DICTIONNAIRE
DE
L'ÉLOCUTION FRANÇOISE,

CONTENANT

LES PRINCIPES de Grammaire, Logique, Rhétorique, Verſification, Syntaxe, Conſtruction, Synthèſe ou Méthode de Compoſition, Analyſe, Proſodie, Prononciation, Orthographe, & généralement les Regles néceſſaires pour écrire & parler correctement le François, ſoit en Proſe, ſoit en Vers;

AVEC

L'EXPOSITION & la ſolution des difficultés qui peuvent ſe préſenter dans le Langage : le tout appuyé ſur des exemples tirés des meilleurs Auteurs.

ON Y A JOINT

UNE TABLE raiſonnée des matieres, pour faciliter l'uſage de ce Dictionnaire, & indiquer au Lecteur les endroits où il peut trouver des détails ſur les objets de ſes recherches.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine, près de la rue Dauphine.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

A

MADAME ***.

MADAME,

QUAND je commençai le Dictionnaire de l'Élocution Françoiſe, *je me promis de vous le dédier, comme un foible hommage de ma reconnoiſſance. A qui pourrois-je mieux adreſſer un Ouvrage ſur la Langue Françoiſe, qu'à l'Auteur du Traité de l'Amitié, de celui des Paſſions & de pluſieurs autres Ouvrages de Morale, où vous avez développé toutes les graces de votre eſprit & la ſenſibilité de votre ame. Citerai-je, MADAME, différents Traités de Phyſique où vous avez joint*

à la profondeur & à l'exactitude des recherches la préciſion & la pureté du Langage, mérite qui manque à la plûpart des Ouvrages de ce genre? Je m'arrête, je crains déja d'avoir violé la loi que vous m'avez impoſée. Je crains que la réunion de tant de ſortes de mérite ne vous décele. Je laiſſe votre modeſtie ſe ſatisfaire aux dépens de ma reconnoiſſance. Mon ſeul regret en ce moment, eſt de ne pouvoir vous montrer par un Ouvrage plus digne de vous être offert, le reſpect avec lequel je ſuis;

MADAME,

Votre très humble & très obéiſſant ſerviteur,

DEMANDRE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

CE Discours préliminaire ne doit pas être regardé comme indifférent : nous ne l'avons point fait pour relever le mérite de ce Dictionnaire ni pour en faire l'éloge ; mais pour montrer l'enchaînement des objets principaux & des différents articles qui y sont traités. Il est donc nécessaire de le lire avec attention, si l'on veut prendre une juste idée de l'ouvrage, & le parcourir avec ordre.

Notre dessein avoit été d'abord de nous étendre sur les principes des Langues en général, & sur les regles particulieres & le génie de la Langue Françoise ; mais nous avons fait réflexion, que nous avions rapporté ces principes généraux toutes les fois qu'il en avoit été question dans le cours de l'ouvrage, & que les regles propres à la Langue Françoise se trouvent approfondies & développées dans chaque article d'une maniere beaucoup plus frappante qu'elles ne le seroient dans un discours général. Il faut donc nous borner ici à faire voir la marche de ce Dictionnaire, après que nous aurons rendu compte des raisons qui nous ont engagés à l'entreprendre.

Nous savions qu'il existe un grand nombre de Traités sur la Langue, mais aucun ne

forme un corps d'ouvrage si complet ; la plûpart même n'ont pour objet que quelques-unes de ses parties. D'ailleurs les Auteurs ne s'accordent point toujours. Plusieurs, oubliant que le but d'une bonne Grammaire n'est point de corriger la Langue, mais d'examiner ses loix, son état actuel, & de quelle maniere il faut l'écrire & la parler, ont fait des systêmes en proposant une infinité de changemens impraticables : ils ressemblent assez à un homme qui voudroit parler à quelqu'un une Langue qu'il n'entend pas, sous prétexte qu'elle est plus parfaite que celle qu'il entend. Plusieurs voulant détruire, d'un seul coup, tout le travail de MM. Girard, Duclos, d'Olivet, Voltaire, &c. ont prétendu réduire le langage à un art pratique qui ne doit s'apprendre que par l'exercice & non par le raisonnement ; sans songer que la méthode est la clef de toutes les sciences & de tous les arts. Les uns n'ont fait que copier servilement leurs prédécesseurs : ils n'ont pas même examiné si leurs définitions étoient exactes ou défectueuses, & ils se sont égarés comme eux. D'autres enfin, auxquels on doit les premieres découvertes, ont préparé la matiere pour ceux qui viendroient après eux ; mais ils ont écrit d'une maniere si abstraite, leurs vues sont si subtiles, leurs raisonnemens sont si métaphysiques, qu'il faut déjà des connoissances fort étendues pour les entendre.

Il y a d'ailleurs une infinité d'observations & de remarques précieuses faites par nos plus

célebres Ecrivains, & éparſes dans leurs ouvrages, dont on peut enrichir la Grammaire & les autres parties de l'Elocution. Ne peut-on pas, en rapprochant la plûpart des meilleurs Auteurs, tirer du choc de leurs diverſes opinions de nouvelles lumieres, détruire des erreurs accréditées; & en n'admettant que de bonnes définitions, en s'attachant au caractere conſtitutif, au génie propre de la Langue, lui donner des principes & des regles ſûres; la ſimplifier, la venger enfin du reproche de bizarrerie qu'on lui fait injuſtement, & qu'on prétend autoriſer en diſant que les Grammairiens mêmes ne peuvent s'accorder entr'eux, ni rien établir de certain?

Nous ſavions auſſi que bien des perſonnes, très inſtruites d'ailleurs, & qui ont étudié pluſieurs Langues, excepté leur Langue maternelle, ſe trouvent ſouvent embarraſſées ſur certaines regles de ſyntaxe ou de conſtruction, & qu'il échappe quelquefois à leur plume éloquente des fautes ſenſibles contre la Langue. La plûpart de ces perſonnes n'ont pas le courage de revenir ſur leurs pas & de ſe livrer à une étude qu'elles regardent comme ſeche, aride, contraire au feu du génie; elles n'ont pas le courage d'imiter M. de Voltaire & pluſieurs autres grands Ecrivains, qui n'ont pas dédaigné de ſe livrer à ce pénible travail, & de faire dans beaucoup d'occaſions des notes & des obſervations très judicieuſes, que nous avons recueillies avec le plus grand ſoin, & dont nous avons enrichi la plûpart de nos articles.

Quant aux traités sur la Rhétorique, nous trouvions qu'ils n'étoient pas assez appuyés par les principes de la Logique. Chose si essentielle, que nous avons vu plusieurs hommes fort éclairés faire faire à leurs enfants leur Logique avant leur Rhétorique.

Pour ce qui regarde la Poésie, on verra, par l'exposé sommaire que nous en faisons dans ce discours, combien cet article est étendu; nous l'avons enrichi de mille observations tirées des Poëtes les plus célebres, & qui ne se trouvent dans aucun des traités de versification publiés jusqu'à présent.

Nous ne pouvions donc manquer de nous rendre utiles, en réunissant sous un seul point de vue tout ce qui a paru de solide sur l'Elocution Françoise. Ceux qui voudront en faire une étude suivie, le pourront entreprendre avec succès; & ceux qui ne voudront que consulter au besoin, lorsqu'ils auront quelques doutes à éclaircir ou quelques difficultés à lever, trouveront dans notre Dictionnaire une commodité qu'aucun autre ouvrage ne peut leur présenter.

On sentira, au simple exposé de ce traité d'Elocution, combien il est utile & instructif; & la forme que nous lui avons donnée fait déjà connoître combien il est agréable & commode, puisqu'elle présente sur-le-champ l'objet qu'on peut desirer, & qu'elle épargne l'ennui inséparable de la lecture suivie d'un ouvrage didactique. Nous avons eu soin, d'un

autre côté, de semer le plus de fleurs qu'il nous a été possible sur les épines de la partie Grammaticale, par l'agrément des exemples que nous avons tâché de rendre par-tout aussi intéressants que justes.

La Table étendue & raisonnée que nous avons placée à la fin, est un surcroît de commodité & de facilité. Elle indique l'article & la page où telle difficulté est levée. On ne sera pas surpris, si pour le même objet on est renvoyé à différents articles; on sait qu'un même mot a des acceptions différentes, suivant différentes fonctions dans le discours.

Mais il est tems d'entrer dans le détail de ce Dictionnaire. Nous nous arrêterons un peu sur les articles importants, & nous passerons rapidement sur le reste. Il y en a même une infinité que nous ne ferons qu'indiquer. Il suffit de tenir les branches principales.

Si le lecteur rencontre, en lisant ce discours préliminaire ou les articles du Dictionnaire, quelques termes qu'il n'entende pas, tels que *subjectif*, *objectif*, *terminatif*, &c. il les cherchera dans l'ouvrage ou à la table raisonnée à leur rang alphabétique, & il en trouvera l'explication.

ÉLOCUTION.

C'est par cet article qu'on doit commencer; c'est lui qui présente le fil qui doit guider le lecteur: c'est lui d'ailleurs qui donne sa dénomination à tout l'ouvrage. On y fait voir que l'*Elocution* ou la maniere de s'exprimer, soit

verbalement, soit par écrit, a deux branches principales, l'Eloquence & la Poésie; mais qu'elles sont fondées sur la Gammaire qui est le principe de toute élocution. En effet pour bien parler & bien écrire, il faut, avant tout, le faire avec méthode, correction, élégance & pureté. Ainsi ce Dictionnaire embrasse plusieurs objets liés entr'eux, la *Grammaire*, la *Logique*, l'*Eloquence*, & la *Poésie*.

De la Grammaire.

Des observations sur les Langues en général, & en particulier sur la Langue Françoise, sur les différents objets de la Grammaire, sur l'importance de cette étude, sur l'utilité d'une bonne méthode, conduisent naturellement à l'article *Mots*, qui est l'objet unique & général des Grammaires; puisque tout s'y réduit aux mots prononcés, aux mots écrits, aux mots construits.

Mots.

Cet article, qui comprend les parties d'oraison, est le plus important; c'est de lui que tout dérive: on sent combien il est essentiel de prendre d'abord une juste idée des mots qui composent une Langue, avant que d'entrer dans le détail de ce qui les concerne chacun en particulier.

Il y a deux choses à distinguer dans les mots en général; *les sons* & le *sens*. Les premiers sont ou prononcés ou écrits; on verra ce qui les regarde aux articles *Prononciation* & *Ortho-*

graphe. Le *ſens* des mots eſt développé dans l'article qui porte ce nom. Les mots étant la repréſentation de nos idées, nous les diviſons en pluſieurs claſſes, dont la différence porte ſur celle de nos idées. Nous les faiſons naître de la nature même des idées, & paroître ſuivant le beſoin que les hommes en ont eu à meſure que leurs idées ſe ſont étendues.

La premiere claſſe comprend les *Noms*; la ſeconde les *Verbes*; la troiſieme les *Participes*; la quatrieme les *Pronoms*; la cinquieme les *Articles*; la ſixieme les *Prépoſitions*; la ſeptieme les *Adverbes*; la huitieme les *Conjonctions*; & la neuvieme les *Interjections*.

Voilà les différentes ſortes de mots, qui ſe trouvent dans la Langue Françoiſe. L'ordre dans lequel on les range dans le diſcours ſe verra à l'article *Conſtruction*.

Pluſieurs de ces mots ſouffrent des variations ſelon les occaſions convenables: ces variations s'appellent *accidents*. C'eſt au mot *Syntaxe*, qu'on traite cet objet; mais on le trouvera développé d'une maniere plus détaillée dans les articles reſpectifs des différentes parties d'oraiſon.

On pourroit encore diviſer les mots en *ſynonymes*; en *homonymes*; en *tropes*; en mots *vieux*; mots *bas*; mots *groſſiers*; mots *extraordinaires*; mots *poétiques*; mots *conſacrés*; mots *familiers*; mots *naïfs*, *nobles*, *plaiſants*; mots *harmonieux*.

Nous avons traité les articles *ſynonymes*, *homonymes*, *tropes*, *mots poétiques* au mot

Licences poétiques. Quant aux autres, nous avons renvoyé à l'uſage du monde, & à la lecture des bons Ecrivains. Cependant n'ayant jamais perdu de vue, que le principal objet de cet ouvrage étoit l'Elocution, nous avons remarqué dans toutes les occaſions ceux qui étoient du ſtyle noble, ceux qui étoient du ſtyle familier, &c.

Noms (premiere partie d'oraiſon).

On voit dans cet article combien d'autres mots pourroient être rangés dans la claſſe des noms; quelles ſont les différentes acceptions du mot *nom*, & enfin ſa diviſion en *ſubſtantif* & en *adjectif*. Mais avant que d'aller plus loin, nous croyons que c'eſt ici le lieu de parler des *déclinaiſons*.

Déclinaiſon.

Dans quelque Langue que ce ſoit, la déclinaiſon ne peut avoir lieu que pour les noms, ſoit ſubſtantifs, ſoit adjectifs. Bien plus, pour que ces noms aient une déclinaiſon, il ne ſuffit pas que chacun d'eux puiſſe ſe prêter à des terminaiſons, à des chûtes différentes; il faut que ces chûtes variées aient un autre objet, un autre but que le nombre & le genre; il faut qu'elles ſervent à indiquer des rapports de dépendance & de régime entre les membres d'une phraſe, entre un *ſujet* & un *verbe*, entre un verbe & un *objet*; ou un terme entre une *prépoſition* & un *nom*, &c.

C'eſt d'après ces principes, que nous exami-

nons si la Langue Françoise a des déclinaisons. Nous pesons les raisons des Grammairiens qui veulent en admettre, & les raisons de ceux qui s'élevent contre ; le lecteur pourra prononcer. Cet article sert plus que tout autre à faire connoître le vrai caractere & le génie de notre Langue.

Quoique nous ayions traité des genres & des nombres, tant des substantifs que des adjectifs dans leur Article ; cependant nous conseillons à ceux qui voudront lire cet ouvrage méthodiquement, de jetter un coup d'œil sur les articles *Genre* & *Nombre* (Syntaxe), avant que de lire ce qui regarde les substantifs & les adjectifs. Ils verront dans le premier l'origine des genres ; leur division en genre masculin & en genre féminin ; & ce qu'on entend par genre douteux & genre épicène. Dans le second nous expliquons les *noms de nombre*, en les divisant en noms de nombre substantifs, & en noms de nombre adjectifs ; lesquels ont encore des subdivisions : nous examinons ensuite ce qu'on entend par *nombre dans les mots*, soit dans les noms, soit dans les verbes. Revenons à la division du nom.

Noms substantifs.

Nous faisons voir dans cet article d'abord l'origine de la dénomination du terme *substantif* ; quelles notions la plûpart des Grammairiens ont attachées à ce mot ; combien elles sont fausses : nous venons ensuite à sa vraie définition. Tout cela est développé par des

exemples & des applications ſenſibles. Enfin après avoir diſtribué les ſubſtantifs en différentes claſſes, formées par les différences qui ſe trouvent entre les objets que ces ſubſtantifs repréſentent, nous examinons le genre que chacun des ſubſtantifs exige ſuivant leurs ſignifications. Nous obſervons leurs variations grammaticales & orthographiques par rapport aux nombres; nous avons rapporté pluſieurs notes de M. de Voltaire ſur ce dernier objet.

Quant à la conſtruction que les noms ſubſtantifs demandent dans une phraſe, on la trouvera traitée à chacun des mots qui peuvent ſe conſtruire avec eux; comme *adjectifs*, *articles*, *adverbes*, &c. parceque le ſubſtantif étant la partie principale d'une phraſe, tout le reſte ne s'y trouvant que pour ſervir à développer & circonſtancier l'idée qu'on y attache, ou les rapports qu'on y apperçoit avec d'autres idées, c'eſt plutôt aux autres mots à ſubir les loix de conſtruction qu'aux ſubſtantifs. En parlant du nom ſubſtantif, il eſt à propos de dire un mot du verbe ſubſtantif.

Verbe ſubſtantif.

Après l'avoir défini, nous conſidérons ſes véritables fonctions, ſa différence d'avec les *verbes adjectifs*; comment il n'eſt pas toujours verbe ſubſtantif; quand eſt-ce qu'il eſt verbe auxiliaire; quelles ſont ſes regles particulieres lorſqu'il eſt joint au pronom *ce*; regles que nous examinons encore & d'une maniere plus détaillée à l'article *Pronoms*: enfin quels ſont

les autres verbes qu'on pourroit ranger dans la classe du verbe substantif. Passons à la seconde division des noms.

Adjectifs.

Nous commençons par définir le mot *adjectif* en général ; nous distinguons des *verbes adjectifs* & des *noms adjectifs*. Qu'entend on par verbes adjectifs ? En combien de classes les divise-t-on ? Quelle est leur différence d avec le verbe substantif ? Après avoir satisfait à toutes ces questions nous reprenons les noms adjectifs, & nous développons leurs rapports & leurs différences avec les substantifs & avec l'adverbe : nous cherchons ensuite combien il y a de sortes d'adjectifs, & nous en trouvons autant qu'il y a dans les choses de manieres d'être, de qualités réelles ou possibles, & de rapports que notre esprit y peut appercevoir ou imaginer.

De-là naît la division des adjectifs en *adjectifs métaphysiques*, *physiques*, *nominaux*, *verbaux*, *numéraux*, *possessifs*, & *pronominaux*.

Viennent ensuite les regles de l'adjectif avec le substantif, relativement au genre, au nombre & au rang que l'un doit avoir sur l'autre : on y fait voir quels sont les mots qui peuvent les séparer ; les rapports singuliers de l'adjectif avec l'article. Nous n'omettons pas non plus les raisons qui forcent souvent d'employer les adjectifs, de maniere qu'ils semblent perdre leur caractere pour aller se confondre dans la foule ou des substantifs ou des adverbes ; ni comment

les adjectifs exprimant des qualités qui peuvent se mesurer & se comparer, ont eu besoin des *dégrés de comparaison*. Nous examinons aussi les adjectifs rapprochés les uns des autres ; & nous finissons par faire remarquer quels sont les adjectifs qui s'appliquent également aux personnes & aux choses, & quels sont ceux au contraire qui ne se disent que des choses. On trouvera là dessus des observations très intéressantes de M. l'Abbé d'Olivet, sur Racine, & de M. de Voltaire sur Corneille.

Dégrés de comparaison.

Nous faisons voir pourquoi non seulement les adjectifs, mais encore les adverbes admettent les degrés de comparaison ; combien il y a de degrés de comparaison ; & quels sont les adjectifs & les adverbes qui en sont susceptibles. Nous parcourons par ordre ces différents degrés, & nous n'omettons rien de ce qui les concerne. La plus grande difficulté, c'est lorsque le second terme de la comparaison n'est pas exprimé ; M. d'Olivet & M. de Voltaire relevent à ce sujet quelques fautes dans Racine & dans Corneille.

Verbe (seconde partie d'Oraison).

Les noms marquent l'objet de nos idées ; les verbes, les conjonctions, les adverbes & les interjections expriment la forme de ces mêmes idées ; ils servent à les peindre & à les unir. Nous analysons la nature du verbe, pour trou-

ver ſûrement quelle eſt la forme qu'il donne à nos idées.

Les différentes ſignifications que les hommes, naturellement portés à abréger leurs expreſſions, ont renfermées dans le verbe, nous donnent lieu de faire une diviſion des verbes en *verbes adjectifs*, en *verbes neutres*, en *verbes actifs*, *paſſifs*, *refléchis* & *réciproques*.

Les différences dans les terminaiſons des verbes, pour mieux déſigner celui ou ceux qui ſont le ſujet de la propoſition, ont exigé l'article *Perſonnes*.

Le rapport au tems, à l'égard duquel le verbe affirme, a amené l'article *Tems des verbes*.

L'article *Modes* expoſe les inflexions auxquelles on a aſſujetti le verbe, pour marquer ſi l'affirmation eſt abſolue, indéterminée, conditionnelle & dépendante, déſirée ou commandée; de-là les articles *Indicatif*, *Impératif*, *Subjonctif* & *Infinitif*.

Les verbes, conſidérés ſelon la formation de leurs tems, nombre, perſonnes & modes, forment différentes claſſes ou différentes conjugaiſons dont nous allons parler.

Tous ceux qui ſe prêtent exactement à toutes les variations d'une conjugaiſon s'appellent *Réguliers*.

Ceux qui s'écartent des regles communes ſe nomment *Irréguliers*.

Ceux qui ne prennent pas certaines perſonnes ou certains tems s'appellent *Défectifs*.

Ceux qu'on n'emploie jamais qu'à la troiſie-

me perſonne du ſingulier s'appellent *Impersonnels.*

Ceux enfin qui outre leur propre ſignification ſervent comme de ſecours aux autres verbes s'appellent *Auxiliaires.*

Toutes ces ſubdiviſions forment autant d'articles auxquels nous renvoyons le lecteur; mais nous dirons ici un mot de nos articles *Conjugaiſon* & *Irréguliers.*

Conjugaiſon.

On entend par *conjugaiſon* l'arrangement ſuivi de toutes les terminaiſons d'un verbe, ſelon les voix, les modes, les tems, les nombres & les perſonnes.

On entend auſſi par le mot conjugaiſon un cadre, un modele, ſur lequel un grand nombre de verbes ſemblables ſe modifient. C'eſt dans ce dernier ſens que nous formons quatre conjugaiſons, ou quatre cadres principaux, ſur leſquels les verbes ſe conjuguent; & un modele pour la conjugaiſon des verbes paſſifs

Nous avons mis à la tête les verbes auxiliaires, parcequ'ils entrent dans tous les tems compoſés des autres verbes.

Cet article eſt très important en général, mais ſur-tout pour l'orthographe.

Nous avons donné, à la fin, des regles pour la formation des tems, en diſtinguant les *tems ſimples* d'avec les *tems compoſés.*

Verbes irréguliers.

On trouvera dans cet article une liſte de tous les verbes irréguliers ; où l'on renvoie à l'article de chacun d'eux pour leur conjugaiſon.

Comme nous avons remarqué que les difficultés de notre Langue, ſoit pour la Syntaxe des verbes avec leur régime, ſoit pour leur ſignification, regardent ſur tout les verbes irréguliers, qui ſont plus ſujets à varier, moins connus & d'un uſage plus rare que les autres, nous avons cherché dans les ſources de l'étymologie & de l'analogie la véritable origine de ces verbes ; ce qui nous a mis à portée de donner une idée juſte de leur ſignification préciſe.

Participes (troiſieme partie d'oraiſon).

Après avoir montré les rapports des participes avec l'adjectif & avec le verbe, nous les avons diviſés en *participe préſent* & *participe paſſé*, en établiſſant les regles auxquelles ils ſont aſtreints. Nous nous ſommes étendus davantage ſur le participe paſſé qui eſt ſujet à beaucoup plus de difficultés que l'autre. Nous l'avons conſidéré ſous deux points de vue, ou comme actif ou comme paſſif ; & nous avons établi les loix qu'il ſubit lorſqu'il eſt actif, & celles qui le concernent lorſqu'il eſt paſſif.

Il n'y a peut-être point de partie d'oraiſon qui offre tant de difficultés que le participe. On ne ſait trop quand ſa terminaiſon doit varier ou ne doit pas varier ; les perſonnes les plus inſtruites ſur la Langue ſont ſouvent embarraſ-

ſées. Il y a pluſieurs points ſur leſquels les Grammairiens ſont partagés ; nous en avons rapporté un entr'autres avec la déciſion de M. de Voltaire. On verra à la fin de cet article comment ſont terminés tous les participes des verbes, & de quelle maniere ils forment leurs féminins.

Au reſte ce qui regarde les participes n'eſt traité ici qu'en général ; on trouvera au mot *conſtruction* beaucoup plus de détail. Comme on pourroit confondre le *gérondif* avec le *participe préſent*, nous avertiſſons le lecteur de les rapprocher, & de s'aſſurer de leur différence.

Pronoms (*quatrieme partie d'oraiſon*).

Nous avons remonté à l'origine des pronoms ; aux raiſons qu'on a eues ou qu'on a dû avoir, de les introduire dans les Langues, & après avoir rendu leur définition plus ſenſible par des exemples, nous marquons l'emploi & le ſervice du pronom ; comment il tient à la nature du ſubſtantif, à celle de l'adjectif, & comment il eſt toujours neutre quand il ſert à rappeller l'idée d'un adjectif.

Nous diviſons enſuite les pronoms en différentes claſſes, ſuivant les différentes manieres dont ils repréſentent.

Ceux qui rappellent à l'eſprit l'idée des perſonnes ſeulement, ſe nomment *Perſonnels*.

Nous appellons *relatifs* ceux qui ſervant également à rappeller les idées des choſes ou des perſonnes, exigent pour expliquer & déterminer leur étendue, que les noms ou pronoms

noms auxquels ils se rapportent, les précedent presque toujours. Nous montrons comment ces relatifs servent encore à lier les phrases entre elles.

Ceux qui servent à désigner, à spécifier, à montrer pour ainsi dire au doigt, & à mettre sous les yeux la chose à laquelle il se rapportent, s'appellent *démonstratifs*.

Ceux, au contraire, qui ne désignent rien de déterminé, qui indiquent simplement les choses ou les personnes en général, s'appellent *indéfinis*.

Voilà les quatre sortes de pronoms que nous examinons successivement, en fixant à l'égard de chacune les regles qui leur conviennent pour les genres, les nombres, les fonctions & la syntaxe.

Nous n'avons point mis au nombre des pronoms ce que la plûpart des Grammairiens appellent *pronoms possessifs*, nous les avons rangés dans la classe des adjectifs. On en trouvera les raisons dans l'ouvrage, & nous les répétons ici parceque c'est un point essentiel. Ce n'est point par l'étymologie, ni par les périphrases qui peuvent remplacer un mot, qu'il faut le considérer pour voir dans quelle classe il faut le ranger; ce n'est point non plus par la nature de l'objet qu'il nous fait appercevoir; mais seulement par la maniere dont il exprime cet objet, par les rapports qu'il nous y découvre, par le jour sous lequel il le présente, par les qualités dont il l'enrichit, & les couleurs, les traits qu'il lui prête, si j'ose m'exprimer ainsi.

Nous examinons les pronoms perſonnels en commun, nous poſons les regles générales qui les concernent, & nous voyons enſuite quel eſt l'uſage de chacun d'eux pris en particulier. Nous ſuivons la même méthode pour les autres claſſes de pronoms, & par-tout nous appuyons nos raiſonnemens des remarques de M. l'Abbé d'Olivet, de M. de Voltaire, &c. & des déciſions de l'Académie dans ſes obſervations ſur Vaugelas.

Dans la derniere claſſe des Pronoms, on trouvera des remarques ſur pluſieurs expreſſions qui ne nous ont point paru de vrais pronoms, & que nous avons cependant laiſſées dans cette claſſe; parceque le Lecteur accoutumé à les trouver parmi les pronoms dans la plûpart des Grammaires, les cherchera peut-être plutôt à cet article qu'ailleurs.

Articles (cinquieme partie d'oraiſon).

Si l'on doit juger de l'importance d'un objet par les peines qu'un grand nombre de perſonnes capables, ſe ſont données pour le définir & le développer, & par le peu de ſuccès de la plûpart de ceux qui l'ont entrepris; l'*article* eſt, ſans contredit, la partie d'oraiſon la plus importante de la Langue Françoiſe.

Nous mettons ſous les yeux du Lecteur les définitions qu'en ont données les Grammairiens les plus célébres; le Pere *Buffier*, M. *Reſtaut*, la Grammaire générale & raiſonnée de Port-Royal, MM. *Duclos*, *d'Olivet*, *Fromant*, *Richelet*, *Dumarſais*, *Girard*, &c. Ils ne

ſont point d'accord. Nous avons diſcuté leurs définitions l'une après l'autre ; nous avons écarté celles qui nous ont paru défectueuſes, & nous avons développé les plus exactes.

Nous nous ſommes attachés dans tout le cours de cet ouvrage, comme nous l'avons déja obſervé, à donner d'abord une idée juſte de la choſe que nous avions à traiter ; perſuadés que, dès qu'on eſt parvenu à établir une définition exacte, quelque difficiles que les détails paroiſſent être, il ne faut plus pour s'en tirer heureuſement qu'une attention ſoutenue.

Après avoir établi la vraie définition de l'article, il nous a été facile de détruire cette foule innombrable d'articles dont M. Reſtaut nous a accablés. Nous avons pourtant fait pluſieurs obſervations préliminaires, pour ne laiſſer aucun doute au Lecteur ; enſuite nous ſommes revenus au ſeul article que nous ayons cru pouvoir admettre, & nous en avons développé la nature & fixé l'uſage.

On trouvera à la fin une liſte de pluſieurs verbes qui exigent immédiatement après eux leur objectif, ſans article & ſans prépoſition.

Prépoſitions (*ſixieme partie d'oraiſon*).

Nous nous ſommes attachés non-ſeulement à donner au Lecteur une idée juſte des mots qui compoſent la Langue, mais encore à le préſerver des fauſſes idées qu'il pourroit en prendre ; c'eſt pourquoi nous lui avons expoſé

les définitions de la plus saine partie des Grammairiens, & nous l'avons mis à portée de prononcer. De tous les Grammairiens, nous ne voyons que M. Dumarsais qui ait donné une idée juste, claire & précise des prépositions. Nous l'avons adoptée, en nous permettant quelques réflexions sur d'autres pensées de M. Dumarsais, relatives aux prépositions. Nous sommes entrés ensuite dans le détail.

En considérant les prépositions, quant au matériel, nous en avons fait deux classes, *Prépositions simples* & *Prépositions composées*; puis nous avons parcouru avec M. l'Abbé Girard toutes les espèces de rapports que les prépositions peuvent exprimer.

On verra quelles sont celles qui étant suivies de plusieurs compléments se répetent à chacun d'eux, & quelles sont celles qui ne se répetent pas.

Nous examinons enfin; 1°. la place qu'exigent les prépositions; 2°. la propriété qu'elles ont d'admettre, d'exiger ou de rejetter l'article avant leur complément; 3°. le droit que quelques-unes d'entr'elles ont de régir d'autres prépositions en certains cas; & 4°. comment plusieurs peuvent devenir des conjonctions composées.

Il y a sur ce dernier article plusieurs observations très intéressantes de M. l'Abbé d'Olivet & de M. de Voltaire.

Adverbes (septieme partie d'oraison).

Après quelques détails préliminaires nous venons à la définition de l'adverbe. La matiere eſt délicate & ſubtile. Cette définition n'eſt pas plus aiſée à ſaiſir que celle de l'article ; auſſi les Grammairiens n'ont-ils pas été plus heureux. Preſque tous l'ont manquée, excepté M. l'Abbé Girard ; encore avons nous été obligés, pour le faire entendre, de diſcuter ſa définition avec un certain détail. La nature de l'adverbe étant bien examinée, nous avons paſſé à ſes différentes diviſions.

On pourroit diviſer l'adverbe en conſiderant ſon origine étymologique & ſa formation ; mais nous faiſons voir les inconvénients qui s'y rencontrent, & la néceſſité d'adopter une diviſion qui ait rapport aux différentes manieres dont il modifie ; & qui donne lieu dans le détail de remarquer ce qu'il y a d'intéreſſant pour la conſtruction & le régime.

Nous formons neuf claſſes d'adverbes, que nous parcourons l'une après l'autre, en faiſant remarquer ceux qui ſont ſuſceptibles de degrés de comparaiſon ; ceux qui ſervent à en modifier d'autres ; la place que chacun d'eux exige dans la conſtruction ; ceux qui prennent l'article ; ceux qui prennent des prépoſitions ; les nuances légeres qui diſtinguent ceux qui ſemblent être analogues entr'eux ; & nous donnons une infinité d'obſervations relatives aux différents ſtyles, au goût & à la juſteſſe des expreſſions.

Il y a un grand nombre d'expreſſions adverbiales, quant à la ſignification, mais compoſées de différents mots; nous n'avons pas cru devoir les placer parmi les adverbes, mais nous avons donné une liſte des plus uſitées, dans l'ordre des eſpeces d'adverbes parmi leſquelles les Grammairiens les comptent ordinairement.

On a dit un mot des adverbes réunis, & de ceux qui avec leur régime ſervent ſouvent d'*objectifs* ou de *terminatifs* aux verbes; & l'on finit par cette queſtion importante : *à quels traits peut-on connoître quand ces expreſſions qu'on trouve tantôt parmi les adverbes, tantôt parmi les prépoſitions, ſont ou adverbes ou prépoſitions?* On tâche de réſoudre la queſtion.

Conjonctions (*huitieme partie d'oraiſon*).

Dans un diſcours ſuivi nous avons non-ſeulement à exprimer différents rapports entre les mots; mais auſſi entre les phraſes ou les jugemens. Les mots propres à marquer ces liaiſons, ces rapports de phraſe, ſont les *conjonctions*.

Après avoir développé ce principe & rapporté les autres mots qui ſont l'office de conjonctions, nous venons à la diviſion des conjonctions. Nous les diſtinguons en *ſimples* & en *compoſées*; puis nous en faiſons douze claſſes que nous parcourons l'une après l'autre. Nous définiſſons chaque conjonction en particulier, nous marquons celles qui ſont de pluſieurs claſſes, les places qu'elles occupent dans

le discours, les modes qu'elles affectent; les différences presque imperceptibles qui se trouvent entre les conjonctions d'une même classe; & les cas où le même mot est tantôt conjonction & tantôt adverbe. L'union de plusieurs conjonctions les unes avec les autres se trouve traitée à la fin, ainsi que la construction du *que* conjonctif avec la particule *de*. Il y a sur ce *que* conjonctif une note de M. de Voltaire qui vient à l'appui. Nous avons multiplié par-tout les exemples, pour ne laisser aucun doute au Lecteur.

Interjections ou *particules interjectives* (*neuvieme partie d'oraison*).

Les interjections servant, comme on l'a remarqué à l'article *Mots*, à exprimer les mouvemens particuliers de l'ame, on les considère ici suivant ces différens mouvemens; & d'abord on les divise en *particules interjectives* & en *particules discursives*. Ces deux branches principales donnent chacune plusieurs subdivisions qui sont examinées chacune en particulier, en marquant leurs différentes loix pour la construction.

Comme les particules affertives *pas*, *point*, *plus*, *ne*, & la particule précursive *que*, présentent plus de difficultés, & causent souvent plus d'embarras que les points les plus importants de la Langue, on trouvera à leur égard plus de détails, & plusieurs observations de M. l'Abbé d'Olivet & de M. de Voltaire.

Voilà les neuf sortes de mots ou parties

d'oraiſon dont la Langue eſt compoſée, & à l'examen deſquels les Grammaires ſe bornent. Mais l'Elocution va plus loin : elle cherche à rendre le langage intelligible, à bannir les idées vagues, & à ſaiſir le ſens des expreſſions figurées. C'eſt pourquoi nous allons parler des *ſynonymes*, des *homonymes* & des *tropes*.

Synonymes.

Il n'y a peut-être pas deux mots dans la Langue, qu'il ſoit indifférent d'employer l'un pour l'autre. La diſtinction des ſynonymes eſt donc bien eſſentielle pour la pureté du langage. On verra dans cet article comment l'idée commune ou générale attachée aux mots a donné naiſſance aux ſynonymes ; mais comment l'idée particuliere les différencie. Après avoir cité un exemple tiré de M. de Voltaire & quelques autres de M. l'Abbé Girard, nous renvoyons à l'excellent livre de ce dernier, intitulé : *Synonymes François.*

Homonymes.

Les homonymes ſont une ſource d'équivoques ; il eſt donc très important de les éviter. Nous en diſtinguons de pluſieurs ſortes ; ceux qui regardent l'écriture ou l'orthographe ; ceux qui regardent le ſon ou la prononciation, enfin ceux qui regardent, tout-à-la-fois, & la prononciation & l'orthographe.

Tropes.

On voit dans cet article l'origine des tropes, leur uſage, l'agrément & la variété qu'ils jettent dans le diſcours. Nous y avons joint le *ſens déterminé*, le *ſens indéterminé*; le *ſens abſolu*, le *ſens relatif*; le *ſens collectif*, le *ſens diſtributif*, &c. le *ſens propre*, le *ſens figuré*; & enfin le *ſens par extenſion*, obſervé par M. d'*Alembert*; parceque nous avons cru qu'il étoit de notre ſujet d'expliquer tous les ſens dans leſquels un même mot peut être pris. Bien plus, nous avons penſé qu'il ſeroit à propos de marquer les fautes qu'on doit éviter relativement au ſens des mots; c'eſt ce qui eſt traité au mot *Barbariſme*, où nous faiſons voir qu'on peut pécher contre la Langue; 1°. en diſant un mot qui n'eſt point du Dictionnaire de la Langue; 2°. en prenant un mot dans un ſens différent de celui qu'il a dans l'uſage.

Nous rapportons à la fin de l'article une note de M. de Voltaire, dans laquelle il diſtingue deux ſortes de barbariſmes, celui des mots & celui des phraſes.

Comme nous avons ſuppoſé, en parlant de l'orthographe & de la prononciation, que le Lecteur connoît déja les principaux ſons de la Langue, & l'uſage ordinaire de nos caracteres alphabétiques; il eſt néceſſaire, avant que d'entamer ces matieres, de faire précéder ce qui regarde l'*alphabet*.

Alphabet.

On trouve dans cet article tous les caracteres qui entrent dans notre Langue, avec la nouvelle méthode de nommer les lettres ; méthode beaucoup plus analogue à leurs fonctions que l'ancienne, & qui abrégeroit beaucoup les peines & les difficultés des enfans pour apprendre à lire.

Nous diviſons les lettres en *voix ſimples* & en *articulations*, en *lettres majuſcules* & en *lettres minuſcules* ; en *caracteres romains* & en *caracteres italiques*.

Nous parlons enſuite des différents ſyſtêmes des Auteurs, pour rendre notre alphabet parfait ; & nous expoſons les avantages & les inconvéniens qu'ils préſentent.

Orthographe.

Après avoir rapporté quelle a dû être l'origine de l'écriture, on fait des obſervations générales ſur les caracteres alphabétiques ; ſur le retranchement de certaines lettres, dont la prononciation s'éteint dans celles des lettres voiſines ; ſur la liaiſon des idées ; ſur les repos & les inflexions de la voix ; toutes choſes qu'il a fallu marquer dans l'écriture, & qui ſont la matiere des articles *Eliſion*, *Cédille*, *Ponctuation*, *Apoſtille*, *Points d'omiſſion*, *Guillemets*, &c. De tous ces articles nous ne parlerons ici que de la ponctuation & des accents, qui ſont les deux principales bran-

ches ; les autres n'étant que des ramifications qui y tiennent.

Les observations générales sur les caracteres alphabétiques renvoient aux articles *Voyelles*, *Consonnes*, & *Diphtongues*, où l'orthographe est traitée en détail.

Nous prévenons le Lecteur que nous avons été obligés, en parlant de l'orthographe, de toucher souvent à ce qui regarde la prononciation ; parceque ces deux traités, quoique différents, ont cependant bien des relations entr'eux, de maniere qu'il est impossible de parler de l'un de ces objets, sans dire bien des choses qui appartiennent nécessairement à l'autre.

Quelques réflexions sur les difficultés de l'orthographe en elle-même, nous amenent à celles qui naissent des différends qui partagent les Auteurs sur cette matiere : les uns suivent l'orthographe ancienne, les autres la moderne. Sans prétendre terminer leurs disputes, nous nous contentons de jetter un coup d'œil sur les raisons qui les divisent, & nous établissons à cet égard les principes que nous suivons.

Voyelles.

On verra comment la Langue Françoise qui n'a que six voyelles a cependant plus de dix-huit *voix simples* dont nous donnons une table ; ensuite nous examinons de combien de façons différentes chacune de ces voix peut être indiquée dans l'écriture, & l'est en effet

ſelon l'uſage. Pour cela nous conſiderons chacune de ces voix en particulier : nous marquons celles qui s'écrivent & ne ſe prononcent pas, celles au contraire qui ſe prononcent & ne s'écrivent point ; les cas où elles exigent dans la compoſition le redoublement des conſonnes, & les cas où elles ne l'exigent pas ; les accents qui leur conviennent ſelon les occaſions ; les mots qui, ſemblables quant aux ſons dont ils ſont compoſés, s'écrivent cependant différemment, parcequ'ils ont différentes ſignifications, ou qu'ils ſont de différents nombres. Il ſeroit long & inutile d'indiquer ici toutes les obſervations que contient cet article. En réfutant les regles de pluſieurs Grammairiens, qui nous ont paru fautives, nous avons tâché d'en établir de claires & de ſûres. Dans bien des cas particuliers nous nous ſommes aidés de la connoiſſance que l'on a de la maniere dont les mots ſe compoſent ſouvent les uns des autres. Nous avons conſulté auſſi l'étymologie & l'analogie ; mais l'uſage ne domine nulle part avec tant d'empire que dans cette partie. Les exceptions ſont conſidérables ; c'eſt pourquoi nous avons mis beaucoup de détails & d'exemples.

Diphtongues.

Nous avons eu grand ſoin de fixer le nombre des diphtongues, parceque c'eſt un point fort important pour la prononciation & pour la verſification. On verra combien nous en avons diſtingué de ſortes.

Conſonnes.

Nous développons la maniere dont ſe forment les ſons, & comment ils ſe modifient; ce qui fait voir l'uſage & la différence des *voyelles* & des *conſonnes*. Nous établiſſons le nombre des conſonnes; nous paſſons enſuite à leur diviſion; puis nous les reprenons l'une après l'autre, & nous expoſons ce qui concerne leur orthographe; détails tout auſſi importants que ceux que l'on trouve au mot *Voyelles*.

Ponctuation.

On verra dans cet article la néceſſité de la ponctuation, pour les repos de la voix, & pour le ſens du diſcours.

Les différents degrés d'union entre les parties du diſcours produiſent, dans le parler, des pauſes plus ou moins longues & à différentes diſtances les unes des autres. Ces diverſes ſortes de repos ont exigé autant de ſignes: de-là ſont venus la *virgule* & le *point*, ou la *virgule ponctuée*, les *deux points*, le *point*, l'*alinea*, &c.

Avant que de paſſer à chacun de ces articles, nous faiſons ſentir en général combien la ponctuation eſt eſſentielle. Sans elle, que de mots pourroient ſe rapporter à la phraſe qui les précéde ou à celle qui les ſuit! Quelle différence alors pour le ſens! C'eſt par l'omiſſion des points & des virgules néceſſaires, qu'il s'eſt trouvé tant de difficultés inſurmontables dans

le texte de l'Ecriture Sainte, dans l'énonciation des anciennes Loix, des Arrêts & des Contrats de la plus grande importance pour la vie civile.

Il eſt bien étonnant que la ponctuation, malgré tant d'utilité, ait été connue ſi tard, & qu'il n'y ait point encore de regles bien certaines ſur ce point important. Nous finiſſons par avertir le Lecteur que cet objet eſt intimement lié avec l'article *Conſtruction*, puiſque la ponctuation ſert à marquer les différents rapports des idées entr'elles, & ceux des mots conſtruits.

TELS SONT les principaux articles qui traitent des *mots écrits* : Voyons maintenant ceux qui concernent les *mots prononcés*. Comme la prononciation & l'orthographe ont beaucoup de rapport l'une à l'autre, il y aura quelques objets qui leur ſeront communs.

Proſodie.

C'eſt la partie de la Grammaire qui enſeigne la prononciation ; qui marque les accents, les ſyllabes longues & breves. Les regles qui concernent ces différents objets ſont traitées aux mots *Prononciation*, *Accents*, *Quantité*, dont nous allons dire quelque choſe, & auxquels on eſt déja préparé par les articles *Voyelles*, *Conſonnes*, &c.

Prononciation.

Nous faiſons d'abord quelques réflexions ſur les rapports de la prononciation & de l'ortho-

graphe ; puis nous entrons en matiere, & nous commençons par une table des *ſons* que nous appellons propres à nos caracteres alphabétiques. Nous les ſuivons ſelon l'ordre des lettres auxquelles ils ſont plus particulierement affectés. Pour les indiquer, nous joignons à chacun de ces caracteres un mot connu où le ſon dont il s'agit ſe trouve tel que nous l'entendons. Pour les conſonnes nous les joignons à un *e* muet, comme à la voyelle la plus foible, celle par conſéquent qui laiſſe à l'oreille plus d'attention pour la conſonne, puiſque c'eſt celle qui en demande moins pour elle-même.

Nous ajoutons une table des ſons compoſés que forment les diphtongues.

Nous entrons après cela dans le détail en ſuivant l'ordre des caracteres alphabétiques, & non pas celui de ces deux tables ; parcequ'il paroît plus facile de retenir que telle lettre repréſente en telle occaſion tel ſon & tel autre ailleurs, que de ſe rappeller en ordre & à propos, que tel ſon s'exprime ici par tel caractere, & là par tel autre.

On verra dans cet article les caracteres, les ſons qui y ſont attachés, les regles d'orthographe & de prononciation, rapprochés les uns des autres, & réunis ſous un ſeul point de vue, après les avoir étudiés ſéparément aux articles *Alphabet*, *Voyelles*, *Conſonnes*, *Diphtongues* & *Orthographe*.

Accens.

Cet article comprend l'*accent muſical*, l'*ac-*

cent imprimé, l'*accent prosodique* ou *grammatical*, & l'*accent oratoire*. Ce dernier regarde la déclamation qui appartient à l'éloquence. Nous en parlerons plus bas, lorsque nous rendrons compte de cette partie de l'Elocution.

L'accent imprimé se divise en accent *grave*, *aigu* & *circonflexe*; nous marquons son usage & ses fonctions. Nous traitons ensuite de l'accent prosodique ou grammatical; & après avoir établi en quoi il consiste, nous examinons sur quelle syllabe il faut élever ou baisser la voix; & pour cela nous considerons les monosyllabes masculins & féminins, les dissyllabes masculins & féminins; enfin les trissyllabes masculins & féminins, &c.

Quantité.

Nous avons des voyelles dont le son est naturellement plus grave, & par conséquent plus long; d'autres sont plus brèves, parcequ'elles sont plus aiguës. Il y a des consonnes dont l'articulation gêne moins la prononciation des voyelles qui les précedent, & d'autres qui demandant plus d'efforts pour elles-mêmes, font qu'on est obligé de moins appuyer sur les voyelles précédentes. La même différence se trouve aussi lorsqu'il y a plusieurs consonnes de suite après une même voyelle.

Ces principes doivent être communs à toutes les Langues, parcequ'ils dépendent des sons primitifs & de la nature des organes. Il y a donc des syllabes qui doivent être prononcées plus lentement ou plus brièvement que

que les autres. Nous les avons divisées en *syllabes longues* & en *syllabes breves*. Nous savons qu'il y a encore des nuances entre les longues & les breves ; mais nous nous contenions à cet égard de donner les principes & d'indiquer la voie : persuadés que ceux qui ont les organes délicats & justes, n'ont pas besoin qu'on leur anatomise tous les sons ; les autres trouveront encore que nous en disons trop.

On sent combien cet article est interressant pour la bonne prononciation & pour la versification.

Syllabes.

Après avoir dit dans les articles précédents tout ce qui concerne les caracteres & les sons de notre Langue, chacun en particulier, nous les rapprochons dans celui-ci, & nous les considerons combinés les uns avec les autres, & formant des syllabes.

Suivons des observations sur l'intervalle qui sépare une syllabe d'une autre dans le même mot. Sur ce point une syllabe peut être formée par une voyelle seule, par une voix seule, mais figurée par plusieurs lettres, par une diphtongue propre, par une consonne & la voix de ces voyelles ou à leur suite, ou même par plusieurs consonnes dont les articulations se réunissent sur la même voyelle ou diphtongue. D'où naît la distinction en *syllabes articulées* & *non articulées* ; en *simples* & *composées* ; enfin en *syllabes d'usage* & *syllabes physiques*. Cette distinction développée,

nous entrons dans le détail, en remarquant que le plus ſouvent les Poëtes ne font attention qu'aux ſyllabes d'uſage : nous diſons le plus ſouvent, parcequ'il eſt une infinité de mots, qui ſelon l'uſage ne devroient compter qu'une diphtongue, & par conſéquent qu'une ſyllabe, & dans leſquels cependant les Poëtes en comptent deux. Par exemple, le mot *paſſion* eſt de deux ſyllabes ſelon l'uſage, *paſ-ſion*; & il eſt de trois en poëſie, *paſ-ſi-on*. On a eu ſoin de diſtinguer les principaux d'entre ces mots, parceque les jeunes Poëtes ont ſouvent à cet égard des doutes qu'il leur eſt difficile de lever.

Syntaxe.

Voilà les mots bien examinés quant au ſens, quant à l'orthographe, & quant à la prononciation; voyons la forme ſous laquelle ils doivent paroître dans le diſcours. C'eſt ce que nous avons annoncé à la fin de l'article *mot*, en parlant des variations auxquelles les mots ſont ſujets dans le diſcours, & que nous avons nommées *accidens*.

Nous marquons d'abord la différence qu'il y a entre la ſyntaxe & la conſtruction; nous expoſons enſuite quels ſont les accidens, les variations des différentes ſortes de mots qui y ſont ſoumis; mais nous ne parlons dans cet article que de ceux qui ſont ſuſceptibles des terminaiſons propres à leur eſpece; ce ſeroit nous répéter inutilement que de rapporter les regles qui fixent les lettres ou les ſyllabes que

chacune de ces especes de mots perd ou acquiert ou change dans ſes variations ; nous en avons parlé dans leurs articles reſpectifs.

Le mot *Syntaxe* raſſemble ſous les yeux du Lecteur les principales parties d'oraiſon, & montre les regles générales qu'elles ſubiſſent les unes relativement aux autres, quant à l'objet qu'il traite. On y voit comment le ſubſtantif aſſujettit à ſes loix les adjectifs, les pronoms, l'article & les participes ; les regles & les exceptions y ſont marquées. On y trouve les rapports du verbe avec le ſubjectif ou nominatif ; quel mode exige tel tour de phraſe, & l'uſage des conjonctifs & des prépoſitions. On finit par développer les principes qui concernent les participes, & que nous avons annoncés plus haut.

Conſtruction.

C'eſt ici le centre où ſe réuniſſent toutes les regles de la Grammaire ; c'eſt ici où chaque mot arrive avec le ſens qui lui eſt attaché & l'extérieur qui lui convient, & ſe range à la place qui lui eſt aſſignée, pour repréſenter nos idées ou la forme de nos idées.

Nous diſtinguons deux ſortes de conſtructions, la *conſtruction grammaticale* & la *conſtruction figurée*. L'objet de la Grammaire ne nous permet guere de parler que de la premiere dans cet article, la ſeconde étant plus du reſſort de l'Eloquence.

Après quelques obſervations ſur la maniere de marquer les objets de nos idées, leurs rap-

ports, leurs liaiſons entr'elles, les réſultats des comparaiſons faites entre pluſieurs termes, nous trouvons qu'il y avoit mille moyens pour y parvenir; & nous en remarquons trois principaux, que les Langues employent ſelon leur génie particulier & leur premiere inſtitution.

Sans décider de la ſupériorité de l'un de ces trois moyens, nous paſſons à notre Langue, & nous développons ſa conſtruction grammaticale, en marquant l'ordre que l'uſage primitif & général exige entre les mots pour faire ſaiſir les différents rapports qui ſe trouvent entr'eux dans notre penſée.

Pour cela nous examinons d'abord quelle eſt la premiere choſe néceſſaire pour rendre une penſée; enſuite nous étendons cette même penſée, en la conſiderant ſous différents rapports, en la modifiant de diverſes manieres; enſorte que nous y faiſons entrer toutes les parties d'oraiſon l'une après l'autre & chacune à ſon rang. Nous expliquons les noms que nous donnons aux différents mots ſuivant leurs fonctions dans la phraſe. On verra combien ces noms ſont applicables au vrai ſens des mots.

Nous expliquons ce que c'eſt que la *phraſe ſimple*, la *compoſée*, l'*explicite*, l'*implicite*, la *phraſe détachée*, la *périodique*, la *phraſe principale*, & la *phraſe ſubordonnée*.

Nous diſtinguons encore les phraſes en *poſitives*, *impératives*, *interrogatives*; & tous ces détails ſont développés par des exemples.

On ne ſauroit croire combien il en réſulte de netteté & de préciſion pour l'eſprit, & combien cela peut contribuer à la juſteſſe du raiſonnement.

Les principes que nous avons établis dans la *conſtruction grammaticale*, ne paroiſſent pas toujours exactement ſuivis dans le diſcours. L'ordre de l'analyſe y eſt aſſez ſouvent interrompu; les mots y occupent quelquefois une place & y prennent une forme, qui ne ſemblent pas leur convenir ſuivant les loix primitives de la Langue. Ces irrégularités apparentes ſont traitées à l'article *Conſtruction figurée*, où l'on fait voir quels ſecours elles prêtent *aux différents ſtyles & à l'harmonie*. Les articles *Ellipſe*, *Pléonaſme*, *Syllepſe*, *Hyperbate*, *Hélleniſme* & *Inverſion*, en développent la nature & les droits, qui ſont fondés ſur l'uſage & ſur le bon goût.

Pluſieurs de ces figures de diction nous ont ſervi à lever de grandes difficultés dans bien des occaſions; nous avons trouvé plus d'une fois que ce qui avoit paru, même à des Grammairiens célebres, une faute conſiderable contre la Langue, n'étoit autre choſe qu'une figure de diction. Il eſt donc bien important de connoître en quoi conſiſte la conſtruction figurée, ſon origine, les écarts que l'uſage & le bon goût lui permettent, & les avantages qu'elle procure au ſtyle. On verra, en liſant les morceaux que nous venons de citer, & l'article *Soléciſme*, quelle différence il y a entre des fautes réelles & ces irrégularités appa-

rentes ; on trouvera auſſi au mot *Galliciſme* ſieurs conſtructions autoriſées par l'uſage, quoiqu'elles paroiſſent contraires aux regles communes de la Grammaire.

Mais le Lecteur s'apperçoit déjà ſans doute que nous allons quitter les épines de la Grammaire, pour paſſer aux objets de l'Eloquence. La Grammaire nous a donné des regles pour parler correctement ; la Rhétorique va nous en donner pour bien dire.

RHÉTORIQUE.

Nous montrons d'abord l'utilité de la *Rhétorique*, enſuite nous la diviſons en trois parties principales, l'*invention*, la *diſpoſition* & l'*Elocution*. Nous déterminons l'objet de chacune de ces parties, ſur quelque ſujet que l'Orateur ait à s'exercer. Nous réduiſons les différents genres de *cauſes* ou *hypothèſes*, à trois ſortes ; la *judiciaire*, la *délibérative* & la *démonſtrative*. Après avoir dit un mot de la *thèſe* ou *queſtion générale*, nous faiſons voir ſon rapport avec les *hypothèſes* ou *queſtions particulieres*.

En reprenant les trois parties principales de la Rhétorique l'une après l'autre, nous les détaillons chacune à leur article. Ce traité eſt appuyé ſur les principes de la *Logique* ; avantage qui manque à la plûpart des autres Rhétoriques. En général dans toutes les parties de ce Dictionnaire on a toujours ſuivi cette méthode ; on n'a point fait un pas ſans être guidé

par les regles du raisonnement, & l'on s'est appliqué à jetter par-tout des notions Philosophiques qui pussent porter, dans l'esprit, des connoissances utiles. On sait combien il est essentiel de s'accoutumer de bonne heure à penser, & combien cela influe sur la maniere dont on verra & dont on jugera dans tout le reste de la vie. Nous invitons le Lecteur de lire sur-tout avec attention l'article *Méthode*.

Invention.

L'invention nous donne les trois moyens de persuader; les *preuves*, les *mœurs* & les *passions*.

Preuves.

Cet article présente la définition que les Orateurs, & sur-tout *Cicéron* ont donnée; nous exposons en même-tems celle des Logiciens, & nous les comparons l'une à l'autre pour passer ensuite à la source des preuves.

Source des preuves.

On les puise dans la nature du fait & dans ses circonstances; qui sont le tems, le lieu, la personne, la cause, la fin, la maniere, les titres, les témoins, &c. tout cela est rendu sensible par différents exemples. Nous finissons par indiquer ce qu'on appelle ordinairement *lieux communs*, dont on compte quatorze, la *définition*, l'*énumération* des parties, &c. objets qui sont tous discutés à leurs articles respectifs.

Mais on sent bien qu'il y a du choix dans ces preuves ; c'est ce que nous faisons voir dans l'article suivant.

Choix des preuves ou arguments.

Nous examinons pour le choix des preuves les caracteres qu'elles doivent avoir ; nous considerons, dans un article à part, la forme sous laquelle il est plus important qu'elles paroissent : de là les différents raisonnemens Ils sont tous développés dans des exemples choisis & les plus frappans que nous avons pu trouver. Les articles les plus importants tels que *Syllogisme*, *Anthimême*, *Dilemme*, &c. ont chacun un traité à part.

Mœurs.

Les *mœurs* sont la seconde division de l'invention, & on en distingue de deux sortes ; *mœurs réelles*, & *mœurs oratoires*. Nous rapportons quelques endroits des discours des plus célebres Orateurs, où elles brillent le plus ; & nous indiquons pour ceux qui savent le latin le fameux discours de Sinon dans le 2. Livre de l'Enéide. Nous examinons, en finissant, les mœurs qui conviennent aux différents âges.

Passions.

Qu'entend-on par passions ? Où prennent-elles leur source ? Quel est leur effet ? Quelle,

place occupent-elles dans le discours ? Voilà ce que nous considerons dans cet article, qui fait la troisieme division de l'invention. Nous ne donnons point d'exemples des passions, nous nous contentons de renvoyer aux écrits des *Bourdaloue*, des *Bossuet*, des *Flechier*, des *Massillon*, &c. Le Lecteur trouvera encore bien des choses qui regardent les passions aux mots *Figures de Rhétorique*, *Style*, *Amplification*.

Il ne suffit pas d'avoir trouvé les moyens de persuader, d'avoir conçu les preuves & les raisons qui doivent entrer dans le sujet qu'on traite ; il faut encore les mettre dans l'ordre le plus propre à faire impression sur l'esprit des Auditeurs ou des Lecteurs ; c'est ce qui est expliqué à l'article où l'on traite de la *disposition*, qui est la seconde partie de la Rhétorique.

Disposition.

Il suffit de distinguer dans cet article la distribution du discours pour l'éloquence de la chaire, & la distribution pour l'éloquence du Barreau ; & de renvoyer, pour les différentes parties du discours qui y sont énoncées, aux mots où elles sont traitées chacune en particulier.

Discours.

Après avoir expliqué ce qu'on entend par *discours* ; ce que ce mot signifie dans le sens le plus strict ; & ce qu'on comprend sous cette

dénomination générique, nous montrons l'objet de chaque eſpece de diſcours.

Ce qui concerne la diviſion du ſujet qu'on entreprend de traiter, ſe voit au mot *diſtribution*; mais comme cet article nous a paru très important, nous avons eu recours à la *Logique*, qui ſeule connoît du raiſonnement, & nous avons invoqué ſa méthode.

Méthode.

La méthode eſt la clef des Sciences & des Arts. C'eſt elle qui met de l'ordre dans nos idées, & qui nous conduit comme par la main de connoiſſances en connoiſſances. Elle écarte les faux jugemens, applanit les difficultés, décompoſe les propoſitions trop compliquées, & nous découvre ainſi les vérités les plus cachées. Sans la méthode on ne peut faire aucun progrès; on marche au hazard, on s'égare, & l'on fait beaucoup de chemin ſans faire un pas vers le but.

On diſtingue deux ſortes de méthodes, l'*analyſe* & la *ſynthèſe* dont nous avons fait deux articles.

Non contents d'avoir montré dans l'article *Analyſe*, l'uſage & les avantages de cette méthode, nous avons appliqué ſes regles à un diſcours de *Maſſillon*; pour faire voir comment on peut développer la génération des idées, comment on peut ſuivre un raiſonnement dans toutes ſes parties, &c. les articles *Genre* (Rhétorique) & *Eſpece* ſont auſſi très utiles pour cet objet. On y expoſe l'ordre &

l'enchaînement des idées; comment on monte par degrés de l'idée la plus particuliere à la plus générale, & comment on deſcend de la plus générale à la plus particuliere.

Ayant indiqué les ſources pour trouver les moyens de perſuader, & l'ordre dans lequel on doit ranger ces moyens, il s'agit maintenant d'énoncer chaque choſe ſelon ſa nature, ſon importance, ou ſa dignité; la Grammaire a donné des regles pour le faire correctement; nous montrons à l'article *Style* comment on doit s'exprimer relativement à la qualité du ſujet qu'on traite.

Style.

Le ſtyle eſt une façon de s'exprimer qui porte un caractere émané, tant de la qualité de l'ouvrage, que du goût perſonnel de l'Auteur. Nous examinons d'où réſulte ce caractere; combien on diſtingue de ſortes de ſtyles; quels ſont les Auteurs où l'on peut trouver de parfaits modeles pour les différents ſtyles. Nous conſiderons enſuite cet objet ſous un point de vue général; nous nous arrêtons ſur toutes les qualités qui peuvent ou doivent concourir à rendre le ſtyle parfait; ſans omettre les convenances qu'il faut garder par rapport à la perſonne qui parle, par rapport aux circonſtances, par rapport à la maniere de parler.

Nous marquons le lieu des paſſions, les tons & les nuances différentes qu'emploient la mémoire, l'eſprit, la raiſon, le ſentiment & l'i-

magination ; quand eſt-ce qu'il faut conſulter le nombre & l'harmonie, ou avoir recours aux figures & aux images.

On diſtingue encore d'autres ſortes de ſtyles, l'*attique*, le *laconique*, l'*oratoire*, l'*académique* ; enfin le *ſtyle proſaïque*, & le *ſtyle poétique*.

C'eſt au goût à indiquer le ſtyle qui convient à tel ou tel ſujet ; mais le goût ſe forme par les préceptes & par les exemples, & s'accoutume à diſcerner le bon d'avec le mauvais ; on voit par-là quelle eſt l'union intime & néceſſaire de l'art & du goût.

Goût.

Nous n'avons pu le définir qu'en partie, parcequ'il eſt un objet mixte, compoſé d'une qualité de l'eſprit, & d'un ſentiment du cœur, & que ce qui tient au ſentiment ne peut ſe définir. Nous faiſons voir en quoi conſiſte cette qualité de l'eſprit, & comment on peut la perfectionner, de maniere qu'elle ſaiſiſſe du premier coup d'œil le point de beauté qui convient à chaque ſujet. Ce qui nous a portés, (puiſque la beauté eſt ſon objet) à examiner ce qu'on entend par *beauté* dans les ouvrages de littérature. Ce n'eſt qu'avec un goût exquis & fortifié par les principes de la Rhétorique, qu'on peut acquérir l'art de toucher & de perſuader, & être vraiment éloquent.

ÉLOQUENCE.

L'éloquence ſeule connoît les reſſorts qui peuvent nous ébranler, nous émouvoir; toutes nos paſſions ſont dans ſes mains, elle les irrite & les appaiſe à ſon gré. Nous rapportons dans cet article un morceau de Racine dans Britannicus, qui fait mieux ſentir ce que c'eſt que l'éloquence, que tout ce que nous pourrions en dire. Les articles dont nous allons parler préſentent ce qui appartient à ces expreſſions vives, à ces traits enflammés que l'éloquence jette dans nos ames, & à ce ton noble & élevé qui lui convient.

Figures de Rhétorique.

Nous faiſons voir l'origine des figures; nous les diviſons enſuite en *figures de mots* & en *figures de penſées.*

Les figures de penſées forment trois claſſes.

La premiere, des *figures les plus convenables à la preuve.*

La ſeconde, des *figures propres aux paſſions.*

La troiſieme, des *figures d'ornement.* Chaque figure eſt renvoyée à ſon article.

L'amplification eſt auſſi un des principaux moyens de l'éloquence.

Amplification.

Nous montrons en quoi conſiſte l'amplification; comment elle ſert à la preuve, à l'expoſition du fait, à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent, à exciter les paſſions, &c.

enfin comment elle embraſſe tous les lieux communs de la Rhétorique.

Déclamation.

On expoſe dans ce traité combien il y a de ſortes de déclamations ; en quoi elles conſiſtent ; mais on y fait voir qu'il n'eſt gueres poſſible d'établir des regles à cet égard : *Les regles défendent*, diſoit le célebre Baron, *de porter les bras au-deſſus de la tête, mais ſi la paſſion les y porte, ils ſeront bien.*

Cependant, au mot *accent oratoire*, nous avons analyſé pour ainſi dire la déclamation d'un beau morceau tiré de l'Athalie de Racine, & nous avons marqué les tons de la *prononciation familiere*, & les tons de la *prononciation ſoutenue.*

Nombre oratoire.

Après avoir défini en général le mot *nombre*, nous l'appliquons au diſcours ; ce qui nous donne lieu d'examiner, l'*eſpace des phraſes*, leurs *chûtes*, leur *mouvement* & le *rhithme.*

Ces eſpaces ſont terminés par des repos, dont on doit diſtinguer trois ſortes ; les *repos des objets*, les *repos de l'eſprit* & les *repos de l'oreille.*

Nous examinons l'étendue que le bon goût aſſigne à ces eſpaces ; & nous rapportons des exemples à imiter, & des exemples vicieux.

Nous traitons enſuite des qualités qui con-

viennent aux chûtes, au mouvement & au rhithme.

Nous avons puiſé la plûpart de nos obſervations dans le cours des Belles-Lettres, & dans l'ouvrage ſur la conſtruction oraroire de M. l'Abbé *le Batteux*; nous ne pouvions ſuivre un guide plus eſtimé.

Tous les objets dont nous venons de parler ſont communs à l'Eloquence & à la Poéſie. Il n'eſt point de figures qu'on ne puiſſe employer dans l'un comme dans l'autre de ces deux ſtyles. Les charmes du ſtyle élevé, le nombre, la cadence & l'harmonie leur appartiennent à tous deux; ſeulement tout cela eſt d'un uſage plus fréquent & plus hardi dans la Poéſie que dans la Proſe. On a prétendu que l'*inverſion* formoit le caractere diſtinctif du vers, & par conſéquent du ſtyle poétique; mais cette prétention a été bien détruite par pluſieurs Ecrivains célebres, & entr'autres par celui que nous venons de citer; le Lecteur en pourra juger par l'article *Inverſion* & par l'article *Vers*.

Inverſion.

Il y a trois ordres auxquels il faut faire attention quand on conſidere une Langue; l'*ordre des penſées*, l'*ordre des expreſſions*, & l'*ordre de la Langue* par oppoſition à d'autres Langues auxquelles on la compare. D'après cette diſtinction, nous établiſſons entre les mots trois arrangements différents. 1°. L'*ordre Grammatical*, relativement aux rapports réci-

proques que les mots ont entr'eux, quand on les considere comme régis ou régissants. 2°. L'*ordre Métaphysique*, en les considérant relativement aux rapports réciproques des idées ou des objets, à leur convenance, à leur génération. 3°. L'*ordre Oratoire*, relativement au but de celui qui parle.

Nous montrons ensuite pourquoi la Langue Françoise se prête difficilement à l'ordre oratoire; en rapportant cependant plusieurs exemples tirés des plus célebres Ecrivains, entre les mains desquels elle s'est pliée sans s'écarter de l'ordre oratoire, sinon dans les phrases, du moins dans les périodes & dans la marche des raisonnemens. Après avoir observé les avantages des inversions, nous finissons par marquer celles que la Prose & la Poésie admettent également; & en même tems celles que l'une adopte, & celles que l'autre rejette.

Passons maintenant à la derniere branche de l'Elocution Françoise, qui est la Poésie.

POÉSIE.

On distingue trois sortes de *Poésie*, celle *des choses*, celle *des idées & des sentimens*, & celle *du style*. Nous les examinons sommairement, en renvoyant au surplus aux articles *Style*, *Eloquence*, *Harmonie*, pour passer à ce qui regarde la Poésie, quant à la versification, qui n'a pour objet que le méchanisme des vers.

Versification.

Verſification.

Avant que de parler de la ſtructure & de l'arrangement des vers, il étoit à propos d'examiner pourquoi les Poëtes de tous les pays ne ſont pas aſſujettis à des regles communes, quoiqu'ils peignent tous un même objet qui eſt la belle nature, quoique cet objet ſe préſente par-tout avec les mêmes attributs, & que les couleurs du tableau doivent toujours être conformes à celles de l'original. Après pluſieurs obſervations à cet égard, nous montrons les principes généraux communs à toutes les Langues, & les regles particulieres à chacune; par exemple, le *nombre des ſyllabes*, la *céſure* & la *rime* ſont propres aux vers François.

Structure du vers.

Comme la ſtructure du vers exige l'obſervation de toutes les loix impoſées aux Poëtes pour le nombre, la qualité & l'arrangement des ſyllabes qui le compoſent, nous avons été obligés, pour déterminer le nombre des ſyllabes dans un vers, de diſtinguer dans cet article combien de ſortes de vers nous avons.

Les qualités requiſes dans les ſyllabes varient ſelon qu'elles ſont à la fin ou dans le corps du vers : on trouvera tout ce qui regarde le premier cas à l'article *Rime*, & tout ce qui regarde le ſecond à l'article *Hiatus*.

Arrangement des vers.

L'arrangement des vers ou l'ordre dans le-

quel ils se suivent, varie en autant de façons qu'on peut se proposer de différents mélanges de vers entr'eux ; soit relativement aux rimes, soit en ne considérant que le nombre des syllabes, soit par rapport à l'un & à l'autre de ces deux points de vue : c'est ce que nous examinons.

Comme chaque espece de Poëme a des regles particulieres de versification & de style, nous n'avons pu nous dispenser de dire quelque chose de chacun de ces Poëmes en particulier.

Nous nous étendons moins sur les grands Poëmes que sur les petits ; ce qui pourra d'abord paroître singulier : mais ceux-ci n'ayant que peu de détails, nous pouvions entreprendre de les donner ; ceux là au contraire ne pouvant être bien connus que par de longs ouvrages, nous avons dû nous contenter d'y renvoyer les Lecteurs, & présenter seulement une notion générale, ou, si l'on veut, leur définition ; avec les principales qualités que doit avoir leur style. Ces différents Poëmes, grands ou petits, sont l'*Epopée*, la *Tragédie*, la *Comédie*, l'*Opéra*, l'*Eglogue*, l'*Elégie*, la *Satyre*, le *Poëme didactique*, l'*Epithalame*, l'*Epître*, la *Fable*, l'*Acrostiche* & les pieces en vers libres ; on les trouvera tous à leurs articles particuliers.

Nous avons en François plusieurs sortes de pieces de vers, composées de *strophes* ou *stances*, sur lesquelles nous avons jugé à propos de donner quelques détails. Nous disons peu de choses de celles qui ne sont plus

en uſage. Nous n'en aurions pas même parlé, ſi nous n'avions penſé que l'on a toujours une ſorte de ſatisfaction à prendre une connoiſſance générale de ce qui flattoit nos peres, lors même que notre goût ne s'accorde pas avec le leur. Nous nous étendons un peu plus ſur les Poëmes qui ſont encore à préſent en quelque réputation. On peut voir tous ces différents Poëmes en ſtances aux articles, *Sonnet*, *Bouts rimés*, *Rondeau*, *Triolet*, *Chant royal*, *Balade*, *Lai* & *Vire-Lai*, *Madrigal*, *Epigramme*, *Ode*, *Chanſon*, *Cantates*.

Les ſtances dont ils ſont compoſés ont fourni la matiere d'un traité particulier; où après avoir expliqué ce qu'on entend par ſtances, nous les avons diviſées en *ſtances régulieres* & *ſtances irrégulieres*, & nous avons établi les regles que ſuivent les unes & les autres.

Rime.

Après avoir établi ce que c'eſt que la rime, on examine ſi c'eſt une ſource de beautés ou de défauts dans les vers. Nous rapportons les différentes opinions ſur ce point, en renvoyant au ſurplus à la *Poétique de M. de Voltaire*, où l'on a recueilli tout ce que ce grand Maître a dit d'excellent ſur cette matiere.

Nous paſſons aux regles générales de la rime; puis nous parlons de la *rime maſculine*, & de la *rime féminine*, qui peuvent être *riches* ou ſimplement *ſuffiſantes*. On verra ce qui conſtitue la rime riche & la rime ſuffiſante.

Viennent après cela les regles pour la rime masculine, & pour la rime féminine.

Nous finissons cet article par dire un mot des rimes qui ne se trouvent plus que dans nos vieux Poètes, & qu'on appelle pour cela rimes vieilles. Ce sont la *Kirielle*, la *Batelée*, la *Fraternisée*, la *Senée*, la *Brisée*, l'*Emperiere*, l'*Annexée*, l'*Enchaînée*, l'*Equivoque*, la *Couronnée*.

Césure.

Nous commençons par faire sentir combien la césure, ou ce repos qui coupe le vers en deux parties dont chacune s'appelle *hémistiche*, contribue à la cadence & à l'harmonie des vers François. Nous disons ensuite dans quelles sortes de vers la césure a lieu. Nous observons sur quelle syllabe doit porter la césure, & quelles sont les regles & les exceptions à cet égard. Nous entrons dans le détail des différentes sortes de mots que le repos peut séparer, en marquant les fautes dans lesquelles plusieurs Poètes sont tombés, & nous rapportons quelques observations de M. de Voltaire.

Licences Poétiques.

Nous allons finir ce tableau général par l'article *Licences Poétiques*. On y trouve ce qu'on appelle communément *mots Poétiques*; & nous y traitons de quelques autres licences rélatives à l'orthographe ou à la construction, & dont on n'use qu'en Poésie. Nous ne parlons pas

ſeulement des licences permiſes, nous rapportons auſſi celles qui ſont regardées comme vicieuſes. Cela nous donne lieu de faire pluſieurs obſervations utiles ſur le ſtyle; obſervations que nous appuyons des remarques de M. l'Abbé d'Olivet & de M. de Voltaire.

TEL EST LE PLAN ſimple, que nous avons cru devoir ſuivre dans ce *Dictionnaire de l'Elocution Françoiſe*. Il nous a paru le plus propre à venger notre Langue des reproches injuſtes qu'on lui a faits ſouvent, faute d'en connoître aſſez les principes & les loix. La Langue Françoiſe n'eſt ni plus difficile, ni plus bizarre que les autres; elle n'a ni plus de regles, ni plus d'exceptions. Il ſembleroit même que c'eſt de toutes les Langues vivantes, celle qui s'accommoderoit davantage au caractere des différens peuples, comme le génie François ſemble être le plus propre à ſympathiſer avec toutes les autres Nations. L'empreſſement que la plûpart des Etrangers témoignent à apprendre notre Langue; les progrès rapides qu'ils y font avec un peu d'étude, me confirment dans mon opinion: ſes tours ſont aiſés à ſaiſir, ils n'ont rien d'auſſi embarraſſant, d'auſſi confus que ceux de la plûpart des autres Langues vivantes; les mots qu'elle emploie, ne ſont ni durs ni barbares; il n'y a point d'organe qui ne s'y prête ſans peine.

C'eſt pour en faciliter encore plus l'étude, que nous avons compoſé cet ouvrage. Nous avons tâché d'y réſoudre toutes les difficultés

qui peuvent s'y rencontrer ; & nous nous ſommes appliqués en même temps à montrer tous les ornemens, toute la richeſſe & la pompe dont elle peut être parée ; enſorte que ſi elle a quelques épines, ces épines ſont cachées ſous les fleurs. Nous l'avons priſe depuis les premieres phraſes informes que bégaie l'enfant qui vient de naître, ou l'Etranger qui commence à l'apprendre, & nous l'avons ſuivie dans ſa marche, juſqu'aux plus ſublimes diſcours des Boſſuet & des Racine.

Le Lecteur s'appercevra aiſément, que la Langue Françoiſe qui paroît ſi belle, ſi noble, ſi élevée dans la bouche de ces hommes éloquens, n'en a pas plus d'art ni plus de difficultés ; c'eſt la même ſimplicité dans ſa conſtruction, le même enchaînement dans ſes mots ; la différence ne vient que du choix heureux de ces derniers, & de l'emploi ſage qu'ils ſavoient en faire.

Fin du Diſcours Préliminaire.

ERRATA.

TOME PREMIER.

Page 1, *ligne* 3, a, *lisez* à.
14, *ligne* 36, frerer, *lisez* frere.
18, *ligne* 26, fétides, *lisez* fétide.
23, *ligne* 41, é, *lisez* e.
33, *ligne* 17, d's, *lisez* de *s*.
68, *ligne* 28, pouvoit, *lisez* pouvoir.
134, *ligne* 6, à *ôtez* à.
169, *ligne* 9, l'idé evoisine, *lisez* l'idée voisine.
203, *ligne* 28, veut, *lisez* on veut.
253, *ligne* 38, a, *lisez* la.
325, *ligne* 22, preſcrire, *lisez* peut preſcrire.
382, *ligne* 30, *effacez* une langue.
384, *ligne* 4, ah, *lisez* ah !
388, *ligne* 11, aies, *lisez* haies.
389, *ligne* 34, imperatif, *lisez* imparfait.
391, *ligne* 32, finit ſoit, *lisez* finit, ſoit.
392, *ligne* 14, juſtifietout, *lisez* juſtifie tout.
407, *ligne* 13, indidus, *lisez* individus.
453, *ligne* 9, d, *lisez* e.
476, *ligne* 6, ſur grandeur, *lisez* ſur la grandeur.
485, *ligne* 25, m'admie, *lisez* m'admire.
488, *ligne* 26, en nivré, *lisez* enivré.

ERRATA.

TOME II

PAge 52, *ligne* 40, opéras, *liſez* opéra.
60, *ligne* 15, une langue, *ſupprimez* une langue.
ligne ſuiv. de l'écrire & la parler, *liſez* d'écrire & de parler.
93, *ligne* 39, paſſion, *liſez* paſſions.
98, *ligne* 33, l'affimation, *liſez* l'affirmation.
148, *ligne* 4, fai, *liſez* fait.
152, *ligne* 30, la, *liſez* à la.
166, *ligne* 22, nom, *liſez* le nom.
245, *ligne* 22, voyelle, *liſez* voyelles.
346, *ligne* 22, rions, *liſez* ryons ou rïons.
353, *ligne* 35, adjectif, *liſez* adjectifs.
360, *ligne* 40, trouveront, *liſez* trouverent.
419, *ligne* 5, là, *liſez* là.
469, *ligne* 36, ſansl, *liſez* ſans la.
471, *ligne* 19, en Italie, *liſez* enfin.
500, *ligne* 39, l'hémiſtich, *liſez* l'hémiſtiche.
540, *ligne* 3, couvé, *liſez* coupé.

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE
DE
L'ÉLOCUTION FRANÇOISE.

A PREMIERE lettre de l'alphabet : *voyez* ALPHABET. A eſt auſſi la troiſieme perſonne du verbe auxiliaire *avoir* : voyez CONJUGAISON. A marqué d'un accent grave eſt prépoſition : *voyez* PRÉPOSITIONS.

ABATTRE. Verbe actif & réciproque, irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de battre & de la prépoſition latine *ab*, qui marque abduction, éloignement d'un lieu : ainſi *abattre* ſignifie renverſer quelque choſe du lieu où elle ſe trouvoit ; terraſſer, jetter à bas. *Ils ſe battirent long-tems avec un grand avantage ; celui-ci l'emporta enfin, & abattit ſon ennemi. Cette fievre l'a bien abattu ; cette mortification a abattu un peu ſon orgueil. Son cheval s'eſt abattu, & l'a bleſſé dangereuſement.* Comme actif abattre ſe conjugue ſur battre ; & comme réciproque il ſuit les lois des verbes réciproques : *voyez* BATTRE ; *voyez* RÉCIPROQUE.

ABLATIF. C'eſt le ſixieme cas des Latins : *voyez* DÉCLINAISON.

ABRÉVIATION. Ecrire par *abréviation*, c'eſt retrancher quelques lettres dans certains mots, pour épargner

le tems ou l'eſpace ; mais en ce cas il faut avoir ſoin de mettre un trait de plume au-deſſus du mot que l'on a abrégé.

ABSOUDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon compoſé de *ſoudre* & de la prépoſition latine *ab*, qui marque abduction, éloignement. Ainſi abſoudre ſignifie éloigner quelqu'un de... délier, dégager, délivrer... *On l'a abſous de l'accuſation intentée fauſſement contre lui*, c'eſt-à-dire, on l'a éloigné, délivré, délié de l'accuſation. Une accuſation eſt un lien qui enchaîne la liberté ou la réputation d'un citoyen.

Il ſe prend très ſouvent dans un ſens abſolu, *les indices étoient très violents ; on a eu bien de la peine à l'abſoudre. Le Prêtre ordinaire n'a pas pu l'abſoudre, il a fallu qu'il allât au grand Pénitencier.*

Ce verbe eſt plus uſité dans ſes tems compoſés que dans ſes tems ſimples, excepté le préſent de l'infinitif.

INDICATIF. *Préſent* ; j'abſous, tu abſous, il abſout ; nous abſolvons, vous abſolvez, ils abſolvent. *Imparfait* ; j'abſolvois, &c. *Futur* ; j'abſoudrai, &c. *Conditionel préſent* ; j'abſoudrois, &c.

IMPÉRATIF ; abſous, qu'il abſolve.

SUBJONCTIF. *Préſent* ; que j'abſolve, &c.

PARTICIPE. *Préſent, indéclinable* ; abſolvant. *Partic. paſſé* ; abſous, abſoute. *Abſoute* ſe prend ſubſtantivement pour dire l'abſolution générale qu'un Prêtre donne au peuple le jeudi Saint au matin.

ACCENT. L'accent eſt le degré d'élévation de voix qu'on donne à chaque ſyllabe en la prononçant : chaque ſyllabe demande en effet un ton qui lui ſoit propre ; delà les inflexions de voix qui ſont néceſſaires dans toute prononciation.

On diſtingue cinq ſortes d'accents ; le muſical, le national, l'imprimé, le prolodique & l'oratoire. Tous conſiſtent à élever ou baiſſer la voix, mais ſuivant des rapports & des regles différentes.

1°. L'*accent muſical* ſubordonne l'abaiſſement & l'élévation de la voix à des intervalles certains, & qui ſont tellement meſurés, que s'en départir le moins du monde, c'eſt enfreindre les loix de la Muſique : nous n'en parlons pas ici.

2°. L'*accent national* embraſſe, dans le ſens vulgaire, tout ce qui a rapport à la prononciation, & conſéquemment la quantité : cet accent s'écarte des regles établies pour la prononciation, ſur-tout dans certaines Provinces. C'eſt de cet accent qu'on dit qu'*il n'en faut point pour bien parler françois*. Le Gaſcon éleve ſouvent la voix où il ne le faut pas, & abrége beaucoup de ſyllabes longues. Souvent le Normand baiſſe la voix où il ne le faut pas, & allonge beaucoup de ſyllabes breves. D'autres pays ont d'autres défauts : il y en a même qui étendent le vice de la prononciation juſques ſur le ſon & la liaiſon des lettres.

3°. L'*accent imprimé* ne ſert à marquer l'inflexion de voix que pour la lettre *e*. On le diviſe en *accent aigu*, en *accent grave*, & en *accent circonflexe* ; tous ſe marquent par un trait placé au deſſus de la lettre : le premier incliné de droite à gauche en deſcendant, comme ´ ; le ſecond incliné de gauche à droite auſſi en deſcendant, comme ` ; le troiſieme eſt compoſé des deux autres, en plaçant l'aigu le premier, & le réuniſſant par le haut avec la partie ſupérieure du grave, ce qui forme un chevron, comme ^. Si l'accent eſt aigu, il marque un *e* formé, comme dans *bonté* ; s'il eſt grave, il marque un *e* ouvert, comme dans *progrès* ; s'il eſt circonflexe, il ſert à marquer la longueur, comme dans *tête* ; ou la ſuppreſſion d'une lettre, & ordinairement d'un *s*, comme dans *intérêt*, *apprêter*, *arrêt*, *fête*, *honnête*, &c. qu'on écrivoit autrefois *intéreſt*, *appreſter*, *arreſt*, *feſte*, *honneſte*, &c. L'accent aigu ne ſe marque ſur l'*e* fermé à la fin des mots, que quand cet *e* n'eſt ſuivi d'aucune conſonne, comme *aimé*, *aimée* ; à moins qu'il ne ſoit ſuivi d'un *s*, comme *aſſés*, *aimés*, &c. *les*, *des*, *mes*, *ces*, *ſes*, ont l'*e* fermé, & ne prennent point l'accent. Dans le corps des mots il ſe marque toujours, comme *décéder*, &c. Cet accent aigu ſe mettoit autrefois ſur quelques *e* ouverts, comme *procés*, *prophétes*, qu'on écrit aujourd'hui *procès*, *prophètes*, &c. Très ſouvent l'*e* ouvert n'a point l'accent grave, comme le premier dans *terre*, *guerre*, &c. la prononciation ſeule dit aſſez qu'il n'eſt point muet ; & s'il étoit fermé, il auroit l'accent aigu.

Quelquefois auſſi l'accent grave ſert à diſtinguer un

adverbe d'avec un autre mot ; comme *il eſt là, la bonté :* dans le premier de ces exemples, où *là* exprime un adverbe de lieu, il porte l'accent ; & n'en a point dans le ſecond, où il eſt pronom. *Par où paſſerez-vous ? Sera-ce par la Bourgogne ou par la Champagne ?* Dans la premiere phraſe, *où* prend l'accent parcequ'il y eſt adverbe ; il n'en a point dans la ſeconde, parcequ'il y eſt conjonction. *Il a bien de l'agrément à la campagne :* le premier *a* eſt verbe, il n'a point d'accent ; le ſecond a l'accent, parcequ'il eſt prépoſition, &c. Quant aux autres détails de cette ſorte d'accents, voyez les différentes lettres de l'alphabet.

4°. L'*accent proſodique* ou *grammatical* ne s'exprime que par la prononciation : c'eſt celui que demandent les ſyllabes d'un mot, comparées entr'elles, mais ſans aucune relation ni aux autres mots qui l'accompagnent, ni à ce que ſignifie la phraſe. On demande ſi nous avons cet accent ? Ce doute ſera levé, ſi l'on conſidere que nous ne pouvons prononcer un mot de pluſieurs tems, ſans abaiſſer ou élever la voix ſur quelqu'un de ces tems ; mais eſt-il libre de l'élever ſur l'une ou ſur l'autre des ſyllabes ? Il ſemble d'abord qu'il le ſoit : la variation à cet égard va même juſqu'à élever dans un certain arrangement de mots, une ſyllabe déterminée d'un mot, laquelle s'abaiſſe dans une autre conſtruction. *Je* étant très bref, on ne peut ni élever, ni abaiſſer la voix en le prononçant ſeul : il n'a point d'accent. Dans *je viens*, les deux mots n'en paroiſſent faire qu'un, & *je* prend alors le ſon aigu. *Admirablement* étant prononcé ſeul, eſt aigu à l'antépénultieme ; dans *admirablement bien*, l'accent aigu eſt porté par la prononciation ſur la derniere du mot admirablement.

Où prendre donc des regles ſûres pour ſe diriger dans cette route, ſi le génie & la perfection de la langue exigent de nouvelles regles, même dans les variations ? Les accents imprimés nous ſervent à un autre uſage ; nous ne pouvons pas leur donner double emploi, il en réſulteroit de la confuſion & de la mépriſe. Il faut ici recourir à la nature & au génie de la langue : la nature demande à varier ſes exercices ; ainſi il faut mêler les accents. La nature ne prend le repos qu'en s'y laiſſant, pour ainſi dire,

tomber : les dernieres ſyllabes d'un eſpace auront donc une inflexion naturelle, aiſée, différente de l'inflexion des ſyllabes précédentes qui prépareront celle-ci ; delà la pénultieme, dans toutes les langues, eſt ordinairement aiguë, & la derniere grave. Mais nôtre *e* muet à la fin d'un mot, ne faiſant qu'un quart de tems, un quart de breve, & peut-être moins, lorſque nos repos finiſſent par un *e* muet, l'accent aigu doit être porté ſur la ſyllabe antépénultieme, comme dans ces mots, *áudace*, *téndreſſe*, *párole* ; mais dans les chûtes maſculines, l'accent aigu reſte ordinairement ſur la pénultieme, comme *attráper*, *attírer*, &c.

Cette regle ſouffre encore bien des difficultés & des exceptions. Nous avons des ſyllabes très breves : s'il y en a deux de ſuite au repos, l'accent aigu ſera porté ſur la ſyllabe précédente, comme dans les mots *nátion*, *páſſion*, parceque les deux dernieres ſont très breves ; il en ſera de même ſi la ſyllabe très breve ſe trouve entre deux longues, comme dans *cóncevoir*. Pour donner plus de jour à cette matiere, nous allons établir quelques principes fixes pour les différents mots, eu égard au nombre de ſyllabes dont ils ſont compoſés.

Monoſyllabes maſculins.

Tout monoſyllabe bref, pris ſéparément, n'a point d'accent : nous en avons indiqué la raiſon plus haut. Jamais la voix ne s'éleve qu'elle ne doive s'abaiſſer enſuite : or, elle ne peut point s'élever, & enſuite s'abaiſſer ſur une ſyllabe unique qui ne dure qu'un ſeul tems. Mais dans une ſuite de monoſyllabes brefs réunis par le ſens, celui qui précede le final prend l'accent comme dans les polyſyllabes : ainſi dans cette phraſe ; *Saint Paul eſt un grand Saint*, il faut mettre l'accent ſur *grand*, qui eſt le mot pénultieme.

Par la raiſon contraire, tout monoſyllabe prononcé long ; c'eſt-à-dire, de deux tems environ, aura l'accent circonflexe. Puiſqu'il eſt long, il demande au moins qu'en le prononçant, on éleve ou l'on abaiſſe la voix : mais pour l'élever, il faudroit enſuite une autre ſyllabe ſur laquelle la voix pût tomber ; & pour l'abaiſſer, il faudroit avant elle une autre ſyllabe qui l'eût fait élever : c'eſt ce

qui ne peut être dans un monosyllabe pris séparément. Delà est venue la regle générale de donner toujours au monosyllabe long, la valeur de l'accent circonflexe qui éleve & abaisse ensuite la voix sur la même syllabe : tels sont les mots *bât* (de l'âne), *paix*, *mât* (de vaisseau), *dôt*, *mâis*, &c.

Monosyllabes féminins.

Dans tout monosyllabe féminin, l'accent, ou plutôt le son aigu est placé sur la syllabe masculine. Par monosyllabe féminin, nous n'entendons point les mots *me*, *te*, *se*, *ne*, *de*, *je*, &c. qui n'ont qu'une syllabe formée par un *e* approchant du muet, & par conséquent très bref : mais nous entendons un mot composé d'une syllabe masculine suivie d'un *e* muet, comme *lune*, *chasse*, *gronde*, *trouble*, &c. La raison de cette regle est que la demi-syllabe ou celle de l'*e* muet étant toujours très breve, celle qui la précede, n'eût-elle qu'un demi-tems, est encore longue par comparaison ; ainsi l'on prononce *parle*, *chante*, *belle*, &c.

Dissyllabes masculins.

Les dissyllabes masculins de deux longues prennent le son aigu sur la premiere, comme *ardeur*, *ferveur*, &c. à moins que la seconde ne soit très longue ; car alors l'accent est sur le premier tems de la derniere, comme *tantôt*, *bientôt*, *cherchoient*, *lisoient*, &c.

Les dissyllabes de deux breves ont l'accent aigu sur la premiere, comme *taché* (qui a une tache), *trône*, *sommet*, *fleuri*.

S'il y a une longue suivie d'une breve, la premiere porte évidemment l'accent : par exemple, *saison*, *brûla*, *fâcheux*, &c.

Si une breve est devant une longue, on pourra mettre l'accent sur l'une ou sur l'autre : mais ceux qui le mettront sur la premiere, abrégeront un peu la longue ; & ceux qui le mettront sur la seconde, allongeront un peu la breve ; comme *faveur*, *rideau*, *galant*, *succès*, *mouvement*, *avoire*, &c.

Dissyllabes féminins.

Si le dissyllabe féminin est de deux longues, ou d'une

brève & d'une longue, l'accent eſt ſur la ſeconde; comme *emplâtre*, *emblême*, *connoître*, *fleurir*, &c.

Si le diſſyllabe eſt de deux brèves, l'accent eſt ſur la première : *pétite*, *friponne*, *voléte*.

S'il eſt d'une longue & d'une brève, l'accent ſera ſur la longue : *mâtreſſe*, *hôrible*, *rânçune*, *audace*, &c.

Triſſyllabes maſculins.

S'il y a trois longues, l'accent eſt ſur la dernière : (ils) *s'entraimâient*. S'il y a trois brèves, c'eſt la pénultième : *piſtôlet*, *critiquer*, *attâquer*, *piôter*, &c. S'il y a trois brèves, dont les deux dernières ſoient très brèves, l'accent eſt ſur la première : *dâtion*, *paſſion*, *nâtion*, &c. S'il y a une très brève entre deux longues, c'eſt encore la première : *concevoir*, &c. S'il y a une longue entre deux brèves, c'eſt la longue qui reçoit l'accent : *derâiſon*, *debâuché*, *attêndu*, &c. S'il y a une longue ſuivie de deux très brèves, c'eſt encore la longue : *compagnon*, *ſubmiſſion*, &c. S'il y a deux longues ſuivies d'une brève, c'eſt l'avant-dernière : *ſurmônter*, *renvôyer*, *retardâteur*, &c.

Triſſyllabes féminins.

Si la dernière eſt longue, elle porte l'accent; comme (il) *s'évertûe*, *patience*, *frémiſſânte*, &c.

Si la dernière eſt plus brève que la pénultième, c'eſt celle-ci qui ſe porte : *inviſible*.

Si la pénultième n'eſt pas plus longue que la dernière, celle-ci devenant plus longue par la voyelle unie à elle & muet, portera l'accent : *ſubſtantifs*, *adverbes*, &c.

Les mots de quatre, de cinq, de ſix ſyllabes, &c. ne pouvant avoir d'accent profodique que ſur l'une de leurs trois dernières ſyllabes, ne peuvent avoir de regles qui leur ſoient particulieres. Tout ce que l'on peut obſerver en général, c'eſt que dans les mots en *ion*, *ier*, après l'élevement de la voix, à-peu-près la durée d'un tems remplit par deux brèves, ou par une ſeule ſyllabe moins brève, ou par une muette avec elle parde de la durée de la ſyllabe précédente : *irréligieuſe*, *incompréhenſible*, *prévoyance*, *habilité*.

Dans les exemples rapportés, nous avons marqué l'accent aigu par le ſigne qui ſert à marquer cet accent

imprimé, & cela pour ſuppléer aux obſervations que nous aurions été obligés de faire, & qui auroient inutilement allongé cet article : mais dans la Typographie & l'écriture, cet accent ne ſe marque point ; c'eſt le bon goût & la délicateſſe de l'oreille qui doivent diriger à cet égard.

Au reſte, l'accent proſodique, ſoit grave, ſoit aigu, ne doit point influer ſur la longueur des ſyllabes : il ne conſiſte qu'à abaiſſer ou élever la voix ; encore ne doit-on le faire ſouvent que d'une maniere preſque inſenſible. Si l'on vouloit appuyer ſur ces accents, on tomberoit dans une affectation ridicule.

5°. L'*accent oratoire* eſt celui qui éleve ou abaiſſe le ton, ſelon que l'objet le demande pour aider à déſigner, à fortifier le ſens d'une phraſe dans le diſcours, ſoit familier, ſoit ſoutenu. On interroge, on répond, on raconte, on fait un reproche, on querelle, on ſe plaint, on badine ; il y a pour tout cela des tons différents. La voix s'éleve ou s'abaiſſe plus ou moins, elle ſe fortifie ou s'affoiblit, elle ſe durcit ou s'amollit, s'enfle ou ſe rétrécit ; elle va même juſqu'à s'aigrir ; chacun de ces tons ſe varie à l'infini par des nuances imperceptibles, & qui ſont graduées par l'intérêt de la paſſion.

L'oreille ſaiſit tous ces accents ; mais l'art peut-il les calculer, les ordonner ? Il y a autant de prononciations différentes que de ſtyles : on ne peut donc donner aucune regle qui ne doive ſe prêter à ces variations. Si l'on en donnoit pour chaque poſition, le nombre en ſeroit trop grand ; encore dans l'uſage faudroit-il ſouvent les plier, & même les enfreindre juſqu'à un certain point.

Dans la prononciation familiere, l'accent doit moins ſervir à exprimer la paſſion, qu'à rendre le ſens de ce que l'on dit. Dans la déclamation vive, le cri de la paſſion ſe mêle à l'articulation des mots, & augmente l'accent. Dans le chant muſical, la paſſion s'exprime preſque ſeule par la variété des intonations & la durée des tenues. Nous ne parlons ici que de la déclamation vive ; le chant muſical n'eſt point de notre reſſort ; & dans la prononciation familiere, les accents oratoires ſont très peu ſenſibles, & difficiles à ſaiſir.

Dans la prononciation ſoutenue, il y a une eſpece de chant, ou plutôt de déclamation notée ; chaque mot a

eſt prononcé avec une ſorte de modulation ; les longues y ſont plus reſſenties, les breves y ſont articulées avec un ſoin qui leur donne plus de corps & de conſiſtance. Quelques Orateurs même prononcent preſque toutes les lettres, & diſent le *tem-ſe* pour le *tems* ; c'eſt un excès, un défaut.

Cette déclamation comprend, 1°. les *intonations* plus élevées ou plus baſſes, plus fortes ou plus foibles ; 2°. les *éclats* de voix ; 3°. les *tenues* ſur les longues, dont on fait plus ſentir la longueur en la traînant ; 4°. les *expreſſions*, lorſqu'on appuie ſur certaines lettres ou ſyllabes, comme ſignes ; 5°. les *accélérations* ou *ralentiſſemens* de la voix dans certaines périodes ou figures ; 6°. les *inflexions* de voix pour préparer les repos. L'accent oratoire ainſi conſidéré, comprend toute la partie de la déclamation qui appartient à la voix.

Si l'on veut reſtreindre le ſens du mot *accent oratoire*, il ne ſignifiera que l'élevement ou l'abaiſſement de la voix pour arriver à un repos : en ce cas il ne differe de l'accent proſodique ou grammatical, qu'en ce que le *proſodique* annonce les repos ou les finales des mots pris matériellement & comme ſons ; & que l'*oratoire* prépare les repos des phraſes conſidérées comme ſignes de nos penſées : mais ils ne ſont jamais en contradiction, quoique l'un ſoit l'effet du méchaniſme & de la prononciation, & l'autre l'effet du ſentiment & des paſſions.

Cette matiere n'eſt pas proprement ſuſceptible d'exemples : tout ce qui concerne la maniere de gouverner ſa voix, ne peut s'enſeigner par écrit. On peut envoyer un Opéra en Canada, dit *M. d'Olivet*, & il y ſera chanté, note pour note, ſur le même ton qu'à Paris ; mais on ne ſauroit envoyer de même, le ton de la converſation ou du haut ſtyle : tout ce que nous pourrions faire, ce ſeroit de rapporter des morceaux qui demanderoient des tons différens ; mais alors il en faudroit autant qu'il peut y avoir de ſtyles & de ſituations différentes, ce qui rentreroit totalement dans le ſtyle & la déclamation. Nous renvoyons donc à ces deux articles, & nous nous contentons ici de rapporter un ſeul exemple tiré de l'*Athalie de Racine*.

Je crains Dieu, dites vous; ſa vérité me touche?
Voici comme ce Dieu vous parle par ma bouche.
Du zèle de ma loi que ſert de vous parer?
Par de ſtériles vœux penſez-vous m'honorer?
Quel fruit me revient-il de tous vos ſacrifices?
Ai-je beſoin du ſang des boucs & des genisses?
Le ſang de vos Rois crie & n'eſt point écouté!
Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété;
Du milieu de mon peuple exterminez les crimes;
Et vous viendrez alors m'immoler des victimes.

A la ſimple lecture de ces vers, on ſent qu'il y regne un ſentiment d'indignation & de reproches, un ton d'autorité, qui s'inſinuent dans l'accent oratoire de chacun de ces vers.

Je crains Dieu, dites-vous, ſa vérité me touche.

Joad fait parler ici un Iſraélite qui conſervoit encore au fond du cœur la religion de ſes peres, mais qui ne joignoit point les œuvres à la foi. Il devoit donc prononcer ce vers avec un ton de piété, de droiture, de franchiſe, de douceur; mais altéré par ce ſentiment intérieur, qui lui diſoit que cette foi morte étoit ſans mérite. Les trois repos qu'on peut y remarquer, y ſont preſque néceſſaires, à cauſe de la lenteur qu'exige le ſentiment qui y domine.

Voici comme ce Dieu vous parle par ma bouche.

Ici, c'eſt le ton d'un homme qui réfute, qui confond, qui inſtruit, le ton d'un Grand-Prêtre qui parle au nom de Dieu. On ſent que tout concourt à lui faire prendre les inflexions de voix qui marquent la dignité, la gravité, l'autorité: il y regne preſque la même lenteur que dans le premier vers; mais il n'y a plus la même douceur, le même air d'affection; il eſt remplacé par la fermeté & la force.

Du zèle de ma loi que ſert de vous parer?

C'eſt une queſtion à laquelle Joad ſavoit bien qu'*Ab-*

ner ne pourroit répondre. Au ton d'interrogation, se joint donc un sentiment d'assurance & de reproche ; avec cela, ces deux premiers mots, *du zèle*, doivent être dits avec une expression vive & animée ; *de ma loi*, doit sonner la voix d'un maître ; *que sert de vous parer*, doit exprimer avec ironie, l'ostentation d'un homme qui se pare d'un mérite vain & frivole.

Les trois vers suivants doivent être à-peu-près rendus de la même façon ; c'est la même pensée, mais plus développée : seulement la rapidité & la chaleur doivent augmenter à chacun d'eux ; & dans le cours du dernier, il ne doit y avoir que des quarts de repos, mais placés presque à chaque mot ; le dédain sur-tout y domine.

Le sang de vos Rois crie ; & n'est point écouté !

A la fin des vers précédents, la vivacité de Joad a dû ôter quelque chose à sa gravité. Ici il la reprend : il doit donc reprendre en même tems un ton plus bas, plus lent & plus rempli ; mais il ne le garde pas long-tems. Il remonte par degrés précipités : sa voix est dans toute sa plénitude quand il prononce, *vos Rois* ; elle éclate au mot *crie* ; il retombe pour l'hémistiche suivant, jusqu'au degré que demande le ton de reproche.

Dans les deux vers suivants, c'est une loi annoncée à un homme qui ne l'ignoroit pas, mais qui négligeoit de l'observer : c'est le précis de ses devoirs essentiels mis en parallèle avec les vains sacrifices dont il se pare. *Rompre* doit être prononcé la seconde fois avec plus d'énergie ; enfin, le dernier vers retombe, pour ainsi dire, au seul sentiment du dédain & du mépris.

ACCOURIR. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison, composé de *courir*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *ad*. Le *d* se change ordinairement en la consonne suivante dans la composition ; ainsi l'on met *accourir* au lieu d'*adcourir*. *Ad* signifie *à*, *vers* ; accourir signifie donc courir vers quelqu'un ou à quelque chose : *j'appris que mon fils étoit en danger, j'accourus aussi-tôt à lui.*

Accourir est toujours suivi de *à* ou de *vers* : c'est une espèce de pléonasme, car *à* ou *vers* sont compris déjà dans le verbe.

Ce verbe se conjugue dans ses tems composés avec le verbe *être* ou *avoir* indifféremment. On dit j'ai accouru, ou je suis accouru : *voyez* COURIR, & AUXILIAIRE.

ACCROIRE. Verbe neutre réciproque & irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de *croire* & de la prépositon latine *ad*, qui signifie *à*, *pour* ; elle marque l'objet de l'action : ainsi accroire veut dire en donner à croire, faire croire ; il indique toujours une fausseté. *Il n'est pas difficile de lui en faire accroire.*

Ce verbe est réciproque dans la phrase suivante. *Il réussit mieux à s'en faire accroire, qu'à en faire accroire aux autres* ; c'est-à-dire, qu'il se persuade aisément à lui-même qu'il a du mérite, mais qu'il ne le persuade pas aussi facilement aux autres.

ACCUEILLIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison, composé du verbe *cueillir* (*choisir*, *rassembler*), & de la prépositon latine *ad*, qui signifie *à*, *vers*. Le *d* dans *ad* se change toujours en la consonne qui le suit, lorsqu'il entre dans la composition d'un mot ; & il en est de même de la plupart des autres prépositions. Accueillir signifie donc choisir quelqu'un qui vient à nous, vers nous ; le recevoir de bon cœur, avec affection. *Nous avons été rendre visite à M. un tel, il nous a accueillis de la maniere la plus gracieuse.*

Il ne se prend jamais en bonne part dans le sens figuré. *Ils furent accueillis de l'orage : la pauvreté, les chagrins, les infirmités de l'âge, tous les maux l'ont accueilli à la fois.*

Ce verbe ne se prend réciproquement que dans les phrases qui sont par elles-mêmes réciproques. *Les amis s'accueillent sans façon* : voyez le verbe CUEILLIR, sur lequel *accueillir* se conjugue.

ACCUSATIF. C'est le quatrieme cas des Latins : *voyez* DÉCLINAISON.

A COTÉ, Est une des prépositions composées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

A COUP SUR, Est un adverbe composé qui marque la certitude : *voyez* ADVERBES.

A COUVERT. Est une des prépositions composées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

ACQUÉRIR. Verbe actif irrégulier de la seconde con-

jugaiſon, compoſé de *querir*, qui ſignifie chercher, trouver; obtenir; & de la prépoſition latine *ad*, en françois *à*, *vers*. La conſonne de la prépoſition *ad* ſe change en la conſonne ſuivante dans la compoſition des mots; & dans le mot acquérir; elle ſe change en *c* qui équivaut au *q* dans la prononciation. Acquérir ſignifie donc chercher, obtenir, amener à ſoi, vers ſoi quelque choſe, en faire l'acquiſition, s'en rendre propriétaire: ainſi l'on dit acquérir des biens, des richeſſes, de l'honneur, de la réputation, &c. Il s'emploie au propre comme au figuré.

On ne s'en ſert jamais qu'en parlant de choſes honnêtes & avantageuſes, à moins que ce ne ſoit par dériſion.

INDICATIF. *Préſent*: j'acquiers, tu acquiers, il acquiert; nous acquérons, vous acquérez, ils acquierent. *Imparfait*: j'acquérois, tu acquérois, il acquéroit; nous acquérions, vous acquériez, ils acquéroient. *Prétérit*: j'acquis, tu acquis, il acquit; nous acquîmes, vous acquîtes, ils acquirent. *Prétérit indéfini*: j'ai acquis, tu as acquis, &c. *Prétérit antérieur*: j'eus acquis, &c. *Prétérit antérieur indéfini*: j'ai eu acquis, &c. *Plusque-parfait*: j'avois acquis, &c. *Futur*: j'acquerrai, tu acquerras, il acquerra; nous acquerrons, vous acquerrez, ils acquerront. *Futur paſſé*: j'aurai acquis, &c. *Optatif ou conditionnel préſent*: j'acquerrois, tu acquerrois, il acquerroit; nous acquerrions, vous acquerriez, ils acquerroient. *Conditionnel paſſé*: j'aurois ou j'euſſe acquis, &c. IMPÉR. Acquiers, qu'il acquiere; acquérons, acquérez, qu'ils acquierent. SUBJONC. *Préſent*: que j'acquiere, que tu acquieres, qu'il acquiere; que nous acquerions, que vous acquériez, qu'ils acquierent. *Imparfait*: que j'acquiſſe, que tu acquiſſes, qu'il acquît; que nous acquiſſions, que vous acquiſſiez, qu'ils acquiſſent. *Prétérit*: que j'aie acquis, &c. *Plusque-parfait*: que j'euſſe acquis, &c. INFIN. *Préſent*: acquérir. *Prétérit*: avoir acquis. PART. *Préſent*: acquérant. *Paſſé*: ayant acquis. PREP. PASSIF. *Préſent*: acquis, acquiſe, étant acquis, acquiſe. *Acquis* ſe prend quelquefois ſubſtantivement: on dit, *c'eſt un homme qui a de l'acquis*, pour dire, qu'il a des connoiſſances, qu'il a beaucoup acquis

de lumieres par l'étude.] *Passé :* ayant été acquis, acquise. *Gérondif :* en acquérant ou acquérant.

ACROSTICHE. L'acroſtiche eſt une petite piece de vers, dans laquelle le nom de la perſonne ou de la choſe qui en eſt le ſujet, ſe trouve placé de maniere que chacune des lettres qui le compoſent, eſt la lettre initiale de chaque vers. Celui-ci fut fait à la louange d'un homme qu'on nommoit Ariſtote ; & c'eſt ce mot qui eſt celui de l'acroſtiche.

>ſſez de Poëtes frivoles,
>imant ſans l'aveu d'Apollon ;
—ont te fatiguer de leurs vaines paroles,
—ans que j'aille groſſir l'ennuyeux eſcadron.
—u verras mon reſpect t'honorer du ſilence,
Où l'on ſe tient devant les Rois ;
—on mérite en dit plus que toute l'éloquence,
—it ton nom ſeul plus que ma voix.

Voyez ARRANGEMENT DES VERS.

ACTIF (verbe). *Actif* ſignifie, qui produit une action au dehors, qui agit au dehors : il ſe dit de certains verbes qui expriment une action qui ſe paſſe hors du ſujet qui la produit.

Ils different des *verbes neutres*, en ce que l'action exprimée par ceux-ci ne peut jamais tomber que ſur celui qui la produit ; des *verbes réfléchis*, en ce que l'action de ceux-ci s'applique à leur principe, par le ſecours de quelques mots étrangers ; des *verbes paſſifs*, en ce que dans les paſſifs on voit celui qui ſouffre l'action ſans parler de la cauſe qui la produit.

On diſtingue deux ſortes de verbes actifs, parcequ'on diſtingue deux ſortes d'actions ; ſavoir, les actions réelles ou matérielles qui ſont produites par une cauſe phyſique & matérielle, comme *briſer*, *rouler*, *tuer*, *regarder*, &c. & les actions ſpirituelles qui ſont produites par un principe ſpirituel, comme l'ame ; telles que les actions des verbes *vouloir*, *aimer*, *deſirer*, *ſoupçonner*, *regretter*, &c.

Depuis cette diſtinction, quelques Auteurs ont voulu

mettre une différence dans les dénominations des objets que ces actions regardent : ils ont appellé *sujet d'une action*, la chose à laquelle aboutit l'action matérielle, & *objet d'une action* la chose à laquelle se rapporte une action spirituelle ; ainsi *Goliath* est sujet de l'action dans cette phrase : *David tua Goliath ;* & *Dieu* est l'objet de l'action dans celle-ci : *j'aime Dieu*. Cette distinction & cette diversité de dénominations est sujette à de grands inconvénients, ne fut-ce que parcequ'elle multiplie les êtres sans nécessité, & qu'elle expose à confondre le sujet d'une action, avec le sujet d'une proposition, &c. Nous ne la suivons donc point dans cet Ouvrage ; & soit que l'action soit matérielle ou spirituelle, nous appellons toujours *sujet*, celui qui la produit, & *objet*, celui à qui elle se rapporte, toutes les fois, s'entend, qu'il ne s'agit pas de verbe passif.

Les verbes actifs sont la plupart réguliers : *voyez* CONJUGAISON, IRRÉGULIERS, &c. pour leur régime, *voyez* PRÉPOSITIONS, CONSTRUCTION & SYNTAXE.

Pour connoître si un verbe est actif, il ne faut qu'observer si la signification propre de ce verbe permet qu'on le fasse immédiatement suivre par ces mots, *quelqu'un*, *quelque chose* : je vois que *desirer*, *repousser*, sont actifs, parceque je comprend qu'on peut dire, *desirer quelque chose*, *repousser quelqu'un*, &c.

Tout verbe actif veut après lui un *objectif* qui régime, à moins qu'il ne soit pris dans un sens indéfini.

Et lorsque contre vous il m'a fait *entreprendre* :

Corneille dans *Héraclius*.

» Ce verbe *entreprendre* est actif, & veut ici absolu-
» ment un régime. C'est parler très bien que de dire : *je*
» *sais méditer*, *entreprendre* & *agir* ; parcequ'alors entre-
» prendre, méditer ont un sens indéfini. Il en est de
» même de plusieurs verbes actifs qu'on laisse alors sans
» régime : *il avoit une tête capable d'imaginer*, *un cœur*
» *fait pour sentir*, *un bras pour exécuter*. Mais j'exécute
» contre vous, j'entreprends contre vous, j'imagine
» contre vous, n'est pas françois : pourquoi ? Parceque
» ce défini *contre vous* fait attendre la chose *qu'on ima-*
» *gine*, qu'on exécute & *qu'on entreprend*. Vous ne vous

» êtes pas expliqué : voyez comme tout ce qui eſt régle » eſt fondé ſur la nature. *M. de Voltaire.*

M. l'Abbé d'*Olivet* fait une autre remarque ſur le régime des verbes actifs, à l'occaſion de ce vers de *Racine* dans *Bajazet* :

Ne vous informez point ce que je deviendrai,

» Il faudroit, dit-il, *ne vous informez point de ce que je* » *deviendrai* : & pourquoi le faudroit-il ? parce qu'aucun » verbe ne peut avoir deux régimes ſimples, quoique » pluſieurs verbes puiſſent avoir deux régimes, l'un ſim- » ple, l'autre particulé » (c'eſt-à-dire qui renferme une particule, comme il l'explique ailleurs).

» *Racine* dit : *ne vous informez point ce*, c'eſt-à-dire » la choſe que je deviendrai. Alors *vous* & *ce* ſont deux » régimes ſimples ou deux accuſatifs comme on parle- » roit en latin ». Or nous poſons pour principe qu'il n'y a point de verbes qui puiſſent avoir tout à la fois deux régimes ſimples. Mais ſi je dis, *ne me demandez point ce que je deviendrai*, ma phraſe eſt correcte, parcequ'il y a pluſieurs verbes du nombre deſquels eſt *demander*, qui ſouffrent le régime ſimple & le particulé. Or *me* eſt ici pour *à moi*, & parconſéquent régime particulé ; de ſorte que *demander* n'a qu'un régime ſimple qui eſt *ce*.

Je ne doute point, ajoute-il, que l'anatomie de ces phraſes ne déplaiſe au plus grand nombre des lecteurs ; mais il faut paſſer au travers des épines, pour arriver aux riantes prairies de l'éloquence, ou ſur les monts eſcarpés de la poéſie.

ADJECTIF. Se dit de ce qui s'ajoute à autre choſe. Nous avons des noms adjectifs dont nous allons parler ; & des verbes adjectifs dont il faut dire un mot.

Un *verbe adjectif* eſt celui dans la ſignification duquel il y a un attribut, une action ajoutée à l'affirmation qui en fait l'eſſence : ainſi tous les verbes ſont adjectifs excepté le verbe ſubſtantif *être* ; puiſque celui-ci eſt le ſeul qui ne marque & n'exprime que l'affirmation ſeule.

Les verbes adjectifs ſe diviſent en ſix claſſes, celle des *verbes actifs*, celle des *verbes paſſifs*, celle des *verbes neutres*, celle des *verbes réfléchis*, celle des *verbes réciproques*,

réciproques, & celle des *verbes impersonnels* : voyez *les articles* ACTIF ; PASSIF ; NEUTRE ; RÉFLÉCHI ; RÉCIPROQUE.

Voyez auſſi l'article SUBSTANTIF, où la différence du verbe ſubſtantif & du verbe adjectif eſt plus développée.

Le *nom adjectif* eſt un nom, ou une partie d'oraiſon, qui modifie l'idée du ſubſtantif auquel il eſt joint, par l'expreſſion de quelque qualité qu'il lui attribue. Quand je dis, *homme ſage*, *homme* eſt un nom ſubſtantif qui me préſente un objet comme diſtingué & détaché de tout autre ; *ſage* eſt un nom qui lui eſt uni, & qui le modifie, qui en rend l'idée plus complette, plus riche, qui le particulariſe par la qualité de ſageſſe ; qualité que ce nom *ſage* exprime, mais qu'il exprime en l'attribuant au ſubſtantif, *homme* : *ſage* eſt donc un adjectif.

L'adjectif differe du ſubſtantif, en ce que celui-ci préſente toujours ſon objet comme iſolé, & ayant une exiſtence diſtinguée & indépendante de celle des autres êtres ; au lieu que celui-là ne peint l'objet de ſon expreſſion, que comme modifiant & qualifiant un autre objet principal auquel il eſt aſſujetti, dont il eſt dépendant, & avec lequel il ne fait qu'une même choſe.

Le ſubſtantif dénomme un être ; l'adjectif ajoute à cette dénomination la propriété d'être tel.

Il eſt auſſi aiſé de marquer la différence qui ſe trouve entre l'adjectif & l'adverbe, ou toute autre partie d'oraiſon. L'adverbe exprime une maniere d'être, une qualité, un rapport auſſi bien que l'adjectif ; mais c'eſt par une expreſſion qui n'eſt ſuſceptible d'aucune variation ſoit pour les genres, ſoit pour les nombres : auſſi l'adjectif n'eſt fait que pour accompagner les ſubſtantifs dont il prend (ſi l'on peut parler ainſi) la livrée, les couleurs ; tandis que l'adverbe ne ſert principalement qu'à modifier les verbes, les participes, & quelquefois les adjectifs ; mais jamais les ſubſtantifs. Nous répéterons à ce propos, ce qu'on ne peut trop dire ; que ce n'eſt point la différence des objets exprimés qui conſtitue les différentes claſſes des mots ; mais la différente maniere dont les mots expriment leur objet, & leurs différents emplois. Ainſi *humanité*, *humain*, *humainement*,

expriment la même qualité, le même objet : mais on voit par tout ce que nous avons dit, que le premier eſt ſubſtantif, le ſecond adjectif, & le troiſieme adverbe.

Il y a autant de ſortes d'adjectifs, qu'il y a dans les êtres de manieres d'être, de qualités réelles ou poſſibles, & de rapports que notre eſprit y peut appercevoir ou imaginer. Si toutes ces qualités dont les idées des objets ſont revêtues dans notre eſprit, ſont des qualités qui exiſtent réellement ou qui puiſſent réellement exiſter dans la nature de ces objets; alors les adjectifs deſtinés à énoncer ces qualités, ſe nomment *adjectifs phyſiques*. Mais ſi ces qualités n'ont rien de réel dans les objets, ſi elles ne ſont que le réſultat des vues de notre eſprit, que des rapports extérieurs aux objets, étrangers même à leur nature; alors les adjectifs qui les expriment ſont nommés *adjectifs métaphyſiques*.

Des exemples rendront cette matiere plus intelligible. En ſuppoſant que les différentes ſurfaces d'un corps ſe réduiſent à quatre qui ſoient égales entr'elles, je dis que ce corps eſt quarré; *quarré* exprime donc une diſpoſition des différentes ſurfaces de ce corps; il en peint l'état réel & phyſique; *quarré* eſt un adjectif phyſique. Il faut en dire autant de toutes les qualifications que nous donnons aux êtres phyſiques pour exprimer les impreſſions qu'ils font ſur nos ſens; comme *blanc*, *noir*, *coloré*, &c. pour les yeux; *doux*, *amer*, *aigre*, &c. pour le goût; *odoriférant*, *fétides*, &c. pour l'odorat; *dur*, *mou*, *ſec*, &c. pour le tact; & pour l'oreille, *grave*, *aigu*, &c. Mais quand je conſidere un objet non pas ſeulement tel que mes ſens me le préſentent, mais comparé à un autre objet; ſoit que tous les deux ſoient phyſiques ou métaphyſique, ou que l'un ſoit d'une eſpece & l'autre de l'autre; alors je lui trouve des rapports avec le ſecond objet auquel je le compare; par exemple, je vois qu'un homme ſe ſert beaucoup d'un meuble, & je dis que ce meuble lui eſt utile; *utile* eſt donc un adjectif qui n'exprime rien qui ſoit phyſiquement dans le meuble; c'eſt donc un adjectif métaphyſique. Il en eſt de même de tous ceux qui expriment quelque reſſemblance ou différence; de ceux qui marquent la poſſeſſion; de tous ceux qui font connoître l'ordre numéral, ou de tous les noms de nombre

comme ; *quatre*, *cinq*, *quatrieme*, *cinquieme*, &c.

Cette premiere distinction sert bien plus au Philosophe qui veut rapprocher nos expressions des opérations de notre esprit, qu'au Grammairien qui ne cherche que les loix de ces expressions ; celui-là n'examine le langage qu'autant qu'il le faut pour l'éclairer & diriger sa philosophie ; celui-ci n'analyse qu'autant qu'il le faut pour s'assurer des régles du langage. Le but de l'un étant si différent de celui de l'autre, il ne faut pas être surpris s'ils prennent chacun une route différente. Nous n'avons fait cette remarque que pour nous justifier de ce que nous insistons si peu sur cette division des adjectifs, que quelques Auteurs Grammairiens ont développée fort au long. Nous en allons reprendre une autre peut-être moins philosophique, mais plus grammaticale, non-seulement en ce qu'elle nous servira beaucoup pour les détails, mais aussi en ce qu'elle est tirée de l'analogie des différents adjectifs, avec les autres espéces de noms.

De tous les adjectifs en général, les uns qualifient en exprimant un attribut inhérent & permanent dans l'objet, soit que cet attribut soit fondé sur la nature de la chose, sur sa forme, sur sa situation ou sur son état ; tels sont, *bon*, *utile*, *beau*, *simple*, *rond*, *blanc*, *externe*, *précédent*, *différent*, *semblable*, &c ; ce sont ceux d'où se forment la plûpart des substantifs abstractifs, comme *bonté*, *utilité*, *beauté*, *simplicité*, *rondeur*, *blancheur*, &c ; & c'est à cause de cette génération des noms abstractifs, que nous appellerons les adjectifs de cette premiere classe, *adjectifs nominaux*.

Il en est d'autres qui qualifient par un attribut d'événement, en exprimant une qualité accidentelle & survenue à l'objet, une qualité qui paroît être l'effet d'une action qui se passe ou qui s'est passée dans la chose ; comme, *caressant*, *obligeant*, *glissant*, *recherché*, *détesté*, *noirci*, *embelli*, &c. Ceux-ci tirent leur origine des verbes, soit de l'un, soit de l'autre des deux participes ; ainsi nous sommes fondés à les nommer *adjectifs verbaux*.

D'autres ne qualifient qu'autant qu'ils expriment l'ordre numéral des objets ; tels sont *un*, *deux*, *trois*, *qua-*

tre, premier, ſecond, troiſieme, quatrieme, &c: nous les appellerons *adjectifs numéraux*.

Il en eſt qui ne qualifient que par un attribut de rapport perſonnel, qui marque la dépendance, la liaiſon & ſur-tout la poſſeſſion: nous les avons déja nommés ailleurs *adjectifs poſſeſſifs*. Tels ſont *mon, ma, notre, mien, tien, leur*, &c.

Nous ne croyons pas devoir prouver ici que ces adjectifs ne ſont point des pronoms après ce que nous en diſons au mot PRONOMS. Nous ajouterons ſeulement que Meſſieurs de Port-Royal nous paroiſſent trop ſeveres quand ils nous diſent qu'on ne peut dire *un mien ami*. On le dit bien encore dans le ſtyle badin; mais ils avoient à prouver que *mien* ne peut marcher avec ſon ſubſtantif, puiſque ſelon eux il n'eſt deſtiné qu'à le remplacer: voilà ſans doute la cauſe de leur ſévérité dans cette décision générale. Ils auroient dû néanmoins ſentir qu'en convenant que cette façon de parler *un mien ami* avoit été autrefois d'uſage, c'étoit prouver que *mien* n'eſt pas eſſentielement pronom, qu'il ne l'eſt que par accident, & alors ils n'auroient plus eu qu'un pas à faire pour remarquer qu'il ne devient pronom qu'en prenant l'article, que c'eſt cet article qui lui en donne le caractere; mais que par lui-même il n'eſt que pur adjectif poſſeſſif.

D'autres enfin ne qualifient qu'en marquant une quotité vague & non déterminée; tels que, *quelque, pluſieurs, tout, nul, aucun*; ou en marquant une ſimple indication ou préſentation, comme *ce, cet, chaque, quel, tel, certain*, &c. On voit que tous ceux-ci ne ſont autres que ceux des différents pronoms qui peuvent appartenir aux adjectifs en ſubiſſant à-peu-près les mêmes loix: ainſi nous les nommerons *adjectifs pronominaux*.

L'adjectif étant fait pour qualifier le ſubſtantif, & ne préſenter avec lui qu'un ſeul objet, &, pour ainſi dire, qu'une ſeule idée; comme d'ailleurs il eſt bien rare qu'il n'y ait dans une phraſe qu'un ſeul ſubſtantif réellement exprimé, ou remplacé par quelqu'autre terme qui en tienne lieu; & plus rare encore qu'un même adjectif ne puiſſe également être attribué à une foule de ſubſtantifs

différents, il a été nécessaire d'établir des regles pour la construction des uns avec les autres ; regles que doivent suivre tous ceux qui parlent, s'ils veulent être entendus ; regles suffisantes pour faire connoître aux auditeurs ou aux lecteurs, quel est le nom substantif auquel tel adjectif est destiné dans une phrase.

La premiere de ces regles que l'usage a en effet établies, c'est que l'adjectif doit se conformer à son substantif quant au genre & au nombre. L'adjectif ne peut par lui-même avoir que de l'indifférence pour quelque genre ou quelque nombre que ce soit ; puisqu'il ne peint & ne dénomme aucun objet précis & réel, il n'en peint ni n'en dénomme un ni plusieurs qui soient de l'espece des mâles, ni de celle des femelles ; ce seroit réunir les contradictoires : un adjectif n'est donc en lui-même, ni masculin, ni féminin, ni singulier, ni pluriel ; mais il est fait pour accompagner, servir & qualifier des noms qui dénomment des objets réels & précis. Il doit donc se conformer à ces noms au moins dans les choses essentielles ; si le substantif marque un genre, l'adjectif doit aussi en avoir le caractere ; celui-ci ne peut rester au singulier, si celui-là est un nom pluriel : voilà donc les adjectifs condamnés à subir différentes variations dans leurs terminaisons, selon les circonstances & le génie de la langue.

Une autre regle est celle qui ordonne de la place que l'adjectif doit occuper relativement à son substantif : savoir, si, & quand l'un doit être avant ou après l'autre ; si quelques mots, & quels mots peuvent quelquefois se placer entre deux.

L'article qui annonce la dénomination qui le suit, doit encore avoir des rapports singuliers avec l'adjectif ; il faut les marquer par des loix établies.

Le nombre infini de nuances différentes que nous pouvons donner à nos pensées ; le petit nombre d'expressions que nous avons en comparaison du nombre toujours croissant des idées que nous pouvons avoir à exprimer ; la variété des vues de l'esprit ; en un mot, mille raisons nous forcent souvent d'employer les adjectifs, de maniere qu'ils semblent en perdre le caractere pour aller se confondre dans la foule ou des substantifs, ou des adverbes ;

autre ſource de remarques utiles dans la Grammaire.

Enfin, les adjectifs exprimant des qualités dont chacune peut ſe trouver en même tems dans des objets différents, on peut comparer ces objets relativement à une de ces qualités, meſurer, pour ainſi dire, la doſe que chacun d'eux en contient, la trouver plus forte dans l'un que dans l'autre; delà les degrés de comparaiſon : *voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

Voilà ce que nous avons ici principalement à conſidérer, & nous allons entrer dans ce vaſte champ, en commençant par les genres; mais ayant ſoin par-tout d'abréger autant que nous le permettront le ſoin d'être clair, & l'attention à ne rien omettre de ce qui paroîtra néceſſaire.

Genre.

La premiere terminaiſon de l'adjectif, celle avec laquelle on le trouve, par exemple, dans les Dictionnaires, déſigne le genre maſculin; le féminin ſe forme du maſculin, comme nous le dirons. Tous les adjectifs ont pour premiere terminaiſon, ou un *e* muet, ou une autre voyelle, ou une conſonne; & pour ſeconde terminaiſon, ils ont toujours un *e* muet : ainſi ceux qui ont l'*e* muet au maſculin, n'ont que cette ſeule terminaiſon, & par conſéquent ſont de tout genre, ou plutôt n'en déſignent par eux-mêmes aucun, ſe trouvant toujours les mêmes, ſoit auprès d'un ſubſtantif maſculin, ſoit auprès d'un féminin : tel eſt le mot *ridicule* qui dénote un homme ou une femme à qui on peut reprocher le défaut qu'on nomme le *ridicule*, mais qui ne dit pas plutôt que l'on parle d'un homme, qu'il ne dit qu'on veut parler d'une femme; auſſi dit-on, *un homme ridicule*, *une femme ridicule*. Ainſi nous n'avons rien à dire touchant le genre de ces adjectifs, dont la premiere terminaiſon eſt un *e* muet; tels que ſont, *volage*, *fidele*, *facile*, *timide*, *rouge*, *riche*, *prude*, *âcre*, *aimable*, *ordinaire*, *dixieme*, &c. *Maître* n'eſt que maſculin, & fait au féminin *maîtreſſe*; mais on le regarde ſouvent comme ſubſtantif, & ſouvent il en fait les fonctions : il en eſt de même de *prince* qui fait *princeſſe* au féminin, de *prophète*, *prophéteſſe*, *traître*, *traîtreſſe*, &c.

Les adjectifs, dont la premiere terminaiſon eſt une

voyelle autre qu'un *e* muet, forment la terminaiſon du genre féminin, en ajoutant ſeulement un *e* muet à leur derniere voyelle : *enchanté*, *enchantée* au féminin ; *débauché*, *débauchée*, *poli*, *polie*, *bourru*, *bourrue*, *bleu*, *bleue*, &c. Cette regle n'a pour exception que *favori*, qui fait *favorite*, ſi l'on ne compte point les ſyllabes nazales parmi les voyelles ; car ſi on les prend pour de ſimples voyelles, on trouvera que le nombre des exceptés égale à-peu-près le nombre de ceux qui ſuivent la regle : nous marquerons les exceptions, après que nous aurons obſervé que tous perdent leur ſon nazal au féminin par l'acquiſition d'un *e* muet ſeul, comme *commun*, *commune*, *vain*, *vaine*, *plein*, *pleine*, *fin*, *fine*, &c. Dans le féminin de tous ces noms, la ſyllabe qui étoit nazale au maſculin, devient pure.

Les adjectifs terminés au maſculin par *an*, *ien*, *on*, outre l'addition de l'*e* muet, doublent encore à leur féminin la conſonne qui les terminoit au maſculin, comme *payſan*, *payſanne*, *chrétien*, *chrétienne*, *bon*, *bonne*, *fripon*, *friponne*, &c.

Benin fait *benigne*, & *malin*, *maligne*.

Les adjectifs poſſeſſifs *mon*, *ton*, *ſon*, ont à leur féminin *mon*, *ton*, *ſon*, ſi le nom qui ſuit commence par une voyelle ou par un *h* non aſpiré, comme *mon ame*, *mon héroïne*, *mon inconſolable mere* : mais ſi le nom ſuivant commence par un *h* aſpiré ou par une conſonne, les féminins de ces trois adjectifs ſeront *ma*, *ta*, *ſa* ; *ta ſœur*, *ſa fille*, &c. Cette différence de terminaiſons devant des mots de même genre, pourroit ſe juſtifier par de fortes raiſons, quand même ce ſeroit une violence faite à la regle : mais qu'on ſe ſouvienne bien qu'une langue a exiſté avant ſes regles ; que celles-ci dépendent de celle-là ; & que ſi elles ſe contrediſent, ce ſont les regles qui ſont fauſſes. Jamais la langue ne péche.

Tous les adjectifs qui finiſſent au maſculin par une conſonne autre que *m*, *n*, font leur terminaiſon feminine en ajoutant un *e* muet à leur derniere conſonne ; *blond*, *laid*, *grand*, *dur*, *gris*, *ſavant*, *prompt*, *haut*, *fort*, *froid*, *babillard*, *fatal*, *vil*, ſont autant de maſculins, qui donnent au feminin, ainſi qu'une infinité d'autres l'*é* muet ajouté à leur terminaiſon maſculine,

comme *blonde*, *laide*, *grande*, *dure*, *grise*, *savante*, &c.

Cette regle eſt celle qui ſouffre le plus d'exceptions : nous allons les ſuivre. Les adjectifs qui finiſſent par un *c*, forment leur féminin de deux manieres, dont aucune n'eſt conforme à la regle : les uns ajoutent *he* au *c*, comme *franc*, *franche*, *blanc*, *blanche*, *ſec*, *ſeche* ; d'autres changent le c en *que*, comme *public*, *publique*, *turc*, *turque*, *caduc*, *caduque* : *grec* conſerve au féminin le *c* avant le *que*, *grecque* : *crud*, ſignifiant qui n'eſt pas cuit, fait au féminin *crue*, *gentil*, *gentille*.

Les adjectifs dont le maſculin finit par un *f*, changent au féminin cette conſonne forte en ſon articulation foible qui eſt *v*, & y joignent l'*e* muet ; *vif*, *vive*, *neuf*, *neuve*, *veuf*, *veuve*, *captif*, *captive*, *oiſif*, *oiſive*, *chétif*, *chétive*, *abuſif*, *abuſive*, *tardif*, *tardive*, &c.

Ceux qui finiſſent par un *g*, prennent au féminin un *u* euphonique pour conſerver devant l'*e* muet l'articulation ferme, comme *long*, *longue*.

Ceux en *el*, *eil*, *as*, *ol*, *ul*, *os* & *ot*, redoublent la conſonne finale avant l'*e* muet de leur féminin, comme *bel*, *belle*, *naturel*, *naturelle*, *cruel*, *cruelle*, *vermeil*, *vermeille*, *fol*, *folle*, *nul*, *nulle*, *bas*, *baſſe*, *gras*, *graſſe*, *gros*, *groſſe*, *net*, *nette*, *ſot*, *ſotte*, *bigot*, *bigotte*, *pareil*, *pareille*, *vieil*, *vieille* ; *mat* fait *matte*, il eſt le ſeul en *at* qui double la conſonne : *complet* fait *complete*, *diſcret*, *diſcrete*, *inquiet*, *inquiete*, *replet*, *replete*, *ſecret*, *ſecrete*, *eſpagnol*, *eſpagnole* ; &c. *dévot* fait *dévote*, & *ſuſpect* fait *ſuſpecte* ; *épais* fait *épaiſſe*, & *frais* fait *fraiche*, *exprès* fait *expreſſe*, *ras* fait *roſe*, *diſſous*, *abſous*, font *diſſoute*, *abſoute*.

La plupart des adjectifs en *eur* font *euſe* au féminin, comme *trompeur*, *trompeuſe*, *chanteur*, *chanteuſe*, *railleur*, *railleuſe*, &c. D'autres changent *eur* en *rice*, *acteur*, *actrice*, *tuteur*, *tutrice*, *diſſipateur*, *diſſipatrice*, *protecteur*, *protectrice*, &c. D'autres encore en *reſſe*, *vengeur*, *vengereſſe*, *pécheur*, *péchereſſe*, *enchanteur*, *enchantereſſe*, *demandeur*, *défendeur*, *demandreſſe*, *défendreſſe* en termes de Palais, &c. Et les autres en *eure*, comme *meilleur*, *meilleure*, *majeur*, *majeure*, *mineur*, *mineure*, *ſupérieur*, *ſupérieure*, *inférieur*, *infé-*

rieure, *prieur*, *prieure*; ou bien ils n'ont point de terminaiſon feminine, comme *auteur*, *vainqueur*, &c.

Ceux qui ſont terminés par un *x*, changent cette lettre en *ſe*, *courageux*, *courageuſe*, &c. *Roux* & *faux*, font *rouſſe* & *fauſſe*. *Doux* fait *douce*; *vieux* fait *vieille*. *Fat* n'eſt point une épithete de femme; ainſi il n'a point de féminin. Quelques noms en *ou*, ou en *eau* font *olle*, *elle*; comme *fou*, *mou*, *folle*, *molle*; *beau*, *nouveau*, *belle*, *nouvelle*. La raiſon en eſt que ces quatre noms faiſoient autrefois au maſculin *fol*, *mol*, *bel*, *nouvel*: & quand le nom ſuivant commence par une voyelle ou par un *h* non aſpiré, on ſe ſert encore du premier & des deux derniers; *voilà un bel homme. Il eſt entraîné par un fol amour: il va prendre un nouvel établiſſement. Fou*, *beau*, *nouveau*, ne s'emploient donc que quand leurs ſubſtantifs ſont maſculins, & qu'ils ſont ſuivis par une conſonne. Pour *mol*, il eſt vieux, on ne l'emploie plus; il en eſt à peu près de même de *vieil* qu'on ne prend plus guere que dans le ſtyle aſcétique: *il faut dépouiller le vieil homme*.

Pluſieurs noms vrais adjectifs, ou employés comme tels, n'ont point de terminaiſons feminines: tel eſt *pluſieurs*, qui ne prend jamais l'e muet: on dit, *pluſieurs femmes*, comme *pluſieurs hommes*. Il faut en dire autant de l'adjectif poſſeſſif *leur*: *leur honneur demandoit un meilleur uſage de leur autorité*.

Tous les noms de nombre, qui ſont adjectifs, & qu'on appelle les uns *abſolus* ou *cardinaux*, les autres *ordinaux*, n'ont chacun qu'une ſeule terminaiſon pour les deux genres: ainſi *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *dix*, *vingt*, *cent*, *mille*, &c. qui ſont cardinaux; *deuxieme*, *troiſieme*, *quatrieme*, *cinquieme*, *dixieme*, &c. qui ſont ordinaux, ſont tous également maſculins & feminins, ſans recevoir aucun changement: on dit, *vingt hommes*, *vingt femmes*; *le troiſieme de vos fils*, *la troiſieme de vos filles*. Il faut excepter ici *un*, *premier* & *ſecond*, qui font au feminin, *une*, *premiere* & *ſeconde*.

La plûpart des noms de profeſſions & d'état, comme *roi*, *philoſophe*, *peintre*, *ſoldat*, &c. n'admettent qu'une ſeule terminaiſon, & de plus ne ſe qualifient qu'au maſculin, quoiqu'ils ſoient de vrais adjectifs: la raiſon ſans

doute en eſt qu'ils n'ont été inventés d'abord que pour les hommes, puiſque ce ſont preſque toujours les hommes qui exercent ces profeſſions, à qui tel état appartient : on dit *un roi*, & jamais *une roi* ; quoiqu'on puiſſe dire, *Marie Thérese eſt roi*. Comme les noms de cette eſpece ſe prennent ſouvent ſubſtantivement, il arrive auſſi que ſouvent ils ont avec eux des qualificatifs, ou autres adjectifs : or, ſi ces noms de profeſſions ſont attribués à une femme, les adjectifs qui les accompagneront ſuivront-ils le genre feminin, comme la raiſon ſemble le demander, ou reſteront-ils maſculins, comme leur premiere inſtitution & leur plus fréquent emploi ſemblent l'exiger ? Dira-t'on, *Marie Thérese eſt un grand roi ? Cette femme eſt un peintre très habile ; elle fut dans ſa jeuneſſe un ſoldat courageux ?* Ou bien faut-il dire, *une grande roi, une peintre habile, une ſoldat courageuſe ?* Le ſeul prononcé de ces mots feminiſés choque trop, pour qu'on en croie l'uſage tolérable : la premiere façon bleſſe moins, & l'on doit ſans doute la préferer à l'autre dans les occaſions qui ne laiſſent que le choix : car ſi l'on peut tourner la phraſe autrement, ſans longueur & ſans obſcurité, que le ſtyle le permette, on doit plutôt le faire & dire ; par exemple, *Marie Thérese eſt roi ; elle en a toutes les grandes qualités. Cette femme eſt peintre par état, & même on la dit très habile. Elle fut ſoldat dans ſa jeuneſſe, & montra beaucoup de courage*, &c. Il eſt auſſi beaucoup de noms de cette eſpece qui ont leur feminin différent de leur maſculin, comme *boulanger, boulangere ; marchand, marchande ; perruquier, perruquiere ; pâtiſſier, pâtiſſiere ;* &c. Pour peu qu'on y prenne garde, on verra qu'en général ce ſont les noms des profeſſions qui ſont exercées par des femmes, plus ſouvent que les autres : c'eſt auſſi ſans doute pour la même raiſon que *philoſophe* ſouffre auſſi depuis quelque tems des adjectifs feminins ; *elle fait la philoſophe : je ne penſe pas que la vraie philoſophie puiſſe être moins utile aux femmes qu'aux hommes ; mais je remarque que la plûpart de celles qui s'en mêlent ne ſont que très mauvaiſes philoſophes, ſans en devenir meilleures femmes.*

Nous ne penſons pas qu'il ſoit néceſſaire de marquer

ici la différence d'une reine à une femme roi : on sent que le premier de ces deux noms ne diroit pas assez pour l'exemple où nous nous sommes servis de l'autre.

On sait aussi sans doute, du moins nous le disons ailleurs, *voyez* PARTICIPE, que les adjectifs verbaux terminés en *ent* ou *ant*, prennent l'e muet au feminin, comme *plaisant homme*, *femme plaisante*; *carressant*, *carressante*, &c. quoique le participe présent d'où ils sont tirés, ne change jamais sa terminaison; *cette femme carressant tout le monde, comme elle fait, doit plaire sans être aimée.*

Nombre.

Nous avons ici deux regles générales; la premiere que tous les adjectifs ont un singulier & un pluriel; la seconde que leur pluriel soit masculin, soit feminin, se forme par l'addition d'un *s* au bout de la terminaison masculine ou feminine de leur singulier. Ainsi *bon*, *bonne*, *dixieme*, *grand*, *grande*, *mien*, *mienne*, *cruel*, *cruelle*, &c. font *bons*, *bonnes*, *dixiemes*, *grands*, *grandes*, *miens*, *miennes*, *cruels*, *cruelles*, &c. Mais ces deux regles ont des exceptions : quelques adjectifs n'ont point de pluriel, d'autres n'ont point de singulier : il en est qui marquent leur pluriel par un *z* au lieu d'un *s*; d'autres par un *x* : quelques-uns même changent d'autres lettres encore, & quelques autres n'en changent & n'en prennent point : reprenons.

Austral, *boréal*, *conjugal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *littéral*, *naval*, *pastoral*, *trivial*, *venal*, *canonial*, *paschal*, *pectoral*, & quelques autres adjectifs en *al*, n'ont point de pluriel masculin, quoiqu'ils en ayent un feminin, comme *terres australes*, *heures canoniales*, *rencontres fatales*, *chansons triviales*, *poésies pastorales*, &c.

Tous les noms de nombre qu'on appelle cardinaux n'ont point de singulier, non plus que l'adjectif *plusieurs*. Il seroit absurde qu'un nom dont l'office est de marquer *pluralité*, pût n'indiquer qu'un seul être : ainsi *deux*, *dix*, *vingt*, *cent*, &c. sont toujours au pluriel. *Deux hommes*, *dix ans*, *vingt jours*, &c. on sent bien que *un* est ici excepté.

Les adjectifs qui sont terminés au singulier par un

é aigu, prennent au pluriel masculin, selon quelques Auteurs, un *z* au lieu d'un *s*, & alors l'*é* n'a pas besoin d'être accentué ; le *z* supplée cet accent par lui-même : *démonté, démontez ; des équipages démontez*, &c. mais cet usage est condamné par la plus grande & la plus saine partie des Grammairiens, qui sont encore autorisés en cela par la pratique du plus grand nombre des Auteurs.

Les adjectifs terminés au singulier en *au*, font leur pluriel masculin en y ajoutant un *x*, comme *beau, nouveau, beaux, nouveaux* : les singuliers *bel, nouvel*, n'ont pas d'autres pluriels masculins que ces deux ci, comme *fol, vieil*, n'en ont pas d'autres que ceux de *fou, vieux*.

Fou & *mou* font au pluriel *fous* & *mous* selon la regle générale, ainsi que *bleu* qui fait *bleus*. Ceux des adjectifs en *al* qui ont un pluriel masculin, le forment en changeant *al* en *aux* : comme *rural, royal, nuptial*, &c. *ruraux, royaux, nuptiaux*, &c.

Les adjectifs possessifs *mon, ton, son*, ont au pluriel tant pour l'un que pour l'autre genre, *mes, tes, ses* : *notre, votre*, font *votres, notres*, quand ils servent dans les phrases où un seul diroit, *miens, miennes, tiens, tiennes*, comme ces livres sont les nôtres, ceux-là sont les vôtres : si un seul homme parloit de lui-même, il diroit, *ces livres sont les miens ; ceux-là sont les tiens*, s'il ne parloit qu'à un seul ; mais dans les cas où ce seul interressé diroit, *ce sont là mes livres, voici tes brochures*, plusieurs devroient dire, *voici nos livres, voilà tes brochures*, &c. *notres, votre*, ont donc pour pluriel de l'un & de l'autre genre, *nos, vos*, quand ils sont joints à leurs substantifs.

Les adjectifs pronominaux ont aussi bien des caprices pour la formation de leur pluriel : *celui* fait *ceux*, *cet* fait *ces* ; mais ils sont détaillés au mot PRONOMS. *Crud, nud* ou *nu*, font leur pluriel, *crus, nus* sans *d* ; *tout* fait *tous* : *caillou* fait *cailloux*, ou *caillous* : *pénitentiel* qui n'est plus en usage, fait *pénitentiaux* ; les *pseaumes pénitentiaux* : *universel* fait *universels*, selon la regle générale, quand il est adjectif, *quel siecle a vu des hommes universels ?* mais pris substantivement en terme

de philoſophie, il fait *univerſaux ; la thèſe des univerſaux a fait dans les ſiecles paſſés un grand ſujet de diſpute dans les écoles.*

Les adjectifs verbaux terminés en *nt*, prennent un *s* après leur *t*, ou à la place de cette derniere conſonne ; *careſſant*, *careſſants* ou *careſſans*, &c. l'uſage eſt partagé. Pour les participes d'où ces adjectifs ſont tirés, ils ne prennent point de terminaiſon plurielle non plus que de feminine, quoiqu'on les employe dans l'un & l'autre cas : *ces deux femmes craignant de le chagriner, l'ont perdu dès ſa jeuneſſe.*

Les adjectifs qui terminent leur ſingulier maſculin par un *s* ou par un *x*, ne ſouffrent aucun changement pour leur pluriel du même genre, comme *heureux, douloureux, concis, précis, las, bas*, &c.

Parmi les adjectifs de nombre cardinal, il y en a qui ſont toujours terminés par un *s* ou un *x*, comme *deux, trois, ſix, dix* : les autres ne prennent jamais le ſigne du pluriel, excepté *vingt & cent*, qui prennent un *s* lorſqu'ils ſont multipliés par un autre nombre qui les précede, & qu'ils ſont immédiatement ſuivis par leur ſubſtantif : ailleurs ils n'en prennent jamais. Ainſi l'on dit *quatre-vingts ans, trois cens hommes, ſix vingts chevaux, quatre cens livres*, &c. *quatre vingt deux pieds, trois cent cinquante livres.* Quelques Auteurs prétendent que *cent* s'écrit toujours *cents* ou *cens*, toutes les fois qu'il eſt multiplié par un autre nombre. Leur autorité eſt aſſez grave pour juſtifier ceux qui le feront ; mais elle ne paroît pas ſuffiſante pour condamner ceux qui en agiroient autrement. *Mille* qui ne prend jamais de *s*, ſi ce n'eſt quand il ſignifie certaines diſtances, comme on les meſure en Italie, *un mille, deux milles*, &c. devient nombre ordinal dans les dates, & s'écrit *mil ; l'an mil ſept cent ſoixante : millier* & *million* prennent un *s*, quand ils ſont multipliés par quelqu'autre nombre qui n'eſt pas *un : un millier, un million, deux milliers, deux millions*, &c. *monſieur, monſeigneur, madame*, font au pluriel, *meſſieurs, meſſeigneurs, meſdames.*

Quantes, n'a ni ſingulier ni maſculin ; il n'a lieu que dans cette ſeule phraſe ; *toutes & quantes fois.*

Construction avec le Substantif.

Nous n'annonçons ici la concordance de l'adjectif qu'avec le substantif; non pas qu'il ne puisse se trouver en des phrases où il ait d'autres loix à subir; mais parceque ces cas sont rares, & que les loix en sont développées au mot CONSTRUCTION.

Si l'adjectif est destiné à faire seul l'office d'objectif, ce qui n'arrive qu'après le verbe *être* & un petit nombre d'autres verbes; alors sa place est marquée à celle des objectifs ou de l'autre espece de régime dans laquelle il figure; du reste il conserve toujours & par-tout le genre & le nombre du substantif auquel il se rapporte: *les femmes deviennent rarement plus vertueuses en affichant la pruderie. Les armes sont journalieres: voyez* le mot CONSTRUCTION.

La loi de rendre l'adjectif conforme à son substantif pour le nombre & le genre, ne doit point paroître violée parcequ'il y a quelques façons de parler qui paroissent assez singulieres pour avoir donné de l'embarras à plusieurs Grammairiens. Quand on dit, *voilà une partie de votre tems perdu. Il laissa sur la place la moitié de ses gens morts. De la façon que j'ai dit, on a dû m'entendre*, &c. rien n'est contraire aux regles de concordance, parceque c'est *temps* & *gens*, & non pas *partie* ni *moitié* que *perdu* & *morts* qualifient. Ainsi *perdu* doit être au singulier masculin, & *morts* au pluriel du même genre, parce que leurs substantifs le demandent. Ces quatre mots, *partie de votre temps*, présentent un objet total, dans lequel l'idée dominante est celle de *tems*; c'est comme si l'on disoit, votre tems, non pas tout entier, mais dans une de ses parties. Or c'est ce *tems* ainsi considéré, c'est cet objet total, qui est *perdu*. Il en est de même du second exemple: les mots *partie* & *moitié* sont des noms abstractifs & métaphysiques qui ne peuvent seuls recevoir ces sortes de qualificatifs; il faut qu'un autre nom exprimé ou sous-entendu vienne à leur secours. Or ces autres noms qui sont modifiés & restreints par *une partie*, *la moitié*, sont ici exprimés; & puisqu'ils y sont les principaux personnages, & ceux que les autres mots qui les

accompagnent ne font que servir, il est juste que l'honneur de commander aux adjectifs leur appartienne.

La difficulté du troisieme exemple est sur ce que l'on écrit & l'on prononce, *que j'ai dit*, & non pas, *que j'ai dite* : cette derniere maniere seroit nécessaire, si le *que* étoit un relatif de *façon*, & qu'il fût l'objectif du verbe *dire* : mais il n'est ni l'un ni l'autre ; ce n'est qu'une conjonction placée pour lier *de la façon* avec *j'ai dit* : ce point est détaillé *à l'article* PRONOMS RELATIFS. Quand même ce *que* seroit relatif, il ne pourroit être objectif du verbe *dire* : car alors *que* se rapporteroit au mot *façon* ; or la façon dont on dit, n'est pas la chose même que l'on dit : & ce n'est que celle-ci qui peut être l'objet du verbe *dire* ; ainsi le relatif qui représenteroit dans cet exemple ces mots *de la façon*, ne pourroit jamais être l'objectif de ce premier verbe. Enfin si l'on vouloit placer un relatif après les trois premiers mots, il faudroit se servir du relatif *dont*, & non pas de *que* : d'où il suit que celui-ci dans notre phrase n'est ni relatif ni objectif, mais simple conjonction ; & que l'objectif n'étant point exprimé ni par lui-même ni par un pronom, le verbe doit rester au masculin ; & qu'on doit prononcer & écrire, *de la façon que j'ai dit*, &c. Tout ce raisonnement est si vrai, qu'on pourroit joindre au verbe son objet, sans ôter le *que*, & dire, *de la façon que j'ai dit les choses, on a dû m'entendre.*

On dit en termes de Chancellerie *des lettres royaux* ; mais ces deux mots sont à peu près regardés comme n'en faisant qu'un : ainsi on ne peut pas en conclure contre la nécessité constante de faire accorder l'adjectif en genre avec son substantif.

On dit aussi *la feu reine*, comme *le feu roi* ; *une demi mesure*, &c. mais ces mots *feu* & *demi*, sont aussi considérés comme des demi mots. On doit encore dire, *elle se fait fort* ; *ils sont demeurés court*, &c. mais *fort* & *court* peuvent passer là pour adverbe, ou pour ne faire qu'un mot avec *se faire*, *demeurer*. Les substantifs veulent quelquefois que leurs adjectifs les précedent, & d'autrefois qu'ils viennent à leur suite : voyons l'ordre & les loix de cette marche.

Les adjectifs possessifs & pronominaux vont toujours

avant la dénomination qu'ils qualifient : & s'il se trouvoit avec eux quelqu'autre adjectif qui dût précéder le substantif, ceux-là ne s'en laisseroient point prévenir ; ils gardent toujours la tête de toutes les qualifications. Ces regles sont sans exceptions. *Dans ces sociétés frivoles où nos jeunes Marquis étalent tous les jours avec complaisance & profusion leurs talens superficiels & méprisables ; souvent un homme de mérite qui à force de travailler à former son esprit, son cœur & ses mœurs, aura un peu négligé cette aisance du grand monde, & tous ces airs qui ne sont la plûpart que des airs éventés, se verra méprisé & sacrifié par toute la compagnie, à l'impertinente dicacité d'un ou deux étourdis, qui ne parlent beaucoup que parce qu'ils n'ont jamais pensé, & qui n'ont un extérieur plus élégant que le vôtre, que parceque la culture de leur ame n'a jamais occupé leur tems. Mien, tien, sien, notre, votre*, suivent la même regle, quand ils sont joints à un substantif ; mais l'usage est de ne plus employer les trois premiers qu'avec l'article *le*, qui marche avant eux : ce n'est plus qu'en style familier & burlesque qu'on dit, *cette culotte est mienne, & je prendrai ce qui fut mien où je le trouverai.*

Les adjectifs numéraux précedent toujours les substantifs génériques ; les individuels se font suivre par ceux du nombre ordinal. *Le premier homme fut le premier pécheur. C'est la cinquieme branche de la troisieme race de nos Rois qui est sur le trône. François II succéda à Henri II. Il est parti lui dixieme, je suis revenu moi onzieme : l'armée étoit de soixante & dix mille hommes ; ils tinrent campagne pendant neuf mois de l'année : au bout de ce tems-là l'ennemi les surprit, les défit & les dissipa dans l'espace de douze jours.* Il arrive quelquefois que ces adjectifs ne marchent qu'après le substantif générique ; c'est dans les citations : *au livre de la Genèse, chapitre premier, verset dixieme.* Quelquefois on emploie le nombre cardinal pour le nombre ordinal après les noms individuels : *Charles VII, fils de Charles VI. Louis XV, arriere-petit-fils & successeur de Louis XIV.* De même dans cette façon commune de marquer l'année ; *l'an mil sept cent soixante*, au lieu de dire, *la millieme septieme centieme soixantieme année*,

ce qui ſeroit d'une longueur & d'une rudeſſe inſupportables.

Dans ces occaſions le ſubſtantif reſte au ſingulier : mais il en eſt d'autres où il eſt toujours au pluriel, quoique le nom de nombre cardinal n'y faſſe que fonction de nombre ordinal ; c'eſt quand on dit, par exemple, l'heure qu'il eſt actuellement, ou qu'il étoit ou qu'il ſera dans un autre tems : *il eſt quatre heures* ; *il eſt ſix heures trois quarts. Il étoit deux heures & un quart*, &c. c'eſt-à-dire, *il eſt la troiſieme heure, il eſt la ſixieme heure & le troiſieme quart*, &c.

Lors même qu'on veut ſe ſervir du nombre ordinal, ſi l'on doit employer pluſieurs noms de nombre, le dernier eſt ſeul ordinal : on dit donc, *le quatre-vingt-dix-ſeptieme jour après ſa chûte* ; &c. Il faut bien remarquer que quand il y a de la ſorte des adjectifs du nombre cardinal avant un autre du nombre ordinal, celui-ci ne prend point d'*s*, ſi ceux qui le précedent ne le multiplient ; s'ils ſervoient à le multiplier, alors il lui faudroit un *s*, comme *ôtez trois cinquiemes ; ajoutez deux cinquiemes, quatre onziemes*, &c.

Dans la façon d'unir les adjectifs du nombre cardinal, pour n'en faire que comme un ſeul mot, on met toujours & avant *un*, après *vingt, trente, quarante, cinquante ; vingt & un ans, trente & un chevaux, quarante & un jours, cinquante & un hommes* : mais nous ne diſons pas, *vingt & deux, vingt & trois*, &c. on ne doit point y mettre d'&, mais cependant prononcer le *t* de *vingt*, comme s'il y avoit *vingte-deux, vingte-trois*, &c. Nous diſons, *ſoixante & un, ſoixante & deux, ſoixante & trois*, & ainſi de ſuite juſqu'à *quatre-vingt* ; alors nous rejettons abſolument l'&, & nous diſons, *quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux*, &c. ſans faire ſentir le *t*.

En général, pour ſavoir quand il faut ſe ſervir des noms du nombre cardinal ou du nombre ordinal, il n'y a qu'à obſerver ſi l'on a intention de dire ſeulement combien il y a de ces objets dont nous parlons, ou ſi nous voulons marquer le rang de quelques-uns par rapport aux autres. Dans le premier cas, on prend le nombre cardinal ; dans le ſecond, c'eſt l'ordinal qui figure : *ils étoient vingt hommes* ; je me ſers de *vingt*, & non pas de vingtieme,

parceque je ne prétends pas parler de l'ordre qui étoit entr'eux, mais ſeulement dire combien ils étoient. *Votre frere étoit le dixieme :* mon deſſein, ici, n'eſt pas de dire combien ils étoient, mais ſeulement de marquer le rang de votre frere par rapport aux autres ; ainſi je me ſers de *dixième*, & non pas de *dix*.

Les adjectifs verbaux viennent toujours après les ſubſtantifs qu'ils qualifient : cette regle eſt ſans exception pour ceux qui ſont formés du participe paſſé ; quelquefois, mais rarement ceux qui viennent du participe actif préſent, prennent le devant, comme ; *on eſt ſouvent bien trompé, quand on ſe fait de ſi riantes images des biens qu'on recherche. Le plus décidant perſonnage n'eſt pas toujours l'homme le plus inſtruit*, &c. Mais quelques exceptions particulieres n'empêchent pas la regle générale : *une ſurface applatie, une figure arrondie, du pain cuit, un cœur ſatisfait, une perſonne divertiſſante, une ſituation gênante, une paſſion dominante, un diſcours plaiſant, un état recherché, un deſir réprimé, un plaiſir enlevé, un fat puni*, &c.

Les adjectifs nominaux n'ont pas, à beaucoup près, autant de régularité entr'eux que ceux des autres claſſes. Ils ſuivent des loix différentes, ſelon les différentes manieres dont ils qualifient : il faut donc en ſuivre le détail. Ceux qui qualifient en déſignant une figure quelconque, ſe mettent après leurs ſubſtantifs : *une boule ronde, une table quarrée, une pyramide triangulaire, une tabatiere ovale, une pointe aiguë, une ligne droite, courbe, circulaire*, &c.

Ceux qui expriment les qualités ſenſibles, c'eſt-à-dire, les différentes couleurs, les goûts, les odeurs, les ſons, &c. ſuivent la même regle : *habit jaune, chapeau noir, poudre blanche, feuillages verds, étoffe griſe, bonnet blanc*, (& non pas *blanc bonnet*) ; *herbe amere, ſaveur âcre, vin doux, inſtrument ſonore, ton dur, voix harmonieuſe, viande tendre, mets liquide, chemin raboteux, raiſin ſec, tems froid, pays chaud, terrein humide, corps mou, jardin odoriférant, odeur ſuave*, &c.

Nous ne parlons ici que des adjectifs qui ſont originairement deſtinés à exprimer ces ſortes de qualités ; car ſi pour ſervir à cet emploi, on leur fait prendre un ſens

figuré, alors ils ne ſont plus ſoumis à la regle que nous venons de donner; ils en ſuivent d'autres : c'eſt ainſi qu'on dit; *mauvaiſe odeur*, *bon ragoût*, &c.

Les adjectifs nominaux qui marquent ou habitude de produire quelque effet, ou capacité de le faire, ou aptitude à en être ſoit la cauſe productrice, ſoit l'objet, enfin, qui naiſſent de quelque opération ou production d'effet, ceux-là ne marchent qu'à la ſuite de leurs ſubſtantifs : *homme actif*, *mot expreſſif*, *enfant naïf*, *coutume abuſive*, *lieu acceſſible*, *événement poſſible*, *bois combuſtible*, *mine riſible*, *objet viſible*, *corps malléable*, *courtiſans aſſidus*, *correſpondant exact*, *malheur accidentel*, *perſonne diſtraite*, *péché actuel*, *effort ordinaire*, *défaut journalier*, *propoſition illuſoire*, &c.

Ceux qui ont quelque rapport à l'exiſtence, & ceux qui expriment une qualité relative à la nature ou à l'eſpece d'un objet, ſuivent encore le même ordre : *plaiſirs imaginaires*, *douleurs réelles*, *deſirs néceſſaires*, *droits ſeigneuriaux*, *menſe abbatiale*, *ſtatuts canoniques*, *diſcipline eccléſiaſtique*, *charité chrétienne*, *profeſſion religieuſe*, *mot adverbial*, *nom adjectif*, *verbe anomal*, *pronom perſonnel*, *lettre anonyme*, *acte authentique*, *ſens littéral*, *ordre grammatical*, *expreſſion équivoque*, *diſcours concis*, *langage obſcur*, *mariage clandeſtin*, *loix fondamentales*, *valeur militaire*, *air cavalier*, &c.

On doit encore renvoyer après le ſubſtantif tous ceux qui marquent des noms de nations : *politique italienne*, *empire ottoman*, *bravoure angloiſe*, *mode françoiſe*, *accent gaſcon*, *cérémonies chinoiſes*, *beauté romaine*, *gravité eſpagnole*, *troupes pruſſiennes*, *muſique allemande*, *mœurs hollandoiſes*, *palatins polonois*, *ſoldats ſuédois*, &c.

Les adjectifs terminés en *ique* peuvent tous, & doivent la plupart ſe mettre après les ſubſtantifs : *ame pacifique*, *homme magnifique*, *raiſons politiques*, *circonſtances critiques*, *auteurs claſſiques*, *choſe unique*, &c.

Les adjectifs que les qualités morales ont produits, ſoit en bien, ſoit en mal, ne ſont point déterminés à l'une des deux places plutôt qu'à l'autre; ils précedent ou ſuivent leurs ſubſtantifs, ſelon le goût de l'orateur : tout ce que l'on doit faire à leur égard, c'eſt de conſulter

les circonſtances particulieres, parcequ'il en eſt quelquefois où l'adjectif le plus libre ſe trouve cependant fixé par l'uſage ; il faut auſſi voir ce qui ſied le mieux à la beauté du ſtyle, & préférer ce qui favoriſe la netteté, la force du ſens & l'agrément de l'oreille : en général, on dit donc ; *aimable homme* ; *homme aimable* ; *action admirable*, *admirable action* ; *ingratitude abominable*, *abominable ingratitude* ; *homme ſavant*, & *ſavant homme* ; *miniſtre prudent*, & *prudent miniſtre* ; *diſcours impertinent*, & *impertinent diſcours* ; *détour artificieux*, *artificieux détour* ; *domeſtique fidele*, *fidele domeſtique* ; *ſoldat cruel*, *cruel ſoldat* ; *habile chirurgien*, *chirurgien habile* ; *tendre mere*, & *mere tendre* ; *ſuprême félicité*, & *félicité ſuprême* ; *profond géometre*, & *géometre profond* ; &c.

Au reſte, on ne ſauroit trop le répéter, il n'y a peut-être pas une phraſe dans toute la langue, où il ſoit parfaitement égal & entierement indifférent de placer l'adjectif avant ou après le ſubſtantif : il y a toujours des differences ; & quelque délicates qu'elles ſoient, elles n'en ſont pas moins réelles. Dans une occaſion, tel mot doit être avant l'autre, qui devroit être après dans une autre circonſtance, ſoit à cauſe de la variété des ſons, ou de l'intérêt de celui qui parle, ou de la liaiſon des idées, &c. Mais cette diſcuſſion regarde plus le ſtyle que la grammaire ; ainſi nous n'en parlerons point ici : ſeulement nous allons marquer quelques adjectifs qui ſont conſacrés à être placés avant tel ſubſtantif & après tel autre : *action juſte*, *perſonne juſte*, *ame juſte* ; & *juſte prix*, *juſte colere*, *juſte défenſe* ; *action baſſe*, *ſalle baſſe*, *plancher bas* ; & *bas prix*, *bas Languedoc*, *baſſe Normandie*, &c.

Ceux des adjectifs métaphyſiques & moraux qui ſont les plus conſtants à ſe maintenir à la même place, ſont : *beau*, *bel*, *bon*, *mauvais*, *grand*, *petit*, *gros*, *ſaint*, *brave*, *jeune*, *vieux*, *vieil*, *cher*, qui marchent avant leur ſubſtantif : *grand parleur*, *petit étourdi*, *bon enfant*, *mauvais poëte*, *brave ſoldat*, *beau cheval*, *bel homme*, *ſainte femme*, *jeune héros*, *vieux miniſtre*, *cher ami*, *gros ballot*.

Il eſt cependant encore des circonſtances où ils cedent leur place ; comme lorſqu'ils ſont employés pour faire

comparaiſon, ou lorſqu'ils ſont réunis pluſieurs enſemble pour un détail de deſcription : comme *berger plus beau qu'Adonis ; capitaine auſſi grand que Céſar ; une femme belle, grande, jeune & vertueuſe ; une perſonne vieille, laide & petite*, &c.

Nous avons encore pluſieurs adjectifs qui forment un ſens très différent, ſelon qu'ils précedent ou qu'ils ſuivent le ſubſtantif. Dans le ſens moral, *cher* ſe met devant ; *cher ami :* dans le ſens littéral il eſt après, *repas cher. Un vrai fripon, une vraie fable*, c'eſt-à-dire, *réel. Un homme vrai, une nouvelle vraie*, c'eſt-à-dire, *un homme véridique, une nouvelle conforme à la vérité. Un galant homme*, c'eſt un homme droit, ouvert & bienfaiſant ; *un homme galant*, eſt un homme aſſidu auprès des femmes, & qui cherche à leur plaire. *Un pauvre homme* eſt ſans eſprit & ſans talents, *un homme pauvre* eſt privé des biens de la fortune. *Un honnête homme* a de la probité ; *un homme honnête* eſt poli. *Un vilain homme* eſt déſagréable par la figure, ou par la mal-propreté, ou par les manieres & les vices ; *un homme vilain* eſt un avare qui montre dans ſa dépenſe une épargne ſordide. *Une cruelle femme* ne ſe laiſſe point vaincre aux inſtances des hommes, ou tourmente elle-même par les inſtances les plus fortes ; *une femme cruelle* cherche à faire du mal par eſprit de vengeance, & ne redoute point alors les plus grands crimes. *Furieux animal*, eſt un animal d'une grandeur & d'une groſſeur prodigieuſe ; *animal furieux*, eſt un animal plein de férocité, ou terrible par ſa colere. *Une groſſe femme* eſt chargée d'embonpoint ; *une femme groſſe* eſt enceinte. *Une femme ſage* eſt exacte à remplir ſes devoirs ; *une ſage-femme* eſt une accoucheuſe. *Un plaiſant homme* eſt un original ; *un homme plaiſant* eſt un badin. *Une nouvelle certaine* eſt une nouvelle aſſurée ; *une certaine nouvelle* eſt une nouvelle indéterminée ; &c.

Quelquefois un ſubſtantif change lui-même de ſignification, ſelon qu'il a un adjectif ou un autre ; ainſi, *miſere humaine* s'entend des petiteſſes, des fautes, de la fragilité des hommes ; *miſere affreuſe* ſe dit d'une extrême pauvreté ; &c. *Mortel*, placé après ſon ſubſtantif, ſignifie qui eſt ſujet à la mort ; exemple : *durant cette vie*

mortelle : placé devant son substantif, il signifie *grand, excessif*; exemple : *Despreaux étoit le mortel ennemi de F..... Il y a trois mortelles lieues d'ici.* » Vaugelas, » dit M. d'Olivet, a fait une longue remarque qui a » pour titre *De l'adjectif devant ou après le substantif*, » où il déclare qu'après avoir bien cherché, il n'a point » trouvé que l'on puisse établir là-dessus aucune règle, » ni qu'il y ait en cela un plus grand secret que de con- » sulter l'oreille. « C'est un excellent avis pour qui sait en profiter : nous pouvons ajouter que l'usage est le principal maître.

Quand le substantif est après l'adjectif, ils ne peuvent être séparés que par des expressions adverbiales, ou par le régime de l'adjectif, ou par des conjonctions; encore ne le fait-on que dans des constructions figurées, dans des inversions : *voyez* les mots CONSTRUCTION & INVERSION; comme, *heureux & malheureux tour-à-tour, l'homme peut-il être toujours égal à lui-même? Dominé sans cesse par le desir de pénétrer l'avenir, peut-il être tranquille? Libre néanmoins & maître de sa volonté, ne pourroit-il pas en la réglant, n'en avoir plus que des biens à attendre?* Dans la construction naturelle, l'adjectif placé avant son substantif, n'en peut être éloigné qu'il ne soit pris substantivement : *le plus sage n'est pas toujours l'homme le plus recherché.*

Si le substantif est avant l'adjectif, ils peuvent avoir entr'eux le verbe *être*, ou quelqu'autre auquel le substantif serve de sujet, & l'adjectif d'objectif; comme, *l'homme est à lui-même son plus grand ennemi* : ils peuvent aussi y admettre des modificatifs liés au substantif, & des régimes de ce même nom principal; comme, *la vertu des femmes, souvent contraire aux desirs des hommes, paroît à ceux-ci un préjugé, & à celles-là un bien payé trop cher.*

Dans le tour grammatical de la langue, il l'on veut mettre quelques mots entre le substantif & son adjectif, alors il faut mettre celui-ci après celui-là, fut-il d'ailleurs de ceux qui doivent toujours marcher avant : *un homme véritablement grand ne seroit pas sujet à tant de caprices.*

Quelquefois l'adjectif prend avant soi l'article, soit

qu'il précede, soit qu'il suive son substantif; quelquefois en le prenant, il l'ôte au substantif; d'autre fois il n'en prend point: ce sont-là autant de points qu'il faut discuter.

Si l'adjectif suit immédiatement son substantif, qu'il ne soit point un adjectif numéral, & qu'il ne serve qu'à marquer le surnom ou la condition; alors il prend l'article, & son substantif en est dépouillé: *Henri le Grand vouloit rendre son peuple heureux: il fait sa cour à Madame la princesse de. . . .; les ouvrages de Sénèque le philosophe contiennent une morale sévere*, &c. Si ces adjectifs étoient à la tête de leurs substantifs, ils reprendroient encore l'article pour eux seuls: *le Grand Henri avoit un cœur aussi tendre que généreux & magnanime; les sentences du philosophe Sénèque sont estimées.*

Les superlatifs se marquant par l'article, le prennent aussi, soit qu'ils soient devant ou après le substantif; mais ils ne l'en dépouillent pas: *les plus habiles médecins ne sont pas toujours les plus damoiseaux: craignez la vengeance même des femmes les plus modérées.*

Ces mots, *monsieur*, *monseigneur*, & autres semblables, cedent au nom qui les suit l'article qu'ils ne prennent presque jamais: *messieurs les gens du roi ont dit: requête présentée à monseigneur le chancelier*. Ils ne prennent eux-mêmes l'article que quand ils sont devant un nom propre, ou connoître comme tel, qui se trouve néanmoins convenir à pluſieurs: *les messieurs Racine nous ont laissé des chefs-d'œuvre de poésie.*

Il en est de même s'ils sont suivis de la préposition *de* ayant un nom qui tienne lieu de nom propre: *les messieurs du chapitre ont un procès contre leur évêque.*

Au reste, toutes les fois que l'adjectif, placé immédiatement après son substantif, prend l'article, il ne prend jamais que *le*, *la*, *les*, selon le genre & le nombre: *aller à Rome la sainte; se fier aux amis les plus sinceres*, &c. & non pas *à Rome à la sainte*, &c. La raison en est, que l'adjectif ne faisant, pour ainsi dire, qu'une même chose avec le substantif, n'a pas besoin du secours des prépositions pour lui être uni. Un adjectif, séparé de son substantif, ne prend l'article que lorsqu'il est pris substantivement: *jamais l'homme n'est*

content ; le ſavant qui s'enorgueillit, vaut il l'ignorant qui ſe rend juſtice ? on ſent que les ſuperlatifs ſont ici exceptés.

Toutes les fois que pluſieurs adjectifs qualifient une même dénomination, s'ils en partagent entr'eux la totalité, de façon que chacun n'en affecte par ſon ſens qu'une certaine portion ; alors l'article ſe répete devant chacun de ces adjectifs : *les belles & les laides femmes ont également envie de plaire.* Il eſt évident que *belles* & *laides* ne conviennent pas aux mêmes femmes ni à toutes les femmes dont on parle ; que ces deux adjectifs ne qualifient le mot *femmes*, que par portion, & n'en comprennent l'univerſalité que par leur réunion ; ainſi on répete l'article avant chacun d'eux. Mais quand chacun des adjectifs convient à tous les individus de la dénomination, de façon que leur nombre n'inſinue point de partage dans la totalité, & fait ſeulement addition de qualités ; alors l'article ne ſe répete point : *les doux & tendres regards d'une coquette ſont moins l'effet du ſentiment que de l'art.*

Tout ce que nous avons dit juſqu'ici touchant l'article omis ou placé avant les adjectifs, ne concerne que ceux que nous avons nommés adjectifs nominaux, verbaux & numéraux : nous pouvons ajouter qu'en général ils n'exigent ni n'excluent l'article par eux-mêmes, quand ils ſont joints à un ſubſtantif générique ; qu'alors ſoumis à l'influence de celui-ci, ils ne font que l'accompagner, ou avec article, ou ſans article, ſelon que le demande la nature ou l'emploi du ſubſtantif : *les honnêtes gens prendront notre défenſe ; braves ſoldats prenez notre défenſe.* Dans le premier exemple, l'adjectif prend un article, & c'eſt celui du ſubſtantif, qui en avoit beſoin pour ſervir de ſubjectif à la phraſe. Dans le ſecond, *braves* n'en a point, parceque *ſoldats* étant en apoſtrophe, n'en veut point : ce n'eſt donc que lorſqu'ils ſont joints à un ſubſtantif individuel de la claſſe des perſonifiques ou des topographiques, que les adjectifs ont ſouvent quelque influence ſur l'article ; car quoique ces ſubſtantifs rejettent l'article par eux-mêmes, ces adjectifs le rendent néceſſaire en communiquant à ces noms propres une ſorte d'emploi ſpécifique : *Alexandre ſouilla*

ſa gloire ; le Grand Alexandre ſouilla ſa gloire par plus d'un crime.

Les adjectifs numéraux du nombre cardinal ne prennent point l'article quand ils ſont employés pour faire connoître le nombre : *les apôtres répondirent qu'il ne leur reſtoit que cinq pains & deux poiſſons.* Mais ſi le but principal de la phraſe n'eſt pas de faire connoître ce nombre, qu'il ne s'y trouve que comme accompagnement, alors il prend l'article : *Jeſus-Chriſt prit les cinq pains & les deux poiſſons, & les bénit.* Pour les adjectifs de nombre ordinal, ils ont l'article quand ils ſont avant leur ſubſtantif, à moins que ce ne ſoit pour marquer une date, une citation, *premier livre*, &c. *les premiers freres furent les premiers ennemis.* Quand ils ſont après le ſubſtantif, ils laiſſent l'article, *François I.* Enfin ceux-ci ſe comportent comme les nominaux.

Parmi les adjectifs poſſeſſifs & pronominaux, *mon, ton, ſon, ce, cet, quelque, pluſieurs, nul, aucun, chaque, quel, tel, & certain*, banniſſent abſolument l'article, dans quelque circonſtance qu'on les ſuppoſe, le faiſant diſparoître par-tout où ils ſe trouvent : auſſi jamais ces douze adjectifs ne quittent leur ſervice qualificatif ; jamais ils ne dénomment. *Cet homme aveuglé par la conſtance de ſa bonne fortune, attribue à ſon génie les ſuccès qu'il ne doit qu'à certaines rencontres dont il a profité ſans avoir eu aucun des talens & des ſoins néceſſaires pour les ménager.*

Il y en a d'autres qui ne rejettent pas toujours l'article, parcequ'ils ſervent quelquefois à dénommer ; auſſi n'eſt-ce qu'alors qu'ils le ſouffrent ; ce ſont, *notre, votre, leur, mien, tien, ſien, un. Eſt-ce votre vivacité ou la ſienne, qui a ainſi altéré votre amitié mutuelle ? Un homme témoin d'une querelle ſurvenue entre deux de ſes amis, eſt quelquefois obligé de ſe déclarer pour l'un d'eux, pour ne les avoir pas tous deux pour ennemis.*

Notre, votre, ont deux pluriels, l'un *notres, vôtres*, & l'autre *nos, vos* ; le premier ne ſervant jamais de qualificatif prend l'article ; le ſecond ne dénommant jamais rentre dans la claſſe de ceux qui abhorrent par-tout l'article. *Vos défauts ont de quoi compenſer les nôtres.*

Il eſt bon d'obſerver que quand le rapport poſſeſſif eſt

tellement désigné par la phrase, qu'il ne peut y avoir d'amphibologie, alors on se sert de l'article, & l'on omet l'adjectif possessif : ainsi on dit, *j'ai mal à la tête*, & non pas *à ma tête ;* parceqn'il est clair que je ne puis avoir mal à la tête d'un autre. Mais s'il s'agissoit d'une chose habituelle, par exemple, d'une douleur fréquente & connue de ceux à qui l'on parle, alors le possessif revient à la place de l'article ; *j'ai mal à ma tête. Ma migraine m'a beaucoup tourmenté cette nuit*, &c.

Tout rejette l'article, quand il ne sert qu'à marquer une quotité vague ; *toute femme est fragile*, & *tout homme est peccable*. Si *tout* marque la totalité précise, ou une quantité intégrale, alors il peut être employé ou seul, ou avec un pronom, ou avec un substantif ; dans les deux premieres circonstances il n'admet point encore l'article en sa compagnie ; *j'ai tout vu*, & *tout observé* ; *je vous approuve tous* ; ce n'est que dans le troisieme cas qu'il permet à l'article de paroître, mais sous condition de ne jamais occuper la premiere place qu'il se réserve à lui-même, parceque les mots de son espece ne peuvent jamais être annoncés : *vouloir contenter tout le monde, est une folie ; il faut remplir tous les devoirs auxquels on est tenu, & s'embarasser peu de tout le reste.*

On dit, *le tout-puissant*, *la toute-puissance* ; mais *tout* n'est là proprement qu'un demi mot ; ainsi il perd ses droits, & suivant le sort des noms dont il fait partie, il se laisse précéder de l'article.

Il se fait encore annoncer, quand il est substantif de la même espece que *moitié*, *tiers*, & *quart*, &c. *le tout est plus grand que la partie.* Il ne prend point d'article enfin quand il est employé proverbialement : *Parlez tout bas ; marchez tout doucement : vous liez tout défait*, &c.

Les adjectifs pronominaux qui prennent l'article partageant la totalité de la dénomination qu'ils qualifient, n'affectant qu'une partie des individus qu'elle comprend ; il s'ensuit que s'ils sont plusieurs, réunis ensemble, l'article se répete devant chacun d'eux : *tous les tiens lui sont suspects : il ne daigne pas même excepter le vôtre & le mien.*

Des Adjectifs qui ceſſent de l'être.

Nous avons déja remarqué bien des fois que l'adjectif pouvoit devenir ſubſtantif ; ce qui ſe fait ſur-tout quand il eſt non-ſeulement employé ſeul, mais encore annoncé par l'article. Nous avons remarqué qu'alors, il ſignifioit un objet quelconque, mais revêtu de la qualité qu'il exprime ; à moins que ce ne fût une qualité reſtreinte par elle-même à une ſeule eſpece d'objets : *le vrai ſeul eſt beau. La prude eſt encore plus dangereuſe que la coquette.* Nous ajouterons ici que l'adjectif s'emploie auſſi quelquefois avec le verbe ; comme lorſqu'on dit, *chanter juſte, chanter faux, voir clair, voir trouble, penſer creux*, &c. car c'eſt comme ſi l'on diſoit *chanter avec juſteſſe*, ou *d'un ton faux, voir avec clarté*, ou *d'un œil trouble, penſer d'une maniere creuſe.* Nous ne nous étendrons pas davantage ſur cet article ; ſeulement nous dirons qu'un adjectif employé adverbialement ne ſe prend communément qu'au maſculin ſingulier, comme on le voit dans les exemples cités, & qu'il n'a jamais alors ni article ni prépoſition. Nous diſons, communément ; car on ſait déja que *tout*, quoique pris adverbialement, change quelquefois ſa terminaiſon ; comme *tout étourdie, toute confuſe.* Mais ſi l'adjectif s'ingere ſouvent dans les fonctions d'autrui, le ſubſtantif lui rend la pareille ; ſouvent ce dernier eſt employé en véritable adjectif, ſans pour cela qu'il varie ſon genre ni ſa terminaiſon ; tel eſt le nom *animal* dans cette phraſe, *l'homme eſt animal* ; il y qualifie le ſubſtantif *homme*, il fait fonction d'adjectif : il en eſt de même de tous ceux qu'on employe comme objectifs du verbe être ſans leur donner ni l'article, ni un équivalent.

Pour ſuivre la marche que nous nous ſommes preſcrite, il faudroit ici parler des *dégrés de comparaiſon* ; mais ce point étant traité à part nous y renvoyons, pour n'avoir pas à répéter les mêmes choſes : *voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

Il reſte encore quelques obſervations à faire ſur les différens adjectifs ſoit conſidérés en eux-mêmes, ſoit rapprochés les uns des autres. Conſidérés en eux-mêmes ; il faut obſerver qu'il n'y a que les nominaux &

les verbaux qui puiſſent être modifiés par quelque adverbe, les numéraux, les poſſeſſifs & les pronominaux n'en admettent point : on dit donc, *extrêmement beau*, *parfaitement poli*, *toujours honnête*. Si l'on dit, *il veut être toujours le premier*; *cette maiſon eſt entierement & abſolument la mienne*; les adverbes ne modifient ni *premier* ni *mienne*; ils ne tombent que ſur les verbes.

Des Adjectifs rapprochés les uns des autres.

Etant rapprochés les uns des autres, 1°. les adjectifs poſſeſſifs & pronominaux peuvent qualifier par indivis ceux des trois autres claſſes conjointement avec le ſubſtantif : c'eſt-à-dire, que non-ſeulement le ſubſtantif, mais encore les adjectifs nominaux, verbaux & numéraux qui l'accompagnent, ſont l'objet du rapport exprimé par ceux des dernieres claſſes; qu'ils ſont compris dans leurs qualifications : ainſi qu'on peut le voir dans ces exemples : *ma tendre amitié m'engage à vous pardonner cette premiere faute; mais une ſeconde ſottiſe ne s'oubliroit jamais. Vos airs décidés vous ont déja attiré quelques fâcheuſes affaires. Ma*, eſt poſſeſſif, *cette*, *une*, *vos*, *quelques*, ſont pronominaux : or ces cinq adjectifs qualifient chacun non-ſeulement leur ſubſtantif, mais encore les autres adjectifs qui s'y trouvent réunis : *ma tendre amitié*, ce n'eſt point préciſément l'amitié en général, mais une amitié tendre que je déclare regner dans mon cœur, que je dis être en moi, *ma* : tendre eſt adjectif nominal; les autres qui ſuivent les pronominaux, ſont numéraux *premiere*, *ſeconde*, ou verbaux, *décidés*, ou nominaux encore, *fâcheuſes*; ainſi ces différentes ſortes d'adjectifs pouvant entrer dans la ſignification des deux autres claſſes, peuvent auſſi ſe trouver à leur ſuite, ſoit ſéparément, comme on l'a vu, ſoit pluſieurs enſemble, ſi le ſens l'exigeoit, comme; *une premiere ſottiſe volontaire & réfléchie eſt moins pardonnable que vingt autres qui ne ſeroient que l'effet de l'imprudence.*

Les adjectifs de la troiſieme claſſe, dits numéraux, ont la même propriété, mais ſeulement à l'égard des nominaux & des verbaux; les autres ne pouvant être ſujets à leur qualification. Ainſi l'on dit, *le premier*

ſoupir arraché par l'amour, eſt le dernier moment ſenſible qu'on oublie. Mais on ne diroit pas, *le premier mon ſoupir*, &c. parce que le rapport exprimé par *mon* ne peut pas être compris dans la qualification d'odre numéral rendue par *le premier*. Ce privilége de faire tomber ſa qualification par indivis ſur d'autres adjectifs, conjointement avec le ſubſtantif, n'eſt jamais accordé aux nominaux ni aux verbaux; ils ne peuvent même en qualifier de leur propre claſſe: on ne diroit donc pas; *c'eſt une aimable capricieuſe femme*, ni *c'eſt une femme aimable capricieuſe*; il faudroit retrancher le mot femme, & employer *capricieuſe* comme dénominatif; *c'eſt une aimable capricieuſe*. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe réunir pluſieurs de ces adjectifs pour qualifier une même dénomination; mais comme chacun d'eux ne tombe que ſur le ſubſtantif & jamais ſur les autres adjectifs, ils ne ſont joints que par énumération; c'eſt en ce ſens qu'on dit, *c'eſt une femme aimable & capricieuſe*. On peut retrancher l'& dans certaines occaſions ou l'uſage autoriſe à le faire, ſur-tout s'il y a plus de deux adjectifs; *c'eſt une femme capricieuſe, inégale, ſinguliere*. Il y auroit auſſi quelques exceptions à faire, à ce qu'il ſemble; car il paroît qu'on peut dire, *c'eſt une belle grande femme*, parcequ'ici la grandeur de taille eſt ici un des objets que l'adjectif *belle* peut qualifier: mais ce ſont de ces obſervations particulieres pour leſquelles l'uſage eſt un maître beaucoup plus ſûr & plus expéditif que toute la métaphyſique.

Les adjectifs pronominaux & poſſeſſifs ne peuvent ſe trouver pluſieurs enſemble pour qualifier le même ſubſtantif; exceptés *tout* qui peut qualifier les poſſeſſifs, & *ce: tous vos détours ne parviendront jamais à juſtifier tous ces mauvais procédés. Ce* peut auſſi qualifier *certain*; *vous ſouvenez-vous de ce certain jeune étourdi qui s'en faiſoit tant accroire?* Enfin *un* qualifie *certain*, & *tel*; *un certain jour que je vous rencontrai; un tel ſervice mérite quelque retour*. De tous les adjectifs poſſeſſifs & pronominaux, il n'y a que *tout*, qui puiſſe qualifier quelques pronoms; il y en a onze qu'il peut affecter; ce ſont *nous, vous, eux, lequel, ce, celui, ceci, cela, celui-ci, celui-là, le*: il marche après les trois pre-

miers ; *nous tous*, &c. les ſept autres s'en ſont précéder ; *tout cela me déplaît*, &c. le dernier ne ſe veut ni devant, ni immédiatement après ; mais il le fait reculer juſqu'au delà du verbe qui fait fonction d'attributif, ou du moins juſqu'au delà de l'auxiliaire, s'il y en a un : *vous les avez tous examiné ; ne les trouvez-vous pas tous à votre gré ?*

L'adjectif pronominal *quelque* ſe prend quelquefois dans le vieux ſtyle pour ſignifier environ ; & alors il eſt adverbe : *ils étoient à quelque trois cens pas de nous.* Mais, comme nous le diſons, ce n'eſt que dans le vieux ſtyle. Hors de-là, il eſt encore adverbe dans un autre ſens ; c'eſt lorſqu'il eſt mis devant un adjectif pour en marquer le dégré d'une maniere indéfinie & par ſuppoſition, comme ; *quelque vertueuſes que ſoient les femmes aimables, elles ne peuvent guere ſe défendre d'un tendre engagement. Mais quelque ſinceres que les hommes paroiſſent être avec elles, elles ne doivent pas s'attendre à n'être jamais trompées.*

Au reſte, on ne ſait ſouvent lequel on doit employer, de *quelque*, ou de *quel*, quand le mot *que* doit ſuivre : voici la regle ; ſi le ſubſtantif qu'on veut qualifier par cet adjectif pronominal, ſe trouve placé avant le *que* & par conſéquent avant le verbe ; alors il faut ſe ſervir de *quelque*, & le *que* qui ſuit eſt un pronom relatif qui devient l'objectif du verbe ſuivant : *quelques proteſtations que vous me faſſiez, je ſais à quoi m'en tenir.* Mais ſi ce ſubſtantif ne vient qu'à la ſuite de l'attributif, & par conſéquent du *que* ; c'eſt de *quel* qu'il faut ſe ſervir ; & le *que* n'eſt plus qu'une conjonction conductive : *quelles que ſoient vos proteſtations, je ſais*, &c.

Il y a des adjectifs qui s'appliquent également aux perſonnes & aux choſes, & d'autres au contraire qui ne ſe diſent que des choſes. Pour ſavoir ſi un adjectif peut ſe dire des perſonnes, il faut, dit M. l'Abbé d'Olivet, examiner ſi le verbe d'où il dérive peut avoir les perſonnes pour régime ſimple, c'eſt-à-dire, pour objectif. Par exemple on dit *admirer quelqu'un*, *excuſer quelqu'un* ; par conſéquent les adjectifs *admirable* & *excuſable* peuvent convenir aux perſonnes. Mais on ne dit point *pardonner un homme*, *déplorer un homme* : ainſi

on ne peut dire *un homme pardonnable*, un *homme déplorable*.

Si Racine a dit :

Prêt à suivre par-tout le déplorable Oreſte.
Andromaque.

Vous voyez devant vous un Prince déplorable.
Phedre.

Déplorable héritier de ces Rois triomphants.
Athalie.

Ce ſont des licences, qu'il n'eſt permis qu'aux grands Poëtes d'imiter.

Voici une autre obſervation très-eſſentielle à faire ſur les adjectifs.

Je cherche à l'arrêter parcequ'il m'eſt unique :
Corneille dans le Menteur.

On ne dit pas, *il m'eſt unique*, comme *il m'eſt cher*, *il m'eſt agréable*, parcequ'*unique* n'eſt pas un adjectif qui exprime une qualité ſuſceptible de régime ; comme *il eſt agréable pour moi*, *il eſt agréable à mes yeux*. *Unique* eſt abſolu. Mais pourquoi, dit-on *cela m'eſt agréable* ? & ne peut-on pas dire, *cela m'eſt aimable*, *cela eſt plaiſant à mon goût*, & non pas, *cela m'eſt plaiſant* ? C'eſt qu'agréable vient d'agréer : *cela m'agrée*. Plaiſant vient de plaire : *cela me plaît*, comme s'il y avoit *plaît à moi*. Il n'en eſt pas ainſi *d'aimer* : *j'aime cette piece*, & non *cette piece aime à moi*. Ainſi on ne peut dire *m'eſt aimable*. M. *de Voltaire*.

ADIEU. Eſt une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

ADJONCTIF. On appelle *adjonctifs*, dans la conſtruction d'une phraſe, les mots qui ſervent à appuyer ſur la choſe, ou à exprimer quelque mouvement de l'ame, ou à fixer davantage l'attention de la perſonne à qui le diſcours s'adreſſe ; ces mots ſont des *apoſtrophes* ou des *particules interjectives* : voyez *ces articles*, voyez CONSTRUCTION.

ADMETTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme

conjugaiſon compoſé de *mettre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *ad* qui marque relation, addition. *Je l'ai admis au nombre de mes amis*, c'eſt-à-dire, je l'ai ajouté aux amis que j'avois déja. *Il eſt admis à ſe juſtifier.* Le verbe dans cet exemple marque la relation.

Admettre, ſignifie auſſi recevoir, reconnoître pour veritable. *J'eſpere que vous voudrez bien admettre mes raiſons; il admet bien des erreurs pour principes.*

ADVERBE. Ce mot *adverbe*, ſignifie, *placé auprès du verbe*: ce n'eſt pas que tous les adverbes ſoient affectés au verbe ſeul; on verra qu'ils ſe placent ſouvent ailleurs; mais c'eſt que le verbe eſt l'eſpece de mots à laquelle ils ſemblent plus particulierement dévoués.

On voit donc que ce n'eſt point préciſément dans l'étymologie du mot adverbe, qu'il faut en aller chercher la définition: pour la trouver, il faut analyſer la nature des choſes qu'il ſignifie, & plus encore la maniere dont il les ſignifie. Mais la matiere eſt ſi délicate & ſi ſubtile, qu'il eſt difficile de ne pas s'y tromper; l'œil le plus ſûr & le plus pénétrant ſe fatigue & s'égare ſouvent juſqu'à ne plus rien voir, ou ce qui eſt pire encore juſqu'à voir mal; quand les objets à force d'être décompoſés, deviennent eux-mêmes trop fins & trop déliés.

Quand je conſidere, par exemple, quel eſt le devoir de l'homme dans les jugemens qu'il porte, je penſe d'abord qu'il ne doit en porter que de vrais, ou du moins que de ceux qui lui paroiſſent vrais: cette diſpoſition où il doit être relativement aux jugemens qu'il peut prononcer, je l'appelle *équité*, & je dis que *les jugemens de l'homme doivent être équitables; que l'homme doit juger avec équité*, ou, *doit juger équitablement.* Ces trois phraſes exprimant la même penſée, préſentent à l'eſprit la même vue, le même objet, qui eſt *l'équité dans les jugemens de l'homme*: mais dans la premiere, cette vue de l'eſprit eſt exprimée par un adjectif, *équitables*, qui ſe joint au ſubſtantif, *jugemens*; dans la ſeconde, c'eſt une prépoſition avec un ſubſtantif, *avec équité*, & dans la troiſieme un adverbe, *équitablement*, qui tiennent la place de cet adjectif.

La différence de ces trois expressions ne vient pas, comme on voit, des choses qu'elles expriment, mais de la maniere dont elles les expriment; là c'est par un mot qui se diversifie selon le genre & le nombre du nom qu'il accompagne; ailleurs ce sont des mots dont la forme paroît invariable. A cette occasion, j'examine si je pourrois dire *jugemens équitablement*, ou *avec équité*, & je sens que mon esprit est révolté de cette expression; j'étends mon examen à beaucoup d'autres cas différens de celui-ci, & par-tout je trouve qu'une idée qui peut être rendue par un adjectif, par une préposition jointe à un substantif, ou par un adverbe, doit toujours l'être par l'adjectif quand elle se rapporte à un substantif, & qu'on ne peut dire conséquemment que *jugemens équitables*, en se servant de *jugemens*.

J'en cherche la raison, & je trouve que les substantifs ayant des genres & des nombres, il convient que les mots qui expriment des qualités propres de ces substantifs, prennent eux-mêmes, pour ainsi dire, la livrée du nom qu'ils qualifient, pour avoir en quelque sorte avec lui la même identité, le même air de famille, si j'ose ainsi m'exprimer, la même convenance enfin qui se trouve entre la qualité & l'objet qualifié, & ne présenter ainsi qu'une même expression totale, comme les deux idées d'objet & de qualité ne présentent qu'une même idée composée.

Je sens que ces moyens de convenance ne sont pas possibles, si l'idée qualifiante tombe sur un verbe, parceque le verbe n'a point de genres; & qu'alors pour rendre cette idée, il faut un mot ou des mots dont la forme ne soit point sujette aux variations de l'adjectif, puisque le verbe ne pourroit les déterminer; d'où je sens que c'est avec raison qu'on dit, *juger avec équité*, ou *équitablement*; & non pas, *juger équitable*, de maniere que cet adjectif tombe sur l'action de juger, & non pas sur la chose qu'on juge.

Cependant si au mot *jugemens*, je joignois un adjectif, ou mieux encore, un participe, alors il faudroit pour y ajouter l'idée d'*équité*, me servir de l'adverbe ou de la préposition avec son complément, & dire, par exemple, *jugemens prononcés équitablement*, ou *prononcés*

cés avec équité. C'eſt que l'adjectif & le participe n'ont par eux-mêmes aucun genre, aucun nombre décidé, & qui ſoit à eux, & qu'ainſi ils n'ont à cet égard aucune loi à donner à l'adjectif qu'on leur aſſocieroit, d'où il paroît qu'ils doivent être ſervis de la même maniere que les verbes, quant aux idées qui les qualifient.

Nous obſerverons ici que ce que nous diſons des participes & des adjectifs, s'entend auſſi des noms qui ſans être de vrais adjectifs en eux-mêmes, ſont cependant employés comme tels; & qu'ainſi l'on dit, *ce héros eſt véritablement homme*; *cet homme eſt véritablement héros*: on ne pourroit ſe ſervir de *véritable* qu'en prenant individuellement le nom auquel il ſeroit appliqué, *cet homme eſt un véritable héros*. Voilà donc les différences entre l'adjectif & l'adverbe bien marquées: l'un a des terminaiſons variables ſelon les nombres & les genres, & l'autre ne varie jamais, parceque l'un eſt fait pour être aſſocié aux noms pris ſubſtantivement, & que l'autre n'accompagne que les verbes & les noms adjectifs ou pris comme qualificatifs.

Il paroît plus difficile de différencier bien au juſte l'adverbe & la prépoſition jointe à ſon complement. De très ſavants hommes les regardent comme ſinonymes; & M. du Marſais, entr'autres, prétend que l'adverbe n'eſt que l'équivalent du rapport rendu par la prépoſition & le nom qui la ſuit; que ce rapport eſt exprimé par un ſeul mot: telle eſt même la définition qu'il donne de l'adverbe. Il y a pourtant une exception eſſentielle que je ſuis ſurpris qu'il ait omiſe & que voici; c'eſt que tout rapport exprimé par une prépoſition & un ſubſtantif ne peut pas être rendu par un adverbe, comme ſa définition le donne à entendre, comme le penſe d'après lui M. *Fromant*, & comme M. *Duclos* le dit expreſſément: dans ces phraſes, *il étudie le latin dans Ciceron; il s'entretient avec Platon*, & mille autres ſemblables, on trouve des rapports exprimés par des prépoſitions & des noms, qui ne peuvent être rendus par des adverbes.

C'eſt qu'il n'y a que les noms abſtractifs, les noms qui préſentent une qualité ſoit phyſique ſoit métaphyſique, ou qui peuvent être employés comme la préſentant, auxquels on puiſſe ſubſtituer un adverbe proprement dit; comme *avec force*, *fortement*; *avec tendreſ-*

ſe, *tendrement*, &c. *force*, *tendreſſe* ſont des ſubſtantifs qui expriment des qualités abſtraites, & répondent à des qualificatifs qui ſont *fort* & *tendre*.

Si de quelques noms individuels, tels que *Socrate* & *Platon*, on tire les adverbes *ſocratiquement*, *platoniquement*, ce n'eſt que parcequ'auparavant on en aura tiré les adjectifs, *ſocratique* & *platonique*; & les adverbes répondront à ces adjectifs qui qualifient d'autres noms, & non pas aux ſubſtantifs individuels qui ne peuvent rien qualifier: d'ailleurs ces ſortes d'adverbes ne ſignifient jamais qu'une maniere générale de faire, que l'on déſigne par le nom d'un particulier qui eſt connu pour l'avoir eue; & *platoniquement* ſignifiera *en la maniere de Platon*, ou *comme Platon*; mais jamais il n'aura le même ſens qu'*avec Platon*. Il me paroit donc évident que les rapports qui ſont exprimés par une prépoſition & un nom, ne peuvent pas toujours l'être par un adverbe.

Si M. du Marſais a manqué la vraie définition de l'adverbe, qui pourra l'avoir découverte? Dirai-je avec M. Reſtaut, que *l'adverbe ſert à modifier ou déterminer la ſignification d'un autre mot, ou qu'il en exprime quelque circonſtance, & préſente de lui-même une idée diſtincte ſans être ſuſceptible de régime*? mais *modifier & déterminer la ſignification d'un mot*, eſt-ce donc la même choſe? Quand cela ſeroit, comme il ſemble le croire, n'y a-t-il que l'adverbe qui détermine cette ſignification? Qu'il ſe ſouvienne donc de la définition qu'il a donnée de l'article. *L'adverbe marque-t-il ſeul les circonſtances?* ou les marque-t-il toutes? eſt-il la ſeule eſpece de mots *qui préſentent d'eux-mêmes une idée diſtincte?* Enfin eſt-il vrai que l'adverbe ne ſoit jamais *ſuſceptible d'aucun régime?* au contraire, tous les adverbes formés des adjectifs qui exigent ou qui reçoivent des régimes, les exigent ou les reçoivent de même: on dit, *relativement à la phyſique*, comme on dit, *relatif à la phyſique*, &c. Cette définition n'eſt donc exacte en aucun point, quelque longue qu'elle ſoit, & quelques ſoins que l'Auteur ſemble avoir pris pour tout dire.

Le dernier reproche que nous avons fait à la définition que M. Reſtaut donne de l'adverbe, ſuffit pour prouver que celle du Pere Buffier eſt auſſi défectueuſe:

c'eſt, dit-il, *un modificatif qui a de lui-même un ſens complet, & ſans aucun régime.* On pourroit d'ailleurs lui oppoſer que le mot *ſens* ne paroît pas rendre ſa penſée avec aſſez de préciſion, parceque ſouvent on l'applique aux phraſes entieres : on dit, *le ſens d'une phraſe*, & *la ſignification d'un mot.* Mais enfin *ce ſens*, cette ſignification de l'adverbe n'eſt pas toujours complette & ſans régime, comme nous l'avons vu pour *relativement*, & comme nous pourrions le prouver par bien d'autres ; tels que *indépendamment des affaires, conformément aux principes reçus, différemment du peuple, préférablement au plaiſir*, &c.

L'adverbe eſt-il, comme M. Girard le définit, *un mot deſtiné à énoncer les modifications différentes dont l'action & la qualification ſont ſuſceptibles ?* Pour admettre cette définition, je voudrois que l'Auteur m'eût d'abord bien établi la différence qu'il met entre *modifications* & *qualifications*, *modificatifs* & *qualificatifs*, *modifier* & *qualifier* ; enfin *modes* & *qualités.* Je vois que beaucoup d'Auteurs nous donnent les adjectifs pour de vrais modificatifs, parceque, diſent-ils, ils *modifient* les noms, ils en expriment les *modes* ; M. Girard dit qu'ils *les qualifient*, qu'ils en expriment *les qualités* ; il réſerve le mot *modifier* pour l'adverbe. En quoi l'un differe-t-il de l'autre ?..... il me ſemble qu'une qualité d'un objet quelqu'il ſoit eſt quelque choſe de plus durable dans cet objet, de plus interne ; que nous ne devons nos qualités qu'à nous-mêmes & à notre nature ; & que les modes ſont plus accidentels, plus variables dans un objet ; qu'ils lui ſont moins intimes ; qu'il les doit beaucoup plus à des cauſes étrangeres qu'à lui-même : ſur ce pied, une même choſe peut être *qualité* pour un objet en qui elle eſt naturelle, & *mode* pour un autre qui ne peut l'avoir de lui-même ; les expreſſions, par exemple, peuvent être *dures* ou *tendres* ; mais ſi elles ſont l'une ou l'autre, c'eſt par elles-mêmes : *la dureté* & *la tendreſſe* deviennent donc des *qualités* quant aux expreſſions, quant aux ſyllabes, au ſon des mots ; auſſi dit-on, *expreſſion dure, mot dur, mot tendre, expreſſion tendre*, &c. Mais quand on conſidere un verbe, on ne voit qu'une action produite par une puiſſance étrangere, & qui n'eſt *telle* que parcequ'on la produit telle : ce verbe ne repréſentant

donc point une choſe ſubſiſtante par elle-même, ne peut point avoir de qualité : il n'a que ce qu'on lui donne, & pour être d'une façon particuliere, il faut que ce ſoit cette puiſſance externe, qui l'ordonne. *Parler*, conſidéré comme verbe, ne peut avoir de qualité particuliere ; il ne dépend pas de ſa nature d'être *dur* ou *tendre* ; c'eſt celui qui parle qui le fait être tel : *la dureté*, *la tendreſſe* par rapport au verbe *parler* eſt donc un *mode* & point une qualité ; auſſi l'exprime-t-on alors par un adverbe ou une prépoſition & un nom ; *parler durement*, ou *avec dureté* ; *parler tendrement*, ou *avec tendreſſe*.

Le chant, quoique nom abſtrait & métaphyſique, eſt cependant conſidéré dans mon eſprit, comme un être ſubſiſtant par lui-même, & devant avoir une nature & des qualités qui lui ſoient propres : telle eſpece de chant qui aura de *la mélodie*, l'aura parceque c'eſt cette mélodie elle-même qui contribue à ſa nature particuliere, qui conſtitue ce chant particulier ; la mélodie lui ſera donc intime & naturelle ; ce ſera une qualité ; & l'on dira *un chant mélodieux*. Quand je dis, *vous chantez*, ce verbe n'offre à l'eſprit aucun être ſubſiſtant par lui-même, ſoit phyſique, ſoit métaphyſique ; il n'offre qu'une action que vous faites ; la maniere dont vous la faites, & les autres circonſtances qui peuvent la particulariſer & la caracteriſer, ne ſont point des choſes qui lui viennent d'elle-même ; c'eſt vous qui les lui donnez : ce ſont des modes, des modifications, des manieres ; & l'on dit, *vous chantez mélodieuſement*.

Ce que nous diſons ici du verbe, peut ſe dire auſſi de l'adjectif & de l'adverbe : *bonté* préſente un être auquel on ſuppoſe une exiſtence réelle & une nature propre ; & l'on dit, *bonté extrême* ; *bon* n'eſt qu'un nom fait pour qualifier la nature d'un *être* ; mais il n'exprime point par lui-même & explicitement un être réel ; auſſi n'admet-il point de qualificatif ; il ne peut être que modifié, parceque la qualité qu'il exprime, peut ſe trouver dans le ſujet, plus ou moins grande, d'une maniere ou d'une autre, dans certaines circonſtances remarquables ; & l'on dit, *extrêmement bon*.

Il en eſt de même des adverbes ; *bien* en eſt un qui joint au verbe *ſe comporter*, par exemple, marque une ma-

niere louable de se comporter : mais cette maniere quoique déja fixée, puisqu'elle est déclarée *louable*, peut admettre bien des circonstances différentes ; elle peut, par exemple, arriver rarement à l'homme dont on parle ; elle peut aussi lui être comme habituelle ; & l'on dira, *il se comporte rarement bien ; il se comporte habituellement bien.* Si l'on ne dit pas, *il se comporte rarement sagement*, ce n'est pas que ces deux adverbes réunis fassent peine à l'esprit ; car ils sont très propres à se modifier l'un l'autre ; mais c'est que la ressemblance de leurs terminaisons déplaît à l'oreille.

Il ne faut pas croire non plus que tout adverbe puisse admettre tout autre adverbe de même espece ou d'espece différente ; il faut pour cela que la modification exprimée par l'un puisse affecter & caracteriser celle que l'autre exprime ; si les deux modifications sont inconciliables, les deux adverbes le seront aussi : c'est ici la même loi & les mêmes raisons qui font que quelques adjectifs comprennent ou admettent la qualification exprimée par quelques autres adjectifs.

Les adverbes ressemblent encore aux adjectifs, en ce que la plûpart de ceux-là sont comme la plûpart de ceux-ci, susceptibles des degrés de comparaison ; & que s'il y a des exceptions dans les uns, il y en a aussi dans les autres ; comme nous le verrons ci-après.

Les adverbes sont donc des expressions simples des différentes modifications : *expressions simples*, en ce qu'ils expriment ces modifications en un seul mot, ou en plusieurs mots qui ne sont considérés que comme un seul, en quoi ils diffèrent de la prépositon avec son complément, & de toute périphrase qui exprimeroit la même chose : *des différentes modifications* ; ainsi ils n'accompagnent point les noms pris substantivement, parceque ceux-ci ont des *qualités* & non pas des *modes* ; mais ils accompagnent toutes les autres especes de mots qui n'ont point de qualités par eux-mêmes, & qui admettent & reçoivent des modifications qui leur sont données par des causes étrangeres ; ces autres especes de mots se réduisent à celles du verbe, du participe, de l'adjectif, & de l'adverbe lui-même. Ces mots n'ayant point de genre ni de nombre par eux-mêmes, & ceux

qui en admettent ne le faiſant que par une loi qui leur eſt étrangere, il s'enſuit qu'ils n'ont eux-mêmes aucune loi à preſcrire à cet égard aux mots qui ſont à leur ſervice ; & que par conſéquent les adverbes ont chacun leurs formes & leurs terminaiſons invariables, c'eſt à dire, qu'ils ne ſont d'aucun genre, ni d'aucun nombre.

Nous ne réfuterons pas ce que M. Fromant dit dans ſon ſupplément à la grammaire générale & raiſonnée, contre la définition de M. Girard que nous admettons : ce ſont de petites chicanes qui ne paroiſſent pas mériter attention.

Au reſte, nous avertiſſons ici que malgré la différence que nous avons remarquée entre *qualifier* & *modifier*, il nous eſt ſouvent arrivé de les employer indifféremment ; mais nous ne l'avons fait que dans les cas où la différence qui eſt entr'eux, ne nuiſoit point à ce que nous avions à dire. En général, trop de ſcrupule ſur l'emploi des mots, amene la ſéchereſſe, la trop fréquente répétition, & l'ennui : ce n'eſt que dans les définitions qu'il faut tout ſacrifier à la plus parfaite préciſion ; hors de là, il ſuffit qu'un lecteur intelligent ne puiſſe ſe tromper ſur les préceptes que l'on développe, & ſur le ſujet actuel du diſcours. Nous ne faiſons cette remarque que parceque nous ſavons combien il y a de génies habiles dans l'art des mauvaiſes chicanes.

Après avoir examiné la nature des *adverbes*, il faut en chercher les différentes diviſions. On peut les diviſer ſelon leurs différentes terminaiſons & les différents mots d'où ils ſont tirés : en ce cas on trouveroit que le plus grand nombre vient des différents adjectifs, & ſe forme en ajoutant *ment* au ſingulier de chaque adjectif ; comme, *modeſte*, *modeſtement*, &c. Dans ces adverbes, l'*e* qui précede *ment*, quand il y en a un, n'eſt jamais fermé, ſi ce n'eſt dans les ſuivants : *aiſément*, *aſſurément*, *aveuglément*, *commodément*, *communément*, *conformément*, *délibérément*, *démeſurément*, *déſordonnément*, *déſeſpérément*, *déterminément*, *effrontément*, *énormément*, *expreſſément*, *figurément*, *importunément*, *impunément*, *inconſidérément*, *inopinément*, *modérément*, *nommément*, *obſcurément*, *obſtinément*, *opiniâtrément*, *paſſionnément*,

poſément, *préſément*, *privément*, *prématurément*, *profondément*, *profuſément*, *proportionnément*, *ſenſément*, *ſéparément*; & leurs compoſés; & peut-être encore quelques autres ſemblables: mais il faut prononcer *intimément*, & non pas *intimément*, comme on le fait mal-à-propos dans quelques Provinces.

De tous ces adverbes, les uns ont cet é accentué avant *ment*, parceque il eſt tel dans leurs adjectifs; comme, *aiſé*, *aiſément*: les autres, afin qu'on puiſſe les diſtinguer des ſubſtantifs analogues, qui, ſans cet accent, ne différeroient en rien de ces adverbes quant au matériel, comme *aveuglément* ſubſtantif, *aveuglément* adverbe: d'autres enfin, parceque le mot eut été trop dur à prononcer; comme, *obſcurément*, *obſcurément*, &c.

Les adjectifs qui finiſſent au maſculin par une conſonne, forment l'adverbe en prenant *ment* après leur terminaiſon féminine; comme *grand*, *grande*, *grandement*; *fort*, *forte*, *fortement*; *effectif*, *effective*, *effectivement*; *divin*, *divine*, *divinement*; &c. Il faut excepter de cette règle les adjectifs qui ſe terminent en *nt*; comme, *prudent*, *ſavant*, &c. qui changent *nt* en *mment*, *prudemment*, *ſavamment*, &c. *lent* & *préſent* ne changent point leur *nt* en *mment*, mais ils ſuivent la règle précédente; *lentement*, *préſentement*. Ceux qui ont le maſculin terminé par une voyelle, forment leur adverbe de ce maſculin en y ajoutant *ment*; comme, *poli*, *poliment*; &c. quelques-uns terminés en *é*, changent cet *é* en *é*; comme, *impuni*, *impunément*: il n'y a que ceux qui ont leur maſculin terminé en *é*, qui dans l'adverbe mettent un *e* muet entre leur voyelle maſculine & *ment*; comme, *cru*, *crument*; *abſolu*, *abſolument*: encore aujourd'hui n'écrit-on plus cet *é* muet; ſeulement quelques Auteurs mettent ſur l'*u* un accent circonflexe pour marquer que la ſyllabe eſt longue; *crûment*, *dûment*.

C'eſt une faute dans la Grammaire de M. Antonini, de donner pour règle générale, que tous les noms qui ont leur maſculin terminé par une voyelle, y ajoutent un *e* muet dans l'adverbe: il n'eſt perſonne qui diſe *ſenſément*, &c. Quelques noms ſouffrent contraction pour la formation de leur adverbe; comme, *gentil*, *gentille*, qui fait *gentiment*; &c.

Il eſt quelques adverbes qui ne different pas de leurs adjectifs quant au matériel, & qui ſont décidés adverbes par la place même qu'ils occupent ; tels ſont *bon*, *juſte*, *clair*, *haut*, *bas*, &c. quand ils ſont joints à certains verbes : *cette fleur ſent bon*, *cet homme penſe juſte*, *voir clair*, *parler haut*, *parler bas*, &c.

D'autres n'empruntent leur être & leur terminaiſon d'aucun autre mot, ils ne ſe doivent qu'à eux-mêmes tout ce qu'ils ſont ; tels ſont *hier*, *demain*, *ſouvent*, *jamais*, *aſſez*, *trop*, &c. Si tous les adverbes ne viennent pas des adjectifs, tous les adjectifs ne forment pas non plus des adverbes : les pronominaux & les poſſeſſifs n'en donnent point, parcequ'ils ne ſont pas de nature à être unis à d'autres choſes qu'à des individus : il en eſt beaucoup d'autres encore auxquels on a négligé d'en donner, parceque leur prononciation eût été trop dure ; enfin, les participes n'en ont preſque jamais : mais pour tout cela, il faut conſulter l'uſage.

Toutes les ſortes d'adverbes que nous venons d'indiquer juſqu'ici, ſont des adverbes proprement dits, ou des adverbes ſimples, puiſqu'ils ne ſont compoſés que d'un ſeul mot : il en eſt d'autres qu'on peut nommer *adverbes compoſés*, parcequ'effectivement ils le ſont de différentes prépoſitions jointes à d'autres mots, ſoit noms, ſoit adjectifs, ſoit même adverbes ou prépoſitions, &c. tels ſont, *avant-hier*, *auparavant*, *dabord*, *depuis*, *dedans*, *deſſus*, *deſſous*, *auprès*, *partout*, *enfin*, *toutefois*, *peut-être*, &c. Toutes ces expreſſions n'ont jamais différé de l'adverbe, qu'en ce qu'elles ſont de pluſieurs mots ; le ſervice eſt le même ; comme les mots dont elles ſont compoſées, ſont courts, & qu'elles ſont de nature à repaſſer ſouvent dans le langage, le grand uſage a fait qu'on ne les a plus regardées que comme faiſant chacune un ſeul mot : on les a unies en les écrivant ; ainſi elles ſont devenues de véritables adverbes.

Il y a des Auteurs qui portent ſont loin la chaſſe de donner pour adverbes, de ces expreſſions adverbiales quant au ſens, mais compoſées. Le Pere Buffier, par exemple, prétend que *de gaieté de cœur*, eſt vrai adverbe ; nous ne diſputerons pas ſur les mots ; mais nous

remarquerons qu'en toutes choſes il ne faut point abuſer des permiſſions. *De gaieté de cœur* eſt une périphraſe adverbiale, c'eſt-à-dire, qui exprime une modification du verbe *aller*; par exemple, *il va de gaieté de cœur à la mort*: mais cela ne ſuffit pas pour être adverbe; il faudroit encore que cette périphraſe pût raiſonnablement paſſer pour un ſeul mot, & l'on ſent que l'imagination ſe prêteroit difficilement à cela. On y voit, malgré ſoi, une prépoſition qui indique la maniere de faire une choſe, & un nom qui exprime cette maniere, *de gaieté*; le tout ſuivi d'une autre prépoſition qui indique celui que cette gaieté affecte, & le nom *cœur* qui l'exprime, *de cœur*. Si tous ces mots peuvent être remplacés par le ſeul adverbe *gaiement*, cela ne prouve pas que quatre mots n'en ſont qu'un.

Après avoir donné les diviſions de l'adverbe, qui regardent ſon origine étymologique & ſa formation, il faut en donner une plus eſſentielle, qui ait rapport aux différentes manieres dont il modifie, & qui nous donne lieu, dans le détail, de marquer ce qu'il a d'intéreſſant pour la conſtruction & le régime. Les Auteurs varient ſur cet article; mais ſur quoi ne varient-ils pas? Pour nous, nous diſtinguerons neuf différentes ſortes de modifications, neuf différentes ſortes d'adverbes. Si nous en omettons quelqu'une dont d'autres Auteurs faſſent une claſſe à part, on verra qu'elle ſe trouve renfermée dans quelqu'une des nôtres.

Il nous ſemble donc qu'on peut modifier une choſe en marquant 1°. comment elle ſe fait; 2°. l'ordre, l'arrangement, le rang dans lequel on la met; 3°. en quel endroit elle eſt, a été, ou doit être; 4°. combien elle eſt éloignée de quelqu'autre lieu ou de quelqu'autre choſe; 5°. en quel tems ou dans combien de tems elle ſe fait; 6°. quelle eſt ſa quantité; 7°. l'aſſurance ou le doute que l'on a à ſon égard; 8°. ſon égalité ou ſon défaut d'égalité ou de reſſemblance avec d'autres choſes; 9°. enfin, la cauſe pour laquelle elle eſt faite.

Delà les adverbes *de maniere*, *d'ordre*, *de lieu*, *de diſtance*, *de tems*, *de quantité*, *de certitude*, *de comparaiſon*, *de motif*: par exemple, les hommes naiſſent *malheureuſement*; voilà un adverbe de maniere: s'ils

ont quelques moments agréables, de longues douleurs viennent *enſuite*; en voilà un d'ordre : ils ne trouvent que du vuide & du néant *par-tout*; en voilà un de lieu : les objets les plus nuiſibles ſont ceux que ſouvent ils deſirent le plus, quand ils en ſont déjà *trop près*; celui-ci eſt de diſtance : s'ils ouvrent les yeux, s'ils ſont détrompés, c'eſt un bonheur qui leur vient *trop tard*; celui-là marque le tems : la raiſon ne leur montre leurs torts que pour les faire ſouffrir *davantage*; c'en eſt un de quantité : ils ſacrifient leurs devoirs les plus ſacrés à de faux plaiſirs qui les trompent *à coup ſûr*; adverbe de certitude : ils ne reviennent de ceux-ci que pour en chercher d'autres qui les tromperont *pareillement*; adverbe de comparaiſon : la mort vient les enlever au milieu de ce tourbillon d'erreurs; voilà donc *pourquoi* ils étoient nés : *pourquoi* marque la cauſe, le motif.

1°. Les *adverbes de maniere* ſont formés des adjectifs nominaux; comme, *ſage*, *ſagement*, *conſéquent*, *conſéquemment*, &c. auxquels il faut ajouter, *en vain*, *bien* & *mal*. C'eſt ici la claſſe d'adverbes la plus nombreuſe; ils ſont preſque tous ſuſceptibles des différents degrés de comparaiſon. *Deux rivaux ſe pourſuivent plus vivement*; *deux rivales ſe nuiſent plus ſourdement : mal* forme ſes degrés de comparaiſon comme les autres; *auſſi mal*, *plus mal*, *moins mal*, *le plus*, *le moins mal*, *très mal*, &c. mais *bien* fait au poſitif *auſſi bien*; *moins bien* au comparatif par défaut; & *mieux* au comparatif par excès; jamais on ne dit *plus bien*, &c. on ne dit guere *plus en vain*, *très en vain*, &c. mais on dit fréquemment *bien en vain*. S'il y a quelques adverbes de cette claſſe, qui n'admettent point les degrés de comparaiſon; comme, *excellemment*, &c. on verra, pour peu qu'on y faſſe attention, qu'ils ont rapport à la quantité & à la comparaiſon; que ce rapport étant fixé par la valeur même de ces adverbes, il ſeroit contradictoire qu'on pût le faire varier, en le faiſant paſſer par des degrés inférieurs ou ſupérieurs, à celui que la propre ſignification de l'adverbe détermine; auſſi peut-on, ſi l'on veut, ranger ceux de cette eſpece dans la claſſe des adverbes de quantité ou de comparaiſon.

Les *adverbes de maniere* peuvent très rarement être

employés pour en modifier d'autres, ſoit de leur propre claſſe, ſoit de claſſe différente; mais ils peuvent être eux-mêmes modifiés par les adverbes de quantité ou de comparaiſon: *vous ne vous prêtez pas aſſez décemment à écouter; & vous répondez trop durement.* Ils ne peuvent jamais s'éloigner de l'adjectif ou du verbe au ſervice duquel ils ſont deſtinés; on les place avant l'adjectif ou le participe: *un cœur fortement épris & honteuſement rebuté, ſe porte ſouvent aux excès.* Si c'eſt un verbe qu'ils accompagnent, ils le ſuivent quand ce verbe eſt dans un tems ſimple: *on réuſſit ordinairement, quand on ſe comporte prudemment.*

Mais ſi le verbe eſt dans un tems compoſé, les adverbes ſe mettent communément entre l'auxiliaire & le participe: *avez-vous ſoigneuſement examiné toutes les circonſtances?* On peut auſſi alors les mettre après le participe: *vous avez répondu ſagement à tout ce qu'il vous a dit.* Il en eſt même quelques-uns qui doivent toujours ſuivre le tems compoſé, comme le tems ſimple; tels ſont en particulier ceux qui demandent après eux d'autres mots qui ſoient l'objet & le terme de leur ſignification: *il a raiſonné conſéquemment à ſes principes.* Si ces adverbes ſont pris dans un ſens plus général & plus abſolu, que cet objet de leur ſignification ſoit omis ou ſous-entendu, ils laiſſent encore paſſer avant eux les tems compoſés des verbes: *il a poſé de faux principes, mais il a raiſonné conſéquemment.* Au reſte, on ſent bien qu'ici, comme par-tout ailleurs, c'eſt l'oreille qu'il faut conſulter, quand le ſens de la phraſe ne commande pas.

On s'appercevra auſſi qu'il eſt pluſieurs de ces adverbes qui font bien d'autres fonctions ſans ſouffrir aucune altération: il en eſt qui quelquefois ſont ſubſtantifs, ou adjectifs, ou prépoſitions, ou conjonctions, ou adverbes de claſſe différente. Il y auroit trop à faire, d'entrer dans tous ces détails; ou du moins ce ſeroit trop ſe défier de la juſteſſe d'eſprit, & de la ſagacité du lecteur; peut-être même que la choſe ne paroîtroit pas aſſez importante pour mériter toutes ces diſcuſſions plus longues que difficiles: ainſi nous nous contenterons de donner des exemples pour un ſeul de ces mots qui figurent en pluſieurs endroits. *Si mes affaires ne vont pas bien, ce*

n'eſt pas que je n'aie été bien attentif à tout ce qui pouvoit les favoriſer : on cherche à amaſſer du bien ; mais à faire du bien, on n'y penſe guere : eh bien, qu'avez-vous réſolu ? On voit le mot *bien* paroître d'abord en adverbe de maniere, enſuite en adverbe de quantité, puis en ſubſtantif, dont les richeſſes phyſiques ſont l'objet ; en quatrieme lieu, en ſubſtantif qui a la charité, l'humanité pour objet ; enfin, en particule ou en interjection.

2°. Les *adverbes d'ordre* ou *d'arrangement* peuvent ſe ſubdiviſer en deux branches : les uns regardent l'ordre numéral ; ce ſont ceux que l'on nomme *adverbe de nombre ordinal*, tels que *premierement, ſecondement, troiſiemement, quatriemement*, &c. les autres regardent le ſimple arrangement reſpectif des choſes entr'elles ; tels ſont, *d'abord, après, depuis, devant, derriere, enſuite, auparavant, enfin, alternativement, tour-à-tour, pêle-mêle, enſemble*, &c. ni les uns ni les autres ne peuvent admettre les degrés de comparaiſon, ni modifier d'autres adverbes, ni en être modifiés ; bien plus, ils ne peuvent affecter que les verbes : & s'il eſt quelques phraſes où ils paroiſſent être joints à des adjectifs, on verra, en y prenant garde, qu'il y a quelque verbe ou participe ſous-entendu ou omis par elliple, & que c'eſt à ce verbe ou à ce participe que ces adverbes ſe doivent rapporter ; comme, *d'abord furieux & faiſant tout trembler, enſuite doux comme un mouton, il a paſſé rapidement d'un excès à l'autre* ; c'eſt-à-dire, par exemple, *ayant d'abord été furieux, & étant enſuite devenu doux* ; &c.

Quant à ce qui concerne leur place dans la conſtruction du diſcours, on peut les mettre avant ou après le verbe, ſelon que les graces du ſtyle, l'ordre des penſées, & l'intérêt de l'ouvrage le demandent : mais s'ils viennent après le verbe, ils doivent le ſuivre de près ; au lieu que s'ils marchent devant, ils peuvent ſe mettre à la tête de toute la phraſe, & même avant le ſubjectif ; comme, *tout honnête homme a ſoin, premierement, de remplir ſes devoirs ; ſecondement, de s'interdire tout plaiſir qui n'eſt pas permis* : on voit que *a ſoin* eſt ſous-entendu avant *ſecondement*. *D'abord l'amour paroît être un enfant ingénu & timide ; il s'enhardit enſuite, & devient enfin impérieux & téméraire.*

3°. Les *adverbes de lieu* ſont, *ici*, *là*, *dedans*, *dehors*, *deſſus*, *deſſous*, *par-tout*, *à l'entour*, *ailleurs*, *céans*, &c. On met ordinairement à leur tête le mot *où* que nous avons placé au rang des *pronoms*; on y ajoute auſſi *y* que nous avons auſſi traité au même lieu. Si l'on aime mieux les regarder comme adverbes, on pourra leur appliquer tout ce que nous dirons ici. Ces adverbes, comme ceux de la claſſe précédente, ne ſont qu'au ſervice des verbes & participes, & ne ſont point ſuſceptibles des degrés de comparaiſon; on les place toujours après le verbe, excepté *où* qui aime à le précéder: *on le retrouve par-tout; où ſon malheur l'a réduit!* *y* ſe met auſſi ordinairement avant le verbe: *il vous y faut aller*, &c. *voyez* PRONOMS, &c.

Tous les adverbes de cette troiſieme claſſe, ſi vous en exceptez *autour* & *par-tout*, peuvent être régis par différentes prépoſitions, & ſervir conſéquemment de terminatif dans la phraſe; ce qui n'eſt jamais accordé à ceux des claſſes précédentes: on dit, par exemple, *par ici*, *par là*, *par-ci par-là*, *par où*, *d'ici*, *delà*, *d'où*, *en dedans*, *en dehors*, *en deſſus*, *en deſſous*, *deçà*, *au-delà*, *en haut*, *en bas*, &c. Ces nouvelles aſſociations ſe retrouvant fréquemment dans l'uſage, on s'eſt accoutumé peu-à-peu à ne les plus regarder que comme des adverbes ſimples: c'eſt de ces adverbes qu'on ſe ſert pour marquer ce qu'on appelle les queſtions de lieu: *où allez-vous? je vais là. Par où paſſez-vous? je paſſe par ici, par là. D'où venez-vous? je viens d'ici, de là. Où demeurez-vous? je demeure ici, là*, &c.

Et montre à tous par-là.

Corneille dans *Pompée.*

» Jamais dans la poéſie on ne doit employer *par-là*, » *par-ici*, ſi ce n'eſt dans le ſtyle comique.

» Je donnerois à quelques beaux eſprits,
» Par-ci, par-là, de bonnes ordonnances ».

M. de Voltaire.

Quoique ces adverbes ne puiſſent en modifier d'autres, ni en être modifiés, comme nous l'avons dit, il

ne s'enſuit pas qu'ils ne puiſſent être aſſociés à quelques autres pour affecter un même verbe qui ſera en même tems ſuſceptible de plus d'une modification : on peut dire, par exemple, *il eſt mal là ; il vient toujours ici.* Il eſt donc des verbes qui admettent en même tems des adverbes de maniere & de lieu, de tems & de lieu, &c. mais c'eſt au bon ſens à décider ſi telle modification convient à tel verbe en telles circonſtances ; c'eſt ſur la penſée même qu'il en faut juger : c'eſt l'objet de la logique ou de la métaphyſique, & non de la grammaire.

4°. Les *adverbes de diſtance, loin, près*, &c. peuvent recevoir les degrés de comparaiſon, & être modifiés par d'autres adverbes, & en particulier par ceux de tems, de quantité & de comparaiſon : *les grands font ſur nous un effet tout contraire à celui des autres objets qui frappent nos yeux ; quand on en eſt loin, c'eſt alors qu'ils paroiſſent grands ; mais ils deviennent toujours plus petits, à proportion qu'on en approche plus près.* Ils ſont quelquefois régis par des prépoſitions, & quelquefois ils en régiſſent pour ſe lier à la choſe ou à la perſonne qui eſt le terme de la diſtance : *il ne faut voir ni de trop près ni de trop loin, pour bien voir. L'amant ſouffre près d'une maîtreſſe vertueuſe ; & loin d'elle, il s'ennuie.*

Lorſque *près* eſt précédé de la prépoſition *de*, il ne prend point l'article, ſi ce n'eſt au ſuperlatif, où l'on dit *du plus près qu'il m'a été poſſible*, &c. mais précédé de la prépoſition *à*, il le prend toujours ; ce qui fait *auprès : je vais auprès de lui pour le conſoler.*

5°. Les *adverbes de tems* modifient de trois manieres : l'une marque un tems fixe, particulier & déterminé ; comme, *tantôt, alors, demain, hier, avant-hier, aujourd'hui* : la ſeconde en indique un qui n'eſt que relatif ; comme, *tôt, tard, matin* : la troiſieme renferme une idée de diſtribution de tems, ou l'exclut ; comme, *quelquefois, d'autrefois, ſouvent, toujours, jamais, déſormais, ſoudain, inceſſamment, dorénavant*, &c. Ceux de cette derniere branche ne peuvent être ſujets à aucun autre modificatif, ni aux degrés de comparaiſon, excepté *ſouvent : vous ne venez pas aſſez ſouvent ; venez plus ſouvent.* S'il y en a encore quelques autres à excepter, comme, *rarement : il vient trop rarement, plus*

rarement, &c. ce ſont des adverbes qui ſont formés de quelque adjectif, & qui par conſéquent peuvent à cet égard être rangés parmi ceux de maniere. *Jamais* peut ſe faire précéder par les prépoſitions *à* & *pour* : *a jamais*, *pour jamais*. *Toujours* peut être uni à la ſeconde, *pour toujours* : *je vous quitte pour toujours*. Ils ſe mettent avant ou après le verbe, au choix de l'orateur : cependant il y en a quelques-uns ; comme, *d'ordinaire*, *d'autrefois*, qui ſe plaiſent davantage à la tête de la phraſe.

Ceux de la ſeconde branche ne ſe trouvent jamais ſoumis au régime d'aucune prépoſition ; mais ils admettent d'autres modificatifs & des degrés de comparaiſon : *plus tôt*, *bien tard*, *plus matin*, *trop matin*, &c. le plus ſouvent ils ne ſe mettent qu'après le verbe, même lorſque les tems ſont compoſés : *vous êtes venu plus tard que je n'avois dit*.

Pour ceux de la premiere branche de notre ſubdiviſion, ils ne ſont ſuſceptibles d'aucun autre modificatif, ni par conſéquent des degrés de comparaiſon ; mais en revanche ils admettent des prépoſitions avant eux : *depuis hier*, *pour aujourd'hui*, *dès demain*, *à demain* ; &c. on ne dit pas *pour alors*, mais *pour lors*. Ils ſe placent également avant ou après le verbe, ſelon qu'en décident la douceur & la clarté du ſtyle ; mais dans les tems compoſés, ils ſe mettent rarement entre l'auxiliaire & le participe : *il eſt allé hier ſe promener*, &c.

6°. Les *adverbes de quantité*, c'eſt-à-dire, qui modifient par une idée de quantité, ſoit phyſique, ſoit métaphyſique, ſont *aſſez*, *trop*, *peu*, *beaucoup*, *bien*, *fort*, *très*, *du plus*, *du moins*, *au moins*, *tout*, *du tout*, *tout-à-fait*, *tant*, *ſi*, *preſque*, *quelque*, *encore*, *quaſi*, *combien*, *extrêmement*, *totalement*, *ſuffiſamment*, &c. Chacun de ces adverbes peut également modifier des verbes, des adjectifs, des adverbes de maniere, & quelques-uns de ceux de lieu : les trois derniers & leurs ſemblables ne ſeront néanmoins pas employés pour modifier d'autres adverbes de même terminaiſon ; on ſent que le déſagrément qui en réſulteroit, eſt la grande raiſon de cette exception. Il faut auſſi excepter *très*, *quelque*, *ſi*, & *tout*, qui ne ſont qu'au ſervice des adjectifs & des adverbes, mais jamais à celui des verbes ; *davantage*,

tage, *du moins*, *au moins*, qui n'accompagnent que les verbes, non plus que *combien*, soit que le verbe soit exprimé ou sous-entendu, mis au participe ou à un autre tems; & *tout-à-fait* qui n'est attaché qu'aux adjectifs. Tous ces adverbes se placent toujours avant le mot qu'ils accompagnent, à moins que ce ne soit un verbe: alors si le tems est simple, ils ne viennent qu'après lui; si le tems est composé, ils se mettent ordinairement entre l'auxiliaire & le participe, quelquefois cependant après; c'est même la seule place qui convienne à *davantage*: *j'en dis beaucoup; mais vous en avez fait davantage.*

Nous avons averti à l'article *adjectif*, p. 43, que *tout*, pris adverbialement, change quelquefois de terminaison: nous devons ajouter ici que la regle générale est que le mot *tout* étant placé immédiatement devant les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle, est adverbe; & qu'au contraire, devant les adjectifs féminins qui commencent par une consonne, il devient adjectif, & reçoit par conséquent le genre & le nombre. Ainsi l'on doit dire: *elle est tout aimable, elles sont tout aimables*; & *elle est toute furieuse, elles sont toutes furieuses.* Mais devant les adjectifs masculins, *tout* est toujours adverbe, & ne change point de terminaison, soit que l'adjectif se trouve au singulier, soit qu'il se trouve au pluriel. Ainsi l'on dit également: *il est tout étonné*, & *ils sont tout étonnés; il est tout plein de courage*, & *ils sont tout pleins de courage.* L'usage est la meilleure raison qu'on puisse donner de ces différences.

Un grand nombre de ces adverbes, & sur-tout, *assez*, *trop*, *peu*, *beaucoup*, *tant*, *combien*, *suffisamment*, *bien*, prennent la prépolition *de* après eux: on dit, *assez de décence*, *beaucoup d'esprit*, *peu de raison*, &c.

D'un peu de nom fameux:

Corneille dans *Sertorius.*

» Le mot de *peu* ne convient point au mot *nom.* Un » peu de gloire, un peu de renommée, de réputation, » de puissance se dit dans toutes les langues, & un

» *peu de nom* dans aucune. Il y a une Grammaire commune à toutes les Nations, qui ne permet pas que » les adverbes de quantité se joignent à des choses qui » n'ont pas de quantité. On peut avoir plus ou moins » de gloire ou de puissance, mais non pas plus ou moins » de nom. *M. de Voltaire.*

Cependant ne peut-on pas dire plus ou moins de nom, quand *nom* se prend pour *renommée*, *réputation*, comme dans le passage de *Corneille*? On dit, *il s'est fait un grand nom*, comme on dit, *il s'est fait une grande réputation*; tous les jours on dit, *il s'est fait peu de nom*, *c'est un homme de peu de nom*, &c.

Nous pensons que la seule faute qu'on pourroit reprendre dans le vers de *Corneille*, c'est que *fameux* exclud l'idée de *peu de nom*.

Bien veut l'article après la préposition; *bien des maux*, *bien de la peine*, *bien du temps*. *Beaucoup*, *peu*, *tant*, &c. sont aussi encore quelquefois précédés de la même préposition; *il est trop petit de beaucoup*; *s'il l'emporte sur vous*, *c'est de peu*, &c.

Parmi ces adverbes qui se font quelquefois précéder & quelquefois suivre de la préposition *de*, il ne faut pas comprendre *davantage*; quoiqu'il se mette élégamment après le pronom *en*, il ne souffre cependant point les prépositions; on dit bien, *vous avez eu beaucoup de peines*, *& je crains que par la suite vous n'en ayez encore davantage*. Mais on ne peut dire, *je crains que vous n'ayez encore davantage de peines que vous n'en avez eues*. Nous faisons cette remarque, parceque l'analogie du mot *davantage* avec *plus*, quant à la signification, pourroit jetter dans l'erreur.

On veut expliquer cet usage en disant que ces mots & d'autres qu'on y joint, comme *pas*, *point*, *rien*, *moins*, *plus*, &c. étoient pour la plûpart des substantifs dans le tems de leur premiere formation: mais quelque rang que ces mots aient autrefois pu occuper, ne suffit-il pas pour justifier l'usage, que leur signification soit de nature à servir quelquefois de complement à d'autres idées, & quelquefois d'exiger ou de souffrir après eux un complément qui leur sera lié par la préposition? Enfin de la maniere dont je conçois les choses, cette explication est

une affaire de Logique, & point du tout de Grammaire. *Beaucoup* auroit un rapport très convenable avec *difficultés* dans cette phraſe, *on fait naître beaucoup de difficultés où il y en a peu*, ce rapport ſe devroit exprimer par la prépoſition *de*, quand même *beaucoup* ne viendroit pas de *beau coup*, *bella copia*, qui veut dire en latin grande quantité, grande abondance, & quand même il n'auroit jamais été qu'un pur adverbe de quantité.

On ſe trompe encore ſouvent dans l'uſage de *ſi*, & *auſſi*; on fait ſervir l'un, où l'autre a ſeul droit de figurer. Toutes les fois que les propoſitions ſont extenſives, c'eſt-à-dire, qu'on veut ſimplement marquer l'extenſion d'une qualité, ſans en faire de comparaiſon, il faut prendre l'adverbe *ſi*; *il n'eſt pas ſi fin qu'on ne puiſſe encore lui donner le change ſur bien des choſes. Elle vous hait ſi cordialement, qu'on ne peut eſpérer de la faire changer.* Mais quand on veut faire comparaiſon entre deux adjectifs ou deux adverbes, tout le monde convient qu'il faut ſe ſervir d'*auſſi* dans les phraſes affirmatives; *il eſt auſſi poli qu'il eſt brave; il vous ſervira auſſi galamment qu'il vous promet obligeamment de le faire.* Il eſt auſſi *étourdi qu'autrefois. Je vous aime auſſi tendrement qu'on le puiſſe.* Mais ſi la phraſe eſt négative, M. Girard prétend que même dans le cas de comparaiſon, il faut employer *ſi: perſonne ne vous a ſervi ſi utilement que je l'ai fait.* Il eſt bien des perſonnes qui employent alors preſque indifféremment *ſi* ou *auſſi*: *il ne ſera pas auſſi conſtant qu'il le dit. Il ne ſera pas ſi conſtant qu'il le dit*, &c. La négation donne à la phraſe une force excluſive qui ſemble demander dans ces cas un adverbe d'extenſion; la phraſe d'ailleurs renferme une comparaiſon. C'eſt à la juſteſſe de l'eſprit à décider dans les circonſtances particulieres, laquelle doit l'emporter, & par conſéquent s'il faut employer *ſi* ou *auſſi*: je crois qu'alors on trouvera bien peu de ces phraſes négatives où *ſi* ne convienne mieux.

Tant ſert pour les noms ſubſtantifs & les verbes, comme *ſi* pour les adjectifs & les adverbes; & *autant* ſert pour les premiers, comme *auſſi* pour les ſeconds: *il a tant travaillé qu'il en eſt tombé malade: il travaille*

autant qu'il le peut. Il a tant de bonheur que tout lui réussit ; il a autant de bonheur qu'on puisse.

On voit que le grand nombre de ces adverbes ne marquent qu'une quantité générale & indéterminée, ce qui oblige de joindre d'autres mots pour la fixer : cela change les phrases en périodes dont le second membre est employé à cette fixation : ainsi ces mêmes adverbes demandent souvent après eux une conjonction qui lie le second membre au premier ; & cette conjonction est *que*, comme les exemples cités le montrent assez. Ce que nous disons ici de plusieurs adverbes de quantité, a lieu aussi pour les adverbes de comparaison.

7°. Les adverbes de certitude ou de doute sont, *certes, certainement, sans doute, assurément, peut-être*, &c. Les deux premiers sont ordinairement au commencement de la phrase ; quelquefois après le verbe, s'il est dans un tems simple ; & s'il est dans un tems composé, entre l'auxiliaire & le participe : *certes je voudrais l'avoir fait. Vous l'avez certainement fait. Il ne le dira certes pas.* Les autres suivent les mêmes loix, excepté qu'ils se mettent plus rarement après le participe dans les tems composés des verbes.

Il y a des Auteurs qui ajoutent plusieurs autres adverbes de certitude, comme *oui, soit, non, ne, ne pas, ne point, ni*, &c. tout ce qu'il y a, c'est qu'ils les appellent *adverbes d'affirmation* ou *de négation*. Mais d'autres ne veulent les regarder que comme des particules. Ceux qui prétendent qu'il est essentiel à l'adverbe de pouvoir se changer en une préposition suivie de son complément, donnent le défi de le faire avec justesse pour tous ces mots ; & nous, nous ne trouvons pas qu'en disant ou supposant purement & simplement qu'une chose est ou n'est pas, ce soit la modifier : l'affirmation ou la négation dépouillée de toute autre idée accessoire & circonstancielle, n'est point & ne peut être une modification de la chose qu'on nie ou qu'on affirme ; & cependant ces petits mots dont il s'agit, ne font que cette affirmation ou négation nuement présentée à l'esprit ; il n'en est pas de même de ceux que nous avons donnés en tête de cette classe, & de quelques autres qu'on pourroit y ajouter, comme *vraiment, nulle-*

ment, *volontiers*, *d'accord*, &c. Ils ne constituent par eux-mêmes ni l'affirmation ni la négation ; cela est si vrai qu'ils ne dispensent point de les exprimer ; au contraire ils les accompagnent pour y ajouter un caractere plus décidé, plus général de certitude, de vérité, ou pour diminuer ce que ces particules en offrent à l'esprit ; c'est-à-dire qu'ils modifient & sont des adverbes.

8°. *Plus*, *moins*, *mieux*, *aussi*, *autant*, *comme*, *ainsi*, *de même*, *pareillement*, &c. sont des *adverbes de comparaison* : ils sont propres à modifier les trois especes de mots qui sont susceptibles de modifications, savoir les verbes & participes, les adjectifs nominaux & verbaux, & les adverbes de maniere, & quelques-uns de lieu. *Aussi* néanmoins ne modifie que les adjectifs & les adverbes. Ils marchent tous, & toujours avant le mot qu'ils modifient, à moins que ce ne soit un verbe ; si c'en est un, ils ne font que le suivre, quand il est dans un tems simple, & se mettent après l'auxiliaire & avant le participe, quand il est dans un tems composé.

A l'occasion de *plus* & *moins* pris comme comparatifs, M. Girard se propose une question qui lui donne du moins lieu de développer plusieurs points de construction, si elle n'en obtient pas pour elle-même une solution qui mérite de faire loi. Il demande s'il faut dire, *la bataille étoit plus d'à-demi perdue*, ou *étoit plus qu'à demi perdue* ? Il remarque d'abord que par-tout où il y a comparaison d'égalité entre deux objets, le second est uni au reste de la phrase par la conjonction *que*. *Il est aussi grand dans la paix que dans la guerre. Il a autant de modestie que de mérite.*

Qu'il fasse autant pour soi, comme je fais pour lui.
Corneille dans *Polieucte*.

Ce vers est un barbarisme. On dit *autant que*, & non pas *autant comme*. M. de Voltaire.

Il y a d'ailleurs un solécisme dans l'emploi du mot *soi*, comme on le peut voir *à l'article* PRONOMS.

Si la comparaison est portée au superlatif, le second terme, quand il y en a un d'exprimé, est lié à la phrase par la préposition *de* : *vous voyez le plus insolent & le*

moins brave des ſpadaſſins. Enfin ſi la comparaiſon eſt au ſecond degré qu'on nomme *comparatif* ; le ſecond terme, que l'on ſuppoſe exprimé, peut être, dit M. Girard, une meſure de la quantité qui fait comparaiſon, ou un ſujet autre que cette quantité : dans ce dernier cas, on ſe ſert de la conjonction *que* : *Demoſthenes eſt plus preſſant que Cicéron ; mais il eſt moins pathétique que lui*. Dans le premier cas, c'eſt-à-dire, lorſque le ſecond terme de comparaiſon eſt quelque meſure de la quantité comparative, alors l'union s'en fait par la prépoſition *de* ; *cela eſt plus long d'un quart. Il eſt plus grand de toute la tête. Elle eſt moins belle de beaucoup. Ils en ont fait moins d'un tiers. J'en ſais déja plus de la moitié*, &c.

C'eſt de ces derniers exemples que ce Grammairien s'autoriſe pour décider qu'il faut dire, *la bataille étoit plus d'à-demi perdue*, & non pas, *étoit plus qu'à demi perdue*. Il ajoute que les expreſſions de meſure qui ſuivent l'adverbe de comparaiſon, ſervent à ſpécifier la quantité différencielle entre les choſes comparées, & non pas à faire terme de comparaiſon ; & que par conſéquent elles doivent avoir la prépoſition & non pas la conjonction qui ne ſert que dans ce dernier cas.

Ne pourroit-on pas, ſans lui rien nier de ces principes, obſerver que lorſque le comparatif eſt ſuivi d'un adjectif, celui-ci eſt uni à la comparaiſon par la conjonction ; comme *il eſt plus que fâché, il eſt furieux... Elle eſt plus que ſenſible, elle eſt foible* : Que dans toutes les phraſes ſemblables, l'adjectif qui ſuit le comparatif adverbe, eſt véritablement le ſecond terme de comparaiſon : Que le premier eſt ſous entendu par ellipſe ; & que *elle eſt plus que ſenſible*, ſignifie, *elle a une qualité qui va plus loin que ce le d'être ſenſible ; elle eſt quelque choſe plus que ſenſible*, &c. Or quelle différence y a-t-il entre *ſenſible* dans cet exemple, & *à demi perdue* dans l'exemple cité ? Si *à demi* n'y étoit pas, il faudroit un *que* ; *la bataille étoit plus que perdue : à demi* eſt-il placé là comme meſure ? n'eſt-il pas plutôt employé pour fixer le ſens dans lequel *perdue* eſt pris, pour marquer la juſte valeur qu'on lui donne ? Suppoſons que la langue ait un adjectif, qui ſeul & d'un ſeul mot préſente la même idée que *à demi perdue* ; dans notre phraſe cet ad-

jectif ſe feroit précéder de *que* : & *à demi perdue* n'eſt-il pas employé comme un ſeul mot, ne préſentant qu'une idée ſimple de qualité inférieure de moitié à celle que nous exprimons par le mot *perdu* ? *Demi* ne s'unit-il pas ainſi aux noms qu'il précéde, juſqu'à ne plus varier ſa terminaiſon, quoiqu'il ſoit adjectif ; & ne dit-on pas, *demi-chopine*, quoiqu'on diſe *chopine & demie*, &c. ? Il ſemble donc qu'on doive dire, *la bataille étoit plus qu'à demi-perdue*, & non pas, *étoit plus d'à demi-perdue* ; d'autant plus que ſelon M. Girard lui-même, il paroît que l'uſage eſt au moins partagé là-deſſus, & que cette derniere façon eſt celle qu'employent pluſieurs bons Auteurs.

9°. Les *adverbes de motifs*, c'eſt-à-dire, qui modifient par une idée de motif, de cauſe, ne peuvent affecter que les verbes : tel eſt *pourquoi ; voilà pourquoi je l'ai fait. Pourquoi venez-vous ?* on voit qu'il ſe met toujours avant le verbe qu'il affecte. Il faut en dire autant de *à cauſe*, qui veut toujours après lui la prépoſition *de*, ou la conjonction *que*, pour être uni aux mots qui ſpécifient le motif : ſi cette ſpécification ſe fait par un nom ou pronom, on met *de ;* je l'ai fait *à cauſe de vous :* mais ſi le terme du motif eſt exprimé par un verbe, on ſe ſert de *que ; je l'ai fait à cauſe que vous m'en avez prié.* On pourroit dans cette derniere phraſe regarder *à cauſe que* comme conjonction, & *à cauſe de* dans la premiere, comme prépoſition ; mais l'une & l'autre nous ont paru trop compoſées, & nous avons mieux aimé les examiner dans leur détail, pour en placer chaque partie dans la claſſe qui lui convient : au reſte, ce ſeroit une erreur ſans conſéquence.

La plupart des Grammairiens parlent des *adverbes d'interrogation ;* mais nous n'en voyons point qui ſoient interrogatifs par eux-mêmes : *comment, où, quand, combien, pourquoi*, &c. ne ſont interrogatifs que par accident, puiſqu'il eſt une infinité de phraſes où ils figurent ſans qu'il y ait d'interrogation. *Quand* eſt conjonction, lorſqu'il n'interroge pas, *comment* marque toujours la maniere, *où* le lieu, *quand* le tems, *combien* la quantité, & *pourquoi* le motif, dans quelque forme que ſoit la phraſe. C'eſt donc ſous ces titres dif-

férens qu'on doit les ranger, & non pas ſous un titre d'*interrogation* qui ne leur convient pas toujours, & qui déſigne moins la nature de leur ſignification, qu'une particularité accidentelle de la phraſe où ils figurent. On dit également; *je vois comment vous en agiſſez avec lui. Je les laiſſe où ils ſont. Vous ne me dites pas pourquoi vous ne faites que gémir. Vous n'ignorez pas combien j'ai toujours partagé vos peines. Je veux ſavoir quand vous viendrez me voir.* Et, *comment en agiſſez-vous avec lui? Où ſont-ils? Combien avez-vous ſouffert de peines? Quand viendrez-vous me voir? Pourquoi ne faites-vous que gémir?*

Qu'il eſt plus à propos qu'il vous cele pourquoi,

M. *de Voltaire*, à l'occaſion de ce vers de *Corneille* dans *Polyeucte*, fait la remarque ſuivante.

» Ce vers ou cette ligne tient trop du bourgeois. C'eſt » une regle aſſez générale, qu'un vers héroique ne doit » jamais finir par un adverbe, à moins que cet adverbe » ſe faſſe à peine remarquer comme adverbe; je ne le » verrai *plus*. Je ne l'aimerai *jamais*. *Pourquoi* pourroit » être employé à la fin d'un vers, quand le ſens eſt » ſuſpendu.

» Et comment, & *pourquoi*,
» Voulez vous que je vive,
» Quand vous ne vivez pas pour moi.
Quinault.

» Mais alors ce pourquoi lie la phraſe. Vous ne trou- » verez jamais dans le ſtyle noble; *il ma dit pourquoi; je* » *ſais pourquoi*. La nuance du ſimple & du familier eſt dé- » licate, il faut la ſaiſir.

Nous n'avons pas parlé de quantité d'expreſſions adverbiales, quant à leur ſignification, mais compoſées pour les mots: nous n'avons pas cru devoir les ranger au nombre des adverbes pour les raiſons que nous avons indiquées à propos des mots, *de gaieté de cœur*. Cependant, comme on ne ſera peut-être pas fâché de voir ici les plus uſitées, nous en allons donner une liſte ſe-

lon l'ordre des eſpeces d'adverbes, dans leſquelles les Grammairiens les placent ordinairement.

Expreſſions adverbiales de maniere.

Au contraire, à rebours, à l'envers, à l'aiſe, à peine, à regret, à contre-cœur, de bon cœur, bon gré, malgré, nonobſtant, à couvert, à découvert, à reculons, à la renverſe, à bon droit, à tort, à l'envi, de ſens raſſi, tout de bon, de propos délibéré, à deſſein, de plein gré, à l'improviſte, au dépourvu, à la volée, à la hâte, par mégarde, par derniere, par conſéquent, tout au long, au hazard, à l'aventure, &c.

Expreſſions adverbiales d'ordre.

A la fin, à la file, tour à tour, en premier lieu, en ſecond lieu, &c. avant toutes choſes, après tout, de ſuite, tout de ſuite, en ordre, par ordre, de jour en jour, de tems en tems, en foule, de fond en comble, ſens deſſus deſſous, au retour, à la pareille, en échange, à la mode, à l'oppoſite, tout à la fois, en particulier.

Expreſſions adverbiales de lieu.

Par ici, par-là, ici autour, là autour, à l'entour, à droite, à gauche, juſqu'ici, juſque-là.

Expreſſions adverbiales de diſtance.

A portée, ni près, ni loin, à part, à quartier, à l'écart.

Expreſſions adverbiales de tems.

Auſſi-tôt, il y a long-tems, l'autre jour, de deux en deux jours, de deux jours l'un, de bonne heure, le matin, de bon matin, demain matin, le ſoir, ſur le ſoir, à préſens, pour le préſent, à venir, à cette heure, en même-tems, bien-tôt, tout-à-l'heure, dans peu, à l'inſtant, dans un moment, après demain, de jour à autre, tout-à-coup, jour & nuit, à point nommé, à propos, dans l'occaſion, à tems, en moins de rien, en un clin d'œil, depuis peu, à l'avenir.

Expreſſions adverbiales de quantité.

Une fois, deux fois, & cent fois, mille fois, plus de cent fois, plus de mille fois, tant ſoit peu, bien fort, peu à peu, trop peu, en quantité, en grand nombre, à peu près, du tout au tout, pour le moins, à tout le moins.

Expreſſions adverbiales de certitude.

Sans faute, à coup ſûr, pour le certain, ce qu'il y a de certain.

Expreſſions adverbiales de comparaiſon.

En pareil cas, tout autant, tout de même.

Expreſſions adverbiales de motif.

C'eſt pourquoi, à ces cauſes, &c.

Quand deux adverbes ſe trouvent réunis, s'ils modifient le même ſujet, c'eſt le plus petit qui ſe place ordinairement le premier; mais ſi l'un modifie l'autre, on ſent bien que celui qui eſt modifié doit être à la ſeconde place: quand on dit le plus petit, on n'entend pas l'adverbe ſeul, s'il eſt uni à quelque régime ſoit par une prépoſition, ſoit autrement. On ne peut néanmoins faire ici de regle abſolument générale; on dit également, *pour de l'eſprit, vous en avez aſſurément beaucoup*; &, *vous en avez beaucoup aſſurément*. C'eſt à l'oreille, & à la marche de l'eſprit de celui qui parle, qu'il faut ſur-tout s'en rapporter. *Toujours*, *jamais*, *ſouvent*, ne ſe laiſſent jamais précéder par un autre adverbe, s'ils lui ſont voiſins immédiats, & s'ils n'en ſont pas modifiés: *il parle toujours bien. Il fait ſouvent mal. Il ne répond jamais ſincerement*, &c.

Il y a beaucoup d'adverbes qui avec leur régime ſervent ſouvent d'objectifs ou de terminatifs aux verbes, comme on a pu le voir; alors ils paroiſſent pris ſubſtantivement, comme *beaucoup* dans le dernier exemple cité: ceux qui peuvent ainſi figurer, ſont ſur-tout les adverbes de quantité & de lieu. Il en eſt d'autres qui non-

ſeulement s'emploient ſubſtantivement, mais prennent même l'article, & ſont également ſubjectifs, objectifs, terminatifs, &c. Tels ſont, *devant*, *derriere*, *deſſus*, *deſſous*, *dedans*, *dehors*. *Le devant de la maiſon eſt très régulier. Il eſt au-deſſus de ſes affaires. Il ne faut pas en juger ſur les dehors. Prenez les devants. Le dedans n'eſt point meublé*, &c.

Il eſt pluſieurs des expreſſions que nous avons rangées parmi les adverbes, qu'on pourroit également mettre au nombre des prépoſitions; il en eſt même qu'on y retrouvera, parceque réellement il eſt des phraſes où elles ſont telles. A quels traits peut-on connoître quand elles ſont adverbes ou prépoſitions? Voilà la queſtion peut-être la moins facile à réſoudre, que nous offre cette partie d'oraiſon.

Dans toute la nature, on voit que les différentes eſpeces d'êtres ſont liées les unes aux autres par des nuances inſenſibles: par-tout ce n'eſt qu'une gradation imperceptible. Il eſt toujours un point où les êtres les plus éloignés ſe rapprochent juſqu'à paroître ſe confondre. Enfin, rien ne ſe fait par bonds, par ſauts: il n'y a point de vuide entre les diverſes natures des différentes claſſes d'êtres phyſiques. Depuis le reptile qui ſe traîne à terre, juſqu'à l'aigle qui plane dans les airs, vous trouverez autant de claſſes d'animaux que vous pourrez trouver de nuances différencielles entre l'un & l'autre: vous verrez la même choſe dans les plantes, dans les arbres, dans les métaux, dans les pierres, &c. Quelque diſtance que vous apperceviez du cedre à l'hyſope, vous ne verrez rien dans l'entre-deux qui ne ſoit occupé: il ſemble que l'Auteur de la nature ait voulu remplir tous les intervalles. Si cette marche nuancée & graduée s'offre aux yeux dans ce qui conſtitue la nature & les différences des êtres, on ſent qu'elle doit également & conſéquemment ſe trouver dans nos idées, dans leurs diviſions & leurs claſſes: auſſi ſe trouvent-elles dans toutes les ſciences, & en particulier dans la grammaire.

Ici, chaque eſpece de mots eſt comme voiſine immédiate de quelqu'autre eſpece; il ſe trouve même certaines expreſſions qui paroîtront participer des propriétés de l'une & de l'autre eſpece qui ſeront entr'elles, & les lie-

tout jusqu'à les confondre : delà, ceux qui voudront traiter de la grammaire, ne sauront trop dans laquelle des deux classes il faut les ranger ; les uns les placeront dans celle-ci, & les autres dans celle-là. Voilà ce qui est arrivé à l'égard des mots dont nous parlons.

Il en est plusieurs qui, comme le dit M. Girard, ont des emplois & des significations très différentes, sans changer leur matériel, & qui par conséquent doivent également avoir place dans les classes relatives à ces emplois : mais il ne faut pas prétendre que tous les mots qui ont été mis tantôt dans une classe, tantôt dans une autre, fournissent cette distinction. Une partie d'entr'eux ne fait ainsi varier les Grammairiens, que parcequ'ils semblent appartenir à différentes branches, sans souffrir eux-mêmes aucune variation.

En général, les adverbes doivent exprimer la modification, sans le secours d'aucun autre mot ; il y a cependant, comme nous avons vu, des mots qui admettent des régimes, & qui sont adverbes : ces régimes serviront moins à exprimer la modification, qu'à en marquer le terme ou l'objet ; mais cette raison n'est pas toujours facile à appliquer dans les cas particuliers. La préposition d'un autre côté, n'exprime point la modification, mais l'indique, en désigne l'espece & la nature, & lie le nom qui l'exprime ; la préposition ne peut donc présenter à l'esprit aucune idée, mais elle détermine à prendre celles qui suivent sous un point de vue particulier, dans un rapport marqué. Tel mot peut si bien désigner ce rapport, que souvent on ne lui donnera point le régime qui devoit l'exprimer formellement ; on laisse à l'esprit à suppléer de lui-même une idée sur laquelle il ne peut se méprendre, quoiqu'elle ne soit point exprimée.

On pourroit dire que l'adverbe reste adverbe lorsqu'il régit d'autres noms, s'il ne les régit que par le moyen d'une préposition qui vient le lier à ce régime ; comme, *beaucoup de peine, conséquemment à cette loi* : que la préposition devient adverbe quand elle est employée seule & sans régime, ou que l'adverbe devient préposition quand il lie un régime à des idées précédentes sans le secours d'aucune autre préposition ; comme, *je venois après vous*. Mais on feroit encore de grandes objections,

& l'on nous forceroit à mettre peut-être encore des exceptions à ces deux principes.

Quoi qu'il en ſoit, nous ſuivrons à cet égard l'ordre qui nous paroîtra le meilleur : l'on retrouvera au rang des prépoſitions, les mots *après*, *depuis*, *devant*, *derriere*, que nous avons regardés comme adverbes quand ils figuroient ſeuls.

Diſons encore que, ſelon pluſieurs Grammairiens, *devant* ne devroit jamais avoir de régime ; mais qu'alors on doit ſe ſervir de *avant* : mais l'uſage ſe roidit contre l'autorité de ces Auteurs ; & quelques bonnes raiſons qu'ils alleguent ; l'uſage eſt ici le maître ſuprême. Il n'en eſt pas de même pour *à l'entour*. On voit le plus grand nombre de ceux qui écrivent bien, ſe ſervir conſtamment de *autour*, quand ils y veulent joindre quelques autres mots ; & réſerver *à l'entour* pour les phraſes où il eſt ſans régime : *la vérité eſt comme placée dans un centre où mille rayons différents peuvent nous conduire ; mais combien d'hommes prennent la circonférence pour les rayons, & ne font que courir autour du cercle ! combien même, pour qui ce ſeroit un bonheur, de ne s'égarer qu'à l'entour.* Voyez PRÉPOSITIONS & CONJONCTIONS.

ADVERBIAL ou EXPRESSIONS ADVERBIALES : *voyez* ADVERBE & ADJECTIF.

ADVERSATIVE (Particule) : *voyez* PARTICULE.

AFIN. Eſt une des conjonctions motivales : *voyez* CONJONCTIONS.

AH ! eſt une des particules exclamatives & acclamatives : *voyez* PARTICULES & CONSTRUCTION.

AHÇA : *voyez* PARTICULES.

AI. Eſt une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

AIE. Particule exclamative : *voyez* PARTICULE.

AIH ! eſt une des particules exclamatives ; *voyez* PARTICULES & CONSTRUCTION.

AILLEURS. Eſt un des adverbes de lieu : *voyez* ADVERBES.

AINSI. Eſt une des conjonctions concluſives : *voyez* CONJONCTIONS.

AINSI. Eſt un des adverbes de comparaiſon : *voyez* ADVERBES.

AINSI QUE. Eſt une des conjonctions explicatives : *voyez* CONJONCTIONS.

A L'ABRI. Eſt une des prépoſitions compoſées : *voy.* PRÉPOSITIONS.

A L'AISE. C'eſt une façon de parler adverbiale, qui ſignifie *commodément, ſans fatigue.* Voy. ADVERBIAL.

A LA RÉSERVE. Eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

A L'ENTOUR. Adverbe qui ſignifie aux environs, autour : *voyez* ADVERBE.

ALERTE. Eſt une des particules admonitives : *voy.* PARTICULES.

A L'ÉGARD. Eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

ALEXANDRIN. On donne ce nom aux grands vers françois qui ont douze ſyllabes dans les rimes maſculines, & treize ſyllabes dans les rimes féminines : *voyez* VERS.

ALINEA. L'alinea dans la ponctuation, conſiſte à laiſſer en blanc ce qui reſte de la ligne après la phraſe, & on commence la ligne ſuivante par une lettre majuſcule : *voyez* PONCTUATION.

A L'INSU. Eſt une des prépoſitions compoſées : *voy.* PRÉPOSITIONS.

ALLÉGORIE. C'eſt une figure par laquelle on dit une choſe pour en ſignifier une autre. Telle eſt la ſignification du mot allégorie.

L'allégorie n'eſt autre choſe qu'une métaphore continuée qui ſert de comparaiſon pour donner à entendre un ſens qu'on n'exprime point. C'eſt ainſi qu'Horace, ſous l'image d'un vaiſſeau, a repréſenté la République Romaine ; & ſous celle des flots & des vents déchaînés, les troubles qui l'agitent : par les Pilotes, il entend les Magiſtrats ; par le port, la paix & la concorde. C'eſt dans ſon Ode, *O navis, referent, &c.* que M. de Voltaire ſemble avoir imitée dans cette belle allégorie, où il enſeigne la maniere de ſe conduire dans la vie.

Les états ſont égaux, mais les hommes diffèrent :
Où l'imprudent périt les habiles proſperent.
Le bonheur eſt le port où tendent les humains,

Le Ciel, pour aborder cette rive étrangere,
Accorde à tout mortel une barque legere.
Ainſi que les ſecours les dangers ſont égaux :
Qu'importe, quand l'orage a ſoulevé les flots,
Que ta poupe ſoit peinte, & que ton mât déploie
Une voile de pourpre & des voiles de ſoie ?
L'art du Pilote eſt tout, & pour dompter les vents
Il faut la main du Sage & non les ornemens.

Tout le monde connoît la belle allégorie de Madame Deshoulieres, qui, ſous l'image d'une bergere qui parle à ſes brebis, rend compte à ſes enfants de tout ce qu'elle a fait pour leur procurer des établiſſements ; & ſe plaint tendrement ſous cette image, de la dureté de la fortune.

Dans ces près fleuris
Qu'arroſe la Seine,
Cherchez qui vous mene
Mes cheres brebis, &c.

Ces tableaux ſont comme des glaces tranſparentes, à travers leſquelles on apperçoit les véritables objets qu'on veut nous préſenter.

ALLER. Verbe neutre & irrégulier de la premiere conjugaiſon : il ſignifie ſe mouvoir, ſe tranſporter d'un endroit à un autre. Il eſt difficile d'embraſſer dans une définition juſte, toutes les ſignifications que notre langue lui prête : c'eſt un des verbes qu'elle met le plus en uſage.

Dans ſon ſens propre & figuré, il eſt toujours accompagné de quelques particules ou prépoſitions, ou infinitifs ou adverbes, avec leſquels il ſert à exprimer le terme, la maniere, le progrès, le mouvement, l'étendue, la figure, la ſituation d'une choſe.

Pour le terme. Aller à Rome, en Eſpagne, vers la mer, vers le juge, ſur les côtes, &c.

Pour la maniere. Aller à pied, à cheval, en caroſſe, en poſte, par eau, par terre ; aller à grands pas ; aller chantant, pleurant ; on ſupprime pour l'ordinaire dans ce cas la prépoſition *en*.

Pour le progrès. Ce malade va de mal en pis : ce bâtiment eſt allé vîte, pour dire, qu'il a été achevé bien vîte.

Pour le mouvement. Ma montre va : les eaux de S. Cloud vont, pour dire, qu'elles jouent.

Pour l'étendue. Cette montagne va juſqu'à la mer.

Pour la figure. Cette colline va en pente.

Pour la ſituation. Comment va votre ſanté, votre procès ?

On dit s'en aller, pour ſortir ; *cet homme s'en va*, pour dire il ſe meurt. Au figuré on dit, *cette coëffure vous va à merveille ; ſa tête va à tout vent*, &c.

S'en aller d'une carte, c'eſt-à-dire, jouer telle carte. *Je vais de cent louis à tel jeu.*

Aller marque auſſi la choſe dont il s'agit, quand on y joint la particule *y* avec la prépoſition *de* : *il y va de ma fortune.*

Il ſignifie quelquefois la proximité de l'action : *j'allois ſortir, j'allois rentrer ; la meſſe va commencer.*

On dit auſſi, *n'allez pas croire*, pour dire, ne croyez pas.

Aller eſt pris ſubſtantivement quand on dit, *mon pis aller, ſon pis aller*, c'eſt-à-dire, mon moindre avantage, ou mon plus grand malheur.

On dit auſſi *l'aller & le revenir.*

INDICATIF. *Préſent*: Je vais *ou* je vas, tu vas, il va ; nous allons, vous allez, ils vont. *Imparfait.* J'allois, &c. *Prétérit.* J'allai *ou* je fus, tu allas *ou* tu fus, il alla *ou* il fut ; nous allâmes *ou* nous fûmes, vous allâtes *ou* vous fûtes, ils allerent *ou* ils furent. *Prétérit défini.* Je ſuis allé, tu es allé, &c. nous ſommes allés, &c. *ou* j'ai été, tu as été, &c. *Pluſqueparfait.* J'étois allé, tu étois allé, &c. *Futur.* J'irai, tu iras, &c. *Conditionnel préſent.* J'irois, &c. *Conditionnel paſſé.* J'aurois *ou* j'euſſe été, & je ſerois allé, &c. *Imparfait du ſubjonctif.* Je fuſſe allé, &c.

M. de Voltaire prétend qu'on ne doit pas dire je fus, tu fus, &c. pour j'allai, tu allas, &c. en conſéquence il blâme ce vers de *Corneille* dans *Pompée.*

Il fut juſques à Rome implorer le Sénat.

Il

Il fut implorer, c'étoit, dit-il, une licence qu'on prenoit autrefois : il y a même encore plusieurs personnes qui disent, *je fus le voir*, *je fus lui parler*; mais c'est une faute, par la raison qu'on *va* parler, qu'on *va* voir. On n'*est* point parler, on n'*est* point voir : il faut donc dire, j'allai le voir, j'allai lui parler, il alla l'implorer. Ceux qui tombent dans cette faute ne diroient pas, je *fus* lui remontrer, je *fus* lui faire appercevoir.

La raison qu'apporte M. de Voltaire n'est pas tout-à-fait conséquente. Le verbe *être* peut fort bien ne pas s'employer pour le verbe *aller* dans tous les autres tems, & en tenir lieu au prétérit; & c'est ce qui est en effet : il n'y a personne qui ne dise au moins dans le style familier, *il fut hier*, *il a été hier à la comédie*, pour *il alla*, *il est allé hier à la comédie*.

Conditionnel passé. Je serois allé, tu serois allé, il seroit allé; nous serions allés, vous seriez allés, ils seroient allés. IMPÉR. Va, qu'il aille; allons, allez, qu'ils aillent. SUBJONC. *Préſ.* Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille; que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. *Imparf.* Que j'allasse, que tu allasses, qu'il allât; que nous allassions, que vous allassiez, qu'ils allassent. *Prétérit.* Que je sois allé, que tu sois allé, qu'il soit allé; que nous soyons allés, que vous soyez allés, qu'ils soient allés. *Plusqueparfait.* Que je fusse allé, que tu fusses allé, qu'il fût allé; que nous fussions allés, que vous fussiez allés, qu'ils fussent allés. INFIN. *Présent.* Aller. *Prétérit.* Être allé. *Participe actif présent.* Allant. *Participe prétérit.* Étant allé. *Gérondif.* En allant *ou* allant.

Quand on veut marquer qu'on n'est plus ou qu'on n'étoit plus dans l'endroit dont on parle, on se sert des tems composés qui suivent.

Prétérit indéfini. J'ai été, tu as été, il a été; nous avons été, vous avez été, ils ont été. *Prétérit antérieur.* J'eus été, tu eus été, il eut été; nous eumes été, vous eutes été, ils eurent été. *Plusqueparfait.* J'avois été, &c. *Futur passé.* J'aurai été, &c. *Conditionnel passé.* J'aurois *ou* j'eusse été, &c. *Prétérit du subjonctif.* Que j'aie été, &c. *Plusqueparfait du subjonctif.* Que j'eusse été. *Prétérit du participe.* Ayant été.

Quand ce verbe se prend réciproquement avec la par-

ticule *en*, sa conjugaison ne differe de celle qu'on vient de voir, que par les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *se*, qui, réunis avec *en*, se placent entre le nominatif & le verbe dans les tems composés comme dans les tems simples. *Je m'en vais, je m'en suis allé; tu t'en vas, tu t'en es allé; il s'en va, il s'en est allé; nous nous en allons, nous nous en sommes allés; vous vous en allez, vous vous en êtes allés; ils s'en vont, ils s'en sont allés; &c.*

ALLONS. Est une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

ALLUSION. Ce mot vient du verbe latin *alludere*, qui signifie jouer. Cette figure a lieu lorsqu'on joue sur les pensées & sur les mots, qui présentent un sens ou une idée pour en faire entendre une autre. Ainsi l'on voit que cette figure ressemble assez à l'allégorie : nous allons en donner divers exemples.

Allusion à l'Histoire.

Ton Roi, jeune Biron, te sauve enfin la vie,
Il t'arrache sanglant aux fureurs des soldats
Dont les coups redoublés achevoient ton trépas;
Tu vis, songes du moins à lui rester fidele.

La Henriade.

Ce dernier vers fait allusion à la conspiration du Maréchal de Biron.

Jeu de pensées.

Voiture étoit fils d'un Marchand de vin. Un jour qu'il jouoit aux proverbes avec des Dames, Madame Desloges lui dit : *celui-là ne vaut rien, percez-nous en d'un autre.*

Les jeux de pensées sont quelquefois fort heureux : il n'en est pas de même des jeux de mots qui ne présentent aucunes pensées; rarement ils sont heureux.

Ce n'est pas toutefois qu'une Muse un peu fine
Sur un mot en passant ne joue & ne badine,
Et d'un sens détourné n'abuse avec succès;
Mais fuyez sur ce point un ridicule excès.

Boileau.

Dans le placet que M. Robin préſenta au Roi pour être maintenu dans la poſſeſſion d'une iſle qu'il avoit dans le Rhône, il s'exprime ainſi,

Qu'eſt-ce en effet pour toi, grand Monarque des Gaules,
Qu'un peu de ſable & de gravier :
Que faire de mon Iſle ? il n'y croît que des ſaules,
Et tu n'aimes que le laurier.

Saules eſt pris dans le ſens propre, & *laurier* dans le ſens figuré. Ce jeu de mots eſt fort heureux, en ce qu'il préſente à l'eſprit une penſée fine.

ALORS. Eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBES.

ALPHABET. L'alphabet n'eſt autre choſe que la réunion des lettres d'une langue, ou des caracteres qui ſervent à peindre les ſons divers qui compoſent les mots. Notre alphabet comprend ving-cinq lettres ou caracteres, qui ſont, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*, *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *x*, *z*, *j*, *v*, auxquels on peu ajouter *&*, qui vaut autant que *et*.

En imaginant ces lettres, & en leur appropriant à chacune la valeur qui leur eſt propre, on a cherché à les déſigner par des noms particuliers : ces noms devoient naturellement ſe tirer du ſon propre à chaque caractere ; mais ce point étoit difficile, au moins pour un grand nombre, parcequ'il en eſt pluſieurs qui par eux-mêmes peignent des ſons différents, comme l'*e*, & beaucoup d'autres qui ne figurant jamais ſeuls, varient leurs ſons ſur celui de l'autre lettre qu'ils accompagnent.

Le caractere *b*, par exemple, pouvoit ſe nommer, *ba*, *bé*, *bê*, *be*, *bi*, *bo*, *bu*, *beu*, *bau*, *bou*, *bon*, *ban*, *&c.* ou, *ab*, *eb*, *ob*, *ub*, *&c.* Pour choiſir entre toutes ces façons différentes de nommer une même lettre, & qui ſont toutes tirées de quelqu'une de ſes fonctions, il paroît qu'on devoit s'arrêter à celle qui altéroit moins que les autres ſon articulation générale, à celle qui la fixoit moins à un cas particulier, qui faiſoit moins ſentir le ſon des autres lettres unies à celle qu'on vouloit nommer ; celle, en un mot, qui ſembloit être à une moindre diſtance de toutes les autres ; & c'étoit certainement pour la lettre *b* & les autres conſonnes, la

prononciation de *be*, *ce*, &c. parceque l'*e* muet se faisant moins sentir que les autres voyelles, détermine moins le son de la lettre désignée, & la laisse conséquemment dans une plus grande proximité de tous les sons auxquels elle peut servir.

Quant aux six premieres, elles ont chacune leur son propre, qui varie beaucoup moins : il semble donc qu'on auroit dû nommer nos lettres, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y* grec, *be*, *ce*, *de*, *je*, *gue*, *he* ou *che*, *ka*, *le*, *me*, *ne*, *pe*, *que*, *re*, *se*, *te*, *xe*, *ze*, *je*, *ve*; nous disons *gue*, & non *ge*, pour le distinguer de *je*; & *ka*, pour ne pas le confondre avec *que*, ce qui arriveroit si l'on disoit *ke*.

Cette façon de nommer les lettres seroit beaucoup plus analogue à leurs fonctions, que l'ancienne qui pour quelques-unes n'y a aucun rapport. Les enfans auroient bien moins de peine à dire, *be*, *a*, *ba*, que *bé*, *a*, *ba*, puisque dans *bea*, l'*e* étant muet, n'a presque point de son; au lieu que dans *béa*, l'*e* fermé en a un très distinct; ce qui fait qu'il paroît moins naturel de le supprimer dans *ba*, après qu'on a nommé la premiere *bé*, que dans la même syllabe *ba*, quand on fait nommer cette premiere lettre *be*.

Ce que nous disons ici s'applique de soi-même aux autres lettres qu'on nomme ordinairement, en leur ajoutant un *e* fermé, comme *cé*, *dé*, *gé*, *pé*, *té* : il en est d'autres dont la prononciation n'apporte pas moins d'embarras pour les enfants; ce sont celles qui ont avant elles un *e* ouvert, comme *ef*, *el*, *em*, *en*, *er*, *es*. Quel rapport un enfant peut-il sentir entre ces sons détachés, *ef*, *a*, & ce son total, *fa* ? Puisque la premiere de ces lettres se nomme *ef*, n'est-il pas naturel de dire *efa* au lieu de *fa*, en la réunissant à l'autre ? Pourquoi dans cette jonction retranchet cet *e* qui marche avant les deux lettres? Il n'en est pas de même quand *f* s'appelle *fe*; on peut alors faire comprendre que cet *e* muet n'ayant qu'un son peu sensible, il s'éteint & disparoît devant l'*a* ou une autre voyelle, parceque celle-ci a un son plus nourri & plus ferme; on peut sentir alors que l'élision est naturelle.

L'ancienne méthode est encore bien plus vicieuse dans

les noms des caracteres *h*, *j*, *v*, *z*, *x*, & *q*. N'eſt-il pas ſingulier de faire dire *hache*, *a*, HA ! ou *cé*, *hache*, *a*, *té*, CHAT ? On demande ſi toutes ces prononciations particulieres, celle de l'*a* exceptée, ont la moindre analogie, le moindre rapport avec la totale.

Qu'on examine de même ces ſons : *i conſonne*, *e*, JE; *u conſonne*, *a*, VA; *zède*, *e*, *es*, *té*, ZEST; *ix*, *a*, *u conſonne*, *i*, *e*, *er*, XAVIER; *qu*, *u*, *i*, QUI. Il ne faut que donner un coup d'œil ſur cette façon d'apprendre à lire, pour ne plus être ſurpris que les enfants y trouvent tant de difficultés, & s'en dégoûtent : on devroit être étonné au contraire que par une route ſi oppoſée au terme où l'on veut les conduire, on parvienne à leur faire faire le moindre progrès. On leur fait attacher à chaque caractere de l'alphabet, un ſon qui ne ſe retrouve jamais avec cette lettre dans la langue : c'eſt une grande peine, un travail long & ennuyeux, qui n'eſt pas ſeulement inutile, il eſt funeſte, en ce qu'il cauſe une erreur, & imprime dans l'imagination des notions de lettres qu'il faut combattre à chaque pas. Nous croyons donc n'avoir point de reproche à craindre en nous ſervant d'un autre moyen de nommer les lettres de l'alphabet; d'autant plus que nous ſuivons en cela des Auteurs recommandables, qui ont vu la plus ſaine partie du public éclairé ſe décider en faveur des noms de lettres qu'ils ont propoſés.

On diſtingue les lettres en deux claſſes. La premiere eſt pour celles qui peignent des *voix* ſimples, c'eſt-à-dire, des ſons formés par la ſituation des organes de la parole, au moment qu'on pouſſe l'air que fourniſſent les poumons : la ſeconde eſt pour les lettres qui repréſentent les *articulations*, c'eſt-à-dire, les diverſes inflexions ou modifications qu'on peut donner à un même ſon, à une même *voix*, par le mouvement qui ſe fait dans les parties du goſier & de la bouche au moment que l'air paſſe.

Pour bien entendre la différence qu'il y a entre la voix ſimple & la voix articulée, il faut remarquer que les organes qui ſervent à la parole, peuvent prendre bien des ſituations différentes, & les garder fort long-tems; on le ſent aſſez, quand on traîne en prononçant un *a*, un

i, un *u*, un *o*; &c. Mais à l'instant que ces organes prennent cette situation particuliere, ils peuvent former différents mouvements ou trémoussements, qui semblent la préparer & y conduire : ces mouvements ne peuvent être que d'un instant ; on ne peut les faire durer, sans quoi ils ne seroient plus des mouvements, mais des situations particulieres. Or, ces mouvements qui articulent ou modifient les sons au premier instant qu'on les forme, sont ce que l'on appelle *articulations* ; & les caracteres qui les représentent, sont ce qu'on appelle *consonnes*.

Nous comptons six *voyelles* ou six caracteres de voix simples, & dix-huit *consonnes* ou caracteres des articulations de la voix : si l'on veut prendre le *h* pour une lettre, on aura dix-neuf consonnes.

Nous avons placé les voyelles à la tête de l'alphabet ; rien ne paroît plus raisonnable : ce sont des caracteres qui représentent des sons analogues entr'eux, des sons qui font une classe. Quelle raison de les séparer ? Pourquoi dans l'alphabet ordinaire, après avoir marqué l'*a*, mettre trois consonnes, *b*, *c*, *d*, avant de donner la seconde voyelle *e* ? Pourquoi trois autres consonnes, *f*, *g*, *h*, entre l'*e* & l'*i* ? Pourquoi l'*o* après quatre autres, qui sont *k*, *l*, *m*, *n* ; l'*u* après *p*, *q*, *r*, *s*, *t* ? Pourquoi & entre l'*u* & l'*y* ; & cette derniere voyelle suivie de *z* ? Nous ne trouvons aucune raison d'ordre ou d'utilité qui soit pour cet ancien arrangement, & contre celui que nous proposons ; au contraire ici l'analogie regle le pas, & là on ne voit qu'un désordre ; effet du hasard dans un premier arrangement qui a fait loi sans qu'on sache pourquoi.

Le tort étoit encore plus grand pour *j* & *v* : nous avons déja vu qu'on les nommoit mal ; il est encore plus clair qu'ils étoient mal placés. Qu'on voie un instant, & sans préjugé, l'effet que l'un & l'autre produisent dans la prononciation d'un mot où ils se trouvent ; que l'on compare cet effet avec le son attaché aux voyelles *i* & *u*, on verra la différence immense qu'il y a entre les uns & les autres.

Quelque ressemblance dans la figure les a fait rapprocher bien mal-à-propos ; car cette proximité jointe à

ce qu'on donnoit à ceux-ci & à ceux-là presque le même nom, devenoit pour les enfants une forte raison de croire que leurs emplois se ressembloient aussi.

Les Grammairiens autorisoient cette erreur, & sembloient eux-mêmes l'admettre, en confondant dans leurs Dictionnaires les *i* avec les *j*, & les *u* avec les *v*, & en mettant dans une même classe tous les mots qui commencent par l'un ou par l'autre.

Il seroit aussi supportable de confondre ceux qui commencent par un *b* & par un *p*; il le seroit même davantage. Ces deux lettres different peu l'une de l'autre : elles sont toutes les deux de la même classe, c'est-à-dire, consonnes : elles ne different qu'en ce que l'une est foible, & l'autre plus forte; & leur figure se ressemble aussi, en ce que l'une n'est que l'autre renversée.

On peut nous objecter que l'ancienne méthode a pour elle l'usage; & que la différence n'entraîne pas d'assez grandes suites pour autoriser un changement : mais les droits que l'usage exerce sur la signification des mots & sur leur syntaxe & leur construction, doivent-ils s'étendre jusqu'à faire loi pour l'arrangement des lettres, & la façon particuliere de les dénommer ? Les Grammairiens les plus récents & les plus estimables, n'ont-ils pas abandonné les noms de *cas*, *nominatif*, &c. que l'usage uniforme de plusieurs siecles sembloit avoir consacrés; & cela, pour y substituer des idées plus justes & des termes plus convenables ? Et loin d'avoir tort en cela, n'ont-ils pas rendu à la langue le service essentiel d'en découvrir enfin la vraie méthode, & d'en faire mieux sentir le caractere & le génie ? Il ne faut donc pas confondre ce qui est du ressort de l'usage, & ce qui ne doit être réglé que par la raison.

Pour la seconde objection, nous ne concevons pas comment l'ordre n'auroit pas assez d'avantage sur un désordre, pour autoriser un changement. Nous avons d'ailleurs indiqué les inconvénients de l'ancien arrangement des lettres, & de la maniere dont on les faisoit épeller : nous avons fait sentir qu'ils étoient au moins diminués de beaucoup en les épellant comme nous le faisons, & dans un ordre qui donne de suite celles qui sont d'une même classe; & nous ne croyons pas après

cela, qu'on ſoit en droit de ſe récrier contre notre méthode.

Il y auroit bien d'autres raiſons à fournir ; mais notre plan ne nous permet pas de nous étendre davantage là-deſſus, & nous croyons en avoir aſſez dit pour les perſonnes qui réfléchiſſent.

On diſtingue les lettres en *majuſcules & minuſcules*. Les premieres, comme A, B, ſervent à écrire les titres, & ſe placent à la tête des noms propres d'hommes & de lieux, & au commencement de chaque alinea & de chaque phraſe. C'eſt un ſigne moins fréquent que les autres, qui ſert à réveiller l'eſprit à propos, & à lui indiquer une penſée nouvelle, c'eſt-à-dire, différente des précédentes, ou à ſervir de marque diſtinctive au nom d'un être remarquable. Les ſecondes, c'eſt-à-dire, les *minuſcules*, font les frais de tout le reſte des mots & des phraſes que l'on veut écrire.

On diſtingue auſſi dans l'impreſſion les caracteres *romains* & les *italiques* : ceux-là ſervent pour le gros de l'ouvrage ; ceux-ci indiquent les mots ou les phraſes que l'on cite ou que l'on diſcute. Il y en a dans cet ouvrage une foule d'exemples. Dans l'écriture à la main, on y ſupplée en ſoulignant ce qui dans l'impreſſion doit être en lettres italiques. Quand les morceaux que l'on veut citer ſont un peu longs, on les imprime en caracteres romains ; mais on met au commencement de chaque ligne les marques ſuivantes, », que l'on appelle *guillemets* : la raiſon en eſt que l'italique ne plaît pas tant à l'œil que le romain ; & que d'ailleurs il défigure l'ouvrage par le mélange bizarre & irrégulier des deux caracteres. Quand on n'a que quelques mots à citer, comme dans la plupart des citations de cet ouvrage, on emploie cependant l'italique, à cauſe de l'embarras qu'il y auroit à placer à chaque moment des guillemets & au milieu même des lignes ; ce que l'on a raiſon d'éviter, vû que cela interrompt la ſuite des mots.

Les conſonnes ont entr'elles une ſorte de rapport qui devroit être auſſi le fondement d'un nouvel arrangement entr'elles. Une partie ne differe de l'autre, qu'en ce que dans les unes l'articulation eſt plus forte, & que dans les autres elle eſt plus foible, plus douce : de-là les *conſonnes*

fortes & les *conſonnes foibles*, qui ont la même articulation, qui ſe prononcent par les mêmes organes; tels ſont le *b* & le *p*: le ſon du premier caractere eſt plus doux, plus foible; pour le ſecond, il faut appuyer davantage, le ſon en eſt plus dur & plus fort: mais c'eſt la ſeule différence qu'il y ait entre l'un & l'autre. Ainſi, en plaçant toujours la conſonne foible la premiere, & la forte immédiatement après, toutes les conſonnes ſe trouveroient dans l'ordre ſuivant: *be*, *pe*; *ze*, *ce* & *ſe*; *de*, *te*; *fe*, *ve*; *je*, *che*; *gue* & *que* ou *ka*; après celles-là on placeroit, *le*, *re*, *me*, *ne*, qui n'ont point de correſpondantes, ni fortes ni foibles; & enfin *xe*, qui eſt une lettre double. Après avoir ainſi diſpoſé chacune des conſonnes, ſelon leur principale fonction, on avertiroit dans ce qui concerne l'explication détaillée de chacune d'elles, que le *c* rend quelquefois le ſon du *q*, que le ſon du *j* eſt ſouvent attribué au caractere *g*, celui de *z* à *ſ*, celui du *c* à *t*, &c.

On trouve notre alphabet imparfait; & l'on a bien raiſon: on propoſe même pour le rectifier, bien des moyens qu'il ſeroit à propos que les Imprimeurs employaſſent. On voudroit que le *c* prît toujours la cédille, *ç*, même devant un *e* & un *i*, quand il repréſente l'articulation *ce*; & qu'il ne fût ſans cédille que lorſqu'il eſt dur, comme dans *ca*, *co*, *cu*: cette premiere réforme ſeroit utile; mais pourtant moins que beaucoup d'autres, puiſque le *c* devant un *e* ou un *i*, n'étant jamais dur, la cédille y paroît moins néceſſaire.

On propoſe en ſecond lieu, de marquer d'un point le *t*, en cette ſorte *ṫ* ou *t·*, lorſqu'il doit rendre l'articulation du *c*, comme dans *tranſition*. Il y auroit en cela un avantage réel, puiſque ſouvent cette lettre entre deux voyelles eſt dure, comme dans *pitié*. Au lieu d'un point, on pourroit ajouter à la partie ſupérieure ou inférieure du *t*, un petit crochet qui feroit le même effet. Le même crochet ſeroit encore plus utile à la lettre *h*; on l'y mettroit, lorſque figurant ſeule, elle marque une aſpiration ſentie, comme dans *héros*; & lorſque ſe trouvant unie au *c*, elle a le ſon ſifflant & gras, comme dans *chercher*. On l'écriroit ſans crochet, & telle qu'elle eſt aujourd'hui en uſage, toutes les fois

qu'elle n'aſpireroit point, comme dans *honneur*; & qu'étant à la ſuite du *c*, elle ne formeroit que le ſon de *q*, comme dans *chœur*.

Le *g* n'ayant jamais le ſon gras, qu'il n'ait à ſa ſuite un *e* ou un *i*, & n'étant jamais dur que devant un *a*, un *o* ou un *u*, il ne ſeroit pas beſoin d'y rien ajouter. Mais il eſt une autre occaſion où il auroit beſoin de quelque ſigne du changement qui ſe fait dans ſon emploi; c'eſt lorſqu'avec *n* il produit un ſon mouillé, comme dans *ſigne*, *Bretagne*: on propoſe à ce ſujet d'y ajouter un crochet ou un point, ou même de le retrancher & de mettre ſur *n* un trait en cette ſorte, *ñ*, comme font les Eſpagnols; ainſi, ſelon cette derniere méthode, on écriroit *reñe*, *Eſpañe* pour *regne*, *Eſpagne*, le *gn* ne produiroit jamais d'autre ſon que celui que nous prononçons dans les mots latins, *magnus*, *dignus*, &c.

On voudroit qu'il y eût auſſi quelque marque ſemblable pour *l*, lorſqu'il eſt mouillé, comme dans *ſouillé*, *travaïl*, &c. on a même propoſé d'introduire à cet effet dans notre orthographe, un ſigne nouveau pour notre langue, le λ des Grecs. Une des raiſons qu'on apporte pour faire agréer ce caractere, c'eſt qu'il n'eſt autre choſe que l'y renverſé.

m & *n* n'ont pas beſoin de ſignes nouveaux, puiſque les lettres qui les ſuivent décident toujours aſſez s'ils produiſent un ſon nazal, ou s'ils gardent leur articulation propre. Il n'en ſeroit pas de même de *x*: cette conſonne ne rend quelquefois que le ſon d'un *ſ*, ou même d'un *ʒ*; d'autrefois elle équivaut à *cs* ou à *gz*. Il ſeroit encore fort poſſible d'introduire quelque altération peu conſidérable dans les caracteres, pour marquer au juſte chacune de ces quatre fonctions: les autres conſonnes n'ayant point de variations, ou étant aſſez décidées par les lettres voiſines, n'ont beſoin d'aucun changement.

Les Auteurs dont nous expoſons les vues, ont encore quelque choſe à changer dans les voyelles: ils ne touchent ni à l'*a*, ni à l'*o*: ni à l'*u*; un accent circonflexe diſtingue le grave de l'aigu, ce qui ſuffit: ils laiſſent même nos *e* tels que nous les avons; les accents grave & aigu en diſtinguent les principales eſpeces: ſi ces accents ne s'y trouvent pas toujours, c'eſt que les lettres

voiſines déterminent aſſez le ſon de l'*e*. Mais ils voudroient au moins que l'*y* ne fût jamais employé que lorſqu'il eſt mouillé, comme dans *rayer;* ou que ſi l'on veut le conſerver ailleurs, comme dans *ſyllabe*, *ſymptôme*, on y ajoutât un crochet ou quelqu'autre ſigne lorſqu'il ſert pour un ſon mouillé. Ils auroient beaucoup d'autres vues pour ce que nous appellons diphthongues impropres, tels que nos *ai*, *j'ai*; nos *ai*, *jamais*; *oi*, *j'avois*; &c. mais ſur cela ils propoſent moins d'établir de nouveaux caracteres, que d'écrire l'un où nous écrivons l'autre, & de ne ſuivre que la deſtination primitive de nos lettres.

Nous ne rapportons que les idées principales des Auteurs qui ont fait des ſyſtêmes ſur l'alphabet : nous conviendrons ſans peine, que ſi les choſes qu'ils propoſent étoient établies & paſſées en uſage, la langue y gagneroit infiniment; que les Imprimeurs pourroient peut-être facilement y accoutumer le public, en les introduiſant peu-à-peu, & en donnant avis au commencement des ouvrages, des changements légers qu'ils auroient faits; qu'il leur ſeroit facile de régler ces changements à la fonte de leurs caracteres. . . . Mais nous ſentons auſſi qu'il y auroit de grands riſques pour ceux qui ſeroient les premiers à changer ainſi les caracteres auxquels toute une nation eſt accoutumée depuis long-tems. Nous ſentons enfin que ſi dans un ouvrage grammatical, il eſt permis de propoſer des vues, il ne l'eſt pas pour cela d'introduire des nouveautés; puiſque tous ceux qui étudient ces ſortes de livres, ſoit Nationnaux, ſoit Etrangers, ne cherchent pas quelle eſt la langue de tel particulier qu'ils ne connoiſſent pas, ni quels ſeroient les moyens d'éviter tout ce qu'une langue renferme de difficultés; mais ſeulement quelles ſont les loix exiſtantes de cette langue, quel en eſt l'état actuel, & de quelle maniere il faut écrire & parler, pour la parler & l'écrire ſelon l'uſage de la nation à qui elle appartient.

Nous oſons dire que ſi tous les Auteurs de Grammaires avoient toujours eu cette réflexion préſente à l'eſprit, ils ne ſe ſeroient pas permis tant d'écarts, ils ne ſeroient pas tombés dans tant de contradictions entr'eux, & ne ſeroient pas ſi ſouvent démentis

par l'usage, qui auroit toujours dû leur servir de regle principale : dès-lors les Etrangers, & même les Naturels du pays ne seroient pas aussi embarrassés, qu'ils le sont, sur la langue quand ils veulent l'étudier ; ils verroient avec certitude comment on prononce, comment on écrit les mots qui leur paroîtroient douteux. On ne feroit pas à la langue françoise ce reproche faux & injurieux qu'elle est si bizarre, que les Grammairiens même ne peuvent s'accorder entr'eux, ni rien établir de certain : cela n'auroit point empêché les Auteurs de développer leurs pensées & leurs vues ; mais ils n'auroient pas attribué à la langue même & à la nation, des choses qui n'étoient encore que dans leur esprit : *voyez* VOYELLES, CONSONNES, DIPHTHONGUES, SYLLABES, ORTHOGRAPHE, &c.

ALTERNATIVEMENT. Est un des adverbes qui expriment l'arrangement respectif des choses entr'elles : *voyez* ADVERBES.

AMEN. Est une des interjections acclamatives : *voy.* PARTICULES & CONSTRUCTION.

A MOINS QUE. Est une des conjonctions conditionnelles : *voyez* CONJONCTIONS.

AMPHIBOLOGIE ou SENS ÉQUIVOQUE. Lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a amphibologie, c'est-à-dire, que le sens en est équivoque, ambigu.

L'amphibologie vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire de l'arrangement des mots, & non de ce que les termes soient équivoques.

Quoique la langue françoise s'énonce communément dans un ordre qui semble prévenir toute amphibologie, cependant nous n'en avons que trop d'exemples : nos *qui*, nos *que*, nos *il*, nos *son*, *sa*, *se*, donnent aussi lieu fort souvent à l'amphibologie.

En voici un exemple.

François I érigea Vendôme en Duché-Pairie en faveur de Charles de Bourbon, & *il* le mena avec lui à la conquête du Duché de Milan, où *il* se comporta vaillamment. Quand ce Prince eut été pris à Pavie, *il* ne voulut pas accepter la régence qu'on lui proposoit ; *il* fut déclaré

chef du Conſeil. *Il* continua de travailler pour *ſa* liberté ; & quand *il* fut délivré, *il* continua à le bien ſervir.

Tous ces pronoms rendent le ſens de cette phraſe tellement amphibologique, qu'il n'eſt pas poſſible de le ſaiſir : dans ces cas là, il vaut mieux répéter les noms.

Corneille a dit :

L'amour n'eſt qu'un plaiſir & l'honneur un devoir.

Dans cette propoſition, le premier membre eſt négatif, & le ſecond eſt affirmatif ; & cependant ils ſont liés par une conjonction : cette conſtruction eſt louche.

L'Académie a remarqué que Corneille devoit dire :

L'amour n'eſt qu'un plaiſir, l'honneur eſt un devoir.

AMPLIFICATION (figure de Rhétorique). L'amplification eſt un des principaux reſſorts de l'éloquence ; c'eſt une forme que l'Orateur donne à ſon diſcours, & qui conſiſte à faire paroître les choſes plus grandes ou moindres qu'elles ne ſont en effet.

L'amplification embraſſe tous les lieux communs de la Rhétorique ; elle trouve ſa place dans toutes les parties du diſcours : elle ſert à la preuve, à l'expoſition du fait, à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent, à exciter leurs paſſions. Par elle l'Orateur aggrave un crime, exagere une louange, étend une narration par le développement de ſes circonſtances, préſente une penſée ſous diverſes faces, & produit des émotions relatives à ſon ſujet.

La définition qu'on vient de donner de l'amplification, eſt celle d'Iſocrate & même d'Ariſtote. Cicéron la définit : une augmentation véhémente, une affirmation énergique qui perſuade en remuant les paſſions.

L'amplification peut s'exécuter de différentes manieres.

1°. Par l'amas des définitions : *voyez* DÉFINITIONS.

2°. Par la multiplicité des adjoints ou circonſtances : *voyez* CIRCONSTANCES.

3°. On amplifie encore une choſe par le détail des cauſes & des effets : *voyez* CAUSES & EFFETS.

4°. Par l'énumération des parties, des conſéquences : *voyez* ÉNUMÉRATION.

5°. Par les *comparaiſons*, par les *paralleles*, par les *ſimilitudes*, & par les *exemples* : voyez ces mots.

6°. Par des contraſtes ou oppoſitions, ou par les inductions qu'on en tire : *voyez* ANTITHESE.

L'amplification par les mots ſe fait principalement en ſix manieres.

1°. Par des *métaphores*.

2°. Par des *ſynonimes*.

3°. Par des *hyperboles*.

4°. Par des *périphraſes*.

5°. Par des *répétitions*, auxquelles on peut ajouter la *gradation* : voyez tous ces différents articles.

6°. Par des termes nobles & magnifiques. C'eſt ainſi qu'au lieu de dire ſimplement, nous ſommes tous mortels ; Malherbe dit :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier,
La cruelle quelle eſt ſe bouche les oreilles,
Et nous laiſſe crier ;
Le pauvre en ſa cabane où le chaume le couvre
Eſt ſujet à ſes lois,
Et la garde qui veille aux barrieres du Louvre
N'en défend pas nos Rois.

7°. Enfin, on amplifie une penſée générale en la particulariſant, en la développant ; & une penſée particuliere & reſtreinte, en remontant de conſéquence en conſéquence : *voyez* MÉTHODE.

On doit prendre garde dans l'amplification, comme en tout autre ouvrage du reſſort de l'éloquence, de ſortir des bornes de ſon ſujet ; défaut ordinaire aux jeunes gens que la vivacité de leur imagination emporte trop loin.

Il ne faut pas confondre l'amplification oratoire avec celle-ci. La premiere regarde ce qui n'eſt pas proprement du ſujet qu'on traite ; au lieu que celle-ci n'embraſſe que ce qu'il s'agit de prouver : *voyez* AMPLIFICATION ORATOIRE.

AMPLIFICATION ORATOIRE. Après que l'Orateur a développé toutes les preuves qui établiſſent directe-

ment ſon ſujet, tout ce qu'il ajoute par-delà s'appelle *amplification oratoire*. Un habile Orateur ne ſe renferme pas ſtrictement dans les bornes de ſa cauſe : il ne ſe contente pas des preuves qui en ſortent naturellement, il en puiſe dans tout ce qui avoiſine ſon ſujet : ceci n'eſt pas de ſa cauſe, mais pourroit en être. Ainſi Démoſthenes plaidant contre ſes tuteurs, fait voir, non ſeulement les excès qu'ils ont commis dans la geſtion de ſes biens, mais encore ceux qu'ils auroient pu commettre, s'ils euſſent continué d'être ſes tuteurs.

Ainſi, M. Flechier, dans l'Oraiſon funebre de M. de Turenne, loue ce Héros, même des belles actions qu'il auroit pu faire.

» O mort trop ſoudaine ! combien de paroles édifian-
» tes, combien de ſaints exemples nous as-tu ravis ! nous
» euſſions vu, quel ſpectacle ! au milieu des victoires &
» des triomphes, mourir humblement un Chrétien. Avec
» quelle attention eut-il employé ces derniers moments
» à pleurer intérieurement ſes erreurs paſſées, à s'anéan-
» tir devant la Majeſté de Dieu, & à implorer le ſecours
» de ſon bras, non plus contre des ennemis viſibles,
» mais contre ceux de ſon ſalut ! Sa foi vive & ſa cha-
» rité fervente nous auroient ſans doute touchés ; & il
» nous reſteroit un modele de confiance ſans préſomp-
» tion, d'une crainte ſans foibleſſe, d'une pénitence ſans
» artifice, d'une conſtance ſans affectation, & d'une
» mort précieuſe devant Dieu & devant les hommes.

Ciceron doit prouver que le Poëte Archias eſt Citoyen Romain : voilà l'état de la queſtion. Ciceron le prouve ; mais il ne s'en tient pas là : il fait voir que quand même Archias ne ſeroit pas citoyen romain, il mériteroit de l'être ; & pour cela il fait l'éloge d'Archias, il fait l'éloge de la poéſie : voilà les reſſorts de l'éloquence. C'eſt ainſi qu'on maîtriſe les eſprits.

L'Orateur peut encore amplifier ſon ſujet ſans y rien ajouter, en remettant ſous les yeux des Auditeurs, ſes preuves, avec de nouvelles expreſſions plus nobles & plus énergiques, & en leur donnant un nouveau tour ; ce qui les rend bien plus frappantes. C'eſt ainſi que Seneque, après avoir fait voir la honte dont s'eſt couvert Alexandre en faiſant mourir injuſtement le philoſophe

Calliſtene, retrace de nouveau toute l'indignité de cette action. Voilà, dit-il, la honte éternelle d'Alexandre, que rien ne ſera capable d'effacer : il n'y a point de victoires, ni d'exploits, ni de conquêtes qui puiſſent laver cette tache. Qu'on me diſe pour le vanter, qu'il a paſſé au fil de l'épée des troupes innombrables : je répondrai, qu'il a auſſi tué Calliſtene. Quand on dira qu'il a défait Darius & détruit ſon vaſte Empire ; je répondrai, qu'il a tué auſſi Calliſtene : &c.

Il eſt aiſé de voir que c'eſt dans l'amplification oratoire, que l'éloquence déploie toutes ſes forces, & que c'eſt par conſéquent un des principaux moyens de perſuader.

L'amplification oratoire a lieu dans toutes les parties du diſcours, mais ſur-tout dans la confirmation & la péroraiſon ; avec cette différence que dans la péroraiſon elle embraſſe toute la cauſe, & que dans les autres parties du diſcours, elle ne regarde que certains faits particuliers.

Nous avons fait voir au mot *amplification*, figure de Rhétorique, comment l'on amplifie ; & l'on voit ici l'uſage qu'on doit faire de l'amplification.

ANACÉPHALÉOSE (figure de Rhétorique). C'eſt une récapitulation ou répétition courte & ſommaire des principaux chefs d'un diſcours.

Cette récapitulation ne doit point être une répétition ſeche de ce qu'on a déja dit, mais un précis exact, en termes différents, orné & varié de figures dans un ſtyle vif. Elle peut ſe faire de différentes manieres, ſoit en rappellant ſimplement les raiſons qu'on a alléguées, ſoit en les comparant avec celles de l'adverſaire dont ce parallele peut mieux faire ſentir la foibleſſe : elle eſt néceſſaire, ſoit pour convaincre davantage les Auditeurs ; ſoit pour réunir, comme dans un point de vue, tout ce dont on les a déja entretenus ; ſoit enfin, pour réveiller en eux les paſſions qu'on a tâché d'exciter.

ANALOGIE. Ce mot ſignifie comparaiſon, rapport de reſſemblance entre une choſe & une autre.

L'analogie eſt donc la relation, le rapport ou la proportion que pluſieurs choſes ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur

ſont

ſont propres : ainſi le pied d'une montagne a quelque choſe d'analogue avec le pied d'un animal, quoique ce ſoient deux choſes très différentes.

Les Scolaſtiques définiſſent l'analogie, une reſſemblance jointe à quelque diverſité. Ils en diſtinguent ordinairement de trois ſortes : ſavoir, 1°. l'*analogie d'inégalité*, dans laquelle la raiſon de la dénomination commune eſt la même en nature, mais non pas en degré ou en ordre : en ce ſens, *animal* eſt analogue à l'homme & à la brute. 2°. L'*analogie d'attribution*, où, quoique la raiſon du nom commun ſoit la même, il ſe trouve une différence dans ſon habitude ou rapport : en ce ſens, *ſalutaire* eſt analogue tant à l'homme qu'à un exercice du corps. 3°. L'*analogie de proportion*, où, quoique les raiſons du nom commun different reellement, toutefois elles ont quelque proportion entre elles : en ce ſens, les *ailes* des poiſſons ſont dites être analogues aux pounons dans les animaux terreſtres ; ainſi l'œil & l'entendement ſont dits avoir analogie ou rapport l'un à l'autre.

En matiere de langage, nous diſons que les mots nouveaux ſont formés par *analogie*, c'eſt-à-dire, que des noms nouveaux ſont donnés à des choſes nouvelles, conformément aux noms déja établis, & à d'autres choſes qui ſont de même nature & de même eſpece. Les obſcurités qui ſe trouvent dans le langage, doivent ſurtout être éclaircies par le ſecours de l'analogie.

En fait de grammaire, l'analogie eſt un rapport de reſſemblance ou d'approximation qu'il y a entre une lettre & une autre lettre, ou bien entre un mot ou un autre mot, ou enfin entre une expreſſion, un tour, une phraſe, & une autre pareille. Il y a de l'analogie entre le *b* & le *p* ; leur différence ne vient que de ce que les levres ſont moins ſerrées l'une contre l'autre dans la prononciation de *b*, au lieu qu'on les ſerre davantage lorſqu'on veut prononcer *p*.

Notre *on* eſt analogue au mot *man* des Allemands : tous les deux viennent de *homo*, mot latin, & tous deux ſignifient homme ; car *on dit* ſignifie *l'homme dit*.

On a recours à l'analogie, ainſi qu'à l'étymologie

pour éclaircir des obscurités qui se rencontrent dans le langage : *voyez* ÉTYMOLOGIE.

ANALYSE ou MÉTHODE DE RÉSOLUTION. Ce mot vient du grec, & signifie résolution, décomposition, développement d'un tout en ses parties pour en découvrir la nature.

L'analyse est une espece de creuset où l'on résout toutes sortes de propositions en les décomposant, en les divisant suivant leurs rapports & leur analogie : toutes les idées étrangeres se détachent, l'alliage se sépare, & la vérité reste au fond.

L'analyse est utile à toutes les sciences : elle sert au Philosophe pour développer la génération de ses idées ; au Géometre, pour résoudre ses problêmes ; au Chymiste, pour décomposer les corps, & en définir la nature & les propriétés ; à l'Orateur, pour suivre un raisonnement dans toutes ses parties, pour connoître la structure, la régularité & l'enchaînement des différentes parties d'un discours. Nous ne parlerons ici que de celle de l'Orateur, la seule qui ait du rapport au but de ce Dictionnaire.

Celui qui veut analyser un discours, commence par bien saisir le but de l'Auteur ; il expose ensuite ses principes, ses divisions, le progrès de sa marche ; il écarte tout ce qui est étranger au sujet, il ne laisse que la charpente : alors il voit aisément toute l'économie de l'édifice, l'ordre & la subordination entre les différentes parties, leurs combinaisons, leurs rapports, leurs points de séparation, de réunion. Il peut juger alors si tout cela forme cet ensemble parfait, que la synthese apprend à construire : *voyez* SYNTHESE.

Nous allons donner ici un exemple d'analyse, dont la plupart de nos Journaux offrent tous les mois de bons modeles.

Analyse du Sermon de Massillon, sur la gloire humaine.

L'Orateur chrétien parle devant un jeune Roi né pour la gloire : ainsi son but doit être de détruire la fausse gloire, & d'élever sur ses ruines la véritable gloire, celle qui vient de Dieu.

Principe.

Il n'eſt point de véritable gloire ſans la crainte de Dieu.

Diviſion.

1°. La probité. 2°. Les grands talents. 3°. Les ſuccès éclatants. Ces trois choſes, dans leſquelles les hommes font conſiſter la gloire, ne ſont rien, ſi elles n'ont pour baſe la crainte de Dieu.

PREMIERE PARTIE.

De la Probité.

Subdiviſion.

Elle eſt 1°. ou fauſſe, 2°. ou du moins jamais sûre.

1°. Fauſſe. Elle n'eſt fondée que ſur la vanité ou l'intérêt : pleine de faſte & d'arrogance, elle étale avec pompe tout ce qui peut lui attirer des louanges ; elle vante ſon attachement pour ſes amis, ſon zele pour ſa patrie, ſon amour pour la vérité, ſa religion à garder ſa parole, ſa haine contre l'injuſtice, ſa généroſité, ſa clémence, &c. Mais dans tout cela elle n'a d'autres motifs que ſon intérêt ou la vanité : c'eſt un phantôme d'honneur tout prêt à s'évanouir, ſi l'intérêt ou la vanité n'y trouvent pas leur compte.

2°. Jamais sûre. Elle dépend de tout ce qui l'environne, des circonſtances, des occaſions, des jugements des hommes : elle n'eſt à l'épreuve de rien ; elle ne peut ſoutenir le moindre revers ; elle ne ſonge qu'à allier ſa réputation avec ſon intérêt : auſſi peu curieuſe de la réalité, elle ſe contente de l'apparence.

L'Orateur cite ici l'exemple d'Achitophel, cet homme ſi ſage & ſi vertueux ſuivant l'opinion publique. Abſalon ſouleve le peuple contre David ſon pere & ſon Roi : le vertueux Mondain, au lieu de défendre le Roi ſon maître, ſuit le parti d'un fils dénaturé & rebelle, qui a les ſuffrages d'un peuple inconſtant.

Il n'en eſt pas ainſi de celui dont la probité eſt appuyée ſur la crainte de Dieu. Il eſt inébranlable dans ſon devoir ; ni la honte, ni l'opprobre, ni le péril mê-

me de sa vie, ni la gloire, ni les acclamations publiques ne sont pas capables de l'en détourner un instant : la vertu persécutée a pour lui plus de charmes.

SECONDE PARTIE.

Les grands talents.

Subdivision.

Dépourvus de la crainte de Dieu, les grands talents sont funestes 1°. pour l'humanité, 2°. pour ceux mêmes qui en sont doués.

L'Orateur le prouve par l'exemple d'un Roi, qui, né avec une ardeur bouillante pour la gloire, devient le fléau de ses propres sujets & de ses voisins, & qui souvent est renversé du haut de cette fausse grandeur.

Par l'exemple de ces Docteurs célebres qui sont tombés dans l'erreur, & qui ont entraîné dans leurs égarements des peuples entiers.

Par l'exemple de ces beaux esprits, dont l'imagination brillante n'a servi qu'à corrompre leurs cœurs ; & qui n'ont laissé que des écrits lascifs, dont le poison est d'autant plus dangereux, qu'il est aprêté par des mains plus habiles à corrompre les mœurs de leur siecle & des siecles suivants.

Par l'exemple de ces génies sublimes, qui ne pouvant souffrir le repos, ont bouleversé les Empires & les Républiques : tel que cet homme obscur (Cromwel) qui, de la foule où il étoit confondu, s'est élevé au dessus même de la tête de son Roi, qu'il a osé juger & condamner à mort, après avoir changé la face entiere de sa patrie.

TROISIEME PARTIE.

Les succès éclatants qui consistent dans des Provinces conquises, des batailles gagnées, des négociations difficiles terminées, des trônes chancelants affermis, sont glorieux dès qu'ils sont utiles à la patrie : mais le sont-ils toujours pour ceux qui s'en glorifient ?

Ils sont presque toujours produits par l'ambition, la jalousie, la témérité, le hasard, souvent même par la

crainte & le déſeſpoir. L'Orateur le prouve par l'exemple de Joad, cet illuſtre Capitaine : David ne devoit ſes victoires & ſa fidélité qu'à ſa jalouſie contre Abner. Il approche de plus près ces fameux Conquérants : il les dépouille de ces vaines décorations qui éblouiſſent les yeux, & ne trouve que les motifs les plus bas, qu'une ame injuſte & ſanguinaire, que des mœurs corrompues. Il conclut que la véritable gloire eſt celle qui eſt fondée ſur la droiture du cœur, ſur la vérité, ſur l'innocence & la regle des mœurs, & ſur l'empire des paſſions : il ne demande donc pas dans ſon invocation pour le jeune Roi, la gloire humaine qu'il a déja, & qui lui eſt tranſmiſe par ſes ancêtres ; mais celle qui vient de Dieu, & qui met l'homme au deſſus du héros.

ANAPHORE. Figure de diction : *voy.* RÉPÉTITION.

ANTANACLASE. Figure de diction qui conſiſte à répéter un mot dans une ſignification différente, & quelquefois douteuſe ; comme, *il vaut mieux acheter la paix par la paix, que de la conquérir à la pointe de l'épée. Laiſſez les Dieux prendre la défenſe des Dieux.* Le mot *antanaclaſe* ſignifie *répercuſſion*, parceque la même expreſſion frappe deux fois l'oreille.

ANTIPHRASE. Ce mot vient du grec, & ſignifie contre-vérité, c'eſt-à-dire, que l'antiphraſe fait entendre l'oppoſé de ce qu'elle dit. Cette figure eſt preſque la même que l'euphemiſme & l'ironie.

Le mot *parque* ſignifie en grec, qui épargne, qui pardonne : ſi on donne ce nom aux trois Déeſſes qui n'épargnent perſonne, c'eſt par antiphraſe.

Le mot *eumenides* ſignifie en grec, *douces* : ſi on appelle les trois furies de ce nom, c'eſt auſſi par antiphraſe.

De même quand nous diſons *c'eſt une muette de halles*, nous voulons dire, c'eſt une babillarde, c'eſt une vraie harengere : *muette* eſt dit par antiphraſe ou par ironie.

ANTISTROPHE. C'eſt une figure de conſtruction. *Antiſtrophe* ſignifie *converſion* ; par exemple, ſi après avoir dit, *le valet d'un tel maître*, on ajoute, *le maître d'un tel valet* ; cette derniere phraſe eſt une antiſtrophe, une phraſe tournée ou convertie par rapport à la premiere.

On rapporte à cette figure ce paſſage de Saint Paul : *ils ſont Hébreux, je le ſuis auſſi ; ils ſont Iſraélites, je le ſuis auſſi*, &c.

ANTITHESE. L'antitheſe eſt une figure de Rhétorique propre à orner & à embellir le diſcours : elle conſiſte à oppoſer des penſées les unes aux autres pour leur donner plus de jour. Les antitheſes bien ménagées, plaiſent infiniment dans les ouvrages d'eſprit : elles y font à-peu-près le même effet que dans la peinture les ombres & les jours qu'un bon Peintre a l'art de diſpenſer à propos ; ou dans la muſique, les voix hautes & les voix baſſes qu'un Maître habile ſait mêler enſemble.

On en trouve dans les plus grands Maîtres : elles font ſur-tout un grand effet dans les portraits. Dans celui de Mornay, par exemple, Chant premier de la Henriade.

De tous ſes favoris Mornay ſeul l'accompagne ;
Mornay ſon *confident*, mais jamais ſon *flateur* ;
Trop *vertueux* ſoutien du parti de *l'erreur* ;
Qui ſignalant toujours ſon zele & ſa prudence,
Servit également ſon Egliſe & la France :
Cenſeur des courtiſans, mais à la cour *aimé*,
Fier *ennemi* de Rome, & de Rome *eſtimé*.

Autre exemple tiré du *Capricieux*, de Rouſſeau.

Ne connoiſſez vous point ſon eſprit haut & bas,
Sans ceſſe poſſédé de nouvelles penſées ;
Qui ſont au même inſtant par d'autres effacées :
En moins d'un tour de main paſſant du blanc au noir,
Le matin raiſonnable, impertinent le ſoir ;
Tantôt faiſant le fou, tantôt le politique,
Aujourd'hui querelleur, & demain pacifique ;
Sans raiſon ſatisfait, ſans ſujet irrité,
Contrariant, bourru, chimérique, éventé ;
Homme dont la cervelle inceſſamment voltige :
Enfin, perſécuté d'un éternel vertige.

Quelque brillante au reſte que ſoit cette figure, les grands Orateurs, les excellents Poëtes de l'antiquité ne

l'ont pas employée ſans réſerve, ni ſemée, pour ainſi dire, à pleine main, comme ont fait par la ſuite Seneque, Pline le jeune ; & parmi les Peres de l'Egliſe, S. Auguſtin, Salvien, & quelques autres.

Il faut éviter ſur-tout la malheureuſe affectation de vouloir faire régner par-tout des oppoſitions de paroles ou de penſées.

Parmi nos Orateurs, M. Fléchier a fait de l'antitheſe ſa figure favorite, & ſi fréquente, qu'elle lui donne par-tout un air maniéré. Certain critique auſtere opine à la bannir entierement des diſcours : peut-être les ſujets extrêmement ſérieux ne la comportent-ils pas ; mais il ne faut pas l'exclure du ſtyle orné, des diſcours d'appareil.

Un ſi grand *conquerant* être encore ma *conquête*.
Corneille dans *Nicomede*.

Corneille paroît affectionner ces vers d'antitheſes.

Ce qu'il doit au *vaincu* brûlant pour le *vainqueur*.
Et pour être *invaincu* l'on n'eſt pas *invincible*.
J'irai ſous mes *cyprès* accabler ſes *lauriers*.

Ces figures, dit M. *de Voltaire*, ne doivent pas être prodiguées.

Racine s'en ſert très rarement ; cependant il a imité dans Andromaque, le vers de Corneille.

Mener en conquérant ſa ſuperbe conquête ;

Il dit auſſi :

Vous me voulez aimer & je ne peux vous plaire ;
Vous m'aimeriez, Madame, en me voulant haïr.

Non ego paucis offendar maculis, ajoute M. *de Voltaire*.

ANTONOMASE. Lorſqu'on emploie un nom commun pour un nom propre, ou un nom propre pour un nom commun, c'eſt un antonomaſe. Ce mot vient du grec, & ſignifie nom pour un autre : cette figure eſt donc une eſpece de métonymie ou de ſynecdoche.

Exemple d'un nom commun pour un nom propre.

Les mots *Philosophe*, *Orateur*, *Poëte*, *Ange*, sont des noms communs : l'antonomase en fait des noms particuliers qui équivalent à des noms propres.

Quand les Anciens disent le *Philosophe*, ils entendent Aristote.

Quand les Latins disent l'*Orateur*, ils entendent Ciceron ; quand ils disent le *Poëte*, ils entendent Virgile.

Quand nos Théologiens disent l'*Ange de l'école*, ils veulent parler de S. Thomas.

Exemple d'un nom propre pour un nom commun.

Néron, *Sardanapale*, *Mécene*, &c. sont des noms propres : l'antonomase en fait des noms communs.

C'est ainsi qu'on appelle un Prince cruel, un *Néron* ; un voluptueux, un *Sardanapale* ; parceque ces deux Princes furent, l'un très cruel, & l'autre très voluptueux.

Mécene, Favori de l'Empereur Auguste, protégeoit les gens de lettres : on dit aujourd'hui d'un Seigneur qui leur accorde sa protection ; *c'est un Mécene*.

Mais sans un *Mécenas*, à quoi sert un *Auguste*.

Phrinès & *Laïs* furent deux Courtisanes célebres ; *Pénélope* fut illustre par sa vertu : on a donné leurs noms aux femmes qui leur ont ressemblé.

Aux tems les plus féconds en *Phrinès*, en *Laïs*,
Plus d'une *Pénélope* honora son pays.
(*Boileau*, Satyre X.)

AORISTE. C'est celui de nos deux prétérits, qui n'est pas formé d'un verbe auxiliaire, & qui marque indéfiniment le tems passé : nous lui donnons le plus souvent dans cet Ouvrage, le nom de *prétérit défini*, parcequ'il désigne un tems entierement passé, dont il ne reste plus de partie à écouler, & dans lequel on n'est plus renfermé : *voyez* TEMS DES VERBES.

APOSIOPESE. C'eſt une figure de Rhétorique nommée auſſi *réticence* : voyez ce mot.

APOSTROPHE, EXCLAMATION, EPIPHONÈME. L'*apoſtrophe* eſt une figure de Rhétorique propre aux paſſions. Par cette figure l'Orateur interrompt le diſcours qu'il tenoit à l'auditoire, pour s'adreſſer directement & nommément, ſoit aux Dieux, ſoit aux hommes, aux vivans ou aux morts, ou à quelques êtres, même aux choſes inanimées ; ou enfin à des êtres metaphyſiques qu'on eſt dans l'uſage de perſonifier.

De ce dernier genre eſt le trait de M. Boſſuet, dans ſon Oraiſon Funèbre de la Ducheſſe d'Orléans. *Helas ! nous ne pouvons arrêter un moment les yeux ſur la gloire de la Princeſſe, ſans que la mort s'y mêle auſſi-tôt pour nous effrayer de ſon ombre. O mort ! éloigne toi de notre penſée, & laiſſe nous tromper pour un moment la violence de notre douleur par le ſouvenir de notre joie.*

M. de Voltaire, repréſentant le combat de d'Ailly contre ſon fils, s'exprime ainſi.

La Diſcorde accourut ; le demon de la guerre,
La mort pâle & ſanglante étoient à ſes côtés ;
Malheureux, ſuſpendez vos coups précipités !
Mais un deſtin funeſte enflamme leur courage. *La Henriade.*

Au reſte il en eſt de l'apoſtrophe comme des autres figures ; pour plaire elle ne doit pas être prodiguée à tout propos. L'auditeur ſouffriroit impatiemment qu'on le perdit inceſſamment de vue pour ne s'adreſſer qu'à des êtres qu'il ſuppoſe toujours moins interreſſés que lui au diſcours de l'Orateur.

L'exclamation eſt aſſez ſemblable à l'apoſtrophe : l'Orateur éléve tout-à-coup la voix par un mouvement imprévu propre à exprimer l'étonnement, la douleur, l'indignation, &c. On trouve dans preſque tous les diſcours des exemples de cette figure.

L'*épiphoneme* eſt encore une eſpece d'exclamation qui produit beaucoup d'effet, c'eſt comme le dernier coup dont on veut frapper l'attention. Tout le monde ſait ce vers de Boileau.

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots ?

Le grand Boſſuet parle ainſi des ſuites de la mort.

» Notre chair change bientôt de nature. Notre corps » prend un autre nom, même celui de cadavre ne lui reſte » pas long-tems. Il devient un je ne ſais quoi qui n'a plus » de nom dans aucune langue : tant il eſt vrai que tout » meurt avec lui juſqu'à ces termes funebres par leſquels » on exprime ſes malheureux reſtes ».

APPOSITION. Figure de Rhétorique, par laquelle on joint deux ſubſtantifs ſans particule conjonctive : par exemple, dans ce vers de Boileau.

Sur un lievre flanqué de ſix poulets étiques,
S'élevoient trois lapins, *animaux domeſtiques.*

Ces mots, *animaux domeſtiques*, ſont une appoſition. C'eſt une ſorte d'ellipſe : *voyez* ELLIPSE.

APPRENDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *prendre*, ſur lequel il ſe conjugue, & des prépoſitions *ad* ou *ab*, dont les conſonnes ſe changent en celle qui les ſuit, ſelon la regle des compoſés. *Ad* veut dire auprès ; *ab* marque le lieu d'où la choſe vient, s'éloigne ; c'eſt pourquoi on l'appelle *abductive* : ainſi apprendre ſignifie proprement prendre *de* ou *auprès*. On a appliqué ce terme aux connoiſſances des ſciences, des arts, tant libéraux que méchaniques, qu'on prend de ou auprès de quelqu'un : *j'ai appris les mathématiques de M. un tel*, ou *auprès de M. un tel*. L'uſage a conſacré ce verbe, non-ſeulement à la ſignification de puiſer ou recevoir des connoiſſances qu'on n'avoit pas, mais encore à celle de communiquer aux autres ces mêmes connoiſſances. *M. . . . . m'apprend la langue françoiſe* ; pour dire, m'enſeigne la langue : *voyez* PRENDRE.

APRÈS. Eſt un adverbe compoſé qui exprime l'arrangement reſpectif des choſes entr'elles : *voy.* ADVERBES.

APRÈS. Eſt une des prépoſitions ſimples : *voy.* PRÉPOSITIONS.

A RAISON. Eſt une des prépoſitions compoſées : *voy.* PRÉPOSITIONS.

ARGUMENT : *voyez* PREUVES.

ARGUMENT *A MAJORI AD MINUS* : voy. FORMES DES PREUVES.

ARGUMENT *A MINORI AD MAJUS* : voy. FORMES DES PREUVES.

ARGUMENT *A PARI* : voy. FORMES DES PREUVES.

ARGUMENT CONDITIONNEL : *voyez* FORMES DES PREUVES.

ARGUMENT PERSONNEL : *voyez* FORMES DES PREUVES.

ARRANGEMENT DES VERS. L'arrangement des vers n'eſt autre choſe que l'ordre dans lequel ils ſe ſuivent. Cet ordre varie en autant de façons qu'on peut ſe propoſer de différents mélanges de vers entr'eux, ſoit relativement aux rimes, ſoit en ne conſidérant que le nombre des ſyllabes, ſoit par rapport à l'un & à l'autre de ces deux points de vue.

Il y a de ces arrangements poſſibles ou exiſtants qui ſont purement arbitraires, & ne dépendent que de la volonté ou du beſoin du Poète; mais il y en a d'autres qui ſont fixés & ordonnés pour certains Poëmes. Nous ne parlerons que de ces derniers; & pour le faire avec plus de préciſion & de clarté, nous parcourrons dans cet Ouvrage les différentes ſortes de poëmes à leur article, & nous expliquerons les regles qu'on y doit ſuivre, en y ajoutant les obſervations que nous croirons convenables : ainſi dans le préſent article nous nous bornerons à développer l'idée que nous avons donnée du mot *arrangement des vers*.

La premiere partie de cet arrangement conſiſte dans l'ordre des rimes. Or, les rimes ſont ou *ſuivies* ou *mêlées* : elles ſont *ſuivies*, lorſqu'une rime eſt toujours la voiſine immédiate du vers dont la finale s'accorde avec elle pour la conſonance; de ſorte que l'on trouve deux vers maſculins & deux vers féminins de ſuite, les uns ſuccédant aux autres dans le même ordre pour toute la piéce : tels ſont les ſuivants, où l'on peint la Cour.

Heureux qui n'a point vu le dangéreux ſéjour
Où la fortune éveille & la haine & l'amour;
Où la vertu modeſte & toujours pourſuivie,
Marche au milieu des cris qu'elle arrache à l'envie.
Tout préſente en ce lieu l'étendard de la paix;
Où ſe forge la foudre, il ne tonne jamais.

Les cœurs y sont émus, mais les fronts y sont calmes;
Et toujours les ciprès s'y cachent sous les palmes.

(*M. de Bernis*).

Les rimes sont *mêlées*, lorsque les deux masculines sont séparées par une ou deux féminines, ou lorsque les deux féminines le sont par une ou deux masculines; comme dans les exemples qui suivent.

Une louange équitable,
Dont l'honneur seul est le but,
Du mérite véritable
Est le plus juste tribut:
Mais cette flatteuse amorce
D'un hommage qu'on croit dû,
Souvent prête même force
Au vice qu'à la vertu.

(*Rousseau*).

Regrettera qui veut, le bon vieux tems,
Et l'âge d'or, & le regne d'Astrée,
Et les beaux jours de Saturne & de Rhée,
Et le jardin de nos premiers parens.

(*Voltair*).

Belle Emilie, ornement de la France,
Vous connoissez ce dangereux pays;
Nous y vivons parmi nos ennemis;
Au milieu d'eux, vivez en assurance;
A tous vos goûts prêtez-vous prudemment;
A vos vertus livrez-vous hardiment;
Vous forcerez la censure au silence.

(*Idem*).

Souvent on se livre à une liberté plus grande encore, & l'on se permet de placer indifféremment dans une même piéce, des rimes suivies & des rimes mêlées de toutes sortes de façons; comme dans le morceau suivant.

Exemple de l'Europe, ô Londre, heureuse terre,
Ainſi que vos tyrans, vous avez ſu chaſſer
Les préjugés honteux qui nous livrent la guerre.
C'eſt-là qu'on ſait tout dire, & tout récompenſer:
Nul art n'eſt mépriſé, tout ſuccès a ſa gloire;
Le vainqueur de Tallard, le fils de la victoire,
Le ſublime Dryden, & le ſage Adiſſon,
Et la charmante Ophits, & l'immortel Newton
Ont part également au temple de mémoire;
Et *Lecouvreur* à Londre auroit eu des tombeaux
Parmi les beaux eſprits, les Rois & les Héros.

M. de Voltaire.

On voit par les rimes, *gloire*, *victoire*, *mémoire*, qui ſont dans ce dernier exemple, que l'on peut quelquefois mettre plus de deux vers ayant la même rime; mais il faut remarquer que non-ſeulement on ne le fait point dans les Ouvrages où toutes les rimes ſont ſuivies, mais encore qu'il ne faut pas qu'ils ſoient tous de ſuite: on a vu, par exemple, deux rimes maſculines, *Adiſſon* & *Newton*, après *gloire* & *victoire*, & avant *mémoire*. On ne trouve des exemples du contraire que dans quelques piéces très libres, comme dans les chanſons, épigrammes, &c.

Mais je ſais qu'il vous favoriſe:
Entre vos mains il a remis
Les clefs de ſon beau paradis,
Et vous êtes à mon avis
Le vrai Pape de cette égliſe.
Voltaire ſimplement ſera
Un récit court qui ne ſera
Qu'un très frivole badinage.
Mais ſon récit on frondera,
A la cour on murmurera,
Et dans Paris on me prendra
Pour un vieux conteur de voyage,
Qui vous dit d'un air ingénu
Ce qu'il n'a ni vu ni connu,
Et qui vous ment à chaque page.

Volt.

Dans ces licences, outre la liberté de mettre plus de deux mêmes rimes de suite, on se permet encore d'avoir plus de deux vers qui ne sont mêlés d'aucune rime féminine ou masculine, selon le genre des premieres; ce qui est opposé à une regle principale de notre versification.

Dans les poèmes plus graves & où les rimes sont suivies ou mêlées suivant un ordre régulier & uniforme, la même rime ne doit revenir qu'après un certain intervalle: on exige qu'il y ait au moins six vers entre deux; encore si cette rime étoit formée par un même mot, il faudroit l'éloigner beaucoup davantage. Ainsi les deux derniers vers de l'exemple suivant, tiré de Racine, n'étant séparés que par deux vers d'avec les premiers dont ils ont la même rime, pourroient être regardés comme un défaut.

Par les mêmes sermens Britannicus se lie;
La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie:
Mais ses levres à peine en ont touché les bords,
Le fer ne produit point de si puissants effotts:
Madame, la lumiere à ses yeux est ravie;
Il tombe sur son lit sans chaleur & sans vie.

Une licence que l'on doit rarement se permettre quoique plusieurs Poëtes semblent l'autoriser en certaines occasions, c'est de placer de suite deux rimes ou masculines ou féminines qui ne riment point ensemble; comme le quatrieme & le cinquieme vers dans l'exemple suivant:

Le Dieu qui vous fait aimer,
Vous enivre de ses charmes;
Mais d'un amour sans allarmes
On doit toujours s'*allarmer*.
Craignez, Amant trop *heureux*,
Votre félicité même.

Rousseau.

Dans le mélange des rimes différentes qui se suivent, il faut éviter en général celles qui ont une trop grande convenance de sons, parcequ'elle produit un effet désagréable à l'oreille, comme:

Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre,
Ne sont que faux brillants, & que morceaux de verre.
Un injuste guerrier, terreur de l'univers,
Qui sans sujet, courant chez cent peuples divers...

Il y a néanmoins des circonstances où cela pourroit devenir une beauté : c'est au bon goût à diriger en cela un Auteur.

Le mélange des vers, quant au nombre des syllabes, n'est point réglé dans les pieces libres, ni dans celles qui sont faites pour le chant : ce point ne dépend souvent que du goût & de la volonté du Poète. Il est quelques-uns de ces arrangemens de vers de différentes grandeurs qui ont beaucoup d'agrémens, comme nous le faisons remarquer au mot *stances*.

Dans les grands Poëmes, comme Epopée, Tragédie, Comédie, Eglogue, Satyre, Poème didactique, Elégie, &c. il est d'usage de n'employer que les vers alexandrins & disposés en rimes suivies. Cet usage même passe pour une regle constante, tant il est général. Cependant d'habiles Littérateurs se sont récriés contre cette prétendue loi. Ils soutiennent qu'elle ne fait souvent que rendre la poésie monotone, & la priver de toute harmonie imitative : qu'on pourroit parer à ces inconvéniens, en employant des vers mêlés, non pas au hazard comme dans les poésies libres, mais appliqués aux différens genres auxquels leur cadence est plus propre & plus analogue; par exemple les vers de dix syllabes comme les plus simples, aux morceaux pathétiques; les vers de douze aux morceaux tranquilles, graves & majestueux; les vers de huit aux harangues véhémentes; les vers de sept, de six & même de cinq, aux peintures les plus vives & les plus fortes. Nous en citerons deux exemples qui sont de M. *Bernard*.

Bataille de Parme.

Déja les deux partis s'avançoient en silence;
D'armes & d'étendarts les champs étoient couverts;
Et l'Ange des combats, du haut des Cieux ouverts,

Apportoit dans ſes mains l'éternelle balance,
Où ſont peſés des Rois les intérêts divers.

Le cri de Bellone
Nous a raſſemblés;
Le ſignal ſe donne,
Les airs ſont troublés
Des coups redoublés
Du bronze qui tonne.
Par un feu roulant
Le combat s'engage,
Et l'airain brûlant
Vomit le carnage.
Les rangs ſont couverts;
Les cieux ſont couverts
D'un affreux nuage.
Par tout le courage
Tente un même effort,
Et trouve au paſſage
L'obſtacle & la mort.
Par tout le ravage,
L'aveugle fureur,
La pâle terreur,
La plainte & la rage
Préſentent l'horreur
Du dernier malheur,
Quand tous les mêlés
Rendront au calme,
La nature entière.

Coigny dans ce danger précipite ſes pas,
Et bravant mille morts qui volent ſur ſa tête,
D'un front calme & ſerein oppoſe à la tempête
La majeſté du Dieu qui préſide aux combats.

Bataille de Guaſtalle.

Virtemberg qui couroit à ſon heure fatale,
De la digue au rivage occupa l'intervalle
Avec ces combattans, ces vaillans cuiraſſiers

La gloire de l'Empire & l'effroi des guerriers.
De leur front élevé l'armure étincelante,
Des monstres des forêts la dépouille effrayante,
Rendoient plus redoutés ces Centaures du Nord,
Dont l'aspect annonçoit ou la fuite ou la mort.
Soudain l'élite guerriere
De nos escadrons brillans
S'élance dans la carriere.
Les vents portent leur banniere;
Ils partent avec les vents.
L'airain des trompettes sonne;
L'acier sur l'acier résonne;
La mort croise tous ses traits;
Les rangs mêlés se confondent,
Les coups frappés se répondent,
Reçus, rendus de plus près.
On voit les courfiers rapides
Partir d'un élan fougueux,
Et leur instinct belliqueux
Les fait voler sous leurs guides,
Les fait combattre avec eux.
Tout céde enfin, tout succombe:
La voix du sort a parlé;
Et du colosse ébranlé
La masse chancelle & tombe.
Harcourt, Brissac, Châtillon,
Maîtres du sanglant rivage,
Chassent comme un tourbillon
Ce qui reste à leur passage.
Où sont ces audacieux?
Leur front qui touchoit aux cieux,
Est caché dans la poussiere!
J'ai vu leur déroute entiere;
Et ce qui fuit devant nous,
Précipité par la crainte,
D'un bois s'est fait un enceinte
Qui les dérobe à nos coups.

Cet art de changer de nombre, de croiſer les vers, de varier les repos, d'arrondir la période poëtique, demande une oreille excellente, dit M. de Marmontel; mais auſſi quel charme n'auroit pas un poème écrit avec ſoin d'après le modele qu'on vient de citer? Et combien ce mélange de vers analogues aux mouvemens de l'ame, & aux caracteres des objets, ſeroit ſupérieur à l'uniformité de nos diſtiques, & de l'octave Italienne! Je ne ſais, ajoute le même Auteur, ſi jamais perſonne oſera eſſayer en grand de varier ainſi les vers de l'Epopée; mais je crois être bien ſûr qu'on en viendra aux rimes croiſées, ſoit dans l'épique, ſoit dans le dramatique, comme au ſeul moyen d'éviter la monotonie de nos vers rimés deux à deux, & d'en adoucir la contrainte. M. de Voltaire l'a fait dans ſon *Tancrede*; ſes vers y ſont non-ſeulement croiſés, mais libres quant à la rime.

A tous les cœurs bien nés que la Patrie eſt chere!
Qu'avec raviſſement je revois ce ſéjour! . . .
Cher & brave Aldamon, digne ami de mon pere,
C'eſt toi dont l'heureux zèle a ſervi mon retour.
Que Tancrede eſt heureux! que ce jour m'eſt proſpere!
Tout mon ſort eſt changé! cher ami, je te dois
Plus que je n'oſe dire, & plus que tu ne crois! . . .

Dans ſon *Enfant Prodigue*, il n'emploie que des vers de dix ſyllabes.

Je voudrois bien auſſi ſavoir pourquoi
Vous recevez ces viſites chez moi?
Vous m'attirez toujours des algarades . . ,
Et vous, Monſieur, le roi des pédans fades,
Quel ſot démon vous force à courtiſer
Une Baronne à fin de l'abuſer?
C'eſt bien à vous, avec ce plat viſage,
De vous donner les airs d'être volage!
Il vous ſied bien, grave & triſte indolent,
De vous mêler du métier de galant!
C'étoit le fait de votre fou de frere:
Mais vous, mais vous! . . . . . .

L'Anglois à Bordeaux, eſt auſſi une petite piece toute en vers libres. On voit que les libertés que l'on conſeille, ne manquent pas tout-à-fait d'exemples ; mais il ne faut pas oublier ce mot eſſentiel, que pour ſuivre ces exemples avec ſuccès, il faut un goût bien ſûr & une oreille bien délicate.

En nous propoſant de dire quelque choſe de chaque ſorte de poème dans ce Dictionnaire, nous n'avons garde d'entreprendre de traiter à fond de chacun en particulier. Ces diſcuſſions ſeroient longues, & n'appartiennent pas à l'élocution ; mais elle demande au moins des remarques générales ſur le ſtyle : & ces remarques, pour pouvoir être bien ſaiſies, demandent que l'on ait une connoiſſance égale de ce qui fait l'objet de ce ſtyle.

Voilà ce qui nous engage à traiter des différentes eſpeces de poéſies, que le Lecteur trouvera chacune à leur article, comme nous l'avons dit plus haut.

Nous nous étendons moins ſur les grands poèmes que ſur les plus petits ; ce qui pourra d'abord paroître étonnant ; mais ceux-ci n'ayant que peu de détails, il nous eſt aiſé de les donner ; ceux-là au contraire ne pouvant être bien connus que par de longs ouvrages, nous avons dû nous contenter d'en préſenter la notion générale ; ou, ſi l'on veut, la définition, avec les principales qualités que doit avoir leur ſtyle : *voyez* EPOPÉE, TRAGÉDIE, COMÉDIE, OPÉRA, PIÉCES DE THÉATRE, ÉGLOGUE, ÉLÉGIE, SATYRE, POEME DIDACTIQUE, ÉPITHALAME, ÉPITRE, FABLE, ACROSTICHE, PIÉCES EN VERS LIBRES.

ARTICLE. Cette partie d'oraiſon, cette claſſe des mots de la langue françoiſe, eſt peut-être la plus importante, vû ſon uſage fréquent & continuel, & ſa qualité d'être particuliere à certaines langues.

Ces deux raiſons nous doivent faire conſidérer l'*article* comme le point le plus capable de marquer le génie de notre langue ; & comme la ſource, ou de ſes plus grands avantages ſur celles qui ſont privées de ce ſecours, ou de ſes défauts les plus ſenſibles : auſſi eſt-ce par-là que ſes détracteurs veulent prouver ſa prétendue lenteur, ſon défaut de conciſion & de force ; & que ſes partiſans prouvent ſa netteté, ſa préciſion, ſa clarté. D'après cette

premiere obſervation, on conçoit que les Grammairiens ont du faire de l'*article* un des principaux objets de leur étude & de leurs diſcuſſions; auſſi eſt-ce le point qu'ils ont le plus embrouillé, & ſur lequel ils ſont le moins d'accord.

L'article, ſelon M. Reſtaut, *eſt un mot qui ſe met avant les noms pour déterminer l'étendue ſelon laquelle ils doivent être pris.*

Selon le Pere Buffier, les articles *ſont des particules que l'uſage fait mettre ordinairement devant les mots françois, parce qu'elles ſervent à articuler & à diſtinguer divers emplois que l'uſage fait des noms.*

Selon la Grammaire générale & raiſonnée de Port-Royal; *les articles ſont des particules qui déterminent d'une autre maniere que ne le font les nombres, la ſignification vague des noms communs & appellatifs.*

Selon M. Duclos, *la deſtination de l'article eſt de faire prendre individuellement le nom dont il eſt le prépoſitif.*

M. l'Abbé d'Olivet définit l'article: *une ſorte de pronom adjectif qui s'accorde en genre & en nombre avec un nom qu'il doit précéder, & dont il détermine la ſignification.*

M. l'Abbé Fromant penſe qu'il ne faudroit que retrancher le dernier membre de cette définition, pour la rendre exacte.

Richelet, dans ſon Dictionnaire, définit l'article, *une petite particule qu'on met devant les ſubſtantifs, & qui ſert à en faire connoître le nombre, le genre & le cas.*

Les articles, dit M. du Marſais, *ſont certains petits mots qui ne ſignifient rien de phyſique, qui indiquent à l'eſprit le mot qu'ils précedent & avec lequel ils ſont identifiés, & qui le font conſidérer comme un objet, tel que ſans l'article, cet objet ſeroit regardé ſous un autre point de vue. Ce ſont*, dit-il enſuite, *des prénoms ou adjectifs métaphyſiques qui marquent, non des qualités phyſiques de l'objet, mais ſeulement des points de vue de l'eſprit, ou des faces différentes ſous leſquelles l'eſprit conſidere le même mot.*

Enfin, ſelon M. l'Abbé Girard; car nous n'avons voulu citer ici que les plus fameux & les plus récents de nos Grammairiens; *l'article eſt un mot établi pour annon-*

cer & particulariſer ſimplement la choſe ſans la nommer, c'eſt-à-dire, qu'il eſt une expreſſion indéfinie, quoique poſitive, dont la juſte valeur conſiſte à faire naître l'idée d'une eſpece ſubſiſtante qu'on diſtingue dans la totalité des êtres, pour la nommer enſuite.

La plupart des Grammairiens, antérieurs à ceux-ci, ne regardoient l'article que comme un mot deſtiné à faire connoître le nombre & le genre des noms qu'il accompagne.

Mais ſi tous ces Auteurs s'accordent ſi peu ſur le principe général, ſur la définition, on peut croire qu'ils ne ſe rapprochent pas dans les détails. Port-Royal, M. Reſtaut, le P. Buffier à la ſuite de M. la Touche, nous ont donné pluſieurs eſpeces d'articles : M. Reſtaut en compte juſqu'à cinq ; le défini, *le, la, les* ; l'indéfini, *de, à* ; le partitif défini, *du, de la, de l', des* ; le partitif indéfini, *de* ; & enfin, l'article *un une*. D'autres ont rejetté toutes ces diviſions fauſſes : M. l'Abbé Girard a eu le courage de les attaquer le premier, & la gloire de l'avoir fait avec tout le ſuccès poſſible : Mrs. Duclos, Fromant & du Marſais ſe ſont rangés de ſon côté ; mais ce dernier n'a retiré l'article de la foule des prépoſitions avec leſquelles on l'avoit confondu, que pour le confondre lui-même avec d'autres mots qu'il appelle *prépoſitifs*, & qui ſont, *tout, chaque, nul, aucun, quelque, certain, un, ce, cet, mon*, &c. *deux, trois*, &c.

Le public nous permettra-t-il de réfuter ce que nous croyons voir de faux dans les principes de ces Grammairiens qui ſont nos maîtres, & dont nous reſpectons les lumieres & les talents auſſi ſincerement que qui que ce ſoit ? Nous ne le ferons qu'autant qu'il ſera néceſſaire pour nous déterminer à un choix : & nous eſpérons que ces Auteurs eux-mêmes ne trouveront pas mauvais que nous uſions à leur égard d'une liberté de penſer, à laquelle ils doivent autant qu'à leur travail, les découvertes qu'ils ont faites, & le jour heureux & nouveau qu'ils ont répandu ſur la Grammaire de leur langue. Ce ſeroit les inſulter que de trop baiſſer les yeux devant eux ; & la vraie maniere de les honorer, c'eſt de les imiter.

L'article détermine-t-il l'étendue selon laquelle un nom doit être pris ? Quand je dis, *le cheval*, quelle eſt l'étendue que le mot *le* donne au nom *cheval* ? Eſt-ce l'étendue univerſelle ; ou ce nom ainſi annoncé, doit-il être entendu de tous les êtres auxquels on peut l'appliquer ? Non ; car on dit, *le cheval que je montai hier eſt fort bon ;* & certainement dans cette phraſe, *le cheval* eſt un nom qui ne s'étend qu'à un ſeul individu : on ne peut pas dire qu'il eſt déterminé par *le* à convenir à tous les chevaux, & que le reſte de la phraſe le reſtreint ; car en ce cas là il ſeroit plus qu'inutile, il ſeroit ridicule de donner à un mot qu'on va fixer à un ſeul individu, une étendue générale par l'aſſociation gratuite d'un autre mot prépoſé qu'on pouvoit omettre. Dira-t-on que l'article détermine le nom à une partie des objets qu'il dénomme ? J'aurois la même réponſe à faire ; & de plus, j'y pourrois joindre ce que je vais dire contre la queſtion ſuivante. L'article enfin fixe-t-il à un ſeul individu le nom qu'il accompagne ? Non ; car dans cette phraſe, *le cheval eſt un des animaux les plus utiles*, *cheval* eſt pris dans toute ſon étendue poſſible ; il y dénomme tous les chevaux, & l'eſpece même des chevaux.

D'ailleurs l'article a un pluriel ; & pourquoi donner un pluriel à un mot qui ne devroit déterminer qu'un ſeul individu ? Quelle eſt donc la penſée de M. Reſtaut ? Qu'entend-il par *déterminer l'étendue ſelon laquelle un nom doit être pris ?* Comment l'article peut-il faire cet office, puiſqu'il laiſſe au nom la liberté de varier ſon étendue depuis le premier juſqu'au dernier degré ? Si cet Auteur, dans cette définition, avoit une idée intelligible ou raiſonnable, on conviendra du moins qu'il n'a pas ſu la rendre telle : le Lecteur n'eſt pas obligé de faire dire aux mots autre choſe que ce qu'ils diſent véritablement.

La définition du P. Buffier eſt encore moins ſupportable : en ſuis-je bien plus éclairé, quand on m'a dit que *les articles ſont des particules qui ſervent à articuler ?* Je vois dans cette phraſe une remarque étymologique ; j'y vois rapprocher deux mots qui peuvent en effet venir l'un de l'autre : mais l'un ne me fournit pas plus que l'autre, l'idée nette, claire & préciſe que je cherche

dans une définition ; & j'aimerois autant qu'on me dît, *les articles ſont des articles.*

Si je prends ſur moi de chercher ce que veut dire *articuler*, je trouverai qu'il ſignifie prononcer d'une maniere juſte & complette tous les ſons qui répondent aux ſyllabes d'un mot. Or, qu'eſt ce que l'article devant un nom ? Un ſon de plus à articuler, & point du tout un ſecours pour l'articulation des ſons ſuivants.

Le P. Buffier ajoute que les articles ſervent auſſi *à diſtinguer divers emplois que l'uſage fait des noms.* Quels ſont ces emplois, & comment l'article les fait-il diſtinguer ? Il n'en dit rien : il me ſemble que c'eſt un peu trop laiſſer à faire à la pénétration de ſes Lecteurs ; car s'il ne faut pas leur tout dire, encore faut-il leur dire quelque choſe de précis.

Ce défaut de netteté, cette notion vague, confuſe & indéterminée, eſt un vice qui, à ce qu'il me ſemble, ſe retrouve encore dans la définition de Port-Royal : après nous avoir dit que *l'article détermine la ſignification vague des noms communs & appellatifs*, il falloit dire comment ſe faiſoit cette détermination, & quel en étoit l'objet : cependant on n'en fait rien ; on nous avertit ſeulement que les articles déterminent *d'une autre maniere que les nombres.* Me voilà donc averti que l'article n'eſt pas un ſubſtitut des nombres, c'eſt-à-dire, qu'il ne fait pas dans l'eſprit, relativement au nom auquel il eſt joint, le même effet que le ſingulier ou le pluriel : mais cela ſuffit-il ?

Celle de M. l'Abbé d'Olivet ne me paroît pas plus préciſe : il fait auſſi ſervir l'article *à déterminer la ſignification*, ſans qu'on ſache à quoi, comment, ni juſqu'à quel degré ſe fait cette détermination, ſans qu'on puiſſe par conſéquent diſtinguer l'article des adjectifs poſſeſſifs & pronominaux, ni de pluſieurs autres eſpeces de mots qui déterminent la ſignification. Cependant c'eſt ce dernier trait qui, dans ſa définition, peut ſeul caractériſer l'article ; car, quoique M. Fromant puiſſe en dire, les autres propriétés que M. d'Olivet donne à l'article, ne ſont point propres à faire une définition exacte. Être un pronom adjectif, & s'accorder en genre & en nombre avec le nom ſuivant, ſont des traits que l'article partage

avec bien d'autres mots qu'on ne peut appeller *articles*, des traits par conséquent qui ne tirent point de soi l'objet qu'on veut définir.

Pour le sentiment de Richelet, il nous paroît le moins soutenable de tous : l'article n'est point fait *pour faire connoître le nombre, le genre, & les cas des substantifs* : car 1°. le nombre se connoît par la terminaison ; *plaisir, fête, mal ; plaisirs, fêtes, maux*, &c. 2°. Le genre des noms qui marchent sans article, n'en est pas moins connu ; & l'on sait qu'il y a bien des noms qui admettent rarement l'article, & qu'il n'y en a point qui ne s'en passe quelquefois. 3°. Il est démontré que nous n'avons point de cas ni de déclinaisons dans notre langue.

Enfin, les définitions de Mrs. Girard, du Marsais & Duclos, qui sont sans contredit les plus exactes, ont eu le malheur de trouver encore des contradicteurs. Mais ce n'est pas une preuve qu'elles soient défectueuses : seulement M. Duclos auroit pu développer la sienne, en montrant par quelques détails, comment un nom est pris ou n'est pas pris *individuellement* ; il auroit pu suivre en cela M. du Marsais, dans son Traité de l'*article*, d'où il paroît avoir tiré sa définition. Celle de M. du Marsais ne paroît annoncer, telle que nous l'avons rapportée, qu'une notion vague & confuse ; mais il la développe en homme maître de son sujet, de maniere qu'elle se réduit à-peu-près à celle de M. Duclos. On peut donc assurer que ces deux Auteurs ont la même idée de l'article ; on peut même ajouter, que ce n'est que par les termes qu'ils s'éloignent de la définition de M. l'Abbé Girard : en effet, *annoncer & particulariser simplement la chose sans la nommer ; faire naître l'idée d'une espece substantive qu'on distingue de la totalité des êtres, pour la nommer ensuite*, n'est-ce pas là à-peu-près *être destiné à faire prendre individuellement un nom qui suit* ?

Qu'est-ce qu'un *individu* ? Un être dont toutes les parties concourent tellement à ne former qu'un seul tout, qu'en retrancher une seule, c'est le détruire, en faire autre chose, le faire cesser, en un mot, d'être ce qu'il est. Par *parties* : nous entendons ici dans les êtres corporels, les différentes portions de matiere qui les composent ; & dans les êtres spirituels, les facultés qui

les caractériſent ; dans les uns & les autres, les différentes propriétés, dont la réunion eſt dans notre eſprit le fondement de l'idée totale & unique que nous nous en ſommes formée. Qu'eſt-ce donc qu'*individualiſer* ou *ſaiſir & prendre individuellement* ? Ce n'eſt pas fixer une idée à un ſeul objet, à un ſeul individu, comme on pourroit le croire ; mais c'eſt déterminer l'eſprit à voir dans l'idée qu'on lui va fournir, de vrais individus, ſoit qu'on n'en veuille indiquer qu'un ou quelques-uns, ou enfin qu'on veuille parler de tous ceux que le nom repréſente : il faut des exemples.

Quand je vois le mot *homme* dans une phraſe, combien d'idées diverſes me peut-il occaſionner ?

1°. Je peux ne le conſidérer que comme partie grammaticale ; *homme eſt un ſubſtantif*, &c. je n'examine alors ce mot que relativement à la place qui lui convient dans l'ordre des parties d'oraiſon, & aux regles auxquelles il eſt ſoumis pour ſa conſtruction.

2°. Je puis m'en ſervir pour fixer mon eſprit à l'idée que l'uſage a attachée à ce mot : alors il me préſente *un être animal & raiſonnable*, un être dont toutes les propriétés ſe partagent en deux branches principales, auxquelles elles appartiennent toutes ; voilà donc une idée principale & unique, qui n'eſt que comme le réſultat de pluſieurs autres idées réunies, & en particulier de l'idée d'*animal*, de l'idée de *raiſonnable*, & de l'idée d'*un être*, en qui les deux autres idées, très diſtinctes ailleurs, ſemblent ſe fondre en une ſeule. Mais dès que le mot *homme* m'offre une idée compoſée de pluſieurs autres, il peut arriver que mon eſprit n'en apperçoive, n'en conſidere principalement que les idées partiales (ſi j'oſe ainſi m'exprimer), que les qualités d'*animal* & de *raiſonnable*, par exemple ; ou même que la principale de ces qualités, celle qui contribue le plus à caractériſer & à conſtituer *l'homme* ou à l'annoblir, c'eſt-à-dire, la qualité d'être *raiſonnable* : alors le mot *homme* n'eſt pris qu'en pur adjectif ; c'eſt ainſi qu'on dit à un tyran : *ces malheureux ſont hommes, pourquoi les traiter ſi durement ?* c'eſt-à-dire, *ils ont des qualités que vous devriez conſidérer ; ils ſont vos ſemblables, créés, nés & formés comme vous ; ils penſent, ils ſentent, ils ſont libres*, &c.

Quelque développement enfin qu'on donne au mot *homme* dans cette phraſe ou d'autres ſemblables, on trouve toujours que le point principal eſt quelqu'une des qualités de *l'homme :* ce mot n'y eſt donc employé que comme qualificatif.

3°. Il peut auſſi arriver que mon eſprit conſidere moins les qualités, que l'être même en qui elles ſont réunies ; non pas que ces qualités ne ſoient compriſes dans cette idée d'*être* que je me forme, mais parcequ'elles n'y ſont pas la partie dominante du tableau, qu'elles n'y ſont que ſubordonnées, & ne ſervent qu'à donner plus de jour au perſonnage principal, à en rendre les traits plus complets & plus ſaillants : en ce cas, ce ne ſont plus les qualités de raiſonnable, de ſenſible, de libre, &c. que j'apperçois directement ; c'eſt un ou pluſieurs êtres, un ou pluſieurs individus en qui ſe trouvent toutes ces qualités : & voilà ce qu'on doit entendre par *individualiſer ;* c'eſt l'effet du mot homme dans ces phraſes : *l'homme que vous m'avez adreſſé, paroit avoir beaucoup de mérite ; l'homme n'eſt jamais content ; les hommes oublient trop ſouvent ce qu'ils ſe doivent à eux-mêmes.*

De ces trois points de vue ſous leſquels nous avons conſidéré le mot *homme*, il n'a point l'article dans le premier, où il n'eſt pris que relativement à ſon état, à ſa nature & à ſes qualités grammaticales : on dit, *homme eſt de deux ſyllabes.* Il ne l'a point non plus dans le ſecond, où il ne ſert que comme qualificatif : *ils ſont hommes, je les ſoulage.* Il ne le prend donc, cet article, que dans le troiſieme cas, c'eſt-à-dire, lorſqu'on veut lui donner la vertu de peindre à l'eſprit des objets conſidérés comme individus. Telle eſt, ſi je ne me trompe, la penſée de Mrs. du Marſais & Duclos.

Or, je le demande, n'eſt-ce pas auſſi ce que M. Girard entend par ces mots, *préſenter à l'eſprit une eſpece ſubſiſtante, qu'on diſtingue de la totalité des êtres ?* Cette eſpece ſubſiſtante ne peut être ici qu'un nombre indéfini d'individus qui ſe reſſemblent ; telle eſt l'idée de *l'homme :* en même tems que l'article *le* avertit l'eſprit de lui donner cette ſignification, on peut dire *qu'il le fait prendre individuellement.* On ne peut d'ailleurs faire prendre

de la ſorte un nom dont on ſe ſert, à moins que celui qui parle, ne diſtingue de la totalité des êtres, les individus à qui ce nom peut convenir; & ne faire voir que des individus par l'emploi d'un nom, n'eſt-ce pas *particulariſer* ce nom? Voilà donc la définition de M. Girard très conforme aux deux autres.

La maniere dont il procede dans les détails, prouve encore mieux qu'on doit l'entendre ainſi: toute la différence qu'il y a, c'eſt qu'il appuie beaucoup ſur la propriété qu'a l'article *d'annoncer la choſe ſans la nommer.* On ne peut l'en blâmer: *le* n'eſt point un nom qui préſente une idée à l'eſprit; mais par-là même qu'il marche avant le nom, & qu'il eſt un avertiſſement fait à l'eſprit de prendre individuellement le nom qui va ſuivre, il s'enſuit qu'il avertit qu'un nom va venir à ſa ſuite, & qu'il l'annonce.

M. Fromant a donc tort de vouloir détruire la définition de M. Girard, dès-lors qu'il épargne les deux autres: il a tort ſur-tout dans la plaiſanterie qu'il veut faire ſur ces mots, *l'article eſt une expreſſion indéfinie, quoique poſitive*. . . . ; en diſant que, ſelon M. Girard, elle eſt en effet *indéfinie*: car l'article n'eſt point indéfini comme il l'entend, dans les vrais principes de M. Girard, puiſque nous venons d'en juſtifier en partie la définition, & que nous le ferons encore mieux dans le reſte de cet article; & il eſt très indéfini dans la Grammaire, comme l'entend M. Girard, puiſqu'il annonce une choſe qu'il ne nomme pas; puiſqu'il particulariſe cette choſe ſans la déterminer, ni au ſens général, ni au particulier, ni au ſingulier.

Laiſſer à un nom qu'on annonce, ainſi que le fait l'article, la pleine liberté d'être appliqué à tous les individus d'une eſpece particuliere, ou de ne s'étendre qu'à un certain nombre d'entr'eux, ou même d'être reſtreint à un ſeul, n'eſt-ce pas là être une *expreſſion indéfinie*, c'eſt-à-dire, indéterminée quant à l'étendue du nom; quoiqu'elle ſoit très *poſitive*, c'eſt-à-dire, qu'elle ait une fonction très décidée, très déterminée, très définie, ſi l'on veut, qui eſt *d'annoncer ſans nommer*, & *de particulariſer* ou *d'individualiſer?*

Nous pouvons actuellement choiſir une définition de

l'article : en comparant & rapprochant celles qu'en ont donné Mrs. du Marſais, Duclos & Girard, nous avons trouvé qu'elles n'étoient au fond qu'une ſeule & même définition ; & c'eſt celle à laquelle nous nous arrêtons. Nous en avons ſuffiſamment fixé l'idée; peu importe par quels termes on l'exprime. Nous laiſſons au Lecteur la liberté de la rendre comme l'un ou commme l'autre de ces Auteurs.

Dès qu'une fois on a réuſſi à ſe faire une idée juſte de la choſe que l'on traite ; dès qu'on eſt parvenu à en établir une définition exacte ; quelque difficiles que les détails paroiſſent être, il ne faut plus pour s'en tirer heureuſement, qu'une attention ſoutenue. Nous avons cependant encore un grand point de diſcuſſion qu'il n'eſt pas poſſible d'omettre ; il faut examiner les différentes claſſes que quelques Grammairiens ont fait de l'article. Comme M. Reſtaut eſt celui qui nous en donne un plus grand nombre, & que les claſſes établies par les autres ne different guere des ſiennes que par le nom ; nous ne ſuivrons ici que lui, tant pour n'avoir pas tant de perſonnes à réfuter & être plus courts, que pour ne rien laiſſer à déſirer ſur ce point, l'un des plus importans de toute la Grammaire.

La premiere claſſe eſt remplie par l'article qu'on nomme ordinairement *défini*, & que nous appellons ſimplement *article :* il fait *le* pour le maſculin ſingulier, *la* pour le féminin du même nombre, & *les* pour le pluriel des deux genres. Ce ſera après que nous aurons diſcuté les autres claſſes, que nous reviendrons à cet article pour en développer la nature, & en fixer l'uſage.

La ſeconde claſſe eſt remplie par deux prépoſitions qui ſont, *de*, & *à*, & qu'on appelle *articles indéfinis ;* elles ne ſe trouvent, dit-on, que devant les noms qui n'ont point l'article défini. *Dieu*, *de Dieu*, *à Dieu*. Or nous diſons que ce ſont deux prépoſitions, & point du tout un article : le propre de l'article eſt d'*individualiſer ;* or ces deux mots ne le font point : au contraire ils ne ſe trouvent ſans l'article nommé défini, que devant les noms qui ne peuvent jamais être pris qu'individuellement, tels qu'eſt le nom *Dieu*, & à qui parconſéquent l'article eſt totalement inutile ; ou devant les noms qui

ſont employés en qualité de qualificatifs, comme *plaiſir de roi*, où *de roi* ne ſignifie autre choſe que *royal*, n'eſt qu'un nom pris dans le ſens des adjectifs, remplaçant véritablement un adjectif, n'indiquant qu'une qualité qu'on croit convenir à certains plaiſirs, qui eſt d'être fréquens chez les rois, ne déſignant donc point du tout des individus, ne devant en conſéquence & ne pouvant prendre l'article.

Quelle eſt la fonction de ces deux mots *de* & *à* ? C'eſt de marquer un certain rapport entre le nom qui les ſuit & ce qui les précéde, de montrer une dépendance, un régime exercé ſur le nom par un nom ou un verbe antérieur : *plaiſir de roi* ; *grandeur de Dieu* ; *je viens de Paris* ; *je vais à Vienne*. Or l'article ne marque jamais de régime, ni de rapport ; c'eſt-là l'emploi ſur-tout des prépoſitions : ces deux mots ſont donc réellement deux prépoſitions, & point des articles.

Ajoutez à cela qu'ils ſe trouvent très ſouvent devant l'article qu'on nomme défini : *je vais à la campagne* ; *je ſors de la ville* : il y auroit donc devant un même nom un article indéfini d'abord, & un défini enſuite ? Quel pourroit être l'effet de deux contradictoires agiſſant ſur un même objet ? Le nom en deviendroit-il *défini* ou *indéfini* ? N'eſt-il pas plus ſimple & plus naturel de ne regarder ces deux prétendus articles indéfinis que comme deux prépoſitions qui marquent une vue de l'eſprit, un rapport entre deux ou pluſieurs objets, ſelon les loix de l'uſage & la nature des prépoſitions ; qui ſe mettent en conſéquence à la tête du nom que ce rapport met en régime, en dépendance ; & cela, ſoit qu'il y ait après elles un article, ou que le nom n'en doive point avoir ?

Quand les deux prépoſitions *de*, & *à* ſe trouvent jointes à l'article *le*, *la*, *les* ; il ſemble d'abord qu'elles doivent former *de le*, *de la*, *de les*, *à le*, *à la*, *à les* : mais l'envie d'abréger, d'éviter des ſons durs, & le génie particulier de la langue ont fait ici des éliſions, des contractions, des changemens qui ſemblent dépayſer les nouveaux mots qui en réſultent, & en faire des mots qui n'ont plus rien d'analogue pour le matériel & le ſon, avec ceux dont ils ſont formés. Suivons la marche

de l'uſage à cet égard, & voyons rapidement comment ſe ſont faites les contractions dont il s'agit.

Commençons par obſerver deux traits remarquables & particuliers de la langue : le premier eſt que pour éviter les hiatus, les baillemens dans la prononciation, on élide, on retranche l'*e* muet qui eſt à la fin d'un mot, quand le ſuivant commence par quelque voyelle que ce ſoit, ou par un *h* non aſpiré. Le même deſir d'éviter ce concours de voyelles, difficiles à lier dans une prononciation ſuivie, a fait encore élider l'*a* dans quelques occaſions. Ces omiſſions de lettres ſe font d'une maniere très ſenſible pour la prépoſition *de*, & l'article *le*, *la*; *eſprit d'ange*, *trait d'étourdi*, *défaut d'habitude*, &c. pour *eſprit de ange*, *trait de étourdi*, *défaut de habitude*; *l'amour*, *l'abeille*, *l'étude*, *l'enfant*, *l'oubli*, *l'uſage*, &c. pour *le amour*, *la abeille*, *la étude*, *le enfant*, *le oubli*, *le uſage*. Cette éliſion a paru ſuffire pour adoucir la prononciation des mots en queſtion dans cette rencontre; l'uſage a donc conſervé la prépoſition *de* avant l'article *le*, *la*, quand l'*e* muet ou l'*a* s'élidoit : ainſi l'on dit, *le bandeau de l'amour*, *l'aiguillon de l'abeille*, *l'amour de l'étude*, &c. Ce que nous venons de dire de *le* & *la* devant un nom qui commence par une voyelle ou un *h* non aſpiré, & après la prépoſition *de*, ſe fait encore de la même maniere, quand c'eſt la prépoſition *à* qui précéde cet article : *avoir affaire à l'homme le plus difficile*, &c.

Quand le nom qui ſuit l'article commence par une conſonne ou par un *h* aſpiré, alors ſi ce nom eſt féminin il ne ſe fait point d'éliſion; c'étoit déja une licence de retrancher l'*a* de l'article *la* devant une voyelle, puiſque dans la langue l'éliſion ſemble n'être propre qu'à l'*e* muet; car ſi l'on prononce *il cherch'à jouer* en élidant l'*e* muet, on prononce au contraire, *il chercha à jouer*, ſans éliſion, malgré l'hiatus des deux *a*. Ainſi l'on dit » nos vices viennent-ils *de la* nature » ? Mais quand le nom eſt maſculin, l'habitude de retrancher l'*e* muet a prévalu. Ainſi on ne dit point, » nos vices viennent-ils » *de le* défaut de la nature » : *de le*, *à le* ont fait d'abord *de l'*, *à l'*, qu'on a changés enſuite en *du* & *au* comme on va le voir.

Accoutumés par un uſage très fréquent ; & c'eſt la ſeconde remarque que nous avions à faire ; accoutumés à changer ſouvent nos *l* en *u*, comme *maux* de *mal*, *haut* de *altus*, &c. nous avons transformé *de l* en *de u* ; & l'*e* muet devant diſparoître devant l'*u*, nous n'avons plus eu que *du* au lieu de *de u*, ou *de l'*, au lieu *de le*, de même *à le* ou *à l'* a formé *au* ; & en y ajoutant une *x*, on a fait le pluriel *aux*, pour *a les* pluriel des deux genres : d'où il eſt arrivé que *au* ſingulier ne ſe dit que devant les maſculins, & que *aux* pluriel, ſe dit devant les maſculins & les féminins. Quant au pluriel *les* précédé de la prépoſition *de*, on ne pouvoit élider ou retrancher l'*e* qui s'y trouve, puiſqu'il n'eſt pas muet, & qu'il eſt ſuivi d'un *s* ; mais ayant déja retranché dans le ſingulier l'*e* muet de la prépoſition *de*, & ayant changé le *l* en *u*, on a eu *du-es*, & par ſimplification *des*.

C'eſt par une marche ſemblable qu'on avoit autrefois changé *à les* en *ez* ou *és*. Dans *de les* ou *de u ez*, on avoit retranché l'*e* muet & l'*l* ou l'*u*, qu'on avoit d'abord ſubſtitué à l'*l* ; & cela pour éviter un concours déſagréable de pluſieurs voyelles de ſuite : *à les* aura auſſi fait *à uez*, *à ez*, *az* & *ez* ou *és* ; l'on dit encore *maître ez arts*, pour *maître aux arts* ou *à les arts*. *Ez* s'emploie encore dans quelques occaſions, ſur-tout en ſtyle de Palais.

Ainſi *des* n'eſt autre choſe que *de les* réduit en une ſeule ſyllabe, comme *du* remplace *de le* ; *au* tient la place de *à le*, comme *aux* tient celle de *à les*. Ces quatre monoſyllabes ſuppléent donc tout à la fois à une prépoſition & à l'article, comme leur origine & leur formation le prouvent.

Le ſens y eſt très conforme par-tout où on les emploie. *Le point du jour* ; le mot *jour* prend l'article, on dit *le jour* : dans cette phraſe on énonce un rapport d'appartenance entre *le point* & *le jour* ; ce rapport ſe marque en françois par la prépoſition *de* miſe à la ſuite de ce qui appartient, & à la tête du mot auquel l'autre appartient ; ce qui fait *le point de le jour*. On expliqueroit de même ces autres phraſes & leurs ſemblables : *les folies des hommes*, c'eſt-à-dire, *de les hommes* ; *obéir au roi*, c'eſt-à-dire, *a le roi* ; *commander aux peuples*, c'eſt-à-dire, *commander à les peuples*.

Comme *du*, *au* ne remplacent que *de*, *le* & *à le*, & jamais *de la* ni *à la*, il s'enſuit qu'ils ne ſe mettent que devant les noms maſculins; tandis que *des* & *aux* ſe placent également devant les pluriels des deux genres, parcequ'ils ſont formés de *de les*, *à les*, & que *les* ſe dit du pluriel maſculin & féminin.

Voilà donc toute la marche & les formes de l'article *le*, *la*, *les*, réuni aux prépoſitions *de* & *à* devant un même nom; car les autres prépoſitions n'ayant jamais de contractions pareilles à ſubir, n'ont point d'embarras.

Si le nom eſt ſingulier, & qu'il ait pour lettre initiale une voyelle ou un *h* non aſpiré, on dit *de l'*, *à l'*; *de l'homme*, *à l'homme*; *de l'imagination*, *à l'imagination*: cela ſe fait également pour les noms des deux genres. Si ce nom ſingulier commence par un *h* aſpiré ou par une conſonne, alors il eſt ou maſculin ou féminin: dans le premier cas, on dit *du*, *au*; *le péché du premier homme*; *aller au pays*; *le caractere du Hollandois*; &c. dans le ſecond cas, on dit *de la*, *à la*; *le triomphe de la femme eſt de réſiſter à la fois à la tendreſſe & à la haine*. Si le nom eſt au pluriel, alors on ne fait plus diſtinction ni du genre, ni des lettres initiales: on dit toujours *des* & *aux*; *la foibleſſe des hommes*, *la vanité des femmes*, *l'orgueil des grands*, *la chûte & les revers des héros*, &c. *Se livrer aux crimes*, *plaire aux dames*, *ſe cacher aux ames vertueuſes*, *aſpirer aux honneurs*, &c. voilà la loi de l'uſage.

Or, tous ces petits mots que nous venons d'analyſer, ſont préciſément ce qu'on nous donne comme de nouveaux articles qu'on appelle *partitifs définis*: ils n'ont de la nature de l'article que ce qu'ils en tirent de *le*, *la*, *les*; ils ne ſont donc pas des articles d'une autre eſpece; & pour le ſurplus de leur ſignification, on ne doit point en faire honneur à l'article de quelque claſſe qu'il ſoit: ce ſurplus conſiſte dans un rapport indiqué, ce qui n'eſt que de la compétence des prépoſitions.

Ce qui a le plus contribué à cette erreur des Grammairiens, c'eſt que *du*, *de l'*, *de la*, *des*, paroiſſent figurer dans pluſieurs occaſions en qualité de ſubjectifs, ou, comme ils diſent, en qualité de *nominatifs*: *des richeſſes*

cheſſes, de l'honneur, de la ſanté, des amis & des plaiſirs ſont choſes bien difficiles à réunir. Leurs méditations les ont conduits juſqu'à la moitié du chemin qu'il falloit faire pour parvenir à la véritable explication de cette façon de parler : ils ont ſenti que dans cette phraſe, par exemple, on ne parloit pas de toutes les richeſſes, de tout l'honneur, de toute la ſanté, de tous les amis, & de tous les plaiſirs poſſibles ; qu'on ne prétendoit indiquer qu'une certaine portion, qu'une partie, qu'une quantité raiſonnable de chacun de ces différents biens : c'eſt auſſi pour cela qu'ils ont donné le nom de *partitifs* à ces prétendus nouveaux articles.

Ils devoient continuer les obſervations : quelques pas de plus, ils auroient trouvé que l'ellipſe eſt une figure très fréquente dans toutes les langues ; qu'il n'eſt point de peuple qui, dans mille occaſions différentes, ne retranche, ne ſous-entende bien des mots que l'eſprit peut aiſément ſuppléer, & qui ne feroient par conſéquent que ſurcharger le diſcours, rendre les phraſes traînantes, & cauſer de l'impatience à l'eſprit, ſans être néceſſaires à la clarté.

Cette premiere remarque les auroit portés à ſoupçonner qu'il pourroit bien n'y avoir que cette ellipſe dans les phraſes en queſtion ; & revenant ſur la nature de la prépoſition *de*, ils n'auroient pas eu de peine à voir qu'un de ſes principaux emplois eſt de marquer ce rapport *partitif*, ce rapport de partage & de diviſion qu'ils attribuoient à une nouvelle ſorte d'articles ; que tel eſt ſon uſage dans toutes ces phraſes ; *aſſez de pain, un peu d'honneur, beaucoup de ſanté, abondance d'amis*, &c. que ces mots *aſſez*, *un peu*, *beaucoup*, *abondance*, *une certaine quantité*, *un choix*, & autres ſemblables qui régiſſent après eux la prépoſition *de*, vouloient préciſément à leur ſuite ce rapport partitif dont nous parlons ; que ces mêmes mots ou autres équivalents completteroient les phraſes où ſont ces prétendus articles ; qu'on avoit d'autant plus été en droit d'omettre ces mots *un peu*, *aſſez*, &c. que cette omiſſion ne portoit aucune obſcurité dans le langage : & qu'enfin ces façons de parler ne contenoient pas de nouveaux articles, mais ſeulement une ellipſe, en conſéquence de laquelle,

du pain, *des amis* n'étoient point *nominatifs*, mais étoient le régime d'un nominatif ſous-entendu ; ou plutôt une portion d'un ſubjectif ou nominatif compoſé, dont la premiere partie étoit retranchée.

Voilà la route par laquelle ces Auteurs auroient pu arriver à la vraie ſolution qu'ils cherchoient, & ſe ſauver des labyrinthes d'articles où ils ſe ſont égarés.

Du, *de l'*, *de la*, *des*, *au*, *aux*, *à l'*, *à les*, ne ſont point de nouveaux articles, mais le ſeul article qu'ait la langue, lequel ſe montre ſous différentes formes ſelon qu'il eſt uni à l'une ou à l'autre des deux prépoſitions *de* & *à*, & ſelon qu'il eſt devant un nom pluriel, ou ſingulier de l'un ou de l'autre genre, & commençant par une voyelle ou une conſonne.

Mais, ajoute-t'on, ſi *du*, *de l'*, *de la*, *des*, renfermoient véritablement la prépoſition *de*, ils ne prendroient pas la prépoſition *à* avant eux, puiſqu'un même mot ne peut être régi par deux prépoſitions en même-tems : cependant on dit, *c'eſt un bien de ne s'attacher qu'à des perſonnes vertueuſes*, &c. Pour répondre à cette difficulté, il ne faut que ſe ſouvenir de ce que nous venons de dire de l'élliplſe, & développer en conſéquence l'exemple cité ; en exprimant tout ce qu'il y a de ſous-entendu, on trouvera, *c'eſt un bien de ne s'attacher qu'à ceux qui ſont du nombre des perſonnes vertueuſes*.

L'on voit que la prépoſition *à* ne tombe pas ſur le même mot que la prépoſition *de* ; on voit qu'elles ont chacune un terme différent pour le rapport qu'elles expriment ; que ſi celui de la premiere eſt ſous-entendu, il ne s'enſuit pas que pour le ſens elle ſe joigne à la ſeconde dont elle devient la voiſine immédiate par la ſuppreſſion de ſon régime, puiſque l'eſprit qui ſupplée aiſément ce qui n'eſt omis que pour ne pas le fatiguer, écarte, dans ſa maniere d'entendre, ces deux prépoſitions en rétabliſſant entr'elles le régime ſupprimé.

C'eſt ce que l'on voit auſſi dans les phraſes où il n'y a point d'article : *faire du bien à qui nous fait du mal*. *Qui* eſt un pronom relatif qui ſert ici de ſubjectif à la phraſe, *nous fait du mal* ; il ne peut donc avoir devant lui de prépoſition dont il ſoit le régime ; auſſi *à* ne tombe pas ſur *qui* : l'eſprit ne manque jamais de placer en-

treux dans des phraſes pareilles, un nom ou pronom qui ſoit le régime de la prépoſition, & l'antécédent du rélatif : *faire du bien à celui qui nous fait du mal.*

Actuellement on n'aura pas de peine à expliquer toutes les phraſes où M. Reſtaut trouve encore un nouvel article qu'il nomme *partitif indéfini* : la cauſe de ſon erreur eſt encore la même ; on peut donc la détruire par les mêmes raiſons. Dans cette phraſe, *de très braves gens ſont ſouvent ſacrifiés à de vrais fripons : de très braves gens*, ſelon cet Auteur, eſt au nominatif formé du génitif de l'article *indéfini* : or ajoute-t-il, quand on dit, *de très braves gens*, il eſt évident qu'on ne prétend pas parler de tous les braves gens ; ce *de* qui eſt à la tête indique qu'on n'en a en vue qu'une partie ; ce *de* eſt donc un article *partitif indéfini* ; il en eſt de même de ces autres mots, *à de vrais fripons* ; ſans l'*à* qui marque le datif, ils ſeroient encore au nominatif ou à l'accuſatif, ou au génitif, ou à l'ablatif. ...

Remarquons d'abord ceci : *de* qui n'eſt que le ſigne du génitif devant certains mots, comme *le livre de Pierre*, devient devant d'autres noms la marque du nominatif, du génitif, de l'accuſatif ou de l'ablatif !

Les noms ne ſe déclinent en François que par leur article : ainſi *de* forme preſque tous les cas d'une infinité de noms devant leſquels il eſt placé. Autant valoit, ce ſemble, laiſſer le prétendu pouvoir de ſe décliner aux noms mêmes, & nous dire, par exemple, que *fripon* avoit au nominatif *fripon*, au génitif, *fripon*, au datif *fripon*, enfin *fripon* à tous les cas. La choſe eut paru ridicule ? Elle l'eut moins été que la déclinaiſon de *l'article indéfini* & *partitif indéfini*. ... mais c'eſt au mot *déclinaiſon*, que toutes ces raiſons ſeront développées & miſes dans leur jour.

Ici nous dirons ſeulement que *de très braves gens* n'eſt point au nominatif, ou, pour nous ſervir de termes que nous admettions, qu'il n'eſt point le *ſubjectif* direct du verbe *ſont ſacrifiés* ; que le ſens de cette phraſe eſt, *nombre de très braves gens ſont ſouvent ſacrifiés à nombre de vrais fripons* ; que l'élliplſe qui s'y trouve eſt la ſeule cauſe de toutes les erreurs des Grammairiens là-deſſus ; que pour découvrir & détruire ces erreurs, il ne

faut que remettre la phraſe en ſon entier ; qu'alors *de* ne paroît plus qu'une prépoſition qui exprime le rapport que celui qui parle met entre deux noms différens, entre *nombre* par exemple, & *braves gens* ; qu'étant abſurde de dire qu'une prépoſition eſt nominatif ou ſubjectif, *de très braves gens* n'eſt ici que le ſecond membre d'un ſubjectif compoſé, dont la premiere partie a été ſupprimée pour raiſon de conciſion & de briéveté. Faut-il réfuter ſérieuſement M. Reſtaut, quand il dit que *de braves gens* au génitif eſt une contraction, & qu'originairement on devoit dire, *de de braves gens*, *nombre de de braves gens* ? non ; c'eſt un barbariſme imaginé mal-à-propos dans la langue. Non-ſeulement on n'en peut donner aucune preuve de fait ; mais la langue toute entiere, ſi j'oſe dire ainſi, ſon génie, ſon caractere, tout dépoſe contre cette aſſertion. La raiſon ne lui eſt pas plus favorable : ſi M. Reſtaut a cru la choſe néceſſaire pour diſtinguer le génitif du nominatif, c'étoit une raiſon pour ſes cas & ſes articles, ſans que c'en fût une pour la langue. D'ailleurs pourquoi s'en tenir au génitif ? il falloit encore trouver d'autres contractions pareilles pour les autres cas ; quel privilége, quel droit de préférence le génitif a-t-il ſur l'accuſatif, l'ablatif, &c.

Enfin de toutes les claſſes d'articles dont M. Reſtaut a enrichi ſa Grammaire, il ne reſte plus que l'article *un une*. Si l'on vouloit faire un article de *un*, *une*, il falloit y joindre *tout*, *chaque*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *certain*, *ce*, *mon*, *ton*, *ſon*, *notre*, *votre*, *leur*, & tous les noms de nombre cardinal, *deux*, *trois*, *quatre*, &c. Tous ces adjectifs métaphyſiques, ſont de vrais prépoſitifs, qui ſe mettent à la tête des noms qu'ils qualifient ; ils tiennent la place de l'article, puiſque, ſi l'on en excepte quelques cas particuliers à quelques-uns, ils ne ſouffrent jamais l'article où ils ſe trouvent ; & que c'eſt par eux-mêmes qu'ils individualiſent les noms. Cependant nous les avons placés ailleurs, & comme en fait de méthode tout eſt eſſentiel dans un ouvrage de Grammaire, il faut donner nos raiſons, en tâchant de fixer la nature & la propriété de ces mots.

Un, *deux*, *trois*, *quatre*, &c. ſont des adjectifs qui qualifient en fixant le nombre précis des objets : il eſt

vrai qu'ils font prendre individuellement le nom qu'ils précedent, quand ils ſont le principal objet de la penſée ; comme, *nous avons cinq pains*, où l'intention n'eſt pas tant de dire, nous avons des pains, que de dire, nous en avons cinq. Je dis qu'ils individualiſent alors, parce qu'étant un des principaux objets de l'eſprit, ils font plus particulierement ſentir le nombre d'êtres diſtingués, quoique ſemblables, & par conſéquent les individus d'eſpece, que ne le feroit cette phraſe, *apportez les cinq pains que vous avez* : *cinq* n'eſt dans la penſée qu'une circonſtance ajoutée en paſſant, qui produit peu de ſenſation, & n'a pas aſſez de force pour individualiſer, ce qui oblige de mettre *les* avant ce mot.

Mais quoique ces noms faſſent ſouvent naître l'idée d'individus, comme l'article, il ne s'enſuit pas que ce ſoit là leur ſeule propriété ; au contraire, celle-ci n'eſt que comme la ſuite & l'effet naturel d'une autre plus particuliere & plus ſenſible, qui eſt celle de marquer tel degré, telle ſorte de pluralité : cette derniere eſt donc la propriété dominante des noms de nombre ; ils ne doivent donc pas être rangés parmi les articles auxquels ils n'appartiennent, pour ainſi dire, que par accident, que par la reſſemblance de certaines propriétés qui leur ſont communes.

Ils devoient encore moins être placés parmi les pronoms, puiſqu'ils ont avec ceux-ci encore moins d'analogie qu'avec les articles. Nous avons donc pu n'en faire qu'une claſſe d'adjectifs, puiſqu'ils ſont plus directement adjectifs qu'autre choſe, la propriété de marquer un nombre déterminé d'unités, n'étant qu'une maniere de qualifier les objets : *voyez* ADJECTIF.

Quant à l'imagination ſinguliere de donner *des* pour pluriel à *un*, *une* ; nous n'en dirons rien : on peut aiſément voir ce qui a trompé nos Grammairiens là-deſſus, après la décompoſition que nous avons faite du mot *des*. *De* marque le partage ; *les* marque pluſieurs individus, ou en général les individus de l'eſpece dénommée ; ainſi *de les*, ou *des* marque un partage entre les individus de telle eſpece, ou pluſieurs de ces individus.

Tout, *chaque*, *chacun*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *certain* pris au ſens de *quidam*, ſont des adjectifs métaphyſi-

ques, qui ont un rapport direct au nombre ; les uns ne marquent qu'une totalité générale d'unités, pour ainſi dire, entaſſées, réunies, & conſidérées ſous un ſeul coup d'œil ; comme *tout*, *nul*, *aucun* ; les autres marquent cette totalité d'une maniere plus détaillée, préſentent ces unités les unes après les autres à, & font faire attention à chacune, comme *chaque*, *chacun* ; d'autres enfin ne marquent qu'une unité, ou quelques unités de l'eſpece ; tels ſont *quelque*, *certain*. Leur objet direct n'eſt donc pas de faire prendre individuellement ; ils ont d'autres propriétés qui les diſtinguent de l'article : comme ils ſont quelquefois employés ſans être accompagnés de leurs ſubſtantifs, & qu'alors ils ſont de vrais *pronoms*, nous les avons rangés parmi les noms de cette eſpece : *voyez* PRONOM.

Pour les adjectifs poſſeſſifs, *mon*, *ma*, *ton*, &c. il eſt encore plus clair qu'ils doivent être mis au rang des adjectifs & point des pronoms, moins encore des articles : leur fonction principale eſt de marquer un rapport de propriété, de poſſeſſion, d'appartenance & de liaiſon ; ils ſeroient donc encore plutôt des prépoſitions, qu'ils ne ſeroient des articles.

Enfin *ce*, *celui-ci*, *ceci*, *celà*, &c. ont pour qualité premiere de montrer ; ſouvent ils ſont ſans ſubſtantifs, & même quelques-uns n'en accompagnent jamais : ainſi ce ſont encore des pronoms.

Il eſt vrai que tous ces adjectifs numéraux, poſſeſſifs & pronominaux ſupplément, les uns toujours, & les autres ſouvent, à l'article ; ils en contiennent alors la ſignification ; mais ce n'eſt que par une ſuite de leurs principales propriétés : ce n'eſt donc point ſous ce rapport qu'il faut d'abord les préſenter : on a donc tort de vouloir les ranger parmi les articles.

Actuellement il faut revenir au ſeul article que nous ayons cru pouvoir admettre, & voir, en conſéquence de l'idée que nous en avons donnée, quels ſont ſes uſages. Nous ne parlerons plus des prépoſitions : on a vu comment deux d'entr'elles s'uniſſent avec l'article quand elles y ſont jointes ; on verra au mot *prépoſitions* quand elles doivent être devant un nom : voyons donc ſeulement quand & devant quels noms l'article doit figurer.

Nous avons deux sortes de noms substantifs ; les *noms génériques*, c'est-à-dire, ceux qui ne représentent que des idées communes à plusieurs objets, telle est le nom *homme* qui convient à Pierre, à Paul, & à tous ceux qui leur ressemblent ; & les *noms particuliers*, ou *individuels* qu'on nomme encore souvent des *noms propres*, c'est-à-dire, ceux qui renferment une idée qui ne convient qu'à un seul objet, du moins dans les circonstances où ils sont employés, & pour ceux qui s'en servent : tel est le nom *Pierre*, non pas qu'il ne puisse y avoir, & qu'il n'y ait en effet plusieurs personnes qui portent le nom de *Pierre*, mais parce que, comme nous le supposons ici, ceux qui l'emploient n'en connoissent qu'un qui soit particulierement & nommément désigné par ce nom là, ou que les circonstances le restreignent assez d'elles-mêmes à un seul homme.

Ce nom d'ailleurs & les semblables sont originairement des noms individuels, des noms faits pour appartenir en propre à un seul homme ; & même depuis qu'ils sont devenus communs à plusieurs, on n'en fait encore presque jamais usage que pour désigner individuellement des êtres particuliers tirés de leur espece : ainsi ils restent toujours noms individuels, ou noms propres ; comme lorsque l'on dit, *César étoit plus grand homme que Pompée* : quoiqu'il y ait eu bien des hommes qui aient porté les noms de *César* & de *Pompée*.

Si on prend ces noms pour désigner tous ceux qui les ont portés, en en faisant une classe distinguée des autres hommes par ces noms là même ; alors ils rentrent dans ce que nous avons appellé noms génériques, comme lorsque l'on dit, *les trois cens Fabius qui se sont sacrifiés pour leur patrie, ont donné un bel exemple qu'on ne fait guere* : où le mot *Fabius* ne désigne plus un seul homme, mais une branche particuliere des anciens Romains, ou une classe prise dans l'espece des hommes ; classe distinguée des autres par le mot *Fabius*, comme le mot *homme* distingue l'espece humaine de toutes les autres especes d'animaux. Voyons actuellement de quel usage ces notions préliminaires peuvent être dans la construction de l'article.

Les noms communs ou génériques désignent des clas-

ſes, ou eſpeces, ou genres d'objets : on peut donc ne les employer que pour déſigner ces eſpeces ſous un point de vue métaphyſique & général, ſans prétendre faire diſtinction des individus qui les compoſent; on peut auſſi s'en ſervir pour marquer les ſujets qui conſtituent l'eſpece, tourner l'attention de leur côté, de maniere qu'on voie moins une idée générale que des individus.

Dans le premier cas, le nom ne prend point l'article, ſoit que ce nom ſoit pris en adjectif, comme le mot *animal* dans cette phraſe, *tout homme eſt animal*; ſoit qu'il ne ſoit conſidéré qu'indéfiniment, comme *ſorte*, comme *eſpece*, ſans aucune extenſion, ni reſtriction, ou application particuliere, ſans déſigner en un mot ni individu particulier, ni individu ſpécifique; comme *agir avec prudence; prêcher avec zèle, & deſſervir avec méchanceté, ne ſont pas choſes incompatibles. Tel à qui l'on fait pitié, n'a ſouvent pas aſſez de vertu pour avoir honte de lui-même.* On voit qu'alors le nom générique eſt ſouvent ſans prépoſitions; & que ſouvent il en ſuit une; & ſur-tout *de*, *avec*, *ſans* & *en* : *agir ſans deſſein, être ſans haine : nuire ſans raiſon; être en extaſe; aller en ville; raiſonner en homme ſenſé.* Il importe peu auſſi qu'il ſoit objectif ou circonſtanciel, ou même ſubjectif : *princes ou ſujets, nobles ou roturiers, jeunes ou vieux, tous ſont tenus à des devoirs mutuels & réciproques.*

Nous ne parlons pas ici des noms communs qui ſont accompagnés des noms de nombre cardinal, ou des adjectifs, ſoit poſſeſſifs, ſoit pronominaux; nous avons dit ce qui les regarde : mais il faut encore remarquer que ces noms génériques ne prennent point d'article, lorſqu'ils ſont en apoſtrophe : la raiſon en eſt claire; c'eſt qu'ils déſignent des individus par la nature même de leur emploi, puiſqu'on ne peut apoſtropher que des individus : *peuples, obéiſſez aux loix.* On dit cependant à une perſonne que l'on ne connoît pas, & à qui l'on ne croit pas devoir grands ménagemens; *écoutez, l'homme! la fille, arrêtez un moment! Vous vous fâchez, la belle!* &c.

Il eſt auſſi pluſieurs occaſions où, par ellipſe, on retranche l'article devant un nom qui à la rigueur devroit

l'avoir Ainſi dans les adreſſes, on dit, *rue Dauphine fauxbourg ſaint Germain*, &c. pour, *à la rue Dauphine, au fauxbourg ſaint Germain*, &c.

Par-tout ailleurs les noms communs ou génériques ont l'article avant eux, pour faire entendre que celui qui les employe, a intention de déſigner des individus : *l'homme eſt l'animal le plus noble. Allier la ſimplicité de la colombe à la prudence du ſerpent ; Prêcher avec le zèle des Apôtres ; N'avoir pas la vertu d'un ſimple fidele*, &c.

On voit bien que par *noms génériques* nous entendons non ſeulement ceux qui conviennent à des eſpeces réellement & phyſiquement exiſtantes, comme *arbre*, *plante*, *cheval*, *mouton*, &c. mais encore ceux qui ne déſignent que des êtres métaphyſiques, tels que *amour*, *gloire*, *ſentiment*, *vérité*, *menſonge*, *eſprit*, *cœur*, *vice*, *vertu*, *vie*, *mort*, *nature*, *mouvement*, *repos*, *entendement*, *volonté*, &c. Il en eſt même quelques-uns qui ne repréſentent rien que de très phyſique, & qui cependant ſont employés pour marquer des individus d'une maniere tout-à-fait métaphyſique ; tels ſont *l'or*, *le fer*, *le marbre*, &c. *le point*, *la ligne*, *le cercle*, *le triangle*, &c. Sous un nom ſingulier, ils comprennent tous les individus d'une eſpece, & les repréſentent comme n'en faiſant qu'un. C'eſt ainſi qu'on dit auſſi dans les fables, *le loup & l'agneau*, &c. On peut auſſi ranger ici les noms collectifs : *le peuple*, *l'armée*, *la nation*, &c. & les noms partitifs ; *le tiers*, *le quart*, *la moitié*, *le tout*, &c.

On peut aiſément concevoir pourquoi on dit *table de marbre*, & *table du marbre le plus beau*, &c. Dans le premier exemple, *marbre* eſt un qualificatif indéfini ; c'eſt un nom qui n'eſt pris qu'adjectivement : mais dans le ſecond exemple, il eſt un qualificatif individuel ; c'eſt un nom qui déſigne, comme individu, une eſpece particuliere de marbre. C'eſt ainſi qu'on dit *avoir l'eſprit de gouvernement*, c'eſt à-dire, *propre à gouverner*, ſans déſigner ni la nation, ni le lieu, ni le tems ; & *avoir l'eſprit du gouvernement*, c'eſt-à-dire propre particulierement à gouverner le pays dont on parle, ſelon les maximes qui ſont en vogue. Dans la premiere phraſe, on ne déſigne aucune ſorte de gouvernement ; dans la ſeconde,

on préſente une eſpece particuliere de gouvernement, comme un individu. De même dans ces phraſes *un joueur de violon ; un rayon de gloire, un ſentiment d'amour ; un héros que la gloire éleve, n'eſt qu'à demi récompenſé, & c'eſt peu, ſi l'amour n'acheve ce que la gloire a commencé ;* on voit que l'article eſt néceſſaire quand on perſonnifie les êtres métaphyſiques, vû qu'on ne peut les perſonnifier ſans les faire prendre individuellement.

Il y a donc pluſieurs façons d'individualiſer : la premiere, de marquer un ſeul individu, ſoit phyſique, ſoit métaphyſique ; *l'homme que vous m'avez envoyé ; la belle action que vous avez faite ; le menſonge que vous m'avez dit*, &c. La ſeconde, de marquer pluſieurs individus ou tous les individus d'une claſſe, d'une eſpece ; mais de les donner en effet pour pluſieurs individus, ſans vouloir les préſenter comme un ſeul : *les hommes bien zélés ne ſont pas toujours des hommes bien chrétiens ; les actions peignent mieux l'ame que ne le ſont les diſcours ; les faveurs de la fortune ſont rarement le prix de la vertu.* La troiſieme eſt de marquer un ſeul individu de l'eſpece pour tous, d'en extraire un de la foule pour lui appliquer particulierement ce qui convient également aux autres : tels ſont dans les dernieres phraſes, ces noms, *l'ame, le prix, la vertu.* La quatrieme eſt de marquer une claſſe, une eſpece particuliere d'êtres, comme un ſeul individu. De même que les individus particuliers & proprement dits ſont préſentés comme extraits & diſtingués dans leur eſpece, de même auſſi l'eſpece préſentée individuellement paroît comme un être extrait & diſtingué dans un genre ou dans une eſpece plus générale : c'eſt ainſi qu'on dit, *l'or, le fer, l'argent*, &c. ce ſont des eſpeces différentes de métaux, qui ſont conſidérées comme diſtinguées dans l'eſpece générique *métal*. Dans toutes ces façons de faire prendre un nom individuellement, l'article eſt toujours néceſſaire, comme les exemples donnés peuvent le prouver.

Les ſubſtantifs qui ſont individuels par eux-mêmes, les noms de divinités, d'hommes, d'animaux, de places, de villes, enfin tous ceux qu'on appelle *noms propres*, ne peuvent admettre l'article, par-là même qu'il leur eſt inutile : ils ſont néceſſairement pris individuellement,

c'eſt-là leur deſtination ; ils n'ont donc pas beſoin de ſecours étrangers pour la remplir. Ainſi l'on dit, *Jupiter eſt le roi des dieux ; Junon eſt jalouſe & furieuſe ; Ulyſſe étoit prudent, Neſtor étoit ſage, Achilles étoit impétueux, Hélene étoit coquette, Andromaque étoit fiere, Iphigénie étoit tendre. Bucéphale ne vouloit porter qu'Alexandre. Dunkerque fut long-tems un ſujet de guerre entre les François & les Anglois*, &c.

Voila la regle générale ; mais elle ſouffre bien des exceptions. 1°. Les ſubſtantifs prennent l'article quand ils ſont préſentés ſous le même point de vue que les noms communs, appellatifs ou génériques, quand on en parle comme s'il y avoit pluſieurs individus qui portaſſent le même nom, ſoit qu'on veuille en diſtinguer quelqu'un, ſoit qu'on ne veuille que les diſtinguer tous de quelqu'autre eſpece plus générale : *les Nevius, les Accius, les Pacuvius*, & *les Lucilius des anciens Romains, peuvent être comparés à nos Deſportes, à nos Ronſards, à nos Regniers, à nos Rotrous.*

La timide Flore
Craint de perdre encore
Son jeune Zéphir.

La belle Vénus, le blond Phébus, la chaſte Diane, &c. On voit que toutes les fois qu'un nom individuel eſt précédé d'un adjectif qui ſert à le caractériſer, il prend l'article ; ce qui n'arriveroit pas, ſi l'adjectif marchoit après le ſubſtantif : car alors, ſi l'adjectif ne marque pas le caractere général de l'individu, l'article ne ſe trouve nulle part ; *Jupiter amoureux, n'en étoit que plus redoutable :* mais ſi cet adjectif ſert à mieux peindre & à caractériſer le perſonnage, c'eſt lui qui prend l'article, & le nom propre s'en paſſe : *Alexandre le Conquérant me paroît inférieur à Diogènes le Philoſophe. Louis le Débonnaire fut ainſi appellé à cauſe de ſa foibleſſe. Thierry le Fainéant ne fut Roi que de nom. Louis le Grand eut ſur-tout le talent ſupérieur & rare de connoître & de choiſir les hommes de mérite.* Ce caractere propre & diſtinctif de l'individu dont on parle, ſe marque non ſeulement par un adjectif, mais auſſi par d'autres expreſſions équi-

valentes; & cela ſuffit pour que le nom prenne l'article: *le Dieu des Chrétiens, le Dieu des miſéricordes*, ſe dit comme *le Dieu juſte*, &c. Cependant ſi cet adjectif qui diſtingue un individu de tous les autres qui peuvent porter le même nom propre, eſt un adjectif de nombre, il ne prend point d'article: *Charles VI fut long-tems infirme. Henri IV eſt un des plus grands Rois que la France ait eus. Louis IX avoit autant de courage & d'équité que de zèle.*

2°. Il eſt beaucoup de noms propres ou individuels, qui originairement n'ont été que des noms génériques, & qui conſervent même dans leur nouvelle fonction, l'article qu'ils prenoient dans leur emploi primitif: ainſi l'on dit,

L'Aurore, dont l'amour avance le réveil,
Vint trouver le jeune Céphale,
Qui repoſoit encor dans le ſein du ſommeil.

où *aurore*, *amour*, *ſommeil*, quoique perſonnifiés, prennent l'article. Il en eſt de même d'un grand nombre de noms d'hommes; *M. le Blond*, *Mde. le Blanc*, *M. le Roi*, *M. le Maire*, &c. de beaucoup de noms de ville ou de lieux, comme *la Ferté*, qui vient de fermeté, & ſignifioit autrefois citadelle; *la Ferté-Imbaut*, *la Ferté-Milon*, *la Ferté-ſous-Jouarre*, *la Ferté ſur-Aube*, &c. *le meſnil*, qui ſignifioit *maiſon de campagne*; *le Mans*, *le Perche*, *le châtelet*, c'eſt-à-dire, *le petit château*; *le queſnoi*, pour lieu planté de chênes; le *ché*, prononcé comme *ké*; *le port Mahon*, *le port Louis*, &c. *le paradis*, *le purgatoire*, *l'enfer*, *le monde*, *le ſoleil*, *la lune*, *la terre*, *la mer*, *le feu*, *l'air*, *l'eau*, &c.

3°. Il y a pluſieurs noms propres devant leſquels on place l'article, ſoit parcequ'ils l'ont dans les langues étrangeres d'où ils ſont tirés, comme *le Taſſe*, *l'Arioſte*, *le Dante*, *le Titien*, *le Carrache*, &c. ſoit parcequ'on veut faire ſentir que les perſonnes ſont d'une profeſſion dont on omet le nom; comme *la le Maire*, pour *l'Actrice le Maire*; *la Lecor*, *l'Antonia*, *& autres de cette étoffe*, *réglent leurs paſſions ſur la libéralité de leurs amants*. Il ne faut pas croire pourtant que tous les noms

étrangers qui prennent l'article dans leur langue, le conſervent dans la nôtre : nous ne diſons point *le Michel-Ange*, *le Raphaël*, *le Pétrarque*, *le Métaſtaſio*, &c. dans ces noms on omet l'article, quoiqu'ils ſoient italiens ; c'eſt l'uſage qui décide ici, comme dans mille autres occaſions.

4°. Les noms propres de régions, contrées, rivieres, vents & montagnes, veulent avoir l'article, à moins qu'ils ne ſoient employés comme qualificatifs : ainſi on dit, *la France*, *la politeſſe de la France*, *l'intérêt de l'Angleterre*, & *le royaume de France*, *le Roi d'Angleterre*, ſelon le ſens de la phraſe : on dit, *l'Europe*, *l'Aſie*, *l'Afrique*, *l'Amérique*, *le Canada*, *le Dauphiné*, *le Nord*, *le Sud*, *le Midi*, *l'Orient*, *le Septentrion*, *l'Occident*, *la Bize*, *l'Aquilon*, *le Rhône*, *la Seine*, *le Danube*, *la Tamiſe*, *le Tibre*, *le Parnaſſe*, *les Alpes*, *le Véſuve*, *les Pirenées*, &c. Ceux de tous ces noms qui peuvent être employés comme ſimples qualificatifs, ſe paſſent alors d'article ; comme, *être pouſſé par un vent de bize*, &c. Il faut auſſi avouer qu'il y a là-deſſus bien des variations qui ſemblent tenir du caprice ; comme, *le fleuve Don*, *la riviere de Seine*. Juſqu'où faudroit-il remonter pour donner des raiſons plauſibles de la différence qui ſe trouve dans l'uſage de ces noms ? Pourquoi dit-on, *la France*, *l'Eſpagne*, comme *la Chine*, *le Japon*, *le Pérou* ; & que cependant on dit, *revenu d'Eſpagne*, *de France* ; *aller en France*, *en Eſpagne* ; *demeurer en France*, *vins d'Eſpagne*, *royaume de France* ; & *revenu du Japon*, *du Pérou*, *de la Chine* ; *aller*, *demeurer au Japon*, *au Pérou*, *à la Chine* ; *empire du Japon*, *de la Chine* ; *tréſors du Pérou*, &c. ? Pourquoi dit-on *le mont Parnaſſe*, *le mont Valérien*, *le mont Taurus*, &c. & qu'on dit par oppoſition, *la montagne de Tarare*, *les montagnes des Voſges*, &c. ? Pourquoi certains noms de pays, comme *Comminges*, *Cornouailles*, *Roannez*, ne prennent-ils jamais d'article ?

L'article n'eſt fait que pour les ſubſtantifs, comme nous l'avons dit ; mais tout autre mot qui pourroit être pris ſubſtantivement, ſeroit dans le cas d'avoir l'article ; c'eſt ce que l'on voit quelquefois pour les verbes, & ſouvent pour les adjectifs, quand ils ſont employés ſeuls :

le boire & le manger ſont les premiers beſoins de l'homme; les fous inventent les modes, & les ſages les ſuivent. On voit que ces verbes & ces adjectifs ainſi précédés de l'article, préſentent des individus à l'eſprit.

Tout comparatif qu'on veut élever au degré ſuperlatif, le prend de même, parceque le ſuperlatif faiſant un choix, un extrait dans l'eſpece des êtres que l'on compare, les préſente individuellement: *les fourbes les plus habiles ſont tôt ou tard démaſqués & punis.*

Quand l'adjectif eſt joint à un ſubſtantif commun, appellatif ou générique, l'article ſe met avant le premier des deux; ſi l'adjectif eſt à la tête, le ſubſtantif qui ſuit ne prendra point l'article, quand même l'adjectif ſeroit au ſuperlatif: *les belles paroles doivent donner peu de confiance; les plus grands Rois ne ſont pas les plus belliqueux.* Il faut excepter ici l'adjectif *tout* qui marche avant l'article; *tous les hommes ſont foibles, inconſtants & faux;* & ces mots, *Monſieur, Monſeigneur, Madame; Monſieur le Maréchal de Luxembourg*, &c.

Quand le ſubſtantif eſt placé le premier, c'eſt lui qui prend l'article; & celui-ci ne ſe répete jamais devant l'adjectif, excepté dans les cas que nous avons indiqués: *les connoiſſances humaines ſont bien étroites.*

Il eſt certaines conſtructions elliptiques où l'adjectif ſe place ſans article devant ſon ſubſtantif; il y figure en forme de participe, & tient preſque toujours à un régime qu'il produit, & dont il ſe fait immédiatement ſuivre: *ſavant en l'art de régner, ce Prince ſe fit aimer de ſes ſujets & craindre de ſes voiſins.* En rétabliſſant la phraſe de façon qu'il n'y ait rien d'omis, on trouvera, *ce Prince qui étoit ſavant en l'art*, &c. ainſi, *ſavant en l'art de régner*, eſt une phraſe incidente, mais dont tous les mots ne ſont pas exprimés.

La Grammaire de Port-Royal dit que lorſque la préposition *de* ſe trouve devant un nom accompagné d'un adjectif, & mis au pluriel, on y joint l'article, quand le ſubſtantif marche le premier, ce qui fait *des*; *des crimes horribles:* mais que ſi le ſubſtantif ne vient qu'après l'adjectif, alors on n'y met point l'article, & que la préposition y figure toute ſeule; *de beaux lits.* Nous avons déja aſſez expliqué comment *des* indique des individus,

tandis que *de* laisse le nom dans l'état de simple qualificatif, ou dans sa signification vague & générale, dans le sens spécifique indéfini : ainsi l'on se sert de *des* ou *de*, soit que l'adjectif soit devant ou après, que le nom soit subjectif ou objectif, selon le jour sous lequel on veut présenter la chose dont on parle : aussi dit-on, *les lumieres des anciens Philosophes*; *une société d'hommes justes*. Quoique dans le premier exemple, l'adjectif *anciens* soit devant le nom *Philosophes*; & que dans le second, *justes* ne vienne qu'après *hommes*.

La regle de Port-Royal est donc fausse, & n'est d'ailleurs fondée sur aucun principe. S'il est souvent difficile de décider si un nom est pris individuellement ou non, & si par conséquent on doit lui donner ou lui ôter l'article, cela prouve que la matiere en elle-même est très subtile, & qu'il faut sur-tout consulter l'usage; mais cela ne prouve point contre nos principes.

Cette même Grammaire dit encore que dans le sens affirmatif, on dit avec l'article; *il a de l'argent, du cœur, de l'ambition*, &c. au lieu qu'avec la négation on omet l'article; *il n'a point d'argent, point de cœur, point d'ambition*, &c. cependant on dit aussi dans le sens affirmatif, *il a encore un peu d'argent*; & dans le négatif, *il n'a pas le sou: on ne coupe point des mots inséparables*, &c. Dans ces occasions, on doit recourir au sens individuel pour expliquer l'usage.

Il faut examiner encore une regle de M. Vaugelas, selon laquelle *on ne devroit jamais mettre de relatif après un nom qui ne seroit accompagné ni de l'article, ni d'aucun des prépositifs qui suppléent à l'article*; comme on ne peut dire, *l'homme est animal qui raisonne*; mais qu'il faut, *l'homme est un animal* ou *est l'animal qui raisonne*.

Pour ramener cette regle à des principes généraux, observons que lorsqu'au commencement du discours on a donné à un mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours, cela produiroit dans l'esprit un embarras, une confusion désagréable.

De même dans une période, un mot qui est au singulier dans le premier membre, ne doit pas avoir dans l'autre un corrélatif ou adjectif qui le suppose au plu-

riel ; comme, *il ne laiſſe échapper aucune occaſion de voir Madame, ſans laiſſer paroître néanmoins qu'il les cherche*, où *les* qui eſt au pluriel, doit rappeller *occaſion* qui eſt au ſingulier ; ce qui eſt contre tout principe de concordance grammaticale & de l'accord néceſſaire entre des mots deſtinés pour être liés les uns aux autres, & en dépendre.

Par la même raiſon, ſi dans le premier membre de la phraſe vous me préſentez un mot dans le ſens ſpécifique général, ou qualificatif adjectif, vous ne devez pas dans le membre ſuivant vous exprimer à ſon égard, comme ſi vous me l'aviez fait prendre individuellement. Or, le relatif rappelle toujours l'idée d'une perſonne ou d'une choſe, d'un individu réel ou métaphyſique ; & jamais celle d'un qualificatif, qui eſt ſuppoſé n'avoir aucune exiſtence à ſoi, & n'être que mode : ce relatif ne peut donc ſe rapporter qu'à un nom conſidéré ſubſtantivement & individuellement. Voilà pourquoi après ces mots, *l'homme eſt animal*, on ne peut ajouter, *qui raiſonne*, parceque le *qui* auroit pour antécédent un nom pris dans le ſens adjectif, *animal* : il faut donner auparavant à cet antécédent le ſens individuel, en diſant, *l'homme eſt un animal* ; après quoi l'eſprit n'eſt plus troublé par le relatif qui ſuit.

Quand on dit, *il a été reçu avec politeſſe*, ces deux mots, *avec politeſſe*, ne ſont qu'une expreſſion adverbiale, modificative, adjective, qui ne préſente qu'une maniere, & point du tout un être, ſoit réel, ſoit métaphyſique, point enfin une politeſſe individuelle & diſtinguée de l'eſpece ; enfin, ce n'eſt que l'adverbe *poliment* décompoſé : or, les adverbes ſont abſolus, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont ni ſuite, ni complément ; quand on veut les rendre relatifs, il faut y ajouter quelque mot qui marque la corrélation ; ainſi l'on dit, *il a été reçu ſi poliment, qu'il a tout oublié*. On doit faire de même en ſe ſervant des mots *avec politeſſe*, & dire par exemple, *il a été reçu avec une politeſſe qui l'a ſurpris* ; ſans cela on tomberoit dans le défaut que les Logiciens appellent, *paſſer de l'eſpece à l'individu, du général au particulier*.

S'il eſt quelques façons de parler où un nom ſans article puiſſe être ſuivi d'un relatif (& il en eſt, ce qui rend

rend fausse la regle de M. Vaugelas), c'est que le tour de la construction & le reste de la phrase déterminent assez le nom au sens individuel, & autorisent la suppression de l'article : on n'a qu'à remettre la phrase dans un autre tour, & l'on verra qu'il y faut nécessairement un article ou un équivalent. Ainsi cette phrase, *il n'est point de crime qu'il n'ait commis*, se réduit à celles-ci : *il n'est pas une espece de crime qu'il n'ait commis ; chaque crime particulier, il l'a commis :* de même, *Vous n'avez point de livre que je n'aie lu*, c'est-à-dire, *vous n'avez pas un seul livre que je n'aie lu ; tous les livres que vous avez, je les ai lus : Est-il ville en Europe qui soit plus opulente*, c'est-à-dire, *est-il une seule ville en Europe qui soit plus opulente ?*

On voit par ce dernier exemple, que la négation n'est pas la cause pour laquelle le relatif peut être quelquefois placé après un nom sans article, comme le prétend l'Auteur de la Grammaire raisonnée : sans cela on ne pourroit dire, *il agit en pere tendre qui vous aime ; il est accablé de maux qui m'effraient ; une sorte de fruits qui mûrissent difficilement*, &c. C'est le sens individuel seul qui autorise le relatif : s'il se trouve quelques especes de phrases où les noms sont déterminés à ce sens individuel sans le secours de l'article, c'est que le tour même de la phrase & le reste de la pensée levent tous les doutes, & que l'article n'est omis que par ellipse ; de sorte que les exemples précédents se réduisent évidemment à ceux-ci : *il agit comme un pere qui vous aime ; il est accablé par des maux qui m'effraient ; une sorte de fruits particuliers qui mûrissent difficilement ; une sorte composée par des fruits ;* &c. Ce sont des cas particuliers où l'expression n'est pas consacrée par l'usage au seul sens qualificatif, & où les circonstances dénotent assez si l'on a dans l'esprit l'idée particuliere d'individus, ou l'idée générale d'espece ; cas auxquels par conséquent il est permis d'employer le relatif, quoique son antécédent n'ait eu ni article, ni équivalent.

Suivant une fameuse regle de Vaugelas, *tout nom employé sans article, ne peut avoir après soi un pronom relatif qui se rapporte à ce nom là.* Mais M. l'Abbé *d'Olivet* modifie ainsi cette regle : *Tout nom employé sans*

article, ou ſans quelque équivalent de l'article; & il ajoute : » J'entends par équivalent de l'article, non-» ſeulement divers pronoms adjectifs & les noms de » nombre, mais encore des phraſes elliptiques, ou qui » ſont naturellement convertibles en d'autres phraſes, » dans leſquelles l'article vient ſe placer de lui-même. Cependant il paroît condamner ce beau vers de Racine.

Nulle paix pour l'impie ; il la cherche, elle fuit.

» Tout pronom, dit-il, rappelle ſon antécédent. Or, » l'antécédent eſt *nulle paix* : ainſi ce vers ſignifieroit, » que l'impie cherche nulle paix, & que nulle paix le » fuit.

Ne peut-on pas faire ici l'application des principes poſés par M. l'Abbé d'Olivet, & lui répondre que *nulle paix pour l'impie*, eſt évidemment une phraſe elliptique ; c'eſt comme s'il y avoit, *la paix eſt nulle pour l'impie ; il n'y a point de paix pour l'impie, il la cherche, elle fuit.* Où l'on voit qu'il la cherche ſe rapporte à *la paix*, & non pas à *nulle paix*.

On dit abſolument & dans un ſens indéfini, *ſe donner en ſpectacle, avoir peur, un eſprit de parti*, &c. Mais à ces ſubſtantifs ainſi pris dans un ſens général, on ne doit point enſuite ajouter des adjectifs qui en feroient des individus métaphyſiques ; on ne peut dire par exemple, *ſe donner en ſpectacle ridicule, avoir peur terrible, un eſprit de parti coupable* ; on dit néanmoins, *avoir grand'peur*, parcequ'alors *grand* qui perd même ici ſa terminaiſon féminine, ne fait qu'un même mot avec *peur*, comme dans *grand'meſſe, grand'mere*, &c.

Il eſt encore quelques autres occaſions où l'uſage permet de retrancher l'article avant un nom qui n'eſt précédé d'aucune prépoſition, ni d'aucun prépoſitif, & qui néanmoins eſt accompagné d'un adjectif ; comme, *être honnête homme & faire un fortune rapide, ont toujours paru choſes difficiles à concilier.* Mais ſi l'on y prend garde, on verra que l'uſage ne permet cette omiſſion que dans le ſtyle familier. Quand il y a une prépoſition avant le nom, on peut y joindre un adjectif ſans y mettre d'article, parceque la prépoſition déterminant plus particulierement au ſens qualificatif ou modificatif, l'ad-

jectif ne paroît plus avec son substantif offrir qu'une seule idée de mode ; ce qu'il ne feroit pas, si la prépositon ne venoit donner cette détermination : on dit donc, *il est fourni de meubles rares : conduisez-vous en homme sage*, &c.

Dans cette phrase du Pere Sanadon, vie d'Horace, *Octavien déclare en plein Sénat, qu'il veut lui remettre le gouvernement de la République : en plein Sénat*, est une circonstance de lieu, une sorte d'expression adverbiale, qui ne présente pas le *Sénat* sous l'idée d'un être personnifié, quoiqu'il y ait l'adjectif *plein* ; cependant c'est cette idée individuelle que présente *lui remettre* : il falloit donc dire, *Octavien déclare au Sénat assemblé, qu'il veut lui remettre le gouvernement de la République.* Telle est la justesse d'esprit & la précision qu'on a droit d'exiger de tous ceux qui parlent la langue.

Les substantifs qui viennent après ces adverbes, *beaucoup, peu, pas, point, rien, tant, moins, plus, que* venant de *quantùm*, prennent une prépositon, & rarement l'article, parcequ'ils sont presque toujours des expressions purement qualificatives de *beaucoup, peu*, &c. qui originairement étoient de véritables noms : *beaucoup d'esprit, peu de bon sens, pas de bonne foi, point de scrupule, rien de solide, moins de mérite, plus de fortune, tant de plaisirs, que d'orgueil*, &c. On donnera un article à ces noms qui suivent la prépositon, si l'on veut leur donner un sens individuel, soit par un relatif qui suive, soit autrement ; mais sans relatif & même sans adjectif, ils prendront l'article, s'ils sont précédés de *bien* signifiant *beaucoup : bien du tems, bien de la peine*, &c. Seroit-ce pour distinguer *bien* signifiant *beaucoup*, de *bien* signifiant *richesses, avantages : bien de famille, bien mal acquis ? Force*, signifiant *beaucoup*, ne prend ni prépositon ni article avant le nom qui le suit : *force richesses, force auteurs, force miseres.*

Nous finissons en avertissant que *le, la, les*, par un sort commun à beaucoup d'autres expressions, sont destinés à divers emplois qui en font des mots totalement différents : ils sont pronoms dans bien des occasions ; comme, *vous le verrez, il faudra la rendre, vous ne les*

retrouverez plus. Le mot *là* eſt de plus adverbe de lieu, & quelquefois interjection : *allez-vous là ? là, mon cher, je vous plains !* dans ce dernier ſens, on dit auſſi *las !* Il ne faut donc pas que l'identité du matériel faſſe confondre les mêmes mots, tandis qu'ils doivent ſe rapporter à des claſſes différentes.

Nous avons dit qu'il y avoit quelques verbes qui ſe font immédiatement ſuivre (du moins dans certaines circonſtances) de leur objectif ſeul, & ſans article ni prépoſition : nous croyons qu'il ſera bon de donner ici une liſte des principaux ; on y verra que cela arrive 1°. ou parceque le nom eſt pris dans un ſens indéfini ; comme, *rendez-moi ſervice* ; car il ne s'agit pas d'un *tel ſervice particulier* ; en ce cas on diroit, *rendez-moi ce ſervice, le ſervice de*, &c. 2°. Ou pour abréger par ellipſe ; comme, *parler raiſon*, c'eſt-à-dire, *parler ſelon la raiſon.* 3°. Ou parceque les deux mots, le verbe & le nom ne font qu'une ſorte de mot compoſé ; comme, *faire face.* 4°. Ou enfin, parceque ce ſont des façons de parler familieres & proverbiales ; comme, *faire bonne mine à mauvais jeu*, &c.

Avoir faim, ſoif, appétit, envie, deſſein, honte, coutume, pitié, compaſſion, froid, chaud, mal, beſoin, part au gâteau, &c.

Chercher fortune, malheur, &c.

Courir riſque, fortune, &c.

Demander raiſon, vengeance, grace, pardon, juſtice, &c.

Dire vrai, faux, matines, vêpres, &c.

Donner priſe à l'ennemi, part d'une nouvelle, jour, parole, avis, caution, quittance, leçon, atteinte à ſa réputation, valeur, cours, courage, rendez-vous, congé, ſecours, beau-jeu, audience, &c.

Entendre raiſon, raillerie, malice, vêpres, &c.

Faire vie qui dure, bonne chere, il vaut mieux faire envie que pitié, faire corps neuf, réflexion, honte, honneur, peur, plaiſir, choix, alliance, marché, cas de quelqu'un, argent de tout, proviſion, ſemblant, route, banqueroute, difficulté, & impersonnellement *il fait chaud, froid, beau, jour, nuit, clair, ſombre*, &c.

Gagner pays, gros, gros jeu, &c.

Mettre ordre, fin, &c.
Parler vrai, bon sens, latin, françois, &c.
Porter envie, témoignage, coup, bonheur, malheur, compassion, &c.
Prendre garde, patience, séance, médecine, congé, conseil, terre, langue, jour, leçon, &c.
Rendre amour pour amour, visite, gorge, &c.
Savoir lire, vivre, chanter, jouer, &c.
Pouvoir dire, faire, arrêter, &c.
Tenir parole, prison, bon, ferme, &c.

Nous aurions pu allonger cette liste de beaucoup d'autres exemples : mais ceux-ci suffisent à notre objet. Excepté ces façons de parler, on ne doit jamais omettre l'article, sur-tout dans le style noble.

En mettant différence,
Corneille dans *Polyeucte.*

Cette suppression des articles n'est permise que dans le style burlesque, qu'on nomme marotique. M. *de Volt.*

ARTICULÉ (son). On appelle ainsi un son, qui est appuyé & modifié par tout ce que la consonne peut lui donner : *voyez* CONSONNE & VOYELLE.

ASPIRATION. L'aspiration est une espece de rudesse que l'on doit donner à la prononciation de certaines syllabes, comme de la premiere dans *héros*, que l'on prononce en appuyant sur l'*e*, en poussant la respiration avec plus de force que sur les autres syllabes.

Cette aspiration s'appelle aussi *esprit rude* ; d'où l'on distingue dans les langues deux *esprits*, le *rude* dont nous parlons, & le *doux* qui n'est autre chose que la prononciation d'une syllabe sans aspiration, comme de la premiere dans *Apôtre*. Cet esprit doux n'a pas de signe particulier dans notre langue, & n'en a pas besoin ; dès que l'esprit rude en a un, il est aisé de voir que celui-là doit être par-tout où celui-ci n'est pas.

C'est par un *h* que l'esprit rude est marqué dans les syllabes où il doit se sentir : ce *h* se met devant la voyelle aspirée. Cette lettre n'a pas même d'autre usage quant à la prononciation ; si ce n'est entre un *c* & une voyelle comme dans *péché, péchoit, hacher, gachis, cachot*,

fourchu, pêche, &c. *voyez* ALPHABET ; mais cette exception qui n'eſt que pour un cas particulier, ne détruit pas un principe général.

Par-tout où le *h* n'eſt point ſigne d'aſpiration, & ne ſe trouve pas entre un *c* & une voyelle, il n'eſt pas même une lettre proprement dite ; puiſqu'il ne produit aucun ſon & ne change point le ſon des lettres auxquelles il eſt uni, & n'y peut ſervir que pour marquer l'étymologie des termes. Mais dans les ſyllabes aſpirées, il tient lieu d'une véritable conſonne, il empêche la voyelle dont il eſt précédé, de s'élider devant celle qui le ſuit, de ſorte qu'on doit dire : *une hache*, & non pas *un'hache* ; au lieu que dans les ſyllabes qui ont l'eſprit doux, *le h* n'empêche point l'élision, comme *l'héroïſme* & non pas *le héroïſme*. *l'honneur* & non pas *le honneur*.

Quoique *le h* ſoit ſpécialement deſtiné à marquer l'aſpiration, on voit qu'il eſt cependant bien des mots dans leſquels il ſe trouve ſans y produire cet effet. Comment donc diſtinguer les ſons aſpirés de ceux qui ne le ſont pas ? Si le ſigne que l'on donne pour cela eſt un ſigne ſi vague & ſi peu certain, s'il eſt ſujet à tant d'exceptions, il n'eſt donc pas ſuffiſant ? Il faudroit donc au moins des regles fixes & préciſes ; qui marquaſſent quand il doit influer ſur la prononciation de la ſyllabe, ou quand il y eſt ſans conſéquence ?.... On en a fait, de ces regles : mais elles ſont difficiles à retenir, & embarraſſées d'une foule d'exceptions. Il vaut mieux donner ici une liſte exacte des mots qui doivent s'aſpirer, de ceux qui varient ou qui ſont douteux, & de ceux où ſe trouve l'équivalent d'une aſpiration, quoiqu'elle n'y ſoit pas marquée.

1°. Le *h* s'aſpire au commencement des mots ſuivants, & de leurs dérivés, excepté les dérivés de héros, où l'aſpiration diſparoît, comme *l'héroïne, l'héroïſme, ſon ame héroïque*.

Ha ! habler, hableur, hagard, haie, haillon, haïne, haïr, haire, halage, halbran, halbrené, hâle, halener, haleter, halle, hallebarde, hallier, halte, hamac, hameau, hampe, hanap, hanche, hangard, hanneton, hanſe, hanter, happelourde, happer, haquenée, haquet, harangue, haras, haraſſer, harceler, hardes,

hardi, hareng, harengere, hargneux, haricot, haricelle, harnois, haro, harpe, harpie, harpon, hart, haſe, hâter, haubert, hâve, havir, hâvre, havreſac, hauſſer, haut, hazard, hé! heaume, hem! hennir, héraut, hére, hériſſer, hériſſon, hernie, héron, héros, herſe, hêtre, heurter, hibou, hie, hiérarchie, hio! hobereau, hoca, hoche, hochepot, hocher, hochet, hola! homart, hongre, honnir, honte, hoquet, hoqueton, horion, hors, hotte, houblon, houë, houille, houlette, houlle, houppe, houppelande, houſeaux, houſſiner, houſſaie, houſſart, houſſe, houſſer, houſſine, houx; hoyau, huche, huer, huguenot, huit, humer, hune, hupe, hupé, hure, hurler, hute.

2°. Tous les mots compoſés de quelqu'un des précédens, conſervent l'aſpiration. M. l'Abbé d'Olivet en excepte *exhauſſer*, & prétend que le *h* y redevient muet. Il nous ſemble cependant qu'il eſt d'uſage de l'aſpirer; & qu'il eſt bien de le faire, ne fût-ce que pour diſtinguer ce mot du mot *exaucer* (accorder à quelqu'un ce qu'il demande) que l'on confondroit avec *exhauſſer*, *hauſſer encore davantage*, *élever plus haut*.

A l'égard des mots ſimples, où il ſe trouve un *h* au milieu, il ne paroît y avoir été inſéré que pour ſéparer les deux voyelles, & pour empêcher qu'elles ne ſe préſentent à l'œil comme une diphthongue: car on prononce *trahir*, *envahir*, *s'ébahir*, comme *ir* dans *haïr*, quoiqu'ici il n'y ait pas de *h* après la lettre *a*. Il faut néanmoins remarquer que ces deux lettres *aï* quand elles ne ſont pas diphthongues, ne ſe prononcent jamais qu'on n'appuie un peu ſur l'*i*, & conſéquemment qu'on n'y faſſe ſentir à peu près une demie aſpiration. Cette obſervation s'étend même ſur toutes les autres voyelles, excepté l'*e* muet, quand, ſe trouvant pluſieurs de ſuite, elles font chacune une ſyllabe à part, comme *créé*, *cacao*, *paſiphaé*, *maugréa*, *obéi*, *Noé*, *Gargantua*, *exténué*, &c. Mais pour ſaiſir le juſte degré de cette demie aſpiration, il faut avoir l'oreille délicate, & l'organe de la voix bien ſouple.

3°. A la fin des mots, *le h* ne s'aſpire que dans ces trois interjections, *ah! eh! oh!*

4°. Voici quelques mots ſur leſquels l'uſage peut paroître varier.

Henri : ce mot doit s'aſpirer dans un diſcours oratoire, & dans la poéſie ſoutenue. Hors de là ce ſeroit une affectation. On dit donc *les vertus de Henri IV*, ou *bien les vertus d'Henri IV*, ſelon qu'on parle en haut ſtyle, ou en ſtyle familier.

Heſiter. Les plus exacts de nos Auteurs ont toujours aſpiré ce *h* : cependant l'uſage de la converſation a tellement prévalu, que ce n'eſt plus une faute de dire à la premiere perſonne : *j'heſite*, *j'héſitois*, &c.

Hideux. L'aſpiration de ce mot a fait peine à quelques-uns dans la converſation, diſent les obſervations de l'Académie : cependant, ajoute-t'elle, il eſt plus ſûr de dire : *la hideuſe image*, que *l'hideuſe image*. Puiſque c'eſt le plus ſûr, il n'y a pas à balancer pour le choix, & l'on doit aſpirer la premiere voyelle de ce mot.

Hollande. Le *h* doit toujours être aſpiré dans ce ſubſtantif, & dans ſon adjectif *Hollandois* ; ſi ce n'eſt dans ces phraſes, *toile d'Hollande*, *chemiſes d'Hollande*, *fromage d'Hollande*, *laine d'Hollande*, que les Commerçans ont établies.

Hongrie. On dit de même, & pour la même raiſon, *de l'eau de la Reine d'Hongrie*, *du point d'hongrie*. Mais l'aſpiration eſt néceſſaire par-tout ailleurs.

5°. Nous avons trois mots françois, *onze*, *onzieme* & *oui*, qui commencent par une voyelle, & qui cependant aſpirent leur premiere ſyllabe en certaines occaſions. *Onze*, *onzieme* ſe prononcent & s'écrivent ſans élider l'*e* muet & final de l'article ou de la prépoſition qui les précéde. *Le onze du mois. La onzieme année. De onze enfants qu'ils étoient*, . . .

Oui, adverbe d'affirmation, ſe prononce quelquefois comme s'il y avoit un *h* aſpiré ; mais c'eſt quand il eſt pris ſubſtantivement ; *le beau oui ! Le oui & le non. Un oui ; tous vos oui ne me perſuadent pas.* Quand il eſt pris adverbialement, il reçoit & élide la voyelle précédente. *Il a répondu qu'oui* ; excepté quand il eſt répété de ſuite, *oui, oui, je le ferai.* Alors le ſecond eſt aſpiré.

ASSAILLIR. Verbe actif irrégulier de la ſeconde con-

...ſon. Il ſe conjugue ſur la ſeconde conjugaiſon de ..., dont il eſt compoſé, & de la propoſition latine ..., qui ſignifie *à*, *vers* : le *d* ſe change en *s* devant un ... devant un *m*; &c. Ainſi aſſaillir ſignifie *ſauter ſur ... ſes quelqu'un*, l'attaquer vivement. *Il m'aſſaillit au ... que je m'y attendois le moins.* Il s'emploie auſſi au ..., on dit, *nous fûmes aſſaillis d'une furieuſe grêle.*

ASSEOIR. Verbe actif réciproque & irrégulier de la ... conjugaiſon, compoſé de *ſeoir* (placer), & ... propoſition latine *ad*, *auprès*, *contre*, *dans*, *ſur*; ... ſi l'on diſoit, placer contre, auprès ou dans ... choſe : *s'aſſeoir auprès* ou *contre un arbre*, *s'aſſeoir ſur un ſiège*, *ſur un lit de repos*, *ſur le gazon*. Il n'eſt ... que dans le ſens propre; dans le figuré il ſignifie ... aſſeoir, fonder quelque choſe ſur une autre : *aſſeoir ... ſur des rochers*; *aſſeoir un jugement ſur des ... évidentes*. Nous ne le conjuguerons ici que comme ... réciproque, il ſera aiſé de le conjuguer comme actif en ... le pronom réciproque des tems ſimples, & ... formant les tems compoſés avec ſon participe paſſé & l'auxiliaire *avoir*, de même que les autres verbes ...

INDICATIF. *Préſent.* Je m'aſſieds, tu t'aſſieds, il s'aſ... nous nous aſſeyons, vous vous aſſeyez, ils s'aſ... *Imparfait.* Je m'aſſeyois, tu t'aſſeyois, il s'aſ... ; nous nous aſſeyions, vous vous aſſeyiez, ils s'aſſeyoient. *Prétérit.* Je m'aſſis, tu t'aſſis, il s'aſſit; nous nous aſſîmes, vous vous aſſîtes, ils s'aſſirent. *Prétérit indéfini.* Je me ſuis aſſis, tu t'es aſſis, il s'eſt aſſis; nous nous ſommes aſſis, vous vous etes aſſis, ils ſe ſont aſſis : au féminin l'on met *aſſiſe* pour le ſingulier, & *aſſiſes* pour le pluriel; il en eſt de même des autres tems compoſés : nous ne conjuguerons ici que le maſculin. *Prétérit antérieur.* Je me fus aſſis, tu te fus aſſis, il ſe fut aſſis; nous nous fûmes aſſis, vous vous fûtes aſſis; ils ſe furent aſſis. *Pluſqueparfait.* Je m'étois aſſis, tu t'étois aſſis, il s'étoit aſſis; nous nous étions aſſis, vous vous étiez aſſis, ils s'étoient aſſis. *Futur.* Je m'aſſeirai *ou* je m'aſſierai, tu t'aſſeiras *ou* tu t'aſſiéras, il s'aſſeira *ou* il s'aſſiéra; nous nous aſſeirons *ou* aſſiérons, vous vous aſſeirez *ou* aſſiérez, ils s'aſſeiront *ou* ils s'aſſiéront. *Futur*

passé. Je me serai assis, tu te seras assis, il se sera assis; nous nous serons assis, vous vous serez assis, ils se seront assis. *Conditionnel présent*. Je m'asseirois *ou* je m'assiérois, tu t'asseirois *ou* t'assiérois, il s'asseiroit *ou* s'assiéroit; nous nous asseirions *ou* assiérions, vous vous asseiriez *ou* assiériez, ils s'asseiroient *ou* s'assiéroient. *Conditionnel passé*. Je me serois *ou* je me fusse assis, tu te serois *ou* tu te fusses assis, il se seroit *ou* il se fût assis; nous nous serions *ou* nous nous fussions assis, vous vous seriez *ou* fussiez assis, ils se seroient *ou* se fussent assis. IMPÉR. Assieds-toi, qu'il s'asseye; asseyons-nous, asseyez-vous, qu'ils s'asseyent. SUBJONC. *Présent*. Que je m'asseye, que tu t'asseyes, qu'il s'asseye; que nous nous asseyions, que vous vous asseyiez, qu'ils s'asseyent. *Imparfait*. Que je m'assisse, que tu t'assisses, qu'il s'assît; que nous nous assissions, que vous vous assissiez (ces deux dernieres personnes ne sont guere en usage, parce-qu'elles sont trop dures à prononcer), qu'ils s'assissent. *Prétérit*. Que je me sois assis, que tu te sois assis, qu'il se soit assis; que nous nous soyons assis, que vous vous soyez assis, qu'ils se soient assis. *Plusqueparfait*. Que je me fusse assis, que tu te fusses assis, qu'il se fût assis; que nous nous fussions assis, que vous vous fussiez assis, qu'ils se fussent assis. INFIN. *Présent*. S'asseoir. *Prétérit*. S'être assis *ou* assise. *Participe présent*. S'asseyant. *Participe passé*. S'etant assis, assise. *Participe passif*. Assis, assise. *Gérondif*. En s'asseyant *ou* s'asseyant.

ASSEZ. Est un adverbe. Il désigne la quantité: *voy.* ADVERBES.

ASSONANCE. Est un terme usité en Rhétorique & dans la poétique, pour signifier la propriété qu'ont certains mots de se terminer par le même son, sans néanmoins faire ce que nous appellons rime.

L'assonance est un défaut que les bons Ecrivains françois ont soin d'éviter en prose.

ASSURÉMENT, est un des adverbes de doute: *voy.* ADVERBES.

A TRAVERS, est une des prépositions composées: *voyez* PRÉPOSITIONS.

ATTENDU, est une des conjonctions motivales: *voyez* CONJONCTIONS.

ATTRAIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *traire*, qui ſignifie *tirer*, ſur lequel il ſe conjugue; & de la prépoſition latine *ad* qui ſignifie *vers*, *à*, *auprès*. Le *d* de *ad* ſe change en *t* devant un autre *t*, en *l* devant un autre *l*, &c. *voyez* CONSONNE. Ainſi, attraire ſignifie *tirer vers*, *auprès*, *à*, *faire venir vers*. exemple, *le thim & le mélilot ſont bons pour attraire les abeilles*.

Attraire n'eſt guere en uſage, & moins encore dans ſes autres tems qu'à l'infinitif.

Attrayant, *attrayante*, eſt un adjectif dérivé d'attraire; il eſt fort uſité : *ſa phiſionomie*, *ſa converſation ſont fort attrayantes*.

Attrait, eſt un ſubſtantif dérivé auſſi d'attraire, & qui eſt de même fort en uſage : *qui pourroit réſiſter à ſes attraits ?*

ATTRIBUTIF. On appelle *attributif* dans la conſtruction d'une phraſe, le mot qui attribue quelque choſe au ſubjectif; *voyez* SUBJECTIF : ou qui en affirme quelque choſe. Cette fonction appartient au verbe : *voyez* CONSTRUCTION.

AU pour A LE, eſt l'article *le* identifié avec la prépoſition *à* : *voyez* ARTICLE, PRÉPOSITION, DÉCLINAISON.

Aux pour *à les* en eſt le plûriel : *voyez* ibid.

AVANT, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

AVANT-HIER, eſt un des adverbes compoſés; il déſigne le tems : *voyez* ADVERBES.

AUCUN, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

Il eſt auſſi du nombre des adjectifs pronominaux : *voyez* ADJECTIFS.

AU DEÇA, eſt une des prépoſitions compoſées : *voy.* PRÉPOSITIONS.

AU DEDANS, eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

AU DEHORS, eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

AU DELA, eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

AU DESSOUS, eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PREPOSITIONS.

AU DESSUS, eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

AU DEVANT, eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

AVEC, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

AUGMENTATIVE (particule) : *voyez* PARTICULE.

AUJOURD'HUI, eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBES.

AU MOINS, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBES.

AVOIR, eſt un verbe auxiliaire qui ſe joint à un autre verbe pour former certains tems de ce dernier : *voyez* AUXILIAIRE, CONJUGAISON.

AUPARAVANT, eſt un des adverbes compoſés ; il marque l'arrangement reſpectif des choſes entr'elles : *voyez* ADVERBES.

AU PLUS, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBES.

AUPRÈS, eſt un des adverbes compoſés ; il annonce l'arrangement reſpectif des choſes entr'elles : *voyez* ADVERBES.

Il eſt auſſi prépoſition : *voyez* PRÉPOSITIONS.

AU RESTE, eſt une des conjonctions tranſitives : *voyez* CONJONCTIONS.

AUSSI, eſt une des conjonctions motivales : *voyez* CONJONCTIONS.

AUSSI, eſt une des conjonctions extenſives : *voyez* CONJONCTIONS.

AUSSI, eſt un des adverbes de comparaiſon : *voyez* ADVERBES.

AUTANT, eſt un des adverbes de comparaiſon : *voyez* ADVERBES.

AUTOUR, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

AU TRAVERS, eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

AUTRE, eſt un des pronoms indéfinis ; on verra auſſi comment il eſt quelquefois ſimple adjectif : *voyez* PRONOMS, ADJECTIF.

AUTRUI, est un des pronoms indéfinis : *voyez* au mot PRONOMS.

AUXILIAIRE. Ce mot, tiré du latin, signifie *qui donne du secours* : en grammaire françoise, il ne se dit que de certains verbes. Un *verbe auxiliaire* est celui qui se joint à un autre verbe pour former certains tems de ce dernier. Nous n'avons à la rigueur que deux auxiliaires en françois, le verbe *être* & le verbe *avoir* : nous disons *à la rigueur*, parceque quelques Grammairiens prétendent que le participe de quelques autres verbes, comme *devant* participe du verbe devoir, équivalant à un participe du futur quand il précede l'infinitif d'un autre verbe, on peut le nommer auxiliaire : *devant aller*, *devant vous écrire*, &c.

Le verbe *être* & le verbe *avoir* ne sont auxiliaires que lorsqu'ils sont joints à quelque participe passé d'un autre verbe, pour en former les tems composés : hors de là, *être* est un *verbe substantif*, c'est-à-dire, un verbe qui ne signifie que l'affirmation sans aucun attribut, comme le nom substantif ne signifie que la chose sans aucune qualité ; & le verbe *avoir* est un verbe *actif* qui signifie *posséder ; actif*, puisqu'il prend un objectif, & quoiqu'il n'ait point de passif usité.

Quant aux tems des verbes qui prennent un auxiliaire, *voyez* les articles CONJUGAISON, RÉCIPROQUES, NEUTRES, DÉFECTIFS, & les verbes irréguliers qui sont tous conjugués dans ce Dictionnaire, chacun à leur article. C'est à ces mêmes articles que l'on verra quels sont les verbes qui prennent l'un ou l'autre des deux auxiliaires.

Nous renvoyons également au mot *Conjugaison* pour savoir comment ces auxiliaires se conjuguent eux-mêmes. Comme ils servent à la formation d'un grand nombre de tems des autres verbes, il est naturel qu'ils soient conjugués à cet article, afin qu'on les ait, pour ainsi dire, sous la main.

On fait une remarque qui entraîne beaucoup de métaphysique, & peu d'utilité quand on veut la développer : c'est que, dit-on, il y a plusieurs verbes qui, pour auxiliaire, demandent naturellement & par le sens, le verbe *avoir*, & dont les tems composés sont cepen-

dant toujours formés avec l'auxiliaire *être* ; tels ſont les verbes réfléchis & réciproques, directs & indirects : par exemple, *Caton s'eſt tué, Caton s'eſt ouvert les veines* ; le ſens eſt, *Caton a tué ſoi, Caton a ouvert les veines à ſoi-même.*

Ce qu'il y a de plus eſſentiel à faire obſerver, c'eſt que les tems du verbe *être* placés devant un adjectif ou un participe paſſé, & pris dans un ſens paſſif, marquent le tems qui leur eſt propre ; au lieu que dans les verbes neutres & réciproques, les tems du verbe *être* mis devant un participe paſſé, marquent un tems différent, comme on le voit aux conjugaiſons des différents verbes, & comme l'auxiliaire *avoir* le fait lui-même : ainſi *je ſuis exact, je ſuis aimé*, ſont au préſent ; & *je ſuis tombé, je me ſuis repenti*, ſont au prétérit.

B BAL

B ou BE, eſt une des conſonnes de notre alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

BALADE. La balade ſe rapporte au chant royal, comme le triolet au rondeau : elle n'a que trois couplets & l'*envoi* où l'on met quatre ou cinq vers, ſelon que le couplet eſt un huitain ou un dixain. Il faut que les mêmes rimes terminent dans tous les couplets les vers correſpondants, pour la place, à ceux du premier couplet où ces rimes ſe trouvent. Les vers de huit ſyllabes conviennent à la balade, quand le ſujet en eſt un peu ſérieux, & même on y emploie ceux de douze; mais ailleurs on s'en tient aux vers de dix ſyllabes, comme dans les rondeaux. L'exemple que nous allons donner eſt une balade qui concourut pour le prix des jeux floraux au commencement de la derniere guerre : le refrain en étoit donné, & la Sainte Vierge devoit être l'héroïne de la piece.

Balade.

Envain dans les enfers les triſtes Euménides
De Mars & de Bellone allument les flambeaux !
Envain ſur les ramparts de nos cités timides
La cruelle Diſcorde arbore ſes drapeaux !
Les coupables complots des enfants de la terre,
Les projets des tyrans, les fureurs de la guerre
Dans leur premier néant vont rentrer déſormais :
Marie arme ſon bras ; je vois crever l'orage !
Miniſtres du Très haut, ſecondez ſon ouvrage !
Triomphez, confondez l'ennemi de la paix !

Eſclave ou fugitif à l'aſpect des perfides,
Le peuple voit ſur lui fondre mille fléaux !
Sur leurs pas abhorrés ces brigands homicides
N'offrent à nos regards que diſette & tombeaux !
D'un nouvel Attila le ſoldat ſanguinaire

Brave dans sa fureur la foudre & le tonnerre
Dont s'arme l'Eternel pour punir ses forfaits :
Cieux tonnez, foudroyez ces monstres pleins de rage,
Ces tigres altérés de sang & de carnage !
Triomphez, confondez l'ennemi de la paix !

Où sont-ils maintenant, ces Héros, ces Alcides
Qui de l'Elbe captif égorgeoient les troupeaux ?
Barbares, répondez ! où sont ces pyramides
Qui devoient nous vanter vos combats, vos assauts ?
Et vous, foible secours de la fière Angleterre,
Lâches, où fuyez vous ? Pensez-vous vous soustraire
Au courroux irrité du terrible Françoïs :
Brillant astre des cieux, dissipez le nuage,
Et d'un plus heureux temps montrez-nous le présage !
Triomphez, combattez l'ennemi de la paix !

Envoi.

Si du Pinde aujourd'hui, pour chanter & pour plaire,
Ma foible voix pouvoit percer le Sanctuaire ;
Prince, dans cet envoi j'ébaucherois tes traits.
Je laisse à mes rivaux le brillant avantage
De chanter tes vertus, ton zele, & tes bienfaits.
Pour vous, Reine du Ciel, recevez mon hommage ;
Rendez-vous à mes vœux, approuvez mes souhaits ;
Triomphez, confondez l'ennemi de la paix.

voyez *Stances.*

BARBARISME. Le barbarisme est un des principaux vices de l'élocution. Ce mot vient de ce que les Grecs & les Romains appelloient les autres peuples *Barbares*, c'est-à-dire étrangers. On appelle *barbarisme*, toute façon de s'exprimer qui est étrangere à la langue dans laquelle on parle ; par exemple, un Anglois qui diroit *je suis chaud*, au lieu de dire *j'ai chaud*, feroit un *barbarisme* par rapport au françois.

Il y a une autre espece de *barbarisme ;* c'est lorsqu'à la vérité le mot est bien de la langue, mais qu'il est pris mot

dans un sens qui n'est pas autorisé par l'usage de cette langue : par exemple, nous nous servons au figuré du mot d'*entrailles* pour marquer le sentiment tendre que nous avons pour autrui. Un Etranger écrivant à M. de Fenelon, lui dit : Monseigneur, *vous avez pour moi des boyaux de pere ; boyaux* ou *intestins* pris en ce sens, sont des *barbarismes*, parceque selon l'usage de notre langue, nous ne prenons jamais ces mots dans le sens figuré que nous donnons à *entrailles*.

Ainsi on fait un barbarisme 1°. en disant un mot qui n'est point du Dictionnaire de la langue ; 2°. en prenant un mot dans un sens différent de celui qu'il a dans l'usage reçu, comme quand on se sert d'un adverbe au lieu d'une préposition ; par exemple, *il arrive auparavant midi*, au lieu de dire *avant midi*. Une étrangere disoit qu'elle avoit *une estaflade de cinq piéces d'arrache-pied*, pour dire *une enfilade de cinq piéces de plein-pied*. Cette personne, faute de savoir la signification des termes, les confondoit en prenant un mot pour l'autre, à cause de la ressemblance.

La même disoit que sa maison avoit la plus belle *préface* de tous les bâtiments de la ville, pour dire la plus belle façade, &c.

Une autre disoit que son mari étoit mort d'*hypocrisie*, pour d'*hydropisie*, &c. Elle disoit encore, lorsqu'elle jouoit & qu'on disputoit sur un coup ; *j'en appelle à la brutalité des spectateurs*, pour dire, *à la pluralité*, &c. 3°. En usant de certaines façons de parler qui ne sont en usage que dans une autre langue : par exemple, *cette soupe a bon visage*, au lieu de dire, *a bonne mine* ; faute que les Allemands font assez souvent.

» Il y a, dit M. *de Voltaire*, deux sortes de barba-» rismes, celui des mots & celui des phrases. *Egaliser* » *les fortunes*, pour *égaler les fortunes* ; *au parfait*, au » lieu de *parfaitement* ; *éduquer*, pour *donner de l'édu-*» *cation*, *élever* : voilà des barbarismes de mots. *Je crois* » *de bien faire*, au lieu de *je crois bien faire* ; *encenser* » *aux dieux*, pour *encenser les dieux* ; *je vous aime tout* » *ce qu'on peut aimer* : voilà des barbarismes de phrase.

BATTOLOGIE. C'est un pléonasme de phrases, une

répétition inutile d'une même idée : *voyez* PLÉONASME.

BATTRE. Verbe actif & neutre irrégulier de la quatrieme conjugaiſon : il ſignifie frapper à pluſieurs repriſes, donner des coups répétés ſur quelqu'un ou ſur quelque choſe : *lorſqu'il eſt de mauvaiſe humeur, il bat tous ceux qu'il rencontre ; vos habits ont beſoin d'être battus.* Comme battre annonce de la ſupériorité, il ſignifie ſouvent vaincre : *il a battu les ennemis*, c'eſt-à-dire, il a vaincu les ennemis. *Battre* eſt neutre dans ces façons de parler : *le cœur lui bat, le pouls lui bat.*

Battre avec le pronom réciproque, ſignifie combattre : *il s'eſt battu comme un lion*, c'eſt-à-dire, il a combattu.

On dit proverbialement *battre le chien devant le loup*, quand deux perſonnes font mine d'être brouillées pour mieux jouer leur jeu. *Battre l'eau* ſignifie perdre ſes peines. *Battre l'eſtrade*, en termes de guerre, ſignifie courir de côté & d'autre dans la campagne, pour voir s'il n'y auroit point d'embuſcades. On dit *il faut battre le fer tandis qu'il eſt chaud*, pour dire qu'il faut profiter du moment favorable.

INDICATIF. *Préſent.* Je bats, tu bats, il bat ; nous battons, vous battez, ils battent. *Imparfait.* Je battois ; &c. *Prétérit indéfini.* Je battis, &c. *Futur.* Je battrai, &c. *Conditionnel préſent.* Je battrois, &c. IMPER. bats, qu'il batte, &c. SUBJ. *Préſent.* Que je batte, &c. *Imparfait.* Que je battiſſe. Ce dernier tems n'eſt pas fort uſité ; il vaut mieux ſe ſervir du préſent de l'infinitif avec un autre verbe. *Participe préſent.* Battant. Quand le verbe eſt actif, ce participe eſt indéclinable ; mais quand le verbe eſt pris au neutre, il ſe décline : on dit alors *battant, battante ; il a l'humeur battante.* On peut regarder cette obſervation comme une regle générale : *voyez* PARTICIPE. *Participe paſſé.* Battu, battue.

Battue ſe prend ſubſtantivement. En terme de chaſſe, *une battue* ſe dit d'une foule de Payſans qui battent les bois & les haies pour en faire ſortir le gibier, qu'on entoure enſuite dans la plaine pour le prendre plus facilement.

BEAUCOUP, eſt un adverbe de quantité ; *voyez* ADVERBE.

BÉE, eſt une des particules imitatives : *voyez* PARTICULES.

BÉNIR, Verbe actif de la ſeconde conjugaiſon : il n'eſt irrégulier que dans ſon participe paſſé qu'il fait de deux façons ; ſavoir, *béni, bénie ; bénit, bénite :* on dit *lieu béni, égliſe bénie ; pain bénit, eau bénite.* Il paroît dériver du latin *benedicere*, qui ſignifie dire, ſouhaiter du bien à quelqu'un ; c'eſt le contraire de *maudire*, ſouhaiter du mal. *Un pere bénit ſon fils*, c'eſt-à-dire, lui ſouhaite de la proſpérité, du bien, des avantages de toute eſpece. Quand on dit *Dieu vous béniſſe*, cela ſignifie, que Dieu vous accorde les biens dont vous avez beſoin, parceque dans Dieu qui eſt tout puiſſant, ſouhaiter & faire c'eſt la même choſe.

Bénir ſignifie auſſi *conſacrer :* & il eſt aiſé de voir que c'eſt toujours d'après notre définition, parceque dans toutes les conſécrations qui ſe font, ſoit des choſes inanimées, ſoit des perſonnes, il y entre toujours des vœux, des ſouhaits.

BIEN, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

BIEN QUE, eſt une des conjonctions adverſatives : *voyez* CONJONCTIONS.

BIS, eſt une des interjections acclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

BOIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon : il ſignifie avaler quelque choſe de liquide.

Le mot boire s'emploie dans une infinité de phraſes familieres, inventées par la joie & par le plaiſir : *boire à la ſanté, boire raſade, boire à la ronde, à tire-larigot.*

Il eſt pris quelquefois métaphoriquement : *ce papier boit*, pour dire qu'il eſt ſpongieux & qu'il s'imbibe de l'encre avec laquelle on écrit deſſus.

Ses participes ſont *buvant, bu, bue.*

Boire eſt pris auſſi ſubſtantivement : on dit *le boire, le manger.*

Ses compoſés ſont *reboire, déboire :* ce dernier n'eſt jamais pris que ſubſtantivement ; *il y a eu de cruels déboires :* voyez REBOIRE.

INDICATIF. *Préſent.* Je bois, tu bois, il boit ; nous

buvons, vous buvez, ils boivent. *Imparfait.* Je buvois, &c. *Prétérit.* Je bus, &c. *Futur.* Je boirai, &c. *Conditionnel préſent.* Je boirois, &c. IMPÉR. Bois, qu'il boive; buvons, buvez, qu'ils boivent. SUBJ. *Préſent.* Que je boive, que tu boives, qu'il boive; que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent. *Imparfait.* Que je buſſe, &c. Les autres tems ſont réguliers.

BON, eſt une des interjections acclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

BOUILLIR. Verbe neutre irrégulier de la ſeconde conjugaiſon : il exprime au propre cette agitation, ce mouvement des liqueurs, cauſé par le feu, par la fermentation, par l'effervescence. *On voit ſous ſes vaiſſeaux bouillir l'onde agitée : le feu eſt ardent, l'eau bouillira promptement.*

Au figuré, on dit d'un jeune homme, qu'il eſt *bouillant*, parceque ſa vivacité & ſon ardeur viennent de l'effervescence & de l'agitation de ſon ſang, qui, dans la jeuneſſe, ſemble bouillir dans les veines.

INDICATIF. *Préſent.* Je bous, tu bous, il bout; nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. *Imparfait.* Je bouillois, tu bouillois, il bouilloit; nous bouillions, vous bouilliez, ils bouillioient. *Prétérit.* Je bouillis, tu bouillis, il bouillit; nous bouillîmes, vous bouillîtes, ils bouillirent. *Prétérit indéfini.* J'ai bouilli, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus bouilli, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu bouilli, &c. *Pluſqueparfait.* J'avois bouilli, &c. *Futur.* Je bouillirai, tu bouilliras, il bouillira; nous bouillirons, vous bouillirez, ils bouilliront. *Futur paſſé.* J'aurai bouilli, &c. *Conditionnel préſent.* Je bouillirois, tu bouillirois, il bouilliroit; nous bouillirions, vous bouilliriez, ils bouilliroient. *Conditionnel paſſé.* J'aurois ou J'euſſe bouilli, &c. IMPÉR. Bous, qu'il bouille; bouillons, bouillez, qu'ils bouillent. SUBJ. *Préſent.* Que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille; que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent. *Imparfait.* Que je bouilliſſe, que tu bouilliſſes, qu'il bouillît; que nous bouilliſſions, que vous bouilliſſiez, qu'ils bouilliſſent. *Prétérit.* Que j'aie bouilli, &c. *Pluſqueparfait.* Que j'euſſe bouilli, &c. INFIN.

Préſent. Bouillir. *Prétérit.* Avoir bouilli. *Participe actif, Préſent.* Bouillant. *Paſſé.* Ayant bouilli. *Participe paſſif, Préſent.* Bouilli, bouillie, *ou* étant bouilli, bouillie. *Paſſé.* Ayant été bouilli, bouillie. *Gérondif.* En bouillant, ou bouillant.

Les tems compoſés ſe conjuguent, quant aux perſonnes que nous n'avons pas indiquées, comme les verbes réguliers de la ſeconde conjugaiſon.

BOUTS-RIMÉS. On appelle bouts-rimés, un ſonnet fait ſur quatorze rimes, dont le choix & l'arrangement ont été faits au haſard. Il faut que les rimes que l'on propoſe à remplir ſoient toutes bizarres : il faut en ſecond lieu qu'on les emploie telles qu'elles ont été propoſées, ſans les altérer, en leur ſubſtituant des mots ordinaires : enfin, en propoſant les rimes, on doit auſſi propoſer le ſujet du ſonnet. L'Auteur manque à la ſeconde de ces regles, en donnant aux mots propoſés une ſignification peu naturelle ; comme lorſqu'on a voulu faire entendre par *roitelet*, non pas ce petit oiſeau qui porte ce nom, mais un prince au berceau. Il doit éviter auſſi de prendre un ſtyle plus élevé que les rimes propoſées ne le comportent ; car tous les mots ne ſont pas de tous les ſtyles : les termes de *mulet*, de *pédagogue*, de *curé*, de *dogue*, &c. ne ſont certainement pas faits pour le genre héroïque.

On prétend qu'il eſt permis de compoſer & d'allonger les bouts-rimés ; de mettre par exemple, *rebelles* pour *belles*, *paſſés* pour *aſſez*, *amilcar* pour *car*, &c. mais il n'eſt jamais permis de les tronquer. Ainſi, ſi l'on avoit propoſé *rebelles*, *paſſés*, *amilcar*, on ne pourroit, pour quelque raiſon que ce ſoit, y ſubſtituer les mots plus courts, *aſſez*, *belles*, *car* : encore à la premiere licence il convient, ce ſemble, de mettre une reſtriction ; qui eſt qu'on n'allonge pas les bouts-rimés préciſément pour ſe tirer d'affaire, mais ſeulement pour employer quelque penſée belle ou délicate, & lorſque d'ailleurs il ſeroit aiſé de placer la rime telle qu'elle a été propoſée. Ainſi on pourroit mettre *rebelles* au lieu de *belles*, *paſſés* pour *aſſez*, vû qu'il paroît très facile de faire un vers finiſſant par *belles* ou *aſſez* ; mais ſi l'on donne *amilcar* pour *car*,

rempart pour *part*, on voit clairement que c'eſt vouloir éluder la difficulté de finir un vers par ces monoſyllabes, difficulté que l'on ſent avoir été un des principaux objets de celui qui a propoſé les bouts-rimés. Nous allons donner un ſonnet en bouts-rimés, compoſé par Madame Deshoulieres.

Sonnet en Bouts-rimés, pour le Roi.

Pour chanter un Héros, quittons le *flageolet*;
Louis cede au ſeul Roi qui fit le *décalogue*;
Par lui l'aigle eſt réduite au vol du *roitelet*;
Et ſon nom eſt trop grand pour la champêtre *églogue*.
La chicane mourante au fond du *Châtelet*;
Lui ſeul aux autres Rois ſervant de *pédagogue*;
Tous ſes voiſins forcés à garder le *mulet*;
L'héréſie enchaînée à ſes pieds comme un *dogue*;
De vices & d'erreurs ſon Etat *écuré*;
Le calme à l'univers par ſes ſoins pro-*curé*;
Tout enfin met ſa vie au deſſus des plus *belles*.
Il vient d'humilier l'orgueil de l'*Héleſpont*;
A ſes vaſtes projets la fortune *répond*,
Et va lui préparer des victoires *nouvelles*:

Voyez *Stances*.

BRAIRE, eſt un verbe neutre irrégulier & défectif de la quatrieme conjugaiſon: il n'eſt guere en uſage qu'au préſent de l'infinitif & aux troiſiemes perſonnes du préſent & du futur de l'indicatif, & du conditionnel préſent. *Infin.* Braire. *Préſent indic.* Il brait, ils braient. *Futur.* Il braira, ils brairont. *Condit.* Il brairoit, ils brairoient. *Braire* exprime l'octave diſcordante de l'âne.

BREVES. On appelle *breves*, dans la prononciation, les voyelles ou les ſyllabes qu'on prononce briévement, ſur leſquelles on s'arrête le moins, qui ont la moindre quantité de ſon: *voyez* QUANTITÉ & PRONONCIATION.

BRUIRE. Verbe neutre irrégulier & défectif de la quatrieme conjugaiſon: il ſignifie rendre un ſon confus.

On entend bruire les vagues, le vent, le tonnerre : les flots bruyoient.

Ce verbe n'eſt guere en uſage qu'au préſent de l'infinitif, *bruire ;* & aux troiſiemes perſonnes de l'imparfait de l'indicatif, *il bruyoit, ils bruyoient.*

Le participe actif préſent, *bruyant* ou *bruiſſant*, n'eſt ſouvent qu'un ſimple adjectif. *Flots bruyans, trompette bruyante, voix bruyante.*

BUCOLIQUE (Poëme) : voyez EGLOGUE.

CAN . CAR

C ou CE, eſt une des conſonnes de notre alphabet ; *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

ÇA, eſt une des particules admonitives : *voyez* PARTI

CACOPHONIE. C'eſt une rencontre vicieuſe de mots ou de ſyllabes qui ſonnent mal à l'oreille : *voy.* STYLE.

CADENCE : *voyez* NOMBRE ORATOIRE.

CANTATES. Les cantates ſont un ouvrage de poeſie & de muſique, mais plus important & plus difficile que les ſimples chanſons.

Elles ſont devenues fort à la mode depuis Rouſſeau le Lyrique, qui les a fait connoître en France, & qui même les a portées à la perfection.

Elles demandent pour ſujet une morale appuyée de quelques exemples qui en faſſent la preuve & l'ornement, ou de quelque trait d'hiſtoire ou de fable ſuivi d'une ou deux réflexions qui en réſultent naturellement ; il faut ſur-tout que les images en ſoient riches & expreſſives. Leur ſtyle eſt ſemblable à celui de l'ode.

Quant à la forme, il y faut des récits courts, nobles & vifs, ſuivis d'airs élégants & bien placés.

Les récits ſont en grands vers, ou en vers mêlés d'alexandrins & autres ; mais les airs ſont en ſtances régulieres : *voyez* STANCES.

Le paſſage du récitatif à l'air, & de l'air au récitatif doit être naturel & bien ménagé.

Nous ne donnerons point d'exemple de cantates ; celles de Rouſſeau ſont connues de tout le monde.

Les petites cantates ſe nomment *cantatilles* : les regles en ſont les mêmes.

CAR, eſt une des conjonctions motivales : *voyez* CONJONCTIONS.

CARACTERES ROMAIN & ITALIQUE : *voyez* ALPHABET.

CAS. On donne ce nom aux différentes déſinences des noms, dans la langue latine & autres où les noms ſe déclinent ; *voyez* DÉCLINAISON.

CATACHRESE. Ce terme eſt dérivé d'un mot grec qui ſignifie *abus*. Les Grammairiens & les Rhéteurs appellent ainſi l'extenſion que l'on donne à la ſignification d'une expreſſion, pour rendre une idée qui n'a point de termes propres.

Il n'y a point de langues aſſez abondantes pour fournir des mots repréſentatifs de chaque idée particuliere; & l'on eſt obligé d'avoir ſouvent recours à l'expreſſion de l'idée ſemblable de celle que l'on veut faire entendre. Ainſi l'on dit que des chevaux ſont *ferrés* d'argent, lorſqu'on attache ſous leurs pieds une armure d'argent au lieu de fer.

On ſe ſert du mot *feuille* par extenſion ou par métaphore, pour exprimer des choſes minces comme les feuilles d'arbres. Une *feuille* de papier, une *feuille* d'or, une *feuille* de paravent, &c.

L'eau gelée préſente une ſurface unie que l'on nomme *glace*; & par extenſion, on appelle *glace*, le verre poli d'un miroir, &c.

Toutes ces expreſſions viennent de l'imitation ou de la comparaiſon. Ainſi la catachreſe n'eſt proprement qu'une eſpece de métaphore, puiſque c'eſt le rapport de reſſemblance qui eſt le fondement de la catachreſe, ainſi que de la métaphore: tout ce qui les diſtingue l'une de l'autre, c'eſt qu'on n'a recours à la catachreſe que par néceſſité, quand on ne trouve point de mot propre pour exprimer ce qu'on veut dire; au lieu que les autres eſpeces de métaphores ſe font par d'autres mouvements de l'imagination, qui ont pourtant toujours la reſſemblance pour fondement: *voyez* METAPHORE.

CATASTROPHE. C'eſt le principal événement d'une tragédie, & celui qui lui ſert ordinairement de dénouement, ou qui l'amene: *voyez* TRAGEDIE.

CAUSE. La cauſe eſt un des lieux communs de la Rhétorique propres à la preuve.

On entend par cauſe en général, ce qui produit un effet; mais comme il y a différentes manieres de produire un effet, on diſtingue diverſes ſortes de cauſes.

La diviſion des cauſes en quatre eſpeces, ſavoir, la cauſe *finale*, *efficiente*, *matérielle* & *formelle*, eſt fort célebre; nous la ſuivrons.

On appelle *cauſe finale*, la fin pour laquelle une choſe eſt,

On tire delà une infinité d'arguments : par exemple, on prouve qu'un homme a fait ou n'a pas fait telle action, parceque cette action eſt ou n'eſt pas conforme à la fin qu'il devoit ou qu'il a coutume de ſe propoſer. Ce raiſonnement étoit la regle d'un Juge célebre de Rome : avant toutes choſes il examinoit *cui bono*, c'eſt à-dire, quel intérêt avoit déterminé un homme à faire une action, perſuadé que les hommes dans tout ce qu'ils font, ſe propoſent toujours pour fin quelqu'avantage.

La *cauſe efficiente* eſt celle qui produit une autre choſe : *voyez* EFFET.

Cette cauſe ſert à prouver qu'un tel effet exiſte ou n'exiſte pas, parcequ'il a eu ou qu'il n'a pas eu de cauſes ſuffiſantes.

Si les cauſes de cet effet ſont néceſſaires, l'argument eſt néceſſaire, ſinon il n'eſt que probable.

Il y a une infinité de cauſes efficientes auxquelles les diverſes modifications ont fait donner divers noms : exemples : Dieu créant l'homme, étoit ſa *cauſe totale* ; rien ne concouroit avec lui.

Un ouvrier eſt la *cauſe principale* de ſon ouvrage ; ſes inſtruments n'en ſont que la *cauſe inſtrumentale*.

Le ſoleil éclairant une chambre, eſt la *cauſe propre* de la clarté qui y regne ; l'ouverture de la fenêtre n'eſt qu'une cauſe, une condition, *conditio ſine quâ non*, ſans laquelle l'effet ne ſeroit pas, &c.

On rapporte encore à la cauſe efficiente, la cauſe qu'on appelle *exemplaire* : par exemple, une perſonne qui ſe fait peindre eſt la *cauſe exemplaire* de ſon portrait.

La *cauſe matérielle* ſe définit aſſez d'elle-même : c'eſt la matiere dont les choſes ſont formées ; comme l'or eſt la matiere d'un vaſe d'or. On tire delà des arguments, en faiſant voir que ce qui convient ou ne convient pas à telle ou telle matiere, convient ou ne convient pas aux choſes qui en ſont compoſées.

La *cauſe formelle* ſe définit encore d'elle-même. Cette cauſe eſt ce qui rend une choſe telle, & qui la diſtingue des autres. On explique les propriétés d'une choſe par la connoiſſance de ſa forme : lorſque la cauſe formelle s'unit à la matérielle, elle produit le corps ou le compoſé.

Il y a autant d'effets différents que de différentes causes. Ces termes ſont réciproques : on en tire auſſi des arguments réciproques, en montrant que ſi l'effet eſt, la cauſe eſt ; & que ſi la cauſe eſt, l'effet eſt auſſi, & tout cela affirmativement & négativement. On prouve qu'une cauſe eſt bonne ou mauvaiſe, quand les effets ſont bons ou mauvais, excepté dans les cauſes accidentelles ; par exemple, il ſeroit ridicule de conclure que la chaleur du ſoleil eſt mauvaiſe, parcequ'elle a occaſionné la mort d'un homme.

CE ou CET, eſt un des pronoms démonſtratifs : *voy.* cet article au mot PRONOMS. Il figure auſſi parmi les adjectifs pronominaux : *voyez* ADJECTIF.

CÉANS, eſt un des adverbes de lieu : *voyez* ADVERBE.

CECI, eſt un des pronoms démonſtratifs : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

CELA, eſt un des pronoms démonſtratifs : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

CE LES SONT, Ç'EN EST UNE PARTIE : *voyez* l'article des pronoms perſonnels au mot PRONOMS.

CELUI, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

CELUI-CI, eſt un des pronoms démonſtratifs : *voy.* cet article au mot PRONOMS.

CELUI-LA, eſt un des pronoms démonſtratifs : *voy.* cet article au mot PRONOMS.

CEPENDANT, eſt une des conjonctions adverſatives : *voyez* CONJONCTIONS.

CERTAIN, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

Il figure auſſi parmi les *adjectifs pronominaux* : voy. ADJECTIF.

CERTAINEMENT, eſt un adverbe de doute : *voy.* ADVERBE.

CERTES, eſt un adverbe de doute : *voy.* ADVERBE.

CERTES, eſt une des particules aſſertives : *voyez* PARTICULES.

C'EST, CE SONT : *voyez* l'article SUBSTANTIF (verbe) ; *voyez* auſſi le pronom *ce* à l'article PRONOMS.

C'EST-A-DIRE QUE, eſt une des conjonctions explicatives : *voyez* CONJONCTIONS.

C'EST VOUS A QUI JE VEUX PARLER, ou C'EST A VOUS QUE JE VEUX PARLER : *voyez* PRONOMS à l'article des PRONOMS RELATIFS.

CÉSURE. La céſure eſt un repos qui coupe le vers en deux parties, dont chacune s'appelle *hémiſtiche*, c'eſt-à-dire, demi-vers. Ce repos bien ménagé contribue beaucoup à la cadence & au nombre oratoire des vers françois : il y eſt même néceſſaire dans les cas où on l'emploie ; car il ſeroit pénible de bien ſoutenir ſa voix ſur dix ou douze ſyllabes de ſuite ſans reſpirer, ſur-tout dans une prononciation grave & majeſtueuſe, ou du moins bien articulée, bien ſentie, comme doit l'être toujours celle des vers. Cette partie de la poéſie ſouffroit autrefois bien des variations qu'on ne tolere plus ; elle eſt aujourd'hui fixée par des regles très ſéveres dont nous allons rendre compte.

La céſure n'a lieu que dans les vers de douze & de de dix ſyllabes ; les autres ne ſont pas aſſez longs pour exiger un repos avant la fin. Dans les alexandrins, la céſure porte toujours ſur la ſixieme ſyllabe : exemple.

Que nos cœurs ſont heureux - quand la loi du devoir
De nos plus doux penchants - confirme le pouvoir ! . . .
La vertu ſous le chaume - attire nos hommages,
Le crime ſous le dais - eſt la terreur des ſages.

(*M. de Bernis*).

Dans les vers *communs* ou de dix ſyllabes, la céſure eſt toujours à la quatrieme : exemple.

Sages ſans loix - brillants ſans impoſture,
Coulez mes vers - enfants de la nature ;
N'affectez rien, - que la main du hazard
Amene tout - juſqu'aux regles de l'art.

(*M. de Bernis*).

Puiſqu'il s'agit ici d'un repos, il s'enſuit 1°. que la ſyllabe qui porte la céſure, ne peut pas être au milieu, mais à la fin d'un mot : *voyez* REPOS, au mot NOMBRE.

ORATOIRE. Ainſi il n'y auroit point de repos ni de céſure dans ce vers ;

Laiſſer un foible ſou-venir quand on n'eſt plus.

parceque la ſixieme ſyllabe eſt la premiere du mot *ſouvenir* ; & que ni l'oreille, ni l'eſprit ne peuvent s'y repoſer : au lieu qu'en changeant l'ordre des mots, & en diſant ;

Laiſſer quand on n'eſt plus - un foible ſouvenir,

on fait un vers régulier, dont le premier hémiſtiche finit au mot *plus*.

2°. Que la céſure ne ſauroit être à une ſyllabe formée par un *e* muet, puiſque le propre de cet *e* eſt de faire couler la voix ſans s'arrêter, & d'être à peine entendu : ainſi on ne peut dire ;

Elle connoît ſeule - ce ſecret qu'on ignore . . .

mais il faut pour qu'il y ait un vers :

Elle ſeule connoît - ce ſecret qu'on ignore . . .

Ces deux premieres regles ſouffrent une exception qui les regarde toutes deux : ſi la derniere ſyllabe du premier hémiſtiche finit par un *e* muet, qui s'élide avec la voyelle initiale de l'hémiſtiche ſuivant, alors le repos ſe fait ſur la ſyllabe qui précede cet *e* muet ; & pourvû qu'il y en reſte encore cinq devant elle, le vers eſt bon : ainſi l'on dit très bien ;

Où la fortune éve - *ille*, & la haine & l'amour,

quoiqu'on ne puiſſe pas dire ;

La fortune éveille-la diſcorde & l'amour.

parcequ'alors le repos porteroit ſur un *e* muet. On ne pourroit pas dire non plus ;

La fortune éveille - & la haine & l'amour,

parcequ'avant la ſyllabe *veil* qui porte la céſure, il n'y en a plus que quatre, & qu'il y en faut cinq.

Ainſi les vers ſuivants ſont réguliers.

Selon leur peu d'uſa - ge ou leur fragilité. . .
La feinte modeſti - e un orgueil plus caché. . .
Belle, mais dangereu - ſe, aimable, mais frivole. . .
Elle eſt tout ce qui char - me & nos cœurs & nos yeux, &c.

Toutes ces obſervations conviennent également aux vers de dix ſyllabes; il ne s'agit que d'appliquer à la quatrieme ſyllabe, ce que nous venons de dire de la ſixieme, en parlant des vers alexandrins : ainſi ces vers ſont bons.

Trop de fineſ-ſe affadit la ſaillie
De la piquan-te & ſincere Thalie. . .
L'amour ſi four - be, eſt pourtant ingénu :
Libre, immodeſ - te, il rougit d'être nu, &c.

3°. Quand on dit qu'il doit y avoir une céſure après les ſix premieres ſyllabes dans les grands vers, & après les quatre premieres dans les vers communs; on entend qu'elle ſoit telle qu'on y puiſſe faire un repos, ſans manquer à la maniere ordinaire de lire & de parler. Ce repos déſunit en quelque ſorte les mots qui le précedent, de ceux qui le ſuivent, ou du moins les éloigne; il ne doit donc ſe trouver qu'entre des mots que la ſuite & la liaiſon des idées, les loix de la Grammaire & le ſens de la phraſe permettent d'éloigner un peu les uns des autres. Mais comme ce repos de l'hémiſtiche n'eſt pas néceſſairement un repos entier, qu'il ſuffit qu'il ſoit un demi-repos; il n'eſt pas non plus néceſſaire que le ſens de la phraſe finiſſe à la céſure : il ſuffit qu'il y offre un objet aſſez complet pour que l'eſprit puiſſe s'y fixer un inſtant, & qu'on puiſſe, ſans choquer la liaiſon grammaticale des mots, y reprendre légérement haleine. Pour ſavoir avec préciſion quel eſt le point où ces deux obſervations permettent de placer le repos, il n'eſt point de meilleur maître que la lecture des Auteurs exacts, & le goût réglé par une oreille exercée & délicate : cependant nous ajouterons ici quelques regles établies ſur ce point.

Un ſeul ſubſtantif ſuivi d'un ſeul adjectif, ne doivent jamais ſe déſunir pour le repos : ainſi dans ces vers la céſure manque.

Sais tu qu'on n'acquiert rien - de bon à me fâcher ?
Mais j'aurais un regret - mortel, ſi j'étois cauſe...

Il en eſt de même ſi l'adjectif ſe trouve devant le ſubſtantif ; comme,

Et pourrions par un prompt - achat de cette eſclave...
C'eſt encore un plus grand - ſujet de s'étonner....

Mais, s'il y a pluſieurs adjectifs après le ſubſtantif, alors la céſure peut ſéparer le premier d'avec les autres ; comme,

Un naturel aimable intereſſant....
Un naturel aima - ble, intereſſant, aiſé...

Si l'adjectif ou le ſubſtantif amenent avec eux quelque régime qui les ſépare, la céſure peut auſſi ſe trouver entr'eux ; comme,

Utile à l'univers - cet amour de nous-mêmes...

où l'adjectif *utile* eſt ſéparé de *l'amour* ſon ſubſtantif, par ces mots *à l'univers*, qui ſont le régime de cet adjectif.

Le joug de la nature - aggravé par les loix....

Le ſubſtantif *joug* eſt éloigné de ſon adjectif par les mots *de la nature* qu'il régit.

Un ſubſtantif ſuivi d'un génitif qui en eſt le régime, ne ſouffre point la céſure entre lui & ce génitif, quand ils ſe ſuivent immédiatement, & ſans aucune épithete ni auxiliaires.

L'on cherche de l'amour - les douceurs, & l'on trouve...

Ce vers ne vaudroit rien ; au lieu que ceux-ci ſont bons.

L'on cherche de l'amour - les douceurs infideles...
De l'eſprit, du mérite - arbitre univerſel....
Sont la baſe & le fonds - de ce Juge inſenſé....

Le verbe ne peut être ſéparé de ſon régime, ni de ſon auxiliaire par une céſure, s'il ne l'eſt par un adverbe ou par d'autres mots intermédiaires, ou ſi le régime n'eſt lui-même lié à d'autres mots, qui avec lui forment l'hémiſtiche : ainſi ces vers ne pourroient être admis,

Un Roi qui *protégeoit* - *ſon peuple*, & qui vouloit...
Tout ce que vous *avez* - *été* durant vos jours...
Et comme je vous *ai* - *rencontré* par hazard...

Au lieu que ceux-ci ſont ſelon les regles.

L'époux a prévenu - ſon épouſe inconſtante...

où le verbe *a prévenu* eſt ſéparé par le repos de ſon régime *ſon épouſe*, parceque ce régime eſt lié à ſon adjectif *inconſtante*, avec lequel il fait le ſecond hémiſtiche.

Le monde a de ſon ſein - exilé la ſcience....

Où les mots *de ſon ſein* étant placés entre l'auxiliaire *a* & le verbe *exilé*, font que l'hémiſtiche peut ſe terminer entr'eux & les ſépare.

O vous qui ſatisfaits - de vos courtes lumieres...

où le mot *ſatisfaits* porte un repos qui le ſépare de ſon régime, parceque *lumieres* a un adjectif avec lequel il remplit l'autre hémiſtiche, *de vos courtes lumieres*...

Laiſſez en d'autres mains - les fardeaux accablants.

où le verbe *laiſſer* eſt également éloigné de ſon régime *fardeaux*, par ces mots *en d'autres mains*, & admet en conſéquence la céſure.

On peut déja remarquer que dans ces cas où l'on veut placer un repos entre un régiſſant & un régi, un des points eſſentiels pour le faire heureuſement, eſt d'interpoſer d'autres mots entr'eux, & de remplir le ſecond hémiſtiche par le mot qu'on met après la céſure, en lui donnant quelque adjectif qui ſupplée à ſa longueur, ou autrement. C'eſt par-là que les vers ſuivants ſont bons.

Dans

Dans les ſombres détours - d'uue ſcene éclatante ;
Un repentir ſuivi - de honte & de mépris . . ,
Du poids de la raiſon - ſon ame délivrée ,
Au torrent des amours s'abandonne enivrée . . .
Et la mort *tranche enfin - des jours* infortunés ,
Dans le ſein des amours - ſi long-tems *profanés* . . .
Tu ris de *voir le monde - en proie* à ces travers ;
Viens toi même *éclairer - l'excès* de ta folie. . .

Tous les verbes qui ſont ſuivis d'un nom pris dans un ſens indéfini , ne ſont avec ce nom qu'une ſorte de mot compoſé : tels que faire face , avoir honte , prendre patience , demander raiſon , &c. Nous en avons donné une liſte à la fin du mot ARTICLE.

Ainſi il ne peut y avoir de céſure entre ces verbes & leur régime , par exemple dans ce vèrs du *Britanicus* de *Racine*.

Je vous ai *demandé - raiſon* de tant d'injures.

Quel repos pratiquer entre demandé & raiſon ? Auſſi eſt-ce le ſeul exemple qu'on en trouve dans Racine.

Le nominatif peut être ſéparé de ſon verbe par un repos , quand c'eſt un ſubſtantif, comme :

Dans ces lieux où la France - imite l'Italie. . .

mais c'eſt toujours dans l'hypothèſe que celui qui reſte après le repos , remplira le ſecond hémiſtiche avec le ſecours d'un régime ou d'un adverbe , ſi le nominatif eſt devant , ou par le ſecours d'une épithete ou d'un régime , ſi le nominatif eſt après. Ainſi ces vers ſont bons par l'obſervation de cette regle.

Le *parterre* charmé - *contemple* ſa jeuneſſe. . .
. . . . la *jeuneſſe* allarmée
Veut éviter les traits du Dieu qui l'a charmée. . .
Mais , hélas , ſes *combats* - ſe *changent* en plaiſirs. . .
Un charme involontaire - *accompagne* ſes peines. . .
Mais un *chemin* de fleurs - *la conduit* juſqu'au crime ;

Le *voile* de l'erreur - *tombe* enfin ſur ſes yeux,
Et *les vertus* en pleurs - *s'envolent* dans les cieux...
(*de Bernis*).

Que *tolera* long-tems - le *Batave* ſéduit...
Les glaives que *forgea* - *l'audace* de nos peres...
(*Le même*).

Les adverbes monoſyllabes, tels que *plus*, *très*, *fort*, *bien*, *mal*, *mieux*, *trop*, &c. ne peuvent admettre la céſure entr'eux & les adjectifs ou adverbes auxquels ils ſont joints. Ainſi ces vers ou d'autres ſemblables ne ſont point permis.

Il étoit encor *plus* - *aimable* qu'éclairé...
Ce propos n'eſt pas *fort* - *néceſſaire*, ce ſemble...
Nous verrons qui *tiendra* - *mieux* parole des deux...
Si le chef n'eſt pas *bien* - *d'accord* avec les membres...
Vos yeux ne ſont que *trop* - *aſſurés* de lui plaire...

Quoique le nominatif puiſſe ſouvent être ſéparé de ſon verbe, ſi c'eſt un ſubſtantif; il ne le peut pas être de même, ſi c'eſt un pronom: car alors, il doit être réuni dans le même hémiſtiche que ſon verbe. Ainſi on ne pourroit dire:

Je me flatte que *vous* - me *rendrez* votre eſtime.

Il en eſt de même d'un pronom mis à la place d'un ſubſtantif pour régime.

Songeons que la mort *nous* - *ſurprendra* quelque jour...

Il en eſt de même des pronoms relatifs, & des démonſtratifs ou poſſeſſifs, quand le nom auquel ils ſe rapportent, eſt exprimé dans la phraſe: ainſi on ne peut dire dans un bon vers;

Ami, fui ce - danger qui ſe découvre...
Les vices qui - détruiſent les vertus...
Vous ſaurez *que* - depuis tantôt la belle...
Il veut nous cacher ſes - deſſeins & ſes reſſources...

Celui, *celle* & *ceux* s'y ſouffrent quelquefois; mais il faut que leur poſition ſoit bien heureuſe & bien favorable, pour qu'ils n'aient rien de proſaique.

Il n'eſt Fort entre *ceux* - que tu prends par centaines,
Qui ne puiſſe arrêter - un rimeur ſix ſemaines..

Il faut avoir encore plus de ſévérité pour les articles ſuivis de leurs noms: on ne dira jamais;

Evitez *les* - *entretiens* du flatteur...

Le verbe ſubſtantif *être* ſuivi d'un nom adjectif ou d'un ſubſtantif, ne peut pas en être ſéparé par la céſure, ſur-tout quand il eſt à la troiſieme perſonne du ſingulier du préſent de l'indicatif; comme,

Le dieu des plaiſirs *eſt* - notre fatale idole...
Tout ce qui nous charme *eſt* - trop ſouvent dangereux.
Si notre eſprit *n'eſt* pas - formé dès le jeune âge...
La loi du devoir *eſt* - la regle de ſon cœur...

Si quelques mots intermédiaires ſéparent le verbe *eſt* du nom auquel il ſe rapporte, alors il peut être dans un hémiſtiche différent; comme,

La haine! Ah, *c'eſt*, je crois - *un bien affreux tourment*....

Quand deux verbes, dont l'un eſt comme le régime de l'autre, ſe ſuivent immédiatement, la céſure ne peut les ſéparer; comme,

Mon pere, quoiqu'il eût la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien *fait* - *apprendre* que mes heures...

Mais ſi quelques autres mots les éloignent l'un de l'autre, alors la céſure peut être entr'eux; comme,

Son cœur ne *put* jamais - ſe *livrer* à la haine...

La céſure eſt encore mauvaiſe quand elle ſépare une prépoſition de ſon régime; comme,

Tu me viens voir *après* - *cette baſſeſſe* inſigne!..

J'y ſuis encor *malgré* - *tes infidélités*.
Son cœur eſt *au-deſſus* - *de la crainte* des hommes...
Il fut joyeux *durant* - *toute la matinée*...
Sans commencer *par où* - vous devez achever.
Corneille dans le *Menteur*, Act. III. Scè. I.

» Cet hémiſtiche ne ſeroit pas permis dans le ſtyle élevé, dit M. de Voltaire; c'eſt une licence qu'il faut » prendre très rarement dans le comique: une conjonction, un adverbe monoſyllabe, un article doivent ra- » rement finir la moitié d'un vers.

Adieu je m'en vais *à* - Paris pour mes affaires.
Je vous le dis *afin* - *que* vous y preniez garde...
Il a ceſſé *de peur* - *de* déplaire à vos yeux...
Vous viendrez *auſſitôt* - *que* vous en ſerez quitte...
Quoi, vous fuyez *tandis* - *que* vos ſoldats combattent?

Au reſte, on répète ici que la grande regle eſt que l'eſprit & l'oreille ſoient ſatisfaits du repos, & l'approuvent. On n'a qu'à ſuivre ces vers de Boileau:

Ayez pour la cadence une oreille ſévere;
Que toujours dans vos vers le ſens coupant les mots,
Suſpende l'hémiſtiche, en marque le repos.

Il faut éviter que le ſens paſſe d'un hémiſtiche à l'autre, & y forme un repos; c'eſt-à-dire, que ſi l'on porte un ſens au-delà de la moitié du vers, il faut qu'il aille juſqu'à la fin; ſans quoi le vers paroîtroit avoir deux repos & deux céſures, ce qui ſeroit déſagréable: ainſi le premier de ces deux vers auroit ce défaut, ſi le ſtyle en étoit ſérieux.

En s'habillant - en homme, - ſous le linge,
Le ſinge auſſi ne paſſa que pour ſinge.

Il faut remarquer que l'hémiſtiche ne doit pas rimer avec la fin du vers, comme dans celui-ci.

Vous feriez bien, & *moi* - je fais ce que je doi[illegible]

Il faut encore observer qu'il suffit, pour rendre le vers défectueux, que l'hémistiche approche beaucoup de la rime, c'est-à-dire qu'il ait un son trop analogue, soit avec la fin du vers, soit avec le vers précédent, soit avec le suivant, ou même avec un hémistiche voisin. L'oreille semble exiger cette sévérité; cependant il faut convenir que les meilleurs Auteurs ne l'ont pas toujours eue, comme on peut le voir par les vers ci-après.

Cet empire *odieux* deshonoré cent fois,
Par la haine des *Dieux* & les crimes des Rois.

(*Racine*).

Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage *affreux*!
A la fin, tous ces *jeux* . . . . .

(*Boileau*).

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots!
Et toi, fameux Héros: . . .

(*Le même*).

Je ne m'explique point, Osmin, & je prétends
Que du moins il faudra la demander *long-tems*:
Je sais rendre aux *Sultans* . . . . . .

(*Racine*).

Appliqué sans relâche au soin de me punir,
Au comble des douleurs tu m'as fait *parvenir*;
Ta haine a pris *plaisir* à former ma misere;
J'étois né pour *servir* d'exemple à ta colere.

(*Le même*).

Que je vous plains, ô vous, dont l'esprit tributaire
De qui veut l'*asservir* esclave volontaire,
Prêt à tout *soutenir*, comme à tout renverser,
Attend avec respect un ordre pour penser! . . . .
Faut-il toujours attendre, ou craindre des revers,
Et gémir sur le *bord* de nos tombeaux ouverts?
O mœurs du siecle *d'or*! O chimeres aimables! . . . .
Il n'a d'autre *bonheur* que l'art de s'éblouir,
Et d'abuser son *cœur* si facile à trahir. . . . .

Dans les airs, dans les *cieux*, sur la terre & sur l'onde;
Embellissent entr'eux le théâtre du monde;
Et c'est l'accord *heureux* des Etres réunis,
Qui comble mes trésors & les rend infinis.

(*de Bernis*)

Mais un même mot pris dans la même signification, ne faisant jamais rime, loin de rendre l'hémistiche défectueux, lui donne une grace & une force particuliere, lorsque la répétition en est faite à propos.

Grand Roi, poursuis toujours, assure leur *repos*;
Sans elles un *Héros* n'est pas long-tems *Héros*.

(*Boileau*).

CET. *Voyez* CE.

CHACUN, est un des pronoms indéfinis: *voyez* cet article *au mot* PRONOMS.

CHANSONS. Les chansons tiennent beaucoup à l'ode anacréontique: cependant elles ne demandent pas le même art, la même exactitude, les mêmes beautés. Dans l'ode on ne pardonne rien: dans la chanson, on passe bien des choses en faveur d'une belle pensée. Nous avons trois sortes de chansons, les sérieuses, les badines, & les galantes: l'air & la pensée doivent avoir quelque chose de grave dans les premieres, quelque chose de riant, d'ingénieux dans les secondes, & dans les troisiemes quelque chose de délicat & de tendre. On donne encore une autre division prise du côté du sujet, mais qui n'est pas juste, puisqu'elle ne renferme point tous les genres de chansons: selon cette seconde division, les chansons seroient ou satyriques ou bachiques, ou tendres.

La grande regle des chansons, est de conserver une proportion entre les paroles, l'air & le sujet. Cet heureux accord demande outre le goût & la délicatesse dans l'esprit, une oreille au moins sensible aux différens tons de la musique.

Quant au style, l'élégance & la naïveté sont la plus grande beauté d'une chanson. La forme des vers y est libre: le mêlange des rimes dépend de l'air; ainsi nous

avons en chanſons des pieces qui ſont toutes en rimes de même eſpece, il y a tant de jolies chanſons entre les mains de tout le monde, que nous croyons inutile d'en citer aucun exemple.

CHANT ROYAL. Le chant royal, ſorte d'ancienne poéſie, eſt compoſé de cinq couplets, chacun de onze vers rangés comme nous le ferons remarquer; & terminés par un envoi.

Les rimes du premier couplet reglent celles des couplets ſuivants, qui doivent être les mêmes & dans le même ordre, de ſorte que toute la piece compoſée de ſoixante-deux vers roule ſur cinq rimes différentes dont les deux premieres ſont employées dix fois, la troiſieme & la derniere douze fois, & la quatrieme dix-huit fois, comme on le verra par l'exemple que nous donnerons.

Le dernier vers du premier couplet ſert de refrain ou d'intercalaire pour les ſuivans, qui doivent finir de la même maniere. *L'envoi* eſt une ſorte d'explication de l'allégorie; car le ſujet qui fait le corps de la piece eſt pour l'ordinaire emprunté de la fable, des métamorphoſes, ou de quelque trait éclatant de l'hiſtoire, d'où l'on tire à la fin quelque moralité.

L'envoi ſe fait communément en ſept vers, quelquefois en cinq, ſemblables pour les rimes, à un pareil nombre de vers pris à la fin des couplets précédens.

Cet envoi commençoit preſque toujours par le mot *Prince*, par la raiſon que cette piece étant regardée comme ce qu'il y avoit de plus majeſtueux parmi les petits Poëmes, il paroiſſoit qu'on ne pouvoit convenablement l'adreſſer qu'aux Rois; & c'eſt encore la cauſe pour laquelle on l'appelloit *chant royal*. L'envoi doit, de plus, être terminé comme les couplets, par le vers intercalaire, qui doit toujours être plein d'harmonie, & préſenter un ſens noble & grand.

Les chants royaux ſe font en vers alexandrins; autrefois on en faiſoit en vers communs de dix ſyllabes: mais ceux-ci ont cédé la place aux autres dans toutes les pieces ſérieuſes.

Toutes les regles doivent s'obſerver à la rigueur dans ce genre de poéſie; & malgré cela, l'expreſſion y doit être également noble & aiſée, le tour poétique & ma-

jestueux ; & tout ce qui sent la licence, en doit être banni. Il semble pour donner à ce poëme toute la perfection dont il est susceptible, qu'il faudroit couper les couplets en ménageant des repos après le quatrieme & le septieme vers, ainsi que l'on fait dans les dixains.

Le sujet du chant royal que l'on donne pour exemple, est tiré de la fable :

Antée, géant de la Lybie, fils de Neptune & de la terre, demouroit dans les déserts de son pays, où il attaquoit tous les passans & les faisoit mourir, ayant fait vœu de bâtir un temple à Neptune avec des crânes d'hommes. Hercule combattit contre lui, & le jetta trois fois à terre ; mais inutilement, parceque sa mere lui donnoit des forces, de sorte qu'il se relevoit avec plus de courage. Hercule, qui s'en apperçut, l'éleva en l'air, & l'étouffa entre ses bras.

ANTÉE, *chant royal.*

Modele des Héros, Alcide infatigable,
Toi qu'un pere immortel rendit trop odieux,
Des fureurs de Junon écueil inébranlable,
Toujours haï des Cieux, toujours digne des Cieux ;
Ta valeur se fait jour jusqu'au sombre rivage ;
De l'Olympe & des Dieux lorsqu'Atlas se soulage,
Tu soutiens le fardeau qui fait plier Atlas.
Après douze travaux, après mille combats,
Tu penses respirer au bout de ta carriere,
Et tu ne t'attends point à te voir sur les bras
Un Tyran qui triomphe en mordant la poussiere.

Ivre de sang humain, de sang insatiable,
Antée, affreux Titan, croit honorer les Dieux
Gardant pour leurs autels les reliefs de sa table ;
Que ne couvre-t-on point d'un zele spécieux !
De crânes entassés par un triste carnage,
Il prépare à Neptune un sanguinaire hommage,
Tout un temple bâti de ce funeste amas.
Jusqu'où va la fureur des dévots scélérats !
A celle de ce monstre oppose une barriere,

Immole au Dieu des flots qui hait tels attentats,
Un Tyran qui triomphe en mordant la pouſſiere.

Vois ſe tendant les mains un reſte déplorable
Des barbares repas du géant furieux :
A la trace du ſang, ſuis, vengeur équitable,
L'homicide altéré qui dépeuple ces lieux.
L'implacable Junon qui met tout en uſage
Pour ſe venger ſur toi de ſon époux volage,
Plus timide que toi, te devance où tu vas,
Brave de ſon courroux les impuiſſants éclats ;
Brave le déſeſpoir d'une épreuve derniere,
Qui garde pour trophée à ton bras déja las,
Un Tyran qui triomphe en mordant la pouſſiere.

Ah, je vous vois aux mains ! le Typhée effroyable
Ecumant de la bouche, étincelant des yeux,
Te deſtine en ſon temple un endroit remarquable ;
Il penſe avoir ta tête, ornement curieux.
Mais qu'elle ſoutient mal, cette inutile rage,
De tes coups redoublés le foudroyant orage !
Il chancelle ; c'eſt fait ; il tombe ; quel fracas !
Victoire ! Mais, que vois-je ? Il ſe releve, hélas !
Et ſa chute lui rend ſa vigueur toute entiere.
Je vois reprendre haleine, & raffermir ſes pas
Un Tyran qui triomphe en mordant la pouſſiere.

La Terre en ce danger, mere trop pitoyable,
A ſon fils qui l'embraſſe, offre un ſecours pieux ;
Etendu ſur la poudre il devient indomptable,
Et le coup qui l'abbat, le rend victorieux.
Héros, tu n'en es point à ton apprentiſſage ;
Tu lui fais perdre terre, il perd ſon avantage :
Les Dieux qu'il crut ſervir, font gloire d'être ingrats ;
Lors, moins rude lutteur, que peſant embarras,
Il vomit dans les airs ſon ame ennemie.
Ainſi devoit trouver dans le ciel ſon trépas,
Un Tyran qui triomphe en mordant la pouſſiere.

Envoi.

Prince, l'antiquité ſous cette double image
Nous a peint le plaiſir aſſailli du courage ;
Le ſouvenir du Ciel affoiblit ſes appas,
Trop puiſſans ſur un cœur voluptueux & bas ;
Qui trouvent leur amorce au ſein de la matiere.
Terreſtre, impérieux, le plaiſir n'eſt-il pas
Un Tyran qui triomphe en mordant la pouſſiere.

Voyez Stances.

CHAQUE, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

CHEZ, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

CHOIR. Verbe neutre, irrégulier & défectif, de la troiſieme conjugaiſon : il ſignifie *tomber*, & fait à ſon paſſif *être chu*. Il n'eſt pas beaucoup en uſage : on l'emploie quelquefois à l'infinitif, & très rarement à d'autres tems : il peut également être pris au ſens propre & au ſens figuré ; mais, pour qu'il convienne, il faut que le ſtyle ſoit badin ou du moins familier : alors c'eſt un terme très expreſſif. Ce n'eſt qu'en vers qu'il pourroit quelquefois paſſer dans le haut ſtyle, encore faudroit-il qu'il fût amené bien à propos, & placé dans un ſens figuré :

Souvent on a vu choir du haut de leur grandeur,
Ces Tyrans aveuglés par leur fauſſe ſplendeur.

on peut mettre ce verbe au rang des vieux mots.

On ne s'en ſert jamais au préſent ni à l'imparfait de l'indicatif. Au prétérit on peut quelquefois s'en ſervir à la troiſieme perſonne du ſingulier *il chut*, & à la ſeconde du pluriel *vous chûtes*, mais jamais aux autres.

Prétérit indéfini.

J'ai chu, tu as chu, il, elle a chu. Nous avons chu, vous avez chu, ils, elles ont chu.

Prétérit antérieur.

On ne s'en ſert jamais à la premiere ni à la ſeconde per-

ſonne du ſingulier, parceque *j'eus chu*, *tu eus chu*, ne ſeroit pas ſupportable à l'oreille : mais on peut dire, *il eut chu ; nous eumes chu ; vous eûtes chu ; ils eurent chu.*

On peut l'employer aux trois perſonnes des deux nombres dans le prétérit antérieur indéfini *j'ai eu chu*, dans le plusqueparfait *j'avois chu*, dans le futur paſſé *j'aurai chu*, & dans le conditionnel paſſé, *j'aurois chu*, *j'euſſe chu.* Au futur naturel, & au conditionnel préſent, ſi on veut s'en ſervir, on doit dire, *je cherrai*, *je cherrois*, *tu cherras*, *tu cherrois*, *il cherra*, *il cherroit ; nous cherrons*, *nous cherrions*, *vous cherrez*, *vous cherriez*, *ils cherront*, *ils cherroient.*

Il n'a jamais d'impératif : au ſubjonctif, il n'a que la troiſieme perſonne du ſingulier de l'imparfait *qu'il chût ;* le prétérit *que j'aie chu*, *que tu aies chu*, *qu'il ait chu*, *que nous ayons chu*, *que vous ayez chu*, *qu'ils aient chu* ; & dans le plusqueparfait la troiſieme perſonne du ſingulier *qu'il eût chu.*

Dans l'infinitif, il a le préſent *choir*, le prétérit *avoir chu*, le participe paſſé *ayant chu*, & les participes paſſifs *chu*, *chue*. On peut les conjuguer à tous les tems du paſſifs ; mais on répéte qu'il n'eſt preſque jamais d'uſage qu'à l'infinitif *choir* : ſes compoſés ſont *échoir* & *déchoir.*

CHOIX DES PREUVES ou ARGUMENT. Les argumens doivent avoir, autant qu'il eſt poſſible, trois caracteres.

Le premier qu'on ſouhaite eſt qu'ils ſoient nouveaux ; c'eſt un sûr moyen de plaire. Par exemple, Cicéron ayant à montrer que l'amour de la gloire eſt naturel à l'homme, le prouve en diſant que les Philoſophes mêmes, qui paroiſſent la mépriſer, la recherchent comme les autres ; puiſqu'ils n'oublient pas de mettre leurs noms à la tête même de leurs livres qui traitent du mépris de la gloire.

Pour juſtifier Pâris d'avoir préféré la beauté aux dons que lui offroient les deux autres Déeſſes, Iſocrate dit : » pourquoi l'en blâmer, puiſque c'étoit de la beauté que » les Déeſſes diſputoient entr'elles ».

Ces argumens ingénieux & nouveaux plaisent toujours infiniment.

Le second caractere des bons argumens est qu'ils soient particuliers au sujet. Ils doivent rouler sur des actions qui ne conviennent qu'à ceux qu'on loue : *voyez* les Oraisons Funébres de MM. Fléchier, Bossuet & Mascaron. L'Eloge de M. de Turenne n'est pas en même-tems celui du Prince de Condé ; ils ont chacun une touche qui leur est propre & particuliere.

Une troisieme observation sur les argumens nous apprend que devant les gens du commun, ou bien quand il est question de l'avenir, les exemples font plus d'effet que les autres raisonnemens ; au lieu que devant les personnes éclairées, lorsqu'il est question d'un fait, les raisonnemens plaisent davantage. Il y a bien de la différence entre les discours de Cicéron parlant au peuple, & les discours de Cicéron parlant aux Sénateurs. Les premiers sont très méthodiques, leurs différentes parties bien distinctes, les transitions bien marquées, les argumens simples & aisés à saisir, & il y a de fréquentes récapitulations. Dans les autres au contraire, les regles & la distribution sont voilées par l'art, les transitions sont imperceptibles, les argumens subtils & ingénieux : enfin on n'apperçoit point la charpente du discours.

CHUT, est une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

CI, est une des particules exhibitives : *voyez* PARTICULES.

CIRCONCIRE. Verbe actif défectif & irrégulier, de la quatrieme conjugaison : il vient du verbe latin *circumcidere* ; il signifie faire l'opération à laquelle la loi des Juifs & celle des Turcs soumettent tous les enfants mâles peu de tems après leur naissance.

INDICATIF. *Présent.* Je circoncis, &c. nous circoncisons, vous circoncisez, ils circoncisent. Il n'a point d'imparfait. *Prétérit indéfini.* Je circoncis, &c. *Futur.* Je circoncirai, &c. *Conditionnel présent.* Je circoncirois, &c. IMPÉR. Circoncis, qu'il circoncise, &c. SUBJ. *Présent.* Que je circoncise, &c. *Imparfait.* Que je circonciſſe, &c.

Participe passé. Circoncis, circonciſe. Ses tems compoſés ſont réguliers.

CIRCONLOCUTION : *voyez* PÉRIPHRASE.

CIRCONSCRIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé d'*écrire* & de la prépoſition latine *circum*, qui ſignifie *autour*. Ainſi circonſcrire ſignifie écrire, tracer autour, limiter, borner tout autour. *Ce qui eſt infini ne peut être circonſcrit* : voyez ÉCRIRE, ſur lequel ce verbe ſe conjugue.

CIRCONSTANCES. Les circonſtances en général ſont de tous les lieux communs de la Rhétorique le plus fécond : *voyez* SOURCES DES PREUVES. On les diviſe en trois claſſes par rapport au tems ; celles qui précedent une action, celles qui l'accompagnent, celles qui la ſuivent : on en peut voir un exemple au mot ÉNUMERATION.

CIRCONSTANCIEL. On appelle *circonſtanciels* dans la conſtruction d'une phraſe, les mots qui marquent les circonſtances, les modifications différentes qui peuvent plus ou moins influer ſur la ſignification du verbe. Ces mots ſont ordinairement des adverbes, des particules, des prépoſitions, avec leur complément : *voyez* ces articles & CONSTRUCTION.

CLORE ou CLORRE. Verbe actif neutre, irrégulier & défectif de la quatrieme conjugaiſon : il vient du verbe latin *claudere*, qui ſignifie fermer, enfermer, entourer, finir, achever. On dit *clore la porte, clore un champ de murs, de haies ; clore une affaire, clore un compte* ; on dit figurément *clore la bouche à quelqu'un* pour le mettre dans le cas de ne plus répondre, ſoit par la force du raiſonnement, ſoit par autorité : *il vient de clore l'œil*, ſignifie il vient de mourir, ou de s'endormir. *Clore* eſt quelquefois neutre ; comme ici, *cette armoire ne clot pas des mieux.*

INDICATIF. *Préſent :* je clos ; tu clos, il clot. Le pluriel n'eſt pas d'uſage. *Futur :* je clorai, &c. *Conditionnel préſent :* je clorois, &c. IMPÉR. Clos ; il n'a point d'autres perſonnes.

Ce verbe n'a point d'autres tems ſimples que ceux que nous venons d'indiquer ; mais il eſt uſité dans tous les tems compoſés : j'ai clos, j'avois clos, &c. *Participe paſſé :* clos, cloſe.

Ce participe s'emploie dans une infinité de façons de parler ; en voici quelques-unes. *Ce procès a été jugé à huis clos*, pour dire, il a été jugé à portes fermées. Quand on dit à quelqu'un *bouche close*, cela signifie gardez le secret.

Etre clos & couvert signifie proprement être dans une maison bien fermée, & bien a couvert : au figuré cela signifie qu'un homme cache bien sa pensée & ses desseins.

Clos se prend quelquefois substantivement : *un clos de vingt arpents* signifie un terrein de vingt arpents entouré de murailles, de haies ou de fossés.

Le verbe *clore* n'est guere que du style familier ; il ne s'emploie ordinairement qu'au présent de l'infinitif & aux troisiemes personnes.

COMBATTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de *battre* sur lequel il se conjugue, & de la prépositon latine *cum* qui signifie *avec*. Cette préposition marque accompagnement, mélange, association : ainsi combattre quelqu'un signifie en venir aux mains, se disputer avec quelqu'un. *Avec honneur je combattis Chandos ; il est aisé de combattre ses raisons ; ils ont combattu long-tems de politesse.*

COMBIEN, est un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

COMÉDIE. Il y a entre la comédie & la tragédie bien des ressemblances & bien des différences. C'est une action ; mais qui là est noble, grande, capable d'inspirer la terreur & la pitié ; & qui est ici populaire, commune, qui ne présente que le ridicule, & ne doit que faire rire.

Dans l'une, les personnages sont des princes, des rois, des tirans, des héros ; ici ce sont des marquis ridicules, des bourgeois, des valets, des négociants, &c.

Du reste, les unités d'action, de tems & de lieu sont les mêmes que dans la tragédie, ainsi que la division des actes, l'art des épisodes, & l'enchaînement des scenes.

Le style de la comédie differe donc du style tragique comme l'une de ces sortes de pieces differe de l'autre ; qu'il soit coulant, simple, ingénieux, agréable, vif, populaire, plein de saillies, de proverbes, de bons mots & de critique : *voyez* ARRANGEMENT DES VERS.

COMME, est un des adverbes de comparaison : *voyez* ADVERBE.

COMME, eſt une des conjonctions motivales : *voyez* CONJONCTIONS.

Comme eſt auſſi au nombre des conjonctions explicatives : *voyez* ibid.

COMMETTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaiſon, compoſé de *mettre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *cum* qui ſignifie *avec*. Ainſi la ſignification primitive de *commettre* eſt *mettre avec* ou *envoyer avec* ; car mettre vient du verbe latin *mittere*, qui ſignifie envoyer. Cette étymologie développe pluſieurs ſignifications du verbe commettre : par exemple, *on l'a commis à l'exercice d'une telle charge*, c'eſt-à-dire, on l'a envoyé avec pouvoir d'exercer une telle charge. *On lui a donné cette commiſſion*, c'eſt-à-dire, on l'a envoyé avec des lettres de créances pour traiter de cette affaire. *Il eſt commis à la tête du Gouvernement*, c'eſt-à-dire, il eſt envoyé avec autorité pour &c.

Commettre ſe prend en mauvaiſe part dans ces façons de parler : *ne vous commettez point avec cet homme*, c'eſt-à-dire, *ne vous mettez dans aucune affaire avec cet homme, vous en auriez du déſagrément. Soyez ſûr que je ne vous commettrai point*, c'eſt-à-dire, *ſoyez ſûr que je ne vous mettrai avec perſonne dont vous puiſſiez recevoir quelque mortification.*

Commettre a une autre ſignification bien éloignée de ſon étymologie dans les phraſes ſuivantes. *Commettre un crime*, une faute, &c. mais de quel mot n'a-t-on point abuſé ? & qui pourroit en ſuivre tous les ſens détournés & tous les rapports ?

Participe préſent : commettant, indéclinable. *Participe paſſé :* commis, commiſe.

Commis ſe prend auſſi ſubſtantivement : on dit un Commis, c'eſt-à-dire, une perſonne commiſe à une affaire ou à un travail.

Commiſe ſe prend auſſi ſubſtantivement en matiere féodale : on dit d'un fief, *il eſt tombé en commiſe*, c'eſt-à-dire, que le Seigneur ſuzerain a le droit de le réunir au fief dominant faute de devoirs faits par le vaſſal.

COMMUNICATION. C'eſt une figure de Rhétorique convenable à la preuve ; quelquefois l'orateur plein de confiance en ſon bon droit, ou pour ſe concilier l'at-

tention & la bienveillance de ſes auditeurs, leur adreſſe la parole, leur communique ſes raiſons, s'ouvre à eux & les prend pour juges.

On ſe ſert de cette figure lorſque par des queſtions étudiées on fait tomber dans ſon ſentiment des eſprits qui en étoient fort éloignés, comme fait Caſſius dans le conſeil qu'il donne à Brutus (*Tragédie de Céſar*).

CASSIUS.

Si dès le même jour que ce grand Criminel * * *Catilina*,
Dût à la liberté porter le coup mortel,
Si lorſque le Sénat eût condamné ce traître,
Catilina pour fils t'eût voulu reconnoître;
Entre ce monſtre & nous, forcé de décider:
Parle, qu'aurois-tu fait?

BRUTUS.

Peux-tu le demander,
Penſe-tu qu'un moment ma vertu démentie,
Eût mis dans la balance un homme & la Patrie.

CASSIUS.

Brutus, par cet arrêt ton devoir eſt dicté.

On diſtingue une autre communication qui eſt une figure de mots; un trope, par exemple, lorſqu'un maître dit à ſes diſciples, *nous perdons tout notre tems*, pour dire vous perdez tout votre tems. *Qu'avons-nous fait?* pour dire qu'avez-vous fait. Le mot *nous* dans ces exemples n'eſt pas dans le ſens propre. Il ne s'étend point au maître qui parle. S'il ſe met du nombre de ceux à qui il adreſſe la parole, c'eſt pour ménager leur amour propre dans le reproche qu'il leur fait.

On employe encore cette figure, lorſque par modeſtie on détourne ſur d'autres les louanges qu'on pourroit ſe donner. Ainſi M. de Turenne, parlant de ſes victoires, en faiſoit toujours retomber la gloire ſur l'intelligence de ſes Officiers, & ſur la bravoure de ſes Soldats. Pour lui, il ſembloit n'avoir été que ſpectateur.

COMPARAISON

COMPARAISON. La comparaiſon eſt un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve & à l'ornement du diſcours : *voyez* SOURCES DES PREUVES.

La comparaiſon conſiſte à conſidérer en même tems diverſes idées qui ſe préſentent à notre eſprit, pour en connoître les différentes relations.

Quelquefois on réunit pluſieurs idées, quelquefois on les décompoſe ; on en fait différentes combinaiſons, & on les voit ſous tous leurs de rapports. Il faut pour cela beaucoup de fineſſe d'eſprit

On compare les ſubſtances avec les modes, les ſubſtances entr'elles ; les modes entr'eux ; on démêle ce qu'ils ont de commun d'avec ce qu'ils ont de différent ; ce qu'ils ont de liaiſon, d'avec ce qu'ils ont de contrariété. Delà les *anthitèſes*, les *ſimilitudes*, les *diſſimilitudes*, les *paralleles*, les *contraires* : voyez *ces mots*.

Comme en comparant pluſieurs objets enſemble, il regne entr'eux divers rapports de figure, d'étendue, de durée & d'autres accidens ; on ſe ſert de ces rapports en qualité d'images & d'exemples pour éclaircir ſes penſées & leur donner plus de force : ainſi il faut que ces images ſoient tirées de choſes plus connues & plus aiſées à concevoir, que celles qu'on veut faire connoître. Par exemple, pour nous donner une idée plus grande, plus claire & plus préciſe de la valeur d'Achille ; Homere dit, » qu'il s'élance comme un lion au milieu des ennemis ». Ce ſont ces images qu'on appelle figures de Rhétorique, & qui ſervent beaucoup à l'ornement & à l'éclairciſſement d'un diſcours ou d'un poëme.

» La Tragédie admet les métaphores, dit M. de Vol» taire ; mais elle n'admet pas les comparaiſons : pour» quoi ? Parceque la métaphore, quand elle eſt naturelle » appartient à la paſſion ; les comparaiſons n'appartien» nent qu'à l'eſprit ».

COMPARAISON : *voyez* DEGRÉS DE COMPARISON.

COMPARATIF : *voyez* DEGRÉS DE COMPARRISON.

COMPLEXION, figure de diction, nommée auſſi *épiſtrophe* : voyez RÉPÉTITION.

COMPRENDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *prendre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la préposition latine *cum*, en françois

avec, laquelle unit par forme d'accompagnement & d'association : ainsi *comprendre* veut dire *prendre avec*, ensemble ; renfermer en soi plusieurs autres choses, les contenir avec soi. *La France comprend trente-deux Gouvernemens. Une vertu en comprend souvent plusieurs autres.*

Je n'ai point compris tel article dans le compte que je vous ai rendu, c'est-à-dire, je ne l'ai point pris, renfermé avec les autres : au figuré on dit, *il comprend dans l'instant les idées les plus abstraites & les plus compliquées*, c'est-à-dire, il les saisit, il les entend, il les embrasse par la pénétration de son esprit.

COMPROMETTRE. Verbe actif, neutre, réciproque & irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de *mettre* sur lequel il se conjugue, & des deux propositions latines *cum*, qui signifie *avec*, *ensemble*, & *pro* qui veut dire, *devant*, *en avant*. Ainsi compromettre signifie *mettre quelque chose en avant avec quelqu'un*, consentir réciproquement à une chose.

Les parties ont compromis de tous leurs démêlés, entre les mains d'un honnête homme qu'ils ont pris pour arbitre. Le verbe est neutre dans cette phrase ; dans celle-ci il est actif. *Il ne faut jamais compromettre personne.* Dans ce sens il signifie mêler quelqu'un dans une affaire désagréable, l'exposer à recevoir quelque chagrin.

Ce verbe est quelquefois réciproque : *il est dangereux à la Cour de se compromettre.*

Le participe *compromis* se prend quelquefois substantivement ; alors il signifie l'acte par lequel deux personnes compromettent de s'en rapporter à un tiers sur la décision d'une affaire.

CONCESSION ET PERMISSION. La concession est une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Par cette figure l'orateur se fiant sur la bonté de sa cause, semble accorder quelque chose à son adversaire, mais pour en tirer sur-le-champ avantage contre lui ; car l'art consiste à se faire un mérite de sa facilité à accorder des choses dont on pourroit faire usage ou qu'on pourroit nier. En voici un exemple tiré de l'Oraison Funèbre de la Reine d'Angleterre, par M. Bossuet.

» Je veux bien avouer de lui (de Charles I. Roi d'Angleterre) ce qu'un Auteur célèbre a dit de César, qu'il

a été clément juſqu'a être obligé de s'en repentir. Que ce ſoit donc là, ſi l'on veut, l'illuſtre défaut de Charles auſſi bien que de Céſar; mais que ceux qui veulent croire que tout eſt foible dans les malheureux & dans les vaincus, ne penſent pas pour cela nous perſuader que la force ait manqué à ſon courage, ni la vigueur à ſes conſeils », &c.

La *permiſſion* approche de la conceſſion. Cette figure conſiſte à inviter ſon ennemi à faire tout le mal qu'il peut faire, & cela pour le toucher & lui donner même de l'horreur de ſes cruautés. C'eſt ainſi que Thyeſte anime ſon frere à le faire périr, après avoir reconnu le ſang de ſon fils dans la coupe que ce monſtre lui avoit préſentée.

Grands Dieux ! pour quels forfaits lancez-vous le tonnerre ?
Monſtre que les enfers ont vomi ſur la terre,
Aſſouvis la fureur dont ton cœur eſt épris,
Joins un malheureux pere à ſon malheureux fils.
A ſes mânes ſanglants donne cette victime,
Et ne t'arrête point au milieu de ton crime :
Barbare, peux-tu bien m'épargner dans ces lieux,
Dont tu viens de chaſſer & le jour & les Dieux.

Crébillon.

CONCLURE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé du verbe latin *claudere*, d'où vient le verbe françois *clore* (*fermer*), & de la prépoſition latine *cum*, qui ſignifie *avec*. Elle marque toujours accompagnement, mêlange, aſſociation : ainſi conclure veut dire, fermer, achever, arrêter, terminer pluſieurs choſes liées les unes avec les autres. *On vient de conclure les conditions de paix*, pour dire on vient de les arranger; *que conclure de cet argument ?* c'eſt-à-dire, quelle idée peut être liée avec les autres dans cet argument ?

Ce verbe ſe prend ſouvent d'une maniere abſolue. *C'eſt aſſez déliberer, il faut conclure.*

INDICATIF. *Préſent.* Je conclus, tu conclus, il conclut; nous concluons, vous concluez, ils concluent. *Imparfait.* Je concluois, tu concluois, il concluoit;

nous concluïons, vous concluïez, ils concluoient, &c. *Prétérit.* Je conclus. *Futur.* Je conclurai, &c. *Condionel préſent.* Je conclurois, &c. IMPÉR. Conclus, qu'il conclue, &c. SUBJ. Que je conclue, que tu conclue, qu'il conclue; que nous concluïons, que vous concluïez, qu'ils concluent. *Imparfait.* Que je conclûſſe, que tu conluſſes, qu'il conclût, &c. *Participe préſent.* Concluant *indéclinable.* On dit auſſi *concluant, concluante*, adjectif. *Participe paſſé.* Conclu, conclue.

CONCLUSIONS ORATOIRES. Nous diſons au mot *ſyllogiſme* que cet argument, quoique conſacré au Logicien, eſt pourtant quelquefois employé par l'orateur; mais bien différemment du Logicien. Nous remarquerons ici une auſſi grande différence entre les concluſions des Logiciens & celles des Orateurs.

Le Logicien finit toujours par la concluſion qu'il a démontré être renfermée dans ſa majeure & dans ſa mineure.

L'Orateur ne s'aſſervit point à cet ordre, il commence quelquefois par la concluſion pour venir enſuite à la ſeconde propoſition & finir par la premiere.

Le Logicien établit ſeulement trois propoſitions de la maniere la plus méthodique, la plus ſimple & la plus ſeche.

L'Orateur, au contraire, les étale avec pompe & magnificence, en les ornant des plus brillantes figures.

Le Logicien ne conclut que ce qu'il a établi & qui eſt en queſtion.

L'Orateur conclut même ce qui n'étoit pas en queſtion. Par exemple, un Général d'armée eſt cité en juſtice pour quelques vexations qu'il a exer[illegible], ſon Avocat pour le défendre, expoſe ſes ſervices & ſes exploits. Il le fait voir couvert de bleſſures, & il conclut: » pouvez-vous, Meſſieurs, vous réſoudre à priver la Répu» blique d'un homme qui lui eſt ſi néceſſaire ». Voilà ſa concluſion naturelle. Mais en outre il ajoutera, » & ne craignez-vous point que la fortune l'ayant épargné tant de fois dans le péril, lorſqu'il ne s'épargnoit pas lui-même, la deſtinée ne l'ait point garanti de la mort pour ſa gloire de ſa patrie; mais pour ſervir de victime à ſes ennemis perſonnels ».

CONCOURIR. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison, composé de *courir*, sur lequel il se conjugue, & de la prépoſition latine *cum*, qui marque aſſociation, mêlange, accompagnement. Ainſi concourir ſignifie, *courir avec, enſemble, conjointement, à un but* : auſſi concourir eſt-il toujours ſuivi des prépoſitions terminales *à*, *pour* : il ne s'employe guere qu'au figuré. *Tous les Princes d'Allemagne concourent à l'élection de l'Empereur. Tous les citoyens doivent concourir au bien public. Tout concourt à le rendre heureux* : voyez COURIR.

CONDUPLICATION, figure de diction : *voyez* RÉPETITION.

CONFIRE. Verbe actif irrégulier & défectif, de la quatrieme conjugaiſon. Il eſt compoſé du verbe *faire* & de la prépoſition latine *cum*, qui indique mélange, accompagnement, aſſociation : ainſi confire ſignifie faire des fruits avec du ſucre, du vin ou autre liqueur qui pénetre le fruit & lui donne plus de qualité.

On dit d'un fruit qu'il eſt *confit ſur l'arbre*, quand il eſt bien mûr, bien ſucré, & bien cuit par le ſoleil.

INDICATIF. *Préſent.* Je confis, tu confis, il confit; nous confiſons, vous confiſez, ils confiſent. *Imparfait.* Je confiſois, &c. *Futur.* Je confirai, &c. *Conditionel préſent.* Je confirois, &c. IMPÉR. Confis, qu'il confiſe, &c. SUBJ. Que je confiſe, &c. Il n'a point d'autres tems ſimples. *Participe préſent.* Confiſant *indéclinable*. *Paſſé.* Confit, confite. On dit d'une perſonne qui affecte trop l'air de piété, *qu'elle eſt confite en dévotion.*

CONFIRMATION. Ce mot vient du verbe latin *confirmare*, qui ſignifie aſſurer, prouver.

On entend en Rhétorique par *confirmation* la troiſieme partie du diſcours, dans laquelle l'Orateur doit prouver par loix, raiſons, autorité, titres, témoignages ou autres moyens, la vérité des faits qu'il a annoncés, ſoit dans la narration, ſoit dans ſa diviſion : *voyez* SOURCE DE PREUVES, CHOIX DE PREUVES.

La confirmation eſt *directe* ou *indirecte*. Elle eſt directe lorſque les preuves qu'apporte l'Orateur ſont pour fortifier ſa cauſe. Elle eſt indirecte lorſque ſes preuves, ſes raiſons ſont pour réfuter celles de ſon adverſaire.

Si la confirmation n'eſt pas la partie la plus difficile du diſcours, elle eſt la plus eſſentielle. Toute la force de l'art y eſt renfermée ; il s'agit de convaincre. L'Orateur accumule alors les enthymemes, les exemples, les inductions, les dilemmes ; & il les anime par des figures, tant pour cacher ſon art que pour éviter cet air uniforme qui ne manqueroit pas de déplaire : *voyez* FIGURES PROPRES A LA PREUVE : *voyez* EXEMPLE, INDUCTION, DILEMME, &c.

Il doit partir de principes lumineux, deſcendre enſuite aux conſéquences par des liaiſons naturelles, enſorte que l'auditeur le prévienne, en quelque ſorte, pour tirer les concluſions : *voyez* SYNTHESE.

Dans l'arrangement des preuves, l'art conſiſte à placer au commencement & à la fin les meilleurs preuves ; les plus foibles ſe trouvent au milieu, & empruntent de la force des autres. D'ailleurs les premieres & les derniers impreſſions reſtent plus long-tems gravées dans l'eſprit des hommes.

CONJONCTIF. On appelle *conjonctifs* dans la conſtruction d'une phraſe, les mots qui ſervent à lier pluſieurs phraſes enſemble. Ces mots ſont des conjonctions : *voy.* CONSTRUCTION & CONJONCTIONS.

CONJONCTION. Figure de diction : *voyez* RÉPÉTITION.

CONJONCTIONS. Les conjonctions ſont de petits mots dont la terminaiſon ne varie point, & qui ſervent à exprimer la forme de nos penſées, & à lier les parties & les différents membres du diſcours.

Si l'on y fait réflexion, on verra effectivement que ces particules n'expriment que l'opération même de notre eſprit, qui joint ou diſjoint les choſes, qui les nie, qui les conſidere abſolument ou avec condition. L'eſprit, outre la perception qu'il a de deux objets, apperçoit entre ces objets mêmes, un rapport ou d'accompagnement, ou d'oppoſition, ou de quelqu'autre eſpece : l'eſprit rapproche alors en lui-même ces objets, & les conſidere l'un par rapport à l'autre, ſelon cette vue particuliere.

Par exemple, ſi je dis que le Prince de Condé & M. de Turenne ſont les deux plus grands Capitaines du ſiecle de Louis XIV, je porte du Prince de Condé le même ju-

gement que j'énonce de M. de Turenne : voilà le motif qui fait que je raſſemble le Prince de Condé avec M. de Turenne. Le mot qui marque cette liaiſon eſt la conjonction *&*.

Il en eſt de même ſi l'on veut marquer quelque oppoſition ou diſconvenance. Si je dis, par exemple, qu'il y a un avantage réel à être ſavant ; & que j'ajoute enſuite ſans aucune liaiſon, qu'il ne faut pas que la ſcience inſpire de l'orgueil ; j'énonce deux ſens ſéparés : mais ſi je veux rapprocher ces deux ſens, & en former l'un de ces enſembles qu'on appelle *périodes* ; j'apperçois d'abord de la diſconvenance, & une ſorte d'éloignement & d'oppoſition qui doit ſe trouver entre la ſcience & l'orgueil.

Voilà le motif qui fait réunir ces deux objets, c'eſt pour en marquer la diſconvenance. Ainſi en les raſſemblant, j'énoncerai cette idée acceſſoire par la conjonction *mais* ; je dirai donc ; *il y a un avantage réel à être ſavant, mais il ne faut pas que la ſcience inſpire de l'orgueil.* Ce *mais* rapproche les deux propoſitions, & les met en oppoſition.

Ainſi la valeur de la conjonction conſiſte à lier les mots par une nouvelle modification ou idée acceſſoire ajoutée à l'un par rapport à l'autre.

Les anciens Grammairiens ont balancé s'ils placeroient les conjonctions au nombre des parties du diſcours, & cela parceque les conjonctions ne préſentent point d'idées de choſes : » mais qu'eſt-ce être partie du diſcours ? dit » Priſcien, ſinon énoncer quelque concept, quelque af» fection ou mouvement intérieur de l'eſprit.

Il eſt vrai que les conjonctions n'énoncent pas, comme font les noms, des idées d'êtres, ou réels ou métaphyſiques ; mais elles expriment l'état ou affection de l'eſprit entre une idée & une autre idée, entre une propoſition & une autre propoſition. Ainſi les conjonctions ſuppoſent toujours deux idées & deux propoſitions, & elles font connoître l'eſpece d'idée acceſſoire que l'eſprit conçoit entre l'une & l'autre. On doit reconnoître que cet uſage leur eſt commun avec bien d'autres mots.

1°. Le *verbe* lie l'attribut au ſujet : les *pronoms lui, elle, eux, le, la, les, leur*, lient une propoſition à une autre ; mais ces mots tirent leur dénomination d'un autre

emploi qui leur eſt plus particulier : *voyez* VERBE, PRONOM & CONSTRUCTION.

2°. Il y a auſſi des *pronoms relatifs* qui ſont l'office de conjonction : tel eſt le relatif *qui* ou *lequel, laquelle* ; car outre que ce mot rappelle & indique l'objet dont on a parlé, il joint encore & unit une autre propoſition à cet objet ; il identifie même cette nouvelle propoſition avec l'objet. Exemple : » Dieu qui n'a beſoin ni de tems, ni d'un long circuit de raiſonnements pour ſe faire entendre, tout-a-coup lui ouvrit les yeux «. Cet attribut *ouvrit* eſt affirmé de Dieu, en tant qu'il eſt celui *qui* n'a beſoin, &c.

3°. *Tel quel* fait auſſi l'office de conjonction.

4°. Il y a des *adverbes* qui, outre la propriété de marquer une circonſtance de tems ou de lieu, ſuppoſent de plus quelqu'autre penſée qui précede la propoſition où ils ſe trouvent ; alors ces adverbes font auſſi l'office de conjonction ; tel eſt *afin que*. On trouve dans quelques Anciens, & l'on dit même encore aujourd'hui en certaines Provinces, *à celle fin que* ; où l'on voit la prépoſition & le nom qui font l'adverbe, & de plus l'idée acceſſoire de liaiſon & de dépendance. Il en eſt de même de *à cauſe que, parceque, encore, déja* : ces mots doivent être conſidérés comme *adverbes conjonctifs*, puiſqu'ils font en même tems l'office d'adverbe & celui de conjonction. C'eſt du ſervice des mots dans la phraſe qu'on doit tirer leur dénomiuation : *voyez* ADVERBE, PARTICULE & PRÉPOSITION.

A l'égard des conjonctions proprement dites, on en compte d'autant de ſortes qu'il y a de différences dans les points de vue ſous leſquels notre eſprit obſerve un rapport entre un mot & un mot, ou entre une penſée & une autre penſée. Ces différences ſont autant de manieres particulieres de lier les propoſitions & les périodes.

La conjonction eſt peut-être la partie d'oraiſon la plus intéreſſante à bien connoître : c'eſt elle, comme dit fort bien M. l'Abbé Girard, qui eſt la partie ſyſtématique du diſcours ; puiſque c'eſt par ſon moyen qu'on aſſemble les phraſes, qu'on lie les ſens, & que l'on compoſe un tout de pluſieurs portions, qui ſans cela paroîtroient comme des énumérations ou des liſtes de phraſes, & non comme un ouvrage ſuivi & affermi par les liens de l'a-

nalogie, par les conſéquences & les enchaînements de la raiſon.

M. du Marſais & M. l'Abbé Girard, que nous regardons comme les deux plus habiles Grammairiens que nous ayons, & ſur les traces deſquels nous avons marché dans le cours de cet ouvrage, obſervent ſur chaque partie du diſcours ce qu'ils appellent *accidens* : ils en remarquent de deux ſortes dans les conjonctions.

1°. La *ſimplicité* & la *compoſition*, autrement dit la *figure*, c'eſt-à-dire, la propriété d'être ou un mot ſimple, ou un mot compoſé.

Il y a des *conjonctions ſimples*, c'eſt-à-dire, formées d'un ſeul mot; telles ſont, *&*, *ou*, *mais*, *ſi*, *car*, *or*, *donc*, &c.

Il y en a d'autres qui ſont *compoſées*, c'eſt-à-dire, formées de pluſieurs mots, comme, *à moins que*, *pourvû que*, *de ſorte que*, *ſi ce n'eſt que*, *parceque*, *par conſéquent*, &c. Celles-ci ſont compoſées, comme on voit, ou de verbes ou d'adverbes, ou de prépoſitions ſuivies des conjonctifs *que* ou *de*; ce qui ne leur fait pas perdre le caractere de conjonction, qui eſt de marquer une ſorte de dépendance, de rapport & de liaiſon entre les mots ou les phraſes.

M. l'Abbé Girard obſerve que ces conjonctions doivent être écrites de maniere qu'elles ne faſſent qu'un ſeul & même mot; ſans cela elles ne ſeroient pas conjonctions, mais des noms régis par des prépoſitions.

Voici deux exemples qui feront mieux ſentir cette néceſſité, que tous les raiſonnements.

L'eau débordée ne fait pas par-tout les mêmes ravages, parcequ'elle *ne trouve pas par-tout les mêmes ouvertures*.

Vous concevez par ce que je viens de vous démontrer, qu'il y a entre l'un & l'autre une très grande différence.

Qui ne ſent que dans le premier exemple *parceque* eſt conjonction? & par conſéquent qu'il faut l'écrire en un ſeul mot; & que dans le ſecond exemple, *par* eſt prépoſition régiſſant *ce* : la preuve, c'eſt qu'on pourroit dire, *par les choſes que je viens de vous démontrer*, &c. voyez l'article PRÉPOSITION.

2°. Le ſecond accident des conjonctions, c'eſt leur ſignification, leur effet ou leur valeur; c'eſt ce qui leur

a fait donner les divers noms dont nous allons parler. Quant à la signification, il n'eſt pas douteux que chaque conjonction a un caractere qui lui eſt propre & particulier, & qui la diſtingue de toute autre; cependant pluſieurs d'entr'elles ont des rapports & des idées communes qui les rapprochent, & qui de cinquante-trois conjonctions ou environ, en forment douze claſſes différentes, ſavoir:

Conjonctions *copulatives*, *augmentatives*, *alternatives*, *hypothétiques*, *adverſatives*, *extenſives*, *périodiques*, *motivales*, *concluſives*, *explicatives*, *tranſitives* & *conductives*.

En parcourant les différentes eſpeces de conjonctions, nous les définirons chacune en particulier; nous marquerons celles qui ſont de pluſieurs claſſes, les places qu'elles occupent, les modes qu'elles affectent, & les différences preſque imperceptibles qui ſe trouvent entre les conjonctions d'une même claſſe.

Nous obſerverons auſſi les cas où le même mot eſt tantôt conjonction, & tantôt adverbe.

Conjonctions copulatives.

ET, NI.

On les appelle copulatives du mot latin *copulare* (joindre, aſſembler, lier). La premiere eſt d'uſage dans l'affirmation, & la ſeconde dans la négation; exemple:

Inſtruiſez-vous de ce que vous êtes, de ce que vous n'êtes pas, & de ce que vous devez être.

On voit par cet exemple que la conjonction & tombe purement ſur les choſes pour les joindre, & que toute ſa fonction eſt de lier ſimplement les phraſes ſans les ſoumettre à aucun régime provenant de ſa propre influence.

Cette conjonction ne ſe multiplie point, comme on voit dans l'énumération; il ſuffit de la placer une ſeule fois avant la derniere des choſes qu'on veut lier.

Cependant dans la chaleur du diſcours, lorſqu'on veut inſiſter, appuyer davantage, & faire ſentir qu'on ne veut rien excepter, on met cette conjonction à la tête de l'énumération & devant chacune des choſes qu'on veut joindre; exemple.

Inſtruiſez-vous & de ce que vous êtes, & de ce que

vous n'êtes pas, & de ce que vous devez être.

Les personnes qui connoissent toute la délicatesse du langage, ont attention que les choses que cette conjonction lie, soient de même ordre, & qu'il y ait entr'elles uniformité de rapport; c'est-à-dire, que la conjonction & ne doit joindre que des substantifs avec des substantifs, des adjectifs avec des adjectifs, des verbes avec des verbes, &c. Ainsi on ne diroit pas si bien *Louis XII fut Roi & prudent*, que si l'on disoit *Louis XII fut Roi & pere de ses peuples*; parceque dans le premier cas les choses ne seroient pas de même ordre comme dans le second, où *Roi* & *pere* sont substantifs.

Par la même raison on doit dire *vous aimez à chasser & à monter à cheval*, & non pas *vous aimez la chasse & à monter à cheval*. Il n'y auroit pourtant rien là absolument qui péchât contre la régularité du langage; mais ces sortes de négligences ne se passent que dans la conversation.

Ni frappe directement sur la négation attribuée aux choses pour la leur rendre commune, sans les soumettre non plus à aucun régime : exemples.

Ni l'or *ni* les grandeurs ne nous rendent heureux.
(*La Font*).

Ni l'ardeur dont tu sais que je l'ai recherchée,
Ni déja sur son front ma couronne attachée;
Ni cet asyle même où je la fais garder,
Ni mon juste courroux n'ont pu t'intimider.
(*Rac. Mythri.*)

On voit par ces deux exemples qu'il faut répéter cette conjonction dans l'énumération, autant de fois qu'il y a de choses auxquelles veut rendre la négation commune; & c'est en quoi elle differe de la conjonction &.

Quelquefois, comme l'esprit est plus prompt que la parole, l'empressement d'énoncer ce que l'on conçoit, fait qu'on supprime les conjonctions, & sur-tout les copulatives : exemples.

Attention, soins, crédit, argent, j'ai tout mis en usage; au lieu de dire, j'ai tout mis en usage, attention, soins, crédit & argent.

Attention, ſoins, crédit, argent, je n'ai rien négligé; au lieu de dire, je n'ai rien négligé, *ni* attention, *ni* ſoins, *ni* crédit, *ni* argent.

Conjonctions augmentatives.

DE PLUS, D'AILLEURS.

Elles ſont ainſi nommées parcequ'elles déſignent l'accroiſſement, l'augmentation; elles marquent une addition faite à ce qui précede.

De plus marque une addition de nombre ſimplement: exemple. *Il a dix mille livres de rente de plus qu'il n'avoit.*

D'ailleurs, outre l'addition de nombre, marque encore la diverſité. Il a hérité *d'ailleurs* d'une fort belle maiſon.

Conjonctions alternatives.

OU, SINON, TANTÔT.

Elles ſont ainſi appellées parcequ'elles portent avec elles une idée de diſtinction, de ſéparation, d'alternative dans les choſes dont on parle: exemples.

Venez aujourd'hui *ou* demain.

Ou déſigne le choix.

Il faut faire le retrait lignager dans l'an & jour, *ſinon* on eſt déchu de ſon droit.

Sinon marque le choix d'une maniere abſolue.

Il eſt *tantôt* d'un avis, *tantôt* d'un autre.

Tantôt il veut, *tantôt* il ne veut pas.

Tantôt déſigne particulierement la viciſſitude, le retour alternatif d'un objet à l'autre.

Ces conjonctions, que M. l'Abbé Girard appelle *alternatives*, s'appellent plus communément encore *disjonctives*, parcequ'elles uniſſent d'abord deux objets, pour nier enſuite de l'un ce qu'elles affirment de l'autre; par exemple. On conſidere d'abord le ſoleil & la terre, & l'on dit enſuite que c'eſt ou le ſoleil qui tourne autour de la terre, ou bien que c'eſt la terre qui tourne autour du ſoleil. La conjonction disjonctive eſt l'oppoſée de la copulative.

Conjonctions hypothétiques ou *conditionelles.*

SI, SOIT, POURVUQUE, A MOINSQUE, QUAND, SAUF.

Elles lient par ſuppoſition conditionellement.

Si exprime quelquefois une ſuppoſition de condition; quelquefois il préſente une choſe comme problématique: dans le premier cas *ſi* commence toujours la phraſe; exemple;

Si le tems ſe met au beau, j'irai à la promenade.

Tombai-je dans l'erreur? ou ſi j'en vais ſortir?

Corneille dans *Héraclius.*

Ce *ſi* s'employoit autrefois par abus, en ſous-entendant, je demande, ou dis moi, *ſi j'en vais ſortir*; mais c'eſt une faute contre la langue: il n'y a qu'un cas où ce *ſi* eſt admis, c'eſt en interrogation; ſi je parle? ſi j'obéis? ſi je commets ce crime? on ſous-entend, qu'arrivera-t'il? qu'en penſez-vous? &c. Mais alors il ne faut pas faire précéder ce *ſi* par une autre figure. Il ne faut pas dire, parlé-je à un ſage, ou *ſi* je parle à un courtiſan? *M. de Voltaire.*

Dans le ſecond cas, *ſi* vient toujours après un verbe.

Vous demandez, ſi je vous aime.

Cette conjonction laiſſe le verbe à l'indicatif.

Si ſe prend auſſi adverbialement. *Il eſt ſi malade qu'on ne croit pas qu'il en revienne*: voyez ADVERBE.

Soit marque une ſuppoſition alternative qui n'empêche pourtant pas que la choſe n'ait lieu: exemples.

Soit qu'il le veuille, ſoit qu'il ne le veuille pas, je ne partirai pas moins.

Soit que Dieu éleve les trônes, ſoit qu'il les abbaiſſe, ſoit qu'il communique ſa puiſſance aux Princes, ſoit qu'il la retire à lui-même, & ne leur laiſſe que leur propre foibleſſe; il leur apprend leur devoir d'une maniere ſouveraine & digne de lui.

Pourvuque déſigne une influence néceſſaire à l'événement d'une choſe.

Ils en viendront à bout, pourvu qu'on ne les détourne pas.

Amoins porte une idée d'exception.

Je ne lui pardonnerai pas, à moins qu'il ne me faſſe une réparation publique.

Quand marque le contraire d'amoins; c'eſt-à-dire, que cette conjonction ne fait point d'exception.

Je ſerai toujours votre ami, quand vous ne le voudriez pas.

Soit, pourvuque, à moins que & *quand* veulent le mode ſubjonctif.

Sauf marque reſtriction, & eſt toujours ſuivi d'un infinitif précédé de la particule *à*.

Nous compterons de toute la recette, ſauf à déduire ſur la dépenſe.

Sauf ſe met quelquefois par maniere de prépoſition; *ſauf votre meilleur avis*; *ſauf l'appel* (en termes de palais).

Conjonctions adverſatives.

MAIS; QUOIQUE; BIENQUE; CEPENDANT; POURTANT; NÉANMOINS; TOUTEFOIS.

Mais contre-balance une choſe par une autre. *Elle n'eſt pas ſi belle qu'une telle*; MAIS *elle a plus d'eſprit. Elle parle bien*; MAIS *elle parle beaucoup.*

Loin de nous ces Héros ſans humanité; *ils pourront bien forcer les reſpects & l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires*; MAIS *ils ne gagneront pas les cœurs.*

Mais contre-balance quelquefois par une ſimple affirmation extenſive. *Le devoir du Juge ne conſiſte pas ſeulement à rendre la juſtice, mais encore à la rendre promptement.* Dans ce cas elle eſt toujours précédée de *non-ſeulement.*

Mais s'employe dans la converſation en commençant une phraſe qui a quelque rapport à ce qui a précédé: *mais encore, mais enfin, que dites-vous de cela?*

Mais ſert quelquefois de tranſition pour revenir à un ſujet qu'on avoit laiſſé. *Mais revenons à notre ſujet.*

Mais eſt quelquefois adverbe & ſe conſtruit alors avec le verbe *pouvoir*: *je n'en puis mais.*

Il ſe prend auſſi ſubſtantivement; *il a toujours des* SI *& des* MAIS: *voyez* SUBSTANTIF.

Quoique & bienque accordent une choſe pour en nier une autre. Ces conjonctions ne different entr'elles qu'en ce que la derniere commence à vieillir. Elles veulent après elles le mode ſubjonctif : *voyez* SYNTAXE : exemples.

Quoiqu'il ſoit hérétique, il n'eſt pas moins honnête-homme pour cela.

Bienque vous ſoyez riche, vous n'en êtes pas plus heureux.

Ces deux conjonctions ſe placent à la tête du membre de phraſes qu'elles lient.

Nota. Il ne faut pas confondre *quoique* conjonction, avec *quoi que* pronom : exemples. *Quoique* vous l'ayez offenſé, il vous aime... Je n'écouterai pas vos raiſons, *quoi que* vous puiſſiez dire. *Quoique* conjonction s'écrit en un ſeul mot, *quoi que* pronom doit s'écrire en deux mots.

Pourtant & *cependant* affirment une choſe malgré l'oppoſition d'une autre choſe : exemple.

L'affaire preſſe, & cependant vous perdez le tems favorable pour l'exécuter.

Il eſt fort habile, il a pourtant fait une grande faute.

Pourtant ne ſe place qu'après le verbe auxiliaire, quand il y en a.

Cependant ſe met indifféremment à la tête de la liaiſon ou après le verbe. Ces deux conjonctions étant affirmatives, ont toujours l'indicatif après elles : elles ſont ſouvent en oppoſition avec quoique & bienque. *Pourtant* a un ton plus poſitif que *cependant*.

Néanmoins ſemble annoncer une oppoſition ; mais on ſentira par l'exemple ſuivant, qu'il annonce plutôt du rapport entre deux choſes, que de l'oppoſition.

Il y a des livres mauvais qui amuſent néanmoins le lecteur.

Cette conjonction marche également devant ou après le verbe ſur lequel elle n'influe en rien.

Toutefois porte l'idée d'exceptions : exemple.

Tous les hommes recherchent les richeſſes, & toutefois on voit peu de riches heureux.

Conjonctions extenſives.

JUSQUE, ENCORE, AUSSI, MÊME, TANT, NON PLUS, ENFIN.

Elles lient en étendant le ſens & la penſée juſqu'au dernier point.

Juſque marque l'extenſion progreſſive, ſoit d'un lieu, ſoit d'un terme à l'autre; auſſi cette conjonction eſt-elle toujours ſuivie d'une prépoſition qui marque le lieu ou le terme : exemples.

Il pénétra juſqu'en Afrique.

Cette nouvelle n'eſt pas encore venue juſqu'à nous.

Encore ajoute, aggrave ſur ce qui précede; ce n'eſt même que dans ce ſens qu'il eſt conjonction, autrement il eſt adverbe : exemple.

Il a travaillé long-tems à cet ouvrage, encore n'en eſt-il pas venu à bout.

Encore eſt adverbe de tems dans les exemples ſuivans.

Il n'eſt pas encore venu; il n'eſt pas encore tems d'agir.

Encore que ſe dit pour bien que & quoique : *encore qu'il ſoit fort jeune, il ne laiſſe pas d'être fort prudent.*

Auſſi étend en déſignant de la conformité. Cette conjonction adapte deux actions à un même ſujet, ou deux ſujets à une même action, comme on peut le voir par l'exemple ſuivant.

En prenant le bénéfice, je prends auſſi *les charges.*

S'il deſire d'être de mes amis, je le deſire auſſi.

Auſſi eſt quelquefois conjonction motivale : voy. plus bas *conjonctions motivales.*

Même enchérit ſur ce qui vient d'être dit, & occupe différentes places, ſelon la tournure de la phraſe : exemple.

Il lui a tout donné, même *ſon cœur.*

Tant réunit différens objets par forme de comparaiſon ou de ſimilitude, par conſéquent le ſecond membre eſt joint au premier par la conductive *que* : exemples.

Il réunit toutes les qualités, tant celles du corps que celles de l'eſprit.

Il doit ce ſuccès tant à ſa prudence qu'à ſa fortune.

Non plus étend le ſens, mais d'une maniere négative.

Cette

Cette conjonction ſe place au commencement & à la fin de la phraſe : dans la derniere place elle n'eſt jamais accompagnée de *que* ; dans la premiere elle l'eſt toujours : exemples.

Vous ne le voulez pas, ni moi non plus.

Je n'en ſais rien, non plus *que vous.*

Enfin annonce une énumération dont cette conjonction fait la clôture, c'eſt-à-dire, qu'elle marque le dernier point de l'extenſion : exemple.

Valeur, magnanimité, bonté naturelle, vivacité, pénétration, grandeur, ſublimité de génie, enfin, toutes les qualités de l'eſprit & du cœur, le Grand Condé les réuniſſoit dans ſa perſonne.

Conjonctions périodiques.

LORSQUE, QUAND, DÈS QUE, TANDIS QUE.

On les appelle ainſi parcequ'elles marquent un circuit de tems.

Lorſque marque une ſimple circonſtance d'accompagnement : exemple.

J'en jugerai lorſque *j'en ſerai mieux informé.*

Lors de eſt prépoſition.

Lors de ſon avénement à la couronne.

Dès lors pour dès ce tems-là, eſt adverbe.

Quand marque une circonſtance de tems plus particuliere : exemples.

Quand les armées furent en préſence, il ſurvint un orage affreux qui les força de ſe retirer chacune dans leur camp.

Dès marque cette circonſtance qui naît du tems, du moment : exemple.

Dès qu'il parut les troubles ceſſerent.

Dans l'exemple ſuivant, *dès que* déſigne une influence déciſive ; la phraſe principale devient une conſéquence de la phraſe incidente.

Tout proſpere dès qu'un habile homme ſe trouve à la tête des affaires.

Pourroit-on réſiſter dès qu'elle vous preſſe.

Dès que ſe dit auſſi pour puiſque.

Vous l'aurez dès que vous le ſouhaiterez.

Dès n'étant point suivi de *que*, est prépoſition. *Preſque dès ſa ſource la Loire porte batteau.*

Tandis que annonce l'identité de tems. *Il faut que je vous en parle tandis qu'il m'en ſouvient.*

Conjonctions motivales.

AFIN, PARCEQUE, CAR, PUISQUE, D'AUTANT QUE, COMME, AUSSI, ATTENDU.

Elles expriment le motif déterminant qui fait agir, & ſe mettent toutes à la tête de la phraſe qu'elles lient.

Afin ſuivi de *de* qui en marque l'objet, veut l'infinitif; ſuivi de *que* qui en conduit le ſens, il veut le ſubjonctif: exemples.

Il faut faire ce que je vous dis, afin de *parvenir à vos fins.*

Sachez, Grand Empereur, que la ſouveraine puiſſance vous eſt accordée d'en haut, afin que *la vertu ſoit aidée.*

Parceque marque un motif déterminant plus abſolu: exemple.

Dieu l'appelle ſon ſerviteur, parcequ'*il l'a nommé pour exécuter ſes décrets.*

Car annonce la preuve, la raiſon de ce qu'on a avancé: exemple.

Je ne pourrai y aller, car *je ſuis retenu au lit par la maladie.*

Nous n'aurions jamais trouvé les noms magnifiques de grandeur, ſi nous n'en avions porté le fonds en nous-mêmes; car *où prendre ces nobles idées dans le néant.*

Puiſque annonce un motif tiré comme une conſéquence de la phraſe principale: exemple.

Il faut vous y réſoudre puiſque ce parti eſt inévitable.

D'autant que déſigne le motif, fondé ſur la convenance entre deux choſes, ou ſur l'obſtacle que l'une apporte à l'autre: exemple.

Il y viendra ſûrement, d'autant que *je l'en ai prié.*

Il n'y manqueront pas, d'autant qu'il *y va de leur fortune.*

M. l'Abbé Girard diſtingue deux *d'autant que*; l'un conjonction qui s'écrit en un ſeul mot ſans apoſtrophe,

& l'autre adverbe composé de la particule *de* & de l'adverbe *autant*.

Messieurs Regnier & Dumarsais prétendent que *d'autant que* & *d'autant mieux*, que sont le même adverbe faisant de plus l'office de conjonction.

Nous ne nous arrêterons pas à chercher les raisons métaphysiques de cette distinction ; nous nous contenterons d'en donner des exemples.

Il ne devoit pas si fort le louer, dautant qu'il *ne le connoissoit pas*.

Il prodigue d'autant plus *les éloges à son Héros* que *celui-ci le comble de bienfaits*.

Comme énonce simplement le motif. Il se met non-seulement à la tête du membre qu'il lie, mais il veut encore que ce membre précede celui auquel il est lié. Il affecte le mode indicatif : exemple.

Comme *il a toujours aimé le bien public*, *il n'a jamais voulu consentir à ce qui pouvoit y être contraire*.

Il y a encore un autre *comme*, conjonction de la classe des explicatives : *voyez plus bas* CONJONCTIONS EXPLICATIVES.

Aussi qui est conjonction extensive devient conjonction motivale dans ces façons de parler. *Il est inconstant dans ses projets, aussi voit-on qu'il réussit rarement.*

Attendu, énonce l'occasion, les circonstances, les motifs.

Il fut exemté des charges publiques, attendu *son grand âge* ; attendu *son infirmité*.

Il fait bon de s'embarquer attendu que *les vents sont favorables*.

Conjonctions conclusives.

DONC, PAR CONSÉQUENT, AINSI, PARTANT.

Elles lient, en forme de conséquence déduite d'une cause ou d'un principe.

Quand la conjonction *donc* sert à conclure d'un argument en forme, elle se met à la tête de ce qu'elle lie : exemple.

Tout ce qui pense existe ; or je pense ; donc j'existe.

Quand cette jonction ne ſert qu'à tirer la conſéquence d'un fait, elle ſe place après le verbe ſimple, entre l'auxiliaire & le participe.

S'il eſt né avec un cœur tendre, il a donc *aimé.*

Donc pour moins hazarder. . . . . .

Corneille dans *Rodogune.*

Donc ne doit preſque jamais entrer dans un vers, encore moins le commencer. *Quoi donc* ſe dit très bien, parce que la ſyllabe *quoi* adoucit la dureté de la ſyllabe *donc.*

Racine a dit :

Je ſuis *donc* un témoin de leur peu de puiſſance.

Mais remarquez que ce mot eſt gliſſé dans le vers, & que ſa rudeſſe eſt adoucie par la voyelle qui le ſuit. Peu de nos Auteurs ont ſû employer cet enchaînement harmonieux de voyelles & de conſonnes. Les vers les mieux penſés & les plus exacts rebutent quelquefois. On en ignore la raiſon : elle vient du défaut d'harmonie. M. *de Voltaire.*

Par conſéquent exprime avec plus de force que *donc* une conſéquence déduite, tant de raiſonnemens que d'effets ; il énonce une conſéquence néceſſaire & indiſpenſable, il ſe place indifféremment avant ou après le verbe : exemple.

Le ſoleil eſt levé ; par conſéquent il fait jour.

Ainſi marque plutôt une ſimple connexion entre les choſes qu'une conſéquence : exemple.

Comme le ſoleil chaſſe les ténebres, ainſi la ſcience chaſſe l'erreur.

Partant marque le réſultat ; comme, par exemple, dans les comptes & les compenſations.

Reçu dix mille francs, rendu dix mille francs, partant *quitte.*

La Fontaine a dit *plus d'amours,* partant *plus de joie.*

Conjonctions explicatives.

COMME, EN TANT QUE, SAVOIR, SURTOUT, AUS-

quelles ont peut joindre, DE SORTE QUE, AINSI QUE, DE FAÇON QUE, C'EST-A-DIRE QUE, SI BIEN QUE, dont les mots étant séparés se rapportent chacun à leur article. Toutes ces conjonctions se placent à la tête du membre qu'elles lient, excepté *sur-tout*, qui se met quelquefois après d'autres parties de la phrase.

Comme, qui est aussi conjonction motivale, explique par comparaison ou par distinction : les exemples le feront sentir.

Ils sont faits l'un comme *l'autre. Brutus* comme *pere auroit absous son fils ; il fut forcé de le condamner* comme *Juge.*

En tant que est sinonime de *comme* : *En tant que pere Brutus eut absous son fils, il l'a condamné* en tant que *Juge.*

Savoir explique d'une maniere énumérative, comme dans ce cas. *L'armée étoit composée de vingt mille hommes*, savoir *dix mille hommes de Cavalerie, cinq mille d'Infanterie, & cinq mille de Troupes légeres.*

Il explique aussi en dénommant simplement, comme ici : *vous assurer que l'ennemi marchera au secours de la place ; savoir s'il pourra arriver à tems.*

Sur-tout énonce une préférence : *on doit aimer tous les hommes*, sur-tout *ses compatriotes. Un Pilote doit être toujours sur ses gardes, pendant l'orage* sur-tout.

De sorte que, de façon que, tellement que, expliquent par forme de conclusion énumérative : exemple.

Il s'étoit d'abord offert bien des obstacles, il a essuyé ensuite plusieurs échecs, de sorte que, de maniere que, ou de façon qu'*il a été obligé de se retirer.*

Ainsi explique par maniere de témoignage : exemple.

La chose s'est passée ainsi que je vous le dis.

Conjonctions transitives.

OR, AU RESTE, DU RESTE, POUR, QUANT.

Elles marquent le passage d'une proposition à une autre, ou d'une partie de discours à une autre.

Or introduit comme lien de raisonnement : exemple.

Tout homme a des passions ; or vous êtes homme.

Or dans le discours familier fait exhorter à quelqu'un; *or ça, Monsieur.*

Au reste marque la transition par forme de conclusion: exemple.

Voyez-le, exposez-lui des choses du côté le plus favorable, faites tout valoir; au reste vous savez mieux que moi tout ce qu'il faut dire.

Du reste indique une transition à quelque objet de général qu'on laisse dans l'indifférence: exemple.

Pourvu que mes juges soient équitables, & qu'ils ne prononcent qu'après avoir bien examiné; du reste je ne redoute point l'éloquence de ma partie.

Pour & *quant* marquent la transition à un objet déjà énoncé, & que ces conjonctions appellent: exemples.

Tous les autres s'y trouveront aisément; pour lui il ne s'y trouvera pas, je gage.

Je sais que la cause a été plaidée, & que les suffrages ont été bien partagés; quant à la décision, je l'ignore.

On voit par ces deux exemples que *pour* convient mieux lorsque la chose rappellée fait le subjectif de la phrase, & que *quant* va mieux lorsque la chose rappellée est en régime.

La conjonction que.

Les Grammairiens la nomment conjonction *conductive*, parce qu'elle sert à conduire le sens à sa perfection, ce qui fait qu'elle se trouve toujours placée entre deux idées dépendantes l'une de l'autre: il n'est presque point de phrase où elle ne se trouve.

On peut réduire toutes les manières dont *que* conduit le sens à la perfection, à trois principales; ou c'est par une suite convenable, & alors elle est subséquente, ainsi que dans ces phrases.

Il faut que l'homme dans toutes ses actions se propose une fin honnête.

Je hais que tout déplaît aux yeux d'une captive.

Qu'il n'est point d'autre fin plus digne qu'on le suive.

Ou bien elle suppose quelque chose dont elle est expletive; comme dans ces exemples.

Ce diamant vaut mieux que n'a coûté.

Sa mémoire est telle, qu'il n'oublie jamais rien.

Ou bien c'eſt par reſtriction, & alors elle eſt *reſtrictive*, comme ici.

Nous n'avons qu'un inſtant à demeurer enſemble.
Il n'eſt rien de ſi précieux qu'une bonne ſanté.

Les relatifs *qui*, *que*, *lequel* ſont auſſi l'office de conjonctifs : *voyez* SYNTAXE.

Le verbe qui ſuit *que* ſe met au ſubjonctif toutes les fois que le verbe de la phraſe principale marque quelque ſentiment de l'ame, ſoit de doute, ſoit de crainte, ſoit de deſir ; ou que c'eſt un des impersonnels *il faut*, *il eſt à propos*, *il eſt difficile*, *il convient*, & autres ſemblables, &c. *voyez* SYNTAXE.

Il a permis
Que je ſois ſurvenu pour vous refaire amis.
Corneille dans le *Menteur*.

Il y avoit dans les éditions antérieures, *que je ſitis* ; mais le *que* entre deux verbes exige le ſubjonctif, excepté quand on aſſure poſitivement quelque choſe.

Je ſais bien que vous m'aimez ; je crois que vous m'aimez, je jure que je vous aime ; mais il faut dire *je permets, je ſouhaite, je donne, je veux, j'ordonne, je crains, je deſire que vous aimiez.* M. de Voltaire.

Union de pluſieurs conjonctions des unes avec les autres.

Comme il eſt des choſes qui veulent être liées entr'elles de plus d'une manière, c'eſt-à-dire par pluſieurs conjonctions tout à la fois, il eſt important de marquer ici quelles ſont les conjonctions qui s'emparent enſemble.

Et, première des copulatives, peut ſe joindre avec onze conjonctions ; ſavoir, les deux augmentatives, *de plus*, *d'ailleurs* ; les trois extenſives, *juſque*, *auſſi*, *même* ; les deux motivales, *car*, *parceque* ; les trois explicatives, *comme*, *en tant que*, *ſur-tout* ; & la conductive *que*.

Ni, ſeconde des copulatives, avec les douze ſuivantes : *juſque*, *même*, *enfin* (extenſives) ; *lorſque*, *quand*, *tandis que* (périodiques) ; *car*, *parceque* (motivales) ; *par conſéquent* (concluſive) ; *comme*, *en tant que* (explicatives) ; & *que* (conductive).

Ou (alternative), & *soit* (hypothétique), admettent à leur compagnie toutes celles qui vont avec *ni*, excepté *tandis que* & *par conséquent*.

Sinon (aussi alternative) peut marcher avec *lorsque* & *quand* (périodiques).

Mais (adversative) va avec *pourtant* & *cependant* qui sont de sa classe, & avec *comme* & *sur-tout* (explicatives).

Tant s'unit avec *jusque*, avec les motivales *afin*, *parceque*, & avec l'explicative *comme* prise dans le sens de distinction : exemple.

Tant comme Dieu que comme Homme.

Dans le sens de comparaison, l'union ne sauroit avoir lieu.

Aussi (extensive) s'allie avec toutes les hypothétiques, avec les cinq premieres des adversatives, & les trois motivales, *afin*, *puisque*, *comme*.

Or (transitive), ne sympathise qu'avec la conclusive *donc*.

Que (conductive) se joint souvent avec la copulative *&*, plus rarement avec *ni*, quelquefois avec *ou* (alternative), & *comme* (explicative). *Que* se trouve toujours à la suite de la motivale *afin*, & de l'hypothétique *à moins*, quand celles-ci ne sont pas suivies de la prépoſition *de*. *Que* se trouve encore identifié avec pluſieurs adverbes qui deviennent conjonctifs, tels ſont, *lorſque*, *puiſque*, avec pluſieurs prépoſitions, telles que *avant que*, *après que*, *depuis que*, &c. *voyez* à la fin du mot PRÉPOSITIONS.

Il faut remarquer que la conductive *que* ſe met ſouvent à la place d'autres conjonctions, lorſqu'il y a pluſieurs membres de phraſe à lier, & cela pour éviter la répétition de ces conjonctions : exemples.

Si vous le trouvez, & qu'il vous demande où je ſuis; c'eſt-à-dire, *& s'il vous demande où je ſuis.*

Quand vous aurez achevé votre ouvrage, & que vous y aurez mis la derniere main; c'eſt-à-dire, *& quand vous y aurez mis la derniere main.*

Avant de finir cet article ſur l'union de pluſieurs conjonctions enſemble, j'obſerverai que toutes les fois qu'on trouve deux conjonctions à la tête d'un membre de phraſe, placées à côté l'une de l'autre, il ne faut pas toujours

conclure qu'elles lient la même chose : souvent la premiere de ces deux conjonctions eſt relative à quelque choſe qui a précédé ; c'eſt au lecteur à ſentir ces rapports & ces liaiſons : exemple.

Mais lorſque vous le voudrez, peut-être ne le voudra-t-elle plus.

On voit par cet exemple que *mais* lie le refus (*peut-être ne le voudra-t-elle plus*), & *lorſque* la volonté (*vous le voudrez*).

Conſtruction de la conductive que *avec la particule* de *ſuivie d'un infinitif.*

Dans les phraſes où la conjonction *que* & la préposition *de* ſont ſuivies d'un infinitif, on ne ſait ſouvent ſi on doit les mettre toutes les deux enſemble, ou ſi on ne doit en mettre qu'une, & laquelle.

Pour lever la difficulté, il faut examiner 1°. ſi dans la phraſe il y a un ſens de comparaiſon ou de reſtriction ; alors la préposition *de* a beſoin d'être accompagnée de *que* : elle ne peut s'en paſſer que dans le cas où celle-ci ſerviroit comme ſubſéquente. Voyez ci-devant les cas où la conjonction *que* eſt ſubſéquente, comparative ou reſtrictive.

2°. Quand la conjonction *que* eſt comparative, il faut voir ſi elle eſt précédée de la préposition *de*, parce qu'alors elle l'exige auſſi après : exemple.

Il n'eſt rien de ſi beau que de mourir pour ſa patrie.

Si elle n'eſt point précédée de la préposition *de*, il faut voir ſi la premiere des choſes comparées eſt énoncée par un infinitif, parce qu'alors on peut admettre ou rejetter la préposition : exemple.

J'aimerois mieux pour que *vous voir, ou que de vous voir entre les bras d'un autre.*

Si la premiere des choſes comparées n'eſt pas énoncée par un infinitif, alors il faut admettre la préposition : exemple.

Rien de ſi beau que de maîtriſer ſes paſſions.

3°. Quand la conjonction *que* eſt reſtrictive, il ne ſe trouve aucun cas où entre elle & la préposition qui exige qu'elles ſoient enſemble, alors il faut conſulter le régime du verbe ou l'influence des autres mots, pour ſavoir s'il

faut mettre *de* avant l'infinitif, ou ne le pas mettre; exemples.

Il ne fait que jouer,

Il ne songe qu'à se divertir.

Il ne se soucie que d'augmenter son revenu.

Il eſt aiſé de reconnoître dans ces exemples le régime des verbes.

Voilà à peu près les regles qu'on peut ſuivre pour ſe guider ſur l'emploi de la conjonction conductive *que* & de la prépoſition *de*. Mais qu'on ne s'imagine pas qu'elles ſuffiſent; il eſt bien des cas où l'on n'a d'autres regles à conſulter que l'uſage.

CONJUGAISON. Ce mot ſignifie jonction, aſſemblage. La conjugaiſon des verbes eſt un arrangement ſuivi de toutes les terminaiſons d'un verbe, ſelon les voix, les modes, les tems, les nombres & les perſonnes; c'eſt-à-dire, ſelon que le verbe par ſes terminaiſons eſt déclaré être à l'actif, comme *aimer*; ou au paſſif, comme *être aimé*: A l'indicatif, comme *j'aime*; ou à l'impératif, comme *aime*; ou au ſubjonctif, comme *que j'aime*; ou à l'infinitif, comme *aimer*: Au préſent abſolu, comme *j'aime*; ou à l'imparfait, comme *j'aimois*; ou au prétérit, comme *j'aimai*; ou au prétérit indéfini, comme *j'ai aimé*; ou au prétérit antérieur, comme *j'eus aimé*; ou au prétérit antérieur indéfini, comme *j'ai eu aimé*; ou au plusqueparfait, comme *j'avois aimé*; ou au futur, comme *j'aimerai*; ou au futur paſſé, comme *j'aurai aimé*; ou au conditionnel préſent, comme *j'aimerois*; ou au conditionnel paſſé, comme *j'aurois ou j'euſſe aimé*: Au ſingulier, comme *j'aime*; ou au pluriel, comme *nous aimons*; à la premiere perſonne, comme *j'aime*; ou à la ſeconde, comme *tu aimes*; ou à la troiſieme, comme *il aime*.

Outre cette premiere ſignification, le mot conjugaiſon en a encore une autre qui même eſt plus uſitée. On le prend pour un cadre, un modele ſur lequel un grand nombre de verbes ſemblables ſe modifient: c'eſt dans ce ſens qu'on dit qu'il n'y a que quatre conjugaiſons, & les verbes qui ſe modifient ſur d'autres terminaiſons s'appellent verbes réguliers. Voyez Régulier.

Tous les verbes ne ſe conjuguent pas de la même ma-

niere ; la différence vient ſur-tout de celle qui ſe trouve dans la terminaiſon du mode qu'on appelle *infinitif*. Les quatre moules ou cadres généraux auxquels ſe rapportent les formations différentes des verbes réguliers, ſont les quatre conjugaiſons principales: Nous diſons *principales*, parcequ'il y a beaucoup de verbes qui ne peuvent ſe calquer ſur aucun moule commun, & que pour cela on appelle verbes irréguliers : *voyez* VERBE IRRÉGULIER.

La premiere des quatre conjugaiſons principales comprend les verbes réguliers dont l'infinitif eſt terminé en *er*, comme *aimer*, *jurer*.

La ſeconde comprend ceux dont l'infinitif eſt terminé en *ir*, comme *finir*, *tenir*.

La troiſieme comprend ceux dont l'infinitif eſt terminé en *oir*, comme *recevoir*, *concevoir*.

La quatrieme enfin, comprend les verbes dont l'infinitif eſt terminé en *re*, comme *répondre*, *comprendre*.

Conjuguer un verbe, c'eſt donc le prendre ſucceſſivement dans toutes les modifications dont il eſt ſuſceptible. Ces modifications n'ont lieu que ſur la derniere ou ſur les deux dernieres ſyllabes du verbe pris à l'infinitif, comme on le verra dans la ſuite de cet article.

Mais avant que de paſſer aux quatre conjugaiſons, il faut ſavoir conjuguer les verbes auxiliaires *avoir*, *être*, parcequ'ils entrent dans les tems compoſés des autres verbes.

Conjugaiſon du verbe auxiliaire AVOIR.

INDICATIF.

Préſent abſolu.

Singulier.

J'ai,
Tu as *ou* vous avez,
Il a *ou* elle a.

Pluriel.

Nous avons,
Vous avez,
Ils ont *ou* elles ont.

Imparfait ou préſent relatif.

J'avois,
Tu avois *ou* vous aviez,
Il avoit,
Nous avions,
Vous aviez,
Ils avoient.

Préterit.

J'eus,
Tu eus *ou* vous eutes,
Il eut ;

Nous eumes,
Vous eutes,
Ils eurent.

Préterit indéfini.

J'ai eu,
Tu as eu *ou* vous avez eu.
Il a eu;
Nous avons eu,
Vous avez eu,
Ils ont eu.

Préterit antérieur.

J'eus eu,
Tu eus eu *ou* vous eutes eu,
Il eut eu;
Nous eumes eu,
Vous eutes eu,
Ils eurent eu.

Pluſqueparfait.

J'avois eu,
Tu avois eu *ou* vous aviez eu,
Il avoit eu;
Nous avions eu,
Vous aviez eu,
Ils avoient eu.

Futur.

J'aurai,
Tu auras *ou* vous aurez,
Il aura;
Nous aurons,
Vous aurez,
Ils auront.

Futur paſſé.

J'aurai eu,
Tu auras eu *ou* vous aurez eu,
Il aura eu;
Nous aurons eu,
Vous aurez eu,
Ils auront eu.

Conditionel préſent.

J'aurois,
Tu aurois *ou* vous auriez,
Il auroit;
Nous aurions,
Vous auriez,
Ils auroient.

Conditionel paſſé.

J'euſſe eu,
Tu euſſes eu *ou* vous euſſiez eu,
Il eût eu;
Nous euſſions eu,
Vous euſſiez eu,
Ils euſſent eu.

IMPÉRATIF.

Aies *ou* ayez,
Qu'il ait,
Ayons,
Ayez,
Qu'ils aient.

SUBJONCTIF OU CONJONC.

Préſent ou Futur.

Que j'aie,
Que tu aies *ou* que vous ayez,
Qu'il ait;
Que nous ayons,
Que vous ayez,
Qu'ils aient.

Imparfait.

Que j'euſſe,
Que tu euſſes *ou* que vous euſſiez,
Qu'il eût;
Que nous euſſions,
Que vous euſſiez,
Qu'ils euſſent.

Prétérit.

Que j'aie eu,
Que tu aies eu *ou* que vous ayez eu,
Qu'il ait eu;
Que nous ayons eu,
Que vous ayez eu,
Qu'ils aient eu.

Pluſqueparfait.

Que j'euſſe eu,
Que tu euſſes eu *ou* que vous euſſiez eu,
Qu'il eût eu;
Que nous euſſions eu,
Que vous euſſiez eu,
Qu'ils euſſent eu.

INFINITIF.

Préſent.

Avoir.

Prétérit.

Avoir eu.

PARTICIPE ACTIF.

Préſent.

Ayant.

Prétérit.

Ayant eu.

PARTICIPE PASSIF.

Préſent.

Eu, eue.

Gérondif préſent.

En ayant.

Gérondif paſſé.

En ayant eu.

Conjugaiſon du verbe auxiliaire ÊTRE.

INDICATIF.

Préſent.

Je ſuis,
Tu es *ou* vous êtes;
Il *ou* elle eſt;
Nous ſommes,
Vous êtes,
Ils *ou* elles ſont.

Imparfait.

J'étois,
Tu étois *ou* vous étiez;
Il étoit;
Nous étions,
Vous étiez,
Ils étoient.

Prétérit.

Je fus;
Tu fus *ou* vous futes;
Il fut;
Nous fumes,

Vous futes,
Ils furent.

Prétérit indefini.

J'ai été,
Tu as été *ou* vous avez été.
Il a été;
Nous avons été,
Vous avez été,
Ils ont été.

On emploie souvent les deux tems précédents du verbe *être* pour j'allai, tu allas, il alla; je suis allé, tu es allé, il est allé, &c. *voyez* la remarque de *M. de Voltaire* au mot ALLER.

Prétérit antérieur.

J'eus été,
Tu eus été *ou* vous eutes été,
Il eut été;
Nous eûmes été,
Vous eutes été,
Ils eurent été.

Plusqueparfait.

J'avois été,
Tu avois été *ou* vous aviez été;
Il avoit été;
Nous avions été,
Vous aviez été,
Ils avoient été.

Futur.

Je serai,
Tu seras *ou* vous serez,
Il sera;
Nous serons,
Vous serez,
Ils seront.

Futur passé.

J'aurai été,
Tu auras été *ou* vous aurez été,
Il aura été;
Nous aurons été,
Vous aurez été,
Ils auront été.

Conditionel présent.

Je serois;
Tu serois,
Il seroit;
Nous serions,
Vous seriez,
Ils seroient.

Conditionel passé.

J'aurois *ou* j'eusse été,
Tu aurois *ou* tu eusses été,
Il auroit *ou* il eût été,
Nous aurions *ou* nous eussions été,
Vous auriez *ou* vous eussiez été,
Ils auroient *ou* ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Présent ou Futur.

Sois *ou* soyez,
Qu'il soit;
Soyons;
Soyez,
Qu'ils soient.

SUBJONCTIF ou CONJONCTI

Présent ou Futur.

Que je sois,

Que tu ſois *ou* que vous ſoyez,
Qu'il ſoit;
Que nous ſoyons,
Que vous ſoyez,
Qu'ils ſoient.

Imparfait.

Que je fuſſe;
Que tu fuſſes *ou* que vous fuſſiez,
Qu'il fût;
Que nous fuſſions,
Que vous fuſſiez,
Qu'ils fuſſent.

Prétérit.

Que j'aie été,
Que tu aies été *ou* que vous ayez été,
Qu'il ait été;
Aie été pour *ait été.* Cet *aie* à la troiſieme perſonne eſt un ſoléciſme très commun, dit M. *de Voltaire.*
Que nous ayons été,
Que vous ayez été,
Qu'ils aient été.

Pluſqueparfait.

Que j'euſſe été,
Que tu euſſes été *ou* que vous euſſiez été,
Qu'il eût été;
Que nous euſſions été,
Que vous euſſiez été,
Qu'ils euſſent été.

INFINITIF.

Préſent.

Être.

Prétérit.

Avoir été.

PARTICIPE ACTIF.

Préſent.

Étant.

Prétérit.

Ayant été.

PARTICIPE PASSIF.

Été.

Gérondif.

En étant.

PREMIERE CONJUGAISON.

INDICATIF.

Préſent.

J'aime,
Tu aimes *ou* vous aimez,
Il aime;
Nous aimons,
vous aimez,
Ils aiment.

Imparfait.

J'aimois,
Tu aimois *ou* vous aimiez,
Il aimoit;
Nous aimions:
Vous aimiez,
Ils aimoient.

Prétérit.

J'aimai,
Tu aimas *ou* vous aimates,
Il aima;
Nous aimames,
Vous aimates,
Ils aimerent.

Prétérit indéfini.

J'ai aimé,
Tu as aimé *ou* vous avez aimé,
Il a aimé;
Nous avons aimé,
Vous avez aimé;
Ils ont aimé.

Prétérit antérieur.

J'eus aimé,
Tu eus aimé *ou* vous eutes aimé,
Il eut aimé;
Nous eumes aimé,
Vous eutes aimé,
Ils eurent aimé.

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu aimé,
Tu as eu aimé *ou* vous avez eu aimé,
Il a eu aimé;
Nous avons eu aimé,
Vous avez eu aimé,
Ils ont eu aimé.

Pluſqueparfait.

J'avois aimé,
Tu avois aimé *ou* vous aviez aimé,
Il avoit aimé;
Nous avions aimé,
Vous aviez aimé,
Ils avoient aimé.

Futur.

J'aimerai,
Tu aimeras *ou* vous aimerez,
Il aimera;
Nous aimerons,
Vous aimerez,
Ils aimeront.

Futur paſſé.

J'aurai aimé,
Tu auras aimé *ou* vous aurez aimé,
Il aura aimé;
Nous aurons aimé,
Vous aurez aimé;
Ils auront aimé.

Conditionel préſent.

J'aimerois,
Tu aimerois *ou* vous aimeriez,
Il aimeroit;
Nous aimerions,
Vous aimeriez,
Ils aimeroient.

Conditionel paſſé.

J'aurois aimé,
Tu aurois aimé *ou* vous auriez aimé,
Il auroit aimé;
Nous aurions aimé,
Vous auriez aimé,
Ils auroient aimé,
Ou j'euſſe aimé,
Tu euſſes aimé *ou* vous euſſiez aimé,
Il eût aimé;

Nous

Nous eussions aimé,
Vous eussiez aimé,
Ils eussent aimé.

IMPÉRATIF.

Présent ou *futur*.

Aime *ou* aimez,
Qu'il aime,
Aimons;
Aimez,
Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF *ou* CONJONC.

Présent ou *futur*.

Que j'aime,
Que tu aimes *ou* que vous aimiez,
Qu'il aime;
Que nous aimions,
Que vous aimiez,
Qu'ils aiment.

Imparfait.

Que j'aimasse,
Que tu aimasses,
Qu'il aimât;
Que nous aimassions,
Que vous aimassiez,
Qu'ils aimassent.

Prétérit.

Que j'aie aimé,
Que tu aies aimé,
Qu'il ait aimé;
Que nous ayons aimé,
Que vous ayez aimé,
Qu'ils aient aimé.

Plusqueparfait.

Que j'eusse aimé,
Que tu eusses aimé *ou* que vous eussiez aimé,
Qu'il eût aimé;
Que nous eussions aimé,
Que vous eussiez aimé,
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

Présent.

Aimer.

Prétérit.

Avoir aimé.

PATICIPE ACTIF.

Présent.

Aimant.

Prétérit.

Ayant aimé.

PARTICIPE PASSIF.

Présent.

Aimé, aimée *ou* étant aimé, aimée.

Prétérit.

Ayant été aimé, aimée.

Gérondif.

En aimant *ou* aimant.

SECONDE CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

Je finis,
Tu finis *ou* vous finissez,
Il finit;
Nous finissons,
Vous finissez,
Ils finissent.

Imparfait.

Je finissois,
Tu finissois *ou* vous finissiez,
Il finissoit;
Nous finissions,
Vous finissiez,
Ils finissoient.

Prétérit.

Je finis,
Tu finis *ou* vous finites,
Il finit;
Nous finîmes,
Vous finites,
Ils finirent.

Prétérit indéfini.

J'ai fini,
Tu as fini *ou* vous avez fini,
Il a fini;
Nous avons fini,
Vous avez fini,
Ils ont fini.

Prétérit antérieur.

J'eus fini,
Tu eus fini *ou* vous eutes fini,
Il eut fini;
Nous eumes fini,
Vous eutes fini,
Ils eurent fini.

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu fini,
Tu as eu fini *ou* vous avez eu fini,
Il a eu fini;
Nous avons eu fini,
Vous avez eu fini,
Ils ont eu fini.

Pluſqueparfait.

J'avois fini,
Tu avois fini *ou* vous aviez fini,
Il avoit fini;
Nous avions fini,
Vous aviez fini,
Ils avoient fini.

Futur.

Je finirai,
Tu finiras *ou* vous finirez,
Il finira;
Nous finirons,
Vous finirez,
Ils finiront.

Futur paſſé.

J'aurai fini,
Tu auras fini *ou* vous aurez fini,
Il aura fini;
Nous aurons fini,
Vous aurez fini,
Ils auront fini.

Conditionel présent.

Je finirois,
Tu finirois *ou* vous finiriez,
Il finiroit ;
Nous finirions,
Vous finiriez,
Ils finiroient.

Conditionel passé.

J'aurois *ou* j'eusse fini,
Tu aurois *ou* tu eusses fini, *ou* vous auriez, *ou* vous eussiez fini,
Il auroit *ou* il eût fin ;
Nous aurions *ou* nous eussions fini,
Vous auriez *ou* vous eussiez fini,
Ils auroient *ou* ils eussent fini.

IMPÉRATIF.

Présent ou *futur.*

Finis *ou* finissez,
Qu'il finisse,
Finissons ;
Finissez,
Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF *ou* CONJONC.

Présent ou *futur.*

Que je finisse,
Que tu finisses *ou* que vous finissiez,
Qu'il finisse ;
Que nous finissions,
Que vous finissiez,
Qu'ils finissent.

Imparfait.

Que je finisse,
Que tu finisses *ou* que vous finissiez,
Qu'il finît ;
Que nous finissions,
Que vous finissiez,
Qu'ils finissent.

Préterit.

Que j'aie fini,
Que tu aies fini *ou* que vous ayez fini,
Qu'il ait fini ;
Que nous ayons fini,
Que vous ayez fini,
Qu'ils aient fini.

Plusqueparfait.

Que j'eusse fini,
Que tu eusses fini *ou* que vous eussiez fini,
Qu'il eût fini ;
Que nous eussions fini,
Que vous eussiez fini,
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

Présent.

Finir.

Prétérit.

Avoir fini.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Finissant.

Prétérit.

Ayant fini.

PARTICIPE PASSIF.

Présent.

Fini, finie *ou* étant fini, finie.

Prétérit.

Ayant été fini *ou* finie.

Gérondif.

En finissant *ou* finissant.

TROISIEME CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

Je reçois,
Tu reçois *ou* vous recevez,
Il reçoit;
Nous recevons,
Vous recevez,
Ils reçoivent.

Imparfait.

Je recevois,
Tu recevois *ou* vous receviez,
Il recevoit;
Nous recevions,
Vous receviez,
Ils recevoient.

Prétérit.

Je reçus,
Tu reçus *ou* vous reçutes,
Il reçut;
Nous reçumes,
Vous reçutes,
Ils reçurent.

Prétérit.

J'ai reçu,
Tu as reçu *ou* vous avez reçu,
Il a reçu;
Nous avons reçu,
Vous avez reçu,
Ils ont reçu,

Prétérit antérieur.

J'eus reçu,
Tu eus reçu *ou* vous eutes reçu,
Il eut reçu;
Nous eumes reçu,
Vous eutes reçu,
Ils eurent reçu.

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu reçu,
Tu as eu reçu *ou* vous avez eu reçu,
Il a eu reçu;
Nous avons eu reçu,
Vous avez eu reçu,
Ils ont eu reçu,

Plusqueparfait.

J'avois reçu,
Tu avois reçu *ou* vous aviez reçu,
Il avoit reçu;
Nous avions reçu,
Vous aviez reçu,
Ils avoient reçu.

Futur.

Je recevrai,
Tu recevras *ou* vous recevrez,

Il recevra ;
Nous recevrons ,
Vous recevrez ,
Il recevront.

Futur passé.

J'aurai reçu ,
Tu auras reçu *ou* vous aurez reçu ,
Il aura reçu ;
Nous aurons reçu ,
Vous aurez reçu ,
Ils auront reçu.

Conditionel présent.

Je recevrois ,
Tu recevrois *ou* vous recevriez ,
Il recevroit ;
Nous recevrions ,
Vous recevriez ,
Ils recevroient.

Conditionel passé.

J'aurois *ou* j'eusse reçu ,
Tu aurois *ou* tu eusses reçu , *ou* vous auriez , *ou* vous eussiez reçu ,
Il auroit *ou* il eut reçu ;
Nous aurions *ou* nous eussions reçu ,
Vous auriez *ou* vous eussiez reçu ,
Ils auroient *ou* ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Reçois *ou* recevez ,
Qu'il reçoive ;
Recevons ,
Recevez ,
Qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF *ou* CONJONC.

Présent ou futur.

Que je reçoive ,
Que tu reçoives *ou* que vous receviez ,
Qu'il reçoive ;
Que nous recevions ,
Que vous receviez ,
Qu'ils reçoivent.

Imparfait.

Que je reçusse ,
Que tu reçusses ou que vous reçussiez ,
Qu'il reçût ;
Que nous reçussions ,
Que vous reçussiez ,
Qu'ils reçussent.

Prétérit.

Que j'aie reçu ,
Que tu aies reçu *ou* que vous ayez reçu ,
Qu'il ait reçu ;
Que nous ayons reçu ,
Que vous ayez reçu ,
Qu'ils aient reçu.

INFINITIF.

Présent.

Recevoir.

Prétérit.

Avoir reçu.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Recevant.

Prétérit.

Ayant reçu.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Reçu, reçue, *ou* étant reçu, reçue.

Prétérit.

Ayant été reçu *ou* reçue.

Gérondif.

En recevant *ou* recevant.

QUATRIEME CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

Je rends,
Tu rends *ou* vous rendez,
Il rend;
Nous rendons,
Vous rendez,
Ils rendent.

Imparfait.

Je rendois,
Tu rendois *ou* vous rendiez,
Il rendoit;
Nous rendions,
Vous rendiez,
Ils rendoient.

Prétérit.

Je rendis,
Tu rendis *ou* vous rendites,
Il rendit;
Nous rendimes,
Vous rendites,
Ils rendirent.

Prétérit indéfini.

J'ai rendu,
Tu as rendu *ou* vous avez rendu,
Il a rendu;
Nous avons rendu,
Vous avez rendu,
Ils ont rendu.

Prétérit antérieur.

J'eus rendu,
Tu eus rendu *ou* vous eutes rendu,
Il eut rendu;
Nous eumes rendu,
Vous eutes rendu,
Ils eurent rendu.

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu rendu,
Tu as eu rendu *ou* vous avez eu rendu,
Il a eu rendu;
Nous avons eu rendu,
Vous avez eu rendu,
Ils ont eu rendu.

Plusqueparfait.

J'avois rendu,
Tu avois rendu *ou* vous aviez rendu,
Il avoit rendu;
Nous avions rendu,
Vous aviez rendu,
Ils avoient rendu.

Futur.

Je rendrai,

Tu rendras *ou* vous rendrez,
Il rendra ;
Nous rendrons,
Vous rendrez,
Ils rendront.

Futur passé.

J'aurai rendu,
Tu auras rendu *ou* vous aurez rendu,
Il aura rendu ;
Nous aurons rendu,
Vous aurez rendu,
Ils auront rendu.

Conditionnel présent.

Je rendrois,
Tu rendrois *ou* vous rendriez,
Il rendroit ;
Nous rendrions,
Vous rendriez,
Ils rendroient.

Conditionnel passé.

J'aurois *ou* j'eusse rendu,
Tu aurois *ou* tu eusses rendu, *ou* vous auriez, *ou* vous eussiez rendu,
Il auroit *ou* il eût rendu,
Nous aurions *ou* nous eussions rendu,
Vous auriez *ou* vous eussiez rendu,
Ils auroient *ou* ils eussent rendu.

IMPÉRATIF.

Présent ou Futur.

Rends *ou* rendez,
Qu'il rende ;
Rendons,
Rendez,
Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF *ou* CONJONC.

Présent ou Futur.

Que je rende,
Que tu rendes *ou* que vous rendiez,
Qu'il rende ;
Que nous rendions,
Que vous rendiez,
Qu'ils rendent.

Imparfait.

Que je rendisse,
Que tu rendisses *ou* que vous rendissiez,
Qu'il rendît ;
Que nous rendissions,
Que vous rendissiez,
Qu'ils rendissent.

Prétérit.

Que j'aie rendu,
Que tu aies rendu *ou* que vous ayez rendu,
Qu'il ait rendu ;
Que nous ayons rendu,
Que vous ayez rendu,
Qu'ils aient rendu.

Plusqueparfait.

Que j'eusse rendu,
Que tu eusses rendu *ou* que vous eussiez rendu,
Qu'il eût rendu,
Que nous eussions rendu,
Que vous eussiez rendu,
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

Présent.

Rendre.

Prétérit.

Avoir rendu.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Rendant.

Prétérit.

Ayant rendu.

PARTICIPE PASSIF.

Présent.

Rendu, rendue *ou* étant rendu, rendue.

Prétérit.

Ayant été rendu *ou* rendue.

Gérondif.

En rendant *ou* rendant.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs; elle se fait avec les verbes auxiliaires *être*, *avoir*, & le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer. Nous ne conjuguerons donc qu'un seul verbe de cette espece, en faisant remarquer que le participe devient adjectif dans cette conjugaison, & qu'il est par conséquent soumis à toutes les regles des déclinaisons pour les nombres & les genres: *voyez* PARTICIPES.

Conjugaison du verbe passif.

INDICATIF.

Présent.

Je suis aimé ou aimée,
tu es ou vous êtes aimé ou aimée,
il est aimé ou elle est aimée,
nous sommes aimés ou aimées,
vous êtes aimés ou aimées,
ils sont aimés ou elles sont aimées.

Imparfait.

J'étois aimé ou aimée,
tu étois ou vous étiez aimé ou aimée,
il étoit aimé ou elle étoit aimée,
nous étions aimés ou aimées,
vous étiez aimés ou aimées,

ils étoient aimés *ou* elles étoient aimées.

Prétérit.

Je fus aimé *ou* aimée,
tu fus *ou* vous fûtes aimé *ou* aimée.
il fut aimé *ou* aimée;
nous fûmes aimés *ou* aimées,
vous fûtes aimés *ou* aimées,
ils furent aimés *ou* aimées.

Prétérit indéfini.

J'ai été aimé *ou* aimée,
tu as *ou* vous avez été aimé *ou* aimée.
il a été aimé *ou* aimée;
nous avons été aimés *ou* aimées,
vous avez été aimés *ou* aimées,
ils ont été aimés *ou* aimées.

Prétérit antérieur.

J'eus été aimé *ou* aimée,
tu eus *ou* vous eutes été aimé *ou* aimée,
il eut été aimé *ou* aimée;
nous eûmes été aimés *ou* aimées,
vous eutes été aimés *ou* aimées,
ils eurent été aimés *ou* aimées.

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu été aimé *ou* aimée,
tu as eu été *ou* vous avez eu été aimé *ou* aimée,
il a eu été aimé *ou* aimée;
nous avons eu été aimés *ou* aimées,
vous avez eu été aimés *ou* aimées,
ils ont eu été aimés *ou* aimées.

Plus-que-parfait.

J'avois été aimé *ou* aimée,
tu avois été *ou* vous aviez été aimé *ou* aimée,
il avoit été aimé *ou* aimée;
nous avions été aimés *ou* aimées,

vous aviez été aimés *ou* aimées,
ils avoient été aimés *ou* aimées.

Futur.

Je serai aimé *ou* aimée,
tu seras *ou* vous serez aimé *ou* aimée,
il sera aimé *ou* aimée;
nous serons aimés *ou* aimées,
vous serez aimés *ou* aimées,
ils seront aimés *ou* aimées.

Futur passé.

J'aurai été aimé *ou* aimée,
tu auras *ou* vous aurez été aimé *ou* aimée,
il aura été aimé *ou* aimée;
nous aurons été aimés *ou* aimées,
vous aurez été aimés *ou* aimées,
ils auront été aimés *ou* aimées.

Conditionnel présent.

Je serois aimé *ou* aimée,
tu serois *ou* vous seriez aimé *ou* aimée,
il seroit aimé *ou* aimée;
nous serions aimés *ou* aimées,
vous seriez aimés *ou* aimées,
ils seroient aimés *ou* aimées.

Conditionnel passé.

J'aurois *ou* j'eusse été aimé *ou* aimée,
tu aurois *ou* tu eusses, *ou* vous auriez été aimé *ou* aimée,
il auroit *ou* il eut été aimé *ou* aimée;
nous aurions *ou* nous eussions été aimés *ou* aimées,
vous auriez *ou* vous eussiez été aimés *ou* aimées,
ils auroient *ou* ils eussent été aimés *ou* aimées.

IMPÉRATIF.

Présent ou Futur.

Sois *ou* soy aimé *ou* aimée,

qu'il ſoit aimé *ou* aimée ;
ſoyons aimés *ou* aimées,
ſoyez aimés *ou* aimés,
qu'ils ſoient aimés *ou* aimées.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

Préſent ou *Futur.*

Que je ſois aimé *ou* aimée,
que tu ſois *ou* que vous ſoyez aimé *ou* aimée,
qu'il ſoit aimé *ou* aimée ;
que nous ſoyons aimés *ou* aimées,
que vous ſoyez aimés *ou* aimées,
qu'ils ſoient aimés *ou* aimées.

Imparfait.

Que je fuſſe aimé *ou* aimée,
que tu fuſſes *ou* que vous fuſſiez aimé *ou* aimée,
qu'il fût aimé *ou* aimée ;
que nous fuſſions aimés *ou* aimées ;
que vous fuſſiez aimés *ou* aimées,
qu'ils fuſſent aimés *ou* aimées.

Prétérit.

Que j'aie été aimé *ou* aimée,
que tu aies *ou* que vous ayez été aimé *ou* aimée,
qu'il ait été aimé *ou* aimées ;
que nous ayons été aimés *ou* aimées,
que vous ayez été aimés *ou* aimées,
qu'ils aient été aimés *ou* aimées.

Plus-que-parfait.

Que j'euſſe été aimé *ou* aimée,
que tu euſſes *ou* que vous euſſiez été aimé *ou* aimée,
qu'il eût été aimé *ou* aimées ;
que nous euſſions été aimés *ou* aimées,
que vous euſſiez été aimés *ou* aimées,
qu'ils euſſent été aimés *ou* aimées.

INFINITIF.

Présent.

Être aimé *ou* aimée.

Prétérit.

Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PASSIF.

Présent.

Aimé *ou* aimée.

Prétérit.

Ayant été aimé *ou* aimée.

Gérondif.

En étant aimé *ou* aimée ; *ou* étant aimé *ou* aimée.

FORMATION DES TEMS.

Pour bien conjuguer un verbe, il ne suffit pas de connoître la terminaison de son infinitif ; il faut encore savoir les différentes terminaisons des tems de ses autres modes. Avant de donner des regles générales sur cette matiere, il est nécessaire de diviser les tems des verbes en tems simples & en tems composés : les tems simples sont ceux qui sont exprimés en un seul mot, ou accompagnés des pronoms personnels *je*, *tu*, *il* ou *elle* ; *nous*, *vous*, *ils* ou *elles*, comme *aimant*, *j'aimois*, *j'aimerai*, &c. Les tems composés sont ceux qui se conjuguent avec les tems des verbes auxiliaires *avoir* ou *être*, & avec le participe du verbe principal, comme *j'avois aimé*, *j'étois tombé*, &c. Il y a encore certains tems qu'on appelle surcomposés ; ce sont ceux qui se conjuguent avec les tems composés du verbe avoir & le participe passif du verbe principal, comme *j'aurois eu aimé*, *j'eus eu aimé*, *j'avois été aimé*, &c.

Ces derniers tems sont assez inutiles ; il n'en est pas de même des tems simples, leur variété qui est considé-

table en rend la formation assez difficile. Ceux d'entr'eux qui servent à former les autres, s'appellent tems primitifs; ce sont :

L'infinitif présent.
Le participe actif présent.
Le participe passif présent.
Le présent de l'indicatif.
Et le prétérit de l'indicatif.

Ainsi les verbes dont les tems primitifs seront terminés de même, se conjugueront de la même maniere. Les verbes composés ont les tems primitifs semblables à ceux des verbes simples dont ils sont dérivés; mais tous les verbes d'une même conjugaison n'ont pas pour cela les tems primitifs terminés de même. Nous ferons donc dans une même conjugaison différentes classes de verbes, suivant la terminaison de leurs tems primitifs.

PREMIERE CONJUGAISON.

er	ant	é	e	ai
aimer	aimant	aimé	j'aime	j'aimai.

Tous les verbes de la premiere conjugaison, qui sont en très grand nombre, suivent cette régle générale pour leurs tems primitifs, excepté seulement *puer* & *aller*: voyez IRRÉGULIER (verbe).

SECONDE CONJUGAISON.

ir	issant	i	is	is
finir	finissant	fini	je finis	je finis

Premiere différence.

ir	ant	i	s	is
sentir	sentant	senti	je sens	je sentis.

Les verbes de cette premiere différence perdent au présent de l'indicatif la consonne qui précede *ir* de l'infinitif: *bouillir*, *je bous*; *dormir*, *je dors*; *mentir*, *je mens*; *partir*, *je pars*; *se repentir*, *je me repens*; *servir*, *je sers*; *sortir*, *je sors*.

Seconde différence.

enir	enant	enu	iens	ins
tenir	tenant	tenu	je tiens	je tins
venir	venant	venu	je viens	je vins.

Bénir a ſes inflexions comme finir.

Troiſieme différence.

ir	rant	ert	re	ris
couvrir	couvrant	couvert	je couvre	je couvris
ſouffrir	ſouffrant	ſouffert	je ſouffre	je ſouffris

Appauvrir a ſes tems primitifs comme finir.

TROISIEME CONJUGAISON.

evoir	evant	u	ois	us
recevoir	recevant	reçu	je reçois	je reçus.

Premiere différence.

éoir	eyant	is	ieds	is
aſſéoir	aſſeyant	aſſis	j'aſſieds	j'aſſis

Seconde différence.

choir	éant	u	ois	us
déchoir	déchéant	déchu	je déchois	je déchus
échoir	échéant	échu	j'échois	j'échus

Troiſieme différence.

ouvoir	ant	u	eux, eus, uis.	us
pouvoir	pouvant	pu	je peux ou je puis	je pus
émouvoir	émouvant	ému	j'émeus	j'émus

Quatrieme différence.

voir	ant	u	ois, ais, ai,	is, us
ſavoir	ſachant	ſu	je ſais ou je ſai	je ſus
entrevoir	entrevoyant	entrevu	j'entrevois	j'entrevis
pourvoir	pourvoyant	pourvu	je pourvois	je pourvus

Cinquieme différence.

aloir	alant	u	aux	us
valoir	valant.	valu	je vaux.	je valus.

QUATRIEME CONJUGAISON.

dre	dant	du	ds	dis
rendre	rendant	rendu	je rends	je rendis
répondre	répondant	répondu	je réponds	je répondis

Premiere différence.

indre	ignant	int	ins	ignis
craindre	craignant	craint	je crains	je craignis
peindre	peignant	peint	je peins	je peignis
joindre	joignant	joint	je joins	je joignis

Seconde différence.

aire	aiſant	u	ais	us
plaire	plaiſant	plu	je plais	je plus
taire	taiſant	tu	je tais	je tus

Troiſieme différence.

uire	uiſant	uit	uis	uiſis
produire	produiſant	produit	je produis	je produiſis

Quatriéme différence.

{ aitre / *ou* / oître }	{ aiſſant / *ou* / oiſſant }	u	{ ais / *ou* / ois }	us
repaître	repaiſſant	repu	je repais	je repus
connoître	connoiſſant	connu	je connois	je connus
paroître	paroiſſant	paru	je parois	je parus.

De ces tems primitifs des verbes réguliers, nous allons former tous les autres tems des quatre conjugaiſons régulieres.

De l'infinitif préſent on forme le futur de l'indicatif en mettant ſeulement *ai* après l'*r* qui ſe trouve dans la terminaiſon de l'infinitif, dont on ſupprime l'*e* muet final pour les verbes de la quatrieme conjugaiſon; comme *aimer*, *j'aimerai*; *punir*, *je punirai*; *prendre*, *je prendrai*.

Il faut excepter de cette regle générale les verbes en *enir* & en *oir*, qui changent *enir* en *iendrai* & *oir* en *rai*, comme *tenir*, *je tiendrai*; *venir*, *je viendrai*; *recevoir*, *je recevrai*.

Du futur de l'indicatif on forme le conditionnel présent, en changeant *ai* en *ois* : *j'aimerai*, *j'aimerois*; *je finirai*, *je finirois*; *je vendrai*, *je vendrois*; *je recevrai*, *je recevrois*; &c.

Du participe actif présent on forme.

1°. L'imparfait de l'indicatif en changeant *ant* en *ois* : *aimer*, *aimant*, *j'aimois* : *finir*, *finissant*, *je finissois* : *recevoir*, *recevant*, *je recevois* : *rendre*, *rendant*, *je rendois*.

Il faut excepter *avoir*, *ayant*, *j'avois*; *savoir*, *sachant*, *je savois*.

2°. Le présent du subjonctif en changeant *ant* en *e* muet : *aimer*, *aimant*, *que j'aime* : *lire*, *lisant*, *que je lise* : *peindre*, *peignant*, *que je peigne*.

Il faut excepter 1°. les verbes en *enir* qui changent *enant* en *ienne* : *tenir*, *tenant*, *que je tienne* : *venir*, *venant*, *que je vienne*. 2°. Les verbes en *evoir* qui changent *evant* en *oive* : *recevoir*, *recevant*, *que je reçoive*.

Du participe passif on forme tous les tems composés qui se trouvent dans l'indicatif, le subjonctif & l'infinitif, en joignant à ce participe les tems simples du verbe anxiliaire *avoir* ou du verbe auxiliaire *être*; & l'on forme les tems surcomposés qui se trouvent dans les mêmes modes, en joignant au même participe les tems composés de l'un ou de l'autre des mêmes auxiliaires : ainsi du participe passif *aimé*, se forment pour l'actif les tems composés *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, *j'avois aimé*, *j'aurai aimé*, *j'aurois aimé*; *que j'aie aimé*, *que j'eusse aimé*, *avoir aimé*, *ayant aimé*; & les tems surcomposés *j'ai eu aimé*, *j'avois eu aimé*, *j'aurois eu aimé*, *j'eusse eu aimé*; & pour le passif tous les tems des différens modes, comme on le peut voir au verbe passif que nous avons conjugué ci-devant.

Du présent de l'indicatif, on forme l'impératif, en supprimant seulement le pronom personnel : *j'aime*, *aime*. *Je finis*, *finis*. *Je reçois*, *reçois*. *Je rends*, *rends*.

Du prétérit de l'indicaqf on forme l'imparfait du subjonctif en changeant *ai* en *asse* pour la premiere conjugaison : *j'aimai*, *j'aimasse*; &c. en ajoutant seulement *je* au même prétérit de l'indicatif, ou forme l'imparfait du subjonctif

ſubjonctif des trois autres conjugaiſons : *je finis, que je finiſſe : je tins, que je tinſſe : je reçus, que je reçuſſe ; je rendis, que je rendiſſe.*

Voyez les articles MODES ; TEMS ; PERSONNES ; PARTICIPE ; RÉGULIER ; IRRÉGULIER ; DÉFECTIF ; IMPERSONNELS ; NOMBRE.

CONQUÉRIR. Verbe actif, irrégulier de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *quérir*, (chercher) & de la prépoſition latine *cum*, qui marque union, aſſociation, accompagnement. Ainſi conquérir ſignifie chercher avec d'autres, avec une nombreuſe ſuite, pour s'emparer, ſe rendre le maître. *Alexandre conquit l'Aſie avec les ſoldats qu'avoit diſciplinés Philippe ſon pere.*

On dit au figuré, *conquérir des ames. Xavier fit de grandes conquêtes dans les Indes.*

Ce verbe ne ſe conjugue point ſur *quérir* qui n'eſt uſité qu'au préſent de l'infinitif; mais ſur *acquérir : voyez* ce mot.

CONSÉQUENCE ou CONCLUSION : *voyez* SYLLOGISME.

CONSONNES. Les divers ſons qui compoſent tous les mots de la langue, ſont formés par deux moyens bien différents ; 1°. L'air étant pouſſé avec plus ou moins de violence par les poumons, eſt alors rendu ſonore par la ſeule ſituation où ſe trouvent les organes de la bouche ; ſituation permanente autant que le veut celui qui parle. Il en eſt à-peu-près comme d'un tuyau d'orgue ouvert, ou comme d'une flûte ; tant que ce tuyau demeurera ouvert, & qu'on lui fournira du vent, il rendra d'une maniere continue le ſon propre de l'état & de la ſituation où ſe trouvent les parties par où l'air paſſe. De même, tant que celui qui joue de la flûte, y fournit de l'air, on entend le ſon propre au trou que les doigts laiſſent ouvert ; ce tuyau d'orgue, cette flûte n'agiſſent point ; ils ne font que ſe prêter à l'air pouſſé, & demeurent dans l'état où cet air les trouve. On ſent que nous ne parlons pas de ces vibrations inſenſibles qui ſont eſſentielles pour qu'un ſon ſoit formé ; nous diſons ſeulement que ce tuyau d'orgue & la flûte n'ont point de mouvement ſenſible, & ne changent point leur ſituation viſible.

Voilà précisément la *voyelle*, ou plutôt la *voix simple*; chaque voix simple exige que les organes de la bouche soient dans la situation requise pour faire prendre à l'air qui sort, la modification propre à exciter tel son; & tant que cette situation des organes reste dans le même état, on entend la même voix simple, ou la même voyelle, aussi long-temps que la respiration peut fournir de l'air: les poumons sont à cet égard ce que les soufflets sont à l'orgue.

2°. L'air dans son passage est rendu sonore par l'action ou le mouvement de quelqu'un des organes de la parole; cette action momentanée donne à l'air sonore une agitation, un trémoussement également momentané, qui modifie d'une façon particuliere le son que l'on forme, mais qui ne le modifie qu'autant que dure ce mouvement, c'est-à-dire un instant; si on vouloit le faire durer plus long-temps, ce ne seroit plus un mouvement, ce seroit une situation qui souvent ne pourroit donner aucun son parcequ'elle exige que la bouche soit fermée, & qui quelquefois produiroit une sorte de sifflement, parceque l'air ne pourroit passer qu'à travers les dents. On peut comparer cette articulation des sons au coup d'un marteau sur une enclume: il faut répéter les coups de marteau, pour avoir de rechef le son qu'on a entendu la premiere fois: de même, si vous ne répétez le mouvement des levres qui a fait entendre le *b*, par exemple; si vous ne redoublez le trémoussement de la langue qui a produit le *v*, on n'entendra plus ces modifications dans les sons que vous formerez: en prononçant la syllabe *ba*, vous traînerez tant que vous voudrez, & que vos poumons y pourront suffire, sur le son *a*: mais vous ne pourrez vous arrêter sur le son *b*; & pour le faire entendre plus d'un instant, il faut le répéter, le reproduire par un nouveau mouvement, c'est-à-dire, que vous pouvez former plusieurs fois de suite ce son *b*, mais que vous ne pouvez jamais lui donner plus d'un instant de durée à chaque fois que vous le formez.

Or cette modification qu'un mouvement particulier des levres, ou de la langue, ou de quelqu'autre organe de la parole, donne aux sons que nous formons, c'est ce qu'on appelle *articulation*; la voix simple qui en est mo-

difiée, se nomme *voix articulée* ou *voyelle articulée*; enfin les caracteres destinés à représenter dans l'écriture ces sortes d'articulations, ont le nom de *consonnes*.

Consonne signifie, *qui sonne avec un autre*; parceque en effet on ne peut former une articulation, une modification de voix, que cette voix ne subsiste & ne soit formée en même-temps. Une consonne est donc l'effet de la modification passagere que le son de la *voix* reçoit par l'action momentanée de quelqu'un des organes de la parole; ou elle est le caractere représentatif de cet effet, selon que l'on prendra ce mot *consonne* pour désigner le son même, ou pour dénommer la lettre qui le représente.

Il est assez singulier que les Grammairiens ne soient pas d'accord entr'eux sur le nombre des caracteres qui représentent les articulations, & qu'on nomme *consonnes*. Tous reconnoissent pour tels, *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *ſ*, *t*, *x*, *z*; il est vrai qu'en même-temps quelques-uns distinguent *x* des autres, parceque souvent ce caractere représente deux consonnes qui sont quelquefois *gſ*, & d'autres fois *cſ*. Mais il en est qui rejettent *h* du nombre des consonnes, prétendant que l'aspiration n'est pas une articulation. D'autres veulent y ajouter *ch*, *ll* fort mouillé, & *ye* mouillé foible, *gue* mouillé mitoyen; ce qui feroit en tout vingt consonnes. D'autres prétendent que ces trois dernieres ne doivent pas être comptées, quoiqu'elles forment des sons nouveaux; & cela parcequ'elles ne sont que des caracteres déja marqués, réunis ensemble. Il en est deux autres que tout le monde reconnoît pour consonnes depuis long-temps, & que cependant la plupart des Auteurs de Dictionnaires confondent avec deux voyelles auxquelles elles ne ressemblent que par la figure: ce sont *j* & *v*, qui ajoutées aux précédentes, forment le nombre de vingt-deux consonnes, ou seulement dix-neuf, si l'on ne veut pas y comprendre les mouillées, ou même dix-sept ou seize, si l'on veut encore rejetter le *x* & le *h*.

Pour fixer cependant les esprits sur ces variations, nous compterons vingt articulations simples, c'est-à-dire, qui ne sont pas composées; ce sont celles de *b*, *c* doux, *d*, *f*, *g* doux, *g* dur, *h*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *ſ* doux, *t*, *v*, *y* mouillé, *ch* doux, *x* mouillé, & *gn* aussi mouillé.

Le *x* ne ſe compte pas ici, parcequ'il n'a de ſon propre que lorſqu'il équivaut à deux autres. De même *c* dur & *k* équivalent à *q*; *ſ* dur & *t* doux ne ſonnent que comme *c*; & *z* n'a d'autre ſon que celui de *ſ* doux, & *j* celui de *g* doux. Mais nous n'avons que dix-neuf caracteres ſimples pour exprimer ces articulations; ce ſont, *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *ſ*, *t*, *j*, *v*, *x*, & *z*.

C'eſt relativement à chacun des organes qui peuvent principalement ſervir à modifier & articuler les ſons ſimples, que l'on diviſe les conſonnes en pluſieurs claſſes: les unes ſont appellées *labiales*, parcequ'elles dépendent du mouvement des lévres; d'autres dont la formation vient des dents, ſont nommées *dentales*, ou *ſifflantes*. Il y en a qui ſont l'ouvrage d'un mouvement particulier de la langue; on les nomme *linguales*. Il en eſt qui ſont l'effet du mouvement du palais, ou des parties inférieure & ſupérieure de la bouche l'une vers l'autre: on les nomme *palatiales*; quelques-uns les nomment auſſi *gutturales*, parceque c'eſt la partie la plus enfoncée du palais, celle qui approche du goſier qui ſert à les former: nous leur laiſſerons néanmoins le nom de *palatiales*; celui de *gutturales* ſervira pour cette forte aſpiration que l'on entend dans *héros*, &c. On diſtingue auſſi des conſonnes qui ſervent à peindre les voix *nazales*; & on leur en donne le nom.

Les *labiales* ſont celles que l'on entend dans les premieres ſyllabes des mots ſuivants, & que l'on voit écrites à leur tête: *m. mage*: *b. battre*: *p. paſteur*: *v. varié*: *f. farouche*: les dentales ou ſifflantes ſont, *j. jabot*: *g. gibier*: *ch. chariot*: *ſch. ſchiſme*: *z. zacharie*: *ſ. ſalut*. Les linguales ſont, *d. damoiſeau*: *t. table*: *n. navrer*: *l. l'azile*: *r. rabattre*. Les palatiales ſont, *g. garçon*: *q. quarré*: *c. caboche*: *k. kazine*: nous n'avons qu'une *gutturale* ou aſpirante, *h. haro*. Les nazales ſont, *m. ample*: *n. envie*. Nous ne parlerons pas de ces deux dernieres, parceque nous expliquons ce qui les concerne, au mot VOYELLES.

On donne encore une autre diviſion des conſonnes; elle eſt de M. de Dangeau; il les partage en *conſonnes fortes*, & en *conſonnes foibles*; c'eſt-à-dire que le même organe pouſſé par un mouvement doux produit une

conſonne foible ; & que s'il a un mouvement plus fort & plus appuyé, il fait entendre une conſonne forte : ainſi *b* eſt la foible de *p*, & *p* eſt la forte de *b* : voici la table que l'on en donne.

Conſonnes foibles.		*Conſonnes fortes.*	
B.	*billard*	*P.*	*pillard.*
D.	*donner*	*T.*	*tonner.*
G.	*gage*	*C.*	*cage.*
J.	*japon.*	*Ch.*	*chapon.*
V.	*il valoit*	*F.*	*il falloit.*
Z.	. . *zone*	*S.*	*ſaône.*

Nous ne donnons que les principales & les plus ſenſibles.

On compte auſſi deux *liquides*, *r*, & *l* ; qui comme les deux nazales, peuvent ſe lier avec chacune des autres conſonnes, ſoit foibles, ſoit fortes, ſans devenir elles-mêmes ni plus fortes ni plus foibles ; au lieu qu'à l'égard des autres conſonnes, ſi une foible vient à être ſuivie d'une forte, les organes prenant la diſpoſition requiſe pour articuler la forte, feront prendre le ſon fort à la foible qui précede ; enſorte que celle qui doit être prononcée la derniere, change celle qui eſt devant, en une lettre de ſon eſpece ; la forte change la foible en forte ; & la foible fait que la forte qui eſt devant, devient foible ; c'eſt pour cela que quoique nous écrivions *abſent* par un *b* qui eſt une lettre foible, cependant à cauſe de *ſ*, lettre forte qui ſuit ce *b*, nous prononçons *apſent*, comme s'il y avoit au lieu de ce *b* un *p* qui en eſt la lettre forte. Cette remarque peut ſervir dans bien des occaſions, tant à l'orthographe qu'à la prononciation.

Nous allons actuellement reprendre de ſuite chacune de nos conſonnes pour développer ce qui concerne leur orthographe.

B.

La conſonne *b* repréſente le ſon que l'on entend dans la derniere ſyllabe du mot *tombe*. Ce ſon n'eſt jamais indiqué dans notre langue que par ce caractere ;

mais lorſqu'il eſt immédiatement ſuivi d'une lettre forte, il produit le même ſon que *p*, ainſi que nous l'avons vu pour *abſent*, & comme on le voit dans *obſtiné*, *obſtination*, *abcès*, *obſéder*, *abſolu*, *abſoudre*, *abſorbant*, *abſtinence*, *obſtacle*, *obſcurité*, *obtenir*, *obtus*, &c. c'eſt la ſeule occaſion où cette lettre ſerve à d'autres ſons qu'à celui qui lui eſt propre. Lorſqu'il ſe trouve ainſi dans un mot deux conſonnes de ſuite, dont la ſeconde eſt une lettre forte, & que la première porte à l'oreille le ſon du *p*, l'étymologie peut être fort utile à ceux qui ſavent le latin, pour ſavoir quand il faut employer le caractere *b* : les autres peuvent quelquefois ſe décider par analogie ; mais le plus ſouvent il leur faut recourir à l'uſage & aux Dictionnaires. Le *b* ne s'écrit que lorſqu'il ſe prononce, ſi ce n'eſt à la fin des mots, *plomb*, *à-plomb*, *ſur-plomb*, où il ne ſe fait point ſentir, & où néanmoins on doit l'écrire pour garder l'analogie avec les mots *plomber*, *plombier*, *plomberie*, &c ; analogie qui ſans ce *b* muet, ne ſe retrouveroit plus, puiſque s'il n'y avoit point de conſonne à la fin de *plomb*, ou qu'il y en eût une autre que le *b* ou le *p*, il faudroit encore y mettre un *n* à la place du *m*. Il eſt beaucoup de noms propres qui paroiſſent à l'oreille être terminés par un *b* ſuivi d'un *e* muet, & qui ne prennent que le *b* ſeul, comme *joab*, *moab*, *job*, *zeb*, *oreb*, *jacob*, &c. il en eſt de même de *radoub*, *donner le radoub à ſon vaiſſeau*.

La lettre *b* ſe double quelquefois dans un mot à raiſon d'étymologie, ou pour rendre brève la ſyllabe qui précéde ce *b* double, comme ; *Abbé*, *Abbaye*, *Abbeville*, &c. Il y a pour le redoublement des conſonnes, une regle générale dont il faut excepter *b* ; c'eſt que dans les mots ſimples qui deviennent compoſés par la lettre *a* ou la lettre *o* qu'on met à leur tête, la conſonne qui commence ces mots ſimples, & qui ſe trouve dans les compoſés après *a* ou *o*, ſe double dans les derniers ; on connoît que ces deux voyelles ſont employées comme prépoſitions inſéparables dans un mot, lorſqu'en le retranchant, ce qui reſte, forme un mot françois qui eſt le ſimple de l'autre ; c'eſt ainſi que des mots, *prouver*, *ranger*, *paroître*, *pa faire*, *apparoir*, *affaire*

ger, *apparoître*, &c. Or ces ſortes de compoſés ne redoublent jamais la conſonne initiale des ſimples dont ils ſont formés ; lorſque cette conſonne eſt un *b* : ainſi l'on écrit, *abaiſſer*, *abattre*, *abâtardir*, *aborder*, *aboutir*, &c. dont les ſimples ſont, *baiſſer*, *battre*, *bâtard*, *bord*, *bout*, &c. L'exception que nous venons de donner n'eſt pas généralement reçue : mais elle a pour elle le plus grand uſage ; ainſi il eſt plus ſûr d'écrire, *abréger*, *aboyer*, &c. quoique pluſieurs Auteurs écrivent *abbréger*, *abboyer*, &c. On en voit auſſi qui écrivent *obmettre*, *obmiſſion*, &c. avec un *b* ; mais c'eſt une faute.

C.

La conſonne *c* produit deux ſons différens, ſelon qu'elle eſt devant un *e*, un *i*, ou devant un *a*, un *o*, ou un *u*. Devant un *e*, ou un *i*, elle a le ſon d'un *ſ* dur, tel qu'on le prononce dans *ſapper*, *ſerrer*, *ſilence* ; ou par un *c*, dans *ceci*, *Cicéron*. Devant un *a*, un *o*, ou un *u*, on lui donne le ſon du *k* ou du *q*, comme dans *careſſes*, *collet*, *curieux*. Il faut en dire autant lorſque le *c* eſt ſuivi d'un *r*, d'un *l*, ou d'un *t*, comme dans *crédit*, *cliquetis*, *crétins*, que l'on prononce comme *krédit*, *kliquetis*, *krétins*. Il a encore le ſon dur, lorſqu'il termine une ſyllabe, comme *ac-cès*, *ac-cepter*, *accident*, *échec*, *ſac*, *ſec*, *ſoc*, *ſuc*, *roc*, *avec*, &c. quelquefois cependant devant l'*a*, l'*o* ou l'*u*, le *c* garde le même ſon que devant un *e* ou un *i* ; mais pour cela, il faut mettre une cédille ſous le *c*, comme dans *il plaça*, *façonna*, *conçu*, que l'on prononce, *il plaſſa*, *faſſonna*, *conſu*.

Souvent cette lettre ſe double dans les mots ſoit par étymologie, par la regle que nous avons indiquée à la lettre *b*, ou par un uſage établi ; c'eſt ainſi qu'on écrit *accommoder*, *accumuler*, *accompagner*, *accoucher*, *occaſion*, *accord*, *accroître*, *accomplir*, *accabler*, *occuper*, *occulte*, *occurrent*, &c.

Comme le ſon du *c* devant un *e* ou un *i* eſt le même que celui de *ſ* dur ; que devant un *a*, un *o*, & un *u*, il eſt le même que celui du *k* ou du *q*, & qu'enfin ce *c* étant double entre deux voyelles dont la ſeconde eſt

un *e*, ou un *i*, il forme un ſon que l'on rend ſouvent par *x*; comme d'ailleurs le ſon de *ſ* dur ſe peut exprimer par pluſieurs caracteres différens, comme par un *ſ* ou par deux, ou même par un *ſ* lorſqu'il ſuit deux voyelles dont la premiere eſt un *i*; il doit être fort difficile de marquer par des regles générales en quelle occaſion on doit employer le *c*: Ecrira-t-on, *accion* ou *acſion*, ou *action*, ou *axion*? Quel principe décide pour la troiſieme maniere de peindre ce mot, préférablement aux autres? & puiſque l'on doit écrire *action*, pourquoi écrit-on *axiome*, *accès*? nous ne pouvons avoir recours qu'à l'uſage. Cependant l'analogie peut-être d'un grand ſecours: vous conclurez qu'il faut écrire par un *c* *vicieux*, *conſciencieux*, *négociant*, *négocier*, *pénitencier*, *audiencier*, *confidenciaire*, *ſilenciaire*, &c; quand vous ſaurez qu'on écrit par la même lettre, *vice*, *conſcience*, *négoce*, *pénitence*, *audience*, *confidence*, *ſilence*, &c.

Dans les noms adjectifs tirés des ſubſtantifs terminés en *ique*, & dans les ſubſtantifs tirés des verbes en *iquer*, on met un *c* au lieu du *q*; comme *africain*, *américain*, *républicain*, *dominicain*, des noms *afrique*, *amérique*, *république*, *dominique*, &c. Et *bibliothécaire*, *application*, *applicable*, *communication*, *communicable*, *communicatif*, *praticable*, &c. du nom *bibliothéque*, & des verbes *appliquer*, *communiquer*, *pratiquer*, &c.

Il y a deux mots où le *c* ſe place au lieu d'un *g*; ces mots ſont *ſecond*, *ſecret*; car on prononce, *ſegond*, *ſegret*. Il en eſt de même de leurs dérivés, comme *ſeconder*, *ſecrétaire*, &c.

Le *c* doit s'écrire à la fin des mots *broc*, *clerc*, *marc*, *banc*, *blanc*, *donc*, *jonc*, *almanach*, *estomac*, *cotignac*, *tabac*, quoiqu'il ne s'y prononce pas. Les anciens écrivoient avec un *&*, *conflict*, *délict*, *contract*, *défunct*, *diſtraict*, *effect*, *ſainct*, *traict*, *lict*, *trict*, *pacquet*, *abecquer*, *acquérir*, *chocquer*, *picquer*, *picqueur*, *picquet*, *bacquet*, &c. aujourd'hui on retranche le *c* dans tous ces mots & autres ſemblables; on ne l'a conſervé que dans l'adjectif féminin *grecque*, & dans *reſpect*, *aſpect*, *circonſpect*, *ſuſpect*, & dans quelques

autres où il ſe fait ſentir, quoique foiblement. On l'a auſſi retranché du verbe *ſavoir*, *ſachant*, *je ſais*, *ſû*, &c. qu'on écrivoit *ſçavoir*, *ſçachant*, *je ſçais*, *ſçu*, &c. on l'y avoit ſans doute placé dans la perſuaſion que *ſavoir* vient du verbe latin *ſcire*, où ce *c* eſt employé : mais c'eſt une erreur ; il eſt beaucoup plus croyable, ſelon tous les principes de l'étymologie, que *ſavoir* vient de *ſapere*, où ce *c* ne ſe trouve point. On ne voit point d'exemple de verbes en *ire* changés en *avoir*, au lieu que le *p* & le *b* ſe changent très ſouvent en *v*, & *ere* en *oir*, comme *ſapo*, *ſavon*, *habere*, *avoir*, *debere*, *devoir*, &c. Mais on conſerve le *c* dans *ſcience*, qui vient certainement de *ſcientia*.

Les mots où le *c* ſe place avec une cédille devant un *a*, un *o*, ou un *u*, ſont des mots analogues à d'autres où la même conſonne ſe trouve devant un *e*, ou un *i* ; cela ſe fait donc par analogie ; c'eſt ainſi qu'on écrit, *agaça*, *commençoit*, *conçu*, *plaça*, *glaça*, *apperçu*, *j'ai reçu*, &c. à cauſe des mots, *agacer*, *commencer*, *concevoir*, *placer*, *glacer*, *appercevoir*, *recevoir*, &c. de même, *fiançailles*, *garçon*, *ineffaçable*, *maçon*, *gerçure*, &c. à cauſe de *fiancer*, *effacer*, &c.

D.

Le ſon de cette conſonne, que l'on peut reconnoître dans la derniere ſyllabe du mot *grande*, ne ſe peint jamais par aucun autre caractere ; mais elle ſert elle-même à exprimer le ſon du *t* dans certaines occaſions, comme, *grand homme*, *qu'attend-il ? quand irez-vous ?* &c. que l'on prononce *grant omme*, *qu'attent-il ? quant irez-vous ?* Cela ne ſe fait que lorſque le mot qui finit par un *d*, ſe trouve devant une voyelle ; & pour voir s'il faut écrire un *d* ou un *t*, il n'y a qu'à conſiderer le premier mot pris ſéparément ; ainſi quoiqu'on diſe *grant-omme*, *qu'attent-il*, on voit bien qu'il faut écrire *grand*, *attend*, lorſqu'on penſera aux mots *grande*, *attendre*, &c.

On écrit un *d* à la fin des noms *chaud*, *froid*, *gond*, *rond*, *nid*, *fond*, *accord*, *crapaud*, *échaffaud*, *bord*, *ſourdaud*, *nud*, *aveugle*, & quelques autres, quoiqu'il ne s'y prononce pas ; cependant les Poëtes écrivent ſouvent

nu ; mais ils ont bien des licences que d'autres auroient tort de s'approprier. Ce *d* eſt néceſſaire dans ces mots, à cauſe de leur analogie avec les mots, *chaude*, *froide*, *rondeur*, *verdure*, *nudité*, &c.

On ſupprime aujourd'hui le *d* qu'on écrivoit autrefois devant le *v* & le *j* dans certains mots, comme *Advocat*, *adjourner*, &c. qu'on écrit *Avocat*, *ajourner*, &c. Cependant ce *d* ſe marque encore dans *adverſité*, *adverſaire*, *adverſe*, *adjacente*, parcequ'il s'y fait ſentir dans la prononciation. Cette conſonne eſt encore de celles qui ne ſe doublent plus que dans les occaſions où elle devient ſi dure, que pour en rendre le ſon, il faut l'écrire deux fois, comme dans *addition*, *reddition*, & ſemblables. Ailleurs on ne l'écrit qu'une fois, quoique ce ſoit dans des mots compoſés de la préposition *a*, comme *adreſſer*, *adonner*, *adoucir*, qui viennent de *a* & de *dreſſer*, *donner*, *douceur*, &c.

F.

F a le ſon de la premiere ſyllabe du mot *ferai*. Mais ce même ſon ſe peint quelquefois par un *p* avec un *h*, comme nous le verrons à la ſuite de cet article. On double ſouvent *f*, comme dans *affecter*, *difficile*, *affaire*, *offenſer*, *offrir*, *officieux*, &c. Il y a trois raiſons de le faire, l'étymologie, la prononciation plus forte, & l'addition de *a* au commencement de quelque ſimple dont la lettre initiale eſt un *f*.

On ne met plus cette lettre à la fin du mot *Bailli*, qu'on écrivoit autrefois *Baillif* : cependant on dit encore *Baillive*. Les uns la retranchent auſſi du mot *clé*, où d'autres la conſervent en écrivant *clef*. On met également & toujours un *f* à la fin des mots *arf*, *nerf*, *chef*, *œuf*, *bœuf*, *neuf*, quoiqu'on ne le prononce point devant une autre conſonne, comme *œuf mollet*, *chef d'œuvre*, *œuf frais*, *bœuf gras*, *neuf-Briſac*, *neuf piſtoles*, &c ; ou même que ſouvent il ſe prononce comme *v* devant une voyelle, comme dans *neuf ans*, qu'on prononce *neuv-ans*, &c.

Les adjectifs ou autres noms qui finiſſent quant à la prononciation par un *f* auſſi ſonore que s'il ſuivoit un *e* muet, n'ont pas pour cela cet *e* muet après *f* ; ainſi on

écrit *veuf*, *serf*, *naf*, *tuf*, *if*, *vif*, *attentif*, &c. quoique l'on prononce *veufe*, *serfe*, *naffe*, *tuffe*, *ife*, *vife*, *attentife*, &c. On pourroit même dire que cette consonne étant finale est ennemie des *e* muets, puisque lorsqu'il doit y en avoir, elle se change en *v*, comme *veuve*, *viva*, *attentive*, &c. & que nous avons fort peu de noms qui finissent par *fe*, comme *coeffe*.

G.

La consonne *g* a deux sons propres comme le *c*; elle est ferme & dure devant *a*, *o*, *u*, & molle devant *e* & *i*; c'est-à-dire, que dans le premier cas elle se prononce *gue*, & *ge* ou *je* dans le second. On lui retrouve aussi le son dur lorsqu'elle est suivie de *r* ou *l*, & lorsqu'elle finit une syllabe; ainsi l'on prononce durement *gabelle*, *godet*, *ambigu*, *gai*, *gouteux*, *gonflé*, *aigu*, &c. & *gêne*, *gent*, *girouette*, &c. se prononcent comme s'il y avoit *jêne*, *jent*, *jirouette*, &c. Le son dur se voit aussi dans *glaner*, *gravier*, & semblables; dans le premier *g* de *suggérer*, *suggestion*, & autres, où il finit la syllabe.

G étant la foible de *c*, leurs sons se rapprochent assez pour qu'on ne doive pas être surpris de voir quelquefois l'un écrit où l'autre se fait sentir à la prononciation; ainsi l'on dit *sang & eau*, & l'on écrit, *sang & eau*. Il en est de même de *sang innocent*, qu'on prononce *sans innocent*, &c. On écrit un *g* à la fin des mots *sang*, *doigt*, *leg*, *poing*, *soing*, *rang*, *étang*, *vingt*, *sang-fus*, *jong*, *long*, & quelques autres, quoiqu'il ne s'y prononce presque jamais, si ne n'est devant une voyelle. On voit plusieurs mots composés où le *g* est doublé par quelques Auteurs, comme *aggraver*, *aggresseur*, &c. Mais aujourd'hui l'usage n'admet plus guere ce double *gg* que dans les mots *suggérer*, *suggérer* & *suggestion*, que nous avons déjà cités. Ainsi le *g* est excepté comme le *b* des regles générales qui concernent le redoublement des consonnes.

Comme le *g* devant un *e* ou un *i* se prononce comme le *j*, il est aisé de connoître ceux de se tromper, & de mettre l'un de ces consonnes pour l'autre; ainsi il n'y a que la Grammaire & l'usage qui puissent apprendre qu'il faut écrire *gelée*, *génie*, *général*, *gendre*, *genre*,

gigot, *giganteſque*, &c. par un *g*; & *Jeſus*, *jetter*, *jeude*, *jeûner*; *jeuneſſe*, &c. par un *j*: ceux qui ſavent le latin auront un grand ſecours dans l'étymologie.

Il eſt beaucoup de mots qui à cauſe de leur analogie avec d'autres, ou pour d'autres cauſes, doivent avoir le ſon du *g* mou devant un *a*, un *o* & un *u*, ou celui du *g* dur devant un *e* ou un *i*; alors dans le premier cas on met entre le *g* & l'*a*, l'*o* ou l'*u*, un *e* muet qui ne s'entend point dans la prononciation, ſinon qu'il amollit le *g*. C'eſt ainſi qu'à cauſe des mots *manger*, *nager*, *gager*, *dommage*, &c. on écrit, *il mangea*, *il nageoit*, *nous gageons*, *dommageable*, *obligeant*, *vengeance*, *geolier*, *nageoire*, *vengeur*, *rougeâtre*, *plongeon*, *pigeonnaux*, &c. Dans le ſecond cas on met entre le *g* & l'*e* ou l'*i*, un *u* qui ne ſe prononce point, mais qui affermit le ſon du *g*; ainſi l'on écrit *guérir*, *vague*, *guide*, *faire à ſa guiſe*, *ſe déguiſer*, *guêter*, *guerre*, *guimpe*, *guinguette*, *guilledou*, &c. Il arrive auſſi quelquefois que cet *u* muet ſe trouve après le *g* avant un *a*, un *o* ou un *u*; *voguer*, par exemple, demande l'*u* avant l'*e*, & par analogie on le laiſſe dans *vogua*, *voguons*, où il eſt entierement inutile, &c.

D'autrefois cet *u* ſert tout à la fois à affermir le ſon du *g*, & à former une diphthongue avec la voyelle qui le ſuit, ainſi que dans les mots *éguille*, *le Duc de Guiſe*, &c. que l'on prononce à peu-près *égue-uille*, *gue-uiſe*. Il eſt encore des mots où l'*u* qui paroît devoir être muet, fait une ſyllabe avec le *g*, comme *argu-er*, *aigu-ë*, &c.

Il y a quelques Auteurs qui pour diſtinguer les occaſion où l'*u* eſt muet, d'avec celles où il ſert à faire une diphthongue propre, ou même une ſyllabe, écrivent un ſeul *u* dans le premier cas, & toujours deux lorſque cette voyelle doit faire quelque choſe de plus que d'affermir le ſon du *g*: ainſi ils écrivent, *vogue*, *la fuſe*, *anguille*, &c. & *arguer*, *aiguille*, *malingre*, *cigue*, &c. En écrivant ainſi, l'orthographe, diſent-ils, n'eſt plus inſidieuſe; les mêmes lettres n'emportent plus des ſons différents; & où l'oreille diſtingue, les yeux diſtinguent auſſi. Leur méthode paroît utile & commode; mais elle n'eſt pas autoriſée par l'uſage. Juſques à préſent nous n'avons jamais écrit qu'un *u* après *g*, ſeulement

lorſque l'*e* ou l'*i* qui ſuit doit faire une ſyllabe à part, & diſtincte de celle de l'*u*, on met un *trema* ſur cet *e* ou cet *i*, comme *arguër*, *ciguë*, &c. C'eſt par-là que *gu-e* eſt diſtingué de *gue*, *ciguë*, de *figue*, &c. Pour la diphthongue *ui* nous l'écrivons abſolument comme l'*i* dur; ainſi *Duc de Guiſe* s'écrit comme *à ſa guiſe*, quoiqu'on ſente l'*u* dans le premier, & qu'il ſoit entierement muet dans le ſecond.

Il reſte ſur le *g* une autre difficulté, parcequ'il a deux ſons fort différents l'un de l'autre qui s'écrivent encore de même; le premier eſt dur, mais appuyé d'un *n*; il eſt étranger à notre Langue; auſſi ne le trouvons-nous que dans des mots tirés des autres Langues, & ſurtout de la latine & de la grecque, comme *gnonie*, *gnomonique*, *gnoſtique*, *diagnoſtique*, *prognoſtique*, &c. que l'on prononce *guenome*, *guenoſtique*, &c. Partout ailleurs, c'eſt-à-dire dans les mots qui ſont vraiment françois, le *g* devant le *n* devient ſervile, quitte ſa propre articulation, & ne contribue qu'à rendre graſſe celle de *n*, comme *campagne*, *Agnès*, *ignorant*, *ſeigneur*, *regne*, *gagner*, &c.

Il y a auſſi quelques noms étrangers où le *g* pour prendre un ſon dur, ne ſe fait point accompagner d'un *n*, mais d'un *h*, comme *Berghen*, &c.

H.

La lettre *h* n'a ſouvent aucun ſon; elle n'eſt alors qu'un ſigne étymologique, & non une lettre. D'autres fois elle repréſente & indique une forte aſpiration; elle eſt alors une véritable conſonne; elle en a toutes les principales propriétés, comme d'empêcher les éliſions & les *hiatus*. Lorſqu'une ſyllabe ou un mot commence par une aſpiration, on doit écrire un *h*; il n'y a point à cela d'exception; il ſuffira de connoître les ſons attachés aux lettres, pour écrire *héros*, *harpie*, *hennir*, dès qu'on les ſaura prononcer.

Mais quels ſont ceux où ce caractere doit ſe trouver, quoique la prononciation ne l'indique pas? Ici il faut avoir recours à l'étymologie, & plus encore à l'uſage, qui fait bien des exceptions aux régles étymologiques: la régle eſt que les mots qui nous viennent du latin,

prennent *h* en françois, quoiqu'on ne le faſſe point ſentir, s'il eſt dans le mot latin; ainſi on écrit, *homme*, *honneur*, *déshériter*, *habiter*, *habitude*, *héréſie*, *hirondelle*, *humeur*, *habit*, *hiſtoire*, *herbe*, &c. à cauſe que les Latins écrivoient *homo*, *honor*, &c.

Il eſt encore quelques mots où nous mettons un *h* muet, quoique les Latins ne l'aient point eu, comme *huile*, &c. Il en eſt auſſi pluſieurs où les Latins le plaçoient, & où nous l'omettons, négligeant ainſi dans certains cas particuliers la regle générale qu'on s'eſt faite; ainſi on écrit *avoir*, de *habere*, &c. Outre le *h* initial, ſoit dans les mots, ſoit dans les ſyllabes, & dont nous venons de parler, il s'écrit encore quelquefois à la fin des mots, comme *luth*, *aneth*, où il ne ſert qu'à indiquer que le *t* ſe prononce fortement, *lute*, *anete*.

Il y a trois ou quatre conſonnes à la ſuite deſquelles *h* ſe trouve très ſouvent placé dans les Langues latine, grecque, italienne, &c. ce ſont le *t*, le *p*, le *c*, & le *r*: il y a beaucoup de mots tirés de ces Langues où nous avons conſervé ce caractere *h*; tels ſont, *théme*, *rhétorique*, *choriſte*, *philoſophie*, &c. mais ce reſpect pour l'étymologie amene après lui de grands embarras pour le *ch*. Quant aux trois autres caracteres compoſés, *th*, *rh*, & *ph*, l'inconvénient eſt moins conſidérable, puiſque dans les deux premiers le *h* n'ôte & n'ajoute rien à la prononciation du *t* & du *r*, & que le troiſieme a conſtamment le même ſon que le *f*. Ainſi l'on prononce *théme*, *rhétorique*, *philoſophe*, comme s'il y avoit *téme*, *rétorique*, *filoſofe*.

Cependant pour ſavoir quels mots prennent *h* après *t* ou *r*, quels mots s'écrivent par *ph* ou par *f*, il faut encore ſavoir les Langues, ou bien étudier l'uſage. L'étude même des Langues ne ſuffiroit pas; car avec ce ſeul ſecours, vous écririez comme on faiſoit autrefois, *rhapſodie*, *thréſor*, *thrône*, *chloé*, *eholere*, *chatique*, *authour*, & quelques autres qui par une exception dont on ne peut donner de raiſons, s'écrivent à préſent contre l'étymologie, *rapſodie*, *tréſor*, *trône*, *cloé*, *colere*, *colique*, *auteur*, *faiſan*, *fantaiſie*, *fantôme*, *guiſe*, *fouine*, &c. tandis qu'on écrit auſſi conſtamment, *chriſt*, *chrétien*,

saint-chrême, *phalange*, *phare*, *pharmacie*, *phase*, *phrase*, *phébus*, *phénomene*, *philologie*, *phthisie*, *physique*, *physionomie*, *aphorisme*, *apophtegme*, *rheteur*, *rhinocéros*, *rhubarbe*, *rhume*, *rhumatisme*, *diarrhée*, *enthousiasme*, *atmosphere*, *théatre*, *thémis*, *thétis*, *these*, *parenthese*, *théologie*, *théorême*, *théorie*, *thériaque*, *thermométre*, *thyrse*, &c.

Pour le *ch*, outre les difficultés précédentes, il en a une qui lui eſt propre, & qui embarraſſe encore plus que les autres; c'eſt qu'en françois ces deux caracteres expriment un ſon ſifflant, comme dans *chiche*, *chat*, *chut*, &c. Or dans les mots venus des autres Langues, qui conſervent chez nous ce *h* après le *c* tel qu'ils l'ont chez les Etrangers, ce *ch* doit avoir le ſon dur & ſec tel que celui de *que*; ce qui cauſe de grandes peines ou de fréquentes erreurs dans la prononciation. L'uſage eſt d'écrire, *archiépiſcopal*, *cherſonèſe*, *écho*, *achélois*, *archétire*, *euchariſtie*, *orcheſtre*, *chirographaire*, *chiromancie*, *chanaan*, *la chaldée*, *zacharie*, *jéchonias*, *chuſaï*, *michel-ange*, *civita vecchia*, *chiéti*, & beaucoup d'autres noms hébreux, grecs, italiens, &c. L'uſage eſt, dis-je, de les écrire par *ch*, quoiqu'on les prononce *que*, *arquiépiſcopal*, *querſonèſe*, *orqueſtre*, *équo*, &c. tandis que d'un autre côté on exprime par le même caractere *ch* tous les mots françois qui ont le ſon ſifflant, & beaucoup d'autres noms grecs, hébreux, &c. que nous prononçons auſſi à la françoiſe, malgré l'étymologie, comme *archiduc*, *archiprêtre*, *archidiacre*, *architecte*, &c. tous les mots qui commencent par *archi*, excepté *archiépiſcopal*, qui, comme nous venons de le voir, a le ſon dur; *achéron*, que l'on ne prononce plus à la grecque, ſi ce n'eſt dans le chant; *chérubin*, *ézéchias*, *ézéchiel*, *joachim*, *michel*, *zachée*, *monarchie*, *hiérarchie*, *ſtomachique*, *machiavel*, &c. On employe auſſi dans un petit nombre de noms propres, le *h* pour marquer un ſon mouillé; mais on le fait précéder de *l*, comme dans *Milhaud*, ville de Rouergue, *Aurilhac*, ville d'Auvergne, *Condilhac*, *Pardailhac*, *Silhon*, noms de famille, & quelques autres ſemblables qui ſe prononcent *Millaud*, &c. *Voyez* SONS, SONS MOUILLÉS, &c.

K.

Le *k* a le même ſon que le *que*. Cette lettre n'eſt point de l'alphabet françois, à parler exactement, puiſque nous ne l'employons dans aucun terme de notre langue, ſi ce n'eſt dans *kirielle*, qui encore vient de *kyrie*. Mais elle ne nous en eſt pas moins utile pour conſerver aux mots étrangers qui l'ont dans leur patrie, & à qui nous la laiſſons, cet air qui les diſtingue des mots nationaux; ainſi nous écrivons *kiovie*, *ſobieski*, *ſtokolm*, *le kan*, *le kermès*, &c.

L.

Cette conſonne eſt ſi facile à faire ſentir, ſon articulation ſe forme ſi aiſément, que ſouvent elle eſt combinée avec d'autres conſonnes, ſans que le ſon ait rien de dur pour les oreilles, ou de pénible pour les organes de la voix; comme dans *blanc*, *blond*, *clair*, *flûte*, *gloſe*, *plis*, *fleur*, &c. elle a deux ſons, l'un ſimple & ſec, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, & tel qu'on le prononce dans *le*, *la*, *les*; l'autre eſt ce qu'on appelle *ſon mouillé*; on l'entend dans le mot *maille*, lorſqu'on ne fait attention qu'au ſon qui reſte de ce mot, ſi on en retranche les deux premieres lettres *ma*; *maille*. Nous allons conſiderer ces deux ſons l'un après l'autre.

1°. Cette lettre *l* priſe dans le premier ſon aſſigné, ſe redouble après la voyelle *e* toutes les fois que celle-ci ſe prononce avec un ſon ouvert; ainſi l'on écrit, *j'appelle*, *je renouvelle*, *chancellerie*, *moëlle*, *ſentinelle*, &c. & cependant un grand nombre d'Auteurs écrivent *apeler*, *renouveler*, *chancelier*, &c. d'où ſont tirés les autres. Mais il en eſt au moins un auſſi grand nombre qui écrivent *appeller*, *renouveller*, quoique l'*e* n'y ſoit pas ouvert, mais muet. L'étymologie fait auſſi conſerver bien des *l* doubles qui ſont inutiles à la prononciation, comme *ſybille*, *imbécillité*, *inalliable*, *inſtaller*, *intervalle*, *méſalliance*, &c. cette lettre ſe double dans les mots compoſés de la prépoſition *à* & d'un ſimple qui commence par *l*; comme *allier*, *alléger*,

ger, *allouer*, *allumer*, *allicer*, *alligner*, *allaiter*, &c. qui viennent de *à* & de *lier*, *léger*, *louer*, *lumiere*, *lit*, *ligne*, & *lait*.

Quoiqu'on écrive, *chandelle*, *châtellenie*, *chancellerie*, &c. par deux *l* à cauſe de l'*e* ouvert, on écrit néanmoins avec un ſeul *l* *fidele*, *fidelement*, *modele*, & quelques autres, quoique l'*e* y ſoit ouvert comme dans les premiers; & par une autre contradiction, quoique la plûpart écrivent *appeller* avec deux *l* malgré que l'*e* y ſoit muet, on écrit cependant *chancelier*, *chandelier*, *châtelain*, & autres avec un ſeul *l*. Tout cela prouve bien que l'étude de l'uſage eſt preſque le ſeul moyen de s'aſſurer de l'orthographe de cette conſonne.

Quand un mot commence par *il*, le *l* ſe double toujours, ſi c'eſt une voyelle qui ſuive; comme *illégal*, *illicite*, *illuſtre*, *illimité*, *illuminer*, *illuſion*, &c.

Nous avons quelques mots qui finiſſent par *l* quoique cette conſonne n'y ſoit point indiquée dans la prononciation, comme *baril*, *cheuil*, *charzil*, *coutil*, *gentil*, *douzil*, *fénil*, *fourmil*, *fréſil*, *fuſil*, *nombril*, *outil*, *perſil*, *ſourcil*, &c. on le marque auſſi dans *ils*, pronom perſonnel, & dans *fils* ſubſtantif, quoiqu'on ne l'y prononce point.

Du reſte, quand cette conſonne ſe fait ſentir à la fin d'un mot, quelquefois elle prend après elle un *e* muet, & quelquefois elle n'en prend point; quelquefois elle eſt double, & quelquefois ſimple.

Les adjectifs terminés en *al*, n'ont jamais d'*e* muet à leur maſculin, & par conſéquent n'y prennent qu'un *l*; à leur féminin ils prennent l'*e* muet, mais *l* ne s'y double point; cette regle eſt ſans exception; *libéral*, *rival*, *final*, *banal*, &c. *libérale*, *rivale*, *finale*, *banale*, &c. parmi les ſubſtantifs que le ſon *al* termine; *animal*, *amiral*, *arcbal*, *arcenal*, *bal*, *bocal*, *canal*, *caporal*, *cardinal*, *cheval*, *corporal*, *criſtal*, *diurnal*, *fanal*, *hôpital*, *madrigal*, *mal*, *métal*, *maréchal*, *official*, *pal*, *pédeſtal*, *pluvial*, *préſidial*, *régal*, *ſantal*, (bois des indes) *ſénéchal*, *ſignal*, *val*, *tribunal*, *vaſſal*, *carnaval*, ne prennent qu'un *l*;

tous les autres y ajoutent un *e* muet, comme *ſcandale*, *ſandale*, &c. excepté néanmoins *balle* à tirer, *dalle* (tablette de pierre) noix de *galle*, *halle*, *malle* (coffre), *intervalle*, *ſalle* (d'une maiſon), *ſtalle*, & le préſent du verbe *inſtaller* (inſtalle), qui prennent deux *l*.

Tous les adjectifs terminés par le ſon *el*, ont leur maſculin ſans *e* muet, & doublent *l*, & le font ſuivre de l'*e* muet pour leur féminin; comme *mortel*, *mortelle*, *cruel*, *cruelle*, *mutuel*, *mutuelle*, &c. il en faut excepter *fidele* qui prend l'*e* muet au maſculin.

Les ſubſtantifs de cette terminaiſon, prennent, tous deux *l* avec un *e* muet, comme *prunelle*, &c. excepté dans *hydrocele*, *parallele*, *tutele*, *zele*, *modele*, où *l* eſt ſimple; & *appel*, *arc-en ciel*, *ciel*, *autel*, *carrouſel*, *cartel*, *colonel*, *dégel*, *duel*, *fiel*, *hôtel*, *hydromel*, *lambel*, *miel*, *miſſel*, *noël*, *paſtel*, *ſcel*, *ſel*, où *l* ſimple ne prend point d'*e* muet.

Le préſent des verbes *céler*, *chapeler*, *ciſeler*, *démanteler*, *geler*, *harceler*, *manteler*, *peler*, *révéler*, *ruiſſeler*, fait *je cele*, *chapele*, *ciſele*, *démantele*, *gele*, *harcele*, *mantele*, *pele*, *révele*, *ruiſſele*: les autres doublent ordinairement *l*.

Il y a quelques adjectifs terminés par le ſon *il*, qui s'écrivent par un *l* ſeul & ſans *e* à leur maſculin. Ce ſont *biſſextil*, *civil*, *incivil*, *ſextil*, *ſubtil*, *vil*, *viril* & *volatil* en termes de chimie, car ailleurs on écrit, *animal volatile*, &c. tous ces noms font *ile* à leur féminin: *puérile* & *ſervile* ſont de même aux deux genres. Dans *gentil*, *l* qui eſt ſeul au maſculin, y eſt muet; au féminin ce nom fait *gentille*, les *ll* mouillés. Tous les autres adjectifs de cette ſorte ont le maſculin en *ile* & le féminin en *ille*, excepté *imbécille* & *tranquille*, qui prennent les deux *l* aux deux genres.

Les ſubſtantifs *alguaſil*, *exil*, *fil*, *mil* (nombre) *nil*, *morſil*, & *profil* prennent un *l* ſeul. Cette conſonne eſt ſuivie d'un *e* muet dans tous les autres, comme *concile*, &c. excepté *mille* (nombre), *pupille*, *ſybille*, & *ville*. De tous les verbes, il n'y a que *diſtille* venant de *diſtiller*, & *vacille* de *vaciller*, qui prennent deux

l. Nous ne parlons pas encore des mots où *l* eſt mouillé.

Autrefois on écrivoit toujours *fol*, *mol*; aujourd'hui on ne le fait plus que devant une voyelle pour éviter l'*hiatus*: ailleurs on écrit & l'on prononce *mou*, *fou*. Ces deux adjectifs font au féminin, *molle*, *folle*. *Eſpagnol*, fait *Eſpagnole*. Parmi les ſubſtantifs dont le ſon *ol* fait la terminaiſon, *bémol*, *bol*, *caracol* terme d'architecture, *col* ou *cou*, *dol*, *hauſſe-col*, *licol* ou *licou*, *ſol* ou *ſou*, *ſol* note de muſique, *ſol*, terrein, *tournefol*, *viol*, *vitriol*, *vol* d'oiſeau, *vol*, larcin, s'écrivent par *l* ſeul. Tous les autres s'écrivent par *ole*, comme *école*, *bouſſole*, *parole*, &c. *colle* & *bouterolle* ſont les ſeuls qui aient deux *l*. *Accolle* venant d'*accoller*, *colle* de *coller*, *décolle* de *décoller*, & *trolle* de *troller* ſont les ſeuls verbes qui doublent *l*. Les autres ne le prennent que ſimple, comme *conſole*, *déſole*, *immole*, &c.

Il n'y a pas d'autre adjectif terminé en *ul* que *nul*, qui fait au féminin *nulle*. *Crédule*, *incrédule*, *majuſcule*, *minuſcule*, *ridicule*, prennent l'*e* muet aux deux genres, & ne doublent jamais *l*. Entre les ſubſtantifs il n'y a que *bulle* où *l* ſe double; tous les autres font *ule*, comme *cédule*, *cellule*, *mule*, *ſcrupule*, &c. excepté *accul*, *calcul*, *conſul*, *proconſul*, *recul*, où *l* eſt ſeul. Les autres qui prennent un *l* ne le font point prononcer. Tous les verbes en *uler* font *ule* au préſent, comme *diſſimule*, *calcule*, *ſtipule*, &c. de *diſſimuler*, *calculer*, *ſtipuler*, &c. *Annuller*, fait *annulle*. Nous n'avons d'adjectif terminé en *oul* que *ſoul*, qu'on écrivoit autrefois *ſaoul*, & qui fait au féminin *ſoule*. Tous les autres mots de cette terminaiſon s'écrivent par *oule*, comme *moule*, *coule*, &c. excepté quelques ſubſtantifs & noms propres qui ſont en *oul*, comme *Capitoul*, *Saint Papoul*, *Toul*, *Verdun*, &c.

2°. Le ſon de *l* mouillé s'écrit quelquefois par *l*, quelquefois par *ll* ou par *ill*, ou même par *lh*. C'eſt ainſi qu'on écrit *péril*, *périlleux*, *travail*, *travailler*, *ſillon*. Qu'on ſe donne la peine d'examiner les ſons de ces mots; on trouvera que dans le premier, l'*i* n'entre point dans la compoſition de *l* mouillé, qu'il ſe pro-

nonce distinctement avant que le son mouillé se fasse entendre ; & par conséquent *l* produit seul ce son mouillé dans ce mot & les semblables. On fera la même observation pour les deux *l* dans *périlleux*, & dans *fillon* : mais on verra qu'il n'en est pas de même dans *travail* & *travailler* ; que dans ceux-ci l'*i* n'a pas de son propre & énoncé antérieurement au mouillé ; qu'au contraire il perd le son qui lui est propre dans celui de *l* ; & que par conséquent ce n'est que conjointement avec lui que *l* simple ou double forme le son qu'on nomme *mouillé*.

Une autre remarque aussi essentielle, c'est que jamais il n'y a de son mouillé pour *l* dans un mot, si ce *l* n'est précédé d'un *i* : tout ce qu'il y a, c'est que si cet *i* qui précede immédiatement *l*, forme une syllabe distincte, c'est-à-dire, s'il en est le son dominant, il ne sera point nécessaire d'ajouter un *i* oiseux devant *l* ; ainsi *péril*, *périlleux*, *fillon* n'ont qu'un *i* : mais si le son dominant dans la syllabe qui se termine par un mouillé, est autre que celui de l'*i*, alors il faudra y ajouter cette voyelle pour donner à *l* le son mouillé ; c'est ainsi qu'on écrit *travail*, *travailler*, où le son dominant dans la syllabe mouillé est un *a* : on écrit aussi pour la même raison *patrouille*, *citrouille*, *rouille*, &c. *abeille*, *merveille*, &c. Quoique le son dominant n'y soit pas celui de *i*, mais celui de *ou* dans les premiers, & de *è* dans les seconds.

Il semble d'après ces observations que l'*i*, pour rendre le son de *l* mouillé, devant toujours précéder cette consonne, il est inutile de l'écrire après : aussi n'en mettons-nous jamais dans *mouillage*, *fillage*, *conseiller*, & une foule d'autres mots. Cependant l'usage est partagé sur quelques-uns ; & quelque inutile que soit cet *i* après *l* dans *bailliage*, *bouteillier*, *fourmilliere*, *groseillier*, *marguillier*, *oreillier*, *serpillière*, *volaillier*, *veillier*, & quelques autres, il est plusieurs Auteurs qui l'écrivent : mais outre que la raison condamne cette lettre superflue, la plus saine partie des Grammairiens la rejettent, & la regardent comme une faute.

Voyons actuellement la place de chacune de ces différentes expressions du *l* mouillé. Nous ne parlerons plus

de l'*i* ; on se souviendra bien qu'il le faut ajouter toutes les fois qu'il n'est pas le son qui domine avant le mouillé.

Lorsque *l* mouillé est, du moins sensiblement, dans la derniere syllabe du mot où il se trouve, il s'écrit par *l* seul, si c'est un nom masculin, & par *lle*, si c'est un nom féminin. Ainsi l'on écrit, *avril*, *babil*, *bréſil*, *cil*, *gréſil*, *mil*, *péril*, *gentil-homme*, qui se prononce au pluriel *gentiz-hommes* ; *attirail*, *bail*, *bercail*, *bétail*, *camail*, *corail*, *détail*, *épouventail*, *éventail*, *émail*, *conſeil*, *ſommeil*, *vermeil*, *ſoleil*, *deuil*, *ſeuil*, *fauteuil*, *orgueil*, *fenouil*, &c. & par *lle*, les féminins, *charmille*, *cheville*, *famille*, *fébrille*, *fille*, *bille*, *béquille*, *cochenille*, *béatille*, *antiquaille*, *broſſaille*, *canaille*, *coquinaille*, *écaille*, *accordailles*, *fiançailles*, *épouſailles*, *relevailles*, *gogaille*, *gueuſaille*, *marmaille*, *maraudaille*, *truandaille*, *valetaille*, *volaille*, *bredouille*, *cornouille*, *citrouille*, *grenouille*, *quenouille*, *abeille*, *bouteille*, *treille*, *merveille*, &c. Les préſents des verbes s'écrivent de même ; *il croûſtille* de *croûſtiller*, *il vétille*, *il veille*, *il feraille*, &c.

Quoique cette regle d'orthographe établie ſur la différence des genres, ſoit généralement vraie ; il y a cependant un petit nombre d'exceptions que l'uſage apprendra : tels ſont les maſculins, *drille*, *londrille*, *codille*, *quadrille*, *verſailles*, qui prennent les deux *l* & l'*e* muet. On pourroit encore donner pour principe que *l* mouillé & final ne prend double *ll* que lorſque le ſon en eſt plus ſenſiblement mouillé ; mais la premiere regle eſt plus facile à appliquer.

Lorſque le ſon mouillé n'eſt pas dans la derniere ſyllabe, c'eſt-à-dire, qu'il ne termine pas le mot à en juger par l'oreille, alors il prend toujours deux *ll* ; comme *durillon*, *ſillon*, *pointilleux*, *déciller* les yeux, *éparpiller*, *eſſoriller*, *bouſillage*, *ſemillant*, *juillet*, *millet*, *billet*, *millet*, *artillerie*, *anguillade*, *grillade*, *billard*, *corbillon*, *carillon*, *cabillaud*, *égrillard*, *coquillage*, *courtillere*, *brandiller*, *croûſtiller*, *cuiller*, *cueillir*, *crémailler*, *ceilleton*, *bredouiller*, *diſputaillerie*, *douillet*, *feuillet*, *andouillettes*, *ailleurs*, *ferailler*, *piailler*, *chamailler*, *vieilliſſe*, *ragaillardir*, *bouillon*, *ſouillon*, &c.

Nous n'avons qu'un très petit nombre de noms propres dans lesquels le son de *l* mouillé s'exprime par *lh* ; nous les avons déja cités à la lettre *h* ; ce sont *Milhaud*, *Aurilhac*, *Massilhargues*, noms de villes, & *Condilhac*, *Pardalhac*, *Silhon*, &c. noms de familles. Le verbe *bouillir* s'écrit au présent, *je bous* ; *tu bous* ; *il bout*.

M.

Après tout ce que nous disons de cette consonne & de la suivante, en parlant des *voix nazales*, au mot voyelles ; il nous reste peu de choses à dire ici. Cette lettre se redouble très-fréquemment après la syllabe *im*, quand celle-ci commence le mot dans un sens privatif ou extensif, & après ces cinq combinaisons syllabiques, *com*, *gom*, *pom*, *som*, *hom* ; comme *immoler*, *immatriculé*, *immense*, *immodéré*, *immunité*, *comme*, *commerce*, *commun*, *gomme*, *pomme*, *somme*, *sommeil*, *homme*, *hommage*, &c. il n'y a d'exceptions que *comete*, *comite*, *comité*, *comédie*, *comédien*, *comique*, *concomitance*, *homogène*. Dans toute autre circonstance elle n'est point redoublée, à quelques mots près, qui sont, *dommage*, *femme*, *lemme*, *dilemme*, *nommer*, *nommément*, & *dommageable*, *anagramme*, *grammaire*, *flamme*, &c : *voyez* A *au mot* VOYELLE.

N.

Cette consonne est une de celles qui se doublent le plus souvent ; elle le fait toutes les fois que dans la prononciation on appuye davantage sur son articulation ; il faut seulement remarquer que par, *appuyer sur l'articulation d'une lettre*, nous n'entendons pas la prononcer lentement ; au contraire dans ces occasions les syllabes sont presque toujours breves ; on peut nous entendre en prononçant bien ces mots, *ennui*, *ennuier*, *hennir*, *annoncer*, *annuller*, *annales*, *annates*, *annexe*, &c. où *n* est double. L'usage est d'écrire avec deux *nn*, *ils prennent*, *ils apprennent*, *ils entreprennent*, *ancienne*, *la mienne*, *ennemi*, *tiennent*, &c. Cet usage déplait à quelques Auteurs, sur-tout pour les verbes cités, vu que le son *e* est le même que dans *il mene* ; *ils*

promenent, & beaucoup d'autres, où l'on n'écrit qu'un *n*.

Dans les féminins des adjectifs dont le masculin eſt terminé en *ain*, *ein*, *in*, & *un*, le *n* reſte ſimple, comme *vain*, *vaine*, *plein*, *plaine*, *fin*, *fine*, *un*, *une*, &c. mais dans ceux en *ien* & en *on*, le *n* ſe double, comme *ancien*, *ancienne*, *bon*, *bonne*, *fripon*, *friponne*, *mien*, *mienne*, &c. Cette lettre ne doit point ſe redoubler étant entre deux *o*; ainſi on écrit *ſonore*, *honorable*, &c. quoiqu'on écrive, *ſonner*, *honneur*, &c.

Il faut encore remarquer que c'eſt une pratique aſſez conſtante de redoubler *n* dans les dérivés, lorſque le primitif finit par cette même conſonne précédée d'un *a* ou d'un *o*; comme *ban*, *bannir*; *an*, *année*; *van*, *vanner*; *pardon*, *pardonnable*; *occaſion*, *occaſionner*; *lion*, *lionne*; *melon*, *melonniere*; *ſavon*, *ſavonnette*; *maron*, *maronnier*, &c. cependant on écrit *courtiſane* avec un ſeul *n*.

On donne encore pour regle générale de doubler *n* quand la ſyllabe eſt breve, comme *couronne*, *perſonne*, &c. & de ne l'écrire que ſimple, quand la ſyllabe eſt plus longue, comme *trône*, *la Saône*.

Cette lettre a encore un uſage très fréquent dans notre langue; mais elle ne le remplit pas ſeule: il faut pour cela qu'elle ſoit précedée d'un *g*: alors elle repréſente un ſon mouillé plus dur & plus fort que le ſon que l'on repréſente par *g*; mais plus foible que celui de *n*; on écrit donc *champagne*, *ſoigner*, *bourgogne*, *peigne*, *digne*, *châtaigne*, *répugnance*, *mignard*, *compagne*, &c.

P.

Il y a beaucoup de variations entre les Auteurs pour la réduplication de cette lettre; les uns, comme M. Girard, la rejettent totalement; d'autres l'admettent dans certaines occaſions, & n'en veulent point dans d'autres; & cela ſans s'accorder entr'eux ſur les occaſions où il faut doubler *p*, ou l'écrire ſimple. Il nous paroît que le plus grand uſage eſt de le doubler dans les mots compoſés des prépoſitions *a* & *ſu*, comme *appeller*, *apparoître*, *ſupplanter*, *ſupplians*, *ſupplice*, *ſupporter*, *ſupprimer*, *ſuppoſer*, *ſuppurer*, &c.

Il en eſt de même de certains mots où l'étymologie l'autoriſe, comme *pouppe*, &c.

On écrit auſſi le *p* dans beaucoup de mots où on ne le prononce point, comme *coup*, *beaucoup*, *temps*, *ſept*, *ſeptième*, *corps*, *camp*, *drap*, &c. L'analogie avec les mots *camper*, *corporel*, *draperie*, *temporiſer*, & l'étymologie exigent en quelque ſorte cette lettre oiſeuſe. Il en eſt de même dans *baptême* & *compter*, *comptes*, parcequ'il ſe prononce très diſtinctement, dans quelques-uns de leurs dérivés, comme *baptiſmal*, *comput*, &c. On écrit toujours *pſaumes*, quoique quelques perſonnes prononcent *ſaumes*, & cela à cauſe de *pſalmodier*, où le *p* ſe fait ſentir. Mais il y a pluſieurs Auteurs qui condamnent cette lettre dans *dompter*, *exempt*, *exempter*, *exemption*, *ſeptier*, &c. où d'autres la marquent. Il eſt vrai que l'étymologie eſt bleſſée ſi on l'y écrit; mais elle l'eſt dans tant d'autres circonſtances qu'elle n'eſt pas recevable à faire loi ici, ſur-tout ſi l'uſage lui eſt contraire.

On écrit un *p* à la fin de *camp*, *champ*, *drap*, *cep*, *coup*, *loup*, *galop*, *ſyrop*, *trop*, & à la fin de pluſieurs autres mots, quoiqu'on ne l'y prononce pas, ſi ce n'eſt dans quelques occaſions pour éviter l'*hiatus*, quand le mot ſuivant commence par une voyelle; ainſi, par exemple, un Orateur diroit, *coup affreux!* qui a enlevé le meilleur des Princes! & non pas *cou-affreux*... *beaucoup ont* été la victime de leurs deſirs effrénés, & non pas, *beaucou ont*, &c.

Cette conſonne ſuivie de *h*, ne forme plus que l'articulation de *f*: c'eſt par étymologie qu'on employe en certains mots ce ſigne compoſé, préférablement au ſimple; cependant la pratique n'en eſt pas ſi exacte que bien des Auteurs ne s'en écartent aſſez ſouvent, dans les mots, ſur-tout, qui ſont devenus d'un uſage plus commun, & dans ceux où il ſe trouveroit trois conſonnes de ſuite pour articuler un ſeul ſon; ainſi ils écrivent à la françoiſe, & malgré l'origine grecque, *fantaiſie*, *fantôme*, *frénéſie*, *fruſte*, &c. mais un nombre au moins égal conſerve le *ph* dans *phraſe*, *phantôme*, &c.: voyez dans ce même article, la lettre *f*.

Q.

Cette consonne a toujours le son du *k*, ou du *c* devant *a*, *o*, *u*, mais elle ne figure jamais seule, si ce n'est à la fin des deux mots, *coq* & *cinq* : par-tout ailleurs, elle prend après elle la voyelle *u*, quoique cette voyelle ne soit presque jamais sentie dans la prononciation. Ainsi l'on écrit *quatre*, *quérir*, *acquérir*, *acquitter*, *quolibet*, *quotidien*, *piquure*, *braque*, *caque*, *caquet*, *casaquin*, &c. quoique tous ces mots & mille autres se prononcent, *katre*, *kérir*, *ackérir*, *ackitter*, *kolibet*, *kotidien*, &c. ou *colibet*, *cotidien*, &c. Jamais cette consonne ne se redouble ; & comme d'ailleurs elle ne termine que les deux mots que nous venons de citer, & dans lesquels elle se fait sentir, quand le mot suivant commence par une voyelle, il s'ensuit qu'elle n'est jamais oiseuse, si ce n'est dans ces deux mêmes mots quand elle est suivie d'une consonne, comme *cinq livres*, *coq d'inde*, que l'on prononce, *cin livres*, *co d'inde*.

Comme le son propre à cette lettre est également représenté par un *c* ou par un *k*, on peut souvent être embarrassé du choix que l'on doit faire : mais nous avons vu que le *k* ne figure que dans quelques mots étrangers, & sur-tout parmi ceux qui nous viennent du nord ; ainsi ce choix doit rarement causer du doute. Nous avons aussi tâché à la lettre *c* de marquer les occasions où cette seconde consonne est employée ; & pour celle dont nous parlons ici, on s'en servira partout où l'on verra que les deux autres ne doivent pas avoir lieu.

Les deux lettres *c* & *q* nous venant des latins, ceux qui savent cette langue, peuvent le plus souvent se décider par étymologie ; où celle-ci ne dira rien, l'analogie pourra souvent y suppléer. Pour ceux à qui cette langue morte est inconnue, ils n'ont d'autres secours que l'analogie dans quelques occasions, & l'usage ou les Dictionnaires pour le reste.

Il faut se souvenir que le son, *que* ou *ke*, à la fin d'un mot ne s'exprime jamais par un *c*, & que lorsqu'il s'y rencontre c'est par conséquent à la consonne *q* à le marquer ; & c'est pour cela que même contre l'analo-

gie, certains adjectifs terminés à leur masculin par un *c*, devant avoir un *e* muet après le son dur de ce *c* dans leur féminin, y changent cette consonne en celle de *q*; on voit aussi la même chose dans des mots dérivés où la même raison de l'*e* muet ajouté exige le même changement. Ainsi le féminin des adjectifs, *public*, *turc*, *caduc*, s'écrit, *publique*, *turque*, *caduque*; & l'on écrit également, *république*, *turquie*, *béquille*, *baquet*, *piquer*, *troquer*, *musqué*, *bouquin*, *mastiquer*, *trafiquer*, &c. Quoique tous ces mots viennent de *trafic*, *mastic*, *bouc*, *musc*, *troc*, *pic*, *bac*, *bec*, &c.

Lorsqu'après le *q*, on fait sentir le son de l'*u*, comme dans *équestre*, ou celui de *ou*, comme dans *quadrature*, on n'écrit cependant qu'un *u* après le *q*, de même que dans les mots où l'on ne sent que le son de la consonne. On voit par les exemples mêmes que nous citons, que nous supposons ici que le son de l'*u* n'y est senti que légerement, & que comme faisant diphthongue avec la voyelle suivante, telle que *ue* dans *questeur*; car si cette voyelle *u* étoit seule dans la prononciation de la syllabe, comme dans *piquure*, alors il faudroit doubler l'*u*; ou y mettre un chevron brisé, comme fait l'Académie qui écrit *piqûre*.

Il y a quelques mots dans lesquels le son de *q* étant plus ferme & plus dur, on fait précéder cette consonne d'un *c*, comme dans *acquérir*, *acquêt*, *acquiescer*, *acquitter*, &c. Le nombre de ces mots étoit autrefois beaucoup plus grand; mais on a retranché le *c* d'un grand nombre: il est même quelques Auteurs qui veulent le retrancher par-tout; mais ils n'ont pas pour eux le grand usage; ainsi ils ne doivent pas être imités.

R.

Cette consonne ne change jamais de son: elle représente toujours celui qui d'abord lui fut assigné à la formation de la langue; & ce son n'a aucun autre signe représentatif que cette consonne. Comme la prononciation est très coulante aussi bien que celle de *l*, il lui arrive aussi très souvent d'être uni à une autre consonne pour modifier le son d'une même syllabe, ainsi qu'on le voit dans *grêle*, *frivole*, *brique*, *trône*, *prêtre*, *temps*, &c.

Cette lettre se double dans une foule de mots où elle se prononce plus durement & plus fortement, comme *guerre*, *terre*, *erreur*, *erroné*, *horreur*, *horrible*, *abhorrer*, *terreur*, &c. Il en est de même des futurs & des conditionnels des verbes *voir*, *courir*, *mourir*, de leurs composés, & des composés du verbe *quérir*; *je verrai*, *je verrois*, *je courrai*, *je courrois*, *je mourrai*, *je mourrois*, *j'accourrai*, *j'accourrois*, *j'acquerrai*, *j'acquerrois*, &c. On écrit aussi *barré*, quoiqu'on prononce *baré*.

Souvent cette lettre se double après les voyelles *a*, *e*, *o*, & les diphthongues impropres *eu* & *ou*, comme, *arracher*, *arrérages*, *ferrer*, *horrible*, *leurre*, *bourreau*, &c. Cependant ce n'est point là une regle générale; car on écrit, *araignée*, *aride*, *mere*, *sonore*, *heure*, *courage*, *mourir*, &c. Il faut sur cet article consulter les Dictionnaires.

Elle est aussi redoublée après la voyelle *i*, quand au commencement d'un mot ces deux lettres *ir* font ensemble une syllabe réduplicative, comme *irrémissible*, *irrévocable*, *irréligion*, *irruption*, *irrésolu*, &c. Quoique l'on écrive avec deux *r*, *résurrection*, *squirre*, & quelques autres, il n'est cependant point ordinaire de redoubler cette consonne après *i*, hors du cas dont nous venons de parler, ni à la suite d'*u* & des diphthongue spropres; ainsi on écrit *iris*, *ironique*, *cire*, *directeur*, *admiration*, *désirer*, *périr*, *eure*, *coeffure*, *aigure*, *allure*, *pureté*, *maire*, *faire*, *maurice*, *foire*, *foiere*, *boire*, *croire*, &c.

Dans les mots composés de la prépositon *à* & d'un simple commençant par *r*, celle-ci se doit redoubler, comme *arranger*, *arrenter*, &c. qui viennent de *rang*, *rente*, &c.

Il y a un très grand nombre de mots sur lesquels les Grammairiens ne sont point d'accord entr'eux, les uns voulant que *r* y redouble, & les autres soutenant au contraire qu'il doit y être simple; tels sont, *coiffure*, ou *coiffure*, *clorre*, ou *clore*, *charriot*, ou *chariot*, *charrette*, ou *charrette*, &c. Il paroît cependant que l'usage d'y redoubler *r* est plus général.

On écrit cette lettre à la fin du quatrieme des mots où elle est finale, comme des verbes en *é* fermé quand ils sont à l'infinitif, *aimer*, *prier*, *donner*, &c. de plus-

sieurs noms en *i*, tels que *loisir*, *plaisir*; des infinitifs en *i* pris substantivement; car autrement *r* s'y fait sentir, comme *le souvenir*, *le repentir*; de quelques autres mots, tels que *monsieur*, *messieurs*; & enfin d'une foule de noms soit adjectifs, soit substantifs terminés en *gé* & en *ié*, comme *berger*, *léger*, *danger*, *messager*, *boulanger*, *cuisinier*, *métier*, *pâtissier*, *denier*, *fayancier*, *fermier*.

Quant aux noms où *r* final est suivi d'un *e* muet, on peut dire que tous ceux où cette consonne est redoublée, doivent nécessairement prendre cet *e* muet, de quelque genre qu'ils soient, comme *la guerre*, *un parterre*, &c. mais ceux où *r* final n'est point redoublé, ne prennent point d'*e* muet en général, s'ils ne sont féminins, & ceux-ci ne manquent que rarement de l'avoir: cependant on écrit, *le pere*, *le frere*, *la mer*, *la chair*, &c.

S.

On fait faire à cette lettre deux fonctions, celle d'un *z*, & celle d'un *c* doux. Quand on doit exprimer le son du *c* par *ſ*, il faut doubler cette derniere consonne, si elle est entre deux voyelles, *baiſſer*, *poiſſon*, *ſageſſe*, &c. Partout ailleurs il suffit de l'écrire simple; & ce seroit également une faute de la doubler lorsqu'étant entre deux voyelles elle doit exprimer le son de *z*, comme *à foiſon*, & lorsque n'étant pas entre deux voyelles, elle doit exprimer le son du *c* doux, comme *ſoldat*, &c.

Nous avons plusieurs mots où pour raison d'étymologie, le son du *c* qui devroit se marquer par un *ſ* double ou simple, se marque par un *ſc*, comme *condeſcendre*, *deſcendre*, *diſciple*, *diſcipline*, *condiſciple*, *convaleſcence*, *adoleſcence*, *laſcif*, *piſcine*, *ſcience*, *ſcène*, *ſcel*, *ſceau* à *ſceller*, &c. mais cela ne se pratique que dans quelques mots où ces deux lettres *ſc* sont devant un *e* ou un *i*: avant les autres voyelles, *ſc* servent à exprimer le son de *c q*, comme *ſcolopendre*, *ſcorbut*, *ſcrupule*, *ſcrutin*, &c. que l'on prononce *ſcolopendre*, *ſecrupule*, *ſecrutin*, *ſequerbut*, &c.

Suivant certains Auteurs il y a quelques mots dans lesquels *ſ* doit avoir le son du *c* doux, & ne doit pourtant pas se redoubler; ils citent pour exemples, *réſuſciter*, *dé-*

ſaler, *déſécher*, *préſentimens*, &c. & même on en fait une regle pour tous les mots compoſés des prépoſitifs *de*, *pre*, & *re*, ou compoſés de quelque ſimple commençant par un *ſ* qui ait le ſon dur. Mais cette regle eſt fauſſe, puiſque le plus fréquent uſage ne la ſuit point, que le génie de la langue la réprouve, & que les autorités les plus graves la condamnent : il faut cependant remarquer qu'on la ſuit dans *monoſyllabe*, *paraſol*, *melchiſedech*, & qu'un grand nombre de Grammairiens écrivent auſſi *préſéance*, & *préſentiment*. Il nous paroît que pour les noms étrangers on ne doit rien innover : mais dans les autres, puiſque *préſence* ſe prononce *prézence*, *préſentiment* ſe prononceroit auſſi *prézentiment*, & *préſéance* ſe liroit *prézéance*, ce qui feroit des fautes de prononciation très conſidérables.

Inutilement croiroit-on pouvoir s'en garantir en diſtinguant les mots ſimples d'avec les compoſés, *préſence*, par exemple, qui eſt un ſimple, d'avec *préſentiment*, qui eſt compoſé de *pré* & de *ſentiment* ; ce moyen ne ſuffiroit certainement pas encore, puiſqu'il eſt de ces compoſés où *ſ* eſt prononcé comme *z*, tels que *préſerver*, qui ſe prononce *prézerver*, &c. Il faut donc pour avoir là-deſſus quelque choſe de fixe, doubler *ſ* dans ces occaſions comme dans les autres.

Nous croyons d'autant plus pouvoir conſeiller le redoublement de *ſ* partout où il a le ſon de *c* entre deux voyelles, que ceux qui veulent établir la regle d'exception dont nous parlons, y manquent eux-mêmes dans d'autres occaſions, & écrivent *reſſaiſir*, *reſſentir*, *reſſerrer*, *reſſortir*, *reſſouvenir*. S'ils diſent qu'ici ils redoublent le *ſ* parceque l'*e* qui eſt devant, y eſt muet, au lieu qu'il eſt fermé dans *déſaler*, *déſécher*, *préſentir*, &c. nous répondrons que cette raiſon eſt inſuffiſante, puiſque ſi dans ces mots l'*e* eſt fermé, ce n'eſt pas parcequ'il eſt ſuivi d'un *ſ* ſimple, autrement il faudroit lire *bézogne*, *bézoin*, *mézurage*, &c. avec un *é* fermé ; ce qui ſeroit une faute. Eux-mêmes prononcent *e* muet dans *reſacrer*, *reſaigner*, *reſaiſir*, *reſaluer*, *reſauter*, *reſécher*, *reſeller*, *reſemeler*, *reſemer*, &c. qu'ils écrivent pourtant avec un ſeul *ſ*.

Quoi qu'il en ſoit, nous nous contentons d'avoir ex-

posé les principales difficultés qui se trouvent contre leur méthode, & nous laissons le choix au Lecteur de suivre leurs regles avec leurs exceptions, ou de les abandonner. Quelque parti qu'on prenne, on aura toujours bien des autorités pour soi.

Puisque *ſ* adouci a le même son que *z*, & que fortifié il exprime le même que *c*, il s'ensuit que l'on doit être embarrassé dans l'un & l'autre cas pour trouver le caractere marqué par l'usage. Je prononce *égliſe*, & je ne sais s'il faut écrire *églize* ou *égliſe*. De même, dois-je écrire *certain* par un *ſ* ou par un *c*? Je puis marquer la troisieme syllabe de *commiſſion*, par deux *ſſ*, comme on le voit, ou par un *c*, ou même par un *z*, en écrivant *commicion* ou *commizion*. Qui levera tant de difficultés? & quel principe dois-je me faire là-dessus? Quelle regle puis-je consulter? Aucune autre que l'usage, l'analogie, & l'étymologie. On écrira, par exemple, par *ſſ*, & non par *c*, *commiſſion*, *échalaſſer*, *matelaſſer*, *matelaſſier*, *endoſſer*, *paſſer*, &c. Quand on saura qu'il y a un *ſ* à la fin de *commis*, *échalas*, *matelas*, *dos*, *pas*, &c. de même on écrira par *ſ* & non par *z*, *riſible*, *repoſer*, *cloſe*, &c. à cause qu'il y a un *ſ* dans *ris*, *repos*, *clos*, &c. On écrira de même *égliſe* quand on saura que ce mot vient d'*Eccleſia*.

Pour la concurrence du *z* avec le *ſ*, il est une observation qui peut beaucoup aider; c'est que *z* ne figure gueres qu'au commencement ou à la fin d'un mot, deux places où *ſ* a toujours le son ferme. Si *z* est quelquefois au milieu d'un mot, ce n'est pour l'ordinaire que dans les occasions où une consonne voisine affermissoit le son de *ſ*. Ainsi la chose est encore sans difficulté. Il n'y a d'exception que pour les terminaisons des verbes à la seconde personne du pluriel, & pour quelques mots étrangers. *Voyez* ci après *z*.

Quoique nous ayons tout à l'heure renvoyé à l'étymologie, il ne faut pas oublier ce que nous avons déja dit cent fois, qu'elle ne fait jamais regle générale; ainsi on écrit *catéchiſer*, *évangéliſer*, *gangréniſer*, *théſauriſer*, *sympathiſer*, &c. du moins c'est la façon la plus suivie; & cependant selon l'étymologie, il faudroit écrire, comme le font un petit nombre de personnes, *catéchi-*

ʒer, évangéliʒer, gargariʒer, théſauriʒer, tympaniʒer, &c. Nous avons fait entendre plus haut que lorſque le ſon du ʒ ſe trouvoit accompagné d'une autre conſonne au milieu d'un mot, on écrivoit ʒ au lieu de *ſ*; il faut en excepter ceux où ce ſon eſt ſuivi d'une voyelle, & précédé de la ſyllabe *tran*; car alors on écrit par *ſ*, comme *tranſiger, tranſaction, tranſition, tranſitoire*, &c. Il en eſt de même de *Alſace, balſamine, Aſdrubal, Eſdras, Presbytere*, & quelques autres noms étrangers, où le *ſ* a le ſon du ʒ, quoique voiſin d'une autre conſonne.

La lettre *ſ* paroiſſoit autrefois plus jalouſe de ſe montrer que de produire quelque ſon; auſſi on la plaçoit dans une foule de mots où elle ne faiſoit qu'indiquer une étymologie latine, ou une ſyllabe longue. Aujourd'hui on a quitté cet uſage embarraſſant, & l'on n'a conſervé le *ſ* muet au milieu d'aucun mot, ſi ce n'eſt de quelques noms propres & du verbe *eſt*. Ailleurs l'accent circonflexe en marque la ſuppreſſion; ainſi l'on n'écrit plus *Paſque, maſtin, meſme, arreſter, noſtre*, &c. mais *Pâque, mâtin, même, arrêter, nôtre*, &c.

Le *ſ* eſt encore dans notre Langue d'un uſage preſque univerſel pour marquer les pluriels, comme *pertes, riſques, ſymptômes, gains, périls, canards, ſaints, ſaintes, chers, cheres, bons, bonnes*, &c. On place auſſi toujours cette conſonne à la fin de la ſeconde perſonne du ſingulier de tous les verbes, ſi ce n'eſt à l'impératif de la premiere conjugaiſon, & de quelques autres verbes dont la premiere perſonne du préſent de l'indicatif eſt terminée par un *e* muet, comme *tu aimes, tu donnes*, & à l'impératif *aime, donne*, &c.

S ſe place à la fin de la premiere perſonne du ſingulier & du pluriel de tous les verbes, & dans tous les temps, ſi ce n'eſt à la fin des premieres perſonnes du ſingulier qui ſont terminées par un *e* muet; ainſi on écrit *j'aime, que j'aime, j'aimaſſe, je ſache, je voulûſſe, je diſe*, &c. mais on met le *ſ* à la fin de *je dis, j'aimois, j'aimerois, nous aimions, nous aimerons, nous aimerions, nous ſavons, nous diſons, nous diſions*, &c. Il faut encore excepter de cette regle les premieres perſonnes du prétérit & du futur, *j'aimai, j'aimerai*, &c. & tous les

participes passés & actifs employés avec l'auxiliaire *j'ai aimé*, *nous avons aimé*, &c.

La Grammaire de *Robert Etienne* nous apprend qu'autrefois les premieres personnes des verbes ne prenoient point de *ſ* à la fin. Cette lettre étoit réservée pour les secondes personnes. Les troisiemes prenoient le *s*; ce qui donnoit à nos conjugaisons une régularité qu'elles n'ont plus.

Les Poëtes sont les premiers qui ont introduit le *s* pour les verbes dont la premiere personne finit par une consonne ou par une autre voyelle que l'*e* muet, afin de rendre leur prononciation plus douce devant les mots qui commencent par une voyelle. Ainsi ce qui étoit d'abord une licence est devenu l'usage général, & l'usage est devenu licence. Voyez LICENCES POETIQUES. Au reste M. l'Abbé d'*Olivet* fait observer que le verbe *avoir* est le seul de son espece qui n'ait pas subi la loi commune. On écrit toujours *j'ai*, & point autrement, quoiqu'on écrive *je ſuis*, &c.

Il est beaucoup de mots où l'on n'écrit qu'un *ſ* à la fin, comme *as*, *agnus*, *bolus*, *calus*, *rebus*, *ſinus*, *aloès*, nom de plante, *lis*, nom de fleur, *vis* de preſſe, *laps*, *relaps*, *Cérès*, *Bacchus*, *Pallas*, & beaucoup d'autres noms tirés du latin, quoiqu'on les prononce preſque comme s'il y avoit *aſſe*, *agnuſſe*, *boluſſe*, *viſſe*, *lapſe*, *Céreſſe*, *Palluſſe*, *Bacchuſſe*, &c. Dans les autres finales où le *ſ* est distinctement prononcé, on lui donne un *e* muet, comme *geniſſe*, *tendreſſe*, *jeuneſſe*, &c.

Il y a beaucoup de noms, même singuliers, terminés par *a*, par *i* ou par *o*, & quelques-uns même terminés par *e* ou par *u*, qui prennent un *ſ* dans leur orthographe, quoiqu'ils n'en aient point dans leur prononciation, comme *bas*, *os*, *précis*, *dés*, *plus*, *mœurs*, *bras*, *las*, *pas*, *ras*, *ris*, *radis*, *tamis*, &c.

S se trouve encore à la tête de *ch* devant une même voyelle, & pour articuler une même syllabe; mais il y est inutile quant à la prononciation, & n'y sert qu'à indiquer l'étymologie, comme *ſchiſme*, *ſchiſmatique*, &c. qui se prononcent *chiſme*, &c. cependant cette consonne se trouve encore placée de la même façon dans quelques

quelques mots où elle a une articulation ſenſible ; tels ſont *ſcholaſtique*, *ſcholiaſte*, *ſcholie*, où ces trois conſonnes initiales ſe prononcent *ſe que*, *ſequolaſtique*, la premiere très breve, &c. mais aujourd'hui la plupart retranchent le *h*, & écrivent *ſcolaſtique*, &c.

T.

Cette lettre exprime deux ſons ; le ſon dur qui lui eſt propre, & qui eſt le fort de *d*, comme dans *téter*, *tête*, & le ſon doux de *s*. Ce n'eſt que dans les occaſions où *t* exprime un ſon dur qu'il peut ſe redoubler ; il ne le fait point après *é* aigu, ni après *i*, ni pour l'ordinaire après *u*, comme *étable*, *étonner*, *détruire*, *détacher*, *rétif*, *itinéraire*, *citron*, *vitrage*, *diſcuter*, *lutin*, *mutinerie*, *tutelaire*, &c. on écrit cependant *lutteur*, *lutter*, combattre à la *lutte*, *quitter*, *quittance*, &c.

T n'eſt pas non plus redoublé après les ſyllabes où il ſe trouve une des deux liquides *l* ou *r* jointe à une autre conſonne, ni à la fuite de *do*, *re*, *la*, ou *ma*, comme *flater*, *floter*, *clôture*, *pratique*, *proteſter*, *groteſque*, *doter*, *antidote*, *retour*, *retenir*, *latitude*, *matiere*, *maternel*, &c. Cette regle, qui eſt de M. Girard, eſt contredite en quelques points par le grand nombre des Grammairiens & par l'uſage le plus fréquent ; car on écrit communément *flatter*, *flotter*, *frotter*, &c. Ailleurs, continue le même Auteur, *t* ſe redouble ordinairement, comme *attaquer*, *combattre*, *atteſter*, *ſeptante*, *nettoyer*, *ſotte*, *botte*, *motte*, &c.

La brieveté des ſyllabes occaſionne quelquefois le redoublement de cette lettre ; ainſi on écrit *dégoutter* tomber goutte à goutte, & *dégoûter*, donner du dégoût. D'autres ſur ce ſujet renvoient à l'étymologie, & nous à l'uſage : ſeulement nous avertirons que c'eſt ici une des conſonnes qui ſe redoublent après la prépoſition *à* dans les mots compoſés, comme *attaquer*, *attacher*, *atteindre*, *attelage*, *attendre*, *attendrir*, *attentat*, *atténuer*, *atteſter*, *attiédir*, *attirail*, *attiſer*, *attacher*, *attractif*, *attribuer*, *attriſter*, *attrouper*, &c.

Il eſt une foule de mots terminés par un *t* dans l'écriture, quoiqu'il ne ſe prononce pas, au moins devant une conſonne ; tels ſont tous les adverbes en *ment*,

clairement, &c. toutes les troiſiemes perſonnes du pluriel des verbes, *ils aiment*, *ils iront*, *ils vouloient*, &c. & même une grande partie des troiſiemes du ſingulier, quand leur derniere voyelle n'eſt pas un *e*, & qu'ils ne ſont ni dans un temps compoſé, ni au prétérit, ni au futur terminé en *a*, comme, *il aimoit*, *il rit*, *il écrivit*, &c. tels ſont encore un grand nombre de ſubſtantifs & d'adjectifs de différentes terminaiſons, comme *délicat*, *ſot*, *achat*, *délit*, *bout*, *début*, *attribut*, *préciput*, &c. Il en eſt quelques autres que le *t* termine ſeul, quoique la prononciation ſemble y indiquer un *e* muet, comme, *une dot*, *un fat*, *un but*, *le zenith*, *Apt* (ville), *indult*, *teſt*, *le vent d'eſt*, *d'oueſt*, *exact*, *rapt*, *tact*, *correct*, *direct*, *ſuſpect*, *chut*, *mat*, *un chriſt*, &c. Quoique ces conſonnes finales ne ſe faſſent point ſentir dans *Jeſus-Chriſt*, ni dans d'autres mots ſemblables à ceux-là, comme *contrat*, *aſpect*, *circonſpect*, *reſpect*, &c.

Le *t* ne prend le ſon de *c* que lorſqu'il eſt ſuivi d'un *i*, encore en ce cas-là a-t-il auſſi ſouvent le ſon dur que le doux. Mais lorſque la prononciation indique ce ſon, quelles ſont les occaſions où le *t* doit figurer, en ſuppoſant qu'il y ait un *i* dans la ſyllabe ? On nous dit à cet égard de recourir aux mots latins dont les nôtres ſont le plus ſouvent dérivés, & de prendre un *t* avant l'*i* pour écrire *ci*, lorſque c'eſt un *t* qui fait cette fonction dans cette langue originale ; mais les Latins ont toujours écrit par un *t* *pretium*, *gratia*, & beaucoup d'autres, d'où ſont dérivés les mots françois *précieux*, *gracieux*, &c. que nous écrivons toujours avec un *c*. C'eſt donc l'uſage qu'il faut conſulter, puiſque ſouvent il contredit l'étymologie.

La lettre *t* ſe conſerve devant le *s* au pluriel de tous les noms dont elle termine le ſingulier, & cela quoiqu'elle n'y ſoit jamais prononcée. Il ne faut pas même excepter de cette regle les noms terminés en *ant* & en *ent*, quoique pluſieurs Auteurs, retranchent *t* à leur pluriel, ſans doute parceque la Langue ſouffre difficilement trois conſonnes de ſuite ; d'ailleurs ces mêmes Auteurs laiſſent *t* dans les monoſyllabes en *ant* ou en *ent* : ainſi l'on doit écrire *cadets*, *délits*, *canots*, *affuts*, *débats*, *bienfaits*, *exploits*, *amants*, *moments*, *inſtants*,

accent, *tourment*, *content*, *caressant*, *chants*, *gants*, *dents*, *vents*, *lents*, &c. dont les singuliers sont, *cadet*, *délit*, *canot*, *affut*, *débat*, *bienfait*, *exploit*; *amant*, *moment*, *instant*, *accent*, *tourment*, *content*, *caressant*; *chant*, *gant*, *dent*, *vent*, *lent*, &c. Il y a quelques Auteurs qui écrivent, mais mal-à-propos, *cens*, *trois cens*, pour pluriel de *cent*, *cent hommes*.

T se place entre le verbe & les pronoms *il*, *elle*, ou *on*, lorsque le verbe finit par une voyelle, & que le pronom ne doit venir qu'après. Ce *t* ne s'unit au verbe & au pronom que moyennant un double tiret; il sert à rendre la prononciation plus coulante, en empêchant un *hiatus* dur & désagréable que formeroient ensemble la voyelle finale du verbe, & l'initiale du pronom: on écrit donc, *y a-t-il? mange-t-il? Accorde-t-elle? paroîtra-t-elle? Raisonne-t-on? s'énoncera-t-on?* &c. Lorsqu'il y a une élision on ajoute une apostrophe après le *t*, ainsi l'on écrit *va-t'en* pour *va-te-en*.

J.

Cette consonne a le même son que le *g* doux; elle a fort peu de difficultés pour son orthographe, si ce n'est en ce que nous n'avons pas de regle assez précise pour marquer les cas où elle cede le pas au *g*, & ceux qu'elle se réserve: cependant ce *j* ne se place jamais devant un *i*, si ce n'est par élision, lorsque le pronom *je* se trouve devant un mot qui commence par *i*, comme *j'y vais*, *j'ignore*, *j'imite*. Pour le surplus, il faut consulter l'usage & les Dictionnaires. Jamais cette consonne ne se redouble; jamais elle ne termine un mot; jamais elle n'est oiseuse.

V.

Cette consonne ressemble à la précédente, en ce qu'elle a été reçue en même-tems; en ce qu'elle ne se redouble jamais, si ce n'est dans quelques noms propres des pays du nord; en ce qu'elle ne finit jamais aucun mot françois; & en ce que jamais elle ne s'écrit que dans les syllabes où elle se prononce. Du reste, comme il n'est aucun autre caractere qui peigne le même son, si ce n'est *f* à la fin des mots; son orthographe ne

peut avoir aucun embarras : car si l'on prononce *neuz ans*, on écrira néanmoins *neuf ans*, lorsqu'on saura qu'aucun mot ne finit par *v*, & que ce *v* est la foible de *f*; qu'en conséquence si l'on trouve le son du premier dans des circonstances où il ne peut figurer, ce sera l'autre qui devra suppléer, comme étant celui qui en approche le plus.

X.

Cette consonne ne se redouble pas plus que les deux précédentes; la raison en est claire; c'est qu'elle même équivaut le plus souvent à deux autres consonnes. Quelquefois elle équivaut à *g z*, *gue ze*, comme dans *examen*, *exemple*, &c. D'autrefois elle indique la prononciation de *c s* ou *que-se*, *Alexandre*, *fixer*, *Pollux*, &c. qui se prononcent, *Alec-sandre*, *fic-ser*, *Polluc-se*, &c. Il est des mots où *x* sert à indiquer le son de *ſ* dur ou doublé, comme *auxerre*, *ſix*, *ſoixante*, que l'on prononce *auſſere*, *ſiſſe*, *ſoiſſante*, &c. il en est même où cette consonne ne marque que le son de *ſ* doux ou *z*, comme *dixaine*, *ſixieme*, &c. que l'on prononce *dizieme*, *ſizieme*, &c. Enfin il est des noms à la fin desquels *x* se doit écrire, quoiqu'on ne l'y prononce point; tels sont *paix*, *faix*, *crucifix*, *prix*, *flux*, *reflux*, & les pluriels des noms en *au* & en *eu*; quelques noms même en *oi* & en *ou*, comme *beaux*, *maux*, *heureux*, des *jeux*, de la *poix*, des *noix*, du *houx*; on voit par ce dernier exemple que *x* se met aussi au singulier de quelques noms en *oi* & en *ox*; il faut en dire autant de tous les adjectifs en *eux*, comme *ſoldat courageux*. On écrit aussi, *je veux*, *je peux*, *faux*, *aux* (article), &c.

Il est plusieurs mots que *x* termine seul dans l'écriture, quoique dans la prononciation il paroisse qu'il y ait après un *e* muet, comme *borax*, *index*, *préfix*, *palafox*, *pollux*, *ſphinx*, *aix*, *cadix*, *ſix*, *dix*, que l'on prononce *borac-ſe*, *indec-ſe*, *préfic-ſe*, *palafoc-ſe*, *polluc-ſe*, *ſphinc-ſe*, *aiſſe*, *cadiſſe*, *ſiſſe*, *diſſe*, &c.

De tous les mots dans lesquels se trouvent les sons *gz*, *cſ*, *ſſ* ou *z*; quels sont ceux qui prennent *x*, & quels sont ceux qui ne le prennent pas pour écrire ces quatre sons simples ou composés? voilà la questio

qu'il faudroit pouvoir décider, pour établir ce qui concerne cette lettre : & c'eſt auſſi le point ſur lequel on ne trouve rien d'auſſi ſûr que nous le voudrions. Cependant nous remarquerons qu'il n'eſt point du génie de la langue d'employer de ſuite les conſonnes *gz* ou *cſ*; ainſi toutes les fois que l'on entend leur articulation ſe réunir ſur une même voyelle, on peut hardiment ſe ſervir de *x*; comme *exil*, *exhorter*, *exhumer*, *exorable*, *exulcérer*, &c. *Xavier*, *Ximenès*, *Xenophon*, *axiome*, *équinoxe*, &c. mais pour les deux autres ſons *ſſ* & *z*, nous n'avons que l'uſage; heureuſement que le nombre des mots où ils s'expriment par *x* n'eſt pas grand : nous les avons cités preſque tous.

Z.

Cette conſonne eſt de peu d'uſage au commencement ou au milieu des mots : cependant, comme *ſ* eſt la ſeule qui puiſſe la remplacer, & qu'elle n'en prend jamais le ſon au commencement d'un mot, ni à la fin, ni au milieu ſi elle n'eſt entre deux voyelles; il s'enſuit que toutes les fois que le ſon du *z* ſe trouve au commencement ou à la fin du mot, ou au milieu entre une conſonne & une voyelle, c'eſt toujours le *z* qu'il faut employer; auſſi on écrit *zèle*, *zodiaque*, *zénobie*, *zigzag*, *rodriguez*, *ſanchez*, *olivarez*, *ſuarez*, &c. mais il eſt encore des mots où le *ſ* exprimeroit également bien le ſon de *z*, & où cependant c'eſt cette derniere conſonne qu'on employe; comme *topaze*, *hazard*, *lézard*, *lazaret*, *tyrannie*, *azur*, &c. il en eſt d'autres qui ſelon l'étymologie devroient avoir un *z* & qui prennent un *ſ*, comme *gargariſer*, *catéchiſer*, *évangeliſer*, &c. du moins c'eſt l'uſage le plus ſuivi, quoique bien des Auteurs écrivent encore *gargarizer*, &c.

Outre les noms étrangers où *z* final ſe prononce, comme *ſuarez*, nous en avons quelques-uns qui ſe terminent encore par ce même caractere, quoique le ſon ne l'indique pas : on ne peut gueres compter que ces trois, *nez*, *chez*, *aſſez* : il en eſt qui écrivent auſſi *dez* à joüer; & quelques-uns même *dez* (prépoſition), pour le diſtinguer de *des* (article); mais ces derniers ſont en petit nombre : & ces trois derniers mots ſeront aſſez

bien distingués, en écrivant *dés* à jouer avec un accent aigu, *dès* prépoſition avec un accent grave, & *des* article ſans accent.

Toutes les ſecondes perſonnes du pluriel des tems ſimples des verbes ſe terminent par un *z*. *Vous aimez*, *vous aimiez*, *vous aimeriez*, *vous aimaſſiez*, &c. il ne faut appliquer cette regle qu'à celles qui ſe terminent dans la prononciation par un *é* fermé; car les autres, comme *vous aimates*, &c. prennent un *ſ*. Nous ne parlons pas non plus des participes paſſés; ils prennent un *ſ* quand ils ſont au pluriel; & c'eſt une faute dans les Auteurs qui leur donnent un *z*; du moins le plus grand uſage & le plus raiſonnable eſt contre cette pratique: *donnés* participe n'eſt diſtingué de *donnez* ſeconde perſonne, que parceque le premier prend un *ſ* avec un accent, & que le ſecond a un *z* ſans accent. C'eſt un avantage qu'il faut conſerver. Quand on vient nous citer d'autres mots qui ne different en rien dans leur orthographe, quoique leur ſignification ſoit bien différente; c'eſt nous citer un mal déja fait pour s'autoriſer à en faire un autre: on ſent que ces ſortes de parités ne doivent jamais être admiſes, quand elles ne tendent point à un bien. D'ailleurs pourquoi écrire par *z* le participe *donnés*, ſi l'on écrit de même les adjectifs qui ont la même terminaiſon? Cette demande regarde particulierement ceux qui non-ſeulement mettent un *z* à la fin des participes pluriels, mais encore à la fin des ſubſtantifs terminés en *é* fermé; & qui écrivent *les bontez*, *les beautez*, &c. C'eſt vouloir mal-à-propos changer un des points les plus fixes de notre orthographe, ſelon lequel *ſ* eſt le ſigne du pluriel des noms.

CONSTRUCTION. La conſtruction n'eſt autre choſe que l'arrangement des mots dans le diſcours.

On ne doit pas la confondre avec la Syntaxe; nous croyons du moins que ce dernier mot ſignifie dans le ſtyle de nos Grammaires modernes, les [illegible] des rapports que les mots ont entr'eux; ainſi [illegible] regles de Syntaxe à décider s'il faut dire [illegible] devant un ſubſtantif maſculin: [illegible] que de la combinaiſon des mots [illegible] la place que chacun d'eux doit occuper [illegible]

autres, nous croyons que c'eſt aux regles de conſtruction à nous guider.

Nous ſuivons ici cette diſtinction qui nous a paru devoir contribuer à la clarté ; ce qui n'empêche pas que dans chaque partie d'oraiſon priſe en particulier, nous n'ayons, ainſi que les autres Ecrivains, pris aſſez ſouvent l'une pour l'autre ; parceque d'un côté nous n'avions aucune obſcurité à craindre, ces deux objets pouvant aiſément marcher enſemble ; & que d'un autre côté nous y trouvions l'avantage d'être plus courts.

On diſtingue deux ſortes de conſtructions ; la conſtruction ſimple, primitive, naturelle ou *grammaticale* ; & la conſtruction *figurée ou oratoire & poëtique*. Nous aurons peu de choſes à dire ſur la ſeconde, parcequ'il en eſt traité aux mots, INVERSION, FIGURES, &c.

CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

Pour entendre ce que c'eſt que la conſtruction grammaticale, il eſt bon de remarquer comment ſe paſſent dans notre ame les actes ſoit d'entendement, ſoit de volonté, que nous voulons exprimer. Je vois un homme que nous connoiſſons vous & moi, & dont vous me parlez ; je le vois courir, s'enfuir ; il le fait avec une très-grande vîteſſe ; nous avons envie de le joindre, mais je ſens que nous ne le pourrons pas, ce qui me cauſe un ſentiment de regret & de déplaiſir. Je puis vous exprimer tout cela de bien des façons ; mais il me faudra toujours employer pluſieurs termes, de quelque façon que je m'exprime.

Il eſt certain que toutes ces penſées, ces vues, ces réflexions, ces ſentimens ſe paſſent en même-tems chez moi ; que ce n'eſt pour ainſi dire, qu'un ſeul acte de mon ame. Il faudroit donc pour que la parole fût exactement l'image & le tableau de nos affections & de nos penſées, que l'on pût exprimer par un ſeul ſon tout ce que l'on voit, tout ce que l'on ſent, tout ce que l'on penſe par un ſeul acte.

Mais quelqu'unité qu'il y ait dans cette opération rapide de mon ame, il n'en eſt pas moins vrai qu'elle embraſſe pluſieurs objets ; il y a unité d'acte, mais il y a pluralité d'objets ; la vue générale

de mon esprit peut donc se diviser en autant de branches ou de vues particulieres qu'il y a de rapports entre ces objets de ma pensée. Voilà le fondement de la multiplicité des signes ou des mots.

Quand je veux communiquer au-dehors par le moyen de la parole cette pensée, ces idées, ces rapports que mon ame apperçoit; puisque je suis contraint d'employer plusieurs termes dont chacun représente une partie de ce que je veux dire, lequel de ces termes mettrai-je à la tête, ou laquelle de mes idées produirai-je la premiere?

Dois-je commencer par la cause pour énoncer ensuite l'effet? Dois-je d'abord indiquer l'effet pour remonter ensuite à la cause? Donnerai-je l'objet principal pour y ajouter ensuite les idées qui le qualifient & le modifient; ou commencerai-je par les modes & les qualités pour déclarer ensuite l'objet qui doit en être revêtu? Enfin quel doit être, selon l'ordre de la nature, l'appui de ma phrase, & le premier chaînon auquel tout ce qui suit doit être lié?

Pour décider cette question, ne mettons qu'une pensée ou deux en exemple: je vois Darius vaincu par Alexandre; & je puis également dire, *Darius fut vaincu par Alexandre*, ou bien *Alexandre vainquit Darius*. Je vois dans un homme des qualités qui le font aimer, & je dis, *c'est un homme aimable*; *c'est un aimable homme*. Il paroit donc que pour les termes qu'on compare & qu'on veut unir dans le discours, il n'y a pas de regle absolue & générale. En analysant votre pensée, vous y voyez un objet qui vous intéresse plus que les autres; c'est celui-là que vous devez placer le premier; dans cette vue de Darius vaincu par Alexandre, si c'est *Alexandre* qui vous affecte le plus, que vous voyez en quelque sorte comme le principal acteur, dont vous avez tout envie de parler; vous direz, *Alexandre vainquit Darius*. S'il y a ici des exceptions, c'est que les langues se sont assujetties à des loix d'usage qui ne laissent pas toujours une pleine liberté de s'exprimer à sa volonté; ou plutôt c'est qu'il y a des intérêts d'harmonie, de clarté, de précision, de variété de tours & de termes, qui contre-balancent l'intérêt primitif, & l'emportent sur lui.

Au reste, s'il est libre de tourner sa phrase de maniere qu'on puisse d'abord présenter la cause ou l'effet, l'objet ou la qualité, en un mot lequel on voudra des termes que l'on compare; il n'en est pas toujours de même des mots qui expriment le résultat de la comparaison, qui indiquent les rapports que nous appercevons entre ces termes comparés: soit que, cette relation entre plusieurs idées se rende par un verbe ou par une prépoſition, ces mots ont souvent une place qu'ils affectent & qu'ils ne doivent pas céder. Cette gêne plus ou moins grande dans les langues différentes, vient d'une cause dont il faut dire un mot.

On pouvoit inventer mille moyens divers pour marquer les rapports des idées, les liaisons des objets, & les résultats des comparaisons faites entre plusieurs termes; les peuples qui ont tant varié sur les noms mêmes auxquels ils ont attaché leurs idées, ne se sont gueres plus accordés sur cet article.

De tous ces moyens possibles, nous en remarquons trois principaux. Le premier est de changer quelques lettres ou quelques syllabes dans les noms comparés, & d'attacher à cette altération les idées modificatives qu'exige le sens de la phrase. Le second est d'instituer des mots nouveaux dont la fonction est de servir de lien entre les noms, & de marquer les rapports des idées entr'elles. Le troisieme est de faire dépendre cette liaison de la place même que les noms occupent entr'eux.

Les Langues emploient chacun de ces trois moyens, mais les unes plus, les autres moins, selon leur génie particulier & leur premiere institution. Celles qui marquent ces rapports par des changemens de terminaisons sont plus libres pour la construction; mais leur syntaxe est surchargée de regles. Celles qui attachent ces rapports à la signification même des mots, doivent avoir peu de regles de syntaxe; mais leur construction devient plus imperieuse & moins variée.

La Langue latine qui est dans le premier cas, ne dépend presque pour l'arrangement des mots que du goût de celui qui parle; un nom peut y être présenté comme sujet, objet de la phrase, par la terminaison, & cependant ne se trouver qu'au milieu ou à la fin,

pour des raiſons de variété, d'harmonie, ou pour quelqu'autre intérêt; ce qui eſt du reſſort de l'art oratoire plutôt que de la grammaire. La Langue françoiſe qui eſt de la ſeconde eſpece, doit moins ſe prêter à la rhétorique; & montrer pour ſa conſtruction grammaticale une ſévérité que les Latins n'ont pas connue. Il eſt vrai que cette liberté de tranſpoſer les mots exige plus de travail de la part de ceux qui écoutent, & rend ſouvent le diſcours obſcur; au lieu que la facilité & la clarté ſont des qualités comme inſéparables de notre méthode.

Quoi qu'il en ſoit, ſans décider ici de la ſupériorité de l'une de ces méthodes, nous devons, pour développer la conſtruction grammaticale de notre Langue, marquer l'ordre que l'uſage primitif & général exige entre les mots, pour faire ſaiſir les différents rapports qui ſe trouvent entr'eux dans notre penſée.

La premiere choſe néceſſaire pour une penſée, eſt qu'il y ait un *ſujet* dont on parle; la ſeconde, qu'on *attribue* quelque choſe à ce ſujet, qu'on en affirme quelque choſe: delà une phraſe ne peut être complette qu'elle n'ait au moins *un ſubjectif* ou *nominatif*, & un *attributif* ou *verbe*; *l'homme meurt*.

Mais ce verbe exige ou ſouffre ſouvent un objet ou un terme de ſon attribution, un nom qui exprime la choſe qui eſt attribuée ou affirmée; ce qui fait entrer dans la phraſe un troiſieme membre que nous appellerons *objectif* ou *régime du verbe*: *l'homme chaſſe* ſes erreurs. Voyez au mot ACTIF quand eſt-ce que le régime eſt néceſſaire.

Souvent encore lorſque la choſe attribuée & l'attribution renferment une ſorte de relation, elles deviennent ſuſceptibles d'un terme d'où part cette relation, ou bien vers lequel elle tend; elles exigent même ce terme pour l'accroiſſement du ſens & de la phraſe. Les mots qui ſervent à rendre ce quatrieme membre, peuvent s'appeller le *terminatif* ou *ſecond régime du verbe*: *le ſoleil donne la chaleur* aux ſucs nourriciers.

L'*attributif* ou *verbe* eſt ſujet à bien des modifications différentes; il y a bien des circonſtances qui peuvent plus ou moins influer ſur ce qu'il [illegible]

des variations essentielles. Ces circonstances s'expriment par d'autres mots qui font un cinquieme membre, que nous nommons *circonstanciel : l'erreur conduit* quelquefois *l'homme à la vérité : le soleil donne* tous les ans *la chaleur aux sucs nourriciers.*

Souvent on ajoute à la phrase quelques expressions, soit pour appuyer sur la chose, soit pour exprimer quelque mouvement de l'ame, soit pour fixer davantage la personne à qui le discours s'adresse; c'est un sixieme membre qu'on peut appeller *adjonctif* : hélas ! *Monsieur, la mort a enlevé hier à l'Etat ce grand-homme.*

Nous avons aussi des occasions où le tour de la pensée exige que plusieurs phrases soient liées ensemble, parcequ'en effet ce que l'une exprime dépend de ce qui est exprimé dans l'autre. On emploie pour cet usage un septieme membre de phrase, qui, puisqu'il sert à lier, à joindre, peut se nommer *conjonctif : l'amour promet toujours le bonheur au cœur de l'homme*, mais *souvent*, *il ne lui donne que des chagrins.* Voyez *l'article* CONJONCTION.

En considérant ces exemples, on voit qu'ordinairement le subjectif & l'objectif sont des noms, l'attributif un verbe, le terminatif un nom encore, le circonstanciel un adverbe, l'adjonctif une apostrophe, ou une particule interjective, & le conjonctif une conjonction.

Ces dernieres dénominations n'étoient cependant pas propres à désigner tous ces membres de phrase, non-seulement parcequ'il auroit fallu en désigner trois par le même nom de nom, mais bien plus parceque chacun de ces membres peut être rendu par des expressions composées qui ne font plus ce que signifient les mots *nom*, *adverbe*, *conjonction*, &c. Ceux que nous y substituons paroîtront d'autres plus nécessaires, que chez les Grammairiens il n'en est point d'autres qui puissent les remplacer, & qu'ils font suffisants, tant tirés de l'emploi même des membres qu'ils signifient, & propres à marquer toutes les expressions qui peuvent concourir à compléter chacun de ces membres.

Il est aisé de concevoir qu'une phrase n'exige pas toujours tous les membres dont elle est susceptible, & rarement on y voit des adjonctifs; il en est beaucoup qui

n'ont point de conjonctif, ni de circonſtanciel ; il en eſt même qui n'ont point de terminatif ni d'objectif, comme il eſt facile de s'en convaincre par les exemples que nous avons apportés. Mais il n'eſt pas poſſible de former aucune phraſe qui n'ait un ſubjectif & un attributif, parcequ'on ne peut parler ſans parler d'une choſe, & ſans en affirmer ou nier quelqu'autre choſe. Si quelquefois, par exemple dans une réponſe à une interrogation, un ſeul mot ſemble faire une phraſe, c'eſt qu'on ſous-entend des mots ſuffiſamment exprimés par tout ce qui précede. Dès-lors qu'ils ſont aſſez entendus, l'eſprit les ſupplée, & c'eſt comme s'ils étoient répétés. *Qui vous a ſi bien inſtruit ? La Nature ;* c'eſt-à-dire, *c'eſt la Nature qui m'a ſi bien inſtruit.*

Quant à l'objection qu'on peut nous faire, que nous pouvions nous en tenir aux termes connus de *nominatif, verbe, cas du verbe*, nous renvoyons au mot DÉCLINAISON, pour développer au long les motifs qui nous empêchent de nous en ſervir. On peut voir auſſi les fortes raiſons qu'apporte M. l'Abbé Girard dans ſes vrais Principes de la Langue Françoiſe, pour préférer ces termes aux autres. Nous nous contenterons de dire ici que les Grammairiens ne nous offrent que trois ou quatre mots pour déſigner ſept membres ; que ces mots ne ſont point applicables au ſens qu'on leur donne ; que par exemple le dernier (*cas du verbe*) peut également comprendre ce que nous appellons *objectif & terminatif*, qui ſont cependant bien différents l'un de l'autre ; que ces mots étant employés à des uſages différents chez les autres Grammairiens, il faudroit à chaque pas de longues explications pour en fixer l'acception actuelle ; que n'ayant aucun rapport à l'emploi qu'on veut leur impoſer, aucune analogie à la Langue, ils ne préſenteroient que difficilement une idée juſte ; qu'enfin il n'en eſt point qui ne puiſſe figurer dans chacun des membres dont nous parlons ; & que par conſéquent ils ne peuvent ſervir à diſtinguer des choſes auxquelles ils n'appartiennent que par accident, & qui en ſont toutes ſuſceptibles & dans le même-tems : En effet, le ſubjectif peut être formé d'un *verbe*, l'objectif peut être un *nominatif*, le circonſtanciel peut être un *nom*, &c. On ajoute en pre-

nant ces termes dans l'usage des Auteurs que nous combattons.

Il n'est aucun de ces membres qui ne puisse s'exprimer par un seul mot, comme nous l'avons déja remarqué ; mais aussi il n'en est aucun qui ne puisse exiger plusieurs mots, selon la pensée que l'on veut rendre, & la richesse plus ou moins grande de la Langue. Un *subjectif* peut renfermer plusieurs noms ; *l'honneur & la vertu sont les seuls biens estimables.* Dans cet exemple il est multiple.

Le nom qui sert de *subjectif* peut avoir d'autres mots qui le qualifient ; il peut avoir des adjectifs, d'autres noms qu'il régisse ; il peut même renfermer des propositions qui lui seront liées, qui seront comme encadrées par leur tournure dans ce qui constitue ce subjectif ; alors il devient complexe ; *Alexandre le Grand vainquit Darius. Alexandre, fils de Philippe, vainquit Darius. Alexandre, que l'orgueil porta à vouloir se faire passer pour fils de Jupiter, vainquit Darius*, &c.

On peut encore distinguer une autre sorte de *subjectif*, qui se voit lorsque n'ayant pas de nom destiné à rendre une idée qui doit servir de sujet à la phrase, on emploie pour la faire entendre, des verbes à l'infinitif, & accompagnés des régimes nécessaires ; comme, *différer de profiter de l'occasion, c'est souvent la laisser échapper sans retour.*

Ce que nous venons de dire du subjectif, peut s'appliquer à l'*objectif*, & quelquefois au terminatif ; *la patience adoucit nos douleurs & nos chagrins* ; voilà un objectif multiple. *La patience adoucit la rigueur de nos peines*, ou *la rigueur des peines que nous avons à souffrir. La chaleur est la cause qui meut la machine des animaux.* Ces objectifs des verbes *adoucit* & *est*, sont complexes. Souvent des verbes servent aussi d'objectifs au verbe principal que nous appellons attributif : *l'homme doit naître dans les douleurs, vivre dans le travail, & mourir dans les regrets.*

L'attributif peut aussi être multiple : *Dieu a toujours été & sera toujours. Les passions troublent & affoiblissent la raison.*

Le *terminatif* est sujet aux mêmes modifications :

nous ne ſortons de nos miſeres & de nos inquiétudes actuelles, que pour tomber dans des peines plus grandes & des maux quelquefois plus réels. Nous faiſons ſouvent du bien à ceux qui n'en ſont pas dignes, & du mal à ceux qui ne le méritent pas.

Le *circonſtanciel* peut être formé par pluſieurs adverbes; *on voit des hommes qui abuſent lâchement & honteuſement des avantages qu'ils ont ſur les autres:* par des prépoſitions avec leur complément, *il vint en diligence & ſur-le-champ*; par des prépoſitions dont le complément amene une propoſition incidente, *il répondit avec une vivacité qui nous étonna tous*; par un gérondif ou ſeul, ou ſuivi de régime, *vous parviendrez à votre but en ſuivant les avis qu'on vous donne.*

L'adjonctif a moins de variations, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont plus rares; car elles ſont également poſſibles: *ô vous qui que vous ſoyez, daignez m'entendre! Ecoutez, vous, foibles mortels, nés pour le bonheur que vous fuyez, & pour la vérité que vous ſemblez craindre!* Mais on ſent que ce membre ne peut admettre de verbe, ni d'adverbe qu'il ne ſoit régi par un nom ou pronom apoſtrophé qui le précede.

Le *conjonctif* peut ſe former ou par une conjonction ou par des prépoſitions qui avec leurs compléments & le *que* conjonctif qui leur eſt ordinairement attaché, tiennent lieu de conjonction. *Je le ferai, parceque je le dois. Il faut ſe comporter de maniere qu'on ne donne lieu à perſonne de ſe plaindre*, &c.

Toutes ces variétés des membres ont fait diſtinguer différentes eſpeces de phraſes. Si elle n'eſt compoſée que d'un ſubjectif & d'un attributif, on la nomme *phraſe incomplette*: exemple, *on crie. Vous ſouffrez. Les politiques diſſimulent. L'amour triomphe. La raiſon gémit.* Si pour former la phraſe il faut encore, outre le ſubjectif & l'attributif, les trois ſuivants, objectif, terminatif, & circonſtanciel, ou ſeulement quelqu'un d'eux, ſelon que la nature de l'attribution, c'eſt-à-dire la ſignification du verbe, le requiert, & que la penſée le demande, alors la phraſe ſe nomme *complette*: exemple. *Il eſt devenu ſage. La conſtance coute ſouvent cher aux amants. L'or eſt caché dans un bon ouvrage. Le courtiſan ſacrifie tout à l'ambition.*

Si les sept membres que nous avons distingués se trouvent réunis dans une même phrase, elle est alors *intégrale* : exemple. *Monsieur, si vous vous rendez enfin à la raison*, l'adjonctif s'y trouve au mot *Monsieur*, le conjonctif est dans la conjonction *si* ; le premier pronom *vous* sert de subjectif, le second *vous* d'objectif ; *rendez* est l'attributif, *à la raison* figure comme terminatif, & *enfin* figure comme circonstanciel.

Si tous les membres qui concourent à la formation d'une phrase sont simples, c'est-à-dire, s'ils ne sont composés que d'un mot chacun ; alors quel que soit le nombre de membres qu'elle admette, on l'appelle *phrase simple* ; telle est la derniere que nous avons citée en exemple ; telles sont encore la plûpart de celles qui précedent : comme, *la constance coute souvent cher aux amants*, où il faut remarquer que l'article & tout ce qu'on appelle *prépositif*, n'empêche point que la phrase ne soit considerée comme simple, parceque ces prépositifs ne présentent par eux-mêmes aucune idée, & sont comme incorporés avec les mots qu'ils précedent.

Si quelqu'un, ou plusieurs, ou tous les membres de la phrase sont composés, elle prend elle-même le nom de *phrase composée*, comme, *la mort de Socrate fera éternellement la honte des Magistrats qui l'ont ordonnée*, où le subjectif est composé de ces mots, *la mort de Socrate*, & l'objectif de ces autres, *la honte des Magistrats qui l'ont ordonnée*.

Si tous les membres que le sens exige sont exprimés, la phrase est *explicite*, comme, *l'esprit est souvent la dupe du cœur*. Mais si quelqu'un des membres qui paroissent nécessaires pour que la pensée soit rendue, est sous-entendu, la phrase deviendra *implicite* : *à moi, mes amis ! Heureux l'homme qui sait se vaincre!* Dans la premiere on sous-entend, *venez*, *courez*, &c. & dans la seconde, le verbe *est* précédé de la particule *que*. *Venez à moi, mes amis ! Que l'homme qui sait se vaincre est heureux !*

Lorsqu'une phrase ne renferme qu'un sens unique, qu'une seule pensée, qu'un seul jugement, & qu'elle ne dépend d'aucune autre pour être complette, on la nom-

me *phraſe détachée : Céſar ſavoit pardonner à ſes ennemis.*

Il peut y avoir dans une même phraſe pluſieurs ſujets, pluſieurs attributs, pluſieurs objets, &c. ſans que pour cela elle ceſſe d'être détachée ; telles ſont les ſuivantes : *Auguſte & Antoine firent mourir Cicéron. Les deux Brutus ſacrifierent à la République l'un ſes fils, & l'autre ſon pere. Les anciens Romains ſavoient également faire & ſouffrir de grandes choſes.* Il eſt vrai qu'on peut trouver pluſieurs phraſes dans chacune de celles là, en diſant : *Auguſte fit mourir Cicéron ; Antoine fit mourir Cicéron. Le premier Brutus ſacrifia ſes fils à la République ; le ſecond Brutus ſacrifia ſon pere à la République. Les anciens Romains ſavoient faire de grandes choſes : les anciens Romains ſavoient ſouffrir de grandes choſes.* Mais il faut remarquer que ſi ces phraſes ſont véritablement compoſées de pluſieurs, ce n'eſt qu'aux yeux du Philoſophe, & non pas à ceux du Grammairien ; puiſque là l'attributif & l'objectif, ici le terminatif & l'attributif, ailleurs le ſubjectif, le circonſtanciel & l'attributif, reſtent les mêmes ; & que dès-lors le ſens n'eſt préſenté que comme un ſens, une penſée détachée.

Si la phraſe totale a quelque membre qui pris à part ſoit lui-même une phraſe complette, renfermant tous les membres particuliers que le ſens exigeroit ſi l'on vouloit en faire une phraſe détachée ; alors la phraſe totale ſe nommera *phraſe périodique* ou *période. Celui qui cherche à tromper les autres, court riſque de l'être ſouvent lui-même.* Le ſubjectif eſt compoſé de ces mots, *celui qui cherche à tromper les autres :* or dans ce membre, on trouve une phraſe complette, qui renferme tous les membres que le ſens exigeroit ſi l'on vouloit en faire une phraſe détachée ; il n'y auroit pas de nouveau membre à y ajouter ; il ne faudroit que remplacer le pronom *qui* par un antécédent convenable ; *cet homme cherche à tromper les autres.* De même *Sylla ſouilla ſes grandes qualités par ſes proſcriptions, & répara ſes crimes par ſon abdication volontaire.* Cette derniere partie, *& répara ſes crimes*, &c. eſt une phraſe complette dont le ſubjectif n'eſt ſous-entendu que parcequ'il eſt antérieurement exprimé, & ſuffiſamment indiqué par la conjonction

conjonction & : qu'on remplace cette conjonction par le subjectif *Sylla* ou par son pronom *il*, & l'on aura, *il* ou *Sylla répara ses crimes par son abdication volontaire.*

Lorsque les deux phrases sont liées par quelqu'autre conjonction, elles forment également une période ; *prenez si bien vos mesures, qu'on ne vous découvre pas.* C'est-à-dire, *prenez bien vos mesures. Faites qu'on ne vous découvre pas.*

Sur ces principes, on aura donc une phrase périodique, toutes les fois qu'un terme aura à sa suite un relatif *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *auquel*, &c. & quand on verra deux phrases complettes ou presque complettes liées ensemble par quelque conjonction.

Toutes les fois que les phrases particulieres qui composent la période, sont liées ensemble par quelque relatif, il y en a une d'entr'elles qu'on appelle *phrase principale* ; les autres sont des *phrases subordonnées* : celles-ci sont celles qui commencent par un relatif. Celle à laquelle les subordonnées ne servent que de membres, est la phrase principale.

Cette distinction se fait encore quand les phrases liées par quelque conjonction dépendent tellement l'une de l'autre, qu'il s'en trouve une à laquelle les autres sont assujetties, comme *si vous rempliſſez bien tous vos devoirs ; ſi vous montrez à les remplir autant de conſtance que de zèle ; vous en ſerez récompenſé au centuple.* La derniere est la phrase principale ; les autres lui sont subordonnées comme conditionnelles. Mais si les phrases partielles paroissent détachées les unes des autres quant à leur sens, & qu'elles ne soient unies que par la conjonction &, par exemple, ou quelqu'autre semblable ; notre distinction n'a plus lieu : on ne peut pas dire que dans cette période, *nos amis sont la récompenſe de nos vertus, & nos ennemis nous corrigent de nos défauts*, l'une des deux phrases particles & corrélatives soit subordonnée à l'autre.

Les phrases subordonnées sont ou *explicatives* ou *déterminatives*. On les nomme explicatives, quand elles ne servent qu'à expliquer un mot en le laissant dans toute l'étendue de sa signification & sans y faire aucune restriction, quand elles ne font que marquer quel-

que propriété ou qualité de l'objet ; exemple, *l'homm qui eſt un animal raiſonnable, doit regler ſes paſſio* Ces mots *qui eſt un animal raiſonnable*, forment u propoſition qui ne reſtreint point la ſignification du m *homme* ; elle ne ſert qu'à remarquer dans l'homme qualité de *raiſonnable* ; qualité qui doit être pour lui motif de regler ſes paſſions, comme elle lui en don le pouvoir : c'eſt une phraſe *explicative*. Mais ſi l' dit, *l'homme qui m'eſt venu voir ce matin, m'a paru t habile Méchanicien*. Ces mots *qui m'eſt venu voir ce m tin* forment une propoſition déterminative, qui re treint la ſignification du mot *l'homme* à un ſeul indivi de l'eſpece humaine.

Nous ſommes encore obligés de diſtinguer les phraſ par les différentes formes de ſtructure qu'elles peuve admettre. Nous en trouvons trois différentes eſpeces l'une *expoſitive*, l'autre *impérative*, & la troiſieme *int rogative*.

Quand la phraſe ne fait que dire ſimplement la cho ſoit par narration, ſoit par hypothèſe, ſoit en tira une conſéquence ; elle eſt *expoſitive* par ſa forme exemples. *Turenne eſt mort : la victoire s'arrête ; la fo une chancelle ; tout le camp demeure immobile, ... l'équité regnoit dans le cœur de tous les hommes ; ſi vérité & la vertu leur étoient plus cheres que les pla ſirs, la fortune & les honneurs, ils ſeroient heureux. Puiſqu'il y a des crimes impunis, & des vertus ſans compenſe dans ce monde ; il faut qu'il y ait une autre où chacun reçoive ſelon ſes œuvres.*

La phraſe eſt *impérative* par ſa forme, quand e fait entendre expreſſément par commandement, exhortation, ou par ſupplication, qu'on exige ou qu demande, ou qu'on ſouhaite quelque choſe, com *allez où je vous envoie... Peuples, obéiſſez à vos Roi Ne remettez pas toujours au lendemain... Gardez v de condamner ſans entendre ! ... Daignez au moins p ter l'oreille à la voix des malheureux... Défendons n des préjugez... Que l'homme n'obéiſſe qu'à des mai légitimes... Qu'il faſſe ſon devoir.*

Elle eſt *interrogative*, lorſqu'elle marque une ſo d'enquête, ſoit par maniere de queſtion ou de dou

ou d'avis ; comme *qu'a-t-on décidé enfin ? ... Que voulez-vous de moi ? ... Pourquoi l'abandonner ? ... Que ne m'écoutoit-il ? ... Que faire donc en pareille occasion ?*

Ce ſont ſur-tout ces trois formes de phraſe, *l'expoſitive*, *l'impérative*, & *l'interrogative*, qui cauſent les plus grandes variations dans la conſtruction françoiſe. C'eſt donc par rapport à elles, que nous allons marquer l'ordre que les membres d'une phraſe doivent garder entr'eux. Nous ne parlerons d'abord que de la phraſe ſimple, complette & détachée ; après quoi nous dirons, autant qu'il ſera néceſſaire, ce qui concerne les phraſes compoſées, & incidentes. Cette partie du régime eſt aſſez importante pour autoriſer tous les détails préliminaires que nous avons donnés : nous inſiſterons même ſur la néceſſité de ſe ſouvenir de la plupart des diviſions & définitions qu'on vient de voir.

Nous ajoutons que dans la phraſe le *régime* peut s'entendre de pluſieurs façons. Un mot en exige un autre ou pluſieurs autres après lui ; il ordonne même en quelque ſorte l'appareil ſous lequel ils ſe produiront, ou du moins la place & le rang qu'ils doivent garder ; alors il eſt *régiſſant* : tel eſt un nom ſubſtantif, ou un pronom qui ſert de ſubjectif. Un mot ſemble être aux ordres d'un autre, & regler ſur cet autre mot ſa forme & ſa place ; il eſt *régi* : tel eſt l'adjectif par rapport au ſubſtantif qu'il qualifie. Un mot peut être régi & cependant en régir lui-même d'autres ; tel eſt le verbe qui eſt régi par le ſubjectif, & qui eſt régiſſant par rapport à l'objectif, au terminatif, & au circonſtanciel.

Il y a deux ſortes de régimes ; l'un qui n'a pour objet que la place des mots, leur arrangement entr'eux, leur ſituation reſpective ; c'eſt l'objet de la conſtruction, c'eſt celui que nous examinons ici : l'autre ne conſidere que la forme dont les mots qui en peuvent changer doivent ſe revêtir, la terminaiſon qu'ils doivent prendre ſelon les autres mots auxquels ils ſe rapportent dans une phraſe ; c'eſt l'objet que nous tâcherons de remplir au mot SYNTAXE.

Le premier peut s'appeller *régime diſpoſitif*, & le ſe-

cond *régime de concordance*. Dans cette phraſe, *la bea té la plus ſéduiſante ne vaut pas la plus ſimple ver* C'eſt au *régime de concordance* à regler s'il faut dir *ſéduiſant*, ou *ſéduiſante*, ou *ſéduiſants*, ou *ſéduiſa tes*; s'il faut dire, *valoir* ou *vaut*, ou *valloit*, &c. s faut dire, *ſimples* ou *ſimple*, &c. mais le reſte appa tient au *régime diſpoſitif*.

Ce dernier a encore deux objets à remplir; c'eſt lui à regler la marche des membres de la phraſe e tr'eux, & celle des différents mots qui ſouvent conco rent à former un même membre. Par exemple, da cette phraſe, *un grand génie n'a pas beſoin de maîtres* il y a trois membres, un ſubjectif compoſé des tro premiers mots, *un grand génie*; un attributif formé pa les trois ſuivants, *n'a pas*; & un objectif énoncé pa les trois derniers, *beſoin de maîtres*.

Or le *régime diſpoſitif* doit premierement marqu l'ordre dans lequel ſe placent entr'eux les mots qui com poſent chaque membre; & enſuite celui que gardent l membres. Sur le premier objet, il y a bien des regl fixes & certaines; il y en a d'autres qui varient davan tage, & laiſſent plus de liberté. Les membres particu liers étant compoſés des différentes eſpeces de mo qu'on appelle *parties d'oraiſons*, on trouvera au no de chacune de ces eſpeces de mots, comme *article*, *pr noms*, *adjectifs*, *adverbes*, *particules*, &c. ce q concerne ce premier objet du régime diſpoſitif, cet o dre de l'arrangement des mots qui compoſent un m me membre de phraſe. Ici nous allons nous étendre ſ le ſecond objet de ce régime diſpoſitif, ſur l'ordre d membres d'une phraſe. Nous allons expoſer tout qu'il y a de décidé là-deſſus, ainſi que ce qui perm plus de liberté. Comme les variations qui ſont de reg dépendent principalement des trois formes dont la ph ſe eſt ſuſceptible quant à ſa ſtructure; nous allons ſuivre l'une après l'autre.

De la phraſe expoſitive.

1°. Dans la forme expoſitive, le ſubjectif mar ordinairement avant l'attributif. *Le peuple croit*; & *Philoſophe examine*. Il y a exception à cette regle d

les petites phraſes faites en forme de citation, & placées comme membres adjonctifs pour appuyer ce qu'on dit. Alors le ſubjectif ſe met après l'attributif ; & ſi cet attributif eſt formé par un tems compoſé d'un verbe, & que le ſubjectif ſoit un pronom perſonnel ou le pronom *on*, alors le ſubjectif ſe place entre l'auxiliaire & le participe : *Enfin, diſoit ce bon Roi, je ne me croirai heureux qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples... Tous les hommes ſont fous, a dit Boileau, & ne diffèrent que du plus ou du moins... Songez donc, lui a-t-on dit, à quoi vous vous expoſez ! ... Vous ne conſidérez pas, nous a-t-elle répondu, qu'il n'eſt plus tems de penſer au péril :* où l'on voit que les ſubjectifs, *ce bon Roi, Boileau, on, elle*, ſont placés ſelon cette exception, par rapport à leurs attributifs, *diſoit, a dit, a répondu.*

Il y a encore une autre occaſion où le ſubjectif peut ſe placer après l'attributif, & quelquefois même avec plus de grace que devant ; c'eſt lorſque le ſens exclud tout objectif, ou que du moins il n'eſt énoncé que par un des pronoms *ſe, que, le*, ou par l'adjectif *tel* ; comme dans ces exemples. *D'abord parurent un grand nombre de courtiſans, que ſuivoient tous les princes de l'Etat ; après quoi vint le Roi environné de ſa garde, & ſuivi par la foule du peuple... Ce que penſe le Philoſophe, n'eſt pas toujours ce que dicte la raiſon... C'eſt ainſi qu'en ordonna la providence... A cette nouvelle ſuccéderent des bruits plus favorables qui furent bientôt confirmés... Alors ſe montrerent ces amis faux que le ſoupçon de ce malheur avoit tenu cachés... Telle eſt leur façon d'agir.*

On ſent que dans ces exemples & les autres ſemblables, il faut pour que le ſubjectif aille après l'attributif, que l'objectif, s'il y en a, ſoit lui-même, indépendamment de ce changement de place, avant l'attributif ; & que d'ailleurs la phraſe commence ou par un circonſtanciel, ou par quelqu'autre mot qui ſemble occuper la place du ſubjectif, & le renvoyer à un rang plus éloigné. On ne commenceroit point un récit, par exemple, par ces mots, *ſe préſenta un écuyer pour nous conduire* ; ſi l'on ne faiſoit marcher auparavant quelques

autres mots, comme *d'abord*, ou *à notre arrivée ſe préſenta*, &c.

Les deux mots *autre choſe* faiſant un objectif de ſimple différence, ſe mettent auſſi avant l'attributif & renvoyent le ſubjectif après; *autre choſe veut le pere, autre choſe plaît à la mere.* Ces changemens ne pourroient avoir lieu, ſi le ſubjectif placé après l'attributif pouvoit être pris pour objectif; s'il n'y avoit à la tête de la phraſe quelque mot qui ſelon l'uſage favoriſât cette ſorte d'inverſion: on ne diroit pas, *obéit-il*, pour *il obéit*; mais on dira fort bien, *auſſi obéit-il ſur le champ.*

2°. D'après la premiere regle générale que nous avons établie, on ſent que pour l'ordinaire l'attributif ſe place après le ſubjectif. *Il faut régler ſa propre conduite, avant que de critiquer celle des autres... On ne gagne point le ciel en tourmentant les hommes.* Nous avons déja vu quelques exceptions à cette regle dans les cas où le ſubjectif ſe tranſpoſe; & nous allons encore en voir de plus fréquentes en parlant de l'objectif & du terminatif.

3°. L'objectif & le terminatif ſuivent l'attributif quand ils ſont exprimés chacun par un ſubſtantif ou par pluſieurs mots. *Le ſot ennuie tout le monde; mais le fat révolte les perſonnes ſenſées... Vous voyez dans cet homme un important ſans crédit qui offre ſes ſervices à tous ceux qu'il rencontre.* Si l'objectif & le terminatif concourent, & qu'on ne ſache auquel accorder les honneurs du premier pas, pour ſe décider, il n'y a qu'à voir ſi l'un des deux eſt plus long que l'autre; ſi l'un n'eſt que d'un mot tandis que l'autre eſt de pluſieurs; ſi l'un entraîne une phraſe incidente, tandis que l'autre n'en a point. En ce cas le membre le plus court paſſe le premier; & s'ils paroiſſent à peu près égaux, c'eſt ordinairement l'objectif qui ſuit immédiatement l'attributif. *Vous faites à un indiſcret la confidence de tout ce qui vous regarde... Vous donnez votre confiance à un indiſcret qui n'a jamais ſu ſe taire... Vous faites confidence de tout ce qui vous regarde, ou, vous donnez toute votre confiance au plus indiſcret de tous les hommes; à l'homme le plus indiſcret que l'on puiſſe voir.* Il y a mille cir-

constances où la préſéance ne dépend que du choix de celui qui parle, les deux régimes étant à peu près égaux en longueur,

Il faut pourtant remarquer que quand l'objectif eſt un ſubſtantif ſans article, il ſe ſépare plus difficilement de ſon attributif ; *il prend plaiſir à tout*, &c. Lorſque l'objectif ou le terminatif ſont énoncés par l'un des relatifs *que*, *qui*, *dont*, *quoi*, & *lequel*, ils ſe mettent à la tête de la phraſe, & même avant le ſubjectif : *Vous ennuyez tout le monde avec le livre que vous liſez avec tant de plaiſir... Vous ne connoiſſez pas la perſonne à qui vous ouvrez votre cœur... Vous ne pourrez exécuter le plan dont vous avez fait choix... Voyez enfin à quoi vous voulez vous déterminer... Dites-nous lequel vous préféreriez... Voilà le fruit d'une réſolution que vous aviez communiquée à tout le monde.* On voit que cette hypothèſe d'un objectif ou d'un terminatif exprimé par un pronom relatif, ne ſe rencontre gueres que dans des phraſes ſubordonnées.

Lorſque l'objectif & le terminatif ſont énoncés par des pronoms perſonnels non accompagnés de prépoſitions, on les place entre le ſubjectif & l'attributif : *L'ambition nous tourmente beaucoup, & ne nous ſatisfait jamais... La proſpérité lui a tourné la tête... Tous ces détours me déplaiſent. Dieu ne nous a pas mis au monde pour en être les cenſeurs... Vous leur avez promis plus que vous ne pourrez leur donner.* Quand le ſubjectif & le verbe ſe trouvent ſéparés par un pronom, régi, ce même verbe ne doit pas avoir encore un autre régime amené par la conjonction *&*. C'eſt par cette raiſon que M. l'Abbé d'*Olivet* condamne ces deux vers de *Racine* dans la Tragédie d'*Alexandre*.

Vous *les* verriez plutôt juſques ſur vos tranchées,
Et de ſang & de morts *me* couvrir jonchées.

Il faut dans ce cas répéter le verbe pour le ſecond membre de phraſe, ou prendre un tour qui faſſe éviter la répétition. Quand l'un de ces pronoms exprime l'objectif, & l'autre le terminatif, *me*, *nous*, *vous*, *m'*, *ſe*, paroiſſent les premiers & les plus éloignés de l'attribu-

tif ; enſuite viennent *le*, *la*, *les* ; après eux ſuivent *lui* & *leur* ; enfin le pronom *en* ſe préſente le dernier, & ſe tient toujours dans le plus proche voiſinage de l'attributif.

Ce ne ſont donc que les pronoms eux-mêmes que l'on conſidere pour régler cette marche ; & l'on ne fait point attention ſi ceux d'entr'eux qui peuvent figurer comme objectif & comme terminatif, ſont l'un ou l'autre.

Si cependant il y avoit amphibologie ; on exprimeroit autrement l'un des deux membres ; ainſi l'on diroit *ils vous donnent à moi... Ils me donnent à vous* ; & non pas, *ils me vous donnent*, ni, *ils vous me donnent*. Voici des exemples de cette marche de pronoms : *Du moment qu'ils vous l'ont accordé, ils me le reprochent tous les jours. Il ne falloit pas le leur demander ; vous vous en ſeriez bien paſſé : je ne vous le pardonne point ; mais il ne faut plus nous en inquiéter davantage.*

L'objectif énoncé par l'adjectif *tout*, ſuit immédiatement l'attributif quand celui-ci eſt un verbe mis en un tems ſimple ; mais ſi le verbe eſt à un tems compoſé, cet objectif ſe met entre l'auxiliaire & le participe : *il détruit tout : il a tout détruit. Votre pere vous pardonne tout : votre pere vous a tout pardonné.*

Pluſieurs de nos verbes tels que, *donner avis*, *donner quittance*, *donner parole*, *ſe donner carriere*, *prendre garde*, *prendre patience*, *faire face*, *faire grace*, *faire mine*, *avoir horreur*, &c. exigent leur objectif immédiatement après eux. On ne peut rien mettre entr'eux & leur régime, ſi ce n'eſt un pronom, *donnez-lui avis* ; ou une prépoſition, *avoir en horreur*, &c.

Ainſi ce vers *de Racine* dans *Britannicus*,

De mille autres ſecrets j'aurois compte à vous rendre.

n'eſt pas exact pour la conſtruction. Il faut *j'aurois à vous rendre compte*. Remarquez auſſi que ces objectifs ne prennent jamais d'article, parceque ce ſont des façons de parler familieres & proverbiales : voyez ARTICLE.

4°. Le circonſtanciel exprimé par un adverbe, tient le voiſinage du verbe, & ſe place pour l'ordinaire immé-

diatement après lui ; mais il se met presque toujours entre l'auxiliaire & le participe, quand le verbe est à un tems composé. *Il travaille assiduement aux affaires d'autrui, & songe rarement aux siennes... Il a beaucoup étudié dans sa premiere jeunesse ; mais ensuite il s'est totalement dérangé, & a entierement perdu son tems.* Cette regle souffre cependant exception pour certaines conjonctions qui venant à la suite de l'attributif ne peuvent s'en éloigner, & l'éloignent par conséquent du circonstanciel. Il est encore des circonstanciels de tems & d'habitude (*voyez* à l'article ADVERBE ceux qui marquent le tems & l'habitude) qui, quoiqu'ils soient énoncés par plusieurs mots, précedent néanmoins ceux de maniere : *voyez* ibid. les adverbes qui expriment la maniere, quoique ceux-ci soient exprimés par de simples adverbes. *Vous êtes donc allé promptement*, ou, *vous êtes donc promptement allé où l'on vous avoit envoyé... Vous suivez donc constamment vos caprices... Il répond pour l'ordinaire laconiquement à tout ce qu'on lui écrit... Il fut long-tems sans parler, & se plaignit ensuite très amerement.*

Quand le circonstanciel est exprimé par plusieurs mots, c'est à la netteté du sens à regler sa place. Ainsi dans cette phrase, *avec toute son adresse, il a fait un pas de clerc.* Le circonstanciel, *avec toute son adresse*, ne sauroit être ailleurs qu'à la tête : car au milieu ou à la fin de la phrase, il rendroit le sens louche en ce que la préposition *avec* sembleroit indiquer le moyen ou l'instrument avec lequel le pas de clerc a été fait, au lieu que dans ce circonstanciel cette préposition ne doit marquer que l'accompagnement.

Lorsque la netteté du sens n'en souffre pas, ce n'est plus à la grammaire, mais au goût de l'orateur à décider s'il placera le circonstanciel composé au commencement, au milieu ou à la fin de la phrase : on peut donc également dire, *en peu de tems il a fait une haute fortune. Il a fait en peu de tems une haute fortune. Il a fait une haute fortune en peu de tems.* Remarquons seulement que les circonstanciels composés se placent rarement entre l'auxiliaire & le participe, du moins en prose. Ainsi l'on dit communément, *il s'est démasqué trop tôt* ; & rarement *il s'est trop tôt démasqué.*

5°. Pour ce qui concerne l'adjonctif, il se met assez souvent à la tête de la phrase ; mais soit qu'il soit simple ou composé de plusieurs mots, il varie beaucoup. C'est encore au bon goût, & aux circonstances particulieres à décider de sa place. S'il est formé par quelque particule, *voyez* au mot PARTICULES les regles qui les concernent.

6°. Enfin le conjonctif peut être simple & formé par une conjonction seule ; il peut être aussi formé par plusieurs mots. Dans le premier cas, il faut suivre le génie des conjonctions, dont les unes veulent être au commencement de la phrase, comme *mais*, *car*, *si* ; d'autres n'aiment qu'à paroître à la suite de quelques autres mots, comme *donc*, *pourtant* ; & quelques-unes sont là-dessus assez indifférentes, comme *cependant*, *néanmoins*, *du moins*. Il ne paroît point nécessaire d'en traiter plus au long ici, attendu qu'au mot CONJONCTION, tout ce qui les regarde est développé de maniere à ne rien laisser désirer. Dans le second cas, lorsque le conjonctif est énoncé par des expressions composées de plusieurs mots, il occupe le premier rang dans la phrase qu'il doit lier. *Il a répondu de maniere qu'on ne peut le blâmer... Il sait se rendre aimable au point qu'il fait oublier la laideur de son visage. Nous sommes souvent trompés par les apparences ; c'est-à-dire qu'il ne faut point juger des gens sur la mine... Il n'a voulu suivre que ses idées ; de sorte qu'à présent le mal est sans remede.*

Voilà ce que l'on peut dire en général sur l'arrangement des membres de la phrase, dans la forme expositive. Nous allons remarquer les différences que les formes impérative & interrogative exigent. Les points sur lesquels nous ne dirons rien, doivent se regler comme l'on vient de voir. Mais pour de plus grands détails, il faut dans quelque forme de structure que la phrase paroisse, consulter les articles destinés à chacune des parties d'oraison.

De la phrase impérative ou interrogative.

Une phrase devient impérative en supprimant à la premiere & à la seconde personne le pronom qui devroit en être le subjectif, & mettant en apostrophe, c'est-à-

dire en adjonctif toute dénomination à qui le discours s'adresse. Mais à la troisieme personne on ne supprime rien ; seulement on ajoute la particule *que*, & l'on met le verbe au mode subjonctif. Cette particule *que* marche avant le subjectif que suit l'attributif, soit que le subjectif soit un nom ou un pronom. *Rendons témoignage à la vérité... Ne fréquentez que des personnes de votre état... Que votre frere vous suive. Que vos devoirs marchent toujours avant tout le reste.*

La forme interrogative se donne par trois moyens. Le premier en plaçant à la tête de la phrase l'un de ces pronoms relatifs, *qui*, *que*, *lequel*, *quoi*, soit comme subjectif, objectif ou terminatif. . . *Qui peut se flatter d'être sans prévention? . . . Que faisiez-vous dans ces heureux momens? A quoi faut-il employer le tems pour ne jamais s'en repentir? . . . Lequel des deux vous plaît davantage?*

Le second moyen est en joignant le pronom *quel* à un substantif qui soit avant l'attributif, soit comme subjectif, objectif ou terminatif ; *Quelle pensée vous vient?.. Par quelle crainte frivole êtes-vous arrêté? . . . A quel homme peut-on se fier? . . . Quelle femme prendre pour ne s'en pas repentir?*

Le troisieme moyen qui concourt avec les précédens, quand le cas y échet, est de transporter le subjectif après l'attributif. Mais il faut observer deux choses ; la premiere, si le verbe est d'un seul mot, ou s'il est dans un tems composé ; la seconde, si le subjectif est un de ces huit pronoms, *je*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *elle*, *on*, *ce*, ou quelqu'autre expression. Lorsque le subjectif est un de ces pronoms, il se place après le tems simple ; & dans les tems composés, entre l'auxiliaire & le participe. *Profiterai-je de ses offres? . . . Ai-je profité de ses offres? . . . Tiendrez-vous votre parole? . . . Avez-vous tenu votre parole? ... Sommes-nous plus assurés ici qu'ailleurs? .. Répond-elle à vos vœux? ... Vient-il? ... Est-il arrivé? ... Auroit-elle trahi son ami? ... Se voit-on du même œil dont on regarde les autres? Vous auroit-on fait grace en vous croyant des sentimens? ... Est-ce vertu que de toujours sacrifier la vérité à la paix? ... Est-ce fait?*

Lorsque le subjectif est autre que l'un des pronoms

mentionnés, il ſe met après l'attributif entier, quoique celui-ci ſoit composé d'auxiliaire & de participe, quand la phraſe commence par *que*, *quoi*, ou *quel* : *qu'avoit fait votre frere ? .. A quoi auroit ſervi votre entremiſe ? .. Quel mal a fait cet enfant ?*

Il y a ici une variation permiſe que nous allons indiquer tout-à-l'heure. Si la phraſe ne commence point par *que*, *quoi*, ni *quel*, alors le nom ou les noms qui ſervent de ſubjectifs à la troiſieme perſonne, marchent avant le verbe ; mais pour donner la forme interrogative à la phraſe, on ajoute un pronom perſonnel qui convienne au ſubjectif ; & ce pronom ſe place après le temps ſimple du verbe, & après l'auxiliaire dans les temps compoſés : *le luxe fait-il plus de bien que de mal dans un Etat Monarchique ? L'homme peut-il agir par d'autres motifs que l'intérêt ? .. Votre pere vous a-t-il pardonné ?* On pourroit dire auſſi : *qu'eſt-ce que votre frere avoit fait ? .. A quoi votre entremiſe auroit-elle ſervi ? Quel mal cet enfant a-t-il fait ?*

Il faut encore obſerver ici que lorſque le verbe qui ſert d'attributif à la phraſe à la troiſieme perſonne du ſingulier, finit par quelque voyelle que ce ſoit, on y place avant le pronom un *t*, précédé d'un tiret, & ſuivi d'un autre tiret : *la ſociété n'a-t-elle pas ſes déſagréments ? ... L'homme cherche-t-il toujours ce qui lui eſt le plus avantageux ?* Si le verbe eſt à la premiere perſonne du ſingulier, & qu'il finiſſe par un *e* muet, cet *e* muet prend un accent aigu, & devient un *é* fermé : *aimé-je à tromper ? Duſſé-je déplaire, je dirai ce que je penſe.*

2°. On voit que ſi jamais l'attributif ne marche à la tête de la phraſe dans la forme expoſitive, il s'y trouve ordinairement dans les formes interrogative & impérative. *Reglez vos dépenſes ſur vos facultés. ... Obtient-on toujours l'amitié des hommes en les ſervant ?*

3°. Il y a exception à cette regle, lorſqu'on trouve dans la phraſe interrogative les relatifs *que*, *qui*, *quoi*, *lequel*. Ces relatifs ſe mettent avant l'attributif comme dans la phraſe expoſitive, ſoit qu'ils ſervent de ſubjectif, d'objectif ou de terminatif ; ce qui n'empêche pas

dans les deux derniers cas que le ſubjectif ne ſuive les regles qui lui ſont propres dans l'interrogation. Mais dans la premiere hypothèſe, il prend après le verbe *être* le pronom *ce*; & ſi c'eſt un autre verbe, le rélatif ſervant de ſubjectif ne veut point de pronom perſonnel après l'attributif, *Qui eſt-ce? . Qu'eſt-ce? ... Que ſert-il de vous plaindre? . . Lequel eſt-ce? . . Lequel voulez-vous? . , Qui vous a parlé? Lequel viendra? . . A quoi vous déterminez-vous?* Ces obſervations n'ont point lieu pour la phraſe impérative, parceque ces rélatifs ne s'y trouvent pas, à moins que ce ne ſoit en commun avec un ſecond verbe; & alors il doit ſe placer entre les deux, puiſqu'outre qu'il eſt le régime de l'un & de l'autre, il ſert encore de conjonctif entr'eux: *prenez-vous-en à qui vous voudrez. . . Voyez lequel vous voulez.*

4°. Si l'objectif & le terminatif ſont des pronoms perſonnels ſans prépoſitions, il faut les placer avant l'attributif dans l'interrogation. *Le Roi vous a-t-il confié ſon autorité pour en abuſer? Dieu nous a-t-il donné une étincelle de raiſon pour contredire ſa ſageſſe éternelle? . . Leur donnerez-vous ce que vous leur avez promis?* Quand ils concourent, & que le tour de la phraſe eſt négatif, ils ſe reglent encore comme dans les phraſes expoſitives, ſoit que la forme ſoit interrogative, ſoit qu'elle ſoit impérative à la troiſieme perſonne, ou à la ſeconde & à la premiere: *Qu'on nous le pardonne. . . Nous avons cru bien faire. . . Ne nous en plaignons pas. . . Ne leur en faites point querelle.* Mais ſi le tour eſt affirmatif dans la forme impérative en premiere & ſeconde perſonne, ces pronoms ſe placent immédiatement après l'attributif; *le, la, les* s'emparent de la premiere place, & font reculer les autres. *Rendez-le moi ſur-le-champ. . . Donnez-leur ce qu'ils demandent. . . Reprochons-les leur vivement... Approchons-nous-en avec hardieſſe.*

5°. Dans la forme interrogative, le circonſtanciel énoncé par un adverbe ne ſe met qu'après le ſubjectif tranſpoſé. *Le pourrez-vous toujours? Vos ordres arriveront-ils aujourd'hui? . . Avez-vous beaucoup perdu? . . A-t-il conſtamment gagné?* Dans la forme impérative, ce circonſtanciel eſt renvoyé après tous les pronoms per-

ſonnels ou relatifs qui n'étant pas accompagnés de prépoſition, ſe placent auprès de l'attributif, & font l'office d'objectif ou de terminatif. . . *Répondez-lui hardiment... Offrons-la leur galamment. . . Diſons leur en toujours la nouvelle.* Si de ces deux membres, objectif & terminatif, l'un eſt énoncé par un pronom perſonnel ſans prépoſition, & l'autre par un pronom avec prépoſition, ou par quelqu'autre mot, alors l'adverbe ſervant de circonſtanciel dans la phraſe, marche ſouvent entre ces régimes, ſelon que la netteté & l'harmonie l'exigent. *Faites-lui reſpectueuſement vos excuſes. . . Adreſſez-vous immédiatement à lui. . . Donnez-leur plutôt celui-là... Eloignons-les adroitement d'ici. . . Préſentez-nous d'abord au Maître... Détachez-vous promptement & finement de lui.*

Des Membres compoſés.

Dans les membres compoſés, le mot principal peut avoir ſous lui ou l'article, ou des adjectifs, ou d'autres noms unis par certaines conjonctions, ou par des prépoſitions, ou des infinitifs faiſant fonction de ſubſtantifs, ou des modificatifs, ou des phraſes incidentes qui ſont liées par des relatifs ou par des conjonctions. Tous les détails de conſtruction qui concernent les différents mots qui peuvent concourir à former toutes ces ſortes de membres, ſe réduiſent à peu de choſes, après tout ce que nous avons dit & tout ce que nous ſommes obligés d'en dire à chacune des parties d'oraiſon.

Nous ferons ſeulement ici les obſervations ſuivantes: 1°. l'article & les autres prépoſitifs ſe mettent invariablement avant le nom qu'ils accompagnent. (Il n'y a de variation que pour l'adjectif *tout*.) 2°. Les adjectifs qui quálifient un nom, doivent auſſi ſe placer immédiatement devant le nom, ou après: 3°. Les noms ou les verbes qui régiſſent d'autres noms ou d'autres verbes, doivent les avoir à leur ſuite avec leurs prépoſitions, s'il y en a, & leurs régimes: 4°. le relatif qui ſert à lier une phraſe incidente à un nom, doit ſuivre de près ce nom, & marcher à la tête de la phraſe incidente, ſoit que ce relatif ſerve de ſubjectif, d'objectif, de terminatif, ou même de circonſtanciel: 5°. toute conjonction doit également être entre les mots qu'elle lie en-

ſemble : 6°. dans toutes les phraſes incidentes, les membres particuliers qui la compoſent ſuivent entr'eux l'ordre que nous avons développé pour la phraſe détachée : 7°. quelque longueur qu'un membre de la phraſe totale puiſſe avoir, il faut le compléter, & énoncer tout ce qui entre dans ſa compoſition, avant de paſſer à un autre ; pour cela, on renvoie autant que le ſens le permet, après les membres plus courts, ceux qui renferment plus de mots : 8°. les phraſes incidentes qui ſont unies à la principale par quelque conjonctif, ſe mettent à la tête ou à la fin de la principale, ſelon la ſuite & l'ordre des penſées, & comme la conjonction employée le veut ou le permet. Nous croyons ſur tous ces articles les exemples inutiles, attendu tous ceux que nous avons donnés.

Pour la propriété qu'ont certains conjonctifs de régir après eux le ſubjonctif ou l'indicatif, c'eſt un point qui ne regarde que la ſyntaxe, & que l'on trouvera d'ailleurs au mot CONJONCTION.

On ne peut pas ſtatuer ce qui ſe peut ſous-entendre dans les phraſes implicites ; cela dépend de ce qui a été exprimé dans les phraſes précédentes, de ce que les circonſtances particulieres indiquent aſſez par elles-mêmes, & de la forme dans laquelle la phraſe paroît.

CONSTRUCTION FIGURÉE.

La conſtruction figurée eſt celle où l'ordre grammatical n'eſt pas toujours ſuivi, quoiqu'il doive toujours être apperçu, rectifié ou ſuppléé par celui qui écoute ou qui lit.

Quelquefois la vivacité de l'imagination, le concours des idées acceſſoires, l'empreſſement de faire connoître ce qu'on penſe, l'harmonie, ou d'autres cauſes ſemblables, font que l'ordre des mots n'eſt pas toujours exactement ſuivi, ou que l'on en ſupprime quelques-uns, dont on ſe contente d'énoncer les corrélatifs. On interrompt l'ordre de l'analyſe ; on donne aux mots une place ou une forme qui ne paroît pas d'abord leur convenir ſelon les principes primitifs de la Langue. Cependant celui qui écoute ou qui lit ne laiſſe pas d'entendre le ſens de ce qu'on lui dit, parceque à l'aide de l'analogie, l'eſprit rectifie l'irrégularité de l'énoncia-

tion: Cette seconde construction est appellée *figurée*, parcequ'elle prend une forme, une *figure* qui n'est pas celle de la premiere construction établie, quoiqu'elle soit autorisée par l'usage des Orateurs, des Poëtes, & même de tout le monde, pour certaines façons de parler.

Il y a six sortes de figures qui sont d'un grand usage dans cette construction. Comme elles peuvent servir pour en bien faire connoître la nature & les droits, nous ne les avons pas omises dans cet Ouvrage, où on les trouvera chacune à leur article traitée d'une maniere relative à notre objet: *voyez* ELLIPSE, PLÉONASME, SYLLEPSE, HYPERBATE, HELLENISME, &c.

Il ne faut pas croire que les deux sortes de constructions, la grammaticale & la figurée, dont nous avons traité dans cet article, aient chacune pour district des styles différents, de maniere qu'ici on ne puisse se servir que de l'une, & que là on doive toujours employer l'autre: au contraire dans toutes sortes de styles on les trouve mêlées ensemble, selon l'usage & le bon goût: il n'y a de différence que du plus & du moins: *voyez* INVERSION.

Nous ne parlons ici que du langage le plus usité dans les Livres, les Lettres, & la conversation des honnêtes gens. Or ce langage n'aime pas une construction qui soit totalement grammaticale, ou toujours figurée. On ne suit pour cela que ce que demandent la clarté, la précision, la douceur, & sur-tout l'usage. On peut voir en quantité d'occasions des phrases où l'ordre grammatical seroit désagréable & même vicieux, parcequ'il causeroit des obscurités, des embarras dans le sens, & des longueurs inutiles, comme on en voit aussi d'autres où l'on trouve l'expression la plus vive & la plus grande éloquence dans l'ordre grammatical.

CONTRAIRES. Les contraires sont un des lieux communs de la Rhétorique propres à la preuve: *voyez* SOURCE DES PREUVES.

Par les contraires on entend des choses qui ne peuvent résider en même-temps dans un seul & même sujet.

On en distingue de quatre sortes.

Les relatifs, comme pere, fils; maître, serviteur.

Les

Les opposés, comme le blanc & le noir ; la paix & la guerre.

Les privatifs, comme la vie, la mort ; la science, l'ignorance.

Les contradictoires, comme voir & ne pas voir.

Il faut remarquer que dans les contraires on se sert de l'un pour nier l'autre.

Les contradictoires ont ceci de particulier, qu'en ôtant l'un on établit l'autre.

CONTRE, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

CONTREDIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de *dire* sur lequel il se conjugue, & de la préposition *contre*, qui marque une opposition, une contrariété formelle. Ainsi, contredire signifie dire contre ce qu'un autre dit ; dire le contraire, contester, disputer, être d'un avis, d'un sentiment contraire. Contredire se prend presque toujours en mauvaise part, & annonce dans celui qui contredit une humeur difficile, acariâtre. *Je ne puis rien avancer qu'il ne le contredise.*

Ce verbe se prend aussi d'une maniere absolue. *Il n'ouvre jamais la bouche que pour contredire. Elle contredira toute sa vie, & encore, s'il se peut, par-delà.*

Contredisant, contredisante, est un adjectif dérivé de contredire, & non le participe présent, qui n'est pas usité. On se sert à sa place du gérondif *en contredisant*.

Elle a l'humeur contredisante.

Participe passé, contredit, contredite. *Ce moyen ne sauroit être contredit.*

La Partie adverse a-t-elle fourni de contredits ? On ne peut opposer à cette proposition aucun contredit. Il est substantif dans ces dernieres façons de parler, qui ne sont usitées qu'en Jurisprudence.

CONTREFAIRE. Verbe actif réciproque & irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de *faire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *contre*, qui ne dénote pas toujours une opposition directe, mais qui signifie quelquefois *vis-à-vis*, comme si deux personnes étoient placées vis-à-vis l'une de l'autre, & que l'une

fît ce que l'autre fait. *Contrefaire*, c'eſt donc imiter, repréſenter. *Cet homme contrefait le ſinge.*

Contrefaire eſt pris pour l'ordinaire dans un ſens de moquerie ou de plaiſanterie ; pour lors la reſſemblance eſt dans les actions, & l'oppoſition eſt dans l'eſprit : mais un geſte, un rien la fait ſentir. *Cette perſonne contrefait la prude ;* c'eſt-à-dire, prend les airs, les tons, les grimaces d'une prude. Dans la phraſe ſuivante ce verbe eſt réciproque : *cet homme ne peut ſe contrefaire ;* c'eſt-à-dire, ne peut déguiſer ſon caractere.

Participes, contrefaiſant, contrefait, contrefaite, ces deux derniers ſont ſouvent adjectifs, & ont une autre ſignification. *Un homme contrefait, une femme contrefaite ;* c'eſt-à-dire, mal bâtis, diſgraciés de la nature, faits contre les regles : *voyez* FAIRE.

CONTRESENS. On en peut diſtinguer deux ſortes. Le contreſens d'expreſſion eſt la faute que commettent ceux qui emploient un mot dans un ſens contraire à ſa vraie ſignification. Le contreſens de traduction eſt celui par lequel on fait dire à l'Auteur que l'on traduit, ce qu'il ne dit réellement pas.

CONTREVÉRITÉ. C'eſt une propoſition avancée pour faire entendre le contraire de ce qu'elle énonce naturellement : *voyez* IRONIE.

CONVAINCRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *vaincre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *cum* (avec), qui marque ordinairement mélange, accompagnement, aſſociation. Ainſi convaincre ſignifie vaincre avec le ſecours des preuves & du raiſonnement. *Mes raiſons l'ont enfin convaincu. Combien de gens ne peuvent être convaincus que par l'expérience :* voyez VAINCRE.

CORRECTION. La correction eſt une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Elle conſiſte à rétracter ou expliquer une penſée qu'on vient de propoſer.

M. Boſſuet a fait uſage de cette figure dans cet endroit de l'Oraiſon Funebre de Madame la Ducheſſe d'Orléans.

» Non, après ce que nous venons de voir, la ſanté

» n'eſt qu'un nom, la vie n'eſt qu'un ſonge, la gloire » n'eſt qu'une apparence, les graces, les plaiſirs ne ſont » qu'un dangereux amuſement ; tout eſt vain en nous, » excepté le ſincere aveu que nous faiſons devant Dieu » de notre vanité.... Mais que dis-je la vanité ! L'hom- » me, que Dieu a fait à ſon image, n'eſt-il qu'une om- » bre ? Ce que J. C. eſt venu chercher du Ciel en Ter- » re..... n'eſt-ce qu'un rien ? Reconnoiſſons notre » erreur.... Il ne faut pas permettre à l'homme de ſe » mépriſer tout entier, de peur que croyant avec les » Impies, que notre vie n'eſt qu'un jeu où regne le ha- » zard, il ne marche ſans regle & ſans conduite au gré » de ſes aveugles deſirs. «

CORROMPRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon. Il eſt compoſé du verbe *rompre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *cum* (*avec*), qui marque un mêlange, un accompagnement. Le mot rompre dénote une diſcontinuation, une diſſolution dans les parties d'un tout. Corrompre a le même ſens dans le propre ; ainſi l'on dit, *cette liqueur ſe corrompt*, c'eſt-à-dire, que l'influence d'un corps étranger comme l'air, ou une autre ſubſtance, en diſſout les parties. Cette influence fait que la liqueur n'eſt plus ce qu'elle étoit, qu'elle n'a plus les mêmes qualités, la même odeur, la même ſaveur.

Il conſerve la même ſignification dans le figuré ; l'on dit *un cœur corrompu*. Le vice a corrompu ſon cœur la même action que la corruption a ſur les corps ; il en altere les bonnes qualités, & fait qu'il paroît n'être plus le même. On dit dans le même ſens, *corrompre une femme*, *corrompre la Juſtice*, voyez ROMPRE.

COUDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie joindre pluſieurs choſes enſemble avec du fil qui de la ſorte paſſe dans une aiguille ou autre inſtrument ſemblable. *Ces morceaux ſont ſi bien couſus enſemble, qu'on n'apperçoit pas la couture.* On dit au figuré, *le Livre qu'il vient de mettre au jour eſt un compoſé de pluſieurs morceaux qu'il a couſus enſemble aſſez maladroitement.*

On dit proverbialement, *ces fourbes ſont couſues de*

fil blanc ; c'eſt-à-dire, elles ſautent aux yeux, tout le monde les voit.

Quand on dit à quelqu'un, *bouche couſue*, cela ſignifie, ne dites mot, gardez le ſecret.

Les compoſés de *coudre* ſont *découdre* & *recoudre*.

INDICATIF : *Préſent.* Je couds, tu couds, il coud ; nous couſons, vous couſez, ils couſent. *Imparfait.* Je couſois, &c. *Prétérit.* Je couſis, &c *Futur.* Je coudrai, &c. *Conditionel préſent.* Je coudrois, &c. IMPÉRATIF. Couds, qu'il couſe ; couſons, &c. SUBJONCTIF *préſent.* Que je couſe, &c. IMPÉRATIF. Que je couſiſſe, &c. *Participe préſent.* Couſant, *indéclinable. Participe paſſé.* Couſu, couſue.

Les temps compoſés ſont réguliers.

COURAGE, eſt une des particules admonitives ; *voyez* PARTICULES.

COURIR *ou* COURRE. Verbe irrégulier de la ſeconde conjugaiſon, tantôt neutre, tantôt actif. Il ſignifie aller avec précipitation. Dans ſes temps compoſés ce verbe ſe ſert de l'auxiliaire *avoir*, & non de l'auxiliaire *être*.

Il en étoit ſorti lorſque j'y fuis couru.

Racine dans *Bérénice*.

« J'y fuis couru eſt un ſoléciſme, dit M. *de Voltaire*.

Quand le terme eſt exprimé, courir devient actif ; *courir un Bénéfice*, c'eſt-à-dire, le pourſuivre avec chaleur. Dans cette expreſſion, comme dans mille autres où l'action & le mouvement des jambes ne ſe trouve point, il eſt figuré : exemple. *L'onde qui court. La mort qui court. Faire courir un bruit.* Dans tous ces cas courir a un ſens métaphorique, & on en ſent aiſément l'application, qui eſt pour marquer la vîteſſe, la chaleur avec laquelle on fait quelque choſe.

Le participe *courant* eſt quelquefois ſubſtantif. *Suivre le courant de l'eau.* L'infinitif *courre* n'eſt plus guère en uſage que dans ces phraſes, *courre le cerf* pour chaſſer, &c.

INDICATIF : *Préſent.* Je cours, tu cours, il court ; nous courons, vous courez, ils courent. *Imparfait.* Je courois, &c. *Prétérit.* Je courus, &c. *Prétérit défini.*

J'ai couru. *Prétérit antérieur.* J'eus couru. *Prétérit antérieur défini.* J'ai eu couru. *Plusqueparfait.* J'avois couru, &c. *Futur.* Je courrai, &c. *Conditionel présent.* Je courrois, tu courrois, il courroit, nous courrions, vous courriez, ils courroient. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse couru, &c. IMPÉRATIF. Cours, qu'il coure, courons, courez, qu'ils courent. SUBJONCTIF *présent.* Que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent. *Imparfait.* Que je courusse, que tu courusses, qu'il courût; que nous courussions, que vous courussiez, qu'ils courussent. *Prétérit.* Que j'aie couru, &c. *Plusqueparfait.* Que j'eusse couru, &c. INFINITIF, *présent,* Courir. *Prétérit.* Avoir couru. *Participe actif présent.* Courant. *Passé.* Ayant couru. *Participe passif présent.* Couru, courue, *ou* étant couru, courue. *Passé.* Ayant été couru *ou* courue. GÉRONDIF. En courant *ou* courant.

Pour la formation des personnes que nous n'avons pas indiquées, *voyez* la SECONDE CONJUGAISON.

COUVRIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison. Il signifie en général mettre une chose sur une autre pour la cacher. *Faites couvrir la table d'un tapis. Elle a fait couvrir les nudités de ses tableaux.*

Il conserve au figuré la même signification. *Il sait bien couvrir ses desseins, ses projets, ses démarches. Il est couvert de gloire, d'infamie.* Au reste voyez le Dictionnaire de l'Académie.

INDICATIF: *Présent.* Je couvre, tu couvres, il couvre; nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent. *Imparfait.* Je couvrois, &c. *Prétérit.* Je couvris, &c. *Prétérit indéfini.* J'ai couvert, &c. *Futur.* Je couvrirai, &c. *Conditionnel présent.* Je couvrirois. *Impératif.* Couvre. SUBJONCTIF *présent.* Que je couvre, &c. que nous couvrions, que vous couvriez, qu'ils couvrent. On ne se sert guere de ce pluriel. Il faut dans ce cas avoir recours à l'infinitif. *Imparfait.* Que je couvrisse, &c. *Participe actif présent.* Couvrant, *indéclinable. Participe passif passé.* Couvert, couverte. *Couvert* se prend quelquefois adverbialement; on dit *être à couvert*, pour être à l'abri. Il est aussi substantif: on dit mettre *le couvert.*

CRAC, eſt une des particules imitatives : *voyez* PARTICULES.

CRAINDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon. Il exprime le ſaiſiſſement, le trouble de l'ame à la vue ou à l'idée de certains objets. *Craindre tout, eſt d'un lâche ; ne rien craindre eſt d'un ſot. Le ſage craint aſſez le danger pour chercher à l'éviter ; le fort ne le craint jamais aſſez pour s'en laiſſer abattre.* La vue des perſonnes qui ont de grands droits ſur nos cœurs nous cauſent toujours une certaine crainte ; delà *craindre* ſignifie reſpecter. *Il eſt d'un enfant bien né de craindre encore ſes pere & mere, lors même qu'il n'en dépend plus. On craint toujours ceux que l'on aime beaucoup.*

INDICATIF. *Préſent.* Je crains, tu crains, il craint ; nous craignons, vous craignez, ils craignent. *Imparfait.* Je craignois, &c. *Prétérit.* Je craignis, &c. *Futur.* Je craindrai, &c. *Conditionnel préſent.* Je craindrois, &c. IMPÉRATIF. Crains, qu'il craigne, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je craigne, &c. *Imparfait.* Que je craigniſſe, &c. *Participe préſent.* Craignant, *indéclinable. Participe paſſé.* Craint, crainte.

Crainte eſt auſſi ſubſtantif. On dit *la crainte de Dieu, la crainte de la mort.*

CRIC, eſt une des particules imitatives : *voyez* PARTICULES.

CROIRE. Verbe actif & neutre irrégulier de la quatrieme conjugaiſon. Il exprime ce conſentement que nous donnons à l'exiſtence d'une choſe qui nous paroît vraie, quoique ſouvent elle ne le ſoit pas. *Il croit tout ce qu'on lui dit. Il ne croit que ce qu'il voit, encore ſe méfie-t-il du rapport de ſes ſens. Il croit aux préſages.* Il eſt neutre dans la phraſe ſuivante. *C'eſt un impie ; il ne croit point.*

INDICATIF. *Préſent.* Je crois, tu crois, il croit ; nous croyons, vous croyez, ils croient. *Imparfait.* Je croyois, &c. nous croyions, vous croyiez, ils croyoient. *Prétérit.* Je crus, &c. *Futur.* Je croirai, &c. *Conditionnel préſent.* Je croirois, &c. IMPÉRATIF. Crois, qu'il croie, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je croie, &c. que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient. *Imparfait.* Que je cruſſe, &c. *Participe actif préſent.* Croyant,

indéclinable. Il devient auſſi adjectif, croyant, croyante. *Participe paſſé*. Cru, crue. Les autres temps ſont réguliers.

CROITRE. Verbe neutre de la quatrieme conjugaiſon de la quatrieme différence. Il vient du latin *creſcere*, qui repréſente les différents degrés d'augmentation dont une choſe eſt ſuſceptible, ſoit en groſſeur, en grandeur, ſoit en prix, en valeur.

Nous le conjuguerons à cauſe de la reſſemblance de ſes temps avec quelques-uns de ceux du verbe croire, & même pour mieux le diſtinguer, nous l'écrirons ſuivant l'ortographe ancienne, & ſuivant la moderne.

Participe préſent. Croiſſant. *Participe paſſé*. Crû, crûe. Le premier eſt quelquefois ſubſtantif; on dit *le croiſſant de la lune*. Le ſecond ne doit pas être confondu avec le participe paſſé de croire. Le féminin du participe paſſé *crue*, ſe prend quelquefois ſubſtantivement; on dit *la crue des eaux*.

Quoique ce verbe ſoit eſſentiellement neutre en proſe, M. l'Abbé d'Olivet penſe qu'on doit laiſſer aux Poëtes la liberté de le faire actif. L'élégant *Racine* a dit:

Je ne prends point plaiſir *à croître ma miſere*.
(*Baſazet*).

Tu verras que les Dieux n'ont dicté ces Oracle,
Que pour *croître à la fois ſa gloire & mon tourment*.
(*Iphigénie*).

Que ce nouvel honneur va *croître ſon audace*.
(*Eſther*).

C'eſt auſſi le ſentiment de *M. de Voltaire*. Il approuve ce vers de *Corneille* dans *le Cid*:

M'ordonner du repos, c'eſt *croître mes malheurs*.

Il me ſemble, dit il, qu'il eſt permis en vers de dire *croître mes tourments, mes ennuis, mes douleurs, mes peines*, &c.

Ses compoſés ſont accroître, décroître, qui ſe conjuguent de même, ainſi que tous les verbes qui à l'inf.

nnif ſe terminent en *tre* : voyez CONJUGAISON, QUATRIEME CONJUGAISON, QUATRIEME DIFFERENCE.

INDICATIF. *Préſent.* Je croîs *ou* je crais, tu croîs *ou* tu crais, il croît *ou* il crait, nous croiſſons *ou* nous craiſſons, vous croiſſez *ou* vous craiſſez, ils croiſſent *ou* ils craiſſent. *Imparfait.* Je croiſſois *ou* je craiſſois, tu croiſſois *ou* tu craiſſois, il croiſſoit *ou* il craiſſoit, nous croiſſions *ou* nous craiſſions, vous croiſſiez *ou* vous craiſſiez, ils croiſſoient *ou* ils craiſſoient. *Prétérit défini.* J'ai crû, tu as crû, &c. *Prétérit indéfini.* Je crûs, tu crûs, il crût; nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent. *Futur.* Je croîtrai *ou* je craîtrai, tu croîtras *ou* tu craîtras, il croîtra *ou* il craîtra; nous croîtrons *ou* nous craîtrons, vous croîtrez *ou* vous craîtrez, ils croîtront *ou* ils craîtront. *Conditionnel préſent.* Je croîtrois *ou* je craîtrois, tu croîtrois *ou* tu craîtrois; il croîtroit *ou* il craîtroit; nous croîtrions *ou* nous craîtrions, vous croîtriez *ou* vous craîtriez, ils croîtroient *ou* ils craîtroient. IMPÉRATIF. Croîs *ou* crais, qu'il croiſſe *ou* qu'il craiſſe, croiſſons *ou* craiſſons, croiſſez *ou* craiſſez; qu'ils croiſſent *ou* qu'ils craiſſent. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je croiſſe *ou* que je craiſſe, que tu croiſſes *ou* que tu craiſſes, qu'il croiſſe *ou* qu'il craiſſe; que nous croiſſions *ou* que nous craiſſions, que vous croiſſiez *ou* que vous craiſſiez, qu'ils croiſſent *ou* qu'ils craiſſent. *Imparfait.* Que je crûſſes, que tu crûſſes, qu'il crût; que nous crûſſions, que vous crûſſiez, qu'ils crûſſent. *Infinitif préſent.* Croître *ou* craître. *Participe préſent.* Croiſſant *ou* craiſſant. GÉRONDIF. En croiſſant *ou* craiſſant.

On peut ne ſuivre l'ortographe moderne que dans les temps qui reſſemblent tout-à-fait à ceux du verbe *croire.*

Les temps compoſés ſont réguliers. Il faut ſeulement avoir l'attention de mettre un chevron briſé ſur le participe paſſé. C'eſt la ſeule choſe qui puiſſe diſtinguer ce participe de celui du verbe *croire.*

CRONOGRAPHIE, *ou plutôt* CHRONOGRAPHIE. Figure de Rhétorique propre à orner & à embellir le diſcours. C'eſt la deſcription d'un certain temps, comme du matin, du ſoir, & de la nuit. Les Poëtes ſont pleins de ces ſortes de deſcriptions. C'eſt leur figure favorite : exemples.

Description du matin.

L'aurore cependant au visage vermeil,
Ouvroit dans l'Orient les portes du soleil;
La nuit en d'autres lieux portoit ses voiles sombres,
Les songes voltigeans fuyoient avec les ombres.

(*M. de Voltaire*, Henriade, ch. VI.)

Description du soir.

Mais la nuit aussi-tôt de ses ailes affreuses,
Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses,
Revole vers Paris & hâtant son retour,
Déja de Montlhéri voit la superbe tour.

(*Boileau*, Lutrin, ch. III.)

Cette figure a rapport à la périphrase.

CUEILLIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison. Il vient du verbe latin *colligere*, composé de *legere*, qui signifie choisir, rassembler, & de la préposition *cum* (*avec*), qui désigne mêlange, association. Ainsi cueillir veut dire rassembler plusieurs choses. *Elle se pare des fleurs que ma main a cueillies.*

Ce verbe se prend quelquefois réciproquement. *Ces fruits ne se cueillent qu'à la main, que dans telle saison.*

On dit au figuré, *cueillir des palmes, des lauriers*, pour dire remporter des victoires, parceque chez les Anciens les vainqueurs portoient des couronnes de lauriers.

INDICATIF. *Présent.* Je cueille, tu cueilles, il cueille; nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent. *Imparfait.* Je cueillois, tu cueillois, il cueilloit; nous cueillions, vous cueilliez, ils cueilloient. *Prétérit.* Je cueillis, &c. *Prétérit indéfini.* J'ai cueilli, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus cueilli, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu cueilli, &c. *Plusqueparfait.* J'avois cueilli, &c. *Futur.* Je cueillerai, tu cueilleras, &c. *Futur passé.* J'aurai cueilli, &c. *Conditionnel présent.* Je cueillerois, tu cueillerois. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse cueilli, &c. IMPÉRATIF. Cueille, qu'il cueille, cueillons, cueillez, qu'ils cueil-

lent. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je cueille, que tu cueilles, qu'il cueille ; que nous cueillions, que vous cueilliez, qu'ils cueillent. *Imparfait.* Que je cueilliſſe, &c. *Prétérit.* Que j'aie cueilli, &c. *Pluſqueparfait.* Que j'euſſe cueilli, &c. INFINITIF. *Préſent.* Cueillir. *Prétérit.* Avoir cueilli. *Participe actif préſent.* Cueillant. *Participe actif paſſé.* Ayant cueilli. *Participe paſſif préſent.* Cueilli, cueillie, *ou* étant cueilli, étant cueillie. *Participe paſſif paſſé.* Ayant été cueilli, cueillie. GÉRONDIF. En cueillant *ou* cueillant.

Les temps que nous n'avons qu'indiqués, ſuivent la ſeconde conjugaiſon. Ce verbe a pour compoſé *accueillir, recueillir.*

D DE

D ou DE eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

D'ABORD, eſt un des adverbes compoſés, il marque l'arrangement reſpectif des choſes entr'elles : *voyez* ADVERBE.

D'AILLEURS, eſt une des conjonctions augmentatives : *voyez* CONJONCTIONS.

DAME ! eſt une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES : *voyez* CONSTRUCTION.

DANS, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

D'AUTANT QUE, eſt une des conjonctions motivales : *voyez* CONJONCTIONS.

D'AUTREFOIS, eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

DE, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

DÉBATTRE. Verbe actif & réciproque, irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *battre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *de*, qui ſignifie en françois *à cauſe, touchant, entre, parmi*. Ainſi débattre veut dire, *battre, diſputer, conteſter, touchant*, ou *à cauſe*, &c. *Ils ont débattu long-tems la queſtion ſans pouvoir la réſoudre. Ce compte a été débattu cent fois, & jamais accordé. Il s'eſt débattu long-tems entre les mains des Gardes qui l'ont arrêté.* Dans cette derniere phraſe débattre eſt réciproque.

DÉCHOIR. Verbe neutre irrégulier & défectif de la troiſieme conjugaiſon compoſé de *choir*, (tomber) & de la prépoſition abductive *de*, qui marque éloignement, rabaiſſement. Ainſi déchoir ſignifie tomber du lieu où l'on étoit, baiſſer, amoindrir, s'affoiblir, diminuer. Il ſe dit ſur-tout du prix des marchandiſes : cette étoffe ne tardera pas *à déchoir*, c'eſt-à-dire, *à diminuer de prix*. Il ſe dit auſſi de la quantité : *la riviere déchoit*, c'eſt-à-dire, qu'elle devient moins forte. On dit encore en parlant de l'embonpoint d'un homme : *il a bien déchu*.

Dans le ſtyle de pratique, il ſignifie quelquefois le mauvais ſuccès des demandes qu'on a formés : *il eſt déchu de ſa demande, de ſes prétentions*, &c.

INDICATIF. *Préſent.* Je déchois, tu déchois, il déchoit ; nous déchéons, vous déchéez, ils déchéent.

Il n'a point d'imparfait, ſuivant M. Reſtaut : cependant ne dit-on pas ſouvent : *je déchéois, tu déchéois, il déchéoit ; ils déchéoient à vue d'œil ?* car il nous paroît que *nous déchéions, vous déchéiez*, ſeroient trop durs à prononcer. *Prétérit.* Je déchus, tu déchus, il déchut ; nous déchûmes, vous déchûtes, ils déchurent. *Futur.* Je décherrai, tu décherras, il décherra ; nous décherrons, vous décherrez, ils décherront. *Conditionnel préſent.* Je décherrois, tu décherrois, il décherroit ; nous décherrions, vous décherriez, ils décherroient.

Il n'a point d'impératif, ni de préſent du ſubjonctif : pour ſuppléer à celui-ci, on met déchoir à l'infinitif & on le fait précéder de quelqu'autre verbe au ſubjonctif, comme *vous craignez qu'il ne vienne à déchoir ?* ou l'on ſe ſert de quelqu'autre tour de phraſe.

Imparfait du ſubjonctif. Je déchuſſe, tu déchuſſes, il déchût ; ils déchuſſent. On ne dit pas *nous déchuſſions, vous déchuſſiez.*

Les tems compoſés de ce verbe, tant à l'indicatif qu'au ſubjonctif, ſe font du participe *déchu*, & du verbe auxiliaire *être*. *Je ſuis déchu* pour le prétérit indéfini, *je fus déchu* pour le prétérit antérieur, *j'étois déchu* pour le pluſqueparfait, *je ſerai déchu* pour le futur paſſé, *je ſerois déchu* pour le conditionnel paſſé, *que je ſois déchu* pour le prétérit du ſubjonctif, *que je fuſſe déchu* pour le pluſqueparfait du même mode.

INFINITIF. *Préſent.* Déchoir. *Prétérit.* Etre déchu ou déchue. *Participe paſſé.* Etant déchu. *Gérondif.* En déchéant.

DÉCLAMATION. La déclamation eſt l'art de rendre le diſcours ; *voyez* DISCOURS. *Chaque mouvement de l'ame*, dit Cicéron, *a ſon expreſſion naturelle dans les traits du viſage, dans le geſte & dans la voix.*

Ainſi il y a autant de ſortes de déclamations, que de paſſions différentes. Dans la colere la déclamation eſt vive, animée, éclatante. Elle eſt lente, foible & ſup-

plianté dans l'abattement. Elle eſt relative auſſi à notre caractere & à notre ſituation. Enfin elle dépend des lieux. Le Barreau, la Chaire, le Théâtre ont leur déclamation propre. Toutes nos converſations mêmes ſont autant de déclamations différentes; & la muſique n'eſt autre choſe qu'une déclamation bien marquée. Mais qui pourroit enſeigner toutes les nuances qu'il faut ménager? Ici c'eſt un regard. Là c'eſt un noble ſilence. Quelquefois ce n'eſt qu'un geſte. Il n'eſt pas poſſible de donner de regles ſur cet objet. *Les regles défendent*, diſoit Baron, *de porter les bras au-deſſus de la tête; mais ſi la paſſion les y porte, ils ſeront bien... La paſſion en ſait plus que les regles.* C'eſt donc dans la nature qu'il faut les puiſer.

Une voix harmonieuſe, une taille majeſtueuſe, de beaux traits ne ſont rien pour la déclamation, s'ils ne ſont animés par une ame ſenſible.

De l'analogie dans les penſées, de la liaiſon dans le ſtyle, des nuances de ſentimens ſoutiennent le diſcours, mais une mémoire aſſurée ſoutient la déclamation; car, comme dit *Sanleque* dans ſon Poëme ſur le geſte,

Quelle pitié de voir l'Orateur entrepris
Relire dans la voûte un ſermon mal appris.

Quoiqu'on abandonne la déclamation au ſeul mouvement des paſſions; il faut pourtant qu'elle ſoit réglée par la décence, & la décence n'eſt que la belle nature: *voyez* là-deſſus le Poëme qu'on vient de citer; conſultés nos *Lekain*, nos *Dumeſnil*, nos *Clairon*, nos *Grandval*, nos *Briſſar*, &c. *Voyez* auſſi les articles NOMBRE, CADENCE, HARMONIE, ACCENT ORATOIRE. Dans ce dernier article vous trouverez une eſquiſſe de Déclamation.

DÉCLINAISON. La *déclinaiſon* n'eſt autre choſe que la chûte, le paſſage d'une terminaiſon à une autre. Tous les mots qui ont des terminaiſons différentes ont donc une déclinaiſon; mais on a beaucoup reſſerré la ſignification de ce mot.

1°. En ne l'appliquant point aux variations des terminaiſons des verbes, pour leſquelles on s'eſt ſervi d'un

autre mot, qui eſt celui de *conjugaiſon*; 2°. en ne comprenant point ſous le titre de déclinaiſon les variations qui ſe font dans la terminaiſon des noms par rapport au nombre & aux genres.

La déclinaiſon, dans quelque Langue que ce ſoit, ne peut donc ſe dire que des noms, ſoit ſubſtantifs, ſoit adjectifs. Bien plus, pour que ces noms aient une déclinaiſon, il ne ſuffit pas que chacun d'eux puiſſe ſe prêter à des terminaiſons, à des chûtes différentes; il faut que ces chûtes variées aient un autre objet, un autre but que le nombre & le genre; il faut qu'elles ſervent à indiquer des rapports de dépendance & de régime entre les membres d'une phraſe; entre un ſujet & un verbe; entre un verbe & un objet ou un terme; entre une prépoſition & un nom, &c.

Mal fait au pluriel *maux*; ainſi *al* & *aux*, voilà deux terminaiſons, deux chûtes à la fin d'un même mot: de même *beau* fait au féminin *belle*; *eau*, *elle*, voilà encore deux déſinences dans un même mot: mais ces variations n'ont de rapport qu'au nombre & qu'au genre; elles n'indiquent point ſi le nom où elles ſe trouvent eſt régi ou régiſſant par un nom, un verbe, ou une prépoſition. Sous chacune de ces déſinences, ces mots peuvent également figurer dans tous les membres de la phraſe qui ſont du diſtrict des noms; ainſi ces variations ne ſont point ce qu'on appelle déclinaiſon.

Comme le nombre des différents rapports qu'on auroit pu indiquer dans les noms au moyen de ces variations de leurs dernieres ſyllabes, eſt infini, & qu'on peut les combiner de mille façons différentes, de maniere à en faire un plus grand ou un plus petit nombre de claſſes, ſelon la maniere dont on les combine; il eſt clair que les Langues n'ont pu s'accorder ſur la quantité de déſinences auxquelles elles ont aſſujetti leurs noms. Auſſi les unes en admettent-elles plus & les autres moins. Il y en a qui pour chaque nombre n'en comptent que trois; d'autres en comptent juſqu'à cinq.

Nous ne parlerons ici que de la Langue latine, qui en a ſix. Ce qui nous détermine à ce choix, c'eſt que c'eſt la plus connue des Langues qui déclinent leurs noms, & celle à laquelle nous ſommes plus accoutumés

de comparer la nôtre. Chacune de ces désinences particulieres d'un même nom, se nomme *cas*, de *casus* qui signifie *chûte*.

Les noms latins ont donc six cas pour chaque nombre. Le premier qui présente le nom sous sa dénomination primitive, se nomme *cas direct*, ou *nominatif*, parcequ'il semble ne servir qu'à nommer la chose, sans y indiquer aucun rapport particulier. Nous lui donnons dans ce Dictionnaire le nom de *subjectif*. Le second est appellé *génitif*, du mot *genitus*, qui signifie *engendré*, *produit*, parcequ'il est le seul qui soit immédiatement formé du nominatif, les autres tirant leur formation de la sienne. D'ailleurs c'est par le génitif sur-tout qu'on distingue les différentes sortes de déclinaisons; c'est dans le génitif qu'on trouve la lettre caractéristique de chacune d'elles.

Le troisieme est nommé *datif*, du verbe *dare*, *donner*, parcequ'il sert sur-tout à marquer le rapport d'attribution, le terme auquel aboutit l'action qui est précédemment exprimée.

Le quatrieme est nommé *l'accusatif*, parcequ'il est celui qui accuse ou qui déclare l'objet de l'action que le verbe signifie, ou du rapport indiqué par certaines prépositions; nous le nommons *objectif*.

Le cinquieme, qui, suivant la Grammaire de Port-Royal, devroit être à la seconde place, est nommé le *vocatif*, parcequ'il sert à appeller, à apostropher, ainsi que le marque le verbe *vocare*, d'où il tire son nom.

Enfin l'*ablatif*, qui est le sixieme cas des Latins, vient du supin *ablatum* du verbe *auferre*, (*ôter*); ce qui fait sa principale fonction.

Les cinq cas qui viennent après le nominatif, se nomment souvent les *cas obliques*.

Quand on prononce de suite tous les cas d'un nom, soit au singulier, soit au pluriel, c'est ce qu'on appelle *décliner*; ainsi les Latins pour décliner, par exemple, le substantif *Dominus*, *Seigneur*, disent, pour le singulier, au nominatif, *Dominus*; au génitif, *Domini*; au datif, *Domino*; à l'accusatif, *Dominum*; au vocatif, *Domine*; à l'ablatif, *Domino*. Pour le pluriel, au nominatif, *Domini*; au génitif, *Dominorum*; au datif,

Dominis ; à l'accusatif, *Dominos* ; au vocatif, *Domini* ; à l'ablatif, *Dominis*.

Au reste tous les noms d'une Langue n'ayant pas à beaucoup près le nominatif terminé de la même façon, il eut été souvent dur à l'oreille de les ramener tous aux mêmes désinences pour les autres cas : d'ailleurs on y auroit perdu le plaisir de la variété ; souvent même il en eut résulté une entiere ressemblance, quant au matériel, entre des noms bien éloignés de signifier la même chose. Ainsi il y a eu différentes sortes de terminaisons générales ; les unes ont été pour les cas de certains noms, & les autres pour les cas d'autres noms ; ce qui a produit différents cadres communs, différentes classes de noms, ou différentes déclinaisons. Les Grammairiens Latins en comptent ordinairement cinq.

Nous avons cru devoir poser tous ces préliminaires avant que d'entrer dans la grande question qui fera l'objet principal de cet article.

On demande donc si la Langue françoise a des déclinaisons ? Cette question n'auroit jamais été faite, si nous n'avions tous été imbus dès notre jeunesse des déclinaisons & des cas des Latins. En effet, où aurions-nous pris une idée aussi étrangere à notre Langue que l'est celle-là ? Nos noms ne sont sujets à aucune autre variation que celles qui marquent le nombre & le genre ; encore ce dernier point n'est-il que pour les adjectifs.

Mais à force d'étudier des Grammaires latines, l'homme, sur qui l'habitude a tant de pouvoir, s'est accoutumé à ne voir les rapports des membres de phrases entr'eux que dans les cas des noms ; il lui a donc fallu de ces cas, même dans les Langues qui n'en ont point.

On a vu dans le Latin que le terme, le nom qui sert de sujet dans une proposition, est ordinairement au nominatif ; que souvent celui qui exprime l'objet d'une action marquée par un verbe, est à l'accusatif ; & delà on a dit le nominatif d'un verbe ou d'une phrase, pour dire le *sujet* ou le *subjectif* ; l'accusatif d'un verbe, pour l'*objet* ou l'*objectif*. Cependant cette façon de parler est très vicieuse, même en Latin, puisque cette Langue admet

admet bien des tours de phraſe où le ſubjectif d'un verbe eſt à l'accuſatif, c'eſt-à-dire, où le nominatif n'eſt pas nominatif. Il en eſt de même des autres cas. N'importe, on s'eſt tellement habitué à ce langage faux, qu'on s'en eſt ſervi juſques dans les Langues où il eſt encore plus déplacé pour d'autres raiſons. On a dit pour la Langue françoiſe comme pour la Latine, *le nominatif du verbe*, &c.

Le génie de la Langue des Romains, & l'habitude ont bien fait plus. Nous avons des Grammairiens, eſtimés d'ailleurs, qui nous diſent ſérieuſement que dans les phraſes ſemblables à celle-ci *Dieu eſt bon*, *bon* eſt au nominatif, tandis qu'il eſt à l'accuſatif dans cette autre, *l'expérience m'a rendu bon*. C'eſt qu'au lieu de conſidérer leur propre Langue qu'ils veulent traiter, ils ſont encore tout entiers dans les Rudiments de la Latine, dont il ne s'agit pas. Ils ne voient en françois que cette regle ſi connue qui dit qu'en Latin le verbe *être* veut ſemblable cas après que devant, & celle qui enſeigne que le verbe actif veut ſon régime à l'accuſatif. Ainſi dans *Dieu eſt bon*, *Dieu* étant au nominatif, comme il a été décidé par une erreur antérieure & par un faux ſuppoſé, *bon* ſera auſſi au nominatif; & dans, *Alexandre vainquit Darius*, *vainquit* étant un verbe actif dont *Darius* eſt le régime, ce dernier doit clairement être à l'accuſatif.

Comment peut-on avancer des idées ſi abſurdes pour quiconque n'auroit pas la tête préoccupée de latin, & qui ſauroit dans l'étude du françois n'étudier & ne voir en effet que le françois? Je demande ſi dans le dernier exemple cité, *Darius* eſt plus à l'accuſatif que *Alexandre*? Que je diſe, *le pere aime le fils*, ou *le fils aime le pere*, quelle différence trouve-t-on entre ces mots, *le pere*, *le fils*, dans l'une & dans l'autre verſion? Y a-t'il une lettre de changée quant à leur terminaiſon? Different-ils autrement que par la place qu'ils occupent? Eſt-ce donc la place où ſe trouve un nom, qui fait qu'il eſt à tel cas?

Dites-moi que dans la premiere de ces deux phraſes, *le pere* dénomme le ſujet auquel j'attribue l'action d'aimer, & qu'il doit en conſéquence ſe nommer le *ſubjec-*

tif ; que dans la seconde phrase, le même substantif est l'objet de l'action d'aimer, & pour cela l'*objectif* de la phrase ; je vous comprendrai : mais ne me dites pas qu'il est là nominatif, & ici accusatif ; tandis que là & ici, & dans toute la Langue, je ne vois aucune marque de ce que l'on appelle des cas.

Est-on plus heureux dans ce que l'on nous débite sur le génitif, le datif, le vocatif & l'ablatif ? *La vertu* est au génitif, dit-on, si ce mot est précédé de la préposition *de*... *le fruit de la vertu*. Si c'est la préposition *par*, qui marche devant, ce nom est à l'ablatif ; *il le mérite par sa vertu*. Mettez la préposition *à* à la tête d'un nom, & vous avez le datif ; *il n'est pas de folie égale à celle de ne croire à rien, si ce n'est peut-être celle de croire à tout*. Mettez avant un nom la particule interjective *ô*, ou mettez ce nom entre deux virgules, vous avez un vocatif ; *je vous prie, Monsieur, de m'entendre. O Monsieur, si vous saviez !*

Qu'on examine tout cela sans préjugé, qu'y verra-t-on ? Une préposition ou une interjection jointe à un nom : mais ce nom lui-même ne souffre aucun changement, aucune altération, aucune variation dans ce qui constitue son matériel ; sa désinence, sa terminaison reste la même. Il ne change donc point de cas, ou plutôt il n'en a point.

Il en a beaucoup coûté aux Grammairiens médiocres d'avouer cette vérité : on ne renonce pas aisément aux préjugés que l'on a dès la jeunesse. Mais enfin il a fallu convenir de l'erreur publique : seulement en accordant une chose si clairement démontrée, les partisans de la déclinaison ont voulu sauver ce qu'ils ont pu dans la déroute & la défaite des cas. Ne pouvant se soutenir par la raison qui combattoit contr'eux, ils ont employé l'autorité des Auteurs qui les avoient précédés, & l'habitude actuelle, les deux sources de leurs erreurs.

» Il est vrai, disent-ils, qu'à parler exactement, la » Langue françoise n'a point de cas ni de déclinaisons ; » mais elle a quelque chose d'équivalent. Il faut bien, » en effet, avoir quelque marque à laquelle on puisse » reconnoître l'office de chaque nom dans l'ordre de la » construction, & il n'en est point d'aussi facile & d'aussi

» naturelle que celle-ci. Les Anciens l'ont tous ſuivie ; » aujourd'hui tout le monde y eſt habitué. On ſait qu'il » n'y a rien de plus métaphyſique que les premiers prin- » cipes du langage, & les fondements ſur leſquels les » regles des Langues ſont établies. Familiariſés avec la » métaphyſique des déclinaiſons, il n'en coûte preſque » rien pour la ſaiſir & l'entendre. Si vous voulez y en » ſubſtituer une autre, quoiqu'elle ſoit peut-être plus » juſte & plus vraie, elle ſera cependant moins bonne, » parcequ'elle ne ſera pas entendue par le grand nom- » bre, ou qu'elle demandera de grands efforts pour » l'être. Bien d'autres Langues n'ont pas plus de décli- » naiſons réelles que la nôtre, & leurs Grammairiens » ne laiſſent pas que de ſuivre cette routine ; c'eſt un » accord fait, pour ainſi dire, entre tous les Peuples : » chacun ſacrifie quelque choſe à l'avantage d'une mé- » thode univerſelle ; & qu'importe au fond que j'appelle » *nominatif* ce que vous voulez qu'on nomme *ſubjectif*, » puiſque perſonne n'y peut être trompé, & que chacun » entend à coup ſûr ce que je veux dire ?

Comment oſe-t-on ſe déclarer partiſan & défenſeur d'une méthode que l'on connoît défectueuſe ? Cette reconnoiſſance-là ne ſuffit-elle pas pour répondre à tout ce que ces Grammairiens peuvent alléguer ? Oublient-ils que ſi la vérité eſt en tout le meilleur guide que l'on puiſſe choiſir, elle eſt le ſeul bon en fait de ſciences & de connoiſſances humaines ? que ſi les principes des Langues ſont ſi métaphyſiques, il faut donc tâcher de les rendre intelligibles, au moins par le vrai qu'on y peut répandre ? que jamais le faux ne peut conduire à rien de juſte & de bon ? que ſi l'autorité des Anciens ou des contemporains faiſoit loi, jamais on n'auroit pu perfectionner aucune ſcience, aucune méthode ? que l'avantage d'une méthode univerſelle n'eſt réel qu'autant qu'elle porte ſur le vrai ; que ſans cela elle ne peut que conduire à l'erreur, & nous éloigner du but où nous voulons parvenir, qui eſt la connoiſſance d'une Langue ?

Mais nous avons d'autres réponſes encore plus déciſives à leur faire.

1°. De tous ceux qui peuvent avoir envie d'étudier

les principes de la Langue françoise, soit qu'elle leur soit naturelle, & qu'ils ne veuillent que l'approfondir, soit qu'elle leur soit étrangere, il est faux que le grand nombre soit déja familiarisé avec ce qu'on appelle *cas* & *déclinaison*. Il y en a sans contredit plus des deux tiers qui n'ont point étudié les Rudiments latins; or la marche pour laquelle nous nous déterminons étant la seule vraie, elle doit être aussi la plus facile pour eux. Quant aux autres, les déclinaisons latines doivent leur avoir appris à trouver des observations fines, déliées, & métaphysiques dans les principes d'une Langue; leur esprit s'est accoutumé à cette sorte de difficultés; ils en auront moins de peine à saisir d'autres principes, qui pourtant ont quelque chose d'analogue à ceux qu'ils ont vus. Bien plus, en apprenant le Latin ils ont vu & appris les mots *nominatif*, *génitif*, &c. sans en pénétrer la véritable signification, du moins ils n'ont pas réfléchi sur ce que ces mots pouvoient avoir de propre à la Langue qu'ils étudioient, & d'étranger aux autres. En étudiant le latin, ils n'ont vu que le latin: en retrouvant une méthode différente pour le françois, ils saisiront ce que ces deux Langues ont de commun & d'opposé; par l'une ils apprendront à mieux connoître l'autre; ils en tireront des conséquences générales & appliquées à tous les idiômes; ils verront ce qui est propre à la parole en général, & ce qui est particulier à certains langages. Ils distingueront ce qui est d'institution naturelle d'avec ce qui est de l'invention des hommes; & en remontant ainsi aux premieres sources des regles, ils comprendront la nature des déclinaisons latines; ils en verront la cause & l'effet; enfin ils trouveront des idées où ils ne voyoient que des mots.

2°. Tout le monde se plaint que l'étude des Langues est très difficile, & qu'il faut perdre à meubler sa mémoire de mots, un temps long & précieux qu'il faudroit employer à se fournir d'idées & de connoissances réelles; & l'on a raison de se plaindre: mais ce mal est-il sans remede? Est-il prouvé qu'on ne puisse simplifier la grammaire des Langues? Pour y parvenir, y a-t-il une autre route à suivre que d'étudier la nature même de chaque Langue? que de ne s'attacher qu'à la vérité? Tandis

qu'on voudra suivre une méthode barbare pour notre Langue, pourra-t-on jamais l'approfondir, en saisir le génie, le principe général, & les regles particulieres qui en découlent ? & jusqu'à ce qu'on soit parvenu à cette découverte, quel progrès pourra-t-on faire vers la perfection de la grammaire ? Aujourd'hui que plusieurs Auteurs d'un mérite éminent ont fait les premiers pas, & les plus grands frais à cet égard, on ne peut donc leur opposer les méthodes anciennes, les préférer à la leur, sans manquer également à ce que l'on doit à la vérité, à l'utilité publique, & à l'avancement de la science qu'on traite. C'est se roidir contre ses bienfaiteurs, pour s'ensévelir malgré eux dans l'ignorance dont ils cherchoient à nous tirer. Ne laissons pas échapper l'avantage qu'on nous offre ; saisissons le fil qu'on nous présente ; il ne peut que nous être utile. Sans doute d'autres viendront ensuite, qui, pénétrés des vrais principes de la Langue, sauront les combiner & les simplifier. En attendant souvenons-nous que la raison ne doit jamais être sacrifiée à l'habitude ni à l'autorité, dans des matieres où la raison seule a droit de faire la loi. Ici rien ne prescrire contr'elle.

3°. Il n'est pas indifférent, comme on le prétend, de nommer une chose par un nom ou par un autre ; il l'étoit sans doute dans l'institution primitive de chaque Langue : on pouvoit alors faire signifier ce qu'on auroit voulu à un mot qui ne signifioit encore rien. Mais aujourd'hui que les noms de *déclinaison*, de *cas*, de *nominatif*, &c. ont une acception établie depuis si longtemps, vouloir les faire servir où ils ne conviennent point, c'est nous donner le mensonge pour la vérité. Il est de la plus grande importance de ne point faire abus des termes, & sur-tout des termes d'art, dans les ouvrages de méthode & d'instruction. Cet abus fait naître des difficultés où il n'y en a point ; il jette la confusion où l'ordre & la clarté doivent seuls regner. Il importe donc beaucoup de ne point appeller *nominatif* ce qui est *subjectif*, comme il importe, si l'on veut se faire entendre, de ne point appeller *piece d'étoffe*, ce qui est *habit*. C'est à tort qu'on suppose que chacun entend ce que vous voulez dire en parlant de la sorte. Pour cela il faudroit

de longues observations préliminaires, & ce seroit se donner trop de peine pour conserver des mots impropres; encore si l'on parvenoit à vous entendre, ce ne seroit que parcequ'on verroit que vous dites ce que vous ne voulez pas dire, que vous abusez des termes dans un ouvrage sur la Langue, & que vous pourriez & devriez vous faire mieux entendre.

4°. On a raison de dire que la Langue françoise a quelque chose d'équivalent aux cas & déclinaisons; c'est-à-dire, qu'elle sait marquer par d'autres moyens ce que l'on marque en latin par les terminaisons des noms. Mais parcequ'elle a d'autres moyens, faut-il les confondre, & en parler comme s'ils étoient les mêmes? Sans doute, il faut désigner par quelque nom convenu l'office que chaque mot fait dans l'ordre de la construction; mais faut-il le faire par des noms qui ne disent pas ce qu'on veut leur faire dire, ou qui disent tout autre chose? N'est-il pas plus naturel & plus utile de tirer ces sortes de dénominations de la nature même de l'emploi qu'on veut désigner?

5°. Enfin il est faux que la méthode des déclinaisons soit plus facile en françois que celle qu'on y substitue: il est bien plus faux encore qu'elle soit plus naturelle. Une méthode fausse qui seroit, précisément en ce qu'elle a de faux, plus naturelle qu'une méthode vraie, est une chimere que les partisans des cas n'ont pu eux-mêmes imaginer. Quand ils ont avancé cette absurdité, ils ne s'entendoient pas eux-mêmes. Comment d'ailleurs peuvent-ils nous donner pour une méthode facile, celle qui ne remplit pas la moitié de son objet? Nous ne parlons plus de la singularité de vouloir décliner des noms dont la terminaison ne varie point, s'ils y suppléoient véritablement par quelqu'autre voie, on leur pardonneroit, on pourroit du moins leur pardonner. Mais de la maniere même dont ils veulent décliner nos noms, la Langue s'y refuse, & l'on ne peut rien voir de si grotesque que les déclinaisons qui en résultent. En second lieu, tout ce grand travail ne mene à aucune regle de construction. Après qu'on s'est bien rempli de tous leurs prétendus cas, on trouve que pour la pratique on s'est donné une peine inutile. Il nous paroît que si nous pou-

vons ces deux points, la cause des déclinaisons françoises est perdue pour toujours, & ses partisans convaincus. Si nous ne comparons pas au long avec cette routine vicieuse, la marche propre à la Langue, & à laquelle nous nous attachons, c'est que tout Lecteur peut de lui-même faire cette comparaison, en lisant les mots CONSTRUCTION, PRÉPOSITIONS, ARTICLE.

Nous allons d'abord donner ici pour modele la plupart des déclinaisons qu'on trouve dans nos Grammaires: On entendra mieux tout ce que nous en dirons ensuite.

Déclinaison d'un nom masculin qui commence par une consonne.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. le pere,	les peres,
Génit. du pere,	des peres,
Datif. au pere,	aux peres,
Accu. le pere,	les peres,
Voca. ô pere,	ô peres,
Ablat. du pere,	des peres.

D'un nom féminin qui commence par une consonne.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. la mere,	les meres,
Génit. de la mere,	des meres,
Datif. à la mere,	aux meres,
Accu. la mere,	les meres,
Voca. ô mere,	ô meres,
Ablat. de la mere,	des meres.

D'un nom masculin qui commence par une voyelle.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. l'amour,	les amours,
Génit. de l'amour,	des amours,
Datif. à l'amour,	aux amours,
Accu. l'amour,	les amours,
Voca. ô amour,	ô amours,
Ablat. de l'amour,	des amours.

D'un nom féminin commençant par une voyelle.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. l'ame,	les ames,
Génit. de l'ame,	des ames,
Datif. à l'ame,	aux ames,
Accu. l'ame,	les ames,
Vocat. ô ame,	ô ames,
Ablat. de l'ame,	des ames,

Déclinaiſon d'un nom commençant par un h.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. l'honneur,	les honneurs,
Génit. de l'honneur,	des honneurs,
Datif. à l'honneur,	aux honneurs,
Accu. l'honneur,	les honneurs,
Vocat. ô honneur.	ô honneurs,
Ablat. de l'honneur.	des honneurs.

Ces cinq déclinaiſons ſont celles qui ſervent pour les noms communs & génériques, ou qui ſe font, nous dit-on, avec l'*article défini*. En voici d'autres qui ſe font avec l'*article indéfini*, & qui ſervent ſur-tout aux noms propres & individuels.

Déclinaiſons d'un nom maſculin qui commence par une conſonne.

SINGULIER.

Nom. Paris,
Génit. de Paris,
Datif. à Paris,
Accu. Paris,
Vocat. ô Paris,
Ablat. de Paris.

Ces noms n'ayant point de pluriel, leur déclinaiſon n'en peut avoir.

D'un nom féminin commençant par une conſonne.

Nom. Rome,
Génit. de Rome,
Datif. à Rome,
Accu. Rome,
Vocat. ô Rome,
Ablat. de Rome.

D'un nom masculin commençant par une voyelle.

Nom. Arnaud,	Accuſ. Arnaud,
Génit. d'Arnaud,	Vocat. ô Arnaud,
Datif. à Arnaud,	Ablat. d'Arnaud.

D'un nom féminin qui commence par une voyelle.

Nom. Ève,	Accuſ. Ève,
Génit. d'Ève,	Vocat. ô Ève,
Datif. à Ève,	Ablat. d'Ève.

D'un nom qui commence par un h.

Nom. Hercule,	Accuſ. Hercule,
Génit. d'Hercule,	Vocat. ô Hercule,
Datif. à Hercule,	Ablat. d'Hercule.

Ce n'eſt pas là toutes les déclinaiſons de nos ſubſtantifs : on nous en donne encore d'autres qui ſe font avec un troiſieme article qu'on nomme *partitif défini*. On remarquera qu'ici les articles ſe multiplient comme les cas.

Déclinaiſon d'un nom maſculin commençant par une conſonne.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. du pain,	des pains,
Génit. de pain,	de pains,
Datif. à du pain,	à des pains.

Ici l'on retranche le vocatif; on en fait autant de l'accuſatif & de l'ablatif, qui ſont toujours ſemblables, l'un au nominatif, & l'autre au génitif. Ainſi chacun peut les ſuppléer. Le vocatif ſe fait comme dans les précédents.

D'un nom féminin commençant par une conſonne.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. de la viande,	des viandes,
Génit. de viande,	de viandes,
Datif. à de la viande,	à des viandes.

D'un nom masculin commençant par une voyelle.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. de l'esprit,	des esprits,
Génit. d'esprit,	d'esprits,
Datif. à de l'esprit,	à des esprits,

D'un nom féminin commençant par une voyelle.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. de l'eau,	des eaux,
Génit. d'eau,	d'eaux,
Datif. à de l'eau,	à des eaux.

D'un nom commençant par un h *non aspirée.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. de l'honneur,	des honneurs,
Génit. d'honneur,	d'honneurs,
Datif. à de l'honneur,	à des honneurs.

Nous en avons qui se font avec un quatrieme article nommé *partitif indéfini*. Nous ne décinerons de cette sorte que deux noms ; l'un commençant par une consonne, & l'autre par une voyelle, n'y ayant d'ailleurs aucune différence entre les masculins & les féminins.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. de bon pain,	de bons pains,
Génit. de bon pain,	de bons pains,
Datif. à de bon pain,	à de bons pains.

Nous répétons ici que l'accusatif & l'ablatif que nous avons omis, sont semblables au nominatif & au génitif, qui ne different en rien entr'eux, comme on voit ; ce qui fait quatre cas semblables.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. d'agréable nuit,	d'agréables nuits,
Génit. d'agréable nuit,	d'agréables nuits,
Datif. à d'agréable nuit,	à d'agréables nuits.

Enfin nos noms se déclinent, dit-on, avec un cinquieme article, qui est *un* pour le masculin, & *une* pour le féminin. Un seul exemple suffira. Nous le donnons masculin.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. un homme,	des hommes,
Génit. d'un homme,	d'hommes,
Datif. à un homme,	à des hommes.

Il s'en manque bien que nous soyons sortis de ce labyrinthe de déclinaisons. Après celles des noms que nous avons réunies à celles des articles afin d'abréger, viennent celles des pronoms, qui sont encore bien autrement singulieres.

Déclinaisons des pronoms personnels. Premiere personne.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. je,	nous,
Génit. de moi,	de nous,
Datif. me,	nous,
Accu. moi,	nous,
Ablat. de moi,	de nous.

Cette premiere personne a encore un autre pronom qui se décline ainsi :

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. moi,	nous,
Génit. de moi,	de nous,
Datif. à moi,	à nous,
Accu. moi,	nous,
Ablat. de moi,	de nous.

Seconde personne.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. tu,	vous,
Génit. de toi,	de vous,
Datif. te,	vous,
Accu. te,	vous,
Ablat. de toi,	de vous.

Autre.

Nom. toi,	vous,
Genit. de toi,	de vous,
Datif. à toi,	à vous,
Accu. toi,	vous,
Vocat. ô toi	ô vous,
Ablat. de toi,	de vous.

Troiſieme perſonne pour le maſculin.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. il,	ils,
Génit. de lui,	d'eux,
Datif. lui,	leur,
Accu. le,	les,
Ablat. de lui,	d'eux.

Autre.

Nom. lui,	eux,
Génit. de lui,	d'eux,
Datif. à lui,	à eux,
Accu. lui,	eux,
Ablat. de lui.	d'eux.

Troiſieme perſonne pour le féminin.

Nom. elle;	elles,
Génit. d'elle,	d'elles,
Datif. lui,	leur,
Accuſ. la,	les,
Ablat. d'elle,	d'elles.

Autre.

Nom. elle,	elles,
Génit. d'elle,	d'elles,
Datif. à elle,	à elles,
Accu. elle,	elles,
Abl. d'elle,	d'elles.

Troiſieme perſonne indéterminée.

	Autre.
Nom. ſoi,	ſoi,
Génit. de ſoi,	de ſoi,
Datif. ſe,	à ſoi,
Accu. ſe,	ſoi,
Ablat. de ſoi,	de ſoi.

Chacun de ces deux derniers ſert également pour le ſingulier & le pluriel.

Déclinaiſons des pronoms démonſtratifs.

SINGULIER.

	Maſculin.	*Féminin.*
Nom.	ce, *ou*, cet,	cette,
Génit.	de ce, *ou* de cet,	de cette,
Datif.	à ce, *ou* à cet,	à cette,
Accu.	ce, *ou* cet,	cette,
Ablat.	de ce, *ou* de cet,	de cette,

PLURIEL.

Maſculin & Féminin.

Nominatif. ces,
Génitif. de ces,
Datif. à ces,
Accuſatif. ces,
Ablatif. de ces.

Nous paſſons la déclinaiſon de tous les autres pronoms de la même claſſe, vu qu'elles ſe font toutes de la même façon.

Déclinaiſon du pronom relatif.

		Autre.
Nom.	qui,	quoi, *ou* que,
Génit.	de qui, *ou* dont,	de quoi, *ou* dont,
Datif.	à qui,	à quoi,
Accu.	qui, *ou* que,	quoi, *ou* que,
Ablat.	de qui, *ou* dont,	de quoi, *ou* dont.

Dans ces deux pronoms le pluriel eſt comme le ſingulier.

Autre.

SINGULIER.

Nominatif. lequel, laquelle,
Génitif. du quel, de laquelle,
Datif. auquel, à laquelle,
Accuſatif. lequel, laquelle,
Ablatif. duquel, de laquelle,

PLURIEL.

Nominatif. leſquels, leſquelles,
Génitif. deſquels, deſquelles,
Datif. auxquels, auxquelles,
Accuſatif. leſquels, leſquelles,
Ablatif. desquels, deſquelles.

Dans celui-ci l'accuſatif fait encore *que*, tant au pluriel qu'au ſingulier.

Nous paſſons une foule d'autres déclinaiſons dont nos Grammaires ſont ſurchargées. Il n'y a point de fin aux variantes qui ſe préſentent à chaque pas. Nous allons néanmoins encore donner la déclinaiſon de deux adjectifs ou pronoms poſſeſſifs.

SINGULIER. *maſculin & féminin.*	PLURIEL. *maſculin & féminin.*
Nom. mon, ma,	mes,
Génit. de mon, de ma,	de mes,
Datif. à mon, à ma,	à mes,
Accu. mon, ma,	mes,
Ablat. de mon, de ma,	de mes,

Autre.

SINGULIER.

Nominatif. le mien, la mienne,
Génitif. du mien, de la mienne,
Datif. au mien, à la mienne,
Accuſatif. le mien, la mienne,
Ablatif. du mien, de la mienne,

PLURIEL.

Nominatif. les miens, les miennes.
Génitif. des miens, des miennes,
Datif. aux miens, aux miennes,
Accuſatif. les miens, les miennes,
Ablatif. des miens, des miennes.

1°. La premiere remarque qui s'offre après ce cahos de prétendues déclinaiſons, c'eſt qu'un même nom ſe peut décliner quelquefois de quatre ou cinq façons. Laquelle doit être préférée ? Sont-elles indifférentes ? ou quelles ſont les circonſtances où l'une doit paroître, & celles où elle ne doit point avoir lieu ? que de nouveaux embarras !

2°. Dans chacune de ces déclinaiſons il y a pluſieurs cas qui ſe reſſemblent ; il y en a même quelquefois juſqu'à quatre. A quoi ſert alors de décliner ? En ſuis-je bien plus avancé, quand j'ai appris que *de bons pains* eſt tout à la fois nominatif, génitif, accuſatif, & ablatif ? En bonne foi eſt-ce là une déclinaiſon ? Je ſais que ce défaut ſe trouve quelquefois dans les cas latins ; mais il ne s'étend tout au plus qu'à deux ; & ici je pourrois prouver qu'il s'étend à huit, quatre du ſingulier, & quatre du pluriel. On ne peut pas objecter les noms latins qui ſont ou totalement ou en partie indéclinables. Ce défaut ne ſe trouve que dans quelques noms particuliers ; au lieu qu'ici il eſt dans la déclinaiſon même, c'eſt-à-dire, dans le cadre général, & s'étend par conſéquent à une infinité de noms.

3°. Puiſqu'un même mot pris dans telle ſignification, ou employé en telles circonſtances, doit ſuivre telle déclinaiſon, il falloit donc que ces déclinaiſons différentes fuſſent bien diſtinguées les unes des autres. Or il ſe trouve pluſieurs cas qui ſont totalement ſemblables dans pluſieurs d'entr'elles ; & même ce qui fait un cas dans l'une, fait ſouvent un autre cas dans l'autre ; double ſource d'obſcurité & de confuſion. C'eſt au cas à m'indiquer le ſervice du nom, & je ne ſais en quel cas il eſt. C'eſt à la déclinaiſon à me faire connoître en quelle acception ce nom eſt pris, & je ne ſais ſur quelle déclinaiſon on l'a formé.

4°. Un même nom doit souffrir quelque variation, en passant d'un cas à l'autre ; & ici ce n'est jamais le nom qui change, ce sont les mots qui lui sont unis. Pour les déclinaisons, les changements faits aux noms doivent être à leurs dernieres syllabes, & ici ils se trouvent à la tête. Nos substantifs ne se déclinent que dans leurs prépositifs ; & ces prépositifs eux-mêmes ne le font pas d'une maniere supportable. En effet, ce n'est point l'article qui se décline ; c'est une préposition qu'on lui donne. Si nous avons quelques mots qui reçoivent en eux-mêmes le changement dont il s'agit, cela se fait de façon à rendre la déclinaison encore moins reconnoissable. Quand on décline un nom latin, il n'y a qu'une syllabe ou deux qui soient changées, & les nôtres se changent quelquefois totalement. Nous allons d'un extrême à l'autre. Après avoir donné *Alexandre* pour tous les cas, sans y altérer une seule lettre, nous donnons *lui* pour datif de *il* ; le mot ne se ressemble plus d'un cas à l'autre. *Leur* sera tantôt le datif pluriel de *lui*, & tantôt celui de *elle* : *lui* est ici nominatif, là il est datif ; ailleurs il ne sera pas datif, s'il n'a la préposition *à*. *Dont* est un génitif de *qui*, &c.

5°. Quoique la plûpart de ces déclinaisons soient insuffisantes, & qu'elles confondent les cas les uns avec les autres, quelquefois elles les varient à l'excès, & de la plus grande disette elles passent à la prodigalité. Un seul nom, par exemple, en aura plusieurs autres pour son génitif. Il faut avouer que c'est là un édifice bien mal ordonné.

6°. Pourquoi nous donne-t-on la préposition *de* pour marque de l'ablatif ? Est-ce parceque *amor à Deo* se traduit, *je suis aimé de Dieu* ? Mais les ablatifs latins se rendent souvent en françois par d'autres prépositions ; souvent on emploie pour cela la préposition *par*. Pourquoi ne prend-on pas celle-ci pour la marque de l'ablatif, aussi bien que la préposition *de* ? Est-ce parceque *per* en latin régit l'accusatif ? Mais *pro* régit l'ablatif, & nos Grammairiens disent que *pour* régit l'accusatif.

Il est surprenant qu'on ne voie pas au premier coup d'œil, que *pour*, *par*, *de*, *à*, &c. sont des prépositions qui en françois ne régissent pas plus un cas que l'autre ; que

que seulement elles se placent à la tête du nom qui leur sert de complément, en laissant ce nom tel qu'elles le trouvent; & que pour leur service, c'est au génie de la Langue françoise, c'est à l'usage, qu'il faut recourir pour le reconnoître, & non pas à des déclinaisons chimériques.

En effet, pourquoi *à* régit-il constamment l'ablatif chez les Latins, & que nous l'employons aussi constamment pour nos datifs, qui chez les Latins ne souffroient aucune prépositon? Pourquoi marquons-nous tous nos génitifs par la prépositon *de*, qui chez eux ne gouvernoit que l'ablatif, & tandis que leur génitif étoit rarement soumis à des prépositions? Mais comment cette prépositon *de* peut-elle marquer ici le génitif & l'ablatif, là le nominatif & l'accusatif? Qu'on examine un peu attentivement & sans préjugé ces déclinaisons, on verra que l'on pourroit pousser fort loin le détail des contradictions, ou du moins des obscurités & des embarras qui s'y trouvent; & qu'enfin la Langue se refuse entierement à cette marche.

Nous avons dit, en second lieu, que ces déclinaisons si embrouillées, si pénibles, si singulieres, fussent-elles bien ordonnées, faciles, & raisonnables, deviennent inutiles dans l'usage, & ne fournissent point les regles de notre construction françoise. En effet, quel Grammairien a pu nous donner des regles sur les régimes de nos verbes? Cependant ce devroit être là le fruit principal des déclinaisons. Je veux bien me souvenir que *Dieu* est nominatif, accusatif & vocatif; que *de Dieu* est génitif & ablatif; qu'enfin *à Dieu* est datif: mais si j'ai une phrase où ce terme doive entrer, en quel cas le mettrai-je? Où sont les regles qui doivent me décider? Où est celle qui m'enseigne qu'il faut dire, *j'aime Dieu?* Est-ce la regle latine qui dit que le verbe actif régit l'accusatif? Mais en Latin on ne dit pas *servire Deum*, mais *servire Deo*; & pourquoi donc disons-nous *servir Dieu?* D'ailleurs si notre Langue doit aller à la latine, pour qu'en les comparant ensemble, celle-ci doive quelquefois servir à l'intelligence de celle-là, elles different trop d'un autre côté, pour qu'on puisse tirer de cette comparaison aucune regle générale?

Le régime relatif des verbes, dit M. Reſtaut, ſe met au génitif, au datif, ou à l'ablatif... Mais puiſqu'il n'eſt pas libre de le mettre à celui de ces trois cas que l'on veut choiſir, & que le verbe qui l'admet au génitif ne le ſouffre pas au datif, on peut lui demander une regle à laquelle on puiſſe reconnoître les verbes qui veulent leur régime relatif à tel de ces trois cas. On peut lui demander pourquoi il faut dire, par exemple, *il appartient au Roi*, & *il jouit de la liberté*. Que n'auroit-on pas à dire, ſi l'on vouloit examiner l'uſage des déclinaiſons françoiſes par rapport à toutes les ſortes de verbes actifs, paſſifs, neutres, réciproques, &c. ſi l'on vouloit entrer dans l'examen de ce qu'on nous dit des cas régis, ſoit par des adjectifs, ſoit par des noms ſubſtantifs, ſoit par les prépoſitions ? Partout on trouveroit ou qu'on ne nous donne point de regles générales, ou qu'elles ſont preſque toutes fauſſes.

On me dit que telle prépoſition régit tel cas ; je veux que cela ſoit vrai : mais je demande quels ſont les tours de phraſe & les circonſtances où il faut employer cette prépoſition : voilà ſans contredit ce qui doit faire mon plus grand embarras, & ce que l'on ne me dit pas. Il m'eſt donc inutile de connoître le régime de la prépoſition. D'ailleurs comment me le fait-on connoître ? *Avec* régit l'accuſatif, dit-on, parcequ'on dit, *avec vous* ; & *près de* régit le génitif, parcequ'on dit, *près de vous*... Ce n'eſt pas *près de* qui régit le génitif ; en diſant *près de vous*, on met ſimplement *vous* après *près de*, comme après *avec*. Il eut donc fallu dire que *près* gouvernoit le génitif, ou que *près de* gouvernoit l'accuſatif. Mais enfin on dit, *près de partir* ; *partir* eſt donc au génitif ? Je trouverai par-là que les verbes, & même beaucoup d'autres ſortes de mots qu'on n'a jamais penſé à décliner, ſe déclinent cependant.

On le voit, une erreur en attire une autre. On a voulu décliner les noms, & il faut tout décliner. On a voulu fonder les premiers principes de la Langue françoiſe ſur ceux de la Latine ; & l'on n'a fait qu'embrouiller la nôtre. On n'explique rien ; on ne décide rien. Cette méthode péche dans ſes ſuites, parcequ'elle péche dans le principe. Le travail pénible & dégoûtant de tant de dé-

clinaiſons eſt ſans fruit. C'eſt un échaffaudage immenſe qui ne peut ſervir à la conſtruction de l'édifice, ou plutôt ce ſont des matériaux qu'on a travaillés, préparés avec beaucoup de peine, & qui n'en ſont pas plus propres au ſervice qu'auparavant.

Je ſais qu'ici l'on peut nous faire une objection capticuſe. Les irrégularités de la Langue, peut-on dire, ne permettent preſque point d'établir des regles générales; & ce défaut que vous reprochez aux Grammairiens qui déclinent, n'eſt point l'effet des déclinaiſons; vous en êtes preſque réduits au même point, vous qui ne déclinez pas.

Si juſqu'à préſent nous avons ſi peu de regles générales dans nos Grammaires, c'eſt parceque pour les faiſir il falloit étudier la Langue elle-même, & chercher ſes principes dans ſon propre génie. La preuve en eſt claire, puiſqu'en ſuivant la méthode que nous avons adoptée, on trouve bien moins d'obſcurités, & on laiſſe beaucoup moins de doutes & de queſtions indéciſes derriere ſoi.

Mais en ſuppoſant même que ce ſoient les irrégularités réelles & les caprices infinis de la Langue qui produiſent l'inſuffiſance des Grammaires, nous trouvons encore que les déclinaiſons ſont au moins un hors d'œuvre. En effet, dans cette hypotheſe à quoi peuvent-elles ſervir? A quoi me ſert d'apprendre *nominatif, lui, génitif, de lui; datif, à lui*, &c. ſi j'ignore, & ſi le long travail des déclinaiſons ne peut m'apprendre au juſte, quand il faut employer l'un ou l'autre de ces cas? Pourquoi épuiſer la patience des Lecteurs, & ſur-tout celle des enfants? Pourquoi les dégoûter dès le premier abord d'une étude ſi néceſſaire, ſi les préliminaires par où on les fait paſſer ne ſervent à rien? Il faudroit pour autoriſer les déclinaiſons, qu'elles fuſſent d'un uſage indiſpenſable. Or c'eſt ce qu'il eſt bien impoſſible de prouver. Je veux que par notre méthode nous ne donnions rien de plus précis que ce que l'on trouve à l'aide des cas. Nous avons du moins l'avantage de ne pas ennuyer par un hors d'œuvre que tout le monde avoue être la partie la plus ennuyante de la Grammaire.

On voudra peut-être nous opposer par représailles ce qu'il peut y avoir de métaphysique dans ce que nous disons de l'usage des prépositions, & dans la construction, soit générale, soit particuliere. Mais on auroit tort de regarder cela comme un moyen de suppléer aux déclinaisons : il ne faut rien pour suppléer à ce qui est au moins inutile, il ne faut que le supprimer.

En admettant les déclinaisons, on n'est pas dispensé de chercher à décider quelle est la place légitime de telle partie du discours, de tel membre de la phrase, ni quelle est la signification, quelle est la fonction de telle préposition ; c'est une tâche que les Déclinants avoient à remplir aussi-bien que nous ; & si nous portons plus loin qu'eux les recherches, les observations, les regles sur cet objet, c'est un avantage que nous avons de plus qu'eux, & non pas un reproche qu'ils puissent nous faire, comme si nous n'avions pu nous passer de décliner sans ces détails dans lesquels nous entrons.

Nous pouvions nous contenter de dire, *le verbe actif veut son régime direct après lui sans aucune préposition, & son régime relatif avec la préposition* de, *ou* à, &c. *avec ne prend point d'autre préposition ; près veut encore la préposition* de *avant son complément.* Nous n'aurions point décliné, & nous en aurions autant dit que ceux qui après de longues déclinaisons peuvent enfin décider que le verbe actif veut son régime direct à l'accusatif, & son régime relatif au génitif, au datif ou à l'ablatif ; que *avec* gouverne l'accusatif, & qu'enfin *près* veut le génitif, &c.

Mais nous avons observé que cela ne suffisoit pas pour guider ceux qui veulent apprendre la Langue ; & d'après les meilleurs Grammairiens qui nous ont précédés, nous avons voulu décider en quelles circonstances il falloit se servir d'une préposition plutôt que de l'autre. Nous n'avons pas fait à beaucoup près tout ce que nous aurions voulu ; nous sentons qu'il reste encore bien des embarras à lever, & qu'un étranger auroit encore bien des questions à faire. Mais nous avons été arrêtés par la considération que ce que nous en disions pouvoit à-peu-près suffire aux esprits observateurs ; d'ailleurs nous

n'avons pas oublié les reproches que le Public paroît avoir faits à M. Girard d'avoir poussé trop loin sur les mêmes objets les détails métaphysiques.

Quoi qu'il en soit, nous croyons avoir assez établi que la Langue françoise n'a point, & ne peut avoir, de cas ni de déclinaisons; que ce sont des noms tout-à-fait étrangers parmi nous que nos Grammairiens n'ont employés que par une fausse application; qu'on doit purger nos Grammaires de tout ce fatras, de toutes ces superfluités qui sont plus propres à nuire qu'à servir à l'intelligence de la Langue.

DÉCOUDRE. Verbe actif neutre & irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de *coudre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition françoise *de*, qui spécifie séparation, éloignement. Dans la composition des mots elle leur donne toujours un sens opposé à celui de leur primitif. C'est ainsi que *démettre*, *délier*, *dénouer*, *détendre*, &c. ont un sens opposé à celui de *mettre*, *lier*, &c.

Découdre signifie donc séparer deux choses cousues ensemble, en défaire la couture; *coudre* signifiant au contraire unir deux choses par le moyen d'une couture. *Votre habit est décousu, il faut le faire recoudre.*

On dit au figuré, *leur amitié commence à se découdre*, pour dire qu'ils commencent à se désunir.

Ils en veulent découdre, c'est-à-dire, ils veulent se brouiller, se séparer, se diviser, se battre: *voyez* COUDRE.

DÉCRIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé d'*écrire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *de*, qui spécifie la dimension, l'étendue ou la cause & l'origine d'où une chose vient. Ainsi décrire signifie écrire, tracer la figure, l'étendue d'un Pays, ou écrire d'après un modele. *Il a décrit toute la France. Son Sermon est décrit tout entier de Bourdaloue*, c'est-à-dire, que l'Auteur a transcrit, copié Bourdaloue: *voyez* ÉCRIRE.

DEDANS. Est un des adverbes composés: il désigne le lieu: *voyez* ADVERBE.

Il est quelquefois aussi préposition, & est le même que *dans*: *voyez* PRÉPOSITION.

DÉDIRE. Verbe actif & réciproque, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *dire* & de la prépoſition *de*, qui annonce éloignement, & qu'une choſe eſt retirée, ôtée. Cette prépoſition donne preſque toujours au compoſé un ſens oppoſé à celui du ſimple. *Dire* ſignifie énoncer, expliquer, déclarer, avouer. *Dedire* ſignifie au contraire deſavouer. *Pourquoi avez-vous dédit votre ami?*

Dans le réciproque il ſignifie auſſi le contraire de ce qu'on a dit, de ce qu'on a promis. *Quand on ne s'avance pas legerement on n'eſt pas obligé de ſe dédire. Après avoir conclu le marché, il s'eſt dédit.*

Le participe paſſé *dédit* ſe prend ſubſtantivement, lorſque dans une tranſaction paſſée entre deux perſonnes il ſignifie la peine convenue contre celui des deux qui vient à ſe dédire. *Il y a un dédit de cent mille écus.*

Dédire ſe conjugue ſur *dire*, exceptez à la ſeconde perſonne du plurier du préſent de l'indicatif, où il faut dire, *vous dédiſez*.

DE FAÇON QUE, eſt une des conjonctions explicatives : *voyez* CONJONCTIONS.

DÉFAILLIR. Verbe neutre irrégulier & défectif de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *faillir* & de la prépoſition abductive *de*, qui dénote éloignement, privation, manque, diminution, mais une diminution progreſſive, parceque *de* marque toujours le point d'où part la choſe. *Les vivres commencent à nous défaillir*; c'eſt-à-dire, diminuent tous les jours ſenſiblement. Il ſe dit auſſi au figuré, *il ſent ſes forces défaillir.*

INDICATIF. *Préſent.* On diſoit autrefois : Je défaux, tu défaux, il défaut. Nous n'employons plus que le plurier : nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent. *Imparfait.* Je défaillois, tu défaillois, il défailloit. On ne dit plus au plurier que, ils défailloient. *Prétérit.* Je défaillis, tu défaillis, il défaillit, nous défaillîmes, vous défaillites, ils défaillirent. *Prétérit indéfini.* J'ai défailli, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus défailli, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu défailli, &c. *Plusqueparfait.* J'avois défailli, &c. *Futur.* Je défaudrai, tu défaudras, il défaudra; nous défaudrons, vous défaudrez, ils défaudront. Il ne s'emploie que rarement. *Futur paſſé.* J'aurai

défailli, &c. *Conditionnel préſent.* Je défaudrois, tu défaudrois, il défaudroit : au pluriel il n'a que la troiſieme perſonne, ils défaudroient ; encore ce temps eſt au nombre de ceux qui ſont vieux. *Conditionnel paſſé.* J'aurois, ou j'euſſe défailli, &c. Il n'a point d'impératif. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je défaille, que tu défailles, qu'il défaille : il eſt vieux, & n'a point de pluriel ni d'imparfait. *Prétérit.* Que j'aie défailli, &c. *Pluſque-parfait.* Que j'euſſe défailli, &c. INFINITIF. *Préſent.* Défaillir. *Prétérit.* Avoir défailli. *Participe préſent.* Défaillant. *Participe paſſé.* Ayant défailli. GÉRONDIF. En défaillant, ou défaillant.

Pour la formation des autres perſonnes des temps compoſés, on ſuit les regles communes.

DÉFAIRE. Verbe actif & réciproque irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *faire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *de*, qui marque abduction, & qui donne ſouvent au compoſé un ſens oppoſé à celui du ſimple ; ainſi défaire, c'eſt détruire ce qui eſt fait. Voilà ſa ſignification générale, quand il a ſon régime direct ; *défaire une armée, défaire ſon fruit ; la maladie vous a bien défait.* Dans toutes ces phraſes, défaire offre une idée de deſtruction ; de diminution, de dépériſſement. Quand il eſt pris réciproquement, il ſignifie délivrer, débarraſſer, déſaiſir ; *défaites-moi de cet ennemi ; je me ſuis défait de mon emploi ; défaites-moi mon manteau*, ou *de mon manteau*, pour dire, débarraſſez-moi de....

Participes : défaiſant, peu uſité ; *défait*, ſouvent adjectif ; *un viſage pâle & défait ; défaite*, ſouvent ſubſtantif, & qui ſignifie ruine, déſaſtre, excuſe, mauvais prétexte.

DÉFECTIF, ſe dit des verbes auxquels il manque certains modes, certains temps, ou certaines perſonnes : tels ſont entr'autres les verbes impersonnels, & quelques-uns de ceux qu'on voit dans la liſte des verbes irréguliers ; *voyez* IMPERSONNELS & IRRÉGULIERS.

Il en eſt beaucoup ſur leſquels on n'eſt point d'accord. Quelques Auteurs accordent à tel verbe des temps que d'autres Auteurs lui refuſent : mais ces variations mêmes prouvent que ces temps ne ſont point uſités ;

ſuppoſé qu'ils ſoient permis ; & le plus sûr eſt toujours de les éviter. Du reſte, les verbes défectifs n'offrent aucune remarque qui leur ſoit propre, ſoit pour leur régime, ſoit pour leur conſtruction, ſoit pour leur ſignification.

DÉFINITION. La définition eſt un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve : *voyez* SOURCES DES PREUVES. Elle conſiſte à expliquer la nature du ſujet que l'on traite.

L'Orateur ne ſe borne pas, comme le Philoſophe, à expliquer ſtrictement le genre & la différence de la choſe qu'il définit : (*voyez* GENRE, ESPECE.) Il n'omet aucun des traits eſſentiels qui la caractériſent, & il en parcourt les principales circonſtances : *voyez* ÉNUMÉRATION DES PARTIES. C'eſt ainſi que Cicéron définit l'Hiſtoire : *la lumiere des temps, la dépoſitaire des événements, le témoin fidele de la vérité, la ſource des bons conſeils & de la prudence, la regle de la conduite & des mœurs.*

» Qu'eſt-ce qu'une armée ? « dit M. Fléchier dans l'Oraiſon Funebre de M. de Turenne : » C'eſt un corps » animé d'une infinité de paſſions différentes, qu'un » homme habile fait mouvoir pour la défenſe de la » Patrie. C'eſt une troupe d'hommes armés qui ſuivent » aveuglément les ordres d'un Général dont ils ne ſa- » vent pas les intentions. C'eſt une multitude d'ames » pour la plûpart viles & mercenaires, qui ſans ſonger » à leur propre réputation, travaillent à celle des Rois » & des Conquerans. C'eſt un aſſemblage confus de li- » bertins qu'il faut aſſujettir à l'obéiſſance ; de lâches » qu'il faut mener au combat ; de téméraires qu'il faut » retenir ; d'impatiens qu'il faut accoutumer à la conſ- » tance.

DE GAITÉ DE CŒUR : *voyez* ADVERBE.

DEGRÉS DE COMPARAISON. Comme les adjectifs expriment des qualités qui peuvent ſe rencontrer & ſe rencontrent en effet dans pluſieurs ſujets, il étoit néceſſaire de trouver des expreſſions pour marquer la comparaiſon qu'on pouvoit faire de ces ſujets entr'eux relativement à ces qualités communes. Un même ſujet peut auſſi poſſeder une qualité à un plus haut degré dans

un temps que dans un autre ; & ces expreſſions devoient pouvoir ſe plier à toutes ces circonſtances.

Bien plus, comme les adverbes ne different point des adjectifs quant à l'objet de leur ſignification, mais ſeulement quant à la maniere ; qu'ils ne ſont faits, comme les adjectifs, que pour figurer en ſous-ordre, pour ſervir d'accompagnement à un autre mot qu'ils modifient, ils devoient auſſi être ſuſceptibles des différentes marques de comparaiſons.

Juſte eſt un adjectif qui peut qualifier pluſieurs raiſonnements ; & l'un de ces raiſonnements peut avoir plus de cette juſteſſe qu'un autre, comme il peut en avoir moins ou autant. Il peut auſſi en avoir plus que tout autre raiſonnement, ou autant qu'un raiſonnement puiſſe jamais en avoir : voilà donc bien des différents degrés de juſteſſe. La ſimple énonciation de cette qualité attribuée ſans aucune comparaiſon, ne peut former un degré. Quand je dis, *voilà un raiſonnement juſte*, je ne le conſidere qu'en lui-même, ſans faire aucune attention à la juſteſſe qu'un autre raiſonnement, ou que lui-même pourroit avoir de plus : je ne compare rien ; je ne fais que déclarer la juſteſſe en général, comme exiſtante & réelle dans le raiſonnement dont je parle. Cette ſimple énonciation de la qualité a été nommée par les Grammairiens le *poſitif*.

Nous ne condamnerons point ce nom qui exprime la choſe ; mais nous dirons qu'on a eu tort de le nommer *premier degré de comparaiſon* : car on ne peut prendre pour premier degré de comparaiſon une expreſſion où il ne ſe trouve aucune comparaiſon. Mais une expreſſion qui me fera connoître qu'un objet a autant qu'un autre d'une qualité commune entr'eux, ou qu'il en a autant qu'il en a eu dans d'autres circonſtances ; cette expreſſion contiendra comparaiſon, & m'en donnera le premier degré, le degré d'égalité.

Si cette expreſſion me fait entendre qu'il y a excès ou défaut dans la ſomme de cette qualité en queſtion ; c'eſt-à-dire, qu'un objet en a plus ou moins qu'un autre objet, ou que lui-même n'en a dans d'autres poſitions ; alors j'y trouve un ſecond degré de comparaiſon plus élevé

que le premier, & que je nomme avec tous les autres Grammairiens, le *comparatif*.

Enfin si l'expression que nous supposons ici, me dit que non-seulement il y a ici plus de cette qualité que là, mais qu'il y en a plus que partout ailleurs, je vois encore un nouveau degré de comparaison qu'on nomme *superlatif*. Ce mot se dit non-seulement des adjectifs ou adverbes qui énoncent une qualité élevée dans un sujet à une plus grande quantité que dans tous les autres sujets, si je puis m'exprimer ainsi; mais il se dit encore de ceux qui marquent un degré plus élevé que le comparatif, sans que pour cela ils déclarent que la qualité dans le sujet dont on parle est supérieure à ce qu'elle est d'ailleurs.

Par exemple, *le plus sage des hommes devroit en être le plus puissant. Le plus sage, le plus puissant*, indiquent dans un homme plus de sagesse & de puissance que dans quelqu'autre que ce soit : mais si je dis, *cet homme est est très sage, est fort sage, est bien sage*, je lui donne un degré de sagesse plus élevé qu'on n'en voit d'ordinaire; mais je ne dis pas que personne n'en a autant que lui, comme je le dirois en me servant de la premiere expression, *c'est le plus sage*. On trouve même des différences essentielles dans ces trois dernieres façons d'exprimer le superlatif.

Elles different de la premiere en ce qu'elles ne contiennent aucune comparaison aux autres hommes sages, mais seulement aux autres degrés de sagesse : aussi ne demandent-elles jamais après elles d'autres mots qui complettent le sens de leur degré de comparaison. Quand je vous ai dit, *cet homme est très sage, est fort sage, est bien sage*, votre esprit n'attend plus rien, & n'a effectivement plus besoin de rien pour entendre tout ce que je veux dire : au lieu que si je disois, *ce jeune homme est le plus sage*, vous attendriez que j'énonçasse ceux sur qui il l'emporte en sagesse. C'est un éclaircissement, un complément que je vous devrois, & dont votre esprit ne me tiendroit quitte qu'autant qu'il pourroit y suppléer de lui-même sur ce que je vous aurois dit précédemment. D'ailleurs, *fort sage & très sage* paroissent différer de *bien sage*, en ce qu'il semble qu'ils

déclarent un degré de sagesse aussi grand qu'on en puisse voir, tandis que *bien sage* n'en semble annoncer qu'un supérieur à ceux que l'on voit communément. Ne pourroit-on pas ajouter que *très sage* est encore plus expressif que *fort sage?*

Enfin quoique les termes institués pour marquer les différents degrés de comparaison ne varient point, & que le comparatif soit toujours inférieur au superlatif, il est cependant des phrases où l'un dit autant que l'autre. *Socrate étoit plus sage que tous les anciens Philosophes* : ce n'est là qu'un comparatif; mais il dit autant que le superlatif suivant, *Socrate étoit le plus sage des anciens Philosophes*. Il ne faut pas en conclure néanmoins l'égalité des termes, ni leur insuffisance. La seconde phrase marque explicitement le superlatif; la première ne le marque qu'implicitement, & avec l'aide de l'adjectif *tous*.

La Langue françoise n'exprime pas ordinairement les degrés de comparaison par des changements qui aient été introduits à cet effet dans la terminaison des adjectifs ou des adverbes, comme le font plusieurs autres Langues. Elle prend pour cela d'autres expressions qu'elle fait marcher devant le qualificatif.

Ainsi le premier degré de comparaison ou d'*égalité* s'exprime par *aussi : il est aussi sage que vous ; il est aussi sage qu'il a jamais été.*

Pour le second degré, ou *comparatif*, il se fait par l'addition de *plus*, pour marquer l'excès, ou de *moins*, pour marquer le défaut. *Il est plus sage que vous ; il est plus sage qu'il n'a jamais été ; il est moins sage que vous ne pensez.*

Le *superlatif* se forme par l'addition de l'article avant le comparatif, quand la comparaison tombe sur la totalité des sujets, de façon que celui qui est qualifié exclud tous les autres : *Socrate étoit le plus sage des Philosophes ;* mais quand la comparaison ne tombe que sur les autres degrés de la qualité attribuée, on se sert de *très*, ou *fort*, ou *bien* : *Socrate étoit très sage*, &c.

Nous avons quelques adjectifs qui sont, par leur valeur, essentiellement comparatifs sans le secours des adverbes *plus*, *moins*, ou *mieux*, & qui sont entierement

différents de leurs positifs. On n'en compte que trois; savoir *meilleur*, comparatif de *bon*; *pire*, comparatif de *mauvais*, & *moindre*, comparatif de *petit*. *Préférable* peut aussi être regardé comme un comparatif; encore ces deux derniers positifs peuvent-ils former leurs comparatifs selon les regles communes, *plus mauvais*, *plus petit*, *moins mauvais*, *moins petit*. Pour *bon*, il fait à son comparatif par défaut, *moins bon*; mais jamais il ne souffre l'adverbe *plus*.

Nous n'avons proprement aucun terme qui par lui-même soit superlatif, si ce n'est *excellent*, qu'on peut regarder comme le plus haut degré de la qualité énoncée par l'adjectif *bon*; cela paroît si vrai, qu'*excellent* ne peut recevoir en sa compagnie aucun signe de comparaison plus élevée. On ne dit point, *plus excellent*, *moins excellent*, &c. Nous ne parlons pas ici de certains mots tirés des superlatifs latins ou italiens, qui sont encore de vrais superlatifs françois dans les occasions où l'usage les admet, comme *illustrissime*, *révérendissime*, *éminentissime*, *sérénissime*. Si l'on dit encore *excellentissime*, c'est une expression fausse en elle-même, puisqu'elle veut porter à un degré supérieur une qualité qui est déja élevée à son plus haut point par le mot *excellent*. C'est donc l'amour de l'exagération & la bassesse des flatteurs qui l'auront introduite.

Tous les adjectifs n'admettent pas les degrés de comparaison : les numéraux, c'est-à-dire, ceux qui expriment le nombre, comme *un*, *deux*, *trois*, &c. *premier*, *second*, *troisième*, &c. n'en sont jamais susceptibles. Il en est de même des possessifs, *mon*, *mien*, &c. & des pronominaux, *ce*, *chaque*, *quelque*, *nul*, &c. Il n'y a donc que les adjectifs nominaux & verbaux, c'est-à-dire, ceux qui expriment une qualité inhérente & permanente, une qualité spécifique, naissant de la nature de la chose, ou de sa forme, ou de sa situation, ou de son état, & ceux qui tirent leur origine des participes des verbes; il n'y a, dis-je, que ceux-là qui admettent les degrés de comparaison.

Comme les adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son*, *leur*, *notre*, *votre*, tiennent lieu de l'article où ils se trouvent joints à un substantif, ils en font aussi le service devant

plus, *moins*, & *mieux*, *pire*, *moindre*, *meilleur*, pour marquer le ſuperlatif : *c'eſt mon meilleur ami que vous méconnoiſſez ; c'eſt votre plus fidele Sujet qu'on oſe accuſer ; ce ſont-là leurs moindres ſoucis*, &c.

Les adverbes forment leurs degrés de comparaiſon comme les adjectifs, par le ſecours des adverbes comparatifs *auſſi*, pour l'égalité ; *plus*, *moins*, *mieux*, pour le ſecond degré, & l'article avant ces derniers, ou *très*, *fort*, *bien*, pour les ſuperlatifs. Nous obſerverons ici que *mieux*, comparatif de l'adverbe *bien*, ne marque que le comparatif dans l'adjectif ou adverbe qu'il précede, tandis que ſon poſitif *bien* marque une ſorte de ſuperlatif : *ce diſcours eſt mieux débité que tel autre ; cette femme eſt bien coquette.* C'eſt-là un caprice de la Langue, qui peut prouver combien dans cette matiere la théorie produiroit d'erreurs, ſi l'on n'avoit ſoin à chaque pas de ſe rapprocher de l'uſage.

On ſent bien ſans doute que tous les adverbes ne ſont pas ſuſceptibles des degrés de comparaiſon, non plus que tous les adjectifs ; & que ceux qui ſont analogues aux adjectifs nominaux & verbaux ſont les ſeuls qui admettent des marques de comparatif ou de ſuperlatif. Il en eſt de même de pluſieurs autres adverbes dont l'emploi eſt de marquer la quantité ; tels ſont *peu*, *beaucoup*, *aſſez*, *davantage*, &c. Ceux-là ne ſont ſuſceptibles d'aucune augmentation, d'aucune diminution ; on ne dit donc pas *plus peu*, comme on ne peut dire, *un petit peu*, *un grand peu*, &c.

Bien placé devant un poſitif forme une eſpece de ſuperlatif, *le renard eſt bien fin* : mais placé devant un comparatif il ſemble marquer un degré inférieur au ſuperlatif, & cependant ſupérieur de beaucoup aux comparatifs ordinaires : *il eſt bien plus habile qu'il n'étoit.* De même *un peu* placé devant le comparatif, marque un degré beaucoup au deſſous du ſuperlatif, mais cependant de quelque choſe au-deſſus du comparatif : *il eſt un peu plus raiſonnable que vous ne l'avez vu.*

Quand on veut élever un adjectif ou un adverbe au degré comparatif ou ſuperlatif, & qu'on balance entre *plus* & *mieux*, ſans trop ſavoir lequel doit être préféré ; il faut conſidérer quelle eſt la nature du qualificatif. Si

la qualité qu'il exprime eſt ſuſceptible de plus grande quantité, d'ampliation, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, alors on doit employer *plus*; mais ſi elle n'eſt point ſuſceptible de cette ſorte d'ampliation, mais ſeulement de perfection, qu'elle ne ſoit pas de nature à admettre du plus ou du moins, mais du bien ou du mal; enfin que la comparaiſon tombe ſur la maniere de ce que ce qualificatif exprime, & non pas ſur la quantité; alors il faut ſe ſervir de *mieux*.

Ainſi on dit, *cet homme eſt mieux fait que ſon frere*, parceque l'adjectif *fait* n'eſt ſuſceptible que de bien ou de mal, que l'on ne peut pas être plus ou moins fait; que tout ce qui exiſte ne peut différer par le plus ou le moins d'exiſtence actuelle, mais ſeulement par la maniere d'exiſter, par la perfection de chacun des différents êtres. Au contraire on dit, *plus aimable*, parcequ'il n'y a pas, à parler avec exactitude, une bonne & une mauvaiſe amabilité, mais qu'il peut y avoir plus d'amabilité dans un objet que dans un autre.

On marque encore la comparaiſon par diverſes conjonctions, comme *autant*, *ſi*, & pluſieurs autres dont nous ne dirons rien ici, parceque nous avons développé leur nature au mot CONJONCTION.

Tous les adjectifs & adverbes portés à un des trois degrés de comparaiſon, veulent ordinairement après eux le ſecond terme de la comparaiſon, ou l'objet avec lequel celui qui eſt qualifié ſe trouve comparé: or ce ſecond terme doit être lié au premier & à l'adjectif ou à l'adverbe par la conjonction *que*; comme *il eſt auſſi rare que conſolant de trouver un ami généreux & conſtant... Un tel ami eſt plus précieux que tous les biens du monde.*

Lorſque le ſecond terme de la comparaiſon n'eſt pas exprimé, *plus* doit être immédiatement précédé de l'article, avec lequel il forme alors une eſpece de ſuperlatif.

C'eſt d'après cette regle que M. l'Abbé d'*Olivet* blâme cette expreſſion de *Racine* dans *Bajazet*.

> Déja ſur un vaiſſeau dans le port préparé,
> Chargeant de mon débris *les reliques plus chères*,
> Je méditois ma fuite.

Il falloit, dit-il, *les plus cheres reliques, ou les reliques les plus cheres de mon débris.*

M. de Voltaire excuſe cependant ce vers de *Corneille* dans les *Horaces.*

Que le parti *plus foible* obéiſſe au plus fort.

» Il eſt à croire, dit-il, qu'on reprocha à Corneille » une petite faute de Grammaire, puiſque ce vers eſt » ainſi dans d'autres éditions.

Que le foible parti obéiſſe au plus fort.

» On doit, dans l'exactitude ſcrupuleuſe de la Proſe, » dire : que le parti *le plus foible* obéiſſe au plus fort ; » mais ſi ces libertés ne ſont pas permiſes aux Poëtes, » & ſur-tout aux Poëtes de génie, il ne faut point faire » de vers : Racine a bien dit :

Charger de mon débris les reliques plus cheres.

» au lieu de *reliques les plus cheres* ».

Nous ne parlerons pas ici de la Syntaxe des poſitifs ; comme elle ne dépend que des conjonctions qui marquent l'égalité, c'eſt à ces conjonctions que nous renvoyons pour cela.

Après le comparatif, il faut toujours un *que* ; *il eſt plus heureux que vous.* S'il ſuit un verbe à l'infinitif, il faut *de* entre le *que* & le verbe ; *il eſt plus content que d'être élevé aux grands emplois.* S'il ſuit un verbe qui ne ſoit pas à l'infinitif, on retranche le *de*, & l'on met *ne* à la place ; *j'ai mieux réuſſi que je n'eſperois. Il eſt plus foible encore qu'il n'a jamais été.*

Le ſuperlatif formé par l'article avant les adverbes *plus*, *moins*, *mieux*, prend après lui la prépoſition *de*, quand il eſt ſuivi d'un nom ; *vous voyez le plus modeſte de nos Savans.* S'il eſt ſuivi d'un verbe, il ne prend que la conjonction *que*, ou l'un des relatifs. Si ce ſuperlatif eſt adverbe, il prendra la conjonction ; *elle vous parle le plus ingénuement que l'on puiſſe.* Si c'eſt un adjectif il faut le faire ſuivre du relatif qui convient à la choſe & à l'eſpece de régime qu'il doit ſubir. *La fierté eſt un des plus grands défauts dont les perſonnes de condition*

aient à se défendre. Voilà la prude la plus redoutable qui soit en France. On voit aisément qu'après ces superlatifs la conjonction *que* & les relatifs veulent toujours que le verbe qui les suit soit au subjonctif.

Nous avons déja dit que les degrés de comparaison marqués par *très*, *fort* & *bien*, quand ce dernier est seul, ne demandent après eux aucune sorte de régime. Ainsi nous n'avons rien à en marquer ici.

Finissons en observant que *très* éleve quelquefois l'adverbe *fort* au superlatif; *c'est très fort mon intention.* Mais cette expression adverbiale n'a lieu que dans le style familier.

DEHORS, est un adverbe de lieu : *voyez* ADVERBE.

DÉJA, est un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

DEMAIN, est un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

DE MÊME, est un des adverbes de comparaison : *voyez* ADVERBE.

DÉMETTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de *mettre*, sur lequel il se conjugue; & de la préposition latine *de*, qui marque déplacement, transport d'une chose ou d'une personne d'un lieu dans un autre lieu. En général elle donne au verbe auquel elle est jointe une signification contraire à celle du verbe simple; ainsi *mettre* signifie placer, poser; *démettre* signifie déplacer, déposer; placer, poser une chose, une personne hors du lieu où elle se trouvoit : *lier* signifie attacher, serrer avec des liens quelqu'un ou quelque chose : *délier* au contraire signifie détacher, mettre quelqu'un ou quelque chose hors des liens, &c. Le verbe démettre est actif dans ces façons de parler. *On lui a démis le bras : on l'a démis de sa charge.* Dans la phrase suivante il est réciproque. *Charles V se démit volontairement de l'Empire.*

DÉMONSTRATION, figure de rhétorique, propre à orner & à embelir le discours. On peut l'employer aussi avec succès pour exciter les passions. C'est une exposition d'un fait particulier, la relation d'un événement.

Tel est ce récit d'Ismene, suivante de Mérope, où les faits & les discours sont puisés dans la nature.

La

La victime était prête & de fleurs couronnée ;
L'autel étincelait des flambeaux d'hymenée ;
Polifonte, l'œil fixe & d'un front inhumain,
Présenta t à Mérope une odieuse main ;
Le Prêtre prononçait les paroles sacrées ;
Et la Reine au milieu des femmes éplorées,
S'avançant tristement tremblante entre mes bras,
Au lieu de l'hymenée invoquait le trépas
Le peuple observait tout dans un profond silence.
Dans l'enceinte du Temple en ce moment s'avance,
Un jeune homme, un Héros, semblable aux immortels ;
Il court, c'était Egiste il s'élance aux Autels,
Il monte, il y saisit d'une main assurée
Pour les fêtes des Dieux la hache préparée ;
Les éclairs sont moins prompts. Je l'ai vu de mes yeux,
Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux.
Meurs Tyran, disait-il, Dieux prenez vos victimes,
Etox qui de son maître a servi tous les crimes,
Etox qui dans son sang voit ce monstre nager,
Leve une main hardie & pense le venger ;
Egiste se retourne enflamé de furie,
A côté de son maître il le jette sans vie ;
Le Tyran se releve, il blesse le Héros.
De leur sang confondu j'ai vu couler les flots.
Déjà la garde accourt avec des cris de rage,
Sa mere... Ah ! que l'amour inspire de courage !
Quel transport animait ses efforts & ses pas,
Sa mere.. elle s'élance au milieu des soldats ;
C'est mon fils, arrêtez, cessez troupe inhumaine,
C'est mon fils, déchirez sa mere & votre Reine,
Ce sein qui l'a nourri, ces flancs qui l'ont porté.
A ces cris douloureux le peuple est agité ;
Un gros de nos amis, que son danger excite,
Entre elle & les soldats vole & se précipite.

. . . . . .

Parmi les combattans je vole ensanglantée,
J'interroge à grands cris la foule épouvantée ;

Tout ce qu'on me répond redouble mon horreur.
On s'écrie il eſt mort, il tombe, il eſt vainqueur.
. . . . . .
Vous euſſiez vu ſoudain les Autels renverſés,
Dans les ruiſſeaux de ſang leurs débris diſperſés,
Les enfans écraſés dans le ſein de leurs meres,
Les freres méconnus immolés par leurs freres,
Soldats, Prêtres, amis, l'un ſur l'autre expirans,
On marche on eſt porté ſur les corps des mourans.

(*M. de Voltaire*).

DÉMOUVOIR. Verbe actif irrégulier de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *mouvoir* & de la particule *de*. Ce verbe n'eſt guere d'uſage qu'au préſent de l'infinitif. Encore ne s'en ſert-on qu'en terme de pratique. Il ſignifie, faire que quelqu'un ſe déſiſte, ſe déporte de ſes prétentions. *On ſaura bien le démouvoir de cette prétention.* Son participe paſſif *dému*, *démue*, n'eſt guere uſité. Participe actif *démouvant*.

DÉPARTIR. Verbe actif & réciproque, régulier de la ſeconde conjugaiſon. Il n'eſt point compoſé du verbe partir comme il le ſembleroit; il vient plutôt du verbe latin *diſpertiri*, qui ſignifie diſtribuer par portions, par parties, faire les parts; de-là *départir*, ou donner, diſtribuer. La particule *dis* dans la compoſition des mots marque toujours diviſion, ſéparation. *Le Ciel départit ſes graces à qui il lui plaît. Il ſervit à ſouhaiter que les Rois puſſent départir leurs graces à qui les mérite.*

Il ſignifie auſſi renoncer à quelque choſe, & pour lors il devient réciproque. *Je ne me départirai jamais de mes prétentions. Je me ſuis départi de telle affaire.*

Participe préſent; départiſſant *indéclinable*. *Participe paſſé*; départi, départie. Ce dernier eſt quelquefois ſubſtantif.

Cruelle départie!
Malheureux jour!
Que ne ſuis-je ſans vie
Ou ſans amour.

diſoit Henri IV, dans une chanſon qu'il fit pour Gabrielle d'Eſtrées.

DE PLUS, est une des conjonctions augmentatives : *voyez* CONJONCTIONS.

DÉPRÉCATION. Figure de Rhétorique propre aux passions. Par cette figure l'Orateur demande une grace avec empressement. L'art consiste à présenter à ceux qu'on veut fléchir tous les objets les plus capables de les attendrir.

En voici un exemple frappant tiré de la Mort de César, Tragédie de M. *de Voltaire*. Brutus conjure César de renoncer au dessein d'accepter le titre de Roi.

BRUTUS *à César.*

. . . . . ! sais-tu bien qu'il y va de ta vie,
Sais tu que le Sénat n'a point de vrai Romain
Qui n'aspire en secret à te percer le sein.
Que le salut de Rome & que le tien te touche !
Ton génie allarmé te parle par ma bouche ;
Il me pousse, il me presse, il me jette à tes pieds.
César, au nom des Dieux dans ton cœur oubliés,
Au nom de tes vertus, de Rome, & de toi-même,
Dirai-je au nom d'un fils qui frémit & qui t'aime,
Qui te préfere au monde, & Rome seule à toi,
Ne me rebute pas.

DÉPRENDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de *prendre*, sur lequel il se conjugue, & de la particule *de*, qui dans la composition annonce transport, déplacement d'un lieu à un autre. *Ces deux corps étoient si étroitement unis, tellement joints l'un à l'autre, qu'on a eu mille peines à les déprendre.* On le dit aussi au figuré, en parlant de deux personnes étroitement liées ensemble.

DEPUIS, est un des adverbes composés : il marque l'arrangement respectif des choses entr'elles : *voyez* ADVERBE.

DEPUIS, est aussi une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

DERRIERE, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

DES pour DE LES, eſt l'article *les* identifié avec la prépoſition *de* : *voyez* ARTICLE, PRÉPOSITION, DÉCLINAISON.

DÈS, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

DÉSAPPRENDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé d'*apprendre* & de la prépoſition modificative *de*, qui porte avec elle l'idée de ſouſtraction, d'abduction, & qui donne preſque toujours au compoſé une ſignification contraire à celle du ſimple : comme faire, *défaire*, nouer, *dénouer*, &c. Apprendre ſignifie acquerir des connoiſſances ; *déſapprendre* au contraire veut dire perdre les connoiſſances qu'on a acquiſes, oublier. *Il eſt rare qu'on déſapprenne lorſqu'on exerce continuellement ſon eſprit à l'étude.* Il ſe conjugue ſur *prendre* : *voyez* ce verbe.

DÉSORMAIS, eſt un adverbe de temps : *voyez* ADVERBE.

DÉSORTE QUE, eſt une des conjonctions explicatives : *voyez* CONJONCTIONS.

DÈS QUE, eſt une des conjonctions périodiques : *voyez* CONJONCTIONS.

DESSERVIR. Verbe actif irrégulier de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *ſervir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *de*, qui marque abduction, éloignement, & qui dans la compoſition des verbes donne preſque toujours au compoſé un ſens contraire à celui du ſimple. Servir ſignifie rendre ſervice, obliger ; deſſervir ſignifie au contraire nuire, déſobliger. *Les ames petites cherchent à deſſervir leurs ennemis ; les grands cœurs ſe contentent de les mépriſer.*

Servir pris dans un ſens abſolu, ſignifie mettre, poſer les mets ſur la table ; *deſſervir* au contraire ſignifie ôter les mets de deſſus la table ; *appellez le Maître d'Hôtel pour deſſervir.*

Deſſervir une Cure, une Chapelle, ſignifie faire le ſervice attaché à ces Bénéfices au lieu & place du Titulaire. C'eſt dans ce ſens qu'on dit *un Deſſervant.*

DESSOUS, eſt un des adverbes compoſés. Il déſigne le lieu : *voyez* ADVERBE.

Il eſt auſſi prépoſition. Il fait le même office que *ſous : voyez* PRÉPOSITION.

DESSUS, eſt un des adverbes compoſés. Il déſigne le lieu : *voyez* ADVERBE.

Il eſt auſſi prépoſition, & eſt le même que *ſur : voyez* PRÉPOSITIONS.

DEVANT, eſt un des adverbes qui expriment l'arrangement reſpectif des choſes entr'elles : *voyez* ADVERBE.

DEVANT, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

DÉVÊTIR. Verbe actif & réciproque, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *vêtir*, ſur lequel il forme ſes temps, & de la prépoſition abductive *de*. Dans la compoſition des mots elle donne preſque toujours au compoſé un ſens oppoſé à celui du ſimple. Vêtir ſignifie mettre, donner des habits ; dévêtir ſignifie au contraire ôter les habits. *Il faut le dévêtir*, il eſt plus uſité au réciproque. *Je vais me dévêtir & me coucher :* voyez VÊTIR.

DIA, eſt une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

DILEMME. Le dilemme eſt un raiſonnement où l'on fait une diviſion de diverſes raiſons que l'adverſaire peut avoir pour ſe défendre, & où l'on oppoſe à chacune de ſes raiſons une réponſe qui doit paroître ſans réplique. Cet argument eſt très fort & très preſſant. En voici un double exemple fort célebre.

Un jeune homme s'étoit attaché à un fameux Rhéteur pour prendre ſous lui des leçons d'éloquence. Le marché étoit que le diſciple ne paieroit les leçons que lorſqu'il auroit gagné ſa première cauſe. Quand il eſt inſtruit parfaitement, il refuſe de payer. Celui-ci le cite devant les Juges, & pour tout plaidoyer il propoſe ce dilemme : » Quelque ſoit l'iſſue du jugement, vous me » payerez ; car ou vous gagnerez, ou vous perdrez votre » cauſe : ſi vous la perdez, vous me payerez en vertu » de la Sentence qui vous condamnera ; ſi vous la gagnez, vous me payerez en vertu de la convention faite » entre nous.

L'autre lui répondit par un autre dilemme : « Quelque soit l'issue de ce Jugement, je ne vous payerai » point ; car ou je perdrai ou je gagnerai ma cause. Si » je la gagne, je ne vous payerai point, en vertu de la » Sentence qui sera rendue. Si je la perds, je ne vous » paierai point non plus, en vertu de la convention faite » entre nous. » Les Juges trouverent qu'ils avoient raison tous les deux, & les mirent hors de Cour.

On voit par ce que nous venons de dire, que le meilleur moyen de répondre à un dilemme, est de le rétorquer lorsqu'il est possible, sinon c'est un argument qui met hors de combat.

L'Auteur de l'Art de penser indique fort bien l'endroit où un dilemme peut pécher ; c'est, dit-il, lorsque la disjonctive sur laquelle il est fondé, est défectueuse, ne comprenant pas tous les membres du tout que l'on divise.

En effet, la nature de cet argument est de fermer à l'adversaire tous les chemins qu'il peut avoir pour s'échapper. S'il en reste un, l'argument est nul.

DIPHTHONGUE. Ce mot signifie *double son*. Une diphthongue est donc la réunion de deux sons simples, qu'on fait entendre dans le même instant par une seule émission de voix ; de sorte que dans la diphthongue proprement dite, il y a deux sons ; ce qui la différencie d'avec les voix simples qui n'ont qu'un son, quoiqu'on les écrive avec plusieurs caracteres ou voyelles. L'un & l'autre de ces sons est simple ; ce qui distingue la diphthongue d'avec la voix articulée par quelque consonne ; enfin l'un & l'autre est produit par une seule émission de l'air des poumons ; ce qui fait que la diphthongue n'est que d'une syllabe.

Dans la premiere syllabe du mot *aimer*, il y a deux voyelles ou deux caracteres ; mais ces deux voyelles ne donnent qu'un son, & par conséquent ne forment point une diphthongue. Cela est [illegible] dans le même mot, à s'en juger avec [illegible] ; car on doit écrire *émer*, où la même [illegible] par une seule lettre. Dans les mots [illegible], la premiere syllabe *Die* fait entendre très [illegible]

de l'*i* & le son de l'*a* : voilà le double son qui forme la diphthongue. Dans la même syllabe *Die*, si l'on retranchoit le *d*, la diphthongue *ie* resteroit toujours. La consonne n'entre donc point dans la formation des diphthongues, non plus que dans celle des voix simples ; seulement elle sert à articuler les unes & les autres, ainsi qu'on le voit dans les mots *e*, *ve*, *ia*, *Die-ere*.

Si l'on y fait attention, on verra que dans la prononciation ordinaire, *Dieere* n'exige & ne prend que deux émissions de l'air qui sort des poumons. Il est vrai que si l'on vouloit dire *Di-e-re* en poussant l'air à deux reprises, on feroit disparoître la diphthongue ; mais on parleroit mal. Pour prononcer ces sortes de diphthongues, il faut couler rapidement sur le premier son, & ne s'arrêter que sur le second. Comme les diphthongues ne sont rien autre chose que deux sons simples réunis, & qu'on est accoutumé à voir constamment plusieurs voyelles employées pour les écrire, on a conclu que tout son écrit par plusieurs voyelles étoit une diphthongue, lors même qu'il n'y avoit qu'un son : celles sont les syllabes *au*, *eau*, *eu*, *oe*, *ai*, &c. dans les mots *Auteur*, *ruisseau*, *heureux*, *coeur*, *aimer*, &c. Ces syllabes ne peuvent absolument garder le nom de diphthongues, à moins qu'on ne leur donne celui de *diphthongues trompeuses*, ou *orthographiques*, ou *fausses*, pour les opposer aux vraies diphthongues, qu'on peut appeler *diphthongues propres*, ou *naturelles*, ou *syllabiques*. Nous ne parlerons ici que des premières, attendu que nous détaillons tout ce qui concerne les autres, au mot voyelle.

Il faut avoir l'oreille bien fine pour distinguer la diphthongue propre [illegible] deux émissions de voix, [illegible] entre elles un [illegible] qui n'est que [illegible] qui par [illegible] Comment on doit [illegible] mière voyelle, [illegible] par une de ces [illegible] dernière s'écrit souvent [illegible] *ia*, [illegible]

quer que nos diphthongues ne ſont d'uſage pour la plûpart que dans le diſcours ordinaire & familier. Dans le diſcours ſoutenu, & ſur-tout dans le ſtyle poétique, les deux voyelles ſe prononcent le plus ſouvent en des inſtans ſéparés.

La plûpart des Grammairiens ne comptent que dix-huit diphthongues dans notre Langue, neuf qui commencent par un *i*, cinq par un *o*, & quatre par un *u*: ce ſont *ia*, *Diacre*; *ié*, *pitié*; *iè*, *lumiere*; *ieu*, *Dieu*; *io*, *pioche*; *iou*, *chiourme*; *ian*, *viande*; *ien*, *Chrétien*; *ion*, *action*; *oua*, *ouate*; *oa*, *bezoard*; *ouet*, *rouet*; *oè*, *boète*; *oi*, *Roi*; *oui*, *enfoui*; *ouan*, *louange*; *ouin*, *marſouin*; *oin*, *ſoin*; *ué*, *ſitué*; *ui*, *celui*; *uin*, *Juin*. Comme ces diphthongues ne ſont que des voix ſimples réunies, on ſent aiſément que les caracteres qui expriment les unes, peuvent varier, comme ceux qui expriment les autres. *Ouet*, par exemple, réunit les ſons de *ou* & de *e*; mais cet *e* ouvert peut s'exprimer par *ais*; auſſi écrit-t-on *ouais*, interjection. Il eſt aiſé à chacun d'appliquer cette remarque à d'autres exemples.

Il y a cependant quelques variations dans les diphthongues, qui ne ſont point aſſez indiquées par celles qui ſe trouvent dans les voyelles. Dans la bonne prononciation *trois*, *mois*, & autres ſemblables, ſe diſent à peu-près comme ſi l'on écrivoit *trouas*, *mouas*, &c. de même *bezoard* approche beaucoup du ſon *bezouard*; *Roi*, de celui de *rouet*; *boète*, de celui de *bouète*. *Beſoin* ſe prononce preſque comme s'il y avoit *beſouin*. On pourroit donc réduire les diphthongues, quant au ſon, à un nombre inférieur à celui de dix-huit, d'autant plus que l'on pourroit avec quelque raiſon diſputer à *ouan* le droit d'être une diphthongue. *Louange*, qu'on donne pour exemple, paroît être de trois ſyllabes plutôt que de deux, puiſque pour n'en faire que deux, on ſent de la difficulté à le prononcer. On pourroit en dire autant de la diphthongue *ué*, & de l'exemple *ſitué*. Par là le nombre des diphthongues, quant au ſon, ſeroit réduit à quinze, *ia*, *ié*, *iè*, *ieu*, *io*, *iou*, *ian*, *ien*, *ion*, *oua*, *ouet*, *ouais*, *ouin*, *ui*, & *uin*.

Mais nous avons quelques expreſſions qui forcent à

en reconnoître d'autres, qui même ne commencent point par une voyelle foible; telle eſt l'interjection *ai !* cri ſubit d'un homme qui ſent tout-à-coup une douleur vive. On retrouve auſſi le même ſon dans *Blaie*, Ville de Guienne; *la Biſcaie*, Province d'Eſpagne; *les Lucaies*, Iſles de l'Amérique ſeptentrionale. Il y a quelques Auteurs qui prétendent mettre auſſi *eau* au nombre des diphthongues, dans *fléau* & *ſeau*; mais le premier de ces deux mots eſt évidemment de deux ſyllabes; & dans le ſecond, l'*e* muet ne ſert tout au plus qu'à rendre la ſyllabe plus longue. Si l'on y fait ſentir cet *e* muet, ce n'eſt que d'une maniere preſque imperceptible; ainſi *eau* n'y eſt tout au plus qu'une demi-diphthongue. *Miauler*, *miaulement*, cris des chats, & *piauler*, mot bas qui ſignifie *pleurer*, commencent par la diphthongue *iau*, que nos Grammaires confondent le plus ſouvent avec la diphthongue *io*.

Le mot *puanteur* paroît préſenter une nouvelle diphthongue dans *uan*, parceque ce mot, ſuivant la prononciation ordinaire, ſemble n'avoir que deux ſyllabes, quoiqu'il en ait trois. On peut en dire autant de *lueur*, *ſueur*, &c. où l'on trouve *ueu* en une ſeule ſyllabe; de *bafoué*, *joué*, *doué*, &c. où l'on voit *oué* avec un *é* fermé; & de *jouant*, *douant*, *bafouant*, *Ecouan*, *écrouant*, *Rouen*, &c. qui préſentent *ouan* preſque dans une ſeule ſyllabe. Quelques-uns comptent auſſi, *ne dans ambiguë*, *j'arguë*, *il s'évertue*, &c. mais tout le monde convient que l'*e* muet après cet *u*, ou après une autre voyelle, fait une demi-ſyllabe diſtincte de celle qui le précede, ou qu'il ne ſe fait point ſentir du tout, & que par conſéquent il ne fait pas une diphthongue, du moins auriculaire. Un défaut dont bien peu d'Auteurs ſavent ſe défendre, c'eſt ce penchant qu'ils ont de tout rapporter au ſujet qu'ils traitent; ils ne voient plus que lui; s'ils parlent de *diphthongue*, tout devient diphthongue.

Il ne faut pas confondre la diphthongue avec les deux lettres *ai* ou *ei*, ou autres ſuivies de *l* mouillé. *Bail*, *mail*, *berceil*, *il baraille*, *il ſommeille*, *il pille*, *il recueille*, *il dépouille*, *la treille*, & autres ſemblables, ne ſont point diphthongues, mais nous en parlons

au mot *Consonnes*. Quand même on voudroit regarder toutes ces syllabes, ou quelques unes d'entr'elles comme de vraies diphthongues, d'après M. Dumarsais & plusieurs autres Auteurs, nous croyons néanmoins devoir plutôt traiter de ce qui les concerne, en parlant des lettres mouillées, qu'en parlant des diphthongues.

Ia est diphthongue dans la plûpart des noms, comme *pléiades*, *diamant*, *fiacre*, &c. mais il forme deux syllabes dans les verbes, comme, *il prie*, *il oublia*, *il sacrifia*, &c. La bonne prononciation doit faire connoître que ce que nous disons ici de la syllabe finale des verbes est vrai, non-seulement lorsque c'est un *a* qui suit l'*i*, mais aussi lorsque cet *i* est suivi de toute autre voyelle; ainsi *prier*, *priois*, *priant*, &c. sont de deux syllabes. Mais ces détails regardent plus la *prononciation* que l'orthographe; ainsi nous renvoyons aux articles qui en traitent.

Il n'y a pas d'embarras pour écrire les diphthongues *ia*, *ié*, *iez*, *io*, *iau*, *iou*, *ien*, *ion*, *oui*, *ui* & *uin*. Quand on connoît la principale destination des caracteres de l'alphabet, on sent que partout où ces sons réunis se trouvent, ils doivent être exprimés par les lettres que l'on voit ici; ainsi l'on écrit *Diacre*, *pié*, *pitié*, *amitié*, *Dieu*, *lieu*, *piau*, *milieu*, *viole*, *cariole*, *fiole*, *pioche*, *miauler*, *piauler*, *la chiourme*, *Montesquiou*, *Olivelles*, *Cioutat*, *bien*, *mian*, *entretien*, *Comédien*, *Indien*, *Praticien*, *nous aimions*, *nous disions*, *occasion*, *oui*, *bouis*, *lui*, *étui*, *aujourd'hui*, *suis*, *ennui*, *bruit*, *fruit*, *luire*, *suivre*, *un Suisse*, *Alcuin*, *quinquagésime*, *Quintilien*, *Quintus Cicero*, &c.

Quant aux consonnes muettes que ces diphthongues prennent quelquefois après elles, *ia* ne terminant que des verbes, & dans les verbes faisant deux syllabes, n'a comme diphthongue aucune regle à en donner. *Ié* final prend quelquefois un *d*, comme dans *pied*; mais dans les autres noms il prend un *r*, comme *métier*, *premier*, *dernier*, *sentier*, &c. Il n'y a que *pitié*, *amitié*, *moitié*, où il ne soit suivi d'aucune consonne. *Ieu* est suivi d'un *x* dans *mieux*, *vieux*, & dans tous les pluriels, comme *les Dieux*, *les yeux*, *les Cieux*, &c. Je ne sçache jamais la

finale des mots ; ainſi il ne ſouffre point de conſonne muette. *Ieu* eſt encore moins uſité, auſſi-bien que *ion*, que l'on ne trouve que dans quelques noms provençaux. *Ien* prend un *s* dans les pluriels des noms, & dans les premiere & ſeconde perſonnes des verbes, *les biens*, *je tiens*, *tu tiens*. A la troiſieme perſonne on ajoute un *t*, *il tient*, *il vient*. Ailleurs on n'y ajoute rien. *Ion* prend un *s* dans les pluriels ſoit des noms, ſoit des verbes ; hors delà il figure ſeul à la fin des mots. *Oui* exige un *s* à la fin de *bouis* & *louis* ; ailleurs on ne lui donne point de conſonne, s'il ne termine un mot pluriel, comme, *un talent enfoui*, *des talents enfouis*. *Ui* prend un *t* à la fin des noms, excepté dans *ennui*, *étui*, *lui* ; dans *hui* il veut un *s* ; dans les verbes il s'écrit, *je produis*, *tu produis*, *il produit*. *Uin* figure ſeul à la fin des mots, comme *Juin*, &c. excepté dans *ſuint*.

Il reſte cinq de nos principales diphthongues, qui ſont *iè*, *ian*, *oua*, *ouet*, *ouin*. La premiere s'écrit par *iè* quand elle a le ſon un peu clair, comme *vieille*, *premiere*, *voliere*, *Guienne*, *vienne*, *tiers*, *fier*, *Gabriel*, *fiel*, *du miel*, *eſſentiel*, &c. Quand le ſon eſt plus ouvert, on l'écrit par *iai*, comme *niais*, *biais*, &c. *Ian* s'écrit par un *a* ou par un *e* ; *voyant*, *diantre*, *viande*, *inconvénient*, *fiente*, &c. *Oua* s'écrit ainſi qu'il eſt indiqué, comme, *eſcouade*, *fouace*, *ouate* ; & par *oe*, comme *équoteur*, *équation*, *aquatique*, *quinquagéſime*, &c. mais ce ſon *oua* y eſt plus bref, & l'*o* y eſt moins ſenti que dans les précédents. Il eſt des mots où ce ſon eſt encore plus adouci, plus foible, plus bref, & alors il ſe peint par un *o* & un *i*, comme *bois*, *croix*, *noix*, &c. que l'on prononce *boua*, *trouas*, *nouas*, mais *oua* s'y exprime d'une maniere beaucoup plus foible & moins traînante, moins ſenſible que dans *eſcouade*.

Ouet ſe marque comme on le voit, dans *ouate*, *le fouet*, &c. On l'écrit par *oe*, quand il eſt plus clair, comme *Poete*, *poema*, *coeffe*, & par *oi*, quand il tient le milieu entre les deux autres, comme, *le Roi*, *la foi*, *la loi*, *froid*, *roide*, *foible*, *quoique*, *poids*, *doigt*, *François*, nom d'homme, *Suédois*, *Hongrois*, &c.

Ouin prend quelquefois devant les lettres qui le ſuivent

gnent, comme dans *marſouin :* mais le plus ſouvent il retranche l'*u*, comme *beſoin*, *ſoin*, *moins*, *foin*, *loin*, *joindre*, &c. Ce qui occaſionne cette ſuppreſſion de l'*u*, c'eſt que le ſon en eſt bien plus foible dans *loin*, par exemple, que dans *marſouin.*

Pour ſe décider ſur le choix de ces différentes expreſſions, il faut donner bien de l'attention à la bonne prononciation ; il en faut encore plus donner à l'uſage.

Nous remarquerons ici que le ſon *ouet* bref étoit originairement le ſon propre des deux lettres *o*, *i*, & qu'autrefois on prononçoit *François*, nom de Peuple, *Anglois*, *j'aimois*, *je voulois*, *je priois*, &c. comme on prononce encore actuellement *François*, nom d'homme, & *Suédois*, c'eſt-à-dire, qu'on diſoit *Françoués*, *Angloués*, *j'aimoués*, *je vouloués*, *je prioués*, &c. La prononciation s'eſt adoucie avec le temps ; mais l'orthographe eſt reſtée : voilà pourquoi *oi* eſt quelquefois diphthongue dans notre écriture, comme lorſqu'il ſert dans *froid*, & ſouvent ne l'eſt plus, comme dans *j'aimois.* Ainſi l'on ne ſera point ſurpris de retrouver la même expreſſion caractériſtique au nombre de celles qui déſignent des diphthongues, & parmi celles qui marquent des ſons ſimples. C'eſt l'uſage qui le décide, & nous ne faiſons que le ſuivre.

Quant aux conſonnes muettes que ces diphthongues veulent après elles à la fin des mots, nous pourrions renvoyer à ce que nous diſons à ce ſujet en parlant des voix ſimples au mot *voyelles.* En effet, que l'on ſuppoſe un moment que ces mêmes ſons, qui ne ſont qu'une ſyllabe, parcequ'ils ſe prononcent par une même émiſſion de voix, ſont réellement deux ſyllabes, il ne reſtera qu'à ſuivre pour la derniere les mêmes principes que nous avons donnés pour les ſons ſimples. Cependant nous dirons en peu de mots ce qu'il y a là-deſſus de plus eſſentiel.

Ie exprimé par *iai* prend un *s*, *niais* ; *ian* prend un *t*, ſoit qu'il s'écrive par un *a* ou par un *e*, *friand* veut un *d*. *Oua* écrit par *oi* veut un *s*, *bois*, *trois*, *mois*. *Ouet* écrit par les mêmes lettres *oi*, veut auſſi un *s* après les noms d'homme ou de peuple : *moi*, *toi*, *ſoi*, *loi*, *Roi*,

Foi (croyance), ne prennent aucune consonne ; *froid* prend un *d* ; *toit*, couverture de maison, prend un *t*. Les adjectifs qui sont de plusieurs syllabes, prennent un *s*, *pantois* ; *fois*, expression adverbiale, le prend aussi, *vingt fois*, *une fois* ; *quoi* ne prend rien. Il en est de même de *coi* (caché & tranquille) ; *doigt* veut un *g* suivi d'un *t* ; *poids*, pesanteur, veut un *d* & un *s* ; *poix* (matiere résineuse), veut un *x*, aussi-bien que *croix* & *voix* ; *pois* (légume) prend un *s* ; *ouin* par *oin* prend un *s* dans les adverbes *moins*, & dans les pluriels *soins*, *besoins*, &c. Mais dans les noms singuliers il ne prend aucune consonne.

DIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison. Il signifie énoncer, expliquer, faire entendre aux autres par le moyen de la parole ou par quelqu'autre signe extérieur ce que nous pensons.

Dites-moi tout, de tout il faut m'instruire...
Dites, que voulez-vous ? . . .

Le serpolet, la mélisse naissante,
Le blanc jasmin, la jonquille odorante,
Y semblent *dire* aux Bergers d'alentour,
Reposez-vous sur ce lit de l'amour.

On dit figurément, ses yeux me le *disent* assez.

Dire à quelqu'un *son fait*, signifie faire à quelqu'un ouvertement & sans ménagement les reproches qu'il mérite ou qu'on croit qu'il mérite. *Dire d'or* signifie dire en termes brillants & magnifiques.

Si le cœur vous en dit, signifie si vous en avez envie.

Je viens de compter l'argent que vous m'avez apporté, j'y trouve beaucoup à dire ; c'est-à-dire, la somme que vous comptez me donner ne s'y trouve pas.

Dire est pris substantivement dans ces façons de parler, *M. un tel est aujourd'hui sur son beau dire* ; c'est-à-dire, qu'il est en train de débiter sa belle morale, & qu'il tient le haut bout dans la conversation. *Que portent les dires des témoins ?*

INDICATIF. *Présent.* Je dis, tu dis, il dit ; nous di-

ſons, vous dites, ils diſent. *Imparfait.* Je diſois, &c. *Prétérit.* Je dis, &c. *Futur.* Je dirai, &c. *Conditionnel préſent.* Je dirois, &c. IMPÉRATIF. Dis, qu'il diſe; diſons, dites, qu'ils diſent. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je diſe, &c. que nous diſions, que vous diſiez, &c. *Imparfait.* Que je diſſe, &c. Les autres temps & les autres perſonnes ſont réguliers. *Participe préſent*, Diſant, *indéclinable. Participe paſſé*, dit, dite. Il ſe prend quelquefois pour ſurnommé ou appellé : exemple, *Charles dit le Chauve*, pour *ſurnommé* le Chauve.

DISCOURIR. Verbe neutre irrégulier de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *courir* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition grecque *dia* qui eſt ſéparative, diſtributive; ainſi *diſcourir* ſignifie *courir tantôt d'un côté tantôt de l'autre.* Il ne s'emploie guere qu'au figuré. *Diſcourir ſur un ſujet* c'eſt en traiter, en examiner, en approfondir les différentes parties, en paſſant de l'une à l'autre : *on a diſcouru long-tems ſur cette affaire ſans pouvoir l'éclaircir.*

Ce verbe ſe prend quelquefois en mauvaiſe part. On dit, *il ne fait que diſcourir, c'eſt un diſcoureur*; pour dire c'eſt un babillard, un diſeur de fornettes : *voyez* COURIR.

DISCOURS. Ce mot vient du verbe latin *diſcurrere*, diſcourir, parler, s'étendre ſur un ſujet : *voyez* le verbe DISCOURIR.

Il ſignifie dans le ſens le plus ſtrict un aſſemblage de phraſes & de raiſonnemens réunis & diſpoſés ſuivant les regles de l'art, pour les occaſions publiques & brillantes : *voyez* CONSTRUCTION, RAISONNEMENS.

On comprend ſous la dénomination générique de *diſcours*, les Plaidoyers, les Panégyriques, les Oraiſons Funébres, les Harangues, &c. : *voyez* au mot STYLE quel eſt le ſtyle convenable à ces différens ſujets.

Le Plaidoyer doit être l'application du droit au fait, & la preuve de l'un par l'autre : *voyez* les Plaidoyers des le *Patru*, le *Maiſtre*, *Cochin*, &c. : *le Sermon*, une exhortation à la vertu, ou le développement de quelque vérité Chrétienne : *voyez* les Sermons du Pere *Bourdaloue*, du Pere *Maſſillon*, &c. ; *le Diſcours Aca-*

démique, la discussion d'un trait de Morale ou de Littérature : *voyez* les Discours de l'Académie, &c. : *la Harangue*, un hommage rendu au mérite en dignité : *voyez* les harangues faites aux Rois, aux Prélats lors de leur installation : *le Panégyrique*, le tableau de la vie d'un homme recommandable par ses actions & par ses mœurs : *voyez* les Oraisons Funébres des *Bossuet*, *Flechier*, *Larue*, *Porée*, &c.

DISJONCTION, figure de diction : *voyez* RÉPÉTITION.

DISPOSITION. Ce mot vient du verbe latin *disponere* qui signifie disposer, mettre en ordre.

Il ne suffit pas d'avoir trouvé par le moyen de l'*Invention* les preuves & les raisons qui doivent entrer dans le sujet qu'on traite ; il faut encore les mettre dans l'ordre le plus propre à faire impression sur l'esprit des Auditeurs. C'est cette seconde partie de la Rhétorique qui s'appelle Disposition. Elle consiste à placer & ranger avec ordre & justesse les différentes parties du discours qu'on met communément au nombre de quatre, savoir, l'*exorde*, la *narration*, la *confirmation* & la *péroraison* : voilà la distribution des anciens. *Voyez* les articles EXORDE, NARRATION, &c.

Les modernes distribuent leurs discours pour l'éloquence de la chaire en *exorde*, *division* ou *proposition*, premiere, seconde, & quelquefois troisieme *partie* & *péroraison*.

Pour l'éloquence du Barreau en *exorde* [très court] *narration*, ou le *fait* ou la *question de droit* ; la *preuve* ou les *moyens* ; la *réplique* ou la *réponse aux objections*, & les *conclusions*. Cette nouvelle distribution revient assez à l'ancienne. Tout ce qu'il y a ici à considérer, c'est que lorsqu'il ne s'agit point d'un fait, mais d'un point de morale ou d'une question de Droit, il n'y a point alors de narration. Immédiatement après l'exorde vient la proposition que l'on divise en ses différentes parties. On les traite ensuite chacune séparément. La division est d'une grande utilité pour faire voir commodément à l'esprit dans le détail de chaque partie, ce qu'il ne verroit qu'avec confusion & avec peine dans le total : *voyez* ANALYSE.

La preuve ou les moyens ; la réplique ou la réponſe aux objections reviennent tout-à-fait à ce que les anciens appelloient *confirmation :* voyez *ce mot.*

DISSIMILITUDE. La diſſimilitude eſt un des lieux communs de la rhétorique propre à la preuve & aux paſſions : *voyez* SOURCES DES PREUVES.

La diſſimilitude eſt la diſconvenance ou la diſproportion qui ſe trouve entre deux ou pluſieurs choſes rapprochées.

Déplorable Sion ! qu'as-tu fait de ta gloire ?
Tout l'univers admiroit ta ſplendeur,
Tu n'es plus que pouſſiere ; & de cette grandeur
Il ne nous reſte plus que la triſte mémoire.
Sion ! juſques aux Cieux élevée autrefois
Juſqu'aux enfers maintenant abaiſſée,
Puiſſé-je demeurer ſans voix,
Si dans mes chants ta douleur retracée,
Juſqu'au dernier ſoupir n'occupe ma penſée.

Racine dans *Eſther.*

Dans la diſſimilitude il s'agit, comme on voit, de mettre différents états, différents objets en oppoſition, en parallele les uns avec les autres.

On ſe ſert des diſſimilitudes, ou pour exciter les paſſions, ou pour ruiner ce que d'autres auroient voulu établir par des ſimilitudes, comme on ruine l'argument qu'on tire d'un arrêt en montrant qu'il a été rendu ſur un autre cas : *voyez* COMPARAISON.

DISTRAIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *traire* ſur lequel il ſe conjugue, qui ſignifie *tirer*, & de la prépoſition grecque *dis*, qui marque éloignement, ſéparation ; ainſi diſtraire ſignifie *tirer à l'écart, éloigner, écarter, détourner, ſéparer une partie d'un tout.* On dit, *ſur le montant de la dépenſe il faut diſtraire la ſomme de . . . . Mille réflexions que je ne puis chaſſer viennent ſans ceſſe me diſtraire de mon travail. Il eſt ſi entier dans ſes ſentiments, que les plus fortes raiſons ne peuvent le diſtraire de la réſolution qu'il a une fois priſe.*

DISTRIBUTION.

DISTRIBUTION. C'eſt une figure de rhétorique convenable à la preuve.

Lorſqu'on entreprend de prouver une choſe, il eſt naturel de la développer pour en donner des idées nettes & préciſes, & pour en faire diſtinguer les parties. Voilà en quoi conſiſte la diſtribution.

Il n'y a point de diſcours qui ne fourniſſe au moins un exemple de cette figure. Après l'exorde, l'orateur diviſe ſon ſujet en ſes différentes parties. En voici un exemple.

» Les grands ſont ordinairement attaqués par trois » ennemis bien redoutables, par le plaiſir, par l'adula- » tion, & par l'ambition. Le plaiſir commence à leur » corrompre le cœur; l'adulation l'affermit dans l'é- » garement, & lui ferme toutes les voies de la véri- » té; l'ambition conſomme l'aveuglement, & acheve » de creuſer le précipice. « (Maſſillon, Sermon ſur les tentations des grands).

DIXAIN. *Voyez* STANCES.

DONC. Eſt une des conjonctions concluſives : *voyez* CONJONCTIONS.

DON-DON. Eſt une des particules imitatives : *voyez* PARTICULES.

DONT. Eſt un des pronoms relatifs : *voyez* PRONOMS.

D'ORDINAIRE. Eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

DORÉNAVANT. Eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

DORMIR. Verbe neutre & irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Il vient du verbe latin *dormire*, qui ſignifie être dans le ſommeil. *L'exercice du corps diſpoſe à bien dormir. Une perſonne lente & pareſſeuſe reſſemble aſſez à un homme qui dort; ſon ame eſt dans un état de ſommeil.* De-là, dormir ſignifie quelquefois agir négligemment. En parlant d'un homme pareſſeux & lent, on dit *c'eſt un lent-dort.* C'eſt dans le même ſens qu'on dit en matiere féodale, *quand le vaſſal dort le ſeigneur veille, & quand le ſeigneur dort le vaſſal veille*, pour dire que quand l'un des deux néglige d'uſer de ſes droits, l'autre en profite.

Dormir ſe dit au figuré dans une infinité d'occaſions. *Cette eau eſt dormante*, c'eſt-à-dire eſt dans un état de tranquillité & de ſtagnation; qu'elle ne coule pas, ou qu'elle coule ſans qu'on s'en apperçoive, ſans bruit.

Cette affaire, cet ouvrage dort; c'eſt-à-dire, qu'il n'avance pas, qu'on n'y travaille pas.

Dormir ſe prend quelquefois ſubſtantivement. En général dans la plupart des langues les infinitifs des verbes deviennent ſubſtantifs & prennent l'article, exemple : *Cette affaire l'inquiete au point qu'il en perd le dormir.*

INDICATIF *Préſent.* Je dors, tu dors, il dort; nous dormons, vous dormez, ils dorment. *Imparfait.* Je dormois, &c. *Parfait.* J'ai dormi. *Prétérit.* Je dormis, &c. *Futur.* Je dormirai, &c. *Préſent conditionnel.* Je dormirois, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* que je dorme, &c. *Imparfait.* Que je dormiſſe, &c. *Participe.* dormant, dormante. *Participe paſſif indéclinable.* Dormi.

DOUTEUSES. On appelle *douteuſes*, dans la prononciation, les voyelles ou les ſyllabes qu'on ne prononce pas auſſi brievement que les *breves*; mais ſur leſquelles on ne s'arrête pas auſſi long-tems que ſur les *longues*; enfin qui tiennent le milieu entre les *breves* & *les longues* : voyez QUANTITÉ : *voyez* PRONONCIATION.

DRAME. *Voyez* PIECES DE THÉATRE.

DU pour DE L', eſt l'article *le* identifié avec la prépoſition *de* : *voyez* ARTICLE, PRÉPOSITIONS, DÉCLINAISON.

DUBITATION, figure de Rhétorique propre aux paſſions.

Ceux qui s'abandonnent à leurs paſſions ſont dans une perpetuelle incertitude; ils veulent, ils ne veulent pas; ils prenent un deſſein, puis ils le quittent. La dubitation eſt la figure qui repréſente ces agitations, ces incertitudes. Dubitation vient du mot latin *dubitatio*, qui ſignifie irréſolution, incertitude. Exemple tiré de *Zaïre*, Tragédie de M. de Voltaire.

Oroſmane, ayant ſurpris le billet fatal adreſſé à Zaïre par Néreſtan, s'écrie :

Cours chez elle à l'inſtant, va, vole, Coraſmin,

Montre lui cet écrit... Quelle tremble ; & soudain,
De cent coups de poignards que l'infidele meure ;
Mais avant de frapper. . Ah ! cher ami demeure,
Demeure il n'eſt pas tems ; je veux que ce Chrétien,
Devant elle amené... Non, je ne veux plus rien,
Je me meurs, je ſucombe à l'excès de ma rage.

DUEL. Dans la langue grecque les noms ont des terminaiſons fixées pour les cas où l'on ne parle que de deux choſes ; c'eſt le nombre *duel* ; en françois nous n'avons point ce nombre, le *pluriel* le comprend : *voyez* NOMBRE DANS LES MOTS.

DU MOINS. Eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

DU TOUT. Eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

DURANT. Eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PREPOSITIONS.

DU RESTE. Eſt une des conjonctions tranſitives : *voyez* CONJONCTIONS.

E eſt une des voyelles de notre alphabet : *voyez* ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION.

ÉBATTRE. Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *battre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *é*, qui marque ſortie, effuſion, émigration. Ainſi *s'ébattre* ſignifie ſortir pour aller courir de côté & d'autre, ou ſortir de ſoi-même, ſe répandre au dehors, ſe diſſiper, ſe divertir. *Il eſt allé s'ébattre dans la plaine ; il aime ſouvent à s'ébattre ; à prendre ſes ébats* ; c'eſt-à-dire, à ſe diſſiper, à ſe réjouir.

Ce verbe ſe conjugue ſur *battre*, comme nous venons de le dire, mais en ſuivant les différences qu'exigent les verbes réciproques : *voyez* BATTRE, RÉCIPROQUE.

ÉBOUILLIR. Verbe neutre irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *bouillir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *é*, qui marque ſortie d'un endroit. Ainſi ébouillir ſe dit d'une liqueur qui à force de bouillir ſort du vaſe en s'évaporant, & diminue par-là conſidérablement. *Vous avez laiſſé trop ébouillir cette eau.*

ÉCHOIR. Verbe neutre irrégulier & défectif, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé du verbe *choir* (tomber, arriver), & de la prépoſition latine *é*, qui eſt déductive. Elle déſigne qu'une choſe eſt tirée, partie, ſortie de.... Ainſi échoir exprime qu'une choſe, qu'une perſonne part d'un point, & arrive à un autre point marqué, deſtiné. *Votre lettre de change échet aujourd'hui ; les délais accordés par l'Ordonnance ſont échus ; ſi le cas échet*, &c.

INDICATIF. *Préſent.* Il échet. Les autres perſonnes, j'échois, tu échois, ... nous échéons, vous échéez, ils échéent, ne ſont preſque pas en uſage. *Imparfait.* J'échéois, tu échéois, il échéoit ; nous échéions, vous échéiez, ils échéoient. Il n'y a encore que les troiſiemes perſonnes qui ſoient d'un uſage ordinaire, non plus que dans la plûpart des autres temps. *Prétérit.* J'échus, tu

échus, il échut; nous échumes, vous échutes; ils échurent. *Futur.* J'écherrai, tu écherras, il écherra; nous écherrons, vous écherrez, ils écherront. *Conditionnel préſent.* J'écherrois, tu écherrois, il écherroit; nous écherrions, vous écherriez, ils écherroient.

Ce verbe n'a point d'impératif. On lui trouve dans quelques Auteurs les deux troiſiemes perſonnes du préſent du ſubjonctif, *qu'il échée, qu'ils échéent.*

On pourroit encore, ce ſemble, ſe ſervir de l'imparfait, *qu'il échut, qu'ils échuſſent.* Tous les temps compoſés de ce verbe ſe forment du participe *échu*, & du verbe auxiliaire *être.*

Prétérit indéfini. Je ſuis échu, tu es échu, il eſt échu; nous ſommes échus, vous êtes échus, ils ſont échus. *Pluſqueparfait.* J'étois échu, &c. Quelques-uns de ſes temps ſimples peuvent encore ſe conjuguer avec le verbe *être*, ainſi que les paſſifs; comme le conditionnel préſent, *je ſerois échu*, &c. le préſent du ſubjonctif, *je ſois échu*, &c. l'imparfait du même mode, *je fuſſe échu*, &c. INFINITIF. *Préſent.* Échoir. *Prétérit.* Être échu. *Participe préſent.* Échéant. *Participe paſſé.* Étant échu.

ÉCLORE. Verbe neutre défectif & irrégulier de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie paroître au jour, à la vie; il ne ſe dit au ſens propre que des animaux ovipares & des fleurs. *Les vers à ſoie éclоſent au commencement du printemps; les fleurs écloroient, s'il faiſoit un peu plus chaud.* On dit au figuré, *ſes paſſions vont bientôt éclore; ſon projet étoit prêt à éclore.*

Ce verbe ne ſe dit qu'au préſent de l'infinitif, & aux troiſiemes perſonnes des temps ſuivants.

INDICATIF. *Préſent.* Il éclot, ils écloſent. *Futur.* Il éclora, ils écloront. *Conditionnel préſent.* Il écloroit, ils écloroient. SUBJONCTIF. *Préſent.* Qu'il écloſe, qu'ils écloſent.

Dans ſes temps compoſés ce verbe ſe conjugue avec l'auxiliaire *être*; il eſt éclos, il étoit éclos, &c. *Participe paſſé.* Éclos, écloſe.

ÉCRIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. C'eſt l'action de former des lettres, de tracer des mots ou des caracteres alphabétiques ſur le papier ou ſur une autre matiere. C'eſt-là ſon ſens propre. On le

transporte au figuré pour exprimer des choſes analogues à la formation de ces caracteres. Ainſi on dit, *voilà un Livre bien écrit*, pour dire qu'il eſt bien fait, qu'il eſt travaillé avec eſprit, avec goût & avec jugement. *Ecrire d'or* ſignifie écrire en ſtyle brillant & magnifique.

J'aurois voulu dans cette belle Hiſtoire
Ecrire en or au Temple de Mémoire.

On dit de même, *ſes crimes ſont écrits dans ſes yeux*, comme ſi les ſignes de fureur ou de déſeſpoir, qui paroiſſent ſur le viſage d'un homme, étoient autant de caracteres liſibles qui annoncent ſes forfaits. On dit encore, *ſon malheur eſt écrit dans le Ciel*, pour dire qu'il eſt inévitable. Cette maniere de parler vient de l'Aſtrologie judiciaire, pour qui le Ciel étoit un Livre, & les aſtres autant de lettres & de caracteres ineffaçables.

INDICATIF. *Préſent.* J'écris, tu écris, il écrit; nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. *Imparfait.* J'écrivois, &c. *Prétérit.* J'écrivis, &c. *Futur.* J'écrirai, &c. *Conditionnel préſent.* J'écrirois, &c. IMPÉRATIF. Écris, qu'il écrive. SUBJONCTIF *préſent.* Que j'écrive, &c. *Imparfait.* Que j'écriviſſe, &c. Les temps compoſés ſont réguliers. *Participes.* Ecrivant.... écrit, écrite.

Ecrit eſt quelquefois ſubſtantif. *Je lui montrerai ſon Ecrit. Ses Ecrits ſont pleins de goût & de chaleur :* voyez ECRIRE.

EFFETS. C'eſt un des lieux communs de la Rhétorique, propres à la preuve.

On entend par effet ce qui eſt fait & produit par une cauſe agiſſante : *voyez* CAUSE.

Ce mot vient d'un mot latin qui ſignifie être fait.

Il faut s'aſſurer de l'exiſtence des effets avant que d'en chercher les cauſes; car il n'eſt que trop ordinaire à l'homme de prendre pour de véritables effets de pures chimeres.

Plutarque, ce Philoſophe ſi profond, nous indique une méthode excellente pour nous aſſurer de l'exiſtence des effets. Voici comme il s'y prend pour réſoudre cette queſtion qu'il ſe propoſe : *Pourquoi les poulains qui ont été courus par les loups vont-ils plus vite que les autres ?* C'eſt peut-être, dit-il d'abord, parceque les plus lents ont été pris par les loups; c'eſt peut-être auſſi la peur

qui les aiguillone, & leur donne plus de vîteſſe; mais *peut-être auſſi que cela n'eſt pas vrai.*

Quand une fois on s'eſt bien aſſuré de l'exiſtence de tel ou tel effet, on tâche enſuite de remonter à la cauſe, ſur laquelle il eſt auſſi bien difficile de ne pas ſe tromper. Les événements d'ici-bas ſont pour l'ordinaire ſi compliqués qu'on prend ſouvent l'acceſſoire & les circonſtances pour la cauſe. Heureux celui qui pourroit connoître cette chaîne myſtérieuſe & cachée!

EGLOGUE ou IDYLLE. On ne peut donner une meilleure idée générale de l'Eglogue ou Idyle, qu'en mettant ſous les yeux la deſcription qu'en a faite M. Deſpréaux.

Telle qu'une Bergere aux plus beaux jours de fête,
De ſuperbes rubis ne charge point ſa tête;
Et ſans mêler à l'or l'éclat des diamans,
Cueille en un champ voiſin ſes plus beaux ornemens.
Telle aimable en ſon air, mais humble dans ſon ſtyle,
Doit éclater, ſans pompe, une élégante Idylle;
Son tour ſimple & naïf n'a rien de faſtueux
Et n'aime point l'orgueil d'un vers préſomptueux:
Il faut que ſa douceur flatte, chatouille, éveille;
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.
Mais ſouvent dans ce ſtyle un rimeur aux abois,
Jette là de dépit la flûte & le haut-bois.

La vie paſtorale eſt l'objet général de l'Eglogue & de l'Idylle. Ce ſont des Bergers qui y parlent, & ſouvent en dialogue. Les termes doivent, comme les penſées, être naturels & naïfs; le ſtyle moins orné qu'expreſſif & élégant; les images riantes; les comparaiſons tirées d'objets communs & à la portée des Bergers; les ſentiments tendres & délicats; les tours aiſés & ſimples; la cadence meſurée, mais pas trop harmonieuſe. C'eſt dans ce genre ſur-tout qu'il faut ſe ſouvenir que la Poéſie eſt l'imitation de la nature choiſie & embellie. La douce oiſiveté dont jouiſſent les Bergers doit être peinte dans les Eglogues. Il faut éviter également le vice de Ronſard, qui, ſans reſpecter l'oreille, change, comme le dit *Boileau*:

Lycidas en Pierrot, & Phylis en Toinon:

& le ridicule de placer de grands mots dans la bouche d'un Berger, & de lui faire emboucher la trompette ou débiter des sentimens & des maximes de Cour : c'est ce que l'on reproche aux Poësies Pastorales de M. de Fontenelle. Quelquefois néanmoins l'églogue s'éleve jusqu'à chanter les actions des Héros ; mais elle le fait d'une maniere proportionnée au ton qui lui convient ; en s'approchant des grands elle doit toujours avoir l'air modeste & simple qui lui est propre.

Ordinairement on emploie dans l'églogue des vers alexandrins, & à rimes suivies : telles sont entr'autres, celles de Virgile traduites par M. Gresset.

Sous de frais alisiers Daphnis étoit assis ;
Près de lui deux Bergers, Coridon & Tyrsis,
Gardoient tranquillement, couchés sur des feuillages,
Leurs troupeaux réunis dans les mêmes herbages.
Tous deux jeunes encor, nés aux mêmes hameaux,
Dans l'art de bien chanter furent toujours rivaux...

Mais souvent la mesure varie ; les vers sont mêlés : M. Gresset l'a fait dans les morceaux qui doivent être chantés :

Daphnis n'est plus ! En vain nos muses le regrettent,
Les pleurs sont superflus !
Je le demande aux bois, & les bois me répétent :
Il n'est plus, il n'est plus !
. . . . . .
. . . . . .
Du sombre deuil tristes compagnes,
Plaintes, fuyez de nos campagnes ;
Bergeres, & Bergers, reprenez vos haut-bois ;
Du beau Daphnis chantez la gloire ;
Il n'a point passé l'onde noire ;
Il est au rang des Dieux protecteurs de vos bois...

Madame Deshoulieres a des églogues, où les vers sont libres :

Errez, mes chers moutons, errez à l'aventure;
J'ai perdu mon Berger, ma houlette & mon chien.
S'il plaît aux Dieux je n'aimerai plus rien,
Qui ſoit ſujet aux loix de la nature.
Daphnis, le beau Daphnis, l'honneur de ces hameaux;
Qui dans la tranquille Auſonie,
De Pan conduiſoit les troupeaux,
Accablé ſur ces bords d'une peine infinie,
Négligeoit ſes moutons, briſoit ſes chalumeaux;
Ses charmes n'avoient plus leur éclat ordinaire.
L'enjoué Lyſidor, dont le doux entretien
Si ſouvent avoit ſu lui plaire,
Conduit par le hazard dans ce lieu ſolitaire,
Ne l'eût pas connu ſans ſon chien...

Voyez ARRANGEMENT DES VERS.

EH, eſt une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

EH BIEN : *voyez* PARTICULES.

ELEGIE. Les pleurs, les plaintes, les douleurs, les chagrins, les craintes ou les regrets qui ſuivent les amants; voilà les ſujets conſacrés à l'Elégie. Au reſte le ſtyle en doit être coulant, naturel & ſimple, tel qu'il convient à la douleur; il doit même paroître négligé : mais le grand art eſt de donner cet air de négligence à des ouvrages très ſoignés. Il faut, pour tromper ainſi le Lecteur, que l'aiſance & la facilité paroiſſent dominer dans toute la Piece. Quant au choix de la meſure des Vers, & à leur arrangement, on ne ſouffre pas communément d'autres Vers que les alexandrins en rimes ſuivies dans les Pieces élégiaques. Mais un goût fin ſait ſouvent diſtinguer des penſées, des ſentiments, & des ſituations pour leſquelles d'autres Vers & d'autres arrangements conviennent mieux. Ce genre de Poéſie n'eſt pas auſſi cultivé par nos Poètes qu'il ſemble le mériter; car il eſt ſuſceptible de grandes beautés.

Exemple tiré de Madame Deshoulieres.

Généreux Licidas, ami ſage & fidelle,
Dont l'eſprit eſt ſi fort, de qui l'ame eſt ſi Belle,

Vous de qui la raison ne fait plus de faux pas,
Ah, qu'il vous est aisé de dire : n'aimez pas !
Quand on connoît l'amour, ses caprices, ses peines ;
Quand on sait, comme vous, ce que pesent ses chaînes ;
Sage par ses malheurs, on mépriſe aiſément
Les douceurs dont il flatte un trop crédule amant...

Autre.

Toi qui vis mon bonheur s'éclipſer pour toujours,
Toi qui dans un moment terminas mes beaux jours,
Amante de Céphale, impitoyable Aurore ;
Toi que dans mon chagrin je déteſte & j'abhorre,
Témoin de mes ſoupirs, témoin de mes adieux :
Tous les jours ma douleur te retrace à mes yeux :
A ton ſeul ſouvenir, je tremble, je friſſonne !
J'ai beau me conſoler ! ma raiſon m'abandonne ! ...

Voici un début d'Elégie en Vers d'une autre meſure & d'un autre arrangement.

Triſte recours des malheureux,
Vous dont les accens douloureux,
Les pas errans à l'aventure,
Les cheveux flottans ſans parure,
Les bras ou levés vers les Cieux,
Pour fléchir le courroux des Dieux,
Ou pendans avec nonchalance,
Parlent de leur impuiſſance ;
Vous dont les diſcours peu ſuivis,
Le cœur rongé par les ſoucis,
Les yeux abandonnés aux larmes,
L'eſprit troublé par les allarmes,
Le regard mourant & plaintif,
L'air intéreſſant & naïf,
Relevent les graces touchantes,
Aux diſgraces les plus cuiſantes
Font trouver des charmes ſecrets,
Et du plaiſir dans les regrets ;

O vous que la douleur cruelle
Ne rend que plus tendre & plus belle ;
Vous chez qui tout eſt éloquent,
Et fait naître le ſentiment
Dans l'ame la plus endurcie,
Douce, aimable & tendre Elégie,
Venez, volez à mon ſecours ! . . .

Voyez ARRANGEMENT DES VERS.

ELLE, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne du ſingulier au féminin : *voyez* PRONOMS.

ELLES, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne du pluriel au féminin. *Elle* en eſt le ſingulier : *voyez* PRONOMS.

ELIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *lire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition ſéparative *e*. Il ſignifie choiſir, ſéparer de la foule, prendre de préférence. *Elire un Roi ; élire un domicile.*

Participes. Eliſant, élu, élue.

ELISION. Ce mot ſignifie la ſuppreſſion d'une lettre finale dans certaines occaſions.

Nous ne comptons que trois lettres qui ſe trouvant à la fin d'un mot, ſe ſupprimen devant un autre mot lié au leur, & commençant par une voyelle ou un *h* non aſpiré. Ces trois lettres ſont *a*, *e*, *i*. Si nous avons d'autres lettres qui ſe ſupprimen dans quelques circonſtances, on n'y applique point le terme d'*éliſion*.

Au reſte il n'importe par quelle voyelle le ſecond mot commence ; l'*a* & l'*e* muet qui finiſſent le précédent s'élident autant devant l'une que devant l'autre. On verra bientôt pourquoi nous ne diſons pas la même choſe de l'*i*. Mais il n'en eſt pas de même du mot qui finit par *a* ou par *e* muet : il s'en faut bien que tous les mots qui ſont terminés par l'une ou l'autre de ces deux voyelles, leur permettent également de s'élider.

L'*a* s'élide toujours que lorſqu'il eſt dans l'article & le pronom *la*. Ainſi on dit, *je l'aime*, *je l'eſtime*, *je l'imite*, *je l'obſerve* ; & non pas, *je la aime*, *je la eſtime*,

je la imite, *je la observe*, &c. Partout ailleurs *a* ne s'élide jamais : on écrit donc, *il va à Avignon*, &c. Remarquez que lorſqu'il y a éliſion, on met un ſigne qu'on nomme *apoſtrophe* (') , & qui eſt au deſſus de la ligne après la lettre qui précede celle qu'on élide, & avant la voyelle qui commence le mot ſuivant.

Il n'y a que l'*e* muet & final, c'eſt-à-dire qui eſt la derniere lettre du mot, qui puiſſe s'élider. Cet *e* muet & final s'élide toujours dans la prononciation, quand le mot ſuivant commence par une voyelle. Mais il ne s'élide dans l'écriture que lorſqu'il termine un monoſyllabe. Ainſi l'on prononce, *il commenç' à fair' un temps plus convenabl' à la ſaiſon*, de même que l'on prononce, *j'aime*, *qu'il vienne*, &c. & néanmoins on écrit, *il commence à faire un temps plus convenable à la ſaiſon*, tandis que l'on doit écrire, *j'aime*, *qu'il vienne*, &c. parceque les mots, *commence*, *faire*, *convenable*, ſont de plus d'une ſyllabe ; ce qui n'eſt point pour les mots *je*, *que*. Quelque caprice qui paroiſſe dans cette pratique, ce ſeroit une faute égale de faire une éliſion dans le premier cas, ou de n'en point faire dans le ſecond.

Au reſte, il faut ici mettre au nombre des monoſyllables le *que*, qui ſouvent ſe trouve uni avec d'autres mots, comme dans des pronoms ou des expreſſions conjonctives ; tels ſont, *quelque*, *puiſque*, *parceque*, *juſque*, *tant que*, &c. *Quelqu'innocence qu'il affecte*, *je le croirai coupable*, *puiſqu'il eſt menteur*. *Je vous le conſeille*, *parcequ'il le faut*, &c.

L'*e* muet s'élide dans *entre*, quand il eſt ſuivi de *elles*, *eux*, *autres* : *entr'eux*, *entr'elles*, *entr'autres*. Il en eſt de même quand il commence un verbe réciproque, comme *s'entr'aimer*, *s'entr'aider*, *s'entr'ouvrir*, &c.

L'*e* muet qui termine le féminin *grande*, ne s'élide point dans l'écriture devant une voyelle, comme, *grande abſurdité* ; en cela il eſt dans la regle : mais il s'élide devant les mots *mere*, *Meſſe*, *chambre*, *ſalle*, *chere*, *peur*, *pitié*, *choſe* ; & même il ne s'y prononce point, quoique ces mots commencent par une conſonne. On dit donc, & l'on écrit, *porter reſpect à ſa grand'mere* ; *entendre la Grand'Meſſe* ; *Conſeiller de la Grand'Chambre* ; *entrer dans ſa Grand'Salle* ; *faire grand'chere* ; *avoir*

grand'peur ; avoir grand'pitié ; ne pas dire grand'choſe. Remarquez pourtant qu'il n'y a que *grand'mere* pour lequel la regle ſoit générale ; les autres ne ſouffrent point cette éliſion dans bien des occaſions, & en particulier quand ils ſont précédés de quelque prépoſitif, comme, *une grande chambre, la plus grande chere, très grande peur, la plus grande pitié, une bien grande choſe, une très grande Meſſe*, &c. Il eſt même deux des exemples cités que l'on pourroit révoquer en doute pour toutes les circonſtances ; ce ſont *grand'pitié* & *grand'peur*. Il ſemble en effet qu'ils ne doivent point élider cet *e* muet dans la prononciation ni dans l'écriture.

Nous avons dit que pour que l'éliſion pût ſe faire, il falloit que le ſecond mot commençât par une voyelle, ou par un *h* non aſpiré. Ainſi l'on dit, *le Héros*, & non pas *l'Héros*, parceque *h* s'aſpire dans ce nom. On dit au contraire *l'héroïſme*, & non pas *le héroïſme*, parceque *h* n'eſt point aſpiré dans ce mot. Mais il eſt quelques mots où il ſe trouve une aſpiration forte & réelle, quoique l'uſage ne ſoit point d'y mettre un *h*, & alors on n'élide point l'*e* muet du mot précédent ; tels ſont *onze* & *onzieme* ; on dit & on écrit *le onze*, *le onzieme*, &c. Il en eſt quelques autres qui commencent par un *h*, que l'uſage a fait tellement varier, que quelquefois il s'élide, & d'autres fois ne s'élide point ; tel eſt *Hollande*, *toile d'Hollande*, *venir d'Hollande*, &c. Sur cela *voyez* ASPIRATION.

L'*i* ne s'élide jamais que dans la conjonction *ſi*, encore faut-il que le mot ſuivant commence par un autre *i*. Bien plus, il ne s'élide que devant le pronom ſingulier *il*, ou le pluriel *ils* ; *s'il arrive*, *s'il eſt content* ; *s'ils approchent*, *s'ils ſont exacts*, &c. pour *ſi il arrive* ; *ſi il eſt content* ; *ſi ils approchent*, *ſi ils ſont exacts*, &c. Tout autre *i* final ne s'élide point, & celui-là ne le fait point devant tout autre mot ; ainſi on ne dit point, *auss'il dit*, pour *auſſi il dit*...ni *s'indigne* pour *ſi indigne*, &c.

ELLIPSE. Ce mot ſignifie *omiſſion*. C'eſt une figure de conſtruction qui a lieu lorſque l'empreſſement de l'imagination fait ſupprimer quelque mot qui devroit être exprimé ſelon la conſtruction pleine. Par exemple, au lieu de dire, *il eſt dans l'endroit où vous allez*, nous

disons simplement, *il est où vous allez*. Ainsi l'Ellipse est une figure par laquelle on sous-entend le corrélatif d'un mot exprimé; ce qui ne doit avoir lieu que lorsque l'Ellipse peut être aisément suppléée, & qu'elle ne blesse point l'usage. Cette figure n'est pas fort usitée dans les Langues positives. Pour rendre raison des phrases elliptiques, il faut les réduire à la construction pleine, en exprimant ce qui est sous-entendu selon l'analogie commune.

ELOCUTION. Le mot *Elocution* signifie maniere de parler, de s'exprimer, de s'énoncer, soit verbalement, soit par écrit. L'élocution françoise est donc la maniere de parler la Langue françoise, ou de l'écrire; car ce dernier article est comme une suite & une appendice de l'autre. Au reste, ici ce mot *élocution* n'est pris qu'en bonne part. Il ne s'agit donc pas dans cet Ouvrage de toutes les manieres bonnes ou mauvaises de parler & d'écrire la Langue, mais seulement des manieres de la bien parler, & de la bien écrire. Nous disons les manieres; car s'il en est une infinité de mauvaises, il en est aussi plusieurs de bonnes. Dans une même Langue il y a en quelque sorte autant d'idiômes différents que de différents styles. Tous ces idiômes, qui pourroient nous fournir une division nombreuse, peuvent se réduire à deux principales branches, l'*Eloquence* & la *Poésie*. Les autres styles demandent moins de connoissances, moins d'apprêts, & se réduisent presque, quant à l'élocution, à la seule étude de la Grammaire; étude qui est le premier fondement de toute élocution, & par conséquent de l'Eloquence & de la Poésie. Pour bien parler & bien écrire une Langue, il faut, avant tout, le faire avec correction & pureté. Ce doit être là le fruit de l'étude de la Grammaire. Les autres conditions requises dépendent des sujets que l'on traite, de la maniere de les traiter, & des circonstances; ce qui nous ramene aux styles dont le choix doit être dicté par le goût: *voyez* GRAMMAIRE, GOÛT, STYLE, ELOQUENCE & POESIE.

ELOQUENCE. L'Eloquence est l'art de toucher & de persuader. Voila pourquoi elle n'est qu'images fortes & naturelles; que sentiments pathétiques; que

raisonnements frappans ; qu'expressions vives ; que traits enflammés, qu'elle jette dans l'ame de ses Auditeurs : *voyez* FIGURES.

Il semble qu'elle seule connoisse les ressorts qui peuvent nous ébranler, nous émouvoir. Toutes nos passions sont entre ses mains ; elle les irrite & les appaise à son gré.

Un morceau de Racine dans Britannicus va faire sentir au Lecteur ce que c'est que l'éloquence. Néron, excité par la jalousie & par les conseils abominables de Narcisse, veut faire périr Britannicus son frere. Burrhus tâche de l'en détourner.

BURRHUS.

Non, quoi que vous disiez, cet horrible dessein
Ne fut jamais, Seigneur, conçu dans votre sein.
De votre bouche, ô Ciel ! puis-je l'apprendre ?
Vous même sans frémir avez-vous pu l'entendre ?
Songez vous dans quel sang vous allez vous baigner ?
Néron dans tous les cœurs est-il las de regner ?
Que dira-t-on de vous ? Quelle est votre pensée ?
. . . . . .
. . . . . .
Et ne suffit-il pas, Seigneur, à vos souhaits,
Que le bonheur public soit un de vos bienfaits ?
C'est à vous à choisir, vous êtes encor maître :
Vertueux jusqu'ici vous pouvez toujours l'être.
Le chemin est tracé, rien ne vous retient plus.
Vous n'avez qu'à marcher de vertus en vertus.
Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime,
Il vous faudra, Seigneur, courir de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés.
Britanicus mourant excitera le zele
De ses amis tout prêts à prendre sa querelle.
Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs,
Qui même après leur mort auront des successeurs.
Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre,

Craint de tout l'univers il vous faudra tout craindre ;
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets,
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets.
Ah, de vos premiers ans l'heureuse expérience
Vous fait-elle, Seigneur, haïr votre innocence ?
Songez-vous au bonheur qui les a signalés ?
Dans quel repos, ô Ciel, les avez-vous coulés !
Quel plaisir de penser & de dire en vous-même,
Par-tout en ce moment on me bénit, on m'aime.
On ne voit point le peuple à mon nom s'allarmer,
Le Ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ;
Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage,
Je vois voler par-tout les cœurs à mon passage.
Quels étoient vos plaisirs ! Quel changement ! ô Dieux !
Le sang le plus abject vous étoit précieux.
Un jour, il m'en souvient, le Sénat équitable
Vous pressoit de souscrire à la mort d'un coupable ;
Vous résistiez, Seigneur, à leur sévérité.
Votre cœur s'accusoit de trop de cruauté,
Et plaignant les malheurs attachés à l'Empire,
Je voudrois, disiez-vous, *ne savoir pas écrire.*
Non, ou vous me croiriez, ou bien de ce malheur
Ma mort m'épargnera la vue & la douleur.
On ne me verra point survivre à votre gloire,
Si vous allez commettre une action si noire.
Me voilà prêt, Seigneur, avant que de partir,
Faites percer ce cœur qui n'y peut consentir.
Appellez les cruels qui vous l'ont inspirée,
Qu'ils viennent essayer leur main mal assurée.
Mais je vois que mes pleurs touchent mon Empereur ;
Je vois que sa vertu frémit de leur fureur.
Ne perdez point de tems, nommez-moi les perfides
Qui vous osent donner ces conseils parricides :
Appellez votre frere, oubliez dans ses bras...

Néron touché, attendri, répond : *Ah, que demandez-vous ?* Tel est le charme de l'Eloquence. On sent bien

que

que pour être éloquent il faut avoir une ame grande, noble, généreuse.

L'Eloquence existoit avant la Rhétorique. Celle-ci n'est autre chose que l'Eloquence réduite en art : *voyez* RHÉTORIQUE.

L'Eloquence emploie différents styles. Tantôt c'est un torrent qui brise, qui renverse, qui entraîne tout ; tantôt c'est un fleuve majestueux qui roule ses ondes tranquilles au milieu des prairies émaillées ; quelquefois c'est un simple ruisseau dont le murmure endort, & cause une douce volupté : *voyez* STYLE, NOMBRE, HARMONIE, CADENCE.

EMPLOYER. Verbe actif de la premiere conjugaison, qui signifie mettre en œuvre, en usage. Quoiqu'il soit régulier, nous le conjuguerons néanmoins ici, à cause de sa difficulté. Il peut servir de modele pour tous les verbes en *oyer*. On dit *employer son crédit*. Il est quelquefois réciproque. *Cette Dame s'est employée pour moi.*

Ses participes sont, *employant*, *employé*, *employée*. Le participe passé masculin est quelquefois substantif, comme, *la France fourmille d'Employés*.

INDICATIF. *Présent.* J'emploie, tu emploies *ou* vous employez, il emploie ; nous employons, vous employez, ils emploient. *Imparfait.* J'employois, tu employois *ou* vous employez, il employoit ; nous employions, vous employiez, ils employoient. *Prétérit.* J'employai, tu employas *ou* vous employates, il employa ; nous employames, vous employates, ils employerent. *Prétérit indéfini.* J'ai employé, tu as employé *ou* vous avez employé, il a employé ; nous avons employé, vous avez employé, ils ont employé. *Prétérit antérieur.* J'ai employé, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu employé, &c. *Plusqueparfait.* J'avois employé, &c. *Futur.* J'emploirai, tu emploiras *ou* vous emploirez, il emploira ; nous emploirons, vous emploirez, ils emploiront. *Futur passé.* J'aurai employé, &c. *Conditionnel présent.* J'emploirois, &c. *Conditionnel passé.* J'aurois *ou* j'eusse employé, &c. IMPÉRATIF. Emploie *ou* employez, qu'il emploie ; employons, employez, qu'ils emploient. SUBJONCTIF *présent.* Que j'emploie, que tu emploies *ou*

que vous employez, qu'il emploie ; que nous employions, que vous employiez, qu'ils emploient. *Imparfait.* Que j'employaſſe, &c. *Prétérit.* Que j'aie employé, &c. *Pluſqueparfait.* Que j'euſſe employé, &c. INFINITIF *préſent.* Employer. *Prétérit.* Avoir employé. *Participe actif préſent.* Employant. *Paſſé.* Ayant employé. *Participe paſſif préſent.* Employé, employée, étant employé, employée. *Paſſé.* Ayant été employé, employée. GÉRONDIF. En employant *ou* employant.

Les temps dont nous n'avons indiqué que la premiere perſonne ſuivent la premiere conjugaiſon des verbes réguliers : *voyez* CONJUGAISON.

Quand ce verbe ſe prend réciproquement, ſes temps ſimples prennent ſeulement avec eux le pronom réciproque ; & ſes temps compoſés ſe conjuguent avec le participe *employé*, les temps du verbe *être*, & le pronom réciproque, de même que tous les verbes réciproques : *exemples.* Je m'emploie, je me ſuis employé, tu t'emploie, tu t'es employé, il s'emploie, il s'eſt employé ; nous nous employons, nous nous ſommes employés, vous vous employez, vous vous êtes employés, ils s'emploient, ils ſe ſont employés, &c.

ÉMOUDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *moudre*, ſur lequel il ſe conjugue ; il ſignifie éguiſer ſur une meule : *émoudre, faire émoudre* des couteaux, des ciſeaux, &c. On dit tant au propre qu'au figuré, *combattre à fer émoulu*, pour dire combattre tout de bon & à outrance. D'un homme qui a approfondi quelque matiere depuis peu de temps, on dit qu'*il en eſt tout frais émoulu.*

ÉMOUVOIR. Verbe actif réciproque & irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *mouvoir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la préposition latine *e*, qui marque *ſortie de . . .*, qui annonce qu'une choſe eſt *tirée de. . .* ; ainſi émouvoir *ſignifie faire ſortir de l'état où l'on étoit.* Il ſignifie *remuer, agiter, attendrir, animer* ; il ne s'entend que des affections de l'ame ; & ce n'eſt qu'en prêtant en quelque ſorte une ame aux choſes inanimées, qu'on peut dire d'elles, *qu'elles ſont émues.* On dit : *émouvoir les entrailles d'un pere ; émouvoir les Auditeurs.*

On dit aussi : *émouvoir le Peuple*, c'est-à-dire, *l'attendrir* ou *le soulever*, &c. Quand ce verbe est réciproque, il se conjugue comme les verbes réciproques : *voyez* RÉCIPROQUE.

INDICATIF. *Présent.* J'émeus, tu émeus, il émeut ; nous émouvons, vous émouvez, ils émeuvent. *Imparfait.* J'émouvois, tu émouvois, il émouvoit ; nous émouvions, vous émouviez, ils émouvoient. *Prétérit.* J'émus, tu émus, il émut ; nous émumes, vous émutes, ils émurent. *Prétérit indéfini.* J'ai ému, tu as ému, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus ému, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu ému, &c. *Plusqueparfait.* J'avois ému, &c. *Futur.* J'émouvrai, tu émouvras, il émouvra ; nous émouvrons, vous émouvrez, ils émouvront. *Futur passé.* J'aurai ému, &c. *Conditionnel présent.* J'émouvrois, tu émouvrois, il émouvroit ; nous émouvrions, vous émouvriez, ils émouvroient. On doit sentir à la seule prononciation de ces deux temps, qu'il faut les éviter le plus qu'on peut dans l'usage. *Conditionnel passé.* J'eusse *ou* j'aurois ému, &c. IMPÉRATIF. Émeus, qu'il émeuve, émouvons, émouvez, qu'ils émeuvent. SUBJONCTIF. *Présent.* Que j'émeuve, que tu émeuves, qu'il émeuve ; que nous émouvions, que vous émouviez, qu'ils émeuvent. *Imparfait.* Que j'émusse, que tu émusses, qu'il émut ; que nous émussions, que vous émussiez, qu'ils émussent. *Prétérit.* Que j'aie ému, &c. *Plusqueparfait.* Que j'eusse ému, &c. Nous ne conjuguons que la premiere personne des temps composés, parceque toutes les autres suivent celle-là, de même que dans les verbes réguliers. INFINITIF. *Présent.* Émouvoir. *Prétérit.* Avoir ému. *Participe actif présent.* Émouvant. *Participe actif passé.* Ayant ému. *Participe passif présent.* Emu, émue. *Participe passif passé.* Ayant été ému ou émue. GÉRONDIF. En émouvant *ou* émouvant.

Son passif est régulier dans tous ses temps, & se conjugue comme tous les autres.

EN, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne : *voyez* PRONOMS.

EN, est aussi préposition ; *voyez* PRÉPOSITIONS.

ENCLORE. Ce verbe eſt actif irrégulier & défectif, de la quatrieme conjugaiſon. Il eſt compoſé de *clore* & de la prépoſition *en*, qui ſignifie dedans, dans l'intérieur. Ainſi enclore veut dire enfermer une choſe dans une autre. *Enclore un jardin de murailles*, c'eſt bâtir des murailles autour d'un jardin qui ſe trouve alors enfermé dedans. Ce verbe n'a pas d'autres temps que le verbe clore ; *voyez* CLORE.

Participe paſſé. Enclos, encloſe.

On dit auſſi un *enclos*. C'eſt un terrein environné de aies ou de murailles, &c.

ENCORE, eſt une des conjonctions extenſives : *voyez* CONJONCTIONS.

ENCORE, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

ENCOURIR. Verbe actif irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *courir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *en*. Ainſi encourir ſignifie *courir en, dans, tomber en*. Celui qui contrevient à la loi *encourt* les peines portées par la loi ; c'eſt-à-dire, tombe dans les peines. Il a *encouru* l'indignation du Prince ; c'eſt-à-dire, il eſt tombé dans l'indignation : *voyez* COURIR.

ENDORMIR. Verbe actif irrégulier de la ſeconde conjugaiſon. Il ſe conjugue ſur *dormir*, mais il n'en eſt pas compoſé, comme il le paroîtroit. Il ſignifie faire dormir, diſpoſer quelqu'un au ſommeil. *On endort un enfant en le berçant.*

S'endormir marque les différentes gradations du ſommeil qui s'empare de nous.

Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.

Au figuré on dit *s'endormir dans la molleſſe*, pour, ſe laiſſer aller à la molleſſe, & y croupir.

Il s'endort ſur cette affaire ; c'eſt-à dire, il la néglige.

Endormir ſignifie au figuré *ennuyer. Sa converſation m'endort ; ce Livre m'endort.*

Participe préſent actif indéclinable. Endormant, qui endort.

Participe paſſé paſſif. Endormi, endormie.

ENFIN, eſt une des conjonctions extenſives ; *voyez* CONJONCTIONS.

ENFIN, eſt un des adverbes compoſés. Il marque l'arrangement reſpectif des choſes entr'elles : *voyez* ADVERBE.

ENFUIR, S'ENFUIR. Verbe neutre réciproque & irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *fuir* & de *en* adverbe de lieu, qui veut dire, delà. *Il s'eſt enfui de l'endroit où on l'avoit enfermé.* Toutes les fois qu'il y a un nom de lieu après *enfuir*, c'eſt une eſpece de pléonaſme ; car *en*, qui eſt joint à ce verbe, marque déja que c'eſt d'un lieu qu'on fuit : *voyez* PLÉONASME.

Au figuré on dit d'une liqueur qui coule hors du vaſe où elle eſt, *qu'elle s'enfuit.*

INDICATIF. *Préſent.* Je m'enfuis, tu t'enfuis, il s'enfuit ; nous nous enfuyons, vous vous enfuyez, ils s'enfuient. *Imparfait.* Je m'enfuyois, tu t'enfuyois, il s'enfuyoit ; nous nous enfuyions, vous vous enfuyiez, ils s'enfuyoient. *Prétérit.* Je m'enfuis, tu t'enfuis, il s'enfuit ; nous nous enfuîmes, vous vous enfuîtes, ils s'enfuirent. *Prétérit indéfini.* Je me ſuis enfui, tu t'es enfui, il s'eſt enfui, &c.

Dans les temps compoſés, le participe ſe décline, & varie ſelon les genres.

Prétérit antérieur. Je me fus enfui, &c. *Pluſqueparfait.* Je m'étois enfui, &c. *Futur.* Je m'enfuirai, &c. *Futur paſſé.* Je me ſerai enfui, &c. *Conditionnel préſent.* Je m'enfuirois, tu t'enfuirois, il s'enfuiroit ; nous nous enfuirions, vous vous enfuiriez, ils s'enfuiroient. *Conditionnel paſſé.* Je me ſerois *ou* je me fuſſe enfui, &c. IMPÉRATIF. Enfuis-toi, qu'il s'enfuie ; enfuyons-nous, enfuyez-vous, qu'ils s'enfuient. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je m'enfuie, que tu t'enfuies, qu'il s'enfuie ; que nous nous enfuyions, que vous vous enfuyiez, qu'ils s'enfuient. IMPÉRATIF. Que je m'enfuiſſe, que tu t'enfuiſſes, qu'il s'enfuît ; que nous nous enfuiſſions, que vous vous enfuiſſiez, qu'ils s'enfuiſſent. *Prétérit.* Que je me ſois enfui, &c. *Pluſqueparfait.* Que je me fuſſe enfui, &c. INFINITIF. *Préſent.* S'enfuir. *Prétérit.* S'être enfui. *Participe préſent.* S'enfuyant. *Paſſé.* S'étant enfui, *ou* enfuie. GÉRONDIF. En s'enfuyant, *ou* s'enfuyant.

Les temps dont nous n'avons pas donné toutes les

personnes, suivent pour le surplus la marche ordinaire des verbes réciproques : *voyez* RÉCIPROQUE.

ÉNIGME & LOGOGRYPHE. Le mot *Enigme* est dérivé du grec : il signifie une chose obscure, dont le sens est difficile à pénétrer. C'est ordinairement une petite Piece en vers, où l'on peint une chose par ses propriétés, ses usages, ses effets, ses rapports, son origine, mais sans la nommer. Pour qu'une Enigme soit bien faite, il est nécessaire que les traits qu'on emploie pour désigner la chose qui en fait le sujet, ne puissent convenir qu'à cette seule chose, étant pris tous ensemble, quoiqu'ils paroissent pouvoir s'appliquer à des choses toutes différentes. C'est ce qui tient l'esprit en suspens.

Le *Logogryphe* a tiré son nom de deux mots grecs qui signifient *énigme de mot*. Dans ce petit Poëme on divise les syllabes, & même les lettres du mot principal, pour en former autant d'énigmes, que le Lecteur patient cherche à deviner, & qui étant découverts font enfin connoître le mot principal d'où elles ont été tirées.

Ces jeux litteraires étoient en vogue parmi nous dès le temps de Charlemagne ; mais à mesure que le goût s'est perfectionné, on s'est occupé d'objets plus utiles.

Il est presque inutile de dire que l'Enigme & le Logogryphe n'ont point de style propre. Il doit être analogue à la chose qui en fait l'objet, & au but qu'on se propose. Par exemple, pour donner le change dans une énigme, on en annonce quelquefois le sujet en termes magnifiques, quoiqu'il ne s'agisse que d'une chose très futile. Nous n'en donnerons point ici d'exemples. On peut avoir recours au Mercure, qui donne tous les mois de nouvelles Enigmes.

ENJAMBEMENT DES VERS. On dit qu'un vers enjambe sur un autre, quand le sens de la phrase commencée ne finit pas dans le même vers, & se porte jusques sur le suivant. Dans ceux-ci, par exemple,

Viens, cher amant, m'inspirer tour à tour,
Et des plaisirs, & même des allarmes. . .

Le premier enjambe sur le second, puisque ce n'est

ne dans celui-ci qu'on trouve le régime du verbe *inſpirer* qui eſt dans l'autre, & qu'ainſi le ſens eſt encore ſuſpendu à la fin : *m'inſpirer tour à tour. . . . & des plaiſirs*, &c.

Mais le ſens ainſi prolongé juſques ſur le vers ſuivant, peut ſe terminer à la fin de ce ſecond vers, comme dans les deux que nous venons de citer ; ou dans le cours & avant la fin de celui ſur lequel on a enjambé, comme ſi l'on diſoit :

Reçois des vers que ma muſe en hommage
Refuſe aux Grands : ce n'eſt qu'aux yeux du Sage, &c.

où l'on voit que ces mots *refuſe aux Grands*, complettent le ſens du premier vers.

Ce n'eſt que cette derniere eſpece d'enjambement que l'on condamne dans notre Poéſie, & dont Boileau a dit :

Enfin Malherbe vint, & le premier, en France,
Sut mettre dans les vers une juſte cadence :
Les ſtances avec grace apprirent à tomber,
Et le vers ſur le vers n'oſa plus enjamber.

L'autre eſpece d'enjambement eſt très permiſe, & doit l'être, comme on le concevra bientôt. Ainſi les deux vers que l'on a vus plus haut ſeront réguliers, ſi l'on dit :

Reçois des vers que ma muſe en hommage,
Refuſe aux Grands, & n'accorde qu'au Sage.

Non-ſeulement on permet d'enjamber d'un premier vers à un ſecond, pourvu que le ſens rempliſſe tout l'eſpace de celui-ci, mais on peut également du ſecond prolonger le ſens juſqu'au troiſieme, ou quatrieme, ou cinquieme, &c. pourvu que la phraſe ne contracte ni obſcurité, ni embarras par cette longueur, & que le vers où la phraſe finit ſoit occupé tout entier à la complettet. Cette régle eſt pour tous les ſtyles, à moins que des regles particulieres à certains Ouvrages ne portent des loix contraires, comme dans les Stances. Ainſi ces

vers ſont bons, quoiqu'ils enjambent l'un ſur l'autre:

Si la vertu n'eſt rien, pourquoi l'humble innocence
A-t-elle ſur nos cœurs conſervé ſa puiſſance?
D'où vient qu'une Bergere aſſiſe ſur les fleurs,
Simple dans ſes habits, plus ſimple dans ſes mœurs,
Impoſe à ſes amants ſurpris de ſa ſageſſe?
Severe avec douceur, & tendre ſans foibleſſe,
Elle a l'art de charmer, ſans rien devoir à l'art;
Son devoir eſt ſa loi, ſa défenſe un regard,
Qui, joint à la fierté d'un modeſte ſilence,
Fait tomber à ſes pieds l'audace & la licence.

(*M. de Bernis*).

Au reſte par phraſes, nous n'entendons pas ſeulement ici celles qui renferment un ſens abſolu, complet & indépendant de toute autre choſe, comme,

La mode eſt le tyran du pays où nous ſommes:
Elle place les ſots, & nomme les grands hommes.

mais nous entendons même ces phraſes incidentes, liées à d'autres dans une période dont elles ſont membre; & nous diſons que même ces membres de périodes ne doivent jamais enjamber ſur d'autres vers, qu'ils ne les rempliſſent tout entiers. Ainſi dans cette période,

Si le plaiſir, vainqueur de nos douleurs,
Eterniſoit l'éclat qui l'environne;
Si les remords ne fanoient point les fleurs
Dont en tout tems la tête ſe couronne;
Et ſi l'ennui qui ſouvent l'empoiſonne,
A ſes beaux yeux n'arrachoit quelques pleurs;
Dieu, comme vous, nous aurions immortelles
S'entretenir de douceurs éternelles!

le premier membre ayant enjambé ſur le ſecond vers, ne finit qu'à la rime. Il en eſt de même des trois autres membres; & l'on ſent que l'Auteur auroit mal

qué, si l'une de ces quatre phrases liées ensemble, pour ne faire qu'un tout, étant portée sur un autre vers, finissoit au milieu : si dans la seconde, par exemple, il eut dit :

Si les remords ne fanoient point les fleurs
Dont il se pare ; & si . . . .

de sorte que ce vers eut été rempli par quelques mots appartenants au troisieme membre.

Mais si une pensée ayant commencé avec un vers se termine avant la fin de ce vers, ce n'est plus le cas de l'enjambement ; & le Poëte est à l'abri de tout reproche. Souvent même c'est une beauté, quand on sait le faire à propos, & qu'on évite l'excès qui rendroit le style trop coupé. Ainsi ces vers sont bons,

Il est une vertu. Qui résiste à ses charmes
Vivra dans les douleurs, gémira dans les larmes.

Il ne reste donc d'enjambement vicieux que celui des phrases qui finissent avant la fin d'un vers dans lequel elles n'ont point commencé.

Mais dans les fables, dans les vers de dix syllabes en style marotique, & dans tous les sujets familiers, comme Comédies, Contes, &c. les enjambements sont beaucoup plus supportables, comme,

Quelqu'un fit mettre au cou de son chien qui mordoit,
Un bâton en travers. Lui se persuadoit
Qu'on l'en estimoit plus ; quand un chien vieux & grave,
Lui dit : on mord en traître aussi souvent qu'en brave.
Benserade.

Ce n'est pas une faute d'interrompre au milieu d'un vers le sens qui a commencé dans le vers précédent, quand on le fait par un empêchement figuré, par une interruption que la passion inspire, comme dans Rodogune, . .

Où seule, & sans appui contre mes attentats,
Je veille . . . mais, Seigneur, vous ne m'écoutez pas !

Et dans la troiſieme Satyre de Boileau ?

N'y manquez pas du moins ; j'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux... Bucingo n'en a point de pareilles...

La même exception a lieu auſſi dans le Dialogue, lorſque celui qui parloit eſt interrompu par un autre ; comme,

Eſt-ce un frère, eſt-ce vous, dont la témérité
S'imagine.....

RODOGUNE.

Appaiſez ce courroux emporté.
(*Corneille*).

Mais il faut alors que le ſens ſoit bien ſuſpendu à l'endroit où celui qui parle s'interrompt ; il faut que cette ſuſpenſion ſemble arrêter des mots liés à la phraſe, & qui alloient achever le vers ; car ſi le ſens étoit ſuffiſamment déterminé & complet, l'arrivée imprévue d'un Acteur, ni le changement ſubit de diſcours, ne ſauveroient point l'enjambement : comme ſi Deſpréaux avoit dit...

N'y manquez pas du moins ; j'ai quatorze bouteilles,
De vin vieux.... Bucingo n'en a point de pareilles.

au lieu de dire, comme il a fait, *d'un vin vieux* ; car ici c'eſt le mot *un* qui ſuſpend l'expreſſion, & laiſſe quelque choſe à attendre.

Il ſemble donc qu'on puiſſe donner pour regle générale, que dans la Tragédie, comme dans toute Poéſie de haut ſtyle, chaque récit ne doit finir qu'avec un vers entier, à moins qu'il n'y ait une occaſion favorable de couper celui qui parle, ou que le bout de vers par où l'on finit ne comprenne un ſens entier, & ſéparé par un point, de tout ce qui a précédé. C'eſt ainſi que dans Andromaque, Oreſte acheve un récit par un hémiſtiche qui ne tient à rien...

. . . . . .

... De Troye en ces lieux réveillons les miſeres.

Et qu'on parle de nous ainſi que de nos peres!
Partons, je ſuis tout prêt :

C'eſt ainſi qu'Hermione finiſſant ſa réponſe, eſt interrompue avant la fin du vers :

Courez au Temple : il faut immoler...

ORESTE.

Qui ?

HERMIONE.

Pyrrhus.

On pourroit même étendre cette ſévérité juſques dans le ſtyle familier & burleſque, en ne permettant d'y enjamber que rarement, & dans les endroits où l'on ſent que cette licence eſt agréable & expreſſive, comme dans ces vers de la Fontaine :

Un Aſtrologue un jour ſe laiſſa choir
Au fonds d'un puits. On lui dit pauvre bête !
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penſes-tu lire au deſſus de ta tête ?

Dans le ſtyle ſérieux on trouve que les plus graves Auteurs ne ſe ſont pas toujours gênés ſur cet article ; tel eſt cet endroit de Rodogune, qu'on peut cependant regarder comme une interruption.

..... Seigneur, voyez ces yeux,
Déja tout égarés, troublés, & furieux,
Cette affreuſe ſueur qui court ſur ſon viſage.
Cette gorge qui s'enfle... Ah, bons Dieux, quelle rage !

Il eſt probable que dans ces occaſions les bons Auteurs ne ſe ſont déterminés à prendre cette licence qu'avec peine, & après avoir cherché mieux. Ainſi c'eſt toujours une preuve de foibleſſe. Que la difficulté la rende excuſable, que le mérite du Poëte la faſſe oublier, les regles de la prononciation & de l'harmonie ne ſouffriront jamais qu'elle devienne une choſe permiſe. Quand on lit des vers, on eſt obligé pour la cadence de prendre un repos ſenſible à chaque rime ; car autre-

ment comment la faire sentir ? & pour bien rendre la pensée, il faut encore s'arrêter plus ou moins à chaque ponctuation. Si donc le repos de la phrase ne s'accorde pas avec celui du vers, celui-là sera sans harmonie, parcequ'il ne sera pas sur la rime ; & celui-ci ne paroîtra point naturel, non-seulement parceque le sens n'y sera pas fini, mais parcequ'on ne doit pas faire une pause sensible si près de la fin d'une phrase ; au lieu que si cette phrase continue jusqu'à la fin du vers suivant, alors la distance qui reste encore à parcourir, est assez grande pour qu'on puisse reprendre haleine à la rime précédente. Dans les interruptions, la passion de celui qui s'interrompt lui-même, ou de celui qui le coupe, justifie tout. Quand la phrase qui finit au milieu d'un vers n'a commencé que dans le même vers, elle est permise, parcequ'elle n'a point empêché le repos de la rime du vers précédent ; qu'il y a d'ailleurs à la césure un repos qui peut lui suffire si celui qui parle sait bien lire les vers, & qu'elle n'empêche pas que la phrase suivante ne donne encore un repos fort naturel à la fin du même vers, comme dans ces vers de M. de Bernis. ...

Que nos cœurs sont heureux, quand la loi du devoir,
De nos plus doux penchants confirme le pouvoir !
Il est une vertu. Qui résiste à ses charmes
Vivra dans les douleurs, gémira dans les larmes ;
Et devant elle un jour, malgré tous ses efforts,
Portera, pour tribut, le poids de ses remords.

Cette phrase, *il est une vertu*, n'empêche point du tout le repos qui doit être à la rime précédente *pouvoir !* Elle ne nuit pas non plus à celui qui se trouve au mot *charmes*. Mais pour mieux faire sentir combien ces regles de l'enjambement sont dans la nature, suivons la lecture des six vers que nous venons de citer :

Que nos cœurs sont heureux, quand la loi du devoir

Il semble d'abord qu'il ne doive point y avoir de repos au mot *devoir*, vu que le sens n'y offre encore rien de précis à l'esprit, & qu'on en a eu un plus naturel au mot *heureux*. Cette remarque seroit vraie, si le verbe

régi par *la loi* venoit immédiatement après, dès le commencement du vers suivant, & sans être étroitement lié à d'autres mots avec lesquels il veut être lu tout de suite. Mais le Poète a eu soin de reculer ce verbe jusqu'à la fin du vers suivant :

De nos plus doux penchants *confirme le pouvoir.*

Il y auroit trop à lire sans reprendre haleine, si depuis *devoir* on vouloit aller jusqu'à ce verbe ; & même son régime étant fort court, *le pouvoir*, & terminant le sens de toute la phrase, le repos ne pourroit encore se prendre sur le verbe. Ainsi il est tout-à-fait dans l'ordre de la nature de faire une légere pause au mot *devoir*.

Il est une vertu, Qui résiste à ses charmes,
Vivra dans les douleurs, gémira dans les larmes ;

Après le repos qui se trouve à *vertu*, on ne pourroit naturellement en marquer un qui fût assez sensible au mot *charmes*, si la phrase finissoit au mot *douleurs*, parcequ'une phrase demande à sa fin une pause considérable qui seroit dans ce cas-ci trop près du mot *charmes ;* mais l'Auteur ne laisse au mot *douleurs* qu'un demi repos, tel que le demande la césure, & cela en ajoutant, *gémira dans les larmes*. Ce sont, après *vertu*, comme trois membres de période trop courts pour exiger chacun un repos considérable, mais assez grands pour en fournir un petit & deux plus sensibles, en plaçant sur-tout celui qu'on veut affoiblir entre les deux autres ; & c'est ainsi qu'ils le sont dans ces vers. Le membre suivant, qui ferme la période, favorise encore le repos du mot *larmes*, parceque ce membre est bien plus long que les autres, puisqu'il remplit deux vers :

Et devant elle un jour, malgré tous ses efforts,
Portera, pour tribut, le poids de ses remords.

On peut faire ici les mêmes observations. C'est une théorie très fine & très délicate, qui paroît futile au grand nombre, par-là même que le grand nombre ne la fait pas saisir. Sans doute qu'en composant, l'Auteur

pour arranger ſes mots, n'a pas penſé à tout ce que nous diſons ici : mais la délicateſſe d'oreille & de ſentiment, le dirigeoit d'elle-même. Le génie ne ſe traîne point lentement ſur des eſpaces meſurés au compas : mais il faut que ſa marche, toute hardie, toute libre qu'elle eſt, ſoit cependant réguliere ; & qu'elle le ſoit, ſans que l'Ecrivain le ſache, ſans qu'il le veuille, ſans qu'il y penſe : *voyez* NOMBRE ORATOIRE.

EN PRÉSENCE, eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

ENSEMBLE, eſt un adverbe qui marque l'ordre & l'arrangement des choſes entr'elles : *voyez* ADVERBE.

ENSUIVRE, S'ENSUIVRE. Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *ſuivre* & du pronom *en*. Il n'eſt uſité qu'au préſent de l'infinitif, & à la troiſieme perſonne, tant du ſingulier que du plurier. Exemple : *Je pouſſerai cette affaire malgré tout ce qui peut s'enſuivre. L'Arrêt qui eſt intervenu a caſſé toute la procédure & tout ce qui s'en étoit ſuivi. Un grand déſordre s'enſuivra de cette loi injuſte.* Ce verbe ſe prend auſſi impersonnellement. *Il s'enſuit delà que*, &c. On dit également, *il ſuit delà que*, &c. Il y a donc une eſpece de pléonaſme dans ces façons de parler, *un grand déſordre s'enſuivra de cette loi ; il s'enſuit delà ;* car le pronom *en* joint au verbe *ſuivre*, paroît ſurabondant lorſque le verbe eſt ſuivi d'un autre régime : *voyez* PLÉONASME.

Participe préſent. S'enſuivant, *indéclinable. Participe paſſé.* S'étant enſuivi, enſuivie.

EN TANT QUE, eſt une des conjonctions explicatives : *voyez* CONJONCTIONS.

ENTHIMEME. L'Enthimême eſt l'argument conſacré à la Rhétorique : c'eſt un raiſonnement compoſé de deux propoſitions ſeulement ; une troiſieme qui n'y eſt point exprimée, peut ſe ſuppléer aiſément. Ainſi on peut dire que l'enthimême eſt un ſyllogiſme parfait dans l'eſprit, & imparfait dans l'expreſſion. Quintilien cite pour exemple ce vers, le ſeul qui nous ſoit reſté de la Medée d'Ovide :

Servare potui ; perdere an poſſim rogas ?
Je l'ai pu conſerver, & ne pourrois-je le perdre !

Ce raiſonnement eſt un enthimême : il n'a que deux propoſitions ; la premiere eſt ſupprimée. Il eſt aiſé d'en faire un ſyllogiſme, en exprimant cette premiere propoſition, & en diſant : *Celui qui peut conſerver peut perdre ; or je l'ai pu conſerver, donc je le pourrois perdre.*

L'Orateur ſupprime toujours quelqu'une de ces trois propoſitions : c'eſt tantôt la premiere, tantôt la ſeconde, indifféremment. Il arrive même quelquefois qu'il renferme ſon raiſonnement en une ſeule propoſition, & cela pour lui donner plus de force, comme dans cet exemple :

Mortel : Ne garde pas une haine immortelle.

L'enthimême eſt l'argument favori de l'Orateur, parcequ'étant plus court que le ſyllogiſme, & moins méthodique, il eſt auſſi plus vif, plus preſſant, plus propre à perſuader & à remuer les paſſions. Par exemple, Camuleïus, Tribun du Peuple, veut prouver qu'il eſt juſte que le Peuple Romain puiſſe élever les Plébéiens au Conſulat. Après avoir montré qu'un Plébéien peut avoir les qualités néceſſaires pour le Conſulat, & que par conſéquent il doit être permis de faire un Conſul Plébéien, & que d'ailleurs on ne doit pas refuſer à des Citoyens le Conſulat, puiſqu'on ne l'a pas refuſé à des Etrangers, & même à des Eſclaves ; il n'argumente pas par ſyllogiſmes, en diſant : *Tout homme qui a les qualités requiſes pour être Conſul, peut être élevé au Conſulat.* Or un Plébéien peut avoir ces qualités, donc, &c. Ou bien : *On ne doit pas refuſer à des Citoyens ce qu'on n'a pas refuſé à des Etrangers, & même à des Eſclaves.* Or on n'a pas refuſé le Conſulat à des Etrangers, & même à des Eſclaves ; donc, &c. Il n'auroit pas fait grande impreſſion ſur l'eſprit de ſes Auditeurs. Mais il a recours à l'enthymême, par le moyen duquel il cache ſes preuves, en les accumulant ſans obſerver cet ordre & cette méthode froide & languiſſante du Logicien :

» Vous accordez, dit-il, les Charges à des indignes ; » vous les refuſez à des perſonnes qui les méritent. On » a donné le ſouverain pouvoir à des Etrangers ; on en » éloigne des Citoyens. On y a admis des Eſclaves ; on » n'y admettra pas des hommes auſſi libres que vous ! &c. *Voyez* FORMES DES PREUVES.

ENTRE, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

ENTREMETTRE, S'ENTREMETTRE. Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mettre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *entre*, qui annonce toujours une place intermédiaire. Ainſi s'entremettre ſignifie proprement *ſe mettre entre*. Delà on dit, *s'entremettre des affaires d'un tiers*; c'eſt-à-dire, s'en mêler pour les accommoder. *Depuis qu'il a bien voulu s'entremettre de mes affaires, elles ont pris un aſſez bon train. L'entremiſe de M. un tel n'a pas nui à mes affaires.* Le terme *entremetteur* ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. *Cet homme eſt un entremetteur, il faut s'en défier.*

Participe préſent. S'entremettant. *Participe paſſé.* S'étant entremis, *ou* s'étant entremiſe.

On vient de voir qu'*entremiſe* eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt l'action de s'entremettre.

ENTREPRENDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *prendre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *entre*. Ce verbe paroît peindre l'action de prendre entre ſes bras, d'embraſſer, de ſe charger d'une choſe qu'on a à cœur; quelquefois auſſi l'action de ſaiſir quelqu'un par le milieu du corps de maniere qu'il a peine à ſe défendre. Delà ces différentes ſignifications figurées : *entreprendre un ouvrage, une affaire*, pour dire s'en charger; *entreprendre quelqu'un*, pour dire l'embarraſſer.

> Quelle pitié de voir l'Orateur entrepris,
> Relire dans la voute un Sermon mal appris !

Lorſqu'on fait ſuivre *entreprendre* par la prépoſition *ſur*, alors il ſignifie *empiéter : vous entreprenez ſur ma Juriſdiction.*

Participes. Entreprenant, entrepris, entrepriſe. Les deux premiers ſont ſouvent adjectifs : le dernier eſt ſouvent ſubſtantif; il ſignifie *projet.*

Entreprenant, entreprenante, ont divers ſens figurés. On les emploie pour exprimer la hardieſſe, la témérité, l'intrigue de quelqu'un : *c'eſt un homme entreprenant.*

ENTREVOIR. Verbe actif irréguliet de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *voir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *entre*, qui déſigne un ordre intermédiaire. Ainſi entrevoir ſignifie *voir entre*, voir à travers quelque choſe qui ſe trouve entre, & qui offuſque la vue; voir imparfaitement ou en paſſant. *L'éloignement & l'obſcurité ne m'ont permis que de l'entrevoir. Je n'ai pu le diſtinguer, à cauſe des arbres qui étoient entre lui & moi; je n'ai fait que l'entrevoir.*

On dit figurément, *les lumieres de l'homme ſont ſi foibles & ſi bornées, qu'il ne fait qu'entrevoir la vérité.*

Entrevoir avec le pronom réciproque *ſe*, ſignifie ſe voir entre ſoi, ſe voir réciproquement, ſe rendre viſite; *ils ſont fort liés enſemble; ils s'entrevoient tous les jours.*

Participe préſent. Entrevoyant, *indéclinable.*

Participe paſſé. Entrevu, entrevue.

Entrevue eſt auſſi ſubſtantif. On dit *avoir une entrevue avec quelqu'un.* Entrevue eſt l'action de s'entrevoir pour parler d'affaires.

ÉNUMÉRATION DES PARTIES. L'Enumération des parties eſt un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve: *voyez* SOURCES DES PREUVES.

Elle conſiſte à parcourir les différentes parties d'un tout, les principales circonſtances d'un fait. En voici un très bel exemple tiré de Racine. Bérénice toute occupée de Titus, en parle ainſi à ſa Confidente:

De cette nuit, Phenice, as-tu vu la ſplendeur?
Tes yeux ne ſont-ils pas tout pleins de ſa grandeur?
Ces flambeaux, ce bucher, cette nuit enflammée,
Ces aigles, ces faiſceaux, ce peuple, cette armée,
Cette foule de Rois, ces Conſuls, ce Sénat,
Qui tous de mon amant empruntoient leur éclat;
Cette pourpre, cet or que rehauſſoit ſa gloire,
Et ces lauriers encor témoins de ſa victoire;
Tous ces yeux qu'on voyoit venir de toutes parts,
Confondre ſur lui ſeul leurs avides regards;
Ce port majeſtueux, cette douce préſence,
Ciel! avec quel reſpect & quelle complaiſance,
Tous les cœurs en ſecret l'aſſuroient de leur foi!
Parle. Peut-on le voir, ſans penſer comme moi,

Qu'eût quelqu'obſcurité que le ſort l'eût fait naître ;
Le monde en le voyant eût reconnu ſon maître ?

Ce lieu commun eſt d'une grande reſſource pour l'Eloquence. Il met ſous les yeux les traits les plus frappans d'un objet qu'on veut dépeindre, afin de perſuader, d'émouvoir, & d'entraîner.

ENVAIN : *voyez* ADVERBE.

ENVERS, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

ENVOYER. Verbe actif irrégulier de la premiere conjugaiſon. Il ſignifie mettre quelque choſe en voie ou en chemin vers un lieu quelconque. Ce mot paroît venir de la prépoſition latine *in* (en), & du mot latin *via*, voie, d'où l'on a formé *envoyer*. Il eſt toujours accompagné, dans la phraſe, de la prépoſition *à* ou *vers* ou *ſur*, préſente ou ſous-entendue. *J'ai envoyé une lettre à la poſte. Je vous ai envoyé mon Laquais. Ce Miniſtre a été envoyé vers Leurs Hautes Puiſſances. On a envoyé ce Régiment ſur les Côtes.*

Ses participes ſont *envoyant* (peu en uſage), *envoyé* & *envoyée*, qui ſont ſouvent ſubſtantifs ; *un Envoyé*, en parlant d'un Miniſtre départi vers quelque Prince ; l'*Envoyée*, en parlant de la femme de ce Miniſtre. On pourroit cependant les regarder encore comme adjectifs ; car il eſt certain que dans ces cas homme & femme ſont ſous-entendus.

INDICATIF. *Préſent.* J'envoie, tu envoies *ou* vous envoyez, il envoie *ou* elle envoie ; nous envoyons, vous envoyez, ils envoient. *Imparfait.* J'envoyois, tu envoyois *ou* vous envoyiez, il envoyoit ; nous envoyions ; vous envoyiez, ils envoyoient. *Prétérit.* J'envoyai, &c. *Prétérit indéfini.* J'ai envoyé, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus envoyé, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu envoyé, &c. *Pluſqueparfait.* J'aurois envoyé, &c. *Futur.* J'enverrai, tu enverras *ou* vous enverrez, il enverra ; nous enverrons, vous enverrez, ils enverront. *Futur paſſé.* J'aurai envoyé, &c. *Conditionnel préſent* J'enverrois, tu enverrois, il enverroit ; nous enverrions, vous enverriez, ils enverroient. *Conditionnel paſſé.* J'aurois *ou* j'euſſe envoyé, &c. IMPÉRATIF. Envoie, qu'il envoie ; envoyons, envoyez, qu'ils en-

voient. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que j'envoie, que tu envoie, qu'il envoie ; que nous envoyions, que vous envoyiez, qu'ils envoient. *Imparfait.* Que j'envoyaſſe, &c. *Prétérit.* Que j'aie envoyé, &c. *Pluſqueparfait.* Que j'euſſe envoyé, &c. INFINITIF. *Préſent.* Envoyer. *Prétérit.* Avoir envoyé. *Part. actif. préſent.* Envoyant. *Paſſé.* Ayant envoyé. *Part. paſſif préſent.* Envoyé, envoyée, *ou* étant envoyé, envoyée. *Paſſé.* Ayant été envoyé, envoyée. GÉRONDIF. En envoyant *ou* envoyant.

Les temps dont nous n'avons indiqué que la premiere perſonne, ſuivent pour la formation des autres, la marche ordinaire des verbes réguliers.

EPIGRAMME. L'Epigramme eſt une petite Piece de Poëſie qui, comme le *Madrigal*, ne renferme ordinairement qu'une ſeule penſée ; elle n'en differe qu'en ce que la force & le ſel de la penſée ne s'y trouve que dans les derniers vers. Il y en a de deux ſortes ; la premiere eſt de celles qui conſiſtent en un jeu de mots alliés ou oppoſés entr'eux.

Exemple de mots oppoſés.

Cy gît Monſeigneur de Marca,
Que le Roi pour Prélat marqua ;
Mais la mort qui le remarqua,
Sur la liſte le démarqua.

Exemple de mots alliés.

Certes l'on vit un triſte jeu ;
Lorſqu'à Paris Dame Juſtice
Se mit le Palais tout en feu,
Pour avoir trop mangé d'épice !

Cette ſorte d'Epigramme ne doit être priſe que pour ce qu'elle vaut, & elle vaut peu de choſe : elle réveille l'eſprit quand l'accord ou l'oppoſition des mots a quelque choſe de plus heureux & de plus naturel que dans les deux exemples cités, dont le premier n'a rien de piquant, & dont le dernier eſt tout oppoſé au bon goût pour le jeu de mots. Auſſi doit-on preſque toujours éviter cette maniere de tourner une Epigramme.

Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole,
Aiguiſer par la queue une Epigramme folle.

Boileau.

La ſeconde eſpece d'Epigramme conſiſte dans le tour des penſées. Parmi ces penſées épigrammatiques, les unes ſont vives & ſurprenantes, parcequ'elles ne ſont pas attendues; les autres ſont purement naïves, & plaiſent par leur air franc, & par leur naïveté même.

Exemple de penſées vives & inattendues.

On dit que l'Abbé * * *
Prêche les Sermons d'autrui :
Pour moi qui ſais qu'il les achete,
Je ſoutiens qu'il ſon à lui.

*Autre à M. de * * * qui venoit de débiter un très beau diſcours contre les plaiſirs.*

Contre nos plaiſirs en courroux,
Docteur, tu viens nous les défendre;
Il en reſte un qui les vaut tous,
C'eſt celui de t'entendre.

Exemple pour les penſées naïves.

Ci git ma femme; ah! qu'elle eſt bien,
Pour ſon repos & pour le mien.

Autre.

Un maquignon de la Ville du Mans,
Chez ſon Evêque étoit venu conclure
Certain marché de chevaux bas-Normands,
Que l'homme ſaint louoit outre meſure.
Vois-tu ces crins? Vois tu cette encolure?
Pour chevaux Turcs on les vendit au Roi.
Turcs, Monſeigneur! à d'autres. Je vous jure
Qu'ils ſont Chrétiens, ainſi que vous & moi.

Rouſſeau.

Voyez STANCES.

EPIPHONÊME. Figure de Rhétorique, propre aux paſſions : *voyez* à la ſuite du mot APOSTROPHE.

EPIQUE (Poëme) : *voyez* EPOPÉE.

EPISTROPHE. Figure de diction, nommée auſſi *Complexion* : voyez RÉPÉTITION.

EPITHETE. Ce mot ſignifie nom ajouté; ce qui revient tout-à-fait au mot *adjectif* : voyez cet article.

Il y a pourtant cette différence entre *épithete* & *adjectif*, que celui-ci marque les propriétés phyſiques & communes des objets, & que l'autre déſigne ce qu'il y a de particulier & de diſtinctif dans les perſonnes & dans les choſes, ſoit en bien, ſoit en mal. Ainſi dans *Louis le Bien-Aimé*, *le Bien-Aimé* eſt une *épithete*; dans *Henri le Grand*, *le Grand* eſt une épithete.

Par la même raiſon un adjectif ſimple devient épithete, lorſqu'étant joint à un nom commun il le fait devenir nom propre par la marque de diſtinction qu'il lui attache. *Urbs magna*, *la grande Ville*, ſignifioit chez les Romains *la Ville de Rome*.

De même tous les adjectifs qui ſont pris dans un ſens figuré, ſont des épithetes. La fievre *ardente* a la marche *inégale*.

Les épithetes qui ne ſont point d'images, qui ne donnent point plus d'énergie & de coloris au diſcours, le rendent froid & ennuyeux.

EPITHALAME. L'épithalame eſt une piece de vers faite à l'occaſion d'un mariage. L'Amour, l'Hymen, Lucine & le Deſtin y font ſouvent leur partie, & couronnent les belles qualités des époux. Le Poëte y préconiſe la douceur & les agrémens de l'union qu'ils forment.

L'épithalame n'a pas de forme bien fixée pour le choix & l'arrangement des vers : cependant ſi l'on traite le ſujet en ſtyle ſérieux, comme alors les images en doivent être grandes, & le ton noble & élevé, les vers alexandrins conviennent mieux.

Si l'épithalame eſt dans le genre gracieux, le ſtyle devant être alors plus aiſé & plus naturel, les images plus agréables, les penſées plus enjouées & plus vives, on peut ou ſe fixer aux vers de huit ſyllabes, ou employer les vers libres. Si l'on prend un ton encore plus badin, un ton folâtre, alors les vers de dix ſyllabes ſont les plus analogues : *voyez* ARRANGEMENT DES VERS.

EPITRE. L'Epître comme son nom le fait assez entendre, n'est proprement qu'une lettre en vers adressée à un être réel ou imaginaire.

Comme le style des épîtres peut varier à l'infini selon les sujets, les personnes & les circonstances, il s'ensuit qu'on peut les mettre en toutes sortes de vers ; *alexandrins* & *suivis* pour les sujets élevés ; *communs* pour les sujets satyriques ; *de huit syllabes* pour des sujets gracieux : enfin *libres* pour différens genres moins nobles.

Les ouvrages de Boileau ; de Rousseau, Pavillon, Chaulieu, Lafontaine, Fontenelle, de MM. de Voltaire, de Bernis, fournissent des modeles de ces différentes sortes d'épîtres.

Nous n'en donnerons point d'exemples vu la grande facilité d'en trouver par-tout : *voyez* ARRANGEMENT DES VERS.

EPOPÉE. L'épopée est le récit de quelque fait merveilleux ; c'est un sujet grand & intéressant mis en récit.

Le Poëte s'y propose d'exciter l'admiration, la terreur, la pitié, & successivement toutes les passions les plus vives & les plus fortes. Le principal but du Poëte étant de plaire, on doit aisément imaginer combien il emploiera de ressources & d'adresse pour le faire dans un Poëme, qui de sa nature est fort long. Delà les épisodes qui servent de repos au récit principal, & où l'on déploie tout ce qui peut le plus attacher & émouvoir le cœur humain. De-là cet étalage pompeux de tout ce que la Poésie peut avoir de plus grand, de plus noble, & de plus beau. De-là les invocations, l'intervention des Puissances célestes & infernales, &c.

C'est d'après cela, & plus encore d'après les bons modeles, que l'on sentira le style qui convient à l'épopée.

Nous avons dans notre langue plusieurs Poëmes Epiques anciens, dans lesquels on trouve trop de défauts à côté de quelques beautés, pour qu'on ose les citer. Mais la France se glorifie de la Henriade, Poëme tout-a-fait digne du grand Roi qui en est le Héros, & de l'Ecrivain sublime qui en est l'auteur : *voyez* ARRANGEMENT DES VERS.

EQUIVALOIR. Verbe neutre & irrégulier de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *valoir*, ſur lequel il ſe conjugue ; & de l'adverbe latin *æquè*, qui ſignifie *également*. Ainſi équivaloir ſignifie valoir autant, être d'égale valeur. *Le jardin équivaut à la maiſon. La lâcheté d'un ami équivaut à la trahiſon.* Ce verbe eſt peu uſité à l'infinitif.

Participe préſent ; équivalant *indélinable.*

ESPECE. L'eſpece eſt un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve : *voyez* SOURCES DES PREUVES.

On entend auſſi par *eſpece* la réunion de pluſieurs individus qui ont des qualités communes : *voyez* GENRE.

ESPRIT DOUX : *voyez* ASPIRATION.

ESPRIT RUDE : *voyez* ASPIRATION.

EST-CE ? SONT-CE ? *Voyez* l'article VERBE SUBSTANTIF, au mot SUBSTANTIF : *voyez* auſſi l'article PRONOMS.

ET, eſt une des conjonctions copulatives : *voyez* CONJONCTIONS.

ÉTOPÉE. Figure de Rhétorique, propre à orner & à embellir le diſcours. C'eſt une peinture du caractere & des mœurs d'une perſonne : comme dans ce portrait d'un Gentilhomme campagnard tiré du *Méchant*, Comédie de M. *Greſſet.*

Or Geronte eſt un ſot, qui croit avoir reçu
Toute ſa part d'eſprit en bon ſens prétendu ;
De tout uſage antique amateur idolâtre,
De toute nouveauté frondeur opiniâtre ;
Homme d'un autre ſiecle & ne ſuivant en tout,
Pour ton qu'un vieux honneur, pour loi que le vieux goût ;
Cerveau des plus bornés qui, tenant pour maxime
Qu'un Seigneur de Paroiſſe eſt un être ſublime,
Vous entretient ſans ceſſe, avec ſtupidité,
De ſon banc, de ſerfiefs & de ſa dignité.
On n'imagine pas combien il ſe reſpecte,
Ivre de ſon château dont il eſt l'architecte,

De tout ce qu'il a fait ſotement entêté,
Poſſédé du démon de la propriété,
Il reglera pour vous ſon penchant ou ſa haine,
Sur l'air dont vous prendrez tout ſon petit domaine.
D'abord en arrivant il vous faut préparer
A le ſuivre par-tout, tout voir, tout admirer,
Son parc, ſon potager, ſes bois, ſon avenue,
Il ne vous fera pas grâce d'une laitue.

Il faut obſerver dans les portraits, qu'ils, ne doivent point être comme des tableaux faits d'imagination, mais comme des tableaux faits d'après nature. Que les traits qu'on y fait entrer, quelque naturels qu'ils ſoient, paroiſſent néanmoins extraordinaires & oppoſés les uns aux autres, ſans ceſſer pour celà d'être compatibles, comme dans ce portrait de Cromwel (par M. Boſſuet). » Un homme s'eſt rencontré, d'une profondeur d'eſprit » incroyable, hypocrite, rafiné autant qu'habile politi- » que, capable de tout entreprendre & de tout cacher; » également actif & infatigable dans la paix & dans la » guerre; qui ne laiſſoit rien à la fortune de ce qu'il » pouvoit lui ôter par conſeil & par prévoyance; mais » au reſte ſi vigilant & ſi prêt à tout, qu'il n'a jamais » manqué les occaſions qu'elle lui a préſentées. Enfin » un de ces eſprits remuans & audacieux qui ſemblent » être nés pour changer le monde.

ETYMOLOGIE. L'Etymologie eſt un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve. *Etymologie* eſt un mot grec qui ſignifie vrai ſens d'un mot. Pour trouver ce vrai ſens, il faut remonter à l'origine des mots. C'eſt par-là principalement qu'on peut fixer les véritables idées qu'on doit y attacher, & en tirer des argumens. Par exemple, c'eſt d'après l'étymologie du mot *ſe divertir* qu'on fait ce raiſonnement. *Se divertir*, c'eſt ſe déſappliquer des affaires ſérieuſes: or il y a bien des gens du monde qui ne ſe divertiſſent jamais, à proprement parler, puiſqu'ils ne s'appliquent jamais ſérieuſement.

L'étude de la ſcience étymologique, comme on va le

voir, n'eſt pas auſſi facile qu'on pourroit ſe l'imaginer.

Il n'eſt rien d'aſſuré, rien de permanent dans la Nature : tout ſe détruit, tout ſe renouvelle ſucceſſivement. Les Langues, qui ſembleroient être exemptes de cette loi générale, n'en ſont pas exceptées. Les mots naiſſent, vieilliſſent & périſſent, comme tout le reſte. Ils participent aux changements, aux révolutions & aux mêlanges des Peuples. La prononciation & l'orthographe s'alterent en paſſant des peres aux enfants. Les acceptions des termes ſe multiplient, ſe remplacent les unes les autres ; de nouvelles idées viennent accroître les richeſſes de l'eſprit humain ; il faut détourner la ſignification primitive des mots par des métaphores, la fixer à certains points de vue particuliers par des inflexions grammaticales, & réunir pluſieurs mots anciens pour exprimer les nouvelles combinaiſons d'idées. Pour les comprendre, il eſt néceſſaire de les analyſer, de remonter des compoſés ou dérivés aux mots ſimples ou radicaux, & des acceptions métaphoriques au ſens primitif.

Le mot qui ſert à former un autre mot s'appelle *primitif ;* celui qui en eſt formé s'appelle *dérivé*. Par exemple, *dérivé* vient du mot latin *rivus*, qui ſignifie ruiſſeau, ſource, fontaine où l'on puiſe.

Mais un mot peut avoir pluſieurs origines, pluſieurs primitifs : alors on l'appelle *compoſé*. Pour en trouver l'étymologie, il faut le décompoſer, en ſéparer les différentes parties. *Chirurgien*, par exemple, vient de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *main*, & l'autre *ouvrage, travail, opération*.

Il faut donc, pour trouver l'étymologie des mots, connoître à fond la Langue dont on veut éclaircir les origines ; conſulter ſa grammaire, ſes analogies : *voyez* GRAMMAIRE, *voyez* ANALOGIE ; remarquer dans les anciennes Chartes & dans les vieux Gloſſaires les révolutions qu'elle a eſſuyées, les changements arrivés dans la prononciation & dans l'orthographe, & qui ont effacé dans le dérivé preſque toutes les traces de ſa racine ; étudier le ſens détourné des tropes & des métaphores, pour découvrir la ſignification primitive des expreſſions.

Mais cela ne ſuffit pas pour trouver la filiation des mots ; il faut de plus ſavoir parfaitement les Langues qui ont ſervi à former celle qu'on cherche à éclaircir, & dans leſquelles on doit trouver une grande quantité des racines de la Langue nouvelle. Par exemple, la Langue françoiſe étant, pour ainſi dire, la fille des Langues grecque & latine, pour la connoître à fond, il faut ſavoir ces Langues meres ; & de plus, les autres Langues qui en ſont formées, comme l'Italien, le Gaſcon, &c. Les Langues des Peuples voiſins avec leſquels on eſt en commerce ſont auſſi d'une très grande utilité, parcequ'il eſt inévitable qu'on n'adopte pas pluſieurs mots les uns des autres.

Avec tous ces ſecours, il ne faut pas encore ſe flatter de découvrir toutes les étymologies ; car outre que la ſcience étymologique eſt d'elle-même fort conjecturale, il y a ſouvent impoſſibilité de trouver une origine à une infinité de mots. Des Langues qui ont ſervi à en former une nouvelle ont diſparu ſans laiſſer preſqu'aucunes traces de leur exiſtence ; témoin la Langue celtique, qui a fourni beaucoup de mots à la Langue françoiſe. On ne la connoît plus, & je ne ſais même s'il y a moyen de la retrouver. D'ailleurs combien de mots à la naiſſance deſquels la raiſon n'a pas toujours préſidé, & qui n'ont aucun rapport à la choſe ſignifiée ? Combien qui ne doivent leur exiſtence qu'au hazard ou à des circonſtances qui n'ont duré qu'un inſtant ? Le mot de *falbala* peut ſervir ici d'exemple. Un Prince Etranger traverſoit les Salles du Palais ; il étoit étonné de voir une ſi prodigieuſe quantité de Marchands. Il y a quelque choſe de bien plus ſurprenant, lui dit quelqu'un de ſa ſuite, c'eſt qu'on ne peut rien demander à ces gens qu'ils ne vous le fourniſſent ſur-le-champ, la choſe n'eût-elle jamais exiſté. Le Prince ſe mit à rire, & voulut en faire l'eſſai. Il approche d'une boutique, & dit : Madame, auriez-vous des. . . . des. . . . des falbalas ? Oui, Monſeigneur, répondit auſſitôt la Marchande, ſans ſavoir ce que ſignifioit ce mot qui venoit d'être prononcé pour la premiere fois ; & lui montrant des garnitures de robes & d'autres agréments, voilà, dit-elle, ce qu'on appelle des falbalas. Ce mot fut adopté, & regne encore aujourd'hui, ſur-tout au Palais.

Tout cela prouve qu'il ne faut pas pouſſer trop loin les conjectures étymologiques, crainte de tomber dans des abſurdités; comme Ménage, qui prétendoit qu'*alphana* venoit d'*equus*, & qui auroit peut-être trouvé auſſi une étymologie grecque ou hebreuſe à falbala.

Quant à l'influence que l'étymologie doit avoir ſur l'orthographe, *voyez* ORTHOGRAPHE.

EUPHEMISME. Ce terme vient du grec, & ſignifie diſcours de bon augure, favorable, qui flatte l'eſprit, qui déguiſe, qui adoucit des idées deshonêtes, déſagréables, ou triſtes, ſous des noms qui ne ſont pas les noms propres de ces idées. Par exemple, quand un Ouvrier a rendu l'ouvrage qu'on lui a commandé, & qu'il eſt prêt de s'en aller, il dit: *Monſieur, n'avez-vous plus rien à m'ordonner*, au lieu de dire durement, *payez-moi*? Les Anciens ne diſoient jamais, *il eſt mort*, mais *il a vécu*, *il a fini ſa carriere*. Le mot de *mourir* leur paroiſſoit funeſte.

En général toutes les fois qu'on a quelque nouvelle accablante à annoncer, il eſt à propos d'avoir recours à l'*euphemiſme*, c'eſt-à-dire, à des expreſſions qui adouciſſent ce qui ſeroit trop dur & trop révoltant à énoncer par les termes propres.

On peut encore rapporter à l'euphemiſme ces circonlocutions dont un Orateur délicat enveloppe habilement une idée qui toute ſimple exciteroit peut-être dans l'eſprit de ceux à qui il parle une image ou des ſentiments peu favorables à ſon deſſein. Ciceron n'a garde de dire aux Juges, que les domeſtiques de Milon ont tué Clodius; ils firent, dit l'habile Orateur, ce que chacun de vous, Meſſieurs, eût voulu que ſes eſclaves euſſent fait en pareille occaſion.

Cette figure a beaucoup de rapport à la périphraſe.

EUX, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne du pluriel au maſculin. *Il* en eſt le ſingulier: *voyez* PRONOM.

EXCELLENT, eſt le ſuperlatif de l'adjectif *bon*: *voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

EXCEPTÉ, eſt une des prépoſitions ſimples: *voyez* PREPOSITIONS.

EXCLAMATION, Figure de Réthorique propre aux

passions : *voyez* à la suite du mot APOSTROPHE.

EXCLURE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison. Il signifie, ou empêcher d'être admis dans un lieu, dans une Assemblée, dans une Société ; *on résolut de l'exclure de l'Assemblée* ; ou faire sortir, chasser ; *aussitôt qu'il eut prononcé cette parole téméraire, il fut exclus de la présence du Prince*, pour dire qu'il en fut chassé. Il signifie aussi éloigner d'une Charge, d'une Dignité à laquelle on aspire ; *il fut exclus du Consulat, de la Papauté.*

Ce verbe se conjugue de même que *conclure.* Il fait au participe passif *exclu, exclue*, ou *exclus, excluse.*

EXEMPLE : *voyez* FORMES DES PREUVES.

EXORDE. Ce mot vient du verbe latin *exordiri*, qui signifie commencer.

On entend en Rhétorique par exorde la premiere partie du discours : *voyez* DISPOSITION. Elle consiste à préparer doucement l'esprit des Auditeurs aux choses qu'on doit leur annoncer par la suite. Cette premiere partie est une des plus délicates à traiter. Les Orateurs l'appellent la partie la plus difficile du discours.

On distingue deux sortes d'exordes ; l'un moderé, où l'Orateur prépare ses Auditeurs, & les amene insensiblement aux choses qu'il va leur proposer.

L'autre véhément, où l'Orateur entre brusquement en matiere. Ce dernier n'a gueres lieu que dans les cas d'une joie ou d'une indignation extraordinaire, ou de quelqu'autre passion extrêmement vive.

Tel est ce début d'Isaïe, imité par Racine dans Athalie :

Cieux, écoutez ; terre, prête l'oreille.

Les Catilinaires de Ciceron commencent aussi, *ab abrupto.*

En général, il faut que l'exorde ait de la convenance, du rapport & de la liaison avec le reste du discours auquel il doit être comme la partie est au tout. C'est dans l'exorde qu'on fait sur-tout usage des mœurs. Elles intéressent & gagnent la bienveillance des Auditeurs : *voyez* MŒURS.

L'exorde doit être court. On y doit éviter les détails ;

ce n'eſt pas le lieu d'approfondir la matiere. Il ne faut pas qu'il ſoit amené de trop loin, comme dans ces deux Plaidoyers burleſques de la Comédie des Plaideurs, où les prétendus Avocats remontent juſqu'au cahos, à la naiſſance du monde, & à la fondation des Empires, pour parler du vol d'un chapon.

Enfin le ſtyle de l'exorde doit être périodique, noble, grave & meſuré.

On tire ordinairement l'exorde des circonſtances, de la perſonne, de la choſe, du temps, du lieu.

EXTÉNUATION. Figure de Diction : *voyez* LITOTE.

EXTRAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *traire*, qui ſignifie tirer, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *ex*, qui marque qu'une choſe ou une perſonne eſt tirée de... Ainſi extraire veut dire *tirer de. . . . extraire une plante*, c'eſt tirer les principes qu'elle renferme. *Extraire un Livre*, c'eſt en tirer la ſubſtance, les principaux points. *Extraire un Procès*, c'eſt en tirer les principaux faits, les principaux moyens.

En arithmétique, *extraire la racine quarrée d'un nombre*, c'eſt diviſer ce nombre de maniere qu'on ait pour quotient la racine quarrée.

EXTRÊMEMENT, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

F A B

F ou FE, eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES, & PRONONCIATION.

FABLE. Une Fable, dit M. de la Motte, eſt une inſtruction ſous l'allégorie d'une action ; c'eſt un petit Poëme Epique qui ne le cede au grand que par l'étendue, & pour lequel l'Auteur, moins contraint dans le choix des perſonnages, peut prendre à ſon gré dans la Nature ce qu'il lui plaît de faire agir & parler pour ſon deſſein. Il y peut même créer des Acteurs, s'il lui en faut ; c'eſt-à-dire, perſonifier tout ce qu'il imagine. Mais il faut que les choſes qu'on perſonifie puiſſent avec vraiſemblance emprunter le langage & l'action des hommes. 1°. Les bêtes ſont un petit monde aſſez ſemblable au nôtre, pour que nous ſoyons ravis de nous retrouver dans un miroir auſſi expreſſif. 2°. Tout ce qui a quelque ſorte de vie, peut encore faire rôle dans la Fable ; ainſi les arbres, les plantes, les fleurs peuvent paroître ſur cette ſcene. 3°. Les corps inanimés qui ont quelque mouvement qui leur paroît propre, comme les aſtres & les fleuves, peuvent encore être animés ſans choquer la vraiſemblance. 4°. Tout ce qui eſt viſible, ſoit naturel, ſoit artificiel, peut jouir à peu-près des mêmes prérogatives, pourvu que les qualités connues de ces objets s'accordent bien, & montrent une analogie bien ſenſible avec ce qu'on leur fait dire ou ce qu'on leur fait faire ; regle eſſentielle, condition qui fait comme la baſe de tout ce qu'on peut preſcrire ſur la compoſition des Fables.

Il eſt plus difficile de décider ſi, & juſqu'à quel point, on peut animer & perſonifier les ſentiments, les idées, les membres, &c. parceque ces choſes paroiſſent moins capables d'allégorie, & que ſi tout peut agir dans une métaphore, tout ne peut pas pour cela agir dans une allégorie ſuivie, telle qu'eſt la Fable. C'eſt à un goût fin, délicat & naturel à choiſir le ſujet, & à voir ſi l'ame qu'on lui donne n'en fait pas un être bizarre, un monſtre propre à rebuter, plutôt qu'un Acteur propre à plaire.

Une des parties eſſentielles de la Fable, c'eſt la moralité ; cette ſentence, vive & courte, qui exprime avec préciſion la vérité cachée ſous le voile de la Fable. On demande s'il eſt mieux de la placer à la tête ou à la fin de la Fable, ou enfin de l'omettre ? A quoi l'on peut répondre que les trois ſyſtêmes ſont bons, ſuivant les ſujets & la maniere dont ils ſont traités. Si la vérité eſt couverte d'une gaze ſi claire, qu'elle laiſſe voir l'objet caché ; ſi c'eſt une vérité qui pourroit bleſſer étant trop nue ; ſi le Lecteur doit avoir plus de plaiſir de la deviner que de la lire ; alors il faut l'omettre : hors delà, il faut la placer ; & en général elle a plus de grace à la fin qu'au commencement, parceque le Lecteur a le plaiſir amuſant de la ſuſpenſion, & le mérite flatteur de prévoir où l'on veut le conduire. Cependant, ſi l'eſprit peut prendre le change, & avoir le chagrin de s'être trompé, il vaut mieux le fixer d'abord, en plaçant la moralité au commencement de la Fable.

Pour le ſtyle de la Fable, il ſuffit de dire que la briéveté, la netteté, & l'élégance ſont les principales qualités du récit ; il faut auſſi y ajouter la ſimplicité. D'après la Fontaine, on peut diſtinguer deux manieres de traiter la Fable ; l'une plus courte, & par-là même plus ſimple ; elle ſuit l'exemple des Anciens : l'autre plus étendue, & plus mêlée de réflexions fines ou badines ; c'eſt celle qui regne dans ſes Contes. L'enjouement toujours joint à la naïveté, a preſque réduit les Fables à un ſeul genre, depuis cet Auteur qui poſſédoit ſingulierement ces deux qualités. La verſification dans la Fable doit avoir, autant que l'on peut, toute la délicateſſe de la Poéſie, & l'heureuſe négligence de la Proſe familiere. Ce juſte aſſortiment des graces ingénues n'eſt que l'effet de l'épanchement d'un eſprit naturel & cultivé, qui écrit d'après Nature, & ſans ſonger qu'il rime. Les vers y ſont libres pour la meſure & l'arrangement des rimes ; mais il faut toujours conſulter l'oreille ſur le tour & l'arrangement. La Fable eſt ſi connue, qu'il eſt inutile d'en donner des exemples : *voyez* ARRANGEMENT DES VERS.

FAILLIR. Verbe neutre, irrégulier & défectif, de la ſeconde conjugaiſon. Il tire ſon étymologie du verbe

latin *fallere*, qui veut dire tromper, manquer, errer. En latin *fallit animus mihi* (le cœur me faut).

On dit auſſi, *le pied m'a failli*, c'eſt-à-dire, m'a manqué, s'eſt trompé, ne s'eſt pas placé comme il falloit. *Cette famille va faillir*, c'eſt-à-dire, elle va manquer, elle n'a plus de rejetton, elle va ceſſer d'exiſter. *Ce Marchand a failli*, c'eſt-à-dire, a manqué, n'a pu ſatisfaire ſes créanciers.

Ce verbe s'emploie au propre & au figuré.

INDICATIF. *Préſent.* Je faux, tu faux, il faut; nous faillons, vous faillez, ils faillent. *Prétérit.* Je faillis, tu faillis, &c. *Futur.* Je faudrai, tu faudras, il faudra; nous faudrons, &c.

Il n'a point les autres temps ſimples; il n'eſt même point en uſage au futur, ni au préſent de l'indicatif; mais il a tous les temps compoſés.

Prétérit indéfini. J'ai failli, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus failli, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu failli, &c. *Pluſqueparfait.* J'avois failli, &c. *Conditionnel paſſé.* J'aurois, *ou* j'euſſe failli, &c. *Futur paſſé.* J'aurai failli, &c. SUBJONCTIF. *Prétérit.* Que j'aie failli, &c. *Pluſqueparfait.* Que j'euſſe failli, &c. INFINITIF. *Préſent.* Faillir. *Prétérit.* Avoir failli. *Participe préſent.* Faillant. *Participe paſſé.* Ayant failli. GÉRONDIF. En faillant, *ou* faillant.

Les autres perſonnes des temps que nous avons indiqués, ſe forment ſelon la ſeconde conjugaiſon.

FAIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. L'uſage lui a prêté une infinité de ſignifications qu'il ſeroit trop long de rapporter, & qu'on peut voir dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe. Sa ſignification naturelle eſt former, produire, créer. *Dieu a fait le Ciel & la Terre.* Comme dans ce ſens primitif le mot *faire* emporte une idée de pouvoir, on s'en ſert pour exprimer les choſes où il en eſt queſtion. *J'ai fait faire un habit*, c'eſt-à-dire, j'ai ordonné qu'on me fît un habit. Voilà deux fois le verbe *faire* dans la même phraſe. Le premier préſente à l'eſprit le pouvoir, & le ſecond l'action.

Ses participes ſont, *faiſant*, *fait*, *faite*.

Fait

Fait eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie une action, une choſe arrivée.

INDICATIF. Je fais, tu fais, il fait; nous faiſons ou nous feſons, vous faites, ils font. *Imparfait.* Je faiſois ou je feſois, &c. *Prétérit.* Je fis, &c. *Futur.* Je ferai, &c. *Conditionnel préſent.* Je ferois, &c. IMPERATIF. Fais, qu'il faſſe. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je faſſe. *Imparfait.* Que je fiſſe, que tu fiſſes, qu'il fît, &c.

Les autres temps ſont réguliers.

FALLOIR. Verbe neutre, impersonnel, irrégulier & défectif, de la troiſieme conjugaiſon. On s'en ſert pour marquer ce qu'on eſt obligé de faire par néceſſité, par devoir, ou par bienſéance.

C'eſt maintenant, Français, qu'il faut vaincre ou mourir.
A ſes deſſeins flottans il falloit un appui.

Falloir, ſuivi d'un nom, marque le beſoin qu'on a de quelque choſe. *Il faut bien plus de choſes à l'homme civiliſé qu'à l'homme ſauvage.*

INDICATIF. *Préſent.* Il faut. *Imparfait.* Il falloit. *Prétérit.* Il fallut. *Prétérit indéfini.* Il a fallu. *Prétérit antérieur.* Il eût fallu. *Pluſqueparfait.* Il avoit fallu. *Futur.* Il faudra. *Futur paſſé.* Il aura fallu. *Conditionnel préſent.* Il faudroit. *Conditionnel paſſé.* Il auroit fallu. SUBJONCTIF. *Préſent.* Qu'il faille. *Imparfait.* Qu'il fallût. *Prétérit.* Qu'il ait fallu. *Pluſqueparfait.* Qu'il eût fallu.

Quand le verbe *falloir* eſt pris dans la ſignification de *manquer*, on le conjugue avec le verbe *être*, en l'employant avec la particule *en* & le pronom de la troiſieme perſonne. *Il ne peut pas s'en falloir tant ſur la ſomme que je vous ai envoyée. Peu s'en faut que la riviere ne déborde. Il s'en falloit beaucoup qu'il n'eût toutes les voix. Il s'en fallut peu qu'il ne fût élu. Il ne s'en eſt preſque rien fallu qu'elle ne devînt ma femme.*

FÉMININ : *voyez* GENRE (GRAMMAIRE.)

FI, eſt une des interjections acclamatives : *voy.* PARTICULES, CONSTRUCTION.

FIGURE. Ce mot ſignifie en général forme, conformation extérieure d'un corps. Si les Rhéteurs s'en ſont ſervis pour exprimer certaines manieres de parler fines &

délicates, distinguées des façons ordinaires de s'exprimer, c'est qu'ils l'ont pris dans le sens métaphysique, & par imitation. Comme chaque corps, outre l'étendue qui lui est commune avec tous les autres corps, a encore une conformation particuliere qui le distingue de tout autre, & que lorsqu'il en change on dit qu'il a changé de figure; de même les mots construits, outre la propriété générale de signifier un sens, ont de plus des modifications, des dispositions particulieres qui leur donnent un autre sens, & comme une autre forme, une autre figure.

Ces tours figurés tombent donc ou sur l'expression ou sur la pensée. Ce qui caractérise chaque figure, c'est le tour particulier qu'elle donne, soit à une expression, soit à une pensée.

Les figures sont un des principaux ornements du discours; elles sont en quelque sorte la langue propre de l'imagination & des passions. La Poésie & l'Eloquence les emploient souvent, & avec succès. Elles s'en servent non-seulement pour plaire, mais aussi pour persuader & pour toucher. Sans ces figures le discours languit, tombe dans une espece de monotonie, & est presque comme un corps sans ame. Au contraire, quand elles sont bien distribuées dans un Ouvrage, elles lui donnent un mouvement qui en fait comme l'ame & la vie. La Poésie en fait encore plus d'usage que l'Eloquence; elles servent de coloris à son pinceau.

Elles sont aussi très fréquentes dans la conversation animée; c'est ce qui a donné lieu de dire que le petit Peuple fait plus de figures un jour de marché à la Halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'Assemblées Académiques.

Mais quoique ces figures contribuent infiniment à la beauté du discours, n'imaginons pas que les grands Orateurs aient voulu de dessein prémédité placer ici une exclamation, là une répétition, dans un autre endroit une antithese, &c. Les circonstances, les passions ont suffi pour enseigner à l'homme à revêtir ses discours & ses pensées d'un tour d'expression propre à peindre, par exemple, l'injustice ou l'outrage qu'il a essuyé, à toucher ses Auditeurs, ou à leur plaire. Car quoi de plus

naturel à l'homme opprimé, que de détailler les circonſtances de ſon oppreſſion, de rendre non-ſeulement les paroles, mais de peindre les actions des perſonnages intéreſſés ; de remarquer les temps, les lieux, s'ils contribuent à l'avantage de ſa cauſe ; de ſe récrier ſur l'inhumanité de ſes ennemis ; d'implorer l'aſſiſtance des Auditeurs ? Voilà les figures nommées *hypotypoſe*, *énumération*, *apoſtrophe*, &c.

Il en eſt de même d'une action héroïque ; elle excite dans ceux qui en font le récit des ſentiments d'admiration. On la compare avec d'autres, on la met en oppoſition avec des actions lâches & baſſes : delà la *comparaiſon*, l'*admiration*, l'*antitheſe*. Le crime porte avec lui un caractere de noirceur qui révolte les ames bien nées ; ce ſentiment produit une *invective*. Un faux raiſonnement, les paroles & la conduite d'un adverſaire qui ſe contredit inſpirent d'abord l'*ironie*. L'intérêt qu'on a d'exagérer les choſes fait naître l'*hyperbole* ; & ſouvent le défaut d'expreſſion pour peindre nos idées fait franchir les bornes ordinaires du langage, pour employer les *métaphores* & les *allégories*.

Une paſſion vivement émue tranſporte l'eſprit ; alors les expreſſions ordinaires deviennent des couleurs trop foibles pour exprimer ce que le cœur éprouve. Tous les lieux, tous les temps, tout ce qui exiſte dans la Nature, même ce qui n'exiſte plus, ſemble devoir prendre intérêt à ce qui nous touche. Delà la *proſopopée*.

Il n'eſt point de figure qui ne tire ſon origine & ſon mérite de la Nature : c'eſt elle qu'il faut conſulter ſur le choix ; car quelqu'éclat que les figures communiquent au diſcours, elles déplairoient placées ſans diſcernement.

Diviſion des Figures.

Les figures, comme nous l'avons inſinué, ſe diviſent en *figures de mots* & en *figures de penſées*. La différence qu'il y a entre ces deux ſortes de figures eſt bien ſenſible. La figure de mots tient au matériel des expreſſions. Si on les change, plus de figure. La figure de penſées au contraire eſt dans l'eſſence, dans la forme de la penſée, & dans la nature du ſentiment de celui qui parle ou qui

écrit. Ainſi elle ſubſiſte toujours, quelques ſoient les mots dont on ſe ſert pour l'énoncer.

Les figures de mots regardent particulierement la Grammaire. Elles ſe ſubdiviſent,

1°. En *figures de diction*. Ce ſont celles qui ont rapport aux changements qui arrivent aux lettres ou aux ſons dont les mots ſont compoſés : *voyez* PRONONCIATION, QUANTITÉ.

2°. En *figures de conſtruction*. Ce ſont celles qui ont rapport à la conſtruction *grammaticale* : *voyez* ELLIPSE, ANTISTROPHE, PLÉONASME, PARENTHESE, HYPERBATE, RÉPÉTITION, ONOMATOPÉE, ANTANACLASE, CONSTRUCTION, INVERSION.

3°. En *tropes*. Ce ſont celles qui ont rapport au changement qui arrive à la ſignification propre du mot : *voyez* TROPES.

Les figures de penſées ont rapport à la Rhétorique. Les Rhéteurs admettent un nombre infini de ces figures. Nous ne choiſirons que les principales & les plus brillantes. Nous les diviſerons en trois claſſes qui ſe rapportent aux trois fins principales que doit ſe propoſer l'Orateur.

PREMIÈRE CLASSE.

Des figures les plus convenables à la preuve.

Voyez *Diſtribution*, *Prétermiſſion*, *Licence*, *Conceſſion* & *Permiſſion*, *Correction*, *Communication*, *Occupation* & *Subjection*.

SECONDE CLASSE.

Des figures propres aux paſſions.

Les figures ſuivantes ſont des modifications particulieres, que l'ame agitée par quelque paſſion fait employer pour expliquer ſes tranſports, pour preſſer & pourſuivre ceux qui mettent obſtacle à ſes deſirs; pour intéreſſer en faveur de ce qui l'occupe; pour ſe livrer à l'admiration; pour délibérer avec elle-même : *voyez* *Hypotipoſe*, *Apoſtrophe*, *Exclamation*, *Epiphonême*,

Dubitation, *Interrogation*, *Réticence*, *Proſopopée*, *Suſpenſion*, *Déprécation*, *Gradation*.

TROISIEME CLASSE.

Des figures d'ornement.

Plaire eſt un devoir de l'Orateur. Il peut y parvenir en donnant à la vérité un air aimable, en l'ornant de figures brillantes : *voyez Antitheſe*, *Démonſtration*, *Etopée*, *Proſographie*, *Topographie*, *Chronographie*.

FLORIR. Verbe neutre, de la ſeconde conjugaiſon. Il vient du verbe latin *florere*, qui veut dire fleurir. Il ne s'emploie que dans le ſens figuré. Il ſignifie être en honneur, en crédit. Autrefois on diſoit *florir*, *floriſſant* en parlant des arbres & des plantes qui ſont en fleurs. On ne ſe ſert plus aujourd'hui de ces termes qu'en parlant des Arts, des Sciences & des perſonnes célebres. *C'eſt un Art floriſſant. Virgile floriſſoit du temps d'Auguſte. Les bienfaits du Souverain font florir les Sciences.*

FORCLORE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *clore*, qui veut dire enfermer, & de l'adverbe latin *foris*, qui ſignifie *dehors*. Forclore ſignifie donc, ſi l'on peut parler ainſi, enfermer dehors, empêcher d'entrer, mettre dehors, exclure. Il ne s'emploie qu'en ſtyle de Palais. Les deux parties ont un temps limité pour produire les Pieces juſtificatives de leur Cauſe ; celle des deux Parties qui ne produit pas dans le temps, eſt exclue de produire, *eſt forcloſe*, & perd ſa Cauſe par *forcluſion*. *Participe paſſé*. Forclos, forcloſe.

Ce verbe n'eſt guere uſité qu'au préſent de l'infinitif & au participe.

FORMES DES PREUVES. On donne différentes formes aux preuves que l'on emploie pour perſuader ou diſſuader : delà les différents raiſonnements. Nous ne parlerons ici que de ceux qui ſont en uſage chez les Orateurs.

Ils emploient quelquefois le ſyllogiſme, mais bien différemment du Logicien ; l'enthymême, le dilemme, le ſorite, l'induction ou l'exemple, les arguments ap-

pellés *à majori ad minus*, *à minori ad majus*, *à pari*, l'argument conditionnel & l'argument perſonnel.

Quant à ce qui regarde le *ſyllogiſme*, l'*enthymême*, le *dilemme*, voyez ces articles.

Les autres ne nous ont pas paru mériter des articles à part ; nous allons dire ici ce qu'il ſuffit d'en ſavoir.

Le *ſorite* eſt un enchaînement de pluſieurs propoſitions liées enſemble, de maniere que l'attribut de la premiere propoſition devient le ſujet de la ſeconde ; l'attribut de la ſeconde devient le ſujet de la troiſieme, & ainſi des autres juſqu'à la derniere ; dont le ſujet eſt le même que celui de la premiere. De toutes ces propoſitions on en tire une induction, que l'on nomme *ſorite*. Exemple tiré de l'Art de penſer : *Les avares ſont pleins de déſirs ; ceux qui ſont pleins de déſirs manquent de beaucoup de choſes, parcequ'il eſt impoſſible qu'ils ſatisfaſſent tous leurs déſirs ; ceux qui manquent de ce qu'ils déſirent, ſont miſérables ; donc les avares ſont miſérables.*

L'*induction* ou l'*exemple* n'eſt autre choſe qu'un raiſonnement, où l'on établit un fait particulier par un ou pluſieurs autres faits qui ſe rapportent à la même idée générale. C'eſt par des exemples, que Paulin, dans la Bérénice de Racine, tâche de détourner Titus de l'envie qu'il a d'épouſer la Reine Bérénice.

Jules qui le premier ſoumit Rome à ſes armes,
Qui fit taire les Loix dans le bruit des allarmes,
Brûla pour Cléopatre, & ſans ſe déclarer,
Seule dans l'Orient la laiſſa ſoupirer.
Antoine, qui l'aima juſqu'à l'idolâtrie,
Oublia dans ſon ſein ſa gloire & ſa patrie,
Sans oſer toutefois ſe nommer ſon époux.
Depuis ce tems, Seigneur, Caligula, Néron,
Monſtres dont à regret je cite ici le nom,
Et qui ne conſervant que la figure d'homme,
Foulerent à leurs pieds toutes les Loix de Rome,
Ont craint cette Loi ſeule, & n'ont point à nos yeux,
Allumé le flambeau d'un hymen odieux.

L'*argument* (*à majori ad minus*) eſt fondé ſur la diſ-

proportion du plus au moins qui ſe trouve entre deux objets que l'on rapproche l'un de l'autre : exemple. Ciceron dans ſon beau Plaidoyer pour Roſcius d'Amerie, voulant montrer qu'il n'eſt pas étonnant que les manœuvres & les intrigues des partiſans de Criſogonus, ennemi de Roſcius, ne ſoient pas parvenues à la connoiſſance de Sylla, ſe ſert de ce raiſonnement :

Si Jupiter, tout grand, tout puiſſant, tout éclairé qu'il eſt, ne ſait pas tout ce qui ſe paſſe ſur la terre ; à plus forte raiſon bien des choſes doivent-elles échapper à la connoiſſance de Sylla.

L'argument (*à minori ad majus*) conſiſte au contraire à raiſonner du moindre au plus grand. Un exemple le rendra ſenſible. Maſſillon emploie ainſi cet argument dans ſon Sermon ſur la vérité de la Religion.

» O homme, vous ne connoiſſez pas les objets que » vous avez ſous l'œil ; & vous voulez voir clair dans » les profondeurs éternelles de la foi ! La Nature eſt » pour vous un myſtere, & vous voudriez une Religion » qui n'en eût point. Vous ignorez les ſecrets de l'homme, & vous voudriez connoître les ſecrets de Dieu. » Vous ne vous connoiſſez pas vous-même, & vous » voudriez approfondir ce qui eſt ſi fort au deſſus de » vous, &c.

L'*argument* (*à pari*) eſt fondé ſur l'égale proportion qui ſe trouve entre deux objets que l'on compare enſemble : exemple.

Crébillon fait dire à Electre qui veut tuer ſa mere :

Mais qui peut retenir le courroux qui m'anime,
Clytemneſtre oſa bien s'armer pour un grand crime,
Imitons ſa fureur par de plus nobles coups.

L'*argument conditionnel* eſt un raiſonnement où l'on ſuppoſe d'abord que ſi le principe étoit faux, la concluſion ſeroit pareillement fauſſe ; mais on aſſure enſuite que ſi le principe eſt vrai, la concluſion l'eſt auſſi : exemple.

Dans la *Mort de Céſar*, Tragédie de M. de Voltaire, Caſſius voulant engager Brutus à demeurer ferme dans le parti des Conjurés, emploie cet argument :

. . . . . Si tu n'étois qu'un citoyen vulgaire
Je te dirois, va, fers, soir tyran sous ton pere,
Ecrase cet Etat que tu dois soutenir,
Rome aura désormais deux traîtres à punir;
Mais je parle à Brutus, à ce puissant génie,
A ce Héros armé contre la tyrannie,
Dont le cœur inflexible, au bien déterminé,
Epura tout le sang que César t'a donné.

L'*argument personnel* est un raisonnement par lequel on rétorque contre l'adversaire ses propres paroles ou ses actions. Cet argument bien employé terrasse & met hors de combat : exemple.

Ciceron dans sa seconde Philippique s'en sert fort heureusement contre Antoine.

Antoine accusoit en plein Sénat Ciceron d'avoir trempé dans la conjuration contre César, & pour le prouver il disoit : » Brutus, que je cite ici par honneur, tenant » le poignard encore tout sanglant, appella Ciceron. « L'Orateur réplique aussi-tôt : » Admirez, Peres conscrits, la stupidité de mon accusateur; il cite ici par » honneur celui qui venoit d'enfoncer le poignard dans » le sein de César, & il traite de scélérat celui qu'il » soupçonne d'avoir eu quelque connoissance de la con- » juration.

FORT, est un adverbe de quantité : voyez ADVERBE.

FRIRE. Verbe actif irrégulier & défectif, de la quatrieme conjugaison. Il signifie faire cuire du poisson ou autre chose dans de l'huile, du beurre ou de la graisse bouillante. *Frire* exprime assez le pétillement que fait l'huile bouillante lorsqu'on y met le poisson, &c.

On dit proverbialement : *Cet homme est frit*, pour dire qu'il est ruiné. *Il n'y a rien à frire pour vous ici*, c'est-à-dire, *vous n'y trouverez rien dont vous puissiez faire votre profit.*

INDICATIF. *Présent.* Je fris, tu fris, il frit. Il n'a point de plurier, ni d'imparfait ni de prétérit. *Futur.* Je frirai, &c. *Conditionnel présent.* Je frirois, &c. Dans tous les verbes ce temps est formé du futur : lorsque le verbe a un futur, il a aussi un conditionnel présent. *Im-*

pératif. Fris, ſans plurier. *Imparfait du ſubjonctif.* Je frirois, &c. *Participe paſſé.* Frit, frite.

Pour ſuppléer aux temps qui manquent à ce verbe, on ſe ſert ordinairement du verbe *faire* avec *frire* à l'infinitif. Je fis frire, que je faſſe frire, que je fiſſe frire, faiſant frire.

FUIR. Verbe actif & irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Il ſignifie courir avec précipitation pour s'éloigner. Ce terme dénote toujours de la crainte; auſſi eſt-il employé pour la plûpart des choſes qui inſpirent ce ſentiment: *Fuir le combat, le vice, l'occaſion.* Dans le figuré on dit, *ſe fuir ſoi-même*, pour dire, éviter de réfléchir ſur ſes actions, ſes démarches, dans la crainte d'y trouver des ſujets de remords, ou de repentir.

Fuir eſt quelquefois neutre, & alors il ne peint, pour ainſi dire, que le phyſique de l'idée qu'il préſente; c'eſt-à-dire, la précipitation, la rapidité qu'il ſemble annoncer: par exemple, *le temps fuit, l'onde fuit*, &c. Il eſt employé dans le même ſens en termes de Peinture & d'Architecture: *ce lointain, ces colonnes fuient bien*, pour dire que la perſpective en eſt bien ménagée. L'œil leur prête, ſi je puis parler de la ſorte, l'action & le mouvement des choſes qui s'éloignent en fuyant. Ce verbe n'a qu'un compoſé, *enfuir*: voyez *ce verbe.*

INDICATIF. *Préſent.* Je fuis, tu fuis, il fuit; nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. *Imparfait.* Je fuyois, tu fuyois, il fuyoit; nous fuyions, vous fuyiez, ils fuyoient. *Prétérit.* Je fuis, tu fuis, il fuit; nous fuîmes, vous fuîtes, ils fuirent. *Prétérit défini.* J'ai fui, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus fui, &c. *Prétérit antérieur défini.* J'ai eu fui, &c. *Pluſqueparfait.* J'avois fui, &c. *Futur.* Je fuirai, tu fuiras, &c. *Futur paſſé.* J'aurai fui, &c. *Conditionnel préſent.* Je fuirois, &c. *Conditionnel paſſé.* J'aurois *ou* j'euſſe fui. IMPÉRATIF. Fuis, qu'il fuie; fuyons, fuyez, qu'ils fuient. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie; que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient. *Imparfait.* Que je fuiſſe, que tu fuiſſes, qu'il fuît; que nous fuiſſions, que vous fuiſſiez, qu'ils fuiſſent. *Prétérit.* Que j'aie fui, &c. *Pluſqueparfait.* Que j'euſſe fui, &c. INFINITIF. *Préſent.* Fuir. *Prétérit.* Avoir

fui. *Participe préſent.* Fuyant. *Participe paſſé.* Ayant fui. GÉRONDIF. En fuyant, *ou* fuyant.

Les temps qui ne ſont qu'indiqués ſuivent les regles communes.

FUTUR. C'eſt un des temps des verbes, qui annonce qu'une choſe qui n'eſt pas arrivée, arrivera dans un temps qui n'eſt pas encore: *voyez* TEMPS DES VERBES, CONJUGAISON.

FUTUR PASSÉ. Ce temps annonce qu'une choſe, qui n'eſt pas encore, ſera paſſée lorſqu'une autre choſe arrivera: *voyez* TEMPS DES VERBES, CONJUGAISON.

GAL

G *ou* GUE, eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

GALLICISME. On donne ce nom à des conſtructions autoriſées par l'uſage de la Langue françoiſe, quoiqu'elles paroiſſent contraires aux regles communes de la Grammaire. En voici deux exemples tirés des Tragédies de *Racine*.

Avez vous pu penſer qu'au ſang d'Agamemnon,
Achille préférât une fille ſans nom,
Qui de tout ſon deſtin ce qu'elle a pu comprendre,
C'eſt qu'elle ſort d'un ſang, &c.
(*Iphigénie*).

M. l'Abbé *d'Olivet* remarque que voilà un *qui* dont le verbe ne paroît point.

Je ne ſais qui m'arrête & retient mon courroux,
Que, par un prompt avis de tout ce qui ſe paſſe,
Je ne coure des Dieux divulguer la menace,
(*Ibidem*).

Je ne ſais qui m'arrête que je ne coure. » Voilà encore » un galliciſme, dit M. l'Abbé d'Olivet. Après l'exem» ple de Racine, douterons-nous, ajoute-t-il, que plu» ſieurs de ces irrégularités ne puiſſent avoir place en » toute ſorte de ſtyles, puiſqu'elles ne déparent point » le tragique ? « Il penſe à ce ſujet comme *Vaugelas*, qui diſoit : *Tant s'en faut que ces phraſes extraordinaires ſoient vicieuſes ; qu'au contraire elles ont d'autant plus de grace, qu'elles ſont particulieres à chaque Langue : tellement que lorſqu'une façon de parler eſt uſitée à la Cour & des bons Auteurs, il ne faut pas s'amuſer à en faire l'anatomie, ni à pointiller deſſus, comme font une infinité de gens : mais il faut ſe laiſſer aller au torrent, & parler comme les autres, ſans daigner écouter ces Eplucheurs de phraſes.*

Nous avons dit dans la définition des galliciſmes, que ce ſont des conſtructions *qui paroiſſent contraires aux regles communes de la Grammaire*; & en effet, ſuivant la remarque de M. l'Abbé d'Olivet, nos galliciſmes pourroient bien n'être autre choſe qu'une ellipſe, ou pluſieurs ellipſes combinées, qui ont fait diſparoître peu à peu divers mots, diverſes liaiſons, qu'un long uſage rend faciles à ſous-entendre, quoiqu'il ne ſoit pas toujours facile de les ſuppléer, ni même de les deviner.

GARE, eſt une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

GAI, eſt une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

GENRE (RHÉTORIQUE). Les hommes ont bien ſenti qu'il leur ſeroit impoſſible de reconnoître & de diſtinguer cette foule d'objets qui frappent leurs yeux, s'il falloit que chaque individu eût ſa dénomination particuliere & dépendante. Perſuadés d'ailleurs que pour étendre leurs idées il étoit néceſſaire qu'ils viſſent les rapports & la connexité que ces *individus* ont entr'eux, ils ont examiné les qualités communes qui ſe trouvent entre pluſieurs individus, & les ont réunies ſous le nom commun *d'eſpeces*; & trouvant encore des qualités communes entre les eſpeces, ils les ont réunies ſous différents *genres*, nom commun & plus général encore. Ils ſont parvenus ainſi des individus aux eſpeces & des eſpeces aux genres, juſqu'au genre ſuprême, qu'on appelle *Subſtance*, duquel on deſcend enſuite, par des diviſions du genre ſuprême aux genres inférieurs, des genres inférieurs aux eſpeces, & des eſpeces aux individus.

Prenons le mot *ſubſtance* pour exemple. Diviſant la ſubſtance en *corporelle* & en *ſpirituelle*; la corporelle en *ſubſtance animée* & *inanimée*; la ſubſtance animée en différentes eſpeces d'*animaux*; nous parviendrons juſqu'à l'individu de chaque eſpece animée. Réuniſſant enſuite les qualités communes des individus ſous le nom d'eſpeces, celles des eſpeces ſous le nom de genres, celles des genres inférieurs ſous le nom de genres ſupérieurs, nous remontrons juſqu'à la ſubſtance.

Les qualités communes s'appellent *déterminations génériques*. Leur nombre augmente, comme on voit, par la division des genres en especes, & diminue par la réunion des especes en genres. Ainsi il arrive nécessairement que la notion du genre inférieur, outre la détermination qui lui est propre, est toujours compriſe dans celle du genre supérieur, & celle du genre supérieur comprend la notion générale du genre inférieur, ou des especes; mais non pas la détermination particuliere. Autrement, le genre convenant à chaque espece, chaque espece conviendroit à l'autre, si le genre, outre la notion générale, contenoit encore la détermination propre de chaque espece.

On voit que tout cela forme une chaîne non interrompue qui lie tous ces objets entr'eux.

On observe cet enchaînement dans l'ordre des idées: on monte par degrés, de l'idée la plus particuliere à la plus générale, & on descend de la plus générale à la plus particuliere: *voyez* MÉTHODE, ANALYSE, SYNTHESE.

D'après ce que nous venons de dire, il est aisé de voir comment on argumente par le genre, & comment on argumente par l'espece.

On argumente par le genre, lorsque pour soutenir une proposition particuliere, on commence par établir le principe général qui contient cette proposition particuliere. Par exemple, Ciceron voulant prouver que Milon a pu sans crime tuer Clodius, remonte à cette proposition générale: *il est permis de tuer un ennemi qui menace nos jours*; & il le prouve par des exemples, par la loi naturelle, par la loi écrite, & par l'usage où l'on est de porter les armes; d'où il conclut que Milon a pu & même dû tuer Clodius, qui en vouloit à sa vie.

Le même Orateur voulant faire l'éloge du Poëte Archias, commence par faire l'éloge de la Poésie.

Telle est la marche de presque tous les Orateurs, d'argumenter par le genre. Le Philosophe qui cherche la vérité, aime mieux partir des idées les plus simples; il court moins de risque de se tromper. L'Orateur au contraire gagne souvent, non pas à se tromper, mais à tromper les autres.

Argumenter par l'eſpece, c'eſt lorſque voulant établir, par exemple, qu'il n'y a point de vertu à ſe donner la mort, on commence à prouver qu'il n'y a dans cette action ni courage, ni prudence, ni juſtice. Courage, prudence & juſtice ſont des eſpeces compriſes ſous le terme générique *vertu*: voyez ESPECE.

GENRE (SYNTAXE). Comme les noms adjectifs ſont de nature à convenir à pluſieurs, diſent les Auteurs de la Grammaire de Port-Royal, on a jugé à propos, pour rendre le diſcours moins confus, & auſſi pour l'embellir par la variété des terminaiſons, d'inventer dans les adjectifs une diverſité, reglée ſelon les ſubſtantifs auxquels on les appliqueroit.

Il a donc fallu diviſer les ſubſtantifs eux-mêmes en pluſieurs claſſes; & pour fonder cette diſtinction ſur quelque principe ſtable, les hommes ſe ſont premierement conſidérés eux-mêmes; & ayant remarqué parmi eux une différence extrêmement conſidérable, qui eſt celle des deux ſexes, il étoit tout naturel de regler la diviſion de leurs ſubſtantifs ſur cette différence, & de varier leurs adjectifs en conſéquence, en leur donnant diverſes terminaiſons, ſelon qu'ils ſe rapporteroient à des ſubſtantifs de l'une ou de l'autre claſſe.

Ainſi les adjectifs ont eu une terminaiſon reglée pour les cas où ils ſe rapporteroient à un ſubſtantif *maſculin*, c'eſt-à-dire, à un ſubſtantif qui repréſente l'idée d'un mâle. Les mêmes adjectifs ont eu une autre terminaiſon reglée pour les cas où ils ſe rapporteroient à un ſubſtantif *féminin*, c'eſt-à-dire, à un ſubſtantif qui repréſente l'idée de femelle.

Voilà, ſelon la Grammaire de Port-Royal, l'origine & la cauſe de la diſtinction des genres, dont l'un eſt maſculin & l'autre féminin. Mais, ajoutent les Auteurs, il a fallu aller plus loin: car ces mêmes adjectifs qu'on avoit enrichis de diverſes terminaiſons, pouvoient être attribués à d'autres qu'à des hommes ou à des animaux; & cependant ces adjectifs en pareil cas devoient prendre l'une de leurs terminaiſons: ainſi on avoit dit, *bon homme*, *bon chat*, *bonne femme*, *bonne chatte*; & ce mot *bon* pouvoit convenir à des êtres qui n'ont & ne peuvent avoir aucune marque de ſexe, comme à du *pain*, à une

maiſon, &c. ; & en appliquant cet adjectif à ces ſubſtantifs, il a fallu donner à l'adjectif *bon* une des deux terminaiſons reglées, ou lui en trouver une troiſieme, d'où réſulteroit un troiſieme genre, nommé *genre neutre*.

Quelques Langues, comme la Latine, ont ſuivi ce dernier parti : mais il s'en eſt bien manqué que l'on ait rangé dans la claſſe des noms neutres tous ceux qui n'avoient aucun rapport au ſexe : ainſi *ſulcus*, *ſillon*, étoit maſculin ; *alvus*, *ventre*, étoit féminin ; *Cœli*, *les Cieux*, étoit maſculin, tandis que *Cœlum*, *le Ciel*, étoit neutre, &c. Le caprice acheva donc cette diviſion des genres que le génie avoit inventée, & que la raiſon auroit dû regler tout-à-fait.

Les autres Langues, comme la Françoiſe, n'ont point admis ce genre neutre. Les ſubſtantifs qui n'avoient aucun rapport aux ſexes, s'y ſont donc trouvés, les uns maſculins, les autres féminins, ſuivant ce que le caprice en a décidé ; car la raiſon ne portoit pas plus à les aſſujettir à l'un qu'à l'autre de ces deux genres. On ne doit pas être ſurpris, d'après cela, ſi l'on a ſouvent vu de ces ſubſtantifs changer de genre, non-ſeulement d'une Langue à l'autre, mais dans la même Langue, comme *le Navire*, que l'on nommoit, il n'y a pas long-temps, *la Navire*, &c.

On a encore diſtingué, 1°. le *genre douteux* pour les noms que l'on a vu pris dans un genre par les uns, & dans un autre genre par les autres, comme *le Comté*, *le Duché*, ou *la Comté*, *la Duché* ; 2°. le *genre commun*, qui ne convient proprement qu'à quelques noms d'animaux, qui en grec ou en latin ſe joignent à des adjectifs maſculins & féminins, ſelon qu'on veut leur faire ſignifier le mâle ou la femelle. Nous n'en avons point en françois.

Quant au *genre épicene*, ce n'eſt point un genre ſéparé ; qu'on en juge par *aigle* en françois, qui ſe dit également du mâle & de la femelle. Il eſt certain que ce nom eſt toujours féminin ; *une aigle*. D'où l'on peut conclure que le caprice a étendu ſes droits bien loin en ce qui regarde les genres, & qu'il ne faut pas tant y conſidérer la ſignification du nom, que l'uſage de don-

ner telle terminaiſon aux adjectifs qui l'accompagnent.

Quelques Grammairiens ont prétendu que *ce* en françois étoit du genre neutre, il n'en eſt pas plus que *homme*, *pain*, *Ange*, *Dieu*, *Palais*, &c.

Les genres étant une œuvre du caprice dans la pratique, doivent rendre les Langues très difficiles, & en même-temps plus agréables par la diverſité qu'ils produiſent dans les noms. Nous ne donnerons point ici les regles ſuivant leſquelles on peut connoître le genre des noms de la Langue françoiſe, parceque nous les avons placées aux articles mêmes qui traitent des différentes ſortes de noms, comme *ſubſtantifs*, &c.

GÉRONDIF. Le *gérondif* eſt une ſorte de nom adverbial, formé du participe préſent & actif des verbes; tel que, *en aimant les hommes, on n'eſt pas diſpenſé d'aimer Dieu. En aimant* eſt gérondif. Nous diſons qu'il eſt un nom adverbial, non pas ſeulement parcequ'il eſt invariable, & qu'il eſt, ou peut être preſque toujours accompagné de la prépoſition *en*, ainſi que pluſieurs expreſſions proverbiales compoſées; mais encore & principalement parcequ'il s'emploie toujours pour exprimer une action paſſagere, laquelle ſert de maniere ou de moyen à l'action principale de la phraſe, ou qui en marque le temps, & que le gérondif modifie par conſéquent l'action principale de la phraſe, de la même façon que les adverbes.

On pourroit donc définir le gérondif, une expreſſion formée ſur le participe préſent actif, & ſervant à mettre l'idée du verbe duquel il dérive, en forme adverbiale. Ainſi dans cette phraſe, *c'eſt en s'abaiſſant qu'on parvient à s'élever; en s'abaiſſant* marque la maniere, le moyen de *s'élever*, & donne à l'action de ce verbe la modification adverbiale. Dans celle-ci, *en lui parlant, n'oubliez pas de lui dire... En lui parlant* marque la circonſtance du temps; c'eſt-à-dire, *lorſque vous lui parlerez, tandis que vous lui parlerez*... C'eſt donc l'idée du verbe *parler*, miſe en forme adverbiale, & modifiant le verbe *n'oubliez pas*, &c.

Nous avons dit que le gérondif en françois eſt toujours formé du participe préſent actif; & cela eſt vrai, puiſque ce participe forme le gérondif par ſes propres ſons, ſans aucun changement; & que ſi ce dernier ſe

fait

fait ſouvent précéder de la prépoſition *en*, il peut auſſi s'en paſſer très ſouvent; de ſorte qu'alors l'un ne diffère de l'autre que par le ſens que la phraſe indique.

Nous n'avons que deux gérondifs qui ne puiſſent jamais être accompagnés de la prépoſition *en*; ce ſont, *ayant* & *étant*. Pour les autres, ils la prennent ou la peuvent toujours prendre, ſi ce n'eſt quand le ſens de la phraſe ne permet pas qu'on leur donne la ſignification du participe, & que par conſéquent il ne peut y avoir d'amphibologie; alors il eſt quelquefois plus élégant de ſous-entendre la prépoſition: il eſt même des occaſions où l'amphibologie eſt de ſi peu d'importance, où le ſens ſouffre ſi peu d'altération en prenant le participe pour un gérondif, ou le gérondif pour un participe, qu'on peut n'y point mettre de mot diſtinctif, comme *les hommes jugeant ſur l'apparence, ſont ſujets à ſe tromper.* Il importe peu pour le fonds de la penſée, qu'on entende, *les hommes, en jugeant ſur l'apparence, ſont ſujets à ſe tromper*; ou *les hommes qui jugent ſur l'apparence, ſont ſujets à ſe tromper.*

Pour pouvoir diſcerner ſi un mot ſemblable placé ſans prépoſition, eſt un participe ou un gérondif, il faut voir s'il peut ſe tourner par *qui* ou par *parceque, vu que*; & alors il eſt participe: ou s'il peut ſe tourner par *lorſque* ou admettre la prépoſition *en*; & alors il eſt gérondif: car celui-ci marque toujours le moyen, la maniere, ou le tems, comme nous l'avons dit, & le participe marque toujours la cauſe de l'action principale de la phraſe, ou l'état de la choſe ou de la perſonne à laquelle il ſe rapporte. On cite quelquefois pour phraſe ambiguë celle-ci; *je l'ai rencontré allant à la campagne*: mais elle ne peut l'être que pour ceux qui ne ſaiſiſſent pas l'eſprit de la conſtruction françoiſe: car ce mot *allant* ne peut ſe rapporter qu'à celui que j'ai rencontré: & ſi l'on veut le faire rapporter à *je*, il faut dire, *je l'ai rencontré en allant à la campagne.*

Il eſt des conſtructions qui exigent la prépoſition devant le gérondif, quoique ſans elle il n'y ait point d'amphibologie: il ſeroit long & difficile de les marquer; on ne peut là deſſus renvoyer qu'à l'uſage: telles ſont entr'autres les phraſes qui commencent par *c'eſt*

ſuivi du gérondif, comme *c'eſt en travaillant beaucoup, avec méthode, & conſtamment, qu'on devient habile.*

Quant à la place des gérondifs dans la phraſe, il faut avoir à-peu-près les mêmes précautions que pour le participe : ainſi le gérondif doit le plus ſouvent ſe rapporter au *ſubjectif* de la phraſe principale, ou à un nom ou pronom exprimé, & qui ſoit plus près de ce gérondif que le ſubjectif.

Telle eſt, dit M. l'Abbé d'*Olivet*, la nature de notre gérondif, qu'il ſert à déſigner une circonſtance liée avec le verbe qui le régit, *vous me répondez en riant ;* & par conſéquent il ne peut ſe rapporter qu'au ſubſtantif, qui eſt le nominatif (le *ſubjectif*) de ce verbe, ou qui lui tient lieu de nominatif. J'ajoute *qui lui en tient lieu*, parce-qu'en effet il y a des phraſes comme celle-ci ; *on ne voit gueres les hommes plaiſanter en mourant*, où d'abord il ſemble que le gérondif ne ſe rapporte pas à un nominatif. Mais c'eſt comme ſi l'on diſoit, *on ne voit gueres que les hommes plaiſantent en mourant.* Ainſi la regle ſubſiſte toujours, *que le gérondif doit ſe rapporter au ſubſtantif qui ſert de nominatif au verbe, dont il exprime une circonſtance.*

Fondé ſur cette régle, M. l'Abbé d'Olivet examine cette phraſe de *Racine* dans *Britannicus.*

Mes ſoins en apparence épargnant ſes douleurs,
De ſon fils en mourant lui cacherent les pleurs.

» Mettons-la, dit-il, dans ſon ordre naturel : *Mes ſoins en mourant lui cacherent les pleurs de ſon fils.* Or peut-on dire que des ſoins faſſent quelque choſe *en mourant ?* Auſſi n'eſt-ce pas-là ce que l'Auteur nous a voulu dire : mais la conſtruction de la phraſe le dit malgré lui «.

D'après l'exemple même cité par M. d'Olivet, on voit que le gérondif ne ſe rapporte pas toujours au ſubjectif ou nominatif, mais quelquefois, comme nous l'avons dit, à un nom ou pronom exprimé, & qui ſe trouve plus près de ce gérondif que le ſubjectif. Ainſi on voit dans la phraſe de Racine, que le gérondif *en mou-*

rant se rapporte plutôt au pronom *lui*, dont il est plus près, qu'au subjectif *soins*.

GOÛT. Qu'est-ce que le *goût* ? Voilà peut-être de toutes les questions qui regardent la Littérature, celle à laquelle il est le plus difficile de bien répondre.

Le goût est presque devenu indéfinissable à force d'avoir été défini. Il faut avouer aussi qu'il n'est pas de nature à souffrir aisément une définition. Le goût est un objet mixte, composé d'une qualité de l'esprit, & d'un sentiment du cœur : or tout ce qui tient au sentiment ne peut se définir. Le goût n'est donc définissable qu'en partie ; le reste peut se faire entendre par le développement.

Le goût renferme une qualité de l'esprit, la facilité à voir d'un coup d'œil & à saisir dans l'instant le point de beauté qui convient à chaque sujet que l'on traite, ou qui se trouve dans chaque expression qu'on lit ou qu'on entend. Cette qualité est habituelle ; par conséquent elle se forme par la lecture, s'épure par les comparaisons que l'on fait entre divers Ouvrages, se fortifie par les réflexions, s'étend par les exemples, & s'affermit par l'imitation des endroits choisis. Mais puisque sous ce premier point de vue c'est la beauté qui est son objet, il faut au moins savoir ce que l'on entend par beauté dans les Ouvrages de Littérature.

La premiere beauté consiste dans la vérité, parceque la parole n'a été instituée que pour faire passer la vérité d'un esprit à l'autre comme un bien commun à tous : vérité dans les faits, dans les raisonnements, & dans l'imitation, selon que l'Ouvrage est historique, philosophique, ou qu'il concerne les beaux Arts.

La seconde beauté d'un Ouvrage de goût, c'est l'ordre entre les parties, parcequ'il y en a un entre les idées, les premieres éclairant les suivantes, & celles-ci donnant à leur tour aux premieres par leur suite naturelle, une espece de nouvel éclat.

La troisieme beauté, c'est la décence, c'est-à-dire, le respect pour la Religion & la pudeur, parceque la considération que l'on doit aux hommes & aux premiers principes de leur morale, veut que l'on parle toujours de la Divinité avec respect, & qu'on s'énonce avec mo-

deſtie. La décence renferme encore les bienſéances, les égards, ce qu'on doit aux temps, aux lieux, à la nature de ſon ſujet, à l'état, au caractere de celui qui parle, à celui des perſonnes à qui vous parlez, à leurs qualités, à leur rang, à leur raiſon ſurtout qui va juger de vous par vos paroles.

Ces trois premieres ſortes de beautés ſont pour la raiſon. Il en eſt d'autres qui regardent l'imagination ou le cœur. En effet, nous ſommes plus ſenſibles que raiſonnables, & nous n'aimons à entendre que ce que nous pouvons imaginer; nous croyons ne bien connoître que ce que nous pouvons ſentir; nous ne nous laiſſons perſuader que par des mouvements qui nous tranſportent.

La beauté pour l'imagination, conſiſte à revêtir la vérité d'images; celle qui regarde le cœur conſiſte à lui faire goûter la vérité par des ſentiments, à l'entraîner au parti de la vérité par les mouvements convenables.

Dans les images, nous aimons le grand qui nous éleve, & le gracieux qui nous attache: dans les ſentiments, nous aimons le noble, le fin & le délicat; le noble qui nous fait ſentir notre ſupériorité ſur les choſes baſſes; le fin, le délicat, qui nous donne un plaiſir pur, qui nous ſaiſit ſans nous troubler. Dans les mouvements, nous aimons le fort ou le tendre; l'un qui nous réveille, nous applique, nous détermine, nous ſubjugue; l'autre qui nous attire, nous engage, nous ſollicite.

Enfin il eſt dans la Littérature des beautés d'une troiſieme eſpece, celles qui réſultent de l'agrément des paroles, c'eſt-à-dire, de l'expreſſion qui rend la penſée, & du tour qui lui donne une certaine forme.

La beauté dans l'expreſſion, c'eſt la clarté, la pureté, la préciſion, la correction, la juſteſſe des termes propres ou figurés, & le pathétique des mouvements forts ou tendres. Ces expreſſions doivent enſuite avoir un tour qui ſoit propre à l'Auteur, & qui caractériſe ſon eſprit, qui façonne les idées à ſa maniere, les peigne des couleurs de ſon imagination, & les anime des mouvements de ſon cœur, de telle ſorte qu'il en réſulte un certain air marqué, & ſouvent original; tel qu'on le voit dans les Ouvrages faits chez les différentes Nations; grave & majeſtueux chez les Eſpagnols; libre & enjoué chez les

François ; véhément & impétueux chez les Anglois ; délicat & fin chez les Italiens ; solide & ferme chez les Allemands : tel qu'on le trouve encore dans les Ouvrages des différents Auteurs d'une même Nation ; sublime dans Corneille ; gracieux dans Racine ; sensé dans Boileau ; enjoué dans Moliere ; fort dans Bossuet ; délicat dans Fenelon ; noble dans Malherbe ; brillant dans Fontenelle ; naïf dans la Fontaine ; rapide dans Bourdaloue ; insinuant dans Massillon ; profond dans Mallebranche ; léger dans Pélisson ; élégant dans Gresset ; ingénieux dans la prose de Voltaire ; harmonieux dans les Odes de Rousseau, &c.

Force & vivacité du génie ; liaison exacte de toutes les parties ; rapport immédiat des unes avec les autres ; justesse dans ces rapports, & même dans les contrastes, comme dans le plan ; nuances & tons de couleurs bien assortis ; hardiesse sans écarts dans les idées ; ornements sans parure dans le style ; variété sans bigarrure dans les tours de construction ; richesse sobre & sans faste ; sagesse égayée sans indiscrétion ; facilité qui ne soit point négligence ; finesse qui ne soit point affectation ; méthode qui soit sans contrainte ; l'art enfin, mais déguisé ; noblesse & vérité ; l'élévation, le touchant, le décent & le pathétique ; voilà ce qui constitue le beau dans les Ouvrages de Littérature ; ce qui fait l'objet du goût.

Le goût considéré dans le cœur ne se définit pas, puisque c'est un sentiment ; il ne s'acquiert pas, c'est une qualité que donne la Nature : sentiment du vrai, droiture de raison, voilà ses principes : justesse de pensées, netteté d'expressions, voilà ses regles : souplesse de l'esprit à la loi des bienséances ; sagesse de détail qui adopte le nécessaire & l'utile, en rejettant le superflu ; économie dans l'ordonnance ; voilà ses qualités.

D'après cela, on doit sentir la nécessité & l'utilité du goût dans la Littérature. Sans lui le génie le plus sublime est souvent très dangereux, parceque naturellement hardi, il s'éleve au dessus du vrai comme au dessus du commun ; que la nouveauté fait sa passion ; qu'il cher-

che une région supérieure d'où il puisse dominer; qu'emporté sur les aîles de l'imagination, son essor le perd dans des régions inconnues. Sans le goût, l'esprit, qui ne peut atteindre à la hauteur du génie, & qui se contente de marcher, se trompe encore dans sa marche; elle devient irréguliere, & ne le conduit point à son but: un goût frivole s'empare de lui; il tourne sans cesse dans le tourbillon de la mode. Ce n'est plus qu'un papillon qui cherche une lueur favorable pour faire briller les couleurs dont ses aîles sont nuancées. Il plait d'abord aux Lecteurs légers, aux enfants; mais son éclat ne dure qu'un instant; ses aîles se dessechent bientôt, & l'insecte rampe. Ainsi si le goût manque à l'esprit, ses efforts se réduiront à un style marqueté, à quelques sentences hardies & hazardées, à un tour peu naturel de pensées bizarres, à un assemblage informe d'expressions singulieres, à un jargon obscur, vuide & précieux, à une barbarie de langage parée de faux brillants, où le vernis est substitué à la peinture, la découpure au tableau, le frivole de l'affectation au sérieux du bon sens.

Le goût peut seul faire éviter tant d'abus & d'inconvénients: il soutient le génie dans son essor, mais le rappelle de ses écarts; il lui marque sa route, lui prescrit ses bornes, & lui fixe son terme; en lui laissant toute la liberté que l'imagination demande, il le retient dans les limites que la raison prescrit.

Il y a tant de mauvais goûts, qu'il est quelquefois difficile de s'assurer qu'on a rencontré le bon: pour cela il faut confronter le jugement que l'on porte des ouvrages, avec celui qu'en ont porté les grands-maîtres, les hommes regardés comme les plus éclairés, & dans les ouvrages desquels tout le Public a reconnu & avoué ce bon goût que l'on cherche.

L'objet du goût dans les choses que renferme notre ouvrage, est sur-tout de marquer à chaque sujet le style qui convient: *voy.* STYLE, ÉLOQUENCE, POÉSIE, &c.

GRADATION. Figure de Rhétorique, propre aux passions. Par cette figure l'Orateur s'éleve de pensée en pensée, comme par degrés, jusqu'à ce qu'il ait atteint

le degré d'élevation où il veut parvenir. Par exemple, le second Chant du Lutrin de Boileau finit par une gradation qui forme un tableau parfait.

. . . . . La molesse oppressée
Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée;
Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.

C'est ordinairement par des gradations bien ménagées que l'on prépare les reconnoissances dans les Pieces dramatiques, à moins qu'elles ne se fassent par un coup de théâtre; c'est-à-dire, sans aucune préparation.

GRAMMAIRE. La Grammaire est l'art qui enseigne à parler & écrire selon un usage convenu. C'est en effet la convention qui attache les idées aux mots, & c'est aussi par une convention, que ces mots forment une Langue.

Les Langues ont deux branches principales; l'une, qui consiste à communiquer ses pensées, par des sons ou par des mots prononcés; l'autre, qui consiste à communiquer ces mêmes pensées, par des mots écrits. Les mots sont les signes établis de nos idées, & l'écriture est un signe établi des mots. L'écriture & les mots sont donc le double objet sur lequel la Grammaire établit des principes, & pose des regles dont l'objet est de diriger ceux qui veulent s'instruire de la Langue, & de leur en faciliter l'étude.

Une Grammaire qui donneroit des regles & des principes communs à toutes les Langues, & qui seroient d'ailleurs suffisants, seroit une Grammaire générale; celle qui ne donne des principes & des regles que pour une Langue particuliere, n'est que la Grammaire de cette Langue; & telle est celle dont nous traitons dans cet Ouvrage, qui n'a pour objet que l'élocution françoise. Nous sommes cependant obligés de toucher à bien des principes généraux. La conformation des organes est la même chez les hommes de tous les pays & de tous les temps; ce sont ces organes qui décident des Langues, puisque ce sont eux qui exécutent les sons: d'ailleurs les hommes ont tous une même nature, des

facultés & des besoins semblables ; ainsi il est aisé de sentir combien de traits de ressemblance on doit trouver entre toutes les Langues. Une Grammaire particuliere dont les principes ne seroient applicables qu'à une seule Langue, seroit donc nécessairement une Grammaire défectueuse.

Une Langue est un composé de sons & de caracteres, convenus & destinés à marquer nos idées selon un ordre établi & reçu par une certaine quantité d'hommes, par toute une Nation, par exemple. La prononciation des sons, ces sons eux-mêmes, les idées qui y sont attachées, les caracteres qui les désignent, l'ordre de ces sons & de ces caracteres ; voilà les objets de la Grammaire.

Elle doit donc enseigner avec méthode, 1°. quels sons on emploie dans une Langue pour désigner les idées. Ce premier article est l'objet des Vocabulaires ou Dictionnaires de Langues, & il n'entre point par conséquent dans les Traités ordinaires de Grammaire. 2°. Quelles regles il faut suivre pour bien prononcer, pour bien former chacun de ces sons ; 3°. quel ordre il faut mettre entre chacun de ces sons prononcés, pour rendre les idées dans le même ordre dans lequel l'esprit les apperçoit ; 4°. quelles variations ces sons souffrent selon les différentes circonstances ; 5°. de quels caracteres on doit se servir pour peindre ces sons sur le papier ; 6°. quel ordre encore il faut suivre dans l'usage de ces caracteres. Nous avons taché de remplir tous ces objets d'une maniere satisfaisante dans les différents articles de Grammaire répandus dans ce Dictionnaire. Nous y avons suivi l'usage autant que nous avons pu le saisir, parcequ'il est le seul maître des Langues ; l'usage de parler, pour la Langue prononcée ; l'usage d'écrire, pour la Langue écrite : le premier recueilli d'après la méthode du plus grand nombre des personnes instruites, soit à la Cour, soit à la Ville ; le second saisi d'après la pratique des Ecrivains actuels les plus estimés pour leurs connoissances grammaticales & litteraires.

Mais nous avons cru devoir souvent appuyer cette pratique d'usage par des notions & des raisonnements

philosophiques qui portent dans l'esprit des connoissances utiles, & l'accoutument à remarquer souvent dans ce que la Nature nous fait faire sans réflexion, plus de vues, plus d'avantages, & plus de sagesse que dans tout ce que nous parvenons à faire nous-mêmes par les études les plus pénibles & les plus longues. On sait combien il est essentiel d'habituer la jeunesse à penser. Rien ne fournit plus à la méditation que l'examen des Langues. Il faut donc en profiter comme d'une heureuse occasion qui se présente d'elle-même à ceux qui sont chargés d'instruire les jeunes gens.

C'est un inconvénient très grand, & cependant très ordinaire, de faire apprendre les éléments des Langues précisément par routine & par mémoire. On accoutume les esprits à se payer de mots qu'ils n'entendent pas, à suivre une route où ils ne connoissent rien, pour aller à un terme dont ils n'ont point d'idée; & cette faute influe beaucoup plus qu'on ne pense sur la maniere dont ces mêmes esprits verront ou croiront voir, & jugeront quand ils seront formés. Si l'on veut étudier avec fruit toutes les parties grammaticales de cet Ouvrage, & disposer toutes ces parties dans un ordre conforme aux choses, on peut consulter l'article MOT. Les mots sont effectivement l'objet unique & général des Grammaires; tout s'y réduit aux mots prononcés, mots construits, mots écrits, &c.

On voit par tout ce que nous venons de dire, que la méthode est le principal mérite d'une bonne Grammaire. Sans elle que deviennent les principes les plus solides, les regles les plus justes, & les observations les plus utiles? Ce sont des membres épars qui manquent d'un point de réunion, ou qui étant déplacés ne peuvent faire un corps, ou n'en font qu'un dont le jeu est irrégulier, dont la marche est fausse, & dont les opérations se choquent, s'embarrassent, & se nuisent mutuellement. Cette méthode consiste sur-tout dans l'ordre & la génération des branches de la Grammaire. Que chaque chose y paroisse à son rang, semble amenée par les précédentes, & faire naître celles qui suivent. On ne peut croire combien ce moyen met de facilité dans les

choſes les plus difficiles : mais il faut en même-temps que les définitions ſoient exactes, & les regles juſtes. Combien de Grammairiens ont manqué à ce ſecond point, & plus encore au premier ? Nous avons lu tout ce qu'il y a de meilleur ſur la Langue françoiſe, & nous avons tâché de le lire ſans prévention, ſans préjugés. Quand nous avons trouvé quelque choſe d'aſſez bon pour ne pouvoir eſperer de faire mieux, nous n'avons pas ſacrifié l'utilité publique à la vanité de ne parler que d'après nous : quand nous avons cru trouver des erreurs, nous avons tâché de les corriger, & de leur ſubſtituer la vérité & la juſteſſe. Du reſte on doit être clair ſur-tout dans un Ouvrage dont l'objet eſt d'inſtruire, & dont les premiers éléments tiennent à ce que la Métaphyſique a de plus abſtrait, & c'eſt pour cela que nous avons multiplié les exemples qui rendent ſi ſenſibles les principes auxquels on les applique.

Mais ce n'eſt pas aſſez de cette méthode, de ces principes & de ces regles dont un Grammairien doit faire tant de cas : il doit ſavoir que les Langues, fruits de la Nature tout enſemble & du caprice, ont d'un côté des exceptions auſſi nombreuſes que de l'autre les regles & les principes ſont inconteſtables. Ces exceptions doivent avoir leur place ; elles ſont quelquefois très importantes. Il y en a même de ſi générales, qu'on pourroit preſque les prendre pour des regles. Il ne faut en omettre aucune de celles qui ont quelque étendue, ou qui ſont d'un uſage fréquent. Il faut ſavoir les placer à côté des regles auxquelles elles dérogent ; mais il ne faut pas entreprendre de tout dire, ſans quoi l'on diroit beaucoup trop. Il eſt bien des minuties qu'il faut ſavoir diſtinguer, apprécier, & négliger.

Après toutes ces précautions il ne faut pas encore ſe flatter que l'Ouvrage que l'on aura fait ſoit ſuffiſant pour inſtruire ſeul de la Langue qui en eſt l'objet : non, les Grammaires peuvent diriger les Maîtres, éclaircir quelques doutes, donner des principes ; mais aucune ne peut enſeigner parfaitement une Langue à quelque Lecteur que ce ſoit : il faut pour cela le maître même des Grammaires, *l'uſage*. On ne doit pas conclure delà que

les Grammaires ſoient d'une médiocre utilité ; au contraire, une bonne Grammaire doit être regardée comme un ouvrage également néceſſaire aux Nationaux & aux Etrangers. Les premiers y apprendront à faire par principes & pour des raiſons connues, ce qu'ils faiſoient par routine, à le faire plus ſurement, & plus conſtamment bien. Les Etrangers y trouveront un ſecours, un guide qui les dirigera dans l'étude de l'uſage. Ils y verront de plus près le caractere conſtitutif, le génie propre de la Langue.

GUILLEMETS : *voyez* ALPHABET.

H HAI

H *ou* HE, eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voy.* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

HA, eſt une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

HAIR. Verbe actif irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Il exprime cette averſion, ce deſir de vengeance que nous avons contre quelqu'un qui nous a fait du mal, ou qui peut nous en faire ; cette répugnance, cette antipathie que nous ſentons pour quelqu'un ou quelque choſe. *Nous haïſſons ordinairement un homme que nous ſavons avoir des raiſons de nous haïr nous-mêmes. Il hait les compliments. Il ne hait pas les liqueurs.* Remarquez que *ai* dans haïr fait deux ſyllabes dans tous les temps de ce verbe, excepté aux trois perſonnes ſingulières du préſent de l'indicatif, & à la ſeconde perſonne de l'impératif. Quand *ai* fait deux ſyllabes, on met deux points ſur l'*i*, ſinon on n'en met qu'un, comme on verra dans la conjugaiſon ſuivante.

INDICATIF. *Préſent.* Je hais *ou* je hai, tu hais, il hait ; nous haïſſons, vous haïſſez, ils haïſſent. *Imparfait.* Je haïſſois, &c. *Prétérit.* Je haïs, tu haïs, il haït ; nous haïmes, vous haïtes, ils haïrent. *Prétérit indéfini.* J'ai haï, tu as haï, il a haï, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus haï, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu haï, &c. *Pluſqueparfait.* J'avois haï, &c. *Futur.* Je haïrai, &c. *Futur paſſé.* J'aurai haï, &c. *Conditionnel préſent.* Je haïrois, &c. *Conditionnel paſſé.* J'aurois *ou* j'euſſe haï, &c. IMPÉRATIF. Hai *ou* hais ; qu'il haïſſe, haïſſons, haïſſez, qu'ils haïſſent. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je haïſſe, que tu haïſſes, qu'il haïſſe ; que nous haïſſions, que vous haïſſiez, qu'ils haïſſent. *Imparfait.* Que je haïſſe, &c. Ce temps ſe forme comme le précédent, en obſervant toutefois d'appuyer ſur la ſeconde ſyllabe. *Prétérit.* Que j'aie haï, &c. *Pluſqueparfait.* Que j'euſſe haï, &c. INFINITIF. *Préſent.* Haïr. *Paſſé.* Avoir haï. *Participe actif préſent.* Haïſſant. *Paſſé.* Ayant haï. *Par-*

ticipe passif présent. Haï, haïe *ou* étant haï, haïe. *Passé.* Ayant été haï, haïe. GÉRONDIF. En haïssant *ou* haïssant.

Les temps dont nous n'avons pas indiqué toutes les personnes, prennent pour le surplus les terminaisons des verbes réguliers de la seconde conjugaison.

HARMONIE. Les Auteurs les plus exacts confondent souvent l'harmonie avec la mélodie & le nombre: d'autres n'ayant pas l'ame assez délicate pour sentir ces beautés fines de l'élocution, négligent de se faire une idée juste de l'une & de l'autre. Nous ne pouvons que plaindre ces derniers de ce que la Nature leur a refusé ce tact heureux qui se réveille à la plus legere impression. Nous allons tâcher de rendre en peu de mots les principes que les meilleurs Auteurs nous ont laissés sur ces parties essentielles du style, après les avoir distinguées le plus clairement qu'il nous sera possible.

L'*harmonie* est un accord des sons qui se suivent & se lient entr'eux. Le *nombre* ne consiste que dans les interruptions; il regle les intervalles de proche en proche, ou de loin en loin. L'harmonie est semblable au bruit d'un fleuve qui roule ses flots continuellement & sans interruption. Le nombre place le repos d'une façon convenable, & prépare les chûtes pour l'agrément de l'oreille & la facilité de la prononciation.

Ainsi les phrases considerées comme une suite de sons qui se succedent, sont soumises aux regles de l'harmonie; & elles le sont à celles du nombre, quand on les considere comme terminées: *voyez* NOMBRE.

L'harmonie, avons-nous dit, est un accord des sons qui se suivent & se lient entr'eux; mais on peut (& c'est une division que nous avons souvent occasion de faire) considerer ces sons comme signes de nos idées, & confronter leur suite & leur liaison avec celle qui se trouve entre les choses que nous voulons exprimer & dont nous avons les idées; c'est-là l'objet de l'harmonie proprement dite: ou bien on peut ne les considerer que comme sons, & voir leur suite & leur liaison sans aucune comparaison; & c'est l'objet de la mélodie, ou harmonie improprement dite.

La *mélodie* est donc l'accord des syllabes & des mots

qui arrivent & se succedent tour à tour. Elle consiste dans la maniere dont les sons simples ou composés sont assortis & liés entr'eux pour former les syllabes, les syllabes pour former les mots, les mots pour former un membre de période, & les périodes pour former un discours.

Pour cette mélodie, il faut éviter les voyelles qui ne se mêlent point en se rapprochant, & qui forment un *hiatus* ou *baillement*; une prononciation laborieuse & surchargée: comme,

Et y ayant des Citoyens.

Quand même ces baillements n'y seroient pas, trop de voyelles rendroient le langage mou & flottant, comme trop de consonnes le rendroient dur & scabreux; il faut donc les mêler, pour unir la consistance à la douceur; pour que les consonnes appuient & soutiennent les voyelles, & que celles-ci lient & adoucissent les consonnes. Si vous avez à placer un mot, dans lequel trop de consonnes, ou bien des consonnes doubles viennent comme écraser les voyelles, telles que *Sphinx* & *Xerxès*, il faut du moins les adoucir, en plaçant des voyelles immédiatement devant & après.

Le concours trop fréquent des monosyllabes, & celui des mots longs, est encore un vice opposé à la mélodie. Le premier ôte à une période toute sa consistance; le second la rend lâche & traînante. Il faut éviter ces défauts, sur-tout dans la Poésie.

Corneille dans *Polieucte* a dit: *Jugez-le par la crainte*. Il faut, dit *M. de Voltaire*, éviter ces *le* après les verbes. *Jugez-en* ne seroit pas moins dur.

Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

Boileau.

. . . . Il peut tout ce qu'il veut,
. . . . Il veut tout ce qu'il peut.

Corneille dans *Nicomède.*

» La versification héroïque, dit encore M. de Vol-» taire, exige que les vers ne finissent point par des ver-» bes en monosyllabes. L'harmonie en souffre. *Il peut*, » *il veut*, *il fait*, *il court*, sont des syllabes sèches &

» rudes. Il n'en eſt pas de même dans les rimes féminines, *il vole*, *il preſſe*, *il prie*. Ces mots ſont plus ſoutenus. Ils ne valent qu'une ſyllabe ; mais on ſent qu'il » y en a deux qui forment une ſyllabe longue & harmonieuſe. Ces petites fineſſes de l'art ſont à peine connues, & n'en ſont pas moins importantes «.

. . . . A la mettre plus bas.

Corneille, Ibid.

» Remarquez que *bas* eſt un adverbe monoſyllabe; ne » finiſſez jamais un vers par *bas*, à *bas*, plus *bas*, *haut*, » plus *haut*.

M. de Voltaire.

Ces défauts ne ſeront que plus ſenſibles, ſi la même conſonne ou la même voyelle revient trop ſouvent dans des mots qui ſe ſuivent.

. . . . . La molleſſe oppreſſée,
Dans ſa bouche à ce mot ſent ſa langue glacée.

Mais on recherche quelquefois ce concours, pour mieux peindre par la dureté qu'il produit, l'objet dont on parle : alors c'eſt un coup de maître. Tel eſt le dernier vers de Boileau que nous venons de citer.

C'eſt pour des raiſons ſemblables que les Auteurs ſemblent quelquefois donner dans les autres défauts du ſtyle. S'ils paroiſſent trop affermir leurs ſons, s'ils font choquer les voyelles & les conſonnes, ou s'ils deſcendent aux tons les plus doux, c'eſt qu'ils veulent faire retentir la trompette guerriere, ou faire entendre le flageolet des Bergers. Mais un homme médiocre qui voudra les imiter, manquera le but, & donnera dans un vice choquant. Tout ce qu'on peut conſeiller à cet égard, c'eſt de bien étudier la Nature & l'intérêt de ſon ſujet. Nous allons donc quitter la mélodie, en faiſant encore deux petites obſervations.

1°. Plus les ſons approchent de la ſimplicité des éléments des mots, plus ils ſont doux ; plus ils ſont longs, plus ils ſont harmonieux ; plus ils ſont développés, plus ils ſont ſonores ; plus ils ſont compoſés, brefs, ſerrés, plus ils ſont durs, ſecs & ſourds.

2°. C'eſt pour ménager la mélodie que notre *e* muet

à la fin d'un mot s'unit à la conſonne initiale du mot ſuivant. Il y devient comme le lien des deux mots, où il ſe perd, ſe plonge dans la voyelle initiale, pour éviter l'hiatus; comme, le *génie aiſé de la Langue latine*; l'e muet qui eſt à la fin de *génie*, ſe perd dans la ſyllabe *ai*, & celui qui termine le mot *Langue*, ſe porte ſur l'*l* du mot *latine*. C'eſt auſſi pour cela qu'on dit *l'homme*, & non pas *le homme*; *mon épée*, & non pas *ma épée*, & qu'on emploie tant d'autres manieres de parler qui ſont contre la concorde des genres.

L'harmonie des ſons conſiderés comme ſignes, eſt l'accord des ſons avec les choſes ſignifiées. Elle conſiſte dans la convenance & le rapport des ſons, des ſyllabes, des mots avec les objets qu'ils expriment, & dans la convenance du ſtyle avec l'objet qu'on traite.

La premiere de ces deux convenances eſt l'accord entre les parties de l'expreſſion & les parties des choſes qui leur ſont relatives; la ſeconde l'eſt du tout d'une part, avec le tout de l'autre.

Quoiqu'il ſemble d'abord que les ſons qui compoſent les Langues n'aient par eux-mêmes aucun rapport de convenance avec les objets de nos idées & les mouvements de notre ame, il eſt cependant aiſé de ſe convaincre du contraire. Si au lieu de nos idiômes nous n'avions que la voix ſeule, que les premieres combinaiſons des ſons qui ſont communs à tous les hommes, nous trouverions cependant moyen de nous faire entendre: dans le beſoin preſſant, l'organe de la voix agiroit de toute ſa force, & rendroit des ſons vifs, perçants, ſourds, rapides, traînants, roulants, éclatants, tous configurés par les différentes modifications qu'ils recevroient en paſſant par le gozier, ſur la langue, à travers les dents, ſur les levres, & le tout en conformité des qualités de l'objet qu'il s'agiroit de déſigner: c'eſt ce que font ſouvent les enfants par des ſons imitatifs. Or ces ſons imitatifs qui exiſtent dans la Nature, ſont fondus dans les Langues, & il eſt même naturel qu'ils le ſoient. Nous en avons une foule qu'il ſeroit infini de rapporter, mais que des eſprits délicats & exacts obſervateurs ne peuvent manquer de ſaiſir. *Gronder, murmurer, tonner, ſiffler, gazouiller, claquer, étinceler,*

teler, *piquer*, *lancer*, *bourdonner*, &c. ſont des ſons imitatifs.

Nous avons dit qu'il étoit naturel que ces ſons fuſſent fondus dans les Langues: & en effet, les mots peuvent aiſément imiter tous les objets qui font du bruit, parceque le ſon eſt aiſé à imiter par le ſon. Ils peuvent imiter auſſi le mouvement, parceque les ſons marchant à leur maniere, peuvent exprimer la marche des objets. Enfin il y a du moins des rapports analogiques entre la Muſique ou les ſons, & la configuration, la couleur & les autres qualités des objets. C'eſt ainſi que la joie dilate; la crainte retrécit; l'eſpérance releve; la douleur abbat; la longueur traîne; la rondeur coule; les angles s'élancent & font ſaillie; le bleu eſt doux; le rouge eſt vif; le verd eſt gai, &c.

Nous ne donnerons qu'un morceau de Racine, pour faire ſentir combien ces ſons imitatifs donnent d'expreſſion & d'harmonie au diſcours.

Juſqu'au fonds de nos cœurs notre ſang s'eſt glacé.
Des courſiers attentifs le crin s'eſt hériſſé.
Cependant ſur le dos de la plaine liquide,
S'éleve à gros bouillons une montagne humide;
L'onde approche, ſe briſe, & vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monſtre furieux.
Son front large eſt armé de cornes menaçantes,
Tout ſon corps eſt couvert d'écailles jauniſſantes.
Indomptable taureau, dragon impétueux;
Sa croupe ſe recourbe en replis tortueux.
Ses longs mugiſſemens font trembler le rivage;
Le Ciel avec horreur voit ce monſtre ſauvage;
La terre s'en émeut; l'air en eſt infecté;
Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

Sang glacé; le crin s'eſt hériſſé; s'éleve à gros bouillons; l'onde approche, ſe briſe; ſon front large eſt armé; ſa croupe ſe recourbe; replis tortueux; longs mugiſſemens; trembler; avec horreur; recule épouvanté; tous ces mots ont le caractere imitatif.

Les longues & les breves font beaucoup pour cette

harmonie ; mais elle n'eſt guere que pour la Poéſie, & même celle qu'on appelle haute Poéſie. Ailleurs tout ſe réduit preſqu'à la mélodie.

L'harmonie qui tient aux mots comme liés entr'eux, ainſi que le ſont les objets dans la Nature, & comme le ſont nos idées, nos ſentiments dans notre ame, cette harmonie, dis-je, fait un caractere de conformité ou d'oppoſition, tel que les choſes le demandent : elle eſt preſque pour tous les ſtyles & pour tous les Ouvrages, ainſi que la ſuivante.

L'harmonie du ton général de l'Ecrivain & de l'Acteur, avec le ſujet pris dans ſa totalité, & revêtu de ſes circonſtances, rentre dans le ſtyle : *voyez* STYLE.

Dans le ſtyle ſimple on évite l'harmonie ſoutenue, le nombre ſenſible, les grands mots : les chûtes ſont négligées ; il n'y a point de progreſſion marquée dans les idées, ni dans les phraſes. On peut en juger par cette Lettre de Madame de Sevigné à ſon gendre, ſur la mort de M. de Turenne.

» C'eſt à vous que je m'adreſſe, mon cher Comte, » pour vous écrire une des plus fâcheuſes pertes qui pût » arriver en France ; c'eſt la mort de M. de Turenne. Si » c'eſt moi qui vous l'apprends, je ſuis aſſurée que vous » ſerez auſſi touché & auſſi déſolé que nous le ſommes » ici. Cette nouvelle arriva Lundi à Verſailles. Le Roi » en a été affligé comme on doit l'être de la perte du » plus grand Capitaine & du plus honnête-homme du » monde. Toute la Cour fut en larmes, & M. de Con- » dom penſa s'évanouir. On étoit prêt d'aller ſe divertir » à Fontainebleau ; tout a été rompu. Jamais homme » n'a été regretté ſi ſincerement. Tout Paris & tout le » Peuple étoient dans l'émotion. Chacun parloit & s'at- » troupoit pour regretter ce Héros. Je vous envoie une » très bonne relation de ce qu'il a fait les derniers jours » de ſa vie. C'eſt après trois mois d'une conduite toute » miraculeuſe, & que les gens du métier ne ſe laſſent » point d'admirer, qu'arrive le dernier jour de ſa gloire » & de ſa vie.

On voit dans ce récit des circonſtances étrangeres : *ſi c'eſt moi qui vous l'apprends*. . . des phraſes communes : une *des plus fâcheuſes pertes*. . . *du plus honnête-homme*

du monde. . . Les gens du métier. . . Enfin un ſtyle libre & aiſé, le vrai ſtyle épiſtolaire ; mais point d'harmonie.

HÉLAS ! eſt une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

HELLÉNISME. Figure de conſtruction, qui conſiſte dans une imitation de quelques façons de parler tirées ſoit d'une Langue étrangere, ſoit d'une même Langue où ces façons de parler ſont employées dans d'autres circonſtances : *voyez l'article* HELLÉNISME *au mot* CONSTRUCTION.

HEM, eſt une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

HÉMISTICHE. Les vers françois ſont coupés en deux par la céſure, & chaque partie fait un *hémiſtiche* : *voyez* CÉSURE.

HIATUS. Si l'on place de ſuite deux mots dont le premier finiſſe par une voyelle autre qu'un *e* muet, & le ſecond commence par quelque voyelle que ce puiſſe être ; ce concours fait une rencontre de voyelles qu'on ne peut prononcer de ſuite ſans y interpoſer une ſorte de baillement, qui rend la meſure extrêmement languiſſante. C'eſt ce concours, cette rencontre, ce baillement qu'on appelle *hiatus* dans ces vers de Théophile.

Il eſt vrai que mon ſort en *ceci eſt* mauvais,
C'eſt que beaucoup de gens ſavent ce que je fais :
Quelques lieux ſi cachés où mon péché ſe niche,
Auſſitôt mon *péché au* carrefour s'affiche ;
Par tout *où on* me voit je ſuis toujours ami.

Il y a dans ces vers trois hiatus ; *ceci eſt*. *Ceci* finit par une voyelle autre qu'un *e* muet, par un *i*, & *eſt* commence par une voyelle. On ne peut lire ces deux mots de ſuite ſans éprouver cette difficulté, ce baillement dont nous parlons. Le même défaut ſe retrouve dans le quatrieme vers, *péché au*. . . & dans le cinquieme à ces mots, *où on*. . .

Nous avons dit que pour qu'il y eût un hiatus, il falloit que la voyelle par où finit le premier mot, fût autre qu'un *e* muet ; car un *e* muet s'éliderait, & l'hiatus n'y ſeroit plus, comme dans le vers ſuivant ;

Vivre toujours en guerre accable enfin d'ennui.

où l'*e* final du mot *guerre* ſe perd dans l'*a* qui commence le mot *accable*, comme l'*e* final du mot *accable* s'élide avec l'*e* qui commence le mot *enfin*.

Les Auteurs les plus exacts n'ont point d'égard à l'*hiatus* dans la répétition du mot *oui*, apparemment parceque ce mot ne peut ſe répéter qu'on n'appuie beaucoup ſur le premier, & plus encore ſur le ſecond, & qu'en conſéquence on ne doive reprendre haleine, & faire un repos entre les deux; ce qui empêche l'*hiatus* d'être ſenti.

Oui, oui, crois ſi tu veux, qu'on en veut à ta vie.
(*Scuderi*).

Mais l'*hiatus* ne ſe ſouffre point entre le mot *oui* & un autre mot, ſoit qu'il ſoit placé devant, ſoit qu'il ſoit après. Ainſi on ne diroit pas :

Il m'a bleſſé; oui, je l'en punirai.

Moliere dit dans la Comédie des *Fâcheux* :

Ah! il faut moderer un peu ſes paſſions.

Mais cet hiatus peut être ſauvé dans la prononciation, parcequ'on peut aſpirer l'*h* dans le mot *ah*.

Si Racine dans *les Plaideurs* dit, *tant y a*, c'eſt une faute faite exprès, parceque ce mot peignoit bien le caractere du perſonnage qu'il fait parler.

Les mots qui commencent par un *h* ſont regardés comme ayant une conſonne à leur tête ſi cet *h* eſt aſpiré, & alors il n'y a point d'hiatus; ainſi ce vers eſt bon :

J'ai honte d'un ſuccès qu'il faut qu'un crime achete.

Mais ſi ce *h* eſt doux, s'il ne s'aſpire point, alors le mot eſt regardé comme n'ayant à ſa tête que la voyelle qui ſuit le *h*, & conſéquemment cette lettre n'empêche point l'*hiatus*, comme dans le vers ſuivant, qui eſt défectueux par-là,

J'ai horreur d'un succès qu'il faut qu'un crime achete.

Dans l'adverbe *hier*, le *h* eſt aſſez aſpiré pour pouvoir être placé après un mot finiſſant par une voyelle. Ainſi ces vers de Thomas Corneille ſont bons.

. . . . . Ces lâches Soldats,
Qui hier même à vos yeux chercherent mon trépas....
Auſſi hier à l'abord il m'étoit fort nouveau....
Sachez que Dom Alvar vous conta hier l'Hiſtoire.

Cependant ſi le mot qui eſt devant *hier*, finit par un *e* muet, l'aſpiration n'eſt pas aſſez forte pour empêcher l'éliſion : ainſi on ne dit point, *le jour de hier*, *encore hier*; mais le *jour d'hier*, *encor'hier*.

Vous le connoiſſez donc arrivé d'hier au ſoir ?
Thomas Corneille.

Au ſurplus pour le mot *hier* : *voyez* SYLLABES.

Huit, *huitieme*, *huitain*, ont un *h* conſonne, & non pas muet, dit Vaugelas, & cependant ce *h* ne s'aſpire point, comme font les autres *h* conſonnes : ainſi Richer a pu dire, ſans faire un *hiatus*,

Se rend droit entre huit & neuf,
Où le clair-voyant Pique-bœuf
Avoit choiſi ſon corps de garde.

Puiſqu'on dit & qu'on écrit aujourd'hui conſtamment *le onze*, *le onzieme*, *du onze*, *du onzieme*, l'*o* à la tête du mot peut faire office de conſonne, dans ces mots *onze*, *onzieme*, & empêcher l'*hiatus*, ou du moins il eſt toléré dans notre Poéſie.

Vous le voyez ſur le Pont Neuf,
Tout barbouillé d'un jaune d'œuf,
Depuis ſept heures juſqu'à onze,
Faire la cour au Roi de bronze.
(*Saint Amant*).

Voiture dit :

Mais cependant je ſuis dedans l'onzieme ;

ce qui montre qu'autrefois on faiſoit l'éliſion, & qu'on peut abſolument la faire encore, ou aſpirer l'*o*, comme on le jugera à propos.

Le *t* ne ſe faiſant jamais ſentir dans la conjonction *et*, *&c*, elle demeure ſujette à l'*hiatus*, comme s'il n'y avoit ſeulement que *é*. Ainſi ces vers de Ronſard ne ſeroient plus reçus :

. . . . . Et en cent nœuds retords,
Accourcit, & allonge, & enlace ſon corps.

Si en ſe ſervant de ces expreſſions, *pié à pié*, *pié à terre*, on veut éviter l'*hiatus*, il faut écrire, *pied à pied*, *pied à terre*, & faire ſonner le *d* comme un *t*.

L'enfant met pied à terre, & puis le vieillard monte.
(*La Fontaine*).

Il faut également faire ſentir le *d*, ſi l'on veut que ce vers de Sarraſin ſoit bon.

Pour ſubſiſter mange ſon bled en verd.

Cette loi qui interdit l'*hiatus* de toute Poéſie françoiſe, eſt faite pour l'agrément de l'oreille. Il eſt bon même d'y faire attention en proſe, ſur-tout pour certains concours de voyelles qui ſont très dures à prononcer.

» Il faut, dit *M. de Voltaire*, éviter ſoigneuſement » au milieu des vers les mots *bayes*, *haies*, & ne les » jamais faire rencontrer par des ſyllabes qui les heurtent. On eſt obligé de faire ces mots de deux ſyllabes, » comme dans ce vers du *Menteur* de *Corneille* :

On leur fait admirer les bayes qu'on leur donne.

» & ce ſon eſt très déſagréable ; c'eſt ce qu'on appelle » le *demi-hiatus*. Nous avons des regles certaines d'har» monie dans la Poéſie : pour peu qu'on s'en écarte, » les vers rebutent, & c'eſt en partie pourquoi nous » avons tant de mauvais Poëtes «.

Pour un plus grand détail, *voyez* ÉLISION & CONSONNES.

HIER, eſt un adverbe de temps : *voyez* ADVERBE.

HIHI, eſt une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

HO, eſt une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

HOLA, eſt une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

HOMONIMES. Un nom *homonime* eſt celui qui reſtant toujours le même, ſert à repréſenter pluſieurs choſes différentes ; ou ſi l'on veut, le même nom donné à pluſieurs objets, rend ces objets *homonimes*.

On voit par-là que les homonimes ſont une ſource d'équivoques : ce ſont donc des défauts dans une Langue : car n'avoir pour préſenter l'idée d'un objet, qu'un mot qui préſente également l'idée d'un ou de pluſieurs autres objets différents, ſans fixer plus déterminément l'eſprit ſur l'un que ſur l'autre, c'eſt un inconvénient à peu-près égal à celui de n'avoir point de mot pour cette idée, puiſqu'il eſt égal de ne rien dire, ou de dire des choſes qui produiſent des erreurs, ou laiſſent l'eſprit en proie à des doutes pires que l'erreur.

Il y a des homonimes pour l'écriture ou l'orthographe, d'autres pour le ſon ou la prononciation, & d'autres pour les deux. Ceux de la premiere eſpece ſe prononcent différemment, quoiqu'ils s'écrivent de même ; ils n'ont donc d'équivoque que pour les yeux, & point pour les oreilles : tels ſont les mots *haïe*, participe féminin du verbe *haïr* ; & *haïe*, cri que font les Charretiers pour animer leurs chevaux. Le premier forme trois ſyllabes, *ha-ï-e* ; le ſecond n'en forme que deux, dont la premiere eſt une diphthongue brevé.

Pain, ſorte de nourriture, & *pin* arbre, s'écrivent différemment, mais ſe liſent de même ; ils ſont homonimes quant au ſon. Il en eſt de même des mots *vin*, liqueur, & *vain* (celui qui a de la vanité) ; *vaine*, féminin de ce dernier, & *veine*, vaiſſeau du corps ; *plaine* campagne, raſe, & *pleine*, adjectif féminin qui ſignifie *remplie* ; *chêne* arbre, & *chaîne* lien de fer, &c.

Nous en avons beaucoup qui n'ont aucune différence ni pour l'écriture ni pour la prononciation : tels ſont *coin* (angle), *coin* piece de fer ou de bois propre à

écarter deux choſes unies, ou à ſéparer les parties d'un ſolide ; *coin*, fruit de l'arbre qu'on nomme *coignaſſier* : *vain*, homme qui a de la vanité ; *vain*, qui eſt inutile : *ſon* (bruit) ; *ſon*, la partie la plus groſſiere du bled moulu ; *ſon*, adjectif poſſeſſif ou pronominal (*ſon œil*, pour l'œil de lui ou d'elle) &c.

On pourroit étendre ſes liſtes de ces trois ſortes d'homonimes : mais il ſuffit d'indiquer des exemples pour chacune, & de recommander, 1°. de les éviter le plus qu'il eſt poſſible en écrivant, ſur-tout ceux de la troiſieme eſpece, ou du moins ſi l'on ne peut ſe diſpenſer de s'en ſervir, de bien ménager leur place, & de faire enſorte que ce qui les accompagne leve abſolument toute équivoque ; 2°. en liſant, de faire ſentir en quelque ſorte le ſens dans lequel l'homonime eſt employé, & cela par le ton, & plus encore par une prononciation bien exacte & bien préciſe, ſur-tout dans les homonimes de la premiere eſpece.

HORMIS, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

HORS, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

HU, eſt une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

HUITAIN : *voyez* STANCES.

HYPERBATE. Ce mot grec ſignifie confuſion, mélange. C'eſt une figure de conſtruction qui a lieu lorſque l'on s'écarte de l'ordre ſucceſſif des mots, & de la conſtruction ſimple. Cette figure eſt fort uſitée dans les Poëtes qui ſuivent plutôt l'ordre des idées que celui des mots. On en trouvera pluſieurs exemples au mot *inverſion*. En voici encore d'autres.

L'Hiſtoire de Dom Quichote commence par une hyperbate.

Dans une contrée d'Eſpagne qu'on appelle la Manche, vivoit il n'y a pas long-temps un Gentilhomme, &c. L'ordre de conſtruction eſt, *un Gentilhomme vivoit dans*, &c.

Dans l'Oraiſon Funebre du grand Condé, par M. Boſſuet, on lit :

Reſtoit cette redoutable Infanterie de l'armée d'Eſpagne, &c.

HYPERBOLE. Lorſque nous ſommes vivement frappés de quelqu'idée que nous voulons repréſenter, & que les termes ordinaires nous paroiſſent trop foibles pour exprimer ce que nous voulons dire, nous nous ſervons de mots, qui, à les prendre à la lettre, vont au-delà de la vérité. Ceux qui nous entendent rabattent de notre expreſſion ce qu'il en faut rabattre, & il ſe forme dans leur eſprit une idée plus conforme à celle que nous voulons y exciter, que ſi nous nous étions ſervis des mots propres.

Virgile dit de la Princeſſe Camille, qu'elle ſurpaſſoit les vents à la courſe, & qu'elle eût couru ſur les épis de bled ſans les faire plier. Voilà une hyperbole.

Saint Jean, à la fin de ſon Evangile, dit que ſi l'on racontoit en détail les actions & les miracles de J. C., il ne croit pas que le monde entier pût contenir les Livres qu'on en pourroit faire. C'eſt une hyperbole. Il faut uſer de cette figure avec modération.

A l'exemple du Ciel j'ai fait beaucoup, de rien.

Corneille dans D. *Sanche.*

» Ces traits hardis ſurprennent ſouvent le Parterre; » mais y a-t-il rien de moins convenable que de ſe comparer à Dieu? Quel rapport les actions d'un Soldat qui » s'eſt élevé, peuvent-elles avoir avec la création? On » ne ſauroit être trop en garde contre ces hyperboles audacieuſes qui peuvent éblouir des jeunes gens, que » tous les hommes ſenſés réprouvent, & dont vous ne » trouverez jamais d'exemple ni dans *Virgile*, ni dans » Ciceron, ni dans *Horace*, ni dans *Racine*.

M. de Voltaire.

HYPOTHESE: *voyez* RHÉTORIQUE.

HYPOTYPOSE. C'eſt une figure de Rhétorique propre aux paſſions. *Hypotypoſe* ſignifie en grec *image*, *tableau*. C'eſt une deſcription vive & frappante qui affecte en quelque ſorte les yeux plus que les oreilles; tels ſont ces vers de Clitemneſtre dans l'Iphigénie de Racine.

Un Prêtre, environné d'une foule cruelle,
Portera ſur ma fille une main criminelle!

Déchirera ſon ſein ! & d'un œil curieux,
Dans ſon cœur palpitant conſultera les Dieux ! |

Vous en trouverez encore un bel exemple dans le récit de la mort d'Hyppolité que nous avons cité au mot HARMONIE.

Cependant ſur le dos de la plaine liquide, &c.
Racine. V. Act. Scene VI.

Ce qui fait l'hypotypoſe, c'eſt l'image, la peinture: Il faut que l'action ſemble ſe paſſer ſous vos yeux. Ces peintures ſont plus d'uſage lorſqu'il s'agit d'amuſer l'imagination, que lorſqu'on a deſſein de toucher le cœur. La triſteſſe parle plus ſimplement; elle fuit l'ornement & le coloris des figures. C'eſt par cette raiſon que quelques Critiques ont blâmé cette deſcription pompeuſe de Racine, dont nous venons de parler. Elle leur a paru trop affectée, trop étudiée dans une occaſion auſſi triſte que celle de la mort d'un fils.

Dans la plûpart des hypotypoſes, tous les verbes ſont au préſent. Ce tour d'élocution peint les choſes plus vivement.

IMP

I est une des voyelles de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION.

IA, est une des diphthongues : *voyez* DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

IAN, est une des diphthongues : *voyez* DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

IAU, est une des diphthongues : *voyez* DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

ICI, est un des adverbes de lieu : *voyez* ADVERBE.

IDYLLE : *voyez* EGLOGUE.

IÉ, IÈ, sont deux diphthongues : *voyez* DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

IEN, est une des diphthongues : *voyez* DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

IEU, est une des diphthongues : *voyez* DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

IL, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du singulier au masculin : *voyez* PRONOMS.

ILS, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du pluriel au masculin. *Il* est son singulier : *voyez* PRONOMS.

IMPARFAIT. L'imparfait est un des temps des verbes. On s'en sert pour marquer qu'une chose est passée quant à présent; mais qu'elle étoit présente dans un temps passé que l'on désigne : *voyez* TEMPS DES VERBES, & CONJUGAISON.

IMPÉRATIF. Ce mot vient du verbe latin *imperare*, qui signifie commander. C'est un mode des verbes : *voyez* MODES & VERBE. Il marque la volonté, soit que nous commandions, soit que nous priions : *écrivez*, *lisons*. Si le désir est exprimé d'une façon moins forte, alors c'est l'*optatif* qui est un mode destiné à marquer le désir, mais que nous n'avons point dans notre Langue, & que nous avons fondu dans notre *subjonctif* : voyez SUBJONCTIF.

Il ne faut point mettre de *s* à la fin de la seconde per-

ſonne du ſingulier de l'impératif, à moins qu'il n'y en ait un à la premiere perſonne du préſent de l'indicatif: exemple, *je viens*, à l'impératif *viens*; *je donne*, à l'impératif *donne*; *je prens*, à l'impératif *prens*; *je mange*, à l'impératif *mange*.

On dit, *pardonne aux malheureux*, & non pas, *pardonnes aux malheureux*.

Il y a pourtant une exception pour les pronoms *en* & *y*. Toutes les fois qu'ils viennent immédiatement après l'impératif, celui-ci eſt obligé de prendre *s* final, quoiqu'il n'y en ait pas au préſent de l'indicatif. Il faut dire, *donnes-en ce que tu voudras*, & non pas, *donne-en*, &c. *portes-y la paix*, & non pas, *porte-y la paix*. Au reſte *voyez* SYNTAXE & CONJUGAISON.

IMPERSONNELS. *Impersonnel* ſignifie, *qui n'a point de perſonnes*. Nous avons dans notre Langue quelques verbes auxquels nous donnons cette dénomination. Eſt-ce avec raiſon? Non, en prenant les termes dans leur ſignification ſtricte, & en analyſant avec préciſion les verbes qu'on donne pour impersonnels.

En effet, pour qu'un verbe fût exactement impersonnel, il faudroit qu'il exprimât une action qui ne pût être rapportée à aucune cauſe, & qui par conſéquent n'en eut point: par exemple, *il faut*, *il importe*, *il pleut*, ſont des verbes dits *impersonnels*. Or ils déſignent tous une idée d'action ou de choſe exiſtante; le premier l'idée d'une néceſſité exiſtante; le ſecond celle d'une importance actuelle, & le troiſieme celle d'un événement produit. Auſſi qu'on les examine dans des phraſes complettes: *il faut travailler quand on eſt jeune*; *il importe de bien employer le temps*, on voit que le vrai ſens eſt: *quand on eſt jeune, travailler eſt une choſe néceſſaire, une choſe qu'il faut faire; bien employer le temps importe*; & dans celle-ci *il pleut*, c'eſt comme s'il y avoit *le tems, le ciel ou l'atmoſphere pleut, donne de la pluie*.

Ce n'eſt donc point à la rigueur, ni quant au ſens, que ces verbes ſont impersonnels: ils ne le ſont que parceque les choſes qu'ils expriment ſont produites par des cauſes cachées, obſcures, indéterminées, ou ignorées, & qu'on les examine indéterminément par l'article *il* ou par le pronom *on*, ou par *ce*.

On diſtingue deux ſortes de verbes impersonnels;

ceux qui ne peuvent jamais être employés qu'à la troisieme perſonne du ſingulier, comme, *il faut*; & ceux qui peuvent ou s'employer comme les verbes ordinaires, ou prendre un ſens indéterminé qui les reſtreigne à cette troiſieme perſonne du ſingulier indéterminée; comme, *convenir*, qui eſt verbe neutre ordinaire dans cette phraſe, *je conviens de cette imprudence*; & impersonnel dans celle-ci, *il convient d'écouter un homme avant que de le condamner*. C'eſt au ſens de la phraſe & à la connoiſſance de l'uſage, à décider ſi un verbe précédé du pronom *il* eſt impersonnel ou non; cependant il ne l'eſt jamais, quand ce pronom peut être remplacé par un nom déja exprimé ou ſous-entendu.

Les verbes *être* & *devoir* deviennent impersonnels avec *ce*; *c'eſt un abus de tout croire: ce devroit être un crime puni par les loix que d'être ingrat*. Tous les verbes, exceptés ceux qui ſont toujours impersonnels de leur nature, le peuvent devenir en prenant avant eux le pronom indéterminé, *on*; comme, *on aime*, *on dit*, *on vient*, &c.

Les principaux verbes impersonnels, c'eſt-à-dire, ceux qui le ſont avec le pronom *il* ſont en très grand nombre. Ils ſont conjugués dans ce Dictionnaire chacun à leur ordre alphabétique, à titre de verbes défectifs. Voyez *pleuvoir*, *falloir*, *neiger*, &c.

Quant à ceux qui le deviennent quelquefois, les principaux ſont, *agir*; *il s'agit de l'honneur*. *Aller*; *il y va de la vie*. *Arriver*; *il arrive qu'on ſe trompe*. *Convenir*; *il convient que vous y alliez*. *Eclairer*; *il éclaire avant que de tonner*. *Ennuyer*; *il m'ennuie de jouir*. *Etre* ſuivi d'un adjectif ſans ſubſtantif; *il eſt bon de tout voir*. *Etre* ſuivi d'un ſubſtantif; *il eſt des ames bien fauſſes & bien noires*. *Faire*; *il fait un tems ſombre*. *Paroître*; *il paroît qu'il vous aime*. *Pouvoir*; *il ſe peut*, ou *il peut ſe faire*, ou *il peut arriver qu'on vous trompe*. *Plaire*; *il me plaît ainſi: il me plaît de vous le dire moi-même*. *Suffire*; *il ſuffit que vous le vouliez*. *Tenir*; *il ne tient qu'à vous d'être la perſonne du monde la plus heureuſe*. *Valoir*; *il vaut mieux ne chercher à faire que ce que l'on doit, que de chercher à faire ce que tout le monde veut*.

Les verbes qui ſont toujours impersonnels ſe réduiſent à peu-près à ceux-ci : *Y avoir ; il y a tems pour tout. Falloir ; il faut ſavoir pardonner, quand on veut vivre avec les hommes. Geler ; il a gelé tout cet hyver. Grêler ; il grêle ſouvent dans ce pays. Il importe ; il importe aux méchants eux-mêmes que leurs ſemblables ſoient punis. Neiger ; le tems ſe radoucit quand il veut neiger ; mais le froid redevient plus piquant, quand il a neigé. Pleuvoir ; il pleut ſouvent à Paris. Sembler ; il ſemble que le ſoleil tourne autour de la terre.*

IMPRÉCATION. Figure de Rhétorique propre aux paſſions. Le nom de cette figure a quelque choſe d'odieux. Quelquefois elle n'eſt que l'expreſſion de la colere & de la fureur. Ainſi dans la Tragédie de *Mariamne* par M. *de Voltaire*, les imprécations que fait Hérode contre la Judée, contre Jéruſalem, & contre lui-même, font voir l'état violent ou la mort de Mariamne avoit plongé ſon ame.

Infideles Hébreux ! vous ne la vengez pas !
Cieux, qui la poſſedez tonnez ſur ces ingrats ;
Lieux teints de ce beau ſang que l'on vient de répandre,
Murs que j'ai relevés, Palais, tombez en cendres,
Cachez ſous les débris de vos ſuperbes tours
La place où Mariamne a vu trancher ſes jours ;
Temple, que pour jamais tes voutes ſe renverſent :
Que d'Iſraël détruit les enfans ſe diſperſent ;
Que ſans Temple & ſans Rois, errants, perſécutés,
Fugitifs en tous lieux, & partout déteſtés,
Sur leurs fronts égarés portant dans leur miſere,
Des vengeances de Dieu l'effrayant caractere,
Ce peuple aux Nations tranſmette avec terreur
Et l'horreur de mon nom & la honte du leur.

Quelquefois l'imprécation eſt dictée par l'horreur pour le crime & pour les ſcélérats ; telle eſt cette imprécation que *Racine* met dans la bouche du Grand Prêtre Joab : (*Athalie*).

Confonds dans ſes conſeils une Reine cruelle,
Daigne, daigne, mon Dieu, ſur Mathan & ſur elle
Répandre cet eſprit d'imprudence & d'erreur,
De la chûte des Rois funeſte avant-coureur.

INCESSAMMENT, eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

INDICATIF. L'indicatif eſt un mode des verbes : *voyez* VERBE, MODES ; on l'a ainſi nommé parcequ'il affirme l'action, non-ſeulement avec indication des tems & des perſonnes ; car de la ſorte l'impératif & le ſubjonctif ſeroient auſſi des indicatifs, mais parcequ'il affirme cette action & l'indique comme ſûre & indubitable, ſans qu'elle ſoit dépendante d'aucune condition : j'aime, j'ai aimé, j'aimerai : *voyez* CONJUGAISON, SYNTAXE.

INDUCTION. *Voyez* FORMES DES PREUVES.

INFINITIF. L'infinitif eſt un mode des verbes : *voyez* MODES, VERBES. Il eſt ainſi nommé, parcequ'il ne déſigne & n'exclud, ni perſonnes, ni nombres, ni condition. Il eſt indéterminé par rapport à ces trois objets. C'eſt l'affirmation pure & ſimple d'une choſe, ſans être reſtreinte ni appliquée à celui-ci, ni à celui-là. *Aimer, écrire*, ſont deux *infinitifs : voyez* CONJUGAISON, SYNTAXE.

Les infinitifs des verbes ſe prennent quelquefois ſubſtantivement. On dit *le boire & le manger, le coucher*, c'eſt tout ſon *avoir*, &c. Nous avons fait cette obſervation à l'article SUBSTANTIF & dans tous les verbes irréguliers, lorſquelle s'eſt préſentée.

INSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé d'*écrire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *in*, qui ſignifie *ſur, dans, contre*. Ainſi, inſcrire ſignifie *écrire, ſur, dans* ou *contre*. *Il eſt inſcrit ſur le tableau des Avocats.* Il ſe dit auſſi d'une maniere abſolue. *Il eſt tems de vous faire inſcrire. Ce triangle eſt inſcrit dans un cercle.* En termes de Juriſprudence, *je vais m'inſcrire en faux contre cette piece.* Au figuré, *je m'inſcris en faux contre ce que vous dites* : voyez ECRIRE.

INTERDIRE. Verbe actif, réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *dire* & de la prépoſition latine *inter*, qui ſignifie *entre*. Dans la compoſition des mots cette prépoſition déſigne l'intervalle, la diſtance, la ſéparation qui ſe trouve entre une choſe & une autre. Par exemple, dans *interrompre* elle marque l'intervalle qui ſe trouve entre le moment où une choſe eſt arrêtée & celui où elle recommence. Dans *intercaler*, elle préſente l'idée d'une choſe placée entre deux autres & qui les ſépare: dans *interdire* de même elle déſigne une Loi, une Ordonnance qui ſe trouve comme une barriere de ſéparation entre la choſe qu'on interdit & la perſonne à qui on l'interdit. De-là, *interdire* a pris la ſignification de ſéparer, éloigner. Auſſi *interdicere*, verbe latin, d'où vient le mot françois *interdire*, ſignifie exiler, éloigner d'une Ville. *On lui a interdit l'entrée de la Ville*, c'eſt-à-dire, il y a une Ordonnance entre lui & l'entrée de la Ville qui lui défend d'entrer. De-là, *interdire* ſignifie défendre. *On l'a interdit de la fonction de ſa charge*, c'eſt-à-dire, on a mis entre lui & ſa charge un intervalle qui ne lui permet pas d'en approcher, de l'exercer.

Ce verbe ſe prend quelquefois dans un ſens abſolu. On dit ſimplement; *on a interdit ce Juge, ce Prêtre*, c'eſt-à-dire, on leur a défendu d'exercer leurs fonctions. *C'eſt un prodigue, il faut le faire interdire*, c'eſt-à-dire, lui défendre l'adminiſtration de ſes biens. On ſe ſert particulierement de ce verbe lorſqu'il s'agit des fonctions d'un Juge ou d'un Eccléſiaſtique. *Interdire une Ville, un Royaume*, c'eſt y défendre aux Eccléſiaſtiques l'exercice de leurs fonctions, & la célébration des Sacremens. *Le droit, que les Papes s'étoient arrogé, d'interdire les Royaumes a cauſé bien des troubles en France dans les ſiecles d'ignorance & de ſuperſtition.*

Sur cette réponſe il s'eſt interdit, au point qu'il n'a pas pu continuer. Dans cette phraſe le verbe eſt réciproque.

Interdire ſe conjugue ſur *dire*, excepté à la ſeconde perſonne du pluriel du préſent de l'indicatif, où il faut dire; *vous interdiſez*, & non pas vous *interdites*.

Le participe paſſé *interdit*, ſe prend ſubſtantivement lorſqu'il

lorsqu'il signifie la Sentence ou l'Arrêt qui interdit. *Lorsque les Rois ne vouloient pas souscrire aux vues ambitieuses des Papes, ceux-ci fulminoient des interdits sur leurs Royaumes, & soulevoient contre eux leurs propres sujets.*

INTERJECTION. C'est cette partie d'oraison qui exprime le cri des passions, l'admiration, la joie, &c. *Voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

INTERROGATION. Figure de Rhétorique, très propre au pathétique. On peut s'en servir pour exprimer toutes les passions vives, pour presser, convaincre, réduire & confondre l'adversaire : c'est ainsi que le bouillant Achille parle à Agamemnon pour Iphigénie qui lui a été promise.

Juste Ciel ! Puis je entendre & souffrir ce langage ?
Est ce ainsi qu'au parjure on ajoute l'outrage !
Moi ! je voulois partir aux dépens de ses jours !
Et que m'a fait à moi cette Troye où je cours ?
Aux pieds de ses remparts qu'il intérêt m'appelle ?
Pour qui, sourd à la voix d'une mere immortelle,
Et d'un pere éperdu négligeant les avis,
Vais-je chercher la mort tant prédite à leur fils ?
. . . . . .
. . . . . .
Qu'ai-je à me plaindre ? Où sont les pertes que j'ai faites ?
Je n'y vais que pour vous, barbare que vous êtes, &c.
(*Racine*).

INTERROMPRE. Verbe actif irrégulier, composé de *rompre* sur lequel il se conjugue, & de la préposition *inter* (*entre*) que notre langue a francisée. Il signifie toujours, d'après l'étymologie de *rompre*, faire une discontinuation de parties dans un tout, avec cette différence, que la discontinuation n'est pas absolue ; la chose n'est pour ainsi dire que suspendue. *Interrompre une conversation*, c'est la suspendre, ou empêcher qu'on ne la continue, mais pour un tems seulement. On dit au figuré *interrompre quelqu'un* : on met alors la personne à la place de la chose.

Participes. Interrompant, interrompu, interrompue : *voyez* ROMPRE.

INVENTION. L'invention, considérée relativement à la Rhétorique, consiste à trouver en chaque sujet les moyens les plus propres à persuader.

Il y a trois moyens de persuader. Savoir, les *preuves*, les *mœurs*, & les *passions* : voyez *ces articles*.

INVERSION. Ce mot signifie renversement. Une inversion dans une Langue est donc le renversement d'un ordre établi. Or il y a trois ordres auxquels il faut faire attention, quand on considere une Langue ; 1°. l'ordre des pensées ; 2°. l'ordre des expressions ; 3°. l'ordre de la Langue, par opposition à d'autres Langues auxquelles on la compare, ou par opposition à l'ordre qu'elle suit elle-même dans un autre langage, comme dans la Prose & dans la Poésie. Ainsi les mots ont trois ordres ou trois arrangements qu'ils peuvent suivre ; 1°. l'ordre grammatical relativement aux rapports réciproques qu'ils ont entr'eux, quand on les considere comme régis ou régissants ; 2°. l'ordre métaphysique en les considérant relativement aux rapports réciproques des idées ou des objets, à leur convenance, à leur génération ; 3°. l'ordre oratoire relativement au but de celui qui parle.

1°. L'ordre grammatical demande dans notre Langue que le régissant soit avant le mot régi : *la lumiere du soleil. La lumiere* est le mot régissant : *du soleil* est le mot régi. Ce dernier doit donc être mis après l'autre. *Alexandre a vaincu Darius. Alexandre* est le mot régissant, ou, si l'on veut, le subjectif du verbe *a vaincu*. *Darius* est le régime ou objectif du même verbe. Darius devoit donc être placé après, & Alexandre devant le verbe.

2°. L'ordre métaphysique veut que le sujet d'une proposition soit avant son attribut ; la cause avant l'effet ; la substance ou l'existence avant le mode ou les qualités. Ainsi dans l'exemple cité, *Alexandre*, qui est le sujet de la proposition, est avant *Darius*, qui en est l'attribut. Dans cet exemple, *le soleil est la source de la lumiere*, *le soleil* doit être placé avant *lumiere*, qui n'en est que l'effet. Dans cet autre, *Dieu est bon*, le mot *Dieu*,

qui marque la ſubſtance, doit être placé avant le mot *bon*, qui en eſt la qualité. Ces deux ordres, le grammatical & le métaphyſique, rentrent l'un dans l'autre : le premier, tout méchanique qu'il paroît, eſt fondé ſur le ſecond ; & à cet égard, il eſt vrai qu'aucune Langue n'a un ordre auſſi naturel que la nôtre : *voyez* CONSTRUCTION.

3°. L'ordre oratoire eſt celui qui eſt déterminé par l'intérêt & les vues de celui qui parle. Cet ordre varie donc comme les paſſions & les circonſtances. L'objet principal, l'objet intéreſſant, l'objet qui fait parler, eſt tantôt le ſujet de la phraſe, tantôt l'attribut, ou l'action ou la maniere. Pour cet ordre il faut donc placer, tantôt un ſubjectif, tantôt un régime, tantôt un verbe, ou un adjectif ou un adverbe, dans l'endroit le plus éminent & le plus ſaillant du diſcours, qui ſouvent eſt le commencement, quelquefois le milieu ou la fin de la phraſe.

Comme nous ne parlons que pour quelqu'intérêt, l'ordre oratoire devroit donc être le plus exactement ſuivi : l'harmonie & le nombre devroient ſeuls avoir droit de faire exception à cette regle ; mais notre Grammaire s'y oppoſe encore plus.

Si je veux faire entendre à un homme qu'il doit fuir ou rechercher quelqu'objet, commencerai-je par l'engager à s'avancer ou à s'éloigner ? Non, je lui montrerai l'objet, & l'objet lui dira ce qu'il doit faire. *J'ai vu un ſerpent, & j'ai fui.* Il faut donc que je lui donne d'abord l'idée du danger, ſi je veux qu'il ſe détermine à fuir. L'intérêt qui me fait parler demanderoit donc que je diſe, *ce ſerpent fuyez ;* & la Langue veut qu'on diſe, *fuyez ce ſerpent.* L'Empereur Domitien avoit une adreſſe ſinguliere à tirer de l'arc : il faiſoit paſſer ſes fleches entre les doigts écartés d'un Eſclave placé pour but à une grande diſtance, & ne le bleſſoit point. Voilà notre conſtruction grammaticale, où nous voyons que l'Empereur tire de l'arc, ſans qu'on ait vu les fleches, vers un but qui n'eſt pas encore préſenté. Il ſemble qu'il faudroit préſenter d'abord l'Eſclave qui a la main levée & les doigts écartés, & montrer enſuite l'Empereur qui tire à quelque diſtance delà ; enfin les fleches qui ſans

bleſſer l'Eſclave paſſent entre ſes doigts ; voilà une de ces occaſions où la Langue françoiſe ſe prête difficilement.

De tout ceci il ſuit que pour trouver l'arrangement & l'ordre général & détaillé qui convient à un diſcours, il faut conſulter tout à la fois trois juges, l'eſprit, le ſentiment, & l'oreille : l'eſprit donne la marche des idées ; le ſentiment y met quelques variations par l'intérêt & les paſſions, & l'oreille veut qu'on accorde quelque choſe à ſa délicaſſe. Le talent eſt de contenter l'un ſans bleſſer l'autre, d'avoir de la clarté ſans étouffer la paſſion ni choquer l'harmonie ; de ſuivre l'intérêt ſans être obſcur, & ſans violer les loix du langage ; enfin d'être harmonieux en même-temps qu'on eſt exact & intéreſſant.

La gêne que la Langue françoiſe ſouffre en cela, vient de deux cauſes : La premiere, de ce qu'elle n'a point de cas proprement dits, & que les mots en conſéquence ne ſont déclarés régis ou régiſſants que par la place qu'ils occupent. Dans cette phraſe, *Alexandre a vaincu Darius*, *Alexandre* & *Darius* ne ſont pris, l'un pour ſubjectif, & l'autre pour attribut, que parceque l'un eſt devant, & l'autre après le verbe ; tellement qu'ils changeroient de fonction, & la phraſe de ſens, ſi en les changeant de place on diſoit, *Darius a vaincu Alexandre*. La ſeconde, de ce que la Langue a une multitude d'auxiliaires, dont la marche n'eſt pas toujours facile à regler, ou qui du moins la ſurchargent & occaſionnent des longueurs, & l'embarraſſent : auxiliaires dans l'actif, c'eſt le verbe *avoir*, *j'ai aimé* ; dans le paſſif, c'eſt le verbe *être*, *il eſt aimé* ; quelquefois tous les deux enſemble, *j'ai été enſeigné* ; auxiliaires pour la perſonne, *je*, *te*, *il*, *nous*, *vous*, *ils* : *je cherche*, *nous cherchons*, &c. ; auxiliaires pour certains modes, *que tu vienne* ; pour la maniere, ce ſont les adverbes, *que tu aies été exactement enſeigné* ; auxiliaires dans les noms, ce ſont principalement les articles ; *le point du jour*. Ces deux raiſons demandent ſouvent un ordre qui n'eſt pas celui de l'intérêt, & qui le détruit ou le gêne ; car, 1°. dans notre Langue le ſujet doit être placé en premier lieu, le verbe enſuite, & l'attribut à la fin ;

2°. tous les adjectifs doivent être à côté de leurs ſubſtantifs, & tous les adverbes auprès des verbes ou des adjectifs auxquels ils ſe rapportent. Si l'ordre oratoire demande que l'attribut, par exemple, ſoit d'abord préſenté : la choſe eſt quelquefois impoſſible, à moins de recourir à des longueurs pires que l'inverſion de l'ordre oratoire. Dans cette penſée, *le pere aime le fils*, ſi l'intérêt demande que l'idée du fils ſoit préſentée la premiere, il faut ſe ſervir du paſſif, & dire, *le fils eſt aimé par le pere ;* ce qui rend la phraſe traînante & déſagréable, par les mots dont elle eſt ſurchargée ſans néceſſité. Car la Langue ne permet pas de mettre l'attribut avant le verbe, quand même ce verbe ne ſeroit pas actif. On ne peut pas dire, *un chien malade étoit ; coeffée étoit la Dame ; coeffée la Dame étoit.* C'eſt preſque pour tous les mots qui compoſent une phraſe, que la place eſt ainſi marquée par le génie de la Langue. De deux ſubſtantifs, le régiſſant marche toujours avant l'autre ; *le charme du printems.* On ne peut dire du moins en proſe, *du printems le charme.* On ne le diroit même pas en poéſie, ſi *le charme* n'étoit ſuivi d'un adjectif, *du printems le charme flatteur*, ou ſi entre *du printems* & *le charme* il n'y avoit quelques mots intermédiaires, *du printems qui renaît le charme nous ſéduit.* La prépoſition marche auſſi devant ſon régime, *par pitié.* Les adjectifs ſe mettent quelquefois avant, quelquefois après le ſubſtantif : on dit également, *un ouvrage admirable, un admirable ouvrage :* cependant le grand uſage fait loi, & détruit cette liberté dans certains cas : on dit *un bon enfant*, & non pas *un enfant bon.* Au reſte *voyez* ADJECTIF.

Si la marche de la Langue empêche ſouvent de ſuivre l'ordre oratoire dans l'arrangement des mots d'une phraſe, cet ordre peut ſe ſuivre du moins dans les périodes & la marche des raiſonnements ; & même entre les mains des grands Ecrivains, cette Langue ſait bien ſe plier ; mais en conſervant toujours ce caractere de netteté, de clarté & de préciſion qui lui eſt propre, & qui la rend digne de devenir la Langue des Philoſophes.

Ecoutons Fléchier, c'eſt une Princeſſe mourante qu'il fait parler : *La lumiere de mes yeux s'éteint ; un nuage*

ſans fin s'éleve entre le monde & moi ; je meurs , & je m'échappe inſenſiblement à moi même ; triſte moment ! terme fatal de ma languiſſante jeuneſſe ! Dans cet exemple les verbes étant réciproques , c'eſt-à-dire , actifs en même-temps & paſſifs , ils ont mis l'Orateur en état de ſuivre l'ordre naturel ſans l'obliger de multiplier les ſignes. Cet ordre demande que l'objet intéreſſant ſoit mis en tête ; *la lumiere de mes yeux. . . . . un nuage ſans fin. . . . . .* Voilà ſur quoi la Princeſſe mourante a l'attention fixée , & ſur quoi par conſéquent elle veut que ceux à qui elle parle fixent la leur. C'eſt pour ces objets que ces deux phraſes ſont faites : les verbes qui arrivent après eux , ne ſont que des modificatifs ; *la lumiere de mes yeux s'éteint ; un nuage ſans fin s'éleve.* Il en eſt de même de ces deux autres membres ; *je meurs ; je m'échappe inſenſiblement à moi-même.* Ici l'objet eſt dans le verbe même : c'eſt l'action même qui ſe paſſe, que la Princeſſe veut préſenter ; *je meurs , je m'échappe.* Le reſte de la phraſe n'eſt que pour en exprimer la maniere , *inſenſiblement à moi-même ;* enfin dans les deux exclamations , *triſte moment ! terme fatal de ma languiſſante jeuneſſe !* la perſonne qui parle n'a pas cru néceſſaire d'y ajouter un verbe , parceque l'objet préſenté s'explique aſſez par lui-même , & que portant en ſoi plus de chaleur que de lumiere , il avoit moins beſoin de mots que de tours.

Pour mieux ſentir combien l'Orateur a ſu dans cette occaſion plier ſa Langue à l'intérêt oratoire , prenons les mêmes penſées dans un ordre plus familier à la Langue ; *la mort éteint la lumiere de mes yeux ; elle éleve entre le monde & moi un nuage ſans fin ; j'ai rempli ma carriere ; une force inconnue me ravit à moi-même : que ce moment eſt triſte ! Voilà donc quel eſt le terme d'une jeuneſſe paſſée dans la langueur !* Un Orateur ordinaire ne ſeroit pas mécontent de cette expreſſion ; elle eſt naturelle , aiſée & riche. Mais qu'on la compare avec la premiere , on en ſentira la différence , & l'on verra qu'elle vient de ce que dans cette derniere élocution les ſignes ſont diſpoſés plutôt ſelon le génie de la Langue que ſelon les loix de la Nature , & que dans la premiere , la Nature ſeule ſemble avoir reglé les rangs.

Outre qu'un habile homme ſait ſe tirer avec avantage, comme on vient de le voir, des entraves de la conſtruction françoiſe, la Langue elle-même admet en bien des occaſions des inverſions de l'ordre grammatical, non-ſeulement en vers, mais encore en proſe. *Quelle diſcipline peut établir dans ſon camp celui qui ne peut regler ni ſon eſprit, ni ſa conduite? & comment ſaura calmer ou émouvoir, ſelon ſes deſſeins, dans une armée tant de paſſions différentes, celui qui ne ſera pas maître des ſiennes?* Fléchier.

L'inverſion eſt évidente dans ces deux phraſes. Pour la faire ſentir, il ne faut que les rétablir dans leur conſtruction grammaticale : *celui qui ne ſait regler ni ſon eſprit ni ſa conduite, peut-il établir la diſcipline dans un camp? & comment celui qui ne ſera pas maître de ſes paſſions, ſaura-t-il calmer ou émouvoir ſelon ſes deſſeins, dans une armée, tant de paſſions différentes?* Cette marche eſt conforme à nos regles : mais ce n'eſt point celle de l'Orateur ; il en a renverſé l'ordre ; il a mis à la fin ce qui eſt au commencement, & au commencement ce qui eſt à la fin.

Sans ces inverſions, dans leſquelles la Grammaire ſe ſacrifie en quelque ſorte à la paſſion, que deviendroit la vivacité & l'énergie ? Ce ſont elles qui donnent la vie, l'ame, le nerf au diſcours ; qui le rendent piquant, en offrant d'abord à l'attention l'objet qui peut attirer l'eſprit avec le plus de force ; car l'éloquence ne dépend pas ſeulement du petit nombre & du choix des ſignes employés pour peindre les idées, mais encore de la maniere dont on les diſpoſe. Nous devons donc tâcher que ces ſignes ſoient arrangés à peu-près de même que nos idées le ſont : c'eſt preſque l'unique baſe de l'élocution oratoire : nous y réuſſiſſons ſur-tout, quand notre imagination bien allumée peut s'affranchir des regles méchaniques du langage, pour ne ſuivre que celles de l'éloquence naturelle.

Ces grands avantages de l'inverſion ont fait croire à quelques Auteurs que c'étoit elle qui caractériſoit le vers, & qui en faiſoit l'eſſence. On convient avec eux qu'elle y porte de grandes beautés ; & qu'elle y paroît d'autant mieux placée, que la Poéſie eſt en général un

langage plus libre, plus hardi, plus passionné. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il peut y avoir d'excellens vers, même dans le haut style, sans le secours de l'inversion; témoin ce morceau de Corneille, & mille autres que nous pourrions citer.

Mânes des grands Bourbons, brillans foudres de guerre,
Qui fûtes & l'exemple & l'effroi de la terre,
Et qu'un climat fécond en glorieux exploits,
Pour le soutien des Lys, fit naître de nos Rois;
Ne soyez point jaloux qu'un Roi de votre race
Egale tout d'un coup votre plus noble audace,
Vos grands noms *dans le sien revivent* aujourd'hui:
Toutes les fois qu'il vainc, vous triomphez en lui,
Et les hautes vertus que *de vous il hérite*,
Vous donnent votre part aux encens qu'il mérite.

Dans ces dix vers de style sublime, il n'y a qu'une inversion bien sensible, *que de vous il hérite*; au lieu de dire, *qu'il hérite de vous*. Cette autre, *dans le sien revivent*, pour, *revivent dans le sien*, est si douce, qu'il faut en être averti pour s'en appercevoir.

Il y a cependant des inversions qui sont bien dans les vers, & qu'on ne souffriroit pas en prose. Pour éclaircir ce point, il ne faut qu'en distinguer de deux sortes; les unes plus sensibles, & les autres moins: celles-ci conviennent aux deux styles; celles-là n'appartiennent qu'à la Poésie: mais elles ne different des premieres que par plus de hardiesse. Quelques détails acheveront de développer cet article.

La Prose & la Poésie n'admettent point l'inversion d'un objectif avant le verbe. On souffre trop d'entendre, *il doit cueillir le fruit*, & *non l'arbre arracher*, pour, & *non arracher l'arbre*; *mon ame la terre quitte*, pour, *quitte la terre*.

Mais l'une & l'autre admettront cette inversion, si l'on place avant le verbe l'objectif, en le mettant dans un sens absolu, de maniere qu'il ne paroisse être ni régissant ni régime, & si l'on a soin de le remplacer auprès du verbe par un pronom, comme *tout ce qu'il y a de plus révéré*, l'orgueil *le condamne*, au lieu de dire,

l'orgueil *condamne tout ce qu'il y a de plus réveré*. Cependant il faut observer que cette inversion n'a lieu que quand le régime du verbe est composé de plusieurs mots, qu'il présente comme une phrase incidente & une pensée à part, comme dans l'exemple cité, *tout ce qu'il y a de plus réveré* : ainsi on ne dit pas, *le Peuple on le foule*, pour on *foule le Peuple*, excepté dans certains cas particuliers, comme dans une reprise des différents membres d'une énumération ou d'une division : exemple. Le Philosophe fuit également les richesses & les dignités ; *les richesses, il les craint ; les dignités, il les méprise*.

En vers & en prose, on met très bien le subjectif après le verbe.

En vers.

. . . . . Le monstre affreux
Que *devoit* mettre au jour *ce couple malheureux*...
Le signal qu'*a promis l'amour*.

En prose.

C'est ainsi que *parloit* autrefois *un Roi* selon le cœur de Dieu.

M. de Turenne fait voir ce que *peut* pour la défense d'un Royaume *un Général* d'armée, qui s'est rendu digne de commander.

On permet l'inversion d'un nom régi par un autre nom & précédé de la préposition *de*, qui nous tient lieu de génitif.

En vers.

D'un travail épineux endurer les *tortures*.
Des biens du malheureux mandier les *débris*.

En prose.

C'est *d'un pere de famille* que l'Evangile nous propose l'*exemple* :

D'un nom régi par la préposition *de*.

En vers.

Seigneur, de nos malheurs sous le *fer plus doux*.

En prose.

De tous les hommes c'eſt aſſurément *le plus heureux* :

D'un nom régi par un verbe avec quelque prépoſition que ce ſoit.

En vers.

De ſes fureurs ſongez à vous *défendre.*

En proſe.

D'une voix entre-coupée de ſanglots *ils s'écrierent.*

En vers.

A ces hymen forcé les Silvains *applaudirent* ;
Tous les bois d'aientour *à leurs cris répondirent.*

En proſe.

A des impreſſions ſi vives quelle ame peut *réſiſter*. . .
A toutes ces injures qu'avez-vous pu *répondre* ?

En vers.

Après un long combat, tout ſon camp *diſperſé*, &c.

En proſe.

Après ſes prieres accoutumées elle *s'abaiſſoit* juſqu'à ſon néant.

En vers.

Dans ce vaſte Univers il ſe trouve borné.

En proſe.

Dans des agitations ſi longues & ſi cruelles, elle n'oublia jamais ſa foi.

En vers.

Par le ſang de Caton, par celui de Pompée,
Par les mânes ſacrés de tous ces vrais Romains,
Jurez que, &c.

En proſe.

Par la loi du corps, je tiens à ce monde qui paſſe, & *par* la foi, je tiens à Dieu qui ne paſſe point.

En vers.

Sur ces demeures ſolitaires,
Veillez, ô mes Dieux Tutelaires !

En proſe.

Sur des bruits populaires vous êtes bien fou de vous *allarmer.*

En vers.

Sous un ombrage frais
fait exprès,
Liſette *dormoit en paix*;
Mais.

En proſe.

Sous la diſcipline du Prince d'Orange, il *apprit* l'art de la guerre.

En vers.

Contre un amant ſi tendre,
Qu'on a de peine à ſe *défendre.*

En Proſe.

Contre des aſſauts ſi violens & ſi ſouvent répétés, il *n'employoit* que la patience & la modération.

En vers.

Dans ces prés fleuris,
Qu'arroſe la Seine,
Cherchez. . . . .

En proſe.

Dans la défiance où elle étoit de ſes propres forces, elle avoit ſouvent demandé à Dieu qu'il l'en délivrât.

Il en eſt de même des phraſes incidentes liées à des phraſes principales par des adverbes de lieu ou des conjonctions, comme :

Dès qu'il put les connoître il ſappa mes Autels...
Où ſe forge la foudre il ne tonne jamais...
Là comme en un miroir le monſtre ſe contemple...

En s'éclairant soi-même éclairer l'univers.

. . . . . .

. . . . . .

Tel est l'objet du sage.

Au lieu de l'éclairer ses lumieres le flattent,
Loin d'élever son cœur ses passions l'abattent;
Mais *jusques* dans ses goûts elle a de la sagesse.

Si sa vie avoit moins d'éclat, je m'arrêterois sur la grandeur & la noblesse de sa maison, &c.

Il y a cependant quelques conjonctions qui ne peuvent se transposer ni dans la Prose ni dans les vers, parcequ'elles supposent nécessairement un autre membre avant elles: telles que *cependant*, *car*, *mais*, &c.

De tout ceci il suit que nous avons beaucoup d'inversions dans notre langue, soit en Prose, soit en Poésie; qu'en Poésie elles sont plus fréquentes & plus sensibles, parceque la Poésie est le langage des passions; qu'elle est hardie, vive, énergique, & qu'elle doit chercher l'harmonie & frapper l'esprit. La Prose doit être plus circonspecte; les mots doivent être plus éloignés l'un de l'autre, pour que l'inversion en soit convenable. On dit bien, c'est *d'un pere de famille* qu'on vous propose l'*exemple*; mais on ne diroit pas, c'est *d'un pere l'exemple* qu'on vous propose.

Quelque liberté qu'on accorde pour l'inversion, on ne doit cependant l'employer que pour la clarté, ou l'énergie ou l'harmonie. Sans cela on ne la pardonneroit pas même en vers: elle ne paroîtroit y être que pour produire la rime, ou opérer une élision dont le besoin seroit visible; en un mot elle déplairoit parcequ'elle annonceroit la foiblesse & l'indigence plutôt que la liberté & le goût. C'est pour cela que les inversions de Chapelain sont insoutenables.

Nos Poëtes sont même fort réservés aujourd'hui sur l'usage de quelques inversions qu'on trouve néanmoins dans les meilleurs ouvrages du dernier siecle.

Sur qui *sera* d'abord *sa vengeance* exercée?

(*Racine dans Bajazet.*)

. . . Quand *ſera le voile* arraché,
Qui ſur-tout l'univers jette une nuit ſi ſombre ?
(*Idem* dans *Eſther*).

» On voit dans ces deux exemples le verbe auxiliaire » *ſera*, mis avant ſon nominatif, & le nominatif mis » avant le participe. On ſe permettoit auſſi l'inverſion du » participe avec l'auxiliaire *avoir*.

O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes *arrachées* !
(*Malherbe*).

» Pour *ont arraché les agnes*:

. . . Un certain loup, dans la ſaiſon
Où les tiedes zéphirs *ont* l'herbe *rajeunie*
La Fontaine.

Pour *ont rajeuni l'herbe.*

» Cette inverſion, ajoute M. l'Abbé d'*Olivet*, étoit » d'une grande commodité pour la rime, parcequ'elle » rend le participe déclinable; au lieu qu'étant mis » avant ſon régime, il ne ſe décline jamais. Pourquoi » nos Poëtes ſe privent-ils d'une douceur que l'uſage » leur accordoit ? car l'Académie, dans l'examen qu'elle » fit des vers de Malherbe qui viennent d'être cités, » ne cenſura nullement cette inverſion «.

ION. Eſt une des diphtongues: *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

IOU. Eſt une des diphtongues: *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

IRONIE. L'ironie eſt un trope par lequel on dit tout le contraire de ce qu'on penſe & de ce qu'on veut faire penſer aux autres. Ainſi les mots n'y ſont jamais pris dans un ſens propre ni littéral; le ton de la voix, la qualité de la perſonne à qui l'on parle, & plus encore la connoiſſance du mérite ou du démérite perſonnel de quelqu'un, & de la façon de penſer de celui qui parle, ſervent plus à faire ſentir l'ironie que les paroles mêmes dont on ſe ſert.

» Cette figure, dit M. *de Voltaire*, tient preſque tou- » jours du comique, car l'ironie n'eſt autre choſe qu'une

» raillerie. L'éloquence ſouffre cette figure en proſe. » Démoſthène & Cicéron l'emploient quelquefois. Ho- » mere & Virgile n'ont pas dédaigné même de s'en ſer- » vir dans l'Epopée : mais dans la Tragédie il faut l'em- » ployer ſobrement ; il faut qu'elle ſoit néceſſaire ; il » faut que le perſonnage ſe trouve dans des circonſtan- » ces où il ne puiſſe s'expliquer autrement, où il ſoit » obligé de cacher ſa douleur, & de feindre d'applau- » dir à ce qu'il déteſte. *Racine* fait parler ironiquement » *Axiane* à *Taxile*, quand elle lui dit :

Approche, puiſſant Roi,
Grand Monarque de l'Inde, on parle ici de toi,

» Il met auſſi quelques ironies dans la bouche d'*Her-* » *mione* ; mais dans ſes autres Tragédies, il ne ſe ſert » plus de cette figure. Remarquez en général que l'iro- » nie ne convient point aux paſſions : elle ne peut aller » au cœur, elle ſéche les larmes. Il y a une autre eſ- » pece d'ironie, qui eſt un retour ſur ſoi-même, & qui » exprime parfaitement l'excès du malheur. C'eſt ainſi » qu'*Oreſte* dit dans l'*Andromaque* :

Oui, je te loue, ô Ciel, de ta perſévérance.

» C'eſt ainſi que *Gatimozin* diſoit au milieu des flam- » mes, & *moi, ſuis-je ſur un lit de roſes ?* Cette figure eſt » très noble & très tragique dans *Oreſte* ; & dans *Gati-* » *mozin* elle eſt ſublime «.

Voici des exemples tirés de l'*Andromaque* de *Racine*, où Hermione tient ce diſcours à Pyrrhus :

Eſt-il juſte après tout qu'un Conquérant s'abaiſſe
Sous la ſervile loi de garder ſa promeſſe ;
Non, non, la perfidie a de quoi vous tenter,
Et vous ne me cherchez, que pour vous en vanter.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Vous venez de mon front obſerver la pâleur,
Pour aller dans ſes bras rire de ma douleur ;

Pleurante après ſon char vous voulez qu'on me voie :
Mais, Seigneur, en ce jour ce ſeroit trop de joie ;
Et ſans chercher ailleurs des titres empruntés,
Ne vous ſuffit-il pas de ceux que vous portez ?
Du vieux pere d'Hector la valeur abattue,
Aux pieds de ſa famille expirant à ſa vue,
Tandis que dans ſon ſein votre bras enfoncé,
Cherche un reſte de ſang que l'âge avoit glacé ;
Dans des ruiſſeaux de ſang Troye ardente plongée ;
De votre propre main Polixene égorgée ;
Aux yeux de tous les Grecs indignés contre vous,
Que peut-on refuſer à ces généreux coups !

Boileau en parlant de Quinault, à qui il n'a pas rendu la juſtice qu'il méritoit, dit :

Je le déclare donc : Quinault eſt un Virgile.

Tout le monde ſait ce vers de Chimene dans le Cid.

A de plus hauts partis Rodrigue doit prétendre.

L'ironie eſt fondée comme on voit ſur une eſpece de contraſte qu'il y a ou que nous imaginons entre un objet & un autre.

IRRÉGULIER. Ce mot ſe dit de ce qui ne ſuit point les regles communes aux choſes de même ſorte. Nous donnons ce nom à ceux de nos verbes, qui pour la formation de leurs modes, temps & perſonnes, ne ſuivent pas les conjugaiſons générales.

Nous ne pouvons mieux faire que de donner ici la liſte des principaux, & de renvoyer à l'article de chacun d'eux pour leur conjugaiſon. Ainſi *aller* eſt un verbe irrégulier de la premiere conjugaiſon ; & c'eſt au mot *aller* qu'on verra comment il forme tous ſes temps. Il en eſt de même des autres.

Nous avons ajouté ſur chacun de ces verbes irréguliers une note aſſez détaillée de leur ſignification préciſe, & de leur uſage. Ce qui nous a portés à en agir de la ſorte, c'eſt que nous avons remarqué que les difficultés de notre Langue, ſoit pour la ſyntaxe des verbes avec leurs régimes, ſoit pour leur ſignification, regardoient

ſur-tout les verbes irréguliers ; ceux-ci étant plus ſujets à varier, moins connus, & d'un uſage plus rare que les autres.

Au reſte ce que nous diſons des verbes irréguliers, nous l'avons également fait pour les verbes *défectifs*, & pour les mêmes raiſons : *voyez* DÉFECTIFS.

LISTE DE VERBES IRRÉGULIERS.

Premiere conjugaiſon.

Aller. Je vais, j'allai, allant, allé.

Nota. Nous marquons ici les temps d'où ſe forment les autres, c'eſt-à-dire, le préſent de l'infinitif, le préſent de l'indicatif, le prétérit du même mode, le participe préſent, & le paſſé.

Puer. Je pus, je puai, puant, pué.

Envoyer. J'envoie, j'envoyai, envoyant, envoyé.

Les autres verbes en *oyer* ne ſont pas irréguliers ; cependant comme ils ſont difficiles à conjuguer à cauſe de l'*y*, qui quelquefois ſe change ou ſe peut changer en *i*, & d'autrefois ſe fait ſuivre de cet *i*, nous en avons conjugué quelques-uns à leur place, comme,

Employer. J'employe ou j'emploie, j'employai, employant, employé.

Irréguliers de la ſeconde conjugaiſon.

Courir. Je cours, je courus, courant, couru.

Cueillir. Je cueille, je cueillis, cueillant, cueilli.

Faillir. . . . . je faillis, faillant, failli.

Florir. . . . . . Floriſſant. . . . . .

Fuir. Je fuis, je fuis, fuyant, fui.

Haïr. Je hais, haïſſant, haï.

Mourir. Je meurs, je mourus, mourant, mort.

Ouïr. J'ois, j'ouïs, oyant, ouï.

Querir . . . . . .

Acquérir. J'acquiers, j'acquis, acquérant, acquis.

Saillir. Je ſaille *ou* je ſaillis, je ſaillis, ſaillant, ſailli.

Treſſaillir. Je treſſaille, je treſſaillis, treſſaillant, treſſailli.

Vêtir. Je vêts, je vêtis, vêtant, vêtu.

Revêtir. Je revêts, je revêtis, revêtant, revêtu.

Irréguliers.

Irréguliers de la troiſieme conjugaiſon.

Avoir. J'ai, j'eus, ayant, eu.
Choir. . . . . . chu.
Déchoir. Je déchois, je déchus. . . déchu.
Echoir. J'échois, j'échus, échéant, échu.
Falloir. Il faut, il fallut. . . . . fallu.
Mouvoir. Je meus, je mus, mouvant, mu.
Pleuvoir. Il pleut, il plut, pleuvant, plu.
Pouvoir. Je peux, je pus, pouvant, pu.
Savoir. Je ſais, je ſus, ſachant, ſu.
Seoir. Je ſieds, ſéant *ou* ſéyant, ſis.
S'aſſeoir. Je m'aſſieds, je m'aſſis, s'aſſeyant, aſſis.
Surſeoir. Je ſurſois, je ſurſis, ſurſoyant, ſurſis.
Valoir. Je vaux, je valus, valant, valu.
Voir. Je vois, je vis, voyant, vu.
Pourvoir. Je pourvois, je pourvus.
Pourvoyant. Pourvu.
Vouloir. Je veux, je voulus, voulant, voulu.

Irréguliers de la quatrieme conjugaiſon.

Battre. Je bats, je battis, battant, battu.
Boire. Je bois, je bus, buvant, bu.
Braire. Je brais. . . . . .
Bruire. . . . . . bruyant. . . . . .
Circoncire. Je circoncis, je circoncis, . . circoncis.
Conclure ou *conclurre.* Je conclus, je conclus, concluant, conclu.
Confire. Je confis, je confis, confiſant, confit.
Coudre. Je couds, je couſis, couſant, couſu.
Croire. Je crois, je crus, croyant, cru.
Dire. Je dis, je dis, diſant, dit.
Maudire. Je maudis, je maudis, maudiſſant, maudit.
Ecrire. J'écris, j'écrivis, écrivant, écrit.
Etre. Je ſuis, je fus, étant, été.
Exclure. J'exclus, j'exclus, excluant, exclus.
Faire. Je fais, je fis, faiſant, fait.
Frire. Je fris, je fris. . . frit.
Lire. Je lis, je lus, liſant, lu.
Luire. Je luis. . . . luiſant, lui.
Mettre. Je mets, je mis, mettant, mis.

Moudre. Je mouds, je moulus, moulant, moulu.

Naître. Je nais, je naquis, naissant, né.

Nuire. Je nuis, je nuisis, nuisant, nui.

Prendre. Je prends, je pris, prenant, pris.

Rire. Je ris, je ris, riant, ri.

Rompre. Je romps, je rompis, rompant, rompu.

Soudre. . . . . . .

Absoudre. J'absous, . . . absolvant, absous.

Résoudre. Je résous, je résolus, résolvant, résous, *ou* résolu.

Suffire. Je suffis, je suffis, suffisant, suffi.

Suivre. Je suis, je suivis, suivant, suivi.

Traire. Je trais. . . trayant, trait.

Vaincre.... Je vainquis, vainquant, vaincu.

Vivre. Je vis, je vécus, vivant, vécu.

Nous n'avons pas marqué les composés qui suivent la conjugaison de leurs simples; c'est à l'article de ceux-ci qu'on les trouvera. Ainsi au mot *mettre*, on trouvera promettre, admettre, &c. qui sont ses composés.

ITALIQUE (caractere) : *voyez* ALPHABET.

J JUS

J *ou* JE, est une des consonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

JAMAIS, est un adverbe. Il désigne le temps : *voyez* ADVERBE.

JE, est un des pronoms personnels pour la premiere personne du singulier : *voyez* PRONOMS.

JE NE SAIS QUI, *ou* UN JE NE SAIS QUI *ou* JE NE SAIS QUOI, &c. L'usage a placé cette expression parmi les *pronoms indéfinis* : voyez *cet article à la fin du mot* PRONOMS.

JUSQU'A *ou* JUSQUES A, est une des prépositions composées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

K.

K *ou* KA, eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

L A L A I.

L *ou* LE, eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

LA, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne du ſingulier au féminin : *voyez* PRONOMS.

LA, eſt auſſi l'article ſingulier qui ſe place devant les noms féminins : *voyez* ARTICLE.

LA, eſt un des adverbes de lieu : *voyez* ADVERBE.

LA *ou* LAS, eſt une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES.

LAI & VIRELAI. Le Lai, Poëme qui n'eſt plus d'uſage, conſiſtoit en une certaine quantité de petits vers diſtribués également en Couplets, dont il ne paroît pas que le nombre ait été bien déterminé, non plus que celui des vers de chaque Couplet.

Au reſte ces Couplets étoient terminés & diſtingués par de petits bouts de vers de deux ou trois ſyllabes ; ce qui produiſoit d'eſpace en eſpace un vuide, d'où les lais furent auſſi nommés *Arbres fourchus*.

Ces arbres fourchus, qui ne ſont guere propres qu'à faire rire, étoient jadis employés pour des ſujets lugubres, ou quelque grave moralité.

Sur l'appui du monde,
Que faut-il qu'on fonde ?
Deſeſpoir.
Cette mer profonde
En débris féconde,
Fait voir
Calme au matin l'onde ;
Et l'orage y gronde
Le ſoir.

Le Virelai demandoit un effort plus merveilleux. Voici en quoi il consistoit : Après avoir conduit pendant quelque temps le Lai sur une rime dominante, comme *onde* dans l'exemple cité, il falloit le faire tourner ou *virer* sur l'autre rime, qui devenoit dominante à son tour ; comme seroit encore dans notre exemple la rime en *oir*. La premiere ne serviroit plus alors qu'à distinguer les Couplets qui doivent être égaux en nombre à ceux qui font le Lai. Cette seconde sorte d'Ouvrage est exactement ce que l'on nommoit *Virelai*.

Il est encore une autre espece de Virelai, sur laquelle les Rimeurs s'exrimoient quelquefois pour s'amuser. Ici on n'emploie que deux rimes, dont la premiere doit dominer dans toute la Piece ; l'autre ne venant que de temps en temps pour faire un peu de variété. Ainsi la regle de ne mettre jamais plus de deux rimes masculines ou féminines de suite, gêneroit le caractere plaisant & familier du *Virelai*, & en détruiroit l'esprit.

Le premier vers, ou les deux premiers se répetent dans la suite, ou tous deux, ou séparément par maniere de refrain, & autant de fois qu'ils tombent à propos, & ferment le Virelai. Les vers de sept syllabes y viennent les mieux de tous. On se sert aussi de ceux de huit syllabes. On pourroit également employer ceux de dix. Pour les alexandrins, ils sont trop majestueux. Mais il faut que tous ceux de la Piece soient d'une même mesure.

LE RIMEUR REBUTÉ.

A Dieu vous dis, triste lyre,
C'est trop apprêter à rire.
De tous les métiers le pire,
Et celui qu'il faut élire,
Pour mourir de male-faim,
C'est à point celui d'écrire.
Adieu vous dis, triste lyre.
J'avois vu dans la satyre
Pelletier cherchant son pain :
Cela me devoit suffire.
M'y voilà, s'il le faut dire ;

Faquin, & double faquin !
(Que de bon cœur j'en ſoupire !)
J'ai voulu part au paſquin.
C'eſt trop apprêter à rire.
Tournons ailleurs notre mire,
Et prenons plutôt en main
Une rame de navire :
Adieu vous dis, triſte lyre.
Je veux que quelqu'un déſire,
Voire, brûle de nous lire ;
Qu'on nous dore en maroquin ;
Qu'on grave ſur le porphyre
Notre nom, ou ſur l'airain ;
Que ſur l'aile du zéphire,
Il vole en climat lointain.
Ce maigre loz où j'aſpire
Remplira-t-il ma tir-lire ?
En ai-je mieux de quoi frire ?
S'habille-t-on de velin ?
Hélas, ma chevance expire ;
Soucis vont me déconfire ;
J'en ſuis plus jaune que cire.
Par un ſi falot martyre
C'eſt trop apprêter à rire.
Et puis, pour un qui m'admiée,
Maint autre & maint me déchire,
Contre mon renom conſpire,
Veut la rime m'interdire :
Tel cherche un bon Médecin,
(S'il en trouve, il ſera fin !)
Pour me guérir du délire,
Et comme à cerveau mal ſain,
L'hellebore me preſcrire.
Je ne ſuis ni le plus vain,
Ni le plus ſot Ecrivain ;
Si ſais-je bien pour certain,
Qu'aiſément s'enflamme l'ire

Dans le littéraire Empire.
Despréaux encor respire
Toujours franc, toujours mutin.
A dieu vous dis, triste lyre.
Jouter avec ce beau Sire,
Seroit pour moi petit gain,
Sans bruit mes guêtres je tire,
C'est trop apprêter à rire :
A dieu vous dis, triste lyre.

Voyez STANCES.

LE, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du singulier : *voyez* PRONOMS.

LE, est aussi l'article singulier qui se place devant les noms masculins : *voyez* ARTICLE.

LE-LONG, est une des prépositions composées : voy. PRÉPOSITIONS.

LEQUEL, est un des pronoms relatifs : *voyez* PRONOMS.

LES, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du plurier. *Le* en est le singulier : *voyez* PRONOMS.

LES, est aussi le plurier de l'article *le* : voy. ARTICLE.

LETTRES MAJUSCULES & MINUSCULES : *voyez* ALPHABET.

LEUR, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du plurier. *Lui* en est le singulier : *voyez* PRONOMS.

LEUR, est aussi adjectif possessif : *voyez* ADJECTIF.

LICENCE (RHÉTORIQUE). C'est une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Par cette figure l'Orateur promet de ne point déguiser à des personnes qu'il respecte, certaines vérités qui pourroient leur déplaire, comme dans le discours que Burrhus, Gouverneur de Néron, tient à Agrippine.

Je ne m'étois chargé dans cette occasion
Que d'excuser César d'une seule action ;
Mais puisque sans vouloir que je le justifie
Vous me rendez garant du reste de sa vie,
Je répondrai, Madame, avec la liberté

D'un Soldat, qui ſait mal farder la vérité.
Vous m'avez de Céſar confié la jeuneſſe
Je l'avoue, & je dois m'en ſouvenir ſans ceſſe;
Mais vous avois-je fait ſerment de le trahir,
D'en faire un Empereur qui ne ſut qu'obéir;
Non, ce n'eſt plus à vous qu'il faut que j'en réponde,
Ce n'eſt plus votre fils c'eſt le maître du monde,
J'en dois compte, Madame, à l'Empire Romain,
Qui croit voir ſon ſalut ou ſa perte en ma main.
(*Racine* dans *Britannicus*).

LICENCES POÉTIQUES. On appelle communément *Licences Poétiques* certains mots ou certaines manieres de les conſtruire & de les écrire, qui ne ſeroient pas reçus dans la Proſe, & qu'il eſt permis aux Poëtes d'employer. Pluſieurs même de ces expreſſions ont beaucoup plus de grace & de nobleſſe, ſur-tout dans la Poéſie ſublime, que ceux dont on ſe ſert dans l'uſage ordinaire. Nous allons indiquer la plupart des mots qu'on appelle communément *poétiques*; après quoi nous parlerons de quelques autres licences relatives à l'orthographe ou à la conſtruction, & dont on n'uſe encore qu'en Poéſie.

Au lieu de dire *les hommes*, on dit ſouvent *les mortels*, ou *les humains*.

Mon cher fils, dit Louis, c'eſt de-là que la grace
Fait ſentir aux *humains* ſa faveur efficace....
(*Henriade*).

Plus ſage en mon reſpect, que ces hardis *mortels*
Qui d'un indigne encens profanent tes autels.

On dit encore *forfaits* pour *crimes*.

O toi, de mon repos compagne aimable & ſombre,
A de ſi noirs *forfaits* prêteras-tu ton ombre?

Courſier pour *cheval*.

Les momens lui ſont chers, il court dans tous les rangs,
Sur un *courſier* fougueux plus léger que les vents.

Glaive pour *épée.*

Ils s'attaquent cent fois, & cent fois se repoussent ;
Leur courage s'augmente, & leurs *glaives* s'émoussent.

Penser pour *pensée.*

Votre ame à ce *penser* de colere murmure.

Ce dernier est un peu vieux : il est peu d'occasions où il puisse plaire.

Les *ondes* pour les *eaux.*

Le limon croupissant dans leurs grottes profondes
S'éleve en bouillonnant sur la face des *ondes.*

Flanc pour *sein.*

Les Dieux m'en sont témoins, ces Dieux qui dans mon *flanc*
Ont allumé le feu fatal à tout mon sang.

Antique pour *ancien.*

Suivez moi, rappellez votre antique vertu. . . .
C'est un usage *antique*, & sacré parmi nous.

L'Eternel pour *Dieu.*

L'Eternel en ses mains tient seul nos destinées ;
Il sait, quand il lui plaît, veiller sur nos années.

Hymen ou *Hymenée*, pour *mariage.*

Crois-tu que d'une fille humble, honnête & charmante,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante ?
. . . A qui même en secret je m'étois destinée,
Avant qu'on eût conclu ce fatal *hymenée* ?

Espoir au lieu d'*espérance*

D'un *espoir* renaissant le peuple est enivré.

Jadis au lieu de *autrefois.*

Sermens *jadis* sacrés, nous brisons votre chaîne.

Soudain pour *aussi-tôt.*

Le salpêtre enfoncé dans ces globes d'airain,
Part, s'échauffe, s'embrase, & s'écarte *soudain.*

Alors que pour *lorſque.*

Aveuglé par ſon zèle, il te déſobéit;
Et penſe te venger *alors qu'il* te trahit.

Cependant que pour *pendant que.*

Cependant que j'embraſſe une image frivole,
Rome entiere m'appelle aux murs du Capitole.

N'aguere ou *n'agueres*, pour *il n'y a pas long-temps.*

Cette loi que *n'a guere* un ſaint zèle a dictée,
Du Ciel en ta faveur y ſemble être apportée,

Proſpere pour *heureux.*

Ont vu bénir le cours de leurs deſtins *proſperes.*
Racine dans *Eſther.*

Proſpere ne ſe dit plus en proſe, comme l'obſerve M. l'Abbé d'*Olivet*: mais en vers il eſt toujours beau; & ce mot, ajoute-t-il, n'eſt pas le ſeul qui, à meſure qu'il vieillit pour la proſe, n'en devient que plus poétique. *Jadis*, *ennui*, pour ſignifier en général toute ſorte d'affliction, *n'agueres*, *menſonger*, un *penſer*, & quelques autres, que je ne me rappelle pas préſentement, ſe trouvent dans Racine.

Comme pour *comment.*

Comme échapperons nous en des nuits ſi profondes.
(*Malherbe*).

Devant que pour *avant que.*

J'aime, je le confeſſe; & *devant que* votre ame
Prévenant mon eſprit, m'eut déclaré ſa flamme...

Avant que, *avant de*, pour *avant que de.*

Vous êtes ſon Tyran *avant qu'*être ſon Roi.

Il en eſt pluſieurs autres que l'on remarquera aſſez dans la lecture de nos Poëtes; nous n'avons ici donné que les principaux.

La ſeconde ſorte de licences que nous avons indiquée,

eſt celle des mots, dans leſquels les Poëtes retranchent ou ajoutent ſouvent quelques lettres, ſelon qu'ils en ont beſoin, ſoit pour la rime, ſoit pour le nombre des ſyllabes, ſoit pour éviter ou produire quelque éliſion; tel eſt le mot *encore*, qu'ils peuvent écrire *encor*.

Encor ſi ta valeur à tout vaincre obſtinée
Nous laiſſoit pour le moins reſpirer une année.

Cela n'empêche pas que ſouvent on ne faſſe ce mot de trois ſyllabes, en lui laiſſant l'*e* muet, comme.... *il en eſt temps encore*. Nos Poëtes anciens, & même ceux du dernier ſiecle, écrivoient auſſi *avecque* pour *avec*.

Quittons donc pour jamais une Ville importune,
Où l'honneur eſt en guerre *avecque* la fortune.

Il faut toujours prononcer le *c* dans *avec*, devant quelque lettre qu'il ſe rencontre; mais de façon cependant que ce mot demeure toujours de deux ſyllabes. *Avecque*, écrit & prononcé en trois ſyllabes, ſe trouve dans l'*Alexandre* de *Racine*.

M'entretenir moi ſeul *avecque* mes douleurs.

Mais M. l'Abbé d'Olivet fait remarquer que ce grand Poëte l'a corrigé partout ailleurs où ſes premieres éditions nous apprennent qu'il l'avoit employé.

Le *s* qui termine la premiere perſonne de certains verbes, peut être ou retenu ou retranché, ſelon que le demande la rime. Cette licence n'eſt pas pour tous les verbes, il s'en faut bien: nous allons citer les principaux de ceux pour leſquels on en trouve des exemples:

Je crois ou *je croi*.

Mais moi qui dans le fond ſais bien ce que *j'en croi*,
Qui compte tous les jours ſes défauts ſur mes doigts....
Boileau.

..... Mais enfin *je te croi*,
Ou plutôt je fais vœu de ne croire que toi.
(*Racine*).

Il en eſt de même des autres verbes en *ois*, comme, *je reçois*, *je vois*, &c.

Je vous donne un conſeil qu'à peine *je reçoi* :
Du coup qui vous attend, vous mourrez moins que moi.
(*Le même*).

Je dis, ou *je di*.

A quoi bon ſe montrer, & comme un étourdi,
Me venir démentir de tout ce que *je di* ?
(*Moliere*).

On en peut uſer de même pour beaucoup d'autres verbes dont la premiere perſonne eſt en *is*, comme :

. . . . . Ah, bons Dieux, *je frémi* :
Pandolphe qui revient ! fut-il bien endormi !
(*Le même*).

Viſir, ſongez à vous, *je vous en avertí*,
Et ſans compter ſur moi, prenez votre parti.
(*Racine*).

Quel importun devoir m'eſt enjoint aujourd'hui !
Va, Comte, je me rends ; c'eſt aſſez, *je te ſui*.
(*Rotrou*).

Que jamais lorſque *je couvri*
D'exploits d'éternelle mémoire,
Les plaines d'Arques & d'Ivry.
(*Malherbe*).

On en voit encore des exemples pour les perſonnes en *iens*, comme :

Ce Louvet, ſi *je m'en ſouvien*,
Fut fait d'une louve & d'un chien.
(*Richer*).

Vous a mis à la main la lettre que *je tien*,
De laquelle, il eſt vrai, le caractere eſt mien.
(*Scarron*).

Cette licence de retrancher le *s* ne ſe prend que pour les premieres perſonnes des verbes : on ne peut l'étendre

aux ſecondes ; ainſi Richer ne peut ſervir ni de modele, ni d'excuſe, quand il dit :

Tu joue à te caſſer le cou,
Et puis tu t'en prendras à moi.
Va bellement, ſi *tu* me *croi*.

pour *tu joues*, & pour ſi *tu* me *crois*.

On voit la même faute dans cet impromptu :

Quoi, Voiture, *tu dégénere* ?
Sors d'ici, maugrebi de toi !
Tu ne vaudras jamais ton pere ;
Tu ne vends du vin ni n'en *boi*.

pour *tu dégéneres*, & *ni n'en bois*.

On trouve encore le même défaut dans ce vers de l'*Avorton* :

Et du fonds du néant où *tu rentre* aujourd'hui. . . . .

pour, *tu rentres*.

On voit d'autres retranchements de lettres, qui ſont les uns d'un uſage aſſez établi, les autres plus douteux. On retranche ſouvent le *d* dans *pied* & *bled*, pour la rime. Benſerade dit :

L'âne diſoit au loup, je ſuis eſtropié
D'une épine, & voyez de quel air je chemine :
Comme à l'âne le loup voulût tirer l'épine,
L'âne au milieu du front lui tire un coup de *pié*.

Pour un cheval elle eut le ſens troublé,
Et ſongea plus à l'avoine qu'au *blé*.

Madame Deshoulieres retranche même le *d* dans *répond*, pour le faire rimer avec *bon* :

Plus d'un exemple vous *répon*
Des malheurs dont ici je vous ai menacée.
Le ſavoir nuit à tout, la mode en eſt paſſée.
On croit qu'un bel eſprit ne ſauroit être *bon*.

Sarrasin dit encore après Saint Gelais :

Quand je les montrerois au *doigt*,
Vous seroient-elles plus connues ?
Maintenant renvoyez-les *moi* ;
Elles seront les bien venues.

Mais cette licence ne peut être tolerée, non plus que la suivante, qui est encore du même :

Si pour Cimetiere *Saint Jean*,
J'ai dit, Saint Jean le Cimetiere,
La faute n'est pas fort grossiere.
C'est blanc bonnet, & bonnet *blanc*.

Cependant Racine dans *les Plaideurs* retranche le *c* dans *donc*, comme Sarrasin dans *blanc*.

Tu porterois au pere un faux exploit ?
Quoi don ?
Tu rendrois à la fille un billet ?
Pourquoi *non ?*

La Fontaine retranche le *t* final dans *désert*, *ouvert*, *accourt*, pour faire les rimes suivantes :

déser, ouver, il accour,
Jupiter, fer, tour.

Il fait même rimer *tant* avec *champ* ; ce qui suppose que ces mots sont écrits, *tan*, *chan*.

Benserade en fait de même pour *champ* & *méchant*.

Un Laboureur pourvu d'un taureau fort *méchant*,
S'avisa de scier ses cornes sur le *champ*.

Sarrasin supprime le *t* dans *vulgairement* & *naïvement*, afin d'avoir des rimes pour *Roman* ; c'est-à-dire, qu'il écrit *vulgairemen*, *naïvemen* ;

Quittant là le *roman*
Ecrivit *naïvement*
Ce qui suit en cette page.

Sur ces licences contraires aux loix de l'orthographe, il ne faut pas oublier les réflexions suivantes :

1°. Qu'on ne doit prendre que celles que l'on peut juſtifier par l'exemple des meilleurs Ecrivains : autrement on en viendroit bientôt à brouiller toute l'orthographe, au point que même la bonne prononciation & le ſens du diſcours en ſouffriroient.

2°. Qu'il en eſt beaucoup que l'on permettroit dans des Pieces burleſques ou familieres, & qui ne ſeroient pas ſouffertes dans un ſtyle grave & ſérieux.

3°. Que dans certaines petites Pieces aſſujetties à des loix particulieres, comme les Sonnets & les Madrigaux, toutes ces libertés ſont néceſſairement des fautes, parce qu'on y exige beaucoup d'exactitude.

4°. Que la licence ne peut jamais aller juſqu'à faire rimer le ſingulier avec le pluriel dans les noms, ſous prétexte que le *s* qui diſtingue ces deux nombres, ne ſe prononce point ; ainſi il n'eſt point d'exemples de rimes pareilles aux ſuivantes :

larme, bonté, deſir, déſert,
charmes, beautés, plaiſirs, concerts.

5°. Que le *r* final des Infinitifs ne permet point la rime avec les mots qui n'ont point cette lettre, comme :

congé, vangé, armés, aſſez,
ſonger, changer, charmer, paſſer.

6°. Que le retranchement dont nous parlons ne doit tomber, lorſqu'il peut ſe faire, que ſur la derniere conſonne du mot, quoiqu'il y en ait pluſieurs. Ainſi la derniere rime eſt défectueuſe dans ces vers de l'*Art de prêcher* :

Veux-tu peindre un Héros ? Veux-tu qu'avec Eugene
Sur l'eſprit, ſur la langue Ariſte s'entretienne ?
Imite de Bouhours le ſtyle *délicat* :
Mais ſi tu veux prêcher, fuis ce ſoin trop *exat*.

pour *exact*.

Mais Benſerade a pu dire :

Les oiſeaux en plein jour voyant le Duc paroître,
Sur lui fondirent tous à ſon hideux *aſpect* ;
Quelque parfait qu'on puiſſe être,
Qui n'a point ſon coup de *bec* ?

D'un marais desséché les tristes habitantes :
Voulant choisir un puits, une des plus prudentes
Qui pour leur sûreté trouvoit ce lieu *suspec*,
Dit, que deviendrons nous, si le puits devient *sec*.

Ote-moi ce chef dont l'*aspec*,
Sur mes gens a fait tel *échec*.

Ces deux derniers vers sont de Richer.

Nous n'entreprendrons pas de marquer ici toutes les licences outrées que quelques Poètes se sont permises, & que l'on doit éviter, non plus que tous les mots sur lesquels on trouve des variations : cependant nous dirons que *quilles* ne rime point avec *villes*, ni avec *habiles* ; que *grilles* ne le fait point avec *villes*, quoique l'on trouve dans *Saraſin*, dans *l'Ovide Bouffon*, & dans *l'art de prêcher* :

Jamais ne serviez-vous de pavé pour les *Villes*,
Jamais ne serviez-vous de boule pour les *quilles*.

Où la jeunesse dont les *quilles*
A la course étoient plus *habiles*. . . .

Toujours prêt à parler, il est brigué des *grilles*,
Des Moines demandé, des Villages, des *Villes*.

C'est que *l* forme deux sons très différents l'un de l'autre, selon que cette lettre est ou n'est pas mouillée.

Les Poètes, dans les occasions où ils ont besoin d'une élision, écrivent encore *Londre*, *Athene*, *Thebe*, quoique ces mots prennent plus ordinairement un *s* à la fin : L'usage autorise cette licence ; mais non pas celle de dire *catherre* & *guiterre*, au lieu de *catarre* & *guitare*, comme on le voit dans quelques vieux Poètes.

Sommeil, répans à pleines mains
Tes pavots sur la *terre* :
Assoupis les yeux des humains
D'un gracieux *catherre*.
Saint-Amant.

L'une empésoit sur une *pierre*,
L'autre racloit de sa *guitterre*.

Il faut auſſi ſe bien garder de dire *coral* pour *corail*, comme le fait *Saint-Amant* dans ces vers :

De maintes branches de *coral*
Qui croît ſous l'eau comme de l'herbe,
Et dont Neptune eſt *libéral*,
Il porte un panache ſuperbe.

mais on dit, & l'on écrit aſſez indifféremment *métal* ou *métail*. On ne doit jamais écrire *Court* pour la *Cour*, quoique Malherbe diſe :

Qui ne ſait que toute *la Court*
Pour regarder tes exercices,
Comme à des théatres *accourt* ?

Les Anciens employoient très ſouvent *die* pour *diſe*; mais aujourd'hui *die* vieillit.

Et toutefois, Madame, il faut que je vous *die*
Qu'un trône eſt plus pénible à quitter que *la vie*.

On retranche *l* final du mot *gentil*, au moins dans la prononciation, quand on s'en ſert pour dire, *joli*, *mignon*, *aimable* :

Ceux-là ſont *petits*,
Gaillards, éveillés & *gentis*.

Zéphir s'écrit indifféremment, *zéphir* ou *zéphire* au ſingulier; mais au pluriel on écrit *zéphirs* :

Va, Méliſſe, & donne ordre à l'aimable *zéphire*
D'accomplir promptement tout ce qu'Atys *déſire*.
Quinault.

Je vais préparer les *zéphirs*
A ſuivre vos *déſirs*.
(*Le même*).

Enfin on écrit *juſque* ou *juſques*; *mêmes* ou *même*, adverbe; *guere* ou *gueres*; *graces aux Dieux*, ou *grace aux Dieux*.

Et lorſque ſon démon commence à l'agiter,
Tout *juſqu'à* ſa ſervante eſt prêt à déſerter.
Boileau.

Et

Et na point de portail où *jusques* aux corniches,
Chaque pilier ne soit enveloppé d'affiches.

(*Le même*).

. . . . . Mais la naïveté
Dont *mêmes* au berceau les enfans te confessent...

Malherbe.

Jusqu'ici la fortune & la victoire *mêmes*
Cachoient mes cheveux blancs sous trente diadêmes.

Racine

Et crois que votre front prête à mon diadême
Un éclat qui le rend respectable aux Dieux *même*.

Racine.

Et je rends *grace* au Ciel qui nous a rassemblés.

Racine.

Graces au Ciel, mes mains ne sont pas criminelles.

(*Le même*).

Au temps qui court, nous n'en voyons plus *gueres*
De ces Héros, de ces gens peu vulgaires....

(*Benserade*).

Sensible à tout plaisir, il ne t'importe *guere*,
Si la Scene a perdu le célebre Moliere.

(*Le Pays*).

La troisieme sorte de licences poétiques concerne la construction des phrases : on retranche souvent le *ne* dans les phrases négatives, comme : des cœurs de diamant *s'amolliroient-ils pas ?* pour, *ne s'amolliroient-ils pas ?*

On dit de même, *peut-on pas*, pour *ne peut-on pas ; sais-je pas*, pour *ne sais-je pas*, &c.

Sais-je pas que Tarille est une ame incertaine,
Que l'amour le retient, quand la crainte l'entraîne?

Sais-je pas que sans moi sa timide valeur....

(*Racine*).

Vous semble-t-il pas bien injuste.....

(*Voiture*).

Il faut mettre au nombre des licences permiſes en poéſie, & qui ſeroient des fautes en proſe, ces phraſes & autres ſemblables :

Appellez-vous regner, lui céder ma couronne,
Quand le ſang & le peuple à la fois me la *donne* ?
(*Racine*).

Que ma foi, mon honneur, mon amour y *conſente* ?
Mais vous qui me parlez d'une voix menaçante....
(*Le même*).

Il faudroit *donnent*, *y conſentent*, ſelon les regles de la Grammaire.

On peut mettre au nombre de ces licences de conſtruction certaines inverſions que la Proſe ne peut ſoutenir, & qui ſont ſouvent un agrément dans les vers : mais à ce ſujet, *voyez* CONSTRUCTION, & ſurtout INVERSION.

Nous croyons devoir ajouter à ces trois eſpeces de licences dont nous avons parlé, & qui ſont les plus ordinaires, certaines hardieſſes d'expreſſion qui ne ſont permiſes qu'aux Poëtes. Par exemple, *Racine* a dit dans *Andromaque* :

Grace aux Dieux ! mon malheur paſſe mon eſpérance.

M. l'Abbé *d'Olivet* penſe que *Racine* avoit ſans doute en vue ces paroles de Didon dans Virgile : *Hunc ego ſi potui tantum ſperare dolorem* ; & il ajoute : » Quintilien » n'eſt pas content de cette expreſſion, qui pourtant ſe » lit encore dans un autre endroit de l'Enéide. Il ne l'a » condamnée vraiſemblablement que comme trop forte » pour convenir à un Orateur. Quoi qu'il en ſoit, per- » mettons aux Philoſophes de la trouver impropre, » puiſque l'eſpérance ne peut réellement avoir que le » bien pour objet : mais prions-les en même-temps » d'avoir un peu d'indulgence pour nous, qui croyons » ſentir que ces ſortes de hardieſſes font un merveilleux » effet dans la Poéſie, lorſqu'elles ſont placées à pro- » pos, & de loin à loin. «

LIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie, d'après le latin *legere*, dont il tire

ſon origine, recueillir, raſſembler. Ainſi l'œil raſſemble, pour ainſi dire, les caracteres, les lettres, les chiffres, les notes, &c.; & cet effort, qui ceſſe d'en être un par l'habitude, s'appelle *lire*, ſoit qu'on profere les mots ou les ſons que forment ces caracteres ainſi aſſemblés, ſoit qu'on ne les profere pas. *Lire un Livre, lire de la Muſique.*

Il ſignifie quelquefois développer, expliquer; *le Profeſſeur lit Homere en Claſſe*; c'eſt-à-dire, *l'explique à ſes Ecoliers.*

On dit au figuré, *lire dans les yeux, dans l'ame de quelqu'un*; ce qui revient toujours à notre définition: au lieu de caracteres, ce ſont alors certains ſignes, certaines marques, que notre œil raſſemble & rapproche pour en conclure la penſée ou le ſentiment de la perſonne en qui ces ſignes ſe rencontrent. *Les yeux ſont le livre de notre ame.*

INDICATIF. *Préſent.* Je lis, tu lis, il lit; nous liſons, vous liſez, ils liſent. *Imparfait.* Je liſois, &c. *Prétérit.* Je lus, &c. *Futur.* Je lirai, &c. *Conditionnel préſent.* Je lirois, &c. IMPÉRATIF. Lis, qu'il liſe, liſons, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je liſe, &c. *Imparfait.* Que je lûſſe. *Participes.* Liſant, lû, lûe.

Les temps compoſés ſe forment avec le participe *lû*, ſelon les regles communes.

LITOTE. Ce mot grec ſignifie ſimple, nud, foible. On cherche quelquefois, par modeſtie ou par quelqu'autre motif, à affoiblir par les expreſſions une penſée dont on ſait bien que les idées acceſſoires feront ſentir toute la force. Cette figure, en exprimant le moins, ne manque jamais de réveiller l'idée du plus.

Quand Horace dit que *Pythagore n'eſt pas un Auteur mépriſable*, il fait ſentir que cet Auteur mérite d'être eſtimé.

Je ne ſuis pas ſi difforme, je me ſuis vu dans le miroir d'une onde claire, dit le Berger Coridon à ſa maîtreſſe dans une Eglogue. Il fait entendre par-là qu'il eſt bien fait.

On appelle encore cette figure *extenuation*. C'eſt l'oppoſé de l'hyperbole.

LOGOGRYPHE: *voyez* ENIGME.

LOIN, eſt un adverbe de diſtance : *voyez* ADVERBE.

LONGUES. On appelle *longues*, dans la prononciation, les voyelles ou les ſyllabes qu'on prononce plus lentement, ſur leſquelles on s'arrête plus long-temps, qui ont la plus grande quantité de ſon : *voyez* QUANTITÉ & PRONONCIATION.

LORSQUE, eſt une des conjonctions périodiques : *voyez* CONJONCTIONS.

LUI, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne du ſingulier : *voyez* PRONOMS.

LUIRE, eſt un verbe neutre irrégulier & défectif, de la quatrieme conjugaiſon. Il vient du latin *lucere*, répandre de la lumiere, de l'éclat.

J'en atteſte le Ciel & le jour qui nous luit.

Dans le figuré on dit, *un rayon d'eſpérance luit encore aux plus malheureux. Pourquoi vous refuſer à l'eſpoir qui vous luit ?* Parceque l'eſpérance ſemble porter dans notre ame je ne ſais quoi de ſerein & de lumineux.

INDICATIF. *Préſent.* Je luis, tu luis, il luit ; nous luiſons, vous luiſez, ils luiſent. *Imparfait.* Je luiſois, &c. Il n'a point de prétérit. *Futur.* Je luirai, &c. *Conditionnel préſent.* Je luirois, &c. IMPÉRATIF. *Préſent.* Luis, qu'il luiſe, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je luiſe, &c. Il n'a point d'imparfait. *Participes. Préſent.* Luiſant. *Paſſé.* Lui, ſans féminin. Eſt-il néceſſaire de dire qu'il ne faut pas confondre ce participe paſſé *lui*, qui eſt indéclinable, avec le pronom *lui*, qui s'écrit & ſe prononce de même ?

L'UN ET L'AUTRE, eſt un des pronoms indéfinis. Ces deux mots ſont auſſi quelquefois ſimples adjectifs : *voyez* PRONOMS & ADJECTIFS.

L'UN L'AUTRE ; eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

Fin du Tome premier.

DVERBE,
rononcia-
nonce plus
ng-temps,
ez QUAN-

riodiques :

a troiſieme

t défectif,
tin *lucere*,

luit encore
l'eſpoir qui
dans notre

luit ; nous
Je luiſois,
&c. *Condi-*
n. Préſent.
nt. Que je
es. Préſent.
ceſſaire de
: paſſé *lui*,
ui s'écrit &

s indéfinis.
adjectifs :

indéfinis :

DICTIONNAIRE
DE
L'ÉLOCUTION FRANÇOISE,

CONTENANT

Les principes de Grammaire, Logique, Rhétorique, Verſification, Syntaxe, Conſtruction, Synthèſe ou Méthode de Compoſition, Analyſe, Proſodie, Prononciation, Orthographe, & généralement les Regles néceſſaires pour écrire & parler correctement le François, ſoit en Proſe, ſoit en Vers;

AVEC

L'EXPOSITION & la ſolution des difficultés qui peuvent ſe préſenter dans le Langage : le tout appuyé ſur des exemples tirés des meilleurs Auteurs.

ON Y A JOINT

Une Table raiſonnée des matieres, pour faciliter l'uſage de ce Dictionnaire, & indiquer au Lecteur les endroits où il peut trouver des détails ſur les objets de ſes recherches.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine, près de la rue Dauphine.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

DICTIONNAIRE
DE
L'ÉLOCUTION FRANÇOISE.

M MAD

M *ou* ME, eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

MA, eſt le féminin de l'adjectif poſſeſſif *mon* : voyez ADJECTIF.

MADRIGAL. Le Madrigal eſt un de nos plus petits Poëmes. Il peut avoir plus de vers que le Sonnet, & moins que le Rondeau. C'eſt une petite Piece d'un caractere galant, ſimple, naturel, coulant, & qui doit exprimer une jolie penſée.

Le mêlange des rimes & des vers y dépend de l'Auteur. Mais toute eſpece de licence y eſt une faute grave.

Madrigal.

Alcidon contre ſa Bergere
Gagea trois baiſers, que ſon chien
Trouveroit plutôt que le ſien
Un flageolet caché ſous la fougere.
La Bergere perdit, & pour ne point payer
Elle voulut tout employer.
Mais contre un tendre amant c'eſt envain qu'on s'obſtine ;
Si des baiſers gagnés par Alcidon,
Le premier fut une tapine,
Les deux autres furent un don.

Voyez STANCES.

MAIS, eſt une des conjonctions adverſatives : *voyez* CONJONCTIONS.

MAJEURE *ou* PRINCIPE : *voyez* PREUVES & SYLLOGISME.

MALGRÉ, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

MASCULIN : *voyez* GENRE (Grammaire).

MATIN, eſt un adverbe de temps : *voyez* ADVERBE.

MAUDIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *dire*, & du ſubſtantif *mal*, au plurier *maux* ; dire des maux, des imprécations, ſouhaiter des maux. *Le Chriſtianiſme défend de maudire ſes perſécuteurs. A quoi ſert de maudire ſa deſtinée? tâchez plutôt de la corriger, ou de ſupporter vos maux avec courage.*

Ce verbe ſe conjugue comme le verbe *dire*, excepté à la ſeconde perſonne du préſent de l'indicatif, où il faut dire, *vous maudiſſez*. *Imparfait.* Je maudiſſois, &c. *Préſent du ſubjonctif.* Que je maudiſſe, que tu maudiſſes, qu'il maudiſſe, &c. *L'imparfait* eſt ſemblable, excepté la troiſieme perſonne du ſingulier, qu'*il maudit*. *Participe préſent.* Maudiſſant, *indéclinable*. *Participe paſſé.* Maudit, maudite, qui ſe prend quelquefois ſubſtantivement, & ſignifie alors, mauvais, déteſtable. *Quel maudit jeu! quel maudit métier! Séjour maudit de diſcorde & de guerre.*

MAUGRÉER. Verbe neutre, de la premiere conjugaiſon. Il eſt régulier. Si nous en faiſons mention ici, c'eſt pour avertir que c'eſt un mot bas.

Il paroît compoſé *d'agréer* & de *maux*, pluriel de *mal* ; agréer mal, faire un mauvais accueil. *Maugréer* exprime les mauvaiſes manieres, les mauvais traitements, la mauvaiſe humeur de celui qui vous reçoit. *Cet homme maugrée toujours* ; c'eſt-à-dire, eſt toujours de mauvaiſe humeur, jure toujours.

ME, eſt un des pronoms perſonnels pour la premiere perſonne du ſingulier : *voyez* PRONOMS.

MÉDIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *dire* & du ſubſtantif *mal*. Ainſi

médire signifie dire du mal. *Il eſt prudent & humain de ne médire de perſonne ; mais c'eſt une baſſeſſe de médire de ſes bienfaiteurs.*

Si le mal que l'on dit ſans néceſſité, eſt une choſe fauſſe, & inventée pour nuire à celui de qui l'on parle, ce n'eſt plus médire, c'eſt calomnier : cependant l'uſage ordinaire, toujours ennemi de la préciſion, emploie ſouvent l'un pour l'autre.

Ce verbe ſe conjugue ſur *dire*, excepté à la ſeconde perſonne du pluriel du préſent de l'indicatif, qui fait, *vous médiſez*. Cette exception eſt commune à tous les compoſés de *dire*.

MEILLEUR, eſt le comparatif de l'adjectif *bon* : *voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

MÉLODIE : *voyez* HARMONIE.

MÊME, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article aux mots PRONOMS & LICENCES POÉTIQUES.

Il figure auſſi parmi les adverbes : *voyez* ADVERBE.

Il eſt encore du nombre des conjonctions extenſives : *voyez* CONJONCTIONS.

MÉPRENDRE. Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *prendre* & de l'adverbe modificatif *mal* ou *mé*, qui revient au même : comme ſi l'on diſoit, *prendre mal* ; c'eſt-à-dire, *ſe tromper. Je me ſuis bien mépris, quand je le crus fidele.* Remarquez que ſi l'on conſerve l'adverbe *mal* devant le verbe *prendre*, il a une ſignification un peu différente de *méprendre. Il s'y eſt mal pris, dans cette affaire. Il s'eſt mal pris à cet ouvrage.*

Il ſe conjugue comme le verbe *prendre*, en obſervant les différences qu'exigent les verbes réciproques.

MÉSOFFRIR. Verbe neutre irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé *d'offrir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de *mé*, qui vient de l'adverbe *mal*, & qui dénote de l'abus & de la diminution. Méſoffrir eſt donc comme ſi l'on diſoit, *offrir mal*, ou moins qu'il ne faut ; enſorte que la perſonne à qui ou vis-à-vis de laquelle on méſoffre, en reſſentiroit quelque tort ou quelque peine. Ce verbe n'eſt en uſage qu'en matiere d'achat & de marché.

Vous méſoffrez trop de ma terre, pour que je vous la vende.

Participes. Méſoffrant, méſoffert, méſofferte: *voyez* OFFRIR.

MESURE: *voyez* NOMBRE ORATOIRE.

MÉTALEPSE. La *métalepſe* eſt une eſpece de *métonymie*. Ces deux mots grecs, qui ſignifient tous deux changement, s'emploient pour déſigner un mot, une choſe priſe pour une autre. Quand on exprime ce qui ſuit, pour faire entendre ce qui précede, ou ce qui précede pour faire entendre ce qui ſuit, c'eſt une *métalepſe*. C'eſt l'antécédent pour le conſéquent, ou le conſéquent pour l'antécédent.

On croit, avant que d'énoncer ſa croyance: ainſi il y a une métalepſe, quand on ſe ſert de *parler* ou de *dire*, pour ſignifier *croire*. Par exemple, dans cette phraſe, *direz-vous après cela que je ne ſuis pas de vos amis?* C'eſt comme ſi l'on diſoit, *croirez-vous, aurez-vous ſujet de dire que je ne ſuis pas de vos amis?*

On rapporte à la métalepſe ces façons de parler: *il oublie les bienfaits*; c'eſt-à-dire, il n'eſt pas reconnoiſſant. *Souvenez-vous de notre convention*; c'eſt-à-dire, obſervez notre convention. *Je ne vous connois pas*; c'eſt-à-dire, je vous mépriſe; vous êtes à mon égard comme n'étant point. Mithridate dans Racine dit:

C'en eſt fait, Madame, & j'ai vécu.

pour dire, *Je vais ceſſer de vivre. Je renonce à la vie.*

La métalepſe ſe fait donc lorſqu'on paſſe comme par degrés d'une ſignification à une autre, comme quand on dit, *il eſt mort pendant la moiſſon*; c'eſt-à dire, dans le temps de la moiſſon. *C'eſt du vin de quatre feuilles*, pour dire, c'eſt du vin de quatre ans. La feuille qui croît chaque année ſe prend pour l'année.

MÉTAPHORE. Ce mot ſignifie en grec *tranſport*. En effet, cette figure tranſporte la ſignification d'un nom à une autre ſignification, qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaiſon qui eſt dans l'eſprit. Un mot pris métaphoriquement perd donc ſa propre ſignification,

pour en prendre une nouvelle qui ne se présente à l'esprit que par la comparaison que l'on fait entre le sens propre de ce mot, & ce qu'on lui compare. Par exemple, on dit, *les Sciences chassent les ténebres de l'ignorance*. Le mot *Sciences* perd ici sa signification propre & primitive de connoissances, pour prendre celle de *lumiere*; & cela par la comparaison que nous faisons entre les Sciences qui éclairent l'esprit, & la lumiere du soleil qui nous fait voir les objets, en dissipant les ténebres de la nuit. Le mot dont on se sert dans la métaphore est donc pris dans un autre sens que dans le sens propre: *il est*, pour ainsi dire, *dans une demeure empruntée*, comme dit un Ancien.

Si l'on appelle la Grammaire la clef des Sciences, la la Logique la clef de la Philosophie, c'est par comparaison de ces Sciences préliminaires qui ouvrent l'entrée aux Sciences plus profondes, avec une clef qui ouvre les portes d'un appartement.

Il y a donc toujours une sorte de comparaison entre le mot auquel on donne un sens métaphorique, & l'objet auquel on l'applique. Quand les métaphores sont régulieres, il est aisé de saisir le rapport de comparaison.

Cette figure jette beaucoup de brillant dans le style; & c'est la métaphore qui fait l'agrément de cette pensée d'Horace, lorsque Mécene lui demandant encore des vers, il répond, que c'est rappeller au combat un Soldat qui a fait ses preuves, & qui a reçu son congé.

On peut appercevoir toute l'énergie de la métaphore dans l'exemple suivant.

Tu joins la médisance avec la trahison,
Et ta bouche impudente est une impure source,
Qui tache tous ses bords & répand son poison
Sur les plus belles fleurs qu'elle trouve en sa course.
La gloire la plus vive y trouve son tombeau,
Ton haleine infectée en éteint le flambeau,
Et flétrit sans respect la vertu la plus pure:
Elle tue en riant, & peut bien sans horreur
Meurtrir même son frere, outrager la nature,
Et faire de sang froid un acte de fureur.

Les métaphores doivent être claires ; elles ne doivent point être forcées, ni tirées de loin, encore moins rouler sur des idées basses.

Cette métaphore de Rousseau est forcée :

Et déja les zéphirs de leurs chaudes haleines
Ont fondu l'écorce des eaux.

L'idée de fondre ne s'allie point d'ailleurs avec celle d'écorce.

Celle de Tertullien, qui, en parlant du déluge universel, dit qu'*il fut la lessive du genre humain*, s'éloigne tout-à-fait du bon goût, parceque l'idée en est basse.

M. de Voltaire, à l'occasion de ces vers de *Corneille* dans *Polyeucte*, Act. IV, Sc. III,

Sa faveur me couronne entrant dans la carriere ;
Du premier coup de vent il me conduit au port ;
Et sortant du Baptême il m'envoie à la mort.

fait la remarque suivante :

» Observez que voilà trois vers qui disent tous la » même chose ; c'est une *carriere*, c'est un *port*, c'est *la* » *mort*. Cette superfluité fait quelquefois languir une » idée ; une seule image la fortifieroit. Une seule méta- » phore se présente naturellement à un esprit rempli de » son objet ; mais deux ou trois métaphores accumulées » sentent le Rhéteur. Que diroit-on d'un homme qui en » revenant dans sa Patrie diroit : je rentre dans mon » *nid* ; j'arrive au *Port* à pleines voiles ; je reviens à » bride abattue ? C'est une regle de la vraie éloquence, » qu'une seule métaphore convient à la passion.

Qui s'osant revêtir de ce phantôme aimé.
Corneille dans *Héraclius*.

» Peut-on se revêtir d'un phantôme ? L'image est- » elle assez juste ? Comment pourroit-on se mettre un » phantôme sur le corps ? Toute métaphore doit être » une image qu'on puisse peindre. »

Ce dessein avec lui seroit tombé par terre.
Corneille, Ibid.

» On a déja repris ailleurs ces façons de parler vicieu-
» ſes. Toute métaphore qui ne forme point une image
» vraie & ſenſible, eſt mauvaiſe : c'eſt une regle qui ne
» ſouffre point d'exception. Or quel Peintre pourroit
» repréſenter une idée qui tombe par terre ?

Couvert ou de louange ou d'opprobre éternel.

Corneille, Ibid.

» On ne peut dire *couvert de louange*, comme on dit
» couvert de gloire, de lauriers, d'opprobre, de honte :
» pourquoi ? C'eſt qu'en effet la honte, l'opprobre, la
» gloire, les lauriers, ſemblent environner un homme,
» le couvrir. La gloire couvre de ſes rayons ; les lauriers
» couvrent la tête ; la honte, la rougeur couvrent le vi-
» ſage : mais la louange ne couvre pas.

M. de Voltaire.

Quand il y a pluſieurs métaphores de ſuite, il n'eſt pas néceſſaire qu'elles ſoient toutes tirées du même ſujet. On diroit fort bien, *l'art doit être, pour ainſi dire, enté ſur la nature : la nature ſoutient l'art, & lui ſert de baſe ; & l'art embellit & perfectionne la nature* : mais il ne faut pas les tirer de ſujets oppoſés ; ils exciteroient des idées qui ne s'allieroient pas enſemble. On a eu raiſon de reprocher à Malherbe d'avoir dit :

Prends ta foudre Louis, & va comme un lion.

On liſoit dans les premieres éditions du Cid :

Malgré des feux ſi beaux qui rompent ma colere.

Feux & *rompent* ne vont point enſemble. Le mot de *troublent*, qu'on y a ſubſtitué, ne répare pas la premiere faute.

Chaque Langue a ſes métaphores propres & conſacrées par l'uſage ; c'eſt ce qui fait qu'il eſt ſouvent impoſſible à un Traducteur de faire paſſer les métaphores d'une Langue dans une autre Langue.

Comme elles ſont quelquefois tirées des mœurs & des uſages, on peut dire que telle métaphore qui eſt

reçue chez un Peuple, ne l'eſt pas chez un autre qui n'a pas les mêmes mœurs ni les mêmes uſages ; que telle qui étoit noble & uſitée autrefois, eſt devenue baſſe, parceque les mœurs ont changé.

On ne doit donc pas condamner une infinité de métaphores qu'on trouve dans les Anciens, parcequ'elles ne s'allient pas à nos uſages.

MÉTHODE. L'eſprit humain ne pouvant diſcerner tout d'un coup la vérité qui eſt cachée à ſes yeux, a beſoin d'un guide pour le conduire dans ſes recherches : c'eſt la méthode. On peut la définir en général, l'art de bien diſpoſer une ſuite de pluſieurs penſées, ou pour découvrir la vérité que l'on cherche, ou pour la démontrer aux autres quand on l'a trouvée.

Delà deux ſortes de méthodes ; l'une de réſolution, pour découvrir la vérité : *voyez* ANALYSE.

L'autre de doctrine, pour faire entendre aux autres la vérité qu'on a trouvée : *voyez* SYNTHESE.

La méthode eſt la clef des Sciences & des Arts. C'eſt elle qui met de l'ordre dans nos idées, & qui nous conduit comme par la main de connoiſſances en connoiſſances : elle écarte les faux jugements ; elle applanit les difficultés ; elle décompoſe les propoſitions trop compliquées, & nous découvre ainſi les vérités les plus cachées. Sans la méthode on ne peut faire aucun progrès ; on marche au hazard ; on s'égare, & l'on fait beaucoup de chemin ſans faire un pas vers le but.

MÉTONYMIE. Ce mot tiré du grec ſignifie changement de nom. Ce changement eſt commun à tous les tropes, puiſque jamais un nom n'y eſt pris dans le ſens propre ; mais la métonymie differe des autres tropes, en ce qu'elle n'eſt point fondée, comme les autres, ſur un rapport de reſſemblance ou d'oppoſition, mais ſur un rapport de relation, comme de la cauſe à l'effet ; de l'effet à la cauſe ; du contenant au contenu ; du nom du lieu où la choſe ſe fait, à la choſe même ; du ſigne à la choſe ſignifiée ; du nom abſtrait au concret ; des parties du corps où l'on place les paſſions & les ſentiments, aux ſentiments mêmes. Nous allons donner des exemples de ces différentes relations.

Lors fut des vaiſſeaux deſcendue
Toute la Cerès corrompue :
En langage un peu plus humain
C'eſt ce de quoi l'on fait du pain.
(*Scaron, Virgile traveſti*).

Cérès, inventrice du bled, eſt priſe ici pour le bled même : c'eſt la cauſe pour l'effet.

C'eſt dans le même ſens que l'on dit : l'*amour languit ſans Bacchus & Cérès*.

M. Fléchier, parlant du ſage & vaillant Machabée, auquel il compare M. de Turenne, dit : *Cet homme qui réjouiſſoit Jacob par ſes vertus & par ſes exploits*. Jacob, pere des Iſraëlites, eſt pris ici pour le Peuple d'Iſraël.

Quand on dit d'un homme qui écrit bien, qu'*il a une belle main*, c'eſt la cauſe inſtrumentale pour l'effet.

» Aux pieds du Trône étoit la *Mort pâle & dévorante*, » avec ſa faulx tranchante ; qu'elle éguiſoit ſans ceſſe ; » autour d'elle voloient les *noirs ſoucis*, les *cruelles défiances*, les *vengeances*, *toutes dégoûtantes de ſang*, & *couvertes de plaies*.

La mort n'eſt point pâle, les ſoucis ne ſont point noirs, ni les défiances cruelles, ni les vengeances dégoûtantes de ſang & couvertes de plaies ; mais comme elles produiſent ces effets, on donne à la cauſe des épithetes qui ne conviennent qu'à l'effet.

Lorſqu'on dit d'un homme, qu'*il aime la bouteille*, au lieu de dire qu'il aime le vin, on prend le contenant pour le contenu.

On prend le nom du lieu où une choſe ſe fait, pour la choſe même, quand on dit *un Caudebec*, pour un chapeau de Caudebec, Ville de Normandie ; *une Perſe*, pour une toile de Perſe ; *un Pagnon*, pour un drap de la fabrique de *Pagnon*.

C'eſt par la même raiſon qu'on prend le *Portique*, lieu où Zénon enſeignoit ſa Philoſophie, pour ſa Philoſophie même ; le *Licée* où Ariſtote enſeignoit ſa doctrine, pour ſa doctrine même.

C'eſt-là que ce Romain, dont l'éloquente voix
D'un joug preſque certain ſauva ſa République,

Fortifioit ſon cœur dans l'étude des loix
Et du Licée & du Portique.

(*Rouſſeau*).

On prend le *Sceptre* pour la Royauté ; le *Chapeau* de Cardinal pour le Cardinalat ; l'*Epée* pour la Profeſſion militaire ; *la Robe* pour la Magiſtrature. Dans toutes ces façons de parler, c'eſt le ſigne pour la choſe ſignifiée.

Quand on dit que *le Royaume de France ne tombe point en quenouille*, pour dire que le Sceptre ne paſſe point entre les mains des femmes, c'eſt encore le ſigne pour la choſe ſignifiée. La quenouille, dont les femmes ſeules ſe ſervent pour filer, déſigne ici les femmes.

On prend ſouvent le nom abſtrait pour le nom concret. Par exemple, quand le Fabuliſte dit que la Cigogne mit la *longueur* de ſon cou dans la gueule du Loup, au lieu de dire ſon *long* cou, &c. : *voyez* SENS ABSTRAIT, SENS CONCRET.

Nous regardons le cœur comme le ſiege du courage, la tête comme le ſiege du bon ſens, &c. Ainſi quand on dit, cet homme a du *cœur*, a une bonne *tête*, c'eſt par métonymie.

C'eſt encore par métonymie, quand on dit deux cents *philippes d'or*, deux cents *louis d'or*, pour deux cents pieces de monnoie portant l'empreinte de Louis, de Philippe.

Dans l'emploi de la métonymie, il n'eſt point permis de prendre indifféremment un nom pour un autre ; il faut que les expreſſions figurées ſoient autoriſées par l'uſage, & que ce qu'on veut faire entendre ſe préſente naturellement à l'eſprit.

MÊTRE : *voyez* NOMBRE ORATOIRE.

METTRE. Verbe actif, réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie poſer, placer quelqu'un ou quelque choſe en certain lieu. Le ſecond régime eſt toujours précédé de quelques prépoſitions ou particules qui marquent le lieu : ſouvent c'eſt la prépoſition *ſur*, quelquefois *à*, *au*, *aux* ; d'autrefois *en* ou *dans* ou *devant*, &c. Exemples, *mettez votre chapeau ſur votre tête.*

Le verbe *mettre* tout ſeul déſigne quelquefois le lieu, comme quand on dit ſeulement, *mettez votre chapeau.*

Mettez la main à la plume. Le fulminant (en parlant d'un vaiſſeau), *a mis à la voile. Il a mis l'épée au poing. Mettre le caſque en tête.*

Mais la pitié, que l'aimable nature
Mit de ſa main dans le fond de nos cœurs
Pour adoucir les humaines fureurs.

Voltaire.

Mettre vient du verbe latin *mittere*, qui ſignifie *envoyer*. Il conſerve quelquefois en françois cette ſignification, *mettre ſes gens en campagne*; c'eſt-à-dire, les envoyer à la découverte.

Ce verbe s'emploie en une infinité de ſignifications différentes. Cela viendroit-il de la diſette de la Langue, ou de la reſſemblance des choſes qu'il exprime? Quoi qu'il en ſoit, ſa ſignification eſt fort étendue. Nous nous contenterons d'en donner quelques exemples; car il ſeroit trop long d'en épuiſer l'énumération, ou d'en développer tous les ſens. C'eſt au grand uſage qu'il faut avoir recours; lui ſeul peut faire connoître quel ſens prend un mot dans tant de phraſes différentes. On dit au figuré, *mettre de l'eau dans ſon vin. Mettre la charrue devant les bœufs. Mettre le doigt deſſus. Mettre la derniere main à un ouvrage. Se mettre en quatre pour quelqu'un. Mettre une queſtion ſur le tapis. Se mettre ſur ſon quant à moi. Mettre quelqu'un aux abois, à la beſace, à la raiſon. Mettre en compromis, en colere, en peine, en belle humeur. Mettre une penſée en vers, en proſe. Mettre aux mains. Mettre d'accord. Mettre au hazard de.... Mettre au fait d'une affaire. Se mettre à tout. Mettre un Livre au jour. Se mettre à tous les jours*, &c. Preſque toutes ces façons de parler ſont proverbiales.

Le verbe *mettre* ſe conſtruit ſouvent avec le pronom perſonnel & un autre verbe à l'infinitif, précédé de la particule *à*; alors il marque un commencement ou une continuation d'action ou d'application. *Il ſe mit à parler tout bas. Tout le monde ſe mit à crier. Il s'eſt mis tout de bon à étudier.*

Les compoſés du verbe *mettre* ſont *démettre*, *remettre*,

permettre, entremettre, omettre, promettre, commettre, transmettre & soumettre: voyez *ces verbes, chacun à leur article.*

INDICATIF. *Présent.* Je mets, tu mets, il met; nous mettons, vous mettez, ils mettent. *Imparfait.* Je mettois, &c. *Prétérit.* Je mis, &c. *Conditionnel présent.* Je mettrois, &c. IMPÉRATIF. Mets, qu'il mette; mettons, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je mette, &c. *Imparfait.* Que je misse. *Participe présent.* Mettant, *indéclinable. Participe passé.* Mis, mise.

Tous les autres temps se forment selon les regles communes.

MIEN, est un des adjectifs possessifs: *voyez* ADJECTIF.

MIEUX, est un des adverbes de comparaison: *voyez* ADVERBE.

MINEURE: *voyez* PREUVES, SYLLOGISME.

MODES. Les modes sont les diverses inflexions des verbes, qui servent à exprimer les manieres différentes dont on affirme; à distinguer les affirmations générales, les absolues, les désirées & les conditionnelles. Delà les quatre modes, qui sont, *l'infinitif, l'indicatif, l'impératif* & le *subjonctif:* voyez *ces articles.*

MŒURS. Nous avons dit au mot *Invention*, que les mœurs étoient le second moyen de persuader. En effet, le but de l'Orateur ne doit pas être seulement d'éclairer l'Auditeur, il doit encore l'intéresser. Il n'est pour cela que les mœurs.

Si celui pour lequel il parle a réellement de la justice, de la religion, de la probité; s'il est honnête-homme & vertueux, c'est là ce qu'on appelle *des mœurs réelles.* L'Orateur alors n'a besoin que de le faire sentir, que d'exprimer ces mœurs par quelque trait délicat & vrai, qui fera d'autant plus d'impression qu'il semblera lui être échappé sans qu'il y pensât. La vertu a des droits certains sur tous les cœurs; l'homme le plus vicieux se plaît à reconnoître la vertu dans un autre, à voir qu'elle est son guide & le principe de toutes ses actions. Un homme vertueux intéressera toujours tous les autres hommes en sa faveur; mais il peut n'être pas connu pour tel par

ceux

ceux qui doivent le juger. Il faut que l'Orateur supplée à ce défaut ; il doit alors lui donner des mœurs, & ce sont celles-là qu'on nomme *Mœurs oratoires*.

Roscius d'Amerie est accusé d'avoir tué son pere. C'est un crime affreux. Les Romains devoient être naturellement prévenus contre un homme soupçonné d'un pareil forfait. Un Philosophe ne se seroit pas prévenu ; mais le Peuple se livre tout entier aux préjugés. Que fait Ciceron pour écarter un pareil soupçon ? Il donne des mœurs à Roscius ; il le peint comme un homme à la fleur de son âge, & qui a l'innocence de la jeunesse. Il n'a jusqu'ici commis aucun crime ; au contraire il a été vertueux : d'ailleurs un scélérat ne débute pas par un parricide. Il lui fait dire qu'il consent à abandonner à ses accusateurs ses richesses, dont ils sont si avides, pourvu qu'ils lui laissent sa gloire. Quel homme auroit été assez dur pour n'être pas touché de cette vertu & de cette générosité ? Roscius fut absous.

Qu'est-ce qui ne s'intéresse pas pour ce Payſan de la Comédie des Fables d'Esope ? On lui raconte la Fable du Loup & de l'Agneau ; aussi-tôt il s'écrie :

> Eh fi ! le loup devroit mourir de honte !
> L'agneau buvoit à part, & ne lui disoit mot.

L'Orateur doit connoître le caractere & la façon de penser de ceux devant lesquels il parle. L'homme a toujours un préjugé pour lui-même. Flattez ce préjugé, vous le prenez par son foible ; vous lui plaisez.

Sinon étoit Grec. Les Troyens devoient donc s'en défier. Que fait-il pour gagner leur confiance ? Il comble d'éloges ceux qui aiment les Troyens ; il maudit les Grecs, & sur-tout Ulysse, qui étoit le plus odieux aux Troyens. Il parle comme auroit parlé Priam lui-même. Les Troyens sont séduits.

Les mœurs varient suivant l'âge, la condition, les passions, & les dispositions. L'Orateur doit bien prendre garde à ces quatre circonstances. Qu'il n'aille pas faire parler un jeune homme comme un vieillard ; un Magistrat comme un Artisan. Il auroit beau être éloquent, il ne seroit plus dans la Nature ; il ne toucheroit plus.

Conſervez à chacun ſon propre caractere ;
Des ſiecles, des pays, étudiez les mœurs :
Les climats ſont ſouvent les diverſes humeurs.
Gardez donc de donner, ainſi que dans Clelie,
L'air, ni l'eſprit François à l'antique Italie ;
Et ſous des noms Romains feſant notre portrait,
Peindre Caton galant, & Brutus dameret.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Le tems qui change tout, change auſſi nos humeurs :
Chaque âge a ſes plaiſirs, ſon eſprit & ſes mœurs.
Un jeune homme, toujours bouillant dans ſes caprices,
Eſt prompt à recevoir l'impreſſion des vices ;
Eſt vain dans ſes diſcours, volage en ſes deſirs,
Retif à la cenſure, & fou dans les plaiſirs.
L'âge viril plus mur inſpire un air plus ſage,
Se pouſſe auprès des grands, s'intrigue, ſe ménage ;
Contre les coups du ſort ſonge à ſe maintenir ;
Et loin dans le préſent regarde l'avenir.
La vieilleſſe chagrine inceſſamment amaſſe,
Garde, non pas pour ſoi, les tréſors quelle entaſſe,
Marche en tous ſes deſſeins d'un pas lent & glacé,
Toujours plaint le préſent, & vante le paſſé ;
Inhabile aux plaiſirs dont la jeuneſſe abuſe,
Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuſe.
Ne faites point parler vos Acteurs au hazard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.
Etudiez la Cour, & connoiſſez la Ville :
L'un & l'autre eſt toujours en modeles fertile, &c.

Boileau, Art Poëtique.

MOI, eſt un des pronoms perſonnels pour la premiere perſonne du ſingulier : *voyez* PRONOMS.

MOINDRE, eſt le comparatif de l'adjectif *petit* : *voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

MOINS, eſt un des adverbes de comparaiſon : *voyez* ADVERBE.

MON, eſt un des adjectifs poſſeſſifs : *voyez* ADJECTIF.

MON DIEU, eſt une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

MORBLEU, eſt une des particules imprécatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

MORDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie prendre, ſerrer quelque choſe avec les dents. Ce terme dans ſon ſens propre ne convient guere qu'aux animaux que la Nature a pourvus de dents pour ſe défendre, comme les chiens, les loups, &c. Mais la métaphore l'a tranſporté à une infinité de choſes, par la reſſemblance qu'elles ont avec les morſures de ces animaux, & les déchirures qu'elles font. Ainſi l'on dit, *mordre le prochain ;* c'eſt-à-dire, déchirer ſa réputation ; *mordre la pouſſiere*, comme pour marquer la rage & le déſeſpoir de l'ennemi terraſſé & vaincu.

Mordre eſt quelquefois neutre. *La cenſure n'a point à mordre ſur ma conduite. Son eſprit ne peut mordre à telle Science ;* c'eſt-à-dire, y trouve trop de difficultés. *Participes.* Mordant, mordu, mordue. Le premier eſt ſouvent adjectif. *Eſprit mordant. Femme mordante.* IMPÉRATIF. Mords, qu'il morde, mordons, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je morde, &c. *Imparfait.* Que je mordiſſe, &c.

Les temps compoſés ſuivent les regles communes.

MOTS. Un mot eſt compoſé d'un ou de pluſieurs ſons réunis, ne faiſant qu'un tout, & propre à faire naître une idée. Les mots ne ſont formés que des ſons que l'on fait entendre quand on parle.

Quelquefois un ſeul de ces ſons ſuffit pour un mot, comme *moi, je, vais, à, la, mort.* Voilà ſix mots de ſuite qui ne ſont compoſés chacun que d'une ſyllabe ou d'un ſon. Souvent il faut pluſieurs ſons ou pluſieurs ſyllabes pour un mot, comme *entretenir, commerce, avec, l'ennemi.* Voilà quatre mots dont le premier a quatre ſons ou ſyllabes ; le ſecond trois ; le troiſieme deux, & le quatrieme trois.

Quand les Langues ſe ſont formées, il n'a dépendu

que du caprice & de l'oreille, de regler combien de ſons & quels ſons concourroient pour la formation d'un mot: mais étant une fois arrêté que tels & tels ſons formeroient enſemble un mot, ces ſons ont été fixés par-là, & n'ont plus fait qu'un tout, qu'un ſeul mot. L'uſage & l'oreille ont également reglé quelles idées ſeroient attachées à chaque mot, les mots n'ayant été inſtitués que comme des ſignes propres à repréſenter aux autres les penſées qui ſont dans notre ame. Ainſi un ou pluſieurs ſons réunis qui ne réveilleroient aucune idée, ne ſeroient pas un mot.

Les mots d'une Langue ſe diviſent en pluſieurs claſſes, dont la différence porte ſur celle de nos idées: ces claſſes ſont appellées *parties d'oraiſon*, c'eſt-à-dire parties du diſcours. Leurs diſtinctions pour être ſaiſies, demandent une vue de l'eſprit fine & métaphyſique. Ce peut être un inconvénient pour la jeuneſſe ſur-tout; mais c'eſt un inconvénient indiſpenſable. Les hommes n'ont d'abord l'idée que des objets qui les frappent: les êtres qui nous environnent ſont donc les premieres choſes que nous avons dû chercher à déſigner, comme étant les plus intéreſſantes pour nous, parcequ'elles peuvent nous être d'un uſage ou d'un inconvénient plus prochains, plus ſenſibles & plus grands. Les mots deſtinés à les déſigner ſont les *noms*. Ce n'étoit pas aſſez pour les hommes de déſigner les objets phyſiques qui peuvent les intéreſſer; il falloit pouvoir marquer le dégré d'intérêt qu'ils y prenoient, dire ce qu'ils en penſoient, le jugement qu'ils en portoient. Les mots deſtinés à déſigner ce jugement ont été appellés *verbes*.

Voilà la premiere & la principale diviſion des mots. Un jugement eſt une aſſertion de convenance ou de diſconvenance entre deux ou pluſieurs idées. Je vois du *pain*, j'en ai mangé; il m'a fortifié & m'a procuré une ſenſation de plaiſir. Je juge, j'aſſure que ce pain eſt bon. *Ce pain eſt bon:* voilà mon jugement, qui a pour terme les idées de *pain*, & de *bon*: *pain* & *bon* ſont des *noms*; le mot *eſt* qui exprime mon aſſertion eſt le *verbe*.

Si l'on n'avoit eu que ces deux ſortes de mots, on auroit été ſouvent fort gêné dans ce qu'on vouloit faire entendre.

Les jugemens mêmes que nous portons ſur les objets phyſiques, nous fourniſſent des idées de comparaiſon, des rapports de convenance ou de diſconvenance entre pluſieurs objets, des idées de collection ou générales, qui ſont comme le réſumé, le total de pluſieurs idées particulieres; d'où ſont venus les noms abſtraits tels que la *bonté*, la *douleur*, la *beauté*, la *fraîcheur*, &c. Les mots employés à les déſigner devoient être compris dans la claſſe des noms, puiſque ces idées quoiqu'abſtraites appartiennent à des objets que nous concevons comme s'ils exiſtoient réellement.

Ces noms abſtraits ſont formés d'autres noms dont les idées repréſentent des choſes réelles qui ne ſont point des objets, mais des qualités apperçues dans les objets; ainſi bonté vient de bon, beauté de beau; fraîcheur de frais, &c. *Bon*, *beau*, *frais*, ſont des qualités attribuées à des objets réels; qualités réelles elles-mêmes, au moins par rapport à l'intérêt que nous prenons à ces objets. Ces mots ſont donc des noms; mais d'une ſorte différente des premiers: ceux-là peignant un objet réel ou ſuppoſée réel, ne peuvent convenir qu'à cet objet même; on les nomme *ſubſtantifs*: ceux-ci dès qu'ils repréſentent non pas un objet, mais une qualité, peuvent convenir à tous les objets dans leſquels cette qualité ſe peut trouver; on les appelle *adjectifs*.

On a eu le ſecret de trouver des mots qui renfermaſſent en même-tems l'idée qui eſt jointe à l'affirmation dans les verbes, mais dépouillée de cette affirmation, & qui euſſent les prérogatives & l'uſage des noms adjectifs; par conſéquent des mots qui participaſſent de la nature du nom & du verbe, on les a nommés *participes*.

Souvent dans un diſcours ſuivi un même nom devroit revenir très ſouvent, & ce n'eſt pas aſſez pour une langue de ſuffire à nos idées, nous devons encore y ménager autant d'agrément qu'il eſt poſſible; de petits mots deſtinés à remplacer ces noms devoient avoir le double avantage, de varier le diſcours, & de l'abréger; ces petits mots ont été nommés *pronoms*.

Il y a dans la nature quantité d'objets qui ſe reſſemblent aſſez pour avoir été tous compris ſous une même

dénomination ; ce ſont les noms d'eſpeces : comme, *homme*, *femme*, *cheval*, *arbre*, *maiſon*, &c. Lorſqu'on aura voulu parler d'un de ces objets pris en particulier & individuellement, le nom ſubſtantif qui le repréſente n'aura pas eu aſſez de préciſion pour le déſigner à l'eſprit comme on l'aura ſouhaité : pour ſuppléer à ce défaut, on a inſtitué de petits mots qu'on appelle *articles*.

Souvent nous voyons entre pluſieurs objets bien des rapports que les verbes ne peuvent indiquer ſeuls : on a inſtitué d'autres mots, qui placés entre les noms de ces objets fixoient ces rapports apperçus ; & les mots de cette derniere claſſe ſont les *prépoſitions*.

Il y a des occaſions où l'on a trouvé le moyen de marquer ce rapport, & le mot ſuivant par un ſeul mot qui ſupplée au ſecond ſubſtantif & à la prépoſition ; ces mots ſont les *adverbes*.

Dans un diſcours ſuivi nous avons non-ſeulement à exprimer différens rapports entre les mots, mais auſſi entre les phraſes ou les jugemens : les mots propres à marquer ces liaiſons, ces rapports de phraſe, ſont les *conjonctions*.

Enfin il eſt des mouvemens particuliers de l'ame que l'on a voulu marquer, & qui ne ſe trouvant point rendus par les mots des eſpeces précédentes, en ont exigé une claſſe à part que nous nommons *interjections*.

Voilà les différentes ſortes de mots qui ſe trouvent dans la Langue françoiſe. Les détails qui les concernent ſe trouveront à leurs articles reſpectifs : l'ordre dans lequel on doit les ranger ſe voit au mot CONSTRUCTION.

Pluſieurs de ces ſortes de mots ſont invariables, c'eſt-à-dire, reſtent toujours les mêmes, parceque les idées, qu'ils ſont deſtinés à faire naître, ne demandent aucune variation, n'en ſouffrant point elles mêmes ; telles ſont les interjections, les conjonctions, les prépoſitions. Les autres en admettent qui ſervent ſingulierement à abréger le diſcours. Ces petites différences, qui ſe trouvent dans les ſons, ou dans les lettres des mots, s'appellent *accidens*. Ces mots ne doivent prendre l'un ou l'autre de leurs accidens que ſelon les occaſions

convenables. C'eſt au mot SYNTAXE, que l'on développe tout ce qui eſt néceſſaire pour cet objet.

Il y a deux choſes à diſtinguer dans les mots en général ; les ſons, & le ſens ; tout ce qui regarde les ſons ſe trouve dans les articles PROSODIE & PRONONCIATION.

Pour ce qui eſt de l'écriture des mots : *voyez* les articles ORTHOGRAPHE, VOYELLES, CONSONNES, DIPHTONGUES, &c.

Quant au ſens, on peut faire bien des diviſions des mots, outre celles que nous avons données : quelquefois pluſieurs mots bien différents quant aux ſons, ſemblent cependant ſignifier une même choſe : on les appelle ſynonimes. En eſt-il de cette claſſe dans la Langue françoiſe ? *voyez* SYNONIMES.

Quelquefois un mot reſtant toujours le même prend diverſes ſignifications : ceux de cette ſorte ſe nomment *homonimes* : voyez cet article.

Comme rien n'eſt auſſi capricieux & auſſi inconſtant que l'uſage, il arrive que tels mots dont on ſe ſervoit autrefois fréquemment ne ſont plus employés aujourd'hui que très rarement & dans certaines circonſtances ; de-là les mots *vieux* : que tels mots, qui d'ailleurs ne ſignifient rien de moins décent que bien d'autres qui n'ont pas eu le même malheur, ſont cependant tombés dans le mépris ; de-là les mots *bas* : que tels mots ayant eu un uſage très fréquent, & concernant des objets qui touchent aux mœurs, à l'honnêteté, à la décence, & à la pudeur, ont acquis par leur uſage même une force d'expreſſion & une clarté qui déplaît toujours en pareil cas ; de-là les mots *groſſiers* : que tels mots n'ayant été employés que rarement, & dans certaines occaſions offenſent, & ſemblent accuſer d'affectation ceux qui s'en ſervent trop ſouvent, ou dans le commerce ordinaire ; de-là les mots *extraordinaires* : que tels mots qu'on n'a coutume de voir que dans des poéſies d'un certain ſtyle, nous paroîtroient ridicules s'ils étoient placés ailleurs, comme dans la proſe d'un ſtyle familier ; de-là les mots *poëtiques* : que tels mots n'ayant jamais été employés qu'en traitant certaine matiere, ne ſe ſouffrent que là ;

delà les mots *consacrés* : que tels mots ayant obtenu de l'usage un air de familiarité, ne doivent être usités que dans un langage libre ; de-là les mots *familiers*. On peut juger de même des mots *naïfs*, *nobles*, *plaisans*, &c. Nous ne parlons pas des mots *harmonieux* ; ils ne le sont que par la nature même de leurs sons, & c'est à l'oreille à les indiquer. On verra les principaux mots poëtiques au mot LICENCES. Pour les autres especes de mots que nous venons d'indiquer ; les unes fourniroient des énumérations trop longues ; & la bienséance ne permet pas de donner la liste des autres. D'ailleurs c'est par l'usage du monde & par la lecture des bons Ecrivains en tous genres, qu'on doit apprendre à connoître toutes les différentes nuances des mots & des idées qu'ils représentent.

MOUDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaison. Il signifie mettre en poudre par le moyen d'une meule. Il se dit de toutes les graines, mais surtout du bled. *Avant l'invention des moulins à eau & à vent, on étoit obligé de moudre le grain dans des mortiers.*

On dit au figuré ; *moudre quelqu'un de coups*, pour dire l'accabler d'une multitude de coups.

Ses composés sont *émoudre*, *rémoudre* & *vermouler*.

INDICATIF. *Présent.* Je mouds, tu mouds, il moud ; nous moulons, vous moulez, ils moulent. *Imparfait.* Je moulois, &c. *Prétérit.* Je moulus. *Futur.* Je moudrai, &c. *Conditionnel présent.* Je moudrois. IMPÉRATIF. Mouds, qu'il moule, &c. SUBJONCTIF *présent.* Que je moule. *Imparf.* Que je mouluſſe, &c. *Part.* Moulant, moulu, moulue.

Les temps composés sont réguliers.

MOURIR. Verbe neutre, réciproque, & irrégulier, de la seconde conjugaison. Il vient du verbe latin *mori*, qui signifie cesser de vivre, cesser d'être dans l'état qu'on occupoit dans la Nature. Il se prend figurément pour peindre toutes les choses qui ont de l'analogie avec cette cessation d'être. On dit d'un arbre *qu'il est mort*, quand il cesse de pousser des feuilles & des branches, parcequ'il paroît alors privé de ce principe de vie qui le faisoit croître & lui faisoit fournir des feuilles, des fleurs & des fruits.

On dit *mourir de peur*, *de plaiſir*, *de honte*, parceque ces ſentiments trop violents occaſionnent en nous une ſuſpenſion momentanée de toutes les facultés de l'ame ou du corps. L'expreſſion eſt néanmoins toujours hyperbolique.

Quand ce verbe eſt réciproque, on ne l'emploie que pour le préſent & l'imparfait. *Il ſe meurt*, *il ſe mouroit*. *Participes*. Mourant, mort, morte. Mort eſt auſſi ſubſtantif féminin.

INDICATIF. *Préſent*. Je meurs, tu meurs, il meurt; nous mourons, vous mourez, ils meurent. *Imparfait*. Je mourois, &c. *Prétérit*. Je mourus, tu mourus, il mourut; nous mourûmes, vous mourûtes, ils moururent. *Prétérit indéfini*. Je ſuis mort *ou* morte. *Prétérit antérieur*. Je fus mort *ou* morte, &c. *Prétérit antérieur indéfini*. J'ai été mort *ou* morte, &c. *Pluſqueparfait*. J'étois mort *ou* morte. *Futur*. Je mourrai, tu mourras, il mourra; nous mourrons, vous mourrez, ils mourront. *Futur paſſé*. Je ſerai mort *ou* morte, &c. *Conditionnel préſent*. Je mourrois, tu mourrois, il mourroit; nous mourrions, vous mourriez, ils mourroient. *Conditionnel paſſé*, Je ſerois *ou* je fuſſe mort, &c. IMPÉRATIF. Meurs, qu'il meure; mourons, mourez, qu'ils meurent. SUBJONCTIF *préſent*. Que je meure, que tu meures, qu'il meure; que nous mourions; que vous mouriez, qu'ils meurent. *Imparfait*. Que je mouruſſe, que tu mouruſſes, qu'il mourût; que nous mouruſſions, que vous mouruſſiez, qu'ils mouruſſent. *Prétérit*. Que je ſois mort *ou* morte, &c. *Pluſqueparfait*. Que je fuſſe mort *ou* morte. INFINITIF. *Préſent*, Mourir. *Prétérit*, Être mort. *Participe préſent*. Mourant. *Paſſé*. Étant mort *ou* morte. GÉRONDIF. En mourant *ou* mourant.

Formez ſelon les regles communes les perſonnes que nous n'avons pas indiquées. On pourroit encore former quelques temps ſur-compoſés avec le participe *mort* & les temps compoſés du verbe *être*. *J'avois été mort*, *J'aurois été mort*, *J'euſſe été mort*, &c.

MOUVOIR. Verbe actif, réciproque, irrégulier & défectif, de la troiſieme conjugaiſon. Il vient du verbe latin *movere*, qui ſignifie mettre en mouvement, en action, agiter, porter à. . . . Exemple, *Il eſt difficile*

à mouvoir, c'eſt-à-dire, *à mettre en action*. Il ſe prend rarement dans un ſens figuré, parcequ'alors on ſe ſert de ſon compoſé *émouvoir*. On dit cependant *faire mouvoir tous les reſſorts de la politique, de la fineſſe, de la fourberie, de la ſupercherie*, &c. On dit auſſi, *la volonté fait mouvoir les autres facultés*, &c. *Mouvoir une querelle*, c'eſt-à-dire la ſuſciter. En ſtyle de Palais & de Chancellerie, *tous procès mus & à mouvoir. A ces cauſes & autres à ce nous mouvant*, c'eſt-à-dire, *portant, excitant*.

INDICATIF. *Préſent*. Je meus, tu meus, il meut; nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. *Imparfait*. Je mouvois, tu mouvois, il mouvoit; nous mouvions, vous mouviez, ils mouvoient. *Prétérit*. Je mus, tu mus, il mut; nous mûmes, vous mûtes, ils mûrent. *Futur*. Je mouvrai, tu mouvras, il mouvra; nous mouvrons, vous mouvrez, ils mouvront. *Conditionnel préſent*. Je mouvrois, tu mouvrois, il mouvroit; nous mouvrions, vous mouvriez, ils mouvroient. IMPÉRATIF. Meus, qu'il meuve; mouvons, mouvez, qu'ils meuvent. SUBJONCTIF. *Préſent*. Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve; que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent. *Imparfait*. Que je muſſe, que tu muſſe, qu'il mût; que nous muſſions, que vous muſſiez, qu'ils muſſent. On évite ce tems auſſi bien que le conditionnel préſent, le prétérit, & le futur de l'indicatif: en général ceux qui ſont trop durs doivent ſe remplacer par des périphraſes.

Tous les tems compoſés ſe forment du participe *mu*, & du verbe auxiliaire *avoir*, comme dans les verbes actifs & réguliers de la troiſieme conjugaiſon.

Prétérit indéfini. J'ai mu, &c. *Prétérit antérieur*. J'eus mu, &c. *Prétérit antérieur indéfini*. J'ai eu mu, &c. *Pluſqueparfait*. J'avois mu, &c. *Futur paſſé*. J'aurai mu, &c. *Conditionnel paſſé*. J'aurois *ou* j'euſſe mu, &c. *Prétérit du ſubjonctif*, que j'aie mu, &c. *Pluſqueparfait*, que j'euſſe mu, &c. INFINITIF. *Préſent*. Mouvoir. *Prétérit*. Avoir mu. *Participe préſent*. Mouvant. *Participe prétérit*. Ayant mu. *Gérondif*. En mouvant.

Le paſſif ſe conjugue entierement comme les paſſifs réguliers. Ce verbe eſt mis au nombre des verbes défectifs, non pas qu'il ne puiſſe abſolument avoir tous ſes

tems, puiſque nous les avons tous formés ; mais parceque pluſieurs de ſes tems étant trop déſagréables, ne ſont jamais d'uſage. Il en eſt de même de pluſieurs autres verbes irréguliers. Nous formons ici tous les tems & toutes les perſonnes auxquels les verbes peuvent ſe prêter : nous ne conſidérons que le poſſible. Mais dans l'uſage, il ne faut conſiderer que l'uſage lui-même & l'oreille.

MOYENNANT. Ce mot eſt placé au nombre des prépoſitions ſimples, quoiqu'on puiſſe le regarder comme le participe préſent du verbe *moyenner : voyez* PRÉPOSITIONS.

MOYENS *ou* PREUVES. *Voyez* PREUVES, DISPOSITION.

N ou NE, eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

NAITRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſe dit de tout ce qui, dans le phyſique comme dans le moral, ſort de la cauſe productrice pour paroître à la lumiere. *Les enfans qui naîtront de cet heureux mariage feront les délices de leurs pere & mere. Les fleurs naiſſent au Printems. Ce tremblement de terre fit naître des Iſles où il n'y en avoit point auparavant. Le jour commence à naître. L'Empire Romain naquit au ſein du brigandage. L'ordre nait du déſordre.*

INDICATIF. *Préſent.* Je nais, tu nais, il naît ; nous naiſſons, vous naiſſez, ils naiſſent. *Imparfait.* Je naiſſois, &c. *Prétérit.* Je naquis, &c. *Futur.* Je naîtrai, &c. *Conditionnel préſent.* Je naîtrois, &c IMPÉRATIF. Nais, qu'il naiſſe, &c. SUBJ. Que je naiſſe, &c. *Imparf.* Que je naquiſſe. *Part. préſ.* Naiſſant, naiſſante. *Paſſé :* né, née.

Les tems compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire être. Je ſuis né, &c. Je fus né, &c. J'étois né, &c. Il a pour compoſé *renaître :* voyez ce verbe.

On dit en parlant d'un homme, à la naiſſance ou à la charge duquel un droit eſt attaché, qu'il eſt *Conſeiller* ou *Préſident* ou *Légat*, *né*. Et par alluſion en parlant de quelqu'un qui a la liberté de venir manger chez un autre quand il lui plaît, on dit qu'il eſt *né prié*.

NARRATION. Ce mot vient du verbe latin *narrare*, qui ſignifie narrer, raconter.

La narration eſt la ſeconde partie du diſcours oratoire.

On entend par narration en Rhétorique le récit d'un fait ou vrai ou fabuleux.

Cette partie du diſcours eſt ennemie des longues réflexions, des ornemens trop marqués, des figures hardies. Elle doit paroître ſimple, ſans parure & ſans fard. Il ne faut pas croire pour cela qu'elle rejette les beautés & les graces du diſcours.

Elle aime la brieveté & la préciſion, qui conſiſtent à

ne rien omettre de ce qui peut éclaircir la matiere dont on parle, & à éviter les détails qui y sont étrangers; c'est le précepte de Boileau:

Soyez vif & pressé dans vos narrations.

Tout récit est la peinture d'une action; ainsi cette peinture doit être animée. Il faut sur-tout que la narration ait un air de probabilité & de vraisemblance. C'est dans cette partie du discours, que l'Orateur doit se donner des mœurs & à ceux pour lesquels il parle. Mais le grand art, c'est de savoir jetter dans la narration les fondemens de toutes les preuves qu'on a dessein d'employer dans la suite du discours.

Le style de la narration doit varier selon les différents sujets. Une Fable, une Epigramme, une Lettre, & un récit de Tragédie, ne doivent pas être écrits du même style: *voyez* ELOCUTION.

Nous ne donnerons point ici d'exemples de narration, nous renverrons les lecteurs aux Lettres de Madame de Sévigné, aux fameux Plaidoyers des le Patru, le Maître, Cochin, aux Fables de l'inimitable la Fontaine, & sur-tout à M. de Fenelon, &c.

NE, est une des particules assertives par voie de négation: *voyez* PARTICULES.

NÉANMOINS, est une des conjonctions adversatives: *voyez* CONJONCTIONS.

NEUTRE. *Neutre* signifie, *qui n'est ni l'un ni l'autre*: ce mot dans notre Grammaire ne s'applique qu'aux verbes.

Un verbe neutre est celui qui n'est ni *actif*, ni *passif*; c'est-à-dire, dont l'action ne peut se rapporter qu'à l'objet qui en est le *subjectif* ou *nominatif*: ainsi les verbes neutres n'ont point d'*objectif* ou *régime*; ils ne peuvent avoir d'autres régimes que des *terminatifs*: *voyez* ces mots. Tels sont les verbes *dormir*, *veiller*, *aller*, *venir*, *régner*, *croître*, *rester*, *tomber*, *demeurer*, *passer*, *languir*, *exceller*, *partir*, *arriver*, *triompher*, &c. Quand on dit, *je dors*, *tu veilles*, *il reste*, *nous languissons*, *vous excellez*, *ils croissent*, &c. Les actions de *dormir*, de *veiller*, &c. ne se peuvent rappor-

ter, qu'à *moi*, à *toi*; en un mot à celui qui eſt le *ſubjectif* du verbe : voilà pourquoi on ne peut dire, *dormir quelqu'un*, *triompher un Roi*, &c.

Quant à la conjugaiſon, les verbes neutres ſe diviſent en trois claſſes : l'une, de ceux qui dans leurs temps compoſés prennent l'auxiliaire *avoir*; l'autre de ceux qui prennent l'auxiliaire *être*; & la troiſieme de ceux qui quelquefois prennent l'un, & quelquefois prennent l'autre de ces auxiliaires.

Ceux de la premiere claſſe ſe conjuguent comme les verbes actifs de la conjugaiſon à laquelle ils appartiennent, à moins qu'ils ne ſoient irréguliers : ainſi *voyez* CONJUGAISON, IRRÉGULIERS. Ceux de la ſeconde claſſe ſe conjuguent comme celui que nous donnerons en exemple dans cet article : & ceux de la troiſieme ſuivent ceux de l'une ou de l'autre des deux premieres claſſes, ſelon qu'ils ont l'un ou l'autre des deux auxiliaires.

On peut dire en général que tous les verbes neutres dont le participe paſſé peut être employé comme adjectif, c'eſt-à-dire, ſans auxiliaire, doivent ſe conjuguer avec le verbe *être*, & que la plupart des autres prennent le verbe *avoir*. Mais le plus ſûr à cet égard eſt de s'en rapporter à l'uſage, qui n'eſt pas toujours familier aux plus grands Littérateurs eux-mêmes, comme le prouve un trait rapporté par M. l'Abbé d'*Olivet* au ſujet du verbe *tomber*. » Feu M. de Fontenelle apporta à » l'Académie un de ſes ouvrages, qu'il venoit de pu- » blier. Quelqu'un des préſents, à l'ouverture du livre, » ayant lu ces mots, *la pluie avoit tombé*, feignit que » des femmes l'avoient prié de mettre en queſtion, ſi, » *j'ai tombé*, ne pouvoit pas auſſi bien ſe dire que, *je* » *ſuis tombé*. On alla aux voix, & M. de Fontenelle » prenant la parole, fronda merveilleuſement ces ſor- » tes d'innovations. A peine finiſſoit-il, qu'on lui fit » voir la page & la ligne où étoit la phraſe que j'ai rap- » portée. Point de réponſe à cela, ſi ce n'eſt celle d'un » galant homme, qui reconnoît ſes fautes ſans biaiſer ».

Pour les verbes qui varient, comme les plus uſités ne ſont pas en grand nombre, nous pouvons les marquer, ce ſont :

1°. *Aller*, qui prend toujours l'auxiliaire *être* avec le

participe *allé* ; je *ſuis allé* , j'*étois allé* , &c. & qui prend le participe *été* avec l'auxiliaire *avoir* ; *j'ai été* , *j'avois été* , &c. *Il eſt allé à Paris* , ſignifie qu'il y eſt encore ou ſur le chemin : *il a été à Paris* , ſignifie qu'il a fait le voyage de Paris , & qu'il en eſt revenu.

2°. *Demeurer* avec l'auxiliaire *être*, marque qu'on reſte encore dans l'endroit; & avec l'auxiliaire *avoir* il marque qu'on en eſt enſuite ſorti : *il eſt demeuré ; il a demeuré*.

. . . . . Ma langue embaraſſée
Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée.
Racine dans *Bérénice*.

Demeurer ne ſauroit être pris ici que dans le ſens de *reſter*. Ainſi , dit M. l'Abbé d'*Olivet* , ma langue *eſt demeurée* glacée dans ma bouche, étoit la ſeule bonne façon de parler; & il ajoute qu'un moment d'inattention ſuffit pour faire qu'on ſe trompe à ces verbes neutres , qui ſe conjuguent avec nos deux auxiliaires , mais toujours en des ſens différents. Boileau , a dit auſſi :

Grand Roi , ſi juſqu'ici , par un trait de prudence ,
J'ai demeuré pour toi dans un humble ſilence.

3°. *Monter* & *deſcendre* prennent l'auxiliaire *avoir* quand ils ſont actifs, & l'auxiliaire *être* quand ils ſont neutres.

4°. *Paſſer* & *ſortir* peuvent quelquefois auſſi prendre l'auxiliaire *avoir* , & alors s'employer activement & avoir un objectif ou régime , comme ; *Alexandre a paſſé l'Euphrate* ; *on vous a ſorti d'une mauvaiſe affaire*. On dit auſſi , *a paſſé* ſans objectif , mais il y a un terminatif ; *la Province de Franche-Comté a paſſé de la Couronne d'Eſpagne à celle de France*.

. . . . Si leur ſang tout pur , ainſi que leur nobleſſe ,
Eſt paſſé juſqu'à vous , de Lucrece en Lucrebe.
(*Deſpréaux*).

» Je crois , dit M. l'Abbé d'*Olivet* , qu'*a paſſé* valoit » mieux ». En effet il paroît que l'uſage eſt que *paſſer* ſe conjugue avec l'auxiliaire *avoir* , quand il eſt ſuivi d'un régime direct ou indirect , ou même d'une prépoſition.

On dit *a ſorti*, pour faire entendre qu'on eſt rentré enſuite; *il a ſorti ce matin*; on comprend qu'il y eſt actuellement: au lieu que dans cette phraſe, *il eſt ſorti ce matin*, on comprend qu'il n'y eſt pas.

5°. *Convenir* doit ſe conjuguer avec l'auxiliaire *être*, lorſqu'il exprime accord ou convention; *je ne ſuis jamais convenu de cela. Dès qu'on fût convenu d'une ſuſpenſion d'armes.* Mais lorſqu'il ſignifie rapport ou convenance, il ſe conjugue avec le verbe *avoir. Cette place m'auroit bien convenu. Le caractère de cette femme vous a-t-il convenu.*

6°. *Périr* prend indifféremment l'un ou l'autre des deux auxiliaires: *Une partie de l'armée eſt périe dans les combats, & le reſte, de maladie ou de miſere. Tous ceux qui étoient ſur ce vaiſſeau, ont péri*, ou *ſont péris.* Il paroit néanmoins que l'auxiliaire *avoir* s'emploie plutôt quand ce verbe a une ſignification générale & indéterminée; & qu'on doit plutôt prendre l'auxiliaire *être*, lorſque le verbe eſt accompagné de quelques circonſtances particulieres, comme: *Ces enfants ont tous péri miſérablement. L'armée de Pharaon eſt périe dans les eaux de la mer Rouge.*

Verbe neutre conjugué avec l'auxiliaire être.

INDICATIF. *Préſent.* J'arrive, tu arrives, &c. *Imparf.* J'arrivois, tu arrivois, &c. *Prétérit.* J'arrivai, tu arrivas, &c. *Prétérit indéfini.* Je ſuis arrivé *ou* arrivée, tu es arrivé *ou* arrivée; il eſt arrivé *ou* elle eſt arrivée; nous ſommes arrivés *ou* arrivées, vous êtes arrivés *ou* arrivées, ils ſont arrivés, elles ſont arrivées. *Prétérit antérieur.* Je fus arrivé *ou* arrivée; tu fus arrivé *ou* arrivée, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai été arrivé *ou* arrivée; tu as été arrivé *ou* arrivée, &c. *Pluſqueparfait.* J'étois arrivé *ou* arrivée; tu étois arrivé *ou* arrivée, &c. *Futur.* J'arriverai, tu arriveras, &c. *Futur paſſé.* Je ſerai arrivé *ou* arrivée; tu ſeras arrivé *ou* arrivée, &c. *Conditionnel préſent.* J'arriverois, &c. *Conditionnel paſſé.* Je ſerois *ou* je fuſſe arrivé *ou* arrivée; tu ſerois *ou* tu fuſſes arrivé *ou* arrivée, il ſeroit *ou* il fût arrivé, elle ſeroit *ou* elle fut arrivée, &c. IMPÉRATIF. *Préſent ou futur.* Arrive, qu'il arrive, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que j'arrive, &c. *Imparfait.*

Imparfait. Que j'arrivaſſe, &c. *Prétérit.* Que je ſois arrivé *ou* arrivée, que tu ſois arrivé *ou* arrivée, &c. *Pluſqueparfait.* Que je fuſſe arrivé *ou* arrivée, que tu fuſſes arrivé *ou* arrivée, &c. INFINITIF. *Préſent.* Arriver. *Prétérit.* Etre arrivé *ou* arrivée. *Participe préſent.* Arrivant: *paſſé*, arrivé *ou* arrivée, &c. *Gérondif.* En arrivant, &c.

NI, eſt une des conjonctions copulatives: *voyez* CONJONCTIONS.

NOMBRE. En général on appelle *nombre* l'aſſemblage, la réunion de pluſieurs choſes, de pluſieurs unités. Nous avons ici à conſidérer les différentes ſortes de noms qui l'exprime, les variations qu'il apporte dans les noms & dans les verbes, & les beautés qu'il peut donner à l'Eloquence. Sous le premier point de vue, ce ſont les noms de nombre; ſous le deuxieme, c'eſt le nombre dans les mots; & ſous le troiſieme, c'eſt le Nombre oratoire.

Noms de Nombre.

Les noms de nombre ſont ceux dont on ſe ſert pour exprimer les rapports numériques que l'on conçoit dans les choſes. Ces noms peuvent ſe diviſer en deux claſſes, en adjectifs & en ſubſtantifs.

Les *noms de nombre adjectifs* ſont des adjectifs qui ſignifient le nombre, la quantité des choſes dont on parle; comme, *vingt*, *vingtieme*, &c. Ces noms s'appellent *nombres cardinaux*, quand ils n'expriment point de rapports d'ordre entre les choſes que l'on compte: ce ſont ceux par leſquels on répond à cette queſtion, par exemple, *combien y en a-t-il? Un* ou *une*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *ſix*, *ſept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *ſeize*, *dix-ſept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *ſoixante*, *ſoixante & dix*, *quatre-vingt*, *quatre-vingt-dix*, *cent*, *deux cents*, *mille*, *deux mille*, *un million*, *un milliard*, &c. Nous avons ſuivi l'ordre des unités juſqu'à vingt; delà celui des dixaines; après chacune deſquelles on répete les unités juſqu'à neuf inclufivement. Il en eſt de même pour les centaines, les mille, les millions, &c. On appelle ces noms de nombre *cardinaux*, parcequ'ils ſont

comme l'origine des autres eſpeces, & qu'ils ſervent à les former.

Les noms de nombre adjectifs ſe nomment *ordinaux*, quand ils expriment l'ordre des choſes relativement à leur quantité. C'eſt par ceux-ci que l'on peut répondre à cette queſtion, par exemple, *eſt-il le premier* ou *la premiere*, *le ſecond*, ou *la ſeconde*, ou *le deuxieme* ou *la deuxieme*; *le troiſieme* ou *la troiſieme*, *quatrieme*, *cinquieme*; *ſixieme*, *ſeptieme*, *huitieme*, *neuvieme*, *dixieme*, &c.? Ils ſe forment des cardinaux, en ajoutant *ieme* à ceux qui finiſſent par une conſonne, & en changeant dans les autres l'*e* muet final en *ieme*; comme ſix-*ieme*, ſeiz-*ieme*, &c. Si la conſonne finale eſt un *f*, elle ſe change en *v*, comme *neuf*, *neuvieme*.

Les *noms de nombre ſubſtantifs* ſont de trois ſortes; les uns s'appellent *collectifs* ou *d'aſſemblage*; les autres de *diſtribution* ou de *partition*; les troiſiemes *d'accroiſſement* ou *d'augmentation*.

Les noms de nombre *collectifs* ou *d'aſſemblage* ſont ceux qui expriment une quantité déterminée de choſes, comme réunies & ne faiſant qu'un tout: tels ſont une *dixaine*, une *douzaine*, une *demi-douzaine*, une *vingtaine*, une *centaine*, un *millier*, un *million*, un *quatrain* pour une Stance de quatre vers, un *ſixain*, un *huitain*, un *dixain*, pour des Stances de ſix, huit & dix vers, &c.

Les *noms de nombre de diſtribution* ou de *partition* ſont ceux qui expriment ce que la partie d'un nombre eſt par rapport au nombre entier; tels ſont *la moitié*, *un tiers*, *un quart*, *un cinquieme*, *un ſixieme*, &c. Ainſi ſi l'on demande ce que trois eſt par rapport à neuf ou par rapport à douze, on répond qu'il eſt le tiers par rapport à neuf, & le quart par rapport à douze, &c.

Les *noms de nombre d'accroiſſement* ou *d'augmentation* ſont ceux qui font connoître par un ſeul mot combien de fois un même nombre ou une même quantité eſt répétée: tels ſont *le double*, *le triple*, *le quadruple*, *le quintuple*, *le ſextuple*, *décuple*, *centuple*.

Nombre dans les mots.

Le nombre dans les mots, ſoit dans les noms, ſoit

dans les verbes, se distingue en *singulier* & en *pluriel*. Le singulier sert à exprimer une seule chose, *la maison* : le pluriel sert à en exprimer plus d'une, comme *les maisons*. Ces deux nombres se trouvent dans les substantifs ou adjectifs, & dans les verbes.

Pour voir quand un substantif ou adjectif est au singulier ou au pluriel, il ne faut qu'examiner s'il est, ou s'il peut être précédé de l'article *le* ou *la* du singulier, ou de l'article *les*, *des*, du pluriel ; ainsi *le fleuve*, *la mer*, sont au singulier ; *les fleuves*, *les mers*, sont au pluriel. Dans la plupart des noms, tant substantifs qu'adjectifs, les terminaisons ou lettres finales du singulier sont différentes de celles du pluriel. La regle générale à cet égard est que, quand un nom n'est pas terminé par un *s* au singulier, il en prend un au pluriel, comme, *la saison*, *les saisons* ; *l'amour*, *les amours* ; *la bonté*, *les bontés* ; *la maniere*, *les manieres*, &c. Cette regle souffre des exceptions qu'on peut voir aux mots SUBSTANTIFS, ADJECTIFS, PRONOMS, ARTICLE, &c.

Le nombre dans les verbes fait connoître si ce que l'on affirme se rapporte à une ou à plusieurs choses. Là le singulier & le pluriel se distinguent par les noms ou pronoms, qui sont les *nominatifs* ou plutôt les *subjectifs* du verbe, & par les terminaisons différentes que le verbe prend. Ainsi *je lis*, *tu dictes*, *Pierre admire* ; *nous lisons*, *vous dictez*, *les sots admirent*. *Je*, *tu*, *Pierre*, qui sont au singulier, nous font connoître que le verbe doit y être aussi. *Nous*, *vous*, *les*, montrent que le verbe est au pluriel. On connoît encore le nombre du verbe à la différence qui se trouve entre *lis*, *lisons* ; *dictes*, *dictez* ; *admire*, *admirent*.

Le singulier, tant dans les noms que dans les verbes, est donc le signe convenu pour marquer qu'on ne parle que d'une seule chose. *Le pluriel* est le signe institué pour marquer qu'il s'agit de deux ou de plusieurs choses. Il y a des noms qui n'admettent que l'un des deux nombres ; il y a des verbes *défectifs* qui manquent en certains temps du singulier ou du pluriel. C'est à leurs articles respectifs que nous les désignons dans ce Dictionnaire.

Il y a des Langues où l'on distingue plus de deux nombres ; telle est la grecque, où les noms ont des

terminaiſons fixées pour les occaſions où l'on ne parle que d'une choſe ; c'eſt *le ſingulier* : des terminaiſons pour les cas où l'on parle de deux choſes, c'eſt *le duel* ; & d'autres pour les cas où l'on parle de plus de deux choſes, c'eſt le *pluriel*. Nous ne connoiſſons point le *nombre dual* en françois : le pluriel le comprend.

Nombre oratoire.

Le nombre, comme nous l'avons dit, eſt la réunion de pluſieurs choſes. Dans l'arithmétique, l'unité ne fait pas un nombre ; dans la Muſique, il faut plus d'un temps pour faire une meſure ; une ſeule ligne ne fait ni ſymétrie, ni proportion dans la Géométrie : de même dans le diſcours, pour produire ce qu'on appelle *nombre oratoire*, il faut plus d'un mot ou plus d'un membre de période. Ainſi, comme l'on voit, le nombre ne peut être qu'entre pluſieurs parties qui ont entr'elles quelque rapport d'égalité ou d'inégalité, de conformité ou de différence.

Le mot *nombre* pris en ce ſens ſignifie, 1°. un eſpace ayant un rapport facile à ſaiſir avec un autre eſpace ; ce qui fait la longueur des *phraſes* & des *membres du diſcours* : 2°. la maniere dont une phraſe ſe termine ; ce qui fait une *chûte nombreuſe* : 3°. le *mouvement* ; ce qui fait que l'on ſe hâte plus ou moins : 4°. le *rhythme* ; ce qui fait le *pied*, la *meſure*.

Premiérement, l'eſpace demande la ſymétrie & la proportion entre les phraſes. La loi qui regle les eſpaces dans le diſcours nous vient ſur-tout du beſoin de reſpirer ; mais la Nature, qui ſait toujours réunir l'agrément à l'utilité, nous fait trouver un charme flatteur dans les choſes mêmes qui ſemblent n'être que pour le beſoin.

Il y a trois ſortes de repos qui peuvent terminer ces eſpaces, celui des objets, celui de l'eſprit, celui de l'oreille. Le *repos des objets* ſe trouve fixé dans la circonſcription qui ſépare les objets l'un de l'autre, & les renferme. Ce repos eſt plus grand pour les uns, moins étendu pour les autres, ſelon leur nature & leur importance : à peu-près comme dans un tableau, les figures qui le compoſent tiennent plus ou moins d'eſpace, ſelon l'intérêt qu'elles apportent au total de l'ouvrage, & ſont ſéparées les unes des autres par l'aboutiſſement des traits qui les peignent & les caractériſent.

Le *repos de l'eſprit* s'accorde toujours avec celui des objets, quand l'eſprit eſt un bon peintre, & qu'il ſait bien deſſiner les proportions. L'eſprit a trois opérations, l'*idée*, le *jugement*, le *raiſonnement*. Quand il ſe borne à l'idée, il y a un repos après l'idée; quand il veut juger, il y a un repos après avoir jugé; & dans le jugement compoſé, ou complexe, comme l'eſt le raiſonnement, il y a des repos, des demi repos, des quarts de repos, qui ſe marquent dans l'écriture par la ponctuation. Les objets n'ont qu'une façon d'être; mais l'eſprit a cent façons de les voir. Un exemple va éclaircir cette théorie: *Cette jeune plante, ainſi arroſée des eaux du Ciel, ne fut pas long-temps ſans porter du fruit.* (Fléchier.)

Il y a dans cette période un repos de l'objet après *plante*: l'objet eſt nettement déterminé; l'imagination ſe repréſente ſans effort une plante jeune encore, & d'ailleurs déſignée par ce qui précede dans le diſcours.

Il y a un autre repos de même eſpece après *Ciel*; *ainſi arroſée des eaux du Ciel*, c'eſt une nouvelle forme ajoutée à l'objet, & qui fait comme un objet nouveau; c'eſt une ſeconde image. Ces deux repos ſont auſſi des repos de l'eſprit, parceque ce ſont deux coups de pinceau différents l'un de l'autre, & cependant liés enſemble.

Il y a de plus après *Ciel* un repos offert à la reſpiration, parcequ'il n'y a pas d'endroit plus commode pour reſpirer que celui où l'eſprit s'arrête un inſtant, & où l'objet préſente une idée complette.

Enfin il y a le *repos final* après *fruit*, & ce repos comprend toutes les autres eſpeces de repos: l'objet eſt complettement rendu; l'eſprit a achevé ſon opération; l'oreille eſt arrivée au terme de la progreſſion muſicale de la phraſe, & les poumons ſe dilatent en liberté pour reprendre leur reſſort.

Les *repos de l'oreille* viennent après un certain eſpace, & ſont comme autant de pauſes après un certain nombre de temps parcouru; ils ſont marqués dans la Muſique, & ne peuvent varier que juſqu'à un certain point; autrement ils violenteroient la Nature. Une ſuite de ſons qui n'auroit pas ces compartiments & ces diviſions, ſeroit inſoutenable, tant elle fatigueroit. Ils viennent

après les phraſes, les demi-phraſes, les meſures, la ſymétrie des intervalles dans tous les ſtyles, & après les rimes dans la Poéſie, comme dans ces vers ſi connus :

Fortune, dont la main couronne
Les forfaits les plus inouis,

Il n'y a ici de repos que pour l'oreille, & ce repos n'eſt marqué que par la ſymétrie des intervalles. Ajoutez-y les deux vers ſuivants, les repos ſeront marqués par la ſymétrie des intervalles & par celle des rimes entrelacées :

Du faux éclat qui t'environne
Serons nous toujours éblouis ?

Voilà les repos de l'oreille bien marqués, indépendamment de ceux des objets, de ceux de l'eſprit, & de ceux de la reſpiration. Mais outre ces repos fixés par les rimes, il y en a encore, quoique moins ſenſibles, aux myſtiches des grands vers : *v.* CÉSURE, HÉMYSTICHES.

La Proſe n'a gueres en cela plus de liberté, que la Poéſie n'en a dans les vers mêlés. On peut le voir par le morceau ſuivant de *Fléchier*, & par tous ceux qui ſont véritablement nombreux :

Je me trouble, Meſſieurs ;
Turenne meurt :
Tout ſe confond :
La fortune chancelle :
La victoire ſe laſſe :
La paix s'éloigne :
Les bonnes intentions des Alliés ſe rallentiſſent :
Le courage des troupes eſt abattu par la douleur,
Et ranimé par la vengeance :
Tout le camp demeure immobile :
Les bleſſés penſent à la perte qu'ils ont faite ;
Et non pas aux bleſſures qu'ils ont reçues.
Les peres mourans
Envoient leurs fils pleurer
Sur leur Général mort :
L'armée en deuil eſt occupée
A lui rendre les devoirs funèbres ;

Et la renommée,
Qui se plaît à répandre dans l'univers
Les accidens extraordinaires,
Va remplir toute l'Europe
Du récit glorieux de la vie de ce Prince,
Et du triste regret de sa mort.

Les espaces qui amenent ces repos si nombreux ne sont pas & ne doivent pas même être toujours égaux : il faut les varier. Mais de toutes les combinaisons qu'on peut leur faire prendre, *l'ascendante* est celle qui marque le plus de dignité ; & la *renversée*, celle où il y a le plus de force & de vivacité réunies. On en peut juger par les exemples suivants :

Premier exemple.

HIC JACET.

Ce grand,
Ce conquérant :
Cet homme tant vanté dans le monde,
Est ici couché sous la pierre & enséveli dans la poussiere,
Sans que tout son pouvoir & toute sa grandeur puissent l'en tirer.

Second exemple.

Direz-vous que je me sentois coupable ?
Mais ce que j'avois fait,
Bien loin d'être un crime étoit une très belle action.
Que je craignois d'être condamné par le peuple ?
Il ne s'est point agi de son jugement,
Et s'il m'eut jugé, je m'en serois tiré avec un double honneur.
Que les gens de bien m'ont refusé leur appui ?
Cela est faux.
Que j'ai craint la mort ?
C'est une injure.

Les repos de la respiration, & ceux des objets, sont ordinairement désignés par les virgules & par les points ; ceux de l'esprit & de l'oreille ne sont marqués dans l'écriture que quand ils tombent avec les autres ; & dans la

prononciation ils ne le ſont que par des inflexions de voix ou des interruptions preſqu'inſenſibles, que le goût ſeul & la préciſion naturelle preſcrivent à celui qui parle. C'eſt pour cela qu'il y a ſi peu de gens qui ſachent lire de maniere à ſe faire écouter avec plaiſir. Cette préciſion eſt très difficile & très rare.

Tous les repos de l'oreille doivent ſe rencontrer au repos final & au demi repos : aux autres endroits il ſuffit du repos de l'objet ou de l'eſprit. Le grand art eſt donc de proportionner les eſpaces aux forces de la Nature. S'ils ſont trop longs, les poumons ſeront gênés, les objets ſeront entaſſés & confus ; l'oreille aura trop de peine à meſurer & comparer les diſtances. C'eſt le défaut qu'on peut reprocher aux longues périodes de Mainbourg, & à quelques réflexions morales de M. Rollin.

Si au contraire les eſpaces ſont trop peu étendus, il faut haleter plutôt que reſpirer ; les objets ſont hachés plutôt que ſéparés ; l'eſprit eſt en ſaillie, plutôt qu'en action ; l'oreille eſt accablée par les retours de chûtes trop fréquents, plutôt qu'elle n'en eſt agréablement occupée. C'eſt pour cette derniere raiſon qu'on n'admet point de vers au deſſous de ſix ſyllabes. C'eſt néanmoins ce défaut que pluſieurs de nos Orateurs, tant ſacrés que profanes, recherchent depuis quelque temps comme une beauté, au préjudice du bon goût, de l'Eloquence, & de la dignité.

Un troiſieme défaut qu'il faut éviter dans les repos, c'eſt l'affectation. Ils déplaiſent toujours quand ils ſont trop brillants pour le genre où on les emploie. L'exemple ſuivant le fera ſentir ; c'eſt un Diſciple de l'Eloquence à qui l'on donne les principes de ſon Art. On lui dit en parlant des Orateurs :

Il faut que leur voix,
Propre en même-tems
A maîtriſer l'attention,
A exciter de grands mouvemens ;
Puiſſe donner
A la véhémence du diſcours,
La mâle vigueur ;
A l'élévation des ſentimens,

La noble fierté ;
A la vivacité de la douleur,
L'éloquente énérgie
Qui leur ſont néceſſaires
Pour nous frapper,
Pour nous ſaiſir,
Et pour nous pénétrer.
Ce n'eſt pas aſſez qu'elle ébranle ;
Il faut qu'elle tranſporte ;
Ce n'eſt pas aſſez qu'elle impoſe,
Il faut quelle ſubjugue ;
Ce n'eſt pas aſſez qu'elle touche,
Il faut qu'elle déchire.

Voilà ce qu'on peut appeller le luxe des nombres. On croit faire des merveilles en entaſſant ſymétrie ſur ſymétrie, en mettant toutes ſes penſées en compartiments ; & au lieu d'une élocution noble, forte & vigoureuſe, on n'a qu'un ſtyle affété & un brillant puérile.

Secondement. On doit non-ſeulement ſonger à lier, à ſerrer les ſons dans ſes périodes, mais encore à les faire tomber de maniere que la chûte ſoit agréable pour l'oreille & pour l'eſprit. Une phraſe dès les premiers membres annonce ſon caractere & ſon ton, comme la Muſique annonce ſon mouvement dès les premieres meſures. Ce ton le continue en ſe modifiant, & prépare la chûte.

Déja frémiſſoit dans ſon Camp
L'ennemi confus & déconcerté :
Déja prenoit l'eſſor,
Pour ſe ſauver dans les montagnes,
Cet Aigle, dont le vol hardi
Avoit d'abord effrayé nos Provinces.
M. Fléchier.

Quand les ſons ſe trouvent liés enſemble par une juſte mélodie, &, de plus, attachés à une finale vive & frappante, toutes les phraſes ſont des traits qui portent au loin, & qui pénétrent : les chûtes ſont comme des pointes acérées au bout d'une fléche ; elles donnent du poids, de la portée aux penſées, & en aſſurent la direction.

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête :
Prends ta foudre, Louis, & vas, comme un lion
Porter le dernier coup à la derniere tête
De la rébellion.

A ne conſidérer que les chûtes dans ces quatre vers de Malherbe, il n'eſt rien de plus agréable ; & les plus célébres Auteurs de l'antiquité n'ont pas de Strophes plus nombreuſes. Il ſeroit à ſouhaiter que la métaphore fût ſans défaut : *voyez* MÉTAPHORE.

Les chûtes ſont ſymétriques par les rimes ; voilà pour les vers : elles ſont nombreuſes ſans ſymétrie, ſelon la qualité des mots employés ; voilà pour tous les ſtyles. Les penultiémes longues ſuivies d'un *e* muet, ont un ſon plus moëleux, plus développé, comme dans *funebre, éclore, charmante*. Les finales maſculines ont plus de force & d'éclat ; il faut en faire le choix avec diſcrétion, ſelon que l'exige la matiere, la penſée, & la variété.

Quand l'Orateur eſt adroit, tout ſon art ſe réduit preſque à écarter ce qui pourroit offuſquer les nombres, & les empêcher de ſe montrer tels qu'ils ſont. On peut le voir dans cet exemple de *Fléchier*.

Le Juſte regarde ſa vie
Tantôt comme la fumée qui s'éleve,
Qui s'affoiblit en s'élevant,
Qui s'exhale, & s'évanouit dans les airs ;
Tantôt comme l'ombre qui s'étend,
Se rétrécit, ſe diſſipe ;
Sombre, vuide, & diſparoiſſante figure.

Rien n'eſt ſi nombreux & ſi harmonieux que les chûtes & les demi-chûtes dans cette période ; la plûpart des nombres y ſont imitatifs. Sans parler des mots *s'éleve, s'exhale, ſe rétrécit*, que d'art dans ces mots ajoutés à la fin des deux membres *dans les airs : ſombre, vuide & diſparoiſſante figure !* Ces trois dernieres épithetes, ſéparées par des demi repos, ont des finales féminines auſſi-bien que le ſubſtantif qui les ſuit.

Troiſiémement, le nombre, comme mouvement,

consiſte dans la lenteur ou la vîteſſe. Le diſcours roule comme l'eau : il ſe hâte quelquefois comme un ruiſſeau en murmurant ; ou il coule majeſtueuſement, ainſi qu'un fleuve : quelquefois il s'élance comme une eau jailliſſante ; ou il ſe précipite comme une cataracte impétueuſe.

En général, pour la perfection du ſtyle relativement au mouvement, il faut, 1°. que les choſes s'arrangent de maniere qu'elles ſe produiſent ſucceſſivement, 2°. Que les idées, les jugemens, & les raiſonnemens, par une liaiſon naturelle, ſemblent s'attirer, & qu'elles ſe portent mutuellement vers le but de toutes les parties. 3°. Que les idées dans les énumérations & les détails tombent à coups vifs & précipités. 4°. Que certaines figures donnent, pour ainſi dire, des aîles au diſcours, comme la *conjonction*, ou de nouvelles ſecouſſes à la penſée, comme la *répétition*, ou plus d'exercice à l'Auditeur, comme *l'interrogation*, qui le charge de répondre. 5°. Que les *breves* & les *longues* ſoient mêlées ; que la brevé frappe la longue, & que la réſiſtance de celle-ci ſemble irriter l'effort de l'autre. C'eſt par la diſtribution bien naturelle des eſpaces, des repos & des chutes, que tous ces agrémens ſont portés à leur comble & à leur plus grande perfection.

De ce mouvement dépend le ton d'un Ouvrage. C'eſt au goût de l'Auteur à marquer celui qui convient, & à ſon génie à le lui donner. Tout ce que nous pouvons dire, c'eſt qu'il doit varier ſelon les ſujets, les lieux, les perſonnes & les circonſtances. On lit une Hiſtoire tranquillement ; l'eſprit ſe promene ſans gêne ; il voyage comme dans un vaiſſeau. Mais un diſcours oratoire doit entraîner de force : l'argumentation & l'amplification ſont impétueuſes ; c'eſt une courſe prompte & hardie qui redouble d'effort & renverſe tout ce qui s'oppoſe à la marche de l'Orateur.

Quatriemement. Le *rhythme* eſt un eſpace terminé ſelon certaines loix ; le *métre* eſt un rhythme dont chaque partie eſt de plus remplie ſelon certaines loix. Suppoſons un rhythme de deux temps ; de quelque façon qu'on le rempliſſe, & qu'on le tourne, il en réſulte toujours deux tems ; le rhythme ne conſidere que le ſeul eſpace

pris en lui-même : mais si cet espace est rempli de sons, comme il y en a de brefs & de longs, il en faudra plus ou moins pour le remplir ; ce qui produira différents métres sur le même rhythme. Par exemple un rhythme de deux tems peut être rempli par deux longues, ou par une longue & deux breves, par deux breves & une longue, par une longue entre deux breves, ou par quatre breves. Voilà cinq especes de métres sur un même rhythme.

On a confondu ces mots, *pieds*, *métres*, *rhythmes*, qui cependant, comme on voit, sont fort différents. Nous n'avons point de métres proprement dits, quoique nous ayons les longues & les breves dont ils sont composés. La construction de notre Langue n'a pas assez de flexibilité pour nous assujettir à tels pieds déterminés dans toute la suite d'un Ouvrage.

Pour mieux entendre ce que c'est que *pieds*, *métres*, *rhythmes*, *mesures*, il est essentiel de fixer la valeur & la signification du mot *temps*, puisque c'est le temps qui mesure les uns & les autres. Les temps sont donc comme les éléments des rhythmes & des métres. Un temps en général est une durée, de quelqu'étendue qu'elle soit. Dans le discours, on le réduit à une étendue à peu-près telle que le battement d'une montre ou celui du pouls. Si une syllabe longue se prononce en un temps, la breve se prononcera en un demi temps, la plus longue en un temps & demi, & la plus breve en un quart de temps.

Les tems composent les mesures & les rhythmes, comme nous l'avons déja dit. On peut réduire les mesures à celles d'un temps & demi ou de deux temps, ou de trois ou de quatre temps. La mesure de deux ou de quatre temps a une sorte de symétrie parallele & quarrée, dont on voit à peu-près les proportions dans les périodes de deux & de quatre membres. La mesure en trois temps a quelque chose de plus rond & de plus varié ; le retour de trois fait comme un cercle où l'esprit aime à s'exercer. Ce nombre a toujours paru si beau qu'il a été regardé comme un nombre consacré parmi les Orateurs ; c'est celui qu'ils emploient ordinairement pour étaler toutes les richesses de l'Eloquence. La mesure en un temps & demi a quelque chose de plus vif, de plus précipité, de plus inégal.

Si toutes ces discussions paroissent trop fines & trop recherchées, c'est que l'Eloquence ne réussit que par des ressorts secrets & imperceptibles, qui font presque toute sa force, & qu'on ne sauroit trop étudier. Si l'on oppose que les Auteurs les plus éloquents ont rarement eu connoissance de ces détails métaphysiques, nous répondrons que le génie leur tenoit lieu de maître. S'ils ont quelques endroits foibles, ce sont à coup sûr ceux où l'on ne retrouve pas l'exécution des principes que nous venons d'établir. Il seroit aisé de prouver que les Ciceron ne seroient jamais parvenus à un si haut degré de perfection, s'ils n'avoient pas fait de la nature & des principes de l'harmonie & du nombre, une étude aussi réfléchie & aussi profonde. Si l'on veut des connoissances plus détaillées sur cet objet important, on peut consulter le Cours de Belles-Lettres & l'Ouvrage sur la construction oratoire, par M. l'Abbé le Batteux; & si l'on veut des modeles, on peut lire les *Fléchier*, les *Bossuet*, les *Bourdaloue*.

NOMINATIF : *voyez* SUBJECTIF & CONSTRUCTION.

NOMS. Tout mot qui sert à désigner une chose est un nom; ainsi les infinitifs de nos verbes pourroient être regardés comme autant de noms. C'est sans doute par cette raison que plusieurs d'entr'eux prennent l'article, & deviennent en effet des noms. On dit le *boire*, le *manger*: c'étoit tout son *avoir*, dit la Fontaine, en parlant de la cognée du Bucheron.

Plusieurs participes & adjectifs deviennent aussi de vrais noms. Comme un grand nombre de choses n'ont pas de noms particuliers, on se sert pour les désigner, de noms accommodés ou empruntés : *voyez* TROPES.

Il y a un excellent Traité de l'origine des noms & surnoms par Gilles-André *de la Roque*. Paris, 1681.

On pourroit l'enrichir d'exemples tirés de l'Histoire. Souvent le nom de la Patrie a supprimé celui de la famille.

Il seroit bon de ne point changer les noms étrangers. Les noms latins de deux syllabes se changent rarement; Cependant Corneille a dit :

Il eſt des Aſſaſſins, mais il n'eſt plus de *Brute.*

pour de *Brutus*; ce qui eſt d'autant plus blâmable, que le nom de *Brutus* n'eſt pas propre à être franciſé.

Les noms latins de plus de deux ſyllabes prennent la terminaiſon françoiſe *Tacitus*, ſe dit *Tacite*, &c.

On dit le *Nom françois* pour *les François*, &c.

Le *nom* ſe dit pour la perſonne même. *La gloire de votre nom*, &c.

Nom ſe dit auſſi relativement à *une qualité*, à *une vertu morale*. » Gloire, richeſſes, nobleſſe, puiſſance, » pour les hommes du monde, ne ſont que des noms; » pour nous, ſi nous ſervons Dieu, ce ſeront des choſes : au contraire la pauvreté, la honte, la mort, » ſont des choſes trop effectives & trop réelles pour » eux; pour nous ce ſont ſeulement des noms.

Il ſignifie auſſi réputation.

Ton *nom* eſt du Midi juſqu'à l'Ourſe vanté.
Boileau.

Il ſignifie auſſi *autorité*. *Les vexations ſe font ſouvent au nom du Roi, mais jamais de ſon aveu.*

Nom, en termes de droit, ſignifie obligation, promeſſe. *Il eſt ſubrogé à tous ſes droits, noms & actions. Il lui a donné cette bague au nom de mariage.*

Les noms ſe diviſent en *ſubſtantifs* & *adjectifs* : voyez *ces articles.*

NON, eſt une des particules aſſertives par négation : *voyez* PARTICULES.

NONOBSTANT, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

NON PLUS, eſt une des conjonctions extenſives : *voyez* CONJONCTIONS.

NOTRE, eſt un des adjectifs poſſeſſifs : *voyez* ADJECTIF.

NOUS, eſt le pronom perſonnel pour la premiere perſonne du pluriel. *Je, me*, ou *moi* en ſont le ſingulier : *voyez* PRONOMS.

NUIRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme

conjugaiſon. Il ſignifie faire tort. *La premiere & la plus belle de toutes les loix, eſt de ne nuire à perſonne.*

INDICATIF. *Préſent.* Je nuis, tu nuis, il nuit; nous nuiſons, vous nuiſez, ils nuiſent. *Imparfait.* Je nuiſois, &c. *Prétérit.* Je nuiſis, &c. *Futur.* Je nuirai, &c. *Conditionnel préſent.* Je nuirois, &c. IMPÉRATIF. Nuis, qu'il nuiſe, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je nuiſe, &c. *Imparfait.* Que je nuiſiſſe. *Participe préſent.* Nuiſant, *indéclinable. Participe paſſé.* Nui : *il n'a point de féminin.* Les tems compoſés de ce verbe ſont réguliers.

NUL, eſt un des *pronoms indéfinis : voyez* cet article au mot PRONOMS.

Il eſt auſſi au nombre des *adjectifs pronominaux : voyez* ADJECTIF.

O, eſt une des voyelles de l'alphabet ; *voyez* ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION.

O, eſt une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

OBJECTIF. Dans la conſtruction d'une phraſe nous appellons *objectif* le nom qui exprime la choſe attribuée ou affirmée par le verbe, enfin le nom qui fait l'objet de ce verbe : *voyez* CONSTRUCTION. C'eſt ce qu'on appelle communément le *régime direct du verbe* : voyez RÉGIME.

OBMETTRE *ou* OMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mettre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *ob*. Mettre vient du verbe latin *mittere*, qui ſignifie envoyer, paſſer, échapper, oublier. *Ob* ſignifie *à cauſe, au ſujet, à l'occaſion de* . . . Ainſi *obmettre* ſignifie proprement échapper, oublier une choſe dans l'occaſion de la faire ou de la dire. *Je n'ai rien omis de ce que vous m'aviez ordonné. Ses diſtractions lui font ſouvent obmettre ce qu'il y a de plus eſſentiel dans les cauſes qu'il plaide. L'habileté conſiſte à ne rien obmettre de ce qui peut faire réuſſir nos deſſeins.*

OCCUPATION & SUBJECTION. L'*occupation* eſt une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Elle conſiſte à prévenir une objection en ſe la faiſant à ſoi-même & en y répondant. Exemple :

Cicéron étoit très jeune & ne faiſoit que d'entrer dans la carriere du Barreau, lorſqu'il ſe chargea de défendre Roſcius. Il y avoit au nombre des Juges d'illuſtres Orateurs, qui auroient pu être choqués de voir que le jeune Cicéron ſe fût chargé d'une cauſe ſi importante & ſi délicate. Il prévient ainſi ce reproche.

Je ſens, Meſſieurs, quel doit être votre étonnement que j'aie oſé élever ma foible voix au milieu de cette auguſte aſſemblée, où je vois tout ce que Rome a de plus brillants Orateurs, & dont l'éloquence eſt ſoutenue par la force de l'âge & du génie.

La *subjection* reſſemble beaucoup à l'occupation. C'eſt une queſtion que l'Orateur ſe fait à lui-même ou à ſon adverſaire, & à laquelle il ajoute la réponſe qui eſt quelquefois plus forte que celle que l'adverſaire pourroit donner. Voici un exemple de cette figure.

Eſt-on Héros pour avoir mis aux chaînes
Un peuple ou deux ? Tibere eut cet honneur.
Eſt-on Héros en ſignalant ſes haînes
Par la vengeance ? Octave eut ce bonheur.
Eſt-on Héros en regnant par la peur ?
Sejan fit tout trembler, juſqu'à ſon maître;
Mais de ſon ire éteindre le ſalpêtre,
Savoir ſe vaincre & réprimer les flots
De ſon orgueil : c'eſt ce que j'appelle être
Grand par ſoi-même ; & voilà mon Héros.

ODE. L'Ode eſt une piece de poéſie en ſtances régulieres, & dont le caractere propre conſiſte dans l'élévation & la nobleſſe, ou dans l'élégance & la naïveté.

Les figures & les grandes images ſont l'eſſence de la premiere eſpece d'Odes.

Les figures & les images naïves ſont l'ame de la ſeconde.

Le premier uſage de l'Ode a été de chanter les louanges des Dieux, & de célébrer les grandes actions des Héros. Tout ce qui approche de la majeſté de ces ſujets eſt de ſon reſſort ; & c'eſt-là la premiere eſpece d'Ode, qui traite auſſi quelquefois des ſujets importans ſous des titres moraux, comme la douleur, la calomnie, la louange, &c.

Mais l'Ode a ſu dans la ſuite des tems deſcendre juſqu'aux amans & aux buveurs ; elle a apptis à rire, à badiner au ſein des plaiſirs : mais elle n'a point perdu pour cela ce goût de parure & d'ornement qui lui eſt propre ; elle s'eſt fait que changer ſes diamans contre des fleurs ; & c'eſt-là la ſeconde eſpece d'Ode que l'on nomme ſouvent *anacréontique*. La premiere eſt toujours ſublime ; la ſeconde eſt toujours riante. L'une & l'autre demandent également, mais d'une maniere différente, cet enthouſiaſme, ce feu poétique, ſans leſquels l'ou-

vrage ſeroit ſans chaleur. Toute poéſie qui n'échauffe point, qui ne ranime point l'eſprit du lecteur, ne peut être une Ode.

La premiere regle de l'Ode eſt que le début en ſoit frappant, pour le genre ſublime, & piquant pour l'anacréontique : ſouvent même dans le premier cas, ce début doit être un emportement ſubit & ſemblable à l'élan d'un aigle qui fend les airs, s'éleve au-deſſus des nues, ſe balance fierement en fixant le ſoleil, ou fond ſur ſa proie plus rapidement que l'éclair. Tel eſt entre autres, cette premiere ſtance de l'Ode de Rouſſeau ſur l'aveuglement des hommes du ſiècle :

Qu'aux accens de ma voix la terre ſe réveille !
Rois, ſoyez attentifs ! Peuples, ouvrez l'oreille !
Que l'univers ſe taiſe, & m'écoute parler !
Mes chants vont ſeconder les accords de ma lire ;
L'Eſprit Saint me pénétre, il m'échauffe, il m'inſpire
Les grandes vérités que je vais révéler.

Ce n'eſt pas que l'entrée doive toujours être ſi élevée ; ſouvent il y auroit impoſſibilité de ſoutenir un pareil ton. D'ailleurs il eſt peu de ſujets aſſez grands pour comporter de tels éclats : mais il faut toujours commencer par des traits magnifiques & pompeux.

Dans les Odes anacréontiques, il faut entrer en matiere par quelque tour agréable & naturel qui annonce le goût de l'ouvrage, & prévienne en ſa faveur ; comme la premiere ſtance de l'*Inconſtance pardonnable*, Ode anacréontique de M. de B.

Iris, Thémire & Danaé
Ont envain reçu mon hommage ;
N'en doutez point, belle Aglaé :
Jamais mon cœur ne fut volage.

Iris parle ſi tendrement,
Mon cœur eſt ſi foible & ſi tendre,
Que je croyois même en l'aimant,
Vous voir, vous parler, vous entendre.

Un ſourire engageant & doux
Bientôt m'enflamma pour Thémire.
J'ignorois qu'une autre que vous
Pût auſſi finement ſourire.

✻

Danaé s'offrit dans le bain :
Qu'on eſt aveugle quand on aime !
Aux lys répandus ſur ſon ſein
Je ne crus voir qu'Aglaé même.

✻

Ainſi dans les plus doux plaiſirs,
Je cédois à vos ſeules armes ;
Mon cœur n'éprouvoit de déſirs
Que par l'image de vos charmes.

✻

Iris, Thémire & Danaé
Ont en vain reçu mon hommage ;
N'en doutez point, belle Aglaé :
Jamais mon cœur ne fut volage.

✻

La ſeconde regle de l'Ode, la plus difficile à ſuivre, eſt de ſoutenir le caractere & le ton du début dans toute la piece ; & même de faire enſorte, s'il eſt poſſible, que les beautés aillent toujours en croiſſant pour faire une impreſſion durable & plus vive ſur l'eſprit du lecteur. Il n'eſt que trop ordinaire, aux jeunes Poëtes ſurtout, de conſumer tout leur feu dans les premieres ſtrophes, & de perdre haleine bien avant la fin.

La troiſieme regle de l'Ode, regarde l'emploi du ſublime ou du gracieux. Le ſublime eſt une idée ou un ſentiment énérgique, revêtu de termes convenables & précis ; & par énergie d'idée ou de ſentiment, on entend l'impreſſion profonde que l'un ou l'autre fait dans l'ame. La vérité, la nouveauté, ſont deux qualités qui ne ſuffiſent pas pour produire le ſublime, mais que le ſublime ſuppoſe. Le gracieux paroît être une idée ou un

ſentiment purement agréable, & revêtu de termes élégants. Mais ſans avoir trop d'égard aux définitions, qui ſont toujours défectueuſes quand elles ont pour objets des choſes qui participent de l'idée & du ſentiment; c'eſt dans la lecture goûtée & réfléchie des bons Auteurs, qu'il faut aller chercher ce qu'on appelle diſcernement & bon goût: ce n'eſt que par ces deux dernieres qualités, qu'on peut ſentir quels ſont les ſujets auxquels le ſublime ou le gracieux peuvent convenir; & de quel dégré de l'un ou de l'autre chacun de ces ſujets peut être ſuſceptible.

Le ſtyle, la marche, les mouvemens ſont bien différemment nuancés, quand on peint un vice, ou une vertu; quand on loue un Héros, ou qu'on déchire un méchant; quand on peint les grandeurs de l'Etre Suprême, ou les attraits de quelque beauté ſéduiſante; quand on ſe livre au déſeſpoir, ou aux tendres regrêts; qu'on eſt emporté par une paſſion violente, ou qu'on ſuit les penchants d'un tendre amour ou d'une douce amitié, &c. Nous pourrions pouſſer ce développement très loin: mais il faudroit encore renvoyer le lecteur aux regles du bon goût: heureux ceux qui l'ont reçu de la nature! Boileau exprime une quatrieme regle de l'Ode dans ce vers:

Souvent un beau déſordre eſt un effet de l'art.

Ce beau déſordre qui ſemble ſortir de la regle, & qui eſt pourtant une regle lui-même, n'eſt pas aiſé à bien expliquer. C'eſt un milieu, entre l'écart qui ne doit jamais être permis, & la marche uniforme, ſuivie & liée qu'on trouve dans les autres ouvrages. Il conſiſte premierement dans la ſuppreſſion des liaiſons grammaticales & des tranſitions ordinaires; en ſecond lieu dans un changement ſubit de penſées. C'eſt un eſprit vivement agité, ſurchargé en quelque ſorte du nombre des idées qu'il a, & des ſentimens qu'il éprouve; il cherche à ſe ſoulager, & ne peut dire trop de choſes à la fois. D'ailleurs, il eſt dans une ſorte de tranſport; il néglige & abandonne une foule de choſes pour ne donner ſon attention qu'aux principales. Ainſi toutes ces idées moyennes qui ſervent à lier les autres, reſtent dans

l'oubli. Le Poëte paroît en quelque sorte peu d'accord avec lui-même ; il vous montroit un terme auquel il promettoit de vous conduire, & dans l'instant, vous vous sentez emporté vers un autre, sans pouvoir vous en défendre, ni vous plaindre de l'enchantement qui entraîne tout-à-la-fois votre cœur & votre esprit. Vous croyez être dans un labyrinthe : mais il faut cependant que le Poëte vous laisse un fil pour vous retrouver ; fil imperceptible & délicat ; mais sûr & juste. Car si l'on apperçoit l'artifice, il devient sans effet ; & si l'Auteur vous égare parcequ'il s'est égaré le premier, vous ne prendrez pas pour talent ce qui n'est que foiblesse & défaut. Nous allons donner en exemple une Ode de M. Rousseau, qui peut servir de modele pour ces sortes de désordres poétiques.

Ode sur le départ des Troupes Impériales pour la Campagne de 1716 en Hongrie.

Ils partent, ces cœurs magnanimes,
Ces guerriers dont les noms chéris
Vont être pour jamais écrits
Entre les noms les plus sublimes.
Ils vont en de nouveaux climats
Chercher de nouvelles victimes
Au terrible Dieu des combats.

*

A leurs Légions indomptables
Bellone inspire sa fureur :
Le bruit, l'épouvante, & l'horreur
Devancent leurs flots redoutables.
Et la mort remet dans leurs mains
Ces tonnerres épouvantables
Dont elle écrase les humains.

*

Un Héros tout brillant de gloire
Les conduit vers ces mêmes bords,
Où jadis ses premiers efforts
Ont éternisé sa mémoire.

Sous ſes pas naît la liberté :
Devant lui vole la victoire :
Et Pallas marche à ſon côté.

✻

O Dieu, quel favorable augure
Pour ces généreux fils de Mars !
J'entends déja de toutes parts
L'air frémir de leur doux murmure !
Je vois ſous leur chef applaudi
Le Nord vanger avec uſure
Toutes les pertes du Midi !

✻

Quel triomphe pour ta patrie !
Et pour toi, quel illuſtre honneur,
Miniſtre né pour le bonheur
De cette mere ſi chérie !
Toi, de qui l'amour généreux,
Toi, de qui la ſage induſtrie
Ménagea ces ſecours heureux !

✻

Cent fois nous avons vu ton zèle,
Porter les pleurs de ſes enfans,
Juſque ſous les yeux triomphans
Du Prince qui s'arme pour elle ;
Et qui plein d'eſtime pour toi,
Attire encor dans ta querelle
Cent Princes ſoumis à ſa loi.

✻

C'eſt ainſi que du jeune Atride
On vit l'éloquente douleur
Intéreſſer dans ſon malheur
Les Grecs aſſemblés en Aulide ;
Et d'une noble ambition
Armer leur colere intrépide
Pour la conquête d'Ilion.

Envain l'inflexible Neptune
Leur oppoſe un calme odieux:
Envain l'interprête des Dieux
Fait parler ſa crainte importune!
Leur invincible fermeté
Laſſe enfin l'injuſte fortune,
Les vents, & Neptune irrité.

La conſtance eſt le ſeul remede
Aux obſtacles du ſort jaloux!
Tôt ou tard attendris pour nous
Les Dieux nous accordent leur aide.
Mais ils veulent être implorés;
Et leur réſiſtance ne céde
Qu'à nos efforts réitérés.

Ce ne fut qu'après dix années
D'épreuves & de travaux conſtans,
Que ces glorieux combattans,
Triompherent des deſtinées;
Et que loin des bords Phrygiens,
Ils emmenerent enchaînées
Les veuves des Héros Troyens.

On ſent que les Odes anacréontiques ne ſont pas ſuſceptibles des mêmes écarts, parcequelles ne peuvent avoir la même impétuoſité.

Quant à l'expreſſion de l'Ode, elle doit être la plus figurée, la plus vive, la plus préciſe & la plus choiſie qu'il eſt poſſible. Les moindres négligences, celles mêmes qui ſeroient tolérables dans les autres Poëmes ne le ſont jamais dans l'Ode.

Nous ne pouvons au reſte qu'indiquer légerement les principales regles: car les fineſſes de l'art ſont infinies, très cachées & peu aiſées à expliquer; elles ne peuvent s'apprendre que par la lecture des bons modeles; ou pour mieux dire elles ne ſont que le fruit du goût & du

ſentiment. Que ſont au prix de cela tous les préceptes du monde ! *Voyez* STANCES.

OFFRIR. Verbe actif irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Il vient de deux mots latins, du verbe *ferre*, qui veut dire *porter*, & de la prépoſition *ob*, qui ſignifie *devant*. Offrir dans ſon étymologie, ſignifie donc *porter devant*, mettre devant, préſenter quelque choſe. *Offrir de l'argent, des ſervices, ſon bras*, &c.

Il eſt auſſi réciproque. *Il s'offre à combattre pour moi. Quel ſpectacle s'offre à mes yeux !*

Il eſt auſſi quelquefois réciproque & impersonnel. *Il s'offre une belle occaſion. Il s'offre de grandes difficultés. Il s'eſt offert de grands obſtacles.*

INDICATIF. *Préſent.* J'offre, tu offres, il offre ; nous offrons, vous offrez, ils offrent. *Imparfait.* J'offrois, &c. *Prétérit.* J'offris, &c. *Futur.* J'offrirai, &c. *Conditionnel préſent.* J'offrirois, &c. IMPÉRATIF. Offre, qu'il offre ; offrons, offrez, &c. SUBJONCTIF. Que j'offre, &c. *Imparfait.* Que j'offriſſe, &c. *Participes.* Offrant, offert, offerte.

Les temps compoſés ſont réguliers.

OH ! eſt une des particules exclamatives & acclamatives : *voyez* PARTICULES & CONSTRUCTION.

OMETTRE : *voyez* OBMETTRE.

ON, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne : *voyez* PRONOMS.

On figure encore parmi les *pronoms indéfinis* : voyez *cet article au mot* PRONOMS.

ONOMATOPÉE, eſt une figure de diction. Onomatopée ſignifie en grec formation, expreſſion d'un mot. Quand un terme exprime la choſe qu'il ſignifie, on dit que c'eſt par onomatopée : par exemple, le *glouglou* de la bouteille, le *cliquetis* des armes, le *bêlement* des moutons, le *trictrac ; tra tra tra*, qui exprime le trot du cheval.

Je ne ſais pourquoi l'on a fait de ces expreſſions une figure de Rhétorique, puiſqu'elles ſe prennent dans le ſens propre. Seroit-ce parcequ'elles font image ?

OPERA. Tout ce que nous avons à dire ici des Operas Tragiques ou Comiques, c'eſt que dans les morceaux Lyriques ou de chant, la verſification des premiers ſe rapporte à celle des *Odes*, & que celle des ſe-

ponds eſt ſemblable à celle des *Chanſons* : voyez *ces mots*.

OPTATIF. C'eſt un mode deſtiné à marquer le déſir ; mais nous ne l'avons point dans notre Langue ; il y a été fondu avec le *ſubjonctif* : voyez *ce mot & les articles* MODES & CONJUGAISON.

OR, eſt une des conjonctions tranſitives : *voyez* CONJONCTIONS.

ORAISON. Ce mot, en termes de Grammaire, ſignifie diſcours. On compte communément huit parties d'oraiſon ou du diſcours ; ſavoir l'*article*, le *nom*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *prépoſition*, la *conjonction*, & l'*interjection* ; à quoi on peut joindre, comme une neuvieme partie d'oraiſon, le *participe*, ainſi nommé parcequ'il participe en effet de la nature des verbes & de celle des noms adjectifs : *voyez* MOTS.

OR SUS ; *voyez* PARTICULES.

ORTOGRAPHE. C'eſt l'art d'écrire la parole ſuivant l'uſage ; c'eſt-à-dire, de la peindre par les caracteres établis, & ſuivant les loix preſcrites. » Etoit il poſſible, » dit M. Girard, que la parole, ſi naturelle à l'homme, » & d'une ſi douce reſſource tant pour ſes beſoins que » pour ſes plaiſirs, reſtât dans les bornes étroites que » renferme la communication qu'il peut y avoir entre » le ſens de l'ouie & la portée de la voix ? Non, le » ſourd a cherché à s'entretenir par l'œil, ne le pouvant » par l'oreille ; le ſolitaire, dans la fuite même de tout » commerce avec l'eſpece humaine, n'a pu ſe priver » d'une compagnie parlante ; l'abſent n'a pas voulu » ignorer ce que ſa préſence lui auroit appris ; l'amitié » & l'intérêt ont cherché à inſtruire les perſonnes éloi- » gnées, de ce qui ſe paſſoit ſous nos yeux ; le Héros & » l'Homme de Lettres n'ont rien voulu perdre de la ré- » putation qu'ils croyoient mériter chez la poſtérité » comme chez les Etrangers. On a donc trouvé l'art » d'étendre la communication de la parole, en la pei- » gnant & la rendant tranſportable en tous lieux. Cet » art conſiſte dans des caracteres diverſement deſſinés, » & conſtitués ſymboles des ſons, des articulations, & » de tous les acceſſoires de la prononciation, ſoit mou- » vement, ſoit repos.

» La main forme ces caracteres, dans le même ordre » qu'obſervent les organes de la bouche pour l'exécu- » tion de ce qu'ils doivent faire entendre, & preſque » avec la même facilité. Elle les aſſemble de façon que » leur proximité offre les images des mots, dont la diſ- » tinction ſe fait voir par de petits eſpaces laiſſés en- » tr'eux. Ces mots placés à propos concourent avec » leurs voiſins à faire dans la derniere préciſion le ta- » bleau de la parole, & par conſéquent celui de la pen- » ſée. L'aſpect d'un écrit anime l'ame, la fait agir, & » pour ainſi dire, vivre par le reſſort de la curioſité. » Elle n'eſt plus ſeule dès qu'elle lit, & moins encore » quand elle travaille à ſe faire lire.

Rien n'étoit originairement plus arbitraire que le choix & la deſtination particuliere de chaque caractere. On pouvoit auſſi-bien attacher le ſon que nous appellons *a* à la figure *b*, qu'à la figure *a*. Mais dès qu'une fois ce choix & cette deſtination ont été fixés, l'arrangement de ces caracteres entr'eux a eu des principes invariables, & par conſéquent des loix certaines. Dès qu'il a été arrêté & convenu qu'on ſe ſerviroit des caracteres *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, &c., pour les ſons que nous leur donnons, il a fallu pour chaque mot les lettres que nous y voyons; & arrangées dans l'ordre que nous leur faiſons garder. On ne peut, par exemple, écrire *amour* que par le moyen d'un *a*, d'un *m*, d'un *o*, d'un *u*, & d'un *r*, diſpoſés comme ils le ſont. D'autres lettres, ou un autre arrangement, feroient un autre mot, & fourniroient d'autres ſons.

Ce principe paroîtroit devoir être ſans exception, tant il eſt raiſonnable. On verra cependant que quoique vrai dans ſa généralité, il ſe trouve, dans l'application particuliere, contredit en mille circonſtances différentes.

Pour peindre fidelement la parole, ce n'étoit pas aſſez des caracteres qu'on nomme *alphabétiques*, ou *lettres de l'alphabet*. Ces premiers caracteres n'étoient pas égaux en nombre aux ſons ſimples dont les mots ſont compoſés. On a donc fait ſervir le même caractere à pluſieurs ſons différents; dès-lors il a fallu quelqu'autre marque qui fixât le ſon que telle lettre devoit avoir en telles

circonſtances, en telles ſyllabes. Pluſieurs mots ou demi mots ſe ſont ſouvent trouvés réunis en un ſeul, & cette réunion a dû avoir quelque choſe qui l'annonçât aux yeux. Les mêmes lettres réunies ont ſouvent pu former des ſons différents, ſelon que l'on n'en formoit qu'un ſeul, ou qu'on les prononçoit ſéparément, il a fallu noter cette ſéparation dans les cas où elle avoit lieu.

Quelquefois on retranche certaines lettres dont la prononciation s'éteint dans celle des lettres voiſines; mais en les omettant, il faut cependant en avertir le Lecteur par quelque ſigne, afin qu'il puiſſe plus aiſément les ſuppléer. Enfin quoique dans un diſcours toutes les idées, toutes les penſées ſoient enchaînées les unes aux autres, elles ne ſe tiennent pas toutes également de près. Cette liaiſon moins grande ou plus étroite ſe montre dans le parler, aux repos que prend celui qui parle, & aux inflexions de ſa voix. Dans l'écriture il a fallu quelque moyen d'indiquer le lieu de ces différents repos, & de ces inflexions différentes; & pour tout cela on inventa les accents, la cédille, le tiret, les points de diviſion, l'apoſtrophe, & la ponctuation. On compte encore la parenthèſe, qui eſt compoſée de deux barres, entre leſquelles on place quelques mots ou quelques penſées, qui ſont néceſſaires à l'intelligence de tout ce qui regarde le diſcours, & qui cependant n'entrent point dans l'ordre de la conſtruction. Pluſieurs Auteurs ajoutent les points d'omiſſion, qui ſervent à marquer qu'il y a quelque choſe d'omis, ſoit par retenue, ſoit parceque la vivacité de la paſſion empêche de dire tout ce que l'on ſent, & emporte l'eſprit vers d'autres idées avant que les premieres ſoient entierement exprimées; enfin l'apoſtille ou les guillemets ſe mettent au commencement de toutes les lignes dans leſquelles l'Auteur cite des phraſes qui ne ſont pas de lui.

Nous n'avons que vingt-cinq caracteres alphabétiques, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*, *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *ſ*, *t*, *x*, *j*, *v*, & *z*. On n'y compte pas pour l'ordinaire le caractere &, qui differe de tous les autres, en ce qu'il repréſente en même-temps une voyelle & une conſonne unies, & ne s'emploie que pour la conjonction *et*. Nous ne parlons pas non plus des caracteres *æ*,

z, *ch*, *y*, *l* & *gn* mouillés. *Æ* eſt aujourd'hui proſcrit, ſans exception de tous les mots de notre Langue. On ne lui laiſſe pas même le droit de figurer dans les noms propres tirés des Langues étrangeres, dans leſquels il étoit employé; ainſi nous écrivons *Enée*, quoique les Latins, d'où nous vient ce mot, aient toujours écrit *Æneas*.

Œ n'a point d'autre ſon que celui de l'*e* ſimple: on s'en ſert beaucoup, & ſurtout devant *u* dans les ſons ſimples que nous exprimons par *eu*. Ainſi l'on écrit *vœux*, *ſœur*, *mœurs*, *chœur*, *cœur*, &c. Cependant aujourd'hui quelques Grammairiens le banniſſent de toute la Langue, excepté du mot *cœur*, où il affermit l'articulation du *c*, qui ne devroit point différer de celle de *ſ* dans *ſœur*, ſi cet *o* muet n'étoit devant l'*e*. Mais quand même on voudroit le conſerver par-tout où nos ancêtres l'employoient, ce n'eſt qu'un caractere double, compoſé de deux d'entre ceux que nous avons comptés. Il en eſt de même de *ch*, ſoit qu'il ſoit l'expreſſion d'une articulation graſſe & ſifflante, comme dans *il chercha*, ſoit qu'il ne repréſente que le ſon dur du *k*, comme dans *chœur*. On doit dire la même choſe de *gn*, lorſqu'il eſt mouillé & gras, comme dans *gagner*. Pour *y* & *l* mouillés, tels qu'ils ſont dans *Royaume* & *travail*, s'ils repréſentent dans ces mots, comme nous en convenons, des ſons différents de ceux qu'ont les mêmes lettres ailleurs (dans *ſyllabe*, par exemple), il n'en eſt pas moins vrai que ce ſont toujours les mêmes caracteres, & qu'on ne peut en conſéquence leur donner des noms différents. Nous nous contenterons donc dans les articles où l'occaſion s'en préſentera, de dire, *y*, *l*, quand ils ne peindront que leurs ſons ordinaires, *y mouillé*, *l mouillé*, quand leurs ſons ſeront tels.

Il ſe préſente à cette occaſion une autre diſpute entre les Auteurs des Grammaires; c'eſt de ſavoir ſi *y*, qui eſt originairement voyelle, ne devient pas conſonne, quand il eſt mouillé. Pour décider, il n'y a qu'à examiner ſi les ſons mouillés ſont des voix ſimples, ou ſi ce ſont des articulations qui ne puiſſent jamais être prononcées qu'avec quelque voyelle qu'elles modifient, qu'elles articulent, qu'elles mouillent. On verra, pour peu qu'on veuille faire cette obſervation, que tout ſon

mouillé est une articulation, & non une voix, & que par conséquent les caracteres qui représentent les sons mouillés sont de vraies consonnes ; d'où il s'ensuit que *y* mouillé est une consonne, aussi-bien que *b*, *f*, &c. Cependant le même caractere n'en est pas moins voyelle ailleurs. Bien plus, dans les mots mêmes où il devient consonne, parcequ'il y représente un son mouillé qui est une articulation, il reste encore voyelle, parcequ'il sert à y représenter une voix simple.

Un seul exemple va éclaircir cette remarque. Dans *Royaume*, l'y entre dans la premiere & la seconde syllabe ; dans la premiere il donne à l'*o* le son de *oué*. S'il n'influoit en rien sur cette syllabe, on prononceroit *ro* ; ce qui ne se fait pas. En séparant donc les syllabes de ce mot, *y* sera dans la premiere tranche, *Roy-aume*. Or cet *y* ne servant qu'à former avec l'*o* la diphthongue *oi*, est une voyelle, puisqu'il n'y a que les voyelles qui servent à composer les diphthongues. Mais le même *y* sert à articuler le son *au*, qui forme la seconde syllabe de *Royaume*, *Roi-y-au-me* ; & dans cette seconde syllabe, il est nécessairement consonne. Au reste cette distinction, quoique réelle, utile, & fondée, ne nous a néanmoins pas paru exiger que l'on distinguât dans l'ordre alphabétique deux *y*. Il est encore un autre caractere, *h*, lequel souvent n'est qu'un signe étymologique, qui n'influe en rien sur les sons ; d'autrefois il ne tient lieu que d'une aspiration ; & quelquefois enfin il change le son du *c*, qui marche avant : les uns veulent mettre ce caractere au nombre des lettres ; d'autres le veulent reléguer parmi les accents. Il nous semble qu'il est une véritable lettre, & une vraie consonne, non-seulement parcequ'il exprime, conjointement avec le *c*, une articulation grasse & sifflante, mais aussi parceque seul il peint souvent une aspiration forte, qui n'est point un son par elle-même, & qui exige nécessairement en conséquence une voyelle qu'elle puisse modifier & articuler.

Des vingt-cinq lettres dont nous venons de parler, les six premieres sont voyelles, & les dix-neuf autres consonnes ; & c'est des différentes combinaisons des unes & des autres, que sortent tous les signes du nombre

infini de ſons différents qui compoſent les mots de la Langue françoiſe. Quand nous diſons au reſte que tel caractere ou telle lettre eſt *voyelle* ou *conſonne*, cela ſignifie qu'elle eſt le ſigne ou d'une voix ſimple, ou d'une articulation. Mais ſouvent on emploie les mêmes mots *voyelle* & *conſonne*, pour exprimer les idées qu'expriment les mots *voix* & *articulation*. Cela ne doit pas ordinairement cauſer d'erreurs conſidérables, parceque le ſens fait toujours aſſez ſentir ſi l'on parle du ſon ſimple ou articulé, ou du ſigne qui le repréſente à nos yeux. Mais en prenant les mots *voyelles* & *conſonnes* pour les mots *voix* & *articulation*, il arrive que l'on trouve bien plus de ſix voyelles, puiſque nous en pouvons compter au moins dix-huit, & qu'il eſt des Grammairiens qui en comptent plus de vingt. Cette ſeule obſervation fait déja ſentir que notre orthographe doit avoir de grandes difficultés; mais il en naît de beaucoup d'autres ſources: indiquons ſommairement les principales.

1°. Le nombre des caracteres n'égalant pas à beaucoup près celui des ſons ſimples, il a fallu attacher au même caractere l'effet de peindre aux yeux des ſons tout différens. Tels ſont nos trois *e* qu'un même caractere repréſente.

2°. Souvent pour des raiſons d'analogie ou d'étymologie, un même ſon s'exprime par différens caracteres; tel eſt le ſon de l'*è* ouvert, qui ſe marque par *ê* dans *tête*, par *ais* dans jamais, par *ei* dans *peine*, &c. Tel eſt le ſon du *c*, qui s'écrit par un *c* dans *Ciceron*, par *ſſ* dans *commiſſion*, par *t* dans *tranſition*, &c.

3°. Dans l'orthographe des mots on trouve quantité de lettres qui ne ſont point dans leur prononciation; & cela s'eſt fait, ſoit pour diſtinguer les genres & les nombres dans les noms, ſoit pour marquer les nombres & les perſonnes dans les verbes, ſoit enfin par étymologie & analogie, ou parceque l'uſage en a fait une loi. C'eſt ainſi qu'on écrit *cruel*, *cruels*, *cruelle*, *cruelles*, pour les ſinguliers & pluriels des deux genres; je *voulois*, il *vouloit*, ils *vouloient*, &c.

4°. Il eſt un très grand nombre de mots où une même conſonne ſe redouble: autrefois même on redoubloit auſſi les voyelles; ce qu'on ne fait plus aujourd'hui, ſi

ce n'eſt pour *y* ou *i*, quand la prononciation l'exige. Mais ſi cette réduplication d'une même conſonne dans une ſyllabe, eſt quelquefois néceſſaire pour une prononciation plus expreſſive, plus articulante, plus forte, combien de fois auſſi ne met-elle aucune différence entre les mots où elle ſe trouve, & les ſemblables où elle n'eſt pas ? Combien de mots qui renferment une ſyllabe toute pareille à celle qui fait ailleurs redoubler la conſonne, & qui néanmoins ſuivent une pratique contraire ? Enfin les regles qu'on nous donne à ſuivre dans cette partie de notre orthographe, ſont quelquefois contredites par de graves Auteurs; toujours elles ſont ſujettes à des exceptions ſans nombre, à des exceptions qui demanderoient d'autres regles, & pour leſquelles nous n'en avons point.

Ce défaut que nous reprochons aux regles de l'orthographe françoiſe, n'eſt pas ſeulement dans celles qui traitent de la réduplication des lettres; on le retrouve dans preſque toutes les regles qui ont pour objet ou de fixer & déterminer toutes ces variations de ſons différents repréſentés par les mêmes caracteres, & de différents caracteres repréſentant les mêmes ſons, ou de marquer les bornes préciſes que l'uſage a preſcrites à l'autorité de l'étymologie & de l'analogie, ou enfin de regler les lettres qui étant oiſeuſes dans la prononciation, ſe doivent écrire pour marquer les nombres, les genres & les perſonnes.

Sur tous ces objets, la Langue nous offre une inconſtance, ou du moins des oppoſitions, des différences qui étonnent autant qu'elles embarraſſent. Souvent on trouve des regles contredites par d'autres regles, & l'uſage encore contraire en bien des occaſions aux unes & aux autres. Ajoutez à toutes ces difficultés celles qui naiſſent des différends qui partagent les Auteurs ſur cette matiere. Les uns ſuivent avec ſcrupule l'orthographe qu'on appelle *ancienne*; les autres préferent la *moderne*; quelques-uns s'en forment une particuliere & toute neuve: de ſorte que ſur un très grand nombre de points, on eſt partagé entre quatre ou cinq méthodes différentes.

Sans prétendre terminer toutes les diſputes des Grammairiens ſur l'orthographe, nous croyons devoir donner

ici un coup d'œil sur les principales raisons qui les divisent, & établir à cet égard les principes que nous suivons.

Le premier principe que tout le monde admet, ou doit admettre, c'est que l'usage est seul maître de la Langue, & qu'il doit également décider de la parole & de l'écriture. Mais il faut avoir une idée nette & précise de ce que l'on appelle *usage*; savoir en quoi il consiste, & de qui il dépend. *Usage* se dit de tout ce qui est usité, ou le plus usité; ainsi la maniere de parler & d'écrire la plus usitée dans une Nation, est ce qu'on appelle *usage* de la Langue de cette Nation. Mais en chaque Nation & pour chaque Langue, il y a, de l'aveu de tout le monde, un bon & un mauvais usage. Bien plus, il n'y a qu'un bon usage, & il y en a mille mauvais, parcequ'il n'y a qu'une façon de parler & d'écrire bien une Langue, & qu'il y en a mille de l'écrire & de la parler mal.

Dans les points sur lesquels il y a division, la raison exige que l'on s'en rapporte à ceux qui sont plus instruits, plus éclairés sur la chose dont il s'agit, & qui en même-temps sont en plus grand nombre. Les gens d'un rang plus élevé, toutes choses d'ailleurs étant égales, doivent aussi avoir plus d'autorité que les autres en ce qui concerne la Langue parlée, puisqu'ils doivent mieux sentir les agréments du langage, en mieux connoître la perfection, en mieux saisir le génie, en mieux suivre les loix, soit à raison de leur éducation, qui est ordinairement plus parfaite, soit à cause des sociétés plus polies qu'ils ont toujours fréquentées. Ainsi l'usage pour la Langue parlée consiste moins dans la pratique du gros de la Nation que dans celle des gens instruits & bien élevés. Si ces derniers sont partagés & suivent des méthodes différentes, ceux qui sont attachés ou fixés à la Ville, où il y a plus d'étude & plus de gens de distinction, doivent l'emporter sur ceux qui ont eu moins de secours.

Mais s'il s'agit de la langue écrite, ce ne sera plus d'après ceux qui la parlent, mais d'après ceux qui l'écrivent, qu'il faudra se régler: or il y a parmi les Auteurs les mêmes divisions à faire que parmi les habitans d'un pays; les uns sont *peuple*; les autres méritent plus ou moins de considération. Ceux qui écrivent sur la langue, devant l'avoir étudiée plus à fonds, doivent avoir le

le premier rang. S'il eſt entr'eux un corps particuliérement conſacré à cette étude, ſon autorité ſera plus grande encore. Les livres qui traitent des ſujets de littérature, & les ouvrages qui ont la réputation d'être écrits avec ſoin pour ce qui concerne le langage, viendront après. Mais il y a une foule d'Auteurs eſtimés pour leurs ouvrages, qui cependant ſont preſque ſans crédit pour cette partie, parceque les ſciences & les matieres qu'ils ont traitées n'ont point de rapport à la langue, ou que leur réputation à cet égard n'eſt pas aſſez bien établie. Un homme peut être un ſavant, un génie, un grand homme, & cependant ne pas ſavoir ſa langue autant que bien d'autres d'un mérite au-deſſous du ſien. Dans les langues mortes on choiſit les Auteurs du ſiecle qui eſt réputé le plus éclairé; & pour les langues vivantes, on ſe fixe à ceux du ſiecle où l'on vit.

L'autorité de l'uſage étant reconnue, & ſon idée bien fixée; il ſemble que tous les ſujets de diſpute ou de doute ſur la langue doivent être décidés ſans peine. Cependant, il y a quelquefois des opinions oppoſées qui partagent tellement ceux ſur le ſentiment deſquels les autres doivent ſe régler; les Auteurs de l'un & de l'autre parti poſent des principes qui paroiſſent ſi vrais & ſi juſtes, qu'on ne ſait plus de quel côté ſe ranger. C'eſt ce qui arrive aujourd'hui pour notre ancienne orthographe, c'eſt-à-dire, telle qu'elle étoit il y a un ſiecle, & la nouvelle, telle qu'on la voit dans un grand nombre d'écrits de nos jours. Celle-ci s'applique ſur tout à retrancher les lettres doubles qui ne ſe prononcent pas, & quantité d'autres lettres qui ne ſe prononcent jamais quoique ſimples; elle conſiſte à écrire, par exemple; *les homes*, *le tems*, *apeler*, *étoner*, *perſone*, *ataquer*, &c. au lieu de, *les hommes*, *le temps*, *appeller*, *étonner*, *perſonne*, *attaquer*, &c. quelques-uns même veulent qu'on écrive, *j'avais* ou *j'avès*, *français* ou *francès*, pour, *javois*, *françois*, &c. Si cette orthographe avoit pour elle le plus grand nombre des ſuffrages, il n'y auroit pas à balancer, parcequ'alors l'autorité de l'uſage termineroit le différend. Mais on voit encore au moins la moitié des Ecrivains garder l'ancienne méthode ſur la plupart des articles litigieux.

Les partisans de la nouvelle orthographe, & entr'autres l'Auteur de l'ouvrage intitulé : *Equivoques & Bizarreries de l'orthographe françoise*, soutiennent que l'on doit écrire comme on parle ; que c'est un service à rendre à notre langue, que de la débarrasser de toutes les lettres inutiles qui la surchargent, & de toutes ces expressions différentes des mêmes sons, qui l'embarrassent. Leurs adversaires objectent d'un autre côté les avantages de l'étymologie que la nouvelle méthode fait disparoître dans notre écriture.

S'il nous est permis de dire ce que nous pensons sur ces principes, nous ferons observer, d'après le Pere Buffier, qu'à la vérité certaines langues ont une orthographe beaucoup plus embarrassée & plus difficile que d'autres ; que si l'on avoit précisément autant de caracteres divers dans l'écriture que de sons différens dans la prononciation, ensorte que chaque caractere particulier désignât toujours le même son particulier, l'orthographe en seroit beaucoup plus commode &, ce semble, plus naturelle. Nous ajouterons même avec M. Duclos, qu'il seroit avantageux non-seulement que chaque son eût son caractere ; mais que celui-ci ne pût jamais être employé que pour le son auquel il auroit été destiné, & que jamais il ne le fût inutilement ; qu'il est probable que tel fut l'état de l'orthographe, à l'invention de l'écriture, lorsqu'un génie heureux & profond sentit que le discours, quelque varié & quelque étendu qu'il fût pour les idées, n'étoit pourtant composé que d'un assez petit nombre de sons ; & qu'il ne s'agissoit que d'assigner à chacun un caractere représentatif. Il est probable qu'alors l'alphabet fut complet, & que si l'on n'inventa pas plus de caracteres, c'est parceque les sons de la langue de-ce génie supérieur n'en exigeoient pas davantage ; puisqu'après le coup de génie qui lui fit concevoir que les sons d'une langue pouvoient se décomposer &. se peindre par des figures de convention, il ne lui en coûtoit qu'un peu d'attention pour égaler le nombre de celles-ci au nombre de ceux-là. Mais cette orthographe qui avoit été parfaite à sa naissance, commença à s'altérer, lorsque pour des sons nouvellement apperçus, ou nouvellement ajoutés aux anciens, on fit

des combinaisons des caracteres connus, au lieu d'en instituer de nouveaux ; le mal empira, & il n'y eut plus rien de fixe, lorsqu'on fit des combinaisons inutiles & par conséquent vicieuses, pour des sons qui avoient déjà leurs caracteres propres établis, & lorsqu'on employa ces caracteres & ces combinaisons dans des mots où la prononciation n'indique aucun des sons qu'ils peuvent représenter ; c'est cette corruption de l'orthographe, ajoute M. Duclos, qui rend aujourd'hui l'art de la lecture si difficile, que l'on peut dire : quiconque sait lire, sait le plus difficile de tous les arts.

Mais si tous les aveux que nous faisons ici, nous font souhaiter d'avoir une orthographe moins embarrassée, plus simple, plus uniforme que la nôtre ; nous ne croyons pas pour cela qu'il soit permis à chacun d'en établir une à son gré, quelque grands que les avantages en paroissent être. Nous trouvons au contraire qu'on fait en cette occasion un très grand abus de cette maxime dont on veut se prévaloir, *qu'il faut écrire comme on parle*. Car qu'est-ce qu'écrire comme on parle, sinon peindre les sons que l'on prononce, par les lettres que l'usage a destinés à cette peinture ? Or si l'usage a destiné, par exemple, les lettres *ain* pour écrire le son *ain* dans *certain* ; *ein* pour le même son dans *dessein*, *aim* pour *faim*, & *in* pour *fin*, peut-on dire qu'on emploie les caracteres marqués par l'usage, si on détruit, ou si l'on renverse l'orthographe reçue de ces mots différents ?

Les lettres sont d'elles-mêmes indifférentes pour tous les sons ; elles n'en peuvent indiquer qu'autant que l'usage l'ordonne, & que comme lui-même l'a réglé. Quand donc cet usage a une fois décidé qu'un mot devoit s'écrire d'une façon, qu'un son dans telles circonstances ou dans tel mot prendroit tels caracteres ; on ne peut en employer d'autres, sans embarrasser tous les lecteurs, sans manquer à l'usage, & sans cesser d'écrire comme on parle. Ce principe essentiel à l'orthographe de toute langue, sera facile à saisir à quiconque voudra réfléchir sur ce que les lettres n'ont de rapport aux sons, que comme les sons en ont aux idées, c'est-à-dire, qu'autant que l'usage l'ordonne. De-là il s'ensuit

que si par la suite l'usage admettoit une orthographe plus simple & plus aisée que la nôtre ; ce seroit un bien, un avantage réel ; mais que jusqu'à ce qu'il fasse une loi de ce mieux que nous souhaitons, il ne nous est pas permis d'en suivre la méthode ; que du moins ceux qui le font, sont précisément à l'égard des autres, comme si l'on vouloit parler à un homme une langue qu'il n'entend point, sous prétexte qu'elle est plus parfaite que celle qu'il entend. Il peut arriver par la suite qu'ils réussissent à faire pencher la balance de leur côté, & qu'ils fassent recevoir leur orthographe ; si cela arrive, ils auront rendu à la langue & à la nation un service proportionné aux avantages de leur orthographe sur l'ancienne. Mais ils ne s'exposent pas moins à la critique, & à toutes les suites d'une démarche hardie qui peut n'avoir pas le succès qu'ils en attendent.

On le voit, nous n'opposons que la loi de l'usage à ceux qui s'écartent de l'orthographe reçue ; c'est que nous n'en connoissons pas d'autre. Nous osons l'avouer ici, & nous le faisons sentir en bien d'autres endroits, nous sommes peu touchés de tout ce qu'on dit en faveur de l'étymologie, qui est cependant le grand appui des partisans de l'ancienne orthographe. Nous sommes à l'égard de notre langue, à-peu-près comme si elle ne venoit d'aucune autre, que nous en eussions nous-mêmes inventé tous les mots, & que nous leur eussions librement attaché l'idée qui leur convient selon notre usage. Que m'importe que l'écriture de tel mot me fasse connoître qu'il vient du grec ou du latin, si d'ailleurs j'en connois bien la signification ? Et si je ne la connois pas, n'est-il pas plus facile, plus naturel, & plus court, de la chercher dans l'usage que dans une langue étrangere ? Ceux qui veulent tout sacrifier à cette étymologie, sont semblables à un homme qui prétendroit que nous devons nous habiller à la Phrygienne, parceque, dit-on, nous descendons d'une Colonie des Troyens. Pourquoi embarrasser la langue de tout cet attirail étranger ? Pourquoi la défigurer par ces traits qui ne sont pas les siens ? Nous ne devons chercher qu'à nous faciliter l'usage de nos mots, quelqu'en soit l'origine, & cela autant que l'usage le permet ;

comme nous ne devons nous habiller que ſelon notre goût & notre commodité, autant que la mode reçue le ſouffre.

D'ailleurs combien n'avons-nous pas de mots qui nous viennent des Grecs & des Latins, & auxquels nous attachons une idée toute différente de celle qu'ils y attachoient ? Qu'on en juge par le ſeul mot *indifférent*. Quand vous ſaurez qu'il vient de l'adjectif latin, *indifferens*; & que vous aurez bien examiné, bien recherché ce que ce dernier ſignifioit dans la bonne latinité; quel ſera le fruit de vos peines ? une idée fauſſe. Vous trouverez que *indifférens*, ſignifie une choſe qui n'eſt pas différente d'une autre, qui lui eſt égale & reſſemblante; tandis que, *indifférent* ſe dit d'une perſonne qui n'a ni ſouhait ni crainte d'une choſe, qui n'a pour cette choſe ni déſir ni répugnance, ni amour, ni haine; ou bien d'une choſe qui ne nous inſpire pas plus l'un que l'autre de ces ſentimens oppoſés. Ainſi en jugeant de celui-ci par celui-là, vous ne nous entendrez plus, & ne vous ferez plus entendre.

Autre difficulté contre l'étymologie : combien n'avons-nous pas de mots où l'on a négligé de l'indiquer par l'orthographe ? Et comment pourrai-je diſtinguer ceux-là des autres ? Si je dois chercher la ſignification d'un mot dans les autres mots, ſoit de notre langue, ſoit des langues étrangeres dont il me paroîtra dérivé ſelon ſon orthographe; combien ne ferai-je pas de faux pas & de découvertes erronnées ? Je vois le mot *priſer* écrit par un *ſ*, & non par un *x*; & rempli de ce principe que c'eſt aux mots d'où celui-ci eſt tiré, à m'en indiquer la véritable ſignification; je cherche d'où peut venir *priſer*. Or ſelon les regles de la formation naturelle des noms & des verbes, je ne trouve point de mot d'où il vienne plus probablement que de l'adjectif *pris*, *priſe*: *priſer*, ſignifiera donc la même choſe que *prendre* ? Si l'on veut tant reclamer l'étymologie, ſi l'on veut tant compter ſur elle, que n'écrit-on *priſer*, pour me faire entendre que ce verbe vient du ſubſtantif *priſe* ? Combien la langue ne fourniſſe-t-elle pas d'autres exemples des erreurs où l'attention à l'étymologie feroit

tomber à chaque instant. L'ancienne orthographe seroit donc fort mal défendue, si l'on n'avoit que l'étymologie à opposer aux inventeurs de nouvelles méthodes.

Tout ce que nous avons prétendu prouver par ce détail, c'est qu'ici il n'y a absolument que l'usage à consulter; c'est que l'orthographe du siecle passé sera vicieuse, dès l'instant où elle n'aura plus pour elle le grand nombre des Auteurs de nos jours; c'est que toute nouvelle orthographe dans une langue vivante sera la seule bonne aussi-tôt qu'elle sera celle de la plûpart des Ecrivains du temps; & que sans cela, elle ne pourra jamais passer en loi; c'est qu'enfin dans cet ouvrage, nous n'avons cherché qu'à suivre le plus grand usage; & que si nous alléguons quelquefois des raisons d'étymologie, c'est bien moins pour faire compter sur elle, & la faire regarder comme un principe général, que pour en faire voir l'influence réelle en quelques cas particuliers, pour en citer quelques exemples, & pour indiquer le grand motif, qui quoique mal fondé, a néanmoins déterminé dans le fait la plûpart des Auteurs à faire passer, ou à maintenir en usage l'orthographe actuelle de certains mots.

Nous ne pouvons donner ici aucune règle d'orthographe françoise; parceque nous en avons fort peu qui méritent le nom de règles, & qu'on les trouvera aux articles, *conjugaison*, *substantifs*, *adjectifs*, *pronoms*, &c. dont elles fixent les terminaisons masculines & féminines, singulieres & plurieles. Les autres sont bien moins des règles que des observations particulieres sur les lettres; aussi les avons-nous développées, aux mots, *voyelles*, *consonnes*, *diphthongues*, *syllabes*, *prononciation*, où nous renvoyons le lecteur pour savoir comment il faut écrire les syllabes qui se trouvent dans un mot. Nous y avons marqué à chaque lettre (autant du moins que nous l'avons pu) en quelles circonstances, un son qui peut se représenter par plusieurs caracteres, prend l'un plûtôt que l'autre; en quels mots on écrit la lettre dont on traite, quoiqu'elle ne se sente point dans la prononciation; & enfin quand elle doit ou ne doit pas se

redoubler selon l'usage que nous avons cru le plus général.

OU, ainsi accentué *où*, est un des pronoms relatifs : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

Ou sans accent est une des conjonctions alternatives : *voyez* CONJONCTIONS.

OUA, est une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUAIS, est une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

OUET, est une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUF, est une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

OUI, est une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUI, est une des particules assertives : *voyez* PARTICULES.

OUIN, est une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUIR. Verbe actif, irrégulier, & défectif de la seconde conjugaison; il exprime cette attention que prête l'ame lorsqu'elle est frappée par l'organe de l'oreille : *Avez-vous ouï ce tintamare ?* Ouir signifie quelquefois écouter favorablement, entendre favorablement. *Le Seigneur a ouï les prieres de son peuple.* Ce verbe est assez usité dans le style de pratique; *les témoins, les parties ont été ouïes. Il est assigné pour être ouï.*

Le participe passé passif *ouï* devient quelquefois particule affirmative quand on répond, *ouï*, c'est-à-dire, *cela est ouï : entendu.* Il est substantif dans la phrase suivante. *Il n'est jamais sorti un ouï de sa bouche.*

INDICATIF. *Prétérit.* J'ouis, tu ouis, il ouit; nous ouîmes, vous ouîtes, ils ouirent. *Prétérit indéfini.* J'ai ouï, tu as ouï, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus ouï, &c. *Plusqueparfait.* J'avois ouï. *Futur passé.* J'aurai ouï. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse ouï, &c. SUBJONCTIF. *Imparfait.* Que j'ouisse, que tu ouisses, qu'il ouït, que nous ouissions, que vous ouissiez, qu'ils ouissent. *Prétérit.* Que j'aie ouï, &c. *Plusqueparfait.* Que j'eusse ouï. *Infinitif présent.* Ouir. *Prétérit.* Avoir ouï. *Participe*

actif. Oyant. *Passé.* Ayant oui. *Participe passif passé.* Oui, ouie.

L'on formera les personnes que nous n'avons pas indiquées dans les tems composés, suivant les règles ordinaires.

On disoit autrefois au *présent de l'indicatif.* Nous oyons, vous oyez, ils oient. A l'*imparfait*, j'oyois, tu oyois, il oyoit; nous oyions, vous oyiez, ils oyoient. Au *futur*, j'oirai, tu oiras, il oira; nous oirons, vous oirez, ils oiront. Au *participe actif présent*, oyant. *Présent du subjonctif*, que j'oie, &c. mais ces tems ne sont plus en usage.

M. *de Voltaire*, à l'occasion de ce vers de *Corneille* dans *le Menteur* :

Quand je vous *oy* parler de guerre & de concerts.

fait la remarque suivante. » Je vous *oy* ne se dit plus; » pourquoi ? Cette diphtongue n'est-elle pas sonore ? » *Foi*, *loi*, *croi*, *boi*, révoltent-ils l'oreille ? Pourquoi » l'infinitif *ouir* est-il resté, & le présent est-il proscrit ? » La syntaxe est toujours fondée sur la raison; l'usage » & l'abolition des mots dépendent quelquefois du ca- » price; mais on peut dire que cet usage tend toujours à » la douceur de la prononciation : *je l'oy*, *j'oy* est sec » & rude; on s'en est défait insensiblement.

Nous croyons devoir observer que *Racine* a conservé *ouï* dans ce vers de la Tragédie de *Bérénice*;

Et n'as-tu pas encore ouï la renommée.

mais ce mot y est employé de maniere qu'il n'a rien de dur pour l'oreille.

Sur cet autre vers de *Corneille* dans *Polyeucte* :

..... Oyez Félix, dit-il, oyez peuple, oyez tous.

M. *de Voltaire* dit encore : » *Oyez* n'est plus employé » qu'au Barreau. On a conservé ce mot en Angleterre. » Les Huissiers disent *ois* sans savoir ce qu'ils disent. » Nous n'avons gardé de ce verbe que l'infinitif *ouir*; » & nous disions autrefois *oyer*. Les sessions de l'échi- » quier de Normandie s'appelaient *oyer & terminer* ».

OUTRE, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

OUVRIR. Verbe actif, & irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Ouvrir c'eſt donner paſſage, iſſue ; c'eſt mettre au jour, en liberté. *Le Gouverneur m'a fait ouvrir le Port. Le Chirurgien a ouvert l'abcès. Le Concierge a ordre d'ouvrir aux priſonniers. Ouvrez la cage à l'oiſeau.*

On dit au figuré, *ouvrir la porte aux abus. Ouvrir l'eſprit à quelqu'un. C'eſt M. un tel qui a ouvert le meilleur avis. Ouvrir ſon cœur à ſon ami.*

Ouvrir s'emploie d'une maniere abſolue dans cette façon de parler. *J'ai dit à mes gens d'ouvrir.*

Participe préſent actif ; ouvrant *indéclinable.*

Participe paſſé paſſif ; ouvert, ouverte.

INDICATIF. *Préſent.* J'ouvre, tu ouvres, il ouvre ; nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent. *Imparfait.* J'ouvrois, &c. *Prétérit.* J'ouvris, tu ouvris, &c. *Futur.* J'ouvrirai, &c. *Conditionnel préſent.* J'ouvrirois, &c. IMPÉRATIF. Ouvre, qu'il ouvre ; ouvrons, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que j'ouvre, que tu ouvres, qu'il ouvre ; que nous ouvrions, que vous ouvriez, qu'ils ouvrent. *Imparfait.* Que j'ouvriſſe. Les tems compoſés ſont réguliers.

P PAR

P *ou* PE, eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

PAITRE. Verbe actif & neutre, défectif, de la quatrieme conjugaiſon, quatrieme différence. Il vient du verbe latin *paſcere*, qui ſignifie manger l'herbe des champs ſur ſa racine ; il ne ſe dit que des animaux. *Les moutons paiſſent l'herbe tranquillement ſous la garde des chiens & du Berger. Au retour du Printems on envoie les moutons paître.* Il eſt neutre dans cette derniere phraſe.

Paître ſe dit au figuré, ou en parlant de quelqu'un qu'on mépriſe & qu'on range au nombre des bêtes, en diſant *qu'il faut l'envoyer paître*, ou en parlant d'un Curé dont on vante le ſoin qu'il a de ſes Paroiſſiens ; on dit qu'il a bien ſoin de *paître ſes ouailles*.

Ce verbe n'a point de prétérit, ni parconſéquent d'imparfait du ſubjonctif. Il n'a point d'impératif non plus, ni de participe paſſé, par conſéquent point de tems compoſés. Pour les autres temps, *voyez* le mot CONJUGAISON, QUATRIEME CONJUGAISON, QUATRIEME DIFFÉRENCE.

PAR, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

PARALLELE, figure de Rhétorique propre à orner le diſcours. C'eſt une comparaiſon que l'on fait de deux objets, en les rapprochant l'un de l'autre, pour mieux faire ſentir leur valeur relative, leurs rapports, leurs oppoſitions, & même leurs contrariétés : en voici un très bel exemple.

Parallele de Charles XII, Roi de Suede, & du Czar Pierre Alexiowitz, par M. de Voltaire.

» Ce fut le 8 Juillet de l'année 1709 que ſe donna » la bataille déciſive de Pultava, entre les deux plus » célebres Monarques qui fuſſent alors dans le monde. » Charles XII, illuſtre par neuf années de victoires,

» Pierre Alexiowitz par neuf années de peines prises » pour former des troupes égales aux troupes Suédoi- » ses : l'un glorieux d'avoir donné des Etats ; l'autre d'a- » voir civilisé les siens : Charles aimant les dangers, & » ne combattant que pour la gloire ; Alexiowitz ne » fuyant point les périls, & ne faisant la guerre que » pour ses intérêts : le Monarque Suédois libéral par » grandeur d'ame ; le Moscovite ne donnant jamais que » par quelque vue : celui-là d'une sobriété & d'une con- » tinence sans exemple, d'un naturel magnanime, & » qui n'avoit été barbare qu'une fois ; celui-ci n'ayant » pas dépouillé la rudesse de son éducation & de son » pays, aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux » étrangers, & trop adonné à des excès qui ont même » abrégé ses jours. Charles avoit le titre d'invincible » qu'un moment pouvoit lui ôter ; les Nations avoient » déja donné à Pierre Alexiowitz le nom de *Grand*, » qu'une défaite ne pouvoit lui faire perdre, parcequ'il » ne le devoit pas à des victoires ».

PARCEQUE, est une des conjonctions motivales : *voyez* CONJONCTIONS.

PARCONSÉQUENT, est une des conjonctions conclusives : *voyez* CONJONCTIONS.

PARCOURIR. Verbe actif, irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *courir*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *par*, dérivée du latin *per*, qui signifie *à travers ; d'un bout à l'autre*. Parcourir, c'est donc courir à travers une certaine étendue, & d'un bout à l'autre. On dit *parcourir les bois, les villes ;* & dans le figuré *parcourir une brochure ;* c'est-à-dire, y jetter les yeux légerement depuis le commencement jusqu'à la fin : *voyez* COURIR.

PAREILLEMENT, est un des adverbes de comparaison : *voyez* ADVERBE.

PARENTHESE. La parenthese peut-être mise au nombre des figures de construction. C'est une espece d'hyperbate : *voyez* HYPERBATE.

La parenthese est un sens à part, inséré dans un autre dont il interrompt la suite.

Il y a dans l'Opéra d'Armide une parenthese célebre,

en ce que le Muſicien l'a obſervée auſſi dans le chant.

Le vainqueur de Renaud (ſi quelqu'un le peut être)
Sera digne de moi.

Il faut faire enſorte que les parentheſes ne rendent pas la phraſe louche, & pour cela il faut éviter qu'elles ſoient trop longues.

PARFAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *faire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *par*, dérivée de la latine *per*; qui en françois comme en latin donne en certaines occaſions la force ſuperlative, comme *très* en françois.

Ce verbe eſt défectif n'ayant que l'infinitif & ſes tems compoſés. Il ſignifie *achever*, *finir*, *parfaire un ouvrage*, *une ſomme*, c'eſt-à-dire, finir un ouvrage, completter une ſomme. Il n'eſt gueres en uſage, mais on ſe ſert beaucoup de l'adjectif *parfait*, *parfaite*.

PARMI, eſt une des prépoſitions ſimples: *voyez* PRÉPOSITIONS.

PAR RAPPORT A, eſt une des prépoſitions compoſées: *voyez* PRÉPOSITIONS.

PARTANT, eſt une des conjonctions concluſives: *voyez* CONJONCTIONS.

PARTICIPES. Les participes ſont de vrais adjectifs formés des verbes, de la nature deſquels ils participent, en ce qu'ils ſignifient la même choſe, hors l'affirmation qu'ils ne retiennent pas, non plus que la déſignation des perſonnes, qui eſt une ſuite de l'affirmation.

Ainſi les participes ſe joignent aux noms ſubſtantifs, & en expriment des qualités, ainſi que les autres adjectifs. Ils repréſentent la même idée que les verbes dont ils ſont formés, & même la circonſtance du temps, & prennent à leur compagnie des objectifs, des terminatifs & des circonſtanciels, ainſi que leurs verbes. Cependant ils ne ſe prêtent pas à tous les temps, comme les verbes. Les participes ne ſe forment que pour le préſent & le paſſé, comme nous aurons ſoin de le faire mieux ſentir plus bas.

J'aime eſt un verbe qui, outre l'affirmation qui en fait le caractere primitif & d'eſpece, renferme encore *l'action d'amour; l'amour mis en événement, mis en fait; l'amour exiſtant.* Ce verbe produit deux participes, *ai-*

mant, aimé; ces deux participes ſont adjectifs, puiſque l'on dit, *cet homme aimant. . . . cet homme aimé*, &c., & que ces participes ainſi placés expriment des qualités du ſubſtantif *homme*; c'eſt-à-dire la qualité *d'aimer*, ou celle d'être *aimé*. Ils n'ont point l'affirmation expreſſe qui eſt dans les verbes; ils ne diſent point directement que *cet homme aime* ou eſt *aimé*; ils ne le diſent qu'indirectement, implicitement, comme dans, *cet homme ſobre: ſobre* affirme indirectement, implicitement, que cet homme a la ſobriété; au lieu que dans le verbe *j'aime*, cette affirmation eſt la premiere idée qu'on réveille en nous; elle eſt l'idée la plus directement, la plus expreſſément énoncée.

De cette différence entre le verbe & les participes, il en naît une autre; c'eſt que ceux-ci n'admettent la déſignation d'aucune perſonne. Ces mots n'ont aucune terminaiſon pour la premiere, ni la ſeconde, ni la troiſieme perſonne, ſoit du ſingulier, ſoit du pluriel. En effet, quand il n'y a plus d'affirmation, il s'enſuit qu'il n'y a perſonne qui ſe trouve donner cette affirmation qui n'exiſte pas.

Mais du reſte, *aimant, aimé*, marquent la même idée qui ſe trouve jointe à l'affirmation dans *j'aime*, c'eſt-à-dire, *l'action d'aimer, l'amour exiſtant:* ils marquent même deux temps principaux; le premier, le temps préſent, & le ſecond, le temps paſſé; non pas ſi parfaitement néanmoins qu'il n'y ait encore des remarques à faire à cet égard, comme nous le verrons.

Les participes admettent des objectifs & des terminatifs, comme leurs verbes; ainſi comme on dit, *je porte un Livre à la campagne*, on dit auſſi, *portant un Livre à la campagne, je m'y ennuierai moins;* comme on dit, *je ſuis favoriſé de la fortune*, on dit également, *favoriſé de la fortune, je dois peu me plaindre*, &c. Pour les circonſtanciels, ils ſe joignent auſſi aux participes comme aux verbes, *j'aime tendrement; aimant tendrement; je ſuis conſtamment favoriſé; conſtamment favoriſé de*, &c.

Nous ne connoiſſons dans notre Langue que deux ſortes de participes; ſavoir ceux que l'on nomme *participes actifs* ou *préſents*, & ceux qu'on appelle *paſſifs* ou *paſſés*. Il eſt à peu-près égal de leur donner le premier

ou le second de chacun de ces deux noms : aussi leur donne-t-on indifféremment l'un ou l'autre. Nous allons reprendre ces deux sortes de participes, & marquer sur chacune ce qu'il y a de plus utile.

Du Participe présent.

Les participes présents ou actifs sont ceux qui marquent le présent, & font naître l'idée d'une action, comme étant produite par celui auquel le participe se rapporte : ils sont terminés en *ant*, comme *aimant* ; on les forme de tout verbe actif, & d'une partie des verbes neutres. Les participes présents n'ont aucune des variations que les autres adjectifs admettent pour marquer le genre ou le nombre : ainsi l'on dit, *un homme aimant les autres hommes ; . . . les hommes aimant la variété ; . . . une femme aimant la parure ; . . . . les femmes aimant la parure*, . . . où l'on voit qu'*aimant* s'écrit toujours de même, soit que son substantif soit au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin.

Il n'en a pas toujours été de même ; ces participes varioient autrefois comme les adjectifs : aujourd'hui si quelques-uns paroissent varier encore, ils cessent dès-lors d'être participes, & deviennent purement adjectifs, puisque dans ce cas là ils ne peuvent avoir ni l'objectif, ni l'attributif de leurs verbes. Ainsi l'on dit bien, *une femme obligeante, des femmes obligeantes*, &c. mais on ne peut dire ; *une femme obligeante tout le monde ; . . . des femmes obligeantes tout le monde.* Si l'on veut y joindre ce régime, il faut nécessairement dire & écrire, *obligeant*, &c.

Obligeant n'est pas à beaucoup près le seul participe qui devienne adjectif pur : on dit également, *une passion dominante, des aventures surprenantes, une réponse charmante, des tableaux charmants, une femme suppliante*, &c. Ce dernier devient même substantif dans certains cas pour l'un & l'autre genre ; car on dit, *la suppliante requiert ; . . . les suppliants exposent*, . . . &c.

Nous venons de dire que ces participes devenant purs adjectifs, ne prenoient plus les régimes de leurs verbes ; mais il n'est point de regle sans exception, en fait de Langue sur-tout ; car on dit, *une piece approchante de*

la vôtre ; les villages dépendants, ou *les maiſons dépendantes de la ſeigneurie ; une Requête tendante à la caſſation d'un Arrêt ; des filles uſantes & jouiſſantes de leurs droits ; une façon de penſer répugnante à la mienne ; les Gens tenants notre Cour de Parlement ; la rendante compte*, & quelques autres en très petit nombre, & que l'uſage apprendra.

Il eſt encore une remarque ſenſible à faire ſur le participe qui n'eſt point adjectif pur, ou adjectif *verbal*, comme diſent quelques Grammairiens : c'eſt qu'il ne peut jamais être employé ſeul, & ſans quelques mots exprimés ou ſous-entendus, qui en dépendent, & particulariſent ou modifient ſa ſignification. Ainſi l'on ne dit point, *cet homme aimant*, ſans exprimer enſuite, ou ſans avoir fait connoître auparavant ce qu'il aime, ou la maniere ou les circonſtances de ſon amour : l'on dira donc, *cet homme aimant une femme coquette, ne peut être heureux ; cet homme aimant auſſi conſtamment, mérite le bonheur qu'il déſire*, &c. On dit de même, *Louis XV actuellement regnant ;* mais on ne dira pas, *Louis XV regnant*, à moins qu'on n'ajoute, ou que le reſte du diſcours ne faſſe aſſez entendre *actuellement*, ou *en France*, &c.

Une ſeconde remarque, c'eſt que le participe préſent ne peut jamais être mis immédiatement à la ſuite du verbe *être*, ſans choquer le bon uſage ; au lieu que l'adjectif verbal s'y met autant que le demande le ſens de la phraſe : ainſi l'on dit, *cette femme obligeante ;* mais on ne dit pas, *elle eſt obligeant tout le monde* ; on dit, *ces perſonnes ſont charmantes ;* mais on ne dit pas, *elles ſont charmant tous ceux qui les voient*. Si donc l'on veut mettre un participe préſent à la ſuite du verbe *être*, il faut qu'il y ait quelques mots intermédiaires qui les éloignent à certaine diſtance ; ainſi l'on dit très bien, *ce jeune homme eſt ſage, bien élevé, craignant Dieu, reſpectant les loix & les bienſéances, & chériſſant ſes parents*, &c. Sur cette obſervation on peut voir combien nous avons eu raiſon de mettre au rang des adjectifs verbaux ces mots, *approchant, dépendant*, &c. qui varient leurs terminaiſons, quoiqu'ils retiennent les régimes de leurs verbes ; car on dit, *ces maiſons ſont dépendantes de la ſeigneurie*, &c.

L'uſage de ces participes préſents eſt un des points de notre Langue des plus difficiles à bien ſaiſir : il eſt mille circonſtances où un participe offenſe des oreilles délicates, & leur paroît être un barbariſme de conſtruction, ſans que l'on puiſſe aiſément dire pourquoi : ſeulement on ſent que le bon uſage n'admet point de pareilles phraſes.

Souvent même, le même participe deviendra naturel & coulant, au moyen d'un léger changement que l'on fera dans l'arrangement des mots de la même phraſe. Tout ce que nous pouvons dire à ce ſujet, c'eſt que les participes ne doivent ſe rapporter qu'au ſubjectif de la phraſe dans laquelle ils ſe trouvent, ſoit que cette phraſe ſoit principale ou incidente : ainſi l'on dit, *je ne puis m'y trouver, ayant des occupations qui m'en empêchent. On voit des Philoſophes qui connoiſſant la vérité refuſent de la dire ;* mais on ne dira point, *le plaiſir d'un homme étudiant*, parceque le participe *étudiant* ſe rapporte à *homme*, qui étant régi par *plaiſir*, ne peut être le terme principal du ſubjectif. On ne peut dire non plus, *cela ſied bien à un homme travaillant*, &c. Il faut dire, *le plaiſir d'un homme qui étudie ; cela ſied bien à un homme qui travaille*, &c. Pour la même raiſon on ne dit pas, *ce ſont des Philoſophes connoiſſant la vérité*, puiſque le ſubjectif de cette phraſe eſt le mot *ce*, & non pas le mot *Philoſophes*, auquel ſe rapporte le participe.

Quelquefois le participe vient bien dans une phraſe où il ne ſe rapporte pas au ſubjectif ; mais c'eſt qu'il ſe rapporte à un autre ſubſtantif exprimé, & qui n'eſt point régi par la phraſe ; de maniere que ce ſubſtantif avec ce participe & ſon régime, font comme une phraſe détachée, quoiqu'incomplette.

C'eſt ainſi que l'on dit, *je ne puis dîner chez vous, Monſieur me retenant chez lui ;* où *retenant* ſe rapporte à *Monſieur*, qui n'eſt ni régi ni régiſſant dans la phraſe principale.

Voyez au mot *gérondif* les différences & reſſemblances qui ſe trouvent entre le *gérondif* & le participe actif préſent.

Du

Du Participe passé.

Le participe passé est celui qui marque le passé. Quant à l'action qu'il exprime, il la présente comme produite par celui auquel le participe se rapporte. Quelquefois le même participe marque l'action comme soufferte par celui auquel il se rapporte ; mais alors il cesse d'être actif, & devient passif : de plus, il ne marque pas plutôt le passé qu'un autre temps. Dans le sens actif, il ne marque pas même le passé seul ; il lui faut un auxiliaire. Ainsi le participe dont il est ici question, n'est ni essentiellement actif, ni essentiellement passif, puisqu'il devient indifféremment l'un ou l'autre, selon les mots qui lui sont unis : il n'est essentiellement ni un temps passé, ni un temps présent, ni un temps futur, puisqu'il peut, par le secours des auxiliaires, nous présenter l'un ou l'autre de ces temps différents. Quel est donc le caractere propre du participe en question ? C'est d'admettre toutes ces variations. Pourquoi en effet lui chercher un sens fixé, s'il ne présente par lui-même l'idée du verbe que d'une maniere indéterminée ? Mais pourquoi l'appellons-nous donc *participe passé* ? C'est que c'est-là son premier & principal usage, au moins dans l'ordre des conjugaisons ; qu'enfin il faut lui donner un nom, & qu'en ceci nous suivons l'usage ordinaire des Grammairiens.

Reprenons de suite ces participes sous ces deux points de vue, l'un d'être actifs, & l'autre d'être passifs.

I. Les participes dont nous parlons sont actifs toutes les fois qu'ils sont précédés de quelques-uns des temps simples ou composés du verbe auxiliaire *avoir* ; ainsi *aimé* est actif dans les temps, *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *j'aurois aimé* ; *j'aurai aimé*, *que j'aie aimé*, *ayant aimé*, &c. Ils sont encore actifs quant au sens dans les verbes réciproques ou réfléchis, soit directs, soit indirects, & dans les impersonnels, & un grand nombre des verbes neutres, quoiqu'ils y soient précédés des temps simples du verbe auxiliaire *être*, comme, *il s'est donné la mort* ; *ils se sont promenés*, &c. Mais dans ce dernier cas, ils suivent la syntaxe des participes passifs : ainsi on les confond avec ces derniers, pour tout

ce qui regarde les principes de ſyntaxe, ſoit par rapport aux genres, ſoit par rapport aux nombres. On peut voir le mot SYNTAXE, où l'on développe ce qui concerne ces deux points des participes. Ici nous n'en donnerons que les regles générales.

Les participes paſſés actifs ſont ordinairement invariables pour leur terminaiſon : ainſi il faut dire & écrire, *les grands Hommes ont toujours eſtimé les Sciences*, & non pas *eſtimés*, en le faiſant rapporter à *hommes*, ni *eſtimées* en le faiſant rapporter à *Sciences*. On dit de même, *vos ancêtres ayant préféré les honneurs aux richeſſes*, &c.

Cette regle a toujours lieu, quand le régime ou objectif ne précede point le participe ; car s'il le précédoit, la regle générale change, & veut que le participe prenne le genre & le nombre de cet objectif, ſoit que celui-ci ſe trouve exprimé par un nom ou par un pronom, &c. : ainſi l'on dit, *combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus ? Les affaires que vous m'avez confiées*, &c.

Cette derniere regle a bien des exceptions qui ne ſont fondées que ſur l'uſage, ainſi que la regle elle-même : mais cette phraſe, *cet homme eſt un de ceux que j'ai le plus aimé*, & ſes ſemblables, ne doivent pas être comptées parmi les exceptions ; puiſque *aimé* ſe rapportant à *que*, & ce *que* à *un*, le participe y garde le genre & le nombre de ſon antécédent : cela eſt ſi vrai qu'on dit, *cette femme eſt une de celles que j'ai le plus aimée* ; cependant on pourroit dire *aimées*.

Mais ſi le ſubjectif eſt après le participe, celui-ci redevient invariable, quoiqu'il ſoit précédé de ſon objectif ; *la querelle que vous a fait cette femme*, & non pas, *que vous a faite*, comme on le diroit, ſi *cette femme* étoit avant le participe, *la querelle que cette femme vous a faite*. C'eſt donc à tort qu'on a blâmé ce vers de Corneille dans Cinna, Acte I, Scene III.

Les miſeres
Que durant notre enfance ont endurés nos peres.

» *Ont enduré* paraît une faute aux Grammairiens, dit » *M. de Voltaire* ; ils voudroient, *les miſeres qu'ont endurées nos peres*. Je ne ſuis point du tout de leur avis.

» Il ſeroit ridicule de dire, *les miſeres qu'on ſouffertes* » *nos peres*, quoiqu'il faille dire, *les miſeres que nos* » *peres ont ſouffertes*. S'il n'eſt pas permis à un Poëte de » ſe ſervir en ce cas du participe abſolu, il faut renon- » cer à faire des vers. »

Le participe reſte encore invariable.

1°. Quand il eſt ſuivi d'un nom qui lui ſert d'objectif conjointement avec celui qui précede, comme, *vos fautes vous ont rendu mépriſables*; où *mépriſables* eſt objectif de *rendu* & de *vous* qui précede.

2°. Quand le participe eſt ſuivi d'un verbe auquel le ſens attribue l'objectif qui précede, plutôt qu'au participe: comme, *les qualités que vous avez appris à connoître*, ou *que vous avez entendu louer*; où le *que* eſt plutôt l'objectif de *connoître* ou de *louer* que de *appris* ou de *entendu*. Il en ſeroit de même ſi ce verbe qui ſuit le participe, n'étoit pas à l'infinitif, comme, *les chicanes que j'ai prévu qu'on me feroit*. Mais ſi l'objectif ne peut être celui du ſecond verbe, & qu'il doive plutôt ſe rapporter au participe, celui-ci varie, comme, *la réſolution que j'ai priſe de m'adreſſer à vous*.

Si l'objectif ne peut ſe rapporter au participe, celui-ci reſte invariable, quand même le verbe auquel cet objectif appartiendroit ſeroit ſous-entendu: comme, *je vous ai prêté tous les ſecours que j'ai voulu, que j'ai dû, & que j'ai pu*, &c.

3°. Quand le participe avec ſon auxiliaire eſt pris impersonnellement, il ne varie point, comme, *les pluies continuelles qu'il a fait*, &c.

II. Les participes dont il s'agit ſont paſſifs toutes les fois qu'ils ſont employés ſeuls ſans auxiliaire, en forme de purs adjectifs, & quand ils ſont joints aux temps divers de l'auxiliaire *être*; *une femme aimée de ſon mari, mérite d'être de beaucoup d'autres; être aimé; je ſuis aimé; il étoit aimé; il a été aimé; il aura été aimé; qu'il ait été aimé; étant aimé; ayant été aimé*, &c.

Nous avons remarqué plus haut, que les verbes neutres, réfléchis & réciproques, qui prennent dans leurs temps composés l'auxiliaire *être*, n'en ont pas moins le ſens actif. Il faut en dire autant pour les participes paſſés des verbes neutres qui ſe conjuguent avec l'auxiliaire

être, quoiqu'ils soient employés comme adjectifs & sans auxiliaire, comme, *un homme revenu des égaremens de la jeunesse ; monté sur le ton de la raison ; descendu dans les abîmes de son cœur ; tombé dans les réflexions les plus solides*, &c. Tous ces participes ont le sens purement actif : mais ils suivent, quant aux variations de leurs terminaisons, les mêmes regles que les participes entierement passifs.

Les participes passifs suivent le genre & le nombre du nom auquel ils se rapportent, soit qu'ils aient un auxiliaire, soit qu'ils n'en aient point ; ainsi il faut dire : *Ces femmes ne sont tombées dans le discrédit que par leur faute ; les Arts ont été inventés pour nos besoins ou pour nos plaisirs ; sa mere ne s'est apperçue que trop tard des suites de sa foiblesse.*

Si les participes *allé* & *venu*, ou semblables, sont suivis d'un verbe, & qu'ils aient avant eux un pronom qui paroisse plutôt le régime de ce verbe que celui du participe, alors ces participes n'admettent plus aucune variation : ainsi on dit, *elles nous sont venu rendre visite ; elle lui est allé faire un rapport infidele*, &c. Mais si le pronom se trouve placé après le participe, celui-ci doit suivre la regle générale : on dit donc, *elles sont venues nous rendre visite ; elle est allée lui faire un rapport infidele*, &c.

Si les verbes réfléchis ne le sont qu'indirectement, c'est-à-dire, si les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, qui les précedent, ne leur servent que d'attributifs, & non pas d'objectifs, alors leurs participes passés suivent les regles des participes actifs, quoiqu'ils aient l'auxiliaire *être* : on dit donc, *vous vous êtes préparé des ressources inutiles ; les ressources que vous vous êtes préparées*, &c.

Si le subjectif auquel se rapporte le participe passé d'un verbe réfléchi, direct ou indirect, se trouve placé après ce participe, celui-ci est invariable : *à quelles noirceurs ne se sont pas porté leurs parents après cette rupture ? Quelle réputation se sont fait les Généraux dans cette campagne !* Il en est de même lorsque ces participes sont suivis d'un nom qui, avec le pronom réciproque qui les précede, sert d'objectif ou d'attributif, com-

me, *pluſieurs femmes ſe ſont rendu célebres dans les Lettres ; mais elles n'ont pas toujours été ſatisfaites de la gloire qu'elles avoient acquiſe, parcequ'elles ſe l'étoit figuré plus ſatisfaiſante qu'elle n'eſt*, où *rendu* & *figuré* ne varient point leurs terminaiſons à cauſe des noms régis *célebres*, & *plus ſatisfaiſante*, qui ſuivent.

Les participes des verbes réfléchis, directs & indirects, ſont encore invariables, lorſqu'ils ſont immédiatement ſuivis d'un verbe qu'ils régiſſent, comme, *les troupes de Charles VII n'auroient pas empêché la priſe d'Orléans, ſi elles ne s'étoient laiſſé conduire par une jeune fille. Voilà la gloire qu'il s'eſt propoſé d'acquerir.*

Quand les participes paſſifs n'ont aucun auxiliaire, c'eſt du nom ſubſtantif auquel ils ſe rapportent, qu'ils prennent le genre & le nombre : comme, *une femme aimée de tout le monde*, &c.

Ils prennent le genre & le nombre du ſubjectif, quand ils forment avec l'auxiliaire *être* les temps compoſés d'un verbe qui n'a point d'objectif, ſoit qu'il ſoit paſſif ou neutre, comme, *je ſuis puni ; ces femmes ſont punies ; elles ſe ſont repenties de leur indiſcrette malignité ;* &c. Si les verbes dont ces participes forment les temps compoſés avec l'auxiliaire *avoir* ou *être*, ont un objectif, les participes s'accordent pour leurs variations avec cet objectif, lorſque celui-ci les précéde, comme, *cette journée que j'ai paſſée à la campagne : ces livres que j'ai achetés : ces lettres que j'avois écrites : quels ennemis ne s'eſt-il pas faits*, &c.

Il nous reſte à voir comment ſont terminés les participes paſſés : article que l'on peut trouver épars dans ce qui concerne les conjugaiſons des verbes réguliers ou irréguliers ; mais ſur lequel il eſt à propos de raſſembler ici ce qu'il y a de plus important.

Tous les participes paſſés des verbes de la premiere conjugaiſon, ſont terminés en *é* ; comme, *aimé*, *cherché*, *allé*, des verbes, *aimer*, *chercher*, *aller*, &c. Ceux des verbes en *frir*, & en *vrir*, ſont terminés en *fert* & *vert* ; comme, *ſouffrir*, *ſouffert* ; *ouvrir*, *ouvert*, &c. excepté *appauvrir* qui fait *appauvri*. Ceux des verbes en *indre*, le ſont en *int* ; comme, *contraindre*, *contraint* ; *feindre*, *feint* ; *joindre*, *joint*, &c.

Ceux des verbes en *ire*, font *it*, comme, *traduire*, *traduit*; *dire*, *dit*; excepté *lire*, *luire*, *nuire* & *ſuffire*, qui font *lu*, *lui*, *nui*, & *ſuffi*. *Acquérir*, *conquérir*, *enquérir*, *requérir*, font *acquis*, *conquis*, *enquis*, *requis*. *Aſſeoir*, *ſurſeoir*, font *aſſis*, *ſurſis*, & *mourir* fait *mort*. *Abſoudre*, *diſſoudre*, font *abſous*, *diſſous*, & *réſoudre* fait *réſous* & *réſolu*.

Clore & ſes compoſés font le participe en *os*, *clos*, *enclos*, &c. *Exclure* fait *exclus*. *Faire*, *traire*, & leurs compoſés l'ont en *ait*; *fait*, *parfait*, *trait*, *extrait*, *diſtrait*, &c. *Mettre* & ſes compoſés l'ont en *is*, *mis*, *permis*, *promis*, &c. *Naître* fait *né*.

Prendre & ſes compoſés l'ont en *ris*, *pris*, *ſurpris*, *appris*, &c. Les participes paſſés de tous les autres verbes ſont en *i* ou en *u*, comme, *finir*, *fini*; *ſervir*, *ſervi*; *fuir*, *fui*; *rire*, *ri*; *pouvoir*, *pu*; *valoir*, *valu*; *mouvoir*, *mu*; *retenir*, *retenu*; *entendre*, *entendu*; *connoître*, *connu*; *déplaire*, *déplu*; *taire*, *tu*; &c.

La regle générale pour les féminins de tous ces participes, eſt qu'ils ſe forment en y ajoutant un *e* muet; comme, *aimé*, feminin *aimée*; *ſouffert*, *ſoufferte*; *contraint*, *contrainte*; *écrit*, *écrite*; *promis*, *promiſe*; *mort*, *morte*; *fini*, *finie*; *connu*, *connue*; &c. Il faut en excepter *abſous* & *diſous*, qui font, *abſoute* & *diſſoute*: *réſous* n'a pas de féminin: *exclus* fait *exclue* & *excluſe*.

S'il y a encore quelque choſe à déſirer ſur les participes, on le trouvera aux mots ADJECTIF & SYNTAXE.

PARTICULE. Ce nom ſe donne aux pronoms qui ſont régis par une particule: exemple, *ne me demandez point ce que je deviendrai*, c'eſt-à-dire, ne demandez point à moi. *Me* n'eſt donc pas régi par le verbe *demander*, mais par la particule *à*. Voilà pourquoi *me* s'appelle en ce cas *régime particulé*. Au reſte nous avertiſſons que *à* n'eſt point une particule, mais une préposition: *voyez* PRÉPOSITIONS.

PARTICULES. Le mot *particule* eſt plus propre que tout autre à nous prouver combien les hommes ont de penchant à ſe contenter de termes au lieu d'idées claires & préciſes. Tous les Ecrivains s'en ſont ſervis depuis qu'on fait des Grammaires; mais juſqu'à M. Girard, peu en ont cherché la définition, & aucun n'en a donné une qui ſoit recevable.

On se contente de nous dire que, *c'est une sorte de petits mots*, ce qui ne peut que confondre la particule avec grand nombre de termes d'especes différentes, qui sont aussi des sortes de petits mots. Le sens étymologique du mot *particule* présente l'idée d'une petite partie de quelque chose que ce soit : la derniere syllabe d'un mot de cinq ou six syllabes seroit une particule de cette maniere : on sent que ce n'est pas-là ce que ce mot signifie en grammaire.

Ici c'est une partie d'oraison différente de toutes les autres, dont la fonction est d'énoncer une affection existante dans la personne qui parle ; de façon que chaque particule soit une image de quelque mouvement intérieur ; & qu'à la peinture de la pensée, elle ajoute celle de la situation, soit de l'ame qui sent, soit de l'esprit qui peint & qui voit. Ces deux situations produisent deux sortes de particules, les unes de sensibilité à qui l'on peut donner le nom de *particules interjectives*, & que les Grammairiens nomment communément *interjections* ; les autres de tournure de pensées & de discours, que par cette raison l'on peut appeller, *particules discursives*.

Le Pere Buffier dit que celles de la premiere espece (& l'on peut en dire autant de celles de la seconde), sont des termes de supplément qui joints à de certains gestes, ou tons de voix, suppléent quelquefois, non-seulement à plusieurs mots, mais encore à des phrases entieres qui exprimeroient quelque mouvement de l'ame. C'est ainsi qu'un homme à qui l'on demande si ses douleurs continuent, ne répond que ce mot, *ah* ! ce qui en dira plus que tous les termes dont il pourroit se servir, pour dire qu'il souffre toujours violemment. Ces sortes de cris de la nature sont peut-être, dit M. l'Abbé Regnier, les premiers sons articulés que l'homme ait prononcés ; ce sont du moins les plus énergiques & les plus courts. Nous n'avons rien qui peigne si bien la rapidité de l'esprit & des sentiments du cœur. Une idée que nous exprimons, une pensée que nous avons, fait naître en même-temps, & comme sans être interrompue, un mouvement nouveau, une affection vive, une sensation ; & nous en plaçons l'expression dans le discours,

à-peu-près comme cette affection se trouve elle-même dans nos pensées, c'est-à-dire, sans en couper le fil, sans le suspendre, ni en interrompre la marche. Aussi n'est-il rien de plus libre que la place d'un grand nombre de particules; elles ne sont liées à aucune autre partie du discours, & se mettent d'ordinaire çà & là, comme par parenthese; de maniere qu'en les retranchant, le sens & la construction de la phrase n'en souffriroient pas.

Les particules interjectives peuvent se subdiviser en trois classes, *exclamatives*, *acclamatives*, & *imprécatives*.

Les premieres, dit M. Girard que nous suivons dans ces divisions, sont celles qui expriment la simple sensibilité, ou la situation de l'ame en elle-même: il y en a pour le plaisir, la douleur, la joie, le chagrin, l'invocation, la surprise, l'impatience, & le désagrément: Telles sont, *ah*, *aih*, *hihi*, *hélas*, *ô*, *quoi*, *eh*, *dame*, *oh*, *quais*, *ouf*, *ha*, *là* ou *las*. exemple; *las! il partit, il porta sa valeur dans Orléans; mon Dieu*, &c. Cette derniere ne peut être qu'improprement nommée *interjection*, étant composée.

Les interjections *acclamatives* marquent la situation & l'affection de l'ame par rapport à l'objet étranger vers lequel elle se porte, ou qu'elle cherche à fuir. Cette situation peut être caractérisée par l'applaudissement, le rebut, le desir, la bienveillance, le consentement, & l'agacerie; on l'exprime par, *bon*, *ô*, *bis*, *vivat*, *amen*, *xexe*, *ah*, *oh*, &c.

Les *imprécatives* sont tous les mots dont on se sert quelquefois dans le langage familier, pour prendre un ton de résolution ou de colere, afin d'en imposer. Ils ne sont pas du beau style; il en est même beaucoup qui sont indécents; aussi en est-il peu qui soient autorisés par un usage général: en voici quelques-uns des plus communs; *jarni*, *mardi*, *morbleu*, *peste soit*, &c.

Pour ce qui regarde leur ordre de construction, nous avons déja remarqué que d'ordinaire ces particules jouissent d'une entiere liberté; si quelquefois elles tiennent un peu plus à la phrase, elles se placent alors vo-

lonniers à la tête, & y figurent comme un membre adjonctif; excepté *amen* qui fait souvent la fonction d'objectif, & par conséquent se place après le verbe. *Fi, vous devriez être honteux! Parbleu, j'en suis bien aise! Il vous voit, & zeste, il s'envole! Cette fille dit amen à tout ce qu'on lui propose.*

Les particules discursives peuvent se partager en six classes différentes.

Les *assertives* qui donnent au discours un caractere plus marqué d'assertion, soit par voie d'affirmation, soit par voie de négation, ou de doute, comme, *oui*, *non*, *ne*, *pas*, *point*, *plus*, auxquelles quelques-uns ajoutent, *peut-être*, *certes*, &c. que nous avons mis au rang des adverbes.

Les *admonitives*, qui servent à exciter, prévenir, instruire, appeller, arrêter, ou saluer, comme, *courage*, *alerte*, *gare*, *hola*, *ho*, *chut*, *hu*, *dia*, *st*, ou *ste*, *hem*, *tout-beau*, *adieu*, *ça*, *allons*, *gay*, &c.

Les *imitatives*, qui indiquent par imitation les sons que forment les animaux, ou que le choc des corps fait entendre; tels que, *bêê*, *cric*, *crac*, *tic*, *tac*, *don-don*, *pouf*; &c.

Les *exhibitives*, qui présentent, & montrent la chose aux yeux, comme, *voici*, *voilà*, &c.

Les *explétives*, qui ne servent simplement qu'à arrondir ou affermir un autre mot, lequel le plus souvent est lui-même particule, ou conjonction; tels sont, *ça*, *da*, *bien*, *sus*, dans ces expressions, *ah ça*, *oui dà*, *eh bien*, *or sus*, &c.

Enfin la particule *que* bien différente, quant au sens, des autres *que* de la langue, & que nous appellons *précursive*, parcequ'elle est comme un avant-coureur destiné à préparer l'esprit à la tournure d'idée dans laquelle on veut qu'il prenne ce qui la suit; soit qu'elle indique l'admiration, relativement à la quantité ou à la qualité; & dans ce cas elle se fait suivre de la prépoſition *de*: *que de sots à la Ville! que l'on voit de fourberies à la Cour!* soit qu'elle marque l'exclamation; *que vous êtes simple, si vous le croyez!* soit qu'elle marque le reproche; *que ne parliez-vous! que ne vous faisiez-vous connoître!* soit qu'elle indique le commandement; *que l'on*

se dépêche ; que l'on obéisse sans réplique ; soit qu'elle serve à montrer le souhait ; *que le Ciel le comble de ses faveurs !* soit enfin qu'elle fasse prendre la pensée en hypothèse ; *que vous réussissiez ou non, vous aurez toujours fait une imprudence. Qu'on l'approuve ou qu'on le condamne, l'homme vertueux n'en fait pas moins son devoir.*

Celles de la première classe, que nous avons nommées *affirmatives* suivent pour la construction, des loix différentes : *oui, non*, se mettent au commencement ; *oui, je le veux. Non, je ne le ferai pas. Ne* se place toujours entre le subjectif & l'attributif quand la forme de la phrase est expositive : *l'honnête homme ne doit croire que le mal bien prouvé.* Si la phrase est interrogative ou impérative, la particule *ne* marche à la tête ; *ne jugerez-vous jamais que sur des rapports incertains ? Ne transformons jamais nos vices en vertus, ni nos erreurs en vérités.*

Pas, point, & *plus* n'ont place qu'après le verbe, si celui-ci est dans un temps simple ; s'il est dans un temps composé, ces trois particules se mettent entre l'auxiliaire & le participe. Au reste ces expressions ne sont pour l'ordinaire que les explétives de la particule *ne* dont elles appuient l'assertion négative. *Pas* & *point* nient absolument ; *plus*, qu'il ne faut pas confondre avec l'adverbe de quantité, nie d'une maniere relative qui oblige à désigner le temps, de façon que ce qu'on nie pour le présent, est supposé affirmatif pour le passé : *La raison n'admet pas de vains préjugés pour des preuves. Un bon cœur ne croit point le mal à la légere. Le cœur de l'homme desire encore lors même qu'il n'a plus d'espérance. Quand on ne sait plus quel remède apporter à ses maux, il faut recourir à la patience. Vous n'auriez plus été maître de votre cœur, si vous aviez cédé à cette passion naissante.* Quand on a à choisir entre *pas* & *point* ; pour se décider, il faut observer que *point* nie avec plus de force, avec un ton plus décisif, plus dur ; *je ne vous entends point : je ne vous entends pas. Je ne le crois point : je ne le crois pas*, &c. Au reste, on ne peut pas toujours les substituer l'un à l'autre ; on doit toujours se servir de *pas*, quand les mots qui suivent marquent

quelque dégré de quantité ou de qualité : *elle n'a pas grande beauté, mais elle a bien des graces ; vous ne trouveriez pas beaucoup de cœurs comme le sien. Les riches ne sont pas toujours plus heureux que les pauvres*, &c. *Point* se place avec plus de grace avant la préposition *de*, & à la fin de bien des phrases ; *il faut plaindre celui qui n'a point de talent ; & ne mépriser que celui qui n'a point de vertu. S'il vous manqua en cette occasion, je ne m'en apperçus point*, &c. Dans l'interrogation, *point* ne paroît insinuer que le doute ; *n'êtes-vous point né sensible ?* mais *pas* laisse quelquefois entrevoir qu'on suppose la chose sur laquelle on paroît douter ; *n'êtes-vous pas né sensible ?*

Nous avons dit que *pas*, *point*, & *plus* étoient les explétives de *ne* ; cela est vrai, 1°. en ce que ces trois particules ne se mettent jamais dans une phrase, que l'autre ne les précéde, à moins qu'il n'y ait quelque ellipse dans le discours, ou que *point* ne se trouve seul en réponse : *est-ce là ce qu'il veut dire ? point du tout* : alors on emploie aussi, *non* ; 2°. en ce que *ne* a besoin de ces particules ou de quelqu'autre mot négatif pour completter sa négation, à moins que le tour de la phrase ou certains verbes n'y suppléent, comme dans les phrases suivantes ; *il ne veut rien entendre. Il ne peut voir personne. On n'y voit goutte. Il ne dit mot*, &c. *Rien, personne, goutte, mot*, sont ici des termes négatifs qui suppléent au mot *pas* ou *point*. On ne peut dire, *il ne veut pas rien entendre*. Ce seroit le cas pour lequel les deux Savantes de *Moliere* vouloient que leur servante fût chassée :

> De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive,
> Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Au reste il faut observer que *mot* ne s'emploie de la sorte qu'après *dire*, & que *goutte* ne s'emploie qu'après *voir*, si ce n'est en style familier où l'on dit d'un homme sourd, *il n'entend goutte. Vous ne pourrez jamais trouver la belle occasion que vous avez perdue. Il ne veut nullement vous entendre. Je n'aime ni les esprits faux, ni les cœurs durs. Ne* marche seul, quand il vient après les

comparatifs, ou après les pronoms *autre*, *aucun*, *nul*; *il eſt plus docile que vous ne croyez. Je le retrouve tout autre que je ne l'ai vu*, &c. Il eſt encore ſeul avant ou après un *que* conjonctif, après un *que* ou *qui* relatif ſuivi d'un ſubjonctif, ou un *que* particule de reproche, ou après *à moins que*, *ſi*, ou autres conjonctions qui aient le même ſens : *un cœur jaloux ne fait paroître que des feux qui le font haïr. Je ne veux de récompenſe que le plaiſir d'avoir obligé. Vous êtes plus heureux que vous ne méritez. Eſt-il quelqu'un que je n'aie interrogé ? Il n'eſt perſonne qui ne le connoiſſe. Que ne vous expliquiez vous plûtôt ! Si vous ne le faites, qui pourra le faire ? Je ne le ferai pas à moins que vous ne le ſouhaitiez.*

Quand le verbe *il y a* eſt ſuivi d'un autre verbe au prétérit, la négation *ne* ſe place ſeule ; *il y a long-tems que je ne l'ai vu.* Mais ſi le ſecond étoit à un autre temps, alors *ne* ſe fait accompagner ; *il y a près d'un an que nous ne le voyons plus. Ne* eſt encore ſeul, quand il eſt avec la prépoſition *de* ſervant à exprimer un eſpace de temps ; *je ne veux le voir de ma vie. De dix ans je ne lui pardonne.*

Après les verbes de crainte, ſi l'on parle d'un effet que l'on ne ſouhaite pas, on retranche *pas* & *point* ; *je crains qu'il ne ſe fâche :* de même après *empêcher*, *prendre garde*, *de peur que*, & autres ſemblables. Si l'on parloit d'une choſe que l'on ſouhaitât, il faudroit mettre *pas* ou *point* après *ne*. *Je crains qu'il ne me croye pas.*

Il ſemble qu'il ſoit mieux de retrancher *pas* & *point* avec les verbes *oſer*, *ceſſer*, *pouvoir*, *ſavoir. Je n'oſe m'y expoſer. Vous ne ceſſez de me contredire. Vous ne pouvez apprendre à connoître les hommes ? Je ne ſais où j'en ſuis.* Mais il ne faut jamais omettre le *ne*. *Racine* dans *Bérénice* a dit :

Craignez-vous que mes yeux verſent trop peu de larmes ?

Pour que la phraſe fût bien réguliere, il faudroit *ne verſent trop peu de larmes ?*

J'avoue, dit M. l'Abbé d'Olivet, que cette particule prohibitive paroît redondante en notre langue ; mais elle y eſt de tems immémorial. Pourquoi ne

respecterions nous pas des usages si anciens ?

Si j'ai besoin de vous de peur qu'on me contraigne.
Corneille dans *Nicoméde*.

» Il faudroit, dit M. de *Voltaire*, pour que la phrase » fût exacte, la négation *ne* : *qu'on ne me contraigne*. » En général voici la regle. Quand les Latins emploient » le *ne*, nous l'employons aussi. *Vereor ne cadat*, je » crains qu'il ne tombe. Mais quand les Latins se ser- » vent d'*ut*, d'*utrum*, nous supprimons ce *ne*. *Dubito* » *utrum eas*, je doute que vous alliez : *opto ut vives*, » je souhaite que vous viviez. Quand *je doute* est ac- » compagné d'une négation, *je ne doute pas*, on la re- » double pour exprimer la chose ; *je ne doute pas que* » *vous ne l'aimiez*. La suppression de *ne*, dans le cas où » il est d'usage, est une licence qui n'est permise que » quand la force de l'expression la fait pardonner ».

C'est en usant de cette licence que M. *de Voltaire* a dit dans *Zaïre* :

Et qui craignant sur-tout qu'à rougir on l'expose,
D'un refus outrageant veut ignorer la cause.

il faudroit dans l'exactitude de la Prose, *on ne l'expose*.

Il ne tiendra qu'au Roi, qu'aux effets je ne passe.
Corneille dans *Nicoméde*.

» Souvent en ce tems-là, on supprimoit le *ne* quand » il falloit l'employer, & on s'en servoit quand il fal- » loit l'omettre. Le second *ne* est ici un solécisme *il tient* » *à vous*, c'est-à-dire, *il dépend de vous que je passe*, » *que je fasse*, *que je combatte*, &c. *Il ne tient qu'à vous* » est la même chose, que *il tient à vous*; donc le *ne* sui- » vant est un solecisme. M. *de Voltaire*.

Les Poëtes emploient quelquefois *sais-je pas*, *suis-je pas*, pour *ne sais-je pas*, *ne suis-je pas*, comme nous l'observons au mot LICENCES POÉTIQUES.

Cette suppression de la négative *ne* dans ce cas ci est une faute suivant les décisions de l'Académie, & M. l'Abbé d'Olivet pense que pour les vers, c'est une li-

cence dont aujourd'hui les oreilles délicates ſont bleſſées. Il s'appuie même de l'autorité de *Thomas Corneille*, qui diſoit : *d'ôter ici la négative ce peut être une commodité pour les Poëtes : mais ils doivent donner un tour aiſé à leurs vers, ſans que ce ſoit aux dépens de la véritable conſtruction.* Au reſte : *voyez* SYNTAXE.

Les particules admonitives ſe placent aſſez au gré de celui qui parle ; *allons, mes amis, courage ! Tout-beau, n'allons pas ſi vite ! Chut, quelqu'un vient. Qu'eſt-ce que tu marmortes-là, hem ! Ça, ça, ne raiſonnons pas tant ! Divertiſſons-nous, gay !* On voit que leur liberté ne conſiſte gueres qu'à ſe placer au commencement ou à la fin de la phraſe.

Les imitatives ne ſe mettent pour l'ordinaire qu'après le verbe, en forme de ſubjectifs ; l'uſage n'en eſt pas fréquent, & paroît ne convenir qu'au badinage des bouffons. Les exhibitives ſe mettent toujours à la tête de ce qu'elles montrent, à moins qu'il ne ſoit exprimé par un pronom relatif ou perſonnel ; car alors elles marchent après : *voici la maiſon ; voilà le maître. Voici ce que j'avois à vous dire. Me voici. La voilà. Le livre que voici*, &c.

Les explétives ſont fixées à ſuivre immédiatement le mot qu'elles arrondiſſent ou dont elles fortifient la valeur ; *or ſus, Monſieur le Spadaſſin !*

Le terme même de *précurſive* dit aſſez que cette particule doit précéder ce qu'elle affecte, pour le faire prendre dans le tour d'idée qu'elle lui donne. *Que l'homme eſt induſtrieux à ſe tourmenter ! Que gagne-t-on à livrer ſon cœur aux chimeres que l'imagination enfante ? Que de peines de moins, ſi l'on pouvoit n'écouter que la raiſon ! Que ne ſait-on du moins s'inſtruire par ſa propre expérience !*

PARTIES D'ORAISON. *Voyez l'article* MOTS.

PARTIR. Verbe neutre, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Il ſignifie s'en aller, quitter un lieu ; ſortir d'un endroit pour aller dans un autre. Il eſt communément accompagné des prépoſitions *de* & *pour*. La premiere marque le lieu d'où l'on part ; la ſeconde celui où l'on va. Remarquez auſſi que pour ſes tems compoſés, il admet tour à tour les verbes auxiliaires *avoir* ou *être*.

Je ſuis parti ou j'ai parti de Paris ; mais l'auxiliaire *être* eſt plus uſité. *Il eſt parti pour l'Italie.*

On y joint des comparaiſons pour peindre l'action avec plus de force & d'énergie. *Il part plus vite que le vent. Il part comme un éclair, comme la foudre, comme un trait.*

Partir eſt quelquefois pris ſubſtantivement, *tout eſt-il préparé pour le partir.*

Son compoſé eſt *repartir* : *voyez* ce verbe, *voyez* auſſi DÉPARTIR, qui cependant n'en eſt pas compoſé.

INDICATIF. *Préſent.* Je pars, tu pars, il part ; nous partons, vous partez, ils partent. *Imparf.* Je partois, &c. *Prétérit.* J'ai ou je ſuis parti. *Prétérit indéfini.* Je partis, &c. *Futur.* Je partirai, &c. *Conditionel préſent.* Je partirois, &c. *Impératif.* Pars, qu'il parte ; partons, partez, qu'ils partent. *Subjonctif préſent.* Que je parte ; que tu partes, &c. *Imparfait.* Que je partiſſe. *Participe préſent.* Partant. *Participe paſſé.* parti, partie *Partant*, eſt conjonction de concluſion comme ici ; *plus d'amour, partant plus de joie.*

PAR-TOUT, eſt un des adverbes compoſés, il déſigne le lieu : *voyez* ADVERBE.

PAS, eſt une des particules aſſertives par voie de négation : *voyez* PARTICULES.

PASSÉ. *Voyez* PRÉTÉRIT.

PASSÉ CONDITIONNEL. Ce tems annonce qu'une choſe ſeroit abſolument paſſée, ſi une certaine condition eut été effectuée : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PASSIF. Ce mot exprime une paſſion, une action comme ſoufferte. Nous ne le diſons que de certains verbes.

Les *verbes paſſifs* ſont ceux dont le *ſujet* ne produit pas l'action qu'ils ſignifient, mais la ſouffre : *je ſuis aimé* ; dans ce verbe, *je* eſt le *ſubjectif* ou le *ſujet* de la phraſe ; & cependant ce n'eſt pas moi qui produis l'action d'*aimer* : en un mot ce n'eſt pas moi qui aime ; mais c'eſt moi qui ſuis l'objet de l'action d'aimer ; c'eſt moi qui ſuis aimé.

Nous n'avons point de verbes qui ſoient paſſifs dans la rigueur & quant à l'expreſſion : mais nous avons des

périphraſes compoſées qui équivalent à des verbes paſſifs, qui le ſont quant à la ſignification, & auxquelles on en donne le nom.

Ces périphraſes ſont compoſées du verbe auxiliaire *être*, & du participe paſſé du verbe que l'on veut rendre paſſif; comme, *être aimé, je ſuis aimé*, ſont compoſés du verbe *être*, *je ſuis*, & du mot *aimé*, qui eſt participe du verbe *aimer*.

On pourroit croire là-deſſus que tout verbe qui a un participe paſſé, peut devenir paſſif (car on ſent que ceux auxquels ce participe manque ne peuvent jamais le devenir); mais on ſe tromperoit, puiſque pour qu'un verbe devienne paſſif, il faut qu'il exprime une action dont l'objet ſoit différent du ſujet qui la produit: autrement le paſſif deviendroit inutile; car ſi le verbe n'étant pas au paſſif, exprime une action qui d'elle-même & par la ſignification même de ce verbe n'ait pour objet que celui qui la produit, il s'enſuit que n'étant pas encore au paſſif, il auroit pour ſubjectif celui même qui eſt l'objet de l'action; & c'eſt tout ce qui fait le paſſif. Ce verbe donc rempliſſant toute l'étendue des devoirs du verbe paſſif, ſans l'être quant à la forme, ce ſeroit un acte inutile que de lui donner cette forme, qui ne lui ſerviroit à rien. Ceci s'applique particulierement aux verbes neutres.

On peut voir au mot CONJUGAISON la formation des temps de ce que nous appellons *verbes paſſifs*.

Quant aux régimes de ces verbes, ils ne ſe font jamais que par le ſecours de quelques prépoſitions: *voyez* PRÉPOSITIONS. Nous dirons néanmoins que le principe de l'action étant joint au verbe paſſif, on doit toujours l'unir à ce verbe par la prépoſition *de* ou *par*; mais plus ſouvent par la prépoſition *de*: comme, *il eſt eſtimé de tout le monde*; *il a été tué par des voleurs*.

On donne pour regle générale à cet égard, qu'il faut la prépoſition *de* quand l'action exprimée par le verbe eſt une action produite par une puiſſance ſpirituelle, par l'ame; & qu'ordinairement la prépoſition *par* convient mieux quand l'action participe des ſentiments de l'ame & des mouvements du corps; tels ſont les derniers

miers exemples. Si cette regle n'eſt pas ſans exception, elle eſt du moins généralement juſte.

PASSIONS. Les paſſions ſont comptées en Rhétorique pour le troiſieme moyen de perſuader ; elles ſont auſſi le plus sûr ſans contredit : *voyez* INVENTION.

On entend par paſſions ces vifs ſentiments de l'ame qui ſont excités par la douleur ou par le plaiſir. Ils découlent tous de ces deux ſources. Leur nombre égale celui des agitations du cœur humain : ainſi nous n'entreprendrons pas de les compter ; ce ſeroit d'ailleurs une choſe fort inutile.

Le ſeul moyen d'exciter les paſſions dans les autres hommes, c'eſt de les bien ſentir ſoi-même. Tous les préceptes qu'on pourroit donner ſe réduiront toujours là.

Les paſſions rendent éloquent le plus inepte de tous les hommes. Quand on eſt fortement ému, ces expreſſions vives & naturelles, ſi propres à faire paſſer les agitations de notre ame dans l'ame de ceux qui nous écoutent, ſe préſentent d'elles-mêmes. Les paſſions donnent du corps & de la réalité aux choſes dont on parle, & les peignent par des traits viſibles qui frappent les ſens, qui remuent l'imagination, & qui montrent un objet ſenſible. Tout ſe perſonifie, tout prend une ame, tout ſe vivifie. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle on accumule les figures dans les paſſions : *voyez* FIGURES.

On fait uſage des paſſions ſurtout dans la péroraiſon ; c'eſt proprement leur place. Dans cette derniere partie du diſcours, l'Orateur pour achever d'entraîner ſes Auditeurs, déploie tout ce que l'Eloquence a de plus fort, de plus tendre & de plus affectueux : *voyez* PÉRORAISON.

Il s'en ſert auſſi dans les autres parties du diſcours, mais avec bien plus de ménagement. Il les place après chaque récit, quand la cauſe en a pluſieurs, ou après chaque partie du récit quand il eſt trop long, ou enfin après la preuve de chaque fait ; c'eſt ce qu'on appelle *amplification* : voyez *ce mot*.

Nous ne donnerons point ici d'exemples des paſſions, nous nous contenterons de renvoyer les Lecteurs aux écrits des Bourdaloue, des Boſſuet, des Fléchier, des

Massillon, &c. Ils trouveront dans ces célébres Orateurs des exemples parfaits en tout genre.

PAS UN, est un des *pronoms indéfinis*: voyez *cet article au mot* PRONOMS.

PAUSES: *voyez* PONCTUATION.

PÊLE-MÊLE, est un des adverbes qui expriment l'arrangement respectif des choses entr'elles: *voyez* ADVERBE.

PENDANT, est une des prépositions simples: *voyez* PRÉPOSITIONS.

PERDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaison, qui marque la privation active ou passive de quelque chose; toutes les manieres de parler où il est employé reviennent à cette simple définition.

Perdre son argent, perdre sa réputation, c'est en être privé. *Perdre un homme*, c'est le dépouiller de ses ressources.

INDICATIF. *Présent.* Je perds, tu perds, il perd; nous perdons, vous perdez, ils perdent. *Imparfait.* Je perdois, &c. *Prétérit.* Je perdis, &c. *Futur.* Je perdrai, &c. *Conditionnel présent.* Je perdrois, &c. IMPÉRATIF. Perds, qu'il perde; perdons, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je perde, &c. *Imparfait.* Que je perdisse, &c. *Participes.* Perdant, perdu, perdue.

Les temps composés sont réguliers.

PERIODES: *voyez* CONSTRUCTION & NOMBRE ORATOIRE.

PERIPHRASE. Ce mot signifie en grec circonlocution: elle consiste à exprimer en plusieurs mots ce qu'on auroit pu dire en moins; ce qui se fait ou par bienséance, lorsqu'on veut tirer un voile sur des idées basses ou peu honnêtes, & en cela la périphrase est la même chose que l'euphémisme, ou pour le développement & l'ornement du discours; c'est ainsi, par exemple, que toutes les définitions sont des especes de périphrases; ou enfin par nécessité, lorsque la Langue dans laquelle on écrit n'a point de terme pour exprimer ce qu'on a dans l'idée, ou qu'en traduisant une Langue on n'a point d'expressions propres pour rendre l'original.

Cette figure est fort ordinaire dans les Poëtes, qui s'en servent pour enrichir leurs descriptions.

Boileau, pour dire qu'il a cinquante-huit ans, emploie cette périphrase :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenue,
A jetté sur ma tête avec ses doigts pesants
Onze lustres complets surchargés de trois ans.

Au lieu de dire *à la pointe du jour*, un Poëte dira,

L'aurore cependant au visage vermeil
Ouvroit dans l'orient le palais du soleil,
La nuit en d'autres lieux portoit ses voiles sombres;
Les songes voltigeans fuyoient avec les ombres.

Henriade Ch. VI.

Pour dire qu'il se fait tard, Boileau s'exprime ainsi :

Les ombres cependant sur la Ville épandues,
Du faîte des maisons descendent dans les rues.

(*Lutrin*).

Dans l'emploi des périphrases il faut prendre garde de trop étendre ce qu'on a suffisamment développé; ce seroit affoiblir l'expression, & ennuyer le Lecteur, qui n'aime point à retrouver une pensée sous des formes moins agréables.

PERMETTRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *mettre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *per*, qui veut dire *par*, *par le moyen*. Ainsi permettre signifie proprement mettre, par le moyen d'une loi, à portée de faire quelque chose, en donner la liberté ou le pouvoir. *Les loix Civiles ne permettent pas tout ce qui semble permis par la loi de la nature; la Religion défend bien des choses, que les loix politiques permettent de faire.*

PERMISSION, figure de Rhétorique : *voyez* CONCESSION.

PÉRORAISON. Ce mot vient du verbe latin *perorare*, qui signifie achever un discours, conclure.

On entend par *péroraison* en Rhétorique la quatrieme & derniere partie d'un discours : *voyez* DISPOSITION.

Dans la péroraiſon l'Orateur reprend d'une maniere conciſe les principaux points qui ont été développés dans le diſcours. Il les remet ſous les yeux des Auditeurs, dans un point de vue plus frappant, & leur donne un nouveau tour. Il les revêt des plus brillantes figures. Enfin il étale tout ce que l'éloquence à de plus ſéduiſant & de plus pathétique : *voyez* PASSIONS, FIGURE.

La péroraiſon eſt la pierre de touche de l'Orateur. C'eſt-là qu'on reconnoît s'il eſt vraiment éloquent.

Voyez les péroraiſons de Cicéron ; il excelle dans cette partie.

Voyez celles de nos célebres Avocats, Patru, Lemaître, Cochin, &c.

Nos Tragédies nous en fourniſſent auſſi de très belles.

Dans *la mort de Céſar*, Tragédie de M. Voltaire, Antoine vers la fin de ſa harangue fait apporter le corps de Céſar encore tout ſanglant. Un des ſpectateurs s'écrie :

Dieux ! ſon ſang coule encore ! . .

Antoine ſaiſit cette idée, & acheve de ſoulever le peuple, contre les meurtriers de Céſar, par cette vive péroraiſon :

Il demande vengeance,
Il l'attend de vos ſoins & de votre vaillance,
Entendez-vous ſa voix ? Réveillez-vous Romains,
Marchez, & ſuivez-moi contre ſes aſſaſſins ;
Ce ſont là les honneurs qu'à Céſar on doit rendre, &c.

L'Oraiſon Funebre de M. le Prince de Condé, par M. Boſſuet, nous offre encore un modele parfait de péroraiſon.

Après avoir fait un pompeux éloge de la valeur, de la magnanimité, de la bonté naturelle, de la vivacité, de la pénétration, de la grandeur, de la ſublimité de génie, & ſur-tout de la mort vraiment Chrétienne & héroïque de ce Prince ; il finit en s'écriant.

» Venez, peuples, venez maintenant ; mais venez

» plutôt, Princes & Seigneurs; & vous qui jugez la terre;
» & vous qui ouvrez aux hommes les portes du Ciel;
» & vous plus que tous les autres, Princes & Princes-
» ses, nobles rejettons de tant de Rois, lumieres de la
» France, mais aujourd'hui obscurcies, & couvertes de
» votre douleur comme d'un nuage; venez voir le peu
» qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de
» grandeur, de tant de gloire. Jettez les yeux de toutes
» parts: voilà tout ce qu'ont pu faire la magnificence &
» la piété pour honorer un Héros; des titres, des inscrip-
» tions, vaines marques de ce qui n'est plus; des figures
» qui semblent pleurer autour d'un tombeau, & de
» fragiles images d'une douleur que le tems emporte
» avec tout le reste; des colonnes qui semblent vou-
» loir porter jusqu'au Ciel le magnifique témoignage de
» notre néant; & rien enfin ne manque dans tous ces
» honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc
» sur ces foibles restes de la vie humaine. Pleurez sur
» cette triste immortalité que nous donnons aux Héros.
» Mais approchez en particulier, ô vous, qui courez
» avec tant d'ardeur dans la carriere de la gloire, ames
» guerrieres & intrépides? Quel autre fut plus digne de
» vous commander? mais dans quel autre avez-vous
» trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc
» ce grand Capitaine, & dites en général: voilà celui
» qui nous menoit dans les hazards: sous lui se sont
» formés tant de renommés Capitaines que ses exem-
» ples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre:
» son ombre eut pu encore gagner des batailles: &
» voilà que dans son silence son nom même nous anime.
» . . . . . .
» . . . . . .
» Tous ensemble, en quelque degré de confiance qu'il
» vous ait reçus, environnez ce tombeau. Versez des
» larmes avec des prieres, & admirant dans un si grand
» Prince une amitié si commode & un commerce si doux
» conservez le souvenir d'un Héros dont la bonté avoit
» égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un
» cher entretien. . . . . .
» . . . . . .
» . . . . . .

» Pour moi, s'il m'eſt permis, après tous les autres, de » venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô » Prince, le digne ſujet de nos louanges & de nos re- » grets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire. » Votre image y ſera tracée, non point avec cette au- » dace qui promettoit la victoire, je ne veux rien voir » en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette » image des traits immortels. Je vous y verrai tel que » vous étiez à ce dernier jour ſous la main de Dieu, lorſ- » que ſa gloire ſembla commencer à vous apparoître. » C'eſt-là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fri- » bourg & à Rocroi. . . . . »

» . . . . . »

» Agréez les derniers efforts d'une voix qui vous fut » connue. Vous mettrez fin à tous ces diſcours. Au lieu » de déplorer la mort des autres, grand Prince, dorés- » navant je veux apprendre de vous à rendre la mienne » ſainte : heureux ſi averti par ces cheveux blancs du » compte que je dois rendre de mon adminiſtration, je » réſerve au troupeau que je dois nourrir de la parole » de vie, les reſtes d'une voix qui tombe & d'une ar- » deur qui s'éteint.

Quel pathétique ! quelle ſenſibilité regne dans toute cette péroraiſon, qu'il eſt aiſé de ſentir que M. Boſſuet pleuroit la mort d'un ami !

PERSONNE, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne ; il eſt auſſi ſubſtantif & alors il eſt toujours féminin. On peut voir la nature de cette différence eſſentielle au mot PRONOMS.

PERSONNE, figure encore parmi les pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

PERSONNES (des verbes). Les hommes pour s'expliquer avec plus d'énergie & de briéveté joignent ſouvent, dans un même mot à l'affimation qui eſt propre au verbe, le ſujet de qui ils affirment. De-là viennent les perſonnes dans les verbes.

Quand on parle de ſoi-même pris ſéparément, on dit *je* : *je veux*. Quand on parle de ſoi-même réuni avec d'autres, on dit *nous* : *nous voulons* ; c'eſt la *premiere perſonne*.

Quand celui ou ceux à qui l'on parle ſont le ſujet de

qui on affirme, on dit *tu*, *vous* : par exemple, *tu dis*, *vous dites* ; c'eſt la *ſeconde perſonne*.

Si cette affirmation ſe porte ſur d'autres ; c'eſt la *troiſieme perſonne*, & l'on dit, *il* ou *elle*, *ils* ou *elles* : par exemple on dit, *il* ou *elle* penſe ; *ils* ou *elles* penſent.

D'où l'on voit que la perſonne dans les verbes eſt ſouvent déſignée de deux manieres ; par le pronom qui la repréſente, *je*, *nous*, *tu*, *vous*, *il*, *ils* ; & par l'inflexion du verbe, comme par exemple *vais*, *vas*, *va*, *allons*, *allez*, *vont*. On y réunit ces deux expreſſions de la perſonne, parcequ'il y a quelques occaſions où celle du pronom ne peut entrer, comme dans les impératifs ; *voyez* IMPÉRATIF ; & que dans d'autres l'inflexion du verbe ne ſuffiroit pas ; comme dans la premiere & la troiſieme perſonne du ſingulier du préſent de l'indicatif actif du verbe *aimer*, où l'on écrit & l'on dit également *aime* : j'*aime*, il *aime*, &c.

Il ſemble néanmoins d'abord que lorſque l'une de ces deux expreſſions de la perſonne ſe trouve & peut ſuffire dans un verbe, il n'y faudroit pas mettre l'autre : ſi le pronom *je* ſuffit pour diſtinguer la premiere perſonne d'avec la troiſieme dans *j'aime*, *il aime* ; pourquoi dans le verbe *aller* dit-on *je vais*, *il va* ? Si le pronom ſuffit, pourquoi l'inflexion varie-t-elle ? Si l'inflexion varie, le pronom n'eſt-il pas inutile ? Mais la loi de l'uſage eſt ici la premiere loi : les hommes accoutumés à recourir ſouvent au pronom dans des circonſtances où la clarté l'exigeoit, ſe ſont habitués à le mettre partout, ſi ce n'eſt à l'impératif, où non-ſeulement il ſeroit inutile, mais où il ſeroit vicieux, & ſeroit confondre ce mot *vas* avec l'indicatif *tu vas*, & celui-ci *allons* avec l'indicatif *nous allons*.

Ces pronoms perſonnels, *je*, *tu*, *il* ou *elle*, *nous*, *vous*, *ils* ou *elles*, ſe mettent toujours devant le verbe dont ils ſont le nominatif ou ſubjectif, excepté dans trois cas qu'il faut expliquer.

1°. Si le verbe doit avoir le relatif *qui*, ce relatif ſe met entre le pronom perſonnel & le verbe ; mais alors on ne ſe ſert point des pronoms *je*, *tu*, *il*, *ils*, mais de *moi*, *toi*, *lui*, *elle*, *nous*, *vous*, *eux*, *elles*. Moi

qui le veux, & non pas, *je qui le veux*, ni *qui je le veux*; ni *qui moi le veux*. On dit *toi qui es ſage*; *lui* ou *elle qui eſt triſte*; *nous qui travaillons*; *vous qui jouez*; *eux* ou *elles qui veillent*.

2°. Quand le verbe eſt à la troiſieme perſonne, ſoit du ſingulier, ſoit du plurier, on ne met le pronom perſonnel que lorſque le ſubſtantif auquel il ſe rapporte a déja été prononcé, & qu'on ne veut pas le répéter. *Pierre eſt pareſſeux*; *les hommes ſont lâches*; *Pierre qui fait de belles promeſſes*; *les hommes qui manquent de parole*; & non pas, *Pierre il eſt pareſſeux*, ni *il Pierre eſt pareſſeux*; ni *Pierre qui il fait*, ni *Pierre il qui fait*, ni *il Pierre qui fait de belles promeſſes*, &c. Mais ce verbe ſans pronom, ſoit qu'il ait un *qui perſonnel* devant lui, ſoit qu'il n'en ait point, eſt toujours néceſſairement à la troiſieme perſonne du ſingulier ou du plurier à moins qu'il ne ſoit à l'infinitif.

3°. Les pronoms perſonnels ſe mettent après les verbes lorſqu'on interroge, comme, *Que fais-je? Que dis-tu? Viendra-t-il? Travaillerons-nous? aimez-vous les ſciences? Partiront-ils? Deviendront-elles modeſtes?* Surquoi il faut remarquer que, lorſque les premieres perſonnes ſont terminées par un *e* muet, il faut encore changer cet *e* muet en *é* fermé, parcequ'autrement la prononciation ſeroit trop rude, trop déſagréable. Ainſi on ne doit pas dire, *aime-je trop? chante-je bien*, &c. Mais, *aimé-je trop? chanté-je bien?* Il y a néanmoins grand nombre de verbes terminés par un *e* muet ou autrement, qui par l'uſage & à cauſe de la rudeſſe de la prononciation n'admettent point la tranſpoſition du pronom *je* après eux; ainſi on ne dit pas *extravagué-je? cours-je? perds-je? mens-je? dors-je? ſors-je?* &c. ni comme quelques-uns le croyent, *courai-je? perdai-je? mentai-je? dormai-je?* &c. Mais alors il faut avoir recours à d'autres conſtructions & dire, *eſt-ce que* ou *croyez-vous que j'extravague?* &c.

4°. On met encore les pronoms perſonnels après les verbes, quand ces verbes ſont précédés de ces mots *auſſi*, *peut-être*, *du moins*, *au moins*, *en vain*, *à peine*, & autres ſemblables; ou quand on rapporte les paro-

les de quelqu'un en ajoutant les verbes *dire*, *répondre*, *reprendre*, &c. *Aussi n'irai-je pas*; *peut-être m'écouterez-vous*; *du moins sera-t-il puni*; *envain songeriez-vous à mieux faire*; *à peine furent-elles arrivées*: *promettez-le moi*, *dit-il*; *nous hazarderons-tout*, *répondirent-ils*; *Il est aisé de conseiller*, *reprit-elle*, &c.

5°. Il est encore quelques autres circonstances où le pronom se met après le verbe, & où la terminaison du verbe se change, pour rendre le langage plus aisé; comme *dussé-je mourir*, &c. Mais on ne peut donner là-dessus de regle précise; il faut recourir aux bons Auteurs & à l'usage.

Lorsque le verbe n'a point de pronom devant lui, mais un substantif, & qu'il se trouve dans un des trois derniers cas dont nous venons de parler, le substantif reste devant le verbe; & immédiatement après le verbe on ajoute le pronom personnel qui convient au substantif: exemple. *Pierre est-il paresseux? A peine l'armée étoit-elle en marche*; *les jaloux dûssent-ils triompher*, &c.

Tout verbe qui n'est pas à l'infinitif & qui n'est pas impersonnel veut avoir une personne exprimée ou sous-entendue, avec laquelle il s'accorde en nombre & en personne. Cette personne est ce qu'on appelle le *nominatif* ou *subjectif* du verbe. Si ce nominatif ou subjectif n'exprime qu'une seule chose le verbe est au singulier, *l'amour est une vertu*; il doit être au plurier, si le subjectif exprime plusieurs choses ou s'il contient plusieurs noms au singulier. *Les sermens ne rendent pas le menteur plus digne d'être cru.*

C'est donc là qu'Abaillard, que sa fidelle épouse,
Vont vivre indifférens l'un par l'autre oubliés!

Si la terminaison du verbe varie autant que les personnes, il doit prendre l'une ou l'autre terminaison selon que son subjectif est de l'une ou de l'autre personne. Mais il y a à cet égard quelques irrégularités apparentes qu'il faut examiner.

1°. Pour la seconde personne du singulier on ne se sert de *tu* qu'à l'égard des personnes qu'une grande fa-

miliarité ou une extrême supériorité autorise à tutoyer ; si ce n'est dans la poésie & dans les grands mouvemens des passions.

Tu ne vis plus pour moi !

Voyez TUTOIEMENT.

Par-tout ailleurs il faut se servir de la seconde personne du pluriel. Ainsi on doit dire, *je ne vous refuserai point le plaisir malin que vous cherchez*, & non pas, *je ne te refuserai point*. C'est une façon de parler qui paroît peu exacte : mais si la grammaire est ici en défaut, on peut dire que c'est un sacrifice qu'elle fait à la politesse.

2°. Quoiqu'on mette le verbe & le pronom au pluriel en parlant à une seule personne, cependant s'il vient à la suite de ces deux mots quelque nom qui se rapporte au subjectif *vous*, ce nom se met au singulier. *Vous êtes bien bon. Vous êtes un honnête-homme.*

3°. Quand le verbe a pour subjectif un nom collectif au singulier, seul ou suivi d'un substantif pluriel avec la prépositon *de*, ce verbe se met au pluriel, comme, *la plûpart prirent la fuite. Une infinité de gens jugent d'après autrui.* Cependant il y a beaucoup de noms collectifs qui ne suivent point cette regle, & qui étant au singulier ne souffrent point le verbe au pluriel. *L'armée est en marche ; le peuple est léger. La forêt reverdit ; cette troupe est fort méprisée*, &c. C'est encore ici le lieu de renvoyer à l'usage.

4°. Quoiqu'en général un subjectif ou un pronom qui est au pluriel veuille le verbe au pluriel ; cependant si ce subjectif ou ce pronom est régi par un singulier qui le précéde, alors le verbe se met au singulier ou au pluriel, selon qu'il est plus convenable à la pensée qu'on veut exprimer. Quand on dit, par exemple, *Socrate est un des premiers qui ait appliqué la Philosophie à l'étude de la Morale.* Il est visible alors qu'on veut dire que personne avant lui ne l'avoit fait, qu'il l'a fait avant tous les autres, & que c'est lui qui en a donné l'exemple aux Philosophes. Si au contraire on disoit, qu'*il est un des premiers qui aient appliqué la Philosophie à l'étude de la Morale*, on feroit entendre que plusieurs l'ont fait en même-tems & qu'il en est un.

Ainſi le pronom relatif *qui* ſubjectif du verbe eſt au pluriel ou au ſingulier, parcequ'on lui donne pour antécédent ou *des premiers*, ou *un*; & c'eſt à l'intention de celui qui parle, à déterminer auquel des deux antécédens le *qui* relatif doit ſe rapporter.

5°. Si le verbe a pluſieurs ſubjectifs de différentes perſonnes, il faut le mettre à la perſonne *la plus noble*, comme diſent les Grammairiens. La premiere perſonne eſt plus noble que la ſeconde, & la ſeconde eſt plus noble que la troiſieme, dans l'un comme dans l'autre nombre. Ainſi on dira : *vous & ma ſœur avez manqué*, & non pas, *ont manqué : vous, mon pere & moi partirons demain*, & non pas, *partirez*, ni *partiront*. Cependant quoiqu'on donne la préférence à la perſonne la plus noble, quant à la terminſon du verbe, on ne la lui donne pas quant à l'ordre dans lequel on place les noms & pronoms qui déſignent les perſonnes : ainſi l'on dit & l'on écrit, *vous, mon pere & moi*, & non pas, *moi, vous, & mon pere*, ni *vous, moi, & mon pere*. Mais cette obſervation n'a lieu que pour la premiere perſonne : le pronom qui repréſente la ſeconde ſe met toujours avant le mot qui marque la troiſieme & l'on dit, *vous & mon pere*, & non pas, *mon pere & vous*. L'uſage en a ainſi ordonné, parcequ'il paroît plus poli que celui qui parle ſe mette au dernier rang, quand il ſe trouve concourir avec d'autres, & qu'il place toujours celui ou ceux à qui il adreſſe la parole, avant un tiers de qui il parle. Cet exemple & mille autres prouvent combien la Langue & la nation françoiſes ſont attentives à tout ce qui peut interreſſer les bienſéances.

6°. Quand le verbe a pour ſubjectif le relatif *qui*, il ſe met à la perſonne déſignée par le nom ou pronom auquel ce *qui* ſe rapporte. Ainſi on dit; *c'eſt moi qui l'ai averti : ce n'eſt ni lui ni moi qui vous avons deſſervi*, & non pas, *c'eſt moi qui l'a averti*, & *ce n'eſt ni lui ni moi qui vous ont deſſervi*; où l'on voit que ſi ce relatif *qui* a pluſieurs antécédens de différentes perſonnes il prend la plus noble.

Il y a encore quelques autres obſervations concernant la *perſonne* : on les trouvera aux mots *verbe*, *ſubſtantif*, *verbes impersonnels*, *ſyntaxe*.

PEU, eſt une adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

PEUT-ÊTRE, eſt un des adverbes compoſés, il marque le doute : *voyez* ADVERBE.

PEUT-ÊTRE, eſt une des particules aſſertives : *voyez* PARTICULES.

PHRASES. *Voyez* CONSTRUCTION & NOMBRE ORATOIRE.

PIECES DE THÉATRE. En général pour bien ſaiſir le ſtyle qui convient à une piece de théâtre ou dramatique, il faut que l'Auteur ſoit aſſez pénétré de ſon ſujet pour qu'il lui faſſe à lui-même une ſorte d'illuſion, qu'il s'imagine être celui qu'il fait parler, & qu'il ſente bien tout ce qu'une poſition pareille à celle où il le met devroit faire éprouver ſi elle étoit réelle.

Il faut qu'il ait bien lu, bien médité les bons modeles, & bien plus encore, que la nature lui ait donné ce génie qui fit Corneille, Racine & Moliere dans le dernier ſiecle, & qui a fait Voltaire, Deſtouches, Crébillon, Greſſet, &c. dans le nôtre. Sans cela que ſert d'étudier quel ſtyle il faut prendre, quelle meſure de vers il faut employer ? on rimera en vain, on ne fera ni Tragédie, ni Comédie.

On donne ſouvent des Comédies en proſe. Nous ne parlons pas de celles-là. On a propoſé même de donner des Tragédies en proſe : que ne propoſe-t-on pas ? *Voyez* les articles COMÉDIE, TRAGÉDIE, OPÉRA, ARRANGEMENT DES VERS.

PIECES EN VERS LIBRES. On appelle ainſi les pieces de vers qui prennent le titre que le ſujet fournit, ou qu'il plaît à l'Auteur de leur donner, & dans leſquelles on emploie indifféremment des vers de toutes ſortes de meſures, & de mêlanges des rimes. C'eſt ſur le ſujet qu'on y traite qu'il faut régler le ſtyle, & c'eſt au jugement de l'oreille qu'il faut s'en rapporter pour l'*arrangement des vers* : *voyez cet article.*

PIEDS. *Voyez* NOMBRE ORATOIRE.

PIRE, eſt le comparatif de l'adjectif *mauvais* : *voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

PLÉONASME. Ce mot ſignifie en grec ſurabondance. C'eſt une figure de conſtruction oppoſée à l'ellipſe : *voyez* ELLIPSE.

On appelle *pléonasmes* les expressions superflues qui se trouvent dans une phrase, & dont la suppression n'empêcheroit pas que le sens fût moins entendu; & plus particulierement encore les répétitions qui se trouvent dans les idées, quoique les expressions paroissent différentes: par exemple quand on dit, *j'irai moi-même*; *je l'ai vu de mes yeux*; ces mots, *moi-même*, *de mes yeux*, sont autant de pléonasmes.

Trois sceptres à son trône attachés par mon bras
Parleront au lieu d'elle, & ne se tairont pas.
Corneille dans *Nicoméde*.

» Puisque les sceptres parleront il est clair qu'ils ne se » tairont pas. Ces sortes de pléonasmes sont les plus » vicieux; ils retombent quelquefois dans ce qu'on ap- » pellent le style niais.

» Hélas! s'il n'étoit pas mort, il seroit encore envie.
M. de Voltaire.

Cette figure employée à propos, ajoute à l'expression, & produit un très bel effet; par exemple, dans ce vers de l'*Iphigénie de Racine*, où *Achille* dans sa colere dit:

Et que m'a fait à moi cette Troye où je cours?

Et dans ces vers de la *Mérope* de M. *de Voltaire*.

Je l'ai vu de mes yeux,
Je l'ai vu qui frappoit ce monstre audacieux. . . .

Ne pourroit-on pas encore appeller *pléonasmes* ces différents tours d'expressions auxquels un Auteur a recours, lorsque les bornes de ses connoissances ou même de la langue ne peuvent lui fournir les termes propres pour exprimer ses idées. On trouve dans presque toutes les traductions une grande quantité de ces pléonasmes, parceque le Traducteur, gêné par une des deux raisons que nous venons de dire, ne peut souvent pas rendre en termes équivalents la pensée de l'Auteur. Alors il l'explique en se répétant de différentes manieres & en employant diverses expressions qui ne le satisfont sou-

vent pas plus que le lecteur. Auſſi y a-t-il bien peu de bonnes traductions, & l'on a raiſon de dire que la plûpart ne reſſemblent pas plus à l'original que l'envers d'une tapiſſierie ne reſſemble à l'endroit. Le pléonaſme, conſidéré ſous ce point de vue, a beaucoup de rapport avec la périphraſe : *voyez* PÉRIPHRASE.

Il eſt bon de remarquer que l'uſage a autoriſé pluſieurs pléonaſmes ; par exemple, *je monte en haut* ; *je deſcends en bas* ; *entrez là dedans* ; *ſortez dehors*. *M. Deſgrouais*, dans les *Gaſconiſmes corrigés*, appelle ces façons de parler, *faux pléonaſmes* ; je crois qu'il a tort. Ce ſont de vrais pléonaſmes, mais qui étant autoriſés par l'uſage ceſſent d'être vicieux, du moins dans le diſcours familier. On trouve dans *Racine* les deux vers ſuivants.

Qu'on ne laiſſe monter aucune ame là haut. . . .
Je vous quitte un moment, & je monte là haut.

Mais ces mots *là haut* ſervant à déſigner le lieu vers lequel on monte, ne ſont point dans le cas du pléonaſme.

PLEUVOIR. Verbe irrégulier, neutre, impersonnel & défectif de la troiſieme conjugaiſon. Il ſignifie la chûte de l'eau du Ciel Il ſe dit auſſi de tout ce qui peut tomber d'en haut ; on dit, *il pleut des pierres, du ſang, des grenouilles*, &c. Ce verbe ne prend point de ſens *figuré*, au moins dans le ſérieux.

INDICATIF. *Préſent.* Il pleut. *Imparfait.* Il pleuvoit. *Prétérit.* Il plût. *Prétérit indéfini.* Il a plu. *Prétérit antérieur.* Il eut plu. *Prétérit antérieur indéfini.* Il a eu plu. *Pluſqueparfait.* Il avoit plu. *Futur.* Il pleuvra. *Futur paſſé.* Il aura plu. *Conditionnel préſent.* Il pleuvroit. *Conditionnel paſſé.* Il auroit *ou* il eût plu. Il n'a point d'impératif. SUBJONCTIF. *Préſent.* Qu'il pleuve. *Imparfait.* Qu'il plût. *Prétérit.* Qu'il ait plu. *Pluſqueparfait.* Qu'il eût plu. *Infinitif préſent.* Pleuvoir. *Prétérit.* Avoir plu. *Participe actif préſent.* Pleuvant. *Participe actif paſſé.* Ayant plu. *Gérondif.* En pleuvant *ou* pleuvant. Il n'a point de participe paſſif.

PLURIEL. Ce mot annonce pluralité de perſonnes ou de choſes : *voyez* NOMBRE.

PLUS, eſt un des adverbes de comparaiſon : *voyez* ADVERBE.

PLUS, eſt une des particules aſſertives : *voyez* PARTICULES.

PLUSIEURS, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* PRONOMS. Il eſt auſſi du nombre des adjectifs pronominaux : *voyez* ADJECTIF.

PLUSQUEPARFAIT. Ce tems déſigne non-ſeulement qu'une choſe eſt faite & terminée ; mais que cette choſe étoit déja paſſée lors d'un autre événement qui l'eſt entierement : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

POEME DIDACTIQUE. Ce Poëme pris dans ſon idée la plus générale peut être diſtingué en trois ſortes, ſavoir ; l'*Hiſtorique* qui n'expoſe que des actions & des événemens réels, & tels qu'ils ſont arrivés dans l'ordre naturel : *le Philoſophique* qui conſiſte à établir des principes de Phyſique, de Métaphyſique ou de Morale, à raiſonner, prouver, citer des autorités & des exemples, & à tirer des conſéquences ; & le Poëme qu'on nomme ſimplement *Didactique*, & qui ne contient que des obſervations relatives à la pratique, des préceptes propres à régler chaque opération, dont le ſuccès ne peut être bien aſſuré qu'en ſuivant certaines méthodes comme ſont les opérations des arts.

On ſent bien que ces trois eſpeces de Poëmes ſe font ſouvent des emprunts mutuels : dans le didactique pur, on peut quelquefois philoſopher, & même raconter. Bien plus, on mêle toujours autant de fiction que le bon goût & le ſujet peuvent le permettre dans ces Poëmes dont la vérité fait le fonds. Souvent dans le Didactique le Poëte invoque quelque divinité, & ſe ſuppoſe inſpiré : ainſi il ſemble emporté par un génie ſupérieur, qui ne lui permet pas de ſuivre péſamment un ordre trop ſcrupuleux dans la liaiſon des idées ; il mêle de temps en temps dans ſon ouvrage des choſes qui ne tiennent à ſon ſujet que par occaſion : enfin il s'arroge tous les priviléges du ſtyle poëtique ; il embellit ſes idées, emploie des termes métaphoriques, ajoute des épithetes qui fortifient, augmentent, ou modifient les idées prin-

cipales ; il a des tours hardis, des conſtructions peu uſitées, des figures de mots & de penſées. Enfin il emploie tous les moyens poſſibles pour jetter dans l'exécution la poéſie qui manque au fonds de ſon ſujet. Tout cela ne diſpenſe pas de la néceſſité de garder le ton qui convient au genre qu'on traite, & à la perſonne qui parle, ſi elle n'eſt point ſuppoſée inſpirée. On connoît aſſez les modeles en ce genre. Nous ne les citerons pas. Qui ne ſait par cœur l'art poétique de Boileau ?

Le Poëme Didactique ne peut gueres ſouffrir que les vers alexandrins, & en rimes ſuivies : *voyez* ARRANGEMENT DES VERS.

POEME ÉPIQUE : *voyez* ÉPOPÉE.

POÉSIE. La Poéſie eſt le tableau de la belle nature peinte dans le diſcours ſelon des regles ſoit naturelles, ſoit arbitraires. Elle met du choix dans les choſes & dans le ſtyle. Tout objet n'eſt pas digne d'être manié par les Muſes ; mais tout ce qu'elles touchent, s'enrichit & s'ennoblit entre leurs mains. Toute idée, tout ſentiment qui convient à l'une d'elles ne convient pas à l'autre ; Euterpe rend avec beaucoup de graces ce qui choqueroit ſous le pinceau de Calliope. Ces différences s'étendent également ſur le ſtyle. C'eſt à l'art poétique à bien marquer les limites qui ſéparent le domaine, & les droits de chacune des neuf Sœurs. Le tréſor général où elles vont puiſer leurs richeſſes, conſiſte dans la nature, dans le ſtyle poétique, & dans le méchaniſme des vers.

On diſtingue trois ſortes de poéſie : celle des choſes, celle des idées & des ſentimens, & celle du ſtyle. La premiere conſiſte dans le choix des objets & de leurs attributs ou convenances. La ſeconde, dans la maniere plus parfaite de ſaiſir, combiner, raprocher ces objets, de ſe les approprier, d'en faire ſortir l'intérêt, l'agrément ou le merveilleux. La troiſieme dans un ſtyle ſupérieur à celui de la proſe, plus limé, plus hardi, plus frappant par les mots, les tours & les conſtructions. Tout cela doit être naturel ; autrement il ne reſſembleroit à rien : mais il faut le porter à un degré au-deſ-

ſus

sus de la nature ordinaire, autrement il ne plairoit à personne.

On resserre quelquefois le sens du mot *poésie* : alors il ne signifie que le style poétique, ou bien les regles de la versification qui n'en sont que les branches : *voyez* STYLE, VERS, VERSIFICATION, HARMONIE.

POINT. Le point, dans la ponctuation, sert à distinguer les phrases ou parties du discours qui forment un sens intégral : *voyez* PONCTUATION.

On verra aussi dans cet article où il convient mieux de placer le *point interrogant*, *le point d'exclamation*, *les deux points*, *le point avec la virgule* ou *la virgule ponctuée*.

POINT, est une des particules assertives : *voyez* PARTICULES.

PONCTUATION. La ponctuation est l'art de bien placer dans l'écriture les signes qui sont destinés à marquer les repos de la voix dans la prononciation & la séparation des différentes parties du discours.

Quand on parle, les poumons sont bientôt épuisés par la dépense d'air qu'exige chaque syllabe que l'on prononce : il faut donc, d'intervalle à autre, interrompre le discours afin de réparer la perte d'air que l'on a faite, & de se remettre en état de continuer. Ces interruptions sont ce que nous appellons des *repos*.

On peut remarquer ici comment les différentes loix de la nature se plient les unes & les autres jusqu'à se trouver dans l'accord le plus parfait. Les pensées qui composent un long discours sont toutes unies entr'elles : mais cette union varie à l'infini. Quelquefois elle est extrêmement intime : d'autres fois elle l'est beaucoup moins.

Ces différens degrés de liaison & de proximité entre les mêmes parties d'un tout, se marquent dans le parler par le ton de la voix : mais les repos y contribuent aussi ; il faut même qu'ils le fassent, puisque les tons de la voix sont en quelque sorte dépendans d'eux. Or les Langues sont tellement ordonnées, les expressions sont d'une si juste mesure, que le sens du discours permet toujours & souvent même exige des repos, où le besoin physique des poumons en demande ; & la respiration se

prête aiſément à tous ceux que le ſens & la penſée ordonnent.

Ainſi les repos que l'on fait dans le parler ſervent également à réparer l'épuiſement de la poitrine, & à bien faire ſentir la liaiſon des mots que l'on prononce.

Une autre remarque philoſophique également utile ici, c'eſt que la nature quoique toujours conſtante, porte cependant par-tout une variété qui cauſe un nouvel agrément. Si l'on mettoit toujours des intervalles égaux entre les repos que l'on fait, & que chaque pauſe fut d'une égale durée, la prononciation ſeroit d'une monotonie inſoutenable. Cet exercice qui ſeroit invariablement le même, fatigueroit beaucoup plus; & voici comment la nature, admirable par tout, ſait faire ſortir le bien de ce qui ſemble même être un inconvénient.

Les différens degrés d'union entre les parties du diſcours produiſent, dans le parler, des pauſes plus ou moins longues & à différentes diſtances les unes des autres; toutes ces différences qui ſoulagent la nature au lieu de la fatiguer, produiſent dans les tons & dans la marche de la prononciation cette variation admirable qui charme l'oreille.

On ſent aiſément qu'ici nous ſuppoſons que l'on n'ait à prononcer que des diſcours que le bon goût ait lui-même dictés. Si l'on en trouvoit qui démentiſſent ces principes, on peut hardiment aſſurer que non-ſeulement ils manquent de goût, mais que même le génie de la langue y eſt offenſé. C'eſt à ceux qui compoſent, ou qui parlent, à conſulter la nature, & à ſavoir ſe prêter à ce qu'elle demande.

Quoi qu'il en ſoit, on voit actuellement quelles ſont les fonctions de la ponctuation. Puiſque la langue écrite eſt & doit être l'image de la langue parlée, il falloit dans celle-là des ſignes qui marquaſſent les repos qui ſe trouvent dans celle-ci.

Mettre entre les mots écrits une diſtance proportionnée aux repos, eût été une pratique ſujette à trop d'erreurs & d'embarras: il auroit toujours fallu avoir le compas à la main. On a trouvé un moyen plus facile &

plus simple : on a partagé les différentes sortes de repos en plusieurs classes principales, & chacune a eu son signe particulier.

Ces signes sont la virgule (,), la virgule & le point ou la *virgule ponctuée* (;), les deux points (:), le point (.), & l'*alinea*. On y ajoute ordinairement le point d'interrogation (?), & celui d'exclamation (!); mais ces deux derniers ne sont pas simplement des signes destinés à marquer les repos, ils servent aussi à déterminer la forme de la phrase qui les précede. Ce sera en reprenant ces signes les uns après les autres, que nous tâcherons de bien développer les occasions où ils doivent être employés, & de faire connoître avec netteté & précision l'usage de chacun d'eux. C'est le point essentiel, & celui qui, chez presque tous les Grammairiens, se trouve sujet à plus de variations & d'embarras.

D'après ce que nous venons de dire de la ponctuation, on seroit porté à croire qu'elle est & doit être aussi ancienne que l'écriture même, puisqu'elle en est une portion si essentielle & si avantageuse. En effet sans elle, que d'ambiguités ne trouveroit-on pas à chaque pas ? Que de mots pourroient également se rapporter à la phrase qui les précede, ou à celle qui les suit ? Et quelle différence de sens ne produiroit pas souvent le transport d'un mot d'une phrase à une autre ? Comment décider à laquelle il appartiendra, sans le secours de la ponctuation ? C'est par l'omission des points & des virgules nécessaires, qu'il s'est trouvé tant de difficultés insurmontables, soit dans le texte de l'Ecriture Sainte, soit dans l'énonciation des anciennes loix, des arrêts, & des contrats de la plus grande importance pour la vie civile.

La ponctuation, malgré tant d'utilité, n'est connue & pratiquée que depuis peu de siecles ; & aujourd'hui encore la plûpart des Auteurs suivent là-dessus chacun le système particulier qu'ils se sont fait. Plusieurs même n'en ont point de bien décidé ; on trouve dans leurs ouvrages une pratique souvent opposée à elle-même. Ce n'est pas qu'on n'ait proposé de bons systèmes de ponctuation : mais le public n'en a encore adopté aucun assez généralement pour qu'il puisse faire loi.

Il faut convenir auſſi qu'il eſt très difficile que tout le monde s'accorde ſur cette matiere, ſoit à cauſe de la variété infinie qui ſe rencontre dans la ſtructure des phraſes, ſoit à cauſe des idées différentes que chacun ſe forme à cette occaſion. D'ailleurs ſi la ponctuation en général eſt ſi importante, il eſt tel de ſes détails qui l'eſt bien peu. Nous allons développer l'uſage le plus communément ſuivi, & le plus néceſſaire au ſens du diſcours.

Il faut ſe rappeller ici tout ce que nous avons dit de la phraſe au mot *conſtruction*. Le concours des mots qui la compoſent, forme la repréſentation d'une penſée; & ce concours ſuit les rapports des idées entr'elles; rapports qui produiſent ce qu'on appelle *régime*. Les rapports mutuels des mots ſont fondés ſur la dépendance qui lie au total de la phraſe les idées qui leur ſont attachées. La phraſe eſt donc un compoſé de mots mutuellement dépendans les uns des autres. Mais les liens qui les uniſſent ne ſont pas tous de même eſpèce; d'où il ſuit que les mots qui forment les membres de la phraſe ne ſont pas tous les mêmes fonctions: & c'eſt à raiſon de leurs fonctions différentes que nous avons diſtingué ſept membres de phraſe, ſavoir; le *ſubjectif*, l'*attributif*, l'*objectif*, le *terminatif*, le *circonſtanciel*, le *conjonctif*, & l'*adjonctif*: *voyez* ces articles. Sans les diverſes fonctions de ces membres, les mots réunis ne formeroient point de ſens; & la parole ne ſeroit qu'un amas informe d'idées entaſſées, deſquelles il ne pourroit réſulter aucun ſens, aucune penſée.

On ſe ſouviendra auſſi des différentes eſpeces de phraſes que nous avons marquées & définies au même mot CONSTRUCTION.

De la virgule.

La virgule eſt un trait (,) qui ſe met après les mots, un peu au-deſſous, pour marquer de plus foible des repos ſenſibles, & la moindre des ſéparations qui peuvent ſe trouver, quant au ſens, entre les mots qui concourent à former une même phraſe.

Dans la phraſe ſimple, on ne marque point de vir-

gule, ni par conſéquent d'autre ſigne de ponctuation entre ces ſix membres, *ſubjectif*, *attributif*, *objectif*, *terminatif*, *circonſtanciel*, & *conjonctif*. *Si le Prince vous éleve jamais à cette dignité*.... voilà une phraſe ſimple où le *ſi* eſt conjonctif; *le Prince*, ſubjectif; *vous*, objectif; *éleve*, attributif; *jamais*, circonſtanciel; *à cette dignité*, terminatif; & entre tous ces membres, il ne doit y avoir jamais aucune ponctuation, ſi ce n'eſt dans les exceptions ſuivantes.

1°. Lorſque le terminatif eſt énoncé par une prépoſition & quelques autres mots qui ſont ſous ſon régime, & qu'il ne termine pas la phraſe, mais qu'il eſt au commencement ou au milieu, entre d'autres membres qui ſemblent devoir ſe ſuivre de plus près, & entre leſquels ce terminatif paroît être comme un corps étranger; alors il faut le diſtinguer par une virgule: *pour vivre plus honorablement, il faudroit avoir un peu plus de revenus: il faudroit, pour vivre plus honorablement, avoir un peu plus de revenus. De la maiſon de campagne de votre ami, je ſuis venu me remettre aux affaires.* Il faut remarquer que ſi le terminatif eſt au milieu de la phraſe, il faut qu'il ſoit d'une certaine longueur pour exiger après lui une virgule: il faut même qu'il ne paroiſſe pas être lié par un rapport immédiat aux membres qu'il ſépare: ainſi on ne mettra point de virgule dans cette phraſe: *je ſuis revenu de votre maiſon à la mienne*.

2°. Le circonſtanciel doit être placé entre deux virgules, lorſqu'étant énoncé par une prépoſition avec ſon complément, ou par un gérondif, il ſe trouve entre l'attributif & l'un des autres membres; comme, *il a montré, en vous faiſant ſes excuſes, une nobleſſe d'ame bien reſpectable & peu connue. Il s'eſt préſenté, avec un air de Spadaſſin, à la porte de ſon rival. Il fera, en ſe mariant, une ſottiſe digne de lui.* Si le circonſtanciel ainſi compoſé termine la phraſe, il ne veut point de virgule avant lui; *il s'eſt préſenté à la porte de ſon rival avec l'air d'un Spadaſſin.* S'il ſe trouve à la tête de la phraſe, il dépend ſouvent du goût arbitraire des perſonnes de le diſtinguer ou non par la virgule; nous croyons cependant que le plus ſûr & le mieux eſt de

le faire ; ſouvent même il le faut, comme dans le cas du ſecond exemple que nous allons donner : *avec tous ces moyens & toutes ces précautions, il n'a jamais pu réuſſir. Dans la premiere converſation, je fus très content de lui ; dans la ſeconde, il me déplut beaucoup.*

Quant à l'adjonctif, le ſeul membre dont nous n'ayons pas parlé, quelques Auteurs prétendent que lorſqu'il n'eſt qu'une particule interjective, il ne demande point de ponctuation : mais nous croyons que préſentant par tout un objet ſéparé du régime des autres mots, il doit par-tout avoir la virgule : *pour vous, vous ferez ce qu'il vous plaira. Je vous prie, Monſieur, de m'entendre un moment. A vous dire vrai, je mépriſe les airs pincés. Hélas, que l'homme eſt foible contre ſon cœur !*

Nous venons déja de parler des phraſes dont quelques membres ſont compoſés de pluſieurs mots unis pour peindre un même objet : mais ſi ces membres ſont formés par pluſieurs mots qui repréſentent divers objets, enſorte qu'il y ait énumération ſoit commencée, ſoit complette ; voici à quoi il faut faire attention.

Si cette pluralité de mots qui ne ſont point liés enſemble, mais qui ne ſont que réunis pour faire la même fonction dans la phraſe, ne va que juſqu'à deux ; alors il ne faut point les ſéparer, à moins qu'ils n'aient aucune conjonction entr'eux. Ainſi l'on ponctue différemment les phraſes ſuivantes ſelon qu'il y a une conjonction, ou qu'il n'y en a point dans les membres multiples. *Il a toujours fait, il fera toujours ce que vous voudrez : il a toujours fait & fera toujours ce que vous voudrez. Vos voiſins, vos amis vous prêteront du ſecours : vos voiſins & vos amis vous prêteront du ſecours. Je me rappelle ſans ceſſe les bontés, les amitiés que j'ai reçues de vous : je me rappelle ſans ceſſe les bontés & les amitiés que j'ai reçues de vous. Il jouit des plaiſirs avec réſerve, avec modération : il jouit des plaiſirs avec réſerve & modération.*

Si l'énumération va juſqu'à trois, ou plus, alors chaque partie du membre multiple prend la virgule, ſoit qu'elle ait devant elle la conjonction, ſoit qu'elle ne l'ait pas : *Le Roi, les grands, & le peuple gagneront*

à ce ſyſtéme. Il n'a ni talent, ni ſentiment, ni eſprit, ni conduite : mais il a pour lui la figure, les manieres, la naiſſance. L'armée part, marche, court, vole où la victoire l'attend. L'on ne devient point ſavant, ſi l'on n'étudie conſtamment, méthodiquement, avec goût, avec application : veillez, ſouffrez, travaillez.

Lorſque dans ces ſortes d'énumérations, il n'y a que la derniere partie qui ſoit précédée de la conjonction, la pratique d'un grand nombre d'Auteurs eſt de ne point mettre de virgule où cette conjonction ſe trouve : ainſi ils écrivent, *la vertu, l'eſprit & la ſcience ſont les vrais biens de l'homme.* Mais ſur ce pied, il ne faudroit donc aucune virgule, ſi l'on diſoit, *la vertu & l'eſprit & la ſcience*, &c. Cependant les mêmes Auteurs mettroient une virgule après *la vertu* malgré la conjonction qui ſuit. Quelle raiſon peut l'exiger là plutôt qu'après *l'eſprit ?* D'ailleurs cette conjonction ne change rien dans l'énumération ; & toute énumération doit avoir quelque diſtinctif entre les parties qui la compoſent.

La virgule eſt même plus néceſſaire près de la conjonction qu'ailleurs, parceque ſans elle, on ne prendroit pas la conjonction comme une marque que l'énumération va finir, mais comme une preuve que la derniere partie, ayant une liaiſon plus intime avec la précédente, ne fait avec elle qu'un même membre d'énumération ; ce qui ſeroit ſouvent une erreur conſidérable. Il faut donc que la virgule ſe trouve entre chaque énumératif ſans exception, ſoit qu'il y ait des conjonctions, ſoit qu'il n'y en ait point.

On ſent aſſez qu'il n'importe pas que l'énumération ſoit compoſée de ſubſtantifs, de verbes, d'adverbes, ou d'adjectifs, ou de pluſieurs mots liés enſemble pour former un même ſens, & peindre un même objet, comme, par exemple, d'une prépoſition avec ſon complément. Nous avons donné des exemples de preſque toutes ces eſpèces d'énumérations, ſi ce n'eſt de celle des adjectifs : *pour réuſſir auprès des grands, il faut avoir un eſprit ſouple, poli, actif, & inſinuant.*

La troiſieme maniere dont le membre d'une phraſe peut être compoſé, c'eſt, comme nous le diſons au

mot *Conſtruction*, lorſqu'il eſt formé lui-même par une phraſe ſubordonnée. Or ces phraſes ſubordonnées doivent toujours avoir une virgule après elles, lorſqu'elles coupent la phraſe principale : *ceux qui ſont le plus de menaces, ne ſont pas les plus méchans.*

Pour l'ordinaire, ces phraſes ſubordonnées commencent par un relatif : mais le relatif peut être ſupprimé, & le verbe mis au participe, ou la phraſe arrangée de quelqu'autre maniere, que la virgule ſera toujours néceſſaire : *Les peuples ſauvages étant des hommes comme nous, peuvent également raiſonner juſte ;* où l'on voit que *étant* eſt ici pour *qui ſont*, &c. Cependant ſi ces phraſes ſubordonnées ſont extrêmement courtes, alors on peut n'y point mettre de virgule ; comme, *celui qui trompe eſt trompé. Qui l'oſeroit dire ſeroit un menteur.* Mais nous croyons que le mieux eſt de la mettre, même dans ces occaſions.

Au reſte la regle de prendre garde à la longueur des membres, n'eſt pas toujours ſans fondement ; on met une virgule dans la premiere des deux phraſes ſuivantes quoiqu'on n'en mette point dans l'autre dont la forme eſt la même. *Il faut s'accoutumer à ne faire jamais de diſcours frivoles, pour être toujours en état de parler avec juſteſſe. Il faut écouter pour bien répondre.*

Remarquez encore que la répétition d'un mot, d'un pronom perſonnel par exemple, rend la virgule néceſſaire où il n'en faudroit point ſans cette répétition : on dit ſans virgule, *elles ſe voient & ſe haïſſent* : mais on écrit avec une virgule ; *elles ſe haïſſent, & elles ſe voient tous les jours : c'eſt elle qui me l'a dit :* là il n'y a point de virgule : *c'eſt elle, elle-même qui me l'a dit :* ici il en faut une.

Il en doit être de même ſi les deux verbes unis par la conjonction avoient chacun un régime différent, ou ſi les ſubſtantifs unis de même avoient chacun d'autres mots qui les qualifiaſſent : *ils ſont toujours ennuyeux, & veulent fréquenter tout le monde. Lucinde la coquette, & Cloris la prude ne ſe quittent pas.* Il eſt clair que dans la plûpart de ces occaſions, la conjonction ne ſert plus à lier des portions d'un même membre, mais

des phraſes qui préſentant chacune un ſens très diſtingué, ſont portion d'un ſens compoſé.

La virgule eſt encore employée à diſtinguer, des autres parties, celles qui ſont amenées par forme d'exemple, ou par la conjonction explicative, *ſavoir*, ainſi que tout ce qui eſt placé en forme de parentheſe : *la fauſſeté des hommes ſe voit dans leurs actions, auſſi bien que dans leurs paroles. On a vu de grands Princes avoir de grands foibles, tels que Salomon, David, Alexandre, & beaucoup d'autres. L'homme a pour agir trois grands mobiles, ſavoir, l'honneur, l'intérêt, & le plaiſir. Cet amant, quoique tendre, riche, & bien fait, n'a pû néanmoins lui plaire. Il faut, s'il vous plaît, renoncer à vos liaiſons, ou à l'eſtime publique. Je veux, ajouta-t-il, faire plus que vous punir, je vous pardonne. Le vrai Chrétien, quelque diſgrace qui lui arrive, trouve toujours des conſolations.*

Quand nous avons dit que les phraſes ſubordonnées, qui commencent par un relatif, ne prennent point de virgule avant elles, cela eſt vrai dans le cas où elles reſtreignent le ſens du mot auquel elles ſe rapportent & qu'elles ſuivent ; comme, *il n'y a d'ouvrages d'eſprit réellement bons que ceux où le vrai ſe trouve toujours avec le brillant. On remarque que les femmes déſirent & demandent avec plus de conſtance que ne font les hommes. Il n'eſt point d'homme qui n'ait quelques défauts. Le mérite ſeul ne réuſſit que rarement dans une Cour où tout ſe fait par intrigue.* On voit que ces mots, par exemple, *où tout ſe fait par intrigue*, ſont placés pour particulariſer le mot *cour*, & reſtreindre ſa ſignification générale à une cour particuliere & caractériſée : d'ailleurs le prépoſitif *une* mis devant *cour* rend la phraſe ſubordonnée néceſſaire, & la lie plus étroitement au mot *cour*.

Mais hors de ce cas, c'eſt-à-dire, lorſque la phraſe ſubordonnée ne ſert qu'à qualifier le mot qu'elle ſuit, qualification qui peut être retranchée de la phraſe, ſans que celle-ci en ſoit moins complette ; alors il faut une virgule avant cette phraſe qualificative ; comme, *l'Ode, que le ſublime doit toujours caractériſer, ne ſouffre point de médiocrité. Le critique, qui ſe plaît à juger de tout, juge ſouvent avec précipitation. Le mérite ſeul réuſſit rare-*

ment à la Cour, où tout se fait par intrigue. On voit que la phrase principale auroit un sens achevé, quand même ces mots, *où tout se fait par intrigue*, n'y seroient pas; le mot *cour* ne les rend point nécessaires, étant précédé de l'article *la*; enfin ces mots sont là placés comme propres à qualifier toutes sortes de Cours en général, & non pas comme s'ils étoient destinés à en caractériser une particuliere.

Il est encore bien des périodes dont les membres, ou, si l'on veut, les phrases partielles ne sont distinguées que par une virgule: C'est ce qu'il faut tâcher d'expliquer.

Lorsqu'une période n'a que deux membres qui sont chacun à peu près une phrase simple; l'un n'est séparé de l'autre que par une virgule: *vous ne m'avez point servi, & je ne vous ai point d'obligation. Nous parlions tous en même-tems, & nous ne pouvions nous entendre. Je ne veux tromper personne, ni ne veux que personne me trompe. L'un blâme & l'autre loue, tous les deux sans connoissance de cause. Il faut dire la vérité, ou bien il faut se taire. Soit que vous le vouliez, soit que vous ne le vouliez pas, il n'en sera ni plus ni moins. Dans le monde, tantôt on rit, tantôt on pleure, & les passions y sont continuellement en action. L'homme manque souvent de raison, quoiqu'il se définisse un Etre raisonnable. Si César avoit eu la justice de son côté, Caton ne se seroit pas déclaré pour Pompée. Non-seulement il ne m'a point obligé, mais il m'a desservi. La vertu est toujours respectable, mais les impies la méconnoissent. On voit beaucoup de personnes qui louent sans estimer, qui décident sans connoître, qui contredisent sans avoir d'opinion, qui parlent sans penser, & qui s'occupent sans rien faire.* Ce dernier exemple prouve que souvent une phrase est composée de plus de deux autres, sans que pour cela toutes celles qui y sont comprises, soient autrement distinguées que par une virgule. Mais on remarquera que chacune de ces phrases particulieres est courte & simple; & que d'ailleurs ces sortes de phrases se doivent plutôt rapporter aux composées par énumération, qu'aux périodiques. Lorsque les périodes sont formées de membres plus longs & plus composés, elles pren-

nent d'autres ponctuations que nous désignerons en leur lieu.

Souvent, & sur-tout dans les narrations, lorsque le style est plus rapide, que les phrases sont plus détachées & plus courtes, il s'en trouve plusieurs de suite qui sont indépendantes les unes des autres quant à la construction, mais qui cependant concourent toutes à faire connoître un même fait, à peindre un même objet, à conduire à un même terme. Alors on ne les sépare ordinairement que par une virgule. La raison en est aisée à sentir : outre la dépendance que met entr'elles le but commun où elles tendent toutes, la rapidité du récit devant être imitée dans la prononciation, ne permet que de petites pauses ; en voici des exemples : *on vous attendoit hier, donnez du moins de vos nouvelles, justifiez votre retard, & venez le plutôt qu'il sera possible. Les ennemis font une marche secrette, nos troupes légeres avancent pour les reconnoître, l'armée suit lentement, l'avant-garde rencontre l'ennemi, elle est repoussée, le combat s'engage, il devient opiniâtre & sanglant*, &c.

De la virgule ponctuée.

La virgule ponctuée est une virgule placée après le mot, mais accompagnée d'un point mis au-dessus d'elle, en cette sorte (;). Lorsque les membres d'une période sont longs & composés, alors on les distingue par un point avec la virgule. Pour donner une regle plus précise là-dessus, voici le principe qu'on peut suivre.

Si dans un ou dans plusieurs membres d'une même période il y a des phrases subordonnées, ou d'autres portions de phrase qui exigent des repos, & par conséquent des marques de ponctuation ; comme ces repos qui partagent un même membre de période, doivent être moins sensibles & moins considérables que ceux qui distinguent un membre d'avec l'autre ; il est clair qu'en mettant une virgule pour les premiers, il faudra au moins la virgule ponctuée pour les seconds. Nous disons, *au moins*, parcequ'il arrive quelquefois que la période exige même les deux points ; ponctuation plus sensible que la virgule & le point.

Ce principe bien entendu doit ſuffire ; on en voit l'application claire & palpable dans les exemples ſuivans. *Quoique vous ayez de la naiſſance, que votre mérite ſoit connu, & que vous ne manquiez pas d'amis ; vos projets ne réuſſiront pourtant point ſans le ſecours de Plutus. L'amour eſt une paſſion de pur caprice, qui attribue du mérite à l'objet aimé, mais qui ne fait pas aimer le mérite ; à qui la reconnoiſſance eſt inconnue, parceque chez lui tout ſe rapporte à la volupté, & que rien n'y eſt lumiere. C'eſt un mortel qui ſe mocque du qu'en dira-t-on ; qui n'eſt occupé que du plaiſir ; qui critique hardiment tout ce qui lui déplait ; dont l'eſprit eſt fécond en ſyſtêmes, & le cœur peu ſuſceptible d'attachement ; enfin que tout le monde recherche en compagnie, & dont perſonne ne priſe l'amitié. Le diſcours avoit deux parties ; la premiere, où l'on montroit la néceſſité de combattre ; la ſeconde, où l'on montroit l'utilité qui en devoit revenir. Vous êtes inſenſible aux bontés d'un Dieu qui vous prévient ; d'un Dieu qui n'eſt jaloux de vos hommages que pour votre bonheur ; d'un Dieu qui trouveroit également ſa gloire à vous perdre par juſtice, comme à vous ſauver par miſéricorde*, &c. On voit aiſément dans cette derniere période, par exemple, qu'il faut un moindre repos après *juſtice*, qu'après *prévient* & *bonheur* ; vu que l'un de ces mots eſt plus intimement lié à ce qui ſuit, que les deux autres ne le ſont à ce qui vient après eux.

Les deux points.

Quand il ſe trouve une phraſe dont le ſens, pour être entendu, exige la connoiſſance des phraſes précédentes, & qui par-là leur eſt unie, quoique les autres en ſoient aſſez indépendantes pour être complettes quant au ſens & à la conſtruction ſans le ſecours de celle-ci ; cette phraſe ajoutée n'eſt ordinairement ſéparée des autres que par deux points. *Le ſiecle d'Auguſte a tellement été celui des bons Poëtes, qu'ils ont ſervi de modeles à tous les autres : cependant il n'a point eu de Poëtes tragiques.*

Il ſemble donc que la virgule doive diſtinguer des portions d'une même phraſe, qui, par leur longueur ou leur arrangement, exigent quelques repos entr'elles ; que

la virgule ponctuée soit destinée à marquer la séparation de deux phrases qui, renfermant chacune une pensée, sont néanmoins tellement liées ensemble par leur structure grammaticale, que l'esprit, après la premiere, attend encore la seconde, & que celle-ci ne pourroit le satisfaire sans celle-là : la virgule ponctuée est donc pour les phrases dépendantes l'une de l'autre par un lien réciproque; au lieu que la place des deux points se trouve entre deux phrases tellement unies, que la seconde suppose la premiere, dont elle paroît n'être qu'une suite, tandis que la premiere n'exige nullement la seconde pour procurer à l'esprit un repos parfait. Voilà la regle générale : nous avons déja vû qu'elle admettoit des exceptions pour des cas particuliers : en voici encore quelques-unes.

Souvent dans une période, il y a après ce que l'on appelle *incises*, de petites pauses qui prennent la virgule; ensuite les repos qui se trouvent entre les membres, doivent encore avoir entr'eux quelque différence, parcequ'il y en a plusieurs qui se suivent, comme pour faire énumération, & qui étant indépendans entr'eux, sont tous dépendans d'un dernier membre, ou d'une derniere phrase partielle, qui fait la cloture de la période. Alors les premieres phrases partielles sont distinguées entr'elles par les deux points; & la derniere ne l'est des autres, que par la virgule ponctuée. L'exemple suivant va rendre cette observation sensible. *Si l'on faisoit attention aux caprices fatiguans de l'amour, à la frivolité des vœux qu'il nous inspire, & à l'amertume qui le suit trop souvent : si l'on observoit que les femmes sont, les unes inconstantes & légeres, les autres impérieuses & fantasques, presque toutes prudes ou coquettes : si l'on songeoit enfin, combien l'attachement que l'on a pour elles entraine d'inconvéniens après lui, & qu'il anéantit & absorbe toutes les facultés de l'ame; sans doute que les hommes apprendroient à combattre cette passion dangereuse, & sauroient, en la réglant selon les vues de la nature, s'y prêter sagement, & ne s'y livrer jamais.* Il faut avertir cependant que cet usage n'est pas universellement suivi : il est même des Auteurs qui placent la virgule ponctuée où nous avons mis les deux points, & les deux points où nous mettons la virgule & le point.

Il eſt encore une autre occaſion où l'uſage des deux points eſt très fréquent. Pour l'entendre, on peut ſe ſouvenir de ce que nous avons dit, en parlant de la virgule, de certains récits, de certaines deſcriptions, ou d'autres ſortes de diſcours qui ſont caractériſés par une grande rapidité dans le développement des détails, & dont toutes les phraſes ſont fort courtes : alors, avons nous dit, quoique les phraſes ſoient entierement ſéparées les unes des autres quant à la partie grammaticale, cependant on ne les diſtingue ſouvent que par une virgule. Cela eſt vrai : mais ſi chacune de ces phraſes détachées eſt un peu longue, ou qu'il y en ait dans leſquelles de moindres repos exigent la virgule ; alors on diſtinguera les phraſes les unes des autres par les deux points.

Pour ne pas ſe tromper ſur cet uſage, il ne faut que conſulter le ſens du diſcours, voir ce qui ſemble ne conduire qu'à un but commun, & examiner la ſtructure des phraſes : *Hier, j'attendis, depuis midi juſqu'à cinq heures, la perſonne que vous deviez m'envoyer : je commençois à m'impatienter, lorſqu'enfin je la vis entrer : je lui fis toutes les queſtions que nous avions réglées enſemble : mais je n'en retirai pas, à beaucoup près, tous les éclairciſſemens que j'avois eſpérés. L'amour eſt une paſſion de pur caprice : il attribue du mérite à l'objet dont on eſt touché : il ne fait pourtant pas aimer le mérite : jamais il ne ſe conduit par reconnoiſſance : tout eſt chez lui gout ou ſenſation : rien n'y eſt lumiere ni vertu.* Ce dernier exemple, que nous avons déja rapporté ſous un autre tour & avec une autre ponctuation, prouve que ſouvent ces phraſes, entre leſquelles on place deux points, ne forment enſemble, quant au ſens, qu'une vraie période, mais dont les phraſes partielles ſont détachées les unes des autres, quant à l'ordre de conſtruction.

Du Point.

Le point ſe place après le mot, vers la partie inférieure de la ligne (.). Il eſt deſtiné à diſtinguer les phraſes ou parties du diſcours qui forment un ſens intégral & complet ſans le ſecours de ce qui peut venir après. Ce n'eſt pas que ce qui précede le point, ne faſſe un ſeul tout avec ce qui ſuit ; mais on n'y voit de liaiſon, que par

la convenance de la matiere que l'on traite en général, & par l'analogie des penſées avec le but que l'on ſe propoſe dans les diſcours.

Le point marque donc un repos plus grand que ceux qui ſont indiqués par les ſignes de ponctuation que nous avons conſidérés : il marque auſſi un ſens plus achevé, plus arrondi, & une clôture plus complette de la penſée. On s'en ſert ſouvent après les phraſes ſimples, hors les cas que nous avons exceptés ; & toujours après les périodes. Nous n'en donnerons point d'exemples : tous ceux que nous avons rapportés juſqu'ici, pouvant en ſervir pour cet article, puiſque tous finiſſent par un point.

De l'Alinea.

L'Alinea conſiſte à laiſſer en blanc ce qui reſte de la ligne, après la phraſe où il convient de le placer. La premiere lettre de la ligne ſuivante doit être une lettre majuſcule.

On ſe ſert de l'*alinea*, quand on a fini ce que l'on avoit à dire ſur un objet particulier, ſur une partie de ſon diſcours, & que l'on veut entrer dans un autre raiſonnement, dans un autre fait ; quand on veut faire de nouvelles obſervations détachées des précédentes, quoique deſtinées à conduire au même but ; quand on veut rapporter ou répondre à quelques objections, ou que l'on va conſidérer les mêmes choſes ſous un autre point de vue.

L'uſage de l'alinea eſt très arbitraire : il ne faut point qu'il ſoit trop fréquent ; cela donneroit au diſcours l'air d'un ouvrage trop découſu : il ne faut point non plus qu'il ſoit trop rare ; cela fatigueroit l'eſprit, en ne lui donnant pas aſſez de repos d'une certaine étendue. C'eſt au bon goût, & à la connoiſſance des forces de l'eſprit humain, à diriger l'Auteur en ceci, comme en tout le reſte. Nous allons donner un exemple dans lequel on pourra, d'un coup d'œil, voir toutes les diſtinctions dont nous avons parlé juſqu'ici, & en bien obſerver les différences.

Le Maréchal arriva hier matin au camp, las & fatigué, mais fort à propos : ſur-le-champ, il donna ſes ordres pour

engager l'action, quoiqu'il n'eût pas encore toutes ſes troupes. On ſe battit avec opiniâtreté de part & d'autre juſqu'à l'entrée de la nuit. Nos Soldats ont fait des prodiges de valeur : les Gardes Françoiſes ſe ſont diſtingués à l'aile droite : Picardie a eſſuyé, avec une conſtance admirable, le feu du canon ; & les Carabiniers ſe ſont fait jour juſqu'au centre des ennemis. La Maiſon du Roi a beaucoup perdu, parcequ'elle s'eſt trouvée où le combat étoit le plus chaud. Le ſuccès de cette journée fait également honneur à la bravoure du ſubalterne, & à la conduite du Général. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui, ſinon que la victoire a été complette. Le Courier prochain vous inſtruira du détail de nos morts, de nos bleſſés, & de toute notre perte, ainſi que de celle de nos ennemis.

Je vous prie d'envoyer la copie de cette nouvelle, à notre ami commun, & d'y joindre mille complimens de ma part.

Du Point interrogant, & du Point d'exclamation.

Reſte à parler de deux autres caracteres de la ponctuation, le point interrogant & celui d'exclamation. On ſent bien qu'ils doivent ſe placer, l'un après les phraſes interrogantes, & l'autre après celles où il y a exclamation : mais quelquefois il arrive qu'une période a l'une ou l'autre de ces deux tournures, dans une premiere phraſe partielle, ſans que les ſuivantes qui lui ſont liées, lui reſſemblent : quelquefois auſſi, toutes ces phraſes partielles ont la même forme d'exclamation ou d'interrogation.

On demande ſi dans le premier cas, le ſigne de ponctuation doit être renvoyé à la fin de toute la période, ou placé à la fin de la phraſe partielle à laquelle il convient. On demande de même dans le ſecond cas, ſi ce ſigne doit être répété après chaque partielle, ou s'il doit être renvoyé après la derniere.

Faut-il ponctuer ainſi ? ... *Pouvois-je prévoir tant de mauvaiſe foi de votre part ; vû toutes les aſſurances que vous aviez eu ſoin de me donner de votre droiture ?* ou bien : *Pouvois-je prévoir tant de mauvaiſe foi de votre part ? vû toutes les aſſurances que vous aviez pris ſoin de me donner de votre droiture.*

Qu

Que l'homme eſt aveugle, puiſque l'experience même la plus ſouvent répétée, parvient ſi rarement à l'éclairer! ou bien: *Que l'homme eſt aveugle! puiſque l'expérience même la plus ſouvent répétée, parvient ſi rarement à l'éclairer.* Quoique l'on voie quelques Auteurs ſuivre la derniere méthode, il nous paroît cependant qu'en général la premiere eſt préférable.

Mais il n'en eſt pas de même, lorſque chaque phraſe partielle eſt ſoumiſe à la même forme: alors on peut marquer le point d'interrogation ou d'exclamation après chaque phraſe, ou ſeulement à la fin de la période; parceque l'uſage eſt partagé là-deſſus. On écrira donc également . . . *Peut-on ſoutenir que le vice ſoit toujours puni? & que la vertu ſoit toujours récompenſée? Que les Sages ſoit en petit nombre! & qu'il eſt rare d'en trouver!* ou bien: *Peut-on ſoutenir que le vice ſoit toujours puni, & que la vertu ſoit toujours récompenſée? Que les Sages ſont en petit nombre, & qu'il eſt rare d'en trouver!*

Dans le choix, la derniere pratique nous paroîtroit encore la meilleure; mais il ne faudroit qu'un bien léger changement, que la conjonction & retranchée, par exemple, pour rendre la premiere pratique néceſſaire & ſeule bonne. Quant à la figure de ces deux derniers ſignes, il eſt aiſé de la diſtinguer: le premier eſt une eſpece de crochet ſous lequel on met un point (?): le ſecond eſt un *i* renverſé (¡).

Du ſigne &c.

Nous dirons ici un mot d'un caractere qui n'appartient ni à la ponctuation, ni à l'alphabet, ni à la prononciation, & qui néanmoins eſt d'un fort grand uſage; c'eſt *&c.*, figure compoſée de deux lettres unies, faiſant abbréviation; l'une & repréſentant la conjonction *et*, & l'autre *c* indiquant le mot latin *cætera*. Ce ſigne compoſé, ſignifie qu'on laiſſe au Lecteur le ſoin de ſuppléer tout ce qui manque au diſcours; ſoit que l'Auteur le ſupprime à deſſein, ou qu'il craigne que quelque choſe n'ait échappé à ſes recherches.

POUR, eſt une des prépoſitions ſimples: *voyez* PRÉPOSITIONS.

POUR, eſt une des conjonctions tranſitives : *voyez* CONJONCTIONS.

POURQUOI, eſt un adverbe de motif, de cauſe : *voyez* ADVERBE.

POURSUIVRE. Verbe actif, irrégulier ; de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *ſuivre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *pour*, qui indique ordinairement un motif de projet. Ainſi pourſuivre quelqu'un ou quelque choſe, c'eſt ſuivre quelqu'un ou quelque choſe pour l'atteindre & s'en rendre le maître. *Il pourſuivit ſon ennemi avec tant de viteſſe, qu'il l'eût bientôt atteint. Je vous prie de dire à M. un tel que, s'il ne me paie pas dans un mois, je le pourſuivrai en juſtice. Ce brave Officier a enfin obtenu la penſion qu'il pourſuit depuis plus de quatre ans.*

POURTANT, eſt une des conjonctions adverſatives : *voyez* CONJONCTIONS.

POURVOIR. Verbe neutre, actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *voir* & de la prépoſition terminale *pour*, ainſi nommée parcequ'elle indique le terme avec une idée acceſſoire de motif ou de projet. Ainſi *pourvoir* ſignifie voir à quelque choſe ; avoir quelque choſe en vue. *L'intérêt doit pourvoir à nos beſoins, & l'amour à nos plaiſirs. Son argent l'a pourvu de la premiere charge du Royaume. Le Roi vous a pourvu d'un emploi que vous méritez bien*, c'eſt-à-dire, vous a conféré une charge qu'il avoit en vue pour vous à cauſe de votre mérite.

Les graces dont le beau ſexe eſt pourvu doivent adoucir les mœurs des hommes, & non pas les corrompre.

Un pere doit ſonger autant à bien inſtruire ſes enfans, qu'à les bien pourvoir. Elle eſt bien pourvue quant à la fortune, mais très mal quant aux agrémens.

On doit ſe pourvoir de bonheur contre les ennuis & contre les infirmités de la vieilleſſe.

Si vous ne faites honneur à vos engagemens, je me pourvoirai devant le Juge.

Il s'eſt pourvu en Cour de Rome, c'eſt-à-dire, il a eu recours au Pape pour obtenir tel bénéfice.

Ce verbe ſe conjugue comme ſon ſimple excepté dans les tems ſuivans.

INDICATIF. *Prétérit.* Je pourvus, tu pourvus, il pourvut ; nous pourvûmes, vous pourvûtes, ils pourvurent. *Futur.* Je pourvoirai, tu pourvoiras, &c. *Conditionnel préſent.* Je pourvoirois. SUBJONCTIF. *Imparfait.* Que je pourvuſſe, &c. *voyez* VOIR.

POURVU QUE, eſt une des conjonctions conditionnelles : *voyez* CONJONCTIONS.

POUVOIR. Verbe neutre, actif & irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon ; il ſignifie avoir la force, la puiſſance, la faculté, la poſſibilité. *Il eſt robuſte, il pourra ſoutenir les fatigues de la guerre. Cet homme eſt à ménager ; il peut beaucoup. Je pourrois vous perdre*, c'eſt-à-dire, j'ai la faculté, la puiſſance de vous perdre Il ſignifie auſſi quelquefois non-ſeulement la faculté de faire une choſe, mais encore la poſſeſſion de tout ce qu'il faut pour la bien faire. *Je pourrois vous répondre* ne veut pas dire ſimplement qu'on a la faculté de répondre, mais encore qu'on a dequoi le bien faire, de quoi répondre pleinement. *Vous vous expoſez trop, l'ennemi pourroit vous ſurprendre ;* il marque ici la poſſibilité.

Quand *pouvoir* eſt devant un infinitif, on le met quelquefois impersonnellement : *Il peut vous arriver quelqu'accident :* non pas qu'on ne puiſſe dire *quelqu'accident peut vous arriver ;* mais il eſt de [illegible] où la premiere conſtruction plaît davantage ; il en eſt même où elle paroît néceſſaire. *Il peut ſe faire que vous tombiez malade.*

Faites lui demander cette grace par M. un tel, il peut tout ſur ſon eſprit. Pouvoir eſt actif dans cet exemple. *Il n'en peut plus*, ſignifie il eſt foible, il eſt abattu. *Il n'en peut mais*, ſignifie il n'en eſt pas cauſe.

INDICATIF. *Préſent.* Je puis *ou* je peux, tu peux, il peut ; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. *Imparfait.* Je pouvois, tu pouvois, il pouvoit ; nous pouvions, vous pouviez, ils pouvoient. *Prétérit.* Je pus, tu pus, il put ; nous pûmes, vous pûtes, ils purent. *Prétérit indéfini.* J'ai pû, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus pu, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu pu, &c. *Pluſqueparfait.* J'avois pu, &c. *Futur.* Je pourrai, tu pourras, il pourra ; nous pourrons, vous pourrez, ils pourront. *Futur paſſé.* J'aurai pû, &c. *Conditionnel préſent.*

Je pourrois, tu pourrois, il pourroit ; nous pourrions ; vous pourriez, ils pourroient. *Conditionnel passé.* J'euſſe *ou* j'aurois pu, &c. *Impérat f.* Peux, qu'il puiſſe ; pouvons, pouvez, qu'ils puiſſent. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je puiſſe, que tu puiſſes, qu'il puiſſe ; que nous puiſſions, que vous puiſſiez, qu'ils puiſſent. *Imparfait.* Que je puſſe, que tu puſſes, qu'il pût ; que nous puſſions, que vous puſſiez, qu'ils puſſent. *Prétérit.* Que j'aie pu, &c. *Pluſqueparfait.* Que j'euſſe pu, &c. *Infinitif préſent.* Pouvoir. *Prétérit.* Avoir pû. *Participe préſent.* Pouvant. *Participe paſſé.* Ayant pu. Il n'a point de participe paſſif. GÉRONDIF. En pouvant *ou* pouvant. Les tems composés ſe conjuguent comme dans la troiſieme conjugaiſon.

PRÉTERIT ANTÉRIEUR. Le prétérit ou paſſé antérieur s'emploie pour aſſurer qu'une choſe eſt non-ſeulement paſſée quant à préſent, mais qu'elle l'étoit déja avant un autre tems indiqué & paſſé : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRÉTERIT *ou* PASSÉ DÉFINI *autrement dit* AORISTE. C'eſt un des tems des verbes. On s'en ſert pour affirmer qu'une choſe s'eſt faite dans un tems entierement paſſé, dont il ne reſte plus de partie & dans lequel on n'eſt plus renfermé : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRÉTÉRIT *ou* PASSÉ INDÉFINI. C'eſt un des tems des verbes. Il déſigne que la choſe eſt comme paſſée abſolument & ſans aucune attention au tems, ſans aucune comparaiſon à d'autre choſe : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRÉTERMISSION. C'eſt une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Elle conſiſte dans une feinte que l'on fait de paſſer légerement ſur une choſe que l'on veut inculquer avec plus de force.

M. Flechier fait un bel uſage de cette figure dans l'Oraiſon Funebre de M. de Turenne.

» N'attendez pas, Meſſieurs, que j'ouvre ici une » Scene tragique ; que je repréſente ce grand homme » étendu ſur ſes propres trophées ; que je découvre ce » corps pâle & ſanglant auprès duquel fume encore la » foudre qui l'a frappé ; que je faſſe crier ſon ſang

» comme celui d'Abel, & que j'expoſe à vos yeux les » triſtes images de la Religion & de la Patrie éplorées ».

PRÉDIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *dire* & de la prépoſition *pré*, qui ſignifie *avant*; ainſi *prédire* c'eſt dire, annoncer une choſe avant qu'elle ſoit arrivée. On ſe ſert de ce verbe dans toutes les choſes, qui ſe connoiſſent à la faveur de certains ſignes, de certaines conjectures ou combinaiſons ou par l'inſpiration divine. On ſe ſert dans ce même ſens du verbe prophétiſer, qui en grec ſignifie de même *dire avant*; la ſcience des Prophétes étoit de prédire l'avenir.

Participes *prédiſant*, prédit, prédite.

Il ſe conjugue comme le verbe *dire* ſon ſimple; excepté à la ſeconde perſonne du pluriel du préſent de l'indicatif actif, où il fait *prédiſez*: *voyez* DIRE.

PRENDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie, dans ſon ſens propre, ſaiſir avec la main. Il paroît venir du mot latin *prehendere*. Il s'emploie en une infinité de façons de parler ſur leſquelles on peut conſulter le Dictionnaire de l'Académie.

Le participe paſſé féminin *priſe*, eſt quelquefois ſubſtantif & ſignifie proie, capture.

Ses compoſés ſont *comprendre*, *reprendre*, *déſaprendre*: *voyez* ces mots.

INDICATIF. *Préſent.* Je prends, tu prends, il prend; nous prenons, vous prenez, ils prennent. *Imparfait.* Je prenois, &c. *Prétérit.* Je pris, &c. *Futur.* Je prendrai, &c. *Conditionnel préſent.* Je prendrois, &c. IMPÉRATIF. Prends, qu'il prenne; prenons, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je prenne, &c. *Imparfait.* Que je priſſe, &c.

Les tems compoſés ſont tous réguliers. *Participes.* Prenant, pris, priſe.

PREPOSITIONS. Dans l'uſage de la parole, on cherche moins à faire connoître ſes idées, qu'à marquer les rapports que nous appercevons entr'elles, la maniere dont nous les combinons, les jugemens qui ſont les réſultats de nos combinaiſons. La vérité ne conſiſte pas dans les idées; tous les hommes ont les mêmes; mais dans la convenance ou diſconvenance qui eſt entr'elles: voilà le but des recherches philoſophiques, la ſource du

faux & du vrai. Le nombre des combinaiſons poſſibles entre les idées eſt infini ; chaque combinaiſon nouvelle produit un ou pluſieurs rapports nouveaux : le nombre des rapports eſt donc infini. Toutes les regles de conſtruction ne ſont établies que pour les marquer. La place d'un mot à l'égard d'un autre mot décide en François de leur liaiſon & dépendance mutuelle ; mais quelle confuſion, quelle inſuffiſance dans la langue, ſi elle n'avoit eu que ce moyen de faire connoître les rapports ! Les modes, les temps, les nombres & les perſonnes des verbes ſont encore des moyens heureuſement inventés pour le même objet. Que de longueurs évitées par-là ! que de préciſion ces inflexions nous apportent ! Les adjectifs abrégent auſſi beaucoup le diſcours, en ce que prenant une forme correſpondante à celle des noms qu'ils accompagnent, on connoît leurs rapports par cette forme ſeule, & ſans le ſecours d'aucune autre eſpèce de mots. Mais quelque féconds que ſoient ces moyens différens, quelque multipliés que ſoient leurs ſervices, ils n'égalent pas encore le nombre des rapports que l'eſprit peut appercevoir entre les idées qu'il combine ; & quand il s'agit d'exprimer ces rapports, la langue, avec tant de richeſſes, ſe trouveroit encore pauvre & inſuffiſante, ſi les prépoſitions ne venoient à ſon ſecours.

Mais les prépoſitions ſont le moins parfait de tous les moyens employés pour peindre les rapports que nous voyons entre les idées ; ne fut-ce que parcequ'elles ne peuvent remplir cet objet que par de nouveaux mots, elles amenent néceſſairement des longueurs. S'il eſt vrai qu'elles donnent auſſi plus de clarté, d'ordre & de préciſion, ce n'eſt pas un avantage qui leur ſoit propre ; c'eſt que l'on n'a point tiré des ſituations & des inflexions des mots, tout le profit qu'elles pouvoient faire, qu'on n'en a point aſſez décidé & déterminé l'uſage, qu'on ne les a point aſſez variées. Qu'on en juge par les verbes ; certaines de leurs terminaiſons n'expriment-elles pas en un ſeul mot, outre l'action particuliere qui eſt l'objet de leur ſignification, les circonſtances du temps, du nombre, des perſonnes, & même certaines dépendances des mots précédens ? La multiplicité de tous ces rapports

exprimés par un même mot avec l'idée principale qui en eſt l'objet, cauſe-t-elle le moindre embarras, la moindre obſcurité ? Non, rien n'eſt plus précis, plus clair, plus ſatisfaiſant. Les prépoſitions prouvent donc la diſette & l'imperfection des langues. Elles ne ſont deſtinées qu'à ſuppléer au défaut & à l'inſuffiſance des autres moyens de communiquer les rapports ; elles ne ſont que comme un *pis aller*. Il s'en faut bien du moins qu'elles les expriment tous ; il en eſt une infinité qui ne ſont point de leur diſtrict.

Port-Royal ne paroît pas aſſez exact dans la définition qu'il en donne ; elle pêche parcequ'elle eſt trop générale : *les prépoſitions*, dit cette Grammaire, *ont été inventées pour marquer les rapports que les choſes ont les unes aux autres*. M. Girard donne dans le même défaut, quand il dit que *les prépoſitions indiquent les rapports déterminatifs des mots entr'eux*. La proximité des mots peut ſervir à reſtreindre & particulariſer, développer & completter leur ſignification ; c'eſt ce qu'il appelle, *déterminer, indiquer les rapports déterminatifs* ; d'où il conclut avec raiſon que toute prépoſition exige à ſa ſuite & ſous ſon régime d'autres mots qui ſoient le complément du rapport qu'elle exprime, & qui en forment le ſens entier. La définition du Pere Buffier pêche par un autre endroit ; c'eſt, dit-il, *un modificatif qui n'a un ſens complet qu'avec le ſecours d'un autre mot qui en eſt le régime* ; mais ce modificatif peut ſe trouver dans pluſieurs adverbes, parceque le mot, *ſens complet* a une étendue trop grande. Celle de M. le Batteux nous déplaît en ce qu'elle eſt plutôt un faux-fuyant qu'une définition ; elle définit une choſe par une autre qui n'eſt pas plus claire, & qui peut-être l'eſt moins. On convient avec lui, que *les prépoſitions ſont des caractères inventés pour ajouter aux ſubſtantifs*, ou à d'autres mots pris ſubſtantivement, *la maniere de ſignifier qui convient à l'adverbe* : mais on lui demande quelle eſt la maniere de ſignifier qui convient à l'adverbe ? voilà le nœud de la difficulté, & ce qu'une bonne définition devoit faire connoître.

Faut-il citer ici celles que M. le Blanc, & M. Antonini nous ont données ? Que veut dire ce dernier

quand il prononce que *l'emploi de la prépoſition eſt de conſidérer une choſe à l'égard d'une ou de pluſieurs autres?* Il a ſans doute voulu dire, *de faire conſidérer*; car la prépoſition ne conſidére point : elle eſt l'expreſſion, non pas même de la conſidération, mais du réſultat de la conſidération. Mais eſt-elle le ſeul ſigne de ce réſultat? Le verbe lui-même ne fait-il pas conſidérer le nom qui eſt ſon régime à l'égard de celui qui en eſt le ſubjectif? & le verbe eſt-il une prépoſition? M. le Blanc dit que *les prépoſitions ſont de vrais adjectifs* : c'eſt, pour un Grammairien, bien peu ſentir la différence des parties du diſcours : eſt-il permis de traiter de la Grammaire, quand on ne voit pas que l'adjectif différe de la prépoſition, comme un mot qui préſente une idée à l'eſprit, différe de celui qui n'en préſente point? Il a ſans doute voulu dire qu'avec leurs complémens les prépoſitions équivalent quelquefois à des adjectifs? mais cela même ſeroit faux, puiſque l'adjectif préſente une idée comme *qualité*, & que la prépoſition avec ſon complément ne la préſente que comme modification; ce qui eſt une différence eſſentielle, en ſuppoſant d'ailleurs que l'idée ſoit la même. Cela eſt ſi vrai que l'une ne peut figurer où l'autre convient, & qu'on ne dit point, *paroles avec douceur*, comme on dit, *paroles douces*; ni *traiter doux*, comme on dit, *traiter avec douceur*. Nous ne parlons pas de M. Reſtaut : ici, comme preſque par tout ailleurs, il copie ſans examen & ſans diſcernement les définitions de Port-Royal, ſans s'inquiéter ſi elles ſont exactes ou défectueuſes.

De tous les Grammairiens, il n'y a que M. du Marſais qui nous paroiſſe avoir donné une idée juſte, claire & préciſe des prépoſitions : *elles ſuppléent*, dit-il, *aux rapports qu'on ne ſauroit marquer par la place & les inflexions des mots : elles marquent des rappports, des circonſtances, que le mot ſuivant détermine.*

Ce que nous avons dit, que les Langues ne ſe ſervoient des prépoſitions qu'au défaut d'autres moyens d'exprimer les rapports, nous donne lieu de faire une remarque; c'eſt que leur uſage eſt d'autant plus fréquent dans une langue, qu'elle a moins d'autres reſſources. Par cette raiſon les Latins employoient les pré-

positions plus rarement que nous : leurs *cas* les rendoient souvent inutiles, en fournissant pour les rapports d'idées, une expression plus courte, plus commode & plus satisfaisante. De-là il s'ensuit aussi que l'étude des prépositions doit être & plus difficile & plus importante dans notre Langue que dans la Latine. Outre tout ce que les anciens Romains exprimoient par le secours de leurs prépositions, les nôtres sont encore chargées de suppléer à leurs déclinaisons, & même à plusieurs adjectifs qu'ils avoient su se faire, & dont nous sommes privés ; sans parler ici de la simple apposition de certains mots, qui suffisoit chez eux pour marquer entre ces mots une liaison particuliere que nous n'entendons dans notre Langue qu'autant qu'elle est fixée par certaine préposition : tel étoit leur *urbs Roma*, que nous rendons par trois mots, ou même quatre, *la ville de Rome*.

Quoique les prépositions soient faites pour être liées à d'autres mots, elles n'ont dû cependant être susceptibles d'aucune variation dans leur matériel, parceque l'idée générale d'un rapport entre deux objets, ne semble pas plus s'approcher de l'un que de l'autre ; & qu'en conséquence il n'y auroit pas eu plus de raison de faire accorder la préposition avec le mot qui la précede, qu'avec celui qui la suit. D'ailleurs de quelle utilité auroient pû être les genres & les nombres dans les prépositions ? L'idée abstraite de rapport en est-elle susceptible ? Les prépositions ont donc dû être invariables, quant à leurs terminaisons ; & elles le sont aussi dans toutes les langues : l'usage ne fait rien d'inutile, ni d'absurde.

On distingue, quant au matériel, deux sortes de prépositions ; les simples, & les composées : mais nous ne parlerons ici que des premieres ; les secondes ne sont que des expressions formées par le concours de plusieurs mots qui ont chacun leur signification, & qui forment, ainsi que tous les membres composés des phrases, un sens conforme aux loix selon lesquelles ils sont unis. La plûpart ne sont qu'une préposition simple unie à un substantif ; aussi prennent-elles presque toutes la préposition *de* pour être déterminées par le nom qui les suit. Leur formation & leur régime rentrent donc dans ce que

nous dirons ; & par-là il ſeroit ſuperflu d'en traiter en particulier. Nous nous contenterons d'en indiquer quelques-unes, qui ſont ; *vis-à-vis*, *à l'égard*, *à la réſerve*, *à côté*, *en préſence*, *à couvert*, *à l'abri*, *à raiſon*, *à l'inſu*, *au-deçà*, *au-deſſus*, *au-deſſous*, *au-dedans*, *au-dehors*, *au-devant*, *au travers*, *à travers*, *le long*, &c. Quelques autres prennent après elles la prépoſition *à*, comme, *juſqu'à*, *juſques à*, *par rapport à*, &c. Nous ne dirons rien de leur emploi : leur ſignification le marque aſſez. Mais nous avertirons que pour l'uſage, il en eſt quelques-unes qu'il ne faut pas confondre ; & que pour remarquer & obſerver les petites différences qui s'y trouvent, il faut aller au grand Maître, à l'uſage.

A travers, *au travers*, ſemblent la même choſe ; mais le premier ne prend point de prépoſition, & le ſecond ſe fait immédiatement ſuivre par *de* : *à travers les fenêtres* ; *au travers des fenêtres*. Il ſemble que l'uſage permette également de dire, *vis-à-vis la porte* ; *vis-à-vis de la porte* : néanmoins l'Académie ne reconnoît que la derniere façon. Ces deux exemples ſuffiſent pour faire ſentir l'attention que demande cette partie de la conſtruction générale.

Nous comptons trente-trois prépoſitions ſimples, qui ſont, *à*, *de*, *en*, *chez*, *dans*, *ſous*, *ſur*, *devant*, *derriere*, *parmi*, *vers*, *contre*, *avant*, *après*, *entre*, *depuis*, *avec*, *ſelon*, *ſuivant*, *par*, *outre*, *durant*, *pendant*, *dès*, *autour*, *ſans*, *excepté*, *hors*, *hormis*, *malgré*, *nonobſtant*, *envers*, *touchant*, *pour*. Il eſt des Auteurs qui en portent le nombre plus haut : mais il nous ſemble qu'ils rangent parmi les prépoſitions des mots qui ſont tout autre choſe : *moyennant* eſt un des plus douteux : mais ce mot n'eſt-il pas un participe préſent du verbe *moyenner* ; & quand on dit, *vous le pouvez moyennant vos amis*, n'eſt-ce pas une conſtruction particuliere, uſitée pour les participes que l'on place ſouvent dans la phraſe en qualité de *circonſtanciel*, ſans autre lien que la place même qu'ils occupent ? N'eſt-ce pas comme ſi l'on diſoit, *vous le pouvez en vous ſervant du ſecours de vos amis comme d'un moyen propre*

à vous assurer le succès ? ou *vos amis vous servant de moyen ?*

Ceux d'entre les Grammairiens qui par une misérable routine ont chargé la langue de déclinaisons ridicules, insuffisantes & étrangeres, croyent avoir tout dit touchant les prépositions, quand ils ont donné la table des cas que chacune d'elles régit dans une langue qui n'a point de cas. Pour peu qu'on y prenne garde, on verra que c'est ne nous rien dire sur leur emploi, le point capital de tout ce qui les concerne. D'autres, plus libres dans leur façon de penser, & moins asservis aux préjugés de la routine, plus attentifs au sujet qu'ils traitoient, & conséquemment plus près de la vérité, ont senti qu'il falloit dans une Grammaire détailler la signification de chaque prépositon, & les circonstances où l'une étoit préférable à l'autre. M. Girard a porté ce détail très loin : l'analyse qu'il a faite sur ce sujet a fait ouvrir les yeux. Mais comme la matiere est très abstraite, qu'il a fallu par conséquent employer la métaphysique la plus fine & la plus déliée, on en a été effrayé ; & M. du Marsais lui-même, cet homme à qui la métaphysique a tant servi dans les chefs-d'œuvres qu'il a donnés sur la Langue, a prétendu que pour connoître les divers rapports exprimés par les prépositions, il valoit mieux abandonner le lecteur au discernement que lui donnent l'usage & la connoissance qu'il a de la Langue, que s'enfoncer & entraîner avec soi le lecteur dans le labyrinthe immense & dangereux des idées abstraites, ainsi que l'a fait M. Girard. Par exemple, la prépositon *à* n'est point destinée, selon lui, à marquer par elle-même un rapport *de propriété productive*, ou *de service*, ou *de forme*, &c. ; quoique ces rapports se trouvent entre les mots qu'elle lie. D'ailleurs les mêmes rapports sont souvent indiqués par des prépositions différentes : il suffit donc, ajoute-t-il, de marquer la premiere & principale destination d'une prépositon, & d'ajouter quelques exemples de ses variations les plus usitées....

Nous conviendrons avec lui qu'il faudroit pour la clarté & la précision d'une langue, qu'une même prépositon

tion ne marquât qu'une sorte de rapports, & que le même rapport ne fût marqué que par la même prépoſition : nous conviendrons que notre Langue n'ayant pas cet avantage non plus que les autres, tant anciennes que modernes, elle eſt par-là ſujette à de grandes difficultés, à bien des obſcurités ; qu'en un mot c'eſt en elle un vice, une ſource d'erreurs, une preuve de ſon imperfection : nous ajouterons même que ce reproche eſt d'autant mieux fondé, que non-ſeulement une même prépoſition eſt employée pour des rapports différens, mais quelquefois pour des rapports oppoſés & contraires, comme entr'autres la prépoſition *de* dans ces exemples ; *le Souverain de ces Etats ; les Etats de ce Souverain : les vies de Céſar & d'Alexandre ; les vies de Plutarque*, &c. Mais comme l'objet des Grammairiens n'eſt point de corriger les langues, cette obſervation ne doit ici que montrer encore plus évidemment combien les détails, fuſſent-ils métaphyſiques, ſont néceſſaires pour rendre intelligible tout ce que l'uſage autoriſe.

S'il ne s'agiſſoit pour moi que de comprendre un homme qui me parle, peut être que pour ſaiſir le rapport indiqué entre deux mots qu'une prépoſition uniroit dans ſon diſcours, il me ſuffiroit de ſavoir la principale deſtination de cette prépoſition, & d'avoir vu quelques exemples de ſes variations les plus uſitées : mais je veux répondre à cet homme, & dans ma penſée je vois un rapport entre deux idées, pour lequel je ſens bien qu'il me faudra recourir à quelque prépoſition ; ſeulement je ne ſais laquelle choiſir : pour me guider dans ce choix, ne faut-il pas des principes ? Plus la matiere ſouffre d'exceptions, de variations ; plus mon embarras doit être grand, & plus auſſi les principes me ſont néceſſaires pour en pouvoir ſortir. Si cette diſcuſſion paroît trop abſtraite, il faut la développer, l'expliquer, l'éclaircir, la rendre ſenſible autant qu'on peut ; mais il ne faut pas la taxer d'être *inutile* & *vaine*. Si malgré des raiſons ſi puiſſantes, on s'obſtine à rejetter la métaphyſique & à s'en tenir aux exemples ; on aura de quoi ſe ſatisfaire dans notre ouvrage : rien n'eſt plus facile que de ne pas s'embarraſ-

ser des principes, & de s'arrêter sur les phrases citées comme exemples. La métaphysique ici sera à l'égard de ceux qui ne l'aiment ou qui ne l'entendent point, comme s'il n'y en avoit pas ; mais il se trouvera toujours un grand nombre de lecteurs qui l'entendront, & qui l'aimeront peut être, à qui du moins elle sera de la plus grande utilité dès-lors qu'ils l'entendront.

Nous croyons devoir développer ici une autre pensée de M. du Marsais, quand il dit qu'une préposition n'est point destinée à marquer par elle-même un tel rapport particulier, quoiqu'il se trouve entre les mots qu'elle lie. Pour bien entendre cette vérité, il faut expliquer la phrase conformément à la définition que nous avons donnée de la préposition d'après le même Auteur : & l'on verra que c'est comme s'il eût dit, que chaque préposition ne marque qu'une espece plus ou moins générale de rapports ; que ces rapports, quoique décidés *tels* par la nature de leur préposition, ont cependant besoin du mot suivant pour être complets, déterminés, fixés, pour en faire connoître l'objet & le terme ; que l'espece générale de rapports désignés par telle préposition se soudivise en des branches plus nombreuses & plus étendues que celle des rapports de telle autre préposition ; que quoique l'une & l'autre expriment bien clairement & par elles-mêmes cette espece générale qui est de leur ressort, c'est cependant au reste du discours à faire connoître les circonstances différencielles qui les déterminent & les particularisent dans chaque phrase ; que malgré le principe vrai & nécessaire que chaque préposition marque par elle-même une *telle* espece de rapports, il y en a cependant quelques-unes que l'usage applique quelquefois à des rapports étrangers qui ne paroissent point être compris dans la signification générale qu'elles offrent à l'esprit ; que ce sont là de ces caprices de langue qui ne peuvent rien prouver contre les principes ; & que dans ces occasions extraordinaires, c'est au sens de la phrase à décider conjointement avec l'usage dans quelle acception une préposition doit être prise.

Après avoir fait toutes les observations générales qui

nous ont paru nécessaires sur ce sujet, il faut entrer dans les détails, & montrer quels sont les rapports que les prépositions expriment, & quelles sont les prépositions qui servent à exprimer chaque rapport. Pour cela nous n'entreprendrons pas une division exacte de toutes les classes de rapports qui se trouvent entre nos idées: l'énumération seroit infinie; & nous ne devons parler que de celles qui se peuvent communiquer par le moyen des prépositions. Il ne faut pas croire non plus que tel rapport qui est marqué par une préposition, ne puisse l'être autrement: cela dépend du choix des mots & du tour de la phrase. D'autres mots, un tour différent, pourront dire les mêmes choses, & rendre la même pensée sans qu'il s'y trouve la même préposition, ou même sans qu'il s'y en trouve aucune. Exemples: *Nos sciences sont nées de nos besoins; nos besoins ont fait naître nos sciences.* Un tour différent fait disparoître dans le dernier exemple la préposition *de*, qui est dans le premier. *Il parle avec vivacité; il parle vivement: il a de la passion; il est passionné.* Ici ce sont des mots d'autre espece qui rendent la préposition inutile.

Il semble que toutes les especes de rapports que les prépositions peuvent exprimer en françois, se réduisent à sept; rapports de lieu, d'ordre, d'union, de séparation, d'opposition, de but, & de spécification: s'il y en a encore quelques autres, qui ne paroissent pas être compris dans celles-ci, elles ont peu d'étendue, & trouveront à être placées dans le développement.

1°. On peut avoir dessein de marquer dans une phrase le lieu auquel la chose ou l'action dont on parle a rapport. Mais cette chose ou cette action peuvent avoir rapport à un lieu, de bien des façons différentes. Si l'on veut moins marquer la place, que la personne ou les personnes qui l'habitent, que l'on veuille renfermer dans ce rapport une idée d'habitation soit de particulier, soit de citoyen, alors on emploie la préposition *chez*. On l'emploie seule, quand le lieu qu'elle indique est le terme où l'on va, où l'on passe, ou bien quand la pensée ne renferme aucun mouvement relatif à ce lieu: *j'allai*

hier chez vous, pour vous prier de passer aujourd'hui chez moi. Chez les François on sait joindre l'utile à l'agréable. Si le rapport indique une demeure d'où l'on sort, *chez* se fait précéder de la prépoſition *de : je viens de chez vous ; il sort de chez le Roi.*

Quand on ne veut indiquer que le lieu conſidéré en lui-même, & qu'il eſt comme lieu de repos ou comme le terme où l'on va, on prend *dans*, ſi l'on veut déſigner une place intérieure & enfermée ſoit par des clôtures, ſoit par des bornes : *il se tient toujours renfermé dans sa maison. Il y a dans le Royaume, & sur-tout dans Paris beaucoup plus de préjugés anciens ou nouveaux qu'on ne pense. Est-il possible à l'homme de se perfectionner jusqu'à n'avoir plus d'idées fausses dans l'esprit, ni de sentimens condamnables dans le cœur ? Rentrez dans votre chambre.*

Dans ce dernier cas, c'eſt-à-dire, lorſque le lieu eſt conſidéré comme le terme où l'on va, ſi le verbe ne déſigne pas par lui-même une ſorte de clôture, comme le font, *rentrer, entrer*, &c. alors on ſe ſert plus ſouvent de la prépoſition *à ; les vapeurs lui montent à la tête ; il veut aller à la ville, à la capitale, à la maison, à l'hôtel, au jardin ; aller au royaume des morts.* Cependant pour le mot *royaume*, on ne ſe ſert preſque jamais que de la prépoſition *dans : porter la guerre dans le Royaume de Portugal.* Quand on cite les Auteurs on doit employer *dans : j'ai lu dans Cicéron que de son temps il se glissoit dans les discours des Orateurs une éloquence énervée, compassée & timide, qu'on appelloit faussement éloquence attique : c'est apparemment celle que nous retrouvons aujourd'hui dans presque tous nos Orateurs beaux esprits, & qu'on appelle éloquence Académique.* Pour les noms de lieux particuliers, comme Villes & Villages, on ſe ſert de *à : il demeure à Lyon, à Montmorenci : il va à Rome, à Naples.* Mais ſi c'eſt un nom de pays, on prendra *dans* ou *en*, ſelon que ce nom ſera employé individuellement ou non. *Il faut être en France pour trouver des sociétés aimables ; il faut aller en Angleterre pour voir des citoyens. L'on a moins d'agrémens en province qu'à la capitale. En Bourgogne les*

vins ſont plus chauds & plus moelleux qu'en Champagne. Dans les provinces les eſprits ſont moins cultivés, & les mœurs moins corrompues. L'inquiſition produit la ſuperſtition dans l'Eſpagne, & l'hypocriſie dans le Portugal.

En général, la prépoſition *en* n'eſt jamais ſuivie de l'article, ſi ce n'eſt peut-être dans quelques phraſes qui ont beſoin d'un uſage bien conſtaté pour être admiſes, comme, *aller en l'autre monde; en la maniere accoutumée.* Devant les pronoms qui n'ont point l'article, on prend plutôt que *dans: je ſens en moi-même un trouble ſecret. . .* On ne dit jamais, *penſer dans ſoi même*, mais, *penſer en ſoi-même.* On peut ſentir la différence qui ſe trouve dans ces trois phraſes qui ſont également d'uſage, *il a de grands projets en tête; il a de grands projets dans la tête; il a de grands projets à la tête:* dans la derniere la *tête* eſt conſidérée préciſément comme le lieu où ſont les projets: dans la ſeconde, il y a de plus une idée de clôture; on y montre les projets comme dans un lieu fermé: & dans la premiere ce lieu n'y eſt préſenté que ſous un jour général, indéterminé, & non individuellement. Auſſi, comme nous l'avons déja dit, le ſubſtantif qui ſuit la prépoſition *en* n'eſt-il jamais accompagné d'article ni d'adjectif! il eſt toujours pris alors dans un ſens abſolu. C'eſt par cette raiſon qu'on condamne ce vers de *Racine* dans la Tragédie d'*Eſther*:

. . . . . On va donner en ſpectacle funeſte,
De ſon corps tout ſanglant le miſérable reſte.

» *Donner en ſpectacle funeſte* eſt un barbariſme, dit » dit M. l'Abbé d'*Olivet*. Pourquoi adoucir les termes! » comme ſi deux ou trois brins de mauvaiſe herbe gâ» toient un parterre émaillé des plus belles fleurs: *voyez* » ARTICLE.

Lorſqu'on parle du lieu d'où l'on vient, d'où l'on ſort, on emploie toujours la prépoſition *de; il ſort de Paris, de la France, du Royaume, de la maiſon, de la province*, &c: ſi l'on ſe ſépare de quelqu'un avec qui l'on étoit, on prend d'*avec*; *je ſors d'avec lui*: ſi l'on étoit chez lui, on dit, *je ſors de chez lui*; ſi l'on étoit près de lui; on prend *d'auprès*; *je viens d'auprès de lui.*

S'il

S'il s'agit du lieu par lequel on passe, on se sert ordinairement de la préposition *par* : *vous passerez par la Champagne, par Nancy, par Lunéville*, &c. *Combien d'idées folles vous passent par l'esprit, par la tête !* Quelquefois avant les noms de pays on employe *en* : *passer en Allemagne pour aller en Turquie ;* & *à* devant les noms de lieu : *passer à Lyon pour aller à Rome.*

Quand on ne parle d'un lieu, relativement à quelque objet, que pour marquer la situation de cet objet par rapport à ce lieu, on se sert de la préposition *sur* ou *sous*, selon que l'objet est plus ou moins élevé que le lieu qu'on indique. *La mort va prendre ses victimes sur le trône, comme sous le chaume. L'orage se forme sur la tête des méchants sans qu'ils s'en apperçoivent.* Souvent à la place du nom de lieu, on met le nom de la chose qui l'occupe. *Le peuple croit que les Antipodes sont sous nous*, c'est-à-dire, *sous la partie du monde que nous habitons : mais tout le monde est sur la terre.* On donne souvent la situation d'une chose par rapport à une autre chose, plutôt que par rapport à un lieu ; comme, *sur le trône, sous le dais.* Si l'un des deux objets est antérieur ou postérieur à l'autre, on met *devant*, ou *derriere. Il étoit devant la maison ; je l'ai caché derriere la porte.*

Si le premier objet n'est qu'à une certaine proximité du second, on employe *vers* : *il alloit vers la riviere. Quelqu'ardeur qu'on ait pour un ouvrage, s'il est un peu long, il languit toujours vers la fin.*

Si l'on veut indiquer une foule, une multitude d'objets environnant celui dont on parle, on se sert de *parmi* : *parmi les peuples les plus sauvages on trouve plus de vertus & moins d'inhumanité, que parmi les nations policées.*

Mais si la chose dont on parle en environne d'autres, on met *autour*, qui demande après lui la préposition *de* ; *la chicane rode sans cesse autour de Thémis, l'envie autour de la prospérité, la calomnie autour de la vertu, l'erreur autour de l'esprit de l'homme, & l'injustice autour de son cœur : quels ravages ces monstres ne font-ils pas, quand une fois ils peuvent pénétrer !*

On ne confondra pas sans doute les prépositions *devant, derriere* avec les substantifs, *le devant, le derriere* :

loger ſur le derriere de la maiſon ; prendre les devants. Paroître devant la ville ; ſe cacher derriere un bois : ces exemples en font ſentir toute la différence. Quand on veut marquer une choſe contre laquelle une autre eſt comme appuyée, on prend *contre. Je l'ai vu contre un arbre. Il loge contre l'Egliſe.* On doute que l'uſage conſerve cette façon de parler : *auprès de* vaut mieux.

2°. Si le rapport que l'on veut marquer entre deux ou pluſieurs objets, eſt un rapport d'ordre & de diſpoſition ſoit à l'égard du temps, ſoit à l'égard de la primauté du rang, ou de l'honneur du pas ; on ſe ſert de *avant*, pour marquer l'ordre antérieur, *après* pour le poſtérieur, *entre* pour l'intermédiaire, *depuis* pour indiquer l'ordre ſucceſſif du temps ou de diſtance, *à* pour l'ordre de la marche, *dans* pour fixer le temps au bout duquel la choſe ſe fera, *ſous* en terme de Palais, pour fixer le temps pendant lequel la choſe doit ſe faire ; comme, *il faut entendre avant que de juger. C'eſt un frivole avantage que de paſſer avant ſes concitoyens. Je ſuis venu avant vous.* La priorité de tems qui eſt exprimée par ce dernier exemple, s'exprime encore plus ſouvent par *plutôt que ; je ſuis arrivé plutôt que vous. Que ferez-vous après cet ouvrage, après cet Automne ? Qui eſt celui qui vient après vous ? Que perdez-vous en ne marchant qu'après les autres ? Notre vie eſt un inſtant placé entre la naiſſance & la mort. Les hommes flottent ſans ceſſe entre l'eſpérance & la crainte. Qu'il eſt triſte pour un homme qui ne met aucune différence entre le vice & la vertu, d'être aſſujetti à des loix ! Depuis le temps que vous promettez de vous rendre enfin à vous-même, qu'avez-vous fait que de vous en éloigner encore davantage ? Il ſouffre depuis ſix mois. Son diſcours n'eſt qu'un tiſſu de paradoxes depuis un bout juſqu'à l'autre. Depuis quelque-temps on penſe que ne rien approfondir, & tout fronder, c'eſt penſer d'après ſoi-même & être Philoſophe. On les voyoit avancer deux à deux, à fur & à meſure qu'ils ſortoient. Je les ſuivis long temps pas à pas. Dans un mois vous ſerez ſatisfait. Dans un an vous paſſerez par bien des épreuves. Revenez me voir dans huit jours. Ordre de comparoître ſous huitaine. S'il ne préſente ſous un mois ſes moyens de défenſe. Il s'engage d'acquitter ſa promeſſe ſous*

trois semaines. Quelques-unes de ces prépositions sont quelquefois sujettes à des amphibologies, comme lorsqu'on dit, *je vous ai vu avant lui* : veut-on dire, *avant qu'il ne vous ait vu*, ou *avant que je ne l'aie vu* ? Si la suite du discours & les circonstances ne fixent pas assez la pensée, il faut alors s'exprimer autrement.

3°. La troisieme espece des rapports qui peuvent s'exprimer par des prépositions, renferme les rapports d'union, c'est-à-dire, ceux qui marquent entre les idées une certaine proximité, ceux qui déclarent que les objets de ces idées sont unis entr'eux, & rapprochés l'un de l'autre. Si cette union se trouve faite à titre d'accompagnement, d'instrument, d'association, ou de mêlange; elle s'exprime par la prépositon *avec* : *marcher avec une nombreuse armée. Faire un voyage avec un ami* : *l'armée*, *l'ami* ne font qu'accompagner celui qui marche & celui qui fait un voyage. *Manger le fonds avec le revenu. Prendre son casque avec son épée. Séduire la mere avec la fille*, &c. Dans toutes ces phrases le sens fait assez connoître que le complément de la prépositon n'a d'union avec les noms précédens que par forme d'accompagnement. *Se blesser avec ses propres armes. Le soldat défend la patrie avec son épée* ; *l'homme de lettres l'éclaire avec sa plume. Avec de grands biens on se procure tous les mérites possibles excepté le seul vrai, le mérite personnel* ; *avec celui-ci on a bien de la peine à se faire une fortune médiocre*. Dans ces exemples, on voit que les *armes*, *l'épée*, *la plume* sont les instrumens avec lesquels on se blesse, on défend la patrie, on l'éclaire, &c ; & que c'est à raison de cette idée d'instrument qu'ils sont unis par la prépositon aux verbes blesser, défendre, éclairer, &c. Le rapport d'instrument s'exprime par *à* dans certaines occasions proverbiales, comme, *déchirer à belles dents*, &c. Dans les exemples suivans on ne peut méconnoître l'idée d'association entre le complément d'*avec* & le nom qui précede. *Souvent nous risquons moins de la part de nos ennemis, que des personnes avec qui nous sommes liés. Vous vous livrez trop aux personnes avec qui vous avez affaire.* Cette derniere sorte de rapport se marque souvent aussi par la prépositon *à* : *les hommes à qui nous sommes unis par le sang, ne sont pas*

toujours nos meilleurs amis. Je ſuis attaché à votre frere plus qu'à tout autre. Tous ces complémens de rapports marquent l'objet avec lequel il y a aſſociation : mais ſi l'on vouloit marquer le motif, le lieu, la ſource de cette union, on ſe ſerviroit de la prépoſition *par : je vous ſuis attaché par l'eſtime & l'amitié autant que par le ſang & la reconnoiſſance.* Enfin les phraſes ſuivantes montrent dans la prépoſition & ſon complément, le rapport d'union par forme de mélange : *confondre le vice avec la vertu, & prétendre au titre de Philoſophe, c'eſt confondre la raiſon avec la folie. C'eſt un proverbe plus vrai encore dans le moral que dans le phyſique, qu'il faut mêler de l'eau avec ſon vin.* Cette idée de mélange s'exprime auſſi dans certaines conſtructions par la prépoſition *de : nos plaiſirs ſont mêlés de peines réelles.* Les objets entre leſquels il y a union par accompagnement, par aſſociation & par mélange, ne prennent pas toujours une prépoſition entr'eux : quelquefois il ſuffit qu'ils ſoient unis par la conjonction *&* : comme, *ils ſont ruinés, eux & leurs correſpondans. Nous avons réconcilié le pere & le fils. Dieu ſemble avoir mêlé les biens & les maux, comme il a mêlé les bons & les méchants.*

Si le rapport d'union renferme une idée de convenance ou de conformité, on l'exprime par *ſuivant*, quand la conformité paroît importante, plus décidée, & qu'elle concerne la pratique : *tout le monde convient qu'il eſt utile de ſe conduire ſuivant les maximes de l'Evangile : pourquoi donc chercher à les détruire ? Eſt-on toujours traité ſuivant ſon mérite.* S'il ne s'agit que d'une convenance d'opinion, ou de diſcuſſion, on emploie *ſelon : je parle ſelon mes principes : je reponds ſelon les objections.* Mais le plus ſouvent on les emploie indifféremment : *Il faut ſe comporter ſuivant*, ou *ſelon les circonſtances.*

Si le complément de la prépoſition exprime une choſe par laquelle on paſſe, ou qui ſerve de moyen, ou qu'on atteſte, dont on veuille s'autoriſer, ou ſelon laquelle on faſſe quelque partage, quelque répartition ; il faut prendre la prépoſition *par* pour rendre cette ſorte d'union ; comme 1°. *Les ames vertueuſes paſſent par des*

épreuves rudes & fréquentes. Nous voyons avec douleur que par-tout on parvient plutôt par le crime & la baſſeſſe, que par ce qui peut rendre un homme eſtimable. 2°. *Souvent une perſonne nous déplaît par la qualité même par laquelle un autre nous a plu.* 3°. *Jurer ſans néceſſité par tout ce qu'il y a de plus ſacré, eſt le moyen le plus ſûr de perdre toute croyance. Si je vous condamne, je le fais par de bonnes raiſons.* On met quelquefois *de* avant *par*, comme, *de par le Roi.* 4°. *Partager par moitié, par tiers, par quarts. Dépenſer plus par jour que l'on n'a à dépenſer par mois.*

Si le complément de la prépoſition eſt une choſe ajoutée à d'autres, précédemment ou poſtérieurement exprimées, calculées, appréciées; que celle-ci leur ſoit unie en forme d'addition, ou d'exception; on doit employer la prépoſition *outre*: *pour réuſſir, il faut outre le mérite & la conduite, ſe trouver dans les circonſtances heureuſes. Il y a eu ſix mille hommes de tués, outre les Officiers. Outre ſes maux perſonnels, l'homme a encore à ſouffrir de ceux des autres. Outre cela, vous ſavez qu'il eſt puiſſant, & qu'il ne vous aime pas.*

Quand le rapport d'union a pour idée acceſſoire le temps; qu'on veut rapprocher une action d'un certain temps; on prend *durant*, s'il s'agit d'exprimer combien cette action a duré; & *pendant* ſi l'on ne veut marquer que l'époque de cette action, ſans prétendre lui adapter toute l'étendue du temps dont on parle. *Il a ſouffert durant toute ſa vie. L'armée a été cantonnée durant toute la campagne. C'eſt pendant la jeuneſſe qu'il faut poſer les fondemens d'une vie honorable & heureuſe. Pendant le temps de votre abſence on vous a deſſervi.* Au lieu de *pendant* on employe ſouvent *en*, ou *dans*: *je l'ai fini dans trois jours. Cela ſe paſſa en* 1760. *En ſix ſemaines de temps il acheva ce bel ouvrage. On recueille en été & en automne, pour jouir en hiver. Avec de la bonne volonté & du courage, on fait plus dans un jour, qu'un homme lâche & découragé ne peut faire dans un mois.* A la même prépoſition *pendant*, on ſubſtitue auſſi quelquefois la prépoſition *de*: *il faut travailler de jour, & repoſer de nuit. Il eſt parti de bon matin.* On ne s'en ſert qu'avant ces mots *jour*, *nuit*, *matin*: on dit bien, *il eſt né de*

l'année derniere, mais ce *de* signifie *depuis*. L'époque s'exprime auſſi par la prépoſition *à*, ſur-tout quand elle conſiſte dans une heure préciſe : *nous l'avons quitté à midi. Revenez à cinq heures.* Quand on veut marquer l'inſtant qui ſert d'époque au commencement d'une choſe, on emploie quelquefois *dès* que nous avons oublié de compter parmi les prépoſitions ; *il partit dès le grand matin. Dès ſon début je vis bien où il vouloit en venir. Il faut s'y prendre dès l'enfance, pour former certains caracteres. Il travaille dès l'aube du jour. Il tomba malade dès la premiere journée*, &c. Si l'on ne veut indiquer qu'à peu-près le moment qu'on exprime, on ſe ſert de *ſur : je viendrai vous joindre ſur les deux heures. Il reçut cette nouvelle ſur le point de partir.* Quelquefois quand il s'agit d'une ſemaine, d'un mois, d'une année, on ne met point de prépoſition : *je travaillerai la ſemaine prochaine. Je voulois le faire l'année derniere. Qu'avez-vous fait ce mois ci ?* Malgré la différence que nous avons marquée entre *durant* & *pendant*, on prend ſouvent l'un pour l'autre, & l'uſage ſemble l'autoriſer. Au reſte toutes ces variations ne ſont pas toujours arbitraires : il y a des nuances fines & délicates, mais réelles entre la ſignification de chacune de ces prépoſitions : il ſeroit trop long de les vouloir rendre ſenſibles autrement que par les exemples que nous avons donnés : d'ailleurs trop de diſcuſſions embrouilleroient peut-être la matiere.

Si le rapport d'union eſt caractériſé par imitation, on l'exprime par la prépoſition *après* précédée de la prépoſition *de*. *La différence qu'il y a entre l'Original & le Philoſophe, c'eſt que le premier ne penſe d'après ſoi-même que pour ne pas penſer comme les autres, tandis que le Philoſophe penſe ſouvent comme les autres ſans penſer d'après eux. Pour ſe perfectionner dans un art, il eſt eſſentiel de travailler d'après les grands Maîtres. Je parle d'après un homme bien inſtruit.* Quelquefois on y fait ſervir la prépoſition *ſur : il travaille ſur le deſſein que vous lui avez tracé. Il raiſonne ſur vos principes.*

Si l'union eſt caractériſée par le motif, par la cauſe déterminante, on la rend par les prépoſitions, *ſur*, *à*, *par*. *Sur ſa réponſe j'ai vu ſon cœur. Je ne le juge que ſur ſes diſcours. Qui ne le reconnoîtroit à ſa phyſionomie ? A*

ſon air je m'y ſerois trompé. Je lui pardonne à votre conſidération. Par égard, par conſidération pour vous, je veux bien tout oublier. Je vous en crois ſur votre parole. Je ſuis venu ſur les bruits qu'on faiſoit courir. Les loix devroient défendre l'ingratitude ſur peine de la vie. Ce dernier exemple donne une alternative qui ſert également de motif pour obſerver les loix. On dit auſſi dans le même ſens, *ſous peine de mort, de confiſcation de tous ſes biens*, &c. Le rapport d'union peut avoir pour objet la cauſe efficiente, celle qui a produit la choſe dont on parle; alors il s'exprime par la prépoſition *par*: *ce plan a été dreſſé par un habile Architecte*; & quelquefois par la prépoſition *de*: *ce tableau eſt de le Brun. Voilà le chef-d'œuvre de Cicéron, le triomphe de l'éloquence.*

4°. Les rapports qui marquent la ſéparation, doivent être rendus par la prépoſition *ſans*, ſi l'on ne veut faire entendre qu'une non-concomitance, ou une ſimple privation; par *excepté*, ſi la ſéparation a pour cauſe un défaut de conformité à ce qui eſt général ou ordinaire; par *hors*, ſi cette ſéparation renferme l'idée d'une excluſion formelle; & par *hormis*, ſi cette excluſion regarde des perſonnes. Ce n'eſt pas néanmoins que l'avant-dernière ne ſerve auſſi pour le même objet. *Où trouver des roſes ſans épines? Une femme peut plaire ſans beauté; mais elle n'y réuſſira point ſans agrémens. Les grands rougiroient de ſe montrer ſans une nombreuſe ſuite, mais ils ne rougiſſent plus gueres de ſe montrer ſans vertus. J'ai fait toutes vos commiſſions, excepté la moins importante. Toute l'Europe étoit en guerre, excepté les petites Puiſſances. Tous furent du même avis, excepté les trois dont je vous parle. Mahomet permet tout, hors le vin. Toutes ces nouvelles ſont favorables, hors la derniere. Je ſuis prêt à vous tout ſacrifier, hors mon devoir & mon honneur. Je n'ai plus d'amis hormis vous. Hormis votre pere, il n'en eſt point ſur qui je compte. Hormis l'aimable Climene, tout m'eſt indifférent.* Quand cette ſéparation s'exprime par un verbe de mouvement, ou analogue aux verbes de mouvement, on emploie la prépoſition *de*, ſoit ſeule, ſoit jointe à quelqu'autre prépoſition, ſelon les circonſtances: *il faut vous détacher de lui. Il eſt dur, mais ſou-*

vent nécessaire de se séparer d'avec ce que l'on aime. Il faut bien distinguer la raison, de l'esprit.

5°. Les rapports d'opposition s'expriment par *contre*, quand il s'agit d'une contrariété formelle soit en fait d'opinions, soit en fait de conduite; par *malgré*, quand on a en vue une résistance sans effet, mais pourtant soutenue par voie de fait ou autrement; par *nonobstant*, quand on ne parle que d'une opposition légere, & à laquelle on n'a point d'égard: *Parler contre la vérité, agir contre sa conscience, voilà le fruit de toutes les passions. Si le politique ne doit point parler contre les opinions communes, il ne doit pas non plus les accréditer, quand il les croit fausses. Est-il des loix purement pénales contre lesquelles on puisse agir sans péché? Dans la vie il faut se roidir contre les obstacles. Les méchans sont toujours prêts à faire parti contre la vertu. Malgré tous les efforts de l'art, il vient de succomber. Malgré tout le zèle de vos amis, vous êtes perdu. L'homme habile & courageux sait toujours se soutenir malgré les trames de l'envie. Je n'ai pu le rejoindre malgré toute la diligence que j'ai faite. Nous sommes encore bien loin de la vérité, malgré toutes les recherches des Philosophes. L'homme est souvent bien petit, malgré tout l'orgueil dont il se pare. On voit trop souvent l'usurpateur jouir tranquillement du fruit de ses injustices, nonobstant la réclamation & les protestations de ceux qui se voient ses victimes. Nonobstant vos difficultés, je suivrai mon projet. Je me rends, nonobstant la répugnance que j'éprouvois d'abord. Je jure qu'elle l'épousera nonobstant ses larmes & ses prieres.*

6°. Les rapports de la sixieme classe sont ceux qui déterminent le complément de la préposition à être le terme auquel tend ou duquel part la chose avec laquelle ce complément est lié par la préposition. Si ce complément ne présente que des personnes, & qu'il ne s'agisse que de la maniere d'agir entr'elles, il faut prendre la préposition *envers*: *il faut être quelquefois sévère envers soi-même, & toujours humain envers tout le monde. Il est bas à un homme d'en user mal envers une femme, quand même elle auroit tort d'ailleurs envers lui*: voyez la préposition VIS-A-VIS: quelquefois *envers* se remplace par

à l'égard de : il en agit mal à l'égard de tout le monde. Il eſt inſolent à l'égard de ſon pere, & ingrat à l'égard de ſes maîtres. S'il ne s'agit dans le complément que d'exprimer le but d'un diſcours, le ſujet dont on parle, ſur lequel on délibére, on ſe ſert de *touchant. Les matieres les plus embrouillées ſont ordinairement celles touchant leſquelles on a le plus écrit. Il a fait une longue diſſertation touchant les avantages & les mauvaiſes ſuites du luxe* : on ſe ſert auſſi de la prépoſition *ſur : faire un ouvrage ſur les inſectes & s'étendre beaucoup ſur les Chryſalides. Ecrire ſur les gouvernemens de l'Europe* : quelquefois on prend la prépoſition *de ; parler de l'agriculture.* Si le complément renferme quelque idée de motif, de projet, de prix, ou d'attribution, on employe la prépoſition *pour. Tout citoyen doit être diſpoſé à ſe ſacrifier pour le bien public ; ce n'eſt qu'à ce prix-là qu'on acquiert un droit légitime aux avantages de la ſociété. C'eſt être bien mauvais Philoſophe que de ne pas faire pour des hommes qui le méritent les mêmes démarches que l'on fait tous les jours pour des gens qu'on mépriſe. Ne travailler que pour le plaiſir, n'eſt un mal qu'autant qu'on ignore en quoi conſiſte le véritable. Quelquefois ceux qui ne ſe mêlent de nos affaires que pour nous ſervir, ſont ceux qui nous font le plus de tort. Le Littérateur honnête-homme ne doit chercher à plaire que pour inſtruire & corriger. Il ne demande à venir que pour vous voir. On donneroit cette maiſon pour vingt mille francs. J'ai eu ces quatre volumes pour une piſtole. Rendre le bien pour le mal. Il débite toute la journée des penſées fauſſes ou hazardées qu'il donne pour de la philoſophie. Il paſſe pour le plus habile homme de ſon ſiecle. Il nous donne cet ouvrage pour un livre merveilleux.*

S'il s'agit de la choſe ou de la perſonne, vers laquelle on ſe tourne, on avance ; on prend *vers. Tournez-le vers moi. Il regarde vers le Nord. Il avance vers nous.* Avant le complément qui exprime le terme auquel tend la choſe dont on parle, on ſe ſert le plus ſouvent de la prépoſition *à : Réduire un homme à la derniere extrémité. Se livrer à ſes paſſions. Se conſacrer au bien public. Songer à ſes intérêts. Je puis en parler de vous à moi. Ils boivent à votre ſanté. Se préparer à partir. Ré-*

ſiſter aux tentations. Succomber à l'envie de médire. Il y a dans la langue un nombre infini de verbes après leſquels cette prépoſition a lieu dans ce ſens, comme la prépoſition *de* avant les complémens qui expriment le terme d'où l'on eſt parti; ſoit dans un ſens phyſique, ainſi que nous en avons donné des exemples en parlant des rapports de lieu; ſoit dans un ſens moral & analogue, comme; *il n'eſt qu'un pas du mal au bien. S'écarter du ſentier de la vertu. Revenir des égarements de ſa jeuneſſe.* Il eſt quelques verbes & ſur-tout le verbe *courir*, dont le terme ſe fait précéder de la prépoſition *après*, quand il marque une choſe auſſi difficile à obtenir que ſi elle fuyoit devant nous; comme, *courir après les honneurs, les plaiſirs, le repos, la ſanté*, &c. On dit auſſi, *travailler après un grand ouvrage. Nous ſommes après des recherches longues & ennuyeuſes.*

7°. Les rapports que nous renfermons dans la ſeptieme Claſſe, ne ſont pas trop bien déſignés par le mot *de ſpécification*; vu que tout rapport particulariſant une idée, en diſtingue l'objet d'avec les autres qui lui ſont ſemblables, en fait comme une eſpèce à part & marquée au coin de ce même rapport, en un mot la ſpécifie, en lui donnant un attribut, un caractere particulier. Cependant nous avons choiſi ce moyen de déſigner les rapports que nous avons encore à parcourir, ſoit parceque la qualité de ſpécifier y eſt plus ſenſible que toute autre, ſoit parcequ'elle ne domine pas dans ceux que nous avons vus, comme dans ceux que nous appellons *ſpécifiques*; & que pour ces deux raiſons, ce nom peut ſuffire pour diſtinguer les uns des autres. D'ailleurs il auroit fallu donner un grand nombre de claſſes particulieres, ſi nous n'avions pas voulu nous en tenir à cette dénomination; ce qui eût été un défaut de méthode plus grand que celui qu'on pourra nous reprocher. Enfin dans les différentes manieres de ſpécifier, on retrouvera les caracteres les plus précis des rapports dont il s'agit; & l'on pourra, ſi l'on veut, ne les diſtinguer que par-là.

Si l'on veut ſpécifier un nom commun ou générique par le nom propre de la choſe que l'on a en penſée & dont on veut parler, on unit ces deux noms par la prépoſition

de : par exemple, je veux parler de *Rome* : la premiere idée qui ſe préſente, c'eſt que c'eſt une *ville*, & je dis *la ville*; mais je m'apperçois que c'eſt-là un nom qui convient à beaucoup d'autres objets que celui que j'ai en vue : il faut donc le reſtreindre, le particulariſer, & comme je ſais que cette ville particuliere dont je veux parler, a pour nom individuel, *Rome*, je joins ce dernier à l'autre, en interpoſant la prépoſition : *la ville de Rome.* De même on dit, *Duché de Lorraine*, *Comté de Champagne*, *Archevêché de Tours*, *Principauté de Dombes*, *Royaume de France*, *Empire de la Chine*, *Château de Verſailles*, *Ville de Lyon*, *Fort de Kel*, *Province d'Alſace*, *République de Gênes*, *Riviere de Seine*, *Fleuve du Rône*, *moulin de Javelle*, *rue de Condé*, &c. Il y a néanmoins quelques exceptions que l'uſage apprendra : par exemple, on ne dit pas *le Fort de Louis*, mais *le Fort-Louis :* entre les noms communs & les noms propres des perſonnes on ne met point la prépoſition, ſi le dernier n'eſt un nom de terre; ainſi l'on dit, *M. Bernard*, *Madame André*, *le Valet Criſpin*, *le Marchand Prudhomme*, *la Jardiniere Javotte*, &c. Quand le complément de la prépoſition marque la patrie ou l'habitation d'une perſonne, le pays ou le lieu où l'on trouve la choſe dont on parle, on prend alors la prépoſition *de : Citoyen de Genève*, *Marchand de Veniſe*, *bourgeois de Paris*, *fille de Village*, *femme de Province*, *habitant de Choiſi*, *payſan de Picardie*, *renard de Pologne*, *loup du Canada*, *cheval d'Afrique*, *plante des Indes*, &c. Il faut en dire autant, quand le complément marque le lieu où ſe fabrique, ſe fait, ſe produit la choſe dont on parle : *vins de Bourgogne & de Champagne*, *chapons de Breſſe*, *hydromel de Metz*, *liqueurs de Lorraine*, *confitures de Bar-le-Duc*, *velours de Gênes*, *monnoie d'Allemagne*, *étoffe de Lyon*, *pain de Goneſſe*, &c. De même encore, s'il s'agit du lieu où la choſe dont il eſt queſtion ſe trouve placée ; *le bataillon de la tête*, *les Régimens de l'arriere-garde*, *l'infanterie du centre*, *l'artillerie de l'aile gauche*, *les troupes légéres de l'avant-garde*, *Ville de Suiſſe*, *Principauté d'Allemagne*, *Bourg de Flandre*, *Province de Hollande*, *Royaume d'Aſie*, *République d'Europe*, *Univerſité de Paris*, *Parlement d'Angleterre*,

&c. Quelquefois auſſi on emploie la prépoſition *en*, & ſur-tout après un nom propre qui convient à pluſieurs Villes de différens pays, comme, *Fribourg en Suiſſe*, *Fribourg en Briſgaw*, *Vienne en Autriche*, *Vienne en Dauphiné*, &c.

Le nom du lieu, du pays, ou de la nation qui détermine un titre à ſa juſte valeur, s'unit à ce nom par la même prépoſition. *Empereur d'Allemagne*, *Roi de Portugal*, *Intendant d'Alſace*, *Gouverneur de Beſançon*, *Comte de Lyon*, *Echevin de Paris*, *Prince de Salerne*, *Doge de Veniſe*, *Roi des Romains*, *Electeur de Saxe*, *Evêque de Strasbourg*, *Seigneur d'Arconville*, *Comte de Provence*, *Duc de Bourgogne*, *Dauphin de France*, &c.

Lorſque le complément exprime la ſituation de la choſe dont le nom précede la prépoſition, on prend la prépoſition *à* ſi le complément paroît être une choſe ſéparée de l'objet dont il exprime la ſituation, comme, *route à gauche*, *château à mi-côte*, *vis-à-vis*, *poſte à droite*; mais ſi le complément eſt préſenté comme un total dont l'objet qui précede ſoit une partie, alors on prend la prépoſition *de*; *porte de derrière*, *mur du devant*, *face de côté*, *partie d'en haut*, *voûte du milieu*, *fenêtres d'en bas*; *la carte de deſſous*, &c. S'il s'agit d'exprimer dans le complément la maniere d'exécuter, on emploie quelquefois la prépoſition *à*, comme, *courir à toute bride*, *aller à grands pas*, *avertir à part*, *marcher à tâton*, *attaquer à force ouverte*, *ſe battre à l'épée*, *ſe défendre à coups de poing*, *diſcourir à bâtons rompus*, *acheter à la douzaine*, *vendre à l'enchere*, *peigner la à turque*, &c. Quelquefois on emploie la prépoſition *de*, comme, *donner de bonne grace*, *écouter de mauvaiſe grace*, *dire de travers*, *courir de toutes ſes forces*, *percer de part en part*, *accorder de bon cœur*, &c. D'autrefois on ſe ſert de *en*; *marcher en tapinois*, *ſe comporter en étourdi*, *peindre en mignature*, *agir en dépit du bon ſens*, *méaiter en Anglois*, *ſe tirer d'une affaire en galant homme*, *voyager en poſte*, *plaider en Cicéron*, *ſe battre en brave*, *répondre en Romain*, *ſe venger en Italien*, *mourir en Socrate*, &c. On prend auſſi cette derniere prépoſition, quand la maniere eſt une action circonſtancielle qui

s'exprime par un gérondif; *mourir en parlant, plaire en riant, parler en dormant, méditer en fermant les yeux*, &c.

Si la maniere concerne l'aprêt, elle ſe fait précéder ou de la prépoſition *à* ou de la prépoſition *de* : *ſauſſe à l'oignon, ſoupe aux herbes, pigeon à la crapaudine, peinture à l'huile, poudre à la maréchale, truite au bleu, carpe à l'étuvée; gigot en ragoût, peinture en détrempe, œufs en omelette*, &c.

Quand on veut exprimer une choſe qui eſt employée pour une autre, on prend la prépoſition *à* ſi elle ſert de cauſe mouvante, ou d'accompagnement, ou d'inſtrument; comme, *arme à feu, moulins à vent, machine à reſſorts*, &c. *Canne à lorgnette, table à tiroir, maiſon à trois étages*, &c. *Bas au métier, eſtampe à la main, payſage fait à l'encre de la Chine, gravure à l'eau-forte, cuire à la broche*, &c. Si la choſe employée ſert de cauſe agiſſante, ou d'inſtrument actif, ou de matiere, on prend la prépoſition *de*; *coup de poing, ſigne de tête, trait de plume, tache d'encre, tour de gibeciere, battement des mains, coup d'archet, frapper de l'épée, monter du doigt, appuyer de la main; croix d'or, croſſe de bois, colonne de marbre, collier de perles, habit de ſoie, panier d'oſier, allée de tilleuls, pâté d'allouettes, chapeau de caſtor*, &c. La matiere employée prend auſſi la prépoſition *en*; *écrire en quatre lignes, dire en deux mots, tracer en abrégé, tenture en damas, cheminée en marbre, repas en gras & en maigre, galonné en or, teindre en jaune, mettre en dorure*, &c.

L'objet de l'action, le but où l'on va, le terme, la fin qu'on ſe propoſe, ſouffrent encore des variations : s'il s'agit de but local, on prend la prépoſition *de* après les noms, comme, *chemin de Rome, route d'Allemagne, avenues de Verſailles, ſentiers de la vertu*, &c. S'il eſt queſtion de but moral, de motif, d'objet de quelque action, la prépoſition varie ſelon les mots qui précedent, & les autres circonſtances : on dit, *envie de plaire, art d'aimer, ſoif de vengeance, deſſein de nuire, déſir de voyager, beſoin de manger*, &c. On voit dans ces exemples une action qui eſt l'objet des noms qui précedent la prépoſition. *Briſer de rage, mourir de douleur, fuir de*

peur, *éclater de rire*, *se pâmer de joie*, *se tuer de désespoir*; ici ce sont les noms qui expriment le motif de l'action exprimée par le verbe précédent : *Ouvrage de morale*, *cours d'études*, *étude de physique*, *Histoire de France*, *Traité de Paix*, *contrat de mariage*, *zèle de Religion*, *jalousie de métier*, *avide de louanges*, *diseur de bonne avanture*; *Traduction de la Bible*, *Commentateur d'Aristote*, *partage de la succession*, *portrait du Roi*, *abuser de l'amitié*, *plaisirs de la campagne*, *image de la mort*, *portrait d'Alexandre*, *tableau d'une bataille*, *expression de la joie*, *modele de douceur*, &c. Dans tous ces exemples, c'est l'objet même de la chose qui la caractérise & la spécifie : on dit aussi, *mettre en couleur*, *traduire en François*, *aller en avant*, *battre en retraite*, *dépenser en chiffons*, *appeller en duel*; ici c'est encore l'objet. *Maître en fait d'armes*, *ouvrier en laine*, *Docteur en Droit*, *fort en paroles*, *savant en Théologie*, *habile en Médecine*, *Avocat en Parlement*, &c. On voit dans ces exemples l'objet qui fixe la qualité : on dit encore, *cuiller à caffé*, *bassin à barbe*, *poudre à tirer*, *verre à liqueur*, *table à jouer*, *pierre à aiguiser*; ici le complément exprime le service auquel la chose précédente est destinée. *Papiers à brûler*, *fille à marier*, *bois à couper*, *arbre à planter*, *maison à vendre*, *procès à juger*, *querelle à terminer*, *comptes à liquider*, *compagnie à éviter*, *voleur à pendre*, *homme à mépriser*; ces compléments marquent le sort que la chose subira, ou mérite de subir. *Matiere à procès*, *conseil à vous perdre*, *entreprise à se ruiner*; là ce sont les effets qui doivent s'ensuivre. *Bon à purger*, *propre à tout faire*, *prêt à partir*, *disposé à vous servir*, *habile à dissimuler*; la préposition sert ici à indiquer ce que la chose qualifiée produit, ou peut produire. *Dur à digérer*, *facile à tromper*, *beau à voir*, *dangereux à fréquenter*, *difficile à taire*; ici elle indique l'action dont la chose qualifiée est l'objet & non l'agent. *Crier au secours*, *monter à cheval*, *préparer à manger*, *offrir à boire*, *jouer à la fossette*; ici c'est l'objet d'une action. *Utile à tout le monde*, *nuisible à soi-même*, *indifférent aux autres*, *attaché à ses intérêts*, &c. c'est ici l'objet qui sert de but au qualificatif.

Il eſt bon de remarquer ici que quoiqu'on diſe, *utile à la ſanté*, on ne dit pas pour cela, *utilement à la ſanté*; ni, *agréablement à l'oreille*, quoiqu'on diſe, *agréable à l'oreille*, &c.

Si l'on conſidére l'auteur, l'ouvrier, la ſource d'où vient la choſe que l'on a nommée, c'eſt de la prépoſition *de* qu'il faut ſe ſervir : *effet de la haine*; *ſuite de l'amitié*, *fruit de ſon travail*, *faveur de ſa maîtreſſe*, *tour de ſon ennemi*, *la grace de Dieu*, *Lettres d'un ami*, *Epitres de Cicéron*, *Tragédies de Corneille & de Racine*, *Satyres de Juvenal & de Boileau*, *Poëme Epique de Voltaire*, *Odes Sacrées de Rouſſeau*, *Hiſtoires de Mezerai & de Daniel*, *Dictionnaire de l'Académie*, *tapiſſerie des Gobelins*, *Arrêt de la Cour*, *Edit du Roi*, *groteſques de Calot*, &c.

Le rapport de ſpécification peut être appuyé ſur le ſervice que la choſe rend ou peut rendre, ſur ce qu'elle contient ou peut contenir, ſur l'effet ou la capacité : pour ce rapport on prend ſouvent la prépoſition *à* & ſouvent la prépoſition *de* : *pays à pâturages*, *terrein à ſafran*, *côteau à vignoble*, *canton à minéraux*, *pierre à feu*, *pot à l'eau*, *bouteille à l'encre*, *port au blé*, *face à ſix croiſées*, *chaiſe à deux*, *voiture à quatre places*, *table à douze couverts*, *remiſe à dix carroſſes*, *caffetiere à ſix taſſes*, &c. *Chemiſe de nuit*, *habit de noce*, *équipage de campagne*, *décorations de l'Opéra*, *orcheſtre du théâtre Italien*, *panier de fruits*, *bouteille de vin*, *pot de confitures*, *barril de harengs*, *plat de roti*, *ſac d'argent*, *grenier de paille*, *magaſin d'étoffes étrangeres*, *cave d'eau-de-vie*, *table de trente couverts*, *voiture de quatre places*, *meſure de ſix boiſſeaux*, *pot de deux pintes*, *tonneau de cent pots*, *appartement de ſix pieces*, &c. Quand le complément marque la dimenſion, on prend ou la prépoſition *de* ou la prépoſition *en* : *deux pouces de large*, *trois pieds de longueur*, *quatre aunes de tour*, *cinq toiſes de profondeur*, *trois étages d'élévation*, *égal en tout ſens*, *deux pouces en largeur*, *trois pieds en longueur*, *une perche en quarré*, &c.

Il en eſt de même, quand il s'agit d'étendue, ou de quantité : *lettre de trois pages*, *explication d'un quart-*

d'heure, Sermon d'une heure, allée de cent toises, salon de trente pieds, parc de mille arpens, route de cent lieues, angle de soixante degrés, jardin de petite étendue, travail d'une heure, ouvrage d'un siecle, passion d'un mois, voyage de six mois, amours de deux jours; lettre en quatre lignes, explication en deux mots, instruire en abrégé, ouvrage en un volume, Sermon en deux points, mesure en trois temps, Comédie en cinq Actes, &c.

Quand on veut marquer le prix qu'une chose a couté, ou auquel on veut la laisser, on prend la préposition *à*; mais si indépendamment de ce prix, on ne vouloit exprimer que l'estimation qu'on en fait, on prendroit la préposition *de*: *une place à six francs, du vin à trois livres, une table à quarante sols le couvert, une étoffe à dix écus l'aune; une charge de cent mille francs, un loyer de cent écus, un diamant de cinquante louis, un cheval de trente pistoles*, &c.

Si le complément exprime la fixation de l'emploi, du titre qui précede, on prend l'une ou l'autre des deux mêmes prépositions *à* & *de*; *Conseiller à la Cour des Aydes, Greffier au Parlement, Procureur au Châtelet, Président aux Enquêtes, Commis à la Recette Générale, Chanoine à la Cathédrale; Sécrétaire de l'Ambassade, Inspecteur de la Cavalerie, Maréchal de France, Général de la grande Armée, Huissier de l'anti-Chambre, Recteur de l'Université, Capitaine de Vaisseau, Chancelier de l'Empire*, &c. Mais ceux qui ne servent qu'à marquer le signalement, ou qu'à exprimer ce qui fait la marque distinctive soit de la dignité, soit de l'état, prennent ordinairement la préposition *à*, & rarement la préposition *de*: *Président à Mortier, Officier à Hausse-Col, Grenadier à Cheval, gens à robe longue; femme à la hotte, homme à coquarde, Marquis à talons rouges*, &c.

Si l'on veut spécifier un nom par ce qui en fait la qualité propre & caractéristique, on emploie quelquefois la préposition *à*, & d'autrefois la préposition *de*: *or à vingt-deux karats, argent à onze deniers, mot à double sens, fidélité à toute épreuve, femme à minauderies, gens à sentimens, valet à tout faire; femme de bien,*

bien, *Cavalier de bonne mine*, *enfant de condition*, *Religieux de grande piété*, *homme de bonne compagnie*, *Chevalier d'industrie*, &c.

On se sert encore de la prépoſition *à*, quand on veut ſpécifier une choſe par ce qui en exprime la forme & la ſtructure ; *lit à colonnes*, *table à pieds de biche*, *jatte à pans*, *inſtrument à cordes*, *couteau à deux lames*, *maiſon à double appartement*, &c. par ce qui en fait connoître l'attitude ; *figure à genoux*, *prier à mains-jointes*, *être à cheval*, *ſe placer à califourchon*, *couché à la renverſe*, &c. par le point auquel la choſe eſt ou peut être portée : *multitude à ne pouvoir compter*, *plaine à perte de vue*, *ridicule à l'excès*, *ſévere à outrance*, *ſot à faire pitié*, *beau à l'admiration*, *laid à faire peur*, *impertinent à ſe faire chaſſer*, &c. par la choſe qui ſert de modele, ou qui eſt l'objet de la reſſemblance ; *bonnet à la turque*, *deſſein à la Chinoiſe*, *coëffure à l'antique*, *habit à la mode*, *pardonner à l'Italienne*, *régaler à la Françoiſe*, *faire l'exercice à la Pruſſienne*, *galons à la grecque*, &c.

La prépoſition *en* s'emploie quand on veut déſigner l'état de la choſe pour la ſpécifier ; *terre en friche*, *vigne en fleur*, *maiſon en décret*, *femme en couche*, *dévot en extaſe*, *balance en équilibre*, *homme en fureur*, *femme en colere*, *affaire en compromis*, *mot en uſage*, *pris en flagrant délit*, *du blé en herbe*, &c. ; quand on veut particulariſer par l'eſpece de l'ouvrage dont on a exprimé le genre ; *bonnet en broderie*, *plafond en bas relief*, *coffre en marqueterie*, *décorations en ſculpture*, *fauteuils en petits points*, &c. ; quand on veut le faire par la figure de la choſe dont il eſt queſtion ; *chapeau en pointe*, *danſe en rond*, *boſquet en ovale*, *tête en pain de ſucre*, *mauſolée en pyramide*, &c., par l'arrangement des choſes entr'elles ; *armée en bataille*, *cheveux en cadenettes*, *plats en ſymétrie*, *troupe en quatre colonnes*, *fuir en déſordre*, &c., par l'occupation des perſonnes dont on parle ; *Pirate en courſe*, *Soldat en ſentinelle*, *armée en marche*, *Moine en chaire*, *Marchand en emplette*, *Sénat en délibération*, *être en affaires*, *être en exercice*, &c. ou enfin par les vêtemens ; *Acteur en maſque*, *poſtillon en bottes*, *Magiſtrat en robe*, *Laquais en livrée*, *Officier en uniforme*, *paroître en négligé*, *être en habit bourgeois*, &c.

Il eſt encore pluſieurs ſortes de ſpécifications qui appartiennent ſpécialement à la prépoſition *de* : les principales ſont celles qui ſe font par une circonſtance modificative ; *jouer de malheur*, *voleur de profeſſion*, *menteur d'habitude*, *meurtre de deſſein prémédité*, *coup de haſard*, &c. ; par une circonſtance de tems ; *promenade de nuit*, *cabinet de jour*, *vin d'ordinaire*, *Officier de quartier*, *voyage d'Eté*, *plaiſirs d'Automne*, *habits d'hiver*, &c. ; par la profeſſion des gens ; *gens de Lettres*, *fille d'Opéra*, *garçon de boutique*, *femme de journée*, *Officier de Marine*, *Marchand de Dentelles*, *faiſeur de Bas*, *femme de Chambre*, &c. ; par la choſe d'où nait la qualification qu'on donne à un objet ; *foible d'eſprit*, *plein de vin*, *fort de tempéramment*, *ſaiſi de peur*, *bouffi d'orgueil*, *accablé de chagrin*, &c. ; par la réſtriction du qualificatif ; *quelqu'un de ſage*, *quelque choſe de merveilleux*, *rien de bon*, *aucun de ſenſé*, &c. ; par l'objet d'une expreſſion de quantité ; *beaucoup de beſoins*, *peu de plaiſirs*, *moins de vertus*, *plus d'erreurs*, *trop de vivacité*, &c. ; par ce qui conſtitue & caractériſe ; *eſprit de cour*, *trait de prudence*, *air de modeſtie*, *acte de Juſtice*, *objet de politique*, *jour de Fête*, *matiere de Religion*, *cas de conſcience*, &c. ; par la ſorte de perſonnes ou de choſes auxquelles l'objet dont on parle convient ; *épée de Financier*, *bas de bottes*, *habit de maſque*, *maiſon de grand Seigneur*, *uſage de Communauté*, *envie de femme groſſe*, *conduite de libertin*, *diſcours de pédant*, *propos d'étourdi* ; *Fête de village*, &c. ; par le ſujet affecté, en qui ſe paſſe ou ſe trouve la choſe dont on parle ; *marche de l'armée*, *ſédition de la populace*, *cours de la riviere*, *paix de l'ame*, *paſſions de l'homme*, *agitation du ſang*, *erreur de la bouſſole*, *penchant de la montagne*, *bout du doigt*, *fureur de Roland*, *ingratitude des protégés*, *inſolence des protecteurs*, *mouvement des aſtres*, *fierté des grands*, &c. ; par le propriétaire de la choſe ou l'uſufruitier ; *hôtel de la Princeſſe*, *ferme de l'Abbaye*, *appartement de l'Abbé*, *bien d'autrui*, *Bibliotheque du Roi*, *tombeau de S. Denis*, &c. ; par le ſujet que concerne la choſe dont on parle, & qui la particulariſe ; *devoirs de l'amitié*, *objet de la politique*, *jouet de tout le monde*, *la fable de la ville*, *le ſujet de la querelle*, *le mo-*

tif de la plainte, &c. ; par le nom du maître que l'on sert ; *Ecuyer de la Reine*, *Chambellan de l'Empereur*, *Caissier de la Compagnie*, *gens du Roi*, *Commis de Monsieur le Directeur Général*, *Laquais de Mademoiselle*, &c. ; par le tout auquel on attribue la partie dont on parle ; *le haut de la tour*, *la base de la colonne*, *le pied de la montagne*, *les fossés de la ville*, *le bord de l'assiette*, *un jour de la semaine*, *un quartier de la ville*, &c. ; par la société ou le corps auquel appartient la personne ou la chose dont on parle ; *Membre de l'Académie*, *Officier de l'armée*, *Dame de la Cour*, *garçons de la noce*, *Danseuse de l'Opéra*, *Actrice des Italiens*, &c. ; par le nom des choses ou des personnes qui composent & forment la totalité, le corps dont on parle ; *Concile Général de tous les Evêques*, *assemblée de l'Université*, *Corps de la Ville* ; &c. ; par la personne à qui une autre est unie par le sang ; *pere de Scipion*, *fils de Henri IV*, *ayeul de César*, *cousin de votre épouse*, *allié de la famille*, &c. ; par le temps qui sert d'époque ; *usage de tous les temps*, *occupation de la journée*, *plaisirs de la nuit*, *événement de l'année derniere*, *avanture de ce mois-ci*, *ouvrage de la matinée*, &c. ; par le nombre des parties qui composent le tout dont il s'agit ; *Armée de cent mille hommes*, *Compagnie de cinquante Grenadiers*, *cercle de cinq ou six Dames*, *face de quinze croisées*, *jeu de trente-deux cartes*, *famille de dix enfans*, &c. ; par la quantité qui constitue la différence entre plusieurs choses comparées ; *plus long de dix toises*, *plus d'à-moitié usé*, *moins grand d'un pouce*, &c. ; par la somme dont une autre est déduite ; *un de cent*, *dix de mille*, *de douze ôtez quatre*, &c. ; par le temps courant de l'âge ou de l'événement ; *fille de quinze ans*, *garçon de vingt-cinq*, *vin de deux feuilles*, *mue de naissance*, *ami de deux jours* ; *grosse de six mois*, *vieillard de quatre-vingt-dix ans*, &c. ; enfin par la chose d'où une autre est extraite ; *le plus docte de l'Université*, *le plus rusé des Courtisans*, *le premier d'entre vous*, *deux de la compagnie*, *l'un de ceux que vous avez vus*, *le dernier de tous*, &c.

La lettre *a* n'est prépositif que quand elle a un accent grave *à* ; quand elle n'a point cet accent, elle est la troisieme personne du singulier du présent de l'indi-

catif du verbe auxiliaire *avoir*, *il a*, *elle a*. *En* eſt dans le même cas ; outre qu'il eſt une prépoſition d'un grand uſage, il ſert auſſi de pronom, comme nous l'avons dit, au mot PRONOMS. M. l'Abbé Girard a cru voir auſſi une pareille diſtinction à faire par rapport à *de* ; il prétend que dans ces exemples, *donner du pain*, *débiter de fauſſes nouvelles*, *parvenir par de mauvaiſes voies*, & dans ceux qui leur ſont ſemblables, *de* eſt une ſimple particule qui ſert à donner au ſens de la phraſe un tour d'extrait, en reſtreignant l'acception du ſubſtantif qui vient après elle. Il eſt viſible, dit-il, que ſi c'étoit une prépoſition, *de* indiqueroit un rapport particulier entre le mot précedent & celui qui le ſuit, ce qui ne ſe peut dire des phraſes citées, ni de celles qui leur reſſemblent : dans celle-ci, *offrir de l'argent de bonne grace*, ces deux noms, *bonne grace*, ne ſont pas ſous le régime immédiat du verbe *offrir*, mais ſous celui du mot *de*, qui ſert à marquer un rapport de maniere entr'eux & l'action d'offrir, par conſéquent ce *de* eſt prépoſition : mais ces trois autres mots, *de l'argent*, ſont tous enſemble ſous le régime immédiat du verbe, puiſqu'ils en compoſent l'objectif ; & le rapport qui ſe trouve entre *offrir* & *argent* eſt indépendant du mot *de*, puiſqu'il s'y trouveroit encore, quand on diroit ſimplement, *offrir l'argent que l'on a*, &c. Pour réfuter tout ce raiſonnement de M. Girard, il ne faut que rappeller ce que nous avons dit de *l'ellipſe*, & remettre dans les phraſes données en exemple les mots qui y ſont ſous-entendus : *offrir de l'argent* ſignifie *offrir une partie de l'argent que l'on a, ou que l'on pourroit avoir*, ou bien, *offrir une quantité d'argent indéterminée*. *Donner du pain*, c'eſt, *donner une portion de pain, une partie de ce qu'on appelle pain*. *Débiter de fauſſes nouvelles*, c'eſt, *débiter certaines nouvelles qui ſont du nombre des fauſſes nouvelles* ; comme, *parvenir par de mauvaiſes voies*, c'eſt, *parvenir par telles voies qu'on doit mettre au nombre des mauvaiſes*, &c. On voit donc que ſi dans ces exemples, *de* n'indique pas de rapport entre *offrir* & *argent*, *donner* & *le pain*, *débiter* & *les nouvelles fauſſes*, *par* & *mauvaiſes voies*, il ne s'enſuit pas qu'il n'indique aucun rapport, puiſqu'il en marque de très réels entre *quantité* & *argent*, *portion* & *pain*, *nombre* &

voies ou *nouvelles*. Que si l'on a cru devoir supprimer dans ces phrases les mots *quantité*, *portion*, *nombre*, &c. parceque par-là on abrégeoit le discours sans l'obscurcir; cela n'a rien changé à la nature du mot *de*, qui ayant été là comme ailleurs une préposition simplement dite, n'a pû cesser de l'être depuis qu'on a jugé à propos de sous-entendre un mot qui se trouvoit avant elle.

Nous remarquerons ici en premier lieu, que si une préposition est suivie de plusieurs complémens, elle doit se répéter à chacun d'eux; on ne dit pas, *j'ai travaillé pour vous & moi, contre elle & lui; je dépends des loix & le Roi; je vais à Lyon & Avignon*, &c. Mais, *j'ai travaillé pour vous & pour moi; contre elle & contre lui; je dépends des Loix & du Roi; je vais à Lyon & à Avignon.* Cette régle est de M Girard, *Vrais principes de la Langue Françoise, Tome II. page* 221. Mais quoiqu'il semble l'annoncer comme régle générale, il nous paroît pourtant qu'il ne vouloit parler alors que de la préposition *de*: en effet, nous ne trouvons que celle-là avec deux autres qui sont *à* & *en*, qui selon le génie de la langue & les loix de l'usage, doivent se trouver à la tete de chacun de leurs complémens, lorsqu'il arrive qu'elles en ont plusieurs de suite. Seulement il faut observer que si une préposition est immédiatement suivie d'un adjectif au pluriel qui se rapporte à plusieurs noms qui viennent après, ces noms & ces adjectifs ne font qu'un seul complément; c'est ainsi qu'on dit, *il est fort attaché à ses pere & mere; nous l'avons appris des anciens Grecs & Romains*; quoiqu'on doive dire en redoublant les mêmes prépositions, si cet adjectif n'y est point, ou s'il ne se rapporte qu'au premier nom, ou s'il est répété à chacun d'eux; *il est fort attaché à son pere & à sa mere; nous l'avons appris des Grecs & des Romains*, &c. Pour ce qui est des autres prépositions, elles sont à cet égard sujettes à des variations qu'il seroit difficile de ramener à des principes certains, & dont on ne peut s'assurer que par l'usage. Nous en donnerons pour chacune un petit nombre d'exemples, en ne répétant la préposition que dans ceux où l'usage exige qu'on la répete; pour ceux où elle ne sera exprimée qu'une fois devant plusieurs complémens, il en est très peu où elle

ne puiſſe également ſe redoubler. *Chez les grands & les petits. Chez les Egyptiens & les Perſes : chez vous & chez moi. Chez Cicéron & chez Céſar*, &c. *Dans la ville & les fauxbourgs. Dans la capitale & les provinces.* Nous ne voyons point d'exemple où cette prépoſition doive abſolument ſe répéter, dans les cas où nous n'en donnerons point ; ſeulement il faut ſe ſouvenir qu'elle doit ſe répéter quand les compléments n'ont point d'article. *Sous l'autorité des Loix & la protection du Roi. Sur votre parole & ſon amitié. Sur mer & ſur terre. Sur Pierre & ſur Paul. Sous l'agrément & le bon plaiſir de ſon maître. Sous votre ſiége & le ſien.*

Devant le Général & les principaux Officiers. Devant lui & elle. Derriere le village & les jardins. Derriere le bois & la montagne. Parmi les hommes & les animaux. Parmi les citoyens & les étrangers. Vers l'Orient & le Midi. Vers le pere & la mere.

Avant Vêpres & Complies. Avant la diſpute & les injures. Après le jeu, la promenade, les ſpectacles. Après le vin & les liqueurs. Après vous & moi. Depuis votre départ & ſon arrivée. Depuis ſon malheur & ſa ruine. Selon la coutume & les uſages. Selon ſes réponſes & ſes objections. Suivant l'Evangile & les Conciles. Suivant les Loix & les Ordonnances. Durant l'Automne & le Printems. Durant le dîner & le ſouper. Pendant l'Hiver & l'Eté. Pendant ſon enfance & ſa jeuneſſe. Excepté le début & la concluſion. Excepté ſon humeur & ſes caprices. Hors les meubles & les habits. Hors le ſtyle & les épigrammes. Hormis vous & votre frere. Hormis l'amour & Bacchus. Nonobſtant les cris & les plaintes. Nonobſtant vos diſcours & ſes prétentions.

Envers le Roi & la Nation. Envers Dieu & les hommes. Touchant vos droits & les ſiens. Touchant ſon pere & ſon ayeul. Entre vous & moi. Entre le devoir & les paſſions. Avec la mere & la fille. Avec ſes armes & ſon Bouclier. Par la Champagne & la Lorraine. Par le crime & la vertu. Outre le fond & les rentes. Outre cette raiſon & beaucoup d'autres. Sans conſidération, ni crédit, ni reſſources. Sans talent ni travail. Sans vous & moi.

Contre la juſtice & l'humanité. Contre la France & l'Eſpagne. Malgré la Ruſſie & la Pruſſe. Malgré ſes dé-

tours & ſon adreſſe. Pour l'Angleterre & la Hollande. Pour le bien public & le particulier. Pour vous & pour moi, &c.

On voit évidemment qu'on n'a pû donner pour principe général que le génie de la langue vouloit que la prépoſition fût toujours répétée avant chacun de ſes complémens. Mais ſi ces complémens ſont des noms ſubſtantifs communs, & que l'un ait un article, tandis que l'autre n'en a point; alors la prépoſition ſe répete. Il faut auſſi prendre garde que ſi ces complémens ſont unis par quelqu'autre conjonction que &, la prépoſition ſe doit redoubler. Il n'y a que *ſans* qui puiſſe ne ſe trouver qu'une fois pour pluſieurs complémens liés par la conjonction *ni*: les autres prépoſitions devroient ſe dire autant de fois qu'il y auroit de complémens & de conjonctions. Il n'y a donc que les prépoſitions *à*, *de*, & *en*, qui, comme nous l'avons déja dit, doivent toujours & ſans exception ſe trouver à la tête de chacun de leurs régimes: M. Girard en donne entr'autres ces deux exemples; *c'eſt la coutume des peuples les plus barbares & des plus civiliſés, d'avoir un cérémonial pour les actions publiques. L'amour attaque le cœur de l'homme ſage & de l'étourdi*: d'où il tire cette remarque, que ſi l'on place après le complément un adjectif qui ajoute un ſecond rapport au premier, alors cet adjectif devenant lui-même nouveau complément, demande la répétition de la propoſition: dans ces phraſes, *c'eſt une des femmes des plus belles de Paris. C'eſt un des Juges des moins habiles du Châtelet*, les adjectifs *plus belles* & *moins habiles* ne ſont pas uniquement placés, dit ce Grammairien, pour qualifier les ſubſtantifs *femmes & Juges*; car alors il auroit fallu dire, *c'eſt une des plus belles femmes de Paris. C'eſt un des moins habiles Juges du Châtelet*; ils y ſont employés pour énoncer un ſecond rapport extractif. De façon qu'après avoir fait un premier extrait de la totalité des femmes & des Juges par le moyen de la premiere prépoſition *de*, en diſant, *c'eſt une des femmes*, *c'eſt un des Juges*; on ſent que même en y ajoutant *de Paris*, *du Châtelet*, on ne dit pas encore tout ce qu'on vouloit faire entendre; & que pour rendre la penſée complette

telle qu'on l'a dans l'esprit, il faut encore faire un autre extrait plus restreint dans ce nombre de femmes & de Juges que le plus de beauté & le moins d'habileté distinguent du reste de leur totalité ; ce qui ne peut s'exécuter que par la répétition de la préposition devant ces adjectifs : *C'est une des femmes des plus belles. C'est un des Juges des moins habiles.* C'est donc la multiplicité des rapports qui décide pour la répétition de cette préposition : on la répéteroit même trois & quatre fois, si le cas le demandoit, comme dans cet exemple ; *c'est un des hommes des plus décidants, des moins instruits, des plus sujets à prévention, & des mieux pourvus d'amour propre.* Si l'on s'avisoit de dire, *c'est un des hommes les plus décidants, les moins instruits, les plus sujets à la prévention, & les mieux pourvus d'amour propre*, ce langage paroîtroit à tout le monde ce qu'il est, obscur & barbare... Ne pourroit-on pas faire observer à M. Girard que cette phrase, *c'est une des femmes des plus belles*, comme toutes les autres semblables, se peut également changer en celles-ci, *c'est une des femmes qui sont du nombre des plus belles, c'est une des femmes qui sont les plus belles de Paris ;* & qu'en retranchant par ellipse ces mots, *qui sont du nombre, qui sont*, il reste également, *c'est une des femmes des plus belles*, ou *c'est une des femmes les plus belles ;* que la raison justifieroit aussi aisément l'une que l'autre de ces deux façons de parler, & que c'est dès-lors à l'usage seul à décider la question ; mais que l'usage paroissant adopter l'un & l'autre de ces deux tours de phrases, on ne doit point les condamner ; & qu'enfin il n'a pas raison de dire que si l'on ne devoit point répéter la préposition il faudroit mettre l'adjectif avant le substantif, en disant : *c'est une des plus belles femmes*, puisque cet adjectif, étant au superlatif & suivi de quelques autres mots qui puissent s'y rapporter, se place également avant ou après le nom qu'il qualifie, & qu'on dit aussi bien ; *c'est la fille la plus belle de Paris*, & *c'est la plus belle fille de Paris ?*

De tout ce qui concerne les prépositions, il ne nous reste plus que quatre points de construction à décider : leur place ; la propriété qu'elles ont d'admettre, d'exiger, ou de rejetter l'article avant leur complément ; le

droit que quelques-unes d'entr'elles ont d'en régir d'autres en certaines occasions ; & comment plusieurs peuvent devenir des conjonctions composées.

1°. La préposition doit toujours être à la tête de son complément ; cette régle est sans exception : c'est même de-là que vient le mot, *préposition* (*qui est placé devant*). Mais si le complément est composé de plusieurs mots, quel est celui qui doit marcher immédiatement après la préposition ? Il est sûr qu'il n'y en a qu'un dans ce cas qui soit, à la rigueur, sous le régime de la préposition employée ; les autres mots qui s'y trouvent sont régis par ce mot principal au service duquel ils sont : il paroît donc que la préposition devroit avoir ce mot principal immédiatement après elle. Mais il est des régles de construction qui empêchent souvent que cela ne soit ; si le mot principal du complément est un substantif, il peut y avoir un ou deux adjectifs qu'il soit d'usage de faire précéder ; ces adjectifs peuvent s'associer encore d'autres mots, ou parcequ'ils les régissent eux-mêmes, ou parcequ'ils seront au comparatif ou au superlatif : il en est de même si le régime principal de la préposition est un verbe ; celui-ci peut être accompagné de plusieurs particules négatives ou autres, & de pronoms que l'usage fera marcher avant lui. Ainsi la préposition se trouvera quelquefois écartée du mot qui est son régime proprement dit ; mais elle sera toujours à la tête de tout ce qui compose son complément. Tout ce qu'il y a, c'est que si les mots qui se trouvent devant le principal, peuvent aussi bien se mettre après, ils devront le faire à cause de la préposition, parceque celle-ci se place toujours le plus près qu'il est possible de son régime, & qu'elle ne doit s'en éloigner que dans les cas de nécessité. On dit donc, *j'étois avec la plus aimable femme du quartier. Il a trop de confiance en vous, pour ne vous en point parler*, &c. où les mots *femme*, *parler*, qui sont proprement régis par *avec*, & *pour*, en sont néanmoins séparés.

2°. L'article n'accompagne avec la préposition que les noms qu'il accompagneroit sans elle, c'est-à-dire les substantifs communs ou génériques, & ceux qu'on y emploie à un service pareil au leur ; *voyez* ARTICLE.

Mais toutes les prépoſitions ne le ſouffrent pas également, même avant ces ſubſtantifs. Il y en a vingt & une qui l'exigent toujours, s'il n'eſt remplacé par quelque prépoſition équivalente : ce ſont, *chez*, *dans*, *ſous*, *devant*, *derriere*, *parmi*, *vers*, *avant*, *après*, *depuis*, *ſelon*, *ſuivant*, *durant*, *pendant*, *dès*, *excepté*, *hors*, *hormis*, *non-obſtant*, *envers*, *touchant*. *Chez le Roi*, *dans les jardins*, *ſous le dais*, *devant tout le monde*, &c. & non pas, *chez Roi*, *dans jardins*, &c. Si l'on dit, *chez-vous*, *dans Paris*, &c. c'eſt que *vous*, *Paris*, &c. ſont de nature à ne jamais ſouffrir d'article ; ainſi ce n'eſt point la prépoſition qui les en prive. On dit encore, *ſous-cape* : mais ces deux mots ſont unis de maniere à ne faire plus que comme un ſeul mot adverbial.

Nous avons déja déclaré que la prépoſition *en* n'admet jamais l'article après elle. Les autres qui ſont *ſur*, *entre*, *avec*, *par*, *outre*, *ſans*, *contre*, *malgré*, *pour*, *de* & *à*, permettent à l'article de ſe placer après elles avant les noms génériques, ou le lui défendent, ſelon la différente maniere dont elles annoncent le complément ; ou plutôt c'eſt à la maniere dont l'eſprit conſidére nom qui ſuit, à décider ſi l'article doit y être ou non. Quand ce nom qui ſert de compléiment à la prépoſition, eſt pris individuellement, l'article doit l'annoncer ; quand ce nom eſt pris dans un ſens qualificatif ou vague, général, & indéterminé, l'article ne peut s'y trouver. Cette regle eſt infaillible dans la pratique ; une explication plus ample en ſeroit métaphyſique. Au reſte ; *voyez* là-deſſus le mot ARTICLE. Ici nous allons donner quelques exemples qui pourront la faire ſentir à ceux qui ont le tact aſſez délicat : les autres n'ont qu'à prendre garde à ce qu'ils liſent & à ce qu'ils entendent. *Sur le rivage de la mer. Etre ſur pied. Aller de pair. On voit ſouvent la même méſintelligence entre les frere & ſœur, qu'entre les pere & mere. La paix eſt rarement de durée entre mari & femme. Entre chien & loup. Quand une paſſion nous attaque avec tous les agrémens de la nouveauté, & tous les charmes de l'illuſion, elle eſt preſque toujours victorieuſe, quoique la raiſon la combatte avec force. Sans la médiſance & le jeu, on verroit la ſociété languir. Si*

l'on étoit ſans erreur & ſans eſpérance, on ſeroit ſans plaiſirs. S'embarquer malgré vents & marée. Il y eſt allé malgré les conſeils de ſes amis. Une femme à caprices eſt quelquefois plus agréable aux hommes, qu'une femme bien raiſonnable. L'homme eſt ſouvent comme une machine à reſſorts ; c'eſt à l'intérêt ſur-tout qu'il appartient de le mouvoir, &c.

3°. Il s'agit ici du droit que quelques prépoſitions ont d'en régir d'autres en certaines occaſions : ce n'eſt pas que les deux qui ſe trouvent réunies, ſoient néceſſaires pour exprimer un même rapport ; au contraire, cela ne ſe trouve que quand un même mot, un même complément ſe trouve aſſujetti à deux rapports différents dont chacun exige une prépoſition particuliere : dans les cas ſemblables le rapport exprimé par la premiere prépoſition eſt toujours plus général que le ſecond ; il comprend même celui-ci dans ſon étendue ; c'eſt la ſeconde prépoſition qui régit le complément, & la premiere régit la ſeconde conjointement avec ſon complément. C'eſt ainſi, qu'on dit, *parler d'après autrui. Je penſois à tout, excepté à cela. On le voit avec toutes les femmes, hors* ou *hormis avec la ſienne*, &c. Ce droit de régir d'autres prépoſitions ne paroît accordé qu'à ces quatre ou cinq ; *de, pour, excepté, hors* ou *hormis* ; encore n'en régiſſent-elles chacune qu'un certain nombre d'autres. *De* régit, *entre, après, chez, avec, en* & *par*, comme ; *pluſieurs d'entre vous s'y ſont trouvés. Il travaille d'après un maître habile. Je venois de chez votre ami. Il vous faut ſortir d'avec lui. Les ornemens d'en haut égalent la ſolidité d'en bas. De par le Roi. Pour* peut avoir droit ſur cinq, qui ſont, *après, dans, devant, à*, & *derriere. Ce ſera pour après ſouper, pour dans huit jours, pour devant la maiſon, pour à côté, pour derriere le mur. Excepté, hors* ou *hormis* en admettent vingt ſous leur régime, ſavoir, *chez, dans, ſur, ſous, devant, derriere, parmi, vers, envers, avant, après, entre, depuis, avec, par, durant, pendant, de, à*, & *en*.

Nous ne donnerons que peu d'exemples : *on le trouve par-tout, excepté chez lui. Il eſt aſſez véridique, excepté dans ce qu'il dit de ſon rival. J'ai cherché par-tout, ex-*

cepté ſous la commode. Il s'eſt déchaîné ſur tous, hormis ſur vous, &c.

4°. Quelques prépoſitions peuvent avoir après elles un *que* conjonctif, ſuivi d'un verbe & de pluſieurs autres mots qui ſeront en régime avec ce verbe : c'eſt ainſi qu'on dit, *je l'ai ſu avant que vous m'en euſſiez parlé*. M. Girard regarde ce *que* & tous les mots qui le ſuivent, comme un ſimple complément de la prépoſition ; peu importe, dit-il, que ce complément ſoit énoncé par un verbe ou par un nom : & de-là il conclut que, *avant que* n'eſt point & ne peut être une conjonction ; il blâme même avec une ſorte d'indignation les Grammairiens qui comptent cette expreſſion & ſes ſemblables parmi les conjonctions. Nous avouerons ſans peine qu'elles ne ſont point des conjonctions dans la force du terme, puiſqu'elles ne ſont pas des expreſſions ſimples ; mais il eſt forcé lui-même de convenir qu'elles s'emploient abſolument au même ſervice ; d'où nous concluons qu'on peut les appeller des *conjonctions compoſées*. La ſeule différence qu'il y ait entre celle-ci & pluſieurs autres que lui-même met au rang des ſimples, c'eſt que les unes ſont formées de pluſieurs mots que l'uſage a réunis en un ſeul, au lieu que dans les autres, les mots qui les compoſent s'écrivent ſéparément. Quoi qu'il en ſoit, nous trouvons quatorze de nos prépoſitions, qui peuvent avoir après elles ce *que* conjonctif, & former avec lui une conjonction compoſée ; ce ſont, *avant*, *après*, *dès*, *depuis*, *ſelon*, *ſuivant*, *outre*, *pendant*, *ſans*, *excepté*, *hors*, ou *hormis*, *malgré*, *nonobſtant*, *pour*. *Avant que vous fuſſiez arrivé, je lui avois déja dit les mêmes choſes.*

Mais avant que partir je me ferai juſtice.

Racine dans *Mithridate*.

Suivant M. l'Abbé d'Olivet on doit toujours dire en proſe, *avant que de* : il convient cependant que les meilleurs Ecrivains mêmes ſe permettent de dire en proſe *avant de*.

Il faut toujours *avant que* devant un ſubjonctif ; *avant*

que vous partiez. Cet *avant que* eſt alors l'*antequam* des Latins.

La raiſon pour laquelle nous ſerions auſſi de l'avis de M. l'Abbé d'Olivet, c'eſt que *avant* marque l'ordre antérieur, annonce une comparaiſon; ainſi il devroit être toujours ſuivi d'un *que*. Quant à la prépoſition *de* elle eſt indiſpenſable, parcequ'elle ſert à marquer l'objet de *avant* : *voyez* ci-devant les différens cas où elle s'emploie.

Ah! devant qu'il expire.
Racine dans *Andromaque*.

M. l'Abbé d'Olivet fait obſerver qu'il y a deux fautes dans cet hémiſtiche. *Devant*, comme on l'a vu ci-deſſus, eſt relatif au lieu & non au tems. D'ailleurs il ne peut être ſuivi d'un *que* : il faudroit dire, *avant qu'il expire*.

Après que vous aurez fait cela, nous verrons ce qu'il faut vous accorder. Dès que l'amour s'empare d'un cœur, adieu la raiſon. Depuis que la Philoſophie s'eſt emparée de la Littérature, celle-ci a beaucoup perdu de ſon brillant & de ſes graces.

Ah ! depuis qu'une femme a le don de ſe taire.
Corneille dans *le Menteur*.

Depuis, dit M. *de Voltaire*, ne peut être employé pour *quand*, pour *dès-là que*, *lorſque*. Ce mot *depuis* dénote toujours un tems paſſé. Il n'y a point d'exception à cette regle. C'eſt principalement aux étrangers que j'adreſſe cette remarque. *Corneille* corrigea depuis :

Monſieur, quand une femme a le don de ſe taire.

Eſt-on récompenſé ou puni ſelon qu'on le mérite ? Bien des hommes n'ont de ſenſibilité que ſuivant qu'ils ſont malheureux. Outre qu'ils ſont mépriſables, ils ſont encore injuſtes. Pendant qu'il en eſt temps encore, conſultez-vous. Les hommes ſont aſſez criminels ſans qu'on leur donne de nouveaux motifs de le devenir. Il a reçu de vous tous les mauvais traitemens poſſibles, excepté que vous ne l'ayez

pas battu. Je ne le ferai jamais hors qu'on ne l'ordonne. L'homme eſt toujours la dupe des caprices & des minauderies de la femme, malgré qu'il les condamne & paroiſſe les mépriſer. Il faut le faire, nonobſtant que Madame s'y oppoſe. Pour que l'on vous écoute, écoutez vous même, &c.

Tout ce que nous avons dit de l'uſage des prépoſitions, ſuffira aux perſonnes attentives pour voir en général quelle eſt celle d'entr'elles qui doit ſe placer entre tel verbe & tel régime : mais comme il y a là-deſſus une variation ſinguliere, & qui ſouvent ne paroit être l'ouvrage que du caprice, il eſt certain qu'il reſtera encore bien des cas particuliers qui pourront embarraſſer. M. Girard en examine deux qui paroiſſent être des plus difficiles à décider : il demande s'il faut ſe ſervir de la prépoſition *à* ou de la prépoſition *de* après les verbes *obliger*, & *commencer*, lorſque le complément de ces verbes eſt un autre verbe à l'infinitif ? Il remarque d'abord que *obliger* a deux ſignifications ; & il décide qu'il prend la prépoſition *à*, lorſqu'il ſignifie, *contraindre* ou *engager* ; comme, *vous m'obligerez à vous abandonner. Les voleurs nous obligerent à changer de route.* Mais ce verbe doit avoir la prépoſition *de*, quand il ſignifie, *faire plaiſir*, ou *rendre ſervice* ; comme, *vous m'obligerez beaucoup de vouloir bien lui parler de moi.* De ſorte qu'une même phraſe peut avoir deux ſens bien différens, par la ſeule diverſité de ces deux prépoſitions. Le ton de menace fera dire, *ils m'obligeront à prendre d'autres meſures ;* & le ton de priere dira, *ils m'obligeront de prendre d'autres meſures.* Cette regle change quand le verbe *obliger* eſt au paſſif, en ce qu'alors *de* y figure également bien dans l'un & dans l'autre ſens. *Je vous ſuis obligé de m'avertir que cette conduite réfroidit mes amis. Je fus hier obligé d'aller à la campagne.* De ces déciſions, nous ne trouvons que la premiere qui puiſſe ſouffrir des contradicteurs. Il ſemble en effet que l'uſage permette autant de dire, *les voleurs nous obligerent de changer de route*, que de dire, *ils nous obligerent à changer de route.* Il n'y a pas plus d'amphibologie en cela, que dans le paſſif où l'on ſe ſert de la prépoſition *de* pour les deux ſens ; & de ce que la

prépoſition *à* ne peut ſervir pour le ſecond, il ne s'enſuit pas que l'autre ne puiſſe ſervir pour le premier. Le reſte du diſcours, les circonſtances, & le ton de celui qui parle, ſuffiroient ici pour empêcher de ſe méprendre au vrai ſens de la phraſe : enfin ce n'eſt qu'une affaire d'uſage, & M. Girard paroît n'avoir pas aſſez conſidéré combien de perſonnes cultivées diſent tous les jours, *vous m'obligerez de vous abandonner*, auſſi bien que, *vous m'obligerez à vous abandonner*, en prenant *obliger* dans le ſens de *contraindre*.

Nous ſerons davantage de ſon avis touchant ce qu'il dit du verbe *commencer*, par rapport aux mêmes prépoſitions : quand l'infinitif qui ſert de complément à ce verbe, n'eſt ſuivi d'aucun régime, on peut employer la prépoſition *de* ; *il commence de marcher. Il commence de guérir & de ſe mieux porter*, &c. Mais ſi cet infinitif avoit à ſa ſuite quelque régime qui lui fût propre, objectif ou terminatif, il faudroit le faire précéder de la prépoſition *à*. *Ce Médecin commence à guérir les malades. Ce jeune homme commence à ſe livrer à des paſſions qui le perdront.* L'uſage paroît favoriſer cette regle.

Voici encore un exemple de la prépoſition *de* après un verbe.

Et je puis dire enfin que jamais Potentat
N'eut à délibérer d'un ſi grand coup d'Etat.

Corneille dans *Pompée.*

» L'uſage veut aujourd'hui que délibérer ſoit ſuivi de » la prépoſition *ſur* ; mais le *de* eſt auſſi permis. *On dé-* » *libére du ſort de Jacques II dans le Conſeil du Prince* » *d'Orange.* Mais je crois que la regle eſt de pouvoir » employer le *de*, quand on ſpécifie les intérêts dont » on parle. On *délibére* aujourd'hui *de* la néceſſité ou *ſur* » la néceſſité d'envoyer des ſecours en Allemagne. On » *délibére ſur* de grands intérêts, *ſur* des points impor- » tants.

M. de Voltaire.

Afin de la convaincre & détromper le Roi.

Corneille dans *Nicoméde.*

» Il faut pour l'exactitude & *de détromper*, mais cette

» licence eſt ſouvent très excuſable en vers. Il n'eſt pas » permis de la prendre en proſe. *M. de Voltaire.*

M. l'Abbé d'Olivet obſerve que l'emploi de la prépoſition *de*, dans le ſens d'*avec* ou *de par*, étoit familier à Racine & à Deſpréaux.

. . . . . D'où vient que d'un ſoin ſi cruel,
L'injuſte Agamemnon m'arrache de l'Autel.

Au lieu de *avec un ſoin.*

(*Racine* dans *Iphigénie*).

Vaincu du pouvoir de vos charmes.

Au lieu de *par le pouvoir.*

(*Racine* dans *Alexandre*).

Cependant, ajoute M. l'Abbé d'Olivet, il y a des endroits où cela paroît, du moins aujourd'hui, avoir quelque choſe de ſauvage.

A l'occaſion de ces deux vers de la Tragédie d'Iphigénie.

Mais c'eſt pouſſer trop loin ſes droits injurieux,
Qu'y joindre le tourment que je ſouffre en ces lieux.

Le même Auteur fait obſerver qu'on diroit en proſe *que d'y joindre*, & qu'en effet il n'eſt pas indifférent d'employer ou de ſupprimer la prépoſition *de*, devant les infinitifs qui ſuivent la conjonction *que*. Il en rapporte pour preuve ces deux phraſes, *il ne fait que ſortir*, & *il ne fait que de ſortir*, qui préſentent des ſens tout différens. » Plus on étudiera notre langue, dit-il, plus » on admirera l'uſage qu'elle ſait faire de ſes prépoſi- » tions. Entre leſquelles diſtinguons-en deux, *à* & *de* » qui ſoutiennent preſque tout l'édifice.

PRÈS, eſt un adverbe de diſtance : *voyez* ADVERBE.

PRESCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaiſon, compoſé d'*écrire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *prà*, qui ſignifie avant, d'avance. Ainſi preſcrire veut dire marquer, ordonner ce qu'on veut qui ſoit fait. *Je n'ai point paſſé les bornes que vous m'avez preſcrites.*

Ce

Ce Verbe, en termes de Juriſprudence, ſignifie l'acquiſition ou l'excluſion d'un droit ſur une choſe que l'on a poſſedée ſans trouble pendant le laps d'un tems fixé par la Loi. *On ne preſcrit point contre les mineurs.* : voyez ECRIRE.

PRESENT. C'eſt un tems des verbes qui déſigne que la choſe eſt ou ſe fait au tems où l'on parle : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRESENT CONDITIONNEL. C'eſt un des tems des verbes. Il déſigne qu'une choſe arriveroit dans le tems où l'on parle, ſi une autre choſe ſe faiſoit ou étoit faite ; ſi, &c. *Voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRESQUE, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

PREUVES. On appelle preuve en Rhétorique une raiſon probable qu'on propoſe pour ſe faire croire; c'eſt ainſi que Cicéron la définit. Les Logiciens la définiſſent, un milieu ; qui, par ſa connexion avec deux extrêmes, prouve la liaiſon que ces deux extrêmes ont entr'eux.

La définition de Cicéron a pour objet l'enthymême, raiſonnement conſacré à la Rhétorique. Il eſt compoſé de deux propoſitions, dont l'une vraie & certaine établit l'autre qui paroiſſoit douteuſe. Cette premiere propoſition vraie & certaine s'appelle auſſi *principe*. Par exemple, *la tempérance eſt une vertu ; donc il faut aimer la tempérance : voyez* ENTHYMÊME.

La définition des Logiciens embraſſe le ſyllogiſme, raiſonnement affecté à la Logique. Il eſt compoſé de trois propoſitions dont deux s'appellent *extrêmes*, & la troiſieme *milieu*, ou dont les deux premieres s'appellent la *majeure* & la *mineure*, & la troiſieme la *conſéquence* ou la *concluſion*. La ſeconde ſert de regle pour prouver que les deux autres conviennent entr'elles ; on l'applique à ces deux propoſitions, & ſi elles lui reſſemblent toutes deux, elles ſe reſſemblent néceſſairement entre elles ; car deux choſes, qui reſſemblent à une troiſieme, ſe reſſemblent entr'elles : *voyez* SYLLOGISME.

Les preuves ſont fondées ſur la raiſon ou ſur l'autorité.

PRÉVALOIR. Verbe neutre, réciproque & irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *valoir*, ſur

lequel il se conjugue, & de la prépoſition *pré*, qui ſignifie *devant*. Prévaloir, c'eſt donc avoir certain prix, certain avantage devant un autre ; c'eſt-à-dire avoir la préférence ſur quelqu'un.

Il eſt quelquefois réciproque. *Il eſt plus juſte de ſe prévaloir de ſon eſprit, que de ſes richeſſes.*

Le préſent du ſubjonctif du verbe *prévaloir* eſt différent de celui de ſon ſimple *valoir*, que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale ; que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.

Participes : Prévalant, prévalu, prévaluo : *voyez* VALOIR.

PRÉVOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *voir*, & de la prépoſition *pré*, qui ſignifie devant ; comme qui diroit *voir devant* ; *voir la choſe avant qu'elle arrive.*

J'ai prévu les malheurs où j'allois me plonger ;
Je les ai tous bravés, traître ! pour te venger.

Participe préſent. Prévoyant, dont on fait ſouvent un adjectif : *cet homme eſt prévoyant ; cette femme eſt prévoyante. Participe paſſé.* Prévu, prévue.

Prévoir ſe conjuge ſur *voir : voyez* ce mot.

PROMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mettre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *pro*, qui déſigne une choſe *miſe en avant*. Ainſi promettre ſignifie mettre en avant, donner parole, s'engager de faire ou dire quelque choſe : exemples. *En vous promettant de m'y employer, je ne vous promis point de réuſſir. Il promet de vous ſatisfaire dans peu.*

On dit proverbialement : *Promettre & tenir ſont deux. Il ſe ruine à promettre, & s'enrichit à ne rien tenir.*

On dit au figuré : *Ce jeune homme promet beaucoup*, c'eſt-à-dire, *donne de lui de grandes eſpérances. Voilà un tems qui promet du chaud, de la pluie.*

PROMOUVOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *mouvoir* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *pro*, qui ſignifie *devant, en avant*. Ainſi *promouvoir* veut dire *mouvoir en*

avant, *avancer*, *élever*. Ce terme eſt conſacré pour marquer l'élévation, la promotion aux dignités. *Il ſeroit bien interreſſant pour la Religion qu'on ne promût aux dignités Eccléſiaſtiques que des perſonnes pleines de la charité Evangélique.*

Ce verbe n'eſt guere d'uſage qu'à l'infinitif & aux tems compoſés.

PRONOMS. C'eſt une partie d'oraiſon, ou un nom, qui par lui-même ne repréſente aucune idée préciſe, mais qui rappelle à l'eſprit une idée quelconque antérieurement peinte par un nom propre, ou ſuffiſamment connue & déſignée par les circonſtances & le tour du langage. Voilà ce que les Grammairiens nomment *pronom*; comme ſi l'on diſoit, *un mot qui eſt mis à la place du nom*, qui ſans être originairement un véritable nom, en tient néanmoins la place, & en fait les fonctions.

La principale raiſon qu'on a eue d'introduire dans les Langues ces prothées d'eſpece nouvelle, qui deviennent ce que l'on veut, non pas tant en changeant de figure qu'en changeant de place, ces tableaux ſinguliers qui ne repréſentent qu'en conſéquence du cadre qu'on leur donne; eſt le déſagrément qu'il y auroit à répéter trop ſouvent un même nom dans un diſcours, où une même idée ſe trouve comme la ſource ou le terme d'un grand nombre de rapports différens.

Obligés à revenir ſouvent à une idée, & par conſéquent à y ramener ceux qui écoutoient, les hommes trouverent que la répétition des mêmes ſons les ennuyoit & qu'ils ſe trouvoient fatigués de revoir toujours le même objet peint des mêmes traits, ſous la même forme & dans le même jour. Ils ſentirent qu'après avoir une fois préſenté une choſe avec clarté & préciſion par le nom qui en rend la nature, l'eſprit qui redoute le ſuperflu ne vouloit plus l'appercevoir que dans un lointain, & à travers une ſorte de voile tranſparent; que ſi l'on pouvoit avoir une expreſſion générale qui ne fût que comme un avertiſſement donné à l'eſprit pour ſe rappeller & ſuppléer de lui-même cette idée dont on étoit obligé de ſe rapprocher, alors l'ame exerçant ſa

mémoire & ſon intelligence ſentiroit moins une répétition qui d'ailleurs ſeroit déguiſée & moins complette.

On inventa donc les pronoms qui ſatisfont pleinement à tout ce que l'on ſouhaitoit : on eut même l'attention de ne les faire preſque tous que d'une ou deux ſyllabes, pour éviter les longueurs, & auſſi afin que paſſant plus rapidement, l'eſprit occupé d'ailleurs à en chercher les antécédents, n'eût pas le loiſir de s'appéſantir ſur eux pour y retomber dans le dégoût & l'ennui.

Si toutes les vues que nous prêtons ici aux Inſtituteurs des Langues, ſont de ces ſuppoſitions dont on ne peut prouver la réalité, il nous ſuffit d'y trouver les effets conformes. Que les pronoms ſe ſoient introduits ſans deſſein, par un uſage purement arbitraire ; ou par un inſtinct aveugle, mais dirigé par le beſoin ; il eſt toujours vrai que nous les avons à peu près tels qu'ils ſeroient s'ils euſſent été le fruit des raiſonnements que nous venons de préſenter.

Pour rendre plus ſenſible la définition du pronom, & fixer encore davantage l'idée qu'on doit s'en faire, examinons-le dans un exemple. *Votre pere vous ordonne d'étudier, & vous lui devez obéir.* Ces deux mots, *vous*, *lui*, conſidérés hors du diſcours, n'expriment aucun objet particulier ou général, ni aucune qualité ſoit néceſſaire, ſoit contingente ; ils ne font naître dans l'eſprit aucune autre notion que celle d'une idée qu'on nous a déſignée, ou qu'on nous doit déſigner de quelque façon que ce ſoit : ſans cette indication ou déſignation néceſſaire, ils ne ſont que des ſignes généraux qui ne diſent encore rien, mais à qui l'on peut faire dire tout ce que l'on voudra ; voilà en quoi ils different le plus des autres noms qui ſont dévoués à une idée qu'ils repréſentent par-tout où ils ſont, comme *terre*, *fertile*, qui expriment toujours, le premier, la matiere qui compoſe ce globe où nous ſommes, & le ſecond, un être qui produit beaucoup de fruits.

Mais comment peut-on particulariſer ces ſignes généraux ; déterminer ces pronoms à des idées préciſes & choiſies? C'eſt en ſuivant les loix que l'uſage a portées ſur

l'emploi de cette partie d'oraiſon, ſur le genre, le nombre des pronoms & ſur les autres mots qui les accompagnent. Ainſi dans la phraſe citée, *vous*, par la nature de l'emploi qui lui a été adjugé, déſigne, indique & fait naître l'idée de celui à qui l'on parle, à qui il eſt ordonné, & qui doit obéir; & pour faire cet emploi, *vous* n'a pas beſoin que la perſonne qu'il repréſente, ait été nommée; il ſuffit que les circonſtances dans leſquelles on parle la déterminent. *Lui*, tient lieu des mots, *votre pere*; il en eſt comme le vice-gérent, & le ſubſtitut; il les repréſente & en rappelle l'idée; mais pour cela, il a fallu que cette idée ait été auparavant annoncée à l'eſprit par ſon nom propre, ou par un autre moyen.

De tout ce préliminaire, il réſulte que quand nous avons dit que les pronoms n'étoient que des ſignes propres à indiquer tout ce que l'on voudroit, nous parlions des pronoms pris collectivement, & non pas de chacun en particulier, les uns, par exemple, ne pouvant remplacer que des ſujets de propoſitions, les autres que des régimes, &c. Que lorſque nous ajoutions que par eux-mêmes, ils ne repréſentent aucune idée préciſe, nous entendions qu'ils ne repréſentent en effet l'idée d'aucun objet déterminé, & non pas qu'ils ne nous indiquent en général l'idée d'un ſujet de propoſition quel qu'il ſoit, ou d'un régime &c.

Ils tiennent de la nature du ſubſtantif, en ce que ſouvent ils le remplacent & en rendent l'idée, comme dans l'exemple ci-deſſus; & ils tiennent de l'adjectif, non-ſeulement parcequ'ils en rappellent l'idée comme dans cette phraſe; *votre aveu n'eſt pas ſincere; il le ſeroit, ſi . . .*, où *le* fait fonction de *ſincere*, *il ſeroit ſincere, ſi . . .*; mais principalement parcequ'étant deſtinés à remplacer des noms de tout genre & de tout nombre, ils doivent pouvoir s'y conformer, & en prendre en quelque ſorte la livrée, ainſi que font les adjectifs qui qualifient les êtres, comme on le verra dans la ſuite: lorſque le pronom ſert à rappeller l'idée d'un adjectif, alors il n'eſt plus de tout genre ni de tout nombre, il devient neutre & indéclinable.

Enfin ils ne ſont que de vrais vice-gérents & ſubſti-

tuts des autres noms; & vouloir, comme quelques Grammairiens, qu'ils aient une ſignification plus forte que les noms qu'ils repréſentent, parcequ'il eſt des circonſtances où ils plaiſent davantage & font un meilleur effet, c'eſt confondre mal-à-propos avec leur nature primitive, la force, la vivacité, & l'énergie que leur donnent leur place ſouvent plus avantageuſe que ne ſeroit celle du nom, le tour de la phraſe que le nom même rendroit plus gênée, leur peu de ſyllabes qui les rendent preſque toujours bien plus courts que les noms qu'ils remplacent, & l'habitude où l'on eſt de les voir en telles circonſtances où le nom lui même offenſeroit. Avantages qui, tous, ne ſont qu'accidentels au pronom, & ne compoſent point ſa nature.

On peut diviſer les pronoms en différentes claſſes, en conſidérant leurs diverſes manieres de repréſenter, ou le rapport ſous lequel ils repréſentent. On pourroit encore les partager ſelon qu'ils varient ou ne varient point dans ce qui en fait le matériel; ſelon qu'ils peuvent ſervir à pluſieurs fonctions, ou ſont limités à une ſeule; ſelon la différence qui ſe trouve entre la ſyntaxe des uns & celle des autres, &c. Mais tout ce que ces différents points de vue peuvent offrir de remarques utiles, trouvera aiſément ſa place dans les détails où nous allons entrer, en nous bornant à la premiere diviſion indiquée.

De tous les pronoms, les uns déſignent les perſonnes; ils indiquent celui ou ceux qui parlent, à qui l'on parle, ou de qui l'on parle; tels ſont dans cette phraſe, *un rival eſt toujours à craindre; je vous conſeille de le ménager. Je* qui vous rappelle à l'eſprit une idée de moi, votre ami qui vous parle, & qui vous conſeille; *vous* qui déſigne la ſeconde perſonne, celui à qui je parle, à qui je conſeille; & *le* qui marque la troiſieme perſonne, celui dont nous parlons, cet homme qui eſt votre rival, qui eſt à craindre, & que vous devez ménager: ces premiers pronoms ſe nomment *pronoms perſonnels*.

D'autres rappellent également les idées des perſonnes ou des choſes dont on a parlé; mais c'eſt pour les expliquer, ou en reſtreindre & déterminer l'étendue; les noms ou pronoms auxquels ils ſe rapportent, les préce-

dent presque toujours ; & si ces noms qu'on nomme *antécédents*, sont *sous-entendus*, l'esprit en les suppléant, les suppose toujours placés auprès de ces pronoms dont nous parlons, qui sont la seconde classe, & qu'on appelle *pronoms relatifs*. Un trait par lequel ils different encore beaucoup des premiers, c'est qu'ils servent souvent de liens pour unir les membres des phrases ; qu'ils n'en font qu'une, où sans eux il y en auroit eu plusieurs, comme on peut le voir dans cet exemple : *les sermens que l'amour inspire, sont rarement réfléchis. Que* est le pronom dont nous parlons ; il se rapporte au nom *sermens*, dont il sert à restreindre & déterminer la signification, non pas, à la vérité, par lui-même, mais par le membre de phrase à la tête duquel il se trouve ; car sans ces mots, *que l'amour inspire*, la phrase seroit bien plus générale, & moins déterminée ; elle seroit même fausse : *les sermens sont rarement réfléchis* ; cette pensée n'est pas juste, prise en général, & dans les mœurs d'un grand nombre de personnes ; mais elle le devient, en y ajoutant ce que nous en avions retranché : *les sermens (que l'amour inspire) sont rarement réfléchis.* Tout ce que cette phrase énonce, ne pourroit se rendre qu'en deux phrases décousues, si vous en ôtez le *que* en y laissant le reste : *l'amour inspire des sermens ; ces sermens sont rarement réfléchis* : c'est le pronom en question qui en est le lien & qui en fait l'union.

Il en est d'autres qui désignent d'une façon particuliere, en ce qu'ils spécifient la chose à laquelle ils se rapportent, qu'ils la montrent, pour ainsi dire, au doigt, & la mettent sous les yeux ; ce sont ceux qu'on nomme pour cette raison, *démonstratifs*. *Tous les amants sont sujets à un peu de folie ; mais celui-ci est archifou* ; dans cette phrase, *celui-ci* est un pronom démonstratif ; aussi voit-on qu'il particularise l'idée *d'amants* par l'application qu'il en fait à un seul homme ; bien plus, il montre cet homme, il le désigne d'une maniere plus précise que les autres pronoms ; cela est si vrai, que les yeux & le geste se portent presque toujours, quand on le prononce, vers celui qui en est l'objet.

Enfin, il en eſt d'autres qui par un caractere entierement oppoſé à celui des démonſtratifs, ne déſignent rien de bien déterminé ; ils indiquent des gens ou des choſes en général, ſans les particulariſer : il en eſt même un qui ne pourroit avoir aucune déſignation, s'il n'étoit ſuivi de quelque éclairciſſement ; & cet éclairciſſement eſt ordinairement amené par un pronom rélatif : ainſi dans cet exemple *ceux qui vous plaiſent, ſont bien heureux ! Ceux* eſt un de ces pronoms dont nous parlons ; il indique des hommes ou des êtres en général, on ne ſait leſquels : les mots *ſont bien heureux* me font connoître que ces êtres ſont des êtres ſenſibles. Si cette phraſe eſt adreſſée à une femme, je concevrai que ces êtres ſenſibles ſont des hommes. Malgré tous ces ſecours que la phraſe & les circonſtances me donnent pour ſavoir quelle idée le pronom *ceux* doit réveiller en mon eſprit, je ne puis encore ni l'entendre, ni l'employer, s'il n'eſt ſuivi d'un membre de phraſe appartenant à lui ſeul, & ſervant à l'éclaircir davantage ; tel eſt ici ce membre, *qui vous plaiſent ; ceux qui vous plaiſent, ſont bien heureux :* alors le pronom *ceux* m'occaſionne à la vérité une idée juſte, mais générale, ou qui du moins par la nature du pronom, ne peut être une idée particulariſée, je veux dire, indiquant un objet déterminé *tel*, un objet pris individuellement. Les pronoms de cette derniere claſſe ſe nomment *pronoms indéfinis*, & cela à cauſe du défaut de préciſion qui ſe trouve toujours dans leur maniere de déſigner.

Voilà donc quatre ſortes de pronoms, que nous allons reprendre ſucceſſivement, en fixant pour chacune les regles qui leur conviennent pour les genres, les nombres, les fonctions & la ſyntaxe. Nous aurions pu y en ajouter une cinquieme compoſée d'adjectifs que la plûpart nomment *pronoms poſſeſſifs :* mais nous n'avons pas cru devoir ſuivre la foule des Grammairiens dans un point auſſi contraire à la juſteſſe des idées. Les mots qu'ils mettent dans cette claſſe ne ſont point des mots inventés ſimplement pour être ſubſtitués à des noms déja énoncés ou connus : ce ſont de vrais noms qui ont par eux-mêmes, & indépendamment des autres noms auxquels ils ſe rapportent, un objet de ſignification

fixe & précis. On peut en juger par la ſeule inſpection : *mon, ma, mes, ton, ta, tes, ſon, ſa, ſes, notre, nos, votre, vos, leur, leurs, mien, tien, ſien, quelque, quel, quelle, chaque.*

Tous ces mots peuvent appartenir aux pronoms en ce qu'ils en ſont dérivés, ou même en ce que quelques-uns ſont la même choſe que certains pronoms pour les ſons & les lettres qui les compoſent : mais eſt-ce une raiſon ſuffiſante pour être appellés pronoms ? L'adjectif *amoureux* eſt dérivé du ſubſtantif *amour ; ſon* ſubſtantif ſignifiant le bruit d'une cloche ou d'un inſtrument, eſt homonyme avec le prétendu pronom *ſon :* amoureux ſera-t-il ſubſtantif ? Le ſubſtantif *ſon* ſera-t-il auſſi pronom ? Ce n'eſt point ſur une reſſemblance de ſons, où ſi l'on veut, ſur une proximité, une filiation, une génération qui ne font rien à la valeur ni à l'emploi des mots, qu'il faut établir la nature & l'eſpece des différentes parties d'oraiſon ; ce n'eſt que ſur leur maniere de ſignifier ; & la maniere de ſignifier des prétendus *pronoms poſſeſſifs* n'a rien de commun avec la maniere dont les véritables pronoms ſignifient.

La grande raiſon pour laquelle on veut mettre ces adjectifs poſſeſſifs au rang des pronoms, c'eſt que, dit-on, ils en tiennent la place, & qu'on peut remplacer l'un par l'autre ; *les François aiment leur Roi*, c'eſt-à-dire, *le Roi d'eux ; mon plaiſir eſt dans mon devoir ;* c'eſt-à-dire, *plaiſir de moi, devoir de moi*, &c. . . . . Mais ils ſeroient alors moins que pronoms ; ils ne ſeroient que pronoms de pronoms ; puiſque ceux-ci doivent remplacer un ſubſtantif ou adjectif ſignifiant un objet déterminé, & que ceux-là ne ſeroient que ſubſtituts d'un ſecond ordre, ne remplaceroient que des mots qui par eux-mêmes ne peuvent rendre aucune idée.

D'ailleurs, pour avoir la qualité de pronoms, ſuffit-il d'être mis à la place d'un mot, de lui être ſubſtitué ? Le mot *j'aime*, le mot *lion* ſeront-ils des pronoms, parcequ'ils ſont à la place de ces autres mots, *je ſuis aimant, homme courageux ?* Non, puiſque, *j'aime*, & *lion* peignent par eux-mêmes un objet fixe, une idée préciſe, auſſi bien & mieux que *je ſuis aimant*, & *homme*

courageux, & qu'un pronom ne peut peindre, ni dénommer ; il ne doit qu'indiquer un objet au nom duquel il eſt ſubſtitué. De même l'adjectif *mon* ne ſert pas ſeulement à rappeller le mot *de moi ;* il en exprime le ſens par lui-même ; il a outre cela une ſignification immuable & propre, dont l'objet eſt auſſi déterminé par la nature du mot, que celui de tout autre nom ; cet objet eſt un rapport d'appartenance, de liaiſon, de jouiſſance, de poſſeſſion réelle ou de droit ; rapport invariablement exprimé par l'adjectif en queſtion ; rapport qui eſt une véritable qualité métaphyſique que l'eſprit imagine, qu'il identifie avec l'objet auquel l'adjectif ſe rapporte, qui caractériſe cet objet ; ce que ne peut faire aucun pronom.

Si l'on veut dire que *de moi* exprime tout cela, comme *mon ;* nous répondrons que ce n'eſt point le pronom moi qui l'exprime, mais la prépoſition *de ;* nous ajouterons qu'il eſt faux d'ailleurs que ces deux mots puiſſent toujours être remplacés l'un par l'autre ; & nous en donnerons pour exemple ces mots, *mon habit*, qui ſignifient *habit qui m'appartient*, & qu'on ne peut rendre par, *habit de moi*, qui ſignifieroit auſſi bien *habit que j'ai fait*, ou *que j'ai donné ;* ou plutôt qui ne ſignifieroit rien, parce que c'eſt une expreſſion confuſe & barbare.

Nous le répétons, parceque c'eſt un point eſſentiel ; ce n'eſt point par l'étymologie, ni par les périphraſes qui peuvent remplacer un mot, qu'il faut le conſidérer, pour voir dans quelle claſſe il faut le ranger, ce n'eſt point non plus par la nature de l'objet qu'il nous fait appercevoir ; mais ſeulement par la maniere dont il exprime cet objet, par les rapports qu'il nous y découvre, par le jour ſous lequel il le préſente, par les qualités dont il l'enrichit, & les couleurs, les traits qu'il lui prête, ſi j'oſe m'exprimer ainſi.

Or la maniere dont le pronom exprime, c'eſt d'indiquer ſans dénommer, de rappeller à l'eſprit une idée connue d'ailleurs ; le rapport qu'il nous découvre, eſt un rapport au nom propre qu'il remplace pour le rapprocher d'autres idées ſubſéquentes ; le jour ſous lequel il préſente, eſt un jour foible, ſon expreſſion ne pei-

gnant, ne dénommant jamais l'idée qu'elle rappelle ; le pronom ne montre jamais aucune qualité dans l'objet, il ne fait que renvoyer à celles qui ſont énoncées par d'autres mots. Il faut en dire autant des couleurs & des traits ; il les affoiblit plutôt qu'il ne les donne, & s'il plaît, s'il frappe ſouvent plus que le nom propre, ce n'eſt que parcequ'il nous ſauve de l'ennui des répétitions, & par les autres raiſons que nous en avons aſſignées au commencement de cet article.

Des Pronoms perſonnels.

Les pronoms perſonnels, avons-nous dit, ſont ceux qui indiquent les perſonnes. Or on ſait que pour chaque nombre, il y a trois perſonnes ; ce qui fait de cette ſorte ſix eſpeces de pronoms perſonnels : *je*, *me*, *moi*, pour la premiere perſonne du ſingulier ; *tu*, *te*, *toi*, pour la ſeconde ; *il*, *elle*, *le*, *la*, *lui*, *ſe*, *ſoi*, *en*, *y*, *on*, *perſonne*, & *rien*, pour la troiſieme ; *nous* pour la premiere du pluriel ; *vous* pour la ſeconde ; *ils*, *elles*, *eux*, *les*, *leur*, pour la troiſieme ; ce qui fait en tout vingt-cinq pronoms perſonnels.

Remarquons que ceux de la premiere perſonne de chaque nombre ſont invariables, quant au rapport ſous lequel ils rappellent une idée, puiſque c'eſt toujours ſous le rapport de premiere perſonne du ſingulier pour les premiers, & ſous le rapport de premiere perſonne du pluriel pour les ſeconds. *Je parle*, *nous liſons* : *je* ne peux jamais indiquer que moi, & moi ſeul, ou ſi l'on veut, que celui qui parle, & lui ſeul ; *nous* ne peut de même déſigner que ceux qui parlent, ou au nom de qui un ſeul parle ; mais il les déſigne tous. Ces pronoms ſont encore invariables, quant au genre ; c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſont proprement ni maſculins, ni féminins, ou qu'ils ſont l'un & l'autre ſans aucune altération dans leur terminaiſon qui puiſſe indiquer auquel ils ſont affectés dans une phraſe particuliere. Une femme dit *je*, *je lis*, de même qu'un homme ; pluſieurs diront *nous liſons*, comme pluſieurs hommes le diroient ; il n'y a aucune différence.

Mais s'il ſe trouve un adjectif qui ſe rapporte à ce

pronom, l'adjectif ſuit la regle générale ; il prend ſa terminaiſon maſculine, ſi le pronom qu'il qualifie ſe rapporte à un ſubſtantif maſculin ; & ſi ce pronom ſe rapporte à un ſubſtantif féminin, l'adjectif prend ſa terminaiſon féminine. Une femme dit, *je ſuis malheureuſe* ; & un homme dira, *je ſuis malheureux*, &c.

Je, *me*, *moi*, & *nous*, ont encore une qualité qui leur eſt propre ; c'eſt de ne pouvoir communément ſervir qu'à déſigner des perſonnes véritables, c'eſt-à-dire, des êtres intelligens, qui puiſſent parler : nous avons dit, *communément*, parceque quelquefois par figure de Rhétorique ou par licence poëtique, on fait parler des animaux, ou même des choſes inanimées, comme ſi effectivement elles exprimoient elles-mêmes ce qu'on leur fait dire.

Tout ce que nous venons de remarquer ſur les pronoms des premieres perſonnes, doit s'entendre auſſi de ceux des ſecondes : on apoſtrophe quelquefois les animaux & les choſes inanimées ; on leur parle, de même qu'on les fait parler ; mais dans les diſcours ordinaires, on ne peut adreſſer la parole qu'aux êtres intelligens & capables d'entendre.

Quant au genre, les pronoms de ſeconde perſonne reſſemblent en tout aux pronoms de premiere perſonne ; les loix ſont les mêmes. Seulement il y a pour leur deſtination une différence à faire : c'eſt le pronom *vous* qui l'exige : il ſert également à déſigner la ſeconde perſonne ſoit du ſingulier, ſoit du pluriel : *vous liſez*, *je vous parle*, ſe dit d'une ſeule perſonne, comme de pluſieurs : bien plus, quand *vous* eſt le ſubjectif du verbe, il veut toujours ſon verbe au pluriel, on ne peut pas dire au ſingulier, *vous lis*, mais, *vous liſez*.

Par une autre irrégularité apparente, les adjectifs ou participes qui l'accompagnent, ſuivent le nombre de l'objet auquel *vous* ſe rapporte : on dit, *vous êtes aimable*, *mais indiſcret*, ou *indiſcrete*, en ne parlant qu'à une ſeule perſonne ; & ſi le diſcours s'adreſſe à pluſieurs, on dira, *vous êtes aimables*, *mais indiſcrets*, ou *indiſcretes*. Si donc il y a un adjectif ou participe dans la phraſe, il indiquera de quelle nombre eſt le pronom *vous* ; & s'il n'y en a point, c'eſt aux circonſtan-

ces ſeules ou au reſte du diſcours qu'il faudra recourir pour s'en inſtruire.

Cette façon d'employer *vous* pour le ſingulier, comme pour le pluriel, eſt, dit-on, une ſuite de la politeſſe Françoiſe. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que c'eſt un uſage ſi général dans notre Langue, que *tu*, *te*, *toi*, ne ſont admis que dans trois cas; celui de la colere ou du mépris; celui d'une extrême familiarité, & celui du haut ſtyle, ſur-tout en poéſie: c'eſt ainſi, par exemple, qu'un maître dit à un domeſtique dont il eſt mécontent; *ſors d'ici*; *tu es un frippon*, &c; qu'un époux dit à une épouſe; *ma chere amie*, *veux-tu m'en croire*, &c? Qu'un Poëte ou un Orateur, dans un ſtyle élevé, voulant donner plus de force à ſa penſée, dit dans une apoſtrophe hardie ou véhémente....

Grand Dieu, tes jugements ſont remplis d'équité,
Toujours tu prends plaiſir à nous être propice, &c.

Quand on ſe ſert de *vous* au lieu de *tu*, *te*, *toi*, & qu'il ſe trouve dans la même phraſe un adjectif poſſeſſif; ſi la qualité exprimée par cet adjectif ſe rapporte à *vous*, non pas comme objet qualifié, mais comme terme de la poſſeſſion, alors il faut prendre l'adjectif qu'on emploie pour pluſieurs: un exemple va éclaircir cette regle: *vous êtes trop appliqué dans votre travail, & trop diſſipé dans vos délaſſements*: on ne parle qu'à une ſeule perſonne; ainſi quoiqu'on ſe ſerve de *vous* pour *tu*, & qu'en conſéquence le verbe *êtes* ſoit au pluriel, les participes *appliqué*, *diſſipé* ſont au ſingulier: *votre* qualifie le ſubſtantif ſingulier *travail*; *vos* qualifie un ſubſtantif pluriel, *délaſſements*; ainſi *votre* eſt au ſingulier, & *vos* eſt au pluriel: mais on ſe ſert de *votre*, & non pas de *ton*; de *vos*, & non pas de *tes*; parcequ'on s'eſt ſervi de *vous*, & non pas de *tu*: *votre travail*, *vos amuſemens*, déſignent originairement les amuſemens & le travail de ceux à qui l'on parle; je dis de *ceux*, parce que *votre*, *vos*, ſuppoſent que l'on parle à pluſieurs, de même que *vous*. Mais l'uſage ayant appliqué ce dernier à un ſeul objet, comme à pluſieurs; les deux autres l'ont ſuivi dans cette nouvelle

destination : d'où il suit qu'on ne se sert de *ton*, *ta*, *tes*, que dans les cas où *tu*, *toi*, *te*, se trouvent employés.

Oui, cher Prince, ta mort de tant de pleurs suivie
Met le comble aux grandeurs dont tu fus revêtu ;
Et sauve des écueils d'une plus longue vie
Ta gloire & ta vertu.

(*Rousseau*).

Dans ce premier coup d'œil donné sur les pronoms personnels, il nous reste à parcourir ceux des troisiemes personnes. Le pronom *il* n'est que pour le masculin à la troisieme personne du singulier : *l'amour est un tyran séducteur ; il nous flatte, mais il nous perd.* Il en est de même du pronom *le* quand il remplace un substantif ; car s'il remplaçoit & désignoit un adjectif, il seroit de tout genre & de tout nombre, comme nous le dirons tout-à-l'heure. *L'homme est fier, mais il est foible ; il faut le ménager, mais il ne faut pas le craindre.*

Lui est aussi toujours masculin & singulier, quand il n'est pas terminatif sans prépositon : *quand on aime quelqu'un, tout ce que l'on a, est à lui.*

Elle ne peut jamais indiquer qu'une personne ou une chose de genre féminin, & du singulier ; il en est de même de *la : une femme aimable & vertueuse est une personne qui loge deux hôtes difficiles à concilier ; mais si elle peut établir l'accord entr'eux, ils concourent tous les deux à la dédommager des peines qu'ils peuvent lui avoir causées, & des sacrifices qu'elle fait à l'un sans manquer à l'autre.*

Se, sert également pour les deux genres & les deux nombres, aussi bien que les pronoms *en* & *y* ; *les courtisans se flattent & cherchent à se perdre, parcequ'ils se craignent. C'est parce que la fortune est aveugle, que tant de méchans en sont les favoris. Les événemens trompent souvent nos conjectures, & nos mesures ; mais si nous ne pouvons en être les maîtres, du moins pouvons nous ne pas nous y fier. Le faux dévôt est un animal ombrageux ; ne vous y fiez pas.*

Soi est aussi peu décidé pour le genre, & ne s'emploie

que lorſque le ſubjectif eſt un nom indéfini, comme *on*, *chacun*, *quiconque*, ou *ce*, *qui*, *il*, pourvu que ces pronoms ne ſoient fixés par aucun nom précis, & qu'ils ne déſignent qu'un ſujet quelconque; ou enfin quand ce *ſubjectif* eſt énoncé par un infinitif, ou un ſubſtantif dont l'idée vague & générale n'eſt fixée que par le rapport qu'une prépoſition met entre le mot *ſoi* & ce ſubſtantif ou cet infinitif. *On doit d'abord penſer à ſoi. Chacun n'a qu'à travailler pour ſoi. Quiconque ne veut de bien qu'à ſoi, n'en recevra guere des autres. Eſt-ce à ſoi-même à ſe faire juſtice? Qui voudroit être ſoi-même ſon propre ennemi? La défiance de ſoi-même eſt ſouvent fort utile; mais toujours ſe défier de ſoi devient à la fin nuiſible.* Par-tout ailleurs il faut employer *lui*, *eux* pour le maſculin, *elle*, *elles* pour le féminin, ou ſeuls, ou avec *même*. *L'homme doit penſer à lui-même*, &c. Auſſi M. de Voltaire blâme-t-il ce vers de Corneille dans *Polyeucte*.

Qu'il faſſe autant pour ſoi, comme je fais pour lui.

» *Soi*, dit cet Ecrivain célebre, ne ſe dit qu'à l'indéfini. Il faut faire quelque choſe pour *ſoi*. Il travaille pour lui ».

Voilà pour ce qui regarde les perſonnes. M. l'Abbé d'*Olivet* obſerve que quand *ſoi* ſe rapporte aux choſes, il peut ſe mettre non-ſeulement avec l'indéfini, mais avec le défini; & qu'il convient à tous les genres: *la vertu eſt aimable de ſoi; la vertu porte ſa récompenſe avec ſoi; ce remede eſt bon de ſoi, quoiqu'il vous ait incommodé.* Mais il demande ſi *ſoi* peut ſe rapporter à un pluriel. » Tout le monde, dit-il, convient que non, » s'il s'agit des perſonnes. On ne peut dire qu'*eux* ou » *elles*. Mais à l'égard des choſes, les avis ſont partagés. Vaugelas propoſe trois manieres de l'employer. » *Ces choſes ſont indifférentes de ſoi. Ces choſes de ſoi* » *ſont indifférentes. De ſoi ces choſes ſont indifférentes.* » Il ne condamne que la premiere de ces trois phraſes, » n'approuvant pas que l'on mette *de ſoi* après l'adjectif. Mais l'Académie, dans ſes obſervations ſur Vaugelas, n'admet que la derniere de ces trois phraſes,

» & rejette également les deux autres. Pour moi, ajou-
» te-t-il, si je n'étois retenu par le respect que je dois à
» l'Académie, je n'en recevrois aucune des trois ; étant
» bien persuadé que *soi*, qui est un singulier, ne peut
» régulierement se construire avec un pluriel ».

Quant à nous, s'il nous est permis de dire notre avis, nous pensons que *soi* n'est pas plus un singulier que *se* ; on dit également *il se repent* ou *ils se repentent*. Dans la phrase adoptée par l'Académie, *de soi* est le *per se* des Latins, qui s'employoit avec le pluriel comme avec le singulier. *Quod honestum est per se, nobis placet* (Cic. de Amic.). *Per se ipsi animi moventur* (Idem de Div.). *Si concederetur ista sua sponte & per se esse jucunda, per se esset virtus & cognitio rerum expetenda* (Idem pro Planc.).

On, *personne*, & *rien*, sont toujours au singulier, & veulent leurs adjectifs au masculin ; *on est assez beau, quand on est assez sage. Personne n'est aussi sévère, aussi vertueux en public, que certaines femmes qui sont les moins retenues dans le particulier. Rien n'est si commun que des sots qui se croient de l'esprit, & des fats qui se croient modestes.*

Ils n'est que le pluriel de *il*, comme *elles* n'est que celui de *elle* : ainsi le nombre excepté, il n'y a point de différence. *Les hommes sont insatiables ; ils n'ont jamais assez. Si les femmes ont le droit de plaire, elles le paient bien. Eux* est aussi le pluriel du pronom masculin *lui*, dont nous avons parlé ; *les riches absorbent tout ; c'est pour eux que les pauvres travaillent.*

Les est pour le pluriel ce que *le* & *la* sont au singulier : ainsi *les* est masculin & féminin. *Les jours de l'homme sont comptés ; il doit donc moins songer à les allonger qu'à les remplir. Toutes les occupations fatiguent à la fin, mais pour y trouver toujours du plaisir, il ne faut souvent que savoir les varier.*

Leur est le pluriel de *lui*, pronom terminatif sans prépoſition : ce *lui* étant également masculin & féminin, comme, *votre pere le veut, il faut lui obéir : votre mere le demande ; le lui refuserez-vous ?* il s'ensuit que *leur* s'emploie aussi pour des noms de l'un & de l'autre

l'autre genre : *Les hommes acquierent par de longs travaux des lumieres qui leur deviennent ſouvent funeſtes. Les folies de la jeuneſſe engendrent des regrets qui leur ſuccedent plutôt qu'on ne penſe.*

Nous penſons qu'il ſuffira d'avertir que quelques-uns de ces pronoms reſſemblent entierement pour le matériel à des noms d'autre eſpece, deſquels ils ſont bien différents pour la ſignification ; & après ce que nous en avons déja dit, on ne ſera point en danger de les confondre : il ſuffit d'un coup d'œil pour voir que dans cet exemple, *le malheur cherche ſouvent ceux qui le fuient, & fuit quelquefois ceux qui ſemblent le chercher.* Le premier *le* eſt un article, qui ne ſert qu'à annoncer le nom qui le ſuit, & les deux autres *le* ſont des pronoms qui n'annoncent pas le ſubſtantif *malheur*, puiſqu'ils le précédent, mais qui le remplacent. Il en eſt de même pour *la* & *les* dans ces deux exemples : *la choſe que nous avons le plus deſirée perd bien de ſon prix, quand nous la poſſédons, & que nous ne craignons plus de la perdre. Les vertus ſemblent triſtes à ceux qui ne les pratiquent pas, mais qu'elles ont de charmes aux yeux de ceux qui les ſuivent avec courage !*

Qui pourroit confondre *leur*, pronom perſonnel, qui ſignifie ; *à eux*, *à elles*, avec *leur* adjectif poſſeſſif qui exprime ce rapport de poſſeſſion, cette qualité métaphyſique dont nous avons parlé ? *Il eſt grand de ne nuire à ſes ennemis ni dans leur réputation, ni dans leurs intérêts ; il eſt plus grand encore de leur faire du bien.* Ce dernier *leur* eſt évidemment pronom ; les deux autres ne font que le ſervice d'adjectifs.

Outre la différence eſſentielle provenant de l'emploi modificatif du mot *leur*, il s'en trouve encore d'autres très conſidérables & très ſenſibles. Celui qui eſt pronom, déſigne toujours un nom pluriel qu'il remplace ſans jamais prendre de *s* final ; au lieu que celui qui eſt adjectif, peut ſe trouver uni à un nom ſingulier, & qu'il prend le *s* final pour marquer ſon pluriel.

En, prépoſition, différe encore plus de *en* pronom ; *ce Roi, pere de ſon peuple, avoit beaucoup promis ; en peu de tems il en fit encore plus qu'il n'en avoit fait eſpé-*

rer. Le premier *en* eſt une prépoſition qui ſignifie, *dans l'eſpace de peu de tems ;* & les deux autres ſont des pronoms qui ſont à la place des mots, *des choſes, de grandes choſes ; il avoit beaucoup promis de grandes choſes ; il fit encore plus de grandes choſes, qu'il n'avoit fait eſpérer de grandes choſes.* On ſent ici l'ennui des répétitions, mais on voit que le ſens eſt le même.

Perſonne eſt un pronom qui déſigne des hommes, des femmes en général ; *rien* en eſt un autre qui déſigne des choſes comme le premier déſigne des hommes : ils ne s'emploient jamais qu'accompagnés de négations, ſi ce n'eſt dans les interrogations, & après quelques conjonctions, mais ce dernier cas eſt plus rare. Or qui pourroit ne pas les diſtinguer des ſubſtantifs *perſonne* & *rien*, qui ſignifient par eux-mêmes, l'un, un homme ou une femme priſe en particulier, ou des hommes, des femmes priſes en général, mais déterminées ; l'autre, le néant, ce qui n'eſt pas & ne peut être ; qui tous les deux ont un pluriel, & prennent l'article avant eux, ce que ne font pas les mêmes mots employés comme pronoms ; outre que *perſonne* ſubſtantif eſt toujours féminin, au lieu qu'ici il eſt toujours maſculin : *Perſonne ne ſait s'il eſt digne d'amour ou de haine. Perſonne n'eſt aſſez éclairé pour n'avoir jamais beſoin de conſeils. Rien n'eſt ſi beau que de faire des ingrats ; mais eſt-il rien qui demande autant de vertu ! Vous me preſſez, comme s'il étoit rien qui pût me faire changer. La perſonne à qui j'ai parlé, s'eſt fâchée pour des riens.* On ſent que les deux mots en queſtion ſont ſubſtantifs dans le dernier exemple, où ils ſont précédés de l'article, qu'ils n'admettent point dans les autres où ils ſont pronoms.

Il faut remarquer ici que ces deux pronoms peuvent prendre auſſi la négation dans les phraſes où l'on interroge : il eſt même des cas où elle eſt néceſſaire ; puiſque le ſens varie ſelon qu'elle s'y trouve, ou ne s'y trouve pas : *Eſt-il perſonne qui ſache ce que j'ai réſolu ? N'eſt-il perſonne qui ſache ce que j'ai réſolu ?* La premiere phraſe fait entendre que je ſuis ſûr que perſonne ne ſait mon ſecret : la ſeconde inſinue que je crains que quelqu'un ne le ſache.

De tous ces pronoms perſonnels, les uns ne peuvent ſervir que de *ſubjectifs* ou *nominatifs* du verbe, ou ſujets agiſſants; nous leur donnons le nom de *pronoms perſonnels agiſſants*; ce ſont *je*, *tu*, *il*, *ils*, *on*: d'autres que nous nommons *perſonnels régis*, ſont toujours en régime aſſujetti ſoit d'un verbe, ſoit d'un autre mot; ce ſont les neuf ſuivants; *me*, *te*, *ſe*, *le*, *la*, *en*, *y*, *les*, *leur*. Les autres qui ſont *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, *ſoi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *perſonne*, & *rien*, ſont quelquefois régiſſants ou agiſſants, & quelquefois régis, ſelon les phraſes où on les emploie. Nous leur laiſſons la dénomination générale de *pronoms perſonnels*, qu'ils ſemblent mériter par l'univerſalité de leurs ſervices: mais quand nous parlerons des *agiſſants*, ils y ſeront compris pour les cas où ils en ont l'emploi; comme auſſi, lorſqu'ils ſont *régis*, ils doivent ſuivre les regles établies pour ceux de la ſeconde claſſe.

Tout verbe qui n'eſt pas à la ſeconde perſonne de l'impératif, ni à l'infinitif, veut avec ſoi un *ſubjectif* ou *nominatif* réellement exprimé; & ce ſubjectif eſt toujours un pronom agiſſant pour les deux premieres perſonnes; quant à la troiſieme ſoit du ſingulier, ſoit du pluriel, il y faudra encore un de ces pronoms, ſi la perſonne n'eſt pas exprimée par ſon nom propre. Ainſi, moi qui m'appelle Pierre, je ne puis pas dire, *Pierre viens*, ni ſimplement *viens*; il faut que je diſe, *je viens*. Si je parle au nom de pluſieurs, je devrai dire, *nous venons*. Il faut appliquer la même regle à la ſeconde perſonne: *tu viens*, *vous venez*. Mais pour la troiſieme, les verbes n'y prennent de pronoms que quand les noms propres ne peuvent s'y montrer eux-mêmes par les raiſons qui ont fait ſubſtituer les pronoms aux noms. Ainſi l'on dit, *mon pere vient*, & non pas, *mon pere il vient*. Mais ſi *mon pere* a déja paru dans le diſcours & qu'il n'y ait point d'amphibologie à l'omettre, qu'il y ait même quelque déſagrément à le dénommer une ſeconde fois; on dit ſeulement, *il vient*; *elle vient* s'il s'agit d'une femme; *ils viennent*, *elles viennent*, ſi le ſubjectif eſt compoſé de pluſieurs, vus chacun en particulier.

Nous avons excepté de cette loi l'infinitif qui ne

prend jamais de ſubjectif ou nominatif, non plus que les ſecondes perſonnes de l'impératif, ni la premiere du pluriel de l'impératif; le ſingulier n'a point de premiere perſonne dans ce mode: ainſi l'on dit, *aime, aimons, aimez*, & non pas, *tu aimes, nous aimons, vous aimez*, qui ne ſeroient plus de l'impératif, mais de l'indicatif. Pour les troiſiemes perſonnes de ce mode, elles ſont ſoumiſes au regles générales: on dit donc, *que Pierre aime*, ou *qu'il aime*, ſi l'on a déja parlé de lui; *qu'ils aiment*, s'il s'agit de pluſieurs & qu'ils ſoient du genre maſculin.

Une autre exception à faire à cette premiere regle, c'eſt que quelquefois on omet devant un ſecond verbe le pronom ſubjectif, quand il a été employé devant un autre verbe qui précede & qui eſt uni au ſecond par la conjonction &. *Il examina bien toutes vos raiſons, & décida que vous aviez tort. Je vous ai beaucoup écouté, & ne vous ai pas compris.* On peut cependant répéter le pronom, & même le plus ſouvent on le fait. On doit le faire en particulier, 1°. quand ce ſubjectif eſt *on*; *on demande & l'on veut*, & non pas, *on demande & veut*, &c. 2°. Quand les verbes ſont en des tems différens, *je veux & je voudrai*, & non pas, *je veux & voudrai*. Les pronoms de la troiſieme perſonne ſont ici exceptés; on dit très bien, *ils diſent & diront*, &c.

Lorſqu'on veut ou qu'on doit mettre un pronom agiſſant pour ſubjectif ou nominatif dans une phraſe; qu'on ſait à quel nom il doit ſe rapporter, de quel genre & de quel nombre il doit être, auſſi bien que la perſonne qu'il doit exprimer; il reſte encore des embarras qu'il faut lever. Pour la premiere perſonne du ſingulier, on ſe ſert de *je*; pour la ſeconde on prend *tu*, pour la troiſieme on met *il* pour le maſculin, *elle* pour le féminin; au pluriel, *nous* ſert pour la premiere, *vous* pour la ſeconde, & pour la troiſieme *ils* au maſculin, *elles* au féminin.

Voilà la regle générale qui ne ſouffre pas de difficultés pour *nous* & *vous*: *je* & *tu* n'en ſouffrent gueres plus; s'il eſt quelques circonſtances rares, où *moi*, *toi*, ſemblent en tenir la place, on verra qu'il n'en eſt rien, pourvu qu'on y regarde de près. *Nous primes, moi ſon*

fusil, & *toi son épée*. C'est *nous* qui sert de subjectif ou nominatif dans cet exemple ; *moi*, *toi*, n'y font point cet emploi, ils ne servent qu'à montrer ce que chacun fit, en rapprochant chaque partie du fait commun, de l'idée de celui à qui elle appartient. *Ils partirent, moi, je restai. Moi* n'est ici qu'une désignation de plus, pour marquer l'énumération, & appuyer davantage, par ce redoublement de pronoms qui indiquent la chose, sur ce que je fis malgré le départ des autres : c'est *je* qui sert ici seul de subjectif ; cela est si vrai que *moi* doit être séparé du verbe & de son subjectif par une virgule. *C'est moi qui l'ai dit, & c'est toi que j'avois en vue. Moi, toi* sont objectifs du verbe *être* ; ou si l'on veut, ils sont l'objet sur lequel le verbe *être* étend sa signification, l'objet qui sert de terme à son expression ; & le pronom indéfini *ce* est ici le seul subjectif : on peut de même résoudre toutes les autres phrases qu'on pourroit opposer.

Lui & *eux* peuvent se mettre à la place de *il*, *ils*, en certains cas : c'est lorsque l'on marque par énumération ce qui dans un fait commun doit être attribué à chaque personne ; ou ce que chacun fit dans une circonstance particulière où plusieurs se trouvoient dans la même position ; *les deux freres & le cousin vous ont également fait tort ; lui a écrit contre vous ; eux ont répandu le libelle. . . Je demeurai, & lui s'en alla . . . Eux & mon pere sont partis ce matin.* On pourroit aussi après *lui* & *eux* répéter *il*, & *ils* ; ce qui donne lieu de croire qu'originairement ils devoient être exprimés, & que la négligence ou l'envie d'abréger sont les seules causes qui les ont fait retrancher.

Lui, *eux*, se trouvent encore subjectifs à la place de *il*, *ils*, lorsque le verbe en ayant plusieurs, ne s'accorde qu'avec un subjectif différent de ceux-ci, & renvoie les autres à sa suite par forme d'addition ; ou lorsqu'ils se trouvent en réponse après une interrogation dont le subjectif est douteux : les exemples vont éclaircir ces deux circonstances. *Je souffre beaucoup, & lui aussi. Nous avons notre part, & eux la leur. Qui vous a dit cela ? lui & eux.* Dans ces deux occasions, *lui* & *eux* sont pour

la troiſieme perſonne maſculine, comme *moi* & *toi* pour les deux premieres du ſingulier.

Elle, *elles* n'admettent aucun autre pronom à leur place en quelque circonſtance que ce ſoit. On ne peut pas dire que *ſoi* puiſſe les remplacer en qualité de ſubjectif, le ſeul point de vue ſous lequel nous les conſidérons ici. Les raiſons que nous avons apportées contre *moi* & *ſoi* reviendroient, & peut-être même que l'uſage les rendroit encore plus palpables, ſi elles étoient appliquées à *ſoi*, pronom que l'on place plus rarement que les deux autres de façon à le confondre avec les vrais ſubjectifs ou agiſſants.

Quelquefois on veut donner à un verbe un ſubjectif qui ne déſigne rien que de très général : pour cela on ſe ſert de *il* avec les verbes qu'on appelle *impersonnels*; *il faut*, *il convient*, *il ſied mal*, &c. Quand il y a négation dans la phraſe impersonnelle, on met quelquefois *il* avec *rien* ou *perſonne* : *il n'eſt rien*, *il n'eſt perſonne qui*, &c. Mais *rien* & *perſonne* ne ſont ici qu'en objectifs & point en ſubjectifs. Ailleurs on emploie le mot *on* que les Grammairiens appellent mal-à-propos particule, & qui n'eſt qu'un pronom perſonnel agiſſant : *on devroit porter des loix contre les ingrats*. Si ce ſubjectif général & indéterminé, ne s'entend que des perſonnes, & qu'il ſoit accompagné d'une négation, alors on peut ſe ſervir du pronom *perſonne* au lieu de *on*. *Perſonne n'a le courage de donner au Public le premier exemple d'une vertu nouvelle*. On pourroit également dire, *on n'a pas le courage*, &c. mais cette derniere phraſe ſeroit plus foible, parceque le ſubjectif en eſt ſi général, qu'il n'offre preſqu'aucune idée. Il faut ſeulement obſerver que dans ce cas & les ſemblables, on n'exprime la négation que par *ne* avec *perſonne*, parceque deſtiné principalement à ſervir dans les phraſes négatives, il ſemble y ſuppléer de lui-même.

Il faut dire du pronom *rien*, quand le ſubjectif ne s'entend que des choſes en général, & non pas des perſonnes, & qu'il doit avoir une négation avec ſoi, tout ce que nous venons de dire de *perſonne* : *rien ne fait impreſſion ſur ſon eſprit*.

Après avoir assez détaillé les circonstances où l'on se sert de chacun des pronoms agissans, pour qu'on ne puisse plus être embarassé du choix : il ne reste plus qu'à marquer leur place. La regle générale à cet égard, c'est qu'ils doivent être devant le verbe. *Vous souhaitez : je commande ; ils obéissent.* Il y a cependant quelques exceptions.

Les pronoms se mettent après le verbe, lorsqu'il y a interrogation : *Deviez-vous pousser la complaisance jusqu'à la foiblesse ? Irai-je mendier la protection d'un sot ? Est-il une femme assez accomplie pour unir les agrémens aux qualités solides ? ne seroit-elle pas peut-être malheureuse, faute de trouver quelqu'un qui méritât son attachement ?* Dans ce cas on met encore après le verbe le pronom qui convient au subjectif, quand celui-ci est exprimé dans la phrase; mais alors le nom propre de ce subjectif se place avant le verbe. *Les malheureux ont-ils à leur portée d'autres vertus que la patience ? Les femmes sont-elles plus capricieuses que bien des hommes ?*

Il faut en dire autant des pronoms démonstratifs *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*, *ce*, quand ils tiennent la place du subjectif : *celui-ci vous convient-il ?* des indéfinis *quelqu'un*, *chacun*, *nul*, *tel*, *aucun*, *tout ; aucun n'a-t-il entendu ? Chacun vient-il à son rang ?* Les autres pronoms qui ne sont pas personnels, ne sont point subjectifs dans les interrogations, comme *quiconque*, ou ne prennent point le personnel *il* après leur verbe, comme, *qui vient d'arriver ?* ou ils sont de peu d'usage ; ou enfin ce point de leur syntaxe sera expliqué à leur article : il y a d'ailleurs là-dessus tant de variétés, selon les différentes constructions, qu'on ne peut s'en bien instruire que par l'usage.

Lorsque dans ce cas d'interrogation, le verbe est à la troisieme personne du singulier, & qu'il finit par un *e* muet, on met entre lui & son subjectif *il* ou *elle*, un *t* qui est lié aux deux mots par un tiret de chaque côté; comme *-t-* : *votre peu appauvrira-t-il vos négligences ?* Quelquefois au lieu de mettre un tiret après le *t*, on y met une apostrophe, quand il y a élision : *va-t'en.* Après toutes les autres consonnes qui finissent un verbe & qui précedent immédiatement leurs pronoms subjectifs qui

commencent par une voyelle, on se sert du tiret - : *Les femmes savent-elles profiter de tous leurs avantages ?*

Si dans ce cas le verbe finit par un *d*, le *d* devant *il* se prononce comme un *t*. *Entend-il ?*

Le verbe impersonnel *il vient*, employé pour *il arrive*, précédé de l'adverbe *d'où*, & placé en interrogation, ne prend point de subjectif s'il est suivi de la conjonction *que : d'où vient que les hommes ne deviennent pas toujours meilleurs, en devenant plus instruits. D'où vient que l'on souhaite toujours ce qu'on nous interdit ?* Nous supposons ce verbe impersonnel : car sans cela il rentre dans l'ordre commun : *d'où vient votre réfroidissement*, &c. On dit aussi avec ce même verbe impersonnel, *de-là vient que je n'ai pû le voir*, &c. En quoi l'on voit qu'on peut s'exprimer ainsi sans interrogation, & en quelque tems que ce soit de l'indicatif de ce verbe, excepté au futur & au conditionnel passés. En se servant du mot *d'où* on peut retrancher aux mêmes tems le subjectif *il* hors de l'interrogation : mais on emploie plus ordinairement *de-là*.

Le pronom agissant se met aussi après le verbe, quand ce verbe est précédé de certaines particules, qui sont *ainsi*, *aussi*, *peut-être*, *du moins*, *au moins*, *en vain*, *encore*. *Ainsi devriez-vous en agir avec un ami. Aussi cette action vous a-t-elle fait honneur. Peut-être aurons-nous un sort plus heureux. Du moins prendrons nous patience. Au moins doit-on avertir un ami en pareil cas. Envain cherchez-vous à vous en défendre. Encore faut-il faire quelqu'effort avant de céder.* Dans ces occasions, on peut également mettre le pronom avant le verbe ; ou n'en point mettre si le subjectif y est exprimé par son nom propre. *Aussi cette action vous a fait beaucoup d'honneur. Du moins nous prendrons patience.* Cependant en suivant la regle générale, *ainsi* doit se transporter après le verbe, *vous devriez en agir ainsi avec un ami ; peut-être* peut aussi s'y transporter, ou prendre un *que* après soi. *Nous aurons peut-être...* ou *peut-être que nous aurons un meilleur sort :* ou rester à la tête de la phrase ; *peut-être, nous aurons*, &c.

Il n'y a que la particule *encore* qui ne veuille se prêter à aucun autre arrangement, du moins quand elle est

prise dans le même sens que lui donne l'exemple cité. *Encore faut-il faire*, ou *il faut faire encore quelques efforts avant de céder*, ne présente pas le même sens pour le mot *encore*. Dans ce dernier exemple il signifie qu'on a déja fait des efforts; dans le premier il n'est en quelque sorte qu'un encouragement contre le désespoir, une exhortation pour ranimer ses forces.

Les verbes veulent aussi leurs pronoms agissants après eux, quand ils sont mis au subjonctif sans y être assujettis par quelque verbe ou conjonction précédente, mais seulement pour marquer le défi, ou le souhait, ou l'assurance où l'on est d'une chose. Alors il faut que ces verbes soient à des tems conditionnels; & il n'y a que le verbe *pouvoir* qui souffre cet ordre de construction, étant au présent du subjonctif: *Eussiez-vous recours à toute la terre, je me moque de vous. Puissiez-vous réussir. Vinssiez-vous à bout de vos desseins, vous resteriez encore dans de grands embarras.* Quelquefois pour marquer le souhait, on met un *que* particule devant le verbe, & celui-ci prend alors le tems de l'indicatif que demande le sens de la phrase: *Que ne vient-il donc. Que n'arrivoit-il à tems. Que ne m'a-t il écouté*, &c. Dans ces occasions il y a toujours une négation exprimée, comme on le voit. Ces façons de parler n'admettent point le futur.

Enfin, le pronom agissant se met après les verbes *dire*, *répondre*, *ajouter*, *répliquer*, *reprendre*, & autres semblables, qui dans le cours d'une narration se trouvent entre deux virgules, comme dans une parenthese, pour marquer que les choses que l'on rapporte ont été dites, répondues, ajoutées, ou devoient être dites, ajoutées, &c. ou enfin le seront par un tel. *C'est, disoit-il, le plus grand malheur qui vous puisse arriver. J'y suis préparé, lui répondis-je. Voilà, ajoutoit-il, où aboutit un courage mal-entendu. Allez, vous dira-t-il, chercher votre récompense auprès des maîtres que vous avez servis.* Toutes les fois que le subjectif doit être renvoyé après son verbe comme nous venons de le développer, si ce verbe est dans un tems composé, le subjectif ne laisse passer devant soi que l'auxiliaire; il précède le participe du verbe. *Auriez-vous deviné qu'il fût capable d'une*

action si basse ? Encore auriez-vous dû lui parler. Eût-il remué le ciel & la terre, il ne pouvoit réussir. Qu'eussiez-vous fait alors, &c.

Il ne reste plus qu'un mot à dire des pronoms personnels agissants ; & ce mot concerne les qualificatifs qu'on pourroit vouloir leur donner. La remarque générale à cet égard, est qu'ils en admettent très rarement ; & que lorsqu'on leur en veut donner, il y faut bien des attentions pour les placer à propos, & sans choquer l'oreille.

Je ne prend jamais de qualificatifs après lui, si ce n'est lorsque dans des actes & billets d'affaires on dit, *je soussigné, demeurant à*, &c. *certifie, déclare*, &c.

Hors de là quand on veut le qualifier, les adjectifs doivent être placés avant lui : *constant aussi bien que sincere, je tiens tout ce que je promets.* On peut aussi faire précéder ces qualificatifs par *moi* ou par *pour moi* ; *moi, soigneux d'éclairer tous ses pas, je le faisois suivre partout. Pour moi, ayant vu sa mauvaise foi, je l'abandonnai.*

Les pronoms *tu ; il, ils*, sont encore à ce sujet plus difficiles que *je ;* puisqu'ils n'en admettent jamais entr'eux & leurs verbes ; les faisant toujours passer avant eux, quelquefois seuls, & quelquefois précédés de *toi, lui, eux : toi, aussi peu capable de repentir à la vue d'un crime commis, que de timidité à la vue d'un crime à commettre, tu joignis l'effronterie à la fureur. Toujours jaloux & soupçonneux, il ne lui laisse pas l'ombre de liberté. Lui & eux ne pouvant s'accorder, ils se séparerent*, ou *se séparerent*, sans *ils. Nous, vous, elle, elles*, suivent aussi leurs qualificatifs soit en se répétant avant & après, soit qu'ils ne soient placés qu'après : *Nous, libres au milieu de la tyrannie, nous répondîmes*, &c. *Pour nous, peu contents de ses réponses, nous prîmes d'autres mesures. Piqués enfin de ses détours, nous cessâmes de le ménager. Toujours gaie, toujours belle, elle se fait autant d'ennemies que d'amis.*

Lui & eux placés avant les qualificatifs, peuvent suppléer aux pronoms *il, ils : lui, interdit & confus, se retira. Eux, ayant vu cela, s'en allerent.* On peut en user de même avec, *elle, elles : elle, contente de ses succès, se hâta de m'en donner nouvelle.*

Les deux adjectifs *seul* & *tout seul* peuvent être ajoutés *moi*, *toi*, *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, *nous*, *vous* : *moi tout seul*, *j'irai* ; *toi seul tu viendras* ; on voit qu'il faut toujours y ajouter *je*, *tu* : *lui seul viendra* ; *eux tous resteront* : *nous seuls l'avons entendu* ; *elle seule le fait* : ici le pronom ne doit point se redoubler. On met plus fréquemment ces pronoms avec ces deux mots, après le verbe ; *j'irai moi tout seul* ; *ils resteront eux tous* ; plus souvent encore on ne met que *tout seul*, après le verbe ; *j'irai tout seul* ; *nous l'avons seuls entendu* ; *ils resteront tout seuls*. *Même* se joint aux pronoms *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *lui*, *eux*, *elle*, *elles* ; cet adjectif est toujours immédiatement après eux : *moi-même, je l'ai vu* ; *je l'ai vu moi-même* ; *nous-mêmes devons y aller*, *nous devons y aller nous-mêmes* ; *lui-même me l'a dit*, *il me l'a dit lui-même* ; *elle-même le fait*, *elle le fait elle-même*.

Il est aisé sur ces exemples de voir comment les pronoms doivent se placer dans cet accompagnement. De tous les pronoms agissants, il ne reste plus que *on*, *personne*, & *rien* ; le premier ne marquant qu'une généralité indéterminée, ne peut jamais admettre aucun adjectif, ni qualificatif : il marche toujours seul. *On voit*, *on sait*, &c.

Ce pronom prend l'article avant lui quand il se trouve placé après d'autres mots qui feroient avec *on* une prononciation rude & difficile : *si l'on vient*, *dites que je vais revenir*. D'où vient cet article devant *on* ? c'est que ce pronom vient du mot *homme*, dit M. du Marsais ; ainsi on aura aussi bien *l'on* de *l'homme*, que *on* de *homme*. Cet article ne change donc rien à la généralité vague du pronom ; puisqu'il n'est qu'un reste étymologique, qui ne s'est conservé que pour l'oreille.

Personne peut se faire suivre de *seul*, ou de *tout seul* ; *personne ne peut seul conduire un si grand projet* ; mais on les sépare par le verbe : *rien* n'admet jamais cet adjectif à sa compagnie ; ni l'un ni l'autre ne peuvent non plus y souffrir *tout*, ou *même* ; *toute personne* est un substantif, & non un pronom. Ils rejettent aussi les autres qualificatifs, à moins qu'ils ne les fassent pré-

céder par la prépoſition *de*, & qu'eux-mêmes ne cedent la place de ſubjectifs : *on ne vit jamais rien de ſi beau : il n'eſt perſonne d'aſſez ſaint, pour avoir droit de me juger avec rigueur.*

Nous finirons l'article des perſonnels agiſſants ou ſubjectifs, par deux petites obſervations ; la premiere, que quand ils ſe trouvent en concurrence avec des pronoms régis ; les ſubjectifs ſe placent toujours à la tête des autres ; ainſi on dit, *je vous le donnerai* ; où *je* laiſſe le voiſinage du verbe aux pronoms régis *vous*, *le*, &c.

Remarquez pour les négations *ne*, *pas*, *point*, que dans les phraſes où le pronom agiſſant eſt devant le verbe, il laiſſe *ne* ſe placer entre lui & le verbe avant les autres pronoms ; *je ne vous le donnerai pas.* Mais dans les occaſions où le pronom agiſſant ne ſe met qu'à la ſuite de ſon verbe, il n'en céde jamais le voiſinage aux mots, *pas*, *point* ; *ne viendra-t-il pas ? Ne le verrai je point ?*

Mais ils ne céderont jamais leur place à quelqu'autre mot que ce ſoit, fut-ce même aux adverbes, qui ſont intimement liés au même verbe ; ainſi l'on dira, *je vous aime tendrement*, & jamais, *je tendrement vous aime*, &c. La ſeconde obſervation, c'eſt que dans les trois autres claſſes de pronoms que nous avons appellés *relatifs*, *démonſtratifs*, & *indéfinis*, il en eſt un grand nombre qui peuvent être, & ſont ſouvent *perſonnels agiſſants* : mais nous en avons fait la diviſion d'après les qualités qui paroiſſent les caractériſer davantage ; & dans le cours de ce que nous en dirons, nous aurons ſoin de marquer ce qu'ils ont de commun avec ceux que nous aurons déja examinés.

Nous avons dit que *me*, *te*, *ſe*, *le*, *la*, *en*, *y*, *les*, *leur*, étoient toujours des perſonnels régis, & que *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, *ſoi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *perſonne* & *rien* l'étoient quelquefois.

La premiere regle eſt que tout pronom perſonnel régi, qui n'a point de prépoſition avant lui, ſe place devant le verbe dont il eſt le régime. Cette regle a lieu même dans les interrogations, & autres circonſtances où le pronom agiſſant ſe déplace : *me le donnerez-vous ? Il*

faut leur en pardonner bien d'autres. Dans cette derniere phraſe on peut auſſi dire : *il leur en faut pardonner bien d'autres*. Ainſi quand deux verbes ſe ſuivent, que le ſecond eſt à l'infinitif ſans prépoſition ; & qu'il eſt l'objectif du premier ; les pronoms ſans prépoſitions qui ſont régis par ce ſecond verbe, peuvent ſe mettre avant le premier ou entre les deux : *je vous le vais montrer*, ou *je vais vous le montrer*. *Je veux vous le faire voir*, ou *je vous le veux faire voir*. Quand *faire* eſt le premier des deux verbes, les pronoms régis ſe placent toujours avant lui ; *je vous le ferai voir*, *Il me le fit entendre*.

Nous pouvons ajouter ici une autre remarque ſur *voici*, *voilà*, qui prennent avant eux, *me*, *te*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *les* ; *me voici*, *les voilà*, quoique les noms ſubſtantifs régis par ces deux prépoſitions, ſoient placés après elles : *voici mon frere* ; *voilà ton ami* : on dit auſſi, *l'homme que voici*, *la ſomme que voilà*. Ainſi ces deux prépoſitions ſeront exceptées, quand nous dirons que *me*, *te*, *le*, *la*, *les*, *que*, ne prennent point de prépoſitions.

La premiere regle générale dont nous venons de parler ſouffre exception.

1°. Pour la ſeconde perſonne du ſingulier, & les deux premieres du pluriel des impératifs ; *donne-le moi*. *Pardonnons-lui*. *Fiez-vous y*. Cependant ſi le verbe eſt accompagné d'une négation, les pronoms ſuivent la regle générale : *ne vous y fiez pas* : *ne lui pardonnons point* : *ne me le donne pas*.

2. Pour le verbe *être* ayant *ce* avec lui en qualité de ſubjectif : *eſt-ce vous ? C'eſt lui* ; *c'eſt moi* ; *ce pouvoit être elle*, *ce devoit être toi*, &c. Alors cependant *le* ſe met devant le verbe ; *ce l'eſt* ; *ce ne l'eſt point* ; *ce le doit être*. Il en eſt de même pour *la*, *en*, *les* : *ce ne les ſont pas*, *cela peut être* ; *c'en eſt une partie* ; *ce n'en eſt point*.

3°. Pour *perſonne* & *rien*, qui en qualité de régis, ſe placent toujours après le verbe ; *on n'y trouve perſonne*. *Ne ſavez-vous rien ? N'eſt-ce rien ? N'en croyez rien*. S'il y a deux verbes dont l'un ſoit à l'infinitif, ou ſi le verbe eſt dans un tems compoſé, & que *rien* ſoit objectif, il ſe met entre deux ; *ne vous a-t-il rien dit ? Je ne ſaurois vous rien donner*.

4^m^. Pour *moi*, *toi*, *soi*, *eux*, *elle*, *elles*, qui étant régis par un verbe, ne peuvent être qu'après lui. *C'est elle qui a fait triompher la raison, de l'autorité*, &c.

La seconde regle générale, c'est que tout pronom régi par un verbe, se place après ce verbe, s'il est accompagné d'une préposition pour marquer sa dépendance : *Il parle peu des autres, parcequ'il ne pense qu'à lui-même.*

Mais tous ces pronoms régis n'admettent point cette société de prépositions : *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *leur*, *en*, *y*, n'en prennent jamais : si l'on dit, *il cherche à me surprendre*, *il projette d'en enlever une partie*, &c. : *à*, *de*, ne sont point au service de *me*, *en* ; ils sont attachés aux verbes *surprendre*, *enlever* ; ils n'influent que sur eux. Ainsi, quand l'ordre grammatical exige qu'on mette une préposition avec un pronom personnel régi, on se sert de *moi*, *toi*, *nous*, *vous* pour les deux premieres personnes tant du singulier que du pluriel ; de *lui* & *eux* pour les troisiemes au masculin, de *elle*, *elles* pour les troisiemes qui sont du genre féminin. *Soi* en prend, & s'emploie quand le sens est réciproque, & indéterminé. *Personne* & *rien* en prennent dans les phrases où ils conviennent.

Nous n'indiquerons point en détail, dans quelles circonstances ces pronoms prennent l'une des prépositions plutôt que les autres ; ce point ne regarde que le service des prépositions ; & c'est à leur article, qu'on en développe les regles & les variations. Nous dirons seulement ici que lorsque le pronom régi par un verbe, en est le terminatif, c'est alors qu'il prend le plus souvent une préposition ; que si cette préposition est celle qu'on nomme *à*, elle peut s'omettre en plaçant le pronom devant le verbe : *il vous le promet*, pour *il le promet à vous.*

Il faut excepter de cette regle les cas qui l'ont été de la premiere regle générale des pronoms régis, & où les terminatifs sont après le verbe même sans préposition. Il faut encore observer que le verbe *être* quand il a un terminatif qui lui appartient, le veut toujours après lui, & accompagné de la préposition : *je suis à vous.* Nous avons dit, *qui lui appartient* ; car si ce terminatif est

dépendant d'un adjectif ou participe qui ſerve d'objectif au verbe *être*, & qui le ſuive, alors le pronom ſe place avant le verbe *être* ſans prépoſition : *je vous ſuis attaché pour toujours*. Il faut ſe ſouvenir qu'ici nous ſuppoſons toujours que la prépoſition à retrancher, ſoit *à*.

La regle la plus générale pour décider s'il faut donner la prépoſition *à* au terminatif à qui elle convient, ou s'il faut la retrancher; c'eſt d'examiner s'il y auroit de l'amphibologie à l'omettre; ce qui arriveroit ſur-tout lorſque l'objectif & le terminatif ſe trouveroient exprimés par des pronoms différents, qui chacun pourroient également ſervir aux deux emplois. Telle ſeroit cette phraſe, *il nous vous promet*, dans laquelle, *nous*, *vous*, peuvent l'un & l'autre également exprimer l'objet promis, ou celui à qui l'on promet. Seroit-ce auſſi par cette raiſon d'amphibologie, qu'on dit : *je penſe à vous*, & non pas, *je vous penſe?* Néanmoins on dit, *je vous céde*, & non pas, *je céde à vous*. C'eſt encore l'uſage qui doit ici ſuppléer à la Grammaire. Pourquoi doit-on dire, *c'eſt lui qui m'a renvoyé à vous?* Pourquoi dit-on, *je vous le donne*, ou *je le donne à vous*, & qu'on ne dit point, *je vous leur donne*, en ſuppoſant qu'on parle à un eſclave qu'on céde à d'autres maîtres? Pourquoi faut-il dire alors, *je vous donne à eux*; & que même cette derniere façon nous déplaît?

Il ne nous reſte que deux points à diſcuter ſur les pronoms régis : le premier eſt de décider deſquels on doit ſe ſervir dans les différents cas pour chaque perſonne; le ſecond eſt de régler leurs rangs entr'eux. Pour la premiere perſonne du ſingulier *me*, & *te* pour la ſeconde, ne peuvent être qu'avant le verbe; ils y ſervent également de terminatifs & d'objectifs : ſi ces deux régimes du verbe ſe rapportoient à ces deux perſonnes, *me*, *te* ne ſerviroient que d'objectif, & pour le terminatif on emploieroit *moi* ou *toi* avec une prépoſition. *Je me donne à toi. Tu te livres à moi.*

Il faut dire de *ſe* pour la troiſieme perſonne des deux nombres, ce que nous venons de dire de *me*, *te*, & appliquer à *ſoi* ce que nous allons dire de *moi*, *toi*, en obſervant ſeulement que *ſe*, *ſoi*, ne ſont que réciproques. Toutes les fois que la premiere & la ſeconde per-

ſonnes du ſingulier ſont régies, on ſe ſert de *moi*, *toi* pour leurs pronoms, s'ils ſont accompagnés de prépoſitions, ou s'ils doivent être après le verbe : *il penſe à toi*, *menes-moi*.

Pour la troiſieme perſonne, quand il n'y a pas réciprocité, on ſe ſert de *lui* au ſingulier & *leur* au pluriel, pour exprimer un terminatif ſans prépoſition, pourvu que d'ailleurs il ſe rapporte à des choſes animées : car pour les choſes inanimées, on ſe ſert d'*y*. *C'eſt une femme capricieuſe, j'en conviens ; mais je lui ſuis attaché par des liens plus forts que ma raiſon. Je ſais que la chaſſe me fait perdre mon tems ; mais j'y tiens par une vieille habitude.*

Le terminatif s'exprime cependant auſſi quelquefois par *y*, quand même il ſe rapporte à une choſe animée ; *tous ces amis qui flattent, ſont des ames trop baſſes pour connoître la vertu ; je ne m'y fie pas.* On dit de même, *les morts & les abſents s'oublient aiſément, bien-tôt on n'y penſe plus. Penſez-vous à votre pere ? oui, j'y penſe*, &c.

Si le pronom ſe rapporte à un maſculin, on emploie *lui*, *eux* pour terminatif avec une prépoſition, quand d'ailleurs il s'agit de choſes animées ; pour le féminin on emploie *elle*, *elles*. Si la choſe eſt inanimée, on répéte le nom au lieu du pronom, où on ſe ſert d'*y*, ou bien on tourne la phraſe autrement. Dans cet exemple ; *on imite le marbre par des compoſitions, mais qui ne ſont jamais auſſi brillantes que* LUI ; il faut répéter *que le marbre naturel* ; parceque, ſuivant la regle poſée ci-deſſus, le marbre eſt une choſe inanimée.

Quand un nom de la troiſieme perſonne ſe trouve en régime objectif, le pronom qui le remplace, eſt *le* pour le maſculin, *la* pour le féminin ſinguliers, *les* pour le pluriel des deux genres, ſoit qu'il s'agiſſe de choſes animées ou non. Ce n'eſt qu'après le verbe ſubſtantif que *lui* eſt objectif pour le ſingulier ; *eux* pour le pluriel maſculin ; *elle*, *elles*, pour les deux féminins.

Quand le pronom doit avoir la prépoſition *de*, s'il ſe rapporte à une troiſieme perſonne inanimée, du ſingulier ou du pluriel, & que la clarté & l'aiſance du diſcours le permettent, on y ſupplée par la prépoſition *en* : *vous me demandez ce qui le concerne ? vous n'en ſaurez rien :*

rien : vous ne saurez rien de cela ; quelquefois on l'emploie même pour des choses animées : *il vous attaque ; méfiez-vous-en ; méfiez-vous de lui. Elle vous agace ; défendez-vous-en ; défendez-vous-d'elle.* Si on ne veut pas employer *en*, on prend *de lui* pour les choses animées du singulier masculin ; *d'eux* pour celles du pluriel & du même genre ; *d'elle*, *d'elles* pour celles du féminin.

Pour celles qui sont inanimées, il faudra s'exprimer autrement. Nous ne croyons pas qu'on oublie que tout ce que l'on suppose animé par fiction, se met ici au nombre des choses réellement animées. Ainsi on peut dire, *le vent m'emportoit, je ne pouvois lui résister ; la jalousie est cruelle ; vous avez tout à craindre d'elle.*

Me, te, se, nous, vous, servent pour les pronoms réciproques, & se placent toujours immédiatement après le subjectif, lorsque celui-ci est avant le verbe : *je me promene.* Si le subjectif est après le verbe, le réciproque reste encore à sa premiere place : *me promenerai-je ?* mais à l'impératif, à la seconde personne tant du singulier que du pluriel, & à la premiere du pluriel, on se sert de *toi, nous, vous*, pour réciproques, & on les place après le verbe : *promene-toi*, & non pas, *promene-te.*

Nous observerons qu'on dit, *il m'y conduit*, pour dire, il me conduit là, à cet endroit-là ; qu'ainsi l'*e* muet de *me* s'élide devant *y* : mais qu'on ne peut pas dire, *conduisez-m'y*, parceque la dipthongue *oi* de *moi* ne peut s'élider, & que c'est *moi* & non pas *me* dont il faut se servir après l'impératif : on ne dira pas plus *conduisez y moi*, parceque l'objectif doit être plus près du verbe que le terminatif, & qu'en conséquence *moi* doit être avant *y*. Il faut donc dire, *conduisez-moi là*, &c. Mais un usage établi vient ici démentir la regle : on dit, *donnes moi de cela ;* & si l'on veut exprimer *de cela* par *en*, on dira, *donnes-m'en. Moi* s'élide donc devant le pronom *en ?* . . . mais il ne le fait pas devant *y*.

Quand les verbes *être, paroître, sembler, devenir*, & autres semblables, ont pour objectifs un ou plusieurs noms adjectifs ; si ces adjectifs doivent être remplacés par un pronom, on se sert de *le* pour tous les nombres

& tous les genres : *je vous étois indifférente, & je vois bien que je vous le ſuis encore. Vous m'avez cru belle, mais je ne le ſuis pas. Nous étions fort embarraſſés, & nous le ſommes encore. Nous fûmes très piquées, mais nous ne le ſommes plus.*

Mais ſi ces pronoms, objectifs de ces mêmes verbes *être, paroître*, &c. remplacent des ſubſtantifs, alors *le* ne ſert plus que pour le maſculin ſingulier ; pour le féminin, on met *la*, & *les* pour le pluriel. *Etes-vous Madame une telle ? oui, je la ſuis. Etes-vous le fils de Céſar ? je ne le ſuis plus. N'êtes-vous pas Meſdames Clarice & Floride ? nous les ſommes.*

Une raiſon ſimple & légitime de ces variations, c'eſt que les adjectifs n'ont par eux-mêmes ni genres ni nombres ; ils n'en prennent que pour ſe conformer au caractere des ſubſtantifs auxquels ils ſont appropriés : ainſi ils ſuivent à cet égard une loi étrangere ; mais ils n'en preſcrivent point ; le pronom qui les remplace ne doit donc ſubir aucun changement. Mais ſi ce pronom au lieu de ſe rapporter à un adjectif, ſe rapporte à un ſubſtantif, alors il eſt lui-même dans le cas des adjectifs, & doit ſe prêter comme eux à ce que le ſubſtantif exige. L'uſage eſt pourtant partagé pour le premier cas : beaucoup de perſonnes diſent, *j'étois malade, & je la ſuis encore.* Mais la regle que nous avons établie eſt ſans contredit la plus ſuivie.

Quant aux qualificatifs *me, te, ſe, le, la, les, en, y*, ils n'en prennent jamais. Nous avons parlé de *moi, toi, ſoi*, en traitant des pronoms agiſſants : nous avons de même fait remarquer que *lui, eux, elle, elles, nous, vous*, en prennent quelquefois quand ils ſont ſubjectifs : il en eſt à peu près de même quand ils ſont régis ; ſeulement s'ils ſont devant le verbe, ils n'en ont jamais, & quand on veut leur en donner, il faut les répéter après le verbe, *je lui parlerai à lui-même, ou je parlerai à lui-même.*

Cette derniere méthode s'emploie pour tous les pronoms régis, ceux qui ne peuvent ſouffrir de qualificatifs ſe faiſant remplacer après le verbe par leurs équivalents : *il me bleſſe moi-même*, ou renvoyant les qualificatifs après le verbe ; *je les attaque tous.* Si *tous* ainſi

placé se rapporte à un terminatif, il prend la préposition ; *je leur parlerai à tous*, &c. Ceux qui doivent se faire remplacer par leurs équivalents sont *me*, *te*, *se*. Les autres peuvent suivre les deux moyens proposés : excepté le qualificatif *même* qui demande toujours d'être étroitement uni au pronom, & par conséquent le fait redoubler ou remplacer. *Je les confondrai tous ; je les confondrai eux tous. Je vous parle à vous-même, je les entendois eux-mêmes.*

Le second point qui embarrasse encore dans l'usage des pronoms régis, c'est leur arrangement entr'eux. Nous ne parlerons que de ceux qui sont sans préposition ; car les autres leur cedent toujours le voisinage du verbe.

Me, *te*, *se*, qui sont toujours avant le verbe, ont aussi toujours le pas sur les autres pronoms régis : *j'ai voulu vous rendre un service ; pourquoi me le reprochez-vous comme un crime ? Moi*, *toi*, *soi*, sont toujours après le verbe, le plus près qu'il se peut ; on dit cependant, *donnes le moi ;* ainsi ils cedent le pas à *le*, *la*, *les ;* ils le gardent sur les autres : *donnez-m'en.* Il en est de même de *lui* & *leur ; il lui en faut rendre : rendez-leur en la moitié.*

Elle, *nous*, *vous*, se conforment à *me*, *te*, *se*, quant à l'ordre de la marche, lorsqu'ils sont seuls & sans préposition ; & lorsqu'ils s'en font accompagner, ils se placent comme *moi* & *toi.*

Le, *la*, *les*, devant le verbe marchent avant *lui*, *leur*, *en*, *y*, & après les autres. *Voilà bien des fautes ; les leur pardonnerez-vous ? Je suis prêt à les y ramener. Tâchez de l'en détourner.* Après le verbe, ces pronoms gardent encore à-peu-près le même ordre ; mais ils peuvent suivre ou précéder, *moi*, *nous*, *vous ; donnez-moi le* ; ou bien *donnez-le moi.*

Pronoms relatifs.

Les pronoms qui servent à déterminer, expliquer ou restreindre le sens du nom ou pronom, exprimé ou sous-entendu, auquel ils se rapportent & qu'on nomme leur *antécédent*, sont ceux que nous avons appellés *pro-*

noms relatifs. Dans ces deux phraſes, *les hommes qui ont tant de raiſons de s'aimer, & de s'aider les uns les autres, ſont preſque toujours ennemis entr'eux; ils ignorent ce qui pourroit les rendre heureux*; les deux *qui* ſont *relatifs*; le premier au ſubſtantif *les hommes*; le ſecond au pronom *ce* qui ſignifie ici *la choſe*: *les hommes* & *ce* ſont donc les antécédents de ces deux pronoms relatifs, dont le premier ne ſert qu'à expliquer le nom auquel il ſe rapporte, puiſque ces mots, *qui ont tant de raiſons de s'aimer & de s'aider les uns les autres*, rendent un ſens qui convient à tous les hommes; & dont le ſecond ſert à reſtreindre la ſignification de ſon antécédent, puiſque ces mots, *qui pourroit les rendre heureux*, limitent l'idée du pronom *ce*, ou, & qui eſt ici le même, du nom *la choſe*, en la reſtreignant à la ſeule choſe qui peut rendre les hommes heureux.

Nous comptons ici ſix *pronoms relatifs*, qui ſont *qui*; *que*, *quoi*, *dont*, *où*, *lequel*. Quelques Auteurs y joignent *le*, *y*, *en*, que nous avons mis au rang des *perſonnels régis*: mais il nous ſemble que ces trois mots ne ſont relatifs que comme tous les autres pronoms, qui par leur nature ne faiſant fonction que de vice-gérents, doivent néceſſairement comprendre une relation aux noms dont ils ſont les ſubſtituts: ceux que nous appellons ici *relatifs*, joignent à cette relation générale & commune un caractere particulier qui leur eſt propre, & que n'ont point *le*, *y*, *en*, qui ne ſont point deſtinés à limiter, reſtreindre, ou déterminer & expliquer les mots auxquels ils ſe rapportent. D'ailleurs les vrais relatifs ſervent encore fort ſouvent à lier pluſieurs petites phraſes, & font ainſi fonction de conjonctions, ce que les trois pronoms en queſtion ne peuvent jamais faire.

Nous avons dit que *l'antécédent* des pronoms relatifs étoit exprimé ou ſous-entendu: dans ce dernier cas, ce ſont ordinairement les pronoms indéfinis *ce*, *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, qui ſont ſupprimés; & l'on peut aiſément ſentir lequel on auroit pu y mettre: il n'y a que le relatif *que* avant lequel on ne puiſſe omettre ces antécédents quand ils y doivent être; & cela parcequ'il ſeroit alors trop difficile de le diſtinguer ſuit du *que* ex-

clamation, ſoit du *que* conjonction. *Qui ne peut garder ſon ſecret, n'a pas droit d'exiger que ceux à qui il le confie, ſoient plus diſcrets que lui*; c'eſt-à-dire, *celui qui ne peut garder ſon ſecret. Vous demandez beaucoup à qui n'a rien*; c'eſt-à-dire, *à celui qui n'a rien. Dites-moi auquel vous voulez parler*; *dites-moi celui auquel. Voilà de quoi il s'agit*; *voilà ce de quoi*.... On ne peut dire, par exemple, *je demande que vous m'avez promis*, pour, *ce que vous m'avez promis*.

Quoi a rarement ſon antécédent exprimé : *de quoi peut être coupable une perſonne dont le malheur eſt d'être née foible, ſimple & crédule ?*

Le relatif *dont* veut auſſi que ſon antécédent ſoit toujours exprimé; *donnez-moi ce dont nous avons parlé*; & non pas, *donnez-moi dont nous avons parlé*, &c.

En général il faut avoir beaucoup de délicateſſe & de goût, pour ſentir dans quel cas on peut ſous-entendre les pronoms, *ce*, *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, lorſqu'ils ſont antécédents du *qui* relatif.

Et que ſeroit heureux qui pourroit aujourd'hui !
Corneille dans *Nicoméde*.

» *Que ſeroit heureux qui*, n'eſt pas françois; *que ſont* » *heureux ceux qui peuvent aimer !* eſt un fort joli vers. » *Que ſont heureux qui peuvent aimer* eſt un barbariſme. » Remarquez qu'un ſeul mot de plus ou de moins ſuffit » pour gâter abſolument les plus nobles penſées & les » plus belles expreſſions ». (*M. de Voltaire*).

Il faut ici prévenir le lecteur ſur deux points eſſentiels; le premier, que les pronoms relatifs, & même le relatif *que* ſont toujours ſans antécédents exprimés dans certaines occaſions, & ſur-tout dans les interrogations : *que voulez-vous ?* il n'y a que *dont* qui ſoit excepté ici : les pronoms relatifs ainſi employés ont été nommés par quelques Auteurs *pronoms abſolus*, ou *pronoms interrogatifs*; nous aurions pu comme eux en faire une claſſe particuliere; mais comme ce ſont les mêmes mots que les relatifs, du moins quant au matériel, nous nous contenterons de développer ce qui les concerne après les avoir conſidérés ſous leur premier

point de vue : nous n'en parlons ici, que pour empêcher qu'on ne les confonde.

Le second, c'eſt qu'outre cette différence, il faut en admettre d'autres encore entre quelques-uns des relatifs & d'autres mots qui ſont les mêmes quant au matériel. Nous avons déja indiqué qu'outre le *que* relatif, il y en a deux autres qui ont des emplois bien différens : un exemple va le montrer ; *que l'homme eſt à plaindre, quand il oublie que c'eſt la raiſon que ſon cœur doit conſulter !* Le premier *que* ne ſert ici qu'à marquer l'exclamation ; le ſecond eſt une conjonction qui lie *c'eſt la raiſon* avec *il oublie :* le troiſieme eſt ſeul relatif. Pour le ſentir, il n'y a qu'à voir ſi l'on ne peut pas le tourner par cet autre, *lequel, laquelle* ; quand on le peut en conſervant le même ſens à la phraſe, alors on eſt ſûr qu'il eſt rélatif ; ſans cela il ne le ſeroit pas : or ici on peut dire également quant au ſens, ... *c'eſt la raiſon laquelle ſon cœur doit conſulter.* Dans cet autre exemple, *quoi, vous ignorez de quoi l'on vous accuſe !* Le premier *quoi* eſt auſſi un ſimple ſigne d'exclamation, d'étonnement ; & le ſecond eſt un relatif, dont l'antécédent *ce* eſt ſous-entendu ; *vous ignorez ce de quoi l'on vous accuſe !* En remplaçant l'antécédent pronom par le ſubſtantif qu'il remplace, par exemple, *ce* par, *la choſe*, alors *quoi* relatif pourra ſe changer en cet autre *lequel, laquelle*, &c. *Vous ignorez la choſe de laquelle on vous accuſe !*

Le relatif *où* ſe diſtingue de même de l'*ou* conjonction ; le premier pouvant être remplacé par *lequel*, &c. ſoit avec l'aide d'une prépoſition, ſoit autrement : *ou vous êtes un mauvais cœur, ou vous me tirerez de l'embarras où je ſuis* ; c'eſt-à-dire, *de l'embarras dans lequel je ſuis :* remarquez en outre que l'*où* relatif, que l'on appelle auſſi adverbe de lieu, prend toujours un accent grave ſur l'*ù*, ce que ne fait point l'*ou* conjonction.

De tous les *relatifs*, il n'y a que *lequel*, qui prenne l'article ; encore cet article lui eſt-il ſi intimement attaché, qu'il ne s'en ſépare jamais, & ſemble ne faire avec lui qu'un même mot : ils prennent tous des prépoſitions ſelon l'exigence des phraſes, excepté *que* &

dont qui n'en prennent jamais ; aucun d'eux ne souffre de qualification : *qui*, *que*, *lequel* étant sans prépoſition peuvent avoir à leur ſuite des adjectifs ; mais ils s'en ſéparent par l'interpoſition du verbe dont ils ſont alors ou ſubjectifs ou objectifs ; & ces adjectifs ſuivent le nombre & le genre des antécédents des relatifs : *cette femme que nous avons vue ſi fiere quand elle étoit belle, ſe trouvant enfin dépourvue des agrémens qui lui étoient ſi chers, n'eſt plus aujourd'hui qu'une femme ordinaire & retirée, laquelle pour ſe conſoler devient prude & médiſante.*

Que, *quoi*, placés avant le verbe comme objectifs, & marquant l'interrogation, prennent après le verbe des adjectifs toujours précédés de la prépoſition *de*, & fixés à la terminaiſon du ſingulier maſculin. *Que craignez-vous de plus fâcheux que votre état actuel ? A quoi pouvez-vous vous réſoudre de plus avantageux que le parti qu'on vous propoſe ?* Il en eſt de même quand il n'y a pas d'interrogation, & que ces pronoms *que*, *quoi* ſont précédés d'un verbe de doute ou de certitude & d'un antécédent pronom : *je ne ſais ce que vous eſperez de meilleur.* On peut auſſi changer ce *de* en *qui ſoit*, *qui puiſſe être*, *qui fut*, &c. *Que craignez-vous qui ſoit plus fâcheux que votre état actuel ? Je ne ſais ce que vous eſperez qui puiſſe être meilleur.* Dans ces deux cas *qui* au commencement de la phraſe ne ſe dit que des perſonnes, & n'admet jamais la prépoſition *de* après le verbe : *Qui trouvera-t-on qui ſoit plus aimable que Lucile ? A qui vous adreſſerez-vous qui ſoit plus ingénu ? Je ne ſais qui vous trouverez qui ſoit plus raiſonnable.* On ne doit pas dire ſelon ces principes, en parlant d'une perſonne : *qui trouverez-vous de plus aimable*, &c ?

Les relatifs ſont indifférens pour le nombre & le genre, ne déſignant jamais par eux-mêmes ni le ſingulier ni le pluriel, ni le maſculin, ni le féminin ; mais figurant toujours comme s'ils pouvoient ſe prêter aux différentes loix des uns & des autres, remplaçant par conſéquent auſſi bien des noms d'un genre & d'un nombre que de l'autre, forçant les verbes, s'ils en ſont le ſubjectif, à ſe conformer aux ſubſtantifs qu'ils déſi-

gnent : le seul relatif *lequel* ne jouit point de cette liberté ; il a pour le singulier, *lequel* au masculin, *laquelle* au féminin ; qui font au pluriel *lesquels*, *lesquelles*.

Quant à la place que les relatifs affectent dans le membre de phrase où ils figurent, la regle générale est qu'ils veulent être à la tête : nous disons dans le *membre de phrase*, & non pas dans la période, parcequ'en effet, ils ne sont à la tête de toute une phrase complette que quand on sous-entend leur antécédent, qui s'il étoit exprimé, se placeroit avant, pour y tenir lieu d'un membre différent, & marquer que le membre où se trouve le relatif, n'est qu'en second, en sous-ordre, en dépendance ; ce qui n'empêche pas que l'antécédent ainsi placé ne renvoye les autres mots qui lui appartiennent, après ceux qui sont de la suite du relatif, comme dans cette phrase ; *ce que nous souhaitons le plus, n'est pas toujours le plus avantageux ;* a la tête de laquelle on voit *ce* qui est le subjectif du verbe *n'est pas*, *ce n'est pas toujours le plus avantageux* ; ce membre est le principal ; l'autre, *que nous souhaitons le plus*, n'est employé que pour le completter. *Que voulez-vous ? que* est à la tête de la phrase, il n'y a pas même d'autre membre exprimé.

Mais si vous voulez suppléer ce qui est sous-entendu, vous en trouverez un qui marchera avant le *que* ; comme, *quelle est la chose que vous voulez ?* L'on voit donc que les relatifs sont toujours après leurs antécédents, si ceux-ci sont exprimés ; mais souvent la partie du discours qui tient à l'antécédent, est renvoyée après le membre que le relatif y insere : quant à ce dernier membre comme le relatif en est pour ainsi dire l'introducteur, il marche aussi toujours à la tête, précédant son verbe, les autres pronoms qui peuvent s'y trouver, & les régimes ou les modificatifs.

Il n'y a qu'une exception pour un cas particulier ; si le relatif a devant lui la prépositon *de*, qu'elle lui soit nécessaire pour exprimer le rapport qui se trouve entre ce relatif & un nom substantif de la même phrase ; si ce substantif est lui-même précédé de quelque prépositon que ce soit ; alors il se met immédiatement devant le relatif, & celui-ci ne marche plus qu'au second rang ;

Alexandre, des hautes actions duquel on a tant parlé, n'étoit cependant qu'un illuſtre Brigand. Céſar, à la clémence de qui l'on donne de ſi grands éloges, ne pardonnoit après tout qu'à des Concitoyens que lui-même avoit offenſés. On voit que *du quel* & *de qui* n'ont la prépoſition que pour marquer le rapport qui ſe trouve entr'eux & les ſubſtantifs *actions*, *clémence*; que ceux-ci ont eux-mêmes des prépoſitions, *des actions*, *à la clémence*; & que, par cette raiſon, ils ſont toujours placés eux & leurs adjectifs avant les relatifs.

Nous venons d'examiner les relatifs en commun, & de poſer les regles générales qui les concernent: voyons en détail quel eſt l'uſage de chacun d'eux pris en particulier.

Que ne peut être qu'objectif ſoit dans les interrogations, ſoit ailleurs; il ſe dit également des choſes & des perſonnes: *la coquette que vous courtiſez, en a dupé bien d'autres. Que gagnerez-vous à en être l'eſclave? Qu'eſt-ce au fond que tout ſon agrément, ſinon l'art ridicule & honteux des caprices?* Dans, *qu'eſt-ce*, ou *que eſt-ce*, on ſent aiſément que le ſubjectif eſt *ce* & l'objectif *que*: ainſi dans les interrogations, *que*, *qui*, *lequel* ſont toujours objectifs, lorſque le verbe eſt le verbe *être* ſuivi d'un pronom perſonnel, ou autre pris & employé comme perſonnel: *qui êtes-vous? Lequel eſt-ce?*

Dont ſert de terminatif ou de circonſtanciel: il équivaut au pronom *lequel* joint à la prépoſition; voilà pourquoi il ne peut prendre de prépoſition, puiſqu'eſſentiellement il en contient une. Il ne peut jamais ſervir à interroger; alors on emploie *de qui*, *du quel*, ou *de quoi*; il ſe dit des perſonnes, & plus encore des choſes: *voilà le livre dont je vous ai parlé: les effets dont vous étiez ſi curieux, ſont vendus.* On peut s'en ſervir aux endroits où *de qui*, *du quel*, *de quoi* conviennent; mais ſon principal emploi eſt de les remplacer dans les phraſes où ils ne conviennent pas, ſelon ce que nous obſerverons en parlant d'eux.

Quoi, ſuit rarement un antécédent exprimé: on dit cependant, *voilà les motifs ſur quoi il ſe fonde*; mais il vaut mieux dire; *voilà ſur quoi il ſe fonde*, ou *voilà les*

motifs ſur leſquels il ſe fonde. Il eſt ſouvent employé après *ce : voilà ce à quoi vous devez ſonger.* Il ſert d'objectif ſoit ſeul, ſoit avec une prépoſition ; de terminatif & de circonſtanciel toujours avec une prépoſition : *avec quoi oſez-vous l'entreprendre ? A quoi voulez-vous que je me détermine ?*

Quoi ne peut ſervir de ſubjectif que dans une interrogation ; encore faut-il alors que ſon verbe ſoit ſous-entendu ou exprimé dans une phraſe précédente ; *quoi de plus naturel aux malheureux que de chercher à être mieux ?* c'eſt-à-dire, *qu'y a-t-il de plus naturel*, &c. *Il vous arrivera quelqu'accident : quoi ?* c'eſt-à-dire, *quel accident m'arrivera ?* On voit qu'il s'emploie ſouvent ſeul dans les interrogations : *je voulois vous apprendre une nouvelle : quoi ?* Quand il eſt objectif ſans prépoſition, ſi la phraſe n'eſt pas interrogative, il ſe met après ſon verbe, contre la regle générale qui veut que les relatifs ſoient à la tête : *il a dit bien des choſes : mais ſi vous me demandez quoi : je vous répondrai*, &c. *Quoi* ne peut ſe dire que des choſes inanimées ; on ne dira pas, *voilà l'homme à quoi j'ai répondu*, &c. On peut le remplacer par *lequel*, lorſqu'il a avant lui un antécédent exprimé, autre que *ce*, & qu'il n'eſt point en interrogation. *Voilà l'obſtacle à quoi il faut parer, auquel il faut parer.*

Qui, s'emploie en ſubjectif pour les perſonnes & pour les choſes. *Toute perſonne qui cherche à feindre, a quelque choſe à ſe reprocher. Un crime qui eſt heureux & ignoré, me ſemble mériter un double châtiment.* Mais il n'eſt objectif, terminatif & circonſtanciel que pour les perſonnes : *qui demandez-vous ? A qui en voulez-vous ? Avec qui ferez-vous ce voyage ?* *Qui* n'eſt objectif ſans prépoſition que dans les interrogations : *qui demandez-vous ?* ou bien lorſqu'il eſt régi par deux verbes à la fois, entre leſquels il ſe place ; *ce ſera qui vous voudrez.* Ailleurs pour les perſonnes on ſe ſert de *que* auſſi bien que pour les choſes ; *la perſonne que vous attaquez mérite de vous plus d'égards.* *Qui* ne ſert jamais d'adjonctif.

Lequel ſert auſſi de ſubjectif, d'objectif, de termina-

tif & de circonſtanciel ; jamais d'adjonctif : il ſe dit par-tout des choſes & des perſonnes ; mais on ne l'emploie guere que précédé de la prépoſition *à* & en parlant des choſes : *les ſciences auxquelles je m'applique, me dédommagent de mes chagrins.* Alors il eſt preſqu'indiſpenſable, puiſque *à qui* n'y peut figurer, & que *à quoi* y figure ordinairement mal ; ailleurs *lequel* ne s'emploie preſque jamais que pour éviter les répétitions trop fréquentes de *qui*, *que*, ou pour éviter l'amphibologie, ou enfin pour la douceur du langage. Ainſi l'on dit, *ceux qui ſe rendent eſclaves des grands qui ſont moins hommes que Caméléons, ſe vengent de leur ſervitude par la hauteur qu'ils affectent ailleurs* ; parceque le ſecond *qui* étant plus près *des grands* à qui il *ſe rapporte*, ne doit point cauſer d'embarras ; mais il faudroit *lequel* au lieu de *qui* dans cette phraſe, *la fille de Cicéron laquelle avoit de grandes qualités.* Dans celle-ci, *le fils de Cicéron ſe perdit par l'intempérance*, ſi l'on veut mettre un relatif devant le verbe, il ſemble que *lequel* ſoit préférable à *qui*, parceque *qui* ſe rapporte plus naturellement au nom le plus près, & *lequel* au nom le plus éloigné ; *le fils de Cicéron, lequel ſe perdit par l'intempérance, avoit d'abord donné de belles eſpérances.* On dit, *c'eſt un ami avec lequel il eſt venu*, pour éviter l'*hiatus* qui ſe trouveroit dans ces mots, *avec qui il eſt venu.*

Il eſt encore une occaſion particuliere où il faut mettre *lequel* : c'eſt lorſqu'il eſt placé après un nom ſubſtantif dont il eſt régi avec la prépoſition *de*, & qu'il ſe rapporte à des choſes inanimées : ainſi, quoiqu'on diſe, *François I à la bravoure de qui les Hiſtoriens donnent de grandes louanges*, parceque *François I*, auquel *de qui* ſe rapporte, eſt un être animé ; néanmoins on doit dire, *cette maiſon ſur le frontiſpice de laquelle on voit ces deux vers*, parceque *maiſon* à quoi ſe rapporte *de laquelle*, eſt une choſe inanimée. Dans le premier exemple, il eſt indifférent de mettre *de qui* ou *duquel*. Les *qui* & *que* relatifs doivent être placés tout près de leurs ſubſtantifs, l'oreille y eſt accoutumée, & la clarté le demande. *Racine* a pourtant dit dans Iphigénie :

La Reine permettra que j'oſe demander,
Un gage à votre amour, qu'il me doit accorder.

Mais M. l'Abbé d'*Olivet* fait remarquer que cette inverſion eſt rude. La phraſe en effet ſeroit bien plus claire en proſe, où l'on diroit ſans inverſion. *La Reine permettra que j'oſe demander à votre amour un gage qu'il me doit accorder.*

Le même Auteur poſe pour regle que quand le pronom relatif *qui*, eſt un nominatif (ou, comme nous diſons, un ſubjectif) il ne ſauroit être ſéparé du ſubſtantif auquel il ſe rapporte. Comme dans ces vers de l'Andromaque de Racine.

Phœnix même en répond, qui la conduit exprès
Dans un Fort éloigné du Temple & du Palais.

Nous croyons cependant que dans ce cas le pronom relatif peut-être ſéparé de ſon ſubſtantif, pourvu qu'il ſoit rappellé enſuite par un autre pronom; par exemple on ne pourroit dire, *Pyrrhus a obéi, qui avoit tant de ſujets de mécontentement*; mais on diroit très bien, *Pyrrhus a obéi, lui qui avoit tant de ſujets de mécontentement.*

Où ne peut ſervir que de terminatif & de circonſtanciel, ſoit qu'il prenne une prépoſition, ſoit qu'il n'en ait point: *voyez le précipice affreux où vous conduit une paſſion trop écoutée!* c'eſt-à-dire, *auquel*, &c. *Rien n'eſt plus ſpécieux que ce faux principe d'où les Philoſophes ont tiré tant de fauſſes conſéquences*; c'eſt-à-dire, *duquel*, &c. *Que l'on mépriſeroit les Courtiſans, ſi l'on ſavoit quels ſont les moyens par où ils s'inſinuent dans l'eſprit des Princes!* c'eſt-à-dire, *par leſquels*, &c. *Il n'eſt qu'un moyen par où l'on puiſſe être ſûr de parvenir à plaire aux femmes*; c'eſt-à-dire, *par lequel*, &c.

Dans les deux premiers exemples *où* eſt terminatif; dans les deux autres il eſt circonſtanciel. Il ne ſe dit que des lieux, ou d'autres choſes par une application figurée, & jamais des perſonnes. On ſe ſouvient que nous avons dit qu'on devoit rarement ſe ſervir du mot *le-*

quel ; c'eſt pour cela qu'on le remplace par le relatif *où*, quand il ſe dit des choſes inanimées, & qu'il eſt joint aux prépoſitions *à*, *dans*, *en*, *de*, & *par*. Mais il faut remarquer, pour qu'il ſoit placé avec grace, qu'il faut que le verbe auquel il eſt joint, ou le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, marque une ſorte de mouvement ou de repos, du moins par métaphore, comme on le voit dans les exemples cités : car ſans cela, on ſe ſerviroit de *dont*, *quoi* ou *lequel*, ces deux derniers avec la prépoſition convenable ; ainſi l'on ne peut dire, *cet habit d'où il faudroit raccourcir les manches* ; mais on doit dire, *cet habit dont il faudroit*, ou *duquel il faudroit raccourcir les manches*. On ne dit pas, *où voulez-vous que je m'applique* ; mais, *à quoi voulez-vous que je m'applique*.

Faites qu'en ce moment je lui puiſſe annoncer
Un bonheur où peut-être il n'oſe plus penſer.
(*Racine* dans *Bérénice*).

» Il me ſemble, dit M. l'Abbé d'*Olivet*, qu'*un bonheur où je penſe* ne ſe dit point. Pourquoi ne ſe dit-il » point ? ajoute-t-il, vous le demanderez à l'uſage ».

La raiſon eſt ſans doute celle que nous venons de dire ci-deſſus, qu'il faut que le verbe auquel *où* eſt joint, ou le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, marque une ſorte de mouvement ou de repos, & c'eſt apparemment d'où lui vient cette dénomination particuliere d'adverbe de lieu.

On s'en ſert encore très bien quand il eſt queſtion de tems.

Dans ce moment où la main bienfaiſante
Du doux ſommeil laiſſe nos yeux ouverts.
(*M. de Voltaire*).

On peut conclure de ces remarques & de beaucoup d'autres, qu'il n'eſt preſque jamais indifférent d'employer l'un ou l'autre des relatifs qui ſemblent le plus ſe reſſembler du côté de leur deſtination ; & qu'en cela, comme ſous d'autres rapports, il eſt vrai que nous

avons bien peu de ſynonimes, ſi toutefois nous en avons.

Il eſt auſſi une particularité propre aux trois relatifs *que*, *qui*, *quoi*, laquelle doit ici trouver ſa place; c'eſt qu'étant placés entre deux verbes, ils peuvent être régis par les deux à la fois; ſans que pour cela il ſoit néceſſaire que les deux verbes régiſſent de la même façon: *je ne ſais que dire de ſa conduite; je le dirai à qui me le demandera.*

Seulement, ſi l'un des deux verbes veut une prépoſition avant le relatif, celui-ci la prend, quand même l'autre verbe ne la demanderoit pas, comme dans le dernier exemple, où le verbe *dire* veut la prépoſition *à* devant *qui*, lequel lui ſert de terminatif; prépoſition que le verbe *demander* n'exige point, & même ſemble rejetter avant ſon ſubjectif qui eſt ici le même relatif. Mais ſi les deux verbes veulent une prépoſition avant *que*, *qui*, *quoi*, il faut que ce ſoit la même; autrement ces relatifs ne pourroient être en même-tems les régimes des deux verbes.

Ainſi l'on peut bien dire, *vous voulez que je m'attache à qui je n'ai jamais pu plaire*; mais on ne peut dire, *vous voulez que je m'éloigne de qui j'ai toujours ſu plaire*; ni *que je m'éloigne à qui j'ai toujours ſu plaire*: parceque dans le premier exemple *qui* eſt terminatif de deux verbes, qui tous deux donnent à ce régime la prépoſition *à*; & que dans la ſeconde phraſe le même *qui* eſt terminatif de deux autres verbes, dont le premier veut *de*, & le ſecond *à* devant ce régime; ce que ne peut prendre le relatif en queſtion, un nom n'admettant jamais qu'une prépoſition à la fois.

Il y a quelquefois bien des difficultés à reconnoître le véritable antécédent des relatifs; je ne dis pas quand cet antécédent eſt ſous-entendu, car on y peut alors aiſément ſuppléer par les mots, *choſe*, *perſonne*, ou *ce*, *celui*, &c. ſelon le ſens de la phraſe; mais ſur-tout quand il eſt exprimé avec pluſieurs autres mots: par exemple je veux dire, *que la probité eſt ſurement plus précieuſe que toutes les autres qualités de l'homme*; & je commence ma phraſe par ce tour uſité: *la probité eſt ſurement une des qualités de l'homme, qui...* Ici le doute me

vient; je ne sais si je dois dire, *qui sont les plus précieuses*, ou *qui est la plus précieuse*; je ne sais si je dois prendre *une* pour antécédent du *qui*, ou s'il est mieux de prendre *des qualités*: je remarque enfin que de cette derniere façon je n'exprimerois pas toute ma pensée, puisque je confondrois *la probité* avec d'autres *qualités* qui seroient à la vérité *les plus précieuses* avec elle, mais qui le seroient autant qu'elle, & que mon intention étoit de mettre la probité au-dessus de toutes: je me détermine donc à dire; *la probité est une des qualités de l'homme qui est la plus précieuse*; & il se trouve que j'ai bien dit.

Si je voulois en effet mettre *la probité* au premier rang, mais avec d'autres qualités qui me paroîtroient devoir aller de pair avec elle, & que je commençasse ma phrase de la même façon; alors il faudroit prendre *des qualités* pour antécédent, & mettre le relatif avec les mots qui doivent se mouler sur lui au pluriel, en disant, *la probité est une des qualités de l'homme qui sont les plus précieuses*. C'est ainsi qu'on peut justifier ces phrases; *Socrate est un des anciens Philosophes le plus éclairé & le plus sage. La superstition est un des points sur lequel les Philosophes disputent avec le plus de zèle*, &c.

Si je veux dire que j'ai expédié presque toutes les affaires dont j'étois chargé, & que je commence par ces mots, *j'ai expédié la plupart des affaires*, & que je veuille ensuite me servir du relatif *lequel*; je ne sais si je dois mettre, *de laquelle*, en lui donnant la *plupart* pour antécédent, ou *desquelles*, en le faisant rapporter à *affaires*: mais je remarque que le véritable antécédent n'est ni *la plupart*, ni *des affaires*, mais *la plupart des affaires*; que ces quatre mots ne me présentent ici qu'une idée, ou que s'ils en offrent plusieurs, mon intention étoit de parler de toutes, ce qui revient au même; que le nom collectif *la plupart* reçoit un caractere marqué de pluralité quand il est joint à un nom pluriel qui le détermine; qu'alors il semble offrir plusieurs objets distingués, quoiqu'il ne présente, pour ainsi dire, qu'un singulier, ou qu'une unité en masse quand il est joint à un nom singulier; & qu'ainsi, quoiqu'on doive dire,

par exemple, *la plûpart du monde qui nous flatte nous trompe*, on doit dire ici, *j'ai expédié la plûpart des affaires desquelles vous savez que j'étois chargé.*

Quand le relatif a plusieurs antécédents, il suit le genre le plus noble, si les antécédents n'ont pas le même, & se met au pluriel : *mon frere & ma sœur qui vous ont toujours été chers.* Mais si ces antécédents ont une même signification, ou une signification fort approchante, le relatif peut ne s'accorder qu'avec celui dont il est le plus proche : *voyez le courage & la hardiesse avec laquelle ils vont au-devant de l'ennemi.*

Nous avons déja dit que les relatifs se trouvoient souvent employés sans jamais avoir d'antécédent exprimé, ni facile à placer avant eux ; que dans ce cas on les appelloit *absolus*, ou *interrogatifs* ; qu'en un mot ils paroissoient alors perdre beaucoup des marques distinctives du vrai relatif : c'est ici le lieu d'en dire ce qui nous paroît nécessaire à connoître.

Nous observerons d'abord que ce sont les mêmes que ceux que nous venons d'examiner, excepté *dont*, qui ne peut avoir lieu ici, parcequ'il faut qu'il ait toujours un antécédent exprimé ; mais *dont* est remplacé par un autre qui vient se montrer sur les rangs ; c'est *lequel* dépouillé de l'article *le* que nous avons dit en être inséparable quand il est proprement relatif.

Nous observerons encore qu'il est inutile de répéter ce que nous avons dit de tous ces mots relativement aux choses ou aux personnes qu'ils peuvent remplacer, & à l'office qu'ils peuvent faire dans le système général d'une phrase ; parceque tout est ici de même, excepté dans les cas que nous aurons occasion d'excepter : quand il s'en trouvera, nous tâcherons de le faire de manière à ne laisser aucun doute.

Il en est de même de ceux qui prennent ou qui rejettent les prépositions ; *que* n'en prend jamais ; les autres peuvent en prendre ou s'en passer selon leur office ; *quoi* ne peut s'en passer, que quand il est seul pour rendre une phrase interrogative.

Ces pronoms relatifs absolus ont lieu dans les interrogations, dans les phrases qui marquent le doute, l'incertitude, l'ignorance, ou une connoissance, une certitude

tude bien assurée & distinctement affirmée, *Que me demandez-vous ? Je ne sais à quoi me résoudre. Vous ignorez quel est son courage indomptable. Je sais qui vous a dit cela.* L'objet des relatifs dans ces rencontres est toujours vague, général, ou confus & indéterminé ; soit qu'il ne porte que sur la nature des choses, ou qu'il en désigne les qualités, ou qu'il ne fasse que suppléer à la dénomination.

Qui employé dans les phrases semblables à celles que nous venons de citer, ne se dit jamais que des personnes ; *qui*, ou *quelle personne vous a dit tant de choses fausses sur mon compte ?* Il ne s'emploïe ordinairement qu'au singulier & au masculin ; & l'on doit dire, *qui seroit assez hardi pour me démentir ?* Cependant si l'on parloit de femmes, on devroit dire, *qui choisissez-vous pour compagnes ?* comme on diroit dans une occasion contraire, *qui prenez-vous pour compagnons ?* on doit dire encore, *qui d'eux ou de nous* auront raison ; comme on dit, *qui de vous ou de moi aura raison ? d'eux ou de nous, de vous ou de moi* étant joints à *qui* en déterminent le nombre & le genre ; car dans la premiere phrase, il est nécessaire que plusieurs aient raison puisqu'il y a pluralité de gens de part & d'autre ; & il ne peut y en avoir qu'un seul dans la seconde, où chaque membre alternatif indique unité : les circonstances y marquent aussi le genre, on le connoît, puisqu'on sait de qui l'on parle. Ce *que* relatif absolu se change souvent en *qui est-ce qui. Qui est-ce qui vous l'a dit ? Je vois bien qui est ce qui m'a joué ce tour-là.*

Que pris en relatif absolu ne se dit point des personnes, comme lorsqu'il est relatif simple : ici on ne peut l'appliquer qu'aux choses : *je ne sais que répondre aux personnes qui disent des injures ; c'est une langue que je n'ai jamais apprise. Que me voulez-vous ? Que dit-on de nouveau ?* On dit aussi, *qu'est-ce que l'on dit de nouveau ? Qu'est-ce que vous me voulez ?* Dans ces exemples, où il y a plusieurs *que*, le premier est le seul relatif absolu ; les autres sont de vrais relatifs.

Nous n'avons rien de particulier à dire sur *quoi*, ni sur *où* ; sinon que l'on dit également, *que sert à l'homme de connoître ses devoirs, s'il ne les remplit ?* ou bien, *à quoi*

sert, ou *de quoi sert*, &c. *De quoi vous occupez-vous? Je ne sais à quoi je m'amuse. Par où voulez-vous commencer? Voilà où vous manquez tous les jours.*

Quel pour le masculin, faisant *quelle* au féminin, & *quels*, *quelles* au pluriel, accompagne plus souvent qu'il ne suppose son antécédent substantif; & lorsque celui-ci n'est point exprimé, il est néanmoins remplacé par un pronom personnel agissant. *Personne ne sait quel sort l'attend. A quelle extrémité me réduisez-vous? Vous m'annoncez d'heureuses nouvelles; & quelles sont elles?* Il se dit des personnes & des choses; & figure dans les différents membres du discours qui conviennent aux noms, soit seul, soit avec quelque prépolition.

Quel, variant selon les genres & les nombres s'assujettit à cet égard aux différents substantifs ou antécédents qu'il accompagne; sa destination est de désigner d'une maniere confuse les qualités du substantif auquel il est joint, ou plutôt d'y appliquer l'esprit en général & sous ce jour vague & indéterminé, sous lequel; *qui*, *quoi*, *où*, *que*, *lequel*, nous font penser à l'idée générale ou à la nature de ce même antécédent auquel ils se rapporteront: ainsi, *qui êtes-vous?* marque que je cherche l'idée d'une personne, ou son nom: *quel homme êtes-vous?* marque que j'en cherche les qualités particulieres. Ce mot *quel* accompagnant le plus souvent un substantif, devroit peut-être se trouver confondu dans la foule des adjectifs; mais comme il désigne les qualités d'un objet de la même maniere que les autres marquent l'objet lui-même, que d'ailleurs il semble être la racine du relatif *lequel*, & qu'enfin il fait un emploi très analogue à celui des relatifs absolus, nous avons cru devoir en parler ici.

Lequel, se dit partout également des personnes & des choses: on s'en sert souvent dans les phrases alternatives où l'on demande, ou bien où l'on donne un choix entre deux ou plusieurs choses: *lequel des deux est le plus funeste, d'un esprit faux, ou d'un mauvais cœur? Voilà bien des systêmes sur une même question; choisissez lequel vous voudrez.* On peut à ce propos dire un mot des adjectifs *l'un*, *l'autre*, qui viennent souvent en réponse aux questions semblables.

Ils peuvent aussi passer pour des pronoms, & même ils en sont de véritables ; mais ils auront leur place ailleurs ; nous dirons ici seulement qu'ils se conforment totalement au pronom *lequel* qui les précede ; que non-seulement ils en prennent le nombre & le genre, mais encore la prépoſition s'il y en a, à moins qu'ils n'aient un verbe qui en ordonne autrement. *Par lequel des deux chemins voulez-vous passer ? ni par l'un ni par l'autre* ; ou, *je ne prendrai ni l'un ni l'autre*, &c. *Lesquelles mépriſez-vous le plus, des femmes légeres par foibleſſe, ou de celles qui ſe parent trop de leur prétendue conſtance ? Je plains les unes, & je hais les autres.*

Nous finirons l'article des pronoms relatifs, en faiſant remarquer un tour de phraſe dans lequel on change le relatif en *que* conjonction, qu'on nomme communément *que* adverbe, & on tranſporte devant ſon antécédent la prépoſition, s'il en a une. Ainſi dans cette phraſe, *c'eſt vous à qui je veux parler*, je puis mettre l'*à* avant *vous*, changer le *qui* en *que*, & dire, *c'eſt à vous que je veux parler*. Un Auteur a voulu faire de ce *que* un vrai relatif, & expliquer les exemples en diſant, *c'eſt à vous à qui je veux parler :* mais c'eſt confondre l'objectif du verbe *c'eſt* avec le terminatif de *parler :* le vrai ſens eſt, *celui à qui je veux parler, c'eſt vous*. Le pronom indéfini *celui* me paroît aſſez peu néceſſaire ; je veux abréger ma phraſe, & je le fais ſelon le génie de la langue, en commençant par *c'eſt vous...., à qui je veux parler*, ſuit naturellement. Par un autre trait de vivacité & d'impatience, mon eſprit qui ſe hâte d'énoncer ce qu'il veut dire de *vous*, tranſporte devant ce pronom perſonnel la prépoſition qui ſert de caractériſtique pour marquer le rapport qui ſe trouve entre *vous* & ce que je vous veux ; alors le *qui* devient inutile, & plus encore l'*à* qui étoit devant ; il ne me faut plus qu'une conjonction pour lier *c'eſt à vous* avec *je veux parler*, & la conjonction *que* ſert à cela. D'ailleurs ſi ce *que* étoit véritablement un relatif, il ſeroit le terminatif de *parler*, & ce verbe veut pour terminatif perſonnel, un nom précédé de la prépoſition *à* ; ſi c'eſt un relatif, ce doit être *qui*, & non *que* qui ne peut être qu'objectif.

Il y a encore quelques façons de parler qui ſont fort uſitées, & qui ne ſemblent pas ſuivre les regles ; comme, *ils travaillent à qui mieux mieux* ; c'eſt-à-dire, à l'envi l'un de l'autre. *C'eſt à qui ſera le plus généreux.* On dit encore, ſelon M. Reſtaut ; *la pluralité des Dieux eſt une choſe qu'on ne peut s'imaginer qui ait été adoptée par des hommes de bon ſens.* Mais nous ne voudrions pas autoriſer cette façon de parler ; elle eſt peu uſitée ; elle ſemble d'ailleurs tout-à-fait irréguliere ; enfin elle a un air de gêne qui choque l'oreille ; il vaudroit mieux dire, *qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par*, &c.

En la rendant ſuſpecte, avertiſſons néanmoins que cette conſtruction eſt employée par bien des Auteurs : *C'eſt une douce erreur que je prétends qui ceſſe. D'où vient donc cet ennui qu'on voit qui vous dévore ?* (M. Piron).

Pronoms démonſtratifs.

Ne point dénommer un objet, mais l'indiquer, pour ainſi dire, en le montrant ; le ſpécifier non pas par ſes qualités, mais en déſignant ſa place, en dirigeant les regards ſur lui ; tel eſt l'office des *pronoms démonſtratifs.*

Nous n'en compterons que cinq, qui ſont, *ce, ceci, cela, celui-ci, celui-là.*

Le premier a dans notre langue deux fonctions à remplir qui ſont bien différentes l'une de l'autre. Quelquefois il prend après lui le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme, *ce penchant qui vous entraîne ſera votre malheur.* Alors il eſt vrai démonſtratif, puiſqu'il ne ſert qu'à tirer de la foule des penchants, celui dont on veut parler, & qu'à fixer l'eſprit ſur celui-là ſeul. On peut comparer cette fonction de *ce* à celle de l'article qui ne marche avant les noms qu'à fin de les annoncer ; avec cette différence que le pronom *ce* ne ſe contente pas de faire l'annonce, mais qu'il y joint une indication qui arrête la vue de l'eſprit préciſément ſur l'objet qu'il accompagne ; & cela tant par ſa propre nature que par le ſecours de ce qui le ſuit ou le précede.

Quelques Grammairiens prétendent qu'alors il n'eſt pas vrai pronom, puiſqu'il ne remplace pas ſon ſubſtantif, mais qu'il l'accompagne; & peut-être ont-ils raiſon : il ſemble qu'on auroit dû le nommer *article démonſtratif* plutôt que *pronom démonſtratif*. Mais en ſentant combien cette place pourroit lui convenir, nous le plaçons néanmoins ici, tant parcequ'il a le caractere particulier des pronoms démonſtratifs qui eſt de montrer l'objet, que parcequ'il eſt comme la racine d'où ſont tirés tous les autres pronoms de cet article, qui ne paroiſſent être que ſes compoſés.

D'autrefois *ce* ne marche point avec ſon ſubſtantif; au contraire il en empêche par ſa préſence la dénomination, ou la répétition; comme, *ce qui m'afflige le plus, n'eſt pas d'avoir été joué par une ame fauſſe; mais c'eſt de m'être avili en lui faiſant des politeſſes dont je n'ai jamais prétendu honorer un fourbe :* cet exemple montre que de cette derniere façon *ce* peut s'employer ou avec un relatif, ou avec le verbe ſubſtantif; il ne peut même le faire qu'avec l'un ou l'autre de ces voiſins : alors *ce* eſt un véritable pronom; mais eſt-il démonſtratif? on pourroit bien montrer qu'il en conſerve toujours la nature & les propriétés; mais eſt-ce une raiſon ſuffiſante de le placer ici, s'il eſt vrai qu'il participe encore plus de la nature des *indéfinis*? Ne faudroit-il pas le renvoyer à cette derniere claſſe comme l'ont fait pluſieurs Grammairiens? N'eſt-il pas vrai que dans ce dernier uſage *ce* ne nous montre rien que de vague, de général? A cela nous répondons que pour ne pas faire deux articles du même mot, après en avoir ſuivi les loix dans une de ſes fonctions, il nous a paru naturel de l'examiner dans l'autre; ſans pour cela condamner ceux qui font autrement.

Quelques Auteurs mettent encore au rang des démonſtratifs, *celui*, *celle*, *ceux* & *celles* : mais ces mots ne nous paroiſſent participer en rien à la nature, aux propriétés des pronoms qui montrent l'objet; ils nous ſemblent ne pouvoir appartenir qu'aux indéfinis où nous les renvoyons. Il ne nous reſte qu'à reprendre les démonſtratifs les uns après les autres, pour en développer les propriétés & l'uſage.

Ce, dans le premier cas où nous l'avons déja examiné, c'eſt-à-dire accompagnant un ou pluſieurs noms, eſt adjectif, en ce qu'il varie ſes terminaiſons ſelon les genres & les nombres : on dit *ce* devant un nom ſingulier maſculin qui commence par une conſonne ou un *h* aſpiré : *ce bonheur eſt-il fait pour des cœurs pervers ? Il manquoit encore à la gloire de ce Héros d'eſſuyer de grands revers.*

Les noms ſinguliers & maſculins ſont précédés de *cet* quand ils commencent par une voyelle, ou par une *h* non aſpiré : *l'amour eſt un enfant ; mais cet enfant triomphe de la force, épuiſe le courage, égare la raiſon, ſéduit la vertu, aveugle la ſageſſe. Vous m'oppoſez l'honneur ? mais cet honneur, enfin, qu'eſt il, que l'accompliſſement de ſes devoirs, & dépend-il du vulgaire inſenſé de me deshonorer, ſi je ne fais que ce que je dois ?*

Avant les noms ſinguliers & féminins on ſe ſert de *cette*, quelle que ſoit leur lettre initiale : *qu'eſt devenue cette ame fiere & courageuſe qui devoit ſe roidir contre le ſort & ſes plus rudes aſſauts ? Elle diſparoit devant cette beauté frivole que vous avouez vous-même ne renfermer qu'un cœur mépriſable !* Aux noms pluriels on donne *ces* pour tous les genres : *ces ruſes, ces indignes caprices doivent bien vous en détacher !* Ce pronom ſe place alors avec toutes ſortes de ſubſtantifs, ſoit de choſes animées, ſoit de choſes inſenſibles : il les accompagne ſoit qu'ils ſervent de ſubjectifs, d'objectifs, de terminatifs, ou de circonſtanciels, ſoit qu'ils ſoient ſeuls, ſoit qu'ils reçoivent le ſecours de quelque prépoſition ; mais en ce dernier cas, *ce* marche après la prépoſition.

Lorſque *ce* eſt immédiatement ſuivi d'un relatif, alors il ne ſe dit que des choſes, & point des perſonnes ; on peut même ajouter qu'on ne peut guere le tourner que par *la choſe : ce qui fait le malheur des Rois, eſt de n'avoir point d'amis aſſez hardis pour leur dire la vérité : ce que vous craignez le plus, n'eſt pas ce qu'il y a de plus à craindre.* Il prend à ſa ſuite pour completter le ſens, tous les pronoms relatifs, excepté *où* & *lequel*. On ne dit point, *ce d'où vous ſortez, eſt un abîme où vous pouvez retomber ;* mais il faut donner un autre tour à la phraſe, en diſant, par exemple, *vous ſortez d'un abîme*.

où vous pouvez retomber. On ne peut dire non plus, *ce par lequel vous réuſſirez, n'eſt pas ce qui vous donne le plus d'eſpérance ;* mais par exemple, *ce parquoi vous réuſſirez*, &c.

La raiſon de cette exception eſt que *ce* n'a ici qu'un ſens très général ; il peut donc admettre, & veut même des pronoms relatifs qui le particulariſent, & c'eſt ce que ne font point *où*, *lequel*, qui déſignent & ne particulariſent pas. *Ce*, ſuivi d'un relatif, eſt toujours ſingulier & maſculin ; & cela doit être, puiſqu'il ne marque qu'en général un objet vague, qui par conſéquent n'eſt point aſſez ſpécifié pour qu'on en connoiſſe le nombre & le genre particulier : *ce qui flatte eſt plus dangéreux, que ce qui offenſe.*

Souvent auſſi on le fait précéder de *tout ; tout ce qui paroît beau, n'eſt pas toujours bon.* Dès que *ce* prend ainſi un relatif, la phraſe a néceſſairement deux membres au moins ; ſi toutefois *ce* eſt à la tête ; car ſans cela elle pourroit n'en avoir qu'un, comme, *vous ſavez ce qui me fait peine ?* mais ſi le ſecond membre a le verbe ſubſtantif pour attributif, & que ce verbe ſoit ſuivi par *que* conjonction, ou par *de* prépoſition ; le *ce* doit être répété avant lui ; *ce qui me fait peine, c'eſt que vous m'ayez pu ſoupçonner. Ce qui la flatte le plus, c'eſt de voir ſes rivales dans la douleur.*

Si ce verbe *être* eſt ſuivi d'un adjectif, il ne fait point répéter *ce : ce qu'on eſtime, eſt ſouvent bien mépriſable. Ce qui réuſſit, eſt rarement condamné :* nous mettons ici les participes au rang des adjectifs. Il faut encore y comprendre les pronoms perſonnels : *ce qui le retient, c'eſt vous.* Enfin ſi c'eſt un ſubſtantif qui ſuive, il ſemble alors indifférent de répéter *ce* ou de l'omettre ; *ce qui ſoutient l'homme & l'anime, c'eſt l'eſpérance bien plus que la jouiſſance*, ou *eſt l'eſpérance bien plus que la jouiſſance.*

Lorſque *ce* n'eſt point immédiatement ſuivi d'un relatif, il l'eſt du verbe *être* : alors il eſt de tout genre & de tout nombre ſans changer de terminaiſon : mais il n'eſt que de la troiſieme perſonne. De-là vient que ſi l'objectif du verbe *être*, eſt un nom pluriel, *ce* qui s'y

rapporte eſt auſſi du même nombre, & qu'il y aſſujettit même le verbe dont il eſt ſubjectif : *c'étoient les femmes à Lacédémone qui formoient & animoient la vertu des hommes. Ce ſont quelquefois les plus grands crimes qui ſont les moins punis.*

On voit que dans cette eſpece de fonctions, *ce* eſt également employé pour les perſonnes comme pour les choſes. Mais s'il ſe rapporte à des pronoms de la premiere ou de la ſeconde perſonne ſoit du ſingulier, ſoit du pluriel, alors il prend la troiſieme perſonne du ſingulier : *c'eſt nous qui l'avons découvert ; c'eſt vous qui l'avez arrêté : c'eſt moi qui l'ai voulu.* Il n'y a pas en cela d'irrégularité : ce pronom eſt indifférent pour le nombre & le genre ; il peut donc également figurer avec l'un & l'autre : mais il n'en eſt pas de même des perſonnes ; il ne peut ſe montrer qu'à la troiſieme, & cela à raiſon même du défaut de préciſion qui ſe trouve dans ſa ſignification : ne pouvant donc ſe conformer aux pronoms, *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, auxquels il ſe rapporte, alors il n'a de loi à prendre que de lui-même, & il reſte dans ſon état primitif qui eſt le ſingulier de la troiſieme perſonne.

Dans les interrogations, il ſe porte immédiatement après le verbe : *qu'eſt-ce ? Eſt-ce vous ? Eſt-ce lui ?* Mais au pluriel on l'emploie peu, parcequ'ordinairement il eſt dur, *ſont-ce les hommes que nous attendons ?* Pour l'adoucir on dit, par exemple, *ſont-ce là les hommes que nous attendons ?* parcequ'après *là* on fait une pauſe qui facilite la prononciation, & qu'on ne pourroit y faire ſi *ce* étoit immédiatement joint au nom auquel il ſe rapporte.

Il eſt encore quelques façons de parler très communes où *ce* eſt répété : comme, *dites-nous ce que c'eſt : qu'eſt-ce que c'eſt ?* ſi l'on veut y ajouter quelqu'autre choſe, on y met un *que ; qu'eſt-ce que c'eſt qu'il demande ?* Mais alors on fait mieux d'abréger en diſant, *qu'eſt-ce qu'il demande ?* Si je veux dire par exemple, *que les deſirs ſont toujours des tourmens*, & que je commence ma phraſe par, *ce ſont toujours des tourmens...* Alors pour la finir en y joignant *les deſirs*, je dois y

mettre un *que* pour former la liaiſon : *ce ſont toujours des tourmens que les deſirs. C'eſt toujours un plaiſir qu'un devoir rempli.* Mais ſi après ce *que* je veux me ſervir d'un verbe à l'infinitif, au lieu d'un ſubſtantif, il faudra mettre *de* après le *que* : *c'eſt toujours un tourment que de déſirer. C'eſt toujours un malheur, ſi ce n'eſt pas un mal que d'avoir des envieux.*

Le pronom *ce* eſt auſſi quelquefois ſubjectif des verbes, *pouvoir*, *devoir*, quand ils ſont ſuivis de l'infinitif être. *Ce doit être un tourment affreux que le ſouvenir d'un crime qu'on a commis. Ce pourroit être l'homme que vous mépriſez le plus, dont vous aurez le plus grand beſoin.* Mais ſi *ce* appartient à un nom pluriel, *pouvoir* & *devoir* ſeront-ils mis au pluriel, ou reſteront-ils au ſingulier ? Après avoir dit, par exemple, *mes amis m'abandonnent ; qui me prêtera ſecours ?* Puis-je dire, *hélas, ce devroient être eux !* ou faut-il, *hélas, ce devroit être eux !* mais ces façons de parler ſont rares ; on doit éviter cet embarras ſur lequel l'uſage ne dit pas aſſez pour faire une déciſion, & prendre un autre tour, comme on le feroit en pareil cas, en diſant par exemple, *hélas, ce devroit être à eux*, ou *c'eſt*, ou *ce ſeroit à eux à le faire !* en ne prennant le verbe que comme impersonnel.

Comme *ce* eſt ſouvent employé pour l'impersonnel *il*, on peut ſouvent mettre l'un ou l'autre eſt néceſſaire ; voici la regle : devant le verbe *être* ſuivi d'un adjectif pris ſubſtantivement, c'eſt-à-dire ſans autre ſubſtantif & ſans article, il faut mettre *il*, & non pas *ce* ; *il eſt grand de pardonner ; il eſt encore quelquefois plus beau de mériter un pardon.* On met encore *il* quand le verbe eſt ſuivi d'un nom de tems, à moins qu'il ne ſoit en réponſe d'une queſtion où *ce* auroit été employé : *il eſt quatre heures, il eſt temps : quel jour eſt-ce ? c'eſt jeudi.* Quand même la queſtion ſeroit ſupprimée, on dira toujours, *c'eſt jeudi*, & non pas *il eſt jeudi*, comme le prétend le Pere Buffier : ici *ce* eſt à la place de *jour*, qui eſt ſous-entendu ; *ce jour eſt jeudi*, au lieu qu'il n'y a point de ſous-entendu dans *il eſt quatre heures.* Ce n'y auroit rien à remplacer.

Les quatre autres pronoms démonſtratifs ſe forment

en ajoutant à *ce*, *ci* ou *lui-ci*, *la* ou *lui-là* : ce qui donne, *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*. Ils ſont tous les quatre de la troiſieme perſonne auſſi bien que *ce* ; *ceci*, *celui-ci*, ne ſe diſent que de ce qui eſt plus près de nous ; & *cela*, *celui-là*, de ce qui en eſt moins près. *Ceci*, *cela*, ſont toujours maſculins, & n'ont jamais de pluriel ; ils ne ſe diſent que des choſes inanimées, plus ſouvent encore du ſens exprimé par une phraſe qui précede ou qui ſuit, & ne prennent jamais de qualificatifs qu'ils n'en ſoient ſeparés par un verbe. *Ceci vous convient : cela me déplait. Ceci eſt ſingulier ; cela paroit vieux. On vous loue pour vous perdre ; cela eſt odieux ! mais ceci l'eſt bien plus ! on cherche à vous perdre, ſans en avoir d'autre motif que la ſatisfaction honteuſe de voir périr un honnête homme !*

Celui-ci, *celui-là*, ſe diſent également des perſonnes & des choſes : ils prennent quelquefois des adjectifs ; & font au ſingulier, *celui-ci*, *celui-là*, pour le maſculin ; *celle-ci*, *celle-là*, pour le féminin, & pour le maſculin pluriel, *ceux ci*, *ceux là* ; enfin, *celles-ci*, *celles-là* pour le féminin du même nombre : *de ces trois femmes, celle-ci eſt plus belle ; mais celles là toujours égales, enjouées, & polies, plaiſent davantage.* Ces quatre pronoms figurent par-tout où peuvent figurer les ſubſtantifs ; mais ils ne ſont jamais terminatifs ni circonſtanciels ſans le ſecours de quelque prépoſition. *Vous donnez tout à celui-là, au mépris de ceux-ci.*

Pronoms indéfinis.

La derniere Claſſe des pronoms eſt celle des indéfinis, dont le propre, avons-nous dit, eſt de ne rien déſigner que de général, & de n'avoir rapport qu'à un objet vague & confus qui ne préſente aucune idée préciſe.

Les uns ſont véritablement pronoms, en ce qu'ils n'accompagnent jamais les ſubſtantifs auxquels ils ſe rapportent, & qu'au contraire ils les remplacent ; ce ſont *quiconque*, *quelqu'un*, *chacun*, *autrui*, *perſonne*, *rien*, *l'un l'autre*, *celui* & *on* : nous avons parlé ailleurs de *on*, *rien* & *perſonne*.

D'autres ſemblent perdre le vrai caractere du pro-

nom, & rentrer dans la foule des noms adjectifs, en ce qu'ils accompagnent toujours & ne remplacent jamais leurs substantifs; nous en parlons ici à cause de la propriété *d'indéfinis* qu'ils conservent: ce sont *quelque*, *chaque*, *certain*, *quelconque*.

D'autres enfin accompagnent quelquefois, & quelquefois remplacent les noms auxquels ils appartiennent; ce sont, *nul*, *aucun*, *pas un*, *autre*, *l'un* & *l'autre*, *même*, *tel*, *plusieurs* & *tout*. Après avoir détaillé ce qui regarde tous ces indéfinis, nous finirons par dire un mot de quelques autres mots composés que l'usage emploie en quelque sorte comme pronoms indéfinis.

Quiconque ne se dit jamais que des personnes; il signifie, *toute personne qui*; il n'est que du masculin, & n'a point de pluriel; il ne paroît guere dans l'adjonctif, & moins encore dans le circonstanciel. *Quiconque est sans vertu, estime rarement les hommes; & quiconque est trop bon, les estime trop. Quelqu'un*, faisant au féminin *quelqu'une*, & *quelques-uns*, *quelques unes* au pluriel, se dit des choses & des personnes: il peut figurer dans les cinq membres de phrase où le substantif a lieu; mais il n'est adjonctif qu'avec un impératif ou dans l'interrogation: *venez quelqu'un me secourir: viendrez-vous quelqu'un me secourir?*

Ce pronom peut avoir deux significations différentes: 1°. il signifie, *quelque personne*, & ne se dit point alors des choses. Il n'a de féminin ni de pluriel que quand il est subjectif: *quelqu'une qui vous a vu, me l'a dit. Quelques-uns me l'ont dit.* Ailleurs on ne peut dire, *je connois quelqu'une fort aimable; je sais quelques-uns qui vous aiment*, &c.; il faut dire, *je connois quelques personnes*, &c.

2°. Il se prend pour une partie indéterminée d'un nombre soit de personnes, soit de choses; & veut être accompagné d'un nom ou d'un pronom, qui exprime avec la prépositon l'espece de choses ou de personnes dont il désigne une partie, ou du moins du pronom *en*, qui y supplée. *Je connois quelqu'une de vos amies qui prend vos intérêts avec beaucoup de vivacité. Ces fleurs sont belles; c'est dommage qu'il en est quelques-unes qui ont des épines. C'est bien perdre son tems que de l'employer à*

lire quelques-uns des livres qu'on vante le plus dans certaines sociétés.

On dit assez souvent dans le premier sens que nous avons remarqué au mot *quelqu'un, un quelqu'un, un quelque chose : je l'ai su par un quelqu'un que vous ne soupçonnez pas. Je ne sais ce qui me plaît en lui ; son visage est affreux, & cependant j'y trouve un quelque chose qui m'intéresse* M. Restaut prétend que ces phrases sont des plus vicieuses : il auroit pu se contenter de dire qu'elles sont des plus familieres ; & des qu'il avoue lui-même qu'elles sont ordinaires dans la conversation, il devoit sentir qu'elles n'y peuvent être vicieuses : elles le deviendroient, si on s'en servoit ailleurs.

Chacun signifie tous les individus qui composent un nombre, une classe d'êtres particuliers, & ces individus pris les uns après les autres. Il se dit des gens & des choses : il fait *chacune* au féminin, & il n'a point de pluriel : il sert aux mêmes offices dans une phrase, que *quelqu'un*, excepté qu'il peut être adjonctif quelle que soit la forme de la phrase : *allez-vous en chacun chez vous : je les ferai paroître chacun à leur tour.* S'il est suivi d'un substantif ou pronom auquel il appartienne, il veut la prépositon *de* avant l'un & l'autre : *éprouvez séparément chacun de vos amis, & voyez combien il en est de sinceres ! peut-être trouverez-vous un ennemi dans chacun d'eux.*

L'usage ne souffre plus qu'on dise *un chacun*, comme l'assurent plusieurs Grammaires : peut-être cependant pourroit-on excepter de cet interdit général certaines phrases usitées dans la conversation familiere : *un chacun vous le dira. Tout en iroit mieux, si un chacun se mêloit de ses affaires.*

On propose ici une difficulté de Grammaire d'autant moins aisée à résoudre, que pour le faire il faut recourir à une métaphysique très déliée & par conséquent peu intelligible. Lorsque *chacun* est suivi d'un nom qui a un rapport de possession avec celui auquel *chacun* appartient ; ce rapport doit-il s'exprimer par *son, sa, ses*, ou par *leur, leurs ?* Par exemple doit-on dire, *les hommes ont beau demander conseil ; ils en agissent toujours chacun selon leur fantaisie*, ou *chacun selon sa fantaisie ?*

Il eſt d'abord certain que dans les phraſes où le nom pluriel dont le mot *chacun* eſt le diſtributif, n'eſt exprimé ni par lui-même, ni par un pronom perſonnel & mis au pluriel, *leur* ne peut avoir lieu en aucune façon : *que chacun ſonge à ſes affaires. Je donnerai à chacun ſa récompenſe. Nous récompenſerons chacun ſelon ſon mérite.* Quand dans la même phraſe *chacun* fait contraſte avec un nom pluriel auquel il appartient ; alors il faut bien examiner à qui des deux ou du pluriel ou du diſtributif ſingulier répond plus directement le rapport de poſſeſſion qu'on veut exprimer par l'adjectif *ſon* ou *leur* : s'il répond au diſtributif, employez *ſon*, *ſa*, *ſes* ; s'il répond au nom pluriel, *leur*, *leurs* doivent énoncer le rapport en queſtion.

Or, 1°. ce rapport perſonnel répond plus directement au diſtributif *chacun*, lorſque les termes de la phraſe ſont arrangés de maniere que l'action ou l'attribution s'y trouve énoncée dans un ſens complet, avant que le pronom *chacun* y paroiſſe ; c'eſt-à-dire, quand ce qui eſt directement ſoumis au régime du verbe ou attributif, comme objectif, terminatif ou circonſtanciel, y précede ce pronom : *Exemple* ; *les Juges ont tous opiné, chacun ſelon ſes lumieres. Ils ont tous profité de vos largeſſes, chacun au-delà de ſes beſoins. Les hommes devroient tous s'aimer mutuellement, chacun pour ſon propre intérêt.* Dans cette premiere tournure, le pronom *chacun* ſe préſente comme partie initiale d'une nouvelle circonſtance ajoutée au ſens total ; il ſemble détacher ce qui le ſuit d'avec ce qui le précéde, pour ſe l'unir à lui-même, & former enſemble un circonſtanciel à part ; en ſorte qu'on le pourroit même diſtinguer du reſte de la phraſe par une virgule : c'eſt comme s'il y avoit deux phraſes ; *tous les hommes devroient s'aimer mutuellement : chacun devroit le faire pour ſon intérêt.* Auſſi dans les phraſes équivoques feroit-on bien de mettre non-ſeulement la virgule dont nous avons parlé, mais auſſi de mettre un & devant *chacun* : *tous les Juges ont opiné, & chacun ſelon ſes lumieres.*

2°. Le rapport de poſſeſſion répond plus directement au pluriel collectif qu'au diſtributif *chacun*, lorſque la

phraſe eſt conſtruite de façon que l'action ou l'attribution n'y préſente pas un ſens fini avant l'idée diſtributive, en ſorte que ce qui ſuit cette idée, eſt encore eſſentiellement lié à ce qui la précede; c'eſt à-dire, quand ce qui eſt directement ſoumis au régime du verbe ou de l'attributif, n'y paroît qu'après le pronom *chacun*, comme, *les Juges ont donné chacun leur avis ſelon leurs vues différentes. Tous ont profité, chacun au-delà de leurs beſoins, de vos largeſſes généreuſes. Tous les hommes devroient avoir, chacun pour leur propre intérêt, de l'amour les uns pour les autres.* Dans cette ſeconde tournure, le pronom *chacun* ne détache point ce qui le ſuit de ce qui le précede; il s'y place entre deux, comme en parentheſe, pour y figurer ſeul en adjonctif ſervant à préſenter diſtributivement le collectif pluriel, ſans lui ôter la correſpondance immédiate des autres parties de la phraſe, ni ſon droit ſur elles.

Il faut cependant convenir qu'il y a des conſtructions ſi équivoques, qu'il eſt difficile de voir s'il y faut ſe ſervir de *ſon* ou *leur*: la tournure y eſt comme mitoyenne entre les deux que nous avons marquées; on peut, ce ſemble, lui trouver l'un & l'autre ſens: mais alors ſi celui qui parle ſe ſert de l'un de ces adjectifs préférablement à l'autre, je connois par-là quelle eſt ſon intention.

Dans cette phraſe, *tous les Juges ont opiné chacun ſelon ſes lumieres*, ou *leurs lumieres*; on peut avoir deux intentions différentes; la premiere de m'apprendre à la vérité que chacun des Juges a opiné ſelon ſes lumieres, mais ſurtout que tous ont opiné de la ſorte; de maniere que cette derniere circonſtance ſoit l'objet principal de celui qui parle, ce que ſon eſprit conſidere, & ce qu'il a envie de me faire connoître: ou bien encore, que les Juges ont ſuivi leurs lumieres en opinant, en ſorte que *tous* & *chacun* ne ſoient dans cette phraſe qu'en ſous-ordre relativement aux vues de l'eſprit, & je conclus qu'on a eu cette intention-là, quand on ſe ſert de *leurs*: *tous les Juges ont opiné chacun ſelon leurs lumieres.* La ſeconde eſt moins de me dire que tous ont opiné, que de m'apprendre & de me faire remarquer que chacun en opinant n'a ſuivi que ſes propres lumie-

res ; en sorte que ce dernier objet soit presque le seul que considere celui qui parle, & qu'il veuille faire considerer : & je penserai que telles seront les vues de quiconque se servira de *son*, *sa*, *ses*, dans ces phrases douteuses. *Tous les Juges ont opiné, chacun selon ses lumieres.*

Autrui, ne se dit que des personnes, & signifie les autres en général ; il n'a point de pluriel ni de genre, puisqu'il ne prend jamais d'adjectif : il ne paroît jamais sans l'escorte de quelque préposition : *les maux d'autrui ne nous paroissent qu'un songe en comparaison des nôtres. Ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions point qu'on nous fît, est un précepte de morale qui s'étend plus loin qu'on ne pense. Il est inutile d'aller chez autrui chercher un bonheur qu'on ne trouve plus chez soi.* On voit qu'il ne peut être que terminatif ou circonstanciel.

L'un l'autre, fait au féminin, *l'une l'autre*, & au pluriel, *les uns les autres, les unes les autres.* On voit qu'il prend l'article avant chacun des deux mots qui le composent. Il se dit des gens & des choses, & s'emploie ordinairement en forme d'adjonctif ou de circonstanciel, pour marquer un rapport réciproque qu'ont entr'eux les noms auxquels il se rapporte : quoique réunis, ces deux mots ne figurent pas de même ; le premier y est à-peu-près comme subjectif, & le second comme régi en qualité d'objet ou de terme, &c. De là vient que les prépositions, quand il y en a, ne se mettent jamais qu'avant *l'autre. Deux amants qui paroissent bien sinceres, ne cherchent souvent qu'à se tromper l'un l'autre. Deux amis qui se sacrifient tout l'un à l'autre, sont démontrés impossibles aujourd'hui. Nous n'avons rien de secret l'un pour l'autre. Les femmes médisent volontiers les unes des autres.*

L'un, l'autre, sont quelquefois employés séparément ; c'est pour mettre en opposition plusieurs objets que l'on compare ensemble ; & pour marquer en détail ce qui convient à chacun : mais alors le premier peut avoir une préposition, comme le second : *de tous ceux qui disputent contre la Religion, les uns le font parce-qu'elle les embarrasse ; les autres parcequ'ils veulent avoir la gloire d'en embarrasser les défenseurs. Les passions*

s'entendent les unes avec les autres : si l'on se laisse aller aux unes, on attire les autres : alors ce sont deux pronoms particuliers qui peuvent figurer dans une phrase aux mêmes titres que les substantifs.

Celui, faisant *celle*, au féminin, & *ceux*, *celles*, au pluriel, est également subjectif, objectif, terminatif, adjonctif & circonstanciel. Il a deux usages : dans le premier, il est suivi d'un nom avec la préposition *de* ; alors il se dit des choses & des personnes : *voilà une figure singuliere* ; *celles de Calot n'ont pas l'air plus ridicule* : dans le second il est suivi d'un *qui* ou *que* relatif ; il se dit plus ordinairement des personnes ; *celui qui ne pense qu'à lui-même, dispense les autres d'y penser jamais.* Souvent alors on sous-entend *celui* : *qui veut trop se faire craindre, révolte à la fin, & n'est pas même respecté.*

Quelque est le premier des indéfinis de la seconde Classe ; il n'est à bien dire qu'un adjectif, qui au singulier marque un objet, & au pluriel un nombre qui n'est point déterminé : quelquefois aussi il annonce la qualité ou quantité indéterminée d'une chose ; il se dit également de toutes sortes d'objets : *quelque femme que l'on prenne, il faut toujours s'attendre à des peines. Quelques années de plus en feront un grand homme. Quelque mérite qu'on ait, il faut des protecteurs pour parvenir.*

Quelque, signifiant la qualité ou quantité indéterminée des choses, n'a point de pluriel devant les adjectifs, quoiqu'il en ait toujours un devant les substantifs : *quelque grands que soient les inconvéniens de la société, en égalent-ils les avantages ?* Dans le même sens *quelque* suivi immédiatement d'un adjectif ou substantif, demande la conjonction *que* avant le verbe suivant, comme on le voit par le dernier exemple : mais s'il se trouve immédiatement suivi d'un verbe ou d'un pronom personnel subjectif ; alors il se divise en deux mots, *quel que*, dont le premier prend un féminin *quelle*, & un pluriel *quels*, *quelles*, & le second ne reçoit aucun changement & ne se répete pas avant le verbe suivant : *quelles que soient vos entreprises, songez que souvent on échoue pour une bagatelle.* On dit que dans ce dernier

cas

cas *quelque*, n'eſt plus le même pronom ; mais la diſcuſſion ici ſeroit longue & peu utile. Il peut être ſubjectif, objectif, terminatif & circonſtanciel.

Chaque, ſe dit auſſi de tout, & peut figurer aux mêmes places que *quelque*. Il n'a point de pluriel, ne ſignifiant jamais qu'un objet pris en particulier. *On prenoit à Rome le ſuffrage de chaque Citoyen pour l'élection des Magiſtrats.*

Certain, fait au féminin *certaine*, & au pluriel *certains*, *certaines* ; il ſignifie une perſonne ou une choſe indéterminée ; il n'eſt jamais adjonctif ; & dans les autres places il prend ſouvent *un*, *une* au ſingulier, & *de* au pluriel : *On voit de certains Philoſophes dont l'unique but eſt de détruire les principes des mœurs & des loix ; ſemblables en cela à un certain fou de l'antiquité, qui pour s'immortaliſer ne ſut rien de mieux que de brûler le Temple d'Epheſe.* Il eſt aiſé de diſtinguer ce pronom d'avec l'adjectif *certain*, qui ſignifie *aſſuré*, comme, *un état certain*, *des nouvelles certaines*.

Quelconque, eſt un pronom qui ſignifie, *quelque ce ſoit* ; il ſe dit de toutes ſortes d'objets, & prend un *s* pour le pluriel ; on n'en fait guere uſage, ſi ce n'eſt dans certaines formules en ſtyle d'affaires & de pratique : *nonobſtant appellation quelconque*, &c.

Entre les indéfinis que nous avons placés au troiſieme rang, *nul*, *aucun*, *pas un*, ſont les premiers : ils font au féminin, *nulle*, *aucune*, *pas une*. Le premier peut ſeul être employé au pluriel ; encore n'eſt-ce que pour ſignifier *de nulle valeur*, par exemple ; *tous vos raiſonnemens ſont nuls*. Le ſecond ne s'y met jamais que dans le ſtyle du Palais, pour ſignifier *quelques-uns* ; Racine a pourtant dit dans Phedre :

Aucuns monſtres par moi domtés juſqu'aujourd'hui.

mais ce ſont de ces licences qui ne doivent être imitées que par ceux qui auroient autant de talens que Racine. Ils different peu dans leur ſignification, qui conſiſte à préſenter une idée générale accompagnée de négation : auſſi prennent ils toujours avec eux *ne*, pour completter cette négation que le pronom exprime déja par lui-

même ; excepté *aucun*, qui se met quelquefois sans négation dans l'interrogation, ou dans les phrases de doute, & qui n'offre alors d'autre idée que celle de *quelqu'un* ; comme, *entre tous les amis que j'ai tâché de me faire, en est-il aucun sur qui je doive compter ?*

Nul peut quelquefois se prendre d'une maniere générale & sans aucun rapport aux personnes qui suivent ou qui ont précédé : alors il a la même signification que *personne*, & ne sert que comme subjectif : *nul n'est assez heureux pour n'avoir pas souvent à se lasser de la vie.* *Aucun* a ordinairement rapport aux personnes ou aux choses dont on a déja parlé : *Vous me parlez de Courtisans, de gens en crédit ; je vous assure que je n'en connois aucun ; aucun ne m'a fait d'offres ; & je n'ai jamais rien demandé à aucun.*

On peut encore limiter la signification d'*aucun* par un pluriel qui lui soit uni par la prépositon *de* : *aucun de vous n'a droit de m'accuser, qu'après que vous vous serez justifiés vous-mêmes.* On dit de même, *nul de vous n'a droit de se plaindre autant que moi*, &c. *Pas un* est à peu de chose près semblable à *aucun* : *pas un de vous n'a droit de se plaindre autant que moi.* Au reste, l'usage seul peut apprendre les circonstances où l'on se sert de l'un plutôt que de l'autre.

Seulement il ne faut point confondre en eux le pronom avec l'adjectif : *je n'ai trouvé en tout ce qu'il a dit, nulle suite, nulle solidité. C'est une foiblesse souvent que de ne vouloir aucun secours. Il n'y a pas une femme au monde qui puisse assurer qu'elle n'a jamais voulu tromper.* On voit par tous ces exemples que les mots en question y sont adjectifs, & nullement pronoms. Les pronoms *nul*, *aucun*, *pas un*, peuvent être employés dans les différens membres de phrase qui sont destinés au substantif, si ce n'est qu'ils ne sont jamais adjonctifs ; ils se disent de toutes sortes d'objets.

Autre, des deux genres, & pouvant avoir un pluriel, sert à distinguer les personnes & les choses : il peut prendre l'article ou s'en passer dans certains cas.

De l'abord de Pompée elle espere *autre* issue.

Corneille dans *Pompée*.

» *Autre iſſue* ne ſe dit que dans le ſtyle comique, il » faut dans le ſtyle noble *une autre iſſue*; on ne ſuppri- » me les articles & les pronoms que dans ce familier » qui approche du ſtyle marotique : *ſentir joie*, *faire* » *mauvaiſe fin*. (M. *de Voltaire*).

Il s'emploie dans toutes les eſpeces de régimes qui ſont du reſſort des noms; il eſt pronom, quand il n'eſt joint à aucun ſubſtantif, & qu'il n'a point le pronom *en* avec lui; *les autres vous auroient-ils mieux ſervi?* ailleurs il eſt adjectif : *La croyance d'une autre vie me paroît d'autant plus conforme à la vérité, qu'elle eſt plus néceſſaire à la vertu.*

L'un & l'autre, employés comme un ſeul mot peuvent paſſer pour un pronom, en ce qu'ils expriment l'aſſemblage de pluſieurs perſonnes ou de pluſieurs choſes. Ils ont les deux genres & les deux nombres, & prennent l'article. *Quelque diviſées que fuſſent les différentes ſectes, on les a toujours vu ſe réunir les unes & les autres contre l'Egliſe.* Quelquefois ces mots ſont joints à un ſubſtantif ſingulier; *je veux m'aſſurer de l'un & de l'autre parti.* Il peut figurer comme nous l'avons dit pour *autre*.

Même, pronom des deux genres, ou ſi l'on veut adjectif, marque identité; c'eſt-à-dire que la perſonne ou la choſe à laquelle il ſe rapporte, n'eſt autre que celle dont il a déja été queſtion. Alors il prend l'article & figure comme les précédents : *Je vois de quel homme vous voulez parler : Eh bien, le même eſt venu auſſi pour tâcher de me ſurprendre.* Quelquefois on le place à côté de ſon ſubſtantif, ou d'un pronom perſonnel qui le remplace : *vous demandez ſi c'eſt le même ami? ... C'eſt lui-même.* Auprès d'un ſubſtantif il n'eſt pas indifférent de mettre *même* avant ou après.

La même vertu n'a pu le ſoutenir; ou *la vertu même n'a pu le ſoutenir*; ſont deux phraſes fort différentes. Dans la premiere, on indique une vertu dont on a déja parlé; dans la ſeconde, on dit que non-ſeulement tout autre ſecours lui a été inutile, mais que la vertu n'a pu lui prêter un ſecours aſſez puiſſant. Par-là on peut ſentir de quelle conſéquence il eſt de placer les mots au

rang qui leur convient : d'ailleurs dans le premier exemple, *même* eſt le pronom dont nous parlons ; & dans le ſecond, il n'eſt qu'une conjonction, qui lie cette phraſe avec celles qui ont précédé, & qui en fait comme le complément d'un tout.

Que ces Priſonniers même avec lui conjurés.

Corneille dans *Héraclius*.

» Remarquez que dans la regle il faut *ces priſonniers* » *mêmes* ; Corneille retranche preſque toujours ce *s* & » fait un adverbe de *même* au lieu de le décliner. (M. *de* » *Voltaire* »).

Nous croyons qu'en général on peut faire *même* adverbe, & par conſéquent indéclinable toutes les fois qu'on peut le traduire par l'*etiam* des Latins.

Tel, au féminin *telle*, eſt pur adjectif quand il annonce une reſſemblance entre le nom auquel il ſe rapporte & celui qui le ſuit, ſans dire en quoi conſiſte cette reſſemblance, comme, *un Héros tel qu'Alexandre, eſt plus à craindre qu'à déſirer* ; il l'eſt encore quand il équivaut à *ſi grand* ; comme, *ſes vertus ſont telles, que la haine & la jalouſie ſe taiſent devant lui.* Mais lorſque *tel* tient la place d'un ſubſtantif que l'on ne nomme point, alors il paroît vrai pronom ; *tel rit ſouvent d'un tableau ridicule, qui en eſt exactement l'original. C'eſt un tel qui me l'a dit : il le ſavoit d'une telle.* Dans ce dernier uſage, il ne peut s'appliquer qu'aux perſonnes.

Pluſieurs, eſt un nom pluriel, maſculin & féminin ſans changer de terminaiſon, qui étant joint à un ſubſtantif eſt exactement un adjectif : *pluſieurs femmes ont mérité d'être miſes au rang des grands hommes.* Mais lorſqu'il eſt ſeul, il ſignifie un nombre indéterminé de perſonnes ou de choſes. *C'eſt ſouvent faire injure à pluſieurs, que de faire grace à un ſeul.* Il ſigure comme les précédens.

Tout, *toute* au féminin, *tous*, *toutes* au pluriel, marque la plus grande généralité de l'idée dont il accompagne l'expreſſion : quelquefois il équivaut à l'adjectif *entier* : *tout le monde le ſait ; tout Paris l'a vu.* Quelque

fois il a le ſens de *chaque : Tous les jours, à toute heure, il me pourſuit.* Quelquefois il eſt ſeul, & maſculin ſingulier ; & c'eſt alors qu'il eſt pronom, n'étant ailleurs qu'un adjectif : *il faut être bien habile & plus heureux encore, pour réuſſir à tout :* il ſignifie toutes choſes.

S'il eſt devant un nom ſuivi d'un *que*, il ſignifie, *bien que, quoique ; tout Philoſophe qu'il croit être, je le vois ſouvent raiſonner de travers :* alors il ne fait fonction que de ſubjectif. S'il précede un nom pluriel maſculin ou féminin qui commence par une voyelle, on doit toujours l'écrire *tout* ; *tout étourdies qu'elles paroiſſent être, elles ont pourtant l'eſprit bien ſolide, & bien réfléchi:* mais il varie ſes terminaiſons ſelon le genre & le nombre, ſi le nom ſuivant commence autrement : *toutes dévotes qu'elles ſe prétendent, elles ne laiſſent pas que de goûter un plaiſir fort vif à médire, calomnier, & deſſervir. Tout zèlé Prédicateur qu'il eſt, je ſais telle action de ſa vie qui n'eſt ni chrétienne ni équitable.*

Enfin *tout* employé devant un nom, & tenant lieu d'adverbe pour ſignifier *entierement*, ſuit auſſi les regles précédentes : *J'ai vu un ſaint homme tout fier d'avoir rendu un mauvais ſervice ; ſon ame étoit toute contente d'elle-même : j'avoue que mes ſens en furent tout interdits ; je vis pluſieurs perſonnes qui en étoient toutes ſaiſies d'indignation : & ce ſaint homme étoit un Prédicateur dont les diſcours étoient pleins de la charité Chrétienne : au reſte c'eſt une anecdote toute fraîche.*

Nous ne parlons pas du rang que tous les pronoms que nous venons de parcourir doivent occuper dans l'ordre de la conſtruction ; parcequ'ils n'ont rien de particulier à cet égard, & qu'ils ſuivent les régles générales des fonctions qu'ils ont à remplir. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait bien de petites remarques, des obſervations particulieres, des variations difficiles à deviner, & cependant néceſſaires pour ſavoir la langue à fonds, en connoître la richeſſe ſoit dans le tour, ſoit dans le ſens des mots, & ſentir mieux quel eſt le génie, quelles ſont les délicateſſes de cette langue : mais les détails ſeroient également épineux & immenſes ; les raiſonnemens mé-

taphyſiques, & le ſuccès douteux. Une Grammaire doit fournir les régles générales, les principes fondamentaux; elle doit mettre ſur les voies, entamer même la matiere des détails; mais elle ne doit aller que juſqu'à un certain point; c'eſt à l'uſage à faire le reſte: nous ouvrons le labyrinthe; nous en traçons le plan général; nous faiſons même remarquer de quelle nature ſont ceux de ſes détours qui peuvent le plus induire en erreur; enfin nous donnons le fil qui doit diriger nos pas: il faut étudier, examiner, obſerver, & ſur-tout conſulter l'uſage.

Nous avons eu quelque regret à placer dans la derniere Claſſe que nous venons de parcourir, pluſieurs expreſſions qui ne nous ont point paru de vrais pronoms, quoique pluſieurs Grammairiens les regardent comme tels: nous l'avons fait néanmoins parcequ'elles demandoient quelques remarques particulieres, & que le lecteur accoutumé à les trouver parmi les pronoms dans la plûpart des Grammaires, les cherchera peut-être plutôt ici qu'ailleurs. Si nous manquons en cela à cette exacte préciſion qui eſt une loi fondamentale dans les ouvrages de la nature de celui-ci, nous croyons réparer en quelque ſorte la faute par l'aveu que nous en faiſons, & par l'expoſé des raiſons qui nous ont déterminés. C'eſt dans les mêmes vues & pour les mêmes motifs, que nous allons parler encore de pluſieurs mots compoſés, que l'uſage ne regarde preſque plus que comme des expreſſions d'un ſeul mot, & que nos devanciers, & M. Reſtaut ſur-tout, ont comptés parmi les pronoms indéfinis.

Je ne ſais qui ne ſe dit que des perſonnes & marche ſeul, ou prend devant lui tantôt *un*, tantôt *ce*, & tantôt l'article: il a un pluriel & ſe dit des noms féminins comme des maſculins. *Je l'ai découvert par je ne ſais qui. Il eſt ſervi par un je ne ſais qui, auquel je ne voudrois pas trop me fier. Ce ſont ces je ne ſais qui, qui nous ont trahis. Vous parlez le plus imprudemment du monde, devant une je ne ſais qui que vous ne connoiſſez point.* On dit auſſi, *je ne ſais quel*; mais il ne prend point l'article: *Je ne ſais quel goût regne aujourd'hui.*

Vous êtes conduit par je ne sais quel homme qui me déplaît fort. On dit encore, *je ne sais quoi* de la même façon que *je ne sais qui : je lui trouve un je ne sais quoi qui m'enchante. Il vient de sortir, tout ému de je ne sais quoi. Je ne sais quoi* ne se dit que des choses & point des personnes. *Qui que ce soit* se fait souvent suivre de *il* ou de *qui*, & quelquefois des deux : il ne se dit que des personnes ; mais il est des deux genres, & n'a point de pluriel : *Qui que ce soit, je lui en sais bon gré. Qui que ce soit qui me l'ait dit, il a bien fait :* suivi d'une négation, il signifie, *nul : qui que ce soit ne peut le dire. Quoi que ce soit* ne se dit que des choses, & n'est que singulier masculin, & signifie *rien*, s'il y a une négation ; *quoi que ce soit ne peut m'en détourner. Quoi que* ne se dit que des choses, n'a ni féminin ni pluriel, & signifie *Quelque chose que. Quoi qu'il m'en puisse coûter, je ne reculerai point. A quoi que l'on veuille le faire servir, on le trouvera toujours intelligent & docile.* Il ne faut pas lier le *que* avec le *quoi*, afin de le distinguer de la conjonction *quoique*, qui en differe beaucoup.

PRONONCIATION. » La prononciation, dit le Pere » Buffier, est la maniere d'articuler de vive voix les » mots d'une Langue, qui sont représentés aux yeux par » le moyen de l'écriture & de l'orthographe. Il semble » par-là que la prononciation & l'orthographe soient » mutuellement l'image l'une de l'autre : mais comme » on a prononcé une langue avant de l'écrire, & qu'on » ne l'a écrite que pour exprimer ce que l'on prononçoit » déja auparavant, il est plus raisonnable de dire que » la prononciation est la regle & le modele de l'ortho- » graphe. On demande si l'ordre naturel d'une Gram- » maire n'exige pas qu'on parle de la prononciation » avant que de traiter de l'orthographe. Il n'y a pas de » doute qu'il faudroit en user ainsi, si l'on enseignoit » une langue de vive voix. Il faudroit alors faire en- » tendre les sons qu'elle emploie, avant que de mar- » quer les traits avec lesquels on les représente aux » yeux. Mais quand on expose une Grammaire par » écrit ; ce n'est qu'aux yeux qu'on peut parler ; & ce » qui s'offre à dire de la prononciation ne pouvant » alors s'exprimer que par des figures de lettres, on est

» obligé de commencer par l'orthographe qui les re-» gle ».

On auroit peut-être moins critiqué l'ordre que ce Grammairien a suivi sur cet objet, si l'on avoit voulu se souvenir de la raison qu'il en apporte ici. Il faut convenir aussi qu'il est bien singulier de vouloir regler l'orthographe d'une Langue qu'on est supposé ne savoir pas encore parler, puisque le Traité de la prononciation qui le doit apprendre, ne vient qu'après.

C'est peut-être la difficulté de regler le pas entre l'orthographe & la prononciation dans une Grammaire écrite, qui est cause que la plûpart de nos Auteurs traitent de l'une & de l'autre en même temps. Les uns annoncent en titre un Traité d'Orthographe, & au lieu d'y trouver comment & par quels caracteres il faut peindre & exprimer par écrit les sons divers qui composent les mots d'une Langue, ils vous détaillent la maniere dont il faut lire & prononcer les caracteres écrits. Les autres se proposent de traiter de la prononciation ou de la lecture, ce qui suppose les sons écrits, & vous disent que tel mot doit s'écrire en telle maniere. Tous (quelque soit celui des deux titres qu'ils ont préféré) confondent les regles de ces deux Traités, & ne donnent ni l'un ni l'autre.

Il faut avouer en effet que la chose est très difficile. Si l'on avoit à traiter de vive voix soit de la prononciation, soit de l'orthographe, il seroit aisé de montrer des caracteres alphabétiques, de les réunir, de les combiner, & de vous faire connoître les sons qui y sont attachés par l'usage, en vous les prononçant; ce seroit-là traiter de la prononciation. Il seroit aisé de vous prononcer quelque mot que ce soit, & de vous montrer ensuite les caracteres établis pour les tracer aux yeux; ce seroit-là traiter de l'orthographe: dans l'un & l'autre cas, on vous feroit voir & sentir les principes, les regles & les exceptions.

Mais si au lieu d'un Maître qui vous parle, vous n'avez qu'un livre à lire; comment peut-il vous apprendre quelle espece de sons on a voulu & dû tracer dans ces caracteres qu'il vous offre? Comment peut-il vous faire entendre quels caracteres il faut choisir pour des sons

qu'il ne peut vous indiquer que par des caracteres ? En parlant de prononciation, il faut qu'il suppose déja que vous savez parler ; en traitant d'orthographe, il doit supposer que vous savez déja quel son est attaché à tel caractere. Ainsi on ne peut absolument dans un livre traiter de l'un ni de l'autre de ces deux objets, sans présupposer que le lecteur est déja instruit en grande partie de tout ce qu'on veut lui enseigner. La Grammaire, en ce point sur-tout, n'est donc pas faite pour ceux qui ne savent encore rien : elle n'est propre qu'à donner des principes, & des vues à ceux qui ne savent que par routine ; à discuter & lever des doutes particuliers ; à ranger les détails sous les loix qu'il faut admettre ; enfin à diriger les Maîtres qui enseignent de vive voix.

Nous supposons donc en parlant de la prononciation, que le lecteur connoît les principaux sons de la Langue, & l'usage ordinaire de nos caracteres alphabétiques ; comme en traitant de l'orthographe, nous avons supposé les mêmes choses.

Il faut encore avertir que nous avons balancé, si nous traiterions de tout ce qui regarde les détails de la prononciation & de l'orthographe aux mots, *voyelle*, *diphthongues* & *consonnes*, ou aux mots *orthographe* & *prononciation*. Dans le premier cas, les détails de l'une & de l'autre espece auroient été mêlés & confondus comme dans la plûpart des Grammaires, ce qui nous a paru un défaut. Dans le second, les mots *voyelles*, *diphthongues* & *consonnes*, auroient offert des articles vuides ; ce qui auroit surpris avec d'autant plus de raison que ce n'est qu'en les prenant de suite l'une après l'autre, que l'on peut développer ce que nous avons de décidé sur ces matieres. En supposant donc que l'on sût au moins un peu parler la Langue, & que l'on connût la principale fonction de chaque lettre, nous avons renvoyé aux trois mots en question ce qui regarde les détails de l'orthographe ; & nous allons ici donner ceux de la prononciation.

Quelque opposés que soient les Traités de la Prononciation & de l'Orthographe, ils rentrent néanmoins l'un dans l'autre, de maniere qu'il est impossible de donner l'un sans dire bien des choses qui se retrouvent néces-

ſairement dans l'autre. Vous voulez preſcrire la méthode reçue d'écrire le mot *marais*, par exemple ? Vous devez faire remarquer que ce ſon *è* qui eſt celui de l'*e* ouvert, s'écrit par les deux voyelles *ai :* vous devez ajouter que l'orthographe de ce mot exige un *s* à la fin, quoique la prononciation n'y en indique point. Voulez-vous m'enſeigner comment il faut lire ce même mot, *marais ?* vous me direz qu'il faut prononcer *rais*, comme s'il y avoit *rê ;* de maniere que les deux voyelles *ai* n'aient d'autre ſon que celui d'un *e* ouvert, & que *s* final ſoit entierement muet.

Ces ſortes de répétitions ſont infinies ; on nous pardonnera donc de ne pas donner celles que chaque lecteur pourra plus aiſément ſuppléer quand il aura lu ce qui regarde l'orthographe. Cependant, comme la même obſervation qui fait regle générale dans l'un des deux Traités, n'eſt ſouvent qu'une exception dans l'autre ; on ne ſera point ſurpris qu'il nous arrive ſouvent de paroître nous répéter, quand nous dirons des choſes réellement différentes : & pour ne pas prendre d'autre exemple que celui que nous venons de citer ; dans l'orthographe, on vous dira, que le ſon *è* ouvert s'écrit quelquefois par *ais*, comme, *marais*, *jamais*, &c. Ce n'eſt pas là une regle générale ; ce n'eſt qu'un cas particulier : bien plus, cette remarque n'en ſeroit pas moins vraie, s'il étoit d'uſage d'employer encore les mêmes caracteres à d'autres ſons, comme *ent*, qui tantôt repréſentent, *ant*, *moment ;* tantôt peignent, *ent*, *il maintient ;* & d'autrefois *e* muet, *ils aiment*, &c.

Cependant, dans le cas où ces lettres *ais* figurent pour des ſons différens, on tomberoit dans l'erreur, d'après la remarque d'orthographe qu'on ſeroit tenté de prendre pour générale, ſi l'on n'étoit averti du contraire ; & l'on prononceroit *è* par-tout où l'on verroit *ais*. Pour éviter toutes les erreurs de cette ſorte, & les doutes fréquens que l'on auroit, il faut donc au ſujet de l'orthographe, marquer autant qu'on le peut, les mots où tel ſon doit s'écrire par tels caracteres ; & en parlant de la prononciation marquer les occaſions où tels caracteres doivent produire tel ſon. C'eſt ce que nous nous ſommes propoſés ici.

Nous commencerons par une table des ſons que nous appellons *propres* à nos caracteres alphabétiques. Nous les ſuivrons ſelon l'ordre des lettres auxquelles ils ſont plus particulierement affectés. Nous ne pouvons les indiquer qu'en joignant à chacun de ces caracteres un mot connu où le ſon dont il s'agit ſe trouve tel que nous l'entendons. Pour les conſonnes, nous les joignons à un *e* muet, comme à la voyelle la plus foible, celle par conſéquent qui laiſſe à l'oreille plus d'attention pour la conſonne, puiſque c'eſt celle qui en demande moins pour elle-même.

Table des ſons ſimples que forment les voyelles, & des articulations ſimples des conſonnes.

A, ſoit grave, *pâte*, ſoit aigu, *patte.*
E, muet . . . *il mettoit*, *je ferai.*
E, fermé . . . *bonté*, *aſſez.*
E, ouvert grave, *procès*, aigu, *muette.*
I, ... *fini*, *mari.*
O, grave, *côte*, aigu, *cotte.*
U, . . . *vertu*, *utile.*
Y, mouillé, *Royaume*, *pays.*
Au, . . . *chevaux*, *beau.*
Eu, grave, *jeûne*, aigu, *jeune.*
Ou, . . . *mou*, *hibou.*
An, . . . *gland*, *aimant.*
En, . . . *bien*, *Chrétien.*
On, . . . *ſon*, *mouton.*
Un, . . . *quelqu'un*, *commun.*
B, . . . *tombe*, *belette.*
P, . . . *Pape*, *peler.*
V, . . . *raive*, *velouter.*
F, . . . *coëffe*, *fenêtre.*
D, . . . *grande*, *demeurer.*
T, . . . *route*, *tenir.*
G, dur, *harangue*, *guenon.*
Q, . . . *publique*, *quenouille.*
Z, . . . *ſeize*, *zeſte.*
S, . . . *tendreſſe*, *ſemaine.*
J, . . . *dirai-je*, *jetter.*

Ch, . . . *cherche*, *cheval.*
M, . . . *aime*, *mener.*
N, . . . *payſanne*, *Nemours.*
R, . . . *terre*, *revenu.*
L, . . . *belle*, *levant.*
L, . . . mouillé, *travaille*, *veille.*
Gn, mouillé, *cigogne*, *regne.*
H, . . . *Héros*, *hennir.*

Nous croyons qu'il eſt inutile de donner une liſte des différentes combinaiſons des conſonnes avec les voyelles ou diphthongues ; le ſyllabaire qui en réſulteroit ſeroit fort long, & ne paroît point néceſſaire à notre deſſein. Nous n'avons marqué qu'un *g* dur, & qu'un *q* ; cependant M. l'Abbé de Dangeau en diſtingue deux, l'un plus & l'autre moins dur ; le premier dans, *guenon*, *quarré* ; & le ſecond dans, *gueule*, *queue*, &c. Nous ne nions pas la différence que l'on trouve entre la prononciation de chacune de ces deux conſonnes dans les exemples cités : mais elle eſt peu ſenſible ; & nous penſons par-là même que c'eſt aſſez d'en avoir averti en paſſant.

Table des ſons compoſés que forment les diphthongues.

Ai, . . . *la Biſcaie*, *ai !*
Ia, . . . *Fiacre*, *diamant.*
Iau, . . . *miauler*, *miaulement.*
Iê, . . . *pié*, *moitié*, *eſtaffier.*
Iè, . . . *pannetiere*, *lievre.*
Ieu, . . . *harmonieux*, *milieu.*
Io, . . . *fiole*, *pioche.*
Iou, . . . *chiourme.*
Ian, . . . *viande.*
Ien, . . . *Chrétien*, *bien.*
Ion, . . . *diſtraction*, *commiſſion.*
Oua, . . . *ouate.*
Ouan, . . . *bafouant.*
Oue, . . . *fouet*, *rouet.*
Oui, . . . *bouis*, *enfoui.*
Ouin, . . . *marſouin.*
Ui, . . . *lui*, *fruit*, *ennui.*
Uin, . . . *Juin.*

Voilà à-peu-près tous les ſons qu'il eſt néceſſaire de bien connoître, & de bien diſtinguer avant que d'étudier ce qui regarde la prononciation. Ce ſont ceux-là que nous regardons comme les ſons propres des caracteres par leſquels nous les repréſentons; enſorte que quand nous diſons le ſon propre de *a*, de *be*, de *oue*, &c. nous entendons celui qui eſt indiqué à ces mêmes lettres dans les tables précédentes, & qui ſe trouve dans les mots qui ſont donnés pour exemple. C'eſt-là que nous renverrons le lecteur à chaque pas que nous ferons dans les détails de la prononciation.

Nous y ſuivrons l'ordre des caracteres alphabétiques, & non pas l'ordre des deux tables de ſons que nous venons de donner; parcequ'il paroît plus facile de retenir que telle lettre repréſente en telle occaſion tel ſon, & tel autre ailleurs, que de ſe rappeller en ordre & à propos, que tel ſon s'exprime ici par tel caractere, & là par tel autre. D'ailleurs, ce dernier plan feroit bon pour l'orthographe qui ſuppoſe les ſons, & cherche les ſignes pour les repréſenter; auſſi l'avons-nous ſuivi au mot *voyelles*: mais ici on nous donne les ſignes, & c'eſt ſur eux qu'il faut trouver les ſons: l'ordre exige donc que l'on ſuive ces ſignes ou lettres, pour voir de ſuite les ſons qui leur conviennent.

A.

A conſerve toujours le ſon qui lui eſt attribué dans la table, excepté lorſqu'il ne forme qu'un ſon avec l'*i*, ou le *n*, ou le *m*, ou l'*u* qui le ſuit, comme dans les diphthongues impropres, telles que *j'aimai*, *voyant*, *amplitude*, *gluau*, &c. Il eſt encore deux mots où il ne ſert en rien à la prononciation; ce ſont *Taon*, nom d'un inſecte; *Saone*, nom d'une riviere de France: on les prononce comme ſi cet *a* ne s'y trouvoit pas; ſeulement l'*o* qui ſuit, en eſt plus long.

Quand *a* garde ſa prononciation propre, il eſt quelquefois grave, & quelquefois aigu. Il eſt toujours grave quand il a un accent circonflexe; & toujours aigu quand il eſt ſuivi d'une conſonne redoublée. *Pâture*, *pâtre*, *à la hâte*, *appeller*, *attrouper*, *accouher*, *aſſom-*

mer. Comme il n'eſt jamais grave qu'il ne ſoit long, *voyez* ſur ce point le mot QUANTITÉ.

Le ſon de l'*a* ne s'exprime guere que par ce caractere, ſi ce n'eſt par *e* devant *m* & *n* redoublés; comme dans *femme*, *ennoblir*, *hennir*, &c. que l'on prononce *fame*, *anoblir*, *hanir*, &c. Il ne faut pas croire cependant que deux *m* ou deux *n* après un *e* donnent toujours le ſon pur de l'*a*: il eſt nazal dans *emmener*, *ennui*; dans *ennemi*, c'eſt le ſon de l'*e* ouvert & bref.

E.

Cette lettre repréſente trois ſons principaux, qui varient encore chacun dans leur claſſe. Auſſi eſt-ce l'article de la prononciation le plus difficile à traiter. Nous allons à ſon égard établir une obſervation générale ſur la méchanique de la prononciation; d'où nous deſcendrons naturellement aux regles principales qui regardent les différentes ſortes d'*e*.

Il paroît qu'en général le génie de la Langue ne connoît que deux ſortes d'*e*, le muet & le fermé; & que ce n'eſt qu'à l'occaſion de quelque conſonne ſuivante qu'il devient ouvert. En effet, dans l'*e* fermé la bouche eſt preſque entierement fermée; mais s'il ſuit une conſonne qui ſoit étroitement liée à cet *e*, elle exige que la bouche s'ouvre pour ſon articulation, ce qui détruit la diſpoſition où les organes devroient être pour prononcer l'*e*. De toutes les conſonnes, les unes cauſent un plus grand dérangement, une ouverture plus grande; les autres la demandent moindre: ce qui fait que nous avons tant d'eſpeces d'*e* fermés ou ouverts, que quelques Grammairiens en ont comptés juſqu'à quatre ou cinq, *e* fermé, *e* moyen, *e* ouvert, *e* plus ouvert, *e* long; comme, *caffé*, *différent*, *differe*, *fer*, *des fers*.

De-là, nous pouvons tirer un principe général; c'eſt que nous n'avons point d'*e* ouvert, qu'il ne ſoit, ou n'ait été ſuivi, au moins dans l'écriture, de quelque conſonne qui ſe prononce, ou qui s'eſt autrefois prononcée. Il paroît par la même raiſon que tout *e* ſuivi d'une conſonne, ſur-tout prononcée, & même écrite ſans ſe faire entendre, doit être plus ou moins ouvert ſelon la

nature de la consonne : mais il y a pour ce dernier point bien des exceptions que nous verrons ensuite.

Que tous les *e* suivis dans la même syllabe d'une consonne qui se prononce, deviennent ouverts ; il n'y a point d'exemples qui n'en convainquent ; comme, *bec*, *grec*, *sep*, *sel*, *enfer*, &c.

Plus les consonnes dont les *e* sont suivis dans une même syllabe obligent à ouvrir la bouche, plus les *e* sont ouverts ; on ne trouvera non plus aucune exception à cette regle. Et comme *l* & *r*, sont les consonnes qui font le plus ouvrir la bouche ; ce sont celles aussi devant lesquelles l'*e* est le plus ouvert, comme dans *amer*, *terni*, *elbeuf*, *casuel*, &c. Le *p* faisant moins ouvrir la bouche que *l* & *r* ; il rend aussi moins ouvert l'*e* qui le précede ; comme dans *imperceptible*, où le premier *e* est plus ouvert que le second.

Il ne faut pas croire cependant que la nature de la consonne fasse tout : cette cause se trouve souvent compliquée avec d'autres qui en augmentent, ou en diminuent la force. Le premier *e* dans *tête*, par exemple, est plus ouvert que ne l'exige le *t* ; mais c'est que ce même *e* est long ; ce qui force à le prononcer plus ouvert qu'il ne l'est dans *musette*, *tetté*, &c.

De l'observation que nous avons faite, il suit encore que l'*e* est ou muet ou fermé, quand il n'est suivi d'aucune consonne même dans l'écriture ; aussi trouve-t-on cette conséquence juste dans l'application : *bonté*, *aimé*, *préambule*, *agréable*, *géant*, *créer*, *fée*, *déifia*, *météore*, &c.

Quand l'*e* est suivi d'une consonne dans la même syllabe, il paroît, avons-nous dit, qu'il doit être toujours ouvert ; mais il y a des exceptions : les voici : cet *e* reste fermé dans les infinitifs, quoiqu'il y ait un *r* ; comme, *aimer*, *donner*, *employer*, &c. cela s'est établi ainsi sans doute à cause de leurs participes passés, *aimé*, *donné*, *employé*, &c. Quoi qu'il en soit, cet *e* devient un peu ouvert lorsque le mot qui suit commençant par une voyelle, il fait prononcer *r* final ; comme, *aimer un homme*. Tout ce que nous venons de dire des infinitifs en *er*, doit s'appliquer aux noms qui sont terminés de même, comme, *berger*, *métier*, &c. Il n'y a que les

monoſyllabes en *er*, comme, *mer*, *fer*, *cher*, &c. & quelques autres noms, comme, *amer*, *fier*, *Jupiter*, *Lucifer*, *enfer*, où le *r* ſe prononce toujours, & rend par conſéquent ouvert l'*e* qui précede.

Tous les pluriels des noms terminés au ſingulier par un *e* fermé, conſervent encore ce même ſon fermé, quoique l'*e* y ſoit ſuivi d'un *s* ou d'un *z*; la raiſon en eſt ſimple; c'eſt que ce *s* ou *z* n'eſt placé-là que pour diſtinguer les nombres, & qu'il ne s'y prononce point. Cette ſeconde exception s'étend auſſi aux ſecondes perſonnes plurieles des verbes; comme, *bontés*, *vous donnez*, *vous iriez*, *venez*, *récompenſés*, *aimés*, *nez*, *aſſez*, &c.

Les monoſyllabes, *mes*, *tes*, *ſes*, *les*, *des*, ont auſſi leur *e* fermé, quoiqu'il ſoit muet à leur ſingulier, *me*, *te*, *ſe*, *le*, *de*, &c. mais il devient un peu ouvert quand ils ſont après le verbe, ou que le mot ſuivant commence par une voyelle; ſur-tout ſi c'eſt dans un langage plus élevé que celui de la converſation: comme dans, *rendez-nous les . . . Souverain arbitre des hommes, Dieu des dieux, Créateur de tous les êtres, tes impénétrables décrets ſont remplis de ſageſſe & d'équité.*

Il eſt quelques noms étrangers, & ſur-tout Eſpagnols ou Portugais, comme, *Alvarez*, *Suarez*, *Rhodez*, &c. dans leſquels le *z* final ſe prononce comme un double *s*, & rend ouvert l'*e* précédent. Mais l'*e* eſt fermé dans *clef*, *bled*, *pied*, que quelques Auteurs écrivent, *clé*, *blé*, *pié*. Dans ces mots écrits de la premiere façon le *f* & le *d* final ne ſe prononcent point: s'ils ſe prononçoient l'*e* deviendroit ouvert.

Quand nous avons parlé d'une conſonne après l'*e*, nous avons ſuppoſé que cette conſonne appartenoit à la même ſyllabe que l'*e* qu'elle ſuit. Si elle étoit de la ſyllabe ſuivante, alors l'*e* varieroit, & ſeroit quelquefois ouvert, comme *differe*, quelquefois fermé, comme *pénétré*, & d'autrefois muet, comme *nous ferons*. On doit auſſi ſe ſouvenir qu'il n'eſt pas néceſſaire que cette conſonne ſe trouve dans l'orthographe actuelle; mais qu'il ſuffit qu'elle ſe voie dans l'ancienne; ainſi le premier eſt ouvert dans *tête*, *même*, &c. quoique le *t* & le *m* qui le ſuivent, ſoient de la ſyllabe ſuivante;

&

& cela parcequ'autrefois on écrivoit un *s* qui étoit de la premiere syllabe, & rendoit l'*e* très ouvert, *teſte*, *meſme*, &c. Enfin les conſonnes qui rendent plus ſenſiblement & plus généralement ouvert l'*e* qu'elles ſuivent & auquel elles appartiennent, ſont *c*, *f*, *l*, *r*, *s*, *t*; comme, *avec*, *bec*, *fief*, *relief*, *nef*, *chef*, *ſel*, *fiel*, *nouvelle*, *fer*, *enfer*, *lucifer*, *amer*, *verd*, *procès*, *très*, *près*, *progrès*, *accès*, *excès*, *gourmet*, *ſecret*, *diſcret*, &c.

Les conſonnes *m* & *n* rendent l'*e* nazal, quand elles le ſuivent, qu'elles ſont de la ſyllabe, & qu'elles ſe prononcent. Les autres qui ſont *b*, *d*, *g*, *h*, *p*, *q*, *x*, *j*, & *v*, ne finiſſent jamais de ſyllabe, ou n'en finiſſent que rarement, & même alors ce n'eſt preſque jamais un *e* qui les précede immédiatement, ou bien elles ne s'y prononcent preſque jamais: enfin elles ne méritent pas à cet égard d'obſervations plus particulieres.

Il y a encore une autre occaſion où l'*e* eſt preſque toujours ouvert, quoiqu'il n'ait pas après lui une conſonne appartenante à la même ſyllabe; c'eſt lorſque dans le même mot la ſyllabe ſuivante eſt formée par un *e* muet. On peut donc regarder comme une maxime générale dans notre Langue, que lorſqu'il ſe trouve dans un mot deux ſyllabes de ſuite, formées chacune par un *e* ſans accent; la premiere a toujours le ſon ouvert, & la ſeconde le ſon muet. On ſuppoſe ici que les deux *e* ſoient ſéparés par une ou pluſieurs conſonnes qui appartiennent au ſecond, comme; *piece*, *college*, *collegue*, *ſyſteme*, *bibliotheque*, *freres*, *pere*, *mere*, *printaniere*, *dernieres*, ils *attelent* ou *atelent*, *fidele*, *modele*, &c. Si les deux *e* ſe ſuivoient ſans conſonne intermédiaire, & que le ſecond fût muet, le premier ſeroit pour l'ordinaire fermé, & prendroit un accent aigu, comme, *rhée*, *prothée*, *aimées*, &c. Hors ce dernier cas, il n'y a d'exception au principe que nous avons poſé, que pour le mot *chevelure*, ſon compoſé *échevelé*, & quelquefois pour les ſyllabes *de*, *re*, lorſqu'elles ſont initiales, le premier *e* s'y conſervant muet auſſi bien que le ſecond; comme, *redemandé*, *redevance*, &c.

On peut encore donner pour regle, que l'*e* doit ſe prononcer ouvert toutes les fois qu'il a l'accent circon-

flexe, comme, *requête*, &c. Autrefois on varioit davantage sur les accents aigu & grave; on les plaçoit indifféremment l'un & l'autre sur des *e* fermés & ouverts: ainsi ils ne sont presque d'aucune utilité pour la lecture des livres imprimés les siecles passés. Mais enfin on a su tirer un avantage réel de ces deux accents qui ne faisoient qu'embarrasser les compositeurs; aujourd'hui on est fort exact à ne marquer l'accent aigu que sur des *é* fermés, & l'accent grave que sur des *e* ouverts; ainsi on écrit, *progrès*, que l'on voit souvent écrit, *progrés*, dans les livres anciens, &c. Nous donnerons donc pour regle sure dans la lecture des ouvrages de ce siecle, de prononcer fermés tous les *e* qui ont l'accent aigu, & ouverts tous ceux qui ont l'accent grave.

L'*e* est muet toutes les fois qu'il termine le mot, & qu'il n'a point d'accent; comme, *friponne*, *dure*, *j'aime*, *j'adore*, &c. il l'est aussi dans les troisiemes personnes plurieles des verbes, quoique suivi des consonnes *nt*, qui sont alors oisives, ne servant qu'à marquer la personne; comme, *ils donnent*, *ils alloient*, *ils voulurent*, *ils allassent*, &c.

Il l'est encore, 1°. dans les mots qu'il termine sans accent, quoiqu'il ait un *s* après lui; il n'en faut excepter que les monosyllables: *armes*, *fourrures*, *belles*, *dites*, *faites*, &c. 2°. lorsqu'il se trouve aussi sans accent avant la diphtongue impropre *au*; comme, *beau*, *berceau*, *jumeau*, *niveau*, *nouveaux*, *cerceaux*, &c. 3°. lorsqu'il finit une syllabe précédée d'une autre qui est formée par un *e* ouvert: *fermement*, *netteté*, *celle-ci*, *quatriemement*, &c. 4°. lorsqu'il termine une syllabe qui dans le même mot est suivie d'une autre syllabe dans laquelle il n'y a point d'*e* muet: *chemin*, *cheval*, *acheter*, *amener*, *demain*, *rebours*, *écrevisse*, *détenu*, &c; bien entendu qu'il n'y ait point d'accent qui fasse une loi contraire.

Enfin l'*e* est muet dans les syllabes réduplicatives *de* & *re*, quoique suivies d'un *e* muet, & quand même il se trouveroit après ces syllabes un double *ſſ*; comme, *devenir*, *retenir*, *redemander*, *ressort*, *ressasser*, *ressource*, &c. Il faut toujours excepter les mots où ces syllabes sont marquées d'un accent, comme, *récipient*, *réception*, *réfugier*, *rélégation*, *rémission*, *rétention*, &c.

Pour distinguer les différens *e*, il est encore utile de remarquer que jamais le muet n'est la premiere lettre d'un mot; & qu'excepté les mots qui sont composés de *re*, *entre*, *de*, & d'un simple dont la premiere syllabe étoit un *e* muet, tels que, *revenir*; *entretenir*, *devenir*, *redevenir*, jamais il n'y a plusieurs *e* muets de suite dans un même mot: aussi les verbes dont la pénultieme est muette à l'infinitif, dans les temps qui finissent par un *e* muet, changent leur pénultieme en un autre *e*, ou en la diphthongue impropre *oi*, comme *appeller*, *peser*, *devoir*, *concevoir*, &c. qui dans d'autres temps changent leur pénultieme muette, comme on le voit dans, *j'appelle*, *je pese*, *ils doivent*, *ils conçoivent*: de même, *j'aime*, *aimé je*, &c.

La prononciation de l'*e* muet varie aussi bien que celle de l'*e* ouvert: ainsi ce n'est pas assez de savoir que tel *e* est muet pour savoir bien le prononcer. Il ne se prononce point du tout, 1°. à la fin des mots suivis immédiatement d'un autre mot commençant par une voyelle: ainsi, *une Histoire amusante*, se prononce comme s'il y *u-nhistoi-ramusante*. 2°. Dans les futurs & les temps conditionnels des verbes en *ier*, comme, *il étudiera*, *il plieroit*, *ils emploieront*, &c. que l'on prononce à peu près comme s'il y avoit, *il étudira*, *il pliroit*, *ils emploiront*, &c. seulement on fait longue la syllabe qui précede cet *e* muet, *il pli-roit*, &c. 3°. Avant la syllabe *au*; comme, *beau*, &c. que l'on prononce, *bau*, &c. 4°. Dans les syllabes, où précédé d'un *c* ou d'un *g*, il est suivi d'un *a* ou d'un *o*; car alors il ne sert qu'à donner au *c* le son de *s*, & au *g* celui de *j*; comme *il commenceau*, *nous mangeons*, *géolier*, &c. il en est de même des mots, *Jean*, *asseoir*, &c.

L'*e* muet se prononce très foiblement, quand étant la derniere voyelle d'un mot, il est immédiatement précédé d'une autre voyelle; mais cette autre voyelle devient longue; comme *journée*, *ils rient*, &c. que l'on prononce presque comme s'il y avoit, *journé*, *ils ri*, &c.

L'*e* muet est très bref dans quantité d'occasions; comme, *soutenir*, *lâcheté*, *atteler*, *nous monterons*; *il fondera*, *acheter*, *appeller*, &c. que l'on prononce *soûtnir*,

lâchté, *attler*, *nous montrons*, *il fondra*, *achter*, *apter*, &c. On ne peut pas donner là-dessus de regles préciſes: ſeulement, il faut obſerver que ſi, étant articulé par une ou pluſieurs conſonnes, il finit le mot, il faut le faire ſentir davantage, comme on peut le voir dans preſque tous les termes dont nous nous ſervons ici. Il en eſt de même lorſqu'étant au milieu d'un mot, il eſt articulé par pluſieurs conſonnes en même tems, & ſur-tout par des conſonnes plus difficiles à réunir, comme, *il montrera*; ou lorſque ces mêmes conſonnes ſe trouvent après l'*e* pour articuler la voyelle ſuivante, comme, *retraite*, &c.

Le ſon de l'*e* ouvert ſe donne ſouvent aux diphthongues impropres *ai* & *oi*: mais nous en parlerons ci-après, en traitant de la prononciation des diphthongues. Seulement nous devons dire ici une choſe qui ne retrouvera pas ſa place ailleurs; c'eſt que lorſque l'on voit de ſuite les deux lettres *e*, *i*, dans un même mot, s'il n'y a ni accent ſur l'*e*, ni tréma ſur l'*i*, alors ces lettres ne ſont qu'une diphthongue impropre, qui a toujours le ſon de l'*e* ouvert; comme, *peine*, *pleine*, &c. s'il ſuit un *l*, le ſon en eſt mouillé, comme, *vermeil*, *merveille*, *treille*; &c. ces lettres *œil*, ſe prononcent comme *euil*.

I ou *Y*.

Nous n'avons rien de particulier à dire ſur la prononciation de ces deux voyelles. Quand elles ne ſont jointes à aucune autre, elles ne varient jamais, ſi ce n'eſt lorſque la derniere devient mouillée. Encore y a-t-il pour cela une regle auſſi aiſée que ſûre; c'eſt que l'*y* ou *i* eſt mouillé, quand il eſt entre deux voyelles qui ſe prononcent, ſoit que la premiere faſſe ou non avec l'*y* mitoyen une diphthongue propre ou impropre; comme, *il voyoit*, *nous employons*, *que nous ayons*, *il eſſaya*, *faïance*, *une baye*, *payé*, *païen*, *ils payerent*, *citoyen*, *moyen*, *haïe* féminin de *haï*, &c.

O & *U*.

Ces deux voyelles ſouffrent encore moins de difficul-

tés pour leur prononciation. Seulement l'*o* eſt grave dans les mots où il eſt ſuivi d'un *s*, & dans ceux où il a un accent circonflexe, comme, *côte*, *côté*, *hôte*, *repos*, *propos*, *héros*, &c. & l'*u* eſt ſouvent entierement muet après le *g* & le *q*, comme on le verra en parlant de ces conſonnes.

AU.

Cette diphthongue impropre eſt auſſi ſans embarras, parcequ'elle eſt ſans variation. Quand ces deux voyelles doivent former deux ſyllabes différentes, on met deux points ſur la ſeconde. Ainſi quand ces deux points qu'on nomme *trema* ne s'y trouvent pas, elles ne forment qu'un ſon ſimple ; comme, *maux*, &c. Quelques Grammairiens prétendent que ce ſon eſt entierement le même que celui de l'*o* grave. Nous nous contentons de leur demander à eux-mêmes, & à tous ceux qui connoiſſent le bon uſage, ſi l'on prononce *o* dans *hôte* où il eſt grave, comme *au* dans *haute*. Nous avons déja marqué ailleurs que nous y trouvions une différence aſſez ſenſible pour être marquée : chacun peut en juger ſelon ſon oreille & la connoiſſance que l'on a de la bonne prononciation.

EU.

Ces deux lettres forment toujours une diphthongue impropre, qui donne le ſon que l'on entend dans *feu*, *peu*, *jeune*, &c. Ce ſon devient grave quand il y a un accent circonflexe. Voilà la regle, qui ſouffre peu d'exceptions.

1°. *Eu* dans les temps du verbe *avoir* où il ſe trouve, ſe prononce comme *u* ſimple ; *j'eus*, *nous eumes*, *ils eurent*, *j'ai eu*, *vous avez eu*, &c. liſez *j'us*, *nous umes*, *ils urent*, *j'ai u*, *vous avez u*, &c.

2°. Il en eſt de même de quelques autres ſyllabes que l'on écrivoit autrefois par *eu*, & deſquelles on retranche aujourd'hui l'*e*, en le remplacant par un accent circonflexe, comme *ſeur*, *meur*, &c. écrivez & prononcez

sûr, *mûr*, &c. Cependant on écrit encore *Euſtache*, *Europe*, &c. quoiqu'on prononce *Uſtace*, *Urope*.

3°. Par-tout où l'on trouve ces deux voyelles de ſuite *eu*; il faut les ſéparer & les prononcer chacune en une ſyllabe, s'il y a un accent aigu ſur l'*e*, comme *réuſſir*, que l'on prononce *ré-uſſir*, & non pas *reuſſir*, &c. C'eſt là ce qui diſtingue la diphthongue impropre des deux ſons ſimples; comme cet *e* avant *u* eſt alors fermé, ſon accent rend le *trema* inutile.

OU.

Ou ne forme jamais qu'un ſon, & forme toujours le même. Il n'y a ici ni difficulté ni exception. Quand on veut prononcer *mou*, *doux*, *douceur*, &c. c'eſt toujours le même ſon ſimple.

AN, EN, ON, UN.

Ces quatre combinaiſons de voyelles avec la conſonne *n*, forment ce qu'on appelle *des voix nazales*. Mais elles ne les forment qu'autant qu'elles ſont ſuivies de quelqu'autre conſonne, ou qu'elles terminent le mot; encore faut-il dans le premier cas, que la conſonne qui les ſuit, ſoit autre que *m* ou *n*: car deux *m* ou deux *n* de ſuite rendent ordinairement breve la voyelle qui les précede, mais n'en changent point le ſon. Ainſi, *ambaſſade*, *chrétienté*, *montrer*, *ſang*, *payſan*, *Chaldéen*, *il vient*, *triompher*, *écuſſon*, *rond*, *quelqu'un*, &c. prennent le ſon nazal: mais *payſanne*, *profane*, *amene*, *Chrétienne*, *monades*, *année*, *damné*, *bonne*, *homme*, *une*, &c. ne doivent avoir que le ſon de leurs voyelles; & *m* & *n* n'y ſervent qu'à articuler celle qui les ſuit.

Il y a quelques exceptions à ces regles:

1°. Les mots étrangers, comme, *amen*, *jéruſalem*, *hymen*, &c. ne prennent point le ſon nazal quoique *en* ou *em* y termine le mot, & cela, parceque les Langues étrangeres n'admettent point ces ſons: il faut donc prononcer comme s'il y avoit *amene*, *jéruſaleme*, *hymene*, &c.

2°. *En* dans *ennui*, & *em* dans *emmener*, gardent le

ſon nazal, quoique la conſonne y ſoit redoublée. Ces trois lettres *ent* à la fin de la troiſieme perſonne du pluriel des verbes, ne forment jamais un ſon nazal; mais ſeulement un *e* muet; & même ſi elles ſont précedées d'un *i*, elles ne donnent aucun ſon; elles ne font que rendre un peu plus ouvert & plus long le ſon qui les précede: ainſi, *ils aiment*, *ils aimerent*, *ils aimaſſent*, &c. ſe prononcent comme, *ils aime*, *ils aimere*, *ils aimaſſe.*: *& ils aimoient*, *ils aimeroient*, &c. ſe prononcent comme, *ils aimoît*, *ils aimeroît*.

Quand un ſon nazal termine un mot, & que le ſuivant commence par une voyelle, le *m* ou *n* final ne ſe fait point ſentir ſur cette voyelle initiale du ſecond mot; ſi ce n'eſt quand les deux mots ſont tellement unis entr'eux, qu'il n'eſt pas poſſible d'y faire une pauſe quelque légere qu'elle ſoit: on ne dit donc point *paſſion-nextréme*, *deſſein-neffroyable*, &c mais, *paſſion extrême*, *deſſein-effroyable*; au lieu que l'on dit, *mon nami*, *bon nenfant*, *en nexemple*, *bien-nentendu*, &c. lorſqu'il y a, *mon ami*, *bon enfant*, *en exemple*, *bien entendu*, &c.

Par ces derniers exemples on voit que le *m* ou *n* final peut articuler la voyelle initiale du mot ſuivant, lorſque cette rencontre de lettres ſe trouve entre un adjectif & un ſubſtantif, un adjectif poſſeſſif & le nom qu'il qualifie, un adverbe & un verbe, une prépoſition & ſon complément. Mais les exemples précédents prouvent qu'il n'en eſt plus de même lorſque l'adjectif ſe trouve après ſon ſubſtantif au lieu d'être devant. Remarquez encore que le pronom *on* articule la voyelle ſuivante quand c'eſt ſon verbe qui ſuit; prononcez donc, *on nappelle*, pour *on appelle*, &c; mais ſi c'eſt un autre mot que le verbe qui commence par une voyelle après *on*, celui-ci ne donne que le ſon nazal, & la voyelle ſuivante n'eſt point articulée: ainſi, *qu'en dit-on à la Cour*, ne ſe prononce point, *qu'en dit-on nà la Cour*, mais, *qu'en dit-on à la Cour*.

Toutes les fois qu'il y a un ſon nazal, c'eſt-à-dire, que le *m* ou *n* précedé d'une voyelle n'eſt pas immédiatement & dans le même mot ſuivi d'une autre, ou qu'il n'eſt pas redoublé; alors on peut aiſément ſavoir lequel des quatre ſons nazals il faut prononcer ſelon

les remarques ſuivantes : ſi la voyelle qui ſert à former le ſon nazal eſt un *a*, on doit prononcer le ſon de *an*, quand même ce ne ſeroit pas un *n* mais un *m* qui ſuivroit cet *a* : en général, le *m* ſe prononce tout comme le *n* dans les voix nazales.

Il faut remarquer ici que dans *Laon*, nom de ville, *paon*, *faon*, *paonneau*, *ſe paonner*, l'*o* ne ſe prononce nullement ; que c'eſt l'*a* qui forme la ſyllabe, & que l'on prononce entierement comme s'il y avoit *pan*, *panneau*, *fan*, *ſe panner*, *lan*, &c. au lieu que dans les mots, *Aoriſte*, *la Saone*, *S. Laon*, l'*a* eſt muet & oiſif ; c'eſt l'*o* qui ſe fait ſeul entendre, & on doit lire, *Oriſte*, *la Sône*, *S. Lon*.

Si la voyelle eſt un *i*, on prononce l'*e* nazal ; comme, *clinquant*, *deſtin*, &c. mais *im* & *in* finals dans quelques mots étrangers ſe prononcent comme *ime* & *ine* ; dans *Ibrahim*, par exemple, *Sélim*, *aïn*, le deſert de *Sin*, &c. prononcez, *Ibrahime*, *Sine*, &c.

Si c'eſt un *o* ou un *u*, on prend également le ſon nazal de chacune de ces deux voyelles : mais ſi c'eſt un *e*, le plus ſouvent on lui donne le ſon de l'*a*. Il y a ſur cela une regle ſimple à ſuivre : *em* nazal ſe prononce toujours comme *an* : *en* repréſente auſſi toujours le même ſon quand il n'eſt point précédé d'un *i* avec lequel il ne faſſe qu'une ſyllabe, ou qu'il ne termine pas le mot ſans être ſuivi d'aucune autre lettre. Ainſi, *tems*, *empêcher*, *embarras*, *entendre*, *cent*, &c. ſe prononcent comme s'il y avoit, *tan*, *anpêcher*, *anbarras*, *antandre*, *ſant*, &c. Il en eſt de même de *ſcience*, *patience*, *expérience*, *conſcience*, *patienter*, *expédient*, *inconvénient*, *patient*, *ingrédient*, &c. où l'*i* forme une ſyllabe différente de la nazale ; au lieu que *bien*, *le mien*, *le ſien*, *le Chrétien*, *un rien*, *un Païen*, *tu viens*, *il ſoutient*, &c. dans leſquels l'*i* fait diphthongue avec l'*e*, n'ont que le ſon de l'*e* nazal, & jamais de l'*a*.

On prononce de la même maniere les mots qui finiſſent par *en*, ſans conſonne ultérieure, à moins que ce ne ſoit un *s* qui ne ſert qu'à marquer le pluriel ; comme, *examen*, *les examens*, & ſur-tout les noms étrangers, comme, *Agen*, *Chaldéen*, *Iduméen*, &c. cependant *Européen*, ſe prononce comme s'il y avoit *Européan*. *Imbu*,

Impie, *ingrat*, *incivil*, *indévot*, *indocile*, &c. se prononcent comme *en* dans *Chaldéen*. Il faut en dire autant de tous les sons nazals qui ont *ai*, ou *ei* avant la consonne *m* ou *n*; tels que *faim*, *pain*, *craindre*, *feindre*, *éteindre*, *ceinturon*, &c. Il y a quelques noms latins où *um* final se prononce comme *on*; tels que, *un factum*, *un factotum*; quelques noms propres, *Dunkerque* & *Humbert* se prononcent comme *on*, *Donkerque*, *Hombert*, &c. *Te Deum*, *opium*, & quelques autres se lisent comme, *Te Déomme*, *opiome*. Tous les autres noms en *un* ou *um* se prononcent comme *commun*, *importun*, *parfums*, &c. ce son n'est pas proprement celui de l'*u* nazal, mais de l'*eu*, comme *à jeun*, &c. Pour les autres sons nazals, tels que ceux en *oin*, *besoin*, il en sera parlé en traitant de la prononciation de la diphthongue propre.

Après avoir parlé des caracteres qui représentent toujours les sons simples, nous allons suivre ceux qui servent aux diphthongues; après quoi nous parlerons des consonnes.

AI.

Ces deux lettres ne se prononcent presque jamais en diphthongue propre, si ce n'est dans l'exclamation *ai!* dans *Biscaie*, & quelques autres. Dans les prétérits & futurs des verbes, au présent des deux verbes *savoir* & *avoir*, ces deux lettres prennent le son de l'*e* fermé; *je donnai*, *je donnerai*, *j'ai*, *je sais*, *tu sais*, *il sait*, &c. se prononcent, *je donné*, *je donneré*, *j'é*, *je sé*, *tu sé*, *il sé*, &c. devant deux *l*, ou un *l* final, ces deux voyelles se prononcent encore différemment; alors on fait sentir le son pur de l'*a* suivi du son de *l* mouillé; *paille*, *maille*, *travailler*, *émail*, *corail*, *travail*, &c. par tout ailleurs, *ai* prend le son de l'*e* ouvert, comme dans *paix*, *trait*, *jamais*, *aimer*, *affaire*, &c. qui se prononcent comme s'il y avoit, *pè*, *trè*, *jamè*, *èmer*, *affère*, &c. Si après l'*a* il y a un *y* au lieu d'un *i*, & qu'il suive une voyelle, alors l'*a* prend encore le son de l'*e* ouvert, mais la voyelle suivante est mouillée; comme: *payer*, *rayer*. *Pays* forme aussi deux syllabes dont la premiere a le son de l'*e* ouvert, & la seconde celui d'un

i mouillé : s'il y a un tréma ou deux points sur l'*i* ou l'*y*, alors l'*a* n'a que le son qui lui est propre, & la syllabe voisine est mouillée, comme dans *Païen*, *haïr*, &c.

IA.

Ia diphthongue ne differe de *ia* formant deux syllabes, qu'en ce que le premier se prononce en une seule émission de voix : du reste dans l'un & dans l'autre cas, on donne toujours dans le même ordre successif le son de l'*i* & celui de l'*a* ; mais là ils se suivent plus rapidement, & sont plus intimement liés ; ici ils sont plus désunis, & l'on appuie davantage sur l'*i* & moins sur l'*a* : ces différences sont sensibles dans la bonne prononciation de *liard*, *fiacre*, *familiariser*, & de *il oublia*, *il pria*, &c. pour savoir quand ces deux lettres *i*, *a*, forment ou ne forment pas diphthongue : *voyez* SYLLABE. Au reste dans la lecture de la prose, on les prononce presque toujours en diphthongue, si ce n'est lorsqu'il y a un *l* ou *r* avant l'*i*.

Pour toutes les autres diphthongues, leur prononciation ne nous offre aucune difficulté. Si vous en exceptez, *oua*, *ouet*, & *ouin* : les autres se prononcent toujours comme dans les exemples cités à la table ; & pour savoir quand les lettres qui les représentent font ou ne font pas diphthongue, *voyez* DIPHTHONGUE & SYLLABE.

On sait aussi que lorsqu'il y a un tréma sur la seconde voyelle, la prononciation se fait comme à part, c'est-à-dire, séparée de la précédente. Cette regle est générale ; & nous croyons n'en devoir plus parler. Mais le son des trois que nous avons exceptées, se retrouve encore dans des occasions où les lettres ne sont plus les mêmes : c'est la différence qui se trouve entre la nature de leurs variations, & celle des variations de la premiere diphthongue *ai* : celle-ci ne s'exprime que par ces deux lettres *a*, *i* : mais ces mêmes lettres ne représent pas toujours une diphthongue, ainsi que nous l'avons vu : les trois autres combinaisons *oua*, *ouet*, & *ouin*, représentent toujours une diphthongue, s'il n'y a point de tréma ; mais leurs sons se peignent souvent

par des caracteres différens de ceux-ci. *Oa* ſe prononce comme *oua* dans *Bézoard ; oè* ſe prononce comme *ouet* dans *boête*, *coëffe*, *Poète*, &c.

Il y a cependant ici quelque différence, legere à la vérité, mais réelle quoi qu'en diſent bon nombre de Grammairiens : *Poète* & les ſemblables ne ſont pas tant ſentir le ſon de *ou* que les mots *jouet*, *rouet*, &c. il ſemble que le ſon de l'*o* y ſoit un peu plus pur. *Ouin* a un ſon qui ſe donne toujours aux lettres *oin*, quoiqu'elles ne ſoient point précédées de l'*u* : ainſi, *moins*, *beſoin*, *ſoin*, &c. ſe prononcent comme s'il y avoit *mouins*, *beſouin*, *ſouin*, &c.

Le ſon des deux premieres ſe donne auſſi très fréquemment aux deux lettres *o i* : ainſi, *foi*, *Roi*, *loi*, *moi*, *toi*, *ſoi*, ſe prononcent comme s'il y avoit, *fouet*, *rouet*, *louet*, *mouet*, *touet*, *ſouet*. Il en eſt de même de quantité d'autres mots où les deux mêmes lettres ſe trouvent de ſuite & dans la même ſyllabe, comme, *poids*, *poix*, *pois*, *voix*, *toit*, *je ſois*, *tu ſois*, *il ſoit*, *nous ſoyons*, &c. *De la ſoie*, *ſoyer*, *ſoyeux*, *employer*, *noyer*, *broyer*, *Bavarois*, *Crétois*, *oiſeaux*, *oiſif*, *je bois*, &c. *Je reçois*, &c. *Du bois*, *ſournois*, *pantois*, *courtois*, *apparoir*, *voir*, *ſavoir*, *auditoire*, *S. François*, *Suédois*, *croire*, *croître*, *cloître*, *droit*, *froid*, *détroit*, *ardoiſe*, *matoiſe*, *turquoiſe*, *Siamois*, *Hongrois*, *Danois*, &c. Quelques-uns même approchent plus du ſon de *oua*, ſur-tout dans la prononciation ſoutenue, & dans la déclamation : cela arrive en particulier aux noms terminés par *oi* ſuivi d'un *s*, comme *trois*, *mois* : prononcez preſque *trouas*, *mouas*, &c. Tous les mots où ces deux lettres *o*, *i*, ſont diphthongue, ſe prononçoient autrefois comme ceux que nous venons de citer : mais l'uſage de la converſation amollit inſenſiblement la Langue ; & par-là même en corrompt, en change les ſons. De-là un nombre infini de mots en *oi*, & entr'autres les imparfaits, & les conditionnels des verbes ſe prononcent comme ſi au lieu de *oi* il y avoit un *e* ouvert ; ainſi au lieu d'une diphthongue ils ne donnent plus qu'un ſon ſimple : *j'avois*, *j'aurois*, *j'aimois*, *j'aimerois*, &c. ſe prononcent comme ſi l'on écrivoit, *j'avès*, *j'aurès*, *j'aimès*, *j'aimerès*, &c.

Il en eſt de même des noms de peuples qui ſe retrouvent le plus ſouvent dans la converſation ; comme, *les François*, *les Anglois*, *les Hollandois*, *les Polonois* ; & de quantité d'autres mots, tels que, *connoître*, *paroître*, *comparoître*, *monnoie*, *foible*, &c. Il n'y a que l'uſage qui puiſſe décider le doute à l'occaſion de ces prononciations différentes des mêmes lettres : on ne peut donner là-deſſus aucune autre regle que celle que nous avons indiquée pour les terminaiſons des imparfaits & des conditionnels. Du reſte les mots *moïſe*, & *ſimoïs* ne peuvent cauſer de difficulté ; le tréma que l'on voit ſur l'*i* indique aſſez que ces mots ſont de trois ſyllabes, & *oi* n'y fait ni une diphthongue propre, ni une impropre ; mais deux ſons & deux ſyllabes ſelon le propre de chacune de ces lettres.

Pluſieurs Auteurs célebres, à la tête deſquels ſe trouve M. de Voltaire, ont changé l'orthographe des noms en *oi*, qui ſe prononcent en *e* ouvert ; au lieu de l'*o* ils employent un *a*, & écrivent, *Français*, *connaître*, &c. D'autres à l'exemple de M. Duclos, ne prennent qu'un *e* avec l'accent grave, & écrivent, *Frances*, *connètre*, &c. Il paroît que les premiers ont plus d'imitateurs ; les ſeconds approchent peut-être plus de la ſimplicité de la parfaite orthographe : mais les uns & les autres ne ſont pas encore aſſez ſuivis pour faire loi. Au reſte leurs ouvrages deviennent par ce changement plus faciles à prononcer, au moins pour les étrangers.

M. l'Abbé d'Olivet fait obſerver que ce n'eſt que depuis l'arrivée de Catherine de Médicis en France, que nous donnons à cette diphthongue *oi*, le ſon de l'*e* ouvert. Cet uſage paſſa de la Cour à la Ville, & Henri Etienne, Auteur contemporain, nous apprend qu'inſenſiblement tout le monde fut obligé de s'y conformer, *ſur peine d'être appellé pédant*. Voici ce qu'en dit *Théodore de Beze*, dans ſon Traité Latin, ſur la bonne prononciation de la Langue Françoiſe. » Pluſieurs évitant le » ſon plein & étendu de cette diphthongue, ſuppriment » l'*o* & n'ont retenu que la ſeule diphthongue *ai*, c'eſt-» à-dire, le ſon de l'*e* ouvert, comme les Normands, » qui au lieu de *foi* (*fides*) écrivent & prononcent *fai* ; » & le petit peuple de Paris : *parlet*, *allet*, *venet*, au

» lieu de, *parloit*, *alloit*, *venoit*, De même les Italiens » francisés prononcent, *Anglès*, *Francès* par un *e* ou- » vert, des noms Italiens, *Ingleſe*, *Franceſe*; car le gé- » nie de leur langue eſt tellement éloigné de cette diph- » thongue, que dans les mots *toi*, *moi*, & autres sem- » blables, ils allongent l'*o* pour en faire deux ſyllabes, » & prononcent *to-i*, *mo-i* ».

Nous croyons devoir faire remarquer que le ſon de la diphthongue *oi* n'eſt pas encore abſolument proſcrit dans le nom des *François*, puiſque nous liſons dans l'Art Poëtique de Boileau, qu'un jour Apollon :

> Voulant pouſſer à bout tous les Rimeurs François,
> Inventa du Sonnet les rigoureuſes loix.

Mais M. l'Abbé d'*Olivet* obſerve qu'on héſite ici au mot *François*; on ne ſait comment le prononcer n'ayant pas encore vu la rime qui ſuivra, au lieu que quand on lit dans le prologue de l'Opéra d'Iſis :

> C'eſt lui dont les Dieux ont fait choix,
> Pour combler le bonheur de l'Empire François.

On n'héſite plus; la rime qui s'eſt préſentée au premier vers avertit que *François* ſera prononcé *à pleine bouche*, comme dit *Vaugelas*.

Le même Auteur (M. l'Abbé d'*Olivet*) après avoir dit qu'on permet aux Poëtes d'écrire *je reconnais*, au lieu de *je reconnois*, quand il s'agit de le mettre en rime avec un mot qui ſe termine en *ais*, fondé ſur ce que l'agrément de la rime eſt double, lorſquelle frappe en même tems & l'œil & l'oreille, demande ſi hors de la rime, & même en proſe il faut écrire *ils chantaient*, *j'aimais*, & ainſi des autres mots ſemblables. Il décide qu'il ne faut point toucher à notre orthographe; mais il ajoute : » pluſieurs de nos jeunes Auteurs ſe plaiſent de- » puis un certain tems à écrire, *ils chantaient*, *je chan- » tais*, & il n'eſt pas difficile d'en deviner la raiſon. » Ainſi les Courtiſans d'Alexandre ſe croyoient parve- » nus à être des Héros, lorſqu'à l'exemple de leur Maî- » tre, ils penchoient la tête d'un côté ».

Il ne nous reſte plus qu'à parcourir les conſonnes, pour en marquer les différens uſages ; à traiter des lettres doubles, & à marquer quand & combien les conſonnes finales d'un mot doivent articuler les voyelles initiales du mot ſuivant.

B.

Le *b* final ne ſe prononce point dans *plomb*, *à plomb*, *ſurplomb*, & *rumb* de vent, que l'on prononce *rom* : partout ailleurs il garde l'articulation qui lui eſt propre, & la fait ſentir, comme dans *Joab*, *radoub*, *Job*, *Jacob*, &c. *B* redoublé ne ſe prononce qu'une fois ; comme, *Abbé*, liſez *Abé* ; ſeulement alors la ſyllabe qui précede cette conſonne redoublée, eſt breve.

P.

P ne ſe prononce point à la fin des mots, *drap*, *julep*, *ſept*, *trop*, *galop*, *loup*, *ſyrop*, *camp*, *champ*, *prompt*, *corps*, *temps* ; ni dans *Sculpteur*, *ſculpture*, *compter*, *compte*, *baptême*, *baptiſer*, *Jean-Baptiſte*, &c. Quelques bons parleurs prétendent qu'on ne doit point non plus le faire ſentir dans *pſaume*, *pſautier*, *pſalmiſte*, *pſaltérion*, *pſalmodier* : mais il en eſt beaucoup d'autres qui veulent que le *p* y faſſe entendre ſon articulation, ſi ce n'eſt dans quelques phraſes particulieres, comme *les ſept pſeaumes*, que l'on prononce, *les ſet ſaumes*. Dans les autres mots, comme, *ineptie*, *inepte*, *adoption*, *captieux*, *aptitude*, *reptile*, &c. on prononce le *p*.

De deux *p* de ſuite, on n'en prononce qu'un, & la ſyllabe précédente eſt breve ; comme dans, *appaiſer*, *oppoſer*, &c. On prononce le *p* à la fin du mot *cap*, ſur-tout dans certaines phraſes, comme, *parler cap à cap*, &c.

V.

Cette lettre n'a aucune difficulté ; on la prononce par-tout où elle ſe trouve ; & jamais elle ne varie de ſon : elle n'eſt double que dans quelques noms étran-

gers ; alors la prononciation n'eſt point différente de ce qu'elle ſeroit s'il n'y avoit qu'un *v*.

F.

Cette conſonne redoublée ne ſe fait entendre qu'une fois ; mais la ſyllabe précédente en devient breve, comme, *affoiblir*, *offrir*, *affaire*, &c. Elle ne ſe prononce point à la fin des mots, *cerf*, *nerf*, *œuf*, *bœuf*, *neuf*, ſuivis d'une conſonne, ni dans *chef-d'œuvre* : par-tout ailleurs *f* final doit être prononcé, même devant une autre conſonne, comme, *veuf de ſa première femme* ; *cet homme eſt né ſerf de l'Abbaye* ; *il eſt ſimple & naïf, mais actif*. Avant une voyelle, *f* final ſe prononce comme *v* ; c'eſt-à-dire, que la foible ſe fait entendre pour la forte : ainſi lorſqu'il y a, par exemple, *neuf ans*, *veuf à trente ans*, liſez *neu-vans*, *veu-và trente ans*, &c. Toutes les fois que l'on trouve *ph*, on doit toujours prononcer comme ſi c'étoit un *f* : exemple, *philoſopher*, *phraſe*, prononcez *filoſofer*, *fraſe*, &c.

D.

D ne ſe prononce pas à la fin des mots François, même devant une voyelle : ainſi quoiqu'on écrive, *froid*, *chaud*, *fond*, on lit cependant, *il fait un froi extrême* ; *il fait chau aujourd'hui* ; *un fon inépuiſable*, &c.

Si le mot qui finit par *d*, eſt un adjectif ſuivi de ſon ſubſtantif, & que celui-ci commence par une voyelle ; ou ſi c'eſt un verbe ſuivi de l'un de ces pronoms *il*, *elle*, *on* ; alors le *d* ſonne comme le *t* : ainſi, *grand homme*, *profond abîme*, *entend-il*, *coud-elle bien*, *répond-on ainſi*, ſe liſent, *gran thomme*, *profon tabime*, *enten-til*, *cou-telle bien*, *répon-ton ainſi*, &c. S'il eſt quelques autres occaſions où le *d* final ſe prononce comme le *t*, l'oreille faite à l'uſage l'apprendra aſſez.

Le *d* ſe prononce toujours en *d* à la fin des mots étrangers, comme, *David*, *Lamed*, &c. liſez *Davide*, *Lamede*, &c.

Le *d* redoublé ſe prononce deux fois dans *addition*,

additionner, *reddition* : ailleurs il ne ſe prononce qu'une fois, mais la ſyllabe précedente eſt breve dans l'un & l'autre cas.

T.

Le *t* a deux ſons ; le premier eſt celui qu'on entend dans *Tacite*. Il le prend dans toutes les occaſions, ſi ce n'eſt quelquefois devant un *i* ſuivi d'une voyelle, ainſi que nous expliquerons bientôt. Le *t* ne ſe prononce point à la fin de la plûpart des mots, lorſque le ſuivant commence par une conſonne : cependant on le fait toujours ſentir dans *une dot*, *un ſat*, *brut*, *zénith*, *chut*, *luth*, *échec & mat* : dans ces mots, *Apt*, nom de ville, *indult*, *un zeſt*, *vent d'eſt*, *exact*, *tact*, *correct*, *direct*, *ſuſpect*, *circonſpect*, les deux dernieres conſonnes ſe font entendre. Il en eſt de même du mot *Chriſt*, quand on le prononce ſeul, comme quand on dit, *le Chriſt*, *un Chriſt*. Mais ſi l'on dit, *Jeſus-Chriſt*, alors on ne fait ſentir ni le *s* ni le *t*. Dans les noms de nombre, *ſept*, *huit* & *vingt*, le *p* & le *g* ne ſe prononcent jamais ; mais le *t* le fait, quand il eſt ſuivi d'une voyelle, ou quand ces noms finiſſent la phraſe ; comme, *il eſt ſept heures*, *ils ſont huit hommes*, *ils ſont vingt* : liſez, *il eſt ſe theures*, *ils ſont huit hommes*, *ils ſont vin*. Dans *quatre-vingt* le *t* ne ſonne jamais, & même s'il ſuit une voyelle il doit y avoir un *s* ainſi on doit dire, par exemple, *quatrevingts ans*. Les deux mots *ſot* & *mot* ſe prononcent aſſez ordinairement comme *vingt* : mais il eſt bien des perſonnes qui n'y font point ſentir le *t*, quand ils finiſſent la phraſe.

Ailleurs le *t* final ne ſe prononce point, comme dans la conjonction &, dans *contrat*, *il vit*, *Châtelet*, *parquet*, *caquet*, *mouſquet*, *bruit*, *fruit*, *trot*, *acabit*, &c. Pour ſavoir quels ſont les mots dans leſquels le *t* final ſe joint à la voyelle initiale du mot ſuivant, il faut conſulter l'uſage. Il y a à cet égard à peu près autant d'exceptions que de mots qui ſuivent la regle. Cela dépend auſſi de l'eſpece de prononciation : ſi l'on ne prend que le ton de la converſation, il y en a bien peu qui ſe faſſent ſentir, excepté ceux qûe nous avons déſignés. Si l'on

l'on déclame, presque tous se prononcent avec la voyelle suivante.

Dans la syllabe *ti* suivie d'une voyelle, le *t* a quelquefois le son de *c* ou *s*; & quelquefois il garde le son dur qui lui est propre : le premier se prononce dans les rencontres suivantes....

1°. Dans le mot *patient* & ses dérivés, & dans les adjectifs en *tial*, *tiel*, *tieux*, & les mots qui en dérivent; comme, *initial*, *nuptial*, *martial*, *essentiel*, *pestilentiel*, *substantiel*, *captieux*, *factieux*, *ambitieux*, *impatienter*, *partialité*, &c.

2°. Dans les noms terminés en *tien*, quand ce sont des noms propres, ou de pays, comme, *Domitien*, *Gratien*, *Vénitien*, &c. & dans *quotien*, qui se prononce, *quotian*, &c.

3°. Dans les mots terminés en *cratie* & *mantie*, comme, *démocratie*, *aristocratie*, *nécromantie*, &c.

4°. Dans les noms de pays terminés en *tie*, comme, *Galatie*, *Dalmatie*, *Croatie*, *Sarmatie*, *Béotie*, &c.

5°. Dans les mots, *argutie*, *facétie*, *impéritie*, *inertie*, *ineptie*, *minutie*, *primatie*, *prophétie*, *suprématie*, & peut-être quelques autres dont l'usage est rare, comme, *calvitie*, &c.

6°. Dans *satiété* & ses dérivés, *insatiable*, &c. Et dans les verbes, *initier*, *balbutier*, *j'initiois*, *je balbutie*, &c.

7°. Avant la syllabe *on* à la fin des substantifs, & dans les mots qui en sont dérivés; comme, *action*, *description*, *souscription*, *dévotion*, *perfection*, *diction*, *actionner*, *perfectionner*, *nation*, *nationnal*, &c.

Mais dans la même syllabe *ti* le *t* se prononce *th*, 1°. lorsqu'il ne suit point une voyelle, comme dans *bâtiment*. 2°. Dans tous les mots où *ti* est précédé d'un *s*, comme, *bestial*, *bastion*, *hostie*, *Sébastien*, *question*, *questionner*, *mission*, *gestion*, *combustion*, &c. un *x* fait le même effet, *mixtion*, &c. 3°. Dans tous les noms en *tié* ou *tier*, comme, *amitié*, *pitié*, *métier*, *chantier*, &c. 4°. Dans ceux terminés en *tie* qui ne sont pas compris dans les regles supérieures; comme, *partie*, *repartie*, *ortie*, *la garantie*, *la sortie*, &c. & dans le mot *galimatias*. 5°. Dans les mots, *Chrétien*, *sou-*

tien, *maintien*, *entretien*, *Antienne*, *Etienne*, & autres ſemblables, comme auſſi dans le verbe, *je tiens*, *tu tiens*, & dans ſes compoſés, *je contiens*, *je maintiens*, *je ſoutiens*, &c. 6°. Dans tous les temps du verbe *châtier*, & dans les temps des autres verbes en *tions*, & en *tiez*, comme *nous battions*, *nous portions*, *nous mettions*, *vous battiez*, *vous portiez*, *vous mettiez*, &c.

G.

Cette lettre a le ſon *gue*. 1°. à la fin des mots, quand elle s'y prononce, comme dans *agag*, *gog*. 2°. Quand elle précede une autre conſonne, *graver*, *glacer*: 3°. Lorſqu'elle eſt ſuivie d'un *a*, d'un *o*, ou d'un *u*, *gai*, *gabion*, *gober*, *gouffre*, *guttural*, *Auguſte*.

Quand elle précede un *e* ou un *i*, elle a le ſon de *j*: comme, *gêne*, *gentil*, *gigot*, *gingembre*. Comme dans les verbes terminés en *ger*, le *g* de l'infinitif a le ſon doux dans toute la conjugaiſon, dans les temps dont la terminaiſon exige un *a* ou un *o*, on place entre le *g* & cet *a* ou cet *o* un *e* muet, qui dans la prononciation ne ſe fait nullement ſentir, & ne produit d'autre effet que d'aſſurer au *g* le ſon doux que l'*a* ou l'*o* lui ôteroit. Ainſi, *je mangeois*, *il mangea*, ſe prononcent comme s'il y avoit, *je manjois*, *il manja*. Cette remarque a auſſi lieu pour les noms dérivés de ces verbes, ou de quelques noms en *ge* ou *gi*, comme, *mangeable*, *rougeâtre*, qui viennent de *manger* & *rouge*. Il en eſt de même encore de beaucoup d'autres mots, tels que, *pigeon*, *pigeonneau*, &c.

Le *g* final eſt toujours muet dans *étang*, *rang*, *doigt*, *legs*, *poing*, *vingt*, & *ſang*, *ſue*. Dans les mots étrangers, il ſonne comme *gue*: *doëg*, *agag*; liſez, *doëgue*, *agague*. Dans le mot *joug*, il ſe prononce ſelon pluſieurs Auteurs, comme *gue*, *jougue*; d'autres prétendent qu'il y doit être muet: l'uſage varie & les partage là-deſſus. Dans les autres mots François, le *g* final eſt preſque toujours muet; ſi cependant il précede une voyelle, il ſonne comme *que*, *le ſang humain*, *ſuer ſang & eau*; *un long accès*: liſez, *ſanque humain*, *ſuer ſanque & eau*; *un lonque accès*, &c. De deux *g* de ſuite dans un

même mot, on n'en prononce qu'un, excepté dans *ſuggérer*, *ſuggeſtion*, qu'on lit, *ſuguejérer*, *ſuguejeſtion*.

Gh ſe prononce *gue* : il ne ſe trouve que dans quelques noms propres & étrangers, comme, *Berghen*.

Gn forme ordinairement le ſecond ſon mouillé, comme dans *regne*, *gagner*. Il n'y a que dans les mots, *gnome*, *gnomonique*, *gnoſtique*, & ſes compoſés, comme, *prognoſtique*, *agnoſtique*, & dans les mots Latins, que ces deux lettres faſſent deux articulations, *gue ne* : *guenome*, &c. la premiere très breve. Lorſqu'il y a un *u* entre le *g* & un *e* ou un *i*, cet *u* ne ſert ordinairement qu'à donner le ſon dur au *g* : ainſi, *vague*, *guérir*, *guide*, *anguille*, *à ma guiſe*, &c. ſe prononcent comme s'il n'y avoit point d'*u*, & que le *g* eut toujours le ſon dur *gue* devant un *e* ou un *i*, comme il l'a devant un *a*, un *o* & un *u*. Il y a cependant quelques mots, comme le Duc de *Guiſe*, *éguille*, *aigu*, *aiguë*, *aiguiller*, *aiguillette*, *aiguiſer*, *ciguë*, &c. dans leſquels l'*u* ſe prononce, ſoit qu'il faſſe diphthongue avec la voyelle ſuivante, comme lorſque cette voyelle eſt un *i*, ſoit qu'il forme une ſyllabe différente, comme lorſqu'il ſuit un *e*.

GN.

Non-ſeulement pour les mots étrangers, & ſur-tout pour les Latins on fait dures les articulations de ces deux conſonnes ; mais on doit encore prononcer *gue ne*, quand elles commencent le mot, comme dans *gnide*, *gnathon* : il en eſt de même dans *progné*, *phyſiognomonie*, *phyſiognomonique*, & *Gneſne*, Capitale de la Grande Pologne : on ne prononce point le *g* dans *ſignet* ; liſez, *ſinet* ; dans *enceignure*, on ne prononce pas l'*i*.

Ce ſeroit ici le lieu de parler de l'*i* mouillé, le plus foible des trois ſons de cette eſpece : mais nous l'avons fait en parlant de la voyelle *i*. Tout ce que nous ajouterons, c'eſt que cet *i* ou *y* mouillé fait une diphthongue impropre avec la voyelle précédente, quand il n'y a point de tréma, comme dans *payer* ; lorſqu'il y a un tréma, l'*i* ou l'*y* mouillé forme avec la voyelle ſuivante une ſyllabe à part, comme dans *Païen*.

Q.

Cette lettre ne ſe trouve ſeule qu'à la fin des mots *cinq*, & *coq* : dans le dernier, elle ſe prononce toujours comme s'il y avoit *coque*, ſi ce n'eſt dans *coq d'inde*, que l'on doit lire, *codinde*. Dans le mot *cinq*, elle ſe prononce également lorſque ce mot eſt ſuivi d'une voyelle, ou qu'il finit la phraſe. Ainſi, *cinq hommes ; j'en ai cinq ;* ſe liſent, *cin qu'hommes ; j'en ai cinque :* mais ſi ce mot eſt ſuivi d'une conſonne, le *q* ne ſe fait plus ſentir : pour *cinq louis*, prononcez, *cin louis*.

Par-tout ailleurs la lettre *q* eſt toujours ſuivie d'un *u* & d'une autre voyelle, & ne fait avec ces deux voyelles qui la ſuivent qu'une ſeule ſyllabe ; de maniere que l'*u* ne ſe fait nullement ſentir. Ainſi, *qualité*, *quinze*, *quolibet*, ſe prononcent comme s'il y avoit, *kinze*, *kalité*, ou *calité*, ou *qalité*, &c.

Cependant il eſt quelques mots où l'*u* & la voyelle ſuivante font une diphthongue propre ; alors l'*u* ſe fait entendre : mais il le fait de deux façons ; la premiere en gardant le ſon qui lui eſt propre, comme dans *équeſtre*, *queſteur*, *queſture*, *équiangle*, *équidiſtant*, *équilatéral*, *équimultiple*, *quinquennal*, *quinquennium*, *le quinquerce* ; où il faut lire, *écueſtre*, *cueſteur*, *écuiangle*, *cuincuennal* ; &c : le ſecond ſon de l'*u* après *q* eſt celui de *ou* : on le trouve dans *équateur*, *aquatique*, *quadragéſime*, *quadragénaire*, *quadruple*, *quadrupede*, *quinquagéſime* ; que l'on prononce, *écouateur*, *acouatique*, *couadruple*, *couadrupede*, *cuincouagéſime*, *couadragéſime*, *couadragénaire* ; en obſervant que *oua* ne formant qu'une ſeule ſyllabe, il faut paſſer rapidement ſur *ou* pour ne s'appuyer que ſur l'*a*.

On peut auſſi remarquer que l'*u* après le *q* ne prend le ſon de *ou*, que lorſqu'il ſuit un *a* ; & qu'il ne ſe fait entendre avec le ſon qui lui eſt propre que quand c'eſt un *e* ou un *i* qui ſuit. Au reſte il ne ſe prononce pas par-tout où ces voyelles ſuivent : il s'en manque bien ; il ne le fait même que dans les exemples cités. On peut voir par ce que nous avons dit plus haut, qu'il eſt muet dans d'autres noms où l'on retrouve la même combi-

naiſon de lettres, comme dans, *quarré*, *quinze*, *quéter*, &c.

Z.

Quand cette conſonne finit un mot, elle ne produit aucune articulation, du moins devant une conſonne: mais ſi le mot ſuivant commence par une voyelle, le *z* final ſe fait quelquefois entendre, ſelon le ton que l'on donne à la prononciation, c'eſt-à-dire, ſelon que ce ton approche de la déclamation: car dans la converſation, le *z* final eſt toujours muet, même devant une voyelle, ſi ce n'eſt dans les noms propres étrangers, où il ſe prononce même devant une conſonne, comme dans *Sanchez*, *Alvarez*, *Suarez*, *Rhodez*, *Senez*, qui doivent ſe lire, *Sancheze*, &c.

Cette conſonne ne figure que pour une ſeule articulation qui eſt par-tout la même: *zèle*, *azur*, *hazard*, *lézard*, *topaze*, *zodiaque*, *zizanie*, &c.

S.

Cette conſonne ſe prononce *ſe* au commencement des mots, & lorſqu'elle précede ou qu'elle ſuit une autre conſonne, comme dans, *ſolle*, *ſel*, *vaſte*, *verſet*. *abſtenir*. Elle a le même ſon à la fin des mots, *as*, *vis*, *iris*, *lapis*, *raminagrobis*, *lys*, fleur, *laps*, *relaps*, & des noms étrangers, comme, *Pallas*, *Cérès*, *Bacchus*, *Délos*, &c. On ne la prononce cependant point à la fin des noms, *Thomas*, *Judas*.

Cette même conſonne prend le ſon du *z* qui en eſt la foible, lorſqu'elle ſe trouve entre deux voyelles, comme dans, *Egliſe*, *maiſon*: il en faut excepter, *monoſyllabe*, *paraſol*, *Melchiſédech*, où elle conſerve le ſon de *s* fort ou dur. Dans *Alſace*, *balſamine*, & dans tous les mots où la prépoſition *trans* eſt ſuivie d'une voyelle, cette conſonne donne le ſon du *z*: *tranſaction*, *tranſiger*, &c. liſez, *Alzace*, *tranziger*. Si après *trans*, il venoit une conſonne, *s* devroit ſe prononcer dur, comme dans *tranſmuter*, *tranſport*, &c. Dans *tranſ* & autres ſemblables le *s* eſt dur, parce que ce mot n'eſt point compoſé de la prépoſition *trans*, comme on pourroit d'abord le

croire : c'eſt un mot ſimple & primitif. Si le *s* précédé d'une voyelle, eſt ſuivi d'une conſonne foible, il ſe prononce comme *z*, tels ſont les mots, *aſdrubal*, *eſdras*, *préſbytere* ; quand il y a deux *s* de ſuite, on n'en prononce jamais qu'un ; mais on lui donne l'articulation forte & dure, comme dans, *embraſſer*, *baiſſer*, *poiſſon*, *couſſin*, &c. C'eſt par cette articulation forte que la prononciation de ces mots differe de celle d'autre mots ſemblables où le *s* n'eſt point doublé ; comme, *embraſer*, *baiſer*, *poiſon*, *couſin*, &c. où le *s* n'a que l'articulation douce & foible du *z*.

Le *s* eſt muet dans le mot *eſt* du verbe *être*, & non pas dans l'*eſt*, vent d'Orient : pour les mots *regiſtre*, *regiſtrer*, *enrégiſtrer*, *enrégiſtrement*, il doit s'y prononcer, quoique Richelet & quelques autres Savans aient voulu même qu'on l'omît dans l'orthographe. Dans *puiſque* le *s* ſe fait toujours entendre, *puis donc que*, liſez, *puiſſe donc que*. Dans *lors* il varie : on le prononce quand il y a *lorſque* : mais ailleurs, comme dans *alors*, *lors méme que*, &c. il eſt ordinairement muet : par-tout ailleurs il ſe prononce toujours dans le corps des mots.

Nous n'en exceptons que ceux qui n'ont le *s* que ſuivant l'ancienne orthographe, comme, *intéreſt*, *preſter*, *giſte*, &c. Cette conſonne eſt muette à la fin de preſque tous les mots, n'y ayant d'exceptions que pour ceux que nous avons marqués plus haut ; mais elle ſert à rendre longue les ſyllabes finales qu'elle termine ; comme, *trépas*, *tamis*, *progrès*, *j'avois*, *tu iras*, *bontés*, *des faits*, *des ſonges*, &c.

Si ces mots ſont ſuivis d'une voyelle, la lettre *s* prend le ſon de *z*, & va ſe joindre à cette voyelle initiale du mot ſuivant ; comme, *vous avez de grandes avances* ; liſez, *vou zavez de grande zavances*. Cependant dans la ſimple converſation on néglige ſouvent, & l'on doit même négliger de porter ainſi l'articulation du *s* final ſur la voyelle initiale qui ſuit, quand les deux mots ne ſont pas intimement liés enſemble par le ſens ; comme l'eſt un adjectif avec ſon ſubſtantif, un pronom perſonnel avec ſon verbe, &c. *Il commence mille affaires, & n'en finit point*, liſez, *affaire*...

Sc devant un *a*, un *o*, ou un *u*, ſe prononcent *ſcque*,

comme dans, *ſcapulaire*, *ſcorbut*; il en eſt de même devant une conſonne, *ſcribe*, *ſcrupule*, &c. Mais devant un *e* ou un *i*, ces deux lettres n'ont que le ſon du ſimple *s* comme dans *ſcience*, *ſceau*, *conſcience*, &c. Il en eſt de même de ces mêmes lettres *ſç* cédillées devant toute autre voyelle, comme dans *ſçavoir*, que l'on doit écrire *ſavoir*.

Sch ont le même ſon que *ch* : exemples, *ſchiſme*, *ſchiſmatique*; prononcez, *chiſme*, &c. Mais dans les mots, *ſcholaſtique*, *ſcholiaſtes*, *ſcholie*, on les prononcent *ſcque*, & même quelques-uns écrivent, *ſcolie*, &c.

J.

Cette conſonne n'a aucune difficulté pour ſa prononciation, non plus que pour ſon orthographe. Elle ſe prononce par tout où elle ſe trouve; & toujours elle a la même articulation. *Je jeûne*, *j'ai*, *dis-je*, *jus*, &c; c'eſt la foible de l'articulation françoiſe *ch*.

CH.

Ces deux lettres forment une articulation particuliere à notre Langue : c'eſt celle que l'on entend dans les mots, *chiche*, *chaland*, *chainon*, *chenevis*, *chétif*, *chirurgie*, *chopine*, *chuchoter*, *acroſtiche*, &c. il n'y a d'exceptions que les ſuivantes. 1°. Ces deux lettres *ch* n'ont que le ſon du *k* avant ces trois conſonnes, *l*, *r*, & *n*, comme dans, *Chloris*, *Chlamide*, *Arachné*, *le ſaint Chrême*, *les Chrétiens*, &c. 2°. Dans les noms propres d'hommes, de pays, de villes, & de fleuves, quand ils viennent des Langues Grecque, Latine & Italienne; comme dans, *Achéloüs*, *Archétype*, *Cherſonèſe*, *Echo*, *Euchariſtie*, *Ichneumon*, animal d'Egypte ennemi du Crocodile, *ichnographie*, deſſein d'édifice, *orcheſtre*, *ſtomachal*, &c.

Remarquez que de tous les mots qui commencent par *archi*, il n'y a que le ſeul *archiépiſcopal*, ou *ch* ſoit dur & ſec; ailleurs il eſt gras, & ſe prononce à la Françoiſe comme dans *Archidiacre*, &c. Aux exemples étrangers dans leſquels *ch* eſt dur, joignez-en une foule d'au-

tres ; comme, *Chirographaire*, *Chiromancie*, *Chilerbaſſi*, Officier du Grand Seigneur, *Chiromancien*, *Chanaan*, *la Chaldée*, *Zacharie*, *Chuſai*, *Michel-Ange*, *Chiéti*, &c ; cependant, *Chérubin*, *Ezéchias*, *Ezéchiel*, *Joachim*, *Michel*, *Zachée*, *Monarchie*, *Hiérarchie*, *Stomachique*, & preſque tous les noms propres Hébreux qui ont *ché* & *chi*, ſe prononcent comme les mots françois. *Achéron* varie ; à la Comédie on le prononce à la françoiſe ; à l'Opéra on le prononce comme les Grecs : la premiere prononciation a prévalu dans la ſociété.

M.

Nous avons peu de choſes à dire ſur cette conſonne & la ſuivante, après ce que nous avons dit plus haut des ſons nazals. Au commencement des mots le double *m* précédé de la voyelle *i*, ſonne deux fois, comme dans, *immédiat*, *immoler*, *immortel*, *immenſe* ; liſez, *imemédiat*, l'*e* muet extrêmement bref. Dans les autres occaſions, quand il ſe trouve deux *m* de ſuite, le premier ſe prononce *en* nazal : il faut en excepter *damner* & ſes compoſés ou dérivés, avec les mots, *ſolemnel*, *ſolemnité*, *ſolemniſer*, qui ſe prononcent *dâner*, *condâner*, *ſolanel* ; exceptez auſſi, *ammoniac*, *ammonite*, où les deux *m* ſe prononcent.

A la fin des mots, *m* eſt nazal ; il en faut excepter ceux où il eſt précédé d'un *e* : alors il garde le ſon qui lui eſt propre : par exemple, *Jéruſalem*, *item*, ſe prononcent, *Jéruſaleme*, *iteme*. Il en eſt de même de *m* dans les mots ſuivans, *Septemvir*, *Décemvir*, *Novemvir*, & *hem*, exclamation.

N.

Cette conſonne ne change jamais ſon articulation, ſi ce n'eſt pour devenir nazale, comme nous l'avons expliqué ci-deſſus : ailleurs elle ſe prononce toujours de même ; comme dans, *cabane*, *narines*, *trône*, *fortune*, &c. Quand elle eſt redoublée, elle ne donne jamais à la voyelle précédente le ſon nazal, ſi ce n'eſt dans *ennui*, & ſes dérivés, *ennuyeux*, *ennuyer*, &c. : ainſi deux *n* ne

ſervent qu'à rendre la ſyllabe précédente breve : *anneau*, *ennemi*, &c. ſe prononcent *aneau*, *enemi*. Dans ces mots, *annales*, *annexes*, *annexer*, *annotation*, *annuel*, *annulaire*, *annuller*, *inné*, *innover*, les deux *n* ſe prononcent : on lit, *anenales*, &c.

Le *n* final ne ſe joint point à la voyelle initiale du mot ſuivant, ſi ce n'eſt. 1°. quand il eſt dans un adjectif immédiatement ſuivi de ſon ſubſtantif, comme, *mon ame*, *ſon ami*, *bon Auteur*, *ancien ouvrage*, *divin amour*, que l'on prononce, *mon-name*, *divi-namour*. Il n'y a que ceux en *in* qui, dans cette rencontre, perdent le ſon nazal : 2°. Quand ces mots, *bien*, *rien*, *on* & *en*, ſont ſuivis d'un mot avec lequel ils ont une liaiſon intime, comme ; *bien aiſé*, *rien autre choſe*, *on aime*, *en Eſpagne* : liſez, *bien naiſé*, *rien nautre*, *on naime*, *en neſpagne*, &c. 3°. Dans *amen*, *hymen*, *le béarn*, *le tarn*, & quelques autres qui doivent ſe lire, *amenne*, *hymenne*, *le béarne*, *le tarne*, &c.

R.

Cette conſonne eſt muette à la fin de tous les mots en *er*, lorſque cet *e* eſt fermé : tels ſont tous les infinitifs en *er* : *aimer*, &c. & tous les noms en *er* qui ont pluſieurs ſyilabes : il n'en faut excepter que les monoſyllabes, comme, *cher*, *fer* ; & *amer*, *enfer*, *lucifer*, *cancer*, *léger* & autres où l'*e* eſt ouvert. Si *r* final eſt précédé de *u*, ou de *oi*, de *ou*, de *u*, de *a*, enfin de toute autre voyelle que l'*e* & l'*i*, il ſe prononce toujours, comme dans, *car*, *mur*, *leur*, *grandeur*, *jour*, *pour*, *eſpoir*, *voir*, &c. il eſt ordinairement muet à la fin de *monſieur*, *meſſieurs*, *loiſir*, *plaiſir*, *le repentir*, & des infinitifs en *ir* employés comme ſubſtantifs ; car s'ils ſervent comme infinitifs, le *r* s'y prononce, auſſi bien que dans, *zéphir*, *nadir*, *ſaphir*, *fakir*, *ſoupir*, *martyr*, *cuir*, *élixir*, *déſir*, & *Viſir*.

De deux *r* de ſuite dans un mot, on n'en prononce qu'un ; comme dans, *barré*, qu'on lit, *baré* : ſeulement ces deux *r* rendent la voyelle précédente plus longue ; & ſi c'eſt un *e*, il eſt plus ouvert, comme dans, *guerre*, *tonnerre*. Il y a peu d'exceptions. Les deux *r* ſe prono-

cent dans, *errata*, *errer*, *errant*; dans la plûpart des mots qui commencent par *ir*, comme *irrégulier*; enfin dans les futurs & conditionnels des verbes *mourir*, *courir* & ſes compoſés, & les compoſés de *quérir*; *je mourrois*, *je courrai*, *j'accourrai*, *j'acquerrois*, &c.

Rh n'ont point d'autre articulation que celle du *r* ſimple : *rhéteur* ſe lit comme s'il y avoit, *réteur*, &c.

L.

Ordinairement, lorſqu'il n'y a qu'un *l* après un *e*, & que ce *l* eſt ſuivi d'une autre voyelle dans le même mot, l'*e* qui eſt devant, eſt un *e* muet : il n'en faut excepter que, *modele*, *fidele*, *poële*, *pêle-mêle*, *frêle*, *zele*, *grêle*, *mêle*, *démêle*, & quelques autres verbes ou noms dans leſquels cet *e* qui précede *l* eſt long & très ouvert, & un petit nombre d'autres mots. Si après cet *e*, il y a deux *l*, alors l'*e* devient ouvert, comme, *coupelle*, *libelle*, *nouvelle*; il n'y a que quelques mots, tels que *appeller*, qui s'écrivent quelquefois par deux *l*, quoique l'*e* qui précede ſoit muet, dans toutes les occaſions où ces mots n'ont pas un *e* muet après *l*, comme, *nous appellons*, *vous appellez*, *j'appellois*, &c. La plûpart des Auteurs, & même l'Académie, écrivent aujourd'hui par un ſeul *l* ces mots, quand l'*e* qui précede *l* eſt muet.

Deux *l* au commencement d'un mot, & précédés d'un *i* ſe prononcent tous les deux, comme dans, *illégal*, *illicite*, *illuſion*, &c. On prononce auſſi les deux *l* dans *alluſion*, *appellatif*, *belliqueux*, *collation* d'un bénéfice, *colluſion*, *conſtellation*, *Egliſe Gallicane*, *malléable*, *malléabilité*, *fallace*, *malléole*, *métallique*, *métallurgique*, *nullité*.

Mais lorſque devant les deux *l* il y a un *e* ou un *o*, on ne prononce qu'un *l*, quoiqu'il ſoit plus fort que s'il n'y en avoit qu'un, que la prononciation en ſoit plus expreſſive, & qu'elle ait quelque choſe de plus rapide, de plus dur, de plus ſec, & de plus pénible à l'organe. Mais ces différentes prononciations ont tant de nuances & de dégrés, qu'il n'eſt pas poſſible d'en faire connoître le véritable uſage & le point fixe, que par l'uſage même.

L final ne ſonne point dans ces mots ſuivants : *baril*, *chenil*, *chartil*, *coutil*, *douzil*, *fénil*, *fournil*, *fuſil*, *outil*, *un gril*, *nombril*, *perſil*, *ſourcil* ; il ne ſonne jamais dans le pronom perſonnel *ils*, ni dans *fils*. Par-tout ailleurs on le prononce. Nous ne parlons pas des mots, *col*, *fol*, *mol*, qu'on écrit aujourd'hui, *cou*, *fou*, *mou*, & qu'on ne prononce pas autrement, ſi ce n'eſt qu'on dit encore *fol* quand il ſuit une voyelle, *un fol amour*. Ces deux mots *ſulli*, *nulli*, veulent que leurs *l* ſe prononcent en lettres mouillées. *H* fait le même effet dans *Milhaud*, *Pardalhac*, *Aurilhac*, *Marſilhargues*, & *Filhon*.

L mouillé.

La prononciation du *l* devient ſouvent graſſe & mouillée, telle qu'elle eſt dans *travailler*, *bouteille*, &c. On doit lui donner cette prononciation toutes les fois qu'étant précédé d'un *i*, il eſt double & ne forme point la premiere ſyllabe du mot : ainſi, *illuſtre*, *illuminé*, & ſemblables n'ont point *l* mouillé : mais *fille*, *famille*, *paillaſſe*, *feuille*, *treille*, *rouille*, *bille*, *pillage*, & ſemblables doivent avoir le ſon mouillé ; il n'en faut excepter que *Gilles*, *mille* nom de nombre, & *ville*.

Il faut remarquer que cet *i* qui précede *l* mouillé, ne ſe prononce point, quand il eſt immédiatement précédé d'une autre voyelle, comme dans, *ailleurs*, *brouillon*, *œillet*. *L* final eſt auſſi mouillé quand il eſt précédé d'un *i*, comme dans, *péril*, *vermeil*, *ail*, *œil* : mais ce ſon mouillé eſt un peu plus foible dans ces occaſions où *l* eſt ſimple, que dans les mots où il eſt double. De ceux qui finiſſent par *il*, *mil*, nom de nombre ; &c. *Nil* & *vil* ne mouillent point. On peut donner pour regle générale que dans les mots terminés en *ail*, *eil*, *euil*, & *ueil*, *l* final eſt toujours mouillé.

H.

H n'a le plus ſouvent aucune ſorte de prononciation : il eſt entierement muet, ſi ce n'eſt lorſqu'il marque une forte aſpiration, ce qui arrive dans environ cent vingt-quatre ou vingt-cinq mots ; voyez-en la liſte

au mot ASPIRATION. On donne pour regle à cet égard, que les mots qui viennent du latin, & qui ont *h* par étymologie, ne l'aſpirent point ; tandis que cette conſonne doit être aſpirée dans les autres mots : mais cette regle a bien des exceptions ; *harpie*, par exemple, *hennir*, *henniſſement*, *hergne*, *héros*, viennent du latin, & ſont aſpirés ; *huile*, *huis*, *huitre* ne le ſont pas, quoique ce ne ſoit point l'étymologie qui leur ait donné cette lettre. D'ailleurs il doit paroître ſingulier qu'il faille étudier à fond une langue morte pour ſavoir comment il faut prononcer un mot de la nôtre. Le plus court donc & le mieux eſt de donner la liſte des mots qui ſe doivent aſpirer. On verra au mot ASPIRATION quelles ſont les variations des mots *Hollande*, *Hongrie*, &c.

Nous avons vu en parlant des lettres *p* & *t* ce que produit *h* quand il y eſt joint : il donne à la premiere l'articulation de *f*, & ne fait que rendre le ſon du *t* un peu plus fort. Mais quand *h* eſt après *c*, il en réſulte une articulation particuliere & propre à notre langue, dont il eſt parlé à la lettre *c*. Enfin *h* après *l* donne à cette derniere conſonne le ſon mouillé dans quelques mots qu'on peut voir ci-deſſus à la lettre *l*.

Nous avons quelques conſonnes dont nous n'avons point encore marqué la prononciation, parcequ'elles n'en ont point qui leur ſoit propre : elles ne ſont que partager les fonctions de quelques autres lettres ; ce ſont pour ainſi dire, des ſubſtituts qui ſervent à diſtinguer à l'œil des mots qui ne different point quant au ſon ; ſouvent auſſi elles ne ſont que des ſignes étymologiques ; & même il eſt bien des occaſions où elles n'ont d'autres titres de paroître que celui d'y avoir été placées par nos ancêtres, & conſervées par l'uſage. Ces lettres ſe réduiſent à trois, *c*, *k*, & *x* : nous allons ici développer ce qui regarde leur prononciation.

C.

C a le ſon de *k* ou *qu* à la fin des mots, lorſqu'il s'y prononce, comme, *lac*, *froc*, *baſilic* ; liſez, *laque*, &c. 2°. Lorſqu'il ſuit une autre conſonne, comme dans, *clair*, *crédule*, &c. 3°. Devant *a*, *o* & *u*, lorſque ce *c*

n'a point une cédille sous lui ; exemple, *calice*, *caisson*, *couleur*, *coffrer*, *cave*, &c. il faut ici excepter, *Claude*, *second*, *cicogne*, *éclogue*, & quelques autres, où le *c* avant l'*a* & l'*o* prend l'articulation du *g*, & se prononce comme s'il y avoit, *Glaude*, *segond*, *segonder*, *cigogne*, *églogue*, &c.

Lorsque le *c* est devant un *e* ou un *i*, ou devant un *a*, un *o*, ou un *u* avec une cédille, alors il a le son de *s* ; comme, *ceci*, *cécile : or ça*, *maçon*, *il commençoit*, *il apperçut*, &c. S'il est redoublé devant *a*, *o*, *u*, il ne se prononce qu'une fois, & la syllabe précédente est brève, comme dans, *accuser*, *accabler*, *accorder*, *accomplir*, &c : cependant on fait sentir ce double *c* dans *Bacchus*. Si c'est devant un *e* ou un *i* qu'il est redoublé, le premier *c* se prononce comme *k*, & le second comme *s* ; ainsi, *accès*, *accident*, se lisent comme *ak-cès*, *ak-cident*. Le *c* est muet, c'est-à-dire, ne se prononce point à la fin des mots, *cotignac*, *estomac*, *clerc*, *broc*, *porc*, *croc*, *accroc*, *marc d'argent*, *respect*, *suspect*, & de tous ceux où il est précédé d'une nazale, comme, *banc*, *flanc*, *jonc*, *tronc*, *il convainc*, &c. Dans ce dernier cas, on ne fait pas même sentir cette consonne sur la voyelle initiale du mot suivant, si ce n'est dans quelques occasions assez rares, où on lui donne le son du *k*, comme dans, *porc-épi*, *du blanc au noir*, *un franc étourdi*, qu'on prononce *por-quépi*, &c. Pour le mot *donc*, on y prononce le *c* quand il suit une voyelle, ou que ce mot commence la phrase.

K.

Cette lettre a toujours le son de *qu* ; elle n'est d'usage que dans des mots étrangers, ou qui en sont dérivés ; comme, *kirie*, *kaminiek*, *kyrielle*, & quantité de noms propres Bretons. Elle n'est jamais muette.

X.

Cette consonne équivaut presque toujours à deux autres consonnes : elle se prononce *gueze* dans tous les mots qui commencent par *ex* suivi d'une voyelle, comme, *examen*, *exercer*, *exil*, *exorde*. Dans les autres oc-

casions, *x* au commencement des mots se prononce pour l'ordinaire, *cs* ou *que se*, comme dans *Xavier*, *Xénophon*, *Ximenes* : il en est de même lorsque cette lettre est au milieu des mots, comme dans, *axiome*, *Alexandre*, *expert*, *sexe*, *fixer*, que l'on prononce *Csavier*, ou *Quesavier*, *Alecsandre*, *ficser*, &c. Quand la syllabe *ex* est suivie de *ce* ou *ci*, *x* prend le son de *qu*, comme ; *exceller*, *exciter*, lisez, *équeceller*, ou *ec-celler*, *éc-citer*, ou *ékciter*.

Dans les mots *six* & *soixante*, *x* se prononce comme *s* dur. Il a le son de *z* dans *deuxieme*, *dix*, *dixieme*, *dixaine*, *sixain*, *sixieme*. Dans *Xaintes* & *Xaintonges*, *Bruxelles*, *Auxerre*, & *Auxonne*, on prononce *x* comme *s* dur. Dans *Luxeuil*, plusieurs Auteurs prétendent que l'on doit lire, *Lusseuil* : mais si les noms de lieux dépendent quant à leur prononciation de l'usage général des habitants du pays & des provinces voisines, on devra lire *Lucseu*. *Aix* & *Cadix*, se prononcent *Aisse* & *Cadisse*.

Quand à la prononciation du *x* final, il y a encore des variations : on prend celle du *cs* à la fin des mots terminés en *ax*, *ex*, *ix*, *ox*, *ux*, & *inx*, comme dans *borax*, *koax*, *halifax*, *index*, *préfix*, *palafox*, *Pollux*, *sphinx*, que l'on doit lire, *boracse*, *sphincse*, *halifacse*, &c. On voit partout le reste de cet article ceux qui sont exceptés de cette regle. Dans *prix*, *crucifix*, *flux* & *reflux*, *x* est muet aussi bien qu'à la fin des mots terminés en *aix*, *aux*, *eux*, *oix* & *oux*, comme, *la paix*, *les maux*, *des jeux*, *des noix*, *du houx*. Il l'est aussi après *six* & *dix* suivis d'un mot qui commence par une consonne, & auquel ils se rapportent, comme, *six tables*, *dix louis*.

X final & muet prend le son du *z* devant une voyelle dans les circonstances suivantes ; 1°. Dans l'article *aux*, *aux hommes*, lisez, *au zhommes* : 2°. Dans le mot *paix* suivi de son adjectif, *paix honorable* : 3°. Dans les substantifs qui n'ont point *x* au singulier, & qui sont suivis de leur adjectif, *cheveux épars* : 4°. Dans les adjectifs suivis de leurs substantifs, *faux accord*, *affreux exemple*. 5°. Dans les verbes, *je veux*, *je peux*, lorsqu'on dit, *j'en veux une*, *je veux en avoir*, *je veux y aller*, *je*

ne peux en avoir, *tu peux y prétendre*. Hors de là, il faut consulter l'oreille & l'usage. 6°. Enfin après les mots *six* & *dix* suivis des noms ou pronoms auxquels ils ont rapport, *six amis*, *dix écus*, *six autres*.

TOUT ce que nous avons dit jusqu'ici, regarde principalement la prononciation ordinaire & commune, telle qu'elle regne dans la conversation des personnes instruites. Il est une autre prononciation plus marquée, plus forte, plus soutenue, plus expressive, que l'on suit dans la lecture des vers, dans les discours prononcés en chaire, au barreau; en un mot dans tout ce qui exige plus de noblesse & de gravité dans le débit. Celle-ci tient à la déclamation comme à une compagne inséparable; mais elle en differe totalement au fond. Elle consiste sur-tout à appuyer davantage sur les syllabes des mots, & à faire sentir les lettres finales, quand le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. Ce dernier point est sur-tout essentiel dans les vers par rapport au *s* ou *z* qui se trouve à la fin des pluriels, & au *t* qui termine les troisiemes personnes muettes du pluriel dans les verbes: car si l'on ne prononçoit pas ces consonnes finales devant une voyelle, souvent le vers manqueroit d'une syllabe, & par conséquent perdroit toute sa cadence & son harmonie: dans ces deux vers, par exemple,

O que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
Furent en ce grand jour de la poudre tirés?

Si l'on ne prononçoit pas le *s* qui est à la fin de *livres*, & le *t* qui termine *furent*, & que l'on dît comme dans la conversation *de livre ignorés*, *fure en ce grand jour*, les vers n'y seroient plus.

Mais si le *s* qui marque le pluriel des noms, & le *t* qui termine les verbes, doivent ainsi se porter sur la voyelle initiale du mot suivant dans la prononciation soutenue, il n'en est pas de même de toutes les autres consonnes: il y a à cet égard plusieurs observations nécessaires. Le *n* final ne se prononce pas plus dans la haute prononciation que dans la commune: on ne dit pas plus *passion naveugle* dans la lecture ou la déclamation des

vers, que dans la converſation : la raiſon en eſt ſimple c'eſt que dans *paſſion* & les ſemblables le *n* ne ſert qu'à marquer une voix, une voyelle qu'on appelle nazale ; or les voyelles, quelles qu'elles ſoient, ne peuvent jamais articuler : c'eſt donc plutôt une regle qu'une exception, que de dire que jamais un ſon nazal ne doit articuler une voyelle qui ſuit : & ſi l'uſage veut que l'on prononce, *mon nami*, *un bon nauteur*, *on nattend*, & autres ſemblables ſelon ce que nous en avons dit à la lettre *n*, cette prononciation qui eſt aujourd'hui de regle, par l'uſage, n'a pu être dans ſon origine qu'une licence, ou même qu'une prononciation vicieuſe ; à moins que l'on ne diſe que dans ces occaſions le ſens lie ſi étroitement les mots, que des deux, il n'en fait, pour ainſi dire, plus qu'un ſeul.

Dans la prononciation dont nous parlons, on ne prononce encore jamais le *p* final ; ſi ce n'eſt dans *beaucoup* & *trop*, quand ils ſont devant une voyelle ; comme, *il a beaucoup à faire*, *il a trop à dire*. Le *t* final dans les troiſiemes perſonnes des verbes, lorſque leur derniere ſyllabe n'eſt point un *e* muet, ſe prononce ordinairement devant une voyelle dans l'une & l'autre ſorte de prononciation : ainſi l'on dit, *ils ſont ten route*, & non pas, *ils ſon en route*. Si c'eſt un *e* muet qui forme la derniere ſyllabe des verbes, le *t* qui ſuit eſt muet même devant une voyelle ; ainſi l'on prononce, *ils eſpere en vous*, & non pas, *ils eſperent ten vous*, à moins que ce ne ſoit dans une prononciation élevée & ſoutenue.

On néglige auſſi dans la converſation le *r* final des infinitifs en *er* ; *aimer à faire du bien*, ſe dit *aimé à faire du bien*. Dans les infinitifs en *ir*, le *r* n'eſt muet que devant une conſonne ; mais cette même lettre ſe prononce toujours dans les infinitifs en *oir*. Dans le langage commun, on dit, *nôte*, *vote*, au lieu de *nôtre* & *vôtre*, quand ces mots ſont ſuivis de leurs ſubſtantifs, comme, *note maiſon*, *vote jardin*. Il ſeroit mieux ſans doute de toujours prononcer *votre*, *notre*, ainſi qu'on le fait quand ils ſont joints au pronom, *le*, *la*, *les*, *le nôtre*, *la vôtre*, &c. On dit auſſi dans la converſation *ſte* pour *cet*, *cette* ; *ſt'habit*, *ſt'oiſeau*, *ſte robe*. Mais pour peu

peu que le ton de la prononciation doive s'élever, il faut prononcer *cet*, *cette*, tels qu'ils ſont écrits. On dit auſſi en converſation *quéque*, *quéqu'un*, pour *quelque*, *quelqu'un* : mais il faut appliquer à cette façon de prononcer ce que nous venons de dire de *cet*, *cette*.

En général les finales des mots ſe doivent prononcer ſur les voyelles initiales du mot ſuivant, quand ces finales ſe trouvent entre un adjectif & ſon ſubſtantif, un adverbe, ou un pronom perſonnel, & ſon verbe, ou une prépoſition & ſon ſupplément ; comme, *belles actions*, *heureuſement arrivé*, *il écoute*, *en Eſpagne*, prononcez, *belle zactions*, &c. Hors de là ce n'eſt que dans la haute prononciation, que les finales ſe ſont ſentir devant une voyelle, ſur-tout ſi le ſens place un repos entre les mots : dans la converſation ce ſeroit donc une affectation ridicule que de dire, *mes plaiſirs zet vos chagrins* : il faut dire, *mes plaiſirs & vos chagrins*. Mais il y a là-deſſus tant de détails à marquer, tant d'exceptions particulieres, que le meilleur, le plus ſûr & le plus expédient eſt de renvoyer à l'uſage. *Voyez auſſi* QUANTITÉ & DÉCLAMATION.

PROSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé d'*écrire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *pro*, qui ſignifie *devant*. Ce mot tire ſon origine des guerres civiles des Romains. Sylla après avoir vaincu Marius, fit écrire les noms de ceux qui avoient été dans le parti oppoſé, & en fit afficher la liſte à la porte du principal Temple de la Ville. Il y avoit une récompenſe pour chaque tête de Proſcrit qu'on lui apporteroit. De-là *proſcrire* a pris la ſignification de condamner à mort, exiler, interdire, défendre, réprouver, rejetter. *Sylla proſcrivit plus de quatre mille Citoyens Romains. Ce livre eſt dangereux, il faudroit le proſcrire. Cet homme eſt faux, il doit être proſcrit de nos aſſemblées. Ce mot eſt vieux, on l'a proſcrit.*

Partitipe paſſé. Proſcrit, proſcrite ; il ſe prend quelquefois ſubſtantivement. *Cicéron fut du nombre des Proſcrits ſous le Triumvirat d'Auguſte* : voyez ECRIRE.

PROSODIE. La Proſodie eſt la partie de la Grammaire qui enſeigne la prononciation, qui marque les accens, les ſyllabes longues & breves. Nous en traitons

aux mots PRONONCIATION, QUANTITÉ, ACCENT, VOYELLES, CONSONNES : *voyez ces articles.*

PROSOPOPÉE, figure de Rhétorique propre aux passions. C'eſt de toutes les figures la plus vive & la plus magnifique ; elle anime, elle perſonifie tout.

Nous en diſtinguerons de trois ſortes.

La premiere conſiſte à adreſſer quelques diſcours à des perſonnes préſentes ou abſentes. Dans le Joueur (Comédie) Nérine dit à Angélique en parlant de ſon amant abſent :

S'il venoit à l'inſtant,
Avec cet air flatteur, ſoumis, inſinuant,
Que vous lui connoiſſez ; que d'un ton pathétique,
Il vous dit, à vos pieds : » non charmante Angélique,
» Je ne veux oppoſer à tout votre courroux,
» Qu'un ſeul mot ; je vous aime & je n'aime que vous,
» Votre ame en ma faveur n'eſt-elle point émue ?
» Vous ne me dites rien, vous détournez la vue,
» Vous voulez donc ma mort, il faut vous contenter.

La ſeconde eſpece conſiſte à donner des ſentimens aux choſes inanimées, ou à perſonnifier des êtres moraux ou métaphyſiques. Exemples :

Il me ſemble déjà que ces murs, que ces voûtes,
Vont prendre la parole, & prêts à m'accuſer,
Attendent mon époux pour le déſabuſer.
(*Phedre* de *Racine*).

L'Eloge funebre des Officiers morts dans la guerre de 1741, nous offre un exemple frappant de cette eſpece de Proſopopée.

O peuples heureux ! donnez au moins à des compatriotes qui ont expiré victimes de cette gloire, ou qui ſurvivent encore à une partie d'eux-mêmes, les récompenſes que leurs cendres ou leurs bleſſures vous demandent. Si vous les refuſiez, les arbres, les campagnes de la Flandre prendroient la parole pour vous dire. » C'eſt » ici que ce modeſte & intrépide Luttaux, chargé d'an» nées & de ſervices, déja bleſſé de deux coups, affoi-

» bli & perdant son sang, s'écria : *il ne s'agit pas de* » *conserver sa vie, il faut en rendre les restes utiles*; & » ramenant au combat des troupes dispersées, reçut le » coup mortel, qui le mit enfin au tombeau. C'est-là » que le Colonel des Gardes Françoises, en allant le » premier reconnoître les ennemis, fut frappé le pre- » mier dans cette journée meurtriere, & périt en fai- » sant des souhaits pour le Monarque & pour l'Etat. » Plus loin est mort le neveu de ce célebre Archevêque » de Cambrai, l'héritier des vertus de cet homme uni- » que qui rendit la vertu si aimable.

La troisieme espece de Prosopopée est celle par laquelle on fait parler les morts. Exemple :

Plût à Dieu que cette illustre morte pût encore vous exhorter elle-même. Elle vous diroit : » ne pleurez » pas sur moi. Dieu m'a retirée par sa grace des miseres » d'une vie mortelle. Pleurez sur vous qui vivez encore » dans un siecle où l'on voit, où l'on souffre, & où » l'on fait tous les jours beaucoup de mal. Apprenez en » moi la fragilité des grandeurs humaines. Qu'on vous » couronne de fleurs, qu'on vous compose des guirlan- » des; ces fleurs ne seront bonnes qu'à secher sur votre » tombeau, &c. ».

Le *Dialogue* où l'on fait parler deux personnes ensemble est encore une espece de prosopopée. Le Poëte satyrique en donne un exemple :

Debout, dit l'avarice, il est tems de marcher.
Eh ! laissez-moi... debout... un moment... tu réplliques !...
A peine le soleil fait ouvrir les boutiques...
N'importe, leve-toi... pourquoi faire après tout ?...
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre & le gingembre...
Mais j'ai des biens en foule & je puis m'en passer...
On n'en peut trop avoir ; & pour en amasser,
Il ne faut épargner ni crime ni parjure,
Il faut souffrir la faim & coucher sur la dure...
Et pourquoi cette épargne enfin... l'ignore-tu ?
Afin qu'un héritier bien nourri, bien vêtu,

Profitant d'un tréſor en tes mains inutile ;
De ſon train quelque jour embaraſſe la ville.

On ne doit avoir recours à la Proſopopée que pour faire dire aux perſonnages empruntés des choſes que l'on ne pourroit pas dire ſoi-même avec dignité. Outre cela elle doit être ſoutenue d'une grande force d'éloquence, parceque donnant dans l'extraordinaire, elle devient froide & puérile pour peu que le ſtyle en ſoit médiocre.

PUER. Verbe neutre & irrégulier de la premiere conjugaiſon, il ſignifie ſentir mauvais, cauſer une ſenſation déſagréable à l'odorat. *Cette viande put.* Il eſt quelquefois actif, & a ſon régime : *cet homme put l'ambre, le vin, le muſc*, &c. pour montrer que ces odeurs s'exhalent de chez lui avec trop de force & de quantité, enſorte que les perſonnes qui ſont auprès de lui, s'en trouvent incommodées. On tranſporte ce verbe du phyſique au moral ; & on applique cette impreſſion révoltante pour l'odorat, à l'eſprit & à l'ame même. On dit, par exemple, *ſes louanges me puent*, c'eſt-à-dire, me révoltent.

INDICATIF *Préſent.* Je pus, tu pus, il put ; nous puons, vous puez, ils puent. *Imparfait.* Je puois, &c. *Prétérit.* Je puai, &c. *Prétérit indéfini.* J'ai pué, &c. *Pluſqueparfait.* J'avois pué, &c. *Futur.* Je puerai, &c. *Conditionnel préſent.* Je puerois. SUBJONCTIF. Que je pue, que tu pues, qu'il pue. Le pluriel n'eſt pas d'uſage. *L'imparfait*, que je puaſſe n'eſt pas uſité non plus. *Pluſqueparfait.* J'aurois *ou* j'euſſe pué, &c. *Futur paſſé.* J'aurai pué, &c. *Infinitif préſent*, puer. *Parfait & pluſqueparfait*, avoir pué.

Participes. Puant, pué. *Puant, puante*, ſont adjectifs.

Les tems & les perſonnes que nous n'avons pas conjuguées ne ſont pas d'uſage.

PUISQUE, eſt une des conjonctions motivales : *voyez* CONJONCTIONS.

Q *ou* QUE

Q est une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

QUAND, eſt une des conjonctions conditionnelles. Ce mot eſt auſſi du nombre des conjonctions périodiques : *voyez* CONJONCTIONS.

QUANT, eſt une des conjonctions tranſitives : *voyez* CONJONCTIONS.

QUANTITÉ. La quantité d'une ſyllabe eſt la meſure du temps que l'on emploie à prononcer cette ſyllabe.

On peut parler une Langue avec lenteur ou avec précipitation ; le temps employé à prononcer une même ſyllabe dans ces deux ſortes de prononciations, ne ſera pas le même ; & cependant la ſyllabe ſera également prononcée. Il faut donc ſe ſouvenir, que la quantité dont nous parlons ici, n'eſt pas abſolue, mais relative ; c'eſt-à-dire, qu'on ne doit pas entendre qu'il faille une ou deux ou plus ou moins de ſecondes pour prononcer bien telle ſyllabe ; mais qu'il faut à celle-ci un temps double, de celui que prend celle-là ; ainſi de ſuite.

On voit par-là ce que ſignifient ces mots, *ſyllabes longues*, *ſyllabes breves*, *temps*, &c. Les longues ne le ſont qu'en comparaiſon des breves ; celles-ci ne ſont breves que relativement à celles-là ; & la meſure de tems n'a de rapport qu'à la viteſſe ou à la lenteur avec laquelle on parle.

Si nous ſuppoſons que durant une ſeconde, par exemple, on prononce cinq ſyllabes dont deux ſeront breves, & les trois autres longues, on pourra dire que chaque breve occupe la huitieme partie d'une ſeconde, & que chaque longue en prend deux huitiemes. Mais ſi l'on augmente ou ſi l'on diminue la rapidité du parler ; les cinq mêmes ſyllabes en conſervant entr'elles les mêmes proportions, occuperont plus ou moins d'une ſeconde ; le tems de chacune variera quant à leur durée abſolue, ſans varier quant à leur durée relative, puiſ-

que les longues auront toujours le double du temps des breves.

Mais il ne faut pas croire que toutes nos ſyllabes ſe diviſent ſeulement en deux claſſes quant à leur quantité, & que celles qui ne ſont pas de la premiere claſſe, ſe rangent toutes dans l'autre. Il y a des longues plus longues, & des breves plus breves les unes que les autres. Cela ſe voit dans la bonne prononciation, même de nos ſyllabes maſculines; c'eſt-à-dire, qui ne ſont pas formées par un *e* muet: & outre cela la plûpart des ſyllabes formées par l'*e* muet ſont encore plus breves que la plus breve des maſculines.

On peut donc à peu près ranger nos ſyllabes, 1°. en *très breves*; ce ſont celles où l'*e* muet fournit le ſon, ſoit que cet *e* ſoit ſeul comme dans *journée*, ſoit qu'il ſoit articulé par quelque conſonne, comme *faire*, ſoit enfin qu'il ait quelques conſonnes après lui, comme dans *ils aiment*; 2°. En *plus breves*; ſi les premieres n'ont qu'un demi tems, celles-ci auroient un tems entier; 3°. En *breves*, elles ſeront d'après la ſuppoſition que nous venons de faire, d'un tems & demi; 4°. En *longues*; elles prendront deux tems; 5°. En *plus longues* qui auront deux tems & demi ou même trois tems.

Ajoutez à tout cela que nous avons des *douteuſes* de deux ſortes, & en très grand nombre: les unes le ſont parceque l'uſage eſt partagé à leur égard; les autres ſont tantôt breves & tantôt longues, ſelon la place qu'elles occupent ſoit dans les mots, ſoit dans les phraſes, & ſur-tout relativement aux repos: mais ces dernieres ne ſont point arbitraires; leur place même décide de leur longueur ou de leur durée.

Nous n'avons pas envie de faire le détail des ſyllabes de chacune de ces eſpeces. Nous ne parlerons que des finales & pénultiemes: nous dirons peu de choſe de ce qui regarde les autres ſyllabes qui compoſent les mots; parcequ'elles dépendent ſur-tout de la *cadence*, du *nombre* & de leur diſtance des *repos*: *voyez* ces articles. Ce ſont là des ſyllabes douteuſes dont la quantité eſt décidée par leur place; ce n'eſt pas qu'elles n'aient ſouvent d'ailleurs une longueur ou une brieveté marquée, &

qui ne disparoit jamais totalement, quoiqu'elle plie un peu selon les circonstances : mais cela dépend d'un petit nombre de principes qu'il est aisé d'appliquer.

Nous ne diviserons ici les syllabes qu'en deux classes générales ; celle des longues & celle des breves : si l'on poussoit la division plus loin, on feroit un ouvrage inutile à bien des lecteurs. Ceux que la nature a doués d'organes plus fins & plus justes que les autres, n'ont pas besoin qu'on anatomise tant les sons : il suffit de leur donner les principes, & de leur indiquer la voie. Les autres trouveront encore que nous en disons trop : ils ne voudront pas croire ce qu'ils ne sentent pas ; que nous ayons une quantité aussi sûre que quelqu'autre langue que ce soit. Mais le moyen de les convaincre qu'ils sont dans l'erreur, c'est de faire sentir la vérité de notre prosodie, & cela en la développant.

Cette partie essentielle de la Langue n'a pas encore été ramenée à des principes, quoique les détails aient été discutés. Il est vrai que Théodore de Beze nous a laissé huit regles de quantité pour notre Langue ; mais elles sont insuffisantes. Ceux qui ont étudié la même matiere après lui, ont négligé de les perfectionner, de les completter, ou d'en donner de meilleures. Ce n'étoit pas qu'ils ne sentissent la possibilité de l'entreprise ; il est sûr que toute la quantité ne dépend que de la combinaison que l'on peut faire de la nature de chaque voyelle avec les consonnes qui suivent, & de la situation des syllabes ainsi entendues relativement aux repos.

Nous avons des voyelles dont le son est naturellement plus grave & par conséquent plus long ; d'autres sont plus breves, parcequ'elles sont plus aigues. Il y a des consonnes dont l'articulation gêne moins la prononciation des voyelles qui les précedent ; & d'autres qui demandant plus d'efforts pour elles-mêmes, font couler plus légérement sur les voyelles précédentes. La même différence se retrouve aussi lorsqu'il y a plusieurs consonnes de suite après une même voyelle.

Ces principes doivent être communs à toutes les langues, parcequ'ils dependent des sons primitifs, & de la nature des organes, qui sont à peu de chose près les

mêmes par-tout. Si l'uſage peut en varier l'application, s'il peut pour ainſi dire, les nuancer différemment dans la pratique, il ne les détruit pas; & ces variations mêmes ſont conſéquentes à d'autres circonſtances que l'on pourroit apprécier.

Voilà ce que des Auteurs dont nous avons parlé n'ont pas manqué de ſentir : mais ils ont vu que tant de diſcuſſions excellentes dans un ouvrage philoſophique iroient mal dans une Grammaire : nous ſuivrons donc leur exemple ; & nous nous contenterons ici de parcourir par ordre alphabétique les différentes ſyllabes qui ſervent de finales ou de pénultiemes à nos mots.

Nous avons deux raiſons puiſſantes d'étudier par préférence la quantité de ces ſyllabes ; 1°. Ce ſont celles dont la longueur ou la brieveté eſt plus importante à la bonne prononciation, à l'harmonie, plus ſujette aux variations, & plus ſenſible à l'oreille : 2°. Les ſyllabes longues ne riment point avec les breves : ſi nous avons des Poëtes qui faſſent rimer les unes avec les autres, c'eſt moins une licence qu'une faute qu'on eſt en droit de leur reprocher. Il eſt donc néceſſaire, pour la poéſie ſur-tout, de bien connoître la quantité des ſyllabes qui font la rime, ou qui la rendent plus parfaite & plus riche, c'eſt-à-dire, de la finale & de la pénultieme des mots.

A.

A eſt long quand il eſt employé pour dénommer une lettre de l'alphabet : *une panſe d'ā : un petit ā, il ne ſait ni ā ni b* ; mais quand il marque la troiſieme perſonne du verbe *avoir*, ou qu'il ſert de prépoſition, alors il eſt bref : *il ă dit, il ă de grandes qualités, il eſt ă table, il arrivoit ă Paris* Au commencement du mot l'*a* eſt toujours bref & fermé, *ălter, ărriver, ăpprouver*, &c. Il n'y a d'exceptions que les mots, *ācre, āge, āgnus, āme, āne, ānus, āpre*, & leurs dérivés, ou il eſt ouvert & long.

A la fin du mot il eſt fermé & bref, *il allă, il irá, il eſt lă, la Reine de Sabă, déjă, oudă : mă, tă, lă, falballă, ſofă, Opérá, Cinnă*, &c.

Abe eſt bref dans *ſyllăbe*, & long dans *aſtrolābe*.

Able eſt douteux dans tous les adjectifs, *aimable*, *hăïſſable*, *agréable*, & dans les deux noms *table* & *étable*. Il eſt long dans les autres ſubſtantifs, *fable*, *ſable*, *érable*, &c. Et dans ces verbes, *il accāble*, *il hāble*, *il ſable*.

Abre eſt toujours long, *jābre*, *cinābre*, *il ſe cābre*, *tout ſe délābre*; cette ſyllabe reſte toujours longue, même lorſque le nom prend une terminaiſon maſculine; *ſe cabrer*, *délābrer*, &c.

Ac eſt toujours bref, ſoit que le *c* ſe prononçe ou non; comme, *almanăch*, *tabăc*; & *lac*, *tillac*, *ſac*, &c.

Ace eſt bref, *audăce*, *préfăce*, *tenăce*, *voràce*, &c. il n'en faut excepter que *grāce*, *eſpace*, *on lāce*, *on délace*, *on entrelāce*, où il eſt long.

Ache eſt bref, *tăche* (ſouillure) *mouſtăche*, *văche*, *il ſe căche*, &c. Il n'eſt long que dans *lāche*, *tāche* (meſure d'ouvrage à faire) *gāche*, *relāche*, *il māche*, *il ſe fāche*. Ces derniers gardent la même quantité, même devant une terminaiſon maſculine, *mācher*, *fācher*, *lācher*, *relācher*. Ordinairement même l'*a* y eſt couronné par un accent circonflexe, qui remplace le *s* muet que l'on écrivoit autrefois après, *taſche*, &c.

Acle eſt toujours un peu long: *orācle*, *ſpectācle*, *obſtācle*, & tout à fait long dans *mirācle*.

Acre eſt toujours bref, *Diăcre*, *năcre*, *le ſăcre* du Roi, &c; ſi ce n'eſt dans *ācre* (piquant) & *ſācre* (oiſeau) où il eſt long.

Ade eſt toujours bref, *balăde*, *aubăde*, *caſcăde*, *ſăde*, *il perſuăde*, *il s'évăde*, *promenăde*, &c.

Adre eſt bref dans *lădre*, & long dans *cādre*, *eſcādre*, *cela quādre*, &c. Cette ſyllabe eſt longue, même avant une terminaiſon maſculine; *mādré*, *encādrer*, *il encādra*, &c.

Afe, *affre*, & *aphe*, ſont toujours brefs; *carăfe*, *agrăffe*, *ſăfre*, *balăffre*, *épităphe*, &c.

Afle eſt long, *rāfle*, *j'érāfle*, &c. & même lorſque l'*e* muet qui ſuit, ſe change en une autre voyelle, *rāfler*, *j'érāflois*, &c.

Age eſt toujours bref, ſuivant M. l'Abbé d'Olivet,

excepté dans *âge* (période de la vie). Cet Auteur nous paroît ici s'être trompé : *age* eſt réellement bref dans les verbes, *il ſaccâge*, *il engâge*, &c. Mais dans les noms, il nous ſemble qu'il eſt au moins douteux. Que l'on daigne conſulter la prononciation des perſonnes inſtruites, la déclamation & le chant; ce ſont là les maîtres auxquels il renvoie lui-même : nous doutons que l'on entende ſouvent dire, *voiſinâge*, *plantâge*, *labourâge*, *préſâge*, *aunâge*, &c. ce n'eſt pas qu'il n'y en ait qui ſe prononcent plus rapidement que ceux-là, tels que ſont, *marécage*, *paſſage*, *étage*, *payſage*, &c. mais il falloit au moins en reconnoître la différence; & ſi l'on trouvoit trop de variations dans les noms qui ont cette finale, pour les ſoumettre à une regle fixe, on pouvoit les laiſſer au rang des douteux; d'autant plus que leur longueur ou leur brieveté dépend fort ſouvent du nombre des ſyllabes qui précedent cette finale, & de la ſituation du mot par rapport aux autres mots qui l'accompagnent.

Agne eſt toujours bref, *Cocăgne*, *Eſpăgne*, *campăgne*, &c; excepté le ſeul verbe, *gâgner*, *je gâgne*.

Ague eſt toujours bref, *băgue*, *dăgue*, *văgue*, *il extravăgue*, &c.

Ai diphthongue impropre, eſt douteuſe quand elle a le ſon d'un *e* ouvert, *vrai*, *eſſai*, &c. mais elle eſt breve, quand elle approche de l'*e* fermé; *quaĭ*, *geaĭ*, *je chantaĭ*, *j'iraĭ*, &c.

Aie eſt toujours long : *haïe*, *plaïe*, &c. mais ſi la ſyllabe finale eſt une ſyllabe mouillée, *ai* qui la précede eſt bref, *je păye*, *il bégăye*, *nous păyons*, &c.

Aigne eſt toujours bref, *chataĭgne*, *je daĭgne*, *il ſe baĭgne*, *il ſaĭgne*.

Aigre eſt bref dans *aĭgre*, & *vinaĭgre*, mais long dans *maîgre*.

Ail eſt toujours bref; *bercaĭl*, *détaĭl*, *travaĭl*, &c.

Aille eſt bref dans *médaĭlle*, *je détaĭlle*, *j'émaille*, *je travaĭlle*, à l'indicatif; mais il eſt long dans les ſubjonctifs, *qu'il vaïlle*, *qu'il bataïlle*, &c. Et dans les autres mots ainſi terminés; *bataïlle*, *funéraïlles*, *il raïlle*, *il rimaïlle*, *Verſaïlles*, *ripaïlle*, &c.

Aillé & *giller* ſuivent la quantité des mots précédens

d'où ils ſont dérivés ; *émaïller*, *travaïller*, &c. & *raïller*, *débraillé*, *rimaïller*, &c.

Ailleur eſt long dans *baïlleur*, & bref dans *aïlleurs*, *raïlleur*, *rimaïlleur*, &c.

Aillet & *aillir* ſont brefs ; *maïllet*, *païllet*, *jaïllir*, *ſaïllir*, *aſſaïllir*, *treſſaïllir*, &c.

Aillon eſt bref dans *médaïllon*, *bataïllon*, *nous émaïllons*, *nous détaïllons*, *travaïllons*. Hors de là il eſt long ; *haïllon*, *baïllon*, *penaïllon*, *nous taïllons*, &c.

Aim & *ain* ſont douteux : *faïm*, *païn*, *hautaïn* : mais s'ils ſont ſuivis d'une conſonne, ils deviennent longs ; *je craïns*, *Saïnt*, *Saïnte*.

Aine eſt long dans *haïné*, *chaïne*, *gaïne*, *je traïne*, & leurs dérivés, comme, *traïner*, &c. mais ailleurs il eſt douteux ; *fontaïne*, *plaïne*, *capitaïne*, *ſouveraïne*, *hautaïne*, &c.

Air eſt douteux, *l'air*, *chair*, &c.

Aire eſt long, *une aïre*, *une païre*, *chaïre*, *on m'éclaïre*, &c.

Ais, *aix*, *aiſe*, *aiſſe*, ſont tous longs, *palaïs*, *faïx*, *fournaïſe*, *caïſſe*, *qu'il ſe repaïſſe*, &c.

Ait, *aite*, ſont brefs, *laït*, *attraït*, *il faït*, *parfaite*, *retraite*, &c. il faut en excepter *il plaït*, *il naït*, *il paït*, & *faîte* (ſommet) avec leurs compoſés.

Al, *ale*, *alle*, toujours brefs, *bal*, *royal*, *morale*, *cigale*, *une malle*, *ſalle*, &c. excepter *hâle*, *pâle*, *un mâle*, *un râle*, *il râle* ; qui s'écrivoient autrefois avec un *s*, *paſle*, &c. & qui conſervent leur longueur, même lorſque la finale devient maſculine, *hâler*, *pâleur*, *râler*, &c.

Am eſt toujours long, quand *m* eſt ſuivi d'une autre conſonne, *châmp*, *châmbre*, *jâmbe*, *pâmpre*, &c.

Am devient bref ſi *m* eſt redoublé, comme dans *enflämmer* : il n'y a d'exception que pour *flâmme*, qui eſt long.

Ame eſt bref, *dame*, *eſtame*, *rame*, *on nous diffame*, &c. *âme*, *infâme*, *blâme*, *flâme*, ſont excepter & toujours longs, auſſi bien que tous les prétérits en *âmes*, *nous aimâmes*, *nous donnâmes*, &c.

An eſt bref dans les finales, *ruban*, *turban*, *bouracan*, *pélican*, *trépan*, *ſafran*, *parméſan*, &c. il l'eſt un peu

moins dans *ăn* année, *océăn*, *romăn*, *vétérăn*, *tyrăn*, *văn*, *faiſăn*, *artiſăn*, *courtiſăn*, *partiſăn*, *payſăn*, *alezăn*, *bilăn*, *plăn*, *charlatăn* : ſi *an* eſt ſuivi de quelqu'autre ſyllabe, il devient long, comme, *dānſe*, *chānte*, *blānche*, &c.

Ane, *anne* & *amne* ſont toujours brefs, *cabăne*, *păne*, &c. exceptés, *crāne*, *ane*, *mānes*, *mānne*, *je dāmne*, & *condāmne*, qui ſont longs eux & leurs dérivés.

Ant eſt toujours long, *cependānt*, *élégānt*, *le levānt*, *en allant*, &c. *Comptant* eſt long quand il eſt participe, *il s'eſt trompé en comptant*. Mais pris ſubſtantivement, il eſt un peu plus bref, *il a du comptānt*, *il paye comptăn*.

Ap eſt toujours bref, ſoit que le *p* ſe prononce ou non, *căp*, *drăp*, &c.

Ape, *appe*, eſt toujours brefs, *Păpe*, *ſăppe*, *frăppe*, &c. exceptés, *rāpe*, *rāpé*, *rāper*, où l'*a* eſt long.

Apre eſt long, *āpre* & *cāpre*.

Aque, *acque* ſont toujours brefs, *Andromaque*, &c. exceptés *Pāque*, & *Jacques*, qui ſont longs.

Ar eſt bref, *nectăr*, *căr*, *păr*, *Céſar*, *ărc*, *părc* où il eſt ſuivi d'un *c* ; mais s'il étoit ſuivi d'un *d* ou d'un *t*, il ſeroit moins bref, comme dans, *part*, *dard*, &c. Au commencement & au milieu du mot *ar* eſt toujours bref, quelque ſyllable qui ſuive ; *ărcher*, *mărcher*, *dărder*, *farder*, *mărtial*, *épărgne*, *ărtiſte*, &c.

Are eſt long dans *avāre*, *barbāre*, douteux dans *je m'égāre*, *thiāre*, *bizārre*, &c. Mais *ar* eſt toujours bref, lorſqu'il n'eſt plus final, ni ſuivi immédiatement par une finale muette, comme, *avărice*, *barbărie*, *je m'égărois*, au lieu que *ar* eſt long par-tout, *bārreau*, *cārroſſe*, *lārron*, *cārriere*, &c.

Ari, *arie* ſont toujours brefs, *mări*, *pări*, *mărie*, exceptés, *hourvāri*, & *mārri*, *mārrie* (fâché).

As eſt ordinairement long ; *Pallās*, *un nās*, *un tās*, *grās*, *tu ās*, *tu jouerās*, &c. Quelquefois (dans la converſation ſur-tout) *as* dans certains mots devient un peu aigu & bref, *du taffetās*, *un canevās*, *le brās* ; mais au pluriel ces mêmes mots deviennent longs.

Aſe eſt toujours long, *rāſe*, *hāſe*, *pāſe*, *emphāſe*, *extāſe*, & les dérivés, *rāſer*, &c.

Asque est toujours bref, *măsque*, *căsque*, *fantăsque*, *bourrăsque*, &c.

Asse est toujours bref, *chăsse*, *chăsser*, &c. excepté, 1°. les substantifs, *bāsse*, *cāsse*, *clāsse*, *échāsse*, *pāsse*, *nāsse*, *tāsse*, *chāsse* (de Saint) *savantāsse*; 2°. les adjectifs *bāsse*, *grāsse*, *lāsse*; 3°. les verbes, *il amāsse*, *il enchāsse*, *cāsse*, *pāsse*, *compāsse*, *sāsse*, avec leurs composés & dérivés; 4°. la premiere & la seconde personnes du singulier, avec la troisieme du pluriel terminées en *āsse*, *āsses*, & *āssent*, *que j'aimāsse*, *que tu aimāsses*, *qu'ils aimāssent*; mais les autres personnes en *assions* & *assiez* sont breves, *que nous aimassions*, *que vous aimassiez*.

Aste & *astre*, sont toujours brefs, *făste*, *chăste*, *ăstre*, &c.

At est long dans ces noms, *māt*, *appāt*, *dégāt*, *bāt* (de mulet) que l'on écrivoit autrefois avec un *s*, *mast*, &c. il est douteux dans les troisiemes personnes du singulier de l'imparfait du subjonctif, *qu'il aimat*, *qu'il donnat*: mais par-tout ailleurs il est bref; *Avocăt*, *éclăt*, *plăt*, *chocolăt*, *on le băt*, &c.

Ate, *ates*, sont toujours brefs, excepté dans les mots, *hāte*, *pāte*, *il empāte*, *il gāte*, *il māte*, *il démāte*, & leurs dérivés *gāter*, &c, & dans les secondes personnes du pluriel terminées en *âtes*, *vous aimātes*, *vous donnātes*, &c.

Atre & *attre* sont brefs dans *quătre*, *bătre*, & les dérivés & composés de celui-ci; hors de-là ils sont longs, *idolātre*, *théâtre*, *opiniâtre*, &c.

Au, diphthongue impropre, est longue quand elle est devant une terminaison muette, *auge*, *aître*, *aune*, *aube*, *taupe*, &c. Elle l'est aussi lorsqu'elle termine le mot, & qu'elle est suivie d'une consonne: *haut*, *chaud*, *faux*: mais ailleurs elle est douteuse; *aubade*, *coreau*, &c.

Ave est long dans *Gentlâve*, douteux dans *entrave*, *grave*, *je pave*; lorsque au lieu de l'e muet, il suit une finale masculine, *a* devient bref, *grăvier*, *făveur*, *conclăviste*, *păveur*, *aggrăver*, &c.

Ax, *axe*, sont toujours brefs, *ajăx*, *thorăx*, *tăxe*, *syntăxe*, *parallăxe*, &c.

E.

Puiſque l'*e* muet eſt toujours bref, comme nous l'avons remarqué, les détails où nous allons entrer, ne regarderont que les *e* fermés & ouverts. Nous avertirons ſeulement que lorſqu'il y a pluſieurs *e* muets de ſuite, ſoit dans le même mot, ſoit dans des mots qui ſe ſuivent, le pénultieme doit être plus ſenti que les autres; ainſi dans *revenir*, *entretenir*, *redevenir*, *il faut me le donner*, *ne me le donnez pas*, ce ſont les ſyllabes *re*, *tre*, *de*, & *me* qui deviennent plus diſtinctes, plus ſenſibles, & par conſéquent plus longues, ou plutôt moins breves que leurs voiſines; car elles ſont toujours breves.

Remarquons auſſi que jamais un mot ne commence par un *e* ouvert, ſi ce n'eſt le verbe *être*; qu'il n'en eſt point non plus qui finiſſe par ce ſon, ſi la voyelle n'y eſt ſuivie de quelque conſonne articulante ou muette.

Eble, *ebre*, *ec*, *ece*, ſont toujours brefs : *hiĕble*, *funĕbre*, *bĕc*, *niĕce*.

Eche eſt long dans *bēche*, *pēche* (action de pêcher) *pēche* (fruit) *revēche*, *il empēche*, *il dépēche*, *il prēche*, & dans leurs dérivés, *prēcher*, *empēcher*, &c. douteux dans *lèche*, *grieche*, &c; mais bref dans *calĕche*, *flĕche*, *flammĕche*, *il lĕche*, *brĕche*, *crĕche*, *ſĕche*, *on pĕche*, (pour on fait un péché).

Ecle, *ect*, *ecte*, *ede*, *eder*, ſont tous brefs, *ſiĕcle*, *reſpĕct*, *inſĕcte*, *tiĕde*, *remĕde*, *cĕder*, *poſſĕder*, &c.

Ef; eſt bref, *chĕf*, *brĕf*; *effe* eſt long, *grēffe*.

Effle eſt long dans *nēffle*, & bref dans *trĕffle*.

Ege, *egle*; le premier long, *ſiège*, *collège*, *manège*, &c. le ſecond bref, *règle*, *ſĕigle*, *eſpiĕgle*, &c.

Egne, *eigne*; le premier eſt un peu long : *règne*, *douègne*, & même dans les dérivés, *règner*, &c : le ſecond eſt bref, *peigne*, *enſeigne*, *qu'il feĭgne*, &c.

Egre, *egue* ſont brefs, *nègre*, *intègre*, *bègue*, *collègue*, *il allègue*, &c.

Eil, *eille* ſont brefs, *ſoleĭl*, *ſommeĭl*, *abeĭlle*, *merveĭlle*; il n'y a d'exceptions pour ces terminaiſons & pour les dérivés que dans *vieille*, *vieillard*, *vieilleſſe*.

Ein, *eint* ſont longs au pluriel, douteux au ſingulier; *deſſein*, *ſerein*, *atteint*, *dépeint*, &c.

Eine eſt douteux, *veine*, *peine*, *inhumaine*, &c.

Einte eſt toujours long, *atteinte*, *dépeinte*, *feinte*, &c.

Eitre eſt long, *reître*; il eſt le ſeul mot qui s'écrive ainſi.

El eſt toujours bref, *ſĕl*, *autĕl*, *cruĕl*, &c.

Ele, *elle*: le premier eſt long dans *zêle*, *poële*, *frêle*, *pêle-mêle*, *grêle*, *il mêle*, *il ſe fêle*; ailleurs il eſt bref auſſi bien que le ſecond; *modèle*, *fidèle*, *il appĕlle*, *rébelle*, *cruĕlle*.

Em, *en*, allongent la ſyllabe quand ils ſont au milieu d'un mot, & qu'ils ſont ſuivis d'une autre conſonne que la leur; comme, *têmple*, *exêmple*, *prêndre*, *gêndre*, *évidence*, *tênter*, &c. mais ſi leur conſonne eſt redoublée, ils ſont brefs: ils le ſont auſſi à la fin du mot, *item*, *Bethléĕm*, *amĕn*, *examĕn*, &c.

Eme, douteux dans *creme*, bref dans *il sĕme*, & long par tout ailleurs; *même*, *baptême*, *apozême*, *le Saint Chrême*, *problême*, *ſyſtême*, *diadême*, &c.

Ene, *enne*; le premier long dans *chêne*, *cêne*, *ſcêne*, *gêne*, *aleine*, *rêne*, *frêne*, *arêne*, *pêne*; bref dans *phénomĕne*, *ébĕne*; & douteux dans les noms propres, *Athenes*, *Mecene*, *Diogene*, &c: le ſecond bref, *étrĕnne*, *qu'il prĕnne*, *apprĕnne*, &c,

Ent eſt bref dans *accidĕnt*, *dĕnt*, *argĕnt*, *arpĕnt*, *parĕnt*, *ſerpĕnt*, *torrĕnt*, *contĕnt*, *préſent*, *vĕnt*, *momĕnt*, *joliment*, &c; mais il eſt douteux quand il tient plus du ſon de l'*a* ouvert, comme dans *violĕnt*, *ardĕnt*, *opulent*, *Préſident*, &c.

Ep, *epre* ſont longs, *guêpe*, *crêpe*, *vêpres*, excepté *lĕpre*.

Epte, *eptre* ſont brefs, *précĕpte*, *il accĕpte*, *ſcĕptre*, *ſpĕctre*, &c.

Eque, *ecque*, ſont longs dans *Evêque*, *Archevêque*, & brefs ailleurs, *grĕcque*, *bibliothĕque*, *obſĕques*, *hypothĕque*, &c.

Er eſt bref dans *Jupitĕr*, *Lucifĕr*, *Ethĕr*, *chĕr*, *clĕrc*, *cancĕr*, *patĕr*, *Magiſtĕr*, *Fratĕr*, & quelques autres noms propres ou étrangers; il eſt long dans *fer*, *enfer*,

legĕr, *mĕr*, *amĕr*, *vĕr*, *hivĕr* : il eſt douteux dans les infinitifs ; c'eſt-à-dire, qu'il devient bref, ſi le *r* eſt muet, comme dans *aimĕr Dieu* ; & long ſi *r* ſe fait entendre, comme dans ce vers....

Mais je ſais peu louer, & ma muſe tremblante ; &c.

Il eſt encore bref dans les mots où *r* eſt muet ; comme, *dangĕr*, *bergĕr*, &c.

Erbe, *erce*, *erſe*, *erche*, *ercle*, *erde*, *erdre* ſont tous brefs ; *hĕrbe*, *commĕrce*, *travĕrſe*, *chĕrche*, *cĕrcle*, *qu'il pĕrde*, *pĕrdre*, &c.

Erd, *ert*, ſont douteux, *vert*, *concert*, *ouvert*, *déſert*, &c.

Ere eſt long, *chimère*, *père*, *ſincère*, *il eſpère*, &c. Si l'e muet & final ſe change en une autre voyelle, l'e précédent devient bref, *chimĕrique*, *eſpĕrer*, &c.

Erge, *ergue*, *erle*, *erme*, *erne*, *erpe*, ſont tous brefs ; *aſpĕrge*, *exĕrgue*, *pĕrle*, *fĕrme*, *cavĕrne*, *eutĕrpe*, *ſĕrpe*, &c.

Err eſt bref dans, *ĕrreur*, *tĕrreur*, *ĕrrant*, *ĕrroné*, *ĕrrata* ; long dans *tĕrre*, *guĕrre*, *tonnĕrre*, *il ĕrre*, *perruque*, *fĕrrer*, *tĕrrein*, *nous vĕrrons* ; il eſt douteux dans les dérivés, *guerrier*, *terroir*, *terrible*, *derriere*, *fenêtre*, &c.

Ers eſt long, *univĕrs*, *pervĕrs*, *dangĕrs*, *paſſagers*, &c.

Erte, *erte*, *erve*, ſont brefs ; *pĕrte*, *alĕrte*, *tĕrtre*, *vĕrve*, &c.

Es eſt long, *tu ēs*, *procès*, *progrĕs*, &c.

Des prépoſition, *lès*, *dès*, *mès*, *tès*, *ſès*, *cès*, pronoms, articles, & adjectifs poſſeſſifs, *vous chantĕz*, &c. ſont longs.

Eſe eſt long, *Diocèſe*, *Thèſe*, *Geneſe*, *il pèſe*, &c ; mais ce dernier devient bref, lorſqu'il eſt ſuivi de ſon pronom, comme, *pĕſe-t-il*.

Eſque eſt bref, *romanĕſque*, *burlĕſque*, *preſque*, *grotĕſque*, &c.

Eſſe eſt long dans *Abbèſſe*, *Profèſſe*, *confèſſe*, *preſſe*, *comprèſſe*, *exprèſſe*, *ceſſe*, *leſſe*, *s'empreſſe* ; & bref dans leurs dérivés & tous les autres mots en *eſſe* ; *confĕſſer*, *cĕſſer*, *tendrĕſſe*, *carĕſſe*, *parĕſſe*, &c.

Eſte,

Eſte, *eſtre* ſont brefs, *modĕſte*, *lĕſte*, *funĕſte*, *terreſtre*, *trimĕſtre*, &c.

Et eſt long dans *arrêt*, *benêt*, *forêt*, *genêt*, *prêt*, *apprêt*, *acquêt*, *intérêt*, *têt*, *protêt*, qui tous avoient autrefois un *s* après l'*e*, & prennent à préſent un accent circonflexe ; ailleurs cette ſyllabe eſt breve, *cadĕt*, *bidĕt*, *ĕt* conjonction, *ſujĕt*, *hochĕt*, &c.

Ete eſt long dans *bête*, *fête*, *honnête*, *boête*, *tempête*, *quete*, *conquête*, *enquête*, *requête*, *crête*, *arrête*, *tête*, qui prennent auſſi l'accent circonflexe à la place de *s* qu'ils ont quitté ; il eſt bref par-tout ailleurs, *Prophète*, *Poëte*, *Comète* ; &c. Souvent le *t* ſe redouble dans ces noms brefs, comme dans *tablĕtte*, *houlĕtte*, *il tette*, &c. *Vous ĕtes* paroît devoir être bref plutôt que long.

Etre eſt long dans *être*, *ſalpêtre*, *ancêtre*, *fenêtre*, *Prêtre*, *champêtre*, *hêtre*, *chevêtre*, *guêtre*, *je me dépêtre* ; il eſt bref par-tout ailleurs, & le *t* s'y redouble le plus ſouvent, *diamĕtre*, *il pénĕtre*, *lĕttre*, *mĕttre*, &c.

Eu, diphthongue impropre, eſt bref ; *feŭ*, *bleŭ*, *jeŭ*, *peŭ*, &c ; mais *eux* eſt long, *creûx*, *je veûx*, *fâcheûx*, &c.

Eve eſt long dans *trêve*, *grêve*, *il rêve* ; ce dernier eſt long dans tous ſes dérivés, *rêver*, *rêveur*, &c. *Eve* eſt douteux dans *feve*, *breve*, *il acheve*, *il creve*, *il ſe leve* ; la pénultieme de ces verbes ſuivie d'une ſyllabe maſculine, devient muette, *ſe lever*, *acheven*, *crever*, *il ſe leva*, &c.

Euf, *euil*, *eul*, ſont tous brefs : *neŭf*, *fauteŭil*, *tilleŭl*, &c.

Eule eſt long dans *veûle* ; ailleurs il eſt bref, *ſeŭle*, *gueŭle*, &c.

Eune eſt long dans *jeûne*, abſtinence, & bref dans *jeune*, adjectif

Eur, *eure* ; le premier eſt bref, *odĕur*, *pĕur*, *majĕur*, le ſecond eſt douteux ; car s'il précede un autre mot, il devient bref, *une heŭre entiere*, *la majeŭre part*, &c ; & s'il eſt le dernier mot, *eure* eſt long, *voilà ſa demeûre* : *j'attends depuis une heûre* ; *cette fille eſt majeûre*, &c.

Evre eſt long, *Orfèvre*, *lèvre*, *chèvre*, *lièvre*, &c.

Euſe eſt long, *précieuſe*, *queteuſe*, *creuſe*, *creuſer* &c.

Ex eſt toujours bref, *ĕxemple*, *ſexe*, *ĕxtirper*, *per plĕx*, &c.

I.

M. l'Abbé d'Olivet, que nous avons cru devoir ſuivre ici, fait une obſervation qui abrége beaucoup les détails, & que nous rappellons par le même motif; c'eſt que le nombre des breves l'emportant de beaucoup ſur celui des longues, & étant aſſez inutile de citer les ſyllabes qui ne varient jamais, pourvu qu'on avertiſſe d'ailleurs qu'elle eſt la nature de celles qu'on omet, il n'examine plus que celles qui ſont ou longues, ou douteuſes, ou variantes, en avertiſſant le lecteur que toutes celles dont il n'eſt point fait mention, ſont toujours breves.

Idre eſt long : *hīdre*, *cīdre*, &c.

Ie, diphthongue, eſt douteux; *miel*, *fiel*, *fier*, *métier*, *amitié*; *moitié*, *carriere*, *tien*, *mien*, *Dieu*, &c.

Ie diſſyllabe, eſt long, *vīe*, *ſaiſīe*, *il prīe*, *il crīe*, &c. mais bref, quand l'*e* muet ſe change, *prĭer*, *il crioit*. . . .

Ige eſt long, *tīge*, *prodige*, *litīge*, *veſtīge*, *je m'oblige*, *il s'afflige*, &c. mais les verbes deviennent brefs, quand l'*e* muet diſparoit, *s'affliger*, *obliger*, &c.

Ile eſt long dans *īle* & *preſqu'īle*; bref par-tout ailleurs, *inutile*, *imbécile*, *argile*, &c.

Im, *in*, longs devant une autre conſonne, *tīmbre*, *ſimple*, *pīnte*: brefs, quand la leur eſt redoublée, *immenſe*, *innné*, &c.

Ire eſt long, *Empīre*, *Sīre*, *écrīre*, *il ſoupīre*, *ils ſīrent*, *ils punirent*, &c. mais bref devant une terminaiſon maſculine, *ſoupĭrer*, *il deſĭra*, &c.

Iſe eſt long, *remīſe*, *ſurprīſe*, *j'épuīſe*, *ils līſent*, &c.

Iſſe toujours bref, ſi ce n'eſt dans les premieres perſonnes du ſingulier & les troiſiemes du pluriel de l'imparfait du ſubjonctif, *que je fīſſe*, *que j'écrivīſſe*; *qu'ils fiſſent*, *qu'ils écriviſſent*, &c. *que tu fiſſes*, *que nous fiſſions*, *que vous fiſſiez*, &c.

It n'eſt long qu'à l'imparfait du ſubjonctif, *qu'il dît*, *qu'il fît*, &c. on y met un accent circonflexe.

Ite long dans *benîte*, *gîte*, *vîte*, & dans les ſecondes perſonnes du pluriel du prétérit de l'indicatif, *vous fîtes*, *vous entreprîtes*, &c.

Itre eſt douteux, *mître*, *arbitre*, *titre*, *régître*, &c. ſi ces mots terminent la phraſe ils deviennent longs: mais leurs dérivés ſont toujours brefs, *mître*, *titré*, *arbitrage*, &c.

Ive eſt long dans les adjectifs féminins dont le maſculin eſt terminé en *if*; *tardîve*, *captîve*, *juîve*: ailleurs il eſt douteux; *il étoit ſur la rîve... Sur la rîve oppoſée: qu'il vîve... Qu'il vîve heureux... Qu'il vîve long-tems*, &c.

Ivre eſt long dans *vîvre* ſubſtantif; ailleurs il eſt douteux.

O.

Quand cette voyelle commence le mot, elle eſt fermée & breve, excepté dans *ôs*, *ôſer*, *ôſier* & *ôter*, où elle eſt ouverte & longue, auſſi bien que dans *hôte*, quoique l'on diſe *hôtel*, *hôtellerie*.

Obe eſt long dans *glôbe* & *lôbe*; il eſt bref ailleurs, *rôbe*, *dérôbe*, &c.

Ode long dans *je rôde*, & bref ailleurs, *môde*, *antipôde*, &c.

Oge eſt un peu long dans *Dôge*; & bref hors de-là; *éloge*, *horlôge*, *on dérôge*, &c.

Ogne long dans *je rôgne*, bref ailleurs, *Bourgôgne*, *Vergôgne*, &c.

Oi, diphthongue propre, eſt douteux à la fin du mot, *Roi*, *moi*, *emploi*, &c.

Oie eſt long; *joîe*, *qu'il voîe*, &c.

Oient terminaiſon des troiſiemes perſonnes du pluriel dans l'imparfait des verbes, eſt long; *ils avoîent*, *ils vouloient*, *ils aimoîent*, &c. *Oit* au ſingulier des mêmes temps eſt bref, *il avoit*, *il vouloit*, *il aimoit*, &c.

Oin eſt douteux quand il eſt final, *loîn*, *beſoîn*, & long quand il eſt ſuivi d'une conſonne: *oint*, *moîns*, *beſoins*, *joîndre*, *poînte*, &c.

Oir, *oire*, le premier douteux, *eſpoir*, *terroir*, &c. & l'autre long, *boîre*, *moîre*, *mémoire*, &c.

Ois eſt toujours long, ſoit qu'il ſoit diphthongue propre ou impropre ; *foīs*, *bourgeoīs*, *Roīs*, *Danoīs*, *Angloīs*, *j'étoīs*, *j'alloīs*, &c.

Oiſe, *oiſſe*, *oitre*, *oivre*, longs : *framboiſe*, *paroiſſe*, *eloître*, *poivre*, &c.

Oit long dans *il paroît*, *il connoît*, & *il croît* venant de *croître* : ailleurs il eſt bref, *il aimoit*, *il voit*, &c.

Ole bref, excepté dans *drôle*, *geôle*, *môle*, *rôle*, *contrôle*, *il enjôle*, *il enrôle*, & leurs dérivés, *enrôler*, &c. pour marquer la différence de *vole* en l'air, & *vole* dérobe, pluſieurs font le dernier long, *il vôle*, &c.

Om, *on* s'allongent au milieu du mot devant une autre conſonne ; *ſombre*, *bombe*, *pompe*, *Comte*, *compte*, *conte*, *monde*, *ſonge*, *ils s'envont*, *ils diront*, &c. mais ſi leur conſonne eſt redoublée, ils deviennent brefs, *aſſomme*, *un homme*, *perſonne*, *aſſommer*, *hommaſſe*, *perſonnifier*, &c.

Ome, *one* ſont longs, *atôme*, *axiôme*, *phantôme*, *matrône*, *amazône*, *aumône*, &c.

Ons eſt toujours long ; *nous aimons*, *fonds*, *ponts*, *actions*, *féconds*, &c.

Or eſt ordinairement très bref, *caſtor*, *butor*, *encor*, &c. un peu moins dans *or*, *eſſor*, *treſor*, *ſonner du cor*, *bord*, *effort* ; mais ſi c'eſt un *s* qui termine cette ſyllabe, elle devient longue ; *hors*, *alors*, *tréſors*, *le corps*, &c.

Ore, *orre* ſont longs, *encore*, *pécore*, *aurore*, *éclorre*, &c. mais ceux qui n'ont qu'un *r* deviennent brefs, quand l'*e* muet change, comme, *évaporé*, *décorer*, *dévora*, &c. au lieu que les autres ſont longs partout ; *j'éclorrai*, &c.

Os, *oſe* ſont longs, *ôs*, *propôs*, *repos*, *grôs*, *Héros*, *dôſe*, *choſe*, *il ôſe*, &c.

Oſſe eſt long dans *grôſſe*, *foſſe*, *endôſſe*, *il déſcîſſe*, *il engrôſſe*, & leurs dérivés, *foſſé*, *endôſſé*, *grôſſeur*, &c. partout ailleurs il eſt bref.

Ot eſt long dans *impôt*, *tôt*, *dépôt*, *entrepôt*, *ſuppôt*, *rôt*, *Prevôt*, *tantôt*, qui autrefois s'écrivoient par un *s*. Dans leurs dérivés, *Prévôté* eſt long, *rôti* eſt bref : les autres changent leur *t* final en *s*, & par conſéquent ne tiennent plus à cette derniere terminaiſon.

Ote long dans *hôte*, *côte*, *malôte*, *j'ôte* ; & ces trois

derniers conſervent leur quantité devant une autre finale que l'e muet, *cōté*, *maltōtier*, *ōter*, &c.

Otre eſt long, *Apōtre*; *nŏtre* & *vŏtre* ſont brefs quand ils ſont ſuivis de leur ſubſtantif, & longs quand ils ſuivent l'article. *Je ſuis vŏtre ſerviteur*; & *moi le vōtre.*

Oudre, *oue* ſont longs: *pōudre*, *mōudre*, *cōudre*, *réſoudre*, *bōue*, *jōue*, *il lōue*; mais devant une terminaiſon maſculine, ils deviennent brefs, *pŏudré*, *mŏulu*, *rŏué*, *lŏuer*, &c.

Ouille eſt long dans *rōuille*, *il dérōuille*, *il s'enrōuille*, *j'embrōuille*, *il débrōuille*; mais bref, quand la terminaiſon eſt maſculine, *rŏuiller*, *débrŏuiller*, *brŏuillon*, &c.

Oule eſt long dans *mōule*, *elle eſt ſaōule*, *il ſe ſōule*, *il ſoule*, *la foule*, *il rōule*, *il écrōule.*

Oure, *ourre*: le premier eſt douteux: *bravoure*, *ils courent*, &c. Le ſecond eſt long, *de la bōurre*, *il bōurre*, *il ſourre*, *qu'il cōurre*; mais la finale devenant maſculine, la précédente devient breve, *cŏurrier*, *bŏurrade*, *rembŏurré*, &c.

Ouſſe long dans *je pōuſſe*, & bref dans les autres & leurs dérivés; *tŏuſſe*, *tŏuſſer*, *cŏuſſin*, &c.

Oute long dans *abſoute*, *jōute*, *crōute*, *vōute*, *il cōute*, *je gōute*, *j'ajōute*; mais bref avant les terminaiſons maſculines, *ajŏuter*, *cŏuter*, *gŏutons*, &c.

Outre long dans *pōutre* & *cōutre*, bref partout ailleurs.

U.

Uche eſt long dans *būche*, *embūche*, *on débūche*: mais il devient bref dans *bŭcher*, *débŭcher*, &c.

Ue, diphthongue qui ne ſe trouve que dans *écuelle*, y eſt bref.

Ue diſſyllabe, toujours long; *vūe*, *tortūe*, *cohūe*, *je diſtribūe*, &c.

Uge eſt douteux, *déluge*, *réfuge*, *Juge*, *ils jugent*, &c. mais il eſt abſolument bref, quand la finale devient maſculine, *jŭger*, *réfŭgier*, &c.

Ui, diphthongue, eſt douteux, *cuir*, *cūiſine*, *fuir*, *luire*, &c.

Uie long, *plūie*, *il s'ennūie*, &c.

Ule eſt long dans *je brūle*, *brūler*, *on brūlera*, &c.

Um, *un* longs au milieu du mot, *hūmble*, *j'emprūnte*; mais à la fin ils ſont brefs : *parfŭm*, *brŭn*, *commŭn*, &c.

Ume eſt toujours long dans les premieres perſonnes du prétérit au pluriel, *nous reçūmes*, *nous voulūmes*, *nous ne pūmes*, &c.

Ure eſt douteux, *augure*, *verdure*, *parjure*, *on aſſūre*, &c; mais ſi l'*e* muet change, l'*u* devient bref, *augŭrer*, *jŭrer*, &c.

Uſe eſt toujours long, *mūſe*, *excūſe*, *inclūſe*, *rūſe*, *je récūſe*, &c : mais il devient bref devant une finale maſculine, *rŭſer*, *reſŭſer*, *je récŭſerai*, &c.

Uſſe; cette terminaiſon n'a lieu que dans les verbes, où elle eſt toujours longue, *que je pūſſe*, *qu'ils accourūſſent*, &c. Il en faut excepter quelques noms propres, comme *la Pruſſe*, dans leſquels elle eſt breve : pour tous les autres noms terminés par le même ſon, ils s'écrivent *uce* & ſont toujours brefs, comme, *aſtŭce*, *aumŭce*, *pŭce*, &c.

Ut, bref dans tous les ſubſtantifs, *précipŭt*, *tribŭt*, *ſalŭt*, *ſtatŭt*, &c. excepté *fūt*, tonneau; bref encore dans les prétérits des verbes, *il fŭt*, *il vécŭt*, *il mourŭt*, &c; mais long à l'imparfait du ſubjonctif, *qu'il fût*, *qu'il mourût*, &c.

Ute, *utes* ſont brefs dans les ſubſtantifs, excepté *flūte*; mais longs dans les verbes, *vous lūtes*, *vous fūtes*, &c.

D'APRÈS les détails que nous venons de donner, on s'appercevra aiſément qu'il ſeroit poſſible de donner des régles générales qui ne ſeroient pas ſujettes à un grand nombre d'exceptions : par exemple, les conſonnes redoublées rendent la voyelle qui les précede breve : cette régle eſt vraie ſur-tout, ſi la conſonne n'eſt ni un *r* ni un *ſ*; car il n'y a gueres d'exceptions que pour ces deux-là : *ăbbé*, *ăccent*, *ăddition*, *ăffaire*, *ſuggérer*, *bĕlle*, *ĭmmenſe*, *ĭnnocent*, *ăpposer*, *une hŏtte*, &c. 2°. Toute pénultieme formée par une voyelle qui eſt immédiatement ſuivie d'un *e* muet devient on-

gue ; *que j'aïe*, *aimée*, *joïe*, *jolïe*, *connūe*, *une roūe*, *une couleur bleūe*, &c ; mais ſi dans le même mot l'e muet & final ſe change en une autre voyelle, la pénultieme devient toujours breve ; *ăyant*, *jŏyeux*, *roŭer*, *bleŭatre*, &c.

3°. Tous les noms terminés au ſingulier par une ſyllabe maſculine breve, la doivent avoir longue au pluriel, à cauſe du *s* qui y eſt ajouté ; comme, *ſac*, *des ſacs*, *almanăch*, *des almanachs*, *eſſaĭ*, *des eſſaïs*, *détaĭl*, *des détaïls*, *laĭr*, *les aïrs*, *attraĭt*, *des attraïts*, *rubăn*, *des rubāns*, *ărt*, *des ārts*, *le brăs*, *les brās*, *un Avocăt*, *des Avocāts*, *un joyău*, *des joyāux*, *un Grĕc*, *des Grecs*, *un Chĕf*, *des Chefs*, *deſſeĭn*, *des deſſeins*, *un accidĕnt*, *des accidens*, *deſert*, *deſerts*, *ſujĕt*, *des ſujets*, *odŏur*, *des odeurs*, *un délĭt*, *des délits*, *tardĭf*, *tardifs*, *emploĭ*, *des emplois*, *beſoĭn*, *des beſoins*, *complŏt*, *des complots*, *bijŏu*, *des bijoūs*, *un Dŭc*, *des Ducs*, *Conſŭl*, *des Conſuls*, *ſtatŭt*, *des ſtatuts*, &c.

Il eſt d'ailleurs bien des ſyllabes longues qui dans certaines circonſtances doivent ou peuvent être prononcées breves : il en eſt auſſi qui de breves deviennent quelquefois longues ; ainſi quoique *éternĕlle*, ait la pénultieme breve, & qu'on diſe, *d'éternelles amours*, cependant il arrive ſouvent dans la déclamation ſoutenue, & dans le chant, que l'on prononce, *des amours éternēlles*. On en voit auſſi ſouvent des exemples pour ceux des noms en *eſſe* qui ſont brefs, comme *des careſſes perfides*, *de perfides careſſes* ; pour les noms en *ile* bref, *de ſtériles attentats*, *des attentats ſtériles*, &c.

Un principe qui eſt d'une grande étendue dans la Proſodie Françoiſe, c'eſt qu'une ſyllabe douteuſe ou même breve dans le cours du diſcours, s'allonge fort ſouvent, quand elle finit la phraſe, ou le membre de phraſe qui donne un repos dans la prononciation : ainſi l'on dit ; *un homme honnête*, *un homme brāve*, quoique l'on doive dire, *un brāve homme*, *un honnête homme*, &c. La raiſon en eſt ſimple ; c'eſt que devant un repos quelque léger qu'il ſoit, la voix a beſoin de ſoutien, & que ce ſoutien ſe prend ordinairement ſur la pénultieme, dans la prononciation de laquelle, la voix ſe préparant à tomber totalement, traîne plus ou

moins ſenſiblement ſelon la qualité du repos & le ton de la prononciation : *voyez* ſur tout cela l'article NOMBRE, &c.

Il eſt bon de remarquer encore ſur ce que nous avons dit en général qu'une ſyllabe longue ne rime point avec une breve ; que ce principe eſt évident pour celles dont la longueur & la briéveté ſont plus marquées, plus connues, plus fixes, & par conſéquent plus oppoſées, plus frappantes, & moins variables. L'uſage permet de faire rimer les autres, ſur-tout quand la langue ne fournit qu'un petit nombre de terminaiſons pareilles à celle à laquelle on cherche une rime : car il eſt juſte que la loi ſe relâche un peu pour les points difficiles, & ſe reſſerre quand une plus grande abondance de mots donne plus de facilité d'être exact.

Quoique le mauvais effet produit par la rime d'une longue & d'une breve toutes deux maſculines, ſoit quelquefois fort ſenſible, comme dans *Soldăt* avec *dégât*, *dévŏt* avec *Prévŏt*, *intérêt* avec *pacquĕt*, &c ; cependant on les pardonne encore plus aiſément que les rimes féminines dont l'une eſt longue & l'autre breve, comme, *grâce* avec *plăce*, *endŏſſe* avec *colŏſſe*, *fâche* avec *mouſtăche* ; *prêche* avec *brĕche*, *hâle* avec *martiale*, *frêle* avec *modĕle*, *île* avec *inutĭle*, *rôle* avec *écŏle*, *brûle* avec *mŭle*, *flâmme* avec *épigrămme*, &c.

Ces exemples de rimes proſcrites, quoiqu'employées quelquefois par négligence, ſuffiſent pour montrer combien un Poëte doit reſpecter la prononciation établie. En effet la rime réſulte autant du temps employé à prononcer un ſon que de la nature même de ce ſon : de quelque maniere que deux ſyllabes different, ſoit par leur longueur, ſoit par leur ſon, l'oreille qui ſent ces différences, prononce toujours que ces ſyllabes ne peuvent rimer ; or l'oreille eſt le ſeul juge compétent de la rime.

QUASI, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

QUATRAIN : *voyez* STANCES.

QUE, eſt un des pronoms relatifs : *voyez* PRONOMS.

Il eſt auſſi particule exclamative & précurſive : *voyez* PARTICULES.

Il eſt encore conjonction conductive : *voyez* CONJONCTIONS.

La nature de ces différences eſſentielles eſt marquée dans chacun de ces articles.

QUEL, eſt un des pronoms relatifs : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

QUELCONQUE, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

QUELQUE, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

QUELQUE, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* ſon article au mot PRONOMS.

Il eſt auſſi du nombre des adjectifs pronominaux : *voyez* ADJECTIF.

QUELQUEFOIS, eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

QUELQU'UN, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

QUERIR, verbe actif irrégulier & défectif, de la ſeconde conjugaiſon ; il vient du verbe latin *quærere*, qui ſignifie chercher, demander. Ce verbe *querir* ne ſe conſtruit jamais ſeul ; il eſt toujours précédé des verbes *aller*, *venir*, *envoyer*. *Envoyez querir M. un tel. Allez querir ce livre chez M. un tel.* Remarquez que l'on ne ſe ſert de *querir*, que lorſqu'on ſait où eſt la perſonne ou la choſe qu'on envoie querir. Ce verbe n'eſt uſité qu'au préſent de l'infinitif. Ses compoſés ſont *acquérir*, *conquérir*, *s'enquérir* : *voyez* ces verbes à leur article.

QUI, eſt un des pronoms relatifs : *voyez* PRONOMS.

QUICONQUE, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* ſon article au mot PRONOMS.

QUI QUE CE SOIT. L'uſage a placé cette expreſſion parmi les pronoms indéfinis : *voyez* ſon article à la fin du mot PRONOMS.

QUOI, eſt un des pronoms relatifs : *voyez* ſon article au mot PRONOMS.

QUOI, eſt auſſi une particule exclamative : *voyez* PARTICULES.

Cette différence eſſentielle eſt marquée dans chacun de ces articles en particulier, & même dans tous les deux.

QUOI QUE. L'uſage a placé cette expreſſion parmi les pronoms indéfinis : *voyez* ſon article à la fin du mot PRONOMS.

QUOIQUE, ne faiſant qu'un mot eſt une des conjonctions conceſſives. Il eſt encore une des conjonctions adverſatives : *voyez* CONJONCTIONS.

R ou, RE

R est une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

RABATTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *battre*, ſur lequel il ſe conjugue, de la particule *re*, qui marque réitération, & de la prépoſition latine *ab*, qui déſigne abduction, éloignement d'un lieu ; ainſi rabattre ſignifie terraſſer, renverſer, faire tomber de nouveau quelqu'un ou quelque choſe de l'endroit où ils ſe trouvoient ; les faire deſcendre, les rabaiſſer, diminuer, &c. *Il a rabattu tous les coups qu'on lui a portés ; vous me faites cette marchandiſe trop chere ; il faut en rabattre la moitié. Tout le monde fut charmé de voir rabattre un peu ſon orgueil. Je lui ai bien rabattu le caquet. Au ſortir de la ville vous prendrez à gauche, & au bout d'une lieue, vous rabattrez à droite. Après avoir parlé de différentes choſes, il ſe rabattit ſur la politique.* Ce verbe comme on voit marque l'abduction, l'éloignement d'un lieu vers un autre, ſoit au ſimple, ſoit au figuré.

RAISONNEMENT : *voyez* FORMES DES PREUVES.

RASSEOIR. Verbe actif, réciproque & irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *ſeoir* & de la particule *re*, qui marque que la choſe eſt faite de nouveau. Ainſi *raſſeoir* ſignifie aſſeoir de nouveau, remettre aſſis quelqu'un qui l'a été & qui ne l'eſt plus. Il eſt auſſi réciproque, on dit *ſe raſſeoir*. Dans le ſens figuré on s'en ſert pour exprimer la poſition d'une choſe ſur un appui ſur lequel elle a déja été : *raſſeoir une pierre ſur ſa plus grande ſurface* : il exprime encore plus communément l'action par laquelle l'ame paſſe d'un état violent, agité, à un état tranquille qu'elle n'avoit perdu que depuis peu : de l'ame on porte cette expreſſion aux organes par leſquels l'ame montre ſon état : on dit *un air raſſis, un ſang raſſis, des ſens raſſis : un eſprit raſſis.*

Ce verbe ſe conjugue différemment ſelon qu'il eſt pris en actif, ou en verbe réciproque. Nous allons le

conjuguer ſous ce dernier point de vue ; mais dans les tems composés nous n'indiquerons que la premiere perſonne, & nous ne mettrons le participe qu'au maſculin : on ſait que dans ces tems des verbes réciproques le participe ſuit le genre & le nombre de la perſonne. Pour le conjuguer en actif, on n'aura qu'à retrancher le pronom réciproque de tous les tems, & former les composés avec l'auxiliaire *avoir*, & avec le participe *raſſis*, qui alors ne ſuivra ni nombre ni genre ; en un mot ces tems ſe forment ici comme dans les autres verbes actifs.

INDICATIF *Préſent.* Je me raſſieds, tu te raſſieds, il ſe raſſied ; nous nous raſſeyons, vous vous raſſeyez, ils ſe raſſeyent.

Imparfait. Je me raſſeyois, tu te raſſeyois, il ſe raſſeyoit ; nous nous raſſeyions ; vous vous raſſeyiez, ils ſe raſſeyoient.

Prétérit. Je me raſſis, tu te raſſis, il ſe raſſit ; nous nous raſsîmes, vous vous raſsîtes, ils ſe raſſirent.

Prétérit indéfini. Je me ſuis raſſis, &c.

Prétérit antérieur. Je me fuſſe raſſis, &c.

Pluſqueparfait. Je m'étois raſſis, &c.

Futur. Je me raſſeirai, *ou* raſſiérai, tu te raſſeiras, *ou* raſſiéras, il ſe raſſeira, *ou* raſſiéra ; nous nous raſſeirons, *ou* raſſiérons, vous vous raſſeirez *ou* raſſiérez, ils ſe raſſeiront, *ou* raſſiéront.

Futur paſſé. Je me ſerai aſſis, &c.

Conditionnel préſent. Je me raſſeirois, *ou* raſſiérois, tu te raſſeirois, *ou* raſſiérois, il ſe raſſeiroit, *ou* raſſiéroit ; nous nous raſſeirions *ou* raſſiérions, vous vous raſſeiriez, *ou* raſſiériez, ils ſe raſſeiroient, *ou* raſſiéroient.

Conditionnel paſſé. Je me ſerois, *ou* je me fuſſe raſſis, &c.

IMPÉRATIF. Raſſieds-toi, qu'il ſe raſſeye ; raſſeyons-nous, raſſeyez-vous, qu'ils ſe raſſeyent.

SUBJONCTIF *Préſent.* Que je me raſſeye, que tu te raſſeyes, qu'il ſe raſſeye ; que nous nous raſſeyions, que vous vous raſſeyiez, qu'ils ſe raſſeyent.

Imparfait. Que je me raſſiſſe, que tu te raſſiſes, qu'il ſe raſsît ; que nous nous raſſiſſions, que vous vous raſſiſſiez (ces deux perſonnes ne ſont pas en uſage) qu'ils ſe raſſiſſent.

Prétérit. Que je me ſois raſſis, &c.
Pluſqueparfait. Que je me fuſſe raſſis, &c.
Infinitif préſent. Se raſſeoir.
Prétérit. S'être raſſis, *ou* raſſiſe.
Participe préſent. Se raſſeyant.
Participe paſſé. S'étant raſſis, raſſiſe.
Participe paſſif. Raſſis, raſſiſe.
Gérondif. En ſe raſſeyant, *ou* ſe raſſeyant.

RAVOIR. Verbe actif & réciproque, irrégulier & défectif, compoſé d'*avoir*, & de la prépoſition itérative *re*. Il ſignifie avoir de nouveau. Il n'y a que l'infinitif qui ſoit uſité. *Tâchez de ravoir votre bien, vos forces & votre ſanté. Se ravoir* ſignifie auſſi ſe tirer d'affaire : *voyez* AVOIR.

REBATTRE. Verbe irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *battre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule modificative *re*, qui marque réitération, répétition. Ainſi *rebattre* ſignifie battre de nouveau, agiter de nouveau. *Cet Orateur ne fait que rebattre un petit nombre de penſées, qu'il habille de cent façons différentes. Rien de plus ennuyant que d'entendre rebattre toujours la même choſe. N'en parlons plus, j'en ai les oreilles rebattues.*

RÉCIPROQUE. Les verbes réciproques ſont ceux qui ſignifient l'action de deux ou pluſieurs ſujets qui agiſſent l'un ſur l'autre; ſoit directement comme quand on dit, *ils ſe flattent mutuellement*; ſoit indirectement, comme lorſqu'on dit, *ils ſe donnent réciproquement des éloges peu mérités.*

Les verbes ne ſont jamais réciproques par eux-mêmes, mais par les pronoms *me*, *te*, *ſe*, *nous*, *vous*, qui ſe placent entre le verbe & ſon ſubjectif : pronoms que l'on appelle *réciproques*, parcequ'ils ſe rapportent au ſubjectif. On ajoute auſſi aux verbes pour rendre leur ſens réciproque plus clair, ces mots, *réciproquement*, *mutuellement*, *l'un l'autre*; ou bien on met immédiatement avant eux, ce mot *entre*, comme, *ces deux freres ſe déchirent réciproquement, ſe déchirent l'un l'autre*, ou *mutuellement*, ou *s'entre-déchirent.*

Les verbes réciproques ſe conjuguent comme les verbes *réfléchis*, auxquels ils reſſemblent à bien des

égards : auſſi pluſieurs Grammairiens les confondent-ils les uns avec les autres.

Cependant il y a une différence réelle pour le ſens : car dans le verbe réfléchi, l'action a pour objet celui même qui la produit ; comme, *les hommes ſe flattent*, c'eſt-à-dire, *chaque homme ſe flatte lui-même :* au lieu que dans le verbe réciproque, l'action a pour objet non pas celui qui la produit, mais un autre qui en produit une pareille dont l'objet eſt celui qui produit la premiere : ainſi, *ces deux freres ſe déchirent*, ſignifie, que l'un déchire l'autre, & qu'ils font de la ſorte une action réciproque, qui eſt de ſe déchirer : cela ne veut donc pas dire, que le cadet, par exemple, ſe déchire lui-même, ce qui eſt pourtant le ſens des verbes réfléchis.

De même ; *Annibal & Scipion ſe battirent en Afrique*; *Annibal* ne ſe battit point lui-même ; *Scipion* n'eſt point non plus l'objet ſur qui tomboit la bataille qu'il donnoit ; ce qu'il faudroit cependant pour que le verbe fût réfléchi : mais l'un battoit l'autre ; & comme celui-ci rendoit à celui-là le combat qu'il en recevoit ; voilà la réciprocité.

Les deux exemples que nous venons de donner ſont de verbes réciproques directs : en voici un dont la réciprocité eſt indirecte, c'eſt-à-dire que le ſubjectif n'y eſt point l'objet, mais le terme de l'action réciproque : *Le Prince Eugéne & le Maréchal de Villars ſe firent beaucoup de politeſſes dans leur entrevue.*

Voyez la conjugaiſon des verbes RÉFLÉCHIS.

RECOUDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *coudre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule modificative *re*, qui marque réitération. Ainſi recoudre ſignifie coudre de nouveau, une ſeconde fois. *Son habit fut déchiré, mais ſon Tailleur le recouſit fort adroitement. La plaie étoit ſi grande que le Chirurgien a été obligé de la recoudre.*

RECOURIR & RECOURRE. Verbe neutre, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *courir*, ſur lequel il ſe conjuge, & de la prépoſition réduplicative *re*, qui marque que la choſe eſt faite de nouveau. Ainſi recourir ſignifie courir de nouveau, une ſeconde

fois. Cette définition embraſſe la ſignification de recourir, même au figuré. Car lorſqu'on dit, *recourir à Dieu, au Médecin, à la clémence du Vainqueur*; on entend par-là qu'après avoir couru inutilement à tout ce qui étoit à notre portée ou en notre pouvoir, nous courons de nouveau à des reſſources plus éloignées.

RECOURRE eſt vieux, & n'eſt plus gueres d'uſage; on n'emploie ce mot qu'au préſent de l'infinitif, & au participe paſſé. Il eſt actif. On dit recourre quelqu'un, c'eſt-à-dire, le retirer des mains de ſes ennemis.

Participe paſſé. Recous, recouſe: *voyez* COURIR.

RECOUVRIR. Verbe actif, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *couvrir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition itérative *re*, qui indique la répétition d'une choſe. Recouvrir c'eſt couvrir de nouveau. *Recouvrir un lit, une maiſon.* Il n'a point de figuré.

Participes; Recouvrant, recouvert, recouverte.

Bien des perſonnes confondent pluſieurs tems de ce verbe avec ceux du verbe *recouvrer*, qui ſignifie ravoir en ſa poſſeſſion, retrouver ce qu'on n'avoit plus. Ils en ont en effet pluſieurs de communs, comme le préſent & l'imparfait de l'indicatif. On prend mal-à-propos le participe paſſif de celui-ci, pour le participe paſſif de *recouvrer*; c'eſt une faute: on doit dire une montre *recouvrée*, & jamais dans le même ſens une montre *recouverte*. L'Académie Françoiſe admet cependant cette phraſe proverbiale *pour un perdu, deux de recouverts*; mais elle avertit que c'eſt le ſeul cas où *recouvert* ſoit participe du verbe recouvrer: *voyez* COUVRIR.

RÉCRIRE. Verbe actif & irrégulier, de la quatrième conjugaiſon, compoſé d'*écrire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule *re*, qui dans la compoſition des verbes déſigne preſque toujours qu'une choſe eſt répétée, eſt faite de nouveau. *Cette lettre eſt illiſible; il faut la récrire.*

RÉCRIRE, s'emploie plus ſouvent d'une maniere abſolue. *Je récrirai à M. un tel, crainte qu'il n'ait pas reçu ma premiere lettre*: *voyez* ECRIRE.

RECUEILLIR. Verbe actif, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *cueillir*, ſur lequel il ſe

conjugue, & de la particule itérative *re*. *Cueillir*, d'après la signification que nous en avons donnée, signifie amasser, assembler. Ainsi *recueillir* veut dire assembler, amasser de nouveau, une seconde fois, ramener à soi ce qui a été amassé, mais ensuite dispersé. Presque toutes les significations de ce verbe, tant propres que figurées, reviennent à cette définition. *On a recueilli cette année une ample moisson. Il est juste de recueillir les fruits de ses travaux. Son occupation est de recueillir toutes les nouvelles, vraies ou fausses. Ce sont des pensées qu'il a recueillies de toutes parts. Il aura bien de la peine à recueillir les débris de sa fortune. Il est bon de recueillir de tems en tems ses esprits. Il faut se recueillir : voyez* CUEILLIR.

REFAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *faire*, sur lequel il se conjugue, & de la particule réduplicative *re*, qui sert à marquer qu'une chose se commence de nouveau. *Refaire un Ouvrage*, c'est le recommencer. Refaire signifie souvent réparer, racommoder une chose mal faite ou ruinée, *Refaire une maison, une armée.* Dans ce sens il peut être réciproque. *Ma santé se refait.*

REFAIRE, en termes de jeu, c'est redonner les cartes. *Participe présent.* Refaisant, *indéclinable. Participe passé.* Refait, refaite.

Refait, est quelquefois substantif. On dit au jeu, *c'est un refait*, pour dire que la partie est nulle & qu'il faut la recommencer.

REFLECHI, se dit de ce qui retourne sur soi-même. Nous avons en Grammaire des *verbes réfléchis*, c'est-à-dire des verbes dont l'action a pour objet ou pour terme la même personne ou la même chose qui en est le sujet. Ainsi, *je me connois, & je me rends justice :* sont deux verbes réfléchis ; car c'est moi qui connois & qui suis connu : je suis donc le *subjectif* & l'*objectif* du premier verbe ; & c'est également moi qui rends justice, & moi à qui elle est rendue ; je suis donc tout-à-la-fois & le *sujet* qui la rend & le *terme* auquel elle aboutit : je ne suis pas l'objet, dans ce dernier exemple, puisque ce n'est pas moi, mais la justice qui est rendue.

La réfléxion des verbes n'eſt point exprimée par les verbes ſeuls ; mais par les pronoms *me*, *te*, *ſe*, *nous*, *vous*, ſelon la perſonne du verbe. Ces pronoms ſe placent entre le ſubjectif & le verbe : *voyez* PRONOMS.

On ſent qu'il ne ſuffit pas que ces pronoms ſe trouvent avant le verbe, pour qu'il ſoit cenſé réfléchi : il faut encore qu'ils ſe rapportent à la même perſonne ou à la même choſe qui ſert de ſubjectif au verbe. Ainſi, *vous me trompez*, n'eſt pas un verbe réfléchi, puiſque vous êtes le ſubjectif, & que *me* qui eſt l'objectif, ne ſe rapporte pas à vous, mais à moi.

On voit auſſi que tout verbe actif peut devenir réfléchi, dès qu'il exprime une action dont l'objet ou le terme peut en être en même temps le ſujet.

On diſtingue deux Claſſes générales de verbes réfléchis ; les uns qui le ſont par la ſignification auſſi bien que par l'expreſſion, comme ceux que nous avons donnés en exemple ; & les autres qui ne le ſont que par l'expreſſion ſeulement, comme, *je me repens*, dans lequel *me* n'eſt placé que par la loi de l'uſage, n'étant point néceſſaire pour le ſens ; puiſque *repentir* eſt un verbe dont le ſujet ne peut agir ſur lui-même, comme on le voit en tournant la phraſe, *je ſuis repentant*, où l'on ne trouve plus de réflexion en conſervant le même ſens.

Les *verbes réfléchis par la ſignification* ſe ſubdiviſent en trois claſſes, celle des *verbes réfléchis directs*, celle des *indirects*, & celle des *paſſifs*.

Les *verbes réfléchis directs* ſont ceux qui expriment l'action d'un ſujet qui agit directement ſur lui-même, c'eſt-à dire qui eſt en même-temps le ſujet qui produit cette action, & l'objet de cette même action ; comme, *je me connois ; vous vous trompez*, &c.

Les *verbes réfléchis indirects* ſont ceux qui expriment une action dont le ſujet n'agit qu'indirectement ſur lui-même, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt point l'objet de cette action qu'il produit, mais qu'il en eſt ſeulement le terme ; comme dans cette phraſe, *je me rends juſtice*.

Les *verbes réfléchis paſſifs* ſont ceux dont le ſujet exprimé eſt une choſe inanimée & incapable d'action ; qui par conſéquent ne peut produire celle que la phraſe

ſemble lui attribuer ; mais qui réellement ne fait que l
ſouffrir. Ainſi dans *ce mot ne ſe dit point*, *ce mot* ne pré
ſente que l'idée d'une choſe inanimée, & qui par con-
ſéquent ne peut parler ni *ſe dire* ſoi-même ; il ne peu
qu'*être dit* ou *prononcé* : auſſi le ſens reſte-t-il le même
en diſant, *ce mot ne doit point être dit* : d'où il ſuit qu
le ſens de ce verbe *ne ſe dit point* n'eſt-là qu'un ſens paſ
ſif, quoique l'expreſſion ſoit active ; & que le pronom
ſe n'y eſt placé que pour indiquer ce ſens paſſif.

Il y a quelquefois des verbes réfléchis paſſifs dont le
ſujet eſt une choſe animée & capable de produire l'ac-
tion du verbe, quoique dans le fait elle ne faſſe qu'en
être l'objet : mais le ſens indique aſſez qu'elle n'agit pas
ſur elle-même, & que le verbe n'eſt que réfléchi paſſif ;
comme, *cet homme s'eſt trouvé coupable : il s'eſt trouvé
innocent* ; dont le ſens véritable eſt, *cet homme a été
trouvé coupable, a été trouvé innocent*, &c.

Quelquefois pour donner plus de force à l'expreſ-
ſion, on double le pronom en mettant après le verbe
moi-même, *toi-même*, *lui-même*, *elle-même*, *nous-mê-
mes*, *vous-mêmes*, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*, ou *ſoi-mê-
me*, ſelon le pronom qui eſt devant, & le ſens de la
phraſe ; ſurquoi, *voyez* PRONOMS. Exemples ; *je me
ſers moi-même ; tu te perds toi-même* ; *il s'eſt livré lui-
même ; elle s'eſt trahie elle-même* ; *nous nous égarons
nous-mêmes ; vous vous décriez vous-mêmes* ; *ils ſe font
tort à eux-mêmes ; elles ſe font juſtice à elles-mêmes* ;
ſe conſoler ſoi-même ; *on ſe ſuffit à ſoi-même*, &c.

Il y en a auſſi qui prennent avant eux la prépoſition
en, comme, *s'en aller*, *s'en retourner*, *s'en moquer : je
m'en ſoucie peu*, *je m'en vas à Paris*, &c. Cette prépo-
ſition eſt-là pour marquer le lieu d'où l'on part, la
choſe dont on ſe moque, &c. plutôt que pour ajouter
quelque choſe à la ſignification réfléchie du verbe.

Conjugaiſon d'un verbe réfléchi.

INDICATIF *Préſent.* Je me repens, tu te repens, il
elle ſe repent ; nous nous repentons, vous vous repen-
tez, ils *ou* elles ſe repentent.

Imparfait. Je me repentois, tu te repentois, il *ou* el
ſe repentoit, &c.

Prétérit. Je me repentis, tu te repentis, il *ou* elle se repentit; nous nous repentîmes, vous vous repentites, ils *ou* elles se repentirent.

Prétérit indéfini. Je me suis repenti *ou* repentie, tu t'es repenti *ou* repentie, il s'est repenti, elle s'est repentie; nous nous sommes repentis *ou* repenties, vous vous êtes repentis *ou* repenties, ils se sont repentis, elles se sont repenties.

Prétérit antérieur. Je me fus repenti *ou* repentie, tu te fus repenti *ou* repentie, il se fut repenti, elle se fut repentie; nous nous fûmes repentis *ou* repenties, vous vous fûtes repentis *ou* repenties, ils se furent repentis, elles se furent repenties.

Plusqueparfait. Je m'étois repenti *ou* repentie, tu t'étois repenti *ou* repentie, il s'étoit repenti *ou* elle s'étoit repentie; nous nous étions repentis *ou* repenties, vous vous étiez repentis *ou* repenties, ils s'étoient repentis *ou* elles s'étoient repenties.

Futur. Je me repentirai, tu te repentiras, il *ou* elle se repentira, &c.

Futur passé. Je me serai repenti *ou* repentie, tu te seras repenti *ou* repentie, il se sera repenti *ou* elle se sera repentie; nous nous serons repentis *ou* repenties, vous vous serez repentis *ou* repenties, ils se seront repentis, *ou* elles se seront repenties.

Conditionnel présent. Je me repentirois, tu te repentirois, &c.

Conditionnel passé. Je me serois repenti *ou* repentie, tu te serois repenti *ou* repentie, il se seroit repenti *ou* elle se seroit repentie; nous nous serions repentis *ou* repenties, vous vous seriez repentis *ou* repenties, ils se seroient repenties *ou* elles se seroient repenties. Ou pour le même temps. Je me fusse repenti *ou* repentie, tu te fusses repenti *ou* repentie, il se fut repenti *ou* elle se fut repentie; nous nous fussions repentis *ou* repenties, vous vous fussiez repentis *ou* repenties, ils se fussent repentis *ou* elles se fussent repenties.

Impératif *Présent & futur.* Repens-toi, qu'il *ou* qu'elle se repente; repentons-nous, repentez-vous, qu'ils *ou* qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF *Présent.* Que je me repente, que tu te repentes, &c.

Imparfait. Que je me repentisse, que tu te repentisses, qu'il *ou* qu'elle se repentît ; que nous nous repentissions, que vous vous repentissiez, qu'ils *ou* qu'elles se repentissent.

Prétérit. Que je me sois repenti *ou* repentie, que tu te sois repenti *ou* repentie, qu'il se soit repenti *ou* qu'elle se soit repentie ; que nous nous soyons repentis *ou* repenties, que vous vous soyez repentis *ou* repenties, qu'ils se soient repentis *ou* qu'elles se soient repenties.

Plusqueparfait. Que je me fusse repenti *ou* repentie, que tu te fusses repenti *ou* repentie, qu'il se fût repenti *ou* qu'elle se fût repentie ; que nous nous fussions repentis *ou* repenties, que vous vous fussiez repentis *ou* repenties, qu'ils se fussent repentis *ou* qu'elles se fussent repenties.

INFINITIF *Présent.* Se repentir.

Prétérit. S'être repenti *ou* repentie.

Participe présent. Se repentant.

Participe Passé. S'étant repenti *ou* repentie.

Participe passif. Repenti, repentie.

Gérondif. En se repentant *ou* se repentant.

Voyez CONJUGAISON pour les temps que nous n'avons pas donnés en entier.

RÉGIME. *Voyez* OBJECTIF, CONSTRUCTION & *l'article* PARTICULE.

RÉGULIERS. On appelle régulier ce qui est en tout conforme aux regles communes & générales, établies pour les choses de même nature. En Grammaire Françoise ce mot s'applique aux verbes sur-tout. Un *verbe régulier* est celui qui suit pour la formation de ses modes, tems, nombres, & personnes, les conjugaisons générales : *voyez* CONJUGAISON. Quant à ceux qui s'écartent de ces regles communes : *voyez* IRRÉGULIERS.

RELIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *lire*, sur lequel il forme ses tems, & de la particule *re*, qui dans les mots composés exprime réitération, répétition. *Relire* signifie donc lire une seconde fois, de nouveau. *J'ai lu & relu bien*

des fois ſes écrits, ils m'ont toujours fait un plaiſir nouveau : voyez LIRE.

RELUIRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *luire*, ſur lequel il forme ſes tems, & de la particule *re*, qui marque qu'une choſe eſt répétée, eſt faite de nouveau. *Luire* ſignifie briller, jetter de l'éclat; *reluire* ſignifie jetter un éclat répété, réfléchi. *Plus les ſurfaces d'un corps ſont polies, plus elles reluiſent.*

Ce verbe s'emploie auſſi au figuré. *Tous les malheurs qu'il a eſſuyés n'ont ſervi qu'a faire reluire davantage ſa vertu, comme certains métaux qui, plus ils ſont frappés, plus ils ſe poliſſent & gagnent d'éclat.*

On dit proverbialement, *tout ce qui reluit n'eſt pas or.*

REMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mettre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule réduplicative *re*. Ainſi *remettre* ſignifie, mettre de nouveau; mettre une ſeconde fois au même lieu une choſe qui en avoit été ôtée. Exemple : *Remettez ce livre où vous l'avez pris.*

On ſe ſert ſouvent du verbe *remettre* dans un ſens figuré, comme lorſqu'on dit : *Il eſt remis par Arrêt dans ſes biens, ſon honneur & ſes droits.*

Ce verbe a une infinité d'autres ſignifications dont nous allons donner quelques exemples. On dit, *remettre bien enſemble deux amis qui s'étoient brouillés* pour ſignifier les réconcilier. *Remettre* l'eſprit à quelqu'un pour dire le raſſurer.

Se remettre pour recouvrer ſes forces, ſa fortune.

Remettre quelque choſe à quelqu'un, c'eſt-à-dire, la lui rendre.

Remettre la partie, la cauſe, pour ſignifier la différer à un autre jour.

Remettre de bon cœur les offenſes qu'on nous a faites, pour dire les pardonner.

Se remettre quelque choſe, pour ſignifier s'en ſouvenir. *Je me remets ſon viſage : voyez* METTRE.

REMORDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mordre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule réduplicative *re*; il ſignifie mordre de rechef. Il eſt plus d'uſage au figuré : *Ces Eſ-*

cadron a été si mal mené qu'il a été impossible de le faire remordre, pour dire, *de le faire retourner à l'attaque.*

Il est quelquefois neutre. *La conscience lui remord : voyez* MORDRE.

Participes. Remordant *qui n'est d'aucun usage*, remordu, remordue.

RÉMOUDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *moudre*, sur lequel il se conjugue, & de la particule modificative *re*, qui marque qu'une chose est faite de nouveau. Ainsi *rémoudre* signifie aiguiser de nouveau, une seconde fois, un fer sur une meule. *Ce couteau ne coupe plus, il faut le rémoudre.*

Participe passé : Rémoulu ; rémoulue.

RENAITRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *naître* sur lequel il se conjugue, & de la particule *re*, qui marque réitération. Ainsi renaître signifie naître de nouveau. *Aussi-tôt qu'on coupoit une tête de l'Hydre de Lerne, il en renaissoit sept autres. Tout renaît au Printems. Mes espérances commencent à renaître*, &c.

RENDORMIR. Verbe irrégulier, de la seconde conjugaison, composé du verbe *endormir*, & de la préposition *re*, qui marque répétition d'une chose. Ainsi rendormir signifie endormir de nouveau. Il est actif ; *j'ai rendormi l'enfant.*

Il est aussi réciproque. *Je me suis rendormi.*

Participe présent. Rendormant.

Participe passé. Rendormi, rendormie.

Ce verbe se conjugue comme *dormir* : *voyez* ce mot.

RENTRAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *traire*, qui signifie tirer, sur lequel il se conjugue, de la particule *re*, qui marque qu'une chose est faite de nouveau, & de la préposition *en* (*dans*) qui spécifie l'intérieur. Ainsi rentraire signifie *tirer de nouveau & en dedans* ; c'est ce que font, par exemple, les Tailleurs quand ils rejoignent deux morceaux d'étoffes, en mettant les deux extrémités en dedans, afin que cela ne paroisse presque pas recousu. *Voilà une couture bien rentraite.* Mais ce verbe n'est guere usité qu'au présent de l'infinitif. Le parti-

cipe *rentrait*, *rentraite*, se prend mieux substantivement. On dit, *voilà une rentraite fort bien faite.*

REPARTIR. Verbe actif & neutre, irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *partir* & de la prépolition itérative *re.*

Ce verbe a deux significations. Quelquefois il signifie partir de nouveau; quelquefois répliquer, répondre. Dans ce second sens il est quelquefois actif. *Il ne m'a reparti que des injures, ou que par des injures.*

Dans l'une & l'autre signification il se conjugue comme le verbe simple *partir.*

Ses participes sont repartant, reparti, repartie. Ce dernier est quelquefois substantif & signifie réplique, réponse. *Voilà une heureuse repartie : voyez* PARTIR.

Il ne faut pas confondre le verbe *repartir* avec *répartir*, qui a un accent aigu sur l'*é*, & qui signifie distribuer. Celui-ci se conjugue différemment : *voyez* l'article suivant.

RÉPARTIR. Verbe actif de la seconde conjugaison. Il n'a pas de simple en François : mais il tire son étymologie du verbe latin *repartiri*, qui est composé de la particule réduplicative *re*, & de *partiri* venant de *pars*, qui signifie *part*, *portion.* Ainsi répartir signifie faire les parts & les distribuer.

Ce verbe est régulier. Il ne faut pas le conjuguer sur *partir*, dont il ne tire pas, comme on vient de voir, son origine, mais sur la seconde conjugaison régulière. *Voyez* CONJUGAISON.

REPERDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *perdre*, sur lequel il se conjugue, & de la particule itérative *re.* Ainsi reperdre signifie perdre une seconde fois. *J'ai reperdu aujourd'hui la montre que j'avois retrouvée.* Il signifie quelquefois simplement perdre après avoir gagné; *je gagnois beaucoup, & j'ai tout reperdu.*

Participes. Reperdant, reperdu, reperdue.

RÉPÉTITION. C'est une figure de diction. Les Rhéteurs lui ont donné différents noms. Elle est fort ordinaire dans le discours de ceux qui parlent avec chaleur.

On nomme *anaphore* la répétition d'un même mot

qui recommence une phraſe. C'eſt ainſi qu'Hérode s'anime à faire périr Mariamne ſon épouſe (*Voltaire*).

Vous ſerez répandu ſang de mes ennemis,
Sang des Aſmonéens dans ſes veines tranſmis,
Sang qui me haïſſez & que mon cœur déteſte.

On appelle *Epiſtrophe* ou *Complexion* la répétition dans laquelle on finit par les mêmes paroles. Bourdaloue l'emploie ainſi dans un de ſes Sermons.

Tout l'univers eſt rempli de l'eſprit *du monde ;* on juge ſelon l'eſprit *du monde*. On agit & l'on ſe gouverne ſelon l'eſprit *du monde ;* le dirai-je ? On voudroit même ſervir Dieu ſelon l'eſprit *du monde*.

La *Conduplication* eſt la répétition d'un mot, ſoit au commencement, ſoit à la fin de la phraſe. Exemple :

Rompez, rompez, tout pacte avec l'impiété.
(*Joab* dans *Athalie*, *Tragédie de Racine*).

M. Fléchier, dans l'Oraiſon Funébre de M. de Montauſier, dit : » Tombez, tombez, voiles importuns qui » lui couvrez la vérité ».

La *Conjonction* eſt la répétition de la même conjonction qui lie tous les membres ou inciſes d'une période. Cette figure paroît multiplier les objets en les accumulant. Exemple :

On égorge à la fois les Enfants, les Vieillards,
Et la Sœur & le Frere,
Et la Fille & la Mere.
(*Racine* dans *Eſther*).

La *Diſjonction* eſt la ſuppreſſion de ces liaiſons. Par-là le diſcours acquiert plus de vivacité ; cette figure fait mieux voir les objets en les détachant. Exemple :

J'entre, le Peuple fuit, le Sacrifice ceſſe ;
Le Grand Prêtre vers nous s'avance avec fureur.
(*Racine* dans *Athalie*).

REPLIQUE *ou* RÉFUTATION. *Voyez* DISPOSITION & CONFIRMATION.

REPOS. *Voyez* CÉSURE, NOMBRE ORATOIRE, PONCTUATION.

REPRENDRE. Verbe actif, réciproque, neutre, & irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *prendre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition réduplicative *re*. Il a pluſieurs ſignifications qu'on peut néanmoins toujours rapporter à ſon ſens propre qui eſt *prendre de nouveau*. Excepté lorſqu'il ſignifie corriger, réprimander quelqu'un. Il eſt quelquefois réciproque, comme *je me ſuis repris*. Quelquefois neutre. *Cet arbre reprend bien*.

Ses participes ſont reprenant, repris, repriſe. Ce dernier eſt quelquefois ſubſtantif: *voyez* PRENDRE.

RÉSOUDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *ſoudre*, & de la particule itérative *re*; quoique cette particule ſemble ne rien ajouter à ſa ſignification, qui dans le fonds eſt la même & plus uſitée que celle de *ſoudre*. On dit *ſoudre* ou plutôt *réſoudre un Problême*.

Le verbe ſimple *ſoudre* ſignifie comme on peut le voir au mot *ſoudre*, délier, dégager, développer; *réſoudre* conſerve le même ſens tant dans le propre que dans le figuré.

Dans le propre, *réſoudre un argument*; c'eſt en ôter toutes les difficultés, les lever, l'une après l'autre.

Dans le figuré, *réſoudre la paix*; c'eſt ôter tous les obſtacles qui empêchoient de prendre ce parti là.

Réſoudre un homme à quelque choſe; c'eſt le déterminer, en combattant, en détruiſant les raiſons qui l'empêchoient de prendre tel ou tel parti.

On dit, *un homme réſolu*, *une femme réſolue*, pour dire un homme, une femme hardis qu'aucune conſidération n'arrête; comme ſi ils étoient en effet dégagés de toutes les chaînes de la politique, de la bienſéance, du reſpect humain.

Participes. Réſolvant, réſolu, réſolue. Réſoudre a encore un autre participe *réſous*, qui ne ſe dit que des choſes qui ſe convertiſſent en d'autres. *Un nuage réſous en eau*.

INDICATIF *Présent.* Je réſous, tu réſous, il réſout; nous réſolvons, vous réſolvez, ils réſolvent. *Imparfait.* Je réſolvois, &c. *Prétérit.* Je réſolus, &c. *Futur.* Je réſoudrai, &c. *Conditionnel préſent.* Je réſoudrois.

IMPÉRATIF. Réſous, qu'il réſolve, &c.

SUBJONCTIF. Que je réſolve, &c. *Imparfait.* Que je réſoluſſe, &c. Les tems compoſés ſont réguliers.

Participe actif. Réſolvant. *Participe paſſif.* Réſolu, réſolue, quand ce verbe ſignifie décider, déterminer; & réſous, qui n'a point de féminin, quand il ſignifie réduire, changer en quelqu'autre choſe.

RESSORTIR. Verbe neutre, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *ſortir*, & de la prépoſition itérative *re*.

Ce verbe a deux ſignifications.

1°. Il ſignifie ſortir de nouveau. *M. qui étoit entré, il n'y a qu'un inſtant, vient de reſſortir.* Dans cette ſignification il ſe conjugue comme le verbe ſimple *ſortir*: *voyez* ce verbe à ſon article.

2°. Reſſortir ſignifie auſſi être de la dépendance, du reſſort de quelqu'un. Il ſemble venir alors du verbe latin *ſortiri*, tirer au ſort, partager. *Telle Cauſe, telle Juriſdiction reſſortit au Parlement* ou *reſſortit du Parlement*, comme ſi l'on diſoit, *eſt du partage du Parlement.* Dans cette ſignification il ſe conjugue de la maniere ſuivante.

INDICATIF *Préſent.* Je reſſortis, tu reſſortis, il reſſortit; nous reſſortiſſons, vous reſſortiſſez, ils reſſortiſſent. *Imparfait.* Je reſſortiſſois, &c. *Futur.* Je reſſortirai, &c. *Conditionnel préſent.* Je reſſortirois.

IMPÉRATIF. Qu'il reſſortiſſe, &c.

SUBJONCTIF *Préſent.* Que je reſſortiſſe, que tu reſſortiſſes, qu'il reſſortiſſe; que nous reſſortiſſions, que vous reſſortiſſiez, qu'ils reſſortiſſent.

Imparfait. Que je reſſortiſſe, que tu reſſortiſſes, qu'il reſſortît; que nous reſſortiſſions, que vous reſſortiſſiez, qu'ils reſſortiſſent. *Pluſque parfait.* Que j'euſſe reſſorti, &c.

Participes. Reſſortiſſant, reſſorti *indéclinables.*

Des tems de ce verbe il n'y a guere que le préſent, l'imparfait & le futur de l'indicatif, l'imparfait & le pluſqueparfait du ſubjonctif qui ſoient d'uſage.

RETICENCE. Figure de Rhétorique propre aux paſſions. Par cette figure l'Orateur s'interrompt lui-même au milieu de ſon diſcours, & paſſe ſubitement à d'autres choſes ; enſorte que ce qu'il a dit laiſſe ſuffiſamment entrevoir ce qu'il affecte de ſupprimer. On l'emploie ſouvent dans la colere. C'eſt ainſi qu'Athalie parle à Joab lorſqu'elle lui demande Eliacim, & les tréſors qu'elle croit cachés dans le Temple.

Je devrois ſur l'Autel où ta main ſacrifie,
Te . . . mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter,
Ce que tu m'as promis ſonge à l'exécuter.

On l'emploie encore quand on ne veut que laiſſer ſoupçonner les choſes. C'eſt ainſi qu'Aricie dans Phedre, Scene III, Acte V, laiſſe ſoupçonner à Théſée qu'Hyppolite eſt la victime de la calomnie.

Prenez garde, Seigneur, vos invincibles mains
Ont de monſtres ſans nombre affranchi les humains,
Mais tout n'eſt pas détruit, & vous en laiſſez vivre
Un. . . Votre fils, Seigneur, me défend de pourſuivre.

On ne doit employer cette figure que dans les occaſions importantes.

RETORDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *tordre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule réduplicative *re*. Ainſi retordre ſignifie tordre une ſeconde fois. *Cette corde s'eſt défaite, il faut la retordre.* Retordre du fil, c'eſt tordre enſemble trois fils déja tors; ce qui eſt plus difficile. De-là ce proverbe, *donner du fil à retordre à quelqu'un*, pour dire, lui ſuſciter bien des embarras, bien des affaires.

Participe préſent. Retordant, *indéclinable.*

Participe paſſé. Retordu, retordue. C'eſt avec ce dernier que ſe forment les tems compoſés.

On dit auſſi *retors*, *retorſe*, mais on peut le conſiderer comme ſimple adjectif. Au figuré on dit d'un homme qui eſt fin, ruſé, ſubtil, adroit; que c'eſt *un homme retors.*

REVALOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *valoir* ſur lequel il ſe conju-

gue, & de la prépoſition réduplicative *re*. Il ſignifie ſe venger, rendre la pareille : *je lui revaudrai cela*. On s'en ſert le plus ſouvent en mauvaiſe part.

Participes. Revalant, revalu, revalue.

REVÊTIR. Verbe actif, réciproque, & irrégulier de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *vêtir* ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule réduplicative *re* qui marque répétition. Ainſi revêtir ſignifie vêtir de nouveau, mettre ou donner des habits de nouveau ; quitter ceux dont on eſt vêtu pour en prendre d'autres ; faire quitter à quelqu'un ceux qu'il a pour lui en donner d'autres ; en mettre par-deſſus ceux qu'on a déja ; comme lorſqu'aux habits qu'on porte ordinairement on en ajoute d'autres qui décorent, qui ſont des marques de dignité. *Il faut vous revêtir*, c'eſt-à-dire, quitter ces habits dont vous êtes vêtu, & en prendre d'autres. *Ce pauvre vous bénira, ſi vous le revêtez* ; c'eſt-à-dire, ſi vous lui donnez d'autres habits. *On revêtit le Roi de ſes habits Royaux*, c'eſt-à-dire, on ajouta aux habits qu'il avoit déja ceux de ſa dignité Royale.

Participe préſent. Revêtant.

Participe paſſé. Revêtu, revêtue.

On ſe ſert de *revêtu* en parlant des qualités eſtimables de l'ame. *Cette perſonne eſt revêtue de toutes les qualités aimables* : *voyez* VÊTIR.

REVIVRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrième conjugaiſon, compoſé de *vivre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition réduplicative *re*. Il ſignifie donc, au ſens propre, vivre de nouveau, une ſeconde fois, revenir à la vie.

Au figuré il ſignifie être réparé, rétabli dans ſon état primitif, dans ſon premier crédit.

Le Printems fait revivre la nature, c'eſt-à-dire, lui rend cette beauté, cet éclat, cette parure ſans leſquelles elle nous paroît inanimée.

On l'emploie comme on voit pour marquer le rétabliſſement des choſes qui étoient comme mortes à nos yeux. *Le Roi a fait revivre telle Charge, telle Loi*, pour dire, les a remiſes en vigueur. *Les peres revivent dans leurs enfans* ; parceque leurs enfans ſont une portion d'eux-mêmes.

Participe présent. Revivant, revivante ; *nullement usité. Participe passé.* Revécu, revécue ; *point usité*, au moins comme participe.

REVOIR. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *voir* sur lequel il se conjugue, & de la particule *re*, qui dans la composition désigne toujours réitération. Ainsi revoir veut dire voir ou examiner de nouveau, une seconde fois. *Je vous reverrai le plutôt que je pourrai. Il faut revoir ce manuscrit. Tenez vous en à son avis, après lui il n'y a rien à revoir.*

L'infinitif *revoir* se prend quelquefois substantivement comme plusieurs autres infinitifs. *Adieu, jusqu'au revoir.* On dit en termes de chasse *revoir d'un cerf*, pour dire examiner qu'elle est sa force, ce que l'on connoît principalement par le pied.

RHÉTORIQUE. La Grammaire donne des regles pour écrire & parler correctement ; la Rhétorique en donne pour bien dire ; elle fournit à l'Orateur des principes pour parler de chaque chose d'une maniere convenable. Ces principes ne sont autre chose que des observations judicieuses, faites par des hommes de goût & d'un esprit juste, sur les discours des meilleurs Orateurs ; observations qu'on a ensuite rédigées par ordre, & réunies sous de certains chefs.

L'usage & la pratique ont précédé toutes les Sciences & tous les Arts ; mais ceux-ci ont ensuite perfectionné la pratique.

La théorie, il est vrai, suppose toujours le génie, elle ne le crée point : mais elle le dirige, elle lui montre les défauts qu'il doit éviter, les beautés qu'il peut imiter & qu'il doit s'efforcer ou d'égaler ou de surpasser. Elle fait entrevoir comment l'Art en écoutant la Nature, en se reglant sur elle, & en lui prêtant son secours, peut atteindre à la perfection.

Ainsi la Rhétorique ne donne point l'éloquence : elle se contente de montrer de loin la route qui y mene ; c'est au goût à indiquer le style qui convient à tel ou tel sujet. Mais ce goût se forme par les préceptes & par les exemples, & s'accoutume à discerner le bon d'avec le mauvais. On voit par-là quelle est l'union intime & nécessaire de l'art & du goût. La Rhétorique forme le

goût ; & le goût inſpire ce que la Rhétorique ne peut enſeigner : *voyez* GOUT, STYLE.

On diviſe communément la Rhétorique en trois parties, ſavoir ; l'*Invention*, la *Diſpoſition* & l'*Elocution*.

On peut établir cette diviſion d'une maniere facile en réduiſant toutes les matieres à certains chefs.

Il faut conſidérer que tout homme, dans un diſcours, propoſe de faire ce qui l'intéreſſe lui-même ou qui intéreſſe l'Auditeur ; ou bien qu'il ne propoſe rien à faire, mais quelque choſe à connoître comme digne de louange ou de blâme. Cela fait trois genres de *cauſes* qu'on nomme *hypothèſes*, & qu'on diſtingue de ce qu'on appelle *Theſe*.

La *Theſe* eſt une queſtion dépouillée de toutes ſes circonſtances, comme quand on demande *ſi la Paix eſt préférable à la Guerre*.

L'*hypotheſe* eſt une queſtion ſur un fait particulier accompagné de toutes ſes circonſtances, de tems, de lieux, des perſonnes & autres ſemblables : par exemple, *lequel eſt le plus grand de Salomon ſur le trône, ou de Job ſur ſon fumier*.

On admet trois ſortes d'hypotheſes : 1°. La *Judiciaire* où il s'agit de la juſtice ou de l'injuſtice d'une choſe faite. 2°. La *Délibération* où il s'agit de conſeiller ou de diſſuader l'Auditeur de faire une choſe, comme bonne ou mauvaiſe, utile ou nuiſible, agréable ou déſagréable. 3°. La *Démonſtrative* où l'on donne à connoître les bonnes ou les mauvaiſes qualités du ſujet que l'on traite pour le louer ou le blâmer. Ce ſont-là les trois genres de cauſes ou d'hypotheſes qui compoſent tous les diſcours Oratoires.

L'Orateur ne traite gueres les theſes qu'en faveur des hypotheſes ; celles-ci y ſervent d'amplification & même de principes. Ainſi cette idée qu'*il eſt plus glorieux de porter la mauvaiſe fortune avec conſtance, que de porter la plus belle couronne*, ſerviroit à décider la queſtion propoſée dans la comparaiſon de Job & de Salomon. Au reſte : *voyez* METHODE.

Il eſt donc aiſé préſentement de déterminer les parties de la Rhétorique ; car quelque ſujet que l'Orateur ait à traiter, il faut d'abord qu'il cherche les moyens de per-

ſuader ce qu'il avance : voilà l'*invention* ; enſuite il faut qu'il donne un ordre aux moyens qu'il a jugés convenables : voilà *la diſpoſition*. Il faut enfin qu'il ſache s'exprimer correctement, & énoncer chaque choſe ſelon ſa nature, ſon importance ou ſa dignité, voilà l'*élocution*. *Voyez* INVENTION, DISPOSITION, ELOCUTION, *ou* STYLE.

Nous ne comprenons point dans cette diviſion, la mémoire, la voix & le geſte ; ce ſont plutôt des qualités de l'Orateur que des parties de la Rhétorique : *voyez* DECLAMATION.

RIEN, eſt un des pronoms pour la troiſieme perſonne, il eſt auſſi ſubſtantif. La nature de cette différence eſſentielle eſt développée au mot PRONOMS.

RIEN, figure encore parmi les pronoms : *voyez* Ibid.

RIME. La rime n'eſt autre choſe qu'un même ſon placé à la fin des mots qui terminent les vers : mais ces mots doivent être différents, au moins quant à la ſignification.

On a beaucoup diſcuté ſi la rime eſt une ſource de beautés ou de défauts dans les vers. Les uns prétendent que c'eſt une pratique barbare qui entraîne avec elle une monotonie inſoutenable, les autres n'y trouvent qu'une conſonance qui charme l'oreille, & qui eſt aſſez variée, non-ſeulement par le mêlange des rimes maſculines & féminines, mais auſſi par le grand nombre des différents ſons que la langue nous fournit pour les unes & pour les autres.

Selon les premiers, la rime a contre elle juſqu'à ſon origine : ſi elle étoit un agrément, eſt-il vraiſemblable que les anciens Grecs & Romains ſi ſoigneux d'orner leur Langue de tout ce qui pouvoit l'embellir, & ſi libres de la plier à leur gré, l'euſſent négligée ? Eſt-il croyable que ces Peuples groſſiers & barbares de qui nous l'avons reçue, ces déſtructeurs farouches des Arts & des Sciences, qui inonderent l'Europe vers le dixieme ſiecle, aient eu ſeuls le bonheur & le talent de la trouver ?

Selon les ſeconds, quelque ſoit l'origine de la rime, les beautés qu'elle fournit ne pourroient être contrebalancées que par la monotonie. Les Italiens & les Eſ-

pagnols n'ayant preſque point de terminaiſons qui ne finiſſent par une voyelle proprement dite, ſeront, ſi l'on veut, dans le cas du reproche; mais les mots François finiſſant ſouvent par ces mêmes voyelles modifiées & diverſifiées par les différentes conſonnes, nous avons de ce côté-là une richeſſe qui empêche cette chûte monotone qu'on voudroit nous reprocher. Tout ce que l'on peut dire ſur les avantages & la néceſſité de la rime dans les vers François, eſt ſupérieurement traité dans la *Poétique de M. de Voltaire*, où nous renvoyons nos Lecteurs.

Entre les regles que nous allons donner ſur les rimes, les unes les regardent en général, d'autres ne ſont que pour les rimes maſculines, & d'autres pour les féminines.

Regles générales de la Rime.

Premiere Regle.

L'orthographe différente ne rend point la rime défectueuſe, quand le ſon eſt le même à la fin des mots. Ainſi les rimes ſuivantes ſont régulieres.

amant départ ſang comte repos conſumé
moment hazard flanc compte animaux j'allumai.

même croître engagé
aime hêtre j'ai

Tout conſpire à la fois à troubler mon *repos*,
Et c'eſt encore ici le moindre de mes *maux*.
(*Deſpréaux*).

Cependant il faut remarquer, 1°. que les mots terminés par un *s*, par un *x*, ou par un *z*, ne riment point avec ceux qui n'auroient aucune de ces trois lettres; ainſi *étables* ne rime point avec *préſentable*. *Paix* rime avec *jamais*, *loix* avec *Rois*. 2°. Que les mots terminés en *er* demandent encore la même terminaiſon, quoique le *r* ne ſe prononce pas. Ainſi avec *danger*, il faut *protéger*; *protégé* ne rimeroit pas. 3°. Que les troiſiemes perſonnes des verbes terminées en *ent* ou *oient* demandent encore

encore les mêmes terminaisons pour la rime : *disent* ne riment pas avec *mépriſe* ; il faut *mépriſent*. Quoique *ſang* rime avec *flanc*, ils ne rimeroient ni l'un ni l'autre avec les mots terminés par un *t*, ni avec ceux terminés par un *s*, à moins que dans ce dernier cas, eux-mêmes ne fuſſent au pluriel : ainſi *moment*, *amant* ne riment point avec *ſang*, *flanc*, &c. mais *momens*, *amans*, rimeroient avec *flancs*, *rangs*. On eſt plus libre pour ceux en *d*, comme *grand*, parceque cette lettre a plus d'analogie avec le *t* : *moment* : *ſang* : *flanc*.
grand : *grand* : *grand*.

Seconde Regle.

Un même mot répété à la fin de deux vers ne fait point rime, quand la ſignification eſt la même.

La faveur ne l'éleve *point*,
La diſgrace ne l'abat *point*.

Ces deux vers ne peuvent rimer. De bons Auteurs ſe permettent cependant la répétition de quelques demi mots, quand ils ſont comme liés & unis à d'autres termes.

Aimant beaucoup, trop peut-être, que ſais *je* :
Donnez les-moi, dit-il : auſſi ferai-*je*.
(*Benſerade*).

Troiſieme Regle.

Un même mot forme une bonne rime, quand il a des ſignifications différentes.

Tel que vous me voyez, Monſieur, ici *préſent*,
M'a d'un fort grand ſoufflet fait un petit *préſent*.
Racine.

Mais *je ſoutiens* ne peut rimer avec des *ſoutiens*, ſi ces mots ſont pris dans leur ſignification naturelle, quoique l'un ſoit verbe, & l'autre ſubſtantif.

Quatrieme Regle.

Le ſimple ne rime point avec ſon compoſé, à moins

que l'un ne ſoit pris dans une ſignification naturelle, & l'autre dans une ſignification figurée. Ainſi on doit rejetter les rimes ſuivantes.

ami écrire voir ordre mettre faire
ennemi ſouſcrire prévoir déſordre remettre défaire

battre marquer
combattre remarquer, &c.

Cependant les meilleurs Ecrivains ſe permettent ſans ſcrupule la rime de *jours* avec *toujours*. Rouſſeau, lui-même, le plus ſévere de tous nos Poëtes pour la rime, l'a ſouvent employée.

Je diſois à la nuit ſombre,
O nuit, tu vas dans ton ombre
M'enſevelir pour *toujours*!
Je rediſois à l'aurore,
Le jour que tu fais éclore
Eſt le dernier de mes *jours*.

La Rime de *tems* avec *printems* eſt encore une de ces exceptions que l'uſage ſemble faire à la regle.

Cinquieme Regle.

La rime du ſimple au compoſé eſt reçue, lorſqu'ils ont des ſignifications différentes, comme,

garde luſtre fait fort arme courir Dieu
regarde illuſtre parfait effort allarme ſecourir Adieu

faite donner gage mande prendre
défaite pardonner engage commande méprendre

prendre ſource traits tour voir coup
ſurprendre reſſource attraits retour pourvoir beaucoup

La Satyre ne ſert qu'à rendre un Fat *illuſtre*:
C'eſt une ombre au tableau qui lui donne du *luſtre*.

Boileau.

Sixieme Regle.

La rime des différens compoſés d'un même verbe ou

des dérivés d'une même racine eſt reçue. Il faut pourtant que dans l'uſage ils aient des ſignifications aſſez éloignées, quoiqu'on n'y regarde pas d'auſſi près que lorſqu'il s'agit du ſimple avec le compoſé. Ainſi on peut faire rimer :

abbattre	promettre	défait	recourir
combattre	permettre	ſatisfait	ſecourir, &c.

L'amour nous tira du cahos,
Il pourroit bien nous y *remettre* ;
Mais il ne le faut pas *permettre*.

Sarraſin.

Septieme Regle.

Les vers de dix ou de douze ſyllabes ne doivent point rimer avec leur hémiſtiche, ni avec celui du vers qui les précede ou les ſuit immédiatement.

Huitieme Regle.

Dans les pieces régulieres où les vers conſervent une marche conſtante, une même rime ne peut revenir qu'il n'y ait au moins ſix vers intermédiaires. Telle eſt celle qu'on voit dans l'exemple ſuivant tiré du grand Corneille.

Et quelle impiété de haïr un *Epoux*,
Pour avoir bien ſervi les ſiens, l'Etat, & *vous* !
Aimer un bras ſouillé du ſang de tous mes freres !
N'aimer pas un mari qui finit nos miſeres !
Sire, délivrez-moi par un heureux trépas,
Des crimes de l'aimer & de ne l'aimer pas.
J'en nommerai l'Arrêt, une faveur bien grande :
Ma main peut me donner ce que je vous demande ;
Mais ce trépas enfin me ſera bien plus *doux*,
Si je puis de ſa honte affranchir mon *Epoux*.

On diſtingue la rime *maſculine* & la *féminine*. On l'appelle féminine lorſque la derniere voyelle des mots qui la compoſent eſt un *e* muet, ſoit qu'il y ait des conſonnes après, comme *conquêtes*, *tempêtes*, *charment*,

désarment, soit qu'il n'y en ait point comme *gloire*, *victoire*.

La rime est masculine, lorsque la derniere voyelle est autre qu'un *e* muet, comme *victorieux*, *glorieux*, *beauté*, *fierté*, *desir*, *soupir*, *charmoient*, *aimoient*.

Dans ces mots *charmoient*, *aimoient*, & autres semblables, la rime est masculine, quoiqu'il y ait un *e* muet à la fin: la raison en est que cet *e* n'est placé dans ces occasions que pour l'orthographe, & qu'on n'y a absolument aucun égard dans la prononciation. C'est de cette division des rimes, que vient celle des vers masculins & féminins.

Ces rimes tant masculines que féminines peuvent être ou *riches* ou simplement *suffisantes*.

On appelle rime riche ou heureuse celle qui est formée par la plus grande uniformité entre les sons. Celle qui n'a rien de plus que les sons essentiels, s'appelle rime suffisante.

En général la rime masculine est suffisante lorsque la derniere voyelle des mots avec tout ce qui la suit y rend un même son; comme

éclatant	desirs	espoir
triomphant	soupirs	devoir

La rime masculine est riche, lorsqu'immédiatement devant la derniere voyelle ou diphtongue, il se trouve quelque lettre semblable dans les deux mots; comme

éclatant	désir
constant	plaisir

La rime féminine est suffisante, quand la pénultieme voyelle ou diphtongue avec tout ce qui la suit rend le même son; comme

éclatantes	rebelle
triomphantes	infidelle

La rime féminine est riche lorsqu'immédiatement devant la pénultiéme voyelle ou diphtongue, il y a

une même lettre dans les deux mots ; comme

victoire	Isabelle	mêlée
histoire	rébelle	réglée

Regles pour la Rime masculine.

Il faut observer d'abord que la voyelle ou diphtongue d'où l'on prend la rime, & sur laquelle elle est appuyée, s'appelle *appui*. On voit par-là que l'appui, qui dans la rime féminine se trouve toujours dans la pénultieme syllabe des mots, se prend dans la derniere des rimes masculines.

Premiere Regle.

La rime masculine doit nécessairement être riche, lorsque son appui est une simple voyelle qui n'est suivie d'aucune autre lettre dans le même mot : de sorte qu'il passe pour maxime que dans la Poésie Françoise il n'est point de rime à une seule lettre ; ainsi *charmé* ne rime pas avec *forcé*, *ennemi* avec *affervi*, *vertu* avec *défendu*, il *parla* avec il *aima* ; mais il faudroit, par exemple, il *parla*, il *troubla*, *charmé*, *formé*, *ennemi*, *affermi*, *vertu*, *abattu*, où l'on voit que la consonne qui précede la voyelle finale est la même ; c'est ce que quelques-uns appellent *rimes par consonnes*.

Seconde Regle.

Il faut encore employer la rime riche, lorsque l'appui n'est qu'une simple voyelle ou une des diphtongues qui n'ont que le son d'une voyelle, & que cet appui n'est suivi que d'une consonne muette à la fin des mots, comme du *s* ou du *z* qui distinguent les deux nombres, ou du *z* dans les infinitifs ; ainsi les rimes suivantes sont fautives. *Portés*, *charmés*, *charmer*, *forcer*, *connue*, *conçus*, *foncés*, *Paris*.

Cependant les Poëtes le permettent assez souvent ces sortes de rimes.

Le *s* gras avec le *s* dur, ou le *l* mouillé avec le *l* naturel dans les infinitifs & dans les participes, sont encore des rimes autorisées par les Poëtes, quoique les

Grammairiens les traitent de licences ; comme :

regner	brillet	gagné
couronnet	exilet	donné

Au bout de l'Univers va, cours te confiner ;
Et fais place à des cœurs plus dignes de régner.

Racine

Troiſieme Regle.

Toutes les diphtongues ou triphtongues qui ont un ſon compoſé de celui de deux ou trois voyelles, riment fort bien enſemble ; encore que les rimes ne ſoient pas riches ; comme

nouveau	ennui	effroi	adieu
rideau	appui	prévoi	milieu, &c.

Ce que je ſouffre cede à ce que je prévoi,
Et d'un triſte avenir l'impitoyable effroi
Me déchire à force d'allarmes.

Corneille.

Quatrieme Regle.

Lorſqu'une ou pluſieurs conſonnes de celles qui ſe font entendre à la fin d'un mot, ſoutiennent l'appui, & le ſuivent, la rime eſt bonne ſans être riche ; comme

tribunal	languir	ſalut	état	cercueil	douceur
égal	ſoupir	rebut	fenat	orgueuil	pêcheur
pouvoir					
eſpoir, &c.					

Cinquieme Regle.

Les monoſyllabes ont le privilége de rimer fort librement entr'eux, ou avec des mots de pluſieurs ſyllabes : ils ſont reçus lors même qu'ils ne forment que des rimes à une ſeule lettre ; il faut cependant en excepter ceux qui finiſſent par un *e* fermé ou par une diphtongue du même ſon ; ainſi *j'ai* ne rime pas avec *beauté*. Mais la regle a lieu pour toutes les autres voyelles.

Un Roſſignol diſputa,
Sur ut, re, mi, fa, ſol, la.

(*Voiture*).

Tu peux voir ſans frayeur les crimes de mes *fils*,
Après ceux que le pere & la mere ont *commis*.

(*Racine*).

un Laquais manque-t-il à rendre un verre *net*?
Condamnez-le à l'amende, ou s'il le caſſe, au *fouet*.

(*Le même*).

Quand je vois le Japon, ... Quand aura-t-il tout *vu*? ...
Oh! Pourquoi celui-là m'a-t-il *interrompu*?

(*Le même*).

Deſquelles celle du *milieu*,
Eſt brûlante comme du *feu*.

(*Richer*).

Il faut cependant encore remarquer ſur cette regle, que les Auteurs uſent moins de ce privilége, auſſi bien que des rimes qui ne ſont que ſuffiſantes, quand il s'agit de terminaiſons qui fourniſſent beaucoup de rimes. Ainſi ils ſe permettent rarement de faire rimer *moment* avec *content*; jamais ils n'emploient la rime de *dangereux* avec *harmonieux*.

Sixieme Regle.

Les *é* fermés, & les *e* ouverts ne riment point; ainſi, par exemple, *foyer* ne riment point régulierement avec *fier*. *Racine* a pourtant employé cette rime dans les vers ſuivants, tirés de la Tragédie de *Mithridate*.

Attaquons dans leurs murs ces Conquérants ſi fiers;
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.

Remarquez que l'*é* dans tous les infinitifs eſt fermé, lorſque le *r* ne s'y fait point ſentir, c'eſt-à-dire, lorſqu'il n'y a point de voyelle qui ſuive. Ainſi ces deux vers de la *Bérénice* de *Racine*,

Songez y bien, Madame, & si je vous suis cher . . .
Venez, Prince, venez, je vous ai fait chercher.

ne sont pas réguliers pour la rime, parceque l'*e* s'ouvre dans l'adjectif *cher*.

Il en est de même des diphtongues qui ont le son de ces deux espèces d'*e*, & des syllabes longues avec les breves. Ainsi *passés* ne rime point avec *accès*, ni *entrés* avec *attraits*, ni *Soldat* avec *dégât*. Quelques Auteurs étendent cette regle jusque sur la rime des *e* médiocres avec l'*e* ouvert; & rejettent en conséquence les rimes de *secret* avec *intérêt*. Mais les Poëtes se soumettent difficilement à tant de sévérité, sur-tout si les mots qui finissent l'un par un *e* médiocre & l'autre par un *e* ouvert, sont au pluriel,

Doux Rossignols, divins Rois des *forêts*,
Mêlez vos voix à mes foibles *regrets*.
Sarasin.

Regles pour la Rime féminine.

Dans les rimes féminines, l'appui se prend dès la pénultieme voyelle ou diphtongue du vers, parceque la derniere syllabe ne portant qu'un *e* muet, elle rend un son si foible que l'oreille le distingue à peine; d'où il arrive que la pénultieme dans l'écriture est en quelque sorte la derniere dans la prononciation.

Premiere Regle.

En général la rime féminine est bonne, quand en retranchant le dernier *e* muet & tout ce qui le suit, ce qui reste, fait une bonne rime masculine; autrement la rime féminine sera fausse ou un peu libre. Ainsi *hazardent*, *regardent*, *soupirent*, *desirent*, feront *hasard*, *regard*, *soupir*, *desir*, qui sont de bonnes rimes masculines: au lieu que *armée*, *domptée*, ne feront pas reçues, parceque *armé*, *dompté*, qui en seroient formés, ne donneroient pas des rimes masculines suffisantes.

Seconde Regle.

Lorſque l'appui n'eſt qu'une ſimple voyelle, & qu'entre elle & l'*e* muet il ne ſe trouve aucune conſonne, de ſorte que cet appui le précede immédiatement, il faut alors employer la rime riche : cette regle regarde les trois terminaiſons *ée*, *ie*, *ue*, *eue*, & leurs pluriels ; ainſi dans ces trois ſortes de terminaiſons, il faut rimer par les conſonnes ; comme,

frap-pée	ennemie	con-nue
trem-pée	infa-mie	ve-nue

Voilà la regle ; mais le fréquent uſage des Poëtes y ſemble déroger pour les deux terminaiſons en *ie* & en *ue* ou *ue*.

Mon eſprit généreux ne hait pas tant la *vie*,
Qu'il en veuille ſortir par une *perfidie*.
Corneille.

Le Paon ſoupoit avec la *Grue*,
Et comme il ſe vantoit pendant tout le repas,
Elle lui répondit, ſans en paroître *émue* :
Vous le portez bien haut, mais vous volez bien bas.
(*Ronſard*).

Troiſieme Regle.

Si la diphtongue *ié* ſe trouve à l'endroit de l'appui devant les mêmes conſonnes que celles qui ſuivent l'*e* ouvert, médiocre, ou fermé, ou la diphtongue *ai* dans un autre mot, alors les deux mots peuvent rimer ; comme,

pere	tendreſſe	cede
premiere	niece	tiede, &c.

Prit inſenſiblement dans les yeux de ſa *niece*,
L'amour où je voulois amener ſa *tendreſſe*.
(*Racine*).

Quatrieme Regle.

La voyelle *i* & la diphtongue *ui* riment enſemble,

quand elles ſervent d'appui, & qu'elles ont les mêmes conſonnes après elles ; comme dans

vivre	évite	ſatyre	chapitre
ſuivre	pourſuite	ſéduire	huître

Et ne ſauroit ſouffrir qu'une phraſe *inſipide*,
Vienne à la fin du vers remplir la place *vuide*.

Boileau.

Cinquieme Regle.

La pénultieme qui porte un *e* long, ne rime point avec celle qui porte un *e* bref ; il faut dire la même choſe des diphtongues qui ſe prononcent comme un *e* ; ainſi

bête	tempête	maître
herbette	trompette	permettre, &c.

ſont des rimes fauſſes. Cependant bien des Auteurs ſe les permettent.

Vous montrez bien par votre *lettre*,
Que vous m'avez écrit en *maître*.

(*Voiture*).

Un Eſcadron coëffé d'abord court à ſon *aide*,
L'une chauffe un bouillon, l'autre apporte un *remede*.

(*Boileau*).

Son choix à votre nom n'imprime point de *taches*,
Son amitié n'eſt point le partage des *lâches*.

(*Racine*).

Pardonne à mon amour cette indigne *foibleſſe* ;
Tu voudrois fuir en vain ; Cinna, je te *confeſſe*. . . .

(*Corneille*).

Il y a ſur les rimes bien d'autres obſervations à faire : mais le détail en eſt infini ; & d'ailleurs ceux qui connoîtront bien toutes les regles & les variations de l'orthographe, la proſodie & la prononciation de la Langue, & la ſignification préciſe des mots qu'on emploie, pourront aiſément y ſuppléer par eux-mêmes.

ſur-tout en s'occupant beaucoup de la lecture des bons Poëtes.

Les rimes, ſoit riches ou ſuffiſantes, ſoit maſculines ou féminines, prennent quelquefois des noms différens, ſelon leur arrangement, comme *rimes ſuivies* ou *plates*, *rimes croiſées*, *rimes mêlées*, &c. *voyez* ARRANGEMENT DES VERS. Elles en ont encore d'autres ſelon les rapports qu'on leur trouve avec d'autres mots du même vers ou des vers ſuivants : mais nous ne parlons de celles-ci que pour ne rien laiſſer à deſirer dans notre article ; car elles ne ſont plus en uſage & ne ſe trouvent que dans nos vieux Poëtes. Le bon goût a banni la gêne & l'affectation puérile des mêmes ſons répétés pluſieurs fois ſans autre mérite que la difficulté. Les principales de ces *rimes vieilles* ſont la *Kirielle*, la *Batelée*, la *Fraterniſée*, la *Senée*, la *Briſée*, l'*Empiriée*, l'*Annexée*, l'*Enchaînée*, l'*Equivoque*, la *Couronnée*.

La rime *Kirielle* conſiſte à répéter un même vers à la fin de chaque couplet ; comme,

Qui voudra ſavoir la pratique
De cette rime juridique ;
Je dis que bien miſe en effet,
Le kirielle ainſi ſe fait.

De plates de ſyllabes huit,
Uſez en donc, ſi bien vous duit ;
Pour faire le couplet parfait,
Le kirielle ainſi ſe fait.

(*Gratien du Pont*).

« Pour la rime *Batelée*, il faut que le repos du vers qui ſuit rime avec le vers précédent ; comme,

Quand Neptunus, puiſſant Dieu de la Mer,
Ceſſa d'armer Caraques & Galées,
Les Gallicans bien le durent aimer,
Et reclamer ſes grands Ondes ſalées.

(*Clement Marot*).

Dans la rime *Fraterniſée*, le mot qui fait la rime

eſt répété en entier où en partie au commencement du vers ſuivant ; comme,

Mets voile au vent, cingle vers nous *Caron* ;
Car on t'attend, & quand ſeras en *tente*,
Tant & plus bois bonum vinum *Charum*.

La rime *Senée* eſt une eſpece d'Acroſtiche. Elle ſe fait lorſque tous les vers, ou tous les mots d'un vers commencent par une même lettre ; comme,

Ardente amour, adorable Angélique, &c.

Dans la rime *Briſée*, les vers ſont coupés au repos ; & à ne les lire que juſque-là, ils riment entr'eux, & forment un ſens tout différent de celui qu'ils ont en liſant les vers entiers ; comme ;

De cœur parfait, . . . Chaſſez toute douleur ;
Soyez ſoigneux, . . . N'uſez de nulle feinte ;
Sans vilain fait, ... Entretenez douceur ;
Vaillant & preux, . . . Abandonnez la crainte :
Par bon effet, ... Montrez votre valeur :
Soyez joyeux, ... Et banniſſez la plainte.

(*Octavien de Saint Gelais*).

La rime *Emperiere* eſt une rime où la derniere ſyllabe du dernier mot eſt répétée pour former un mot dans une ſignification différente : exemple,

Je n'aimois pas le tabac beaucoup,
J'en prenois peu, ſouvent point du tout,
Mais mon mari me défend cela :
Depuis ce moment-là

Je le trouve *piquant*, *quand*
J'en puis prendre à l'*écart*, *car*
Un plaiſir vaut ſon *prix*, *pris*
A l'inſçu d'un mari.

Oui le trait eſt *piquant*, *quand*
Le ſort veut qu'un *Galant*, *lent*
Reſte en faiſant ſa *cour*, *court*
Dans les bras de l'amour.

La rime *Annexée*, eſt une rime où la derniere ſyllabe du vers ſe répete au commencement du vers ſuivant.

Dieu gard ma maîtreſſe & *regente*,
Gente de corps & de *façon*;
Son cœur tient le mien en ſa *tente*,
Tant & plus d'un ardent friſſon....
(*Cl. Marot*).

La rime *Enchaînée* eſt une eſpece de gradation, tant dans la penſée que dans les mots; comme,

Dieu des amans, de mort *me garde*,
Me gardant, *donne* moi bonheur,
Et me le *donnant*, *prends* ta darde;
En la *prenant*, navre ſon cœur.
(*Cl. Marot*).

Dans la rime *Equivoque*, la derniere ſyllabe de chaque vers eſt repriſe en une autre ſignification au commencement ou à la fin du vers qui ſuit; comme,

En m'ébattant, je fais rondeaux *en rime*;
Et en rimant, bien ſouvent je *m'enrime*:
Bref, c'eſt pitié, entre nous *rimailleurs*,
Car vous trouvez aſſez de *rime ailleurs*;
Et quand vous plaît, mieux que moi *rimaſſez*;
Des biens avez & de la *rime aſſez*.
(*Cl. Marot*).

Enfin la rime *Couronnée* a lieu quand le mot qui fait la fin du vers eſt une partie du mot qui le précede immédiatement dans le même vers.

La blanche *Colombelle*, *belle*,
Souvent je vais *priant*, *criant*:
Mais deſſous la *cordelle d'elle*,
Me jette un œil *ſfiant*, *riant*,
En me *conſommant* & *ſommant*.
(*Cl. Marot*).

RIRE. Verbe neutre & irrégulier, de la quatrieme conjugaison. Il vient du verbe latin *ridere*. Il a conservé la plûpart des significations du verbe latin; car il exprime non-seulement ces mouvemens convulsifs qui paroissent sur le visage, lorsque quelque chose de plaisant nous affecte; mais il signifie encore tout ce qui plaît, tout ce qui est agréable. Ce verbe fait un très bel effet en latin & en françois, lorsqu'il est pris au figuré *Tout rit dans la nature au retour du Printems. Cela rit à l'imagination. La fortune lui rit.*

Le rire est une espece de folie ou de badinage; toute qu'on dit en riant ne passe pas ordinairement pour vrai, pour sérieux: de-là ces façons de parler, *ce qu'il en dit est pour rire*, c'est-a-dire, il ne parle pas sérieusement, ce qu'il dit n'est pas une vérité. Ce verbe s'emploie en une infinité de phrases proverbiales. Il seroit trop long d'en faire ici l'énumération, l'usage les apprendra.

Rire se prend aussi substantivement: on dit *le rire*, pour signifier l'action de *rire*. *Cette personne a le rire fort agréable, un rire sardonique ou forcé.*

Ce verbe a pour composé *sourire*: voyez le à son article.

INDICATIF *Présent.* Je ris, tu ris, il rit; nous rions, vous riez, ils rient. *Imparfait.* Je riois, &c. nous rions, vous riez; ils rioient. *Prétérit.* Je ris, &c. *Futur.* Je rirai. *Conditionnel présent.* Je ririois, &c.

IMPÉRATIF. Ris, qu'il rie, &c.

SUBJONCTIF *Présent.* Que je rie &c. Que nous rions, que vous riez; qu'il rient. *Imparfait.* Que je risse, &c. *Participe actif.* Riant. *Passif.* Ri.

Tous ses autres tems sont réguliers.

RITHME. *Voyez* NOMBRE ORATOIRE.

ROMAIN: (caractere) *voyez* ALPHABET.

ROMPRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison. Il offre l'idée d'une discontinuation, d'une séparation subite & violente dans les parties d'un tout. Ainsi *rompre un bâton*, c'est empêcher que ses parties ne se tiennent les unes aux autres, & ne forment toujours ce tout qu'on appelle bâton. *Rompre l'eau*, c'est en séparer les parties, faire qu'elles ne se suivent plus avec la même rapidité & la même force.

Cette définition embraſſe tous les ſens propres du verbe *rompre*, & même les ſens figurés. On dit, par exemple, *un homme rompu dans les affaires*, pour dire, qui y a acquis de la facilité, par analogie, parcequ'un corps dont les parties ſont déſunies, ſe prête bien plus aiſément qu'un autre à tout ce qu'on veut. C'eſt mal-à-propos que Corneille s'eſt ſervi de *rompre* pour *interrompre*, dans ce vers de la Tragédie de *Nicomède*.

Et rompu par ſa mort les ſpectacles pompeux.

» *Rompre des ſpectacles* n'eſt pas français. Par une ſingularité commune à toutes les Langues, on interrompt des ſpectacles quoiqu'on ne les rompe pas. On corrompt le goût, on ne le rompt pas. Souvent le » compoſé eſt en uſage quand le ſimple n'eſt pas admis. » Il y en a mille exemples ». *M. de Voltaire.*

INDICATIF *Préſent.* Je romps, tu romps, il rompt. Nous rompons, vous rompez, ils rompent. *Imparfait.* Je rompois, &c. *Prétérit.* Je rompis, &c. *Futur.* Je romprai, &c. *Conditionnel préſent.* Je romprois, &c.

IMPÉRATIF. Romps; qu'il rompe, &c.

SUBJONCTIF *Préſent.* Que je rompe, &c. *Imparfait.* Que je rompiſſe, &c.

Participes. Rompant, rompu; rompue.

Ses compoſés ſont *interrompre*, *corrompre*: *voyez* ces verbes à leur article.

RONDEAU. Le rondeau eſt une piece de vers roulant ſur deux rimes ſeulement, & ayant un refrain dont la place eſt marquée.

Le rondeau ordinaire eſt compoſé de treize vers, huit ſur une rime & cinq ſur une autre; ou ſept d'une eſpece & ſix de l'autre; il a deux ſtances de cinq vers ſéparés par un tercet.

Le premier vers, le deuxieme, le cinquieme, le ſixieme riment enſemble.

La derniere ſtance ſuit aſſez ſouvent l'ordre de la premiere: mais ce n'eſt pas une regle abſolue. On peut auſſi faire les huit rimes maſculines ou féminines, & par conſéquent les cinq autres féminines ou maſculi-

nes ; mais plus ordinairement les huit ſont maſculines. Comme il n'y a que trois rimes d'une ſorte & cinq de l'autre dans les huit premiers vers, on peut mettre trois vers de ſuite ſur la rime la plus employée. Ces trois vers ſont le cinquieme, le ſixieme & le ſeptieme. Il doit néceſſairement y avoir deux repos pleins & parfaits dans le rondeau, l'un après le cinquieme & l'autre après le huitieme vers.

Une ingénieuſe ſimplicité fait le caractere de ce Poëme :

Le Rondeau né Gaulois a la ſimplicité.

Deſpréaux.

Le ſtyle en eſt familier & demi-burleſque, & par cette raiſon on y ſouffre des licences qui ne ſeroient pas tolérées ailleurs. Une des raiſons de cette indulgence eſt encore la gêne que l'ordre & le nombre des mêmes rimes font naître. Ainſi on y peut enjamber d'un vers à l'autre, faire rimer le ſimple avec le compoſé, &c.

En un mot le rondeau eſt *né Gaulois*, & ne s'eſt pas encore aſſujetti aux regles exactes de la verſification Françoiſe.

On y emploie preſque toujours les vers de dix ſyllabes ; quelquefois, mais rarement, on ſe ſert de ceux de huit : mais il n'eſt pas permis d'en mettre de différentes meſures.

Le *refrain*, ou la *repriſe*, qui doit être placée après le huitieme vers, & à la fin du rondeau, n'eſt autre choſe que la répétition des premiers mots du premier vers : ce refrain ne doit pas s'étendre au-delà de l'hémiſtiche ; mais il peut-être plus court, témoin un rondeau de *Saint Gelais* dont le refrain n'eſt que de ces deux ſyllabes, *à Dieu*. Dans les rondeaux en vers de huit ſyllabes, le refrain n'a que deux ou trois ſyllabes au plus. Au reſte cette repriſe fait la grande beauté du rondeau : il faut donc que la chûte en ſoit naturelle & délicate, & que dans les trois endroits où elle eſt placée, les applications en ſoient différentes & ingénieuſes. On cite ordinairement pour exemple ce rondeau de *Voiture*, qui en explique les regles :

Ma foi c'eſt fait de moi, car Iſabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau.
Cela me met en une peine extrême.
Quoi treize vers, huit en *eau*, cinq en *ême* !
Je lui ferois auſſi-tôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau.
Faiſons-en huit en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque ſtratagême,
Ma foi c'eſt fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage ſeroit beau :
Mais cependant je ſuis dedans l'onzieme,
Et ſi je crois que je fais le douzieme,
En voilà treize ajuſtés au niveau.
Ma foi c'eſt fait.

Autre.

A la fontaine où s'ennivre Boileau,
Le grand Corneille, & le ſacré troupeau
De ces Auteurs que l'on ne trouve guere,
Un bon Rimeur doit boire à pleine aiguiere,
S'il veut donner un bon tour au Rondeau :
Quoique j'en boive auſſi peu qu'un moineau,
Cher Benſerade, il faut te ſatisfaire ;
T'en écrire un. Hé, c'eſt porter de l'eau
A la fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau,
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire :
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, image, caractere,
Hormis les vers qu'il falloit laiſſer faire
A la Fontaine.

Des Rondeaux redoublés.

Les Rondeaux redoublés, qui ne ſont plus d'uſage, comprenoient vingt-quatre vers de la même meſure, ſur deux rimes ſeulement, diviſés en ſix quatrains. Il

falloit que les quatre vers du premier quatrain terminaſſent, chacun, à leur tour un des quatrains ſuivans par forme d'intercalaires, & le refrain n'étoit qu'à la fin de la derniere ſtance. Les rimes étoient mêlées alternativement dans chaque quatrain ; & ſi le premier en portoit une maſculine en tête, le ſecond commençoit par une féminine, & ainſi de ſuite.

Rondeau redoublé.

Si l'on en trouve, on n'en trouvera guere,
De ces Rondeaux qu'on nomme redoublés,
Beaux & tournés d'une fine maniere ;
Si qu'à bon droit la plûpart ſont ſifflés.

A ſix quatrains les vers en ſont réglés,
Sur double rime & d'eſpece contraire,
Rimes où ſoient douze mots accouplés ;
Si l'on en trouve, on n'en trouvera guere.

Doit au ſurplus fermer ſon quaternaire
Chacun des vers au premier aſſemblés,
Pour varier toujours l'intercalaire
De ces Rondeaux qu'on nomme redoublés.

Puis par un tour, tour des plus endiablés,
Vont à pieds-joints ſautant la piece entiere
Les premiers mots, qu'au bout vous enfilez,
Beaux & tournés d'une fine maniere.

Dame Pareſſe, à parler ſans miſtere,
Tient nos Rimeurs de ſa cape affublés ;
Tout ce qui gêne, eſt ſûr de leur déplaire,
Si qu'à bon droit la plûpart ſont ſifflés.

Ceux qui de gloire étoient jadis comblés,
Par beau labeur en gagnoient le ſalaire.
Ces forts eſprits, aujourd'hui cherchez-les :
Signes de Croix on aura lieu de faire,
Si l'on en trouve.

Nos anciens avoient encore une troiſieme ſorte de

rondeau qu'ils nommoient *rondeau ſimple*; car le premier étoit nommé *rondeau double*. Le ſimple conſiſtoit en deux quatrains *uniſones* ainſi qu'ils parloient, c'eſt-à-dire, ſur les mêmes rimes; & ſéparés par un diſtique auquel le refrain étoit attaché auſſi-bien qu'à la fin du ſecond quatrain. On n'y employoit que des vers de huit ſyllabes.

A dire vrai, Ligueurs jaloux,
Vous en avez un peu dans l'aile,
Et vous l'aurez échappé belle;
Si Louïs calme ſon courroux.
Comptez bien, vous trouverez tous
Flotte, ou Province, ou Citadelle
A dire.

Recevez la Paix à genoux,
Et vôtre pardon avec elle
D'avoir oſé chercher querelle.
Il eſt trop de Louïs à vous
A dire.

Voyez STANCES.

ROUVRIR. Verbe actif, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé d'*ouvrir* ſur lequel il ſe conjugue & de la particule *re*, qui ſignifie de nouveau, de rechef. Ainſi *rouvrir* ſignifie ouvrir de nouveau. *Il faudra lui rouvrir la veine, ſi la fievre ne diminue pas. Sa plaie s'eſt rouverte, cela l'inquiete beaucoup.*

A ces accens tu rouvris la paupiere,
Tu vis le jour, la Trimouille, & ſoudain
Tu déteſtas ce reſte de lumiere.
(M. *de Voltaire*).

Participe actif préſent. Rouvrant *indéclinable.*
Participe paſſé. Rouvert; rouverte.

S ou SE

S est une des consonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

SA, est le féminin de l'adjectif possessif *son* : *voyez* ADJECTIF.

SAILLIR. Verbe actif, neutre, défectif & irrégulier de la seconde conjugaison. Il a deux significations différentes, & se conjugue différemment, selon qu'on le prend dans l'un ou dans l'autre sens.

1°. SAILLIR est actif lorsqu'on s'en sert pour exprimer l'action de quelques animaux, lorsqu'ils couvrent leurs femelles. *Il faut faire saillir cette jument par un bel étalon.*

2°. SAILLIR est neutre lorsqu'il exprime le jaillissement des eaux ou de liqueurs quelconques. *Lorsqu'on lui a ouvert la veine le sang a sailli avec une impétuosité extraordinaire.*

3°. SAILLIR est encore neutre lorsqu'on parle de certains ornemens d'architecture qui débordent le nu du mur. *Ne trouvez-vous pas que cette corniche saille trop.*

Dans le premier & le second cas ce verbe se conjugue de la maniere suivante, avec cette seule différence que dans le second cas il ne s'emploie ordinairement qu'aux troisiemes personnes, & au présent de l'infinitif.

INDICATIF *présent.* Je saillis, tu saillis, il saillit; nous saillissons, vous saillissez, ils saillissent. *Imparfait.* Je saillissois, &c. *Prétérit indéfini.* Je saillis. *Prétérit défini.* J'ai sailli, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'eus sailli, &c. *Prétérit antérieur défini.* J'ai eu sailli, &c. *Plusqueparfait.* J'avois sailli, &c. *Futur.* Je saillirai, &c. *Futur passé.* J'aurai sailli. *Conditionnel présent.* Je saillirois, &c. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse sailli.

IMPÉRATIF. Saillis; qu'il saillisse; saillissons, saillissez, qu'ils saillissent.

SUBJONCTIF. Que je saillisse, &c. *Imparfait.* Que je saillisse. *Prétérit.* Que j'aie sailli, &c. Tous les tems composés sont réguliers,

Participe préſent actif ; Saillant *indéclinable.* S'il eſt neutre il eſt déclinable, ſaillant, ſaillante.

SAILLIR en termes d'architecture ſe conjugue ainſi.

INDICATIF *Préſent.* Il ſaille, ils ſaillent. *Imparfait.* Il ſailloit, ils ſailloient. *Prétérit.* Il ſaillit, ils ſaillerent. *Futur.* Il ſaillira ; ils ſailliront. *Conditionnel préſent.* Il ſailliroit ; ils ſailliroient.

SUBJONCTIF *Préſent.* Qu'il ſaille, qu'ils ſaillent. *Imparfait.* Qu'il ſaillit, qu'ils ſailliſſent. Il ne paroît pas que ce verbe puiſſe s'employer dans d'autres tems.

Les perſonnes non indiquées dans la premiere conjugaiſon de ce verbe ſe forment ſur la premiere perſonne, en ſuivant les regles générales de la formation des perſonnes : *voyez* FORMATION DES PERSONNES *ou* CONJUGAISON.

Les compoſés de ſaillir ſont ASSAILLIR & TRÉSSAILLIR : *voyez* ces mots.

SANS, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

SANS DOUTE, eſt un adverbe de doute : *voyez* ADVERBE.

SATISFAIRE. Verbe actif, neutre, réciproque & irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *faire* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *ſatis*, qu'on a franciſée, & qui ſignifie *aſſez*. Satisfaire, c'eſt donc faire aſſez pour contenter, ou pour faire ce qu'on doit.

Il a par conſéquent deux ſignifications ; dans la premiere qui déſigne le contentement il eſt ou actif ; *ſatisfaire ſes parens ; ſes maîtres*, c'eſt-à-dire les contenter ; ou réciproque, *je veux me ſatisfaire une fois en ma vie.*

Dans la ſeconde qui emporte l'idée du devoir, il eſt neutre ; il demande après lui la particule *à. Satisfaire à la Loi.*

Ses participes ſont ſatisfaiſant, ſatisfait, ſatisfaite. Tous trois ſont ſouvent adjectif. *Des raiſons ſatisfaiſantes. Un homme ſatisfait de ſon mérite. Une femme ſatisfaite d'elle-même.*

SATYRE. La ſatyre en général, eſt l'art de donner du ridicule au vice ; & quoiqu'on en abuſe quelquefois

pour décréditer la vertu, il eſt certain qu'on n'y réuſſit qu'en lui donnant les apparences du vice. Cet art dont le but eſt de réformer les mœurs, peut être d'une grande utilité quand on le tient dans de juſtes bornes. Mais, comme les flateurs ſe brouillent avec le Public en voulant trop plaire aux particuliers ; il arrive auſſi que les faiſeurs de ſatyres ſe brouillent avec les particuliers en voulant plaire au Public ; & comme les louanges trop directes ſont groſſieres, la critique qui reprend le vice trop à découvert, eſt blâmable.

On diſtingue deux ſortes de ſatyre ; l'une ſérieuſe, l'autre badine. La premiere va quelquefois juſqu'à l'emportement & à la fureur. Le badinage de l'autre n'eſt quelquefois qu'une ſimple raillerie. La ſérieuſe, ſurtout quand elle eſt dictée par la paſſion, eſt beaucoup plus aiſée que la badine. Rien de plus difficile que de faire rire les honnêtes gens, même aux dépens d'autrui. Mais pour cela, le talent fait bien plus que les préceptes ; & la vanité, l'amour propre, & la malignité ſont d'aſſez grands maîtres pour un Poëte, qui d'ailleurs a du diſcernement & de l'eſprit. Les vers alexandrins en rimes ſuivies ſont preſque les ſeuls en uſage pour la ſatyre. Tout le monde connoît les ſatyres de notre célebre Deſpréaux ; il ſeroit inutile d'en donner d'autre exemple.

SAUF, eſt une des conjonctions conditionnelles : *voyez* CONJONCTIONS.

SAVOIR, eſt une des conjonctions explicatives : *voyez* CONJONCTIONS.

SAVOIR. Verbe irrégulier de la troiſieme conjugaiſon. Il ſignifie être inſtruit d'une choſe ; & ſe dit de tout ce qui ſe peut apprendre, *ſavoir les Langues, les Mathématiques, les nouvelles du jour, les démarches d'un ennemi, les ſecrets d'un ami.* On le prend auſſi quelquefois dans un ſens général & abſolu, ſans lui donner de régime ; & alors il ſignifie *avoir plus de connoiſſances que n'en a le commun : c'eſt un homme qui ſait ;* cette phraſe dit moins que celle-ci : *c'eſt un Savant*, & plus que cette autre ; *il n'ignore rien de ce qu'il convient de ſavoir dans ſon état.*

Ce verbe s'eſt écrit pendant long-tems en prenant un

e après le *s* initial, & en mettant une cédile ſous ce *c* : comme *ſçavoir*. Mais aujourd'hui le grand nombre le retranche comme une lettre inutile : elle n'influe en rien ſur le ſon de la ſyllabe, & elle ne peut ſervir pour marquer l'étymologie latine, puiſqu'il eſt certain que ce mot ne vient point du verbe *ſcire*, mais du verbe *ſapere*.

Savoir a tous les caracteres d'un verbe actif ; & cependant il n'eſt employé au paſſif que dans un très petit nombre de phraſes uſitées, comme, *cette nouvelle eſt ſue de tout le monde*. Il ſe prend auſſi quelquefois en verbe réciproque, on dit : *Tout ſe ſait à la fin. Les Langues ne ſe ſavent pas en un jour*, &c.

On dit proverbialement : *il en ſait long*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt fin, habile. *Il ſait la Carte du pays*, c'eſt-à-dire, il connoît les intrigues & les caracteres des perſonnes. On dit, *il ſait vivre* ; *il ſait bien le monde*, pour dire il eſt poli. *Je vous ſais bon ou mauvais gré de cela*, c'eſt-à-dire, j'en ſuis content ou mécontent.

Savoir ſignifie auſſi avoir la force, le moyen ; *je ſaurai me défendre. Je ſaurai bien le réduire*, c'eſt-à-dire, je pourrai. *Faire ſavoir*, ſignifie informer. *C'eſt à ſavoir*, ou ſimplement *ſavoir*, marque les choſes qu'on veut diſtinguer, noter particulierement. On s'en ſert auſſi pour marquer un doute. *C'eſt à ſavoir ſi vous le pourrez. C'eſt un à ſavoir.*

Su, participe du verbe ſavoir, ſe prend ſubſtantivement dans cette phraſe. *Au vu & au ſu de tout le monde.*

Indicatif *Préſent.* Je ſais ou je ſai, tu ſais, il ſait ; nous ſavons, vous ſavez, ils ſavent. Ces deux lettres *ai* dans le ſingulier, ſe prononcent comme un *e* fermé.

Imparfait. Je ſavois, tu ſavois, il ſavoit ; nous ſavions, vous ſaviez, ils ſavoient.

Prétérit. Je ſus, tu ſus, il ſut ; nous ſûmes, vous ſûtes, ils furent.

Prétérit indéfini. J'ai ſu, tu as ſu, il a ſu ; nous avons ſu, vous avez ſu, ils ont ſu.

Prétérit antérieur. J'eus ſu, &c.

Prétérit antérieur indéfini. J'ai eu ſu, &c.

Pluſqueparfait. J'avois ſu, &c.

Futur. Je ſaurai, tu ſauras, il ſaura; nous ſaurons vous ſaurez, ils ſauront.

Futur paſſé. J'aurai ſu, &c.

Conditionnel préſent. Je ſaurois, tu ſaurois, il ſauroit; nous ſaurions, vous ſauriez, ils ſauroient.

Conditionnel paſſé. J'aurois *ou* j'euſſe ſu, &c.

IMPÉRATIF. Sache, qu'il ſache; ſachons, ſachez; qu'ils ſachent.

SUBJONCTIF *Préſent.* Que je ſache, que tu ſaches, qu'il ſache; que nous ſachions, que vous ſachiez, qu'ils ſachent.

Imparfait. Que je ſuſſe, que tu ſuſſes, qu'il ſût; que nous ſuſſions, que vous ſuſſiez, qu'ils ſuſſent.

Prétérit. Que j'aie ſu, &c.

Pluſqueparfait. Que j'euſſe ſu, &c.

INFINITIF *Préſent.* Savoir.

Prétérit. Avoir ſu.

Participe actif préſent. Sachant.

Participe actif paſſé. Ayant ſu.

Participe paſſif préſent. Su, ſue, *ou* étant ſu, ſue.

Participe paſſif prétérit. Ayant été ſu, *ou* ſue.

GÉRONDIF. En ſachant, *ou* ſachant.

On dit encore quelquefois *je ſache*, à la premiere perſonne du préſent de l'indicatif. Mais ce n'eſt que quand il s'y trouve une négation. *Je ne ſache rien de plus honnête que l'étude*; ou dans cette façon de parler: *non pas, que je ſache.*

Les tems compoſés du verbe *ſavoir* ſe conjuguent comme ceux des verbes réguliers de la troiſieme conjugaiſon.

SE, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne: *voyez* PRONOMS.

SECOURIR. Verbe actif, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *courir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de *ſe* qui équivaut à la prépoſition latine *ſub* (*deſſous*). Secourir exprime donc l'action d'un homme qui court deſſous quelque choſe qui tombe ou menace ruine, pour l'appuyer, la ſoutenir, ou la relever. *Secourir les malheureux*, c'eſt leur procurer des ſoulagements dans leurs peines, les aider à porter le fardeau de leurs miſeres. *Son crédit l'a ſecouru*, pour dire que ſes protections ont empêché ſa fortune de tomber.

Participes. Secourant, secouru, secourue : *voyez* COURIR.

SELON, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

SENS ABSOLU ; SENS RELATIF. *Absolu* vient du mot latin *absolutus*, qui signifie achevé, complet, qui a toutes ses parties. Ainsi un sens absolu est un sens qui exprime une chose considérée en elle-même, & qui n'a aucun rapport à une autre ; un sens qui est accompli, circonscrit & sans aucune sorte de relation. Par exemple, si je dis que *la terre est opaque*, cette phrase est dans le sens absolu. On n'attend rien de plus : on n'apperçoit aucune idée relative, aucune idée accessoire, aucun objet de comparaison ni de dépendance.

Relatif ou *respectif*, signifie au contraire qui a rapport, relation à quelque chose. Si l'on dit, par exemple, que l'*esprit est préférable à la beauté* ; cette phrase est dans le sens relatif ou respectif, parcequ'on considere l'esprit relativement à la beauté.

Il y a des noms absolus, des noms relatifs, & des pronoms relatifs. On verra, au mot SUBSTANTIF, des noms pris dans un sens absolu, & au mot PRONOMS quels sont les pronoms relatifs.

SENS ABSTRAIT ; SENS CONCRET. Le mot *abstrait* vient du verbe latin *abstrahere*, arracher, tirer de, détacher.

Pour bien entendre ce terme il faut se rappeller que lorsque nous arrêtons nos yeux sur un corps quelconque, ou bien nous le considerons sans ses propriétés, ou bien nous considerons seulement ses propriétés ou quelqu'une de ses propriétés, nous les détachons pour ainsi dire ; nous pouvons même ne nous arrêter qu'à une seule en particulier, en la tirant, en la détachant du nombre des autres, en faisant abstraction de toute autre propriété. Ainsi abstraire, faire abstraction, considerer une chose dans le *sens abstrait* ; c'est l'examiner sans songer à ses propriétés, sans s'occuper ni de la chose en elle-même, ni de ses autres propriétés : par exemple, tout corps a sa longueur, largeur & profondeur, &c. je ne m'arrête qu'à la longueur, sans songer ni à

l'objet ni à ſes autres propriétés, qui ſont la largeur & la profondeur.

Le *ſens concret* au contraire eſt lorſque je conſidere tout-à-la-fois l'objet avec une ou pluſieurs de ſes qualités. Je les unis enſemble dans ma penſée, je n'en fais qu'un ſeul & même objet; comme quand je dis, *cette longue table*.

Nous ne parlerons pas ici des termes abſtraits & concrets : *voyez* SUBSTANTIF & ADJECTIF.

SENS ADAPTÉ. Le ſens adapté eſt une application plus ou moins préciſe d'un texte connu à une circonſtance particuliere. Les Oraiſons Funebres & les Sermons de nos Orateurs Sacrés en ſont remplis. Nous choiſirons pour exemple ce paſſage de l'Ecriture qui regarde Judas Machabée, & que M. Fléchier a heureuſement adapté à M. de Turenne. *Comment eſt mort cet homme puiſſant qui ſauvoit le Peuple d'Iſrael ?*

SENS COMPOSÉ; SENS DIVISÉ. Les Grammairiens appellent *ſens compoſé* le ſens qui réſulte de tous les termes d'une propoſition pris ſelon la liaiſon qu'ils ont enſemble; parce qu'alors tous ces termes conſervent leur ſignification propre dans toute l'étendue de la propoſition.

On appelle au contraire *ſens diviſé* le ſens d'une propoſition dont on prend ſéparément les termes; parce qu'alors ils ne conſervent pas à tous égards la ſignification dans laquelle ils ſont employés, & qu'ainſi la propoſition ſe trouve diviſée, ſéparée. Par exemple quand on dit qu'*une choſe qui ſe meut ne peut pas être en repos*. Si l'on conſerve à tous égards la ſignification dans laquelle tous ces termes ſont employés, cette propoſition ſe trouve vraie & eſt dans le ſens compoſé; mais ſi on conſidere qu'une choſe qui ſe meut a pu être en repos auparavant, & qu'elle y peut être enſuite; enfin ſi l'on diviſe & ſi l'on diſtingue la ſignification des termes de cette propoſition, elle ſe trouve dans le ſens diviſé, & elle eſt fauſſe; c'eſt le *diſtinguo* des Logiciens.

Quand Saint Matthieu dit, que les Boiteux marchent, que les Aveugles voient; ſi l'on prenoit ces termes

dans le ſens compoſé, il y auroit de l'abſurdité ; mais en diviſant leur ſignification, c'eſt-à-dire, ſi l'on entend par aveugles & boiteux ceux qui l'étoient & qui ont été guéris, la propoſition eſt vraie.

Lors qu'Apelles diſoit à un Cordonnier, qui trouvoit à redire à la jambe d'une de ſes figures, qu'un Cordonnier ne devoit ſe mêler que de chauſſure, Apelles avoit raiſon dans le ſens compoſé de ſa propoſition, en ne conſiderant celui à qui il parloit que comme Cordonnier : mais dans le ſens diviſé, entant que ce Cordonnier pouvoit avoir des connoiſſances au-deſſus de ſon métier, & juger ſainement d'un tableau ; Apelles avoit tort.

SENS DÉTERMINÉ ; SENS INDÉTERMINÉ. Lorſque dans une phraſe le ſubjectif, c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt employé à énoncer la perſonne ou la choſe à qui on attribue quelque façon d'être ou d'agir, & qui eſt comme le ſujet dont on parle, n'eſt point exprimé nommément, alors le ſens de cette phraſe eſt vague, indéfini, indéterminé ; il n'exprime qu'une penſée générale qui ne tombe ſur aucun objet en particulier : voilà ce qu'on appelle ſens indéterminé ; exemple. *Qui a beaucoup d'ambition goûte peu la vie tranquille.* Cette phraſe offre une penſée générale. Le ſens en eſt indéterminé, on ne déſigne perſonne de qui l'on diſe qu'il a beaucoup d'ambition, & par conſéquent qu'il mene une vie peu tranquille.

Il eſt aiſé de ſentir maintenant quel eſt le *ſens déterminé*. C'eſt lorſqu'il y a dans la phraſe un ſubjectif dénommé, comme ſi je dis : *la bonne compagnie eſt une Ecole qui inſtruit mieux que le College.* Le ſens alors eſt déterminé, il tombe ſur un objet particulier, qui eſt la bonne compagnie.

Dans un autre point de vue on pourroit appeller le ſens littéral & le ſens ſpirituel, ſens déterminé & ſens indéterminé : *voyez* SENS LITTÉRAL, SENS SPIRITUEL.

SENS EQUIVOQUE : *voyez* AMPHIBOLOGIE.

SENS LITTÉRAL ; SENS SPIRITUEL. Le *ſens littéral* eſt celui qui réſulte de la force naturelle des termes. Il ſe diviſe en ſens propre & en ſens figuré ou métaphorique : *voyez* ces mots.

Le *ſens ſpirituel* eſt celui qui eſt caché ſous l'écorce du ſens littéral. Il ſe diviſe, 1°. en ſens allégorique; 2°. en ſens moral, 3°. en ſens anagogique.

1°. Le *ſens allégorique* eſt celui qui réſulte de termes qui, pris à la lettre, ſignifient toute autre choſe que ce qu'on veut leur faire ſignifier : *voyez* ALLÉGORIE.

2°. Le *ſens moral* eſt celui qui a pour objet quelque vérité qui intéreſſe les mœurs & la conduite. Preſque toutes les Fables ont un ſens moral.

Lorſque la Fontaine, Fable IIIe. Liv. VII, raconte qu'un Rat dévot s'étant retiré dans un fromage de Hollande, y vivoit comme un Chanoine dans une riche Prébende; qu'un jour la République des Rats, preſſée par une extrême diſette, vint lui demander quelque leger ſecours; mais que le ſolitaire leur répondit d'un ton benin, que les affaires de ce bas monde ne le regardoient plus; qu'un pauvre reclus comme lui n'avoit rien à leur donner; qu'il ne pouvoit autre choſe, ſinon prier le Ciel de les aſſiſter; le Fabuliſte n'a pas deſſein aſſurément de faire croire que la choſe ſoit réellement arrivée. Il ſait bien qu'on ne prendra pas ce récit à la lettre; mais il veut faire voir par-là que les perſonnes conſacrées à Dieu & retirées du monde ne ſont pas toujours les plus ſecourables; voilà le ſens moral.

3°. Le *ſens anagogique* a pour objet les choſes céleſtes & la vie éternelle. Anagogique vient d'un mot grec qui ſignifie *élévation*.

Les Auteurs qui ont cherché ce ſens dans l'Ecriture Sainte, ſe ſont ſouvent fort éloignés des notions communes; en voici un exemple. Dieu voulut punir les crimes de la terre par un déluge; il ordonna à l'homme juſte qu'il vouloit ſauver de la fureur des eaux de bâtir une Arche où il put ſe retirer avec ſa famille; cette Arche fut conſtruite avec un bois dur. Il eſt naturel de penſer que Noé préféra ce bois, parcequ'il étoit plus propre à réſiſter à l'effort des vents & des flots; mais ceux qui cherchent dans ce récit un ſens anagogique aſſurent que ce bois dur devoit ſignifier les gens vertueux qui ſeroient dans l'Egliſe. En continuant à chercher des relations, ils en trouveront entre les bois quarrés qui entroient dans la compoſition de l'Arche &

les Docteurs de l'Egliſe Chrétienne. Ce ſeul exemple ſuffit pour faire voir combien l'imagination peut ſe jouer ſur ces ſortes de rapports, qui le plus ſouvent ſont abſolument arbitraires.

SENS PROPRE ; SENS FIGURÉ, ET SENS PAR EXTENSION. Les mots ont un *ſens propre*, ou un *ſens figuré*. Le ſens propre du mot eſt ſa premiere ſignification. Un *feu qui brille*, la *lumiere qui s'obſcurcit* ; ces expreſſions ſont employées dans le ſens propre. Le ſens figuré des expreſſions, eſt lorſqu'on change leur ſignification propre pour leur en donner une qui eſt empruntée. Une *imagination qui brille*, *l'eſprit qui s'obſcurcit* ; ces mots *brille*, *s'obſcurcit*, ſont ici dans le ſens figuré, parcequ'on ſemble donner aux facultés inviſibles de l'ame, la propriété phyſique du feu & de la lumiere, qui font ſenſation ſur l'organe de la vue.

Quand on dit d'un homme fourbe qu'il a toujours le *maſque* ſur le viſage ; ce terme eſt mis dans un ſens figuré, pour exprimer que le fourbe cache à l'extérieur ſes mauvais ſentiments. C'eſt auſſi dans un ſens figuré que l'on dit, *la voix* de la nature ſe fait *entendre* au cœur le plus endurci. Il a eu dans le Jugement de ſon Procès dix *voix* contre neuf ; *voix* eſt priſe ici dans un ſens figuré pour *ſuffrage*. Le ſtyle même le plus ſimple eſt rempli de ces façons de s'exprimer : *voyez* TROPES.

Outre le ſens propre & le ſens figuré, dont nous venons de parler, M. *d'Alembert*, dans ſes *Eclairciſſements ſur les Elements de Philoſophie*, admet un autre ſens qu'il appelle *ſens par extenſion*, & qui tient en quelque ſorte le milieu entre ces deux-là. » Ainſi quand on dit, » l'*éclat* de la lumiere, l'éclat du ſon, *l'éclat de la* » *vertu* : dans la phraſe l'*éclat du ſon*, le mot *éclat*, dit » M. *d'Alembert*, eſt tranſporté par extenſion de la lu» miere au bruit, du ſens de la vue auquel il eſt pro» pre, au ſens de l'ouie auquel il n'appartient qu'im» proprement : on ne doit pourtant pas dire que cette » expreſſion, l'*éclat du ſon*, ſoit figurée, parceque les » expreſſions figurées ſont proprement l'application » qu'on fait à un objet intellectuel, d'un mot deſtiné » à exprimer un objet ſenſible.

» Voici encore, ajoute M. *d'Alembert*, un exemple » simple, qui dans trois différentes phraſes, montrera » d'une maniere bien claire ces trois différents ſens; » *marcher après quelqu'un*; *arriver après l'heure fixée*; » *courir après les honneurs* : voilà *après*, d'abord dans » ſon ſens propre, qui eſt celui de ſuivre un corps en » mouvement; enſuite dans ſon ſens par extenſion, » parceque dans la phraſe, *après l'heure*, on regarde le » tems comme marchant & fuyant, pour ainſi dire, » devant nous; enfin dans le ſens figuré, *courir après* » *les honneurs*, parceque dans cette phraſe on regar- » de auſſi les honneurs, qui ſont un être abſtrait, comme » un être phyſique fuyant devant celui qui le deſire & » cherchant à lui échapper. Une infinité de mots de la » langue, pris dans toutes les claſſes & tous les gen- » res, peuvent fournir de pareils exemples ». Mais nous croyons que pour appercevoir cette diſtinction délicate, il falloit la fineſſe & la profondeur des vues d'un Ecrivain Philoſophe, accoutumé comme M. d'Alembert à ſaiſir le vrai dans les idées les plus abſtraites, & à l'expoſer avec la plus grande clarté & la plus parfaite préciſion.

SEOIR. Verbe irrégulier de la troiſieme conjugaiſon. Il a deux ſignifications bien différentes. Il ſignifie premierement *être convenable*; comme, *la modeſtie ſied bien aux Savans. Cet habit vous ſied bien.* Il ſe dit ſurtout de ce qui a rapport aux mœurs : dans ce ſens il eſt d'un très grand uſage; mais il n'a point d'infinitif, ſi ce n'eſt dans quelques occaſions où l'on dit *être ſéant.*

Il n'a que les troiſiemes perſonnes des tems ſimples.

INDICATIF *Préſent.* Il ſied; ils ſiéent.

Imparfait. Il ſeyoit; ils ſeyoient.

Futur. Il ſiera; ils ſieront.

Conditionnel Préſent. Il ſieroit; ils ſieroient.

SUBJONCTIF. *Prétérit* Qu'il ſiée; qu'ils ſiéent.

Participe actif. Seyant *ou* ſéant.

Souvent ce verbe ſe prend impersonnellement. *Il vous ſied bien d'être fier. Il ne ſied jamais à un homme de mépriſer les autres.* Il s'emploie ſur-tout avec les adverbes, *bien*, *mal*, qui ſe mettent toujours après le verbe,

quand il n'eſt pas à l'infinitif. Ainſi l'on doit dire : *il ſied bien*, *il ſieroit mal*, &c. Mais quand on ſe ſert de l'infinitif *être ſéant*, on met les adverbes *bien*, *mal*, avant le mot ſéant : *être bienſéant*, *être malſéant* : on lie même l'adverbe avec le participe *ſéant*, de maniere qu'ils ne font plus que comme un ſeul mot, un adjectif ; *il eſt bienſéant*, *il eſt malſéant*. Si l'on ſe ſervoit de l'autre participe *ſeyant*, il faudroit mettre l'adverbe après : cet habit vous *ſeyant bien*, *pourquoi vous en défaire ?* Il n'y a que ce dernier qui puiſſe s'employer en participe proprement dit. Le mot *ſéant* ne s'emploie jamais qu'il ne ſoit accompagné du verbe être ; quand il n'en eſt pas accompagné il ſignifie *étant aſſis*, & il appartient par conſéquent au verbe *ſeoir* dans la ſignification d'*être aſſis*, qui, comme l'on voit, eſt bien différente de la premiere ; il n'y eſt même d'uſage que dans ce participe, & dans l'autre participe *ſis*, *ſiſe* : on dit en termes de Palais, *le Parlement ſéant à tel endroit ; une maiſon ſiſe en telle rue.*

Seoir eſt un verbe ſimple qui a pour compoſés, *aſſeoir*, *raſſeoir*, *ſurſeoir* : voyez *ces mots.*

SERVIR. Verbe actif, neutre, & irrégulier de la ſeconde conjugaiſon. Il vient du verbe latin *ſervire*, qui ſignifie être eſclave, rendre des ſervices, des devoirs, ſoit forcés, ſoit volontaires. *Un Eſclave ſert ſouvent ſon Maître à regret. On a bien du plaiſir à ſervir ſes amis. Il m'a bien ſervi dans cette occaſion. Tout Citoyen doit ſervir l'Etat.*

Ce verbe s'emploie quelquefois d'une maniere abſolue. *Le Maître d'Hôtel a annoncé qu'on avoit ſervi. Il y en a qui ſont nés pour ſervir, & d'autres pour commander.*

Lorſque *ſervir* ſignifie tenir lieu, il prend toujours après lui la prépoſition *de*. Exemples : *Il lui ſert de pere. Cela me ſert de manteau.* Quand il ſignifie être utile, il eſt ſuivi de la particule *à*. Exemples : *L'eſprit ſert à tout. La politeſſe & la douceur ſervent à ſe faire des amis.*

Je vous ſervirai ſur les deux toits, eſt une façon de parler proverbiale, qui ſignifie je vous donnerai toutes les facilités poſſibles pour que vous veniez à bout de

ce que vous desirez. Cette expression est tirée du jeu de Paume, où il est plus aisé de recevoir la balle quand elle est servie sur les deux toits.

INDICATIF *Présent.* Je sers, tu sers, il sert; nous servons, vous servez, ils servent.

Imparfait. Je servois, &c.

Prétérit. Je servis, &c.

Futur. Je servirai, &c.

Conditionnel présent. Je servirois, &c.

IMPÉRATIF. Sers, qu'il serve.

SUBJONCTIF *Présent.* Que je serve, &c.

Imparfait. Que je servisse, &c.

Servir a pour composés *asservir* & *desservir* : voyez *ces mots*.

SI, est un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

SI, est une des conjonctions conditionnelles : *voyez* CONJONCTIONS.

SI BIEN QUE, est une des conjonctions explicatives : *voyez* CONJONCTIONS.

SIEN, est un des adjectifs possessifs : *voyez* ADJECTIF.

SIMILITUDE. La similitude est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve : *voyez* SOURCES DES PREUVES. On entend par ce terme la convenance que deux ou plusieurs choses ont ensemble. Les similitudes sont fréquentes dans le style des Orientaux ; le discours des Ambassadeurs Scythes à Alexandre, dans *Quinte-Curce*, est rempli de similitudes.

» Ignores-tu, lui disent-ils, qu'il faut un siecle à un » grand arbre pour s'élever, & qu'en un instant il est » extirpé, renversé ; prends garde qu'en voulant t'éle- » ver jusqu'à la cime de l'arbre, tu ne tombes avec les » branches mêmes. Ne sais-tu pas que le lion, ce Roi » des animaux, devient quelquefois la pâture des foi- » bles oiseaux, & que le fer même est rongé par la » rouille ».

Par les similitudes on prouve que ce qui convient ou ne convient pas à une chose, convient ou ne convient pas à une autre chose à qui elle est égale ou semblable : *voyez* COMPARAISON.

SINGULIER. Ce mot, en termes de Grammaire, annonce

annonce unité de personnes ou de choses : *voyez* NOMBRE.

SINON, est une des conjonctions alternatives : *voyez* CONJONCTIONS.

SIXAIN : *voyez* STANCES.

SOI, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne : *voyez* PRONOMS.

SOIT, est une des conjonctions conditionnelles : *voyez* CONJONCTIONS.

SOLÉCISME. Ce mot désigne particulierement une faute contre la Langue, dans les nombres, les conjugaisons, la construction, ou la syntaxe. Cependant ces négligences qui se glissent dans la chaleur de la composition, sont quelquefois rachetées par des beautés, ou plutôt elles peuvent devenir elles-mêmes de grandes beautés. Le style du célebre Rousseau, de Genève, en est rempli ; & tout le monde connoît ce beau vers de Racine :

Je l'aimois inconstant, qu'aurois-je fait fidele !

Mais les négligences dont nous parlons ne tombent que sur la construction ; autrement ce seroit des fautes impardonnables.

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers empoulé l'orgueilleux solécisme.
Boileau.

Le mot *solécisme* a aussi une signification plus étendue, il désigne en général une faute quelconque.

Un Acteur ayant fait un faux geste sur le théâtre, on lui cria qu'il avoit fait un *solécisme* de la main.

Le moindre solécisme en parlant vous irrite,
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.

SON, est un des adjectifs possessifs : *voyez* ADJECTIF.

SON MOUILLÉ. On appelle ainsi les sons formés par les consonnes liquides : *voyez* CONSONNES & PRONONCIATION.

SONNET. Le Sonnet est un Poème de quatorze vers divisés en deux quatrains qui marchent sur deux rimes,

& en deux tercets. Dans ce Poème, il y a donc trois repos, l'un après le quatrieme vers, l'autre après le huitieme, & le troiſieme après le onzieme. Les deux rimes, l'une maſculine & l'autre féminine, qui rempliſſent les deux quatrains, doivent garder dans le ſecond quatrain le même ordre que dans le premier. On demande que l'arrangement des rimes dans le ſixain, ne ſoit pas, s'il eſt poſſible, le même que dans les quatrains. Il ne faut pas que dans tout le Sonnet un même mot ſoit répété; bien entendu que l'article, les pronoms auxiliaires, les prépoſitions & les conjonctions ne ſont pas ici mis au nombre des mots.

Tous les vers d'un ſonnet doivent avoir la même étendue; & même pour l'ordinaire on les prend de douze ſyllabes: cependant on en fait quelques-uns de dix, de huit, ou de ſept; mais dans des ſujets moins ſérieux & moins élevés: encore ont ils moins de beauté & d'harmonie.

Les penſées y doivent être nobles, les expreſſions vives; & l'on n'y ſouffre rien qui n'ait un rapport eſſentiel à ce qui en fait le ſujet. On conçoit, d'après des regles ſi ſéveres, que nous avons bien peu de bons Sonnets: voici ce que Boileau en dit dans ſon Art Poétique:

On dit à ce propos, qu'un jour ce Dieux bizarre (*Appollon*)
Voulant pouſſer à bout tous les Rimeurs François,
Inventa du Sonnet les tigoureuſes loix,
Voulut qu'en deux quatrains de meſure pareille,
La rime avec deux ſons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'enſuite ſix vers artiſtement rangés,
Fuſſent en deux tercets par le ſens partagés.
Sur-tout de ce Poème il banniſt la licence:
Lui-même en meſura le nombre & la cadence,
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déja mis osât s'y remontrer.
Du reſte, il l'enrichit d'une beauté ſuprême:
Un Sonnet ſans défaut, vaut ſeul un long Poème.

Le Sonnet que nous allons donner pour exemple,

en marque auſſi les regles principales :

Docte qui ſait qu'aux vers quelquefois je me plais,
Me demande un Sonnet, & je m'en déſeſpere :
Quatorze vers, grand Dieu ! Le moyen de les faire !
En voilà cependant déja quatre de faits.

Je ne pouvois d'abord trouver de rimes, mais
En faiſant on apprend à ſe tirer d'affaire :
Pourſuivons, les quatrains ne m'étonneront guere,
Si du premier tercet je puis faire les frais.

Je commence au hazard, & ſi je ne m'abuſe,
Je n'ai pas commencé ſans l'aveu de ma muſe,
Puiſqu'en ſi peu de temps je m'en tire ſi net.

J'entame le ſecond, & ma joie eſt extrême ;
Car des vers commandés j'acheve le treizieme ;
Comptez s'ils ſont quatorze, & voilà le Sonnet.

Il y auroit bien des défauts conſidérables à reprendre dans cette piece ; le ſtyle en eſt très foible ; il n'y a que bien peu de Poéſie, outre que le Sonnet ne paroît pas un ſujet digne de lui-même. D'ailleurs combien de mots répétés ? *Quatorze, commence, commencé*, &c. Cette rime *mais* qui ne permet aucun repos, &c. Nous avons cru devoir avertir de toutes ces fautes que ceux qui l'ont cité avant nous, ſemblent avoir pardonnées.

SORITE : *voyez* FORMES DES PREUVES.

SORTIR, Verbe neutre & actif, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Dans le propre & dans le figuré il ſignifie ſe porter du dedans au dehors. *Sortir d'un Royaume ; ſortir de ſon ſalliere ordinaire.* Il eſt alors preſque toujours accompagné des prépoſitions *de* ou *par*, qui marquent l'éloignement, l'abduction d'un lieu pour paſſer dans un autre. *Sortir de priſon, de ſa chambre. Le feu lui ſort par les yeux.*

Il eſt pris quelquefois à la maniere des verbes abſolus ; on dit ſimplement, *M. eſt ſorti. Ce malade ſort. Cette figure ſort bien.*

On dit, *ſortir d'une famille illuſtre*, par métaphore &

par analogie au rejetton qui *sort* de son tronc, ou à la fleur qui *sort* de sa tige.

Sortir a quelquefois une signification active. *Il faut sortir ces tonneaux de la cave*, pour dire les tirer de la cave ; ou bien dans la phrase suivante *sortir son effet*. Mais dans ce dernier sens il vient du latin *sortiri*, & se conjugue comme ressortir : *voyez* RESSORTIR.

Les participes de *sortir*, quand il signifie passer du dedans au dehors sont, *sortant*, *sorti*, *sortie*. Ce dernier est quelquefois substantif, il signifie alors *issuë*, *ouverture*, quelquefois l'action de sortir d'un Camp, d'une Ville, d'un retranchement, pour fondre sur l'ennemi.

Les composés de *sortir* sont *assortir*, *ressortir* : voyez *ces mots à leur article*.

INDICATIF *Présent*. Je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent.

Imparfait. Je sortois, tu sortois, &c.

Prétérit indéfini. Je sortis, tu sortis, il sortit, nous sortîmes, vous sortîtes, ils sortirent.

Prétérit défini. J'ai sorti *ou* je suis sorti ; tu as sorti *ou* tu es sorti, &c.

Futur. Je sortirai ; tu sortiras, &c.

Conditionnel présent. Je sortirois, &c.

IMPÉRATIF. Sors, qu'il sorte, sortons, sortez, qu'ils sortent.

SUBJONCTIF *Présent*. Que je sorte, que tu sortes, &c.

Imparfait. Que je sortisse, que tu sortisses, qu'il sortît ; que nous sortissions, que vous sortissiez, qu'ils sortissent.

Prétérit. Que j'aie sorti *ou* que je sois sorti ; que tu aies sorti *ou* que tu sois sorti, qu'il ait sorti *ou* qu'il soit sorti ; que nous ayons sorti *ou* que nous soyons sortis ; que vous ayez sorti *ou* que vous soyez sortis ; qu'ils aient sorti *ou* qu'ils soient sortis.

Plusqueparfait. Que j'eusse *ou* que je fusse sorti, &c.

Futur passé. J'aurai *ou* je serai sorti, &c.

Infinitif présent. Sorti ; *parfait*, avoir *ou* être sorti.

Gérondif. En sortant.

Participe présent. Sortant.

Participe passé. Ayant *ou* étant sorti.

L'infinitif *sortir* se prend quelquefois substantive-

ment ; on dit *au ſortir* de la ville, *au ſortir* de la forêt.

SOUDAIN, eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

SOUDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon : il vient du verbe latin *ſolvere*, qui ſignifie *délier*, *dégager*, *développer*. Il ne ſe dit qu'au figuré, *ſoudre un problême*. Ce verbe n'eſt uſité qu'à l'infinitif, encore ſe ſert-on plutôt de *réſoudre*.

Il a pour compoſés *réſoudre*, *abſoudre*, & *diſſoudre*, & ſe conjugue de même : *voyez* RÉSOUDRE.

SOUFFRIR. Verbe actif, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon : il vient du mot latin *ſufferre*, compoſé de *ferre*, qui ſignifie *porter*, & de la prépoſition *ſub*, qui ſignifie quelquefois *ſur*. Ce verbe peint donc, à proprement parler, la ſituation, l'action d'un homme qui porte ſur ſon dos ou ſur ſes épaules quelque choſe dont le poids l'incommode. D'après ce ſens naturel, il eſt aiſé de comprendre toutes les ſignifications métaphoriques qu'on lui donne. *Cet homme ſouffre beaucoup*, pour dire qu'il éprouve de grandes douleurs : les douleurs ſont repréſentées là comme un fardeau que l'homme ſoutient avec peine, & dont il paroît accablé ; c'eſt ainſi que l'ame ſe ſert des images matérielles pour peindre ſes affections.

On a étendu le verbe *ſouffrir* à d'autres ſignifications moins analogues à notre définition. *Souffrir un mal*, pour, le laiſſer ſubſiſter, le porter, pour ainſi dire, tranquillement, ſans aucun ſigne ſenſible de reſſentiment.

On dit encore, *ſouffrez que je vous embraſſe*, pour dire, *permettez que*, &c. C'eſt la même métaphore.

INDICATIF *préſent*. Je ſouffre, tu ſouffres, il ſouffre ; nous ſouffrons, vous ſouffrez, ils ſouffrent.

Imparfait. Je ſouffrois, &c.

Prétérit. Je ſouffris, &c.

Futur. Je ſouffrirai, &c.

Conditionnel préſent. Je ſouffrirois, &c.

IMPÉRATIF. Souffre, qu'il ſouffre ; ſouffrons, &c.

SUBJONCTIF *préſent*. Que je ſouffre, &c.

Imparfait. Que je ſouffriſſe, &c.

Participes. Souffrant ; ſouffert ; ſouffrance.

SOUMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison. Il eſt compoſé de *mettre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *ſous*, qui annonce une ſituation inférieure à l'autre. Ainſi *ſoumettre* ſignifie *mettre ſous*, *deſſous*, vaincre, dompter, réduire ſous ſa puiſſance, ſous ſes loix, ſous ſon Empire. *Il n'arrive que trop ſouvent que la raiſon & la juſtice ſont ſoumiſes à la force* : voyez METTRE.

SOURCES DES PREUVES. Pour trouver des preuves ſolides, il ne faut pas s'abandonner à des idées vagues. Voyons en effet ce que fait un Orateur chargé d'une affaire. Ne ſe borne-t-il pas naturellement à examiner dans ſon ſujet le fait dont il eſt queſtion, & ſes circonſtances, qui ſont le tems, le lieu, la perſonne, la cauſe, la fin, la maniere, les ſuites, les témoins, &c. Ce ſont ces idées qui ſervent à prouver qu'une choſe eſt, ou n'eſt pas, qu'elle eſt poſſible ou impoſſible, facile ou difficile.

Rendons cela ſenſible par un exemple. Un perſonnage illuſtre eſt accuſé d'intelligence avec l'ennemi. Que fait-on pour le juſtifier ? On examine & on fait ces queſtions. Un tel homme eſt-il capable d'une action ſi horrible ? Dans la ſituation où il eſt, pourroit-il l'exécuter. Comblé d'honneurs & de biens le voudroit-il, quand même il le pourroit ? Peut-on avoir cette idée de lui après qu'il a donné tant de marques d'attachement à ſa Patrie ? Manque-t-il de biens pour tenter de nouvelles richeſſes par des voies ſi honteuſes ? A-t-il eu quelque mécontentement de l'Etat ? Quels moyens ou quelles facultés auroit-il pour exécuter ſon deſſein, dans un lieu où toutes ſes démarches ſont éclairées ? Qui ſont les témoins ? Quels indices ou quelles preuves de ſon entrepriſe ? Enfin a-t-il commis d'autres fautes qui l'aient conduit comme par dégrés au plus grand de tous les forfaits ?

Quelques crimes ſont ſouvent précédés par les grands.
Qui connoît une fois les premieres licences
Peut violer enfin les droits les plus ſacrés.
Ainſi que la vertu le vice a ſes progrès :
Et jamais on n'a vu l'innocence impoſer
Paſſer ſubitement à l'extrême licence.

Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux,
Un perfide assassin, un lâche incestueux.

(*Racine, Tragedie de Phèdre*).

C'est, comme l'on voit, de la nature du fait, de la considération de la personne, de celle du lieu, du moyen, du tems, du défaut de témoins, d'indices, ou d'autres preuves, que l'on tire les argumens pour, ou contre.

Il y a encore deux belles manieres de réfuter un adversaire. La premiere, consiste dans une concession simulée de ce qu'a dit l'Adversaire, pour montrer que cela même posé nous avons encore raison d'ailleurs. Comme, lorsque l'Adversaire avance qu'une telle chose est difficile, & que vous répondez au contraire qu'elle ne l'est pas; mais que quand même elle le seroit, il faudroit encore l'exécuter. La seconde, consiste à se servir contre l'Adversaire de ses propres armes. C'est ainsi que Cicéron en use (*pro Lege Manilia*) pour réfuter Catulus, qui s'opposoit à ce qu'on donnât à Pompée le commandement des Armées. » C'est toujours Pompée qu'on » charge des emplois les plus pénibles & les plus dan» gereux de la République, disoit Catulus; mais si en » exposant trop souvent une tête si précieuse à l'Etat » vous veniez à le perdre, à qui auriez-vous recours» ? Et c'est par cette raison même, reprend vivement Cicéron, que ne pouvant compter sur la vie des hommes, la République doit se hâter, puisque les Dieux immortels lui accordent cette faveur, de jour de la valeur & des lumieres de cet illustre Capitaine.

Enfin on peut rapporter toutes les preuves que l'on emploie dans diverses matieres, à certains chefs généraux, qu'on appelle lieux communs. Ce sont des especes d'Arsenaux ou de Magasins publics où l'on peut puiser pour chaque sujet les argumens qui lui conviennent. Il sont au nombre de quatorze; *voyez* DÉFINITION, ÉNUMÉRATION DES PARTIES, ETYMOLOGIE, GENRE, ESPECE, SIMILITUDE, DISSIMILITUDE, CONTRAIRES, CIRCONSTANCES OU ÉNUMÉRATION, CAUSE, EFFETS, MŒURS, PASSIONS, COMPARAISON.

Il eſt certain qu'on peut rapporter à quelqu'un de ces lieux communs tous les arguments qu'un Orateur emploie. Mais quel tems ne faudroit-il pas pour les ſonder les uns après les autres, ſi toutes les fois qu'on a un diſcours à compoſer il falloit y avoir recours ? D'ailleurs, quoi de plus capable de ralentir le feu de la compoſition, & de gêner l'eſprit ? Nous croyons donc que ces lieux communs ne ſont bons que pour les jeunes gens qui ſe propoſent d'entrer dans la carriere de l'Eloquence ; ils leur apprennent à enviſager ſous toutes les faces les matieres qu'ils auront à traiter. C'eſt-là qu'ils font une eſpece d'académie qui les prépare à ſoutenir ce noble exercice. Ils s'en font une heureuſe habitude, & dans la ſuite il ſemble qu'ils ne ſuivent que les mouvemens naturels de leur génie : *voyez* FORMES DES PREUVES.

SOURDRE. Verbe neutre défectif de la quatrieme conjugaiſon. Il exprime le mouvement d'une fluide qui ſort de deſſous. Il eſt principalement employé à marquer le jailliſſement des eaux qui ſortent de deſſous terre, qu'on appelle ſources. *Cette eau ſourd de plaiſans endroits.* Il ſe dit auſſi au figuré. *Ne vous chargez pas de cette affaire, il en peut ſourdre mille malheurs.* Il n'a que le préſent de l'infinitif & la troiſieme perſonne du préſent de l'indicatif.

INDICATIF. *Préſent ſingulier.* Il ſourd.

INFINITIF *Préſent.* Sourdre.

SOURIRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *rire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la préposition *ſous* (deſſous en deſſous). Ainſi ſourire ſignifie rire en deſſous, ſans faire qu'on puiſſe s'en appercevoir. Sourire annonce ordinairement ou une legere approbation ou une contradiction muette, plus ſouvent encore une malice voilée d'affection & d'amitié. *Il ſourit malignement à tout ce que je dis. Elle n'oſoit me parler, mais elle me ſourioit.*

Sourire ſe prend auſſi ſubſtantivement, on dit *le ſourire* pour ſignifier l'action de ſourire.

Les agrémens d'un *ſourire* enchanteur
Parmi ſes pleurs commençoient à paroître.

SOUS, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

SOUSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé d'*écrire* sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sous*. *Ecrire sous*, *au-dessous*.

Quand on écrit son nom au-dessous de quelqu'écriture, c'est ordinairement une preuve qu'on approuve cette écriture. De-là, *souscrire*, signifie consentir, approuver. *Souscrivez ce contrat. Je souscris à toutes vos volontés.*

Souscrire en termes de Libraire, c'est payer ou s'obliger à payer, avant que le livre paroisse ou pendant qu'on l'imprime.

Participe présent. Souscrivant, *indélinable.*

Participe passé. Souscrit, souscrite. *voyez* ECRIRE.

SOUSTRAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *traire* sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sous*, qui vient de la préposition latine *sub*, laquelle signifie en françois *sous*, *dessous*, *en dessous*, *en cachette*, &c.

Traire signifie tirer, ôter, enlever : ainsi *soustraire* signifie enlever en dessous sans qu'on s'en apperçoive, ou enlever ce qui est sous la puissance, sous le pouvoir de quelqu'un. *Il a soustrait les titres qui m'auroient fait gagner mon procès.*

Il a eu la tête tranchée pour avoir voulu soustraire une partie des sujets à l'obéissance due au Souverain. Ils ont eu enfin le courage de se soustraire à la tyrannie.

Soustraire en termes d'Arithmétique, c'est ôter un nombre d'un autre nombre. *Il faut soustraire cette dernière somme de la première.*

SOUVENT, est un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

ST *ou* STE, est une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

STANCES. On appelle *stances* un certain nombre de vers arrangés d'une maniere particuliere, & après lesquels le sens est parfait. On distingue deux sortes de stances, les *régulieres* & les *irrégulieres*. Les premieres sont celles qui sont formées par un même nombre de vers arrangés de la même maniere, quant à la disposi-

tion des rimes, & au nombre des ſyllabes. Les ſecondes ſont celles qui different les unes des autres, ou par le nombre des vers, ou par le mélange des rimes, ou par le nombre des ſyllabes de chaque vers. Une certaine ſuite de vers arrangée d'une maniere particuliere, & formant un ſens complet, n'eſt point appellée *ſtance*, quand elle n'eſt pas ſuivie ou précédée de quelques autres. Si elle eſt ſeule, on lui donne le nom de *quatrain*, de *ſixain*, &c. de *madrigal*, ou d'*épigramme*, ſelon le nombre de vers qu'elle renferme, ou ſelon la penſée qu'elle contient & le ſujet qu'elle traite : *voyez* ces mots.

Les ſtances régulieres paſſent rarement le nombre de dix vers ; mais elles peuvent n'en avoir que quatre, cinq, ſix, ſept, huit ou neuf. Les irrégulieres ont rarement moins de dix vers, & peuvent aller juſqu'à vingt ou trente, & même quelquefois plus. Le nombre des ſyllabes de chaque vers eſt purement arbitraire dans les unes & les autres ; mais dans les régulieres, les vers d'une ſtance doivent avoir le même nombre de ſyllabes que les vers des autres ſtances.

Le mélange des rimes ſuit les mêmes loix : étant purement arbitraire, & n'ayant que les loix générales de la verſification à ſuivre dans les ſtances irrégulieres, il eſt fixé dans les régulieres par la premiere ſtance, au point que ſi une ſtance commençoit & finiſſoit par une rime maſculine, ou par une féminine, les autres en devroient faire autant. Cet ordre n'eſt point contraire à ce que nous avons dit ailleurs, que dans une même piece de vers il ne falloit jamais mettre de ſuite deux vers maſculins ou féminins qui ne rimeroient point entr'eux ; attendu que les ſtances ſont ſi détachées les unes des autres par le ſens, qu'elles ſemblent faire des pieces de vers différentes.

Le dernier vers d'une ſtance, ſoit réguliere, ſoit irréguliere, ne doit jamais rimer avec le premier vers de la ſuivante : on pourroit même étendre cette regle pour tous les vers d'une ſtance, ſur-tout réguliere, avec la ſtance précédente ou ſuivante. Au moins, ſi ce n'eſt pas une faute d'y manquer, c'eſt une négligence conſidérable ; comme on le ſent aſſez dans cet exemple d'Arnaud d'Andilly :

Et ta foible raison après divers combats,
Trahit ses sentimens par la crainte du blâme ;
C'est ta voix qui le livre aux bourreaux inhumains.
Misérable, crois-tu, souillant ainsi ton ame,
Te laver de ton crime, en te lavant les mains ?

❦

Mais ici mon esprit de colere s'enflamme :
Rien ne peut égaler le transport qu'il ressent,
Lorsqu'il voit, ô Seigneur, que ton sang innocent,
Coule de deux côtés par un supplice infâme !.....

Lorsque nous avons dit que dans les stances régulieres, si l'une commençoit & finissoit par des vers masculins ou féminins, les autres devoient naturellement suivre la même marche ; nous n'avons pas prétendu que ce concours de rimes de même espece qui se suivent d'une stance à l'autre, & ne s'accordent pas, fût fort agréable à l'oreille : au contraire, nous convenons qu'ordinairement on en est choqué. Mais il est, pour l'éviter, un moyen facile qui fournit une nouvelle sorte d'agrément : c'est de commencer la seconde stance par des vers féminins, si la premiere a commencé par des masculins, & de faire ainsi répondre tous les vers masculins de l'une aux vers féminins de l'autre, & ainsi alternativement jusqu'au bout de la piece, comme dans ces quatrains de M. de la Motte.

Mille Héros sur tes remparts,
Vont porter le fer & la flamme ;
Pallas les guide, & sur Pergame
Lance de foudroyantes regards.

❦

Malheureux, que servent tes charmes,
Vénus défendra mal tes jours :
Tu n'as que des chants pour secours,
Et qu'une lyre pour tes armes !

❦

Remarquons encore, que, quelque liberté qu'on ait pour le choix & l'arrangement des vers dans les ſtances, il faut cependant qu'il y ait quelque choſe qui les diſtingue des vers ſuivis ou mêlés, qui forment les grands Poèmes, ou pieces libres. Il faut même éviter de mettre des vers de ſept ſyllabes à côté de ceux de huit ou de ſix: le concours en eſt déſagréable.

Une certaine ſuite de ſtances régulieres prend le nom d'*ode*, quand le ſujet & le ſtyle le permettent. On appelle ſouvent *ſtrophe* ce que nous avons nommé *ſtance*. Le mot *ſtrophe* vient des anciens : leurs odes étoient compoſées de ſtrophes, comme les nôtres le ſont de ſtances : ainſi ces deux mots ſe reſſemblent en beaucoup de choſes ; excepté que les anciens n'étoient pas obligés de finir le ſens de leurs penſées avec leurs ſtrophes, au lieu que pour nous, c'eſt une regle ſévere & indiſpenſable que l'eſprit puiſſe pleinement ſe repoſer, & ſoit entierement ſatisfait à la fin de chaque ſtance.

Nous allons actuellement examiner chaque ſorte de ſtances en particulier ; au moins les principales d'entre les régulieres ; car les combinaiſons qui y ſont permiſes, pouvant ſe varier preſque à l'infini, nous aurions trop à dire, & le lecteur trouveroit ici beaucoup d'ennui & peu d'inſtruction, ſi nous voulions épuiſer cette matiere.

Les ſtances régulieres, conſidérées relativement au nombre des vers qui les compoſent, peuvent ſe diviſer en ſtances de nombre pair, & en ſtances de nombre impair ; les premieres ſont des quatrains, des ſixains, des huitains, ou des dixains ; les ſecondes ſont compoſées de cinq, de ſept, ou de neuf vers : ces dernieres paroiſſent moins analogues au génie de notre Poéſie qui cherche toujours à apparier ſes rimes : cependant elles ont quelquefois des beautés qui leur ſont propres.

Dans toutes les obſervations ſuivantes nous n'aurons en vue que l'ordre des rimes ; on ſe ſouviendra que ſous chacun des arrangemens dont nous parlerons, on peut employer & mêler les vers des différentes meſures ainſi que nous l'avons dit, pourvu que la premiere ſtance ſoit toujours à cet égard le modele des autres.

Stances de quatre vers.

Les rimes peuvent se mêler de deux façons dans les quatrains : 1°. En faisant rimer le premier vers avec le troisieme, & le second avec le quatrieme ; 2°. En faisant rimer le premier avec le quatrieme, & le second avec le troisieme.

Premier exemple.

Pour qui compte les jours d'une vie inutile,
L'âge du vieux Priam passe celui d'Hector ;
Pour qui compte les faits, les ans du jeune Achille
Egalent à Nestor.

Second exemple.

Insensés, notre ame se livre
A de tumultueux projets !
Nous mourons sans avoir jamais
Pû trouver le moment de vivre.

On peut encore mettre les rimes de suite sans les croiser ; mais alors il faut que l'espece de la variation des vers fasse sentir que ce sont des stances, comme :

Prendrai-je pour fixer le sens de la fortune !
Rien ne lui convient mieux, & c'est chose commune
Que de tout temps traiter comme font les amis
Comme le chat fait la fouris.

Stances de cinq vers.

On trouve des exemples de quatre arrangemens différens dans les stances de cinq vers que connoissent de plus par ceux que nous allons citer.

Premier exemple.

Mais insensiblement dans le tour que j'ai pris,
Mon dessein se rencontre, & si rien ne m'abuse,
Je pourrois trouver par de plus longs récits,

Le jeune Prince alors ſe jouoit de ma muſe,
Comme le chat de la ſouris.

Second exemple.

Fuyez, dangereux complices
De ma folle iniquité :
Je ne vois que des ſupplices
A la ſuite des délices
Que promet la volupté.

Troiſieme exemple.

Ce que tu veux eſt en toi même ;
Tu fais ton prix par tes vertus :
Tous les encens d'autrui ſont encens ſuperflus,
Et ce qu'on eſt aux yeux du Monarque ſuprême,
On l'eſt par ſoi, & rien de plus.

Quatrieme exemple.

Lorſqu'une coupable licence
Empoiſonnoit mon innocence,
Le Seigneur fut mon ſeul recours ;
J'implorai ſa toute puiſſance,
Et ſa main vint à mon ſecours.

On pourroit encore inventer un cinquieme arrangement des rimes en cette ſorte ; *licence, recours, ſecours, innocence, toute puiſſance.*

Stances de ſix vers.

Nous avons deux ſortes de *ſixains*. Les premiers ne ſont autre choſe qu'un *quatrain* auquel on ajoute deux vers de rime différente en eſpece, de celles du quatrain qui précede. Les ſixains de cette eſpece n'ont point de repos fixe avant leur chûte ; ils peuvent s'arranger de deux manieres, ſelon que les quatrains ſont eux-mêmes arrangés de l'une ou de l'autre des deux premieres ſortes d'arrangemens que nous avons marqués pour eux.

Exemple.

Seigneur, dans ton Temple adorable,
Quel mortel eſt digne d'entrer ?
Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
Ce Sanctuaire impénétrable,
Où tes Saints inclinés, d'un œil reſpectueux
Contemplent de ton front l'éclat majeſtueux ?

La ſeconde ſorte de ſixains, aſſez commune, & fort belle, comprend deux *tercets* qui ne doivent jamais enjamber de l'un à l'autre pour le ſens : il doit donc y avoir un repos après le troiſieme vers ; les deux premiers riment toujours enſemble, & le troiſieme avec le dernier, ou avec le cinquieme, & plus ordinairement avec celui ci.

Nota. On appelle *tercet*, trois vers qui font un ſens complet, ou du moins qui contiennent tout un membre de période.

Premier exemple.

Renonçons au ſtérile appui,
Des grands qu'on implore aujourd'hui,
Ne fondons point ſur eux une eſperance folle.
Leur pompe indigne de nos vœux
N'eſt qu'un ſimulacre frivole,
Et les ſolides biens ne dépendent pas d'eux.

Second exemple.

Aimable paix, Vierge ſacrée,
Deſcens de la voûte azurée,
Viens voir tes Temples relevés :
Et ramene au ſein de nos Villes
Ces Dieux bienfaiſans & tranquilles,
Que nos crimes ont ſoulevés.

Stances de ſept vers.

On compoſe ordinairement les ſtances de ſept vers,

d'un quatrain & d'un tercet : mais il faut que le ſens ſoit coupé & donne un repos après le troiſieme ou le quatrieme vers, ſelon que la ſtance commence par le tercet ou par le quatrain.

Premier exemple.

Tel aujourd'hui t'embraſſe & ſoutient ta querelle,
Dont l'eſprit infidele,
Dès demain voudra t'opprimer :
Et tel autre aujourd'hui contre toi s'intéreſſe,
Que pour toi dès demain tu verras s'animer :
Tant pour haïr que pour aimer
Au gré du moindre vent tourne notre foibleſſe.

Second exemple.

L'hypocrite en fraude fertile,
Dès l'enfance eſt pétri de fard :
Il ſait compoſer avec art
Le fiel que ſa bouche diſtille ;
Et la morſure du Serpent
Eſt moins aiguë, eſt moins ſubtile,
Que le venin que ſa langue répand.

Nous ne donnons des exemples que pour marquer la différence des repos au troiſieme ou quatrieme vers, ſelon que le tercet précede ou ſuit le quatrain. Quant à l'arrangement des rimes, on peut le connoître par ce que nous avons dit des quatrains, & ce qu'on a vu des tercets dans les ſixains.

Des ſtances de huit vers.

Nous avons deux eſpeces de ſtances de huit vers : la plus commune eſt compoſée de deux quatrains, dans chacun deſquels les vers ſont entremêlés de l'une ou de l'autre des deux manieres que nous avons indiquées ; l'autre eſpece, qui eſt la plus belle & la mieux diverſifiée, comprend deux tercets, ſuivis de deux vers maſculins ſi la rime précédente eſt féminine ; & au contraire. Au reſte on doit entendre que [illegible] nous diſons

disons un quatrain ou un tercet, il faut entendre que l'on doit ménager un repos pour le sens après le quatrieme vers dans le premier cas, & après le troisieme dans le second cas.

On peut encore arranger les stances de huit vers, de maniere que l'un des quatrains ait l'un des arrangemens que l'on voit dans les deux premiers exemples, & que l'autre quatrain suive l'autre arrangement; ou bien ensorte que ces stances commencent ou finissent par deux vers de même rime, & aient un repos, & que les six autres vers coupés par tercets, marchent trois sur une rime & trois sur une autre, en mêlant ces rimes comme on jugera à propos.

Stances de neuf vers.

Nous ne trouvons qu'un seul arrangement en usage pour les stances de neuf vers; ce qui n'empêche pas les Auteurs de se faire d'autres marches, que les regles générales de la versification ne désapprouvent point, & que le goût autorise. Dans l'arrangement usité, la stance est composée d'un quatrain suivi d'une stance de cinq vers: dans l'un & l'autre, le premier vers ne doit point rimer avec le dernier; mais il doit être de rime différente, comme *vertu* & *sagesse*, *vent* & *folie*, dans l'exemple suivant:

Je ne prends point pour vertu
Les noirs accès de tristesse
D'un Loup-garou revêtu
Des habits de la sagesse.

Plus légere que le vent,
Elle fuit d'un faux Savant
La sombre mélancolie,
Et se sauve bien souvent
Dans les bras de la folie.

De même.

Homère adoucit mes mœurs
Par ses riantes images;

Seneque aigrit mes humeurs
Par ſes préceptes ſauvages.
Envain d'un ton de Rhéteur,
Epictete à ſon lecteur
Prêche le bonheur ſuprême;
J'y trouve un conſolateur
Plus affligé que moi-même.

Stances de dix vers.

Les dixains ſont de deux ſortes : les mieux coupés & les plus agréables ſont formés par un quatrain ſuivi de deux tercets, rangés le plus ſouvent de maniere que le premier & le dernier vers de chaque dixain ſoient d'eſpece différente ; comme,

Juges inſenſés que nous ſommes,
Nous admirons de tels exploits !
Eſt-ce donc le malheur des hommes
Qui fait la vertu des grands Rois ?
Leur gloire féconde en ruines,
Sans le meurtre & ſans les rapines
Ne ſauroit-elle ſubſiſter ?
Images des Dieux ſur la terre,
Eſt ce par des coups de tonnerre
Que leur grandeur doit éclater ?

La ſeconde maniere de former un dixain, & la moins uſitée, comme la moins harmonieuſe, eſt de placer de ſuite deux quatrains ſuivis d'un dyſtique ; les repos y ſont donc après le quatrieme & le huitieme vers ; au lieu que dans l'autre arrangement ils ſont après le quatrieme & le ſeptieme.

Ces ſtances s'emploient ſur-tout pour les Odes, & les Chanſons : mais pour celles-ci, l'air exige ſouvent un ordre différent de ceux que nous avons déſignés, quoique toujours régulier, puiſque tous les couplets doivent ſe reſſembler. Auſſi n'avons-nous parlé que des principaux arrangemens des rimes dans les ſtances. On met encore aſſez ſouvent en ſtances des Epîtres, des

Eloges, des Deſcriptions, & généralement toutes les ſortes de pieces qui ne ſoit pas de longue haleine : mais rarement ces ſtances ſont-elles régulieres. Pour de grands Poëmes, Arnaud d'Andilly eſt le premier qui ait entrepris d'en faire un en ſtances, ſans doute d'après les octaves Italiennes : mais cela paroît trop gênant dans notre Langue, qui n'eſt pas auſſi riche en chaque eſpece de rimes que l'Italienne, par la raiſon même qu'elle en a beaucoup plus d'eſpeces ; puiſque tous les mots Italiens finiſſent par quelqu'une des cinq voyelles. D'ailleurs une marche ſi compaſſée fatigue quand elle eſt trop longue ; il faut alors quelque choſe de plus aiſé.

Il nous reſte à dire un mot des ſtances irrégulieres.

Des ſtances irrégulieres.

Outre ce que nous avons eu occaſion d'expliquer ſur les ſtances irrégulieres dans ce qui précede, il faut encore obſerver qu'on y emploie toutes ſortes de ſtances depuis le quatrain ou le tercet, juſqu'au dixain ; ſans ſe mettre en peine de ménager les repos, comme on le doit faire dans les ſtances régulieres. Seulement il ne faut jamais placer de ſuite plus de deux rimes maſculines ou féminines, ni mettre de ſuite deux rimes maſculines ou féminines qui ne rimeroient point enſemble.

Nous avons en françois pluſieurs ſortes particulieres de pieces de vers compoſées de ſtances, que nous renvoyons chacune à leur article.

Nous ne dirons que peu de choſes de celles qui ne ſont plus en uſage. Nous n'en parlerions pas même, ſi nous ne penſions que l'on a toujours une ſorte de ſatisfaction à prendre une connoiſſance générale de ce qui flattoit nos peres, lors même que notre goût ne s'accorde pas avec le leur. Mais nous nous étendrons un peu plus ſur les Poëmes qui ſont encore à préſent en quelque réputation : *voyez* SONNET, BOUTS RIMÉS, RONDEAU, TRIOLET, CHANT ROYAL, BALADE, LAI & VIRELAY, MADRIGAL, EPIGRAMME, ODE, CHANSON, CANTATES.

STROPHES : *voyez* STANCES.

STRUCTURE DU VERS. La ſtructure du vers eſt l'obſervation de toutes les loix impoſées aux Poëtes pour le nombre, la qualité, & l'arrangement des ſyllabes qui compoſent un vers.

Pour déterminer le nombre des ſyllabes dans un vers, il faut obſerver combien de ſorte de vers nous avons. Tout le monde admet des vers françois de cinq eſpeces relativement au nombre des ſyllabes; ceux de douze, ceux de dix, de huit, de ſept, & de ſix. Quelques Auteurs en voudroient faire admettre de onze, de neuf, & de cinq; mais ſi l'on en trouve quelques exemples dans de célebres Ecrivains, il eſt certain que ces exemples tiennent à des circonſtances particulieres. Dans les vers mêlés, on n'en reçoit que des cinq eſpeces principales; ceux de neuf ou de onze ſyllabes n'ont jamais paſſé qu'à la faveur du chant; ils ſont ſujets à une très grande difficulté pour le repos ou hémiſtiche qui ſe trouve également mal placé après la quatrieme ou la ſixieme ſyllabe; ceux de cinq ont un inconvénient auſſi conſidérable, en ce que le retour trop fréquent des rimes fatigue l'oreille.

Quand on veut meſurer un vers, on ne compte point les *e* muets qui ſont à la fin des rimes féminines, ni ceux qui ſouffrent éliſion dans le corps du vers: *voyez* HIATUS & ELISION.

Une autre obſervation à faire pour compter le nombre des ſyllabes, c'eſt que la langue françoiſe a ſouvent pluſieurs voyelles de ſuite qui forment une diphtongue dans certains mots, & dans d'autres n'en forment pas; d'où il arrive que quelquefois elles ne font qu'une ſyllabe, & quelquefois elles en font deux: *voyez* PRONONCIATION & DIPHTONGUES.

La premiere eſpece des vers françois eſt celle des vers de douze ſyllabes qu'on nomme *Alexandrins*. Ils doivent ce nom, ſuivant quelques Auteurs, à Alexandre de Paris, un de nos vieux Poëtes, qui les employa le premier; ou ſuivant quelques autres à un Poëme ſur Alexandre le Grand.

Approche, triſte objet d'horreur & de tendreſſe!
Approche, cher appui qu'eſpéroit ma vieilleſſe!

Viens embraſſer ton pere, il t'a dû condamner :
Mais s'il n'étoit Brutus, il t'alloit pardonner.
(*M. de Voltaire, Tragédie de Brutus*).

Cette eſpece de vers eſt conſacrée principalement à la Comédie, à la Tragédie, à l'Epopée & au Poëme didactique. On l'emploie auſſi aſſez communément dans les Poéſies Paſtorales, dans la Satyre, l'Elégie, &c.

Les vers Alexandrins ont un repos ou hémiſtiche invariablement placé après la ſixieme ſyllabe. Quant aux autres regles de l'hémiſtiche : *voyez* HÉMISTICHE.

Après les Alexandrins ſuivent les vers de dix ſyllabes qu'on appelloit autrefois *communs*, parcequ'en effet on en faiſoit un uſage fort fréquent. Aujourd'hui ils ſont plus rares. On s'en ſert cependant encore dans les Epîtres familieres, dans les vers libres, dans les Rondeaux, Balades, Epigrammes, &c.

Le perroquet eut beau par ſon caquet
Imiter l'homme, il fut un perroquet.
En s'habillant en homme, ſous le linge
Le ſinge auſſi ne paſſa que pour ſinge.

Ici le repos doit toujours être placé après la quatrieme ſyllabe : *voyez* HÉMISTICHE.

La troiſieme eſpece eſt des vers de huit ſyllabes. Ceux-ci n'ont pas de repos ; ils ſont fort en uſage pour l'Epître, l'Ode, les Chanſons, &c.

Cenſeur de ma chere pareſſe,
Pourquoi viens-tu me réveiller
Au ſein de l'aimable moleſſe,
Où j'aime tant à ſommeiller ?
Laiſſe-moi, Philoſophe auſtere,
Goûter voluptueuſement
Le doux plaiſir de ne rien faire,
Et de penſer tranquillement.

Ceux de la quatrieme eſpece ont ſept ſyllabes. On les

emploie dans toutes ſortes de ſtyles, particulierement dans les Odes & les Chanſons.

Je diſois à la nuit ſombre :
O nuit, tu vas dans ton ombre
M'enſevelir pour toujours !
Je redisois à l'Aurore :
Le jour que tu fais éclore,
Eſt le dernier de mes jours.
(*Ode de Rouſſeau*).

Enfin nos plus petits vers, du moins généralement reçus, ſont ceux de ſix ſyllabes. Ils ſeroient fatiguans par le retour trop fréquent des rimes, ſi on les employoit ſeuls ; auſſi a-t-on ſoin de les joindre pour l'ordinaire à d'autres vers de différente meſure.

Le rat & la grenouille auprès du marécage
Se querelloient dans leur langage :
Le milan fond ſur eux :
Et les mange tous deux.
(*Fables de la Fontaine*).

Les qualités requiſes dans les ſyllabes qui compoſent un vers, varient ſelon que les ſyllabes ſont à la fin ou dans le corps du vers. Dans le premier cas toutes les obſervations à faire ſe trouvent au mot Rime. Dans le ſecond on les trouvera aux mots Elision, Hiatus.

STYLE. Le ſtyle eſt une façon de s'exprimer, portant un caractere émané, tant de la qualité de l'ouvrage que du goût perſonnel de l'Auteur : ce caractere réſulte des penſées ; des ſentimens qui ſont le détail de l'ouvrage, des expreſſions qui rendent ces ſentimens & ces penſées, & de l'arrangement reſpectif de toutes ces parties.

Nous ne devons ici traiter que de la ſeconde de ces trois parties : la premiere dépend du génie & du talent ; la troiſieme de la juſteſſe de l'eſprit ; cependant il eſt difficile de développer un article ſans toucher les autres, quand ils ſont auſſi intimement unis entr'eux.

On diſtingue aſſez ordinairement trois ſortes de ſtyles ;

le *ſublime* ou *élevé*, le *moyen*, & le *ſimple*. Le premier doit être celui de tous les ouvrages d'éloquence dans leſquels on traite des ſujets importans, publics & liés à de grands intérêts: le ſecond eſt pour les ſujets gracieux, amuſans, agréables; & le troiſieme convient ſur-tout à l'Hiſtoire & à la Philoſophie. Dans le premier on déploie plutôt les richeſſes du génie que celles de la Rhétorique. Dans le ſecond on évite le ton noble, les mouvemens pathétiques les tranſports, l'enthouſiaſme, qui conviennent au premier; mais on y étale toutes les fleurs de la Rhétorique, c'eſt-à-dire, tout ce que les figures ont de plus propre à plaire: *voyez* RHETORIQUE. Dans le troiſieme on ne doit chercher qu'à être clair, ſimple, ſuivi, exact & précis.

On a des exemples du premier ſtyle dans les Oraiſons Funébres de Fléchier, dans celles de Boſſuet, dans le diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle fait par ce dernier, dans quelques Sermons de Bourdaloue, & ſur-tout dans ſes Miſteres & ſes Paſſions, dans les Odes de Rouſſeau, dans les bons Poëmes Epiques & les bonnes Tragédies. Le Télémaque de M. de Fénelon, les ouvrages mêlés de M. de Voltaire, une foule d'ouvrages académiques, &c. vous ſerviront de modele pour le ſtyle moyen ou fleuri, comme auſſi les Poéſies de Greſſet, de Bernis, &c. Pour le troiſieme, nous avons nombre d'ouvrages Didactiques, Hiſtoriques & Philoſophiques, tels que les Traités, les Diſſertations de nos bons Ecrivains, qui peuvent guider les commençans. Entre les Poëtes, la Fontaine doit être à la tête pour le ſtyle ſimple & naif; & peut-être qu'après lui, il eſt inutile d'en propoſer d'autres.

Nous n'en dirons pas davantage ſur ces diviſions de ſtyle; nous le conſidererons ſous un point de vue général, qui nous fournira également toutes les qualités qui peuvent ou doivent concourir pour le rendre bon.

Le ſtyle exige la correction, la clarté, la facilité, l'harmonie, la propriété des termes, la préciſion, l'élégance, & l'énergie.

L'on ne parle que pour ſe faire entendre: la premiere qualité du diſcours & du ſtyle eſt donc la clarté; cette clarté doit rendre la penſée avec toute la fidélité que

demande le commerce de la parole : c'eſt preſque la ſeule beauté du ſtyle Hiſtorique, Mathématique & Philoſophique, avec l'ordonnance & le choix des idées que nous préſuppoſons.

Il y a cependant des circonſtances où trop de clarté devient un défaut. Bien des perſonnes entendent à demi mots, ſur-tout dans ce qui regarde les mœurs & le badinage ; il faut donc alors que l'expreſſion ne diſe que ce qu'il faut pour faire naître le plaiſir de deviner le reſte : alors la vérité doit être voilée. Un peu plus ou moins d'opacité ou de tranſparence dans la gaze qui la couvre en la montrant, fait un vice : l'un amene l'énigmatique, l'entortillé, le miſtérieux, le précieux, & le ridicule : l'autre conduit au ſuperflu, à l'indécence, à la groſſiereté, à l'ennui, à la lenteur, ſelon les ſujets que l'on traite. C'eſt trop ſe défier de l'intelligence des Lecteurs, c'eſt les humilier ; ou c'eſt fronder les bienſéances & l'honnêteté ; c'eſt offenſer.

Le moyen de voiler ainſi une penſée, c'eſt de n'en exprimer qu'une qui y mene, ou qui en ſoit la ſuite. Dans le premier cas, le lecteur fait ſeul le reſte du chemin ; & dans le ſecond il remonte ſeul à la cauſe de l'effet qu'on lui montre. Quelquefois auſſi, ſur-tout quand il s'agit d'un fait, il ſuffit d'indiquer quelques circonſtances principales ; l'eſprit en combinant ces circonſtances, devine le fait qui s'y trouve lié. D'autrefois on dit avec un ton d'ironie le contraire de ce qu'on veut faire entendre ; ou bien l'on ſe ſert d'un terme équivoque que l'on ſemble prendre dans un ſens, tandis qu'on a deſſein qu'il ſoit pris dans l'autre : *voyez* IRONIE. On trouve tous ces moyens employés dans les bonnes Epigrammes.

Une expreſſion propre rend la penſée avec une juſteſſe qui fait le charme de l'eſprit : les termes figurés, quand ils ſont bien choiſis & faciles à ſaiſir, la revêtent de ces couleurs intéreſſantes qui ſont les délices de l'imagination : *voyez* FIGURES. Les moyens néceſſaires pour être clair, ſont donc de bien connoître la juſte valeur des termes, & l'emploi que le bon uſage en fait ou permet d'en faire. Si l'eſprit ſaiſit bien une idée toute entiere, on n'aura pas de peine à la rendre par les termes propres ;

il ne faudra pour cela que ſavoir ſa langue. Si on ne la voit qu'à demi, on ne lui donnera qu'une expreſſion foible & peu propre ; ſouvent même on la défigurera, on la rendra méconnoiſſable, on ſera inintelligible.

Ce que nous diſons ici de chaque idée particuliere, peut aiſément s'appliquer au total d'un ouvrage. Le choix des idées dans ce dernier cas eſt comme le choix des termes dans l'autre ; là l'ordre dans les raiſonnemens ou les faits, comme ici l'ordre dans la conſtruction d'une phraſe, vous donneront une clarté complette : *voyez* RAISONNEMENT, CONSTRUCTION.

Mais ſi vous paſſez par-deſſus des idées intermédiaires qui ſoient utiles à l'intelligence des autres, vous redeviendrez obſcur. Il en ſera de même ſi vous négligez trop les liaiſons & les circonſtances : *voyez* CONJONCTIONS, TRANSITION.

Il eſt à propos de faire ici une obſervation ſur la Langue Françoiſe ; c'eſt qu'il n'en eſt point à laquelle la clarté coûte tant : on dit cependant que c'eſt la plus claire de toutes les Langues ; & on le prouve par l'ordre de conſtruction, la marche qu'elle met dans ſes phraſes, & par ſon article. Mais c'eſt par l'invariabilité même de ſa marche qu'elle préſente à chaque pas une infinité d'amphibologies difficiles à éviter. Il faut avoir écrit en françois pour ſavoir combien il en coûte pour conſerver toujours ce caractere de clarté ; il faut avoir beaucoup écrit, pour être parvenu à ſe rendre ce caractere familier. Ainſi pour être clair, il faut être bien inſtruit de ſa langue, comme nous l'avons dit, & s'être accoutumé à la plus grande correction dans l'uſage qu'on en fait.

La correction n'eſt pas ſeulement néceſſaire au ſtyle, parcequ'elle contribue à le rendre clair ; mais auſſi parcequ'un langage peu correct eſt une ſorte de barbarie qui défigure la langue, offenſe les lecteurs inſtruits, & fait tort aux meilleures choſes que l'on pourroit dire. Cette correction conſiſte à ne point employer de termes qui ne ſoient françois, à ne donner à ceux dont on ſe ſert qu'une ſignification autoriſée par l'uſage, à rendre ſes phraſes coulantes, faciles, & conformes pour l'arrangement & la liaiſon au génie de la langue. Mais

quelque ſoin que l'on doive apporter pour conſerver à ſon ſtyle une qualité auſſi fondamentale, il ne faut cependant pas porter le ſcrupule juſqu'à lui ſacrifier toute la vivacité qui convient quelquefois à notre diſcours: il eſt des occaſions où de légeres fautes ſont une licence heureuſe; c'eſt un défaut d'être incorrect; mais c'eſt un vice d'être froid. Ainſi *Racine* aima mieux être inexact que languiſſant, & manquer à la Grammaire qu'à l'expreſſion, lorſqu'il dit:

Je t'aimois inconſtant, qu'euſſé-je fait fidele!

Mais il faut en pareil cas, que la faute que l'on commet ſoit rachetée par une grande beauté; qu'elle ſoit peu ſenſible; qu'elle ſoit inévitable; & ſur-tout il faut s'en permettre bien peu: il ſeroit mieux de pouvoir les éviter toujours.

Nous avons déja parlé de la propriété des termes, qui eſt le caractere diſtinctif des grands Ecrivains, la qualité par laquelle leur ſtyle ſe ſoutient toujours au niveau de leur ſujet, & d'où naiſſent la préciſion, l'élégance, & l'énergie, ſuivant la nature des matieres que l'on traite, ou des objets qu'on doit peindre; la préciſion dans les matieres de diſcuſſion; l'élégance dans les ſujets agréables; & l'énergie dans les ſujets grands ou pathétiques.

La préciſion eſt l'art de ne dire jamais plus ni moins que ce qu'on a en vue, de rendre ſes penſées avec la plus grande juſteſſe, de ne porter en un mot dans l'ame des autres que ce qui eſt dans la nôtre, mais de l'y porter tout entier & tel que nous le concevons.

L'énergie eſt cette qualité par laquelle les expreſſions font une impreſſion profonde dans l'eſprit des autres. Elle donne quelquefois de la nobleſſe aux termes les plus bas; comme dans les exemples ſuivants remarqués par M. *de Voltaire*.

Se faiſant d'un Tyran l'effroyable partie.

Corneille dans *Héraclius*, Act. II. Sc. II.

» Les termes les plus bas, dit-il, deviennent quelquefois » les plus nobles, ſoit par la place où ils ſont mis, ſoit

» par le ſecours d'une épithete heureuſe. La *partie* eſt un » terme de chicane ; la main de Dieu appéſantie qui de- » vient l'effroyable partie du Tyran, eſt une idée terri- » ble. On pourroit incidenter ſur une main qui ſe fait » partie ; mais c'eſt ici que la critique des mots doit, à » mon avis, ſe taire devant la nobleſſe des choſes ».

Dont leur Flaminius marchandoit Annibal.

Corneille dans *Nicoméde*.

» Cette expreſſion populaire *marchandoit* devient ici » très énergique & très noble, par l'oppoſition du grand » nom d'*Annibal* qui inſpire du reſpect. On diroit très » bien, même en proſe ; cet Empereur après avoit » marchandé la Couronne, trafiqua du ſang des Na- » tions ». *M. de Voltaire.*

La préciſion fait voir notre idée telle qu'elle eſt en nous ; l'énergie la grave dans les autres ; ils ne la voient pas ſeulement ; ils la touchent. On ſent combien la propriété des termes fait pour ces deux qualités du ſtyle.

Il en eſt une autre qui lui doit encore beaucoup ; c'eſt l'élégance, c'eſt-à-dire, le choix des expreſſions les plus riches & les plus heureuſes. Elles ſont riches par leur propriété & leur préciſion ou leur énergie ; elles le ſont auſſi par l'étendue de leur ſignification : ſouvent un mot en dit autant & plus qu'une longue phraſe ; c'eſt une expreſſion riche. Les expreſſions ſont heureuſes, quand avec cette richeſſe, elles ont l'air de naïveté qui caractériſe notre Langue, & cette facilité qui caractériſe les ouvrages des vrais génies, des eſprits ſupérieurs à la matiere qu'ils traitent, & maîtres de la langue qu'ils parlent.

La naïveté conſiſte ſur-tout à éviter les détours, l'air de gêne, de peine, d'efforts, & de contrainte. Ayez des termes naturels, rejettez ceux qui paroîtroient recherchés ; ſuivez dans la ſtructure & l'arrangement de vos phraſes le même plan que dans le choix de vos mots ; & vous aurez la facilité du ſtyle. Qu'on ne s'y trompe pas : rien n'eſt moins facile que de donner cet air de facilité à ce que l'on écrit : mais le travail doit être caché. Il eſt quelques autres qualités plus ou moins eſſentiel-

les au ſtyle ſelon le genre & l'occaſion : tels ſont *le nombre*, l'*harmonie*, & l'*accent oratoire* : voyez *ces mots*.

On ſent aſſez que le ſtyle doit avoir bien des variétés. Son but eſt de peindre ; il doit donc prendre les couleurs & les traits des objets que l'on ſe propoſe de traiter. Il y a d'ailleurs des convenances à garder, 1°. par rapport à la perſonne qui parle ; c'eſt un Héros ou un Tyran ; c'eſt un Guerrier ou un Magiſtrat ; c'eſt un Politique, ou un Philoſophe, ou un Orateur ; c'eſt un Citadin ou un Berger ; c'eſt un vieillard ou un jeune homme, &c. 2°. Par rapport aux circonſtances ; c'eſt une fête champêtre, ou une réjouiſſance publique ; c'eſt un malheur préſent ou avenir, un objet effrayant ou chéri ; 3°. Par rapport à la maniere de parler ; c'eſt en proſe ou en vers, en récit, ou en action.

Indépendamment de toutes ces convenances, on ſe propoſe un but, & c'eſt lui qui décide du ton de l'ouvrage auſſi bien que du plan. Quand on écrit, on a des paſſions à communiquer auſſi bien que des idées à rendre ; & ces paſſions ſont ou plus douces & plus lentes, ou plus fortes & plus vives, ou impatientes & inégales, ou furieuſes & emportées, ou ſombres & mélancoliques, ou gaies & riantes, ou folâtres & enjouées, ou graves & majeſtueuſes, ou burleſques & poliſſonnes : *voyez* PASSIONS, &c.

Que de ſortes de ſtyles différens, en ne comptant même que les bons ! Donnons quelques principes ſur toutes ces variations, en ſuivant ce que l'on nous a donné de plus précis & de plus ſaillant ſur ce ſujet : car pour entrer dans les détails que cet article demande pour être traité à fonds, il faudroit en faire un ouvrage conſidérable.

Le ſtyle doit être aſſorti au genre dans lequel on travaille : ce genre eſt ſérieux ou agréable, touchant ou terrible, naturel ou héroïque : le ſtyle doit donc être grave & concis dans le ſérieux, facile & enjoué dans l'agréable, doux & affectueux dans le touchant, conſterné & lugubre dans le terrible, modeſte & ingénu dans le naturel, élevé & pompeux dans l'héroïque.

Il doit être aſſorti au ſujet : le ſujet eſt du reſſort de

la mémoire, de l'eſprit, de la raiſon, du ſentiment, ou de l'imagination. La mémoire expoſe; ſon tour eſt ſimple, uniforme & rapide; elle évite les réflexions recherchées, les portraits romaneſques, les deſcriptions poétiques, les artifices oratoires. L'eſprit doit embellir; ſon tour eſt varié, ingénieux, & brillant, il lui faut des alluſions, des antitheſes, des contraſtes, des chûtes épigrammatiques. La raiſon veut juger; elle prend un tour ferme, réfléchi, & ſévere; elle analyſe avec préciſion, développe avec étendue, réſume avec méthode, prononce avec dignité. Le ſentiment exprime: ſon tour eſt libre, pathétique, inſinuant; il ſe répand en apoſtrophes animées, en exclamations vives, en répétitions énergiques, en ſollicitations preſſantes. L'imagination imite; ſon tour eſt enthouſiaſte, original, créateur; elle étale avec profuſion ce que la métaphore a de plus riche, ce que la comparaiſon a de plus ſaillant, ce que l'allégorie a de plus pittoreſque, ce que l'inverſion a de plus mélodieux: *voyez* TROPES.

Le ſtyle doit aſſortir les couleurs aux choſes particulieres que l'on veut peindre: pour une penſée gracieuſe, il emploie des couleurs tendres, fraîches, moëlleuſes, & bien fondues; pour une penſée forte, des touches pleines, reſſerrées, tranchantes, hardies; pour une penſée ſublime, des couleurs éclatantes & ſimples en même tems; pour une penſée naïve, des couleurs négligées & délicates tout enſemble.

Le ſtyle doit aſſortir les ſons au mouvement de l'action que l'on décrit: à un mouvement lourd & tardif, doivent répondre des ſons graves & traînans; à un mouvement bruſque & précipité, des ſons vifs & rapides; à un mouvement bruyant & cadencé, des ſons éclatans & nombreux; à un mouvement léger & facile, des ſons doux & coulans; à un mouvement pénible & profond, des ſons rudes & ſourds; à un mouvement vaſte & prolongé, des ſons majeſtueux & ſoutenus. Il n'eſt point de Langue qui ne renferme des ſons où l'on peut trouver toutes ces qualités, ſoit par la nature des ſons primitifs, ſoit par leur mélange & leur combinaiſon: *voyez* NOMBRE, HARMONIE.

Le ſtyle doit être aſſorti à la paſſion qu'on veut expri-

mer. L'admiration a recours aux hyperboles, aux paralleles les plus flatteurs ; la haine, à l'ironie, au reproche, à la menace ; l'envie, au dépit, au dédain, à l'éloge même pour préluder à la satyre. L'orgueil défie. La crainte invoque. La reconnoissance adore. La douleur chancelle, s'égare & s'abat. Le plaisir bondit, pétille, éclate, se rit de tout, s'évapore en saillies, écarte les réflexions, & appelle le sentiment. La joie douce & paisible est moins vive & plus touchante ; elle s'épanouit moins, mais elle dure plus long-tems. La mélancolie rassemble les images funestes, les tristes souvenirs, les noirs pressentimens. L'espérance a des soupirs ardens, des vœux répétés, & des regards tendres élevés vers le Ciel. Le désespoir garde un morne silence qu'il ne rompt que pour faire des imprécations, regretter & invoquer le néant : *voyez* FIGURES, IMAGES.

Enfin le style doit être assorti au génie de l'Auteur. Le génie est enfant de la nature : chaque Auteur en a un qui qui doit lui être propre, & caractériser ses ouvrages. Un style qui n'a pas le caractere de l'Auteur, est une copie qui ne ressemble point à son original ; c'est un portrait infidele.

On distingue beaucoup d'autres sortes de styles, que celles que nous avons d'abord marquées ; comme le style *attique*, le style *laconique*, le style *oratoire*, le style *académique*. Le premier & le dernier reviennent à-peu-près au style moyen. Le laconique consiste à dire beaucoup de choses, non-seulement en peu de paroles, mais même en peu de syllabes : dans les exemples qu'on en donne, les termes employés ne signifient pas à beaucoup près tout ce que l'on veut faire entendre ; mais on saisit aisément la pensée d'après ces termes & les circonstances. Le style oratoire comprend tout ce que nous venons de dire dans cet article ; il renferme encore bien des principes sur la disposition & l'arrangement des parties d'un discours ; principes qu'on trouvera dans ce Dictionnaire à leurs articles respectifs : *voyez* aussi le mot GOUT.

Enfin on distingue le style *prosaïque* ; & le style *poétique*. La différence de l'un à l'autre n'est que du plus au moins. Un Auteur du commencement de ce siecle a pré-

tendu que l'inversion formoit le caractere distinctif du vers, & par conséquent du style poëtique. Mais cette prétention a été bien détruite par plusieurs Ecrivains postérieurs, & entr'autres par M. *le Batteux*. La prose admet des inversions comme la poésie; il n'est point de figure que l'on ne puisse employer dans l'un comme dans l'autre de ces deux styles: seulement tout cela est d'un usage plus fréquent & plus hardi dans la poésie que dans la prose: *voyez* INVERSION. Il faut en dire autant des charmes du style élevé, du nombre, de la cadence, & de l'harmonie. Le style poëtique a recours aux allégories & aux allusions tirées de la fable; le style prosaïque le fait aussi, mais bien plus modestement & plus rarement, & il en est de même de tout ce que l'on trouve de plus saillant dans les meilleurs Poëtes. Il faut néanmoins bien se défendre de laisser dans la prose quelque phrase, ou quelque membre de phrase qui offre au juste la mesure de quelque sorte de vers françois, & sur-tout de ceux de douze ou de dix syllabes.

SUBJECTIF. Nous appellons *subjectif*, dans la construction d'une phrase, la chose ou la personne dont on parle, & qui fait le sujet de la phrase. C'est ce qu'on appelle *nominatif* dans les langues dont les noms se déclinent en changeant de terminaison; *voyez* CONSTRUCTION.

SUBJECTION, figure de Rhétorique propre à la preuve: *voyez* OCCUPATION.

SUBJONCTIF. Ce mot vient du verbe latin *subjungere*, qui signifie *joindre avec*. C'est un mode des verbes: *voyez* MODES & VERBE. Il désigne que l'affirmation attachée au verbe est dépendante de quelque mot précédent qui le régit selon les régles grammaticales, ou dépendante de quelque condition, de quelques circonstances; en un mot que l'affirmation est sujette à quelque chose dont elle est comme la suite: exemple, *s'il faut que j'aille. Il vouloit que j'écrivisse.*

» Dans ce vers de la Comédie du *Menteur*:

La plus belle des deux je crois que ce soit l'autre.

» *Je crois que ce soit* est une faute de Grammaire, du » tems même de *Corneille*, dit M. *de Voltaire*, Je crois

» étant une chose positive exige l'*indicatif*. Mais pour-
» quoi dit-on, je crois qu'elle *est* aimable, qu'elle a de
» l'esprit; & croyez-vous qu'elle *soit* aimable, qu'elle
» *ait* de l'esprit? C'est, ajoute-t-il, que *croyez-vous*
» n'est point positif. *Croyez-vous* exprime le doute de
» celui qui interroge. *Je suis sur qu'il vous satisfera.*
» *Etes-vous sur qu'il vous satisfasse.*

» Vous voyez par cet exemple que les regles de la
» Grammaire sont fondées la plûpart sur la raison, &
» sur cette logique naturelle avec laquelle naissent tous
» les hommes bien organisés : *voyez* SYNTAXE & CON-
JUGAISON.

SUBSTANTIFS (*Noms*). Quelques Grammairiens ont défini *le nom substantif*, un mot qui signifie une substance. Cette définition fausse vient de l'étymologie du mot *substantif*, mot barbare qui ne présente aucune idée dans notre Langue, ou qui n'en présente qu'une fausse; introduit par des Grammairiens étrangers, & reçu chez nous par des Grammairiens gothiques; mot que nous sommes pourtant forcés d'admettre en le condamnant, parceque le préjugé & l'usage semblent l'avoir consacré. La considération que toutes les idées de substances s'expriment en effet par des substantifs, n'aura point permis de douter que la définition dont nous venons de parler ne fût exacte. Les difficultés seront venues ensuite; mais le parti étant pris, on aura eu recours aux vaines subtilités.

Une très grande partie des substantifs ne représentent nullement des choses subsistantes par elles-mêmes. *La couleur* est un substantif; mais l'idée qui est attachée à ce mot ne peut qu'être accidentelle à une idée principale, & dans le physique la couleur ne peut exister, s'il n'existe en même tems une substance colorée. Mille autres exemples arrêtent à chaque pas les partisans de la définition étymologique.

D'autres ont voulu substituer à cette notion peu exacte, une autre notion encore moins juste. Le substantif, disent-ils, est un mot susceptible des différents cas & des nombres, mais qui ne peut varier quant à son genre. Définition purement méchanique, qui au lieu de l'essence même de la chose, ne présente que des idées purement

purement accessoires & des qualités arbitraires. On voit dans toutes les langues des substantifs qui n'admettent que le singuliet ; il en est d'autres qui n'ont que le pluriel. D'autres enfin se prêtent également aux genres masculin & féminin.

Il est des Auteurs aux yeux de qui les noms substantifs ne sont que des noms faits pour exprimer les idées annoncées par l'article : ce qui peut être vrai dans une langue, mais n'en être pas moins absurde chez les peuples qui n'ont aucun article ; & ce qui pêche toujours par le grand défaut d'expliquer une chose par ce qu'elle est quelquefois, & non par ce qu'elle est essentiellement.

Qu'est-ce donc qu'un nom substantif ? C'est une partie d'oraison ou un nom qui exprime un objet considéré en lui-même, & indépendamment des qualités qu'il peut avoir. L'*homme* est un substantif, parcequ'il me rappelle l'idée d'un objet dont je ne vois alors que l'essence, sans faire aucune attention aux attributs dont il est susceptible ; sans comprendre ni examiner s'il est jeune ou vieux, grand ou petit, vertueux ou vicieux, &c. Ce n'est pas que dans le corps de la phrase ces qualités ne lui puissent être ajoutées ; mais le substantif seul ne les présente, ni ne les exclut jamais : il reste donc toujours substantif.

La bonté n'exprime pas une chose qui puisse exister seule ; il n'y aura point de bonté, s'il n'y a quelque chose qui soit bonne ; mais cette expression *bonté* ne désigne en aucune maniere ce rapport à un autre objet : si mon esprit le voit, c'est par une opération de mon entendement qui va plus loin que l'idée qu'on lui a présentée ; *la bonté* ne me présente en elle-même qu'une qualité isolée, pour ainsi dire, & séparée de tout autre être : le mot ne m'en dit pas davantage ; c'est donc un substantif. Il suffit que son existence indépendante soit supposée réelle dans le discours ; & cette supposition est ici nécessaire ; elle se fait même pour le rien, pour le néant, dès qu'on en parle.

Les objets réels, ou supposés réels qui sont représentés par des substantifs, ont pu s'offrir aux Instituteurs des Langues, de deux manieres différentes ; ou en groupe ou en détail. Ces hommes auront examiné les

êtres qui ſont dans la nature, ou qu'ils imaginoient ; chacun en particulier ; ou bien, ils en auront apperçu d'un ſeul coup d'œil une foule de ſemblables. Dans le premier cas, chacun de ces êtres aura reçu une dénomination qui l'aura diſtingué de tout le reſte : dans le ſecond cas, le nom donné aura été commun à tous ces objets ſemblables que l'eſprit conſidéroit en même tems ; de-là ſont venus les ſubſtantifs *individuels*, & les *génériques*.

Je vois un homme ſeul ; je veux parler de lui, & je me détermine à le déſigner par le mot *Pierre ;* voilà un ſubſtantif individuel, qui diſtingue cet homme que je vois, de tout autre homme & de tout autre être. Il peut ſe faire que pluſieurs portent enſuite le même nom ; mais alors il ceſſera d'être *individuel*, & s'approchera de la claſſe des *génériques :* il y faudra joindre un autre mot pour déſigner perſonnellement cet homme, cet individu, dont je voulois parler. Si je vois, ou ſi je conſidere un grand nombre d'êtres qui ſe reſſemblent aſſez pour faire dans mon eſprit une claſſe à part & différente des autres eſpeces d'êtres, je chercherai à leur donner un nom qui convienne à chacun d'eux, & qui n'exprime que ce qu'ils ont de commun. *Pierre* que je voyois ſéparément tout à l'heure, s'y trouve réuni, & fait partie de l'eſpece ou du genre que je veux dénommer ; il ſera compris dans la dénomination comme les autres ; & je les appellerai *hommes :* voilà un ſubſtantif *générique*.

Il y a de ces noms génériques plus étendus, plus génériques que les autres ; le mot *homme* exprime une eſpece d'êtres compriſe & renfermée dans celle que nous rappelle le mot *animal :* mais cela ne fait rien ici. Il peut encore arriver par la diſette de la langue, ou par d'autres cauſes, qu'un mot établi pour ſignifier un genre ou une eſpece de choſes, ſe trouve, dans d'autres cas, n'offrir que l'unité & l'individuité d'une ſeule choſe ; alors il ſera individuel ici, ſans en être moins générique dans la premiere deſtination.

On peut conſidérer les ſubſtantifs ſous différents aſpects, ſelon qu'on veut, 1°. en marquer les ſignifications particulieres, ce qui ſeroit trop long pour en-

trer dans notre plan. 2°. La conſtruction qu'ils demandent dans une phraſe, ce que l'on trouvera à chacun des mots qui peuvent avoir à ſe conſtruire avec eux, comme *adjectifs*, *articles*, *adverbes*, d'autant plus que le ſubſtantif étant la partie principale d'une phraſe, tout le reſte ne s'y trouvant que pour ſervir à développer & circonſtancier l'idée qu'on y attache, ou les rapports qu'on y apperçoit avec d'autres idées, c'eſt plutôt aux autres mots à ſubir des loix de conſtruction qu'aux ſubſtantifs. 3°. Selon qu'on veut déterminer le genre que chacun des ſubſtantifs exige, & leurs variations Grammaticales & orthographiques par rapport aux nombres. Ce dernier objet paroît encore devoir être immenſe; nous allons cependant donner ſur cela les regles les plus préciſes que l'on puiſſe ſouhaiter. Un Grammairien, bien moins connu du public qu'il ne le mérite, a fait ſur cet article des recherches pénibles, & des découvertes heureuſes qui abrégent bien l'ouvrage. Nous ne pouvons que le ſuivre, en poſant d'après lui les préliminaires qui ſont néceſſaires pour établir enſuite des régles ſures & intelligibles; ſeulement en adoptant ſes idées, nous l'abrégerons quelquefois; & quelquefois nous tâcherons de le développer davantage pour plus de clarté.

Toute idée exprimée par un ſubſtantif générique, eſt ou l'idée d'une véritable *ſubſtance*, ou celle d'un *mode* conſidéré d'une maniere abſtraite comme nous l'avons expliqué pour les mots *couleur*, & *bonté*, ou d'une action, d'un événement paſſager.

La *ſubſtance* eſt une choſe qui exiſte, ou qui peut réellement exiſter par ſoi-même, c'eſt-à-dire, ſans le ſecours d'aucune autre choſe qui lui ſerve d'appui, comme la ſubſtance elle-même en ſert aux qualités qui nous la rendent ſenſible, ou qui la caractériſent. On ne dit pas que pour être *ſubſtance*, il ſoit néceſſaire qu'une choſe pût ſe donner, ou ſe conſerver à ſoi-même l'exiſtence; en ce cas il n'y auroit qu'une ſubſtance, l'Etre Suprême: mais on dit, que cette exiſtence ne doit pas être unie & identifiée avec celle d'un autre être. L'homme, par exemple, doit ſa vie à Dieu qui l'a créé & qui le conſerve; mais cette vie n'eſt point unie, & ne

fait point une même chose avec celle de Dieu ; il n'est d'ailleurs aucun autre être de qui l'on puisse dire que l'homme soit ou puisse devenir une qualité accidentelle ou nécessaire. L'homme est donc une vraie substance.

Il en est de même de tous ces autres objets qui nous environnent, & que nous voyons exister, sans que l'existence de l'un exige l'existence actuelle d'un autre ; un *fruit* ne vient que de l'arbre qui l'a produit ; mais l'*arbre* peut n'être plus tandis que le fruit se conservera encore ; comme cet arbre a pu exister lorsque le fruit n'étoit pas : voilà l'indépendance dont nous parlons, celle qui constitue l'idée de toute substance.

Les *modes* sont les qualités des différentes substances ; qualités qui ne peuvent être dans la nature, qu'on ne peut concevoir existantes, s'il n'existe en même-tems une substance qu'elles qualifient, dans laquelle & par laquelle elles subsistent, qui en un mot leur sert d'un appui aussi intime que nécessaire.

Ces modes ou qualités peuvent être présentées à l'esprit de deux manieres, ou par un mot qui exprime moins la qualité, que la substance revêtue de cette qualité, ce qui fait l'*adjectif* ; ou par un mot qui n'exprime que cette qualité considérée en elle-même, & indépendamment de l'objet qu'elle peut qualifier ou qu'elle qualifie réellement, ce qui fait nos *substantifs génériques* de la seconde classe. Cette derniere expression, nous l'appellons *mode*, telles sont les expressions, *couleur*, *figure*, *bonté* ; l'autre nous l'appellerions *modificatif*, tels sont les mots *coloré*, *figuré*, *bon* ; mais il n'en est ici question que pour la précision des idées.

Les actions ont leur principe dans le mouvement, soit physique ou produit sur les corps, soit intellectuel ou conçu par analogie dans les cœurs ou les esprits. Tels sont les événemens produits par les différens êtres les uns à l'égard des autres : telle est la *course* dans un animal, pour le mouvement physique, & pour le mouvement intellectuel le *pardon* d'une injure dans une ame généreuse, &c. Les noms de cette derniere espece sont dérivés des verbes, & représentent les mêmes idées, mais avec une différence essentielle, quoique délicate à saisir ; différence qu'il faut tâcher de rendre sensible,

pour empêcher qu'on ne confonde les verbes avec les ſubſtantifs de cette troiſieme eſpece.

Les verbes, *courir* & *pardonner*, pour nous en tenir aux exemples cités, expriment *la courſe* & *le pardon*, comme ces derniers mots qui ſont leurs dérivés, expriment l'action de *courir* & de *pardonner*. Cependant quand on ſe ſert des deux infinitifs, on offre à l'eſprit non-ſeulement les idées de *courſe*, & de *pardon*, mais celles de *courſe faite* & de *pardon accordé*; de maniere que la choſe repréſentée par ces deux mots eſt peinte comme étant miſe en action, & portant avec ſoi un caractere confus mais réel d'affirmation.

Cette remarque frappera bien davantage, ſi au lieu des mots *courir*, *pardonner*, on dit, *je cours*, *je courois*, &c. *je pardonne*, *je pardonnois*, &c. Si elle eſt moins ſenſible, étant appliquée aux infinitifs, c'eſt que ceux-ci ſont très ſouvent de purs ſubſtantifs, & peuvent n'être conſidérés que comme tels. Au contraire, en me ſervant des mots *courſe* & *pardon*, je n'exprime l'action de *courir* & de *pardonner*, que pour les diſtinguer; j'en fais une ſimple dénomination, ſans en peindre ni affirmer l'exiſtence ou la non exiſtence en aucune maniere ni pour aucun tems. Ainſi *courſe* & *pardon* ſont des mots d'une eſpece très diſtincte de celle des verbes, *courir* & *pardonner*, quoiqu'ils en ſoient dérivés.

Voilà trois différentes claſſes de ſubſtantifs génétiques dont les premiers peuvent prendre le nom d'*appellatifs*, les ſeconds d'*abſtractifs*, & les troiſiemes d'*actionnels*.

Les uns peignent des êtres réels & ſubſtanciels, les appellent en quelque ſorte par des ſons propres & deſtinés à en faire connoître la nature & les qualités eſſentielles; tels ſont les ſubſtantifs *république*, *ville*, *muraille*, *corps*, *tête*, *ſoldat*, *armée*, *livre*, *offrande*, *cercle*, *phyſique*, *appui*, &c.

Les autres ne nomment que des modes, des qualités abſtraites, que l'eſprit ſépare en quelque ſorte dans ſa penſée des objets modifiés & qualifiés; comme, *bienfaiſance*, *figure*, *hardieſſe*, *mélancolie*, *témérité*, *peſanteur*, &c.

Les derniers ne nomment ni des êtres réels, ni des qualités permanentes, mais des actions faites, des effets produits, des événemens passagers ; par exemple, *réception*, *conception*, *mépriſe*, *lecture*, *badinage*, *couronnement*, *marche*, &c.

Une remarque eſſentielle à faire ici, c'eſt qu'un même mot peut être de pluſieurs claſſes, parcequ'il peut être employé dans pluſieurs ſignifications ; ainſi le mot *humeur*, pris pour un corps phyſique, eſt appellatif ; *c'eſt un corps plein d'humeurs ; il lui faudroit une bonne médecine* ; & il eſt abſtractif pris dans un ſens moral, pour déſigner un caractere perſonnel. *Il eſt toujours de belle humeur.*

Jugement eſt actionnel au barreau, où il ſignifie une Sentence rendue ; & appellatif en Logique, où il exprime une faculté de l'eſprit. *Figure* eſt abſtractif en Phyſique & en Mathématique où on ne l'emploie que pour exprimer le contour d'un corps ; & appellatif en ſculpture, où il exprime une ſurface où ſont imités les traits & la figure de quelque animal.

Dans les détails, il eſt quelquefois fort difficile de décider de quelle claſſe eſt un ſubſtantif ; la matiere eſt par elle-même très métaphyſique, & les reſſemblances, les analogies, ou les différences ſont ſouvent ſi difficiles à ſaiſir, qu'on doit nous pardonner la longueur de cette diviſion & de ſon développement.

Les ſubſtantifs *individuels*, qui ne ſont chacun la dénomination que d'un ſeul être pris en particulier, peuvent auſſi ſe diviſer en trois ordres différents ; car ils ſont les noms, ou des êtres exiſtants réellement ou ſuppoſés exiſtants ; ou des lieux particuliers ; ou enfin des parties plus étendues de l'univers.

Les noms des dieux, des hommes & des animaux ſont du premier ordre, & ſe nomment *Perſonnifiques*, tels que *Jupiter*, *Apollon*, *Minerve*, *Junon*, *Pompée*, *Scipion*, *Silvie*, *Lucrece*, *Bucéphale*, *Pégaſe*, &c. Les noms des places, des villes, villages, hameaux, & autres lieux particuliers ſont du ſecond ordre, & ſe nomment *Topographiques*, comme *Fort-Louis*, *Paris*, *Choiſi*, &c. Les noms des contrées, provinces, états, rivieres, montagnes & des vents, ſont du troiſieme &

dernier ordre, & ſe nomment *Chorographiques*; tels ſont *les Gaules*, *la Champagne*, *la France*, *la Suiſſe*, *le Rhin*, *le Parnaſſe*, *le Midi*, &c.

Toutes les diſtinctions que nous venons de faire, ne ſont tirées que des différences qui ſe trouvent entre les objets que repréſentent les ſubſtantifs; il faut actuellement les conſidérer comme *ſons*, & nous y trouverons d'autres claſſes à faire, qui appliquées ſucceſſivement à chacune de celles que nous venons d'aſſigner, nous donneront les regles que nous cherchons.

Ici nous ne conſidérons les ſubſtantifs que relativement à leur terminaiſon. La premiere remarque qui ſe préſente, c'eſt que ces terminaiſons ſont *maſculines* ou *féminines*, c'eſt-à dire, ſont formées par le ſon de toute autre voyelle que celui de l'*e* muet, ou par le ſon de l'*e* muet, ſoit qu'il y ait après quelques conſonnes, ou qu'il n'y en ait point.

Le ſon final de la terminaiſon maſculine, peut être formé par une des voyelles ſimples *a*, *é*, *i*, *o*, *u*, *y*; ou bien par l'une des diphtongues *ai*, *au*, *ei*, *eu*, *oi*, *ou*; ou enfin par la jonction de l'une des conſonnes *m*, *n*, avec l'une des voyelles ou diphtongues, ce qui produit les ſyllabes nazales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, *ain*, *ein*, *oin*, *am*, *em*, *im*, *om*, *um*, &c.

D'après cela, nous pouvons enfin en venir aux regles. Commençons par celles des genres.

GENRES DES SUBSTANTIFS.

Premiere Regle.

Les ſubſtantifs génériques qui ſont de terminaiſon maſculine, affectent le genre maſculin, excepté ceux terminés en *té* & *tié*, parmi ceux qui finiſſent par le ſon d'une voyelle ſimple; ceux en *eur* parmi ceux dont la terminaiſon ſe fait par diphtongue; & ceux en *on* précédé de l'une des ſyllabes, *ci*, *gi*, *ni*, *ſi*, *ti*, ou de la conſonne *s* prononcée comme le *z*, parmi ceux qui finiſſent par une terminaiſon nazale. Nous examinerons ces trois cas particuliers, après que nous aurons parcouru toutes les autres terminaiſons maſculines.

Exemples pour les noms génériques terminés par des voyelles ſimples.

A.

Opéra, *almanach*, *haſard*, *art*, *rempart*, *trépas*; *éclat*, *contrat*, &c. il n'y a point d'exceptions.

E.

Caffé, *thé*, *bec*, *miel*, *enfer*, *pied*, *accès*, *ſujet*, *portier*, &c.

Clé, & *mer* ſont exceptés.

I.

Ami, *ſoucis*, *ſoupir*, *babil*, *avis*, *écrit*, *if*, *ſtix*, &c.

Fourmi, *nuit*, *ſouris*, *brebis* ſont exceptés.

O.

Balot, *roc*, *abord*, *repos*, *complot*, *ſort*, *port*, &c.

Dot & *mort* ſont exceptés.

U.

Suc, *jus*, *tuf*, *ſalut*, *luth*, *fétu*, &c. il n'y a ici que *vertu* d'excepté.

Les noms génériques terminés en *té* & *tié* ſont du genre féminin, comme *amirauté*, *vanité*, *ſociété*, *amitié*, *moitié*, *pitié*, &c. exceptés *côté*, *été*, & *pâté*, qui ſont maſculins.

Exemples pour les noms génériques terminés par des diphtongues.

AI.

Geai, *dais*, *ſouhait*, *mail*, *plaid*, &c. ſont maſculins.

Chair & *paix* ſont exceptés.

AU.

Agneau, *tonneau*, *défaut*, *ſaut*, &c. ſont maſculins.

Eau, *peau*, & *faulx* ſont exceptés.

E I.

Réveil, *appareil*, *conſeil*, *orteil*, *ſoleil*, &c. & tous les autres ſont maſculins ſans exceptions.

E U.

Feu, *lieu*, *œuf*, *vœux*, *deuil*, *tilleul*, *recueil*, &c. ſont tous maſculins & les autres ſemblables, ſans exceptions.

O I.

Effroi, *toit*, *poil*, *harnois*, *miroir*, &c. ſont maſculins.

Loi, *ſoif*, *croix*, *poix*, *fois*, *foi*, exceptés.

O U.

Filou, *bourg*, *jour*, *loup*, *tour*, &c. ſont maſculins. Les exceptés ſont *cour*, *tour* (bâtiment), & *amours* au pluriel, quand il eſt pris pour la paſſion ou pour l'objet aimé, comme, *il n'eſt point de laides amours*, c'eſt-à-dire, de maîtreſſes qui ne paroiſſent belles. *On ne voit plus d'éternelles amours*, de paſſions qui ſoient toujours conſtantes. Mais ce même ſubſtantif reſte maſculin au pluriel, quand il ſignifie les graces qu'on perſonnifie, & ces petites figures qui ſervent d'emblêmes dans la peinture. *Les amours rians & légers ſont des tyrans dangereux.* Au ſinguliet il eſt toujours maſculin, quoique nos vieux Poëtes l'aient également fait féminin.

Les noms génériques en *eur* ſont ou appellatifs, ou abſtractifs. Les premiers ſont maſculins, comme *cœur*, *voleur*, *pleurs*, *auteur*, *rêveur*, &c. *Fleur*, *ſœur*, *vapeur*, *ſueur*, *humeur*, ſont les ſeuls exceptés.

Les ſeconds ſont féminins; comme *couleur*, *pudeur*, *valeur*, *odeur*, *mœurs*, *lueur*, *frayeur*, &c. point d'exceptions.

Exemples pour les noms génériques terminés par des ſyllabes nazales.

Champ, *écran*, *maintien*, *moment*, *chemin*, *vin*,

plomb, *maçon*, *alun*, *bain*, *levain*, *daim*, *ſein*, *reins*, *beſoin*, *pourpoint*, *coing*, *poing*, &c. ſont maſculins. *Maman*, *dent*, *jumens*, *fin*, *boiſſon*, *chanſon*, *caiſſon*, *moiſſon*, *leçon*, *façon*, *faim* & *main*, ſont ici les ſeuls qui ſoient du genre féminin.

Le mot *gens* eſt toujours maſculin, lorſqu'il n'a point d'adjectifs avec lui, ou qu'il les précede. *Les gens qui paroiſſent les plus zèlés, ne ſont pas toujours les plus conſtans. Ce ſont des gens prudens, mais durs & dangereux*, &c. Mais ſi l'adjectif eſt devant ce ſubſtantif, alors celui-ci devient féminin : *bonnes gens*, *ſottes gens*, *vilaines gens*, *petites gens*. Au reſte le droit de ſe féminiſer ne s'étend pas plus loin ; car ſi cette expreſſion féminine ſe trouve liée dans le diſcours à quelques pronoms ou adjectifs qui viennent après ; alors ceux-ci reſtent maſculins, nonobſtant les regles de concordance. *Je n'ambitionne le ſort ni des bonnes gens, ni des mauvaiſes gens, parcequ'ils ſont également expoſés, les premiers à ſe voir fripponnés, & ceux-ci à être des frippons.*

Les ſubſtantifs génériques, dont la terminaiſon eſt en *on*, & précédée de *ci*, *gi*, *ni*, *ſi*, *ti*, ou de *s* adouci, ſont féminins, comme *légion*, *ſuſpixion*, *union*, *paſſion*, *dimenſion*, *action*, *caution*, *combuſtion*, *raiſon*, *priſon*, *illuſion*, *occaſion*, *ſaiſon*, &c. *Baſtion*, *blaſon*, *friſon*, *oiſon*, *poiſon*, & *tiſon* ſont les ſeuls maſculins.

Les autres ſubſtantifs génériques ont la terminaiſon féminine, & demandent encore quelques préliminaires, avant qu'on puiſſe en donner les regles.

Nous ne conſiderons point ici les conſonnes qui peuvent ſe trouver après l'*e* muet, qui conſtitue la terminaiſon féminine. Mais cet *e* muet peut avoir immédiatement devant lui grand nombre de différens ſons qui joints aux conſonnes qui ſe trouvent entr'eux & l'*e* muet, produiſent toutes les diverſités que l'on peut remarquer entre les terminaiſons féminines, & en conſtituent les eſpeces.

Si l'*e* muet eſt immédiatement précédé d'une voyelle ou diphtongue ſans aucune conſonne intermédiaire, alors vous aurez la terminaiſon féminine qu'on appelle *terminaiſon pure* : tels ſont *corvée*, *folie*, *bévue*, *joie*, *roue*, &c. Si la derniere ſyllabe eſt formée par l'articu-

lation d'une ſeule conſonne avec l'*e* muet ; de ſorte qu'entre cet *e* muet final & la voyelle ou diphtongue précédente il n'y ait qu'une conſonne, comme dans *Pape, Rome, tête*, &c ; ou s'il y a pluſieurs conſonnes, qu'il n'y ait que la derniere qui porte ſur l'*e* muet, ſoit que l'autre ne ſe faſſe pas ſentir comme dans *flamme, femme, ville*, &c, ſoit qu'elle n'appuie que ſur la ſyllabe précédente, comme dans *écharpe, caverne, riſque, bourſe*, &c ; alors c'eſt ce qu'on nomme *terminaiſon articulée.*

Remarquez que l'*u* qui ſe trouve ſouvent entre *q* ou *g* & l'*e* muet, ne rend pas la terminaiſon pure, quand il ne fait pas un ſon ſéparé de celui de l'*e* final, & qu'il ne ſert qu'à donner au *q* ou au *g* une prononciation forte ; comme dans les mots *parque, bague, maſque, digue*, &c. tous ces mots & leurs ſemblables appartiennent à la terminaiſon articulée.

Si devant l'articulation finale il y a deux conſonnes, & qu'elles portent ſur l'*e* muet ; alors vous aurez deux nouvelles ſortes de terminaiſons féminines ; l'une *graſſe*, quand ces deux conſonnes ſont un *c* ſuivi d'un *h*, ou un *g* devant un *n*, ou deux *ll* mouillés ; comme *hache, hémiſtiche, montagne, cigogne, caille, fille, merveille*, &c ; l'autre *intermediaire*, quand ces deux conſonnes ſont *l*, ou *r* placé après l'une des huit ſuivantes, *b, c, d, f, g, p, t, v*, comme dans *ſable, bufle, angle, peuple, ſabre, diacre, ſoufre, vinaigre, pourpre, plâtre, fievre*, &c.

Voilà donc quatre eſpeces générales de terminaiſons féminines, *la pure, l'articulée, la graſſe* & *l'intermédiaire*, d'où il faut tirer les regles des genres des ſubſtantifs génériques qui finiſſent par une ſyllabe muette.

Seconde Regle.

La terminaiſon féminine pure indique toujours le genre féminin, comme *allée, année, fée, marée, anarchie, toupie, héréſie, partie, cohue, laitue, haie, paie, courroie, roue*, &c.

Il n'y a d'exceptés que *colliſée, apogée, périgée, pigmée, mauſolée, incendie.* On ne doit pas oublier qu'il

ne s'agit encore ici que des ſubſtantifs génériques ; voilà pourquoi dans l'exception nous ne citons point *Prothée*, *Prométhée*, &c. qui ſont des noms individuels.

Troiſieme Regle.

Dans la terminaiſon articulée, les ſubſtantifs peuvent finir par dix-huit ſyllabes différentes, dont douze affectent généralement le féminin ; les ſix autres ſe partagent également entre les deux genres, & demandent pour être éclaircies quelques remarques que nous ferons, après avoir indiqué & parcouru les douze premieres, qui ſont *be*, *de*, *fe*, *gue*, *le*, *ne*, *pe*, *que*, *ve*, *xe*, *ze*, *ſe*.

Exemples pour les noms terminés en BE.

Syllabe, *barbe*, *jambe*, *gerbe*, *limbes*, *bribe*, *robe*, *bombe*, *bourbe*, &c. Il y a ici exception pour *aſtrolabe*, *monoſyllabe*, *ſcribe*, *lobe*, *catacombes*, *globe*, *lombes*, *rombe*, & *barbe* cheval, qui ſont maſculins.

Exemples pour DE.

Aubade, *ambaſſade*, *hardes*, *moutarde*, *glande*, *aide*, *bride*, *ode*, *mode*, *corde*, *onde*, *période* dans le diſcours, &c.

Les exceptés ſont *camarade*, *péricarde*, *code*, *épiſode*, *exorde*, *coude*, *monde*, *prélude*, *Garde* du Roi, & *période* de tems.

FE.

Agraffe, *carafe*, *coëffe*, *griffe*, *étoffe*, &c. il n'y a point ici d'exceptions.

GUE.

Bague, *langue*, *figue*, *intrigue*, *morgue*, *églogue*, *orgue*, *fougue*, &c.

Les ſeuls *collegue*, *dogue*, *catalogue*, *monologue*, *Aſtrologue* ſont maſculins.

LE.

Cabale, *malle*, *hydrocele*, *pucelle*, *pile*, *idille*, *écoute*, *bouſſole*, *mule*, *bulle*, *épaule*, *moëlle*, *toile*, *voile* de navire, *poële* à fricaſſer, &c.

Balle, *modele*, *chyle*, *Concile*, *protocole*, *pole*, *rôle*, *contrôle*, *môle* de maçonnerie, *préambule*, *veſtibule*, *ſcrupule*, *baile*, *corpuſcule*, *crépuſcule*, *Branle*, *ſaule*, *moule*, *chambranle*, *voile* à couvrir, & *poële* fourneau ſont maſculins.

NE.

Cabanne, *canne*, *carne*, *marne*, *aubaine*, *ſcène*, *freduine*, *lanterne*, *futaine*, *veine*, *caverne*, *vermine*, *anémone*, *none*, *perſonne*, *aveine*, *bétoine*, *marne*, *racine*, &c.

Les maſculins ici ſont *âne*, *dôdâne*, *crâne*, *organe*, *pene*, *faune*, *cône*, *prône*, *trône*, *Moine*, *Chanoine*, *antimoine*, & *patrimoine*.

Le mot *perſonne* conſidéré, non comme pronom, mais comme ſubſtantif, eſt toujours féminin : ce n'eſt que dans la vivacité de la converſation où une phraſe a ſouvent moins de rapport à ce qui a été dit, qu'à une idée ſimplement entendue & non exprimée, qu'on peut pardonner non pas de faire maſculin ce ſubſtantif *perſonne*, mais de n'y plus faire attention dans la ſuite du diſcours, & de mettre au maſculin les pronoms qui le déſignent, comme ſi on s'étoit ſervi du ſubſtantif *homme*.

PE.

Cape, *carpe*, *rampe*, *guêpe*, *ſerpe*, *pipe*, *nipe*, *taupe*, *trompe*, *loupe*, *croupe*, *troupe*, *ſoupe*, *hupe*, *guimpe*, &c.

Pape, *Anti-Pape*, *agapes*, *jaſpe*, *type*, *prototype*, *polype*, *microſcope*, *téleſcope*, *grouppe*, *carpe*, partie de la main, ſont les ſeuls maſculins.

QUE.

Baraque, *caſaque*, *barque*, *marque*, *parque*, *ban-*

que, hypotheque, colique, boutique, brique, riſque, relique, coque, époque, nuque, perruque, &c.

Les exceptés ſont *cloaque, Monarque, exarque, tétrarque, caſque, maſque, Evêque, Archevêque, cirque, diſque, panégyrique, colloque* & *ſoliloque.*

SE.

Baſe, caſe, caſſe, taſſe, caiſſe, chaiſe, cauſe, chauſſes, danſe, panſe, careſſe, herſe, chemiſe, roſe, roſſe, noiſe, épouſe, ſecouſſe, bourſe, mouſſe, muſe, ruſe, dépenſe, offenſe, &c.

Vaſe, tarſe, & *mouſſe* de navire, ſont ici les trois ſeuls maſculins.

Le mot *choſe* eſt eſſentiellement féminin; mais il devient maſculin par la compagnie de l'adjectif *quelque*, lorſqu'ils ſont unis de maniere à ne former plus enſemble que comme un ſeul terme. *C'eſt quelque choſe de ſurprenant que la confiance des petits Maîtres. Ce que vous demandez, eſt un quelque choſe que je me garderai bien de vous dire.*

VE.

Cave, rave, feve, ſéve, verve, leſſive, rive, ſolive, alcove, guimauve, cuve, preuve, louvre, &c.

Conclave, fleuve, réve, élève, convive, ſont maſculins.

XE.

Taxe, ſyntaxe, parallaxe, annexe, &c.

Les maſculins ſont *axe, ſexe, équinoxe*, & *luxe.*

ZE.

Gaze, topaze, biſe, &c.

Bonze, & *bronze* ſont exceptés.

Les ſix autres terminaiſons articulées que nous avons dit varier davantage ſont *ce, ge, me, re, te, phe.* Pour y trouver quelque choſe de plus fixe, il faut recourir aux ſons qui précedent.

1°. Les ſubſtantifs génériques qui finiſſent par *ge*, ſont maſculins, étant précédés de la voyelle *i*, & féminins dans les autres occaſions.

Exemples pour le premier cas : *calice*, *bénéfice*, *indice*, *office*, *vice*, *orifice*, *ſacrifice*, *ſupplice*, *caprice*, *ſervice*, &c.

Lice, *malice*, *milice*, *immondices* ſont féminins.

Exemples pour les autres occaſions : *beſace*, *race*, *farce*, *eſpece*, *noce*, *puce*, *ſource*, *vengeance*, *confiance*, *régence*, *once*, *ronce*, *pince*, &c.

Eſpace, *commerce*, *Prince*, *Nonce* & *pouce* ſont maſculins.

2°. Ceux en *ge* ſont toujours du genre maſculin, excepté lorſque leur nazale a devant elle un ſon nazal.

Exemples pour le premier cas : *âge*, *bocage*, *cordage*, *alliage*, *hommage*, *ravage*, *héritage*, *collége*, *privilége*, *liege*, *manege*, *cierge*, *ſiege*, *cortege*, *vertige*, *prodige*, *ménologe*, *doge*, *orge*, *bouge*, &c.

Les exceptés ſont : *plage*, *cage*, *rage*, *page* de livre, *marge*, *charge*, *auge*, *auberge*, *ſerge*, *verge*, *ſauge*, *neige*, *tige*, *loge*, *horloge*, *gorge*, *forge* & *courge*.

Exemples pour le ſecond cas : *fange*, *frange*, *vendange*, *grange*, *louange*, *vuidange*, *lozange*, *longe*, &c.

Les maſculins ſont, *Ange*, *Archange*, *change*, *langes*, *mêlange*, *linge*, *ſonge*, *menſonge*, & *échange*.

3°. La conſonne *s* indique le genre maſculin, lorſqu'elle ſe trouve avant les finales *me* & *te*. Car ſi cette lettre s'y trouve pour la régularité de l'orthographe, & qu'elle y ſoit d'ailleurs oiſeuſe quant à la prononciation, elle ne peut ſervir à la connoiſſance du genre. Mais comme aujourd'hui la pratique la plus commune eſt de retrancher ces *s* inutiles, tous les ſubſtantifs où ils ſe trouvent tels, doivent être conſidérés comme s'ils n'y étoient point. Dans cette hypothèſe, la finale *me* ſe partage également entre le maſculin & le féminin. Ainſi pour connoître le genre, il faut alors recourir au Dictionnaire & à l'uſage. Pour la finale *te*, elle eſt encore une marque du maſculin, quand au lieu de *s*, elle a avant ſoi une des lettres *c*, *x*, *i*; mais hors de ces cas, elle ſe tourne totalement du côté du genre féminin.

Exemples pour ME, *précédé d'un* s *prononcé.*

Enthouſiaſme, *cataplaſme*, *aſthme*, *pléonaſme*, *iſthme*,

ſchiſme, *ſoléciſme*, *galliciſme*, *ſophiſme*, &c. Il n'y a point ici d'exceptions.

Exemples pour TE *précédé de l'une de ces quatre lettres :* S, C, X, I.

Faſte, *geſte*, *puriſte*, *périoſte*, *poſte* qu'on occupe, *buſte*, *acte*, *prétexte*, *gite*, *mérite*, *lévite*, *paraſite*, &c.

Les féminins ſont *peſte*, *veſte*, *liſte*, *piſte*, *poſte* qu'on court, *ripoſte*, *épacte*, *collecte*, *ſecte*, *élite*, *guérite*, & *pitte*.

Exemples pour TE *non précédé des lettres mentionnées.*

Datte, *natte*, *bête*, *ſornette*, *perte*, *botte*, *hotte*, *brute*, *chûte*, *traite*, *meute*, *croute*, *tourte*, *plante*, *pinte*, *crainte*, *patentes*, *honte*, *ponte* de poule, &c.

Les maſculins ſont *Cornette* (Officier), *Trompette* (celui qui en ſonne), *hôte*, *ponte* (joueur) & *Prote* d'imprimerie.

Exemples pour ME *non précédé de* S *ou en ayant un qui ne ſe prononce pas.*

Maſculins ; *blâme*, *charme*, *Carme*, *Vidame*, *vacarme*, *programmes*, *problême* ; *carême*, *chrême*, *terme*, *abîme*, *crime*, *régime*, *anonyme*, *azime*, *dôme*, *diplôme*, *atôme*, *rhume*, *légume*, *baume*, &c. Féminins ; *flamme*, *oriflamme*, *dame*, *femme*, *larme*, *allarme*, *épigramme*, *emblême*, *crême*, *ferme*, *dîme*, *rime*, *énigme*, *eſtime*, *maxime*, *gomme*, *pomme*, *forme*, *coutume*, *plume*, *écume*, *chiourme*, *gourme*, & *ſomme* argent.

4°. Les ſubſtantifs qui finiſſent par *phe*, ſont ſi bien partagés entre les deux genres, qu'on ne peut rien ſtatuer à leur égard : nous allons ſeulement donner quelques exemples.

Exemples maſculins : *paraphe*, *Géographe*, *Hiſtoriographe*, *paranymphe*, *triomphe*, *Philoſophe*, &c.

Exemples féminins : *orthographe*, *épitaphe*, *nymphe*, *triomphe* (au jeu), &c.

5°. Les ſubſtantifs terminés par la ſyllabe *re* précédée de

de la diphtongue *ai*, ſont maſculins : ſi cette finale eſt précédée de l'un de ces quatre ſons, *a*, *u*, *ie*, *ou*, alors ils ſont féminins : mais ſi c'eſt l'un de ceux-ci *e*, *i*, *o*, *eu*, *oi* qui marchent avant *re*, les ſubſtantifs ſont partie maſculins, partie féminins ; on ne peut faire alors aucune regle.

Exemples pour RE *précédé de la diphtongue* AI.

Corſaire, *maire*, *corollaire*, *ſommaire*, *factionnaire*, *ſcapulaire*, *douaire*, *reliquaire*, *légataire*, &c.

Affaire, *chaire*, *grammaire* & *paire* ſont féminins.

Exemples pour RE *précédé de l'un des quatre ſons* A, U, IE, OU.

Arres, *barre*, *mare*, *tare*, *bure*, *cure*, *bordure*, *moulure*, *tournure*, *dorure*, *morſure*, *rupture*, *bierre*, *carriere*, *aiguiere*, *maniere*, *orniere*, *frontiere*, *bourre*, &c.

Catarre, *phare*, *cimetiere*, *lierre*, *derriere*, *augure* & *murmure* ſont maſculins.

Exemples pour RE *précédé de tout autre ſon que des cinq précédens.*

Maſculins ; *pere*, *frere*, *tonnerre*, *cliſtere*, *miniſtere*, *caractere*, *Meſſire*, *Sire*, *martyre*, *pore*, *boſphore*, *maure*, *beurre*, *auditoire*, *acceſſoire*, *prétoire*, *conſiſtoire*, &c.

Féminins ; *mere*, *bergere*, *galere*, *ſerre*, *panthere*, *cire*, *lyre*, *mirre*, *aurore*, *pécore*, *demeure*, *foire*, *poire*, *écritoire*, *écumoire*, *baſſinoire*, *décrotoire*, &c.

Quatrieme Regle.

La terminaiſon graſſe que nous avons dit être celle qui finit par *che*, *gne*, ou *lle* les deux *ll* mouillés, eſt entierement du diſtrict des noms féminins, comme on va le voir par les exemples & le peu d'exceptions qu'il y aura à faire.

Exemples pour CHE.

Hache, vache, tache, tâche, marche, meche, pêche, perche, biche, affiche, cloche, roche, torche, ruche, buche, mouche, bouche, fourche, anche, manche, &c.

Les maſculins ſont, *Euſtache, panache, Patriarche, préche, coche, pouche, dimanche,* & *manche* d'outil.

Exemples pour GNE.

Campagne, compagne, montagne, épargne, châtaigne, ligne, vigne, beſogne, doigne, &c.

Regne, peigne & *ſigne* ſont maſculins.

Exemples pour LLE *mouillé.*

Caille, médaille, paille, muraille, abeille, oreille, merveille, bille, fille, famille, charmille, chenille, feuille, grenouille, quenouille, patrouille, &c.

Cadrille & *ſpadille* ſont ſeuls exceptés.

Cinquieme Regle.

Les deux lettres *l, r*, qu'on nomme *liquides*, ayant par le coulant de leur prononciation la facilité de s'unir à quelques autres conſonnes, pour concourir enſemble à l'articulation d'une ſeule ſyllabe, conſtituent la terminaiſon intermédiaire. Les conſonnes qui peuvent ainſi ſe joindre à ces deux liquides, ſont au nombre de huit, dont cinq, *b, c, f, g, p*, s'uniſſent également avec les deux, & trois, qui ſont *d, t, v*, ne s'uniſſent qu'avec *r*. Cela produit treize différentes combinaiſons dans la terminaiſon intermédiaire, qui toutes indiquent le maſculin, excepté *pre*, qui affecte le féminin.

Exemples pour BLE, BRE.

Cable, rable, ſable, diable, crible, meuble, tremble, comble, arbre, cinabre, marbre, algébre, opprobre, umbre, timbre, hombre, &c.

Il y a exception pour *fable*, *table*, *bible*, *cible*, *grenoble*, *ténebres*, *fibre*, *chambre* & *ombre*.

Exemples pour CLE & CRE.

Cénacle, *miracle*, *oracle*, *ſiecle*, *cercle*, *cycle*, *oncle*, *diacre*, *fiacre*, *ſacre*, *maſſacre*, *ſucre*, &c.

Débacle, *boucle*, *nacre* & *ocre*, ſont féminins.

Exemples pour FLE & FRE.

Treſle, *buſle*, *ſouffle*, *fifre*, *gouffre*, *ſoufre*, *muſle*, &c.

Reſle, *neſle*, *pantouſle*, *bâfre*, *offre*, & *gaufre*, ſont exceptés & féminins.

Exemples pour GLE & GRE.

Segle, *eſpiegle*, *angle*, *triangle*, *ongle*, *vinaigre*, *tigre*, *ogre*, &c.

Regle, *ſangle*, *épingle* & *tringle*, ſont exceptés.

Aigle paroît toujours devoir être féminin, ſi ce n'eſt lorſqu'on l'emploie métaphoriquement pour déſigner un homme d'un génie ſupérieur, en diſant de lui que c'eſt *un aigle*.

Exemples pour PLE & BLE.

Peuple, *triple*, *quadruple*, *double*, *centuple*, *exemple*, *temple*, &c.

Il n'y a ici d'exception que pour le mot *couple*. Quand il ne préſente d'autre idée que celle du nombre, alors il prend le genre féminin :

J'avaiai une couple d'œufs. Il tua une couple de perdrix. Je n'y vis qu'une couple de jolies femmes.

Mais ſi outre l'idée du nombre, ce mot renferme un rapport acceſſoire à quelque liaiſon entre les choſes ; ſi, par exemple, il indique une appariation de ſexe, un nœud de parenté, d'amitié, ou quelque ſervice commun ; alors *couple* redevient maſculin. On dit donc d'un mâle & d'une femelle d'animaux, & même d'un garçon & d'une fille qui peuvent s'unir : *voilà un beau couple.*

On dit de deux freres, de deux amis, &c. *Ce fut un couple heureux & charmant.*

On dit de même de deux animaux, de deux chevaux, par exemple, qui ſont deſtinés au même attelage. *Ce couple paroît bien aſſorti*, &c.

Exemples pour la finale PRE, la ſeule des intermédiaires qui ſuive le féminin.

Capre, lepre, vêpres, pourpre, &c.
Pampre eſt ſeul maſculin.

Exemples pour DRE.

Cadre, cedre, cidre, ordre, déſordre, foudre, cylindre, &c.

Les exceptés ſont : *poudre, eſcadre, coriandre, eſclandre*, & *foudre* que nous avons auſſi marqué parmi les maſculins : on dit : *c'eſt un foudre de guerre ;* &, *prends ta foudre, Louïs*. . .

Exemples pour TRE.

Albâtre, théâtre, plâtre, aſtre, déſaſtre, être, Prêtre, tertre, nitre, titre, Chapitre, Miniſtre, filtre, Apôtre, luſtre, maître, traître, antre, centre, peintre, cloître, chantre, tartre, &c.

Les exceptés & féminins ſont : *marâtre, dartre, martre, fenêtre, lettre, huître, litre, mitre, vitre, loutre, poutre, montre.*

Exemples pour VRE.

Havre, lievre, cuivre, poivre, chanvre, livre à lire, &c.

Fievre, chevre, & *livre* poids, ſont exceptés.

Dans ces exemples on n'a cherché à épuiſer que ceux qui ſont exception ; pour les autres, on auroit craint de ſurcharger inutilement ce Dictionnaire.

Il reſte maintenant à examiner les genres des ſubſtantifs de la ſeconde claſſe, que nous avons nommés individuels. Si cette recherche paroît longue, nous prions

d'obſerver qu'une des grandes difficultés de la Langue eſt de ſavoir de quel genre eſt un nom ; & qu'une des plus grandes ſources des fautes qu'y font les étrangers, & même aſſez ſouvent les nationaux, c'eſt l'ignorance de ce point eſſentiel.

Pour donner ici des regles, il faut ſe rappeller la diſtinction que nous avons faite des ſubſtantifs individuels en *perſonnifiques*, *topographiques*, & *chorographiques* ; diſtinction que nous allons ſuivre.

Sixieme Regle.

Les noms individuels *perſonnifiques* ſont maſculins ou féminins ſelon qu'ils déſignent des mâles ou des femelles. La différence des terminaiſons n'eſt ici d'aucun uſage ; & la regle ne peut avoir aucune exception.

Plutus, *Salomon*, *Scipion*, *Brutus*, *Hercule*, *André*, *Louïs*, *Mahomet*, *Briſau*, *Raton*, &c. ſeront néceſſairement maſculins, tant qu'ils déſigneront le même objet : & *Junon*, *Pallas*, *Diane*, *Magdeleine*, *Jeanne*, *Athalie*, *Judith*, *Liſon*, *Catau*, &c. ſeront auſſi toujours féminins, tant qu'ils ſeront au ſervice des mêmes idées.

Il faut ſeulement remarquer ici, comme nous l'avons déja inſinué, que quelquefois un nom originairement individuel, devient par la ſuite commun à pluſieurs êtres, par exemple, à toute une famille, &c. alors il eſt de genre maſculin ou féminin, ſelon l'eſpece de l'objet auquel on l'applique.

Le mot *Dacier* n'aura d'abord été deſtiné qu'à dénommer un ſeul homme ; mais cet homme ayant eu des héritiers, ils ſe ſeront approprié ſon nom ; ſur quoi le genre de ce ſubſtantif ſera devenu douteux, & l'on aura dû dire ſelon les occaſions, *le Savant Dacier*, en parlant d'un de ces héritiers mâle ; ou *la Savante Dacier*, en parlant d'une femme appartenante à la même famille.

Septieme Regle.

1°. Quant aux noms *topographiques*, on peut établir pour regle générale que tous ceux qui ont la terminai-

ſon maſculine, ſont du genre maſculin ; comme, *Paris*, *Pau*, *Dijon*, *Nancy*, &c. On dit : *Jéruſalem a été détruit ; & la Sainte Jéruſalem*. On devroit dire auſſi : *Nancy eſt devenu une très belle ville ; & Nancy la Sainte*, &c. D'où peuvent naître ces variations ? Faut-il renvoyer aux caprices de l'uſage tout ce dont on ne découvre pas d'abord les raiſons ? N'y auroit-il pas dans ces exemples & leurs ſemblables, différentes figures de conſtruction qui produiroient les différences grammaticales ? Ne peut on pas dire que dans ces phraſes : *Jéruſalem a été détruit*, *Nancy a été bâti à neuf* ; les participes ſont au maſculin ſelon la règle générale, & par ce que leurs ſubſtantifs *Jéruſalem* & *Nancy* ſont eux-mêmes du même genre ? mais que dans ces deux autres ; *la Sainte Jéruſalem*, *Nancy la Sainte*, il y a une ellipſe du nom *ville* auquel ſe rapporte l'adjectif *la Sainte* ; qu'on veut dire, *la Sainte ville de Jéruſalem*, *Nancy la ville Sainte* ; & qu'ainſi les ſubſtantifs conſervent toujours le même genre ? Mais alors quels ſont les occaſions où ce mot *ville* ſera ſous entendu, & où les adjectifs ſeront féminins ? Nous voilà retombés dans la néceſſité que nous voulions éviter ; la néceſſité de renvoyer à l'uſage ceux qui par eux-mêmes ne pourront diſcérner les cas où il y a ellipſe ; à moins que nous ne diſions que la différence des deux conſtructions eſt rendue ſenſible par l'article *la* qui y eſt ajouté, ce qui ne pourroit encore être applicable qu'aux noms de terminaiſon maſculine, comme nous allons le voir.

2°. Les noms topographiques qui ſont de terminaiſon féminine, ſouffrent de plus grandes difficultés. Le plus grand nombre cependant eſt maſculin ; on peut même en faire la règle générale : mais les exceptions ne ſeront pas aiſées à aſſigner. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt que les noms de cette eſpece qui ſont du féminin, l'annoncent aſſez par-tout où ils ſe trouvent, puiſque l'article *la* marche ordinairement devant eux. C'eſt ainſi qu'on dit : *la Rochelle*, *la Ferté*, *la Villette*, &c. Malgré cela les doutes renaiſſent : on dit bien, *tout Rome a vu* ; mais ne ſemble-t-il pas qu'il faille dire ; *Rome fut priſe d'aſſaut*, & non pas, *fut pris* ; ou bien ne peut-on pas dire l'un autant que l'autre ? nous répondrions bien que tous

les deux peuvent se dire, quoique *Rome* soit toujours du masculin ; nous expliquerions la premiere phrase par le moyen d'une ellipse qui nous viendroit encore au secours ; *Rome fut ville prise d'assaut* ; nous ajouterions pour satisfaire ceux aux yeux de qui *prise* est le plus exact que *pris*, que des deux phrases *Rome fut prise*, & *Rome fut pris d'assaut*, l'usage aura insensiblement plus employé la premiere que la seconde, quoiqu'originairement la seconde ait été plus exacte ou du moins aussi bonne que la premiere ; que celle qui aura été négligée dans ce choix arbitraire, sera devenue rare, extraordinaire, & fera sur nos oreilles le même effet qu'une phrase vicieuse, par cela seul qu'elle sera insolite ; & qu'en conséquence le substantif n'en sera pas pour cela moins dévoué au genre masculin. Mais ces raisons nous laissent toujours le chagrin de ne pouvoir fixer toutes ces phrases préférées & particulieres, à moins d'entreprendre une liste qui seroit infinie.

Huitieme & derniere Regle.

Les substantifs *chorographiques* affectent aussi le masculin plus souvent que le féminin, comme on en peut juger par les détails suivants.

1°. Les noms de contrées suivent le genre de la terminaison. *Dannemarck*, *Piémont*, *Pérou*, *Lyonnois*, *Languedoc*, *Poitou*, *Berry*, *Portugal*, *Brandebourg*, &c. sont masculins. *Suede*, *Silésie*, *Pologne*, *Turquie*, *Perse*, *Chine*, *Espagne*, *France*, *Sardaigne*, *Bretagne*, *Auvergne*, *Afrique*, *Angleterre*, *Champagne*, *Bourgogne*, &c. sont féminins.

S'il y a ici des exceptions, les noms exceptés prennent avec eux l'article de leur propre genre, comme une portion essentielle qui ne les abandonne jamais : ainsi la connoissance du genre n'a point de difficulté : tels sont *le Perche*, *le Maine*, &c.

2°. Les noms de vents suivent aussi leur terminaison : *Est*, *Sud*, *Ouest*, *Nord*, &c. sont masculins ; *Bise* est féminin.

3°. Les noms de rivieres qui ont la terminaison masculine, sont masculins ; & ceux qui finissent par un *e*

muet, ſe partagent entre les deux genres. *Jourdain*, *Volga*, *Rhin*, *Pô*, *Iſer*, *Allier*, *Lignon*, &c. ſont maſculins. Et pour ceux qui ſe terminent par un *e* muet, *Ebre*, *Tybre*, *Danube*, *Euphrate*, *Rhône*, ſerviront d'exemples pour le maſculin; & pour le féminin, *Garonne*, *Saone*, *Seine*, *Tamiſe*, *Moſelle*, *Marne*, *Loire*. C'eſt donc aux Dictionnaires Vocabulaires qu'il faut recourir pour ceux de cette derniere Claſſe, ſur leſquels on aura des doutes.

4°. Tous les noms de montagnes ſont maſculins, quelque terminaiſon qu'ils aient; comme, *Caucaſe*, *Olympe*, *Parnaſſe*, *Horeb*, *Ethna*, *Sion*, *Pyrénées*, *Cantal*, &c. Il y a ici fort peu d'exceptions; *les Voſges*, *les Alpes* ſont du nombre.

Quoique cette méthode de connoître les genres ne leve pas toutes les difficultés, elle eſt cependant encore moins pénible, plus ſûre, & moins ſujette aux variations, que les étymologies. Un Auteur imprimé les années dernieres, a mis en deux claſſes les différentes terminaiſons ſelon le genre qu'elles affectent: mais il s'en manque bien qu'il ait fait des tables complettes. Il a laiſſé une foule de terminaiſons qu'il lui eût été fort difficile de mettre dans l'une plutôt que dans l'autre de ſes deux Claſſes. Nous croyons donc avoir ici ſuivi la meilleure de toutes les routes qu'on a voulu frayer pour arriver au but important de faire connoître les genres des ſubſtantifs.

Nous allons préſentement examiner ce qui concerne le nombre des ſubſtantifs. A quoi peut-on connoître s'ils ſont au ſingulier ou au pluriel? Quelle différence grammaticale diſtingue ces deux nombres l'un de l'autre? Tous les ſubſtantifs les admettent-ils tous deux? Voilà les principaux objets de cet examen.

La marque caractériſtique du pluriel pour les noms dans la Langue françoiſe, c'eſt un *s* à la fin du nom; cette maxime générale eſt vraie pour les ſubſtantifs comme pour les adjectifs; & quant aux exceptions qu'elle ſouffre, nous aurons ſoin de les marquer, en développant la matiere.

Tout nom ſe termine ou par un *s*, ou par une voyelle, ou par une conſonne autre que le *s*. Dans le premier

cas, le pluriel n'eſt pas différent du ſingulier. *Accès*, *repas*, *ſens*, *puits*, *fonds*, *Héros*, &c. ſe prononcent & s'écrivent de même dans l'un & l'autre nombre; & ce n'eſt que par le reſte du diſcours qu'on peut juger s'ils ſont appliqués à un ſeul ou à pluſieurs objets. Si le nom ſubſtantif finit par une voyelle, ou par une conſonne différente de *s*, il forme ſon pluriel en ajoutant un *s* à la voyelle ou à la conſonne qui termine ſon ſingulier. *Homme*, *province*, *faute*, *mépriſe*, *pere*, *falbala*, *bonté*, *défi*, *écho*, *vertu*, *amour*, *maiſon*, *parfum*, *art*, &c. ſont au pluriel par l'addition d'un *s*, *hommes*, *provinces*, *fautes*, *mépriſes*, *peres*, *falbalas*, *bontés*, *défis*, *échos*, *vertus*, *amours*, *maiſons*, *parfums*, *arts*, &c.

Sur cette regle générale, il faut remarquer 1°. que les noms tirés des langues étrangeres & reçus dans la nôtre ſans avoir ſouffert d'altérations, ne prennent point de *s* au pluriel, s'ils ne l'ont pas au ſingulier: ainſi l'on dit, des *Opéra*, des *Alleluia*, des *Libera*, des *Ave Maria*, des *Pater*, des *Ave*, des *numéro*, des *zero*, des *Duo*, des *à parté*, des *infolio*, des *à capo*, &c. Nous avons déja excepté *écho*, en lui donnant un *s* au pluriel *échos*. Nous pouvons encore excepter de cette remarque tous les noms propres, dont nous parlerons bientôt.

2°. Que ceux qui finiſſent par *au*, *eu*, *ou*, prennent un *x* au lieu d'un *s* pour former leur pluriel. *Agneau*, *veau*, *lieu*, *Dieu*, *chou*, *clou*, &c. ſont *agneaux*, *veaux*, *lieux*, *Dieux*, *choux*, *cloux*, &c. Il n'y a ici que *trou* qui conſerve le *s* au pluriel, *trous*, & non pas *troux*; comme parmi ceux en *oi* il n'y a que *loi* qui prenne un *x* au lieu de *s*, *loix*.

3°. Que ceux qui finiſſent au ſingulier par un *x*, doivent être mis au rang de ceux qui ne ſouffrent aucun changement. *La voix*, *les voix*, *la prix*, *les prix*, &c.

4°. Que ceux qui finiſſent par le ſon nazal *an* ou *en*, ſont écrits différemment à leurs pluriels; une partie des Auteurs les écrivent en changeant le *e* en *s*, & l'autre partie ajoutent le *s* après le *n*, que l'uſage étant partagé là-deſſus, il paroît libre d'écrire *amans*, *garans*, *jurement*, *accens*, au pluriel *amans*, *garans*, *juremens*; ac-

cens, ou *amants*, *garants*, *jurements*, *accents*, &c. que cependant cette derniere méthode paroît plus conforme au génie de la langue, en ce qu'elle ne fait qu'ajouter un *s* pour le pluriel; il faut la ſuivre ſur-tout pour le nom de nombre *cent*, pour ne pas confondre *cens* au pluriel avec *cens* & *rentes*; mais le mot *gent*, fait toujours *gens*. Que ſi l'on retranche le *t* dans cette formation de pluriel, il paroît du moins convenable d'en excepter les monoſyllabes, ſoit par raiſon d'étymologie, & d'analogie entre les primitifs & les dérivés, ſoit pour diſtinguer la différente valeur de pluſieurs ſubſtantifs qui n'ont que cette différence au pluriel, comme *plants* venant de *plant* (plantation) d'avec *plans*, venant de *plan* deſſiné, &c. Ainſi on doit toujours écrire *vents*, *dents*, *chants*, pluriels de *vent*, *dent*, *chant*; &c.

5°. Que les ſubſtantifs terminés au ſingulier par *ail* ou *al*, forment leur pluriel en *aux*, & que ceux en *el* le forment en *eux*; qu'ainſi *Maréchal*, *Sénéchal*, *animal*, *canal*, *Caporal*, *cheval*, *bail*, *émail*, *travail*, *mal*, *ciel*, &c. font *Maréchaux*, *Sénéchaux*, *animaux*, *canaux*, *Caporaux*, *chevaux*, *baux*, *émaux*, *travaux*, *maux*, *cieux*, &c. il y a cependant *bal*, *régal*, *carnaval*, *mail*, *éventail*, *camail*, *détail*, *ciel* de lit, & *ciel* en peinture qui reſtent ſoumis à la grande regle, & font *bals*, *régals*, *carnavals*, *mails*, *éventails*, *camails*, *détails*, & *ciels*. *Fiel* & *miel* n'ont point de pluriel. *Œil*, a un pluriel irrégulier *yeux*; excepté en architecture où l'on dit des *œils de bœuf*.

6°. Que les noms compoſés de pluſieurs mots unis par un tiret, n'ont aucune diſtinction pour le pluriel, ſi ces dénominations compoſées commencent par une prépoſition, comme *des in-douze*, *des in ſeize*, &c.; mais que ſi elles commencent & finiſſent par des noms, leur pluriel prend un *s* final après le premier des deux noms, lorſque leur union ne produit qu'unité de dénomination, & non de prononciation, comme *des œils de bœuf*; & après le dernier, quand l'union eſt ſi forte qu'elle fait prononcer tous ces mots comme s'ils n'en faiſoient qu'un: *des arc-en-ciels*, &c.

7°. Que les noms perſonifiques ne doivent prendre

aucune marque de pluriel, lorsqu'appliqués à plusieurs, ils ne servent qu'à distinguer leurs objets par leur propre nom : on doit écrire ; *les deux Corneille se sont distingués dans la République des Lettres. Il est peu de Noblesse aussi ancienne que celle des Montmorency. Combien compteriez-vous aujourd'hui de Capitaines aussi grands que les Scipion, les César, & les Turenne?* Mais si ces noms sont transportés par métaphore à un service qualificatif, qu'ils ne servent dans la phrase que pour y faire fonction d'adjectifs ; alors ils prennent le signe du pluriel qui convient à leur terminaison. *Ils sont braves comme des Césars. Ils sont les Alexandres de leur siecle*, &c.

Tous les substantifs topographiques & chorographiques ne prennent jamais de pluriel s'ils ont un singulier, ni de singulier s'ils ont un pluriel. Ainsi l'on dit *l'ancienne Rome ;* mais l'on ne peut jamais dire, *les Romes ;* de même *les Pyrénées, les Alpes*, ne peuvent varier leur nombre, ni leur terminaison. *Encens* ne souffre point de pluriel. Ainsi ce vers de *Corneille*, dans *Pompée*, est répréhensible.

Mais quoique vos encens le traitent d'immortel.

On peut observer ici qu'en aucune langue les métaux, les minéraux, les aromates, n'ont jamais de pluriel. Ainsi chez toutes les nations on offre de l'*or*, de l'*encens*, de la *myrrhe*, & non des *ors*, des *encens*, des *myrrhes*.

Cette remarque qui est de M. de Voltaire est très juste : nous croyons cependant devoir observer que l'usage paroît avoir fait le pluriel *ors*, du moins en termes d'art, depuis que la mode est venue de faire des bijoux *à plusieurs ors*, qui sont l'or pâle, l'or rouge, l'or jaune, & l'or vert.

Qui vont à vous dans l'air ponctuer des harmonies.

Corneille dans le Menteur.

» Quoique ce substantif *harmonie* n'admette point de » pluriel, non plus que *mélodie, musique, physique*, & » presque tous les noms des sciences & des arts ; ce-

» pendant j'oſe croire, dit M. *de Voltaire*, que dans » cette occaſion ces *harmonies* ne ſont point une faute, » parceque ce ſont des concerts différents. On peut dire » *les mélodies de Lully & de Rameau* ſont différentes ».

Il eſt encore quelques autres noms qui n'ont que le ſingulier, comme *eſpoir*, *eſſor*, *nage*, &c ; ou qui n'ont que le pluriel, comme *Vêpres*, *Matines*, *heures à prier*, &c ; mais le nombre en eſt peu conſidérable.

Parmi les noms ſubſtantifs qui ne prennent point de pluriel, on peut ajouter les infinitifs des verbes & les adjectifs employés ſubſtantivement : on dit bien, *le boire & le manger* me dégoutent, mais jamais on ne peut dire, *les boires & les mangers, ni les boire & les manger*, &c. Si *le dîner* ſe met au pluriel, alors il change ſon *r* final en *s*, & conſéquemment ceſſe d'être infinitif pour devenir vrai ſubſtantif ; *les dînés*. De même, *le vrai & l'utile nous devroient toujours plaire ; le beau & l'agréable devroient toujours nous conduire à la vertu :* ces adjectifs & autres pris ſubſtantivement ne ſont pas ſuſceptibles du nombre pluriel. On dit néanmoins *les penſers* : mais c'eſt un mot vieux pour la proſe, quoiqu'encore uſité en poéſie : *voyez* LICENCES POÉTIQUES.

Parmi les ſubſtantifs qui admettent un pluriel ſans en prendre le ſigne, on peut ranger les lettres de l'alphabet, quand on ne les emploie que pour parler d'elles-mêmes ; comme, *il ne peut prononcer les* r. *Il prononce les* b *comme les* p ; on dit *les* a, *les* e, *les* i, &c. Il faut en dire autant de tous les mots employés matériellement de la maniere que nous venons de dire pour les lettres : *les* car *ont bien manqué d'être bannis de la langue françoiſe : il n'a jamais dit deux* oui *dans ſa vie*, &c.

Voilà tout ce que nous croyons avoir à dire ici ſur le ſubſtantif. Les autres remarques ou détails qu'il demande, lui étant communs avec les autres noms ou les autres mots, on en trouvera l'énumération & les regles dans le développement que nous faiſons de tout ce qui concerne les *mots*, les *noms*, les *adjectifs*, &c.

SUBSTANTIF (verbe). Nous avons donné à l'article (SUBSTANTIFS NOMS) la définition du mot *ſubſtantif* : nous ne la répéterons pas ici.

Le verbe ſubſtantif eſt celui qui ne préſente que l'idée

eſſentielle aux verbes, que la ſubſtance du verbe; c'eſt-à-dire, l'affirmation avec la déſignation du tems, du nombre & de la perſonne, ſelon la nature & l'uſage des modes. Nous n'avons en général que le verbe *être* qui ſoit tel; encore ne l'eſt-il pas toujours. S'il en eſt quelques autres qui en faſſent quelquefois la fonction, nous les indiquerons.

Nous diſons que le verbe *être* ne contient que l'affirmation, & nous allons le rendre ſenſible par un exemple. Quand on dit, *l'homme eſt foible*, le verbe *eſt* n'exprime abſolument que la liaiſon, la convenance du mot *foible* avec le mot homme; c'eſt-à-dire, qu'il ne fait qu'affirmer l'un de ces mots de l'autre, le mot *foible* du mot *homme*. Si l'on y voit un rapport de tems, de perſonne, de nombre, de mode, ces rapports communs à tous les verbes ne font qu'en modifier & en particulariſer l'affirmation, ſans la changer ni l'altérer.

Pour mieux ſentir ce que cet exemple prouve, qu'on le compare avec celui-ci: *l'homme chérit ſes erreurs*. Le verbe *chérit* renferme les mêmes rapports de tems, de mode, de nombre & de perſonne que le verbe *eſt*; il renferme auſſi la même idée d'affirmation; car on ſent que cette phraſe affirme poſitivement une choſe. Mais outre tout cela, ce verbe *chérit* préſente encore très diſtinctement une idée de *dilection*, qui eſt l'objet de l'affirmation, mais qui en eſt totalement différente. Qu'on analyſe ce verbe, on trouvera, *l'homme eſt chériſſant ſes erreurs*: par où l'on voit que le verbe *chérir* eſt un verbe adjectif, c'eſt-à-dire, un verbe dont la ſignification renferme une idée d'attribut ajouté à l'affirmation, un objet ſur lequel cette affirmation porte, & que *ſes erreurs* n'eſt pas l'objet de l'affirmation, comme *foible* l'eſt dans le premier exemple, mais l'objet de l'idée de dilection qui eſt compriſe dans *chérit*.

Le verbe ſubſtantif ne comprenant point l'objet de l'affirmation, il faut qu'il ſoit toujours uni à d'autres mots qui expriment cet objet, & rendent ainſi le ſens complet: car on n'affirme point ſans énoncer la choſe affirmée. Ces mots qui ſont joints au verbe ſubſtantif, & qui expriment l'attribut qu'on affirme, ſont ordinairement des adjectifs, ou participes paſſés, ou des noms

bins dans les autres occasions.

ſubſtantifs employés adjectivement. La raiſon en eſt que cet attribut ne peut être affirmé que du ſujet du verbe, & par conſéquent en doit être comme une qualité : ces qualités ſont ordinairement exprimées par des adjectifs. Ainſi on dit, *l'homme eſt foible ; ce diſcours eſt paſſionné ; cet ouvrage eſt réfléchi ; l'homme eſt un animal*, &c.

Le verbe *être* n'eſt pas toujours ſubſtantif ; car ſouvent outre l'affirmation il contient un attribut, le plus général de tous, celui de l'exiſtence ; & alors il ſignifie *exiſter*, comme dans cette phraſe, *je penſe, donc je ſuis*; c'eſt-à-dire, *donc j'exiſte*, ou *je ſuis exiſtant*. Quelques Auteurs même ont prétendu que le verbe *être* renfermoit toujours cet attribut d'*exiſtence*, & par conſéquent n'étoit jamais vrai ſubſtantif : matiere propre à développer bien de la métaphyſique, mais d'ailleurs totalement inutile.

Le verbe *être* eſt quelquefois purement *auxiliaire* ; & alors il eſt moins un verbe qu'une portion de verbe : *voyez* AUXILIAIRE.

Du reſte, ce verbe conſidéré comme ſubſtantif eſt d'un très grand uſage, précédé du pronom *ce* : alors il ne s'emploie jamais qu'à la troiſieme perſonne ſoit du ſingulier, ſoit du pluriel. C'eſt une façon de parler dont on ſe ſert fréquemment pour indiquer ce qu'on a déja dit, ou pour annoncer ce qu'on va dire ; comme, *c'eſt être bien injuſte que d'être ingrat.*

Il eſt bien des occaſions où le verbe *être* avec le pronom *ce* ne s'emploie que par pure élégance ; comme : *c'eſt d'après l'étude des hommes, & non pas d'après les romans, qu'il faut juger de l'amour.*

Quand ce verbe a ce pronom *ce* pour objectif, il reſte toujours à la troiſieme perſonne, quand même le pronom *ce* devroit ſe rapporter à d'autres pronoms de la premiere ou de la ſeconde perſonne qui ſeroient exprimés immédiatement après le verbe, comme, *c'eſt moi qui l'ai voulu ; c'eſt toi qu'on interroge, c'eſt nous qu'il demande ; c'eſt vous qu'il récuſe.* D'où l'on voit que le verbe ne ſe met à la troiſieme perſonne du pluriel que quand il eſt ſuivi de quelques noms ou pronoms de la troiſieme perſonne du pluriel ; comme, *ce ſont eux que*

j'ai vus, &c. & qu'ailleurs il ſe met toujours au ſingulier. Il en eſt de même lorſque le pronom *ce* doit être placé après le verbe; comme dans l'interrogation : *eſt-moi ? Eſt-ce vous ? Eſt-ce nous qu'il menace ? Sont-ce là vos raiſons.*

Nous avons dit qu'il y avoit quelques autres verbes qui en certaines occaſions peuvent être regardés comme ſubſtantifs, parcequ'alors ils paroiſſent en effet ne ſignifier que la ſimple affirmation, ou, ce qui revient au même, l'union, la liaiſon d'un attribut avec le ſujet : tels ſont *devenir*, *ſembler*, *paroître*, *ſe trouver*, *demeurer*, &c. dans les phraſes ſuivantes : *la ſuiſon devient mauvaiſe ; cette phraſe ſemble obſcure à bien des lecteurs. Il paroît clair que la Philoſophie eſt utile aux Arts. Cette crainte ſe trouve malheureuſement trop bien fondée. Le diſciple ne demeurera pas fidele à ſon maître.*

Quoique l'adjectif que ces verbes lient à leurs ſujets, prouve aſſez qu'ils ſont employés comme verbes ſubſtantifs ; il faut néanmoins convenir qu'il y a une différence réelle entr'eux & le verbe *être*, & même entre chacun d'eux : cela eſt ſi vrai que le ſens du diſcours permettroit rarement qu'on les mît les uns pour les autres. Ils renferment donc quelqu'autre idée avec celle de l'affirmation ; ils ne ſont donc pas ſimplement verbes ſubſtantifs. Cependant ils ne doivent pas être compris parmi les adjectifs, puiſqu'ils ſont ſuivis d'un adjectif qui ſe rapporte à leur ſubjectif. Que ſont-ils donc ? Autre queſtion peu importante; mais qui pourroit fournir un champ vaſte aux analyſes métaphyſiques. Quant à la conjugaiſon du verbe *être : voyez* CONJUGAISON.

SUFFIRE. Verbe neutre, irrégulier, & défectif, & ſouvent impersonnel, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie être aſſez, être autant qu'il faut. *Peu de biens ſuffiſent au ſage : il ne ſauroit ſuffire à tant d'affaires.*

Impersonnellement, *il ne ſuffit pas de vouloir.*

INDICATIF *préſent.* Je ſuffis, &c.

Imparfait. Je ſuffiſois, &c.

Prétérit. Je ſuffis.

Prétérit indéfini. J'ai ſuffi, &c.

Futur. Je ſuffirai, &c.

Conditionnel préſent. Je ſuffiroie, &c.

IMPÉRATIF. Suffis, &c.
SUBJONCTIF *préſent.* Que je ſuffiſe, &c.
Imparfait. Que je ſuffiſe.
Participe préſent actif. Suffiſant, *indéclinable.*
Participe paſſé, indéclinable, ſuffi.

Suffiſant, ſuffiſante, eſt un adjectif qu'il ne faut pas prendre pour le participe actif préſent du verbe *ſuffire.*

SUFFISAMMENT, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

SUIVANT, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

SUIVRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il exprime l'action d'un homme qui marche après quelqu'un ou quelque choſe qui va devant. *Allez toujours devant, je vous ſuivrai.*

Où courez vous ? Je vais par-tout vous ſuivre.

Un chemin eſt comme un guide qui nous mene en tel endroit ; de-là on dit, *ſuivre un chemin.*

On dit au figuré ; *tous les vices ſuivent l'oiſiveté. Il faut ſuivre cette affaire*, c'eſt-à-dire, ne pas l'abandonner, ne pas la négliger.

SUIVRE annonce ordinairement ſubordination, ſoumiſſion, adhérence de la part de celui qui ſuit : voilà pourquoi ſuivre eſt ſouvent employé pour obéir, ſe livrer à, &c. *Il ne faut pas toujours ſuivre ſes paſſions. Il ſuit la morale d'Epicure. Suivez les avis de M. votre pere. Suivre* eſt quelquefois impersonnel : on dit, *il ſuit de ce raiſonnement que*, c'eſt-à dire, telle preuve, tel argument marche, vient après ce raiſonnement.

INDICATIF *préſent.* Je ſuis, tu ſuis, il ſuit ; nous ſuivons, vous ſuivez, ils ſuivent.
Imparfait. Je ſuivois, &c.
Prétérit. Je ſuivis, &c.
Futur. Je ſuivrai, &c.
Conditionnel préſent. Je ſuivrois, &c.
Participe préſent, indéclinable, Suivant.
Participe paſſé. Suivi, ſuivie.

Le participe préſent ſe prend ſubſtantivement, dans cette phraſe, *la ſuivante de Madame.*

Les

Les tems composés sont réguliers. *Suivre* a pour composés *ensuivre* & *poursuivre* : voyez *ces mots*.

SUPERLATIF : *voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

SUR, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

SURFAIRE. Verbe irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *faire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sur*, qui au propre désigne une position supérieure, & au figuré de l'accroissement, de l'augmentation. *Surfaire* ne s'emploie qu'au figuré, & signifie mettre un prix trop haut à une chose. *Surfaire sa marchandise*, c'est l'estimer par-dessus, au-delà de ce qu'elle vaut. *Surfaire les talens de quelqu'un*, c'est les vanter trop.

SURPRENDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *prendre*, & de la préposition *sur*, qui vient quelquefois de la préposition latine *super*, *sur*, & quelquefois aussi de *sub* qui signifie *sous*, *dessous*. Ensorte que surprendre peut signifier prendre dessus, prendre sur le fait, surprendre un voleur. Dans ce sens ce verbe emporte toujours une idée de frayeur & de honte, quelquefois aussi de plaisir ; comme, *cette nouvelle m'a agréablement surpris*.

Il signifie d'autres fois prendre en dessous, c'est-à-dire, en cachette, avec adresse, d'une maniere frauduleuse. *Surprendre les lettres de quelqu'un. Surprendre la Justice.*

Il exprime aussi l'admiration & l'étonnement. *Vous me surprenez*, pour dire, vous m'étonnez. *Son adresse me surprend*, pour dire, qu'elle me cause de l'admiration.

Ses participes, sont surprenant, surpris, surprise. *Surprenant* est souvent adjectif ; *cela est surprenant : il est d'une vivacité surprenante.*

Le féminin du participe passé, *surprise*, est souvent substantif ; il signifie erreur, étonnement. *Ma surprise est extrême.*

SURSEOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troisieme conjugaison, composé de *seoir*, qui peint une sorte de repos, & de la préposition *sur*. Ainsi surseoir, dans son étymologie, signifie se reposer sur quelque chose, s'arrêter, reprendre haleine. La langue n'emploie ce verbe que dans le *figuré*, toujours relativement au repos qu'il

exprime ; & que nous peignons par l'action de s'asseoir. Comme après s'être reposé, on commence à marcher de nouveau, le verbe *surseoir* offre l'idée d'un tems limité, après lequel on reprend la chose interrompue ou surséée. *Surseoir l'exécution d'un Arrêt*, c'est en suspendre, en différer l'exécution.

Surseoir est quelquefois neutre ; on dit, *surseoir au Jugement de cette affaire*. Il a la même signification que plus haut.

Ses participes sont sursoyant, sursis, surséé.

Il se conjugue différemment du verbe *seoir*.

INDICATIF *présent*. Je sursois, tu sursois, il sursoit ; nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient.

Imparfait. Je sursoyois, tu sursoyois, il sursoyoit ; nous sursoyions, vous sursoyiez, ils sursoyoient.

Prétérit. Je sursis, tu sursis, il sursit ; nous sursîmes ; vous sursîtes, ils sursirent.

Prétérit indéfini. J'ai sursis, &c.

Prétérit antérieur. J'eus sursis, &c.

Prétérit indéfini. J'ai eu sursis, &c.

Plusqueparfait. J'avois sursis, &c.

Futur. Je surseoirai, tu surseoiras, il surseoira ; nous surseoirons, vous surseoirez, ils surseoiront.

Conditionnel présent. Je surseoirois, tu surseoirois, il surseoiroit ; nous surseoirions, vous surseoiriez, ils surseoiroient.

Conditionnel passé. J'aurois *ou* j'eusse sursis, &c.

IMPÉRATIF. Sursois, qu'il sursoie ; sursoyons, sursoyez, qu'ils sursoient.

SUBJONCTIF *Présent*. Que je sursoie, que tu sursoies, qu'il sursoie ; que nous sursoyions, que vous sursoyiez, qu'ils sursoient.

Imparfait. Que je sursisse, que tu sursisses, qu'il sursît ; que nous sursissions, que vous sursissiez, qu'ils sursissent.

Prétérit. Que j'aie sursis, &c.

Plusqueparfait. Que j'eusse sursis, &c.

INFINITIF *Présent*. Surseoir.

Prétérit. Avoir sursis.

Participe actif présent. Sursoyant.

Passé. Ayant sursis.

Participe passif présent. Sursis, sursise, *ou* étant sursis, sursisé.

Passé. Ayant été sursis *ou* sursise.

GÉRONDIF. En sursoyant *ou* sersoyant.

Les tems composés se conjuguent à l'ordinaire.

SUR-TOUT, est une des conjonctions explisatives : voyez CONJONCTIONS.

SURVIVRE. Verbe neutre, & irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *vivre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sur*, qui désigne une position plus élevée. Ainsi survivre signifie rester sur la terre quand un autre est dessous. Dans le propre, *survivre à ses parens*, c'est-à-dire, vivre après eux.

Dans le figuré, *survivre à sa fortune*, pour dire, vivre encore apres qu'on l'a vue tomber, comme si l'on demeuroit ferme & debout sur ses debris. *Se survivre à soi-même*, pour dire vivre après qu'on a perdu l'usage de ses facultés ; comme si l'homme s'élevoit sur cette partie de son être déja détruite.

Il a pour participes, *survivant*, *survécu*, *survécue*.

SUSPENSION. C'est une figure de Rhétorique propre aux passions, à réveiller l'attention des Auditeurs. Elle se fait lorsqu'on commence un discours de telle sorte que l'Auditeur ne sait pas ce que va dire celui qui parle, & que l'attente de quelque chose de grand le rend attentif. En voici un exemple bien frappant tiré de Racine : Phedre, pressée par Œnone de lui découvrir le sujet de ses mortels chagrins, parle ainsi :

PHEDRE *à Œnone.*

Tu le veux, leve-toi.

ŒNONE.

Parlez, je vous écoute.

PHEDRE.

Ciel ! que lui vais-je dire ! & par où commencer !

ŒNONE.

Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser.

PHEDRE.

O haine de Venus ! O fatale colere !
Dans quels égaremens l'amour jetta ma mere !

ŒNONE.

Oublions-les, Madame, & qu'à tout l'avenir
Un silence éternel cache ce souvenir.

PHEDRE.

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée,
Vous mourutes aux bords où vous fûtes laissée !

ŒNONE.

Que faites-vous, Madame, & quel mortel ennui
Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui.

PHEDRE.

Puisque Venus le veut, de ce sang déplorable
Je péris la derniere, & la plus misérable.

ŒNONE.

Aimez-vous ?

PHEDRE.

De l'amour j'ai toutes les fureurs.

ŒNONE.

Pour qui ?

PHEDRE.

Tu vas ouir le comble des horreurs.
J'aime... A ce nom fatal je tremble... Je frisonne...
J'aime....

ŒNONE.

Qui ?

PHEDRE.

Tu connois ce fils de l'Amazone,
Ce Prince si long-tems par moi-même opprimé.

ŒNONE.

Hyppolite, grands Dieux!

PHEDRE.

C'eſt toi qui l'as nommé.

Il y a une eſpece de ſuſpenſion qui badine & ſe joue de l'attention des Auditeurs, telle eſt celle-ci de Scaron :

Un mont, tout hériſſé de rochers & de pins ;
Coloſſe que la terre oppoſe au choc des nues,
D'où les bœufs dans les champs ſont pris pour des lapins,
Et les arbres plus grands pour des herbes menues ;

Vomit en gros bouillons de ſes froids inteſtins,
Un torrent qui, groſſi d'eaux du Ciel deſcendues,
Et faiſant plus de bruit que ceux mille lutins ;
Entraîne dans les champs mille roches cornues.

Le foudre quelquefois le couvre tout de feu ;
Mais le foudre ne fait que le noircir un peu,
Et faire un peu fumer ſa cime inébranlable.

Sur ce ſuperbe mont juſqu'aux Cieux élevé ;
Pour vous dire la choſe en homme véritable,
Il ne m'eſt ſur ma foi jamais rien arrivé.

SYLLABES. M. l'Abbé Girard définit très bien ſa ſyllabe, un ſon ſimple ou compoſé, prononcé avec toutes ſes articulations par une ſeule émiſſion de voix.

Il faut donc pour une ſyllabe, unité de prononciation, ainſi que le fait entendre l'étymologie du mot. Cette unité dépend de l'impulſion de la voix hors de la bouche. Lorſqu'il n'y a qu'une impulſion de voix, il ſe trouve unité de prononciation, & par conſéquent unité de ſyllabe. S'il y a pluſieurs impulſions de voix, il ne ſauroit y avoir unité de prononciation ; il y aura donc pluralité de ſyllabes.

Mais qu'eſt-ce qui fait l'unité ou la pluralité des impulſions de la voix ? La premiere vient de la continuité,

la ſeconde de l'interruption du paſſage de la voix. Le mot *unité*, par exemple, eſt de trois ſyllabes, parceque pour prononcer ce mot, on interrompt deux fois, on coupe deux fois le paſſage de la voix, ſon impulſion; ce qui avec la premiere émiſſion d'air, forme trois ſons prononcés à trois différentes repriſes. *U* fait le premier ſon, la premiere émiſſion de voix, la premiere impulſion, & en conſéquence la premiere ſyllabe: *ni* ne ſe forme pas de la même émiſſion d'air que *u*; cette ſeconde ſyllabe eſt ſéparée & diſtinguée de la premiere, par un interruption, légere à la vérité & peu ſenſible, mais néanmoins réelle, d'impulſion de voix, & de prononciation. Il en eſt de même de *té* à l'égard de *ni*; ce qui forme le mot complet *unité*; prononcé en trois repriſes différentes, *u-ni-té*.

Quelquefois cette interruption eſt cauſée par une conſonne qui n'eſt point au ſervice de la premiere voyelle. Il faut bien remarquer qu'une conſonne peut être au ſervice d'une voyelle qui la précede, ou d'une voyelle qui la ſuive. Dans le premier cas, cette conſonne ne cauſe point d'interruption dans la prononciation de la voyelle précédente; telle eſt la conſonne *r* dans *mer*. Dans le ſecond cas, la conſonne demande une ſeconde impulſion, & forme une prononciation interrompue; telle eſt la conſonne *r* dans *mais*. C'eſt à l'oreille à bien ſentir toutes ces différences délicates.

Si au lieu de *mer*, on écrivoit *mere*, il y auroit deux ſyllabes; parceque dans ce dernier mot *r* n'eſt point au ſervice du premier *e*, mais ſe réſerve tous entiers pour l'articulation du ſecond. Il eſt vrai que la prononciation de l'un ne differe que très peu de la prononciation de l'autre, puiſque *r* ſe faiſant ſentir dans *mer*, c'eſt preſque comme s'il y avoit *mere*. Cependant ſi l'on veut y faire attention, on verra que dans *mere* on appuie davantage ſur l'*e* muet & final; au lieu que dans *mer*, il ſemble que la voix s'éteigne au moment où on en vient à cette ſeconde voyelle.

Nous fixerons encore davantage la différence de l'un à l'autre, par ce que nous avons à dire ſur les ſyllabes *d'uſage* & les ſyllabes *phyſiques*. Mais auparavant, il faut faire obſerver que ce n'eſt point toujours une ſon-

ſonne, aumoins écrite & proprement dite, qui ſépare dans un même mot une ſyllabe d'une autre. Souvent ce n'eſt qu'une aſpiration marquée par *h*, quand elle eſt forte, comme dans *enhardir*, & ſuppléée par les organes de la voix, quoique ſans caractere alphabétique, lorſqu'elle eſt foible.

On peut s'en convaincre en prononçant avec attention ces mots, *pieux*, *Saül*, *Baal*, &c. quoiqu'il n'y ait ni *h* ni autre ſigne d'aſpiration entre *i* & *eux*, *a* & *ul*, *a* & *al*, cependant la prononciation y en met une. Elle eſt foible & peu ſenſible; & cependant elle y eſt néceſſaire; ſi on vouloit l'éviter, ces mots ne feroient plus qu'une ſyllabe; *pieux* ſe prononceroit comme *Dieux*; *Baal*, comme s'il n'y avoit qu'un *a*; & *Saül* ne pourroit ſe prononcer, ou bien il faudroit que l'*a* & l'*u* ne fiſſent qu'un ſon, comme dans *Paul*, *Saul*, &c.

La raiſon de cette différence entre *Saül* & *pieux*, vient de ce que les diphtongues devant rapidement couler ſur leurs premieres voyelles pour s'arrêter & s'appuyer ſur les ſecondes, il eſt très rare que les premieres ſoient des voyelles fortes comme *a*, & les ſecondes des voyelles foibles comme *u*. Il eſt même bien des Grammairiens qui regardent les diphtongues ainſi formées, comme impoſſibles: ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſi nous employons quelques-unes comme, *ai*, cri de douleur, on y appuie moins ſur la ſeconde voyelle, qu'on ne ſeroit obligé de le faire dans Saül, à cauſe de *l*. Mais ſur cet objet, *voyez* DIPHTONGUE.

La différence donc qu'il y a entre une diphtongue propre telle que *Dieux*, & un diſſyllabe formé par pluſieurs voyelles de ſuite, comme *pieux*, c'eſt que dans les mots de la premiere ſorte, la premiere voyelle, *i* par exemple, eſt prononcé conjointement avec le ſon de la ſeconde voyelle ou de la ſeconde voix, ſans aucun mouvement ou aſpiration intermédiaire. Au lieu que dans les mots de la ſeconde ſorte, après la premiere voyelle les organes font un mouvement plus ou moins ſenſible pour paſſer à la prononciation des voyelles ſuivantes. Ce mouvement quoique petit, ne cauſe pas moins une interruption réelle dans l'impulſion de

voix, dans la prononciation ; d'où vient une ſeconde ſyllabe.

De tout ce que nous venons de dire, il ſuit que la ſyllabe peut être formée par une voyelle ſeule, par une voix ſeule, mais repréſentée par pluſieurs lettres, par une diphtongue propre, par une conſonne à la tête de ces voyelles, ou à leur ſuite, ou même par pluſieurs conſonnes dont les articulations ſe réuniſſent ſur la même voyelle ou diphtongue ; comme on le voit dans *a-é-ro-mé-trie ; aérométrie ; bien-heu-reux ; Prin-ce, peu-ple ; mul-ti-tude*, &c.

On pourroit là deſſus diſtinguer les ſyllabes, en *articulées*, & *non articulées*, ſelon qu'il s'y trouve ou non des conſonnes avant la voyelle ou diphtongue ; en *ſimples* & *compoſées*, ſelon qu'elles ſont formées par une voix, ou par une diphtongue propre ; enfin en *ſyllabes d'uſage*, & *ſyllabes phyſiques*, ſelon qu'il y a plus d'une conſonne avant la voyelle ou diphtongue, ou qu'il n'y en a qu'une, & ſelon qu'après il y en a ou n'y en a point.

Pour entendre cette derniere diviſion, il faut obſerver avec M. Duclos, que toutes les fois que pluſieurs conſonnes de ſuite ſe font ſentir dans un mot, on pourroit compter dans leur prononciation autant de ſyllabes réelles qu'il y a de ces conſonnes, quoiqu'il n'y ait point de voyelle écrite après chacune d'elles ; parce-qu'alors la prononciation y ſupplée néceſſairement un *e* muet, moins ſenſible ſans doute que s'il étoit imprimé, mais néanmoins réel & phyſique.

Que l'on prenne le mot *Armateur* ; ſelon l'uſage il n'y a que trois voyelles ou voix, *a*, *a*, *eu* : mais le premier *a* eſt ſuivi de deux conſonnes qui ſe prononcent, *r* & *m*. Une conſonne eſt une articulation ; toute articulation eſt un mouvement des organes de la parole qui modifie une voix ; ce mouvement eſt préparatoire & antérieur à la prononciation de cette voix ou voyelle ; donc toute conſonne, pour être ſentie, doit dans le fait avoir à la ſuite une voix, ou voyelle, ou diphtongue écrite ou ſuppléée.

S'il n'y en a point d'indiquée par l'écriture, la voix

y met la plus foible de toutes, l'*e* muet. Auſſi quand on veut prononcer *arma*, on dit, *a re-ma* : il eſt vrai que l'on coule très rapidement ſur cet *e* muet ; mais on le prononce enfin. Il en eſt de même de *teur* qui ſe prononce *teu-re.*

Voilà donc dans ce mot, *Armateur*, cinq ſyllabes *phyſiques*, ou prononcées, quoiqu'il n'y en ait que trois *d'uſage* ou écrites. C'eſt la même choſe pour les conſonnes qui précedent la voyelle de leur ſyllabe écrite ; *travail* ne peut ſe prononcer qu'on ne diſe à peu près *teravaille.* Ce qui donne quatre ſyllabes phyſiques dans ce mot, qui ſelon l'uſage & l'écriture n'en a que deux. De-là on pourroit compter juſqu'à cinq ſyllabes dans un mot qui n'en a qu'une, tel que *ſcrobs*, qui ſe prononce, *ſe-que-ro-be-ſe*, &c.

Il eſt vrai, comme nous l'avons déja dit, & comme on ne peut trop le répéter pour ne pas induire en erreur, que ces *e* muets que la prononciation ſupplée ſont les plus foibles & les plus brefs qu'il ſoit poſſible. En effet on ne les prononce que par la néceſſité de donner à une conſonne une voix qu'elle articule ; & la plus foible voix, la moins ſenſible ſuffiſant pour cela, ce ſeroit un vice de la rendre plus ſonore ou plus longue. Ainſi la plupart de nos *e* muets écrits ſe doivent prononcer plus ſenſiblement que ceux qui ſont ainſi ſuppléés ; & voilà pourquoi ils forment une ſyllabe d'uſage, tandis que les autres n'y ſont comptés pour rien.

Par cette obſervation on pourra aiſément concevoir combien eſt fauſſe la définition que M. Reſtaut & quelques autres nous donnent de la ſyllabe, quand ils diſent que c'eſt *un ſon qui ſe fait entendre en un ſeul inſtant.* Il eſt clair que nous avons telle ſyllabe d'uſage qui ne peut ſe prononcer à moins de trois ou quatre inſtans très diſtincts ; ou plutôt il eſt de regle que toutes les ſyllabes d'uſage & d'écriture demandent autant d'inſtans qu'il y a de conſonnes prononcées avant la voix : & s'il ſe trouve encore après la voix ou les voyelles d'autres conſonnes qui ſe faſſent entendre, chacune d'elles exigera encore un inſtant.

Il faut bien ſe ſouvenir que nous ne parlons ici que des conſonnes qui ſe font entendre, c'eſt à dire, [illegible]

ont chacune dans la ſyllabe où elles ſe trouvent une articulation propre & ſenſible. Ainſi, *amant* n'a que deux ſyllabes phyſiques non plus que d'uſage, parceque le *n* produiſant un ſon nazal, n'eſt plus une conſonne, puiſqu'il n'a plus d'articulation; & le *t* qui termine le mot, ne doit pas être compté, puiſque la prononciation ne le fait pas entendre.

On pourra encore conclure de tout ceci, que c'eſt une erreur de croire que les vers d'une même eſpece ſont auſſi longs les uns que les autres dans la langue françoiſe; puiſque parmi ceux de douze ſyllabes d'uſage, on en trouvera qui ont au moins vingt-cinq ſyllabes phyſiques, & dont la prononciation exige par conſéquent, au moins vingt-cinq inſtans réels & diſtincts. Mais les Poëtes ne font attention qu'aux ſyllabes d'uſage, au moins *la plûpart du temps*. Nous y mettons cette derniere reſtriction, parcequ'il eſt une infinité de mots qui ſelon l'uſage ne devroient compter qu'une diphtongue, & par conſéquent qu'une ſyllabe, & dans leſquels cependant les Poëtes comptent deux ſyllabes; comme, *paſſion*, *paſ-ſion*, ſelon l'uſage, & *paſ-ſi-on* en poéſie. Il ne ſera pas mal-à-propos d'indiquer ici les principaux d'entre ces mots. C'eſt un point ſur lequel les jeunes Poëtes ont ſouvent des doutes très difficiles à lever.

1°. En poéſie, la terminaiſon *ien* fait deux ſyllabes dans les noms propres & adjectifs qui indiquent quelque ville, quelque pays, ou quelque profeſſion particuliere, comme, *Domiti-en*, *Pariſi-en*, *Itali-en*, *Hiſtori-en*, *Grammairi-en*. Il faut auſſi y ajouter, *li-en*, *anci-en*, *Gardi-en*. *Chrétien* ne fait que deux ſyllabes; *ien* eſt monoſyllabe dans tous les mots qui ne ſont point noms propres, ni adjectifs d'état, de profeſſion, ni de pays; comme, *bien*, *chien*, *rien*, *mien*, *tien*, *ſien*, *je viens*, *tu tiens*, *il maintient*, *combien*, &c.

2°. *Ian* & *ien*, quand celui-ci ſe prononce comme *ian*, forment toujours deux ſyllabes, comme dans *étudi-ant*, *ri-ant*, *li-ant*, *cli-ent*, *pati-ent*, *impati-ence*, *expédi-ent*, &c. il n'en faut excepter que *vian-de*.

3°. *Ions* eſt diphtongue, quand il forme la terminaiſon des premieres perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel préſent, du préſent & de

l'imparfait du ſubjonctif, comme, *nous ai-mions*, *nous ai-me-rions*, *nous ai-maſſions*, *nous fe-rions*, *nous i-rions*, &c. Mais ſi, à l'un des temps marqués, le verbe a devant *ion* deux conſonnes dont la ſeconde ſoit un *r*; alors *ions* devient diſſyllabe, comme, *nous mettri-ons*, *nous rendri-ons*, *nous rompri-ons*, &c. Dans les premieres perſonnes du pluriel du préſent de l'indicatif ou de l'impératif des verbes qui ont *ier* à l'infinitif, & dans quelqu'autre mot que ce puiſſe être, *ion* eſt auſſi diſſyllabe, comme, *nous étudi-ons*, *nous déli-ons*, *nous mari-ons*, *nous ri-ons*, *des li-ons*, *Religi-on*, *uni-on*, *paſſi-on*, *viſi-on*, *créati-on*, &c.

4°. *Ia* forme auſſi deux ſyllabes en vers, ſoit qu'il ſe trouve dans les noms ou dans les verbes; *di-amant*, *di-adême*, *di-amètre*, *étudi-a*, *conſi-a*, *oubli-a*, &c. il n'en faut excepter qu'un petit nombre de mots qui ſe réduiſent à-peu-près aux ſuivants: *dia-ble*, *fia-cre*, *liard*, *familia-rité*, *familia-riſer*.

5°. *Ie* n'eſt ordinairement que d'une ſyllabe dans les noms, ſoit que l'*e* y ſoit ouvert ou fermé: mais dans les verbes il eſt de deux ſyllabes: *Ciel*, *troiſie-me*, *fie-vre*, *pie-ce*, *ami-tié*, *bar-bie-re*, *pre-mier*, *pa-pier*, *éco-lier*, *fier*, *der-nier*, &c. *Li-er*, *ni-er*, *ſe fi-er*, *aſſo-ci-er*, *mari-er*, *vous étudi-ez*, *conſi-é*, *mari-é*, *vous ri-ez*, *inqui-éter*, &c: il en eſt de même des prétérits de ces verbes; *j'étudi-ai*, *tu déli-as*, *il mari-a*, &c. il faut excepter de cette regle, pour les noms, *pi-été*, *impi-été*, *inqui-et*, *inqui-étude*, *hardi-eſſe*, *matéri-el*, *eſſenti-el*, & les autres polliſyllabes en *iel*, avec tous les mots dans leſquels *ie* eſt précédé de deux conſonnes dont la derniere eſt une des deux liquides, *l*, *r*, comme *boucli-er*, *ſangli-er*, *baudri-er*, *étri-er*, *meurtri-er*, *levri-er*, *ouvri-er*, *calendri-er*, &c. La Fontaine fait ſuivant ce principe, *qua-tri-e-me*, de quatre ſyllabes, tandis qu'il ne fait *troi-ſie-me*, que de trois ſeulement.

M. *de Voltaire*, à l'occaſion de cet hémiſtiche de la *Médée* de *Corneille*,

Les Sœurs crient miracle.

fait l'obſervation ſuivante. » J'ai remarqué que parmi [illegible] quelquefois à faire des

» vers François, & parmi plusieurs Provinciaux qui » commencent, il s'en trouve toujours qui font *crient*, » *plient*, *croient*, &c. de deux syllabes. Ces mots n'en » valent jamais qu'une seule, & ne peuvent être em- » ployés qu'à la fin d'un vers. Corneille, ajoute-il, » fit souvent cette faute dans ses premieres pieces, & » c'est ce qui établit ce mauvais usage dans nos Pro- » vinces ».

Hier s'employoit autrefois en une syllabe ;

Hier j'étois chez des gens de vertu singuliere.

Aujourd'hui il en fait deux ;

Mais hier il m'aborde, & me serrant la main,
Ah, Monsieur, m'a-t il dit, je vous attends demain.

Dans *avant hier* il est d'une seule syllabe ;

Le bruit court qu'avant hier on vous assassina.

Au reste tous ces noms qui font aujourd'hui *ie* de deux syllabes, n'en faisoient qu'une autrefois ; on en trouve mille exemple dans nos Poëtes qui sont un peu vieux : la Fontaine même, quoiqué plus récent, l'a encore fait quelquefois, comme,

Le gibier du Lion, ce ne sont pas Moineaux ;
Mais beaux & bons Sangliers, Daims & Cerfs bons & beaux.

On a eu raison de diviser des sons qui étant si compliqués sont toujours trop durs à prononcer ; en y coupant la diphtongue, ils sont devenus plus coulans & plus conformes au génie de la poésie qui veut sur-tout charmer l'oreille.

J'ai su tout ce détail d'un ancien Valet.
(*Corneille* dans *le Menteur*).

» Autrefois, dit M. *de Voltaire*, un Auteur, selon sa vo- » lonté, faisoit *hier* d'une syllabe, & *ancien* de trois. Au- » jourd'hui cette méthode est changée. *Ancien* de trois » syllabes rend le vers plus languissant : *ancien* de deux » syllabes devient dur. On est réduit à éviter ce mot, » quand on veut faire des vers où rien ne rebute l'oreille ».

6°. Comme l'*e* eſt toujours muet ou obſcur dans la pénultieme ſyllabe du futur & du conditionnel, comme, *je ferai*, *j'adorerai*, *je ferois*, *j'adorerois*; que l'on prononce preſque, *je frai*, *je frois*, *j'adorrai*, *j'adorrois*; ſi cet *e* muet s'y trouve pur, c'eſt-à-dire, précédé d'une voyelle ou d'une diphtongue, il ne peut plus alors ſoutenir une ſyllabe, & l'on n'y doit avoir aucun égard en meſurant les vers : ainſi, *j'oublierai*, *je ſacrifierai*, *j'envierai*, *je prierois*, *je contribuerois*, *je louerois*, *j'avouerois*, & autres ſemblables ont une ſyllabe de moins dans la lecture, même des vers, que dans l'écriture.

Et nous le prierons tous de nous ſervir de pere.
(*Racine* dans *Phedre*).

Ce jour, je l'avouerai, je me ſuis allarmé.
(*Racine* dans *Bérénice*).

Perdez un ennemi d'autant plus dangereux,
Qu'il s'eſſaiera ſur vous à combattre contre eux.
(*Racine* dans *Andromaque*).

Et ce ſont ces plaiſirs, & ces pleurs que j'envie,
Que tout autre que lui me paieroit de ſa vie.
(*Racine* dans *Britannicus*).

C'eſt ſur ce même principe que la prononciation de l'*e* muet ſe ſupprime dans les mots où il ſe trouve placé après une voyelle ou diphtongue, comme, *tuerie*, *paiement*, *tournoiement*, *remerciement*, *ducment*, & ſemblables, qui ſe prononcent *tu-rie*, *pai-ment*, *tournoi-ment*, *remerci-ment*, *du-ment*, &c.

Tout fuit, tout ſe dérobe à l'affreuſe tuerie.
(*Segrais*).

Si belle & ſon aimable mere,
M'a donné charge de vous faire,
Mille & mille remerciemens,
Ce[illegible] mille complimens;
Ce[illegible] tout deux cents deux mille;
Mais c'eſt que la Dame eſt civile.

7°. *Io* eſt ordinairement de deux ſyllabes, comme, *vi-olence*, *vi-olon*, *Di-oceſe*, &c. on pourroit en excepter *fiole*, & *pioche*.

Prends la fiole, ou ....
Je crains en ce déſordre extrême.
Semble un vi-olon faux qui jure ſous l'archet.

8°. *Oe* ne fait qu'une ſyllabe, comme, *boë-te*, *coëf-fe*, *moel-le*, *poe-le*, &c. Il en a cependant deux dans *Po-éſie*, *Po-ême*, *Po-ète*.

Si ſon aſtre en naiſſant ne l'a formé Poète.
Boileau.
Un ſonnet ſans défaut vaut ſeul un long Poême.
Idem.

9°. *Ue* avec l'*e* ouvert ou fermé, eſt toujours de deux ſyllabes, comme, *du-el*, *ru-er*, *attribu-é*.

10°. *Ui* eſt toujours monoſyllabe, comme, *lui*, *dédui-re*, *fuir*, &c. exceptés, *ru-ine*, *ru-iner*, *bru-ine*. Pour *oi*, par-tout où il eſt diphtongue propre ou impropre, il ne forme qu'une ſyllabe; & l'oreille peut très facilement ſentir quand il ne l'eſt pas: on n'a pas beſoin de regle pour ſentir que *emploi* eſt de deux ſyllabes, & *mo-i-ſe* de trois.

11°. *Iai* eſt quelquefois d'une & quelquefois de deux dans *biais*, *biai-ſer*: *ni-ais* eſt toujours de deux: *Bre-vi-aire* eſt de trois.

Car il eſt des Héros d'une douce manière,
Il en eſt de Juſtice, il en eſt de Bréviaire.

12°. *Iau* forme toujours deux ſyllabes; *mi-auler*, *beſti-aux*, *Provinci-aux*, &c.

13°. *Ieu* ſe prononce auſſi en deux ſyllabes, comme, *pi-eux*, *odi-eux*, *furi-eux*, *préci-eux*, *offici-eux*, &c. il faut en excepter, *Cieux*, *Dieu*, *lieu*, *Lieu-tenant*, *milieu*, *mieux*, *pieu*, *épieu*, *eſ-ſieu*, *vieux*, *yeux*.

14°. *Oue* avec l'*e* ouvert ou fermé [illegible] deux ſyllabes; *jou-et*, *lou-er*, *avou-er*, *jou-é*, & [illegible] faut excepter

15°. *Oui* eſt auſſi de deux ſyllabes, comme, *jou-ir*, *ou-ir*, *jou-i*, *Lou-is*, *éblou-i*, &c. il n'eſt que d'une dans l'affirmation *oui*, & dans *bouis*.

Nous avons ici donné l'uſage le plus ſuivi par les Poëtes; mais il ne faut pas croire qu'il ſoit général. Des articles ſur leſquels nous venons de donner des regles, il en eſt bien peu pour leſquels on ne trouve des exemples contraires à ce que nous venons d'en dire: cependant comme nous avons toujours parlé d'après le plus grand nombre, on ne doit pas moins s'en rapporter à ce que l'on trouvera de réglé ici.

La gêne du nombre des ſyllabes eſt très grande en bien des occaſions; il ne faut pas être ſurpris de trouver à cet égard bien des fautes, même dans de bons Poëtes; ſouvent ils ont contredit le grand uſage & peut-être leurs propres lumieres, en retranchant ou en ajoutant mal-à-propos une ſyllabe dans quelque mot; mais ce n'a été que par déſeſpoir de faire mieux. Voudroit-on prononcer dans la poéſie, *extrordinaire*, parce qu'il n'a que cinq ſyllabes dans ces vers;

Il ſe mit à gémir & braire,
Dans le dernier extraordinaire.

On ne peut pas ſupprimer l'*a* dans ce mot, & il eſt très difficile de ne faire qu'une ſyllabe de *ao* en prononçant les deux lettres.

Fléau eſt de deux ſyllabes, quoique les noms en *eau* ne comptent jamais qu'une ſyllabe pour ces trois lettres. *Perdreau*, &c.

Galimathias eſt communément de cinq ſyllabes.

D'où peut procéder, je te prie,
Ce galimathias maudit?
Moliere.

Cependant un autre Poëte a dit:

Et de termes ſavants fit un galimathias,
Qui charmoit les eſprits qui ne l'entendoient pas.

C'eſt ainſi qu'on trouve, ſur-tout dans les anciens Poëtes, des paſſages contraires à ce que nous avons cru devoir donner pour regles générales.

Pour fu-ir d'un grand Roi la colere ſanglante.
(Godeau).

Comme du Ciel ſerein on voit fu-ir les nues.
(Segrais)

Et pour faire une rumeur grande
Non pour l'amour de la vi-ande.
(S. Gelais).

Je trouve des ſoupirs la vi ande bien creuſe.
(T. Corneille).

Les Poè-tes au parterre en parlent autrement,
Tout vient dans ce grand Poè-me admirablement bien.
(Le même).

Si de quelque retour tu pay-eras ma peine....
Mais elle bat les gens, & ne les pay-e point.
(Moliere)

Il prit l'épée à la dextre,
Le bou-clier à la ſeneſtre.
(Ronſard).

De toutes tailles bons le-vriers,
Et de tous arts méchans ou-vriers.
(Marot).

A peine la qua-trieme lune
Acheve de faire ſon tour.
(Malherbe).

J'ai reçu deux meur-triers
Pour témoins d'un parjure.
(Rotrou).

Son ordre eſt un bou-clier à quiconque le ſert,
Et ce même bou-clier met ma tête à couvert.

Et li vriez de si belles choſes
A la merci de la douleur.

(*Malherbe*).

On pourroit en citer beaucoup d'autres : mais ceux-ci ſuffiſent. Quand on a quelque doute ſur ces ſortes de ſyllabes; il ne faut point imiter ces licences, qui ſont des fautes contre la langue & l'oreille : *voyez* PRONONCIATION & QUANTITÉ.

SYLLEPSE ORATOIRE. Ce mot vient du grec & ſignifie union, jonction, aſſemblage. Il y a ſyllepſe lorſque le même mot eſt pris en même tems au propre & au figuré dans la même phraſe. Cette figure eſt une eſpece de métaphore. Quand le Berger Coridon dans une Eglogue de Virgile, dit que ſa Galathée eſt pour lui plus douce que le thim du mont Hibla : ce mot *douce* eſt pris en même-tems au propre & au figuré, au propre par rapport au thim, & au figuré par rapport à l'impreſſion que la Bergere fait ſur lui.

On trouve auſſi un exemple de cette figure dans l'Andromaque de Racine. Pyrrhus qui eût le plus de part à l'embraſement de Troye, eſt épris d'une violente paſſion pour Andromaque qui n'y répond pas. Au fort de ſa paſſion il s'écrie :

Je ſouffre tous les maux que j'ai faits devant Troye;
Vaincu, chargé de fers, de regrets conſumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Feux eſt tout-à-la-fois au propre & au figuré, il fait alluſion aux feux qui embraſerent la Ville de Troye, & à la paſſion de Pyrrhus.

On voit que cette figure eſt une eſpece de jeu de mots; ainſi il ne faut l'employer qu'avec beaucoup de circonſpection & à propos. C'eſt ce qui a fait dire à un de nos plus grands Poëtes, en parlant du vers que nous venons de citer. « Si Pyrrhus s'exprimoit toujours dans » ce ſtyle il ne toucheroit point; on s'appercevroit que » la vraie paſſion s'occupe rarement de pareilles com- » paraiſons, & qu'il y a peu de proportion entre les » feux réels dont Troye fut conſumée & les feux de

» l'amour de Pyrrhus ». (*Poétique de M. de Voltaire*).

SYLLOGISME. Le ſyllogiſme eſt un raiſonnement compoſé de trois propoſitions dépendantes l'une de l'autre. La premiere contient la ſeconde, la ſeconde fait voir qu'elle eſt contenue dans la premiere, & toutes les deux démontrent mutuellement qu'elles contiennent la troiſieme. Un exemple rendra la choſe très claire. Toutes les fois qu'on a une propoſition à prouver, on choiſit un principe connu dont la vérité peut établir cette propoſition par la liaiſon qu'il a avec elle.

Un *principe* n'eſt autre choſe qu'une connoiſſance vraie & certaine, qui conduit à une autre connoiſſance qui étoit douteuſe, & l'uſage qu'on fait d'une connoiſſance pour en établir une autre, s'appelle *raiſonnement*.

Le principe fait donc la premiere propoſition, comme dans ce raiſonnement : *Un Etre bon & juſte ne doit point laiſſer le crime impuni, ni la vertu ſans récompenſe:* voilà la premiere propoſition qui contient la ſeconde que voici, & à laquelle on l'applique : *Or Dieu eſt bon & juſte* : & ces deux propoſitions contiennent néceſſairement cette troiſieme : *Donc Dieu punira le crime & récompenſera la vertu.*

La premiere de ces propoſitions qui eſt la plus générale, s'appelle en Philoſophie *la majeure ;* la ſeconde *la mineure*, & la troiſieme *la conſéquence* ou *la concluſion.* On voit par ce que nous venons de dire, que pour qu'un raiſonnement ſoit concluant, il faut que le principe ſoit général & certain, & que l'application en ſoit juſte.

La maniere de raiſonner par ſyllogiſmes, qu'on appelle raiſonner en forme, eſt froide & lente. Elle eſt propre au Philoſophe dont l'unique but eſt de découvrir la vérité. Il craint de ſe méprendre ; il a toujours le ſyllogiſme en main, comme le Géometre le compas. Il va de proche en proche, il ne franchit aucune idée intermédiaire. Il ne fait jamais un pas ſans le concours des trois propoſitions, & ſans toutes les diſtinctions philoſophiques.

Il n'en eſt pas ainſi de l'Orateur. Les matieres qu'il traite ſont ordinairement plus intelligibles, d'ailleurs

marche eſt moins réguliere ; mais elle eſt plus vive, plus rapide. Il ſupprime le principe ; & il en réſulte ce qu'on appelle enthymême : *voyez* ENTHYMÊME.

Si quelquefois il ſe ſert de l'argument en forme, il le préſente bien différemment du Logicien ; il ne ſuit point l'ordre que celui-ci obſerve : *voyez* CONCLUSIONS ORATOIRES.

Cicéron veut prouver que Céſar, en pardonnant à Marcellus qui avoit pris les armes contre lui, eſt digne des plus grands éloges. Au lieu de dire comme feroit le Logicien : la clémence eſt une vertu ſi rare qu'elle mérite les plus grands éloges ; Céſar poſſede cette vertu, donc Céſar mérite les plus grands éloges. Il prend chacune de ces propoſitions ſéparément ; & ſans s'aſtreindre à l'ordre établi entre elles, il commence tantôt par la premiere, tantôt par la ſeconde indifféremment. Il les développe & les amplifie tour à tour. Il cache ſes preuves ſous le pompeux appareil de l'éloquence. Après avoir élevé juſqu'aux cieux les actions guerrieres de Céſar, il les compare avec la clémence qu'il vient de faire éclater envers Marcellus, &, ſans rien diminuer de la gloire militaire dont un grand Capitaine eſt toujours très jaloux, il met au-deſſus ſa clémence & ſa généroſité, en prouvant qu'un Général n'a pas ſeul toute la gloire d'une victoire, au lieu que celle de la clémence lui devient propre & perſonnelle ; qu'il eſt moins difficile de vaincre ſes ennemis que de ſurmonter ſes paſſions ; enfin que les lauriers qu'on cueille dans les combats ſont teints du ſang de pluſieurs milliers d'hommes ; que les applaudiſſemens que reçoit le vainqueur ſont troublés par les cris des mourans : au lieu que les actions de bonté & de clémence ne ſont accompagnées d'aucun trouble, d'aucun tumulte ; elles ne ſont fondées ſur le malheur de perſonne ; elles flattent & gagnent le cœur de tous ceux qui en entendent parler ; elles font le bonheur du monde : *voyez* FORMES DES PREUVES.

SYNECDOQUE *ou* SYNECDOCHE. Le mot ſynecdoque ſignifie compréhenſion, conception. On appelle ainſi une

dans le sens propre. C'est une espece de *métonymie*, avec cette différence pourtant que la métonymie prend simplement un mot pour un autre, au lieu que la synecdoche prend le moins pour le plus, ou le plus pour le moins.

Il y a plusieurs sortes de synecdoches.

1°. *Synecdoche du genre*, comme quand on dit les *mortels* pour les hommes. Le terme de mortels devroit pourtant comprendre aussi les animaux qui sont sujets à la mort aussi bien que nous; ainsi quand par les mortels on n'entend que les hommes, c'est une synecdoche du genre. On dit le plus pour le moins.

2°. *Synecdoche de l'espece*. C'est lorsqu'un mot, qui dans le sens propre ne signifie qu'une espece particuliere, se prend pour le genre. C'est ainsi, par exemple, qu'on appelle quelquefois *coquin* un homme adonné à toutes sortes de crimes, alors on prend le moins pour dire le plus.

3°. *Synecdoche dans le nombre*. C'est lorsqu'on met un singulier pour un pluriel, ou un pluriel pour le singulier, comme lorsqu'on dit; *l'ennemi vient à nous*, c'est-à-dire les ennemis. *Il est écrit dans les Prophetes*, c'est-à-dire, il est écrit dans un des livres de quelqu'un des Prophetes.

4°. On prend quelquefois la partie pour le tout, ou le tout pour la partie. Ainsi, par exemple, la tête se prend pour l'homme entier.

Les Chrétiens vous devroient une tête si chere,
(*Voit. Poës.*)

C'est-à-dire une personne si précieuse, si chérie.

Quand les Poëtes disent après quelques hivers, quelques étés, c'est-à-dire, après quelques années.

L'onde, dans le sens propre, signifie une vague, un flot; cependant les Poëtes prennent ce mot, ou pour la mer, ou pour l'eau d'une riviere, ou pour la riviere même.

Vous feriez mercredi que cette onde rebelle,
Se feroit vers sa source une route nouvelle,

Plutôt qu'on ne verroit votre cœur dégagé ;
Voyez couler ces flots dans cette vaste plaine ;
C'eſt le même penchant qui toujours les entraîne :
Leur cours ne change point, & vous avez changé.
(*Quinault*, *Iſis*, Act. I. Sc. 3.).

On voit ſouvent dans les Poëtes le Tybre pour les Romains, la Seine pour les François.

Chaque climat produit des favoris de Mars,
La Seine a des Bourbons, le Tybre a des Céſars.
(*Boileau*, Ep. 1.).

5°. On ſe ſert ſouvent du nom de la matiere pour marquer la choſe qui en eſt faite, comme quand on dit : prends *ce fer*, au lieu de dire prends *cette épée*.

SYNONYMES. On appelle ſynonymes les mots qui ſe reſſemblant par une idée commune, ſont néanmoins diſtingués l'un de l'autre par une idée acceſſoire & particuliere à chacun d'eux, d'où naît dans beaucoup d'occaſions une néceſſité de choix pour les placer à propos & parler avec juſteſſe. La diſtinction des ſynonymes prévient l'abus des termes, rend le langage intelligible, bannit les idées vagues & les à-peu-près dont les eſprits ſuperficiels ſe contentent.

Il ne faut donc point imaginer que les mots qu'on nomme *ſynonymes* le ſoient dans toute la rigueur d'une reſſemblance parfaite, enſorte que le ſens ſoit auſſi uniforme entr'eux que l'eſt la ſaveur, par exemple, entre les gouttes d'eau d'une même ſource ; car en les conſidérant de près, on verra que cette reſſemblance n'embraſſe pas toute l'étendue & la force de la ſignification ; qu'elle ne conſiſte que dans une idée principale que tous énoncent, mais que chacun diverſifie à ſa maniere par une idée acceſſoire qui lui conſtitue un caractere propre & ſingulier. La reſſemblance que produit l'idée générale fait donc les mots ſynonymes, & la différence qui vient de l'idée particuliere qui accompagne la générale, fait qu'ils ne le ſont pas parfaitement, & qu'on les diſtin-

gue comme les diverſes nuances d'une même couleur.

Je ne citerai ici que deux exemples tirés de l'excellent livre de M. l'Abbé *Girard*, intitulé : *Synonymes François*, & un troiſieme tiré du Commentaire de M. *de Voltaire*, ſur P. *Corneille*.

Bonheur, félicité, béatitude.

Ces trois mots ſignifient également un état avantageux & une ſituation gracieuſe. Mais celui *de bonheur* marque proprement l'état de la fortune capable de fournir la matiere des plaiſirs, & de mettre à portée de les prendre. Celui *de félicité* exprime particulierement l'état du cœur diſpoſé à gouter le plaiſir, & à le trouver dans ce qu'on poſſede. Celui *de béatitude* qui eſt du ſtyle myſtique déſigne l'état de l'ame prévenue des dons de la grace & pleine des conſolations intérieures que donnent une bonne conſcience & une réſignation parfaite à la volonté de l'Être Suprême.

On eſt quelquefois dans un état de bonheur ſans être dans un état de félicité. La poſſeſſion des biens, des honneurs, des amis, & de la ſanté, fait le bonheur de la vie : mais ce qui en fait *la félicité*, c'eſt l'uſage, la jouiſſance, le ſentiment, & le goût de ces choſes. Quant à la béatitude elle eſt le partage des perſonnes vraiement pieuſes.

Les choſes étrangeres ſervent au bonheur de l'homme, mais il faut qu'il faſſe lui-même ſa félicité, & qu'il demande à Dieu la béatitude. Le premier eſt pour les riches, la ſeconde pour les ſages, la troiſieme pour les Saints.

Apparition, Viſion.

La *viſion* ſe paſſe au-dedans & n'eſt qu'un effet de l'imagination. *L'apariition* ſuppoſe un objet au-dehors. » Si Joſeph, dit M. l'Abbé Girard, fut averti par une » viſion de paſſer en Egypte, ce fut une apparition qui » inſtruiſit la Magdeleine de la réſurrection de Jeſus-» Chriſt ».

Deſſein, Projet.

» On ne fait point des *deſſeins*, on fait des *projets*: » Ces regles paroiſſent étranges au premier coup d'œil, » & ne le ſont point. Il y a de la différence entre *deſſein* » & *projet*; un projet eſt médité & arrêté; ainſi on fait » un projet. *Deſſein* donne une idée plus vague; voilà » pourquoi on dit qu'un Général fait un projet de cam- » pagne, & non pas un deſſein de campagne ». *M. de Voltaire.*

SYNTAXE. La ſyntaxe eſt cette partie de la Grammaire qui regle, d'après l'uſage, la forme ſous laquelle un mot doit paroître dans le diſcours, en conſéquence des liaiſons qu'il a avec d'autres mots; c'eſt-à-dire, s'il doit être mis au maſculin ou au féminin, au ſingulier ou au pluriel, &c. en quoi elle differe de la *conſtruction* qui regle la place qu'un mot doit occuper dans une phraſe relativement aux autres mots, comme nous le diſons à l'article CONSTRUCTION.

Il n'y a de ſyntaxe en général que pour les mots dont le matériel peut varier ſelon les différents rapports qu'on y veut faire appercevoir. Ainſi en françois il n'y a de ſyntaxe que pour les ſubſtantifs, les adjectifs, les verbes, l'article, & les pronoms; les adverbes, les prépoſitions les conjonctions & les particules ne ſouffrant jamais la moindre altération. Il ne faut pas croire cependant que tout nom ſubſtantif, ou adjectif, ou pronom, que tout mode de verbe varie ſa ſyntaxe de même que les autres mots de ſon eſpece: il y a là-deſſus bien des irrégularités, ou ſi l'on veut, bien des différences, comme on le verra bientôt. Mais avant que de parler des regles de ſyntaxe, il faut expoſer quelles ſont les variations des différentes ſortes de mots qui y ſont ſoumis.

Les ſubſtantifs ne varient que relativement au ſingulier ou au pluriel, ſelon que l'on veut faire ſignifier à chacun d'eux un ou pluſieurs individus de leur eſpece. Les adjectifs (& ſous ce nom nous comprenons l'article, les pronoms, & les participes) varient ſelon le genre de leurs ſubſtantifs, auſſi bien que ſelon leur nom-

bre. Les verbes varient selon le mode, le temps, le nombre & la personne : *voyez* MODES, TEMS, NOMBRE & PERSONNES.

Voilà la regle générale ; mais il y a des substantifs qui n'ont point de singulier, d'autres qui n'ont point de pluriel ; il y a des adjectifs qui ne souffrent aucune altération pour passer d'un genre à l'autre ; il y en a qui n'ont point de singulier, comme *vingt*, *trente*, &c. Il y a des pronoms qui restent les mêmes pour tous les genres & les nombres, comme, *ce*, *qui*, *que*, *donc* ; d'autres qui ne servent qu'au singulier, comme *je*, ou au pluriel, comme *nous*, &c ; il y a des participes qui restent les mêmes pour le singulier & le pluriel, le masculin & le féminin, comme tous les participes présents de l'actif, tels que, *aimant*, *jouant*, &c. Il y a des verbes qui n'ont point certains tems, certains modes, certaines personnes ; tels sont les verbes *défectifs* & les verbes *impersonnels*. Sur-tout cela, il faut consulter les mots SUBSTANTIF, ADJECTIF, ARTICLE, PRONOMS, VERBE, PARTICIPE, &c. Ici nous ne parlons que de ceux qui sont susceptibles des terminaisons propres à leur espece. On sent que ce seroit encore nous répéter inutilement, que de rapporter les regles qui fixent les lettres ou les syllabes que chacune de ces especes de mots perd ou acquiert ou change dans ses variations ; nous supposons qu'on les connoît, & qu'on les a vues dans leurs articles respectifs.

Substantifs, Adjectifs, Pronoms, &c.

La pensée peut seule décider du nombre auquel on doit mettre un substantif : il n'est point esclave à cet égard des autres parties du discours ; puisque c'est lui au contraire qui regle leur syntaxe.

Les adjectifs, les pronoms, l'article, & les participes passifs du passé, doivent suivre le nombre & le genre du substantif auquel ils se rapportent. Si celui-ci est au singulier & du genre masculin, ceux-là prendront la terminaison que l'usage leur a assignée pour le masculin singulier ; il en est de même du féminin singulier, & du pluriel, soit masculin, soit féminin. *L'hom-*

me eſt un ſubſtantif maſculin & ſingulier, ainſi l'on doit dire, *l'homme eſt bon*; & non pas *bons*, ni *bonne*, ni *bonnes*; parceque c'eſt la premiere de ces terminaiſons que l'uſage a conſacrée pour le ſingulier maſculin, & que les autres ſont pour l'autre genre dans les deux nombres, ou le même genre dans l'autre nombre.

Si un ou pluſieurs adjectifs, pronoms, participes paſſifs, ou l'article, ſe rapportent à pluſieurs ſubſtantifs; il faut les mettre au pluriel, comme, *les pere & mere*. Si ces ſubſtantifs ſont d'un même genre, les autres mots qui s'y rapportent doivent en prendre la terminaiſon pluriele, comme, *la mere & la fille ſont également capricieuſes*. Si l'un eſt du maſculin & l'autre du féminin, les qualificatifs doivent ſe mettre au maſculin pluriel; *l'homme & la femme ſont ſoumis à des devoirs réciproques*.

Quelquefois un adjectif ſe met du nombre & du genre du ſubſtantif dont il eſt le plus près, quoique celui-ci ſoit du féminin, & que l'autre ſoit du maſculin; mais il faut pour cela que l'adjectif ſoit immédiatement auprès du ſubſtantif dont il prend le genre & le nombre. *Cet homme a les pieds & la tête nue.... Cette Actrice joue avec un goût & une nobleſſe charmante... Sylla s'étoit acquis dans Rome un pouvoir & une autorité abſolue*. Il ſeroit contre le bon uſage de dire, *les pieds & la tête nus... Un goût & une nobleſſe charmants... Un pouvoir & une autorité abſolus*.

Cette exception dont nous venons de parler a encore lieu, quand les deux ſubſtantifs ont une même ſignification, ou du moins une ſignification approchante, quoiqu'alors l'adjectif ne ſoit plus voiſin immédiat du ſubſtantif dont il eſt le plus près, & dont il prend le genre & le nombre. *Son courage & ſa hardieſſe eſt étonnante... Il marche toujours avec un empreſſement & une viteſſe qui me paroît originale. Il a un ſavoir vivre & une politeſſe bien affectée*. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe également mettre l'adjectif au pluriel maſculin quand il eſt ſéparé des ſubſtantifs par un verbe, & dire, *ſon courage & ſa hardieſſe me paroiſſent étonnants*. Mais il vaut encore mieux, pour éviter tout embarras, pla-

cer le ſubſtantif féminin le premier, en diſant, *ſa hardieſſe & ſon courage me ſemblent ſinguliers*, &c.

Quand un adjectif, ou un pronom, ou un participe ne ſe rapporte à aucun ſubſtantif déterminé, & qu'il eſt pris lui-même ſubſtantivement, alors il ſe met au maſculin ſingulier; *j'aime le vrai; il faut le préférer au brillant. Le vrai, il, le, au brillant*, ſont au maſculin ſingulier, quoiqu'ils ne ſe rapportent à aucun ſubſtantif qui leur en faſſe la loi: mais c'eſt parcequ'il n'en eſt point non plus qui leur demande d'être autrement.

Il eſt encore certains ſubſtantifs qui veulent leurs adjectifs au pluriel & au maſculin, quoiqu'ils ſoient eux-mêmes du féminin & au ſingulier. Ce ſont les ſubſtantifs qui marquent pluralité, comme, *la plûpart*. Il faut obſerver de quelle choſe on parle quand on les emploie. Si la choſe dont on parle eſt du maſculin, l'adjectif ſera maſculin pluriel, ſoit que cette choſe ſoit exprimée, comme, *la plûpart des hommes ſont faux*; ſoit qu'elle ſoit ſous-entendue dans la phraſe actuelle, mais exprimée dans les précédentes; ou ſuffiſamment indiquée par les circonſtances, comme, *les hommes ſont volontiers de belles promeſſes; ils cherchent aſſez ſouvent à ſe flatter mutuellement; mais* LA PLUPART SONT FAUX, *& n'agiſſent ainſi que par vanité, par foibleſſe ou par méchanceté.*

Noms collectifs.

Il eſt bien des noms collectifs, qui par conſéquent marquent pluralité, & qui néanmoins ne prennent point le pluriel, & n'admettent jamais dans leur adjectif d'autre genre que le leur, comme; *la foule importune... Le peuple inconſtant... L'armée furieuſe... La Cour timide & flottante... Tout le monde nous fut contraire.* Cette différence vient de ce que parmi les noms collectifs les uns marquent plus explicitement multiplicité d'objets, & les autres unité de collection. Quand on ne ſaiſit pas avec aſſez d'aſſurance le tour ſous lequel ils indiquent pluralité, alors il faut étudier l'uſage pour décider la ſyntaxe des adjectifs qui s'y rapportent.

Il y a de ces noms collectifs qui par eux-mêmes ne paroissent pas indiquer plus préciſément la collection que la multiplicité ; alors pour la ſyntaxe de leurs adjectifs on flotte, on balance entre le ſingulier & le pluriel, ſans trop oſer ſe décider pour l'un ou pour l'autre. Voici la regle. Si ces noms ne ſont ſuivis d'aucun autre ſubſtantif qui exprime la choſe dont les collectifs marquent pluralité, l'adjectif reſte au ſingulier. Il en eſt de même ſi le nom collectif eſt ſuivi d'un autre nom au ſingulier ; *une infinité de monde eſt intéreſſé à cette affaire.* Mais s'il eſt ſuivi d'un nom au pluriel, alors ſa maniere de ſignifier ſe trouve plus décidée pour la multiplicité, & l'adjectif ſe met au pluriel ; *une infinité de bons Citoyens ſont intéreſſés à cette affaire.* C'eſt ainſi qu'on dit encore ; *combien de monde en fut touché ! ... Combien de perſonnes y furent ſenſibles ! ... Bien du monde en fut ému... Bien des perſonnes en furent émues*, &c.

Verbes.

Tout ce que nous avons dit pour les adjectifs quant au nombre, peut faire loi pour les verbes, dans les temps qui ont un ſingulier & un pluriel. Le verbe ſe met au ſingulier par-tout où nous avons dit que l'adjectif s'y mettoit ; & au pluriel par-tout où l'adjectif doit y être. Mais le nombre n'eſt pas le ſeul point pour lequel le verbe ait une ſyntaxe ; il en a auſſi pour les modes, les temps & les perſonnes.

C'eſt au ſubjectif ou nominatif, exprimé ou ſous-entendu, à décider de la perſonne à laquelle on doit mettre le verbe. Si le ſujet de la phraſe eſt celui ou ceux qui parlent, le verbe eſt à la premiere perſonne ; ſi c'eſt celui à qui l'on parle, le verbe eſt à la ſeconde perſonne ; enfin ſi c'eſt un autre que celui qui parle, & que celui à qui le diſcours s'adreſſe, le verbe eſt à la troiſieme perſonne. Si le ſubjectif eſt compoſé de pluſieurs noms ou pronoms, le verbe ſe met au pluriel, & à la perſonne la plus noble, comme diſent les Grammairiens ; c'eſt-à-dire, que ſi de ces noms ou pronoms, l'un eſt de la premiere perſonne, le verbe ſera à la premiere perſonne du pluriel, quand même les autres ſe-

roient de la seconde ou de la troisieme. S'il n'y en a point de la premiere, mais qu'il y en ait de la seconde & de la troisieme, le verbe doit être de la seconde : *vous & moi, nous faisions la même chose... Vous & lui, direz de même.* Quand la personne n'est point déterminée, le verbe prend la troisieme du singulier ; c'est ce qui fait les verbes impersonnels ; *il est ordinaire à l'homme de se tromper.*

C'est à la pensée à indiquer les temps auquel le verbe doit être pris. Si l'on veut dire une chose présente, on prend le présent ; si la chose dont on parle n'est plus, mais qu'elle ait été, on emploie le passé ; & le futur sert pour exprimer des choses qui ne sont pas encore, mais qui seront : *voyez* TEMS DES VERBES. *Mon cœur fut long-temps insensible. Vous m'inspirez une passion funeste ; jamais je ne retrouverai le repos.* Il en est de même de l'imparfait, du plusqueparfait, des temps conditionnels, & du prétérit indéfini. On ne peut prescrire rien autre chose que de consulter la pensée même qu'on veut communiquer, & de bien étudier la signification & le sens de chaque tems des verbes, pour les employer selon leur nature & leurs propriétés.

Modes.

Il n'en est pas de même des modes : c'est sur-tout le tour de la phrase, & l'emploi que le verbe y fait, qui de concert avec le génie de la langue font servir l'un dans une occasion & l'autre dans une autre. On peut dire une même chose pour un même temps de bien des façons différentes ; par exemple, si je vous dis, *j'ai lu votre ouvrage. Puisque je le sais par cœur, il faut bien que je l'aie lu. Je me souviens de l'avoir lu,* Vous comprenez également que j'ai lu l'ouvrage dont nous parlons ; & cependant j'emploie trois modes différents du même verbe *lire.* Dans le doute, qui pourra me décider entre les trois ? le génie de la langue bien plus que la pensée, qui reste la même.

Infinitif.

Si le verbe sert de subjectif dans la phrase où il est

employé, on le met à l'infinitif ; *lire un ouvrage, n'eſt pas toujours l'apprendre ; l'avoir lu n'eſt pas toujours le connoître. Lire un ouvrage, l'avoir lu*, ſont les ſubjectifs des deux phraſes.

S'il fait fonction d'objectif (*voyez* OBJECTIF & CONSTRUCTION), ou de terminatif (*voyez* TERMINATIF), il ſe met encore à l'infinitif ſans prépoſition ou avec une prépoſition, ſelon que le demande la nature du verbe précédent qui ſert d'attributif ; *je voulois vous dire une choſe bien importante. Je l'empêcherai de faire ce faux pas. Dire* eſt l'objectif de *je voulois ; de faire* eſt le terminatif de *j'empêcherai.*

Quand il eſt circonſtanciel, (*voyez* CIRCONSTANCIEL), on le met ordinairement au gérondif ; *on devient habile en travaillant.*

Si le verbe eſt régi par quelque ſubſtantif ou adjectif que ce ſoit, il prend devant ſon infinitif la même prépoſition que le même nom exigeroit devant un autre ſubſtantif qui ſeroit à la place de ce verbe ; *à force de travailler on devient habile*, comme on diroit, *à force de travail... Agréable à dire*, &c.

Il y a quelques verbes qui prenant leur objectif ſans prépoſition quand c'eſt un nom, veulent avant lui une prépoſition quand c'eſt un infinitif, comme ; *je crains ma colere ; je crains de me fâcher.* Ces infinitifs avec leur prépoſition ſe peuvent ordinairement changer en un temps du ſubjonctif précédé d'un *que* & accompagné d'une négation ; *je crains que je ne me fâche.* Ce changement de conſtruction ne ſe fait pas lorſque l'infinitif & ſa prépoſition ſont régis par un nom, comme ; *j'ai envie de vous plaire* ; on ne diroit pas, *j'ai envie que je vous plaiſe.* L'infinitif ſe met encore avec une prépoſition, quand dans une phraſe où il y a comparaiſon, il ſe trouve en ſecond alternatif après le *que. Il vaut mieux être malheureux que d'être criminel... Il ſonge bien plus à s'amuſer qu'à rétablir ſa ſanté.*

Impératif.

C'eſt à l'intention & à la penſée de celui qui parle, à régler quand on doit ſe ſervir de l'impératif ; *allez*, &

ſongez à moi. Mais on peut l'éviter par des périphraſes, *je vous prie de ſonger à moi. Je vous exhorte à ſonger à moi.* Alors *ſonger* qui dans la premiere phraſe faiſoit fonction d'attributif (*voyez* ATTRIBUTIF & CONSTRUCTION), eſt régime des attributif; *je vous prie; je vous exhorte.*

Subjonctif.

Le ſubjonctif ne ſe prend que dans les phraſes où il ne ſert qu'en ſous-ordre, c'eſt-à-dire, où il n'eſt attributif que dans une phraſe ſubordonnée. *Je veux qu'il reſte. Je veux* eſt la phraſe principale; *qu'il reſte*, eſt la ſubordonnée: (*voyez* CONSTRUCTION, ſur la différence de ces deux ſortes de phraſes). Une phraſe ſubordonnée à une autre, prend le mode ſubjonctif pour ſon attributif, après les conjonctions, *afin que*, *avant que*, & quelques autres (*voyez* CONJONCTIONS); après les verbes qui marquent quelque ſentiment de l'ame, ſoit de crainte, ſoit de deſir, ſoit de doute, comme, *je veux que vous le faſſiez*; après les impersonnels, *il faut, il eſt à propos, il eſt difficile, il convient*, & autres ſemblables; comme *il faut qu'il vienne*; bien entendu que ces verbes de deſir, de crainte ou de doute, & ces impersonnels auront après eux & avant le ſubjonctif ſuivant, la conjonction *que*; ſans cela il faudroit l'infinitif; comme, *je veux dire, je crains de dire, il faut dire*, &c. Il faudroit même prendre cet infinitif, ſi les verbes précédens avoient d'ailleurs un nom ou pronom pour régime; ainſi on diroit, *je lui ordonne de venir*, & non pas, *je lui ordonne qu'il vienne*; quoiqu'on diſe, *j'ordonne qu'il vienne.* Il en eſt de même ſi le ſecond verbe a le même ſubjectif que le premier; *je veux étudier*, & non pas, *je veux que j'étudie.*

On met ordinairement le ſubjonctif après tous les verbes précédés de *ne*, ou employés par interrogation; comme; *je ne crois pas que vous mentiez... Eſt-il certain que cela ſoit?* ... quoiqu'on diſe, *je crois que vous mentez... Il eſt certain que cela eſt.* Cependant, quand ces interrogations, ces négations ne laiſſent pas un certain doute dans la penſée, on prend l'indicatif; *vous ne di-*

tes pas que j'ai répondu... M'assurez-vous qu'il viendra bien tôt ? Il en est de même quand le premier verbe est précédé d'un *si* : *si vous me dites que vous l'ayez vu : si vous me dites que vous l'avez vu*, &c. Après *quel que*, *quelque*, & *quoique* ; *quel homme que ce soit. Quelques bonnes raisons qu'il apporte. Quoiqu'il dise.*

Après *que* employé au lieu de répéter la conjonction *si*, ou pour, *de ce que. Si vous le voulez, & que vous me le fassiez dire à tems. Je suis fâché que vous n'ayez rien dit.*

Après le relatif, *qui* ou *que*, immédiatement précédé d'un superlatif ou d'un pronom négatif ; *le plus habile qu'on puisse trouver. Le meilleur qui soit. Nul que je sache.*

Après le même relatif placé entre deux verbes de maniere qu'il indique quelque desir, ou quelque besoin, & qu'il ait à-peu-près le sens des conjonctifs *de maniere que*, *afin que. Il faut des Rois qui sachent commander, & des peuples qui apprennent à obéir. Cherchez un ami qui soit discret & zélé. Voulez-vous en avoir qui vous séduisent ?* Si le relatif ne marquoit aucun desir, ni aucun besoin, ou qu'il ne tînt pas lieu des conjonctifs que nous avons indiqués, le verbe suivant seroit à l'indicatif ; *je connois un homme qui peut vous rendre ce service.* &c.

Quand le premier verbe est au présent ou au futur, le second qui doit être au subjonctif, se met au présent du subjonctif ; *il faudra que je lise ; il semble que vous hésitiez. Il faut que je me sois mépris.* Si le premier verbe est en un autre temps que le présent ou le futur, le second se mettra à l'imparfait du subjonctif ; *je voulois, j'ai voulu, je voulus, j'avois voulu, je voudrois qu'il vînt aujourd'hui.* Il y a pourtant de bons Auteurs, qui mettent le présent du subjonctif, quand le sens indique bien le présent, & que le premier verbe est au conditionnel, comme ; *je ne voudrois pas qu'il vienne à présent* ; mais c'est une négligence ; il faut *qu'il vînt.*

Indicatif.

On voit bien actuellement quelles sont les occasions où l'on doit prendre les temps de l'indicatif. C'est dans

l'attributif de toutes les phraſes détachées, ſi elles ne ſont pas dans la forme impérative. Quant aux phraſes périodiques, la principale phraſe partielle a auſſi ſon attributif à l'indicatif. Au reſte nous ſuppoſons ici que l'attributif eſt ſimple; s'il eſt compoſé de pluſieurs verbes, le ſecond eſt joint au premier en forme de régime, & il ſuit la ſyntaxe qui convient à la fonction de régime qu'il remplit; s'il n'eſt joint au premier que par forme d'addition, il ſe met également à l'indicatif; comme, *je voulois & j'eſperois votre bonheur*. Enfin dans les phraſes conditionnelles l'attributif ſe met ſouvent à l'indicatif, ſelon la nature des conjonctifs qui les uniſſent à la phraſe principale, & ſelon le tour de la penſée. Voyez là-deſſus ce que nous avons dit plus haut en parlant du ſubjonctif, & le mot CONJONCTIONS.

Uſage des Conjonctifs & des Prépoſitions.

Il nous reſte encore un point de difficulté qui ſemble devoir regarder la ſyntaxe; c'eſt de ſavoir quand on doit ſe ſervir de conjonctifs pour lier & joindre des mots ou des phraſes, & de prépoſitions pour marquer les rapports entre les idées. Nous ne donnerons ici que deux regles générales, renvoyant pour les détails, pour les exceptions & pour le choix des conjonctions ou des prépoſitions, aux articles de ces deux mots.

1°. Quand un ſecond verbe régi par un premier ne cauſe aucune amphibologie, aucun embarras, étant à l'infinitif; il eſt mieux de l'y mettre que de lui donner un conjonctif: *je viens vous dire, ou je viens pour vous dire*, vaut mieux que, *je viens afin que je vous diſe*. La raiſon en eſt claire; le conjonctif allonge inutilement le diſcours; & par-tout on hait le ſuperflu. S'il y a des exceptions à cette loi, c'eſt quand la phraſe eſt à-peu-près égale pour la longueur, & que le langage eſt plus doux, plus coulant, en ſe ſervant d'un conjonctif. Il faut remarquer qu'un verbe à l'infinitif ne prenant point de ſubjectif proprement dit, & le ſens de la phraſe exigeant néanmoins qu'il y en ait un de connu, afin éviter le conjonctif, il eſt néceſſaire que le reſte de la phraſe l'indique ſuffiſamment: cela ſe

trouve

trouve toutes les fois que dans la penſée le ſubjectif du ſecond verbe eſt le même que celui du premier ; *je veux lui parler : vous oſez m'interrompre ; il ne daigne pas m'écouter.* Les ſubjectifs des infinitifs *parler*, *interrompre*, *écouter*, ſont, dans l'ordre de la penſée, les mêmes que ceux qui ſont exprimés avant les verbes, *veux*, *oſez*, *ne daigne pas*. Si le premier verbe eſt impersonnel, & que le ſubjectif du ſecond puiſſe en être l'objectif ou le terminatif, alors on peut encore employer le ſecond verbe à l'infinitif ; *il vous convient bien de parler ainſi ! Vous* eſt terminatif de *il convient*, & ſubjectif de *parler*. Mais ſi cet objectif ou ce terminatif du verbe impersonnel peut être pris pour un régime du verbe à l'infinitif auſſi naturellement que pour ſon ſubjectif ; alors l'obſcurité du ſens force à recourir au conjonctif ; *il faut à cette femme médire ſans ceſſe de ſes voiſines.* Eſt-ce elle qui veut médire, ou eſt-ce en ſa préſence que les autres doivent le faire ? Pour éviter ce doute, dites, *il faut que cette femme médiſe continuellement de ſes voiſines.* Ainſi pour dire qu'il faut que cet homme parle, vous ne direz point, *il le faut parler*, ni, *il lui faut parler*. La premiere phraſe ne diroit rien, préſentant un *le* objectif devant un infinitif qui ne le peut admettre, & pour une fonction que ce *le* ne peut faire ; & la ſeconde ſignifiant, *il faut qu'on lui parle*, ce qui n'eſt point du tout la penſée que vous vouliez rendre.

Si le ſubjectif ſous entendu du ſecond verbe n'eſt pas le même qui ſe trouve exprimé devant le premier, & que celui-ci ne ſoit point impersonnel, alors on ſe ſert du conjonctif *que* ; *je veux que vous obéiſſiez* ; *je veux que votre frere s'y trouve* ; & non pas, *je vous veux obéir*, ni, *je veux vous obéir*, ce qui feroit un ſens tout différent de la penſée : ni, *je veux votre frere s'y trouver* ; ce qui eſt contre le principe de la langue qui ne permet point à nos infinitifs d'avoir leurs ſubjectifs exprimés. Nous ne parlons pas des circonſtances où le ſecond verbe n'eſt uni au principal que par une idée de condition ou de cauſe, comme on le voit dans les phraſes conditionnelles & cauſales, &c : on ſe ſert alors des conjonctifs deſtinés à marquer ces ſortes d'unions, comme,

s'il le faut, je le ferai. Je le ferai, puiſqu'il le veut, &c. Les relatifs *qui*, *que*, *lequel*, &c. ſont des pronoms qui font auſſi fonction de conjonctifs; quelquefois on peut les remplacer par un participe, comme; *l'homme étant un animal raiſonnable, doit commander à ſes paſſions*; ou, *l'homme qui eſt un animal raiſonnable, doit commander à ſes paſſions*. Mais il eſt peu d'occaſions où l'on puiſſe ainſi éviter les phraſes ſubordonnées en ſe ſervant des participes, parceque ceux-ci prêtent moins aux repos de la voix & de l'eſprit, & cauſeroient ſouvent de la monotonie & de la confuſion, en accompagnant eux-mêmes, comme qualificatifs, des noms qui ont déja d'autres adjectifs, ou en amenant après eux des régimes qui ſe trouveroient comme douteux entre le nom principal & le participe. D'ailleurs, les participes ſervent eux-mêmes dans des occaſions & pour certains points de vue, & les relatifs pour d'autres. C'eſt ainſi que ces deux phraſes, *l'homme ſachant ſe connoître ſoi-même, mépriſe moins les autres*; & *l'homme qui ſait ſe connoître ſoi-même, mépriſe moins les autres*, ne préſentent pas la même idée de la même façon; la premiere ſemble parler de toute l'eſpece des hommes, & donne conſéquemment une idée fauſſe; la ſeconde eſt plus vraie, en n'aſſurant point que tous les hommes ſe connoiſſent eux-mêmes, mais en ſuppoſant ſeulement un homme qui ſe connoîtroit. A l'égard des participes paſſifs, nous aimons mieux employer un relatif pour les éviter, que de les voir ſuivis de ces régimes allongés par des prépoſitions qui en ſont inſéparables.

Les noms qui régiſſent d'autres ſubſtantifs veulent avant les derniers une prépoſition, & ordinairement c'eſt la prépoſition *de*: *le jardin* des *Tuileries eſt la promenade favorite* du *grand monde*; *l'épreuve* de *la vertu, c'eſt l'adverſité*; *l'épreuve* du *vice, c'eſt la fortune*. Les adjectifs qui régiſſent un nom veulent auſſi une prépoſition, & c'eſt plus ordinairement la prépoſition *à*: *un homme attentif à ſes affaires*; *une femme ſujette à la colere*. Les adverbes ſuivent, à cet égard, les adjectifs dont ils ſont formés: on dit, *il eſt aſſiduement à l'étude*, comme *il eſt aſſidu à l'étude*. Les verbes actifs prennent

pour l'ordinaire leur objectif ſans prépoſition, & leur terminatif avec la prépoſition *à* ou *de*, ſelon que le régime indique le terme où aboutit l'action, ou bien celui d'où elle part : *aimer Dieu* ; *exciter quelqu'un* à *la vertu*, & *le détourner* du *vice ou* de *ſes mauvaiſes inclinations*. Quand un verbe ſert de régime à la place d'un nom, il prend une prépoſition, ou s'en paſſe, ſuivant qu'un nom à la même place en auroit eu, ou s'en ſeroit paſſé : on dit, *ſe plaire* à *danſer*, comme *ſe plaire* à *la danſe* ; *il veut chaſſer*, *il veut la chaſſe*.

Les verbes paſſifs peuvent avoir deux terminatifs ; ils n'ont jamais d'objectifs : le premier terminatif eſt celui par qui l'action eſt produite, celui qui ſeroit ſubjectif ſi le verbe étoit à l'actif ; celui-là prend ordinairement la prépoſition *de* ou *par*. Le ſecond eſt celui qui ſe trouve également dans l'actif ; il reſte le même & garde la prépoſition qu'il auroit dans l'actif. *Vous me demandez ce livre ? il a été remis par votre ſœur à votre frere*. On diroit à l'actif ; *votre ſœur l'a remis à votre frere*. Quant aux verbes neutres, & autres qui ne ſont ni actifs ni paſſifs, ils ſuivent pour leur régime l'analogie qu'ils ont avec d'autres verbes actifs ou paſſifs, ce qui dépend ſur-tout de leur ſignification : *voyez* PRÉPOSITIONS, VERBES, &c.

Participe.

Le participe préſent ou actif n'a aucune difficulté pour la Syntaxe, n'étant plus aſſujetti par l'uſage aux loix de la concordance. Il garde toujours la même forme, quelque ſoit le genre ou le nombre du nom auquel il a rapport.

Le participe paſſé, au contraire, eſt quelquefois déclinable, quelquefois indéclinable. Quelle regle ſuit-il ? Perſonne à notre avis n'ayant mieux développé cette matiere, que M. Douchet dans ſes *Principes généraux de l'Orthographe Françoiſe*, nous allons donner ici l'analyſe de ce qu'il dit ſur ce ſujet.

Le participe, en général, n'eſt déclinable que dans deux circonſtances ; quelquefois c'eſt relativement au

ſubjectif ; & quelquefois c'eſt relativement à l'objectif, ſuivant que le verbe auquel il appartient eſt actif, paſſif, neutre ou réciproque.

Premiere Regle.

Le participe s'accorde avec le ſubjectif qui le précede, lorſqu'il concourt avec le verbe auxiliaire *être* à former les temps compoſés, 1°. d'un verbe paſſif : *la vertu eſt admirée ; le mérite n'eſt pas toujours récompenſé ; ſes maximes ſont erronées ; ſes écrits ont été cenſurés.* 2°. D'un verbe neutre de la claſſe de ceux qui prennent le même auxiliaire : *mon défenſeur eſt venu ; ma partie adverſe eſt ſortie ; les Juges ſont entrés ; mes protectrices ſont arrivées.* 3°. D'un verbe paſſif réciproque : *ſes menſonges ſe ſont découverts ; la mine s'eſt éventée* ; c'eſt-à-dire *ont été découverts, a été éventée.* 4°. D'un verbe neutre réciproque ; *je me ſuis promené ; elle s'eſt repentie ; ils ſe ſont prévalus ; elles ſe ſont tues.*

Seconde Regle.

Le participe doit s'accorder avec l'objectif qui le précede, lorſqu'avec le verbe auxiliaire *avoir*, il concourt à former les temps compoſés, 1°. d'un verbe actif ; *les ennemis que j'avois annoncés ; les nouvelles que j'ai reçues ;* 2°. d'un verbe actif, qui, par une inverſion uſitée en vers, a pour objectif un nom placé entre l'auxiliaire & le participe.

Quand les tiedes zéphirs ont l'herbe rajeunie. . .
Il a ſous ſon pouvoir tous les peuples rangés. . .
Il a, par ſa valeur, cent Provinces conquiſes. . .

3°. D'un verbe actif, qui a pour objectif un nom qui précede l'auxiliaire & le participe ; mais alors la phraſe eſt ſous la forme interrogative, ou exclamative : *Quels hommes a-t-il vus ? Quelles leçons a-t-il reçues ? Quels progrès n'avoit-il pas faits ! Quelles eſpérances n'avoit-il pas données !*

Troiſieme Regle.

Le participe s'accorde encore avec l'objectif qui le précede, lorſqu'avec le verbe auxiliaire *être*, il concourt à former les temps composés d'un verbe actif réciproque ; *la loi que je me ſuis preſcrite ; les ennemis qu'il s'eſt attirés.*

L'uſage exige quatre conditions pour que la concordance du participe puiſſe avoir lieu dans l'eſpece préſente : la premiere, qu'il y ait un objectif ; la ſeconde, que cet objectif précede le verbe ; la troiſieme, que cet objectif ne ſoit point régi par un autre verbe à la ſuite du participe ; la quatrieme que le verbe ſoit perſonnel.

Ainſi, 1°. le participe des verbes neutres qui prennent pour auxiliaire le verbe *avoir*, eſt indéclinable, puiſque ces verbes n'ont point d'objectifs ; *Nos troupes avoient campé ; les ennemis ont paru, notre avant-garde a marché*, & non pas, *campées, parus, marchée.*

2° Le participe des verbes actifs eſt de même indéclinable, quand l'objectif marche après ces verbes : *Nous avons admiré vos talents ; elle a vu ſa ſœur ; elles ont accompagné les Dames*, & non pas *admirés, vue, accompagnées.* M. Douchet fait remarquer qu'il en eſt de même du participe qui concourt avec l'auxiliaire *être* à former les temps compoſés des verbes actifs réciproques qui ont leur objectif à leur ſuite. *Didon s'eſt donné la mort ; nous nous ſommes fait des beſoins.* Dans ces exemples *ſe* & le ſecond *nous* ne ſont que le terminatif ; c'eſt comme s'il y avoit *a donné la mort à ſoi*, &c.

3°. Le participe eſt indéclinable, lorſqu'il eſt ſuivi d'un autre verbe actif qui régit l'objectif : *les Dames que j'ai entendu louer.* Dans cette phraſe, dit M. Douchet, ce n'eſt point le verbe *entendre* qui régit l'objectif, lequel eſt ici le conjonctif *que*, mais le verbe *louer* ; & c'eſt comme ſi l'on diſoit, *les Dames, & j'ai entendu louer icelles.* C'eſt la même choſe dans cette autre façon

de parler ; *je l'ai vu peindre*, en parlant d'une femme dont on faiſoit le portrait.

Cette regle a lieu de même dans l'exemple ſuivant : *j'ai choiſi toutes les perſonnes que j'ai voulu*, & non pas *voulues*. Dans cette phraſe l'objectif eſt régi par le verbe *choiſir* ſous-entendu ; c'eſt comme s'il y avoit *que j'ai voulu choiſir*.

On doit encore en faire l'application, lorſque le participe eſt ſuivi d'un verbe neutre qui ſe transforme en quelque ſorte en verbe actif, comme dans ces exemples : *les ſoldats que j'ai vu partir* ; *les perſonnes qu'il a fait venir* ; *les troupes qu'il a fait marcher* ; *les livres qu'il a laiſſé tomber*. En effet on dit : *voir partir des ſoldats*, *faire venir des perſonnes*, *faire marcher des troupes*, *laiſſer tomber des livres*, où *partir*, *venir*, *marcher*, *tomber*, ſont autant de verbes neutres : comme on dit, *voir repréſenter une piece*, *faire conſtruire un ouvrage*, *laiſſer maltraiter un ami*, où *repréſenter*, *conſtruire*, *maltraiter*, ſont autant de verbes actifs.

L'objectif eſt donc encore ici régi par le verbe qui eſt à la ſuite du participe, ou, ſi l'on veut, par le participe & par ce verbe conjointement, qui, dans cette poſition, ne font plus qu'un ſeul mot, ou du moins deux expreſſions inſéparables. Mais il faut dire, *les ſoldats qu'on a contraints de marcher* ; *les troupes qu'il a accoutumées à camper* ; *je l'ai vue peindre* (en parlant d'une femme qui avoit le pinceau à la main), parceque dans les deux premiers exemples, *marcher* & *camper* reſtent neutres, & par conſéquent ſans régime, & que dans le dernier *peindre* ne régit point l'objectif qui précede le participe, mais un autre ſous-entendu ; car c'eſt comme s'il y avoit, *je l'ai vue peindre quelqu'un* ou *quelque choſe*.

4°. Le participe eſt encore indéclinable, ſuivant l'uſage, quand le verbe eſt employé impersonnellement : *les chaleurs qu'il a fait* ; *les maladies qu'il y a eu*.

Les Auteurs ſont aſſez d'accord ſur ces quatre cas ; mais il y en a trois autres ſur leſquels les ſentiments ſont plus partagés, & dans leſquels cependant, continue M. Douchet, la raiſon, & le génie de notre Langue

ſemblent demander que le participe ſoit encore indéclinable.

1°. Quand il y a inverſion du ſubjectif : *la Doctrine qu'a enſeigné Pythagore ; les regles que ſe ſont preſcrit les grands hommes*. L'indéclinabilité du participe eſt fondée ici ſur la rapidité avec laquelle on doit paſſer ſur le participe, parceque l'eſprit ſe hâte d'arriver au ſubjectif, ſans lequel la phraſe ne préſente aucun ſens. Envain voudroit-on objecter l'épigramme d'Auſone, traduite par M. Charpentier :

Pauvre Didon, *où t'a réduite*
De tes maris le triſte ſort ?
L'un, en mourant, cauſe ta fuite ;
L'autre, en fuyant, cauſe ta mort.

Cet exemple, dit M. Douchet, loin de détruire le motif de l'exception, ne fait au contraire que le développer & le confirmer. Dans cette poſition rien ne s'oppoſe à la concordance, parceque le participe terminant le vers, on fait néceſſairement un petit repos, pendant lequel on rend ſenſibles les effets de la déclinabilité : mais il n'en eſt pas de même en proſe, où le participe & le ſubjectif ſont indiviſibles à la prononciation.

2°. Le participe doit être pareillement indéclinable, quand il y a tranſpoſition de terminatif ou d'objectif, comme dans ces exemples ; *elle lui eſt allé parlé ; ils ſe ſont allé plaindre ; elles nous ſont venu conſulter*. Les quatre premiers mots de ces phraſes n'offrent à l'eſprit aucun ſens déterminé ; il faut aller juſqu'au verbe, juſqu'au dernier mot, pour le trouver ; & c'eſt la précipitation avec laquelle on s'y porte, qui fait ſupprimer les caracteriſtiques dans les participes *allé* & *venu* ; & qui les rend indéclinables.

Mais ſi on ramene le ſubjectif, le terminatif ou l'objectif, à la conſtruction réguliere, tout ſe rétablit, le participe redevient déclinable, & l'on dit, *la Doctrine que Pythagore a enſeignée ; les regles que les grands hommes ſe ſont preſcrites ; elle eſt allée lui parler ; elles ſont venues nous conſulter*.

3°. Le participe doit être encore indéclinable, quand

il eſt ſuivi d'un adjectif, ou d'un nom employé adjectivement, qui fait partie de l'objectif, comme dans ces exemples ; *je l'avois cru belle* ; *nous nous ſommes rendus maîtres de la ville*. On laiſſe ici le participe indéclinable, parcequ'il influe autant ſur la ſeconde partie de l'objectif, que ſur la premiere ; c'eſt une ſuite de la regle générale qui veut que le participe ſoit indéclinable, quand il eſt ſuivi de ſon objectif : *elle a reçu compagnie*.

A l'égard de ces formules de ſtyle judiciaire, *les Gens* tenants *notre Cour de Parlement* ; *la* rendante *compte* ; *ſes* ayants *cauſe*, &c, où le participe préſent eſt décliné & ſuivi de ſon régime, ce ſont, dit M. Douchet, autant de monuments qui prouvent que ce participe étoit autrefois ſuſceptible de genre & de nombre ; & c'eſt tout ce qu'on en peut conclure : *voyez* les articles PARTICIPE & CONSTRUCTION.

SYNTHESE *ou* MÉTHODE DE COMPOSITION. Ce mot vient du grec & ſignifie aſſemblage, réunion des parties, enſorte qu'elles faſſent un tout, un enſemble parfait qui démontre une vérité.

Cette méthode enſeigne l'art de traiter toutes ſortes de queſtions, de raſſembler tous les matériaux néceſſaires à l'édifice qu'on veut conſtruire, & d'en faire un tout dont les différentes parties ſoient enchaînées les unes avec les autres dans l'ordre le plus naturel.

On commence par ſe demander ſi le ſujet qu'on veut traiter exiſte, enſuite on s'en remplit bien l'eſprit. On le définit en n'employant que des termes parfaitement connus ; on le diviſe, on le ſubdiviſe, on traite chaque partie ſéparément. On paſſe du tronc aux branches, des branches aux rameaux, c'eſt-à-dire, qu'on commence par les choſes les plus générales & les plus ſimples pour venir aux moins générales & aux moins compoſées. On définit d'abord le genre, enſuite l'eſpece. Sans cela on ſeroit obligé de ſe répéter à chaque inſtant. Car ſi l'on parloit de l'eſpece avant le genre, comme il eſt impoſſible de bien connoître une eſpece ſans en connoître le genre, il faudroit expliquer la nature du genre dans l'explication de chaque eſpece : *voyez* GENRE, ESPECE.

La principale attention eſt d'établir tous ſes raiſonnemens ſur des principes bien clairs & bien évidens ; en-

sorte que les conséquences qu'on en tire soient frappantes & bien liées : *voyez* CHOIX DES ARGUMENTS.

La marche est à-peu-près la même dans la synthese que dans l'analyse : *voyez* ANALYSE.

Toute la différence, c'est que dans la premiere l'esprit assemble les matériaux, les dispose, les arrange, les met chacun à leur place de maniere qu'ils fassent un tout régulier, & qu'il en cache ensuite la charpente par les ornemens de l'éloquence. Dans la seconde, on écarte tous les ornemens, on décompose, on divise, on sépare les différentes parties qui sont liées ensemble, mais en suivant comme dans l'autre l'analogie & les rapports qu'elles ont entr'elles : l'analyse décompose, mais ne détruit pas.

La marche est donc à-peu-près la même dans l'une comme dans l'autre ; & cela est naturel. La méthode que l'on suit pour découvrir la vérité doit être naturellement la même pour démontrer les découvertes qu'on a faites. La meilleure façon d'instruire les hommes, c'est de les conduire par la route qu'on a suivie soi-même pour s'instruire.

Par exemple, si j'ai à traiter de la gloire, j'établirai ce principe : Il n'est point de véritable gloire sans la crainte de Dieu. Je me demande ensuite, en quoi consiste la gloire ? Je trouve que de tous tems les hommes l'ont placée dans la probité, dans les grands talens & dans les succès éclatans : trois sources d'où la gloire peut jaillir : voilà ma division. Je reprends chacune de ces trois branches, & je les traite séparément.

I. *La probité.*

Voilà une branche de gloire. Je vois qu'elle consiste dans cette vérité, dans cette pureté d'intention, cet honneur qui doit nous accompagner dans toutes les actions de la vie, & que la crainte de Dieu peut seule donner. Sans cette crainte salutaire, la probité est presque toujours fausse ou du moins jamais sûre ; voilà une subdivision : ce sont des rameaux.

1°. Fausse : je le prouve par les causes. Elle n'a sans la crainte de Dieu d'autres motifs que l'orgueil, la vanité

ou l'intérêt. J'entre dans le détail. Je parcours les belles actions de ces vertueux mondains : par-tout je trouve qu'elles ont pour cause le desir d'une vaine réputation ou l'intérêt, & qu'ainsi elles ne peuvent produire une véritable gloire. Elle est donc inutile aux yeux de Dieu, quoiqu'aux yeux du monde elle produise quelquefois un phantôme de gloire toujours prêt à s'évanouir.

2°. Elle n'est du moins jamais sûre. Ce raisonnement est lié au premier. Quelle est la chose qu'on peut regarder comme sûre ? C'est celle qui est posée sur des fondements inébranlables. Or il n'y a que la Religion qui puisse assurer la probité en la mettant au-dessus de tous les événemens. Comme elle ne tire sa gloire que de l'accomplissement de ses devoirs, elle n'est sujette à aucun changement ; elle mépriſe la honte, l'opprobre, la crainte, les vains applaudissements, l'intérêt, &c. J'examine ensuite si les vertus humaines ont la même solidité. Sur quoi sont-elles appuyées ? sur les circonstances, sur les occasions, sur les jugemens des hommes qui changent à chaque instant. Elles ne sont donc à l'épreuve de rien. Tout occupées d'allier leur intérêt avec leur réputation, elles songent plus à l'apparence qu'à la réalité. J'appuie mes raisonnemens par plusieurs exemples : *voyez* EXEMPLES.

Entr'autres par celui d'Achitophel, cet homme si vertueux dans l'estime publique, qui se déclare contre le Roi son maître abandonné de ses sujets, pour suivre le parti d'Absalon, fils dénaturé & rebelle, qui a pour lui la faveur publique.

II. *Les grands talens.*

C'est la seconde branche de la premiere division. Je définis les grands talens, valeur guerriere, vastes connoissances, esprit, génie ; voilà une subdivision : ce sont quatre rameaux de la seconde branche. Si tous ces talens ne sont pas guidés par la crainte de Dieu, ils deviennent des instruments funestes à ceux qui en sont doués & aux autres hommes ; voilà encore une subdivision. Je prouve tout cela par les effets.

La valeur, 1°. Funeste aux autres hommes : ce n'est

plus qu'une force aveugle qui veut tout dompter, tout subjuguer. Les droits les plus sacrés ne sont pas capables d'arrêter l'impétuosité de sa course. Elle regarde un repos sage & majestueux comme une honteuse oisiveté; elle épuise les peuples qui lui sont soumis, porte le désastre & les calamités chez ses voisins. Ses lauriers sont arrosés de sang & de larmes; elle ne se rend célebre qu'en faisant des millions de malheureux, &c. 2°. Funeste à elle-même: l'orgueil s'empare d'elle & la jette dans l'aveuglement; elle s'égare & se précipite du haut de cette fausse grandeur, qui n'étoit élevée que sur des ruines & des malheurs. Mille exemples peuvent venir à l'appui de ces preuves.

Les vastes connoissances. Elles s'égarent elles-mêmes & entraînent les autres dans l'égarement & dans les ténebres, comme ces Astres errans qui trompent le Voyageur: témoin ces chefs de Sectes, ces Docteurs du mensonge qui, &c.

L'esprit. S'il n'est éclairé par la crainte de Dieu, il corrompt le cœur, & répand un poison d'autant plus subtil & d'autant plus dangereux qu'il est préparé par des mains plus habiles. Delà la corruption des mœurs pour le siecle présent & pour les siecles suivants.

Le génie. Il est inquiet & remuant; il ne cherche que l'éclat & la célébrité, qu'à étonner la terre; il bouleverse & détruit tout; il n'enfante que des malheurs: témoin cet homme célebre, qui de la foule où il étoit confondu s'est élevé même au-dessus de la tête de son Roi, qu'il a osé juger & condamner. En Italie les Orateurs prouvent encore tout ce que nous venons d'avancer par les *contraires*: *voyez* SOURCE DES PREUVES, CONTRAIRES.

III. *Les succès éclatants.*

C'est la troisieme branche de la premiere division. On appelle succès éclatants, des Provinces conquises, des Batailles gagnées, des Négociations difficiles terminées, des Trônes chancelans affermis. Ils peuvent être glorieux lorsqu'ils sont utiles à la Patrie. Mais le sont-ils toujours pour ceux qui s'en glorifient? On prouve la

négative par les causes & par les effets. On ne les doit ordinairement ces succès éclatants, qu'à l'ambition, qu'à la jalousie, qu'à la témérité, qu'au hasard, souvent même à la crainte & au désespoir. D'ailleurs que de malheurs ne causent-ils pas ! On en peut faire ici une longue énumération. D'un autre côté cette prétendue gloire n'est-elle pas partagée par le soldat, par la fortune, &c. Qu'on approche de plus près ceux qui s'enorgueillissent de cette gloire ; qu'on les dépouille de ces décorations étrangeres qui éblouissent les yeux ; le Héros disparoît, on ne voit plus que les motifs les plus bas, que des ames injustes & sanguinaires ; que des mœurs corrompues. On prouve encore tout cela par les contraires, en comparant ces Héros mondains à ces ames nobles & vertueuses que leurs succès n'enflent point d'un vain orgueil, comme elles ne seroient point abattues par leurs défaites : *voyez* COMPARAISON, SIMILITUDE, DISSIMILITUDE.

Enfin on rassemble sous un seul point de vue les preuves les plus fortes & les plus frappantes, & on conclut que les vertus humaines, toutes seules, ne peuvent produire une véritable gloire ; qu'il faut qu'elles soient guidées par la crainte de Dieu, qui seule donne la droiture du cœur, la pureté des intentions & l'empire des passions.

Voilà la charpente du discours. Pour la cacher, on a recours à l'art oratoire ; on accumule les ornemens d'une véritable éloquence, &c. *Voyez* RHÉTORIQUE, AMPLIFICATION, FIGURE, EXORDE, CONFIRMATION, PERORAISON, PREUVES, SOURCE DES PREUVES, CHOIX DES PREUVES, DISPOSITION, &c.

T ou TE

T est une des consonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

TA, est le féminin de l'adjectif possessif *ton* : *voyez* ADJECTIF.

TAC, est une des particules imitatives : *voyez* PARTICULES.

TANDISQUE, est une des conjonctions périodiques : *voyez* CONJONCTIONS.

TANT, est un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

TANT, est une des conjonctions extensives : *voyez* CONJONCTIONS.

TANTOST, est un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

TANTOST, est une des conjonctions alternatives : *voyez* CONJONCTIONS.

TARD, est un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

TE, est un des *pronoms personnels* pour la seconde personne du singulier : *voyez* PRONOMS.

TEL, est un des *pronoms indéfinis* : *voyez* cet article au mot PRONOMS, où nous expliquons aussi comment ce mot est quelquefois simple adjectif.

TEMS. *Voyez* NOMBRE ORATOIRE.

TEMS DES VERBES. Le tems dans les verbes est une inflexion qui désigne sur quel tems porte l'affirmation. Il n'y a que trois tems simples, le présent *je lis*, le passé *j'ai lu*, & le futur *je lirai*. On les appelle *tems simples* ou *naturels*, parceque les autres se rapportent tous à quelqu'un d'entr'eux. Ces trois tems naturels peuvent donc recevoir bien des différences qu'il faut remarquer.

1°. Pour marquer qu'une chose est ou qu'elle se fait au tems où l'on parle, on se sert du présent simple, *je vous quitte*. On s'en sert pour exprimer des choses qui sont vraies en tout tems : *l'Amour est un Dieu perfide* ; & pour exprimer des choses qui sont d'habitude ; *il apprend les Langues. Il travaille à l'Histoire.* Mais si l'on

veut dire non pas qu'une choſe eſt actuellement, mais qu'elle arriveroit dans le tems préſent, ſi une autre ſe faiſoit ou s'étoit faite, ſi certaine condition étoit remplie; alors on ſe ſert du *préſent conditionnel*; comme, *je travaillerois, ſi j'avois la ſanté*. Ce tems eſt préſent, puiſqu'on y peut ajouter le mot *actuellement*, *je travaillerois actuellement*; mais il eſt conditionnel, puiſqu'il faudroit que certaines conditions fuſſent effectuées pour que la choſe fût réellement préſente; *ſi j'avois la ſanté*.

2°. Une choſe peut être affirmée comme paſſée abſolument, & ſans aucune attention au tems, ſans aucune comparaiſon à d'autres choſes; c'eſt ce qu'on appelle le *prétérit indéfini*, & que nous avons nommé plus haut *le paſſé ſimple* ou *naturel*; *j'ai lu le livre que vous m'avez prêté*. La choſe peut s'être faite dans un tems dont il reſte encore une partie à écouler, comme dans ce jour, cette ſemaine, ce mois, ce quartier, ce ſémeſtre, cette année, ce ſiecle; alors on ſe ſert encore du même prétérit indéfini, mais il faut en déſigner le tems. *J'ai vu votre ami aujourd'hui; je vous ai écrit cette ſemaine; je le ſuis allé voir ce mois ci. La récolte a été bonne cette année. Les Rois ont eu des guerres terribles ce ſiecle ci.* Si le tems n'eſt pas exprimé, il faut du moins qu'il ſoit aſſez déſigné par la ſuite du diſcours.

Si l'on veut exprimer une choſe paſſée quant à préſent, mais préſente dans un tems paſſé que l'on déſigne, & lors d'une autre action dont on parle, on ſe ſert de *l'imparfait*; *je ſortois, quand il arriva. J'y penſois, quand il me le dit.*

Si la choſe que l'on veut affirmer, s'eſt faite dans un tems entierement paſſé, dont il ne reſte plus de partie, & qu'on n'y ſoit plus renfermé, on ſe ſert de l'*aoriſte* ou *prétérit défini*, en cas qu'on veuille faire connoître le tems. Ainſi l'on dit, *je fis un voyage l'année derniere; je travaillai beaucoup la ſemaine paſſée*. Mais pour ce ſervir de ce tems, il faut au moins qu'il y ait un jour que la choſe ſoit faite, ainſi on diroit mal; *j'écrivis cette derniere nuit; j'y allai ce matin*. C'eſt par cette raiſon que M. de Voltaire blâme cet hémiſtiche de *Corneille* dans Pompée, *je fais qu'il fit trancher*; il faut, dit-il, *qu'il a fait trancher*, parceque la choſe s'eſt paſſée au-

jourd'hui. Une phraſe toute ſemblable eſt condamnée dans les ſentiments de l'Académie ſur le *Cid*. *Quand je lui fis l'affront*, dit le Comte, parlant du ſoufflet qu'il venoit de donner à D. Diegue. *Il n'a pu*, ſelon l'Académie *dire*, je lui fis; *car il a fallu dire* je lui ai fait, *puiſqu'il ne s'étoit point paſſé de nuit entre deux*. On trouve cependant quelques exemples du contraire dans nos meilleurs Auteurs. *Racine* fait dire à Theramene dans la Tragédie de *Phedre*:

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

La Fontaine, dans ſa Fable *du Lion & du Moucheron*, dit auſſi:

L'inſecte du combat ſe retire avec gloire,
Comme il ſonna la charge, il ſonne la victoire.

Cependant dans l'un & l'autre endroit il s'agit de choſes arrivées le jour même. « Je ſuis diſpoſé à croire, » dit à ce ſujet M. l'Abbé *d'Olivet*, que la phraſe de » Corneille, tirée d'une Scene où il ne falloit que la ſim- » plicité du Dialogue, a été juſtement condamnée par » l'Académie: mais que cette condamnation ne tombe » pas ſur les phraſes de Racine & de la Fontaine, par- » ce qu'elles ſont l'une & l'autre placées où le Poëte pou- » voit être hardi, & ſe montrer à viſage découvert ».

Le *prétérit indéfini* s'emploie, en bien des occaſions, à la place du défini; mais celui-ci ne peut être employé à la place de l'autre. Ainſi l'on dit indifféremment, *Céſar fut*, ou *Céſar a été le tyran de ſa Patrie*. Mais on ne pourroit dire, *je vis une femme ce matin*.

Si la choſe eſt non-ſeulement paſſée quant à préſent; mais ſi elle l'étoit déja avant un autre tems indiqué & paſſé, on ſe ſert du *prétérit antérieur*. Ce tems ſe ſubdiviſe en deux autres; l'un qui exprime une choſe paſſée avant un tems entierement écoulé; *quand j'eus ainſi parlé, il ſe tut*; l'autre qui exprime une choſe paſſée avant une autre, dans un tems, dont il reſte encore quelque partie à écouler: *quand j'ai eu dit cela, il eſt parti*: où l'on voit qu'il y a entre ces deux tems la même différence que celle qui ſe trouve entre les deux

prétérits indéfini & défini. Ces deux prétérits antérieurs sont presque toujours à la suite des conjonctions *quand*, *dès que*, *après que*, &c ; & s'ils n'en sont pas quelquefois précédés, c'est qu'ils marquent une chose non-seulement comme passée, mais comme totalement finie & consommée : *j'eus bientôt fait*, ou *j'ai eu bientôt fait*.

Si l'on veut marquer une chose faite non-seulement en soi, mais avant une autre chose qui est aussi entierement passée, on se sert du *plusqueparfait*. *J'avois écrit, quand il revint*. Le retour dont on parle s'est fait dans un tems passé, & la lettre a précédé ce retour. Ce qui distingue ce plusqueparfait du prétérit antérieur, c'est que la chose exprimée par celui-ci est subordonnée à celle qui l'a suivie, & par conséquent n'est point le principal objet de l'attention. Quand je dis, *dès que j'eus ainsi parlé, il se tut*. Je veux principalement faire connoître qu'*il se tut* ; c'est-là l'objet principal de la phrase. *Dès que j'eus ainsi parlé*, ne s'y trouve que pour y insérer une circonstance. A l'égard du plusqueparfait, c'est tout le contraire : *j'avois écrit*, c'est ce que j'avois principalement à dire ; *lorsqu'il revint*, n'est qu'une phrase incidente.

Si l'on veut exprimer une chose non pas comme absolument passée, mais qui le seroit si une certaine condition eût été effectuée, on se sert du *passé conditionnel*. *Il seroit venu, si vous l'aviez averti*. Je ne dis pas qu'il est venu, mon affirmation n'est pas absolue & indépendante ; mais je dis que la chose seroit passée quant à présent ; *il seroit venu*, si certaine condition que j'assigne avoit eu lieu, *si vous l'aviez averti*. *Je l'eusse* ou *je l'aurois fait, si vous l'eussiez* ou *si vous l'aviez voulu* ; car on dit indifféremment l'un ou l'autre.

3°. Quand on veut dire qu'une chose n'est pas arrivée, mais qu'elle arrivera dans un tems qui n'est pas encore, on se sert du *futur*. *Je verrai votre affaire*.

Mais si l'on veut marquer un avenir qui ait rapport au passé, & faire connoître que dans le tems qu'une chose arrivera, une autre qui n'est pas encore sera passée ; on se sert du *futur passé*. *J'aurai fini quand vous viendrez*.

Nous venons de marquer la juste signification des tems

principaux

principaux des verbes ; mais il s'en faut bien qu'ils se tiennent toujours renfermés dans les bornes que la théorie semble d'abord leur prescrire. Plusieurs d'entr'eux changent leur signification suivant les occasions où ils sont employés : c'est ce que nous allons tâcher de développer.

1°. Le présent se met quelquefois pour le futur, comme, *je reviens tout-à-l'heure. Il part dans peu pour l'Italie. Que faites vous ce soir ?* c'est-à-dire, *je reviendrai tout-à-l'heure. Il partira dans peu. Que ferez-vous ce soir ? Dispute lui mon cœur, & ce cœur est à toi*, c'est-à-dire, *ce cœur sera à toi.* Quand le présent est précédé du mot *si*, exprimant une condition, il a encore la signification du Futur. *Je veux lui rendre ce service, si je le puis*, c'est-à-dire, *en supposant que je le pourrai.* Quand on veut donner plus de force & de vivacité à ce que l'on raconte, on met quelquefois le présent pour le passé ; comme dans ces vers de Racine.

J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il veut les rappeller, & sa voix les effraie ;
Ils courent ; tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.

Pour *il a voulu* ou *il vouloit*, *les a effrayés* ou *les effrayoit*, *ils ont couru* ou *ils couroient*, *n'a plus été* ou *n'étoit plus.*

2°. L'imparfait ne marque souvent autre chose qu'un prétérit sans rapport au présent, sur-tout dans le cours des narrations. *Rome étoit d'abord gouvernée par des Rois*, pour *Rome fut d'abord gouvernée par des Rois.* Quand cet imparfait est précédé de *si*, il ne marque autre chose qu'un rapport au tems présent. *S'il daignoit m'entendre, je pourrois me justifier ;* c'est-à-dire, *s'il daignoit actuellement m'entendre ;* ou *je ne me justifie point, parcequ'il ne daigne pas m'entendre.*

3°. On donne quelquefois au *prétérit indéfini* le sens du *futur passé*, comme : *Avez-vous bientôt fait ? J'ai écrit dans un moment ;* c'est-à-dire, *aurez-vous bientôt fait ? J'aurai écrit dans un moment.* On lui donne même quelquefois le sens du *futur naturel : Vous avez vaincu*

vos ennemis, ſi vous ſuivez ce conſeil : cela veut dire, *ſi vous ſuivez ce conſeil, vous vaincrez vos ennemis.* Mais ces exceptions tiennent moins de la grammaire, que de la vivacité qui nous fait parler, que de la force que nous voulons mettre dans notre affirmation, en un mot de la Rhétorique.

4°. Le pluſqueparfait n'exprime ſouvent qu'un ſimple rapport au tems paſſé, comme quand il eſt à la ſuite de *ſi* ; *vous penſeriez mieux, ſi vous aviez examiné le fonds des choſes* ; c'eſt-à-dire, *vous ne penſez mal, qui parceque vous n'avez pas examiné le fonds des choſes.*

5°. Le *conditionnel préſent* précédé de *que* à la ſuite d'un autre verbe au paſſé, exprime ordinairement un futur par rapport au tems du verbe précédent. *Il a promis qu'il reviendroit dans peu* ; c'eſt-à dire, *il reviendra dans peu, ſelon qu'il l'a promis.*

6°. Dans les mêmes circonſtances, le *conditionnel paſſé* marque quelquefois un futur paſſé, par rapport au tems paſſé du verbe qui le précede. *Il a cru que je vous l'aurois annoncé hier.* Si c'eſt hier qu'il l'a cru, le ſens eſt le même que s'il avoit parlé, & qu'il eut dit : *je crois qu'il le lui aura annoncé.*

Malgré le grand nombre de tems auxquels nos verbes s'aſſujettiſſent, il s'en manque bien cependant qu'ils rendent avec préciſion tous les différens degrés d'étendue ou de diſtance que nous voyons dans le paſſé & l'avenir. Quand on dit ; *j'allai*, on ne ſait ſi c'eſt hier ou en tel autre tems ; de même *j'irai*, ne dit ni le jour ni le moment. Pour ſuppléer à ce défaut des verbes, on y ajoute des adverbes ou d'autres mots qui achevent de fixer le tems ; *j'allai hier ; j'irai lundi prochain à midi.* On emploie auſſi d'autres verbes pour augmenter cette préciſion, & cela de pluſieurs manieres qu'il faut expliquer.

1°. Pour marquer un paſſé peu éloigné, à l'égard d'un autre tems qu'on a en vue, on ſe ſert du préſent ou de l'imparfait du verbe *venir*, que l'on joint à l'infinitif du verbe principal. Ainſi on dit : *il vient de ſortir*, pour dire, *il eſt ſorti il n'y a qu'un moment. Il venoit de ſortir, quand vous êtes arrivé*, pour dire, *il étoit ſorti il n'y avoit pas long-tems, quand vous êtes arrivé.* Il eſt aiſé

de voir par ces deux exemples, que *il vient* exprime en cette occasion un *prétérit indéfini*, & *il venoit* un *plusqueparfait*.

2°. Pour exprimer un futur prochain par rapport au tems présent, ou par rapport à un tems passé, on joint à l'infinitif du verbe principal le *présent* ou *l'imparfait* du verbe *aller*. *Je vais revenir*, pour *je reviendrai bientôt*; *j'allois revenir, quand il m'a retenu*, pour *quand il m'a retenu* je disois & je pensois, *je reviendrai bientôt*. On exprime encore un futur incertain ou indéterminé, soit par rapport au tems présent, soit par rapport au tems passé, en joignant à un infinitif quelque tems du verbe *devoir*. *Je dois voyager; vous avez dû le voir*, &c. Le futur dans *je dois voyager* n'est pas si positif que si l'on disoit *je voyagerai*, ni le passé dans *vous avez dû le voir*, que dans *vous l'avez vu*, &c.

3°. Quand on met *si* avant un *plusqueparfait*, la chose exprimée par ce tems n'est pas encore faite lorsqu'on parle: *si j'avois réussi je vous le dirois*; je fais entendre que je n'ai pas réussi. Mais si la chose est faite ou passée lorsqu'on parle, & qu'elle n'ait pas encore été faite dans un tems passé qu'on désigne, on se sert alors d'une espece de *plusqueparfait antérieur*, que les verbes n'ont pas ordinairement, mais qu'on leur donne en cette occasion; & l'on dit: *si j'avois eu reçu cet argent, je vous l'aurois envoyé*. On sent bien que si l'on disoit, *si j'avois reçu cet argent, je vous l'aurois envoyé*, l'exactitude n'y seroit pas, puisque *si j'avois reçu* fait entendre que *si je l'avois à présent*, je vous l'aurois envoyé dans un tems antérieur, ce qui est faux; il falloit que je l'eusse déja reçu avant le tems où je devois l'envoyer.

4°. De même le *conditionnel passé* fait simplement envisager une chose ou une action qui auroit été présente dans un tems passé; *j'aurois dîné avant midi, s'il n'étoit pas venu m'amuser*; mais pour faire entendre que la chose auroit été finie & consommée avant un tems passé, il faut dire: *j'aurois eu dîné*, ou *j'eusse eu dîné avant midi, s'il n'étoit pas venu*, ou *s'il ne fut pas venu m'amuser*. On voit par-là qu'il y a un second plusqueparfait, *j'avois eu dîné, tu avois eu dîné, il avoit eu dîné*, &c. & un second conditionnel passé *j'aurois eu dîné, tu au-*

rois eu dîné, il auroit eu dîné, &c. ou *j'eusse eu dîné, tu eusses eu dîné, il eût eu dîné*, &c ; ce sont les tems que quelques Grammairiens appellent *sur-composés*, parcequ'ils empruntent les tems composés du verbe auxiliaire *avoir* ; & nous appellons ces tems *plusqueparfait* & *conditionnel passés antérieurs*, parcequ'ils marquent un tems antérieur à celui même du plusqueparfait & du conditionnel passé. Ces sortes de tems sont d'un usage si rare, qu'on ne les fait point entrer ordinairement dans la conjugaison des verbes.

Nous avons tâché de développer ici l'idée qu'on doit se former des différents tems : mais nous renvoyons aux différents modes, pour dire quels sont ceux qu'admettent l'indicatif, l'impératif, le subjonctif & l'infinitif ; on verra de même dans les verbes défectifs quels sont ceux qu'ils ne reçoivent pas. Quant à la formation des tems, comme leur génération à cet égard ne regarde que la terminaison, il n'y a pas d'endroit où il convienne mieux d'en parler qu'au mot CONJUGAISON : *voyez* ce mot.

TERCET. *Voyez* STANCES.

TERMINATIF. On appelle *terminatif* dans la construction d'une phrase, le nom qui marque le terme d'où part ou vers lequel tend l'action spécifiée par le verbe ; c'est ce qu'on nomme communément *second régime* : *voyez* CONSTRUCTION.

THESE. *Voyez* RHÉTORIQUE.

TIC, est une des particules imitatives : *voyez* PARTICULES.

TIEN, est un des adjectifs possessifs : *voyez* ADJECTIFS.

TIRET. On appelle *tiret* un trait formé en longueur, (-) qu'on emploie dans deux occasions différentes ; la première pour unir ensemble deux mots différens ; la seconde pour diviser un seul mot en deux parties. On pourroit dire aussi que dans le premier cas, il divise dans l'orthographe deux mots que la prononciation réunit en un seul ; & que dans la seconde, il sert à indiquer l'union réelle de deux parties d'un même mot que l'orthographe sépare. Quoi qu'il en soit, voici son usage.

1°. Le tiret sert à joindre deux mots ensemble dans cinq occasions différentes que voici.

Quand le subjectif ou nominatif est un pronom personnel, & qu'il est mis immédiatement après le verbe, on place le tiret entre l'un & l'autre; on écrit donc *dis-je*, *dis-tu*, *dit-il*, *dit-elle*, *dit-on*, *disons-nous*, *dites-vous*, *disent-ils*. Il est bien des Auteurs qui n'en mettent point pour la premiere & la seconde personne du pluriel : mais il y en faut un selon l'analogie & le plus grand usage. Quelques autres, au lieu du tiret, mettent une apostrophe pour la troisieme personne soit du singulier, soit du pluriel; ils écrivent *dit'il*, *disent'ils*, &c : mais c'est une faute; l'apostrophe ne doit être mise que lorsqu'il y a élision : *va-t'en*, pour *va-te-en*.

Si le verbe est à la troisieme personne du singulier, & qu'il ne finisse point par une consonne, on y met un *t* entre deux tirets; comme, *viendra-t-il*, *aime-t-il*, &c. *S'imagine-t-elle*, *pensera-t-on*, &c.

Le même trait d'union se met aussi pour l'ordinaire entre l'impératif des verbes réciproques, & le pronom réciproque qui se trouve après, comme; *réjouis-toi. Souvenez-vous. Allons-nous en*, &c.

Quelques Auteurs le mettent entre le mot *même* & les pronoms personnels qui le précedent; comme, *moi-même*, *lui-même*, *eux-mêmes*, &c. Ils en font autant des monosyllabes, *très*, *fort*, *bien*, avec l'adjectif ou l'adverbe suivant, comme, *très-bien*, *fort-aimable*, *bien-mal*; ils l'emploient encore avant ou après ces monosyllabes, *ci*, *là*, *ça*; comme *celui-ci*, *celui-là*, *ci-dessus*, *là-haut*, *viens-ça*, &c. Ces monosyllabes, *même*, *bien*, *fort*, *très*, peuvent très bien se passer du tiret; l'usage actuel paroît même l'y proscrire : mais il est partagé à l'égard des autres; bien des Auteurs écrivent *celui-ci*, *ci-dessus*, *là-haut*, &c.

Le tiret doit nécessairement être placé entre plusieurs mots, quand ils n'en font plus qu'un; on doit donc écrire, *un vis-à-vis*, *un porte-manteau*, *l'avant-coureur*, *avant-garde*, *franc-arbitre*, *franc-fief*, *franc-comtois*, *ab-intestat*, *le Tout-puissant*, *une demi-journée*, &c.

Il faut en dire autant de tous les verbes réciproques, dans lesquels *entre* est suivi d'une consonne, comme,

s'entre-choquer, *s'entre-mêler*, &c ; des noms composés de la préposition *entre*, & d'un mot commençant par une consonne, comme, *entre-deux*, *entre-sol*, &c. & de certains adverbes composés de plusieurs mots, comme, *sur-le-champ*, *à-peu-près*, *tout-à fait*, &c.

2°. Par-tout ailleurs le tiret est une faute, si ce n'est lorsqu'un mot commencé dans une ligne, n'y peut-être placé tout entier, de maniere qu'il faut le couper en deux parties, dont la seconde commence la ligne suivante : alors pour montrer que ces lettres si éloignées les unes des autres ne forment néanmoins qu'un seul mot, on met un tiret à la fin de la premiere ligne. Ainsi on peut écrire, *a-gilité*, ou *agi-lité*, ou *agili-té*, selon qu'on pourra en placer plus ou moins dans la premiere ligne. Mais on ne doit pas porter le droit de couper un mot, jusqu'à couper aussi les syllabes ; il faut que la derniere lettre de la premiere ligne, soit précisément la derniere de la syllabe dont elle fait partie. On ne doit point écrire, *ag-ilité*, ni *agil-ité*, ni *agilit-é*, parceque dans ce mot les lettres *g*, *l*, *t* ne sont point les dernieres, mais au contraire, les premieres lettres de leurs syllabes respectives.

Il y a même des Grammairiens qui soutiennent qu'on ne doit pas couper un mot, si l'on ne peut en placer qu'une syllabe dans la premiere ligne, ou s'il n'en reste qu'une à placer dans la seconde. Leur raison est qu'il vaut mieux dans le premier cas laisser en blanc le court espace d'une syllabe, que de couper un mot ; & que dans le second cas, on peut presque toujours placer une syllabe où l'on place un tiret ; que si celui-ci est plus court, du moins la syllabe empiéteroit bien peu sur l'espace laissé pour la marge ; & que cet inconvénient si peu sensible seroit préférable à celui de séparer des lettres qui dòivent être contiguës pour former le tout auquel elles sont destinées. Ainsi *agilité* ne pourroit plus être séparé qu'en un seul endroit, *agi-lité*.

On sent que la grande difficulté pour les Compositeurs est de bien saisir l'entre-deux des syllabes d'un même mot : voici quelques regles qui peuvent beaucoup servir à cela.

Lorsqu'entre deux voyelles il n'y a qu'une consonne,

elle appartient à celle des voyelles qui vient après : dans *agilité*, *g* eſt de la ſeconde ſyllabe, *l* eſt de la troiſième, & *t* eſt de la quatrième. Cette regle eſt ſans exception ; elle s'étend même aux mots compoſés, & à ceux où cette conſonne eſt la lettre double, *x*. Ainſi dans *réflexion* on doit ſéparer les ſyllabes de la ſorte ; *réfle-xion*.

Quand la même conſonne eſt redoublée entre deux voyelles, elle ſe partage, de ſorte que le premier caractere fait ſyllabe avec la voyelle précédente, & le ſecond avec la ſuivante ; comme *er-reur*, *guer royer*, *ter raſſer*, &c.

Deux ou trois conſonnes différentes & placées de ſuite entre deux voyelles, ſe portent quelquefois toutes ſur la voyelle ſuivante, & d'autres fois ſe partagent entre les deux. Le grand juge ici, c'eſt l'oreille. Cependant obſervez que *l* & *r* terminent toujours la ſyllabe précédente, quand ces lettres ſont immédiatement après une voyelle, & qu'elles ont d'autres conſonnes après elles : on entend bien que nous les ſuppoſons dans le corps des mots, & non pas à la ſyllabe finale : ainſi l'on doit écrire dans le cas de ſéparation, *Al-cide*, *Artiſte*, *por-celaine*, &c.

Il en eſt de même des nazales ; *am-bulant*, *tem-ple*, *amen der*, *amoin-drir*, *aiman-ter*, *ain-ſi*, *pein-dre*, *enjoin-dre*, *con-vain-cre*, *nous vîn-mes*, &c.

Remarquez en ſecond lieu que ſi l'une des quatre conſonnes, *l*, *m*, *n*, *r*, eſt précédée d'une ou même de deux autres conſonnes, & ſuivie d'une voyelle ; non-ſeulement elle fait ſyllabe avec la voyelle ſuivante ; mais elle entraîne encore fort ſouvent avec elle les autres conſonnes qui la précedent ; comme, *a-breuver*, *a-blution*, *a-blas*, *Da-phné*. Jamais on ne porte à la nouvelle ligne une ſyllabe qui commence par une voyelle ; cela occaſionneroit des ſections qui déplairoient à l'œil. Ainſi on ne coupera point *travailler*, *créer*, &c. en *trava-iller* ; *cré-er*, &c.

On donne quelques autres regles pour diſtinguer & ſéparer les ſyllabes d'un mot ; mais elles nous ont paru fauſſes en bien des occaſions. Selon ces regles il faudroit couper ainſi les mots, *ſo-miſere*, *inſo-mme*, *re-ſtituer*,

e-ſpérance, *attri-ſter*, &c. au lieu qu'il nous ſemble ſur le jugement de l'oreille qui eſt ici le premier à reſpecter, qu'il faudroit, *ſom-nifere*, *reſ-tituer*, *eſ-pérance*, &c.

TOI, eſt un des *pronoms perſonnels* pour la ſeconde perſonne du ſingulier : *voyez* PRONOMS.

TON, eſt un des adjectifs poſſeſſifs : *voyez* ADJECTIF.

TOPOGRAPHIE. C'eſt une figure de Rhétorique propre à orner & à embellir le diſcours. C'eſt la deſcription d'un lieu, comme d'un temple, d'un bois, d'un ruiſſeau, &c. Cette figure eſt commune aux Orateurs, aux Poëtes & aux Hiſtoriens. Exemple :

Deſcription de la Grotte de Calipſo dans Télémaque.

» Cette grotte étoit taillée dans le roc en voûtes » pleines de rocailles & de coquilles. Elle étoit tapiſſée » d'une jeune vigne qui étendoit également ſes bran- » ches ſouples de tous côtés. Les doux zéphirs con- » ſervoient en ce lieu, malgré les ardeurs du ſoleil, » une délicieuſe fraîcheur. Des fontaines, coulant avec » un doux murmure ſur des prés ſemés d'amaranthes & » de violettes, formoient en divers lieux des bains auſſi » purs & auſſi clairs que le cryſtal. Mille fleurs naiſſan- » tes émailloient les tapis verts dont la grotte étoit » environnée. Là on trouvoit un bois de ces arbres touf- » fus qui portent des pommes d'or, & dont la fleur » qui ſe renouvelle dans toutes les ſaiſons répand le » plus doux de tous les parfums. Ce bois ſembloit cou- » ronner ces belles prairies, & formoit une nuit que les » rayons du ſoleil ne pouvoient percer : là on n'enten- » doit jamais que le chant des oiſeaux, ou le bruit d'un » ruiſſeau qui ſe précipitant du haut du rocher, tomboit » à gros bouillons pleins d'écume & s'enfuyoit au tra- » vers de la prairie ».

TORDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie *tourner de côté, de travers. Tordez ce lien, il en ſera plus fort. Tordre la bouche. On lui a tordu le cou.*

INDICATIF *présent*. Je tords, tu tords, il tord; nous tordons, vous tordez, ils tordent.

Imparfait. Je tordois, &c.

Prétérit. Je tordis, &c.

Futur. Je tordrai, &c.

Conditionnel présent. Je tordrois, &c.

IMPÉRATIF. Tords, qu'il torde; tordons, &c.

SUBJONCTIF *présent*. Que je torde, &c.

Imparfait. Que je tordisse, &c.

Participes. Tordant, tordu, tordue. C'est avec ce dernier que se forment tous les tems composés, suivant les regles communes. Mais ce verbe a encore deux autres participes passifs qu'on peut en quelque sorte ne regarder que comme des adjectifs, & qui s'appliquent chacun en différentes occasions, quoiqu'ils présentent le même sens : ce sont *tors*, *torse*; & *tort*, *torte*. On dit; *jambe torse*, *colonne torse*, *de la soie torse*, *du fil tors*; & *un bâton tort*, *une bouche torte*, &c.

TOT; est un adverbe de tems, *voyez* ADVERBE.

TOTALEMENT, est un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE

TOUCHANT, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

TOUJOURS, est un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

TOUR-A-TOUR, est un des adverbes qui expriment l'arrangement respectif des choses entr'elles : *voyez* ADVERBES.

TOUT, est un des pronoms indéfinis : *voyez* PRONOMS.

Il figure aussi parmi les adjectifs : *voyez* ADJECTIFS.

Il est encore adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

TOUT-A-FAIT, est un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

TOUTEFOIS, est un des adverbes composés : *voyez* ADVERBE.

Il est aussi une des conjonctions alternatives : *voyez* CONJONCTIONS.

TRAGÉDIE. La Tragédie differe principalement de l'Epopée, en ce qu'elle met en action, au lieu que l'Epopée met en récit.

D'ailleurs dans la Tragédie on souffre moins le surnaturel. Le tems de l'action est renfermé dans l'espace d'un jour : le lieu de la scene dans une seule place, une seule Ville ou un seul Palais ; on n'y veut en un mot qu'un seul fait principal. Mais pour le style elle differe peu de l'Epopée, si ce n'est que celui de la Tragédie est quelquefois plus concis, plus touchant, & un peu plus familier.

Les personnages y communiquent entr'eux d'une maniere plus sensible. Ils y paroissent plus près de nous. Ils éprouvent les événemens sous nos yeux. Ils ont moins de tems & sont plus pressés : voilà ce qui occasionne ces trois différences dans le style de ces deux Poëmes : *voyez* ARRANGEMENT DES VERS.

TRAIRE, verbe actif, irrégulier, & défectif, de la quatrieme conjugaison. Il vient du verbe latin *trahere*, qui signifie tirer, attirer, sucer. *Traire* n'est d'usage en François qu'en parlant d'animaux femelles dont on exprime le lait. *Quand on veut traire souvent les vaches, les brebis, les chevres & les ânesses, il faut avoir soin de les mener dans de gras pâturages.*

On ne se sert gueres du participe *trait*, que pour dire de *l'or trait*, de *l'argent trait* ; c'est de l'or & de l'argent que l'on file pour le travailler avec de la soie, & en faire ensuite des galons ou des broderies d'or & d'argent.

Trait, *traite* pris substantivement ont beaucoup de significations différentes qui ne sont pas de cet article.

Traire a pour composés *attraire*, *distraire*, *extraire*, *retraire*, *rentraire* & *soustraire* : *voyez* ces mots chacun à son article.

INDICATIF *présent*. Je trais, &c ; nous trayons, vous trayez, ils traient.

Imparfait. Je trayois, &c ; nous trayions, vous trayiez, ils trayoient.

Il n'a point de prétérit qui soit d'usage, non plus que ses composés.

Futur. Je trairai, &c.

Conditionnel présent. Je trairois, &c.

IMPÉRATIF. Trais ; qu'il traie, &c.

SUBJONCTIF *présent*. Que je traie, que tu traies, qu'il traie ; que nous trayions, que vous trayiez, qu'ils traient.

Il n'a point d'imparfait, non plus que ſes compoſés.

Les tems compoſés de ce verbe ſuivent les régles générales.

Participe actif préſent. Trayant.

Participe paſſif paſſé. Trait, traite.

TRANSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé *d'écrire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *trans*, qui marque changement, tranſpoſition. *Tranſcrire* c'eſt donc reporter ſur un papier ce qui eſt écrit ſur un autre papier; c'eſt ce qu'on appelle copier. *J'ai fait tranſcrire toutes ſes lettres.*

TRANSITIONS. Ce ſont des conjonctions qui ſervent à lier les différentes parties du diſcours. C'eſt une des plus grandes adreſſes de l'Orateur de faire à propos des tranſitions : *voyez* CONJONCTIONS.

TRANSMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mettre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *trans*, qui marque changement, paſſage d'un lieu dans un autre. Ainſi tranſmettre ſes biens à quelqu'un, c'eſt les faire paſſer de ſes mains dans celles d'un autre. *Son pere lui a tranſmis ſa fortune, mais non pas ſes vertus* : voyez METTRE.

TRÉMA. Deux points placés au deſſus d'une voyelle, ſont ce qu'on appelle *tréma*. On s'en ſert pour avertir que la voyelle ſur laquelle eſt le *tréma* commence une nouvelle ſyllabe, & ne forme point avec la voyelle précédente un ſeul & même ſon : d'où l'on voit que le *tréma* ne ſe place jamais ſur la premiere voyelle, quand il y en a pluſieurs de ſuite, mais ſur la ſeconde ou la troiſieme.

Saul peut former deux noms biens différents : l'un d'une ſeule ſyllabe, dans lequel on entend le ſon ſimple *au*; c'eſt celui de l'Apôtre des Gentils : l'autre de deux ſyllabes, la premiere formée par le ſon *Sa*, & la ſeconde par *ul*; c'eſt le nom du premier Roi des Juifs. Les ſons de ces deux noms ne ſe reſſemblent point, ſi ce n'eſt pour l'articulation : cependant les lettres ſont les mêmes; comment les diſtinguer ?

Dans le premier les voyelles *a* & *u* ne font qu'un même ſon, qu'une diphtongue impropre; l'uſage eſt de

n'écrire que les caracteres alphabétiques ſeuls pour marquer cette union ; & cela ſe fait par-tout où elle ſe trouve ; on écrit, *chevaux*, *beau*, &c. Dans le ſecond, il faut donc avertir que ces voyelles ſe ſéparent l'une de l'autre contre la regle générale ; & parmi tous les moyens de marquer cette ſéparation, l'uſage a choiſi le *tréma* : pour cela on écrit donc *Saül*. Il en eſt de même des mots *Eſaü*, *Naïade*, *haïr*, *héroïque*, *ſtoïque*, &c. ſans ces deux points, les voyelles ſur leſquelles ils ſont, ſe lieroient avec la précédente, & l'on prononceroit tous ces mots, comme l'on prononce, *je hais*, *Saul*, *paie*, *Roi*, *toi*, &c. Dans chacun d'eux il y auroit une ſyllabe de moins, & les ſons ne ſeroient plus les mêmes.

Quelques Grammairiens prétendent que le *tréma* ne doit s'employer que ſur l'*i*, & l'*u* : cependant, 1°. il nous paroît qu'il devroit encore avoir lieu ſur l'*y* entre deux voyelles, lorſqu'il doit ſe détacher de la premiere & faire ſyllabe avec la ſeconde, comme dans *Payen*, que l'on prononce *Pa-ien*. 2°. Il eſt uſité ſur l'*e* qui ſe trouve après un *u* précédé de *g*, lorſque cet *e* doit faire une ſyllabe diſtincte de celle de l'*u* : par exemple dans le mot *digue*, ces trois lettres, *gue*, ne forment qu'une ſeule ſyllabe dans laquelle on ſent l'articulation du *g* dur ſur l'*e* muet; l'*u* n'y eſt placé que pour déterminer le *g* à cette articulation dure plutôt qu'à la molle qu'il prend ordinairement devant un *e* ou un *i*. Mais dans *aigue* féminin de l'adjectif *aigu*, ces mêmes lettres *gue* ſont deux ſyllabes, la premiere, *gu*, & la ſeconde, *e* : il faut donc mettre un tréma ſur cet *e* pour indiquer qu'il doit être ſéparé de l'*u* précédent : & par conſéquent écrire, *aiguë*.

Par tout ce que nous venons de dire de l'uſage du *tréma*, on doit aiſément en reconnoître les abus.

1°. Il y a des perſonnes qui placent les deux points ſur une voyelle qui ne doit faire qu'une même ſyllabe avec la précédente, & qui écrivent par exemple, *joüer*, *loüer*, *avoüer*, &c. c'eſt faire exprimer à un même ſigne deux choſes contradictoires, la premiere, une ſéparation de voyelle comme dans *haïr*, & la ſeconde une réunion de voyelles, comme dans *jouer*. Or un ſigne de deux contradictoires ne peut plus rien ſignifier. Si

l'on prétend que par ce tréma, on veut seulement indiquer que l'*u* dans les mots cités se sépare de l'*e* qui suit, c'est donc sur cet*e*, & non pas sur l'*u* qu'il faut placer les deux points, puisque le *tréma* doit être sur la voyelle qui est séparée de la précédente; sans cela l'on devroit lire, *jo-u-er*, pour *jou-er*. Mais l'*u* suivi d'un *e* ne fait jamais avec lui un même son, si ce n'est après le *g* ou le *q*, ce qui n'est point dans les exemples cités : le *tréma* y est donc inutile & vicieux; ainsi l'on doit écrire simplement, *jouer*, *louer*, &c. On sent qu'aux exemples cités on pourroit en joindre beaucoup d'autres, comme, *bouillon*, *louis*, *grenouille*, &c.

2°. Les raisons qu'on vient de voir, condamnent aussi une autre pratique que l'on trouve dans quelques ouvrages, c'est de marquer un *tréma*, tantôt sur l'*u*, tantôt sur l'*e*, dans des mots où ces deux lettres ne peuvent jamais se réunir en une syllabe, comme, *il tue*, *il s'évertue*, &c. que l'on écrit quelquefois, & mal-à-propos, *il tüe*, *il s'évertüe*, ou *il tuë*, *il s'évertuë*, &c. ces fautes ne sont pas assez communes pour que ceux qui les font puissent invoquer l'usage en leur faveur; mais elles le sont assez pour être remarquées, & démontrées fautes.

3°. On met quelquefois deux points sur un *i* dans des occasions où ils doivent encore causer une erreur : c'est dans les mots où il faut un *y* mouillé, comme, *pays*, *royal*, *loyal*, *employer*, &c. l'*y* suffit pour indiquer les vrais sons de ces mots; mais s'il ne suffit pas, il ne faut pas y suppléer par un moyen qui entraîneroit d'aussi grands inconvéniens que ceux qu'on voudroit éviter, & les deux points marquant une entiere séparation entre l'*i* ou l'*y* & la voyelle précédente, ils feroient prononcer *pa-ys*, comme *haïr*, *ro-yal*, *lo-yal*, *emplo-ier*, &c. au lieu qu'il faut, *pai-is*, *roi-al*, *loi-al*, *emploi-ier*, &c. Il faut en dire autant des mots *iambe*, *iambique*, & de quelques autres qui, chez quelques Auteurs, prennent le *tréma* sur la premiere voyelle, & s'écrivent *iambe*, &c; c'est une faute; le *tréma* est-là entierement inutile; & s'il y étoit nécessaire, ce seroit sur l'*a* qu'il faudroit le placer.

4°. C'eſt encore une faute d'écrire *Eneïde*; il faut *Enéide*; l'*é* aigu déterminant ſuffiſamment le ſon qu'on doit donner à ce mot.

TRÈS, eſt un adverbe de quantité; *voyez* ADVERBE.

TRÉSSAILLIR. Verbe neutre & irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *ſaillir*. Il ſe conjugue ſur la ſeconde conjugaiſon de *ſaillir*: voyez *ce verbe*. Il eſt à croire que *treſſaillir* eſt compoſé de *ſaillir* & de la particule *très*, qui donne au verbe une action plus vive. Ainſi *treſſaillir* veut dire ſaillir avec beaucoup de vivacité. *La nouvelle qu'on m'a apportée au ſujet de mon fils m'a fait treſſaillir de joie.*

TRIOLET. Le Triolet eſt une ſorte de Rondeau comprenant huit vers ſur deux rimes. Les deux premiers vers doivent faire un ſens parfait; & toute la fineſſe du Triolet conſiſte dans les applications ingénieuſes que l'on fait de ces deux vers, en les répétant en forme de refrain, de la maniere que l'exemple ſuivant l'indique. Le caractere du Triolet eſt eſſentiellement plaiſant & badin; on n'en peut guere faire pour louer, ni ſur des ſujets graves; mais ils ſont très propres à bien rendre un trait de raillerie un peu ſatyrique.

Triolet.

Que vous montrez de jugement,
Jeune Soldat, & de courage!
Vous allez au feu rarement:
Que vous montrez de jugement!

Mais on vous voit avidement
Courir des premiers au pillage:
Que vous montrez de jugement,
Jeune Soldat, & de courage!

Souvent dans les airs d'Opéra, dans des récits en chant, dans de ſimples chanſons, on finit par les mêmes vers par leſquels on a commencé: on donne auſſi à ces pieces le nom de Rondeau. Mais les refrains y ſont très libres, & ne dépendent que du goût de l'Auteur: en voici un exemple;

Du charmant Berger que j'adore
Un ſort cruel menace les beaux jours.
Ruiſſeaux, vous le ſavez, & vous coulez toujours !
Roſſignols, vous chantez encore !
Vous les ſeuls confidens de nos tendres amours !
Taiſez-vous, arrêtez votre cours ;
Du charmant Berger que j'adore,
Un ſort cruel menace les beaux jours.

Voyez STANCES.

TROP, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

TROPES. La fécondité de l'eſprit humain eſt ſi grande, qu'il trouve ſtériles les Langues les plus fécondes ; il tourne les choſes en tant de manieres, qu'il n'a point de termes pour toutes les différentes formes de ſes penſées.

Les mots ordinaires ne ſont pas toujours juſtes, ils ſont ou trop forts ou trop foibles ; ils ne rendent pas aſſez préciſément l'idée qu'on veut donner ; c'eſt ce qui a obligé de recourir à certaines manieres figurées de s'exprimer, c'eſt-à-dire à des mots qu'on tranſporte de la choſe qu'ils ſignifient proprement à une autre qu'ils ne ſignifient qu'indirectement. Par exemple, le mot *voile* dans le ſens propre ne ſignifie point *vaiſſeau* ; cependant voile ſe dit pour vaiſſeau : on dit une flotte de cent voiles, pour une flotte de cent vaiſſeaux. Lorſqu'en parlant des paſſions, on dit que c'eſt *un feu qui brûle, & dont la lumiere nous éclaire*, les mots de feu & de lumiere ne ſont point dans leur ſignification propre & primitive ; il ne s'agit point ici du feu matériel, ni de la chaleur, ni de la lumiere qu'il produit.

Lorſque Boileau dans un diſcours adreſſé au Roi, dit au ſujet du ſecours envoyé à l'Empereur :

Quand je vois ta ſageſſe. . . . .
Rendre à l'*Aigle* éperdu ſa premiere vigueur,
La France ſous tes lois maîtriſer la fortune,
Et nos vaiſſeaux domptant l'un & l'autre *Neptune*.

Il ne prend pas les mots *Aigle*, *Neptune*, dans leur

ſignification propre & primitive. L'Aigle eſt pris ici pour l'Allemagne, pour l'Empire, dont il eſt le ſymbole, parceque l'Empereur porte un Aigle à deux têtes dans ſes armoiries; & Neptune, Dieu de la Mer, eſt pris pour la Mer même. Or ce paſſage de la ſignification propre à une ſignification étrangere, eſt ce qu'on appelle *trope* du mot grec *trepo*, je tourne, je change.

Mais la diſette de mots pour exprimer différentes formes de penſées n'eſt pas la ſeule origine des tropes. On les doit encore aux rapports qui ſe trouvent entre certaines idées. Le nom propre de l'idée acceſſoire eſt ſouvent plus préſent à l'eſprit que le nom de l'idée principale. Souvent auſſi ces idées acceſſoires déſignant les objets avec plus de circonſtances, que ne feroient les noms propres de ces objets, elles les peignent avec plus d'énergie ou avec plus d'agrément. Auſſi voyons-nous que les perſonnes qui ſont animées par quelque paſſion ou quelque ſentiment vif, ne ſe ſervent gueres des mots propres. Elles ſe font un tableau des objets, & tranſportent à la choſe même le nom des images ſous leſquelles l'imagination émue la repréſente. De-là le ſigne pour la choſe ſignifiée, la cauſe pour l'effet, la partie pour le tout, l'antécédent pour le conſéquent, &c.

La néceſſité d'adoucir, de déguiſer quantité d'idées dures, déſagréables, triſtes ou contraires à la modeſtie, en ſubſtituant des termes empruntés aux termes propres, peut encore être regardée comme une origine des tropes : *voyez* EUPHÉMISME.

En général les tropes jettent beaucoup d'agrément & de variété dans le diſcours, & font la richeſſe & la beauté d'une langue. Pour s'en convaincre il ſuffit de lire ce bel endroit de M. Fléchier, où il parle de l'inſtruction qui diſpoſa M. de Montauſier à faire abjuration de l'héréſie : au lieu de dire ſimplement qu'il ſe fit inſtruire, que les Prêtres lui apprirent les dogmes de la Religion Catholique, & lui découvrirent les erreurs de l'héréſie ; il s'exprime ainſi :

» *Tombez, tombez, voiles* importuns qui lui *couvrez* » la vérité de nos myſteres, & vous, Prêtres de Jeſus- » Chriſt, *prenez le glaive* de la parole, & *coupez* ſage- » ment *juſqu'aux racines* de l'erreur que la naiſſance & » l'éducation

» l'éducation avoient fait *croître* dans ſon ame : mais par » combien de *liens* étoit-il *retenu ?*

Dans l'emploi des Tropes il faut conſulter beaucoup l'uſage, le goût, la convenance, & éviter l'affectation. Les choſes ſimples doivent être dites ſimplement. Loin de donner de la grace au diſcours, on y répandroit un ridicule inſupportable ſi l'on y ſemoit par-tout ſans choix & ſans goût des mots figurés. Il ne faut pas appeller une très groſſe rave *un phénomene potager*, un miroir *le conſeiller des graces*, une aiguille de cadran *un greffier ſolaire*. De plus tel trope plaît dans un Epithalame qui déplaît dans une Oraiſon Funebre.

Enfin les Tropes doivent être faciles à entendre, ſe préſenter naturellement à l'eſprit, & donner de la clarté, de l'énergie & de l'agrément au diſcours. Pour cela il faut qu'ils ſortent du ſujet, que les idées acceſſoires les faſſent naître, ou que les bienſéances les inſpirent. Autrement,

Ce ſtyle figuré dont on fait vanité,
Sort du bon caractere & de la vérité ;
Ce n'eſt que jeu de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'eſt point ainſi que parle la nature.

Les mots les plus uſités ſont auſſi les plus ſuſceptibles d'acceptions différentes, & ſe convertiſſent le plus ſouvent en tropes. Tels ſont les termes, *corps*, *ame*, *eſprit*, *tête*, *couleur*, &c. que l'on emploie très fréquemment dans un ſens figuré.

Chaque Langue a ſes tropes qui lui ſont propres & particuliers. La traduction les fait ſouvent diſparoître, & c'eſt peut-être la plus grande difficulté du Traducteur que de ſavoir diſtinguer le génie des deux Langues, pour ſubſtituer à propos un trope à un autre trope.

Les Grammairiens ont beaucoup diſputé entr'eux, pour ſavoir dans combien de claſſes on devoit ranger les tropes ; quelles eſpeces chaque claſſe renfermeroit ; enfin quel ordre on devoit obſerver entre ces claſſes & ces eſpeces.

Sans nous arrêter à toutes ces diſcuſſions, nous pen-

ſons qu'on peut compter autant de tropes, qu'il y a de manieres différentes de donner à un mot une ſignification qui n'eſt pas ſa ſignification propre ; perſuadés que toutes les fois qu'il y a de la différence entre les rapports naturels qui donnent lieu à une ſignification empruntée, on peut dire que l'expreſſion qui eſt fondée ſur ces rapports appartient à des tropes particuliers.

Le lecteur trouvera les différents tropes chacun à leur article, où nous avons tâché d'en donner une définition exacte, en marquant leur reſſemblance commune & leurs différences particulieres : *voyez* CATACHRESE, MÉTONYMIE, MÉTALEPSE, SYNECDOCHE, ANTONOMASE, LITOTE, HYPERBOLE, MÉTAPHORE, SYLLEPSE ORATOIRE, ALLÉGORIE, ALLUSION, IRONIE, EUPHÉMISME, ANTIPHRASE, PÉRIPHRASE, SENS DÉTERMINÉ, SENS INDÉTERMINÉ, SENS ABSOLU, SENS RELATIF, SENS COLLECTIF, SENS DISTRIBUTIF, SENS ÉQUIVOQUE, SENS LOUCHE *ou* AMPHIBOLOGIQUE, SENS COMPOSÉ, SENS DIVISÉ, SENS LITTERAL, SENS SPIRITUEL, SENS ADAPTÉ, SENS ABSTRAIT, SENS CONCRET, SENS PROPRE, SENS FIGURÉ, SENS PAR EXTENSION.

Si aux tropes ordinaires nous avons joint ce qui concerne *le ſens déterminé*, *le ſens indéterminé*, &c. c'eſt que nous avons cru qu'il étoit de notre ſujet d'expliquer tous les ſens dans leſquels un même mot peut être pris dans le diſcours.

TU, eſt un des pronoms perſonnels pour la ſeconde perſonne du ſingulier : *voyez* PRONOMS.

TUTOIEMENT. » Le tutoiement, dit M. *de Voltaire*, qui rend le diſcours plus ſerré, plus vif, a » ſouvent de la nobleſſe & de la force dans la Tragédie ; on aime à voir *Rodogune* & *Chimene* l'employer. » Remarquez cependant que l'élégant *Racine* ne ſe permet gueres le tutoiement que quand un pere irrité » parle à ſon fils, ou un maître à un confident, ou » quand une amante emportée ſe plaint à ſon amant :

Je ne t'ai point aimé ! cruel ! qu'ai-je donc fait ?

» Jamais *Moliere* n'a fait tutoyer les amants. Hermione

» dit ; *ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée ?* » Phedre dit ; *eh bien, connais donc Phedre & toute sa* » *fureur.* Mais jamais Achille, Oreſte, Britannicus, » &c. ne tutoient leurs maîtreſſes. A plus forte raiſon » cette maniere de s'exprimer doit-elle être bannie de » la Comédie, qui eſt la peinture de nos mœurs. Mo- » liere en a fait uſage dans le *Dépit Amoureux*, mais il » s'eſt enſuite corrigé lui-même ».

U U I

U eſt une des voyelles de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION.

UI, eſt une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

V *ou* V E

V eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

VAINCRE, Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie remporter l'avantage ſur quelqu'un ou ſur quelque choſe qui rend à l'emporter ſur nous. Exemples : *Il a vaincu ſes ennemis. Il a vaincu tous les obſtacles qui s'oppoſoient à ſes deſſeins. Il a vaincu ſes paſſions. Ne te flatte pas de me vaincre en généroſité.*

INDICATIF *préſent*. Je vaincs, tu vaincs, il vainc ; nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.

Imparfait. Je vainquois, &c.

Prétérit. Je vainquis, &c.

Futur. Je vaincrai, &c.

Conditionnel préſent. Je vaincrois.

IMPÉRATIF. Point de ſeconde perſonne. Troiſieme, qu'il vainque ; *pluriel* vainquons, vainquez, qu'ils vainquent.

SUBJONCTIF *préſent*. Que je vainque, &c.

Imparfait. Que je vainquiſſe, &c.

Les tems compoſés ſont réguliers.

Participe préſent actif, vainquant, *indéclinable*.

Participe paſſé. Vaincu, vaincue.

VALOIR. Verbe neutre, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon. Il vient du verbe latin *valere* (*être de quelque prix*), il préſente une idée de force, de crédit, de pouvoir, d'utilité.

On l'emploie pour tout ce qui a rapport à ces choſes-là : *voyez* le Dictionnaire de l'Académie.

Participes. Valant, valu, value.

INDICATIF *préſent.* Je vaux, tu vaux, il vaut; nous valons, vous valez, ils valent.

Imparfait. Je valois, &c.

Prétérit. Je valus, &c.

Futur. Je vaudrai, &c.

Conditionnel préſent. Je vaudrois, &c.

IMPÉRATIF. Vaux, qu'il vale; valons, valez, qu'ils valent.

SUBJONCTIF. Que je vaille, que tu vailles, &c.

Imparfait. Que je valuſſe, que tu valuſſes, qu'il valût, &c.

Les tems compoſés ſont réguliers.

Participes. Valant, valu. *Value* eſt un ſubſtantif féminin, terme de pratique, qui n'eſt d'uſage que dans cette phraſe, *la plus value*, pour ſignifier la ſomme que vaut une choſe au-delà de ce qu'elle a été priſée ou achetée : *vous me donnerez encore mille livres pour la plus value.* Nous avons dit que ce verbe étoit neutre, quoiqu'il ait un régime direct ainſi que tous les verbes actifs; parcequ'il ne peut jamais être employé dans la voix paſſive, ſi ce n'eſt lorſqu'il ſignifie, produire, procurer; & alors il devient actif.

VERBE. Il y a quatre ſortes de mots qui ſervent à marquer non pas l'objet de nos idées (c'eſt aux noms à le faire), mais la forme de ces mêmes idées, la maniere de les peindre, de les unir; ce ſont les verbes, les conjonctions, les adverbes, & les interjections.

Pour connoître la nature du *verbe*, il faut analyſer celle du jugement que nous faiſons des choſes.

Il y a dans tout jugement trois choſes, le ſujet, l'affirmation & l'attribut. Quand je dis, *la vertu eſt aimable. La vertu*, voilà le ſujet ou l'objet principal dont je parle dans cette propoſition; *aimable*, voilà l'attribut ou la qualité que j'attribue à la vertu, que j'aſſure convenir à la vertu, que j'affirme appartenir à la vertu; *eſt*, voilà le mot par lequel je déclare cette convenance, cette attribution de qualité, cette affirmation; & c'eſt le *verbe.*

Quand je dis, *la vertu n'eſt pas inutile*; *la vertu* eſt le ſujet; *inutile* eſt l'attribut; *n'eſt pas* contient le verbe

eſt avec la négation *ne pas* : ſi cette négation n'y étoit pas, j'affirmerois que l'inutilité ſe trouve avec la vertu; mais en joignant cette négation au verbe, j'affirme qu'elle ne s'y trouve pas. Surquoi il faut remarquer que tous les verbes, même négatifs, renferment & expriment véritablement l'affirmation. *Nier*, c'eſt affirmer ou qu'une choſe n'eſt pas, ou qu'elle ne convient pas à une autre. Le principal emploi du verbe, c'eſt donc l'affirmation; c'eſt-là ſa qualité eſſentielle. Il n'y a même que le verbe qui l'exprime : les mots *affirmant*, *affirmatif*, *affirmation*, ne diſent point que celui qui les emploie, affirme, mais ſeulement que par une réflexion de ſon eſprit l'affirmation eſt devenue l'objet de ſa penſée. Le mot *oui* paroît rentrer davantage dans la définition que nous donnons du verbe : mais ce n'eſt ou qu'une particule aſſertive qui donne plus de force à la penſée, comme;

Oui, oui, ſi ſon amour ne peut rien obtenir,
Il m'en rendra coupable. . . . . .

ou bien une réponſe, & alors il tient la place du verbe qui a précédé, & n'a d'autre ſignification que ce verbe même; comme,

Eſt-ce le Chef de cette race impie?
Oui . . . . . .

ce *oui*, n'eſt que comme un repréſentatif du verbe qui a précédé. Il eſt au verbe ce que le pronom eſt au nom. Il ne ſignifie rien s'il n'eſt précédé ou ſuivi d'un verbe qui lui donne de la ſignification.

Cette premiere définition que nous avons donnée du verbe, ne marque pas tout l'uſage des verbes : il n'y a que le verbe *être* dont elle rende bien toute la nature.

Les hommes, naturellement portés à abréger leurs expreſſions, ont trouvé moyen de renfermer dans le verbe bien d'autres ſignifications avec celles de l'affirmation. Ils y ont joint 1°. celle de l'adjectif : *aimer*, c'eſt-à-dire, *être aimant*; *j'aime*, *je ſuis aimant*; *il aime*, *il eſt aimant*; de-là les verbes *adjectifs* : voyez ADJECTIFS.

2°. Celle de l'attribut, de ſorte qu'alors deux mots ſont une propoſition, rendent un jugement complet. *Il vivoit*, c'eſt-à-dire, il étoit jouiſſant de la vie; de-là les *verbes neutres* : *voyez* NEUTRE.

3°. Celle d'une action que le verbe déclare être produite ou ſoufferte par le ſujet de la propoſition; comme, *Plutus uſurpe les prérogatives de la nobleſſe; les prérogatives de la nobleſſe ſont uſurpées par Plutus*; de-là les verbes *actifs*, *paſſifs*, *réfléchis* & *réciproques* : voyez *ces mots*.

4°. On a inſéré des différences dans les terminaiſons, pour mieux déſigner celui ou ceux qui ſont le ſujet de la propoſition : *j'aime*; nous *aimons*; vous *aimez*; de-là les perſonnes dans les verbes : *voyez* PERSONNES. Et comme ce ſujet de la propoſition peut déſigner un ou pluſieurs; de-là les nombres *ſingulier* & *pluriel* : *voyez* NOMBRE.

5°. On y a renfermé d'autres différences, qui expriment quelque rapport au tems à l'égard duquel on affirme; *j'ai aimé*, *j'aime*, *j'aimerai*; de-là la diverſité des tems : *voyez* TEMS DES VERBES.

6°. On a encore aſſujetti le verbe à d'autres inflexions, pour marquer ſi l'affirmation eſt abſolue, indéterminée, conditionnelle & dépendante, déſirée ou commandée; de-là les modes : *voyez* MODES.

La diverſité de ces ſignifications réunies en un même mot, a jetté beaucoup d'Ecrivains, fort habiles d'ailleurs, dans l'erreur ſur la notion & la nature du verbe. Ils ont moins conſidéré l'affirmation qui en eſt l'eſſentiel, que ces rapports qui lui ſont accidentels. Les uns ont cru pouvoir définir le verbe par l'action ou la paſſion qu'il renferme quelquefois, & ils ont pris l'actif & le paſſif pour le verbe. Il ſeroit long & inutile de les réfuter.

On diſtingue encore les verbes d'une autre façon, en ne conſiderant que la formation de leurs tems, nombres, perſonnes, & modes.

Les uns ſe terminent d'une maniere commune à beaucoup d'autres; ils ſe prêtent exactement à toutes les variations d'une *conjugaiſon*. On les appelle *réguliers* : *voyez* CONJUGAISON & RÉGULIERS.

D'autres s'écartent des regles communes que contiennent les conjugaisons pour la formation des tems ; on les appelle verbes *irréguliers : voyez* IRRÉGULIERS.

D'autres ne prennent jamais certaines personnes, ou ne rendent point certains tems ; on les appelle verbes *défectifs* : *voyez* DÉFECTIFS.

D'autres ne s'emploient jamais qu'à la troisieme personne du singulier dans chacun des tems ; on les appelle verbes *impersonnels : voyez* IMPERSONNELS.

D'autres enfin, outre leur propre signification, ont encore un autre usage ; c'est de servir comme de secours aux autres verbes pour former quelques-uns de leurs tems ; on les appelle verbes *auxiliaires : voyez* AUXILIAIRES.

VERMOULER. *Se vermouler* est un verbe réciproque & irrégulier, de la premiere conjugaison ; il est dérivé de *moudre*, & signifie être piqué de vers, en être comme réduit en poudre, percé en plusieurs endroits. *Ce coffre, ce papier est tout vermoulu.* Il n'a d'irrégulier que les tems composés : les autres se conjuguent comme les réciproques de la premiere conjugaison.

VERS, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

VERS. Par le mot *vers* on entend le style poétique astreint aux regles de la versification. Si vous n'avez que la premiere de ces deux parties, votre discours sera élevé, nombreux, plein d'images ; vous ferez Poète si vous le voulez, mais vous ne ferez pas des vers : l'Histoire Romaine par Florus, & un grand nombre de morceaux de Fléchier, de Bossuet, & sur-tout du Télémaque de M. de Fenelon, nous fournissent des exemples de ce style poétique. Si vous soumettez un style prosaïque aux regles de la versification, vous nous donnerez des lignes, qui auront tous les compartimens du vers, mais qui ne seront que de la prose ; ce sera une riche enveloppe sur un objet commun, un homme vulgaire revêtu des marques de la plus haute dignité. Tels sont les ouvrages de tant d'Auteurs qu'il seroit trop long de nommer, & qui sont toujours trop connus.

Mais on voit des vers qui ont la rime, l'hémistich, le nombre des pieds, certaines figures, certains tours

poétiques, de la nobleſſe même & de la douceur, & qui cependant n'ont point cette ſaveur que l'on goûte dans les bons vers : bien plus un vers de Moliere eſt vers chez lui, & ne l'eſt point dans Corneille. Un vers tragique ſera proſe dans un Poëme Epique. Quel eſt donc le principe qui fonde ces différences & qui établit le caractere général du vers ? On a cru que c'étoit l'inverſion, & l'on s'eſt trompé : l'inverſion n'eſt que comme un aſſaiſonnement qu'on donne à la proſe auſſi bien qu'à la poéſie, mais, ſi l'on peut ſe ſervir de cette expreſſion, dont on double la doſe dans la derniere qui doit toujours être d'un goût plus relevé. Prenez toutes les qualités qui peuvent rendre une phraſe proſaïque plus parfaite dans quelque genre que ce ſoit ; portez les à un point plus élevé ; ajoutez-y quelques traits qui faſſent ſortir le ſtyle du ton ordinaire, même le plus accompli ; joignez-y les meſures, les rimes, des figures éclatantes & lumineuſes, des inverſions préparées & ménagées dans un juſte degré de liberté ; en un mot que la phraſe ceſſe d'être commune dans ſon genre, & qu'elle ſoit ſoumiſe aux regles de la verſification, vous aurez des vers. C'eſt par le goût, qu'on juge du mérite & de la bonté du vers : ce goût quand il eſt exercé ne s'y trompe jamais, & il ſuffit pour quiconque lit ou fait des vers.

Le mot *vers* ne ſignifie quelquefois qu'une phraſe aſſujettie au méchaniſme de la verſification, comme lorſqu'on dit : *ce vers eſt proſaïque, lâche, dur, rempant*, &c. *voyez* STYLE & VERSIFICATION.

VERSIFICATION. La verſification n'a pour objet que le méchaniſme des vers : c'eſt l'art de les conſtruire relativement au nombre, à la qualité & à la place des ſons ; & la verſification françoiſe eſt l'art de la ſtructure & de l'arrangement des vers françois : *voyez* STRUCTURE DU VERS, ARRANGEMENT DES VERS.

Il ſemble que les Poëtes de tous les pays devroient être aſſujettis à des regles communes ; puiſqu'ils peignent tous un même objet qui eſt la belle nature, que cet objet ſe reſſemble par-tout, & que les couleurs du tableau doivent toujours être conformes à celles de l'original : mais les différences qui ſe trouvent entre le gé-

nie, la marche, l'ordre de conſtruction & les propriétés des idiômes dont les peuples ſe ſervent, ont dû donner des caracteres bien variés aux expreſſions de nos idées & de nos ſentimens. Certains peuples ont dû avoir dans leur langue des beautés dont d'autres langues n'étoient pas ſuſceptibles : ici la continuité des ſons a quelque choſe de plus rapide & de plus coulant ; là on trouve plus de force & plus de nerf ; ailleurs plus de nobleſſe & d'harmonie, ou plus d'aiſance & de variété. Les uns auront racheté certains agrémens qui leur manquoient par d'autres qu'on ne retrouve point chez leurs voiſins. Peut-être même l'habitude nous aura-t-elle fait prendre pour des beautés ce qui ne devroit être conſidéré que comme des vices : la rigueur de certaines regles aura peut-être donné un air de prix & d'importance à leur objet. La verſification a donc des principes généraux qui ſont communs à toutes les Langues, & des regles qui ſont particulieres à chacune. La peinture vraie de l'objet, l'expreſſion, & la force des termes, l'application des figures, la clarté, l'aiſance, l'harmonie, le nombre, tout cela eſt de tous les pays & de toutes les Langues : mais ceux-ci y parviennent par une route, & ceux-là par une autre, parceque les entraves & la gêne auxquelles on eſt aſſujetti par l'idiôme dont on ſe ſert, varient autant que ces idiômes eux-mêmes. Les Latins avoient pour le méchaniſme de leurs vers l'eſpece, le nombre & la diſpoſition de leurs pieds. Les François ont ordonné pour leurs vers le nombre des ſyllabes, mais ſans rien ſtatuer ſur la quantité : ſeulement ils y ont ajouté la rime que les Latins n'avoient pas ; comme s'ils avoient voulu par-là compenſer une beauté par une autre : *voyez* RIME, CÉSURE.

VÊTIR. Verbe actif, réciproque, & irrégulier de la ſeconde conjugaiſon. Il vient du verbe latin *veſtire*, qui veut dire donner des habits, mettre des habits. *L'Evangile & l'humanité nous ordonnent de vêtir les pauvres*, c'eſt-à-dire, de leur donner des habits. *Il vêt ſon maître*, c'eſt-à-dire, il lui met ſes habits. Au réciproque, *il ſe vêt, nous nous vêtons.*

Ce verbe n'eſt guere uſité au ſingulier du préſent de

l'indicatif, ni au ſingulier de l'impératif. En général on peut le regarder comme un mot ancien. Ses compoſés ſont *dévêtir*, *revêtir*.

Nous allons le conjuguer comme verbe actif. Il ſera enſuite aiſé de le conjuguer comme réciproque en ſuivant les regles des verbes réciproques : *voyez* RÉCIPROQUE.

INDICATIF *préſent*. Je vêts, tu vêts, il vêt; nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent.

Imparfait. Je vêtois, &c.

Prétérit indéfini. Je vêtis, &c.

Prétérit défini. J'ai vêtu, &c.

Futur. Je vêtirai, &c.

Conditionnel préſent. Je vêtirois, &c.

IMPÉRATIF. Vêtons, vêtez, qu'ils vêtent.

SUBJONCTIF. Que je vête, &c.

Imparfait. Que je vêtiſſe, &c.

Participe préſent. Vêtant.

Participe paſſé. Vêtu, vêtue.

Les tems compoſés ſont réguliers.

VIRGULE. Dans la ponctuation, la virgule ſert à marquer le plus foible repos, & la moindre des ſéparations qui peuvent ſe trouver, quant au ſens, entre les mots qui concourent à former une même phraſe : *voyez* PONCTUATION.

On verra auſſi dans cet article la place qui eſt deſtinée à *la virgule ponctuée*.

VIRE-LAI. *Voyez* LAI.

VIS-A-VIS, eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

» Aujourd'hui que la langue commence à ſe corrompre, dit M. *de Voltaire*, & qu'on s'étudie à parler un jargon ridicule, on ſe ſert du mot impropre *vis-à-vis*, au lieu *d'envers*. Pluſieurs gens de lettres ont été ingrats *vis-à-vis de moi*, au lieu *d'envers moi*. Cette compagnie s'eſt rendue difficile *vis-à-vis du Roi*, au lieu *d'envers le Roi*, ou *avec le Roi*. Vous ne trouverez ce mot, *vis-à-vis*, employé dans ce ſens, dans aucun Auteur Claſſique du ſiecle de Louis XIV ».

VIVAT, eſt une des interjections acclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

VIVRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon ; il ſignifie être en vie, être animé. L'idée de la vie emporte avec elle celle de mouvement, d'action, de jouiſſance ; celle de la mort au contraire la privation de toutes ces choſes-là.

C'eſt d'après ces idées, que nous appliquons le mot *vivre* à tout ce qui nous paroît avoir quelque principe de mouvement, d'action ou de jouiſſance. Ainſi nous diſons que les végétaux vivent, que les fleurs vivent : *cet homme a vécu*, pour dire, qu'il a joui de la vie.

Vivre eſt mis quelquefois par ſimple oppoſition à mourir.

S'il eſt doux, s'il eſt beau de mourir pour ſon Roi ;
Vivre pour le ſervir eſt plus beau ſelon moi.

D'autrefois il ſe rapporte aux mœurs & aux uſages. On dit, *cet homme ſait vivre*, c'eſt-à-dire, il connoît les uſages du monde. *Cet homme vit bien*, pour dire, c'eſt un homme de bien, qui a de la conduite ; on le dit auſſi pour ſignifier un homme qui a bonne table.

Vivre eſt quelquefois pris ſubſtantivement, & alors il ſignifie nourriture ; il eſt plus uſité au pluriel qu'au ſingulier. On dit, *avoir le vivre, le vêtir & le coucher. Les vivres ſont chers.*

INDICATIF *préſent*. Je vis, tu vis, il vit ; nous vivons, vous vivez, ils vivent.

Imparfait. Je vivois, &c.

Prétérit. Je vécus, tu vécus, il vécut ; nous vécûmes, vous vécûtes, ils vécurent.

Futur. Je vivrai, &c.

Conditionnel préſent. Je vivrois, &c.

IMPÉRATIF. Vis ; qu'il vive.

SUBJONCTIF. Que je vive ; que tu vives, &c.

Imparfait. Que je vécûſſe, que tu vécuſſes, qu'il vécût ; que nous vécuſſions, que vous vécûſſiez, qu'ils vécuſſent.

Participe préſent. Vivant.

Participe paſſé. Vécu.

On dit en ſtyle familier, en parlant d'un homme ou d'une femme réſolus, *c'eſt un vivant; c'eſt une vivante.* Vivant & vivante ſont alors ſubſtantifs.

Les tems compoſés ſont réguliers.

Il a pour compoſés, *revivre* & *ſurvivre : voyez* ces verbes chacun à leur article.

VOICI, eſt une des particules exhibitives : *voyez* PARTICULES.

VOILA, eſt une des particules exhibitives : *voyez* PARTICULES.

VOICI, VOILA. Conſtruits avec les pronoms perſonnels *me, te, nous, vous, le, la, les;* voyez *pronoms perſonnels* au mot PRONOMS.

VOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon; il ſignifie appercevoir, connoître, ſaiſir quelque choſe par l'organe de la vue; il vient du verbe latin *videre.* Il s'emploie en une infinité d'expreſſions différentes. On peut dire qu'il ne ſert pas moins à la langue, que l'œil ſert au corps. Conſultez le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe.

Ses participes ſont voyant; vu, vue. Le premier eſt quelquefois ſubſtantif. Allons auprès du *Voyant*, c'eſt-à-dire auprès du Sage, du Prophête. On pourroit auſſi le regarder comme l'adjectif d'*homme*, qui eſt alors ſous entendu. Allons auprès du *Voyant*, c'eſt-à-dire, de l'homme voyant, qui voit, qui eſt éclairé.

On dit voilà un ouvrage bien vu, c'eſt-à-dire réfléchi.

Vu, quand il eſt joint au *que* conjonctif, fait l'office d'une conjonction. *Vû que*, &c.

Le participe féminin *vue* eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie ou l'organe des yeux, ou deſſein, projet.

INDICATIF *préſent.* Je vois, tu vois, il voit; nous voyons, vous voyez, ils voient.

Imparfait. Je voyois, tu voyois, &c.

Prétérit. Je vis, &c.

Futur. Je verrai, &c.

Conditionnel préſent. Je verrois, &c.

IMPÉRATIF. Vois, qu'il voie; voyons, &c.

SUBJONCTIF *préſent.* Que je voie, &c.

Imparfait. Que je viſſe, &c.

Les tems compoſés ſont réguliers.

Participes. Voyant ; vu, vue.

La premiere perſonne ſinguliere du préſent de l'indicatif retranche quelquefois le *s* final en vers, & cela pour la rime. Il en eſt de même des autres verbes dans leſquels cette perſonne ſe termine en *ois* ; alors on écrit, *je voi, je prévoi*, &c.

Je le ſais ; &, malgré les maux que je prévoi,
Un déſir curieux m'entraîne loin de moi.

Voltaire.

VOIX. *Voyez* CONSONNES & VOYELLES.

VOTRE, eſt un des adjectifs poſſeſſifs : *voyez* ADJECTIFS.

VOULOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon. Il marque l'intention, le pouvoir, ou le deſir qu'on a d'une choſe : *voyez* le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe ſur les différentes manieres dont on l'emploie dans la langue.

Son infinitif eſt quelquefois ſubſtantif. *Tel eſt mon vouloir.*

Participe. Voulant ; voulu, voulue.

INDICATIF *préſent.* Je veux, tu veux, il veut ; nous voulons, vous voulez, ils veulent.

Imparfait. Je voulois, &c.

Prétérit. Je voulus, &c.

Futur. Je voudrai, &c.

Conditionnel préſent. Je voudrois, &c.

Il n'a point d'impératif, parcequ'il eſt ridicule de ſe commander à ſoi-même de vouloir, & abſurde de vouloir le commander aux autres.

SUBJONCTIF *préſent.* Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille ; que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.

Imparfait. Que je vouluſſe, &c.

Les tems compoſés ſont réguliers.

VOUS, eſt le pronom perſonnel pour la ſeconde perſonne du pluriel. *Tu, te* ou *toi*, en ſont le ſingulier : *voyez* PRONOMS.

VOYELLES. Nous appellons *voyelles* les caracteres deſtinés à peindre dans l'écriture ce qu'on appelle *voix*

dans la parole, c'eſt-à-dire, les ſons qui ne ſont point articulés.

Le nombre des voyelles eſt fixé : en François nous en avons ſix qui ſont, *a*, *e*, *i*; *o*, *u*, & *y*. Mais il ne faut pas croire que ce nombre réponde à celui des voix qui entrent dans la prononciation de la langue. Tous les Grammairiens s'accordent à reconnoître plus de ſix voix; quoiqu'ils varient ſur le nombre fixe qu'ils en trouvent dans la Langue.

On trouve d'abord le ſon aigu de *a*, *i*, *o*, *u*, en les prononçant de la maniere la plus aiſée, & la plus naturelle. Outre ces quatre premieres voix, on en trouve encore trois dans la prononciation de l'*e*; ſelon qu'il eſt ſans accent, ce qui fait l'*e* muet, ou ſelon qu'il a l'accent aigu, ce qui fait l'*e* fermé ou clair, ou l'accent grave, ce qui rend l'*e* grave. On trouve ces trois ſortes d'*e* dans les trois ſyllabes de *fermeté*; la premiere ayant un *e* grave; la ſeconde un *e* muet; & la troiſieme un *e* fermé : ſi la premiere n'a pas l'accent qui caracteriſe l'*e* grave, c'eſt pour une raiſon particuliere que l'on verra par la ſuite.

Outre les ſons aigus de *a*, *e*, & *o*, ces trois voix venant à ſe former en pouſſant de la poitrine une plus grande quantité d'air, rendent des ſons plus forts, plus pleins, plus nourris, & enfin ſenſiblement différens des premiers que nous avons nommés aigus; ceux-ci s'appellent graves. On en ſent toute la différence dans le premier *e* de *tette* du verbe *tetter*, & du ſubſtantif *tête*; dans les mots *tache* (ſouillure), & il *tâche* (il fait effort); *cotte*, habillement de femme, & *côte*, os du corps humain & d'autres animaux. Ces trois voix graves jointes aux quatre ſons aigus que nous avons d'abord indiqués, & aux trois ſortes d'*e*, font déja dix voix reconnues par tous les Grammairiens.

Il y en a qui admettent encore pluſieurs *è* entre le grave & l'aigu; & il eſt vrai qu'en paſſant de l'un à l'autre il y a bien des nuances ou degrés de ſons plus ou moins graves, & qui par conſéquent peuvent établir des eſpeces différentes. Il ne faut pas être ſurpris ſi les Grammairiens ne ſont pas d'accord là-deſſus; ce ſont

de ces choſes qui ſe ſentent plus ou moins, ſelon que l'on a les organes plus ou moins délicats ; ce n'eſt qu'à l'égard de l'*e* ouvert que l'on peut appercevoir ces différences ; on les remarque entr'autres dans les mots ſuivants, *muſette*, *meſſe*, *pere*, *thèſe*, *preſſe*, *fête*, *ils avoient*, &c. Ces ſept mots fourniſſent ſept *e* ouverts plus graves l'un que l'autre : en prenant le premier, *muſette*, pour l'exemple de l'*e* ouvert aigu, & le dernier ſon dans *ils avoient*, pour l'exemple de l'*e* ouvert bien grave, on en trouveroit cinq intermédiaires qui fourniroient cinq nouvelles ſortes de voix.

Quelques Auteurs comptent des ſons *mitoyens* : Il en eſt auſſi un bon nombre qui ſentent & admettent toutes ces nuances différentes d'un même ſon, & refuſent néanmoins d'en faire autant de claſſes. Ils ſe fondent ſur ce que l'on auroit bientôt preſque autant de claſſes de voix que de ſyllabes, ſi l'on vouloit s'autoriſer des petites différences pour en établir de nouvelles. Ils penſent, avec raiſon, que s'il eſt néceſſaire de diviſer pour mettre de l'ordre dans un ouvrage, il ne faut cependant le faire qu'avec ſobriété, parceque trop de diviſions accablent l'eſprit en le ſurchargeant, & amenent des petiteſſes au lieu de remarques eſſentielles ; que c'eſt un défaut en grammaire comme ailleurs de vouloir tout dire ; qu'enfin il eſt bien des choſes qu'il ſuffit d'indiquer, & que c'eſt à l'uſage ſeul à les faire mieux connoître.

Voilà tout ce que nous avons de voix qui puiſſent s'écrire par un ſeul caractere : il en eſt d'autres qui n'ayant pas leurs lettres propres, ſe marquent par la réunion de pluſieurs autres ; tel eſt le ſon *eu* comme on le prononce dans *feu*. Ce ſon n'eſt ni celui de l'*e* ni celui de l'*u*, diſent tous nos Auteurs ; je crois cependant qu'en y prenant garde d'un peu plus près, on trouvera que l'*e* muet n'eſt autre choſe que cet *eu* prononcé plus foiblement. En effet, que l'on traîne & que l'on appuie un peu ſur la derniere ſyllabe de *femme*, par exemple, on prononcera *femmeu*. L'*u* n'eſt donc ajouté à l'*e* muet dans *feu*, *vœu*, &c. que pour en affermir, en appuyer le ſon ; *eu* peut donc être regardé comme un ſon grave qui correſpond à l'*e* muet, qui eſt le ſon aigu dont il eſt formé.

Mais

Mais on distingue encore deux sortes d'*eu*, l'un que l'on nomme communément aigu, & qui se voit dans *jeune*, *jeunesse*, & l'autre qu'on appelle grave, ou plus grave, & qui se trouve dans *jeûne* (abstinence); ces deux *eu* ajoutés aux dix voix simples que nous avons déja comptées, sans y comprendre les *e* ouverts mitoyens entre le grave & l'aigu, feront douze voix. Que ces deux dernieres exigent plusieurs caracteres pour se manifester aux yeux, cela ne prouve rien contre la simplicité du son; chacune ne forme qu'une voix, & s'il y a diphtongue, ce n'est qu'une diphtongue orthographique, & non une diphtongue syllabaire ou de prononciation: nous en marquons mieux la différence au mot *Diphtongue*.

Il est une autre voix simple dans le parler, & qui prend plusieurs caracteres, que nous ne devons pas omettre ici, quoique plusieurs Grammairiens des plus estimables la confondent avec l'*o* grave: c'est le son de *au*, comme on le prononce dans *beau*. On nous dit que *beau* se dit comme si on écrivoit *bô*: mais nous sommes obligés d'avouer que quelque respect que nous ayons pour ceux qui le prétendent, leur autorité n'a pu nous empêcher de sentir entre l'un & l'autre une différence considérable. Dans *bô* on avance davantage les levres, on les resserre, le palais s'éleve moins: dans *beau*, les levres ne s'avancent presque point, elles s'ouvrent davantage, & le palais forme une cavité plus grande dans la bouche. C'est ainsi du moins qu'il faut disposer ces organes pour rendre le son *au* tel que nous l'entendons prononcer par-tout. Nous en ferons donc un son différent de l'*o* grave.

C'est ici une matiere dans laquelle tous ceux qui ont des organes, & qui savent la langue, sont juges nés: qu'ils comparent *sot* & *sault*, *hôte* & *haute*, & qu'ils nous disent si le son en est le même. Il est vrai que les noms qui finissent par un *ô* grave suivi de la lettre *s*, comme *héros* se rapprochent beaucoup plus du son de *au*: cependant nous demandons encore si l'on dit de la même façon *les héros*, & *les hérauts*? Il est vrai que la différence est bien moins sensible; mais nous croyons

pourtant qu'elle eſt réelle. Quand pour ce dernier cas les ſons pourroient ſe confondre en une même claſſe, ce ne ſeroit point celle de l'*o* grave, ainſi qu'on en peut juger par *hôte*. Ce ſeroit donc un ſon différent des deux que l'on trouve dans la voix *o* : il ſeroit donc faux de dire même alors, que *au* prend le ſon de *o*; il faudroit plutôt dire que *o* final & ſuivi de la lettre *s* prend la prononciation de *au*. On trouve *au* quelquefois bref, & quelquefois long; mais nous n'en croyons pas devoir tirer une claſſe de *au* aigus, & de *au* graves.

Les deux lettres *o*, *u*, réunies en un même ſon, font encore une voix ſimple, qui n'eſt aucune des précédentes, & qui differe totalement des ſons attachés aux deux lettres qui la compoſent. Mais cette voix ſimple *ou*, telle qu'elle ſe prononce dans *mou*, *moudre*, &c. eſt-elle d'une ſeule eſpece, ou doit-on la diviſer en grave & en aiguë? c'eſt un point ſur lequel on eſt partagé. Dans ces deux mots que nous avons cités, *mou* & *moudre*, *ou* ſe prononce bien différemment, diſent les uns: Cela eſt vrai, diſent les autres; mais la différence ne conſiſte que dans le tems qu'on emploie à le prononcer; on en met davantage au ſecond qu'au premier; *mou* eſt donc bref, & la premiere ſyllabe de *moudre* eſt longue. Voilà ce que l'un a de plus que l'autre; or cela ne ſuffit pas pour établir deux claſſes du même ſon, l'une grave & l'autre aiguë; comme perſonne n'a penſé à en établir deux pour l'*i*, quoiqu'il ſoit bref dans *ami*, & long dans *amie*.

Les premiers répondent que toute voix breve eſt aiguë, & que toute voix longue eſt grave; ce qui ne nous paroît pas univerſellement vrai.

Enfin nous ajoutons à ces voix ſimples que nous venons d'examiner, quatre ſons qu'on appelle *nazals*; ce ſont *an*, *en*, *on*, *un*. Ce ſont de véritables voix ſimples, car la conſonne qui s'y trouve ne ſe prononce point aſſez pour les articuler; on peut dire même que le vrai ſon de cette conſonne ne s'y retrouve en rien. Pour s'en convaincre on n'a qu'à comparer ce ſon *on* avec le mot *ſonne* ou *ſaone*.

Quelques Auteurs veulent trouver une cinquieme

voix nazale dans la syllabe *in* qui se trouve à la tête de certains mots, comme, *indécent*, *indocile*. Mais nous pensons que cet *in* se prononce comme *en* dans *bien*, *payen*. Si l'on donnoit pour exemples les mots où la consonne *m* ou *n* se trouve redoublée entre l'*i* & une autre voyelle, comme *immense*, *inné*; on pourroit plutôt établir cette cinquieme voix nazale sur laquelle on dispute. En effet, dans cette derniere occasion, l'*i* ne se prononce ni comme dans *Indien*, ni comme dans *image*: mais on fait observer que dans *immense*, *inné*, & leurs pareils, la consonne *m*, ou *n*, y fait sentir deux fois sa véritable articulation; que quoiqu'il n'y ait dans l'un que trois syllabes, & que deux dans l'autre; il paroît néanmoins sur la véritable prononciation de ces mots, qu'il y a quatre syllabes dans le premier, & trois dans le second. En effet, on prononce *immense*, comme s'il y avoit *imemense*; & *inné*, comme si l'on écrivoit *inené*, seulement il faut passer rapidement sur cet *e* muet, comme on le fait dans *j'aimerai*, *nous ferons*, &c. Il est vrai que cette syllabe que nous y ajoutons, n'est point réelle dans l'écriture, & que dans la prononciation elle n'est que demie syllabe; mais cela suffit pour rejetter l'opinion de ceux qui veulent faire passer le son de cet *im* ou *in* pour un son nazal, pour une voix. C'est réellement un son articulé, c'est-à-dire, appuyé & modifié par tout ce que la consonne lui peut donner.

Voilà donc au moins dix-huit voix simples dans la Langue Françoise: & pour les représenter nous n'avons que six voyelles; encore ne devroit-on pas ici compter l'*y* gree; puisque jamais il ne marque de sons différents de celui de l'*i* simple. Nous allons donner une table de ces voix, avec un exemple pour chacune.

Voix aiguës.	*Voix graves.*
a patte,	â pâte,
è musette,	ê fête,
é vérité,	
eu jeu,	eû jeûne,
i ici,	
o une hotte,	ô un hôte,

Voix aiguës.	*Voix nazales.*
u uſure,	an cadran,
au Auteur,	en bien,
ou coucou,	on bon,
e muſe.	un chacun.

Lorſque l'on connoît bien toutes ces ſortes de voix ſimples qui entrent dans la compoſition d'une Langue; il faut voir de combien de façons différentes chacune de ces voix peut être indiquée dans l'écriture, & l'eſt en effet ſelon l'uſage.

De la voix A.

Le ſon *a* ne s'exprime gueres que par le caractere a. Cependant on le trouve exprimé par *em* dans *femme*, qui ſe prononce *fame*, la premiere breve. On le rend auſſi par *am*, lorſqu'il eſt long, & que la ſyllabe ſuivante du même mot commence par un *n*, comme, *damner*, que l'on prononce *dâner*; il en eſt de même des compoſés de ce verbe. Quand la voix pénultieme des adverbes terminés en *ment* eſt le ſon *a*, on l'écrit par *em*, de ſorte que la lettre *m* eſt doublée après l'*e*; *ardemment*, *éloquemment*, *négligemment*, *violemment*, &c. qu'on prononce *ardament*, *néglijament*, &c. D'autres fois cette voix pénultieme s'écrit par un *a*; mais alors on ne met qu'un *m* après, comme, *élégament*, *abondament*, *méchament*, *nonchalament*. On rend le même ſon par *em* dans *ſolemnel* & ſes compoſés, qu'on prononce *ſolanel*; mais alors l'*a* eſt bref. On le trouve encore dans *indemniſer*, *indemnité*; mais on prononce *indameniſer*, *indamenité*, l'*e* muet très bref; & l'*a* précédent y eſt auſſi bref que dans *ſolemnel*. Quelquefois on l'écrit par *en*, comme, *hennir*, que l'on prononce *hanir*, l'*a* bref.

Partout ailleurs où exprime l'*a* par ſon caractere propre; mais on le fait précéder d'un *e* entierement muet après la lettre *g* quand cette derniere doit être adoucie, comme, *il ſongea*, *il forgea*, *il abrégea*, &c. On lui donne un accent circonflexe dans les ſyllabes longues,

qui dans l'ancienne orthographe avoient un *s* que nous ne marquons plus, comme, *lâche*, *pâle*, &c. que l'on écrivoit autrefois *laſche*, *paſle*. Ce caractere prend l'accent grave lorſqu'il eſt prépoſition, comme, *difficile à faire*, *dez à jouer*, *aller à pied*, &c. On le lui donne auſſi dans l'adverbe *là*, ſoit qu'il ſoit *ſeul*, ſoit qu'il termine quelqu'autre mot, comme, *voilà*. Cependant on écrit communément *cela* ſans accent. Hors de ces cas, la voix *a* exprimée par ſon caractere propre ne prend jamais d'accent, ſoit qu'elle figure comme faiſant ſeule la troiſieme perſonne du préſent ſingulier du verbe *avoir*, *il a*, *il a dit*; ſoit qu'elle ne forme qu'une ſyllabe dans un mot, comme, *place*, *graſſe*, *grace*, *grade*, &c.

Quand la lettre *a* entre dans la compoſition d'un mot, comme prépoſition, elle fait ordinairement doubler la lettre initiale du ſimple, comme, *accoucher*, *affamer*, *alléger*, *annotation*, *appaiſer*, *arranger*, *aſſocier*, *attirer*, *aggrandir*; qui viennent de *coucher*, *faim*, *léger*, *note*, *paix*, *ranger*, *ſociété*, *tirer* & *grand*, &c. il faut en excepter les compoſés dont le ſimple commence par un *d* ou *m*, ou *v*; car ceux-là ne doublent point leur lettre initiale. On dit donc, par exemple, *adoucir*, *amener*, *avilir*, &c. & non pas *addoucir*, &c. parceque leurs ſimples, *doux*, *mener*, *vil* & leurs ſemblables commencent par ces trois conſonnes exceptées.

Il y a néanmoins quelques compoſés dont le ſimple ne commence ni par un *d*, ni par un *m* ou un *v*, & qui ne doublent point la conſonne initiale qui ſe trouve après l'*a*: tel eſt *abattre* avec ſes compoſés, qui viennent de *battre*. Quelle eſt la raiſon de ces ſortes d'exceptions? L'Auteur du Traité de l'Orthographe en forme de Dictionnaire, penſe que cela dépend de l'effet de la prépoſition *à* dans la ſignification des compoſés; que lorſque cette prépoſition ajoutée à un ſimple n'en change point totalement le ſens, & qu'elle ne fait qu'y marquer quelque rapport de plus, comme dans *affamer* qui vient de *faim*, &c. alors la conſonne initiale doit ſe doubler, à moins que ce ne ſoit une des trois qui ſont exceptées: mais que ſi cette prépoſition change la ſignification du mot, au point que le ſens du compoſé ne paroiſſe plus

tenir, ou du moins ne tienne plus que de très loin, à celui du ſimple, la conſonne ne doit point ſe doubler : il donne pour exemple les mêmes verbes, *battre*, *abattre*, que nous avons déja cités. Il reſteroit dans cette hypothèſe une difficulté très grande à lever ; ce ſeroit de marquer juſqu'à quel point le ſens du compoſé peut s'éloigner de celui du ſimple, avant que l'on ſoit diſpenſé de doubler la lettre initiale. On pourroit dire d'ailleurs à cet Auteur que ſa regle eſt démentie par ſa propre déciſion; *abréger*, par exemple, vient de *bref*; il ne s'éloigne pas plus du ſens de cet adjectif, que *affamer* du ſens du ſubſtantif *faim*; & cependant *abréger* ne prend qu'un *b* ſelon ſon Dictionnaire, & ſelon l'uſage. Il eſt donc auſſi court & plus ſûr de renvoyer à l'uſage & aux bons Dictionnaires, ainſi qu'on eſt obligé de le faire à chaque pas dans ces ſortes de matieres.

On comprend que nous n'avons point parlé de ces lettres doubles qui ſe prononcent ; on écrit, par exemple, *addition* par deux *d*, parcequ'en effet, en prononçant ce mot, on fait ſentir le *d* deux fois, à peu-près comme ſi l'on diſoit *adedition*, l'*e* muet très bref. Cette partie de l'orthographe de ce mot, & des ſemblables eſt ſans difficulté. Nous ne parlons ici que des lettres ajoutées à l'*a* dans l'écriture, quoiqu'elles ne le ſoient pas dans la prononciation.

Nous n'avons pas de marque générale & certaine pour diſtinguer l'*a* long d'avec le bref ; parceque tous ceux qui ſont de la premiere eſpece, ne prennent pas l'accent circonflexe ; *age*, par exemple, a la premiere ſyllabe longue, puiſqu'il s'écrivoit autrefois *aage* ; & cependant on ne lui donne preſque jamais l'accent. Renvoyer ſur cela à l'ancienne orthographe, ou à l'étymologie ; c'eſt charger le lecteur d'une étude bien plus longue, plus pénible, plus ennuyante & moins certaine, que celle du bon uſage.

Lorſque le ſon *a* forme la derniere ſyllabe d'un mot, il n'eſt quelquefois ſuivi d'aucune conſonne ; & d'autrefois il en prend une, ou même deux ; c'eſt ce qu'il faut tâcher de développer. Dans les verbes, il ne termine jamais que le ſingulier de quelques tems ; il prend un *s* à la premiere & à la ſeconde perſonne ; *je vas*, *tu vas*,

tu aimas, &c. A la troiſieme il ne prend aucune lettr s'il eſt au préſent, ou au prétérit, ou au futur, *il ira*, *il a*, *il aima*, *il va*, *il alla*, &c. mais ſi c'eſt à l'imparfait du ſubjonctif, il prend un *t*; *je voudrois qu'il s'en allât*, & *qu'il terminât ſes affaires*, &c. Dans cette derniere terminaiſon, on donne un accent circonflexe à l'*a*, parcequ'autrefois on écrivoit *s'en allaſt*, *terminaſt*, &c.

Dans les noms, il prend un *s* ou un *t*; ce n'eſt que dans les noms totalement étrangers qu'il n'eſt ſuivi ni de l'un, ni de l'autre; comme, *opéra*, *falbala*, &c. Nous ne parlons pas des autres noms ou l'*a* final eſt ſuivi d'un *b*, ou d'un *d* ou de quelqu'autre conſonne; tels que ſont *Joad*, *Achab*, &c; parceque non-ſeulement ils ſont entierement étrangers; mais que de plus, ces conſonnes ſe font ſentir dans la prononciation, puiſqu'on prononce *Achabe*, *Joade*, &c.

Les finales ſe prononcent auſſi dans les mots terminées en *al* & en *apt*, *ard* ou *art*, comme *martial*, *cheval*, *dard*, &c. S'il y a quelquefois deux conſonnes & que l'on n'en prononce qu'une, comme dans le dernier exemple, ce n'eſt point ici le lieu de fixer l'uſage de celle qui ne ſe prononce point: *voyez* CONSONNE.

Il n'eſt point de regle ſûre pour décider quand l'*a* final dans les noms doit avoir un *t* ou un *s*; on peut cependant s'aider beaucoup par la comparaiſon du nom dont on cherche l'orthographe, avec d'autres noms qui en ſont les ſimples ou les compoſés, ou bien qui en ſont formés, ou enfin dont il eſt formé lui-même; j'écrirai *compas* par un *s*, parceque l'on dit, *compaſſer*; il en eſt de même de *trépas*, *trépaſſer*, *bas*, *baſſeſſe*; j'écrirai au contraire *contrat*, parceque l'on dit *contracter*, *combat*, à cauſe de *combattre*; de même, j'écrirai *dard* à cauſe du verbe *darder*, & *art* à cauſe du mot *artiſte*; *achat*, à cauſe de *acheter*, &c; mais ſi ces ſortes de comparaiſons peuvent être de quelque ſecours, elles ſont d'un autre côté extrêmement dangereuſes, parceque l'on eſt toujours tenté d'en faire des regles générales; ce qui ne peut que produire beaucoup d'erreurs, vu qu'à chaque occaſion on eſt obligé d'admettre bien des exceptions.

é ouvert.

Cette voix, quand elle eſt aiguë, ſe marque par *e*, comme *College*, *abrege*, *Autel*, *mortel*, &c; par *ai*, comme, *ſemaine*, *fainéant*, *faiſable*, &c; par *ei*, comme, *peine*, *Reine*, &c; par *et*, comme, *bonnet*, *valet*, *tirer*, &c; par *oi*, comme, *foible*, *roide*, &c.

Quand elle eſt plus grave, on ſe ſert pour l'exprimer d'un *è*, comme, *thèſe*, *hypothèſe*, &c; d'un *ê*, comme, *fête*, *tête*, &c; d'un *ès*, comme, *accès*, *procès*, *ſuccès*, &c; d'un *eſt*, comme, *il eſt*; d'un *aî*, comme, *maître*, *naître*; d'un *ait*, comme, *fait*, *parfait*; d'un *aies*, ou *ais*, comme, *jamais*, *parfaits*; d'un *ets*, comme, *ſecrets*, *reſpects*; d'un *oî*, comme, *paroître*, *connoître*; d'un *ois*, comme, *François*, *Anglois*, *j'aimois*, *j'aimerois*; d'un *aix*, comme, *la paix*, *faix*; d'un *oient*, comme, *alloient*, *viendroient*, &c.

Comment décider à chaque occaſion particuliere, de laquelle de ces dix-huit ou dix-neuf façons il faut ſe ſervir pour exprimer à-peu-près la même voix? On ſent que cela doit être très difficile, pour ne pas dire impoſſible, dans une Langue dont l'orthographe eſt auſſi peu ſoumiſe à des regles générales que la nôtre.

Nous dirons cependant ce que nous trouverons de plus certain ſur chacune de ces expreſſions différentes, en renvoyant pour le reſte à l'uſage, aux Dictionnaires, & aux articles ACCENT, CONSONNE, &c.

L'*e* ouvert ne prend jamais d'accent quand il eſt ſuivi d'un *l* ou d'un *r*; ſoit que cette conſonne ſoit ſeule, ſoit qu'elle ſoit doublée ou ſuivie de quelqu'autre lettre, comme, *éternel*, *modele*, *fidele*, *cruel*, *cruelle*, *mer*, *fer*, *cher*, *enfer*, *lucifer*, *amer*, *verd*, *verre*, *pere*, *tonnerre*, &c. Il y a quelques Auteurs qui mettent un accent grave ſur l'*e* quand il n'eſt ſuivi que d'un *l* avec un *e* muet, & qui écrivent *modèle*, *fidèle*, *zèle*, *règle*, &c.

Lorſque cet *e* eſt ſuivi d'un *g* avec un *e* muet, pluſieurs Grammairiens prétendent encore qu'on doit y mettre un accent grave, comme, *ſacrilège*, *collège*, *piège*, &c. Mais beaucoup d'autres rejettent ces accents comme inutiles, parceque nous avons une regle

ſelon laquelle toutes les fois que dans un mot il ſe trouve deux ſyllabes de ſuite qui ſont formées par deux *e* ſans accent ; le premier *e* eſt ouvert, & le ſecond muet. Comme l'uſage eſt partagé-là-deſſus, on peut marquer ou omettre cet accent ſans faire de faute, quoiqu'il ſemble mieux de ne pas le marquer, puiſque tout ce qui eſt inutile paroît vicieux.

Quand on a dans un mot une ſyllabe formée par le ſon d'un *e* ouvert ; ſi l'on trouve quelqu'autre mot qui lui ſoit analogue, & dans lequel cette même ſyllabe ſoit formée par le ſon d'un *a* ou d'un *o* ; alors on doit exprimer, dans le premier, la ſyllabe ſur laquelle on étoit en doute, par un *a* ou par un *o* ſuivi d'un *i*. Cette regle ne trompera point dans les occaſions où l'on pourra en faire uſage ; & c'eſt la meilleure que l'on puiſſe fournir : vous écrirez donc par *ai*, *naitre*, *naiſſance*, *faire*, *faiſceaux*, *comparaiſon*, *caiſſon*, *maiſon*, *paitre*, &c ; dès que vous vous ſouviendrez que cette ſyllabe eſt un *a* dans les analogues, *nativité*, *factice*, *faſcines*, *comparatif*, *caſſette*, *maſure*, *pâture*, &c. vous écrirez par *oi*, *connoitre*, *paroitre*, puiſque l'on dit, *notion*, *apparoir*, &c.

On renvoie auſſi fort ſouvent là-deſſus à l'étymologie, & quelquefois avec ſuccès. On vous dit d'écrire, *plaine*, terrein uni, dès que vous ſavez que l'on dit en latin *planus* ; & *plein*, *pleine*, *peine*, par *ei* & non par *ai* ni par *oi*, à cauſe qu'on voit un *e* & non pas un *a* ni un *o* dans *plenus*, *pœna*, &c : mais outre que cette regle n'eſt pas ſans exception comme la précédente, elle nous paroît avoir un défaut eſſentiel, qui eſt d'appuyer une déciſion ſur un fait encore moins connu (du moins par le plus grand nombre des Lecteurs qui ne ſavent pas le Latin) que la choſe même que l'on décide. D'ailleurs, nous dirions auſſi-bien que *plaine* prend un *ai*, parceque l'on dit, *ſœur plane* ; que *pleine* féminin de *plein*, *peine* & leurs ſemblables n'ont ni un *ai* ni un *oi*, parcequ'il y a un *e* dans *plénitude*, *pénible*, &c,

Il ſe préſente ici une difficulté qu'il faut lever : quand on ſait que le ſon de l'*e* ouvert ne ſe marque ni par un *ai*, ni par un *oi*, ſurquoi décider s'il faut le marquer par *ei* ou par *e* ? Il faut remarquer que *ei* ne paroît gue-

res que devant les consonnes *n*, *g*, *l*, & donne à cette derniere une prononciation grasse ou mouillée. Ainsi on écrit, *seine*, *peine*, *teigne*, *neige*, *vieille*, *pareil*, &c. parcequ'immédiatement après la voix *e*, il suit un *n* ou un *g*, ou un *l*, & que cette derniere se prononce grassement.

Il y a des exceptions sans doute : car, pour la consonne *n*, on dit *chaîne*, *chêne*, &c, pour la consonne *g*, on dit *College*, &c. Nous n'en donnons point pour la consonne *l*, parceque nous n'avons dit de placer *ei* avant elle, que lorsqu'elle est grasse ou mouillée ; ailleurs elle a un *e* simple, comme *zele*, *grele*, &c ; ou s'il en est autrement, comme dans *pleine*, c'est pour les raisons d'analogie, que nous avons déja citées. *Pleine* vient du masculin *plein*, qui a le son de l'*e* ouvert nazal ; ce qui ne peut se marquer dans notre orthographe par la simple voyelle *e*, à moins que cet *e* ne soit précédé d'un *i*, comme dans *bien*. Or cet *i* n'étant point de la sorte dans le son du mot *plein*, il a fallu exprimer ce son par d'autres caracteres : le mot analogue *plénitude* déterminoit à y conserver l'*e* ; il a donc fallu dire *plein*, & par conséquent *pleine*, par *ei*.

Un autre principe encore pour distinguer le service de l'*ei* de celui de l'*e* dans les cas où l'un des deux doit figurer ; c'est que partout où le son de l'*e* ouvert est appuyé d'une consonne appartenante à la même syllabe, c'est la simple voyelle *e* qui le représente ; ainsi l'on dit, *discret*, *naturel*, *gestion*, &c. à cause que les *t*, *l*, & *s* appartiennent à la syllabe de l'*e* ouvert qui les précede.

Nous ne dissimulerons point qu'il s'en manque bien que nous ayons réglé pour tous les cas le choix des différentes expressions de la voix dont il est ici question. Nous ne ferons pas en cela comme la plûpart des Grammairiens, qui ayant donné quelques regles particulieres, passent rapidement à d'autres objets, comme s'ils craignoient d'avouer que leurs décisions ne sont pas générales. Au contraire, nous ne nous lasserons point d'indiquer combien les principes que nous donnons sont limités & sujets aux exceptions ; parceque par là nous empêcherons le lecteur de tomber dans des erreurs coa-

sidérables, où ne manqueroient pas de le jetter ces mêmes principes, s'il leur donnoit trop d'étendue.

Souvent un mot, quant aux sons qui le composent, s'écrit différemment, parcequ'il a différentes significations; ainsi *les Peres* s'écrit par un *e* simple, quand il signifie ceux qui nous ont donné le jour; & par un *ai*, *les Pairs*, quand il indique ceux qui ont une Pairie. *Cher* s'écrit par un *e*, quand il signifie *précieux*, & par un *ai*, *chair*, quand il marque la partie musculeuse des animaux; si l'on parle d'un siege, on écrit, *chaire*, &c. On dit *mets*, nourriture, & *mais* conjonction; *vaine*, femme qui a de la vanité, *veine*, vaisseau du corps humain; *lai*, laïque, *laid*, difforme; *lait*, nourriture, *leg*, donation par testament; *faîte*, sommet, *fête*, réjouissance; *Abbesse*, Supérieure, *il abbaisse*, il fait descendre; *balet*, danse, *balai*, instrument à balayer, &c.

Si l'on avoit l'oreille bien délicate, & qu'on connût bien la bonne prononciation, le son de l'*e* plus ou moins ouvert décideroit fort souvent le choix de l'*e*, de l'*ei*, de l'*ai* ou de l'*oi*.

On ne met gueres l'accent circonflexe sur l'*e* ouvert, que dans les syllabes où il annonce la suppression d'un *s* qui se marquoit autrefois, & ne servoit qu'à rendre la syllabe longue; ainsi on écrit, *tête*, *quête*, *même*, *enquête*, *intérêt*, &c; parcequ'autrefois on écrivoit *teste*, *queste*, *meſme*, *enqueſte*, *intereſt*, &c. quoique l'on ne prononçât pas différemment d'aujourd'hui. S'il y a encore une autre circonstance où l'on doive se servir de cet accent, c'est lorsque l'*e* ouvert est dans la pénultième syllabe, & que la derniere est formée par un *e* muet; surtout lorsqu'il s'agit de mots qui, dans d'autres circonstances n'ont point cet accent, parcequ'ils se terminent autrement. Ainsi les mots *empêcher*, *extrêmité*, &c. qui n'ont que l'accent grave sur leur second *e*, y prennent l'accent circonflexe quand on écrit, *j'empêche*, *il empêche*, *ils empêchent*, *extrême*, &c. Au reste, cette loi n'est pas universellement suivie.

Lorsque dans les finales des verbes il y a le son de l'*e* ouvert, on l'écrit toujours par *oi*; seulement on y ajoute un *s* pour les premiere & seconde personnes du singulier, un *t* pour la troisieme du même nombre, & *ent*

pour la troiſieme du pluriel, où cet *ent* eſt entierement muet; comme, *j'aimois*, *j'aimerois*, *tu aimois*, *tu aimerois*, *il aimoit*, *il aimeroit*; *ils aimoient*, *ils aimeroient*. Il n'y a que *je vais* où ce ſon s'écrive par un *ai*. Nous ne parlons pas des prétérits, *j'aimai*, ni des futurs, *j'aimerai*, parceque cet *ai* final n'a pas le ſon d'un *e* ouvert, mais d'un *e* fermé, comme nous le verrons bientôt.

Pluſieurs noms terminés par le même ſon, & ſur-tout des noms de peuples, s'écrivent auſſi par *ois*, comme, *François*, *Anglois*, *Polonois*, &c. *Portugais* s'écrit par *ai*. Pluſieurs Ecrivains célebres, comme nous le diſons au mot ORTHOGRAPHE, trouvent cette pratique ſi vicieuſe, qu'ils ne ſe font point ſcrupule de l'abandonner; ils écrivent, *j'aimais*, *j'aimerais*, *il aimait*, *ils aimeraient*. *Français*, *Anglais*, *Polonais*, &c. d'autres écrivent, *Françès*, *Anglès*, &c. Ils diſent qu'autrefois on écrivoit ces mots par *ois*, parceque l'on prononçoit ces *oi* dur, comme on le fait encore dans *Suédois*, qu'on prononce à-peu-près *Suédouais*; mais que la prononciation ayant changé, la façon d'écrire doit changer auſſi, puiſque celle-ci eſt & doit être toujours ſoumiſe à celle-là; & que dès qu'on ne dit plus, *j'aimouais*, *Anglouais*, *les Françouais*, on ne doit plus écrire, *j'aimois*, *Anglois*, *François*. La meilleure objection qu'on ait à leur faire, c'eſt que le plus grand uſage eſt encore contre eux, & que juſqu'à ce qu'ils l'aient entierement décidé en leur faveur, quelque ſolides que leurs raiſons ſoient d'ailleurs, quelques avantages que leur méthode paroiſſe offrir, elle ne peut faire regle.

L'expreſſion *ès* avec l'accent grave eſt deſtinée ſur-tout pour les terminaiſons de certains noms, qui ſont analogues à d'autres dans leſquels cette ſyllabe eſt ſuivie de deux *s*, comme, *excès*, *exceſſif*; *procès*, *proceſſif*; *accès*, *acceſſible*, &c. on l'emploie auſſi dans les adverbes *près*, *auprès*, *après*, & dans les noms *Cérès*, *Cypris*, *décès*, *abcès*, *agrès*, *grès*, &c.

On ne ſe ſert de *ets*, *aits*, que pour les pluriels des noms qui ont au ſingulier *et* ou *ait*, comme, *valet*, *valets*; *forfait*, *forfaits*, &c. Pour *ais* & *aix*, l'uſage en eſt reſtreint à un petit nombre de mots, comme, *jaſ*

mais, *dais*, *paix*, *rabais*, *Aix* (Ville), *ais* (planche), *faix* (fardeau), *biais*, *niais*, *Calais* (Ville), *Palais*, *Rabelais*, *Saint Gélais* (noms d'hommes), *relais*, *désormais*, *panais* (légume), *punais*, *épais*, *Laquais*, *marais*, *frais* (nouveau), *frais* (dépenſes), *Ségrais* (Poëte François), *engrais*, *mauvais*, &c.

Il y a peu de noms en *ait*; les principaux ſont, *fait*, *bienfait*, & autres compoſés de *fait*; *ſouhait*, *lait*, *trait*, *attrait*, *retrait*, *abſtrait*, *extrait*, & *portrait*. Nous ne parlons pas des verbes.

Pour ceux en *et*, on en compte plus de deux cents cinquante, comme, *Arrêt*, *intérêt*, *barbet*, *effet*, *trajet*, *objet*, *droguet*, *muguet*, *cachet*, *déchet*, *inquiet*, *palet*, *chevalet*, *roitelet*, *mantelet*, *ſoufflet*, *ſtilet*, *colet*, *fumet*, *chenet*, *robinet*, *brunet*, *caquet*, *coquet*, *diſcret* *coffret*, *regret*, *tabouret*, *corſet*, *placet*, *brevet*, &c.

*De l'*E *fermé* ou *aigu*.

Cette voix ſe trouve exprimée dans notre orthographe de ſix façons différentes; par un *é*, comme, *vérité*; par un *ai*, comme, *j'aurai*; par un *és*, comme, *bontés*; par un *es*, comme, *les*; par un *ez*, comme, *liſez*; par un *er*, comme, *donner*. Un grand nombre d'Auteurs y ajoutent une ſeptieme expreſſion *et*, ou &, pour la conjonction *et*; mais nous ne l'avons jamais entendu prononcer comme un *e* fermé; on ne dit pas, *du pain é de l'eau*, mais, *du pain è de l'eau*; nous renvoyons donc cette conjonction parmi les *e* ouverts aigus; puiſqu'elle ſe prononce comme les dernieres ſyllabes de *valet*, *bonnet*, &c.

L'*e* fermé ſe marque ſans accent dans la derniere ſyllabe des verbes de la premiere conjugaiſon, quand ils ſont à l'infinitif, comme, *aimer*, *donner*, *jouer*, &c; & dans la derniere de tous les noms où il ſe trouve ſuivi d'un *r*, comme; *premier*, *dernier*, *Berger*, *Frippier*, &c.

Il faut avertir ici que l'on trouveroit nos déciſions fautives, ſi l'on vouloit les prendre dans le ſens de la plûpart de celles des autres Grammairiens ſur le même

ſujet. En parlant de l'orthographe, ils traitent de la prononciation ; & nous, nous avons penſé que ces deux objets, tout différents l'un de l'autre, devoient être traités ſéparément : ainſi ils établiſſent, par exemple, en quelles occaſions l'*e* eſt fermé ; & nous, nous ſuppoſons ici qu'on le ſait, parceque nous ſuppoſons qu'on ſait parler la Langue : ainſi il ne nous reſte en parlant de l'*e* fermé & de ce qui concerne ſon orthographe, que d'indiquer par quels caracteres on l'exprime, & en quelles circonſtances on prend l'un ou l'autre.

Les autres Grammairiens diſent donc qu'un *e* final ſuivi d'un *r* eſt fermé dans *Berger*, *premier*, &c. mais qu'il eſt ouvert dans *amer*, *fer*, &c ; & nous, nous établiſſons que partout où l'*e* fermé eſt final, mais appuyé d'un *r*, il ne prend point d'accent ; ce qui eſt très différent, & ne ſe contredit cependant point. Nous avons cru devoir faire cette petite remarque, de peur qu'on ne s'y méprît. C'eſt à l'article *prononciation* qu'il faut avoir recours pour ſavoir ſi le premier *e* étant fermé dans *donner*, l'eſt auſſi dans *donnerent* ; ſi même il ne change pas, en cas que *donner* ſoit ſuivi d'un mot commençant par une voyelle, comme *donner à gens indignes*, &c.

Au reſte ce n'eſt que dans les ſyllabes finales que l'*e* fermé ſuivi d'un *r* ne prend point d'accent ; partout ailleurs on doit le lui donner ; ſi ce n'eſt dans la pénultieme ſyllabe des féminins qui avoient cet *er* à leur maſculin, comme, *premiere*, *derniere*, qui ont à leur maſculin, *premier*, *dernier* ; mais cet *e* qui eſt fermé au maſculin, ne reſte pas tel au féminin ; il n'y devient cependant pas tout-à-fait ouvert, encore moins muet ; il y tient en quelque ſorte le milieu entre l'*e* fermé & l'*e* ouvert.

Nous avons un mot, qui eſt *pluriel*, dont la derniere ſyllabe offre le ſon d'un *é* fermé, & s'écrit par *el*.

Lorſque la ſyllabe finale des ſecondes perſonnes du pluriel des verbes eſt un *e* fermé, on l'écrit par *ez*, comme, *vous donnez* ; *vous donniez* ; *vous donnerez* ; *donnez* ; *vous donneriez*, &c. Autrefois on écrivoit de même l'*e* fermé & final dans les noms pluriels, comme, *degrez*,

bontez, &c; mais cette méthode eſt aujourd'hui abandonnée par tous les Auteurs de poids : quelques-uns écrivent encore de la ſorte la prépoſition *dez*, *dez l'aurore*; mais il eſt mieux d'écrire, *dès l'aurore* : auſſi eſt-ce la maniere la plus uſitée; ſeulement pour diſtinguer *des* prépoſition d'avec *dez* à jouer, ce dernier prend ordinairement le *z*. On a encore conſervé cette lettre dans le ſubſtantif *nez*, partie du viſage, & dans la prépoſition *chez* & l'adverbe *aſſez*. Ce ſont là les ſeules occaſions où il ſoit employé après un *e* fermé pour ſuppléer à l'accent aigu.

Le ſon de l'*e* fermé ſe marque par *ai* dans la premiere perſonne des prétérits & des futurs actifs des verbes, quand ils ſont terminés par cette voix; on écrit donc, *j'aimai*, *j'aimerai*, quoique l'on prononce *j'aimé*, *j'aimeré*. Outre ces deux tems, qui ſont communs à un très grand nombre de verbes, l'*e* fermé forme encore la premiere perſonne du préſent du verbe *avoir*, & s'écrit de même, *j'ai*. Les trois perſonnes du ſingulier du préſent du verbe *ſavoir*, ſont auſſi formées par le ſon d'un *e* fermé, & s'écrivent, les deux premieres par *ais*, & la troiſieme par *ait*, *je ſais*, *tu ſais*, *il ſait*; quoique l'on diſe, *je ſé*, *tu ſé*, *il ſé*.

Tous les pronoms & adjectifs poſſeſſifs pluriels & monoſyllabes qui ont l'*e* fermé, s'écrivent par *e* ſans accent, comme, *les*, *des*, *mes*, *tes*, *ſes*, *ces*. Tous les noms terminés au ſingulier par un *e* fermé, qui n'eſt ſuivi d'aucune autre lettre, ont au pluriel *és* avec l'accent aigu, comme; *bonté*, *bontés*, *degré*, *dégrés*, *aimé*, *aimés*. On voit que dans cette regle nous comprenons également les ſubſtantifs, adjectifs & participes; il étoit autrefois d'uſage d'écrire ces derniers avec un *z*; on écrivoit alors, *les Souverains qui ſont aimez de leurs ſujets*; mais on a entierement quitté cette orthographe, en laiſſant le *z* pour les verbes, & ramenant les participes dans la claſſe des adjectifs.

Enfin, hors tous les cas particuliers que nous venons de marquer, toutes les fois qu'un *e* fermé ſe trouve dans un mot, on l'écrit par un *e* en lui donnant l'accent aigu, ſoit que cet *e* ſe trouve au commencement, au milieu, ou à la fin d'un mot; comme, *étude*, *répondre*, *Chré-*

tien, préface, Créateur, créé, obéiſſance, auſtérité duſſé-je, &c.

De l'E muet.

L'e muet, ſoit bref, ſoit très bref, ſoit entierement muet, ne peut s'écrire que par un *e* ſans accent, par un *es* de même ſans accent, & par un *ent* : cette derniere expreſſion de l'*e* muet ne s'emploie que dans les ſyllabes finales des troiſiemes perſonnes du pluriel des verbes; comme, *ils aiment*; *ils aimoient*, *ils aimerent*, *ils aimeroient*, *ils aimaſſent*.

Les ſecondes perſonnes du ſingulier, ſoit de l'indicatif, ſoit du ſubjonctif, marquent cet *e* muet par *es*; comme, *tu aimes*, *que tu aimaſſes*, &c; mais la premiere & la troiſieme perſonne du même nombre, comme la ſeconde à l'impératif, le marquent par un *e* muet ſeul; comme, *j'aime*, *il aime*, *aime*, *que j'aimaſſe* : &c. *Voyez* IMPÉRATIF.

Cet *es* ſert auſſi à marquer l'*e* muet dans la ſyllabe finale du pluriel de tous les noms ſubſtantifs, adjectifs ou participes qui finiſſent par cette voix; comme, *les hommes*, *les femmes*, *fideles*, *bonnes*, *aimées*, &c. on l'emploie auſſi quelquefois dans l'adverbe *gueres*, qui ſignifie *peu*; mais aujourd'hui un grand nombre d'Auteurs en ont retranché la conſonne *s* comme inutile, & ils écrivent *guere*; l'uſage eſt aſſez partagé là-deſſus pour qu'il ſoit libre de prendre lequel des deux partis on voudra.

Partout ailleurs, ſoit au commencement, ſoit au milieu, ſoit à la fin d'un mot, le ſon de l'*e* muet s'exprime par un *e* ſeul & ſans accent; comme, *refus*, *reconnoiſſance*, *aimerai-je*, *croire*, *fortune*, *modele*, *utile*, &c.

Il y a ici une très grande difficulté qu'il faut du moins remarquer, ſi nous ne pouvons la lever; la remarque ſervira à redoubler l'attention de ceux qui cherchent à écrire correctement : c'eſt qu'il eſt une infinité d'occaſions où l'*e* muet ſe prononce, & ne s'écrit point. Qu'on y faſſe attention, on verra que non-ſeulement aucune conſonne ne peut ſe prononcer ſans le ſecours de quelque voyelle, mais que ſi dans un même mot il

ſe

ſe trouve pluſieurs conſonnes de ſuite, ou l'on n'en prononce qu'une, ou celle qui n'a pas une voyelle à ſon propre ſervice, c'eſt-à-dire après elle, prend un *e* muet pour ſe faire ſentir; ainſi, *belle*, *guerre*, *tonnerre*, ne font ſentir qu'un *l*, *r*, *n*, &c. Mais *inné* ſe prononce *inené*, *immenſe* ſe dit comme s'il y avoit *imemenſe*; &c. Les ſyllabes nazales ne font point ici d'exception, puiſque la conſonne n'y eſt point ſentie comme conſonne: *oblation* ſe prononce comme s'il y avoit, *obelation*; il en eſt de même de *ténèbres*, *ténèberes*; *cloiſon*, *queloiſon*; *pſalmodier*, *peſalemodier*; *cheval*, *chevale*, & de tous les autres noms où quelque conſonne fait entendre l'articulation qui lui eſt propre, ſans avoir après elle une voyelle qui ſoit le ſujet de cette articulation: *voyez* SYLLABES.

Or quelle regle peut nous enſeigner en quels cas il faut écrire cet *e* muet, & en quels cas il ne faut que marquer la conſonne ſeule? voilà la difficulté qu'aucun Grammairien n'a cherché à lever, & qui nous paroît ne pouvoir l'être en effet que par une étude attentive & détaillée de l'uſage. On peut dans quelques cas particuliers s'aider de la connoiſſance que l'on a de la maniere dont les mots ſe compoſent ſouvent les uns des autres; l'étymologie ſera auſſi quelquefois utile; l'analogie peut éclairer quelques doutes: mais rien de tout cela n'eſt ſans de grandes exceptions. Pourquoi dit-on, par exemple, un homme *fidele*, & un homme *naturel*; un homme *vil*, & un homme *inutile*; *haïr*, & *dire*; *zéphir*, & *ſatyre*; *voir*, & *croire*? Dans ces exemples mis en parallele, & dans un nombre infini de ſemblables, l'*e* muet ſe fait autant ſentir dans l'un que dans l'autre mot; pourquoi doit-on le marquer ici, & l'omettre là?

Cette difficulté eſt pour les *e* muets qui ſont brefs: il en eſt une autre pour ceux qui ſont longs; c'eſt qu'on ne ſait quelquefois s'il faut les écrire par *e* ou par *eu*, parcequ'en effet l'*e* muet long, & l'*eu* bref ſont à-peu-près la même choſe pour le ſon. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer l'*e* muet qui eſt dans *refus*, & le premier *eu* dans *heureuſement*. Il eſt vrai qu'une oreille bien délicate y trouve aſſez de différence pour ne s'y

tromper que bien rarement ; & d'ailleurs on peut souvent lever ce doute par des mots analogues où la même syllabe sera plus sensible ; ainsi je m'assurerai que la premiere syllabe de *heureusement* doit s'écrire par *eu*, en prononçant le mot *heureux*, où cette même syllabe est plus longue.

De la voix EU.

Eu ne s'écrit pas ordinairement par d'autres caracteres que ceux dont nous le marquons ici ; avec cette seule différence, que lorsqu'il est long & grave, on y met un accent circonflexe ; comme *jeûne* (abstinence). Nous avons dit ordinairement, parcequ'il est quelques mots où il s'écrit par *œu*, comme, *cœur*, *œuf*, *bœuf*, *œuvre*, *œuvé*, *manœuvre*, *vœu*, *mœurs*, &c ; quoique l'*o* soit fort inutile pour la prononciation dans tous ces mots, si ce n'est dans le premier, *cœur*.

Eu s'écrit aussi par *œ* dans *œillet*, *œil*, *œillade*, *œillere*, *œilleton*, &c. & par *ue* dans *écueil*, *orgueil*, *cercueil*, &c. nous ne parlons plus ici de certains *e* muets qui devenant plus longs en certaines circonstances, ont le son de l'*eu* bref, comme *te* dans cette phrase, *je te le dis*, &c.

Tous les adjectifs terminés par la voix *eu* ont *eux*, même au singulier ; comme *vigoureux*, *heureux*, &c. les noms substantifs qui finissent par le même son, prennent aussi au pluriel cette consonne *x* qu'ils n'ont point au singulier, comme, *vœux*, *feux*, &c. Le verbe *Vouloir* s'écrit au présent singulier, *je veux*, *tu veux*, *il veut*. L'usage de ces *x* à la suite de *eu* final est aujourd'hui contredit par quelques Grammairiens qui veulent y substituer un *s* : mais il ne paroît pas qu'on doive jamais les suivre. Si le *s* est la marque distinctive du pluriel dans la plûpart des noms, le *x* l'est aussi légitimement dans ceux qui sont terminés par *eu* ou par *au*. C'est un point d'orthographe qui n'a aucun embarras ; la réforme y seroit donc inutile.

De la voix I.

Le son *i* ne s'écrit que par *i* ou *y*. Nous ne parlons pas

de *ui* que quelques Auteurs nous donnent pour une expreſſion de l'*u* dans quelques mots, comme, *vuide*, puiſque *vuide* ne ſe prononce pas tout-à-fait *vide*, & que la premiere ſyllabe y eſt une vraie diphtongue dans laquelle on ſent un peu le ſon de l'*u*. On auroit mieux fait de citer pour exemple, le pronom *qui*; mais nous diſons au mot *conſonne* ce qui regarde cet uſage de mettre après le *q* un *u* qui ne ſe fait point ſentir.

On peut conſiderer l'*y* ſous deux points de vue différents, parcequ'en effet cette lettre ſert à deux uſages; ſouvent elle équivaut à deux *i* dont le premier ſert à former une diphtongue, & le ſecond fait une ſeconde ſyllabe, ſoit ſeul, ſoit avec d'autres lettres, comme, *payſan*, *payſ*, *envoyer*, que l'on prononce, *pai-i-ſan*, *pai-is*, *envoi-ier*, &c.

Nous dirons d'abord à ce ſujet que la premiere & la ſeconde perſonne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du préſent du ſubjonctif des verbes qui ont un *y* avant *ant* au participe actif, prennent un *i* après l'*y*, & avant *ons* ou *ez*, comme; *fuyant*, *fuyions*, *fuyiez*; *envoyant*, *envoyions*, *envoyiez*, &c.

Au reſte, il eſt aiſé de connoître à l'oreille quand on doit y ajouter cet *i*; c'eſt dans les occaſions où l'*i* qui ſuit la diphtongue eſt long & paroît comme double. Il eſt également aiſé de ſentir quand un *i* entre deux voyelles formant une diphtongue avec celle qui le précede, doit s'écrire par un *y*; c'eſt lorſqu'outre la diphtongue qu'il aide à former, il mouille encore la voyelle qui le ſuit, comme dans *Royaume*, *frayer*; mais lorſqu'il ne mouille point la voyelle ſuivante, ou qu'il ne la mouille que d'une maniere peu ſenſible, ainſi qu'il arrive ſouvent quand cette voyelle eſt un *e* muet bref; alors on doit n'écrire qu'un *i* ſimple, comme, *proie*, *joie*, *oie*, *claie*, *haie*, *pluie*, &c. Si le ſon *i* n'eſt ſuivi d'aucune voyelle, on ne prend l'*y* qu'autant qu'on prononce un *i* pur après la diphtongue, comme, *payſ*; partout ailleurs on ne prend que l'*i* ſimple, comme, *vois*, &c.

Quelquefois auſſi la lettre *y* placée entre deux voyelles a l'effet d'un *i* tréma & par conſéquent elle fait

syllabe avec la voyelle qui la suit, comme dans *payen* que l'on prononce *pa-ien*, & non *pai-ien*.

Le second point de vue sous lequel on peut considérer l'*y*, c'est comme lettre grecque, ne figurant que comme signe étymologique, & ne faisant d'autre fonction quant au son que celle d'un *i* simple. Alors on ne l'emploie que dans les mots originaires du grec, comme, *acolyte*, *améthyste*, *asyle*, *beryl*, *crystal*, *Cygne*, *cylindre*, *dactyle*, *dyssenterie*, *dynastie*, *labyrinthe*, *lyre*, *martyr*, *myrrhe*, *myrthe*, *mystere*, *mystagogique*, *mystique*, *mythologie*, *néophyte*, *nymphe*, *olympiade*, *paralytique*, *hyacinthe*, *hydropique*, *hypocrite*, *hymne*, *hypocondre*, *hydre*, *hypostase*, *hypotheque*, *hypothèse*, *physionomie*, *porphyre*, *pyramide*, *pyrrhique*, *satyre*, *sibylle*, *style*, *syllabe*, *sycomore*, *syllogisme*, *symbole*, *symmétrie*, *sympathie*, *symphonie*, *syndérese*, *synagogue*, *syncope*, *Syndic*, *synecdoche*, *Synode*, *synonyme*, *système*, *systole*, *Syrien*, *Syriaque*, *tympanon*, *tympaniser*, *tyran*, *zéphyre*, & autres semblables.

Il ne faut pas croire néanmoins que tous les noms grecs d'origine, qui ont un *i* s'écrivent par un *y*; cela ne se fait que lorsque cet *i* remplace *l'upsilon* des Grecs. Encore y a-t-il sur cela tant de variations, que l'on peut pour bien des mots prendre l'*y* ou l'*i* simple indifféremment.

Nous avons quelques autres occasions où nous employons l'*y* pour un son simple, sans qu'il y ait aucune analogie avec la Langue grecque; tels sont le nom *yeux*, pluriel de *œil*, & le pronom *y* que quelques-uns appellent adverbe de lieu; l'usage de ce dernier est fréquent dans la langue, comme lorsqu'on dit; *il faut y aller, y venir, y rester; il y a des hommes nés pour le malheur des autres; il ne faut pas s'y fier*, &c.

Hors les occasions dont nous venons de parler, on ne doit se servir que de l'*i* simple; & c'est une faute dans plusieurs auteurs d'écrire, *ennuy*, *aujourd'huy*, *essay*, *foy*, *loy*, *Roy*, *moy*, *soy*, *toy*, *délay*, &c. au lieu de *délai*, *essai*, *foi*, *loi*, *Roi*, *moi*, *toi*, *soi*, *aujourd'hui*, *ennui*, &c.

On écrit *fusil*, *sourcil* par un *l* quoiqu'on ne pro-

nonce point cette lettre ; la plûpart des noms ſubſtantifs terminés en *i* prennent un *t*, comme ; *dédit*, *conſit*, &c. D'autres prennent un *s*, comme, *mépris*, *ris*, &c. Quant aux adjectifs ils n'ont point de conſonne après l'*i* quand ils font leur féminin en *ie*, comme *joli*, *jolie* ; ſi ce féminin eſt en *ite* ils font *it* ; ils font *is* ſi le féminin donne *iſe*, comme, *écrit*, *écrite*, *pris*, *priſe*, &c.

Du ſon o.

L'*o* ſoit grave, ſoit aigu, ſe marque par un *o*, ou par un *ô*, ou par un *ot*, ou par un *os*, ou par un *op*, ou par un *ob*. Cette derniere expreſſion ne ſe trouve que dans les mots *Saône*, riviere, *taon*, groſſe mouche, *Caonois*, pays de Normandie, & *Laon*, nom de Ville, que l'on prononce *Sône*, *Sônois*, *tôn*, *Lan*.

Tous les ſons *o* qui ſe trouvent au commencement ou au milieu d'un mot, s'écrivent par un *o* ſimple, comme, *oranger*, *opprimer*, *olives*, *Odyſſée*, *évoquer*, *Euphroſine* ; *convoquer*, *controverſe*, &c. on n'y met un accent circonflexe que lorſque cette voix eſt longue, & que c'eſt une ſyllabe dans laquelle nous omettons un *s* que nos peres y marquoient, comme, *côte*, *hôte*, &c. que l'on écrivoit autrefois, *coſte*, *hoſte*, &c.

La difficulté de cette voix ſe réduit donc à la ſyllabe finale ; nous n'avons que quelques mots tirés des Langues étrangeres qui ſe terminent par un *o* ſimple, comme *converſo*, terme de marine, *in-folio*, un *duo*, un *zéro*, un *in-quarto*, &c. on écrit de même certains termes de muſique qui nous viennent des Italiens, comme, *allegro*, *da capo*, &c. Les finales des noms terminés en *o*, s'écrivent ordinairement par *ot* pour le ſingulier, & *ots* pour le pluriel, comme, *dévot*, *bigot*, *tripot*, *margot*, *ſot*, &c. *dévots*, *bigots*, &c ; il n'y en a que quelques uns, dont la finale eſt longue, qui s'écrivent par un *os*, comme, *un os à ronger*, *le dos*, *Héros*, &c. on écrit *ſyrop* par un *op*. Nous ne parlons pas des terminaiſons où la prononciation ordinaire fait ſentir la conſonne qui ſuit l'*o*, comme, un *roc*, un *eſcroc*, *choc*, *Maroc*, &c ; l'orthographe de ces ſortes de ſyllabes regarde les conſonnes.

De la voix AU.

Le plus grand nombre des Grammairiens confondent cette voix avec la précédente, comme nous l'avons déja dit; cependant elles different entr'elles à-peu-près comme l'*e* muet differe de l'*eu*; & comme ils n'ont jamais confondu ces deux derniers ſons, nous croyons devoir également diſtinguer les deux autres. On ouvre plus les levres, on les éleve plus pour prononcer *au*. Pour rendre le ſon propre à l'*o*, on avance plus les levres en pointe, & l'on forme en dedans de la bouche une plus grande cavité. En un mot, les Auteurs que nous contrediſons ici, ſont les premiers a dire que l'oreille eſt le ſeul juge de cette diſpute; & c'eſt ſur ſa déciſion que nous nous ſommes déterminés à diſtinguer ces deux ſons, en faiſant attention ſur-tout à la prononciation des perſonnes cultivées.

Quoi qu'il en ſoit, qu'on les confonde, ou qu'on les diſtingue, nous trouvons ici quatre expreſſions diſférentes qui ſont, *au*, *eau*, *aux*, *eaux*; les deux dernieres ne ſont priſes que pour marquer les pluriels; & les deux premieres ſervent aux noms ſinguliers. *Au* eſt pour *à le* article ſingulier: *voyez* ARTICLE; ſi l'article doit être au pluriel, on écrit, *aux*. *Au premier jour de l'an. Aux hommes.*

Si le ſon *au* ſe trouve au milieu ou au commencement d'un mot, il s'écrit par *au* ſimple; comme, *aubaine*, *vaudeville*, *vautour*, *audace*, *aubier*, *audience*, *minaudérie*, *réchauffer*; il n'y a d'exception que pour les mots compoſés de quelques noms terminés en *eau*, & qui portent ces trois caracteres dans leurs compoſés, comme, *veautrer*, qui vient de *veau*; *beau-pere*, *Beauvais*, *beau-jeu*, *beaupré*, &c. qui ſont compoſés des mots *beau* & *pere*, *jeu* & *pré*, &c.

Nous avons quelques noms qui ont *aux* au ſingulier, comme *faux*, inſtrument à faucher, & *faux*, adjectif; c'eſt de ce dernier que viennent les compoſés *faux-bourg*, *faux-fuyant*, *faux-pas*, *faux-jour*, &c. Nous en avons peu qui aient *au* à leur ſingulier, tels que *grau*, *noyau*,

&c. En général ceux qui, comme les deux précédents, ont immédiatement avant le ſon *au* une voyelle qui n'eſt pas un *e* muet, prennent *aux* à leur pluriel ; auſſi-bien que tous les noms terminés en *al*, & qui ont un pluriel en *aux*, comme, *mal*, *maux* ; *métal*, *métaux* ; *ſacerdotal*, *ſacerdotaux* ; *maréchal*, *maréchaux* ; *cheval*, *chevaux*, &c.

Tous les noms terminés en *au* & dans leſquels ce ſon eſt ſuivi d'un *t* ou d'un *d*, ne prennent point non plus l'*e* muet avant *au*. On peut le plus ſouvent reconnoître ſi un nom doit avoir ce *t* ou ce *d*, par quelque mot analogue dans lequel cette conſonne eſt ſenſible ; ainſi j'écrirai, *ſaut*, *aſſaut*, à cauſe de *ſauter* ; *haut* à cauſe de *hauteur*, &c ; *ruſtaud*, *nigaud*, *échaffaud*, *maraud*, &c. me paroîtront devoir finir par un *d*, quand je penſerai aux mots, *ruſtaude*, *niganderie*, *échaffaudage*, *marauder*, &c. *chaud* prend auſſi un *d* ; & *réchaud* prend un *d* ou un *t* indifféremment, &c. Les pluriels de ces différents noms ont les uns *aux*, comme, *faux* ; les autres *auds*, comme *marauds*.

Le plus grand nombre des noms terminés par le ſon *au* prennent un *e* muet avant l'*au* ; mais pour cela il faut que cette terminaiſon ſoit pure, c'eſt-à-dire, qu'elle n'ait aucune conſonne qui en faſſe la clôture. On peut encore les reconnoître, au moins la plûpart, par des mots analogues dans leſquels la ſyllabe *au* ſera changée en *el* ; comme, *beau*, *bel*, *nouveau*, *nouvel*, *fourreau*, *fourrelier*, *bourreau*, *bourelle*, *jumeau*, *jumelle*, *niveau*, *niveler*, *muſeau*, *muſeliere*, *morceau*, *morceler*, *monceau*, *amonceler*, *marteau*, *marteler*, *manteau*, *manteler*, *ruiſſeau*, *ruiſſeler*, *rateau*, *rateler*, &c.

Il y en a pluſieurs pour leſquels vous ne trouverez pas de mots analogues qui ſoient aujourd'hui en uſage ; mais pour peu qu'on ait de connoiſſance de ce qu'étoit autrefois notre langue, on ſaura qu'elle en avoit ; ainſi l'on ſait aſſez que pour *château*, on diſoit autrefois *châtel*, *vel* pour *veau*, *taure* ou *taurelle* pour le féminin de *taureau*, *oiſel* pour *oiſeau*, &c ; s'il y en a quelques-uns pour leſquels on n'en trouve point ſi facilement, comme, *eau*, *réſeau*, *rideau*, *roſeau*, &c. c'eſt à l'uſage

& aux Dictionnaires qu'il faut recourir. On ne peut guere donner de meilleurs principes que ceux qu'on vient de voir, à moins qu'on ne donne des listes complettes, ce qui n'entre point dans le plan de cet ouvrage.

Tous les noms qui ont *eau* au singulier, y ajoutent la consonne *x* au pluriel, comme, *hameaux*, *chalumeaux*, &c.

De la voix OU.

Le son *ou* s'écrit par *ou* simple dans la conjonction *ou* & dans quelques noms, comme, *coucou*, *hibou*, *chou*; *mou* qu'on écrivoit autrefois *mol*; *sou* que quelques-uns écrivent encore *sol*; on écrit aussi ce même son par *oul*, dans *soul* (rassasié), que plusieurs Auteurs écrivent *saoul*: par *août* dans le nom du mois d'*Août*; par *où* dans l'adverbe de lieu, ou pronom *où*. *Fou* (insensé) s'écrit toujours par *ou*, excepté devant les noms qui commencent par une voyelle; alors on écrit *fol*, comme *fol amour*: il en est de même de *cou*; on écrit *col allongé*.

L'adjectif *tout* prend un *s* au singulier, & ajoute un *s* au pluriel *touts*; on écrit de même le *bout*, le *goût*, &c. quelques noms en *ou* prennent un *x* au singulier, comme, *roux* & sur-tout plusieurs adjectifs, comme, *roux*, *doux*, &c. on peut les reconnoître par des mots analogues, où cette consonne est remplacée par deux *s* ou un *c*, comme, *rousse*, *douceur*, *tousser*, &c. Le verbe *coudre* s'écrit au présent, *je cous*, *tu cous*, *il cout*.

Les noms en *ou* qui finissent par une consonne y joignent un *s* au pluriel, comme, les *bouts*, les *coups*, qui font au singulier *bout*, *coup*, &c. ceux qui n'ont point de consonne après *ou*, prennent pour leur pluriel un *x*, comme, *hiboux*, *choux*, &c; quoique plusieurs Auteurs prétendent qu'il est mieux d'écrire par un *s*, *hibous*, *chous*, &c; c'est ainsi en effet que s'écrivent *nous*, *vous*, *fous*, *mous*, &c.

Nous n'avons parlé du son *ou* que relativement aux

ſyllabes finales, parcequ'ailleurs il ne ſouffre point de variation, on l'écrit toujours par *ou* ſimple.

De la voix U.

De toutes les voix ſimples de la langue, celle-ci eſt une de celles qui varient le moins. Au commencement, au milieu & à la fin des mots, elle s'exprime par un *u* ſimple, comme, *tumulte*, *tutele*, *muſes*, *mutiler*, *futile*, *fructueux*, *vertu*, *dû*, &c. ce dernier prend un accent circonflc, pour qu'on le puiſſe diſtinguer de l'article *du* qui n'en a point. *Puer* s'écrit au préſent, *je pus*, *tu pus*, *il put*. Les imparfaits du ſubjonctif terminés en *u*, prennent un *s* & un accent circonflexe, comme; *il fût*, *il pût*, des verbes *être*, *pouvoir*: au prétérit, ils prennent le *s* ſans accent, comme, *il reçut*, *il fut*, &c. quelques noms ajoutent auſſi un *s* à leur *u* final, comme, *but*, *flût*, *affut*, *début*, &c. Le verbe *avoir* a pour prétérit le ſon *u* qui s'écrit, *j'eus*, *tu eus*, *il eut*; & pour participe le même ſon qui s'écrit *eu*, *j'ai eu*, &c. Les noms terminés en *u* prennent un *s* pour leur pluriel, comme, *vertus*, *débuts*, &c. il y en a même qui ont cette conſonne à leur ſingulier, comme, *refus*.

De tous les ſons ſimples, il ne nous reſte à examiner que ceux qu'on appelle communément, *voyelles nazales*, & qui ſe réduiſent à quatre, *an*, *en*, *on*, *un*: nous allons les reprendre de ſuite, & détailler les variations de l'orthographe pour leur expreſſion.

Des voix AN, EN, ON, UN.

Le ſon nazal *an* s'écrit par un *an*, *ancêtres*; par un *am*, *chambre*; par un *en*, *entier*; par un *em*, *emploi*; par un *aen*, *Caen*; enfin par un *aon*, *Paon* (oiſeau), *Laon* (ville). Voilà preſque tout ce que les Grammairiens peuvent dire ſur ce premier ſon nazal; ils ajoutent cependant que *faon*, petit d'une biche, & leurs dérivés *faner*, &c. s'écrivent comme *paon*, *faon*, *faoner*, *paone*, *paoneau*, *ſe paoner*, &c. cette énumération eſt aiſée à faire, parceque nous n'avons que ce petit nombre de

mots qui ſe prononcent *an*, & qui s'écrivent *aon*. Il en eſt de même de l'expreſſion *aen*; il n'y a que le nom de Ville *Caen*, qui s'écrive comme on le voit ici, & qui ſe prononce *an*, *Can*.

Mais entre les mots dans leſquels ſe trouve le ſon *an*, quels ſont ceux où ce ſon s'exprime par *an*, ou par *en*; quels ſont ceux où il doit prendre un *e* au lieu d'un *a*, un *m* au lieu d'un *n*? Comme l'énumération en ſeroit trop longue, quelle regle doit diriger là-deſſus? quel principe peut-on établir? voilà ce qu'il faudroit ſavoir pour l'orthographe de ce ſon, & ce qu'aucun Grammairien n'a enſeigné. Il ne faut point en faire un crime aux auteurs; ce défaut ſi conſidérable qu'on retrouve dans toutes nos Grammaires, eſt une ſuite néceſſaire des variations de la langue: l'uſage ſeul fait loi; & l'uſage ne paroît en ceci ſuivre aucune regle; comment les Auteurs qui ne peuvent conſulter que l'uſage, en pourroient-ils établir? Cependant on ſupplée autant qu'on peut aux regles qui manquent, par quelques obſervations particulieres que nous allons recueillir, autant du moins qu'elles nous paroîtront utiles.

Comme avant les trois conſonnes *b*, *p*, *m*, on ne met jamais la lettre *n*, mais toujours *m*, il s'enſuit que la nazale *an* s'écrit par *am* ou *em* toutes le fois qu'elle ſe trouve avant ces trois conſonnes; comme, *ambaſſade*, *embarras*, *ample*, *empire*, *emmaillotter*, *emmener*, &c. On ſent d'après le principe général ſur lequel cette obſervation eſt fondée, qu'elle eſt également applicable aux autres nazales; ainſi l'on écrit *ombrage*, *humble*, *rompre*, *impie*, *imbu*, *imprudent*, &c. & non pas, *onbrage*, *hunble*, *ronpre*, &c. Il eſt quelques mots qui autrefois après la voyelle nazale prenoient une des conſonnes *b*, *p*, & qui aujourd'hui ne la prennent plus, ſelon quelques Auteurs: on les connoîtra aiſément par l'analogie; ceux-là conſervent encore *m* pour former leur nazale; tels ſont, *promt*, *domter*, *indomtable*, *exemt*, *exemter*. Mais la ſuppreſſion du *p* dans ces mots n'eſt pas encore généralement admiſe. Il y a encore exception pour les prétérits, *nous tinmes*, *nous vinmes*, & leurs compoſés, *nous continmes*, *nous convinmes*, &c.

des verbes, *tenir*, *venir*, *contenir*, *convenir*, &c; qui par analogie gardent *n*, quoique ce ſoit un *m* qui ſuive.

Si la nazale eſt ſuivie d'une autre conſonne, on emploie le *n* plutôt que le *m*, comme, *ennuyer*, *ronces*, *entendre*, &c. Dans les ſyllabes finales on ne ſe ſert ordinairement que de la conſonne *n*, ſoit que cette finale ne prenne aucune autre lettre après elle, ſoit qu'elle ait quelque conſonne, comme, *chant*, *écran*, *banc*, *ſang*, *commun*, *quelqu'un*, *rond*, *ſon*, &c. il n'y a d'exception que pour les ſyllabes finales qui ſont terminées par un *b* ou un *p*, comme; *camp*, *plomb*, *temps*, &c. cette remarque eſt encore générale pour toutes les diverſes nazales.

Nous n'avons de noms terminés par un *m* pur, que quelques noms étrangers, comme, *Adam*, *Abraham*, *un Quidam*, on dit, *une Quidane*; & pour les autres nazales, *Jéruſalem*, *Sichem*, &c. *daim*, *faim*, *étaim* (laine cardée), *eſſaim*, *factum*, *factotum*, *quinquennium*, qui ſe prononcent *facton*, *factoton*, *quinquennion*; & *parfum*, qu'on prononce *parfun*.

Il faut avertir ici que *factum*, *factotum*, *quinquennium*, auſſi-bien que *Duumvir*, *Triumvirat*, &c. ſont prononcés par beaucoup de perſonnes, comme s'il y avoit, *factomme*, *quinquenniomme*, *Duommevir*, *Triommevirat*, &c. On voit que nous ne comptons point parmi les exceptions, les mots *nom*, *pronom*, &c. parce qu'ils ont des dérivés où cette conſonne *m* eſt aſſez indiquée, comme, *nommer*, *pronominaux*, &c.

Voilà tout ce que l'on peut dire pour décider le choix entre les conſonnes *m* & *n* dans les ſyllabes nazales. Mais il reſte de grandes difficultés dont nous nous tirerons encore moins bien. Dans la premiere nazale *an*, celle que nous examinons plus particulierement ici, quand eſt-ce qu'il faut employer un *a* ou un *e*, ſoit devant *m*, ſoit devant *n*? Pour le ſentir, nous dit-on, il faut ſavoir le latin; on écrira, *ſang*, *les ſens*, un *cent*; comme, *le ſang des ennemis*; *le ſens commun*, *cent œufs frais*; quand on ſaura qu'ils ſe diſent en latin, le premier, *ſanguis*; le ſecond, *ſenſus*; & le troiſieme, *centum*. Mais il paroîtra toujours fort ſingulier aux perſonnes qui ré-

fléchiſſent, qu'on envoye étudier la langue Françoiſe dans la Latine, & ſur-tout notre orthographe dans celle d'une langue qui ne reſſemble preſqu'en rien à la nôtre.

D'ailleurs il s'en faut bien que nous ſuivions les mots latins avec autant de ſcrupule qu'on le penſe; il en eſt une foule qui ſont contraires aux principes qu'on établit: on dit, par exemple, que l'*in* des Latins ſe change chez nous en *en*, comme, *intendere*, *entendre*; *inter*, *entre*; *intrare*, *entrer*, &c; cependant *ſine* s'écrit chez nous *ſans*; *latinus*, s'écrit *latin*.

On nous donne auſſi pour regle que les ſyllabes nazales qui s'écrivent en Latin par un *e*, le ſont auſſi en François; & cependant *condemnare*, *condemnatio*, &c. s'écrivent, *condamner*, *condamnation*, *condamnable*, &c. On ſent bien que nous ne voulons pas ici accumuler les exemples qui ſont contraires aux regles qu'on nous donne: il nous ſuffit d'en indiquer quelques-uns; pour peu que les lecteurs veuillent y faire attention, ils en trouveront d'autres à chaque pas, & ſe convaincront par eux-mêmes que c'eſt avec raiſon que nous rejettons des regles fauſſes & étrangeres.

Nous renverrons donc aux Dictionnaires pour le choix des voyelles *a*, *e* dans la premiere voix nazale; ſur-tout ſi elle ne fait point la clôture du mot où elle ſe trouve. Car ſi elle termine le mot, nous avons une regle qui ſert pour les adverbes, & pour les gérondifs, & les participes actifs préſents: c'eſt que pour les adverbes on emploie toujours l'*e*; & l'*a* dans les gérondifs ou participes, comme, *finement*, *éperdûment*, *lâchement*, *vaillamment*; *priant*, *aimant*, *voyant*, *courant*, *diſant*, &. Pour la terminaiſon des adjectifs & des ſubſtantifs, on ne peut rien ſtatuer: on dit, *conſtant*, *ſavant*, *préſent*, *dolent*, *franc*, *diamant*, *moment*, &c.

Les mots terminés par le ſon *an*, ont quelquefois une conſonne muette après la nazale, & quelquefois n'en ont point. Tous les adverbes & gérondifs prennent un *t*; preſque tous les ſubſtantifs & adjectifs en ſont de même. *Banc*, *blanc*, *franc*, prennent un *c*; *rang*, *ſang*, prennent un *g*, &c. *prendre* fait *je prends*, *il prend*. En

ne s'écrit par *en*, que dans un petit nombre de mots, comme, *examen*, *hymen*, *amen*; encore y fait-on sentir la consonne *n* presque autant que si l'on écrivoit *examène*, *hymène*, *amène*.

On emploie aussi les deux mêmes lettres *en*, lorsque cette nazale est précédée d'un *i*, & qu'elle termine le mot sans être appuyée d'aucune consonne, à moins qu'elle ne le soit de *s* ou de *t*; comme, *mien*, *tien*, *sien*, *maintien*, *bien*, *lien*, *Chrétiens*, *Parisiens*, *tiens*, *il maintient*; on dit aussi, *Chrétienté*, quoique *en* n'y soit pas final. Partout ailleurs on se sert de *in*, *im*, *ain*, *aim*, *ein*, ou *eim*. Ce n'est que par des mots analogues ou par l'usage que l'on peut s'assurer de laquelle de ces expressions on doit se servir dans les occasions particulieres, si ce n'est pour *eim* qui ne figure que dans *Reims*, ville de Champagne.

L'*a* que l'on trouve dans *humanité*, *manuel*, *vanité*, *panetiere*, &c. indique l'expression *ai* pour les mots *humain*, *main*, *vain*, *pain*, &c. L'*e* qui est dans *plénitude* indiquera *ei* pour *plein*, &c; mais il ne faut pas regarder cette analogie comme une regle toujours infaillible; on dit également, *fineſſe* & *deſſiner*; & l'on écrit *fin*, *deſſein*, &c. Nous avons dit tout ce qui regarde le choix entre les lettres *m* & *n*. *Peindre*, *craindre*, &c. font au présent, *je peins*, *je crains*, *tu peins*, *tu crains*, *il peint*, *il craint*. Il est peu de noms, soit adjectifs, soit substantifs, terminés par cette nazale, qui prennent après elle une consonne muette; en quoi l'on voit que c'est ici le contraire de la nazale *an*. On conçoit que nous ne parlons pas des pluriels qui prennent *s* selon la regle générale, comme, *les biens*, *les mains*, &c.

La voix nazale *on* s'écrit par *on*, *om*, *aon*, *un*, *um*. Ces trois dernieres expressions ne se trouvent que dans fort peu de mots étrangers ou extraordinaires, comme, *Munſter*, *Humbert*, *taon*: ainsi nous n'en parlerons pas. Nous aurons encore moins à discuter sur les deux premieres, la voyelle y étant la même, attendu que nous avons dit plus haut les circonstances où l'on se sert de *m* dans les nazales.

Il ne reste donc plus qu'à voir quels noms terminés

par la voix *on*, prennent une conſonne muette. Il en eſt peu qui en admettent ; on dit, *tronc*, le pied d'un arbre ; *blond*, *rond*, adjectifs ; *mont*, montagne ; *bond* (ſaut), *fond* (le bas). Les autres noms n'admettent que *s* à leur pluriel, comme, *les ſons*, *boutons*, &c. *Tondre* & les ſemblables font au préſent, *je tonds*, *tu tonds*, *il tond*. *Rompre* & ſes compoſés font, *je romps*, *tu romps*, *il rompt* ; toutes les premieres & troiſiemes perſonnes terminées en *on* font *ons* & *ont*, comme, *nous aimons*, *nous voulions*, *nous irions* ; *ils font*, *ils vont*, &c.

Le ſon *un* varie encore moins que les précédents ; il fait preſque toujours *un*, & ne prend d'autre conſonne que *s* au pluriel ; *les uns*, *les communs*, &c. Il n'y a que *parfum* qui faſſe *um* à la fin du mot, & *à jeun*, qui prenne un *e* avant *un*. Quant aux autres ſyllabes le *p* & le *b* veulent *um* avant eux, comme *humble* : ailleurs il faut *n*.

Il eſt une autre voix nazale dont nous n'avons pas parlé ici, parcequ'elle ne nous a pas paru une voix ſimple ; c'eſt *oin*, *ſoin*, *moins*, &c. Nous parlons de cette nazale à la fin du mot *diphtongue*, parcequ'elle n'eſt en effet rien autre choſe que la diphtongue *oi* prononcée du nez.

X *ou* X E

X eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

XEXE, eſt une des interjections acclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

Y

Y eſt une des voyelles de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION. Y eſt auſſi un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne : *voyez* PRONOMS,

On peut le voir encore parmi les adverbes de lieu : *voyez* ADVERBE.

Z *ou* Z E

Z eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

ZEUGMA. C'eſt une ſorte d'éllipſe : voyez ſa définition & ſon uſage à l'article ELLIPSE *au mot* CONSTRUCTION.

Fin du Tome ſecond.

ADDITION.

INCISE ; c'eſt un membre court & détaché d'une période, comme l'indique aſſez le mot latin *inciſum*, (*coupé*) dont il eſt formé. » L'inciſe, dit M. l'Abbé Colin dans ſes notes ſur ſa traduction de l'*Orateur* de Cicéron, ne differe du membre dans la période, qu'en ce qu'il n'a pas tant d'étendue, & qu'en ce que le nombre n'en eſt pas ſi complet. Le membre détaché eſt ſemblable à une période ſimple, comme en cet exemple de Cicéron dans ſa ſeconde Philippique : *nulla cauſa juſta cuiquam eſſe poteſt contra patriam arma capiendi.* L'inciſe n'eſt compoſé que de deux ou trois mots, comme, *furor arma miniſtrat :* quelquefois il eſt renfermé dans un ſeul mot, comme *dixit* ».

On ſentira peut-être encore mieux cette différence par les exemples que Cicéron lui-même en donne dans ſon vingt-quatrieme chapitre de l'*Orateur*, où il traite des uſages du nombre oratoire. *Miſſos faciant patronos, ipſi prodeant... Cur clandeſtinis conſiliis nos oppugnant ? Cur de perfugis noſtris copias comparant contra nos ?* Ces deux premieres phraſes, dit Cicéron, *Miſſos faciant patronos, ipſi prodeant*, ſont des inciſes ; & la troiſieme, *Cur clandeſtinis conſiliis nos oppugnant?* eſt un membre : la quatrieme, *Cur de perfugis noſtris copias comparant contra nos ?* eſt une parfaite & courte période, compoſée ſeulement de deux membres. Il ajoute que l'inciſe doit être compoſé d'un pied ou de deux, ou de trois tout au plus, ou d'un pied & demi ou de deux & demi.

Les inciſes & les membres détachés, dit-il encore, ſont d'un grand uſage & ont beaucoup de poids dans les cauſes du Barreau, ſur-tout dans les cenſures ou dans la réfutation. Il eſt conſtant, ajoute-t'il, que rien n'eſt plus efficace, ni plus propre à rendre le diſcours vif & frappant, que ces parcelles qui n'ont que deux ou trois mots, & quelquefois qu'un ſeul.

TABLE
DES MATIERES.

A

A, ſon de l'*a*, & les changements qu'il produit dans la compoſition des mots : voyez *Voyelles*, *pag.* 512 : voyez *Prononciation*, *p.* 249 : voyez *Quantité*, *p.* 292 & *ſuiv.*

— Dans quels tems des verbes prend-il un *s* ou un *t* après lui : voyez *Voyelles*, *p.* 514 & 515.

— Quand eſt-ce qu'il s'élide ; régles & exceptions : voyez *Eliſion*, *p.* 379.

A, verbe : voyez *Accens*, *p.* 4.

A, prépoſition : voyez *Accent*, *p.* 4 : voyez *Article*, 124 & *ſuiv.* voyez *Prépoſitions*, 159, 160, 170, 171.

A DE : voyez *Article*, *page* 131.

A LE : voyez *Article*, *page* 128.

A LE, pour *au*. A LES, pour *aux* : voyez *Article*, *p.* 127.

A QUI, pour *à celui qui* : voyez *Article*, *p.* 130.

A non élidé : voyez *Article*, *p.* 126.

ABSOLU, ſens abſolu, maniere abſolue : voyez *Conclure* *p.* 195.

ABSOUTE (ſubſtantif) : voyez *p.* 2.

ABSTRACTIFS (ſubſtantifs) : voyez *Subſtantif*, *p.* 401.

ABSTRAIT (ſens) : voyez *Sens abſtrait*, *p.* 357.

ACADÉMIQUE (ſtyle) : voyez *Style*, *p.* 394.

ACCENTS, leur origine & leurs fonctions : voyez *Orthographe*, *p.* 55 : voyez *Prononciation*, *p.* 249 & *ſuiv.*

ACCENT AIGU : voyez *Accens*, *p.* 3, 5, 7, 28 : voyez *Voyelles*, *p.* 507.

— CIRCONFLEXE : voyez *Accent*, *p.* 3, 5, 6 : voyez *Voyelles*, *p.* 526 & 529.

— GRAVE : voyez *Accent*, *p.* 3, 4 : voyez *Voyelles*, *page* 507.

— IMPRIMÉ : voyez *Accent*, *p.* 3.

— MUSICAL : voyez *Accent*, *page* 2.

— NATIONAL : voyez *Accent*, *page* 3.

— ORATOIRE : voyez *Accent*, *p.* 8, 9, 10, 11.

— PROSODIQUE *ou* GRAMMATICAL : voyez *Accent*, *p.* 4, 5, 6, 7, 8, 9.

ACCENTS : voyez *é* ouvert à l'article *Voyelles*, *page* 516, 521.

ACCIDENTS : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193 : voyez *Conjonctions*, *p.* 201 : voyez *Mots*, *ibid. p.* 18.

ACCLAMATIVES (particules) : voyez *Particules*, *p.* 84.

ACCUSATIF *ou* OBJECTIF : voyez *Déclinaiſon*, *page* 319 & 320.

ACQUIT, ſubſtantif : voyez *Acquérir*, *page* 13.

ACTIFS (verbes) : voyez *Verbe*, *page* 499.

ACTIONNELS (ſubſtantifs) : voyez *Subſtantif*, *p.* 401.

ADAPTÉ (ſens) : voyez *Sens adapté*, *page* 358.

ADJECTIFS : voyez *Céſure*, *p.* 174 & *ſuiv.* voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 344. voyez *Epithete*, *p.* 405. voyez *Mots*, *p.* 17 : voyez *Noms*, *p.* 41 : voyez *Prépoſitions*, *p.* 140 : voyez *Pronoms*, *p.* 183, 184, 185, 240 : voy. *Subſtantif*, *p.* 400, 414.

ADJECTIFS (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 498.

— Quelles ſont leurs regles de Syntaxe : voyez *Syntaxe*, *p.* 451, 452 & *ſuiv.*

— POSSESSIFS : voyez *Adjectif*, *p.* 20 & *ſuiv.* voyez *ibid. p.* 41 & *ſuiv.* voyez *Pronoms*, *p.* 180, 181, 182.

— pluriels & monoſyllabes, prennent-ils l'accent : voyez *Voyelles, page* 523.
— PRONOMINAUX : voyez *page* 26 & *ſuiv. ibid. p.* 41.
— RÉGISSANTS d'autres noms : voyez *Syntaxe, page* 462 ; voyez auſſi *Prépoſitions.*
— QUALIFICATIFS ; quelle eſt leur place dans la conſtruction : voyez *Conſtruction, page* 302.
— qui deviennent ſubſtantifs : voyez *page* 43.
— VERBAUX : voyez *p.* 19 & *ſuiv. p.* 27 & *ſuiv.*
— unis aux noms qu'ils précedent : voyez *Adverbe, p.* 71
— Raprochés les uns des autres : voyez *p.* 44.
— quels ſont les pronoms relatifs qui peuvent avoir à leur ſuite des adjectifs : voyez *Pronoms, page* 211.
— qui n'ont point la terminaiſon féminine, *page* 25, 26 & 27.
— leur diverſité de terminaiſon. Pourquoi ? voyez *Genre* (ſyntaxe), *page* 430.
— pris adverbialement, *page* 43 & 57.
— PURS. Adjectifs verbaux : voyez *Participes, page* 74 & 75.
— Quels ſont ceux qui peuvent être modifiés par des adverbes : voyez *page* 44.
— Quels mots peuvent ſéparer l'adjectif du ſubſtantif ; voyez *page* 38.
— non ſuſceptibles de degrés de comparaiſon : voyez *Degrés de comparaiſon, page* 348.
— qui n'ont point de pluriel maſculin ; voyez *Adjectif ; page* 27.
— Formant un ſens différent ſelon qu'ils précedent ou ſuivent le ſubſtantif : voyez *Adjectif, page* 37.

— Quand eſt-ce qu'ils doivent précéder ou non le ſubſtantif : voyez *page* 31 & *ſuiv.*

— Quels ſont ceux qui s'appliquent également aux choſes & aux perſonnes, & quels ſont ceux qui ne ſe diſent que des perſonnes. Exemple tiré de Racine : voyez *page* 46 & *ſuiv.*

— Leurs rapports avec le ſubſtantif, avec l'article, avec les autres adjectifs, & leur conſtruction avec les différentes parties du diſcours : voyez *Adjectif*, *page* 20 & *ſuiv.*

— Leur terminaiſon au ſingulier & au pluriel : voyez *page* 27 & *ſuiv.*

— ſuſceptibles de régime : voyez *page* 47.

— Terminaiſon de pluſieurs d'entr'eux : voyez *Conſonnes*, *page* 257.

— MÉTAPHISIQUES, voyez *page* 18.

— NOMINAUX : voyez *page* 19 & *ſuiv.*

— NUMÉRAUX : voyez *page* 20 & *ſuiv.*

— PHYSIQUES : voyez *page* 18.

ADJONCTIF : voyez *Ponctuation*, *page* 112, 113, 114.

ADMIRATION : voyez *Figure*, *page* 419.

ADMONITIVES (particules admonitives) : voyez *Particules*, *page* 85.

ADVERBES ; différentes définitions des Grammairiens ; quelle eſt celle qui paroît la meilleure : voyez *p.* 48 & *ſuiv.* voyez *Mots*, *page* 28.

— Leur diviſion ſuivant leurs différentes manieres de modifier : voyez *page* 58 & *ſuiv.* voyez auſſi *Article*, *p.* 147 & *ſuiv.* voyez *Conjonctions*, *p.* 200.

ADVERBES & autres mots qu'on emploie pour marquer les

différents degrés des tems que les verbes ne ſauroient marquer : voyez *Tems des verbes*, *page* 478 *& ſuiv.*
— Leur orthographe : voyez *Voyelles nazales*, *page* 536.
— étant circonſtanciels, quelle eſt leur place : voyez *Conſtruction*, *page* 296.
— COMPOSÉS : voyez *page* 57.
— MODIFIÉS par d'autres adverbes : voyez *page* 54.
— MONOSYLLABES. Admettent-ils la céſure entr'eux & les autres mots auxquels ils ſont joints : voyez *Céſures*, *page* 178 & 180.
— ſervant d'objectif ou de terminatif : voyez *Adverbe*, *page* 74.
— de certitude ou de doute : voyez *page* 68.
— de comparaiſon : voyez *page* 69.
— de diſtance : voyez *page* 63.
— d'interrogation ; en exiſte-t'il ? voyez *page* 71.
— de lieu : voyez *page* 62.
— de motif : voyez *page* 71.
— de quantité : voyez *page* 64.
— de tems : voyez *page* 63.
— de maniere : voyez *page* 59 *& ſuiv.*
— d'ordre ou d'arrangement : voyez *page* 61.
— réunis ou mis de ſuite : voyez *page* 62, 63, 74.
— pris ſubſtantivement : voyez *page* 74.
— ſimples : voyez *page* 55 *& ſuiv.*
— non ſuſceptibles de degrés de comparaiſon : voyez *Degrés de comparaiſon*, *page* 349.
ADVERBIALE, expreſſion adverbiale : voyez *Gérondif*, *page* 432.
ADVERSATIVES (conjonctions) : voyez *page* 206.
Æ : voyez *Orthographe*, *page* 56.

AFFIRMATIF ; quel eſt l'affirmatif dans une phraſe : voyez *Verbe*, *page* 497.

AI : voyez *Prononciation*, *page* 261 & *ſuiv.*

AI, dans quels mots ſe met-il pour l'*é* ouvert, regles & exceptions : voyez *Voyelles*, *page* 516 & *ſuiv.*

AIGU (accent) : voyez *Accent*, *page* 3.

ALEXANDRINS (vers), à quels genre de Poéſie conviennent-ils. Regles, exceptions : voyez *Arrangement des vers*, *page* 111.

ALLÉ : voyez *Participe paſſé*, *page* 80.

ALLÉGORIES : voyez *Figures*, *page* 419 : voyez *Tropes*, *page* 491 & *ſuiv.*

ALLUSION : voyez *Tropes*, *page* 491 & *ſuiv.*

ALTERNATIVES (conjonctions) : voyez *page* 204.

AMPLIFICATION : voyez *Paſſions*, *page* 93.

AN : voyez *Prononciation*, *page* 258 & *ſuiv.*

— Voyelle nazale. De combien de manieres ce ſon peut être rendu. Quels ſont les mots terminés par ce ſon, & l'orthographe même pour les noms dérivés : voyez *Voyelles*, *page* 533 & *ſuiv.*

ANALOGIE : voyez *Conſonnes*, *page*, 252 : voyez *Etymologie*, *ibid. page* 409.

— Son utilité pour l'orthographe : voyez *Voyelles*, *page* 517, 531 & 537.

ANALYSER, ce que c'eſt. Exemple tiré d'un Sermon de Maſſillon : voyez *page* 98. voyez *Genre*, *page* 429 : voyez *Syntheſe*, *page* 469.

ANTITHESES : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193 : voyez *Figure*, *p.* 419.

ANACRÉONTIQUE (Ode), ſon caractere, ſes regles, & le ſtyle qui lui convient : voyez *Ode*, *p.* 45 & *ſuiv.*

ANTECEDENTS, quels ſont ceux qu'on ſous-entend, & dans quelle occaſion : voyez *Pronoms relatifs*, *p.* 207, 208 & 209.

— Ceux des relatifs ſouvent difficiles à diſtinguer : voyez *Pronoms*, *p.* 216, 217, 220.

ANTIPHRASE : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*

ANTONOMASE : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*

APOSTILLE : voyez *Orthographe*, *p.* 55.

APOSTROPHE, ſon origine & ſa fonction : voyez *Orthographe*, *p.* 55.

APPELLATIFS (ſubſtantifs) : voyez *Subſtantif*, *page* 401 & 402.

APPUI DE LA RIME : voyez *Rime*, *page* 337.

ARTICLE : voyez *p.* 38 *& ſuiv. juſqu'à la p.* 43 *inclusivement* : voyez *Adjectif*, *p.* 20.

— Sa conſtruction avec les différentes ſortes de noms ſubſtantifs ou pris ſubſtantivement. Regles & exceptions : voyez *Article*, *p.* 135.

— Son rapport avec le pronom démonſtratif : voyez *Pronoms*, *p.* 199, 210, 224 & 225 : voyez *Prépoſitions*, *p.* 140, 164, 165 : voyez *Mots*, *p.* 18 : voyez *Conſtruction*, *p.* 302 : voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 347 & 350.

ARTICULATION : voyez *Alphabet*, *p.* 83 *& ſuiv.* voyez *Conſonnes*, *p.* 242 : voyez *Diphtongues*, *p.* 359.

— Simple des conſonnes : voyez *Prononciation*, *p.* 247 & 248.

ARGUMENTATION par le genre : voyez *Genre*, *p.* 428.

ARRANGEMENT des pronoms régis entr'eux : voyez *Pronoms*, *p.* 207.

ASSISE (ſéance), ſubſtantif dérivé d'*Aſſeoir* : voy. *p.* 153.

ASSERTIVES (particules assertives) : voyez *Particules*, *page* 85.

ASSOCIATION des adverbes, *p.* 62, 63, 74.

ATTRIBUT, quel est l'attribut dans une phrase : voyez *Verbe*, *p* 497 & 499.

ATTRIBUTIF : voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114.

AU : voyez *Prononciation*, *p.* 257.

— De combien de maniere ce son est rendu ; des noms terminés en *aux* & en *au* ; leur changement en *el*, & l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, *page* 530 *& suiv.*

AVANT QUE, avant que de : voyez *Prépositions*, *p.* 168, 169.

AUCUN : voyez *Article*, *page* 132, 133.

AUGMENTATIVES (conjonctions) : voyez *p.* 204.

AVOIR, verbe auxiliaire : voyez *Auxiliaire*, *p* 157. & *tome* II. *p.* 26.

AUSSI, adverbe de comparaison : voyez *Degrés de comparaison*, *p.* 347 *& suiv.*

AUSSI, employé pour *si* : voyez *p.* 67.

AUXILIAIRE : voyez *Passif*, *p.* 92. & *Verbe*, *p.* 500 : voyez *Substantif*, *page* 246.

B.

B : voyez *Prononciation*, *p.* 266 : voyez *Voyelles*, *page* 534.

BAILLEMENT : voyez *Article*, *p.* 126.

BAS (mots bas) : voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez *l'art. Style.*

BATTUE. Substantif : voyez *Battre*, *p.* 162.

BIEN, adverbe de qualité & de quantité ; voyez *Degrés de comparaison*, *p.* 347 *& suiv.*

BIEN, figurant comme adverbe, & même de différente nature ; comme ſubſtantif ayant pluſieurs ſignifications, & comme interjection : voyez *Adverbe*, *p.* 61 : voyez *Article*, *p.* 147.

BOIRE (ſubſtantif) : voyez *Boire* (verbe), *p.* 163.

BOUILLIR, ſubſtantif. Il eſt auſſi le participe féminin du verbe bouillir : voyez *p.* 164.

C.

C : voyez *Prononciation*, *p.* 280 & 281.

CANTATILLES : voyez *Cantates*, *p.* 368.

CARACTERES : voyez *Orthographes*, *p.* 53.

CARACTERE DES MÉTAPHORES. Obſervation de M. de Voltaire ſur ce point : voyez *Métaphore*, *p.* 6.

— DES PREUVES : voyez *Choix des preuves*, *p.* 187 & *ſuiv.*

CARDINAL (nombre) : voyez *Adjectif*, *p.* 33.

CATACHRESE : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*

CAUSE : voyez *Métonymie*, *p.* 9 : voyez *Amplification*, *page* 93.

— EXEMPLAIRE : voyez *Cauſe*, *p.* 170.

— EFFICIENTE : voyez *Cauſe*, *p.* 169 & *ſuiv.*

— FINALE : voyez *Cauſe*, *p.* 168 & *ſuiv.*

— FORMELLE : voyez *Cauſe*, *p.* 169 & *ſuiv.*

— INSTRUMENTALE : voyez *Cauſe*, *p.* 170.

— MATÉRIELLE : voyez *Cauſe*, *p.* 169 & *ſuiv.*

— PRINCIPALE : voyez *Cauſe*, *p.* 170.

CE : voyez *Article*, *p.* 134 : voyez *Genre*, *Syntaxe*, *page* 432.

— PRONOM : voyez *Subſtantif* (verbe), *p.* 426 : voyez *Impersonnels*, *p.* 460 & *ſuiv.*

— employé pour *il* impersonnel : voyez *Pronoms*, *p.* 429.

— étant ſubjectif des verbes pouvoir & devoir, avec un nom pluriel, à quel nombre ſeront les verbes : voyez *Pronoms*, p. 229.

— étant avec la premiere ou la ſeconde perſonne, ſoit du ſingulier, ſoit du pluriel, à quelle perſonne veut-il ſon verbe ? voyez *Pronoms*, p. 228.

— ſuivi du verbe *être*, eſt de tout genre & de tout nombre, quoiqu'indéclinable : voyez *Pronoms*, p. 227, 228

— dans quel cas il ſe répéte : voyez *Pronoms*, p. 227 & 228 *au bas de la page.*

— pronom démonſtratif, ſuivi d'un relatif : voyez *Pronoms*, p. 226 & 227.

CECI : voyez *Article*, p. 134.

CECI, CELA, leur différence : voyez *Pronoms*, p. 230.

CÉDILLE, d'où tire-t-elle ſon origine : voye *Orthographe*, p, 55 : voyez *Alphabet*, p. 89.

CELA : voyez *Article*, p. 134.

CELUI-CI : voyez *Article*, p. 134.

CERTAIN : voyez *Article*, p. 132 & 133.

C'EST LUI, C'EST MOI, C'EN EST : voyez *Pronoms*, p. 201.

C'EST VOUS A QUI *ou* C'EST A VOUS QUE JE VEUX PARLER : voyez *Pronoms*, p. 223.

CÉSURE : voyez *Enjambement des vers*, p. 296.

CH, voyez *Orthographe*, p. 56 : voyez *Prononciation*, p. 275.

CHACUN : voyez *Article*, p. 132 & 133.

CHAQUE : voyez *Article*, p. 132 & 133.

CHEVRON, ſorte d'accent : voyez *Accent*, p. 3.

— BRISÉ : voyez *Conſonnes*, p. 266.

CHOIX DES ARGUMENTS : voyez *Syntheſe*, p. 468 & 469.

— DES PRONOMS AGISSANTS : voyez *Pronoms*, *p.* 191 *jusqu'à la page* 195.

CHUTES MASCULINES : voyez *Accent*, *p.* 5.

— NOMBREUSES : voyez *Nombre oratoire*, *page* 32, 37 *& suiv.*

CIRCONFLEXE (accent) : voyez *Accent*, *p.* 3.

— Accent : voyez *s* au mot *Consonnes*, *p.* 271.

CIRCONSTANCES : voyez *Amplification*, *p.* 93.

CIRCONSTANCIEL : voyez *Infinitif à l'art. Syntaxe*, *page* 456 & 457 : voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114.

CIRCONSTANCIELS : voyez *Participes*, *p.* 72 *& suiv.*

CLOS, substantif : voyez *Clore*, *p.* 189.

COLLECTIFS (noms) : voyez *Article*, *p.* 137.

— Quelle est leur Syntaxe avec leurs adjectifs : voyez *Syntaxe*, *p.* 451 & 454.

— (nom collectif) : voyez *Personnes* (des verbes) *p.* 102.

COMBIEN, prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, *p.* 71. *& suiv.*

COMME, pour *que* dans un exemple tiré de Corneille : voyez *Adverbe*, *p.* 69.

COMMENT, prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, *p.* 71 *& suiv.*

COMMIS, substantif : voyez *Commettre*, *p.* 191.

COMMISE, substantif : voyez *Commettre*, *p.* 191.

COMPARAISON (degrés de comparaison) ; quand le second terme de la comparaison n'est pas exprimé, *plus* doit-il avoir l'article : voyez *Degrés de comparaison*, *p.* 350 : voyez *Figure*, *p.* 419 : voyez *Métaphore*, *p.* 5.

COMPARAISONS : voyez *Amplification*, *p.* 94.

COMPARATIFS : voyez *Particules*, *p.* 87 & 88.

COMPARATIF D'ÉGALITÉ : voyez *Degrés de comparaison*, *page* 347.

COMPOSÉ, nom composé : voyez *Etymologie*, *p.* 409.
— (sens) : voyez *Sens composé*, *p.* 358.
COMPOSITION. Modele de compoſition très utile pour les jeunes gens : voyez *Syntheſe*, *p.* 469 & *ſuiv.*
COMPROMIS, ſubſtantif : voyez *Compromettre*, *p.* 194.
CONCLUSIONS : voyez *Preuves*, *p.* 173.
CONCLUSIVES (conjonctions) : voyez *p.* 211.
CONCORDANCE, de l'adjectif avec le ſubſtantif. Regles générales & exceptions, *p.* 30.
CONCRET (ſens) : voyez *Sens concret*, *p.* 357.
CONCURRENCE des pronoms agiſſants & des pronoms régis ; quels ſont ceux qui ont le pas dans la conſtruction : voyez *Pronoms*, *p.* 200 & *ſuiv.*
CONDITIONNELLES (conjonctions) : *p.* 205.
CONDUCTIVES (conjonctions) : *p.* 214.
CONJONCTIF : voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114.
CONJONCTIONS, qui marquent degré de comparaiſon : voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 350 : voyez *Mots*, *page* 18.
— Conſidérées relativement à la conſtruction des mots dans une phraſe : voyez *Conſtruction*, *p.* 302.
— Uſage des conjonctions dans l'ordre des mots d'une phraſe. Regle générale : voyez *Syntaxe*, *p.* 460 & *ſuiv.*
— Union de pluſieurs conjonctions les unes avec les autres, *p.* 215 : voyez *Conſtruction*, *p.* 283.
— COMPOSÉES : voyez *Conjonctions*, *p.* 201 : voyez *Prépoſitions*, *p.* 168 : voyez *Style*, *p.* 389 : voyez *Subjonctif* à l'article *Syntaxe*, *p.* 458.
— SIMPLES : voyez *Conjonctions*, *p.* 201.
CONJUGAISON : voyez *Verbe*, *p.* 499.
— D'UN VERBE RÉFLÉCHI : voyez *Réfléchi*, *p.* 518 & *ſuiv.*

CONSACRÉS (mots consacrés) : voyez *Mots*, *p.* 20.
CONSÉQUENCE : voyez *Preuves*, *p.* 173.
CONSONNES : voyez *Alphabet*, *p.* 86 *& suiv.* voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez *Prononciation*, *p.* 247, 266, *& suiv.* voyez *Tiret*, *p.* 483.
— DENTALES *ou* SIFFLANTES : voyez *Conſonnes*, *p.* 244.
— FOIBLES : voyez *Conſonnes*, *p.* 245.
— FORTES : voyes *Conſonnes*, *p.* 245.
— GUTTURALES : voyez *Conſonnes*, *p.* 244.
— LABIALES : voyez *Conſonnes*, *p.* 244.
— LINGUALES : voyez *Conſonnes*, *p.* 244.
— MUETTES, qui ne forment aucune articulation : voyez *Diphtongues*, *p.* 362.
— NAZALES : voyez *Conſonnes*, *p.* 244.
— PALATIALES : voyez *Conſonnes*, *p.* 244.
— REDOUBLÉES : voyez *Quantité*, *p.* 306.
— Réduplication des conſonnes : voyez *Orthographe*, *p.* 58 & 59.
CONSTRUCTION : voyez *Mots*, *p.* 18 : voyez *Style*, *p.* 389 : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 458 : voyez *Syntaxe*, *p.* 451.
— FIGURÉE. Regles, exceptions : voyez *Conſtruction*, *p.* 279 & 303.
— GRAMMATICALE. Regles & exceptions : voyez *Conſtruction*, *p.* 279.
— GRAMMATICALE des différentes parties d'oraiſon : voyez *Inverſion*, *p.* 468.
— Qui paroît contraire aux regles de la Grammaire : voyez *Galliciſme*, *p.* 428.
— DES PRÉPOSITIONS : voyez *Prépoſitions*, *p.* 164, 165, 166, 167, 168 *& ſuiv.*

— Des pronoms perſonnels ſelon qu'ils figurent dans les phraſes, comme ſubjectifs ou objectifs : voyez *Pronoms*, *p.* 191 & *ſuiv. juſqu'à la p.* 207.

— VICIEUSE. Exemple tiré de Corneille : voyez *Amphibologie*, *p.* 92.

CONTES : voyez *Fable*, *p.* 415.

CONTRACTION : voyez *Article*, *p.* 132.

CONTRADICTOIRES en Logique : *p.* 305.

CONTRAIRES : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193.

COPULATIVES (conjonctions), *p.* 202.

CORRECTION, dans le ſtyle : voyez *Style*, *p.* 389 & 390.

COUPLE (ſubſtantif), eſt tantôt maſculin & tantôt féminin : voyez *Subſtantif*, *p.* 415.

COUPLETS : voyez *Balade*, *p.* 159 : voyez *Lai & Vire-Lai*, *p.* 483.

COURANT, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Courir*, *p.* 308.

COUVERT, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Couvrir*, *p.* 309.

D.

D : voyez *Prononciation*, *p.* 267.

DATIF, pour la Langue Latine : voyez *Déclinaiſon*, *page* 319.

D'AUTANT QUE avec apoſtrophe après le D : DAUTANT QUE ſans apoſtrophe : voyez *Conjonction*, *p.* 210.

DE : voyez *Article*, *p.* 131, 137 & 142.

— Quand eſt-ce qu'on doit mettre *de* au lieu de *que* après le comparatif *plus* : voyez *Adverbe*, *p.* 70.

— Particule : voyez *Adverbe*, *p.* 66 : voyez *Prépoſitions*, *p.* 160 & 161, 170, 171, 172.

— Prépoſition : voyez *Paſſif* (verbe), *p.* 92 : voyez *Ar-*

ticle, *p.* 124 & *ſuiv.* voyez *Pronoms*, *p.* 211. & *au bas de la page* 212.

— Prépoſition ou particule, conſtruit avec la conductive *que* : voyez *p.* 217.

— Prépoſition, ſuivi d'un verbe à l'infinitif : voyez *Infinitif* à l'article *Syntaxe*, *p.* 456 & 457.

DÉCLAMATION : voyez *Accent*, *p.* 8, 9, 10, 11.

DÉCLINAISON : voyez *Article*, *p.* 131.

— La Langue Françoiſe en a-t-elle ? voyez *Déclinaiſon*, *page* 320.

DÉFAITE, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Défaire*, *page* 433.

DÉFECTIFS (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 500.

DÉFINI : voyez *Article*, *p.* 124.

DÉFINITIONS : voyez *Amplification*, *p.* 93 : voyez *Périphraſes*, *p.* 94.

— Des particules : voyez *Particules*, *p.* 82, 83.

— Des prépoſitions par les différents Grammairiens. Quelle eſt la meilleure, *p.* 131, 132, 133, 137.

— Des pronoms & leurs fonctions : voyez *Pronoms*, *page* 175, 176, 177.

— Du ſubſtantif : voyez *Subſtantif*, *p.* 397.

— De la ſyllabe : voyez *Syllabes*, *p.* 437.

DEGRÉS DE COMPARAISON : voyez *p.* 22, 59.

DE L' : voyez *Article*, *p.* 128 & *ſuiv.*

DE LA : voyez *Article*, *p.* 128 & *ſuiv.*

DE LE pour DU : voyez *Article*, *p.* 127 & 130.

DEMI-REPOS : voyez *Céſure*, *p.* 174.

DÉPARTIE, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Départir*, *page* 354.

DÉRIVÉ ; nom dérivé : voyez *Etymologie*, *p.* 409.

DES, article : DÈS préposition : DEZ à jouer : voyez à la fin du mot *Consonnes page* 277.

DES : voyez *Article*, *p.* 128 & 130, 133 & 142 & *suiv.*

DESCRIPTION : voyez *Topographie*, *p.* 484.

— Poétique : voyez *Chronographie*, *p.* 312.

DÈS LORS, adverbe : voyez *Conjonctions périodiques*, *p.* 209.

DÉTERMINÉ (sens), *p.* 359.

DEVANT, participe du verbe devoir joint à un autre verbe : voyez *Auxiliaire*, *p.* 157.

DEUX : voyez *Article*, *p.* 132 & *suiv.*

DIALOGUE : voyez *Prosopopée*, *p.* 287.

DIPHTONGUES : voyez *Voyelles*, *p.* 509 : voyez *Syllabes*, *p.* 435 & 436.

DIRE, pris substantivement : voyez le verbe *Dire*, *p.* 365.

DISCOURS ACADÉMIQUES : voyez *Discours*, *p.* 366.

DISSIMILITUDES : voyez *Comparaison*, *p.* 193.

DISSYLLABES FÉMININS : voyez *Accent*, *p.* 6 & 7.

— MASCULINS : voyez *Accent*, *p.* 6.

DIVISÉ (sens) : voyez *Sens*, *p.* 358.

DIVISION : voyez *Analyse*, *p.* 99.

— DES PARTICULES : voyez *Particules*, *p.* 83.

— DES PRÉPOSITIONS, en simples & en composées : voy. *Prépositions*, *p.* 133, 134.

— DES PRÉPOSITIONS, par les rapports qu'elles expriment, *p.* 138.

— DES PRONOMS : voyez *Pronoms*, *p.* 178.

— DES SUBSTANTIFS : voyez *Substantifs*, *p.* 397 & *suiv.*

DIXAIN : voyez *Balade*, *p.* 159.

DONT, relatif, terminatif, ou circonstanciel : voyez *Pronoms*, *p.* 213.

DORMIR, pris ſubſtantivement, voyez le verbe *Dormir*, *page* 370.
DU : voyez *Article*, *p.* 128 & *ſuiv.* voyez *Prépoſitions*, *p.* 160 & 161.
DYPHTONGUES : voyez *Mots*, *p.* 19.

E.

E : voyez *Orthographe*, *p.* 58 : voyez *Prononciation*, *p.* 250 & *ſuiv.* voyez *Quantité*, *p.* 298 & *ſuiv.*
— Inflexions de la voix marquées par différents accents ſur cette lettre : voyez *Accent*, *p.* 3.
— Quand eſt-ce qu'il s'élide. Regles & exceptions : voyez *Eliſion*, *p.* 379.
— Bref : voyez *Accent*, *p.* 6.
— Fermé *ou* aigu : voyez *Accent*, *p.* 3 : voyez *Adverbe*, *p.* 55 & *ſuiv.* voyez *Voyelles*, *p.* 521 & *ſuiv.*
— Long : voyez *Accent*, *p.* 3.
— Muet : voyez *Accent*, *p.* 5, 6, 7 : voyez *Adjectif* (*genre*), *p.* 20, 27 : voyez *Article*, *p.* 126 : voyez *Céſure*, *p.* 173 : voyez *Harmonie*, *p.* 447 & 448 : voyez *Hiatus*, *p.* 451 & *ſuiv.* voyez *Structure du vers*, *p.* 384 : voyez *Syllabes*, *p.* 437 & 441.
— Quand eſt-ce qu'il prend un *s* après lui, quand eſt-ce qu'il ſe prononce & ne s'écrit point : voyez *Voyelles*, *p.* 524 & *ſuiv.*
— Ouvert : voyez *Accent*, *p.* 3 : voyez *Voyelles*, *p.* 516 & *ſuiv.*
ÉCLATS DE VOIX : voyez *Accent oratoire*, *p.* 9.
ÉCRIT, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Ecrire*, *page* 374.
EFFETS : voyez *Amplification*, *p.* 93.

EFFET : voyez *Métonymie*, *p.* 9.

EI, dans quels mots ſe met-il pour l'*é* ouvert. Regles & exceptions : voyez *Voyelles*, *p.* 516 & *ſuiv.*

ÉLÉGANCE DE STYLE : voyez *Style*, *p.* 391.

ÉLISION : voyez *Article*, *p.* 126 & *ſuiv.* voyez *Aſpiration* *p.* 152.

ELLE, pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 186, 200 & 204.

ELLIPSE : voyez *Article*, *p.* 129, 131 & *ſuiv.* *p.* 136 & 146 : voyez *Conſtruction figurée*, *p.* 304 : voyez *Particules*, *p.* 87.

ELOQUENCE : voyez *Elocution*, *p.* 382.

EN : voyez *Impératif*, *p.* 460 : voyez *Prononciation*, *p.* 258 & *ſuiv.*

— Conſtruit avec *moi* : voyez *Pronoms*, *p.* 205.

— Joint au pronom réciproque *ſe* : voyez *Aller*, *p.* 82.

— Prépoſition : voyez *Réfléchi*, *p.* 318.

— Pronom : voyez *Adverbe*, *p.* 66.

— Pronom & prépoſition, leur différence : voyez *Pronoms*, *p.* 189, 190.

— Prépoſition : voyez *Prépoſitions*, *p.* 140, 160 : voyez *Gérondif*, *p.* 432 & *ſuiv.*

— Voyelle nazale. De combien de maniere ce ſon peut être rendu. Quand eſt-ce qu'il faut ſe ſervir de *an* au lieu de *en*. Regles pour les noms dérivés : voyez *Voyelles*, *p.* 533 & *ſuiv.*

ENCLOS, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Enclore*, *p.* 388.

ENDORMIR, ſignifiant *en conter*, *en faire accroire* : voyez *Endormir*, *p.* 388.

ENERGIE : voyez *Style*, *p.* 390.

ENTHYMÊME : voyez *Preuves*, p. 173.

ENTREMISE, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Entremettre*, p. 400.

ENVERS, prépoſition : voyez *vis à vis* ; avec la remarque de M. de Voltaire, p. 503.

ENUMÉRATION : voyez *Amplification*, p. 93.

ENVOI : voyez *Balade*, p. 159 : voyez *Chant Royal*, p. 183.

EQUIVOQUE, ſource des équivoques : voyez *Homonimes*, p. 455.

— (ſens) : voyez *Sens équivoques*, p. 359.

ES *ou* EZ pour AUX : voyez *Article*, p. 127.

EST-CE LUI? EST-CE VOUS ? voyez *Pronoms*, p. 201.

ET : voyez p. 33.

— Dans quels mots ſe met-il pour l'*é* ouvert. Regles & exceptions : voyez *Voyelles*, p. 516 & *ſuiv.*

ETRE, verbe auxiliaire : voyez *Neutre*, p. 26 : avec l'obſervation de M. l'Abbé d'Olivet, & la déciſion de l'Académie.

— Verbe ſubſtantif : voyez *Céſure*, p. 179.

— Quand eſt-ce qu'il eſt verbe auxiliaire ; quand eſt-ce qu'il eſt verbe ſubſtantif : voyez *Auxiliaire*, p. 157.

— Peut-on employer le prétérit du verbe *être*, je fus *ou* j'ai été, pour celui du verbe *Aller*, j'allai *ou* je fus : voyez le verbe *Aller*, p. 80, & *Conjugaiſon*, p. 222.

ÉTYMOLOGIE, utile pour l'orthographe : voyez *Voyelles*, p. 517 : voyez *Conſonnes*, p. 252 & *ſuiv.* voyez *Orthographe*, p. 58, 59, 64, & *ſuiv.*

EU : voyez *Prononciation*, p. 257 : voyez *Voyelles*, p. 526.

EUPHEMISME : voyez *Antiphraſe*, *p.* 101 : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*

EXCLAMATIVES (particules exclamatives) : voyez *Particules*, *p.* 84.

EXEMPLES : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Choix des preuves*, *p.* 188.

— Forme des preuves : voyez *Analyſe d'un Sermon de Maſſillon*, *page* 99.

EXHIBITIVES (particules exhibitives) : voyez *Particules*, *page* 85.

EXPLETIVES (particules expletives) : voyez *Particules*, *page* 85.

EXPLICATIVES (conjonctions) : *p.* 212.

EXPRESSIONS : voyez *Accent oratoire*, *page* 9.

— AVERBIALES : voyez *Article*, *p.* 144.

— De maniere, d'ordre, de lieu, de diſtance, de tems, de quantité, de certitude, de comparaiſon, de motif : voyez *page* 73 & *ſuiv.*

— NOBLES ET MAGNIFIQUES : voyez *Amplification*, (Fig. de Rhet.), *p.* 94 voyez *Style*, *p.* 390 & 391, avec les obſervations de M. de Voltaire.

— PROPRES : voyez *Style*, *page* 388.

— (hardieſſes d'expreſſion) : voyez *Licences Poétiques*, *page* 498.

EXTENSION (ſens par extenſion) : *p.* 361 & 362.

EXTENSIVES (conjonctions), *page* 208.

EXTRAORDINAIRES (mots extraordinaires) : v. *Mots*, *p.* 19 : voyez l'art. *Style*.

F.

F : Voyez *Prononciation*, *page* 267.
FABLES : voyez *Enjambement des vers*, *p.* 393.
FAÇONS DE PARLER USITÉES & pourtant irrégulieres : voyez *pronoms*, *page* 224.
FAIT, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Faire*, *page* 417.
FAMILIERS (mots familiers) : voyez *Mots*, *p.* 20.
FÉMININ (genre) : voyez *Syntaxe des ſubſtantifs, des adjectifs*, &c. *p* 451, 452, *& ſuiv.* voyez *Genres des ſubſtantifs*, *p.* 403 *& ſuiv.*
FEUILLE. En combien de ſens ce mot ſe prend : voyez *Catachreſe*, *p.* 169.
FIGURES : voyez *Style*, *p.* 388 & 394.
— De mots, de diction, de conſtruction, de penſées : voyez *Figures*, *p.* 419 : voyez *Communication* (Fig. de Rhétorique) *p.* 192.
— (Rhétorique) : voyez *Paſſions*, *p.* 93.
— CONVENABLES A LA PREUVE : voyez *Figures*, *p.* 420.
— D'ORNEMENS : voyez *Figures*, *p.* 421.
— PROPRES AUX PASSIONS : voyez *Figure*, *p.* 420.
FIGURÉ (ſens) : voyez *Sens figuré*, *p.* 361.
FORMATION DES ADVERBES, *p.* 55 *& ſuiv.*
— DES TEMS : voyez *Conjugaiſon*, *p.* 236.
FORT, adverbe de quantité : voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 347 *& ſuiv.*

G.

G : Voyez *Prononciation*, *p.* 270.
GÉNÉRIQUES (noms) : voyez *Article*, *p.* 136 *& ſuiv.*
— (Subſtantifs) : voyez *Subſtantif*, *p.* 208 [illegible]

GÉNITIF, pour la Langue Latine : v. *Déclinaiſon*, *p.* 319
GENRE (DOUTEUX : voyez *Genre* (*Syntaxe*), *p.* 431.
— EPICENE : voyez *Genre* (*Syntaxe*), *p.* 431.
— & terminaiſons différentes du pronom *ce* : voyez *Pronoms démonſtratifs*, *p.* 226.
— DES ADJECTIFS : voyez *p.* 22 & *ſuiv.* Regles générales & exceptions : voyez *Syntaxe des ſubſtantifs*, &c. *p.* 451, 452 & *ſuiv.*
— DE L'ADJECTIF ; Regles générales & exceptions, *p.* 30.
— Des noms individuels perſonnifiques voyez *Subſtantif*, *p.* 417.
— Des noms individuels topographiques : voyez *Subſtantif*, *p.* 417, 418, 419.
— Des ſubſtantifs génériques, ſuivant leurs différentes terminaiſons. Regles & exceptions : voyez *Subſtantif*, *p.* 403, *juſqu'à la page* 417.
— Des ſubſtantifs individuels chorographiques, voyez *Subſtantif*, *p.* 419, 420.
GENS (ſubſtantif), eſt tantôt maſculin, & tantôt féminin : voyez *Subſtantif*, *p.* 406.
GÉRONDIES : voyez *Prépoſitions*, *p.* 153.
— Leur conſtruction dans la phraſe : voyez *Gérondif*, *page* 434.
— Leur orthographe : voyez *Voyelles nazales*, *p.* 536.
GLACE, en combien de ſens ce mot eſt pris, *p.* 169.
GN : voyez *Prononciation*, *p.* 271.
GOUTTE, terme négatif : voyez *Particules*, *p.* 87.
GRAMMAIRE : voyez *Etymologie*, *p.* 409.
GRAVE (accent) : voyez *Accent*, *page* 3.
GROSSIERS (mots groſſiers) : voyez *Mots*, *p.* 29 : voyez l'article *Style*.

H.

H aſpiré, H non àſpiré : voyez *Article*, *p.* 226 : voyez *Aſpiration*, *p.* 150. il y a une liſte de la plûpart des mots commençant par un *h* aſpiré : voyez *Hiatus*, *page* 451 *& ſuiv.* voyez *Prononciation*, *p.* 279 & 280.

HARANGUE : voyez *Diſcours*, *page* 367.

HARMONIE DANS LE STYLE ? voyez *Style*, p. 393.

HARMONIEUX (mots harmonieux) : voyez *Mots*, *p.* 20 : voyez *les art. Style & Harmonie.*

HELLENISME : voyez *Conſtruction*, *p.* 304.

HIATUS : voyez *Article*, *p.* 126.

HOMONIMES : voyez *Mots*, *p.* 19.

HUITAIN : voyez *Balade*, *p.* 159.

HYPERBATE : voyez *Conſtruction figurée*, *p.* 304.

HYPERBOLES : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*

I.

I : voyez *Prononciation*, *p.* 256, 275 : voyez *Quantité*, *p.* 302 *& ſuiv.*

— De combien de manieres le ſon de l'*i* eſt rendu. Des noms terminés par ce ſon, & leur orthographe : voyez *Voyelles*, *p.* 526 *& ſuiv.*

— Quand eſt-ce qu'il s'élide. Regles & exceptions : voyez *Eliſion*, *p.* 379.

IA : voyez *Prononciation*, *p.* 262.

IDIOMES, combien de ſortes : voyez *Elocution*, *p.* 382.

JE, pronom perſonnel agiſſant : voyez *Pronom*, *p.* 484.

JEU DE MOTS : voyez *Epigramme*, *p.* 403 & 404.

— DE PENSÉES : voyez *Alluſion*, *p.* 82.

IL : voyez *Impersonnels*, *p.* 460 & *suiv.*

— Avec les verbes impersonnels : voyez *Pronoms*, *page* 194, 196.

— Occasionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple, *p.* 92.

IL Y A : voyez *Particules*, *p.* 88.

ILS : voyez *Pronoms*, *p.* 188.

IMAGES DANS LE STYLE : voyez *Style*, *p.* 394 : voyez *Enumération des parties*, *p.* 401 : voyez *Epithete*, *page* 405 : voyez *Hypotypose*, *p.* 457 & *suiv.* voyez *Métaphore*, & *la remarque de M. de Voltaire*, *p.* 7.

IMITATIVES (particules imitatives) : voyez *Particules*, *page* 85.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF : quand est-ce qu'il a lieu, voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 459.

IMPÉRATIF : voyez *Syntaxe*, *p.* 457 & 458.

IMPERSONNEL (verbe) : voyez *Syntaxe*, *p.* 461.

IMPERSONNELS (verbes) : voyez *Pronoms*, *page* 194 : voyez *Verbe*, *p.* 500.

IMPRÉCATIVES (particules imprécatives) : voyez *Particules*, *p.* 84.

INCISES : voyez *Ponctuation*, *p.* 121 & la derniere page du second volume.

INDÉFINI (sens indéfini) : voyez *Article*, *p.* 124, 146.

INDÉTERMINÉ (sens) : voyez *Sens indéterminé*, *p.* 359.

INDICATIF, quand est-ce qu'il a lieu : voyez *Syntaxe*, *p.* 459 & 460.

INDIVIDU (sens individu) : voyez *Article*, *p.* 143 & *suiv.*

INDIVIDUALISER, individu, ce que c'est, voyez *Article*, *p.* 120 & *suiv.* voyez aussi *ibid.* 138.

INDIVIDUS : voyez *Genre*, *page* 418.

INFINITIF : voyez *Pronoms*, *p.* 191, 192 : voyez *Syntaxe*, *page* 451, 452, 456 & 457.

— Des verbes de la premiere conjugaiſon prennent-ils l'accent : voyez é fermé à l'article *Voyelles*, *page* 521 : voyez *Noms page* 41.

— Des verbes : voyez *Subſtantifs*, *p.* 401, 424.

INFLEXION DE VOIX : voyez *Accent Oratoire*, *page* 5, 9, 10, 11.

INTERDIT, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Interdire*, *page* 464.

INTERJECTIONS : voyez *Mots*, *page* 18.

INTERROGATION : voyez *Pronoms*, *page* 195, 196.

INTONATION : voyez *Accent Oratoire*, *p.* 9.

INVECTIVE : voyez *Figure*, *page* 419.

INVERSION GRAMMATICALE : voyez *Hyperbate*, *p.* 456 : voyez *Conſtruction Grammaticale*, *p.* 293, & *Conſtruction figurée*, *page* 303.

INVERSIONS. Regles & exemples d'inverſions, en proſe & en poéſie : voyez *Inverſion*, *page* 472 & *ſuiv.*

IRONIE : voyez *Antiphraſe*, *p.* 101 : voyez *Contrevérité*, *p.* 306 : voyez *Figure*, *p.* 419 : voyez *Style*, *p.* 388 : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*

IRRÉGULIERS (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 500.

K.

K : voyez *Prononciation*, *page* 281.

L.

L : voyez *Voyelles*, *p.* 528 : voyez *Prononciation*, *p.* 278 & 279.

— Mouillé : voyez *Orthographe*, *p.* 56 : voyez *Diphton-*

LA, adverbe de lieu : voyez *Accent*, *page* 4 : voyez *Article*, *p.* 147 & 148.

— Article & pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *p.* 189, 200 & 204.

— Pronom : voyez *Accent*, *p.* 4 : voyez *Article*, *p.* 147 & 148.

LACONIQUE (ſtyle) : voyez *Style*, *page* 394.

LANGUES POSITIVES, langues tranſpoſitives : voyez *Conſtruction*, *page* 281.

LE, article & pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *p.* 189, 200 & 204.

— Pronom : voyez *Conſtruction*, *p.* 293 : voyez *Article*, *page* 147 & 148.

LES, pronoms perſonnels régis : voyez *Pronoms*, *p.* 188, 200 & 204.

LE, pronom remplaçant un adjectif ou un ſubſtantif : voyez *Pronoms*, *page* 205 & 206.

LEQUEL. Quand eſt-ce qu'il faut l'employer pour QUI : voyez *Pronoms*, *page* 215 & 222.

— Etant ſubjectif, objectif, terminatif, ou circonſtanciel : voyez *Pronoms*, *page* 214 & 215.

LETTRES SUPPRIMÉES : voyez *Accent*, *page* 3.

LETTRES DOUBLÉES. Regles, exceptions : voyez *Conſonnes*, *page* 241 & *ſuiv.*

— Qui s'écrivent & qui ne ſe prononcent point. Leur uſage : voyez *Orthographe*, *page* 58.

LEUR : voyez *Pronoms*, *page* 181.

— pronom & adjectif poſſeſſif, leur différence : voyez *Pronoms*, *page* 188, 189.

LEURS, précédés du pronom *chacun* : voyez *Pronoms*, *page* 232 & *ſuiv.*

LICENCES (poétiques) : voyez *Arrangement des vers*, page 110 : voyez *Conſonnes*, page 272 : voyez *Degrés de comparaiſon*, p. 351 : voyez *Enjambement des vers*, p. 393 & *ſuiv.*

— Pour les mots : voyez *Licences poétiques* p. 487, 488 & 489 : voyez *Madrigal*, p. 1 : voyez *Particules*, p. 89.

— Quant à la conſtruction : voyez *Inverſion*, page 473 : voyez *Licences poétiques*, page 497.

— Relatives à l'orthographe : voyez *Licences poétiques*, page 490, 491 & *ſuiv.*

LIQUIDES : voyez *Conſonnes*, p. 245, 256 & 266.

LITOTE : voyez *Tropes*, p. 491 & *ſuiv.*

LITTÉRAL (ſens) : voyez *Sens Littéral*, p. 359.

LITTÉRATURE, beautés de littérature. En quoi elles conſiſtent : voyez *Goût*, p. 435.

LOGOGRIPHE : voyez *Enigme*, p. 590.

LORS DE, préposition : voyez *Conjonctions périodiques*, page 209.

LUI, pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, p. 188, 193 & 200.

L'UN L'AUTRE : voyez *Pronoms*, p. 222 & 223.

LUXE DES NOMBRES : voyez *Nombre oratoire*, p. 37.

M.

M : voyez *Voyelles*, page 534 : voyez *Prononciation*, page 276.

MA, pronom adjectif : voyez *Adjectif*, p. 47. & *ſuiv.*

MADRIGAL : voyez *Epigramme*, p. 403.

MAIS, pris ſubſtantivement : voyez *Conjonctions adverſatives*, page 206.

MASCULIN (genre) : voyez *Syntaxe des Subſtantifs*, des

Adjectifs, &c. *p.* 451, 452 & *ſuiv.* voyez *Genres des ſubſtantifs*, *page* 403 & *ſuiv.*

ME, pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *page* 184 & 200.

— Régime particulé : voyez *Particulé*, *page* 82.

MEILLEUR, adjectif comparatif : voyez *Degrés de comparaiſon*, *page* 348.

MÉLANGE DES RIMES ET DES VERS : voyez *Arrangement des vers p.* 107 & *ſuiv.*

— DES VERS : voyez *Arrangement des vers*, *p.* 111.

MÉLODIE : voyez *Harmonie*, *p.* 445.

MEMBRES COMPOSÉS : voyez *Conſtruction*, *p.* 302.

— DE PHRASE TOTALE : voyez *Conſtruction*, *p.* 303.

— DÉTACHÉS DANS UNE PÉRIODE : voyez *Inciſe* à la fin du *tome* II.

— DU DISCOURS : voyez *Nombre Oratoire*, *p.* 32.

— Particuliers dans les phraſes incidentes. Leur ordre entr'eux : voyez *Conſtruction*, *p.* 303.

MÊME, pronom indéfini ; adverbe.

— Placé devant ou après le ſubſtantif, a une ſignification bien différente : voyez *Pronoms*, *p.* 239 & 240.

MÉTALEPSE : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*

MÉTAPHORES : voyez *Figure*, *p.* 419.

MÉTAPHORES : voyez *Catachreſe*, *p.* 169 : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*

MÉTHODE : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Genre*, (Rhétorique), *p.* 429.

— pour ſe guider dans l'étude des Langues : voyez *Grammaire*, *page* 440.

MÉTONYMIE : voyez *Antonomaſe*, *p.* 103 : voyez *Métalepſe*, *p.* 4 : voyez *Tropes*, 491 & *ſuiv.*

MIEN : voyez *Article*, *p.* 20.
MIEUX voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 347.
MODES : voyez *Adjectif*, *p.* 53 : voyez *Subſtantif*, *p.* 399 400.
— DES VERBES voyez *Syntaxe*, *p.* 451, 452, 456, 499.
MODIFICATIFS : voyez *Subſtantifs*, *p.* 400.
MODIFIER, ce que c'eſt, & quelle différence il y a entre modifier & qualifier : voyez *Adjectif*, *p.* 52 *& ſuiv.*
MŒURS : voyez *Exorde*, *p.* 412.
MOI, pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 184 & 200.
— conſtruit avec *en* : voyez *Pronoms*, *p.* 205.
— n'étant qu'une déſignation : voyez *Pronoms*, *p.* 193.
MOINDRE, adjectif comparatif : voyez *Degrés de Comparaiſon*, *p.* 348.
MOINS : voyez *Adverbe*, *p.* 66 : voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 347.
MON : voyez *Article*, *p.* 132 *& ſuiv.*
MONOSYLLABE LONG : voyez *Accent*, *p.* 5, 6.
— BREF : voyez *Accent*, *p.* 5, 6.
— (adverbe) : voyez *Céſure*, *p.* 178 & 180.
— FÉMININS : voyez *Accent*, *p.* 6.
— MASCULINS : voyez *Accent*, *p.* 6.
MOT, terme négatif : voyez *Particules*, *p.* 87.
MOTS COMPOSÉS : voyez *Pronoms*, *page* 242, 243.
— CONSTRUITS : voyez *Grammaire*, *p.* 441 : voyez *Conſtruction*, *page* 278.
— ÉCRITS : voyez *Grammaire*, *p.* 441 : voyez *Orthographe*, *p.* 53.
— PRONONCÉS : voyez *Grammaire* *p.* 441 : voyez *Prononciation*, *p.* 191.

MOTIVALES (conjonctions) , *p.* 210.
MOUVEMENT : voyez *Nombre Oratoire* , *page* 32.
MOYEN (ſtyle) : voyez *Style* , *page* 387.
MUETTES , conſonnes muettes qui ne ſe prononcent pas : voyez *Prononciation* , *page* 283 , 284 & 285.

N.

N : voyez *Prononciation* , *page* 276.
NAIFS (mots naïfs) : voyez *Mots* , *page* 20.
NAIVETÉ DANS LE STYLE : voyez *Style* , *p.* 391.
NARRATION : voyez *Ponctuation* , *p.* 119.
NE : voyez *Adverbe* , *p.* 68.
— Obſervations eſſentielles ſur la particule NE : voyez *Particule* , *page* 88 & 89.
— Particule qui veut ordinairement au ſubjonctif le verbe qui ſuit celui qu'elle accompagne : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe* , *p.* 458.
NÉGATION : voyez *Pronoms* , *page* 290.
NE PAS : voyez *Adverbe* , *page* 68.
NE POINT : voyez *Adverbe* , *page* 68.
NEUTRE (verbe) : voyez *Paſſif* , *page* 92 : voyez *Verbe* , *page* 499.
NI : voyez *Adverbe* , *page* 68.
NOBLES (mots nobles) : voyez *Mots* , *p.* 20. : voyez l'art. *Style*.
NOMBRE DANS LES MOTS : voyez *Nombre* , *p.* 30.
— DANS LE STYLE : voyez *Style* , *p.* 393.
— (ſingulier & pluriel des ſubſtantifs). Regles & exceptions : voyez *Subſtantif* , *p.* 420 & *ſuiv.* voyez *Harmonie* , *p.* 445.
— DES ADJECTIFS. Comment du ſingulier ils fo[illegible]

pluriel. Regles & exceptions : voyez *p.* 27 *& ſuiv.*
— ORATOIRE : voyez *Nombre*, *p.* 32.
NOMINATIF *ou* SUBJECTIF : voyez *Déclinaiſon*, *p.* 319 & 320.
NOMS : voyez *Mots*, *p.* 16.
— qui n'ont point de pluriel : voyez *Subſtantif*, *depuis la p.* 420 *juſqu'à la p.* 424.
— qui n'ont point de ſingulier : voyez *Subſtantif*, *depuis la p.* 420 *juſqu'à la p.* 424.
— abſtractifs étant joints à une préposition. Quel rapport ils peuvent avoir avec un adverbe : voyez *p.* 50.
— adjectifs : voyez *Adjectif*, *p.* 11 *& ſuiv.*
— conſidérés quant à leur conſtruction : voyez *Conſtruction*, *p.* 302.
— chorographiques : voyez *Subſtantif*, *page* 403, 417 & 419.
— de nombre : voyez *Nombre*, *p.* 29.
— de nombre adjectifs : voyez *Nombre*, *p.* 29.
— de profeſſion : voyez *Adjectifs*, *p.* 25.
— de nombre, d'accroiſſement ou d'augmentation : voy. *Nombre*, *p.* 30.
— collectifs : voyez *Nombre*, *p.* 30.
— de diſtribution : voyez *Nombre*, *p.* 30.
— Subſtantifs : voyez *Nombre*, *p.* 30.
— de régions, de contrées, &c. Quand eſt-ce qu'ils prennent l'article. Regles & exceptions voyez *Article*, *p.* 141 *& ſuiv.*
— GÉNÉRIQUES : voyez *Article*, *p.* 135 *& ſuiv.*
— GÉNÉRIQUES. Dans quels cas prennent-ils l'article. Regles & exceptions : voyez *Article*, *p.* 135 *& ſuiv.*
— INDIVIDUELS, particuliers ou propres : voyez *Article*,

— PERSONIFIQUES : voyez *Subſtantif*, *p.* 402 & 417.

— PROPRES *ou* INDIVIDUELS ; quand eſt-ce qu'ils prennent l'article. Regles & exceptions : voyez *Article*, *p.* 135 *& ſuiv.*

— PROPRES pour un nom commun, ou nom commun pour un nom propre : voyez *Antonomaſe*, *page* 103 & 104.

— TOPOGRAPHIQUES : voyez *Subſtantif*, *p.* 402 & 417.

NON : voyez *Adverbe*, *p.* 68.

NOTRE : voyez *Article*, *p.* 132 *& ſuiv.*

NOUS, pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 184 & 200.

NUL : voyez *Article*, *p.* 132 & 133.

O.

O : voyez *Prononciation*, *p.* 256 & 257 : voyez *Quantité*, *p.* 303 *& ſuiv.*

O, voyelle : voyez par combien de manieres le ſon de l'*o* eſt rendu ; des noms terminés par ce ſon, & quelle eſt l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, *p.* 529.

OA : voyez *Prononciation*, *p.* 263.

OBJECTIF *ou* RÉGIME : voyez *Actif*, *p.* 15, 16 : voyez *p.* 30 : voyez *Adverbe*, *p.* 74 : voyez *Infinitif*, à l'article *Syntaxe*, *p.* 456 & 457 : voyez *Participes*, *p.* 72 *& ſuiv.* voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114 : voyez *Syntaxe*, *p.* 461 & 463.

OBJET D'UNE ACTION : voyez *Actif*, *p.* 15.

ODE : voyez *Stances*, *page* 376.

OÏ : voyez *Prononciation*, *page* 263.

OIN, quel ſon il rend : voyez *Orthographe*, *p.* 56.

— Pour EU : voyez *Voyelles*, *page* 516.
OI : voyez *Prononciation*, *p.* 263 & *ſuiv.*
— Dans quels mots eſt-il pour l'é ouvert ; regles & exceptions : voyez *Voyelles*, *p.* 516 & *ſuiv.*
ON avec l'article : voyez *Pronoms*, 199.
— Pronom perſonnel agiſſant : voy. *Pronoms*, *p.* 192, 194.
— Voyelle nazale. De combien de manieres ce ſon eſt rendu, & l'orthographe à cet égard : voyez *Voylles*, *page* 533 & *ſuiv.* & 537 : voyez *Analogie*, *p.* 97 : voyez *Imperſonnels*, *p.* 460 : voyez *Prononciation*, *p.* 258 & *ſuiv.*
OPÉRA : voyez *Triolet*, *p.* 490.
OPPOSÉS EN LOGIQUE : voyez *Contraires*, *p.* 305.
OPTATIF : voyez *Impératif*, *p.* 459.
ORAISONS FUNEBRES : voyez *tome* I, *p.* 367.
ORATOIRE (ſtyle) : voyez *Style*, *p.* 394.
ORDINAL (nombre) : voyez *Adjectif*, *p.* 33.
ORDRE GRAMMATICAL : voyez *Inverſion*, *p.* 466.
— MÉTAPHYSIQUE *ou* SUIVANT LA GÉNÉRATION DES IDÉES : voyez *Inverſion*, *p.* 466.
— ORATOIRE : voyez *Inverſion*, *p.* 467.
ORTHOGRAPHE : voyez *p.* 33 : voyez *chacune des Conſonnes*, *p.* 241 : voyez *Adjectif*, *p.* 33 : voyez *Diphtongue*, *p.* 360 & *ſuiv.* voyez *Etymologie*, *p.* 411 : voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez *Prononciation p.* 243 & *ſuiv.*
— Obſervations ſur l'orthographe ancienne & ſur l'orthographe moderne ; quelle eſt celle qu'on doit préférer : voyez *Orthographe*, *p.* 59, 60, 61, 62, 63, & *ſuiv.* voyez tout l'article *Voyelles*, *p.* 506 & *ſuiv.*
OU : voyez *Prononciation*, *p.* 258.
— De combien de manieres ce ſon eſt rendu ; des noms

terminés par ce ſon, leurs variations pour le féminin & l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, *p.* 532.
— Adverbe : voyez *Accent*, *p.* 4 : voyez *ibid. p.* 62.
— prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, *p.* 71 *& ſuiv.*
— conjonction : voyez *Accent*, *p.* 4.
— pronom relatif ne pouvant ſervir que de terminatif & de circonſtanciel. A quels verbes peut-il être joint : voyez *Pronoms*, *p.* 216 & 217.
— relatif, ou conjonction : voyez *Pronoms*, *p.* 210.
OUI : voyez *Adverbe*, *p.* 68.
OUIN : voyez *Prononciation*, *p.* 263.
OYEZ, ſeconde perſonne de l'imparfait du verbe *Ouir* : voyez là-deſſus les obſervations de M. de Voltaire, au verbe *Ouir*, *p.* 68.

P.

P : Voyez *Voyelles*, *p.* 534.
PANÉGYRIQUE : voyez *Diſcours*, *p.* 367.
PAR, prépoſition : voyez *Paſſif* (verbe), *p.* 92.
PARALLELES : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193.
PARCEQUE : voyez *Conjonctions*, *p.* 201.
PAR-CI, PAR-LA : voyez *p.* 62.
PARENTHESE, ſon origine & ſa fonction : voyez *Orthographe*, *p.* 55.
PAROLE ÉCRITE : voyez *Orthographe*, *p.* 53.
PARTICIPE : voyez *Conjugaiſon*, *p.* 132 : voyez *p.* 27 : voyez, *p.* 29 : voyez *Mots*, *p.* 17 : voyez *Noms*, *page* 41.

— PRÉSENT, ſes variations & ſes regles de conſtruction : voyez *Participe préſent*, *p.* 74.
— PASSÉ, quand eſt-ce qu'il eſt actif ou paſſif, ſes variations & ſes regles de conſtruction : voyez *Participe paſſé*, *p.* 77, 78 & *ſuiv.* voyez *Battre*, *p.* 162 : voyez *Paſſif* (verbe), *p.* 92 : voyez *Pronoms*, *p.* 184 & 185.
— pouvant remplacer quelquefois les pronoms conjonctifs : voyez *Syntaxe*, *p.* 462.
— quelle eſt leur Syntaxe ; regles & exceptions : voyez *Syntaxe*, *p.* 463 & *ſuiv.*
— ACTIFS PRÉSENTS. Leur orthographe : voyez *Voyelles nazales*, *p.* 536.
PARTICULARISER. Ce que c'eſt : voyez *Article*, *p.* 120 & *ſuiv.*
PARTICULES : voyez *Adverbe*, *p.* 68.
— INTERJECTIVES, leurs ſubdiviſions & leurs loix de conſtruction : voyez *Particules*, *p.* 83.
— DISCURSIVES, leurs ſubdiviſions & leurs loix de conſtruction : voyez *Particules*, *p.* 83.
PARTITIFS DÉFINIS : voyez *Article*, *p.* 128.
— DÉFINIS. S'il y en a : voyez *Article*, *p.* 128 & *ſuiv.*
— INDÉFINIS. S'il y en a : voyez *Article*, *p.* 131.
— (noms) : voyez *Article*, *p.* 137.
PAS : voyez *Adverbe*, *p.* 66.
— particule. Quelle eſt la raiſon du choix entre *pas* & *point* : voyez *Particules*, *p.* 86 & 87.
PASSIF, conjugaiſon du verbe paſſif : voyez *p.* 132.
PASSIFS (verbes) n'ont jamais d'objectifs voyez *Syntaxe*, *p.* 463.
— (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 499.
PASSIONS : voyez *Style*, *p.* 392.

PEINTURE, IMAGE, en fait de ſtyle : voyez *Hypotypoſe*, *p.* 417 & *ſuiv.* voyez *Narration*, *p.* 25.

PÉRIPHRASES : voyez *Amplification* : *p.* 94.

PÉRIPHRASE : voyez *Euphemiſme*, *p.* 411 : voyez *Paſſif* (verbe), *p.* 91 & 92 : voyez *Pléonaſme*, *p.* 104, 105, & 106 : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*

PÉRIODE : voyez *Ponctuation*, *p.* 118, 119. voyez *Conſtruction*, *p.* 288 : voyez *Enjambement des vers*, *p.* 392 : voyez *Inciſe* à la fin du *tome* II.

PÉRIODIQUES (conjonctions) : voyez *p.* 209.

PERMISSION, figure de Rhétorique : voyez *Conceſſion*, *page* 195.

PÉRORAISON : voyez *Paſſions* (Rhétorique), *p.* 93.

PERSONNE, pronom perſonnel agiſſant & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 188 & *ſuiv.* voyez *p.* 200 & *ſuiv.*

— terme négatif : voyez *Particules*, *p.* 87 : voyez *Pronoms perſonnels*, *p.* 183.

— des verbes : voyez *Pronoms*, *p.* 184.

— ſubſtantif : voyez *Subſtantif*, *p.* 409.

— des verbes : voyez *Verbe*, *p.* 499.

PEU, adverbe de quantité : voyez *Adverbe*, *page* 64 & *ſuiv.*

PHRASES. Barbariſmes de phraſes : voyez *Barbariſme*, *p.* 161.

— où les huit parties d'oraiſon figurent toutes en arrivant l'une après l'autre ſuivant leur rang : voyez *Conſtruction*, *p.* 282 & *ſuiv.*

— COMPOSÉE : voyez *Conſtruction*, *p.* 287.

— IMPLICITE : voyez *Conſtruction*, *p.* 287.

— INTÉGRALE : voyez *Conſtruction*, *p.* 287.

— SIMPLE : voyez *Conſtruction*, *p.* 287.
— EXPLICITE : voyez *Conſtruction*, *p.* 287 & 289.
— DÉTACHÉE : voyez *Conſtruction*, *p.* 288.
— PÉRIODIQUE : voyez *Conſtruction*, *p.* 288 ; voyez *Participe*, *p.* 76.
— SUBORDONNÉES : voyez *Conſtruction*, *p.* 289.
— PRINCIPALES : voyez *Conſtruction*, *p.* 289.
— EXPOSITIVE. Regles & exceptions pour la conſtruction des mots qui entrent dans cette ſorte de phraſe : voyez *Conſtruction*, *p.* 290 & 292.
— INTERROGATIVE. Sa conſtruction : voyez au mot *Conſtruction*, *p.* 290 & 298. Regles & exceptions.
— IMPÉRATIVE. Sa conſtruction : voyez au mot *Conſtruction*, *p.* 290 & 298. Regles & exceptions.
— INCIDENTES. Leur place : voyez *Conſtruction*, *p.* 303.
— OÙ IL Y A DEGRÉS DE COMPARAISON. Leur regle de conſtruction : voyez *Degrés de Comparaiſon*, *page* 351. voyez *Enjambement des vers*, *p.* 392.
— COMPLETTE : voyez *Conſtruction*, *p.* 286.
— INCOMPLETTE : voyez *Conſtruction*, *p.* 286 : voyez *Nombre Oratoire*, *p.* 32.
— SIMPLES, COMPOSÉES, SUBORDONNÉES, DÉTACHÉES : voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114, 115, 116 & *ſuiv.*
— PRINCIPALE, SUBORDONNÉE : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 458.
PLÉONASME DE PHRASES : voyez *Battologie*, *p.* 161 & 162 : voyez *Conſtruction figurée*, *p.* 304.
PLUS, adverbe de quantité : voyez *Degrés de Comparaiſon*, *p.* 347 & *ſuiv.*
PLAIDOYER : voyez *Diſcours*, *p.* 366.

PLAISANTS (mots plaisants) : voyez *Mots*, *p.* 20 : voyez l'article *Style*.

PLACE DES PRONOMS PERSONNELS AGISSANTS. Regles générales, & exceptions : voy. *Pronoms*, *p.* 195 jusqu'à la *p.* 198, 200.

— DES PRONOMS PERSONNELS RÉGIS. Regles générales, & exceptions : voy *Pronoms*, *p.* 200, jusqu'à la *p.* 207.

— DES RELATIFS DANS LA CONSTRUCTIONS DES MEMBRES DE PHRASE. Regles, exceptions : voyez *Pronoms*, *page* 212.

PLURIEL : voyez *Nombre des ſubſtantifs* ; *p.* 420 & *ſuiv.*

— (nombre) : voyez *Syntaxe des ſubſtantifs adjectifs*, &c. *p.* 451, 452 & *ſuiv.*

LA PLUPART, quelle eſt ſa Syntaxe avec ſon adjectif : voyez *Syntaxe*, *p.* 454.

— (nombre) : voyez *Verbe*, *p.* 499 : voyez *Pronoms*, *p.* 184, 185.

PLUS : voyez *Adverbe*, *p.* 66.

POEME HISTORIQUE : voyez *Poëme Didactique*, *p.* 107 & 108.

— PHILOSOPHIQUE : voyez *Poëme Didactique*, *p.* 107.

POÉSIE (goût en Poéſie) : voyez *Arrangement des vers*, *p.* 111 & *ſuiv.* voyez *Elocution*, *p.* 382 : voyez *Syllabes* avec les remarques de M. de Voltaire, *p.* 438, 439 & *ſuiv.*

POÉTIQUES (mots potétiques) : voyez *Mots*, *p.* 19 voy. *Licences Poétiques*, *p.* 487.

— (ſtyle) : voyez *Style*, *p.* 394.

POINT : voyez *Adverbe*, *p.* 66.

POINTS QUI MARQUENT LES REPOS DANS LES PHRASES : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 35.

— DE DIVISION. Leur origine & leurs fonctions : voyez *Orthographe*, *p.* 55.
— D'OMISSION : voyez *Orthographe*, *p.* 55.
PONCTUATION. Son origine & sa fonction : voyez *Orthographe*, *p.* 55.
PORTRAIT : voyez *Antitheſe*, *p.* 102 : voyez *Etopée*, *p.* 407.
POSITIF : voyez *Degrés de Comparaiſon*, *p.* 345.
POURQUOI, prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, *p.* 71 *& ſuiv.*
PRÉCISION DANS LE STYLE : voyez *Style*, *p.* 390, 391.
PRÉCURSIVE (particule précurſive) : voyez *Particule*, *page* 85, 86.
PRÉFÉRABLE, adjectif comparatif : voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 348.
PRÉPOSITIONS : voyez *Adverbe*, 75 *& ſuiv* : voyez *Articles*, *p.* 124 : voyez *Article*, *p.* 146 *& ſuiv.* voyez *Article*, *p.* 147.
— ſuivie de pluſieurs complemens ſe répète-elle à la tête de chacun : voyez *Prépoſitions*, *p.* 161, 162, 163 : voyez *Mots*, *p.* 18 : voyez *Pronoms*, *p.* 202 & 203.
— (uſage des prépoſitions) dans l'ordre des mots d'une phraſe ; regles générales : voyez *Syntaxe*, *page* 260 & 262.
PRÉSENT DU SUBJONCTIF ; quand eſt-ce qu'il a lieu : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 459.
PREUVES : voyez *Choix des preuves*, *p.* 187.
PRIMITIF, nom primitif : voyez *Etymologie*, *p.* 469.
PRINCIPE : voyez *Analyſe*, *p.* 99.
PRINCIPES COMMUNS A TOUTES LES LANGUES : *Grammaire*, *p.* 439 : voyez *Preuves*, *p.* 173.

— DE QUANTITÉ COMMUNS A TOUTES LES LANGUES : voyez *Quantité*, *p.* 291.

— D'UNE GRANDE ÉTENDUE DANS LA PROSODIE FRANÇOISE : voyez *Quantité*, *p.* 306. *& ſuiv.*

PIRE, adjectif comparatif : voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 348.

PRIVATIFS, en Logique : voyez *Contraires*, *p.* 305.

PRONOMS : voyez *Céſure*, *p.* 178 *& ſuiv.*

— RELATIFS : voyez *Conjonctions*, *p.* 200.

— PERSONNELS étant objectifs ou terminatifs dans la phraſe expoſitive. Quelle eſt leur place : voyez *Conſtruction*, *p.* 295.

— RELATIFS étant objectifs ou terminatifs dans la phraſe expoſitive : voyez *Conſtruction*, *p.* 295.

— RÉLATIFS : voyez *Pronoms*, *p.* 179, 207, *juſqu'à la page* 224.

— INDÉFINIS : voyez *Pronoms*, *p.* 180, 230, *juſqu'à la page* 243 *incluſivement.*

— REDOUBLÉS : voyez *Réfléchi*, *p.* 318.

— POSSESSIFS : voyez *Degrés de comparaiſon*, *page* 348. voyez *Mots*, *p.* 17 : voyez *Participe paſſé*, *p.* 80. voy. *Particules*, *p.* 88.

— PERSONNELS, leurs fonctions & leur conſtruction avec les verbes : voyez *Perſonnes* (des verbes), *p.* 98, 99 *& ſuiv.*

— RÉCIPROQUES : voyez *Pronoms*, *p.* 205.

— Quelles ſont leurs regles de Syntaxe : voyez *Syntaxe*, *p.* 451, 452 *& ſuiv.*

— faiſant l'office de conjontifs : voyez *Syntaxe*, *p.* 462.

— MONOSYLLABES, & au pluriel prennent-il un accent ? voyez *Voyelles*, *p.* 523.

PRONONCIATION : voyez *Accent*, *p.* 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

— (défaut ou excès de) : voyez *Accent*, *page* 9 : voyez *Adjectif*, *p.* 33 : voyez *Adverbe*, *p.* 56 : voyez *Article*, *p.* 126 : voyez chacune des conſonnes au mot *Conſonnes*, *p.* 241 : voyez *Diphtongues*, *p.* 360 & *ſuiv.* voy. *Hiatus*, *p.* 451 & *ſuiv.* voyez *Mots*, *p.* 19.

PRONOMS, ſoit diſant poſſeſſifs : voyez *Pronoms*, *p.* 180, 181, 182.

— PERSONNELS : voyez *Pronoms*, *p.* 178, 183, *juſqu'à la page* 207 *incluſivement.*

— DÉMONSTRATIFS : voyez *Pronoms*, *p.* 179, 224, *juſqu'à la page* 230.

— PERSONNELS RÉGIS : voyez *Pronoms*, *p.* 191, 200 & *ſuivantes.*

— PERSONNELS AGISSANTS : voyez *Pronoms*, *p.* 191 *juſqu'à la page* 200.

— RELATIFS ABSOLUS, ou interrogatifs : voyez *Pronoms*, *p.* 209, 220, 221.

PRONONCIATION : voyez *Pronoms*, *p.* 196 : voyez *Prononciation*, *p.* 266.

— Pour la lecture des vers & pour les diſcours prononcés en Chaire, au Bareau : voyez *Prononciation*, *p.* 283 & *ſuiv.* voyez *Quantité*, *p.* 289 & *ſuiv.* voyez *Syllabes*, *p.* 437 : voyez *Tiret*, *p.* 482 & *ſuiv.* voyez *Tréma*, *ibid.* *p.* 487 & *ſuiv.* voyez tout l'article *Voyelles*, *p.* 506 & *ſuiv.*

— de l'*e* muet : voyez *Voyelles*, *p.* 525 & *ſuiv.*

PROPORTION entre les phraſes : voyez *Nombre oratoire*, *page* 32.

PROPRE (ſens) : voyez *Sens propre*, *page* 361.

PROPRES (noms propres). Quand eſt-ce qu'ils prennent l'article ? Regles générales & exceptions : voyez *Article*, *p.* 138 & *ſuiv.*

PROSAÏQUE (ſtyle) : voyez *Style*, *p.* 394.

PROSCRIT, pris ſubſtantivement : voyez *Proſcrire*, *page* 285.

PROSODIE : voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez *Accent*, *p.* 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

PROSOPOPÉE : voyez *Figure*, *page* 419.

Q.

Q : Voyez *Prononciation*, *page* 272.

QUALIFICATIFS. Quels ſont les pronoms qui admettent des qualificatifs, & quelle place ces derniers doivent occuper : voyez *Pronoms*, *p.* 198 & *ſuiv.* pour les pronoms agiſſants, & *ibid. p.* 206 pour les pronoms régis.

QUALIFIER, ce que c'eſt, & quelle différence il y a entre modifier & qualifier : voyez *Adjectif*, *p.* 52 & *ſuiv.*

QUAND, prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, *p.* 71 & *ſuiv.*

QUANTITÉ *ou* PRONONCIATION : voyez *Accent*, *p.* 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

QUATRE : voyez *Article*, *p.* 132.

QUE : voyez *Prépoſitions*, *p.* 168 & 172.

— Pronom : voyez *Conſtruction*, *p.* 293

— Conjonctif avec une négation : voyez *Infinitif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 456 & 457.

— Conjonction conductive, *page* 46.

— Conjonction conductive avec la particule *de* : *page* 217.

— Relatif toujours objectif ; voyez *Pronoms*, *p.* 213.

— Etant relatif abſolu ne ſe dit que des choſes : voyez *Pronoms*, *p.* 221.
— Mis à la place de *ſi* qui devroit naturellement être répété, veut le ſubjonctif : voyez *Syntaxe*, *p.* 459.
— (particule précurſive) : voyez *Particule*, *p.* 85.
— Pronom relatif objectif du verbe ſuivant, *p.* 46.
— Marquant exclamation, étant conjonction, étant relatif : voyez *Pronoms*, *p.* 210.
QUEL ET QUI. Quelle différence il y a dans leur ſignification : voyez *Pronoms*, *p.* 222.
QUEL ſuivi de que : voyez *Adjectif*, *p.* 46 : voyez *Pronoms*, *p.* 236.
QUELQUE ſuivi de que : voyez *Adjectif*, *p.* 46 : voyez *Pronoms*, *p.* 236. voyez *Article*, *p.* 132 & 133.
— ſignifiant quelquefois *environ*, *p.* 46.
QUI, quand eſt-ce qu'il eſt ſubjectif, objectif, terminatif ou circonſtanciel : voyez *Pronoms*, *p.* 214.
QUI, QUE, QUOI, pronoms relatifs, régis en même tems par deux verbes : voyez *Pronoms*, *p.* 216.
— Etant pronom abſolu ne ſe dit que des perſonnes : voyez *Pronoms*, *p.* 221.
— *ou* QUE immédiatement précédé d'un ſuperlatif ou d'un pronom négatif, veut le ſubjonctif : voyez *Syntaxe*, *p.* 459.
— *ou* QUE placé entre deux verbes : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 459.
— commençant la phraſe ne peut ſe dire que des perſonnes : voyez *Pronoms*, *p.* 211.
— occaſionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple, *p.* 92.

— relatif : voyez *Article*, *p.* 143 & *ſuiv.* au mot *Galliciſme*, *p.* 427.
— relatif devenant *que* conjonctif : voyez *Pronoms*, *page* 223.
— *ou* QUE relatifs doivent-ils être placés immédiatement après leurs ſubſtantifs : voyez *Pronoms*, *p.* 215 & 216.
— pronom relatif : voyez *Perſonnes* (des verbes), *p.* 99 & 100, 102 & *ſuiv.*
QUOI, ſigne d'exclamation, relatif : voyez *Pronoms*, *p.* 210.
— Quand eſt-ce qu'il eſt objectif, terminatif ou circonſtanciel, ou ſubjectif : voyez *Pronoms*, *p.* 213 & 214.
QUOIQUE, pronom : voyez *Conjonctions*, *p.* 207.

R.

R : voyez *Prononciation*, *page* 277.
RAISONNEMENT : voyez *Style*, *p.* 389.
RALENTISSEMENT DE LA VOIX : voyez *Accent oratoire*, *page* 9.
RAPPORTS marqués par les prépoſitions : voyez *Prépoſitions*, *p.* 135, 136, 137.
— de lieu marqués par pluſieurs prépoſitions : voyez *Prépoſitions*, *p.* 138, 139, 140, 141 & 142.
— d'ordre marqués par pluſieurs prépoſitions *page* 142 & 143.
— d'union marqués par pluſieurs prépoſitions : voyez *Prépoſitions*, 143, 144, 145, 146 & 147.
— de ſéparation marqués par pluſieurs prépoſitions : voy. *Prépoſitions*, *p.* 147.
— d'oppoſition marqués par pluſieurs prépoſitions, *p.* 148.

— de but, de terme exprimés par plusieurs prépositions, voyez *Prépositions*, p. 148, 149, 150.
— de spécification de différentes sortes, exprimés par plusieurs prépositions : voyez *Prépositions*, p. 150 *jusques & compris la page* 159.
RÉCIPROQUES (verbes) : voyez *Verbe*, p. 499.
RÉCITATIF : voyez *Cantates*, p. 168.
RECOUVERT : voyez *Recouvrir*, p. 515.
REFAIT, pris substantivement : voyez *Refaire*, p. 316.
RÉFLÉCHIS (verbes) : voyez *Verbe*, p. 499.
REFRAIN : voyez *Rondeau*, p. 348.
REGIME PARTICULE : voyez *Actif*, p. 16.
— SIMPLE : voyez *Actif*, p. 16.
— des verbes actifs ; regles & exemples : voyez *Actif*, *page* 15, 16.
— de concordance : voyez *Construction* p. 291.
— de quelques adjectifs : voyez *Adjectif*, p. 47.
— des adverbes : voyez p. 51 *& suiv.*
— & construction des adverbes : voyez *Adverbe*, p. 58 *& suiv.*
— disposítif : voyez *Construction*, p. 292.
REGLES générales de la rime : voyez *Rime*, *page* 332 *& suiv.*
RÉGULIERS (verbes) : voyez *Verbe*, p. 499.
RELATIF (pronom) : voyez *Article*, p. 143. *& suiv.*
RELATIFS indifférents pour le genre & pour le nombre, excepté *lequel* : voyez *Pronoms*, p. 211.
— ayant plusieurs antécédents : voyez *Pronoms*, p. 220.
— considérés relativement à la construction des mots dans une phrase : voyez *Construction*, p. 302.
— en Logique ; voyez *Contraires*, p. 304.

RENTRAITE, pris ſubſtantivement : voy. *Rentraire* (verbe), *page* 323.

RÉPÉTITIONS : voyez *Amplification*, *p.* 94.

REPOS : voyez *Céſure*, *p.* 172 & *ſuiv.* voyez *Enjambement des vers*, *p.* 396.

— Des objets : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 32.

— De l'eſprit : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 33.

— Final : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 33.

— De l'oreille : voy. *Nombre oratoire*, *p.* 33 & 34 & *ſuiv.*

— De reſpiration : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 35. voyez *Ponctuation*, *p.* 109.

REPRISE : voyez *Rondeau*, *p.* 348.

RÉTICENCE : voyez *Apoſiopeſe*, *p.* 105.

RHÉTORIQUE : voyez *Eloquence*, *p.* 385.

RIEN : voyez *Adverbe*, *p.* 66.

— Terme négatif : voyez *Particules*, *p.* 87.

— Pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 188 & *ſuiv.* en qualité d'agiſſant, & *ibid.* *p.* 200 & *ſuiv.* en qualité de régi.

RIME : voyez *Chanſon*, *p.* 182 : voyez *Structure des vers*, *page* 384 : voyez le verbe *Voir*, *page* 506.

RIMES SUIVIES, rimes mêlées : voyez *Arrangement des vers*, *p.* 117 & *ſuiv.*

— CROISÉES : voyez *Arrangement des Vers*, *p.* 114. voyez *Céſure*, *p.* 180 & *ſuiv.* voyez *Virelai*, *p.* 484 : voyez *Lai* & *Virelai*, *p.* 484.

— (mélange des rimes) : voyez *Madrigal*, *p.* [illegible] : voyez *Prononciation*, *p.* 265 : voyez *Quantité*, *p.* 292 & 308.

— RICHES ? voyez *Rime*, *p.* 336.

— SUFFISANTES : voyez *Rime*, *p.* 336.

— MASCULINES, ſes regles : voyez *Rime*, *p.* 336 & *ſuiv.*

— FÉMININE, ſes regles : voyez *Rime*, *p.* 336, 340 & *ſuiv.*
— KIRIELLE : voyez *Rime*, *p.* 343.
— BATELÉE : voyez *Rime*, *p.* 343.
— FRATERNISÉE : voyez *Rime*, *p.* 343.
— BRISÉE : voyez *Rime*, *p.* 344.
— EMPERIERE : voyez *Rime*, *page* 344.
— SÉNÉE : voyez *Rime*, *page* 344.
— ANNEXÉE : voyez *Rime*, *page* 345.
— ENCHAINÉE : voyez *Rime*, *page* 345.
— COURONNÉE : voyez *Rime*, *page* 345.
— ÉQUIVOQUE : voyez *Rime*, *page* 345.
RITHME : voyez *Nombre oratoire*, *page* 32 & 39.
ROMPRE, employé par Corneille pour interrompre : voy. *Rompre* (verbe), avec la remarque de M. de Voltaire, *page* 347.
RONDEAUX REDOUBLÉS : voyez *Rondeau*, *p.* 349 & *ſuiv.*

S.

S : voyez *Adjectif* (nombre), *page* 27, 28 & *ſuiv.*
— Quand eſt-ce qu'il faut le ſupprimer ou l'ajouter à l'impératif : voyez *Impératif*, *p.* 459 : voyez *Prononciation*, *p.* 273 & *ſuiv.* voyez *Nombre des ſubſtantifs*, *p.* 420 & *ſuiv.* voyez *Voyelles*, *p.* 529.
SA, occaſionnant amphibologie : voyez *Amphibologie.* Il y en a un exemple, *p.* 92.
SE, occaſionnant amphibologie : voyez *Amphibologie.* Il y en a un exemple, *p.* 92.
— Pronom : voyez *Conſtruction*, *p.* 293.
— Pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *page* 186 & 200.

SENS : voyez *Céſure*, *page* 180.
— ABSOLU : voyez *Tropes*, *page* 491 *& ſuiv.*
— ABSTRAIT : voyez *Métonymie*, *page* 10.
— ABSTRAIT : voyez *Tropes*, *page* 491 *& ſuiv.*
— ADAPTÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— COLLECTIF : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— COMPOSÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— CONCRET : voyez *Métonymie*, *p.* 10. voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— DÉTERMINÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— DISTRIBUTIF : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— DIVISÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— ÉQUIVOQUE : voyez *Tropes*, *p.* 491.
— FIGURÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— INDÉTERMINÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— LITTÉRAL : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— LOUCHE *ou* AMPHIBOLOGIQUE : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— PROPRE : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— PAR EXTENSION : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— RELATIF : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— SPIRITUEL : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
SERMON : voyez *Diſcours*, *p.* 366.
SI, adverbe. Il y a ſur ce mot une obſervation eſſentielle : voyez *Conjonctions*, *p.* 205.
SIGNE : voyez *Ponctuation*, *p.* 125.
SIMILITUDES : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193.
— (ſtyle) : voyez *Stylé*, *p.* 387.
SINGULIER : voyez *Pronoms*, *p.* 184, 185 : voyez *Nombre des Subſtantifs*, *page* 420 *& ſuiv.*

SINGULIER (nombre) : voyez *Syntaxe des ſubſtantifs, adjectifs*, &c. *p.* 451, 452 & *ſuiv.* voyez *Verbe*, *page* 499.

SOI, pronom : voyez *Adverbe* dans un exemple cité de Corneille, *p.* 69.

— Pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 186, 187, 188 & 200.

SOIT : voyez *Adverbe*, *p.* 68.

SON aigu : voyez *Accent*, *p.* 6.

— (voix) : voyez *Alphabet*, *p.* 83 & *ſuiv.*

— Occaſionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple, *p.* 92.

— Pronom adjectif : voyez *Article*, *p.* 132 & *ſuiv.*

— Mouillé : voyez *Conſonnes*, *page* 255. On trouvera des liſtes de mots où le ſon mouillé eſt marqué, *page* 259 & *ſuiv.*

— Quels mots peuvent rendre le ſon dur ou harmonieux, ſur-tout en Poéſie : voyez *Harmonie*, *page* 446 & *ſuiv.*

— Même ſon rendu par des caracteres différents, pourquoi : voyez *Orthographe*, *p.* 58.

— 84, 285, précédés du pronom *chacun* : voyez *Pronoms*, *p.* 232, 233, 234, 235.

SONS aigus, graves : voyez *Voyelles*, *p.* 507.

— Compoſés des diphtongues : voyez *Prononciation*, *p.* 248.

— Différents produits par le même caractere : voyez *Orthographe*, *p.* 54, 55, 56, 57, 58.

— Mitoyens : voyez *Voyelles*, *p.* 508.

— Simples des voyelles : voyez *Prononciation*, *p.* 247 & 248.

SONS imitatifs : voyez *Harmonie*, p. 448 & 449.
SONNET : voyez *Bouts rimés*, p. 165 & *suiv.*
SORTIR, pris substantivement : voyez *Sortir* (verbe), p. 368.
SPIRITUEL (sens) : voyez *Sens spirituel*, p. 359.
STANCES : voyez *Enjambement des vers*, p. 391.
— Régulieres : voyez *Stances*, p. 373 & *suiv.*
— Irrégulieres : voyez *Stances*, p. 373, 374 & 383.
STROPHE : voyez *Stances*, p. 376.
STYLE : voyez *Accent*, p. 9 : voyez *Adjectif*, p. 36. voyez *Adverbe*, p. 72 : voyez *Bouts rimés*, p. 165 : voyez *Article*, p. 149 : voyez *Aspiration*, page 152 : voyez *Cantates*, p. 168 : voyez *Chansons*, page 182 : voyez *Choix*, p. 186 : voyez *Comédie*, p. 190 : voyez *Conjonctions*, p. 212. Il y a un exemple de Corneille : voyez *Eglogue*, p. 375 : voyez *Elegie*, p. 377 : voyez *Elocution*, p. 382 : voyez *Enjambement des vers*, p. 391 & 393 : voyez *Epithalame*, p. 405 : voyez *Epître* & *Epopée*, p. 406 : voyez *Exorde*, p. 413 : voyez *Fable*, p. 415 : voyez *Harmonie*, p. 450 : voyez *Incise*, à la fin du tome II. voyez *Ironie*, p. 478 : voyez *Narration*, p. 25 : voyez *Pieces de Théâtre*, p. 104.
— Poétique : voyez *Poëme didactique*, p. 107 : voyez *Poésie*, p. 108 : voyez *Tragédie*, p. 485 & 486 : voyez *Vers*, p. 500 & 501.
— Orné : voyez *Antithèse*, p. 165.
SUBDIVISION : voyez *Analyse*, p. 59.
SUBJECTIF : voyez *Article*, p. 128 & 131 & *suiv.* voyez *Infinitif* à l'article *Syntaxe*, p. 456 & 457 : voyez *Passif* (verbe), p. 91 : voyez *Personnes* (des verbes), p.

101, 102 & *suiv.* voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114.

— Quand eſt-ce qu'il faut le répéter : voyez *Pronoms*, *p.* 191 & *ſuiv.* voyez *Syntaxe*, *p.* 460. & *ſuiv.*

SUBIONCTIF : voyez *Conjonctions*, *p.* 115 : voyez *Syntaxe*, *p.* 458 & 459.

SUBLIME (ſtyle) : voyez *Style*, *p.* 387.

SUBSTANCE : voyez *Subſtantif*, *p.* 399.

SUBSTANTIF, dont la ſignification change ſelon qu'il eſt avant ou après l'adjectif : voyez *Adjectif*, *p.* 37.

— Pris comme ſimple adjectif : voyez *Article*, *p.* 121. voyez *Articles*, *p.* 135 : voyez *Céſure*, *p.* 174 & *ſuiv.* voyez : *Infinitif*, *p.* 463.

— abſtractifs : voyez *Subſtantif*, *p.* 401.

— actionnels : voyez *Subſtantif*, *p.* 401.

— & adjectif, leur rapport, leur convenance, *p.* 49.

— Etant objectif ou terminatif dans la phraſe expoſitive, quel eſt ſa place : voyez *Conſtruction*, *p.* 494 : voyez *Mots*, *p.* 17.

— (verbes) : voyez *Subſtantif*, *p.* 425, 426 & 427.

— Terminaiſon de pluſieurs ſortes de ſubſtantifs : voyez *Conſonnes*, *p.* 258.

— Leur diverſité de genre. Sur quoi fondée : voyez *Genre* (Syntaxe), *p.* 430.

— De pluſieurs ſignifications, & par conſéquent de pluſieurs claſſes : voyez *Subſtantif*, *p.* 402.

— Quelles ſont leurs regles de Syntaxe : voyez *Syntaxe*, *p.* 441, 452 & *ſuiv.*

— Quels mots peuvent ſéparer le ſubſtantif de l'adjectif. Voyez *p.* 38.

— Régis par d'autres substantifs : voyez *Syntaxe*, p. 461 ; voyez aussi *Prépositions*.
— & adjectifs (noms), leur différence : voyez t. I. p. 17.
— & adjectifs (verbes) leur différence, t. I. p. 17.
— Appellatifs : voyez *Substantif*, p. 401 & 402.
— Génériques : voyez *Substantif*, p. 398 & 400.
— Individuels : voyez *Substantif*, p. 398 & 402.
SUIVANTE, pris substantivement : voyez *Suivre* (verbe), p. 428.
SUJET d'une action : voyez *Actif*, p. 15.
— Quel est le sujet dans une phrase : voyez *Verbe*, page 497.
SUPPRESSION de conjonction : voyez *Conjonctions*, page 203.
S.' SUPPRIMÉ : voyez *Accent*, p. 3.
SUR, préposition : voyez *Préposition*, p. 1713.
SYLLABES masculines : voyez *Accent*, p. 6.
— Brèves : voyez *Accent*, p. 5, 6, 7, 9.
— Longues : voyez *Accent*, p. 6, 7, 9.
— Leur séparation : voyez *Tiret*, p. 482 & suiv. ; voyez *Tréma*, *ibid.* p. 487, 488 & suiv.
— Articulées & non articulées ; simples & composées ; d'usage & physiques : voyez *Syllabe*, p. 436 & suiv.
SYLLEPSE : voyez *Construction figurée*, p. 304.
— Oratoire : voyez *Tropes*, p. 491 & suiv.
SYMETRIE dans les phrases : voyez *Nombre oratoire*, p. 35 & 351.
SYNECDOCHE : voyez *Antonomase*, p. 103 ; voyez *Tropes*, p. 491 & suiv.
SYNONYMES : voyez *Amplification*, p. 92 ; voyez *Mots*, page 191.

SYNTAXE : voyez *Construction*, *p.* 278 & 291: voyez *Mots*, *p.* 19.

SYNTHESE : voyez *Genre* (Rhétorique), *p.* 429.

T.

T : voyez *Hiatus*, *p.* 454 : voyez *Pronoms*, *p.* 195, 196 : voyez *Prononciation*, *p.* 268 & *suiv.* voyez *Voyelles*, *p.* 529.

TABLEAU, image : voyez *Hypotypose* ; *p.* 457 & *suiv.*

TE, pronom personnel régi : voyez *Pronoms*, *p.* 185 & 200.

TEMS DES VERBES : voyez *Participes*, *p.* 73.

— Mis les uns pour les autres : voyez *Tems des verbes*, *p.* 477 & *suiv.* voyez *Verbe*, *p.* 499.

— Surcomposés des verbes : voyez *Tems des verbes*. *p.* 479 & 480.

TENUES DE LA VOIX : voyez *Accent oratoire*, *p.* 9.

TERMINAISON ou désinence des noms : voyez *Déclinaison*, *p.* 318 & *suiv.*

— DES ADJECTIFS. Regles générales & exceptions : voyez *p.* 22 & *suiv.*

— DES PARTICIPES PASSÉS : voyez *Participe passé*, *p.* 81 & 82.

— DES SUBSTANTIFS : voyez *Substantif*, *p.* 403 & *suiv.*

TERMINATIF : voyez *Adverbe*, *p.* 74 : voyez *Infinitif* à l'article *Syntaxe*, *p.* 456 & 457: voyez *Participes*, *page* 72 & *suiv.* voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114: voy. *Syntaxe*, *p.* 461 & 463.

TIRET, son origine & sa fonction : voyez *Orthographe*, *p.* 55.

Toi, n'étant qu'une désignation : voyez *Pronoms*, page 193.

— Pronom personnel agissant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, p. 185, 186, 200 & 205.

Ton (pronom adjectif) : voyez *Article*, page 132 & *suiv.*

— oratoire : voyez *Accent*, p. 8, 9, 10, 11. Exemple tiré d'Athalie : voyez *Accent*, p. 10, 11.

Tout, pris adverbialement : voyez *Adjectif*, p. 42 & *suiv.* voyez *Adverbe*, p. 63 : voyez *Article*, p. 132 & 133.

— Etant objectif ; quelle est sa place : voyez *Construction*, p. 296.

— Est quelquefois adverbe : voyez *Pronoms*, p. 141.

Traduire : voyez *Comédie*, p. 190 : voyez *Comparaison*, p. 193.

Transitions : voyez *Choix des Pensées*, p. 188 : voyez *Style*, p. 389.

Transitives (conjonctions) : voyez p. 218.

Très, adverbe de quantité : voyez *Degrés de Comparaison*, p. 347 & *suiv.*

Trisyllabes masculins : voyez *Accent*, p. 7.

— féminins : voyez *Accent*, p. 7.

Trois : voyez *Article*, p. 132.

Tropes : voyez *Figures*, p. 320 : voyez *Nous*, page 41 : voyez *Style*, p. 393.

Tu, pronom personnel agissant : voyez *Pronoms*, p. 185 & 186.

Tutoiement : voyez *Personnes* (des verbes), p. 101 & 102 : voyez *Pronoms*, p. 185.

— quand, & dans combien de cas on l'emploie, p. 185 & 186.

U.

U : voyez *Prononciation*, p. 256 & 257 : voyez *Quantité*, p. 305 & *suiv.*

— De combien de manieres ce son est rendu, & l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, p. 533.

UN, UNE : voyez *Article*, p. 132 & *suiv.*

UN : voyez *Prononciation*, p. 258 & *suiv.*

— VOYELLE NAZALE. De combien de manieres ce son peut être rendu : voyez *Voyelles*, p. 533 & 537.

— QUELQU'UN, un quelque chose, un chacun : voyez *Pronoms*, p. 212.

UNIVERSAUX (substantifs), p. 29.

USAGE : voyez *Orthographe*, p. 60 & *suiv.*

— DES PRÉPOSITIONS : voyez *Prépositions*, p. 229, 230.

V.

V : voyez *Prononciation*, p. 266.

VENU : voyez *Participe passé*, p. 80.

VERBE : voyez *Césure*, p. 176.

— Précédé du que conductif : voyez *Conjonction*, p. 215.

— Orthographe de certains verbes : voyez *Consonnes*, p. 252 : voyez *Pronoms*, p. 191.

— Liste des verbes qui se font immédiatement suivre de leur objectif, seul & sans article : voyez *Article*, page 148 : voyez *Césure*, p. 177 : voyez *Confusion*, p. 295 & 296.

— ACTIFS : voyez *Actif*, p. 14 & *suiv.*

Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison : voy. *Absoudre*, p. 2.
— actif irrégulier de la seconde conjugaison : voyez *Acquérir*, p. 12 : voyez *Accueillir*, p. 12.
— Actif & réciproque, irrégulier de la quatrieme conjugaison : voyez *Abattre*, p. 1.
— Adjectif : voyez *Adjectif*, p. 16.
— Neutre, irrégulier, de la seconde conjugaison : voyez *Accourir*, p. 11.
— Neutre, réciproque & irrégulier de la quatrieme conjugaison : voyez *Accroire*, p. 12.
Verbes : voyez *Mots*, p. 16.
— Qui se conjuguent, partie avec le verbe auxiliaire *Etre*, & partie avec l'auxiliaire *Avoir* : voyez *Neutre*, p. 26 *& suiv.*
— A quel nombre, & à quelle personne ils doivent se mettre : voyez *Personnes* (des verbes), p. 101, 102 *& suiv.*
— Considérés relativement à la construction des mots entr'eux : voyez *Construction*, p. 302.
— Qu'on joint à d'autres verbes pour fixer le tems que ces derniers ne peuvent déterminer : voyez *Tems des verbes*, p. 478 *& suiv.*
— Servant de régime à la place d'un nom : voyez *Syntaxe*, p. 463.
— Quelle est leur Syntaxe avec leurs subjectifs : voyez *Syntaxe*, p. 451 & 455.
— réfléchis : voyez *Actif*, p. 14 : voyez *Participe passé*, p. 80.
— Réfléchis par la signification : voyez *Réfléchis*, page 317.

— Réfléchis directs : voyez *Réfléchi*, *p.* 317.
— Réfléchis indirects : voyez *Réfléchi*, *p.* 317.
— Réfléchis paſſifs : voyez *Réfléchi*, *p.* 317.
— Neutres : voyez *Actif*, *p.* 14.
— Paſſifs : voyez *Actif*, *p.* 14.
Vers : voyez *Syllabes*, *p.* 458 & *ſuiv.*
— De douze ſyllabes : voyez *Céſure*, *p.* 172.
— De dix ſyllabes : voyez *Céſure*, *p.* 172.
— De dix ſyllabes, de douze, de huit, de ſix, de cinq. A quel genre de Poéſie ces différentes meſures conviendroient ; il y a des exemples : voyez *Arrangement des vers*, *page* 111 & *ſuiv.*
— De dix ſyllabes ou communs : voyez *Structure du vers*, *p.* 385.
— De ſept ſyllabes : voyez *Structure du vers*, *page* 385 & 386.
— De ſix ſyllabes : voyez *Structure du vers*, *p.* 386.
— Libres : voyez *Arrangement des vers*, *p.* 111 & *ſuiv.*
— Alexandrins : voyez *Structure du vers*, *p.* 384 & 385.
Vieux (mots vieux) : voyez *Mots*, *page* 19 : voyez l'article *Style*.
Virgules : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 55.
— Simples, virgule ponctuées ; leur différence : voyez *Ponctuation*, *p.* 120, 121.
Vivant, pris ſubſtantivement : voyez *Vivre*, *p.* 505.
Vocatif : voyez *Déclinaiſon*, *p.* 319.
Voici : voyez *Pronoms*, *p.* 201.
Voilà : voyez *Pronoms*, *p.* 201.
Voix : voyez *Conjugaiſon*, *p.* 218.
— Aiguës : voyez *Voyelles*, *page* 511 & *ſuiv.*

— GRAVES : voyez *Voyelles*, *p.* 511 & *ſuiv.*

VOTRE : voyez *Article*, *p.* 132 & *ſuiv.*

— Adjectif poſſeſſif : voyez *Pronoms*, *p.* 185.

VÔS : voyez *Pronoms*, *p.* 185.

VOULOIR, infinitif, pris ſubſtantivement : voyez *Vouloir* (verbe), *p.* 506.

VOUS : voyez *Pronoms perſonnels*, *p.* 184.

— Pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 184, 185 & 200.

VOYANT, pris ſubſtantivement : voyez *Voir*, *p.* 505.

VOYELLES : voyez *Alphabet*, *p.* 86 & *ſuiv.* voyez *Aſpiration*, *p.* 151 : voyez *Conſonnes*, *p.* 241 : voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez *Prononciation*, *p.* 247 & *ſuiv.*

— NAZALES : voyez *Voyelles*, *p.* 533.

VU, participe maſculin, du verbe *Voir*, joint au conjonctif *que* : voyez *Voir*, *p.* 505.

VUE, participe féminin, du verbe *Voir*, pris ſubſtantivement : voyez *Voir*, *p.* 505.

X.

X : voyez *Adjectif* (nombre) *p.* 27, 28 & *ſuiv.* voyez *Nombre des ſubſtantifs*, *p.* 421 : voyez *Prononciation*, *p.* 281 & *ſuiv.*

Y.

Y : voyez *Adverbe*, *p.* 62 : voyez *Impératif*, *page* 460 : voyez *Prononciation*, *p.* 256.

— Pronom perſonnel régi ; quelle eſt ſa place ? voyez *Pronoms*, *p.* 200 & *ſuiv.*

— Etant terminatif ; voyez *ibid.* *p.* 201.

Y, quand eſt-ce qu'il doit prendre un *i* après lui; quand eſt-ce qu'il eſt adverbe de lieu : voyez *Voyelles*, *p.* 526 *& ſuiv.*

— MOUILLÉ voyez *Orthographe*, *p.* 56 *& ſuiv.*

— Pour là, à cet endroit-là, conſtruit avec *me* pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *p.* 205.

Z.

Z : voyez *s* au mot *Conſonnes*, *p.* 270 : voyez *Adjectif* (nombre), *p.* 27 & 28 *& ſuiv.* voyez *Prononciation*, *p.* 273.

&

&c. (ſigne) : voyez *Ponctuation*, *page* 125.

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Dictionnaire de l'Elocution Françoise*, je crois que l'on peut en permettre l'impression, & que cet ouvrage doit être utile. A Paris ce 23 Octobre 1766. *Signé*, DELAGARDE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur LACOMBE, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public, un ouvrage qui a pour titre : *Dictionnaire de l'Elocution Françoise*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par-tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des

Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilége ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un

dans celle de nosdits sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le sieur DE MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte-Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dixième jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent soixante-six, & de notre Régne le cinquante-deuxième. Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris. N°. 1072, fol. 66. conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 18 Décembre 1766.

Signé, GANEAU, *Syndic.*

DE L'IMPRIMERIE DE DESVOYE